



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

12117

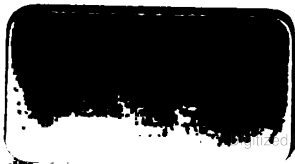
Per. 3974 d. 217
65.7-8



REVUE
BRITANNIQUE.

12112

Per. 3974 d. $\frac{217}{65.7-8}$



REVUE
BRITANNIQUE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE M^{me} V^o DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, 46, au Marais.

REVUE
BRITANNIQUE.

CHOIX D'ARTICLES

EXTRAITS DES MEILLEURS ÉCRITS PÉRIODIQUES

DE LA GRANDE-BRETAGNE.

SOUS LA DIRECTION DE M. AMÉDÉE PICHOT.

SIXIÈME SÉRIE.

TOME SEPTIÈME.



PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE, RUE GRANGE-BATELIÈRE, 1;

LONDRES,

CHEZ BARTHÉS ET LOWELL, 14, GREAT-MARLBOROUGH-STREET.

—
1847

JANVIER 1847.

REVUE
BRITANNIQUE.

Statistique.

LES CHEMINS DE FER EN EUROPE

ET AUX ÉTATS-UNIS,

EN 1847.

1° ROYAUME-UNI.

Lorsqu'on songe à la grandeur, à la variété des ressources de l'Angleterre, aux progrès fabuleux de son commerce, à l'ancienneté de sa suprématie navale, on est surpris de la lenteur qu'elle a mise à améliorer, à perfectionner ses voies de communication; et cependant, sa situation topographique est telle que le besoin d'accélérer ses moyens de transport a dû s'y faire sentir de bonne heure. En effet, d'une part, ses districts manufacturiers les plus importants sont situés près de son centre géographique; de l'autre, son sol contient d'abondantes richesses minérales, et offre à l'industrie d'inépuisables ressources en fer et combustible. Eh bien, il y a cinquante ans encore, l'Angleterre marchait à la suite

de presque tous les grands états du continent, dans cette branche de la civilisation matérielle.

Jusque vers le milieu du dernier siècle, les marchandises étaient transportées en Écosse à dos de cheval. Le temps que l'on mettait à accomplir même de courts voyages dans des localités populeuses, paraît aujourd'hui presque incroyable. Sir Henry Parnell atteste que le *messager ordinaire* entre Édimbourg et Selkirk (un trajet d'environ 61 kilom.), consacrait quinze jours pour l'aller et le retour. En 1750, la voiture publique entre Édimbourg et Glasgow (64 kilom.), faisait le trajet en un jour et demi. En 1763, il n'y avait, entre Londres et Édimbourg, qu'une seule voiture publique qui partait deux fois par mois, et le voyage était de quinze jours. La route remplacée aujourd'hui par le chemin de fer de Liverpool à Manchester sur lequel circulent des milliers de voyageurs par jour, à une vitesse de 25 à 50 milles par heure, était parcourue, il y a juste soixante-quinze ans, par Arthur Young, qui nous a laissé la description suivante de son état de viabilité :

« Je n'ai pas de termes pour décrire cette route infernale. J'engage très-sérieusement les voyageurs que leur mauvaise étoile pourrait conduire dans ce pays, de tout faire pour éviter cette maudite traverse, car il y a mille à parier contre un qu'ils s'y casseront le cou, et, pour le moins, un bras ou une jambe. Ils y trouveront à chaque pas des ornières profondes de quatre pieds, et remplies de boue même en été. Je laisse à penser ce que ce doit être en hiver ! Le seul palliatif à un pareil état de choses consiste à jeter dans ces trous, j'allais dire dans ces précipices, quelques pierres perdues, dont l'effet est de secouer horriblement les voitures. Pour ma part, j'ai brisé trois fois la mienne sur ces 18 milles d'exécrationnelle mémoire. »

Vers la fin du dernier siècle, le transport des marchandises par leroulagen'était pas seulement d'une insupportable lenteur; il avait lieu à des prix tellement élevés, que l'on ne pouvait s'en servir que pour les produits manufacturés d'une grande valeur sous un faible volume. Ainsi, le tarif du roulage de Londres à Leeds était de 325 francs la tonne, et entre Liverpool et Manchester, de 50 fr. Les articles pondéreux et encombrants, comme la houille et le fer, ne pouvaient être utilisés que dans les localités où il était possible de les transporter par la voie d'eau. Le canal de Bridge-

water ne fut commencé qu'en 1767. Le succès qui couronna cette entreprise appela l'attention de quelques autres grands propriétaires. Il se forma des compagnies de canaux, et bientôt fut commencé et achevé le magnifique réseau fluvial qui couvre l'Angleterre. N'ayant à craindre aucune concurrence des voies de terre, dont le mauvais état était encore aggravé par le déplorable système des péages, ces compagnies ne tardèrent pas à monopoliser le transport des marchandises, et réalisèrent ainsi d'immenses bénéfices. En vain des lignes rivales s'établirent; l'intérêt commun porta les anciennes et les nouvelles à s'associer; toute concurrence fut ainsi détruite et le public fut obligé de payer au monopole des prix exorbitants.

Le commerce anglais supporta assez longtemps ce système d'extorsion. Il se rappelait, en effet, qu'avant la construction des canaux, il n'avait aucun moyen de transport, et il préférait avec raison payer cher plutôt que de garder ses marchandises en magasin. Les compagnies purent ainsi continuer à rançonner paisiblement le public. Mais il vint un moment où une excessive sécurité engendra la négligence; les transports ne furent pas seulement faits à un prix extravagant, ils furent encore mal faits. En 1825, arrivèrent au parlement de nombreuses pétitions qui contenaient des plaintes très-vives. On lisait notamment dans l'une de ces pétitions (et le pétitionnaire offrait d'en faire la preuve) que le coton qui traversait l'Atlantique en 20 jours, mettait six semaines à venir de Liverpool à Manchester, c'est-à-dire, à franchir une distance de 68 kilom. seulement. Tout le flegme britannique ne put tenir à un pareil désordre, et dès ce moment, la construction des chemins de fer fut résolue.

Sortant enfin de leur apathie, les riches et puissantes compagnies des canaux essayèrent de prévenir la redoutable concurrence qui les menaçait, en réduisant leurs tarifs. Il était trop tard; la question des chemins de fer était théoriquement résolue; leurs avantages avaient été complètement démontrés, et l'esprit anglais, si énergique, si résolu quand il est convaincu, ne devait point reculer. Les compagnies des canaux, qui comptaient dans le parlement de nombreux défenseurs, songèrent alors à faire échouer, devant la législature, les demandes en concession de chemins de fer, et y réussirent pendant deux ans. Vaine résistance! le système de la

locomotion par la voie de fer triompha de tous les obstacles, et l'année 1828 vit accorder à une compagnie l'autorisation de relier, par un railway, les villes de Liverpool et de Manchester.

Dans le principe, ce railway devait avoir le caractère d'une route ordinaire, c'est-à-dire que, moyennant un droit de péage, tout le monde devait être admis à s'en servir, la traction devant s'opérer avec des chevaux. D'un autre côté, dans la pensée des créateurs de l'entreprise, il n'était destiné qu'à transporter des marchandises, et l'idée n'était encore venue à personne qu'il pût servir au transport des voyageurs. Ce ne fut qu'après l'entier achèvement du chemin, que son constructeur, le célèbre Georges Stephenson, après de longues et fréquentes conférences avec les ingénieurs les plus distingués de l'Angleterre, se décida à faire usage des machines à vapeur mobiles; mais dans sa conviction, ce système de locomotion ne devait jamais pouvoir donner une vitesse de plus de 16 à 20 kilomètres à l'heure, vitesse même qui, à cette époque, était considérée comme tellement extraordinaire, que les prospectus de la compagnie rencontrèrent, sous ce rapport, la plus railleuse incrédulité; et cependant, quelques mois après, la machine appelée *Rocket* traversait le railway de Liverpool à Manchester avec une rapidité de plus de 47 kilomètres à l'heure. Ce fait changea entièrement l'aspect de l'entreprise, en résolvant, de la manière la plus satisfaisante, le problème de transport des voyageurs sur la voie de fer. En effet, à peine fut-il ouvert au public (1830), que sur les 30 voitures publiques qui desservaient chaque jour ces deux villes, une seule continua son service. Le bon marché relatif, et la grande vitesse de la nouvelle voie de communication, avaient produit ce résultat. On fit alors, pour la première fois, cette curieuse expérience que la facilité des moyens de transport accroît la circulation dans une incalculable proportion. Ainsi, le nombre des voyageurs qui, avant l'ouverture du chemin, ne dépassait pas 500 par jour, tripla immédiatement. Mais si l'accroissement du chiffre des voyageurs dépassa toute prévision, il n'en fut pas de même du transport des marchandises; c'est que, aiguillonné par la concurrence, le canal avait abaissé ses tarifs au niveau de ceux de la voie de fer, accru sa vitesse, et notablement amélioré toutes les parties de son service. Le canal avait en outre, d'une part, l'avantage de communiquer avec les

docks de Liverpool, de l'autre, de traverser Manchester et de baigner les murs des magasins et des entrepôts, ce qui évitait les transbordements et lui donnait ainsi sur le railway une grande supériorité. Toutefois, malgré l'inégalité des conditions de la lutte à cet égard, la compagnie du railway ne tarda pas à transporter un millier de tonnes par jour. Deux ans après sa mise en exploitation, les dividendes s'élevaient à 10 p. %, et les actions faisaient une prime de 120 p. %. C'était inaugurer avec éclat l'ère des chemins de fer en Europe ! On le comprendra sans peine, l'effet de cette première expérience fut décisif ; d'autres lignes, destinées à relier la métropole aux principaux centres d'industrie et de population, furent immédiatement projetées et exécutées, et la période de 1832-1836 vit terminer près de 724 kilomètres, et commencer 563 autres kilomètres de railway.

La science de l'ingénieur des chemins de fer ne resta pas stationnaire. George Stephenson avait créé, dans la ligne de Liverpool à Manchester, une sorte de chemin-modèle qui devint un texte d'utiles études et contribua à former toute une école de jeunes ingénieurs, qui se sont montrés dignes de leur illustre maître. Des progrès sensibles s'effectuèrent dans les détails de la construction de la voie. On savait encore peu de choses au début sur le poids et la force à donner aux rails. L'expérience vint modifier les premières idées à ce sujet. Sur le chemin de Liverpool, le poids des rails primitifs était de 17 kilogrammes par mètre courant (*yard*, un mètre moins une fraction) ; il fut porté successivement à 40, 50, 60 et même 70 livres anglaises (environ 32 kil.). La distance entre les traverses varia également sur divers chemins, et même sur diverses parties d'un même chemin. Ainsi, on plaça tour à tour 18 kilogrammes de rail sur des traverses distancées de 9 décimètres ; 25 kilogrammes sur des traverses espacées de 12 décimètres, et jusqu'à 32 kilogrammes sur des traverses séparées de 1 1/2 mètre. La nature des traverses subit également d'importants changements. Primitivement, les rails étaient posés sur des pierres cubiques de 2 décimètres de côté et 30 centimètres de hauteur. On ne se servait des traverses en bois que pour étayer provisoirement les remblais jusqu'à leur complète consolidation. Aujourd'hui, les dés de pierre sont partout abandonnés, et on leur a substitué les traverses en bois. Les locomotives ont également été l'objet de nom-

breux perfectionnements. Leur poids, d'abord limité à 10 tonnes, sans le tender, fut graduellement porté à 12 tonnes. Il existe même en ce moment, sur le *Great Western Railway*, des locomotives d'un poids de 20 tonnes, toujours non compris le tender. Dans le principe, les cylindres étaient placés en dehors des roues. La première amélioration consista à les transporter entre les roues, au-dessous de la chaudière. Cette amélioration paraissait devoir être considérable au premier aspect, car les cylindres étant ainsi enfermés dans la boîte à fumée, à l'abri du froid, l'action impulsive devait opérer plus près du centre d'inertie de la machine. Mais cet avantage fut plus que balancé par la nécessité où l'on se trouva de former de deux parties distinctes l'essieu des roues motrices sur lequel repose la plus grande partie du poids de la machine, et d'atténuer ainsi la solidité de cet essieu. Quelques années après, on jugea qu'il était impossible de placer, dans l'étroit espace contenu entre les roues, un appareil assez puissant pour communiquer à la machine la vitesse alors exigée, et on rendit aux cylindres leur ancienne position. Autrefois, les locomotives n'avaient que quatre roues; elles en ont maintenant six. C'est un précieux élément de sécurité pour le cas où l'essieu de l'une des trois paires de roues vient à se briser. Toutefois, depuis que les parties essentielles de la machine ont été replacées en dehors des roues, ce perfectionnement a perdu de son importance.

Comme la force de la locomotive doit être nécessairement réglée par la résistance qu'elle est appelée à vaincre, il était naturel de penser que le premier problème qui occuperait les praticiens consisterait à déterminer, avec un certain degré de précision, la force moyenne de cette résistance, à diverses vitesses, sur des paliers horizontaux ou sur un chemin avec pentes. Eh bien, plusieurs milliers de kilomètres de railway ont été construits et mis en exploitation avant que cette question essentielle ait été même approximativement résolue. D'après une évaluation généralement admise, on ne sait au juste sur quel fondement, la force de résistance devait être, pour chaque convoi, d'environ 5 kilogrammes par tonne. Il avait été en outre constamment admis que la force de la résistance était indépendante de la vitesse, ou plutôt que l'accroissement qu'elle en recevait était si faible qu'il y avait à peine lieu d'en tenir compte. Ce n'a guère été que dans les années 1837

et 1838 que des expériences positives ont été faites à ce sujet. Après diverses tentatives infructueuses pour appliquer à ces expériences les instruments dynamométriques, on eut recours à l'expédient suivant qui obtint un succès complet : un train de voitures fut placé près du sommet d'un plan incliné ; une locomotive placée à l'arrière le mit en mouvement, et lui fit descendre la pente avec une grande vitesse. La marche du convoi ne fut pas, toutefois, aussi rapide qu'on pouvait s'y attendre ; au contraire, la vitesse se ralentit graduellement jusqu'au moment où elle atteignit une certaine uniformité qu'elle garda jusqu'au bas de la rampe. Des calculs de statique établirent alors que la force de gravité du train lancé sur une pente doit être égale à la résistance qu'il opposerait à une force d'impulsion sur une surface plane. Mais en soumettant le même train à la même expérience, sur des pentes plus ou moins fortes, on constata, pour chacune d'elles, une vitesse différente, quoique toujours uniforme, après un certain trajet. On en déduisit cette conséquence qui renversait toutes les données scientifiques admises jusque-là, que la résistance à une force tractive s'accroît dans une très-forte proportion avec le carré de la vitesse, et qu'avec la vitesse ordinaire des convois de voyageurs, la résistance est beaucoup plus grande qu'on ne l'avait généralement imaginé. On acquit également la conviction que la manière d'évaluer la force de la résistance d'un convoi par tonne était complètement inexacte, le même poids devant présenter à la force tractive une résistance différente, selon la forme et le nombre des voitures, et selon le degré de vitesse.

Sur toute espèce de chemin, on calcule les pentes d'après la résistance moyenne que la force de traction doit éprouver sur une surface plane ; si cette résistance est considérable, une forte pente n'aura aucun inconvénient, la résistance additionnelle qu'elle pourra opposer à la traction, n'ajoutant que bien faiblement à celle qui doit exister pendant toute la durée du trajet. Mais si, par suite de perfectionnements introduits dans la construction de la route et des voitures, la résistance habituelle que rencontre la force tractive sur une surface plane, est extrêmement réduite (comme cela a lieu pour les railways), alors une légère pente suffit pour arrêter complètement la force tractive. Ainsi, on comprendra sans peine qu'une pente qui, sur une route macadamisée

ordinaire serait à peine sentie, ne peut être admise sur un chemin de fer. Plus l'agent locomoteur est parfait, plus il est sensible aux moindres défauts de la route. C'est exactement la même raison qui fait que des chocs qui n'altéreraient qu'imperceptiblement le tranchant d'un couteau commun feraient à un rasoir des brèches énormes.

Il en résulte que les railways doivent, autant que possible, se composer de paliers horizontaux. Une pente de 1 sur 50 mètres, qui, à la simple vue, et sans le secours d'aucun instrument de précision, paraîtrait ne former aucune altération de niveau, suffirait pour tripler la résistance d'un train marchant à une vitesse ordinaire.

Si les raisons qui précèdent défendent d'établir de nombreuses et fortes pentes sur un railway, il en est d'autres non moins concluantes qui prohibent les courbes à petit rayon. On éviterait toutes les pentes, s'il était toujours possible de placer un chemin de fer dans les vallées et à la base des hauteurs. Mais les conditions mécaniques de sa construction ne permettent pas qu'il en soit ainsi. Une voiture de chemin de fer roule dans une sorte de rainure. Si donc on ne fait aucune violence à son principe et aux lois de sa construction, elle ne peut se mouvoir qu'en ligne droite, et lorsqu'on l'oblige à changer de direction, ce ne doit être que par le moyen d'une courbe tellement ménagée qu'à tout moment donné, les roues de la voiture soient sur une ligne droite ou à peu près droite. En un mot, la courbe doit être d'un très-grand rayon, et même dans une courbe de grande dimension, la voiture ne peut opérer le mouvement circulaire qui lui est imprimé, que par une très-forte adhérence aux rails du bourrelet des roues. La difficulté s'accroît d'ailleurs, comme on le sait, avec la vitesse. Aussi, les comités de chemin de fer, au parlement, ont-ils l'habitude d'insérer dans les cahiers des charges des compagnies, que toutes les courbes ayant moins de 1600 mètres de rayon doivent être l'objet d'un examen et d'un rapport particuliers.

Nous avons dit que le premier chemin de fer destiné au transport des marchandises et des voyageurs en Angleterre, le chemin de Liverpool, d'une longueur de 48 kilomètres, avait été ouvert au public en 1825.

Le tableau suivant fait connaître le nombre des railways ouverts depuis, et des voyageurs transportés :

Années.	Longueur en kil.	Voyageurs.
1840....	2,000	12 millions.
1841....	2,294	20
1843....	2,897	27
1844....	3,058	30
1845....	3,409	34

La moyenne du coût de construction des railways anglais, en ne tenant compte que de ceux qui ont été établis dans des conditions ordinaires, peut être évaluée à 543,760 francs par kilomètre. Cette somme se répartit ainsi qu'il suit entre les diverses natures de dépenses :

Terrains	62,100
Terrassements, ouvrages d'art, rails et ballast.....	342,223
Frais d'administration et d'études.....	25,137
Matériel.....	124,300
Total.....	543,760

Les railways construits à large entrevoie (1) ont été plus coûteux. A la fin de 1845, 386 kilomètres de ces railways avaient coûté environ 243 millions de francs, soit près 630,000 francs le kilomètre.

Les frais de construction étant connus, voyons quel a été le produit : d'après les documents publiés par la section des chemins de fer du conseil de commerce, l'exploitation des railways anglais a donné, pour les trois dernières années, les résultats suivants :

Années expirant le	Kilom. en exploit.	Produit du transport des		Total.
		Voyageurs.	Marchandises.	
30 juin 1843...	2,894	78,533,989 fr.	35,979,533 fr.	114,513,522 fr.
— 1844...	3,079	86,842,163	41,293,345	128,135,508
— 1845...	3,409	100,402,610	48,917,868	149,320,478

Il résulte de ce tableau que le résultat de l'exploitation a été, par kilomètre et pour chaque nature de produit, ainsi qu'il suit :

Années.	Produit. du transport des		Accroissem. p. 100 pour les		Total par kil.	Accroissem. p. 100.
	Voyageurs.	marchandises.	Voyag.	Marchand.		
1843....	27,136 f.	12,674 f.			39,810 f.	
1844....	28,204	13,414	3.94	5.84	41,618	4.84
1845....	29,452	14,349	4.42	7.00	43,801	5.02

Ainsi, l'accroissement de produit a été régulier et notable. Il a

(1) NOTE DU TRADUCTEUR. On distingue deux espèces d'entrevoie sur les chemins anglais ; la petite et la grande. La première a de 4 pieds 8 pouces (1^m 44) à 5 pieds (1^m 53) de largeur ; la seconde, employée pour la première fois par M. Brunel sur le *Great Western Railway*, a 7 pieds (2^m 14) de largeur.

été plus rapide pour les marchandises que pour les voyageurs, dans la proportion de 48 p. %, de 1844 à 1846, et de 58 p. %, de 1844 à 1845. Les voyageurs ont contribué au produit total pour 63 p. %, et les marchandises pour 37.

Les frais d'exploitation varient avec chaque chemin. Pour quelques-uns, ils dépassent 50 p. % ; pour d'autres ils sont inférieurs à 40 p. %. En 1842, la moyenne était évaluée, pour tous les railways anglais, à 44 p. % des recettes. On peut l'évaluer aujourd'hui à 42 p. %. Ce serait, dans ce cas, un produit net d'un peu moins de 5 p. %. Mais il s'en faut de beaucoup que tous les railways anglais donnent ce dividende à leurs actionnaires. Un certain nombre ne sert ni intérêt ni dividende ; quelques-uns ne donnent qu'un bénéfice net insignifiant ; trois ou quatre au plus distribuent des dividendes de 8 à 10 p. %. Toutefois, il y a lieu de penser, d'après l'accroissement régulier des produits constaté par les tableaux ci-dessus, et de la réduction qui doit s'opérer graduellement dans les frais d'exploitation, jusqu'à ce qu'ils aient atteint une limite en quelque sorte normale, il y a lieu de penser, disons-nous, que le produit net augmentera, à moins que l'excessif développement du réseau des railways anglais ne vienne arrêter, ce qui est très-probable, ce mouvement progressif.

La question du parcours partiel et total a un grand intérêt dans l'étude des faits économiques relatifs aux chemins de fer. Sont-ils exclusivement utiles aux grands centres d'industrie et de population auxquels ils aboutissent, ou leur fécondante influence se fait-elle également sentir parmi les populations des localités intermédiaires ? La solution de cette question n'intéresse pas seulement le pays, mais encore et surtout les compagnies financières. Elles ont à rechercher, en effet, en créant un chemin de fer, dans quelle proportion les grandes et petites localités qu'il est destiné à desservir, contribueront aux recettes. On peut arriver à des données à peu près exactes à cet égard, en comparant, d'une part, le nombre des voyageurs avec le chiffre des recettes provenant de leur transport, et de l'autre, le tarif moyen qu'ils ont dû payer pour chacune des trois classes de voitures. Le tableau suivant contient, en outre de ces deux indications, toutes celles qui peuvent faire apprécier le chiffre du parcours partiel sur les chemins anglais, dans l'année 1845 :

	Nombre des voyageurs.	Recettes fournies par le transport des voyageurs.	Recette par voyageur.	Tarif par kil. et voy.	Distance moyenne parcourue par chaque voyageur.	Nombre de voyageurs transportés à 1 kil.
1 ^{re} classe . .	6,424,465	28,497,586 f.	7 f. 65	0.16 1/5	44 kil.	240,863,173
2 ^e —	14,323,823	40,623,004	2 83	0.11 1/5	23	338,143,623
3 ^e —	23,133,820	15,800,051	1 20	0.06 1/4	20	262,716,400
Places div. . .	883,445	5,499,229	6 42	0.14 3/10	46	30,320,479
Totaux et moyennes.	35,791,553	100,419,710	4 37	0.12	34	901,073,667

Il résulte de ce tableau que, contrairement à l'opinion assez généralement admise, les plus fortes recettes d'un chemin de fer proviennent du parcours partiel et non du parcours total. Les voyageurs de première classe qui parcourent les plus longues distances ne vont pas, en moyenne, au delà de 44 kilomètres, et il faut remarquer que le plus grand nombre reste au-dessous de ce chiffre; car, pour un voyageur qui fait 100 ou 150 kilomètres, il doit y en avoir au moins 10 qui ne dépassent pas de 10 à 15 kilomètres. La même observation s'applique aux voyageurs de deuxième et troisième classe qui franchissent une distance moyenne de 20 kilomètres et forment 80 p. % du nombre total des voyageurs. Ainsi, il doit être désormais tenu pour certain que le succès d'un chemin de fer est principalement dû aux localités intermédiaires.

En Angleterre, les voyageurs se répartissent dans les proportions suivantes entre les trois classes de voitures :

1 ^{re} classe	16 1/2	} 100
2 ^e —	43 1/2	
3 ^e —	40	

Sur chaque 100 £ de recette brute, les trois classes de voitures fournissent le contingent suivant :

1 ^{re} classe	40 44	} 100
2 ^e —	43 36	
3 ^e —	16 20	

La différence qui existe, comme nous le verrons plus loin, entre l'Angleterre et le continent, par rapport à la part contributive des voyageurs de troisième classe aux recettes totales, s'explique par les efforts que les compagnies anglaises ont faits et continuent de faire pour annihiler, en quelque sorte, les convois de cette catégorie. Rien n'est négligé pour en éloigner les voyageurs. Ainsi,

tantôt on les fait partir à des heures indues ; presque toujours ils ont un degré de vitesse notablement inférieur à celui des autres convois ; les wagons sont aussi incommodes, aussi mal construits que possible ; quand un convoi se compose de voitures de toute classe, celles de la troisième sont attelées le plus près possible de la machine, afin d'effrayer les voyageurs ; enfin, autant les administrations se montrent prodigues d'égards pour les personnes qui prennent les deux premières classes, ayant le plus grand soin des bagages, écoutant toutes les réclamations, et s'empressant d'y faire droit ; autant elles se montrent dures et impitoyables pour les autres.

Nous avons vu que les railways anglais ont transporté, en 1844-45, plus de 900 millions de voyageurs à un kilomètre, ou 500 millions à un mille (1609^m 314) anglais. Voyons en combien de temps, et dans quelles conditions, les voitures publiques transporteront un pareil nombre de voyageurs.

Une voiture desservie par 100 chevaux peut transporter 25 voyageurs par jour à une distance de 160 kilomètres, soit 10,000 voyageurs environ par an ; ce qui équivaut à 1,600,000 transportés à 1 kilomètre. Cette voiture mettrait donc 562 ans à transporter le chiffre total de ceux qui se sont servis de la voie de fer pour franchir la distance de 1 kilomètre, et, dans cette hypothèse, elle parcourrait une distance égale à environ 1600 fois la circonférence du globe. En poursuivant cette comparaison, on trouve que les locomotives qui ont desservi les railways anglais, en 1844-45, ont fait l'office de 50,000 voitures publiques.

Il n'est pas sans intérêt de comparer à quel prix le transport effectué sur la voie de fer aurait pu être opéré sur la voie de terre. Il est incontestable que le railway présente trois sources d'économie que n'offrent pas les voitures publiques : 1° économie sur le prix de transport ; 2° économie de temps ; 3° économie sur les dépenses de la vie matérielle.

Première économie : Si on évalue le prix du transport par les voitures publiques à 25 centimes par kilomètre (estimation au-dessous de la vérité en Angleterre), l'économie par la voie de fer sera d'environ 9 centimètres.

Deuxième économie : L'économie de temps sera de 9 heures par 160 kilom. En effet, on ne saurait estimer à moins de 13 heures 1/2

(12 kilom. à l'heure), le temps que mettrait une voiture à franchir une distance de 160 kilomètres, tandis que par la voie de fer elle serait parcourue en moins de 5 heures, par une vitesse moyenne. Maintenant, si l'on estime pour chaque voyageur à 7 fr. 50 cent. la valeur de la journée de travail de 12 heures, l'économie sera de 60 cent. par heure.

Troisième économie : Un voyageur qui passe 13 heures en route doit faire au moins un repas à l'hôtel ; le plus grand nombre en fait deux. Un voyageur qui ne reste que 4 ou 5 heures en route, ne prend rien. Supposons que l'économie soit de 20 cent. par 160 kil., nous aurons :

901,075,667 kil. à 9 cent. — d'économisé.....	81,096,829 fr.
43,621,063 heures de gagnées — à 60 cent. par heure..	27,372,638
901,075,667 kil. — économie d'hôtel, à 20 c. par 160 k..	1,126,345
Total	<u>109,595,812</u>

Le chiffre des économies ainsi réalisées est supérieur au total des recettes effectuées en 1844-45, sur le transport des voyageurs.

Un mot maintenant sur les railways en construction ou autorisés :

Nous avons vu qu'au 30 juin 1845, 3,409 kilomètres de chemin de fer étaient en exploitation. Dans le cours de l'année 1845, 483 autres kilomètres ont été ouverts au public. D'autres chemins, autorisés avant 1845, et ayant une longueur approximative de 4,023 kilomètres, sont en construction. Dans la session de 1845, de nouveaux bills de railways ont été adoptés jusqu'à concurrence de 2,885 kil., et enfin, dans la session de 1846, 8,046 kil. ont été votés ; ce qui fait l'énorme total de 17,227 kilomètres de railways achevés, en construction ou autorisés. Il ne faut pas croire, toutefois, que ce chiffre sera définitif. Au 1^{er} janvier 1847, la commission des chemins de fer instituée par un acte du parlement, en 1846, pour faire subir un examen préparatoire à tous les projets nouveaux, avait déjà été saisie de demandes en autorisation pour plus de 300 railways nouveaux... Mais en supposant que le réseau anglais s'arrête au chiffre de 17,237 kilomètres, il aura coûté, au prix moyen de 550,000 francs par kilomètre, la somme monstrueuse de

9,480,350,000 francs. Il est vrai que les bills votés en 1845, évaluent le prix du kilomètre à 275,000 francs; mais tout porte à croire que les nouveaux railways coûteront aussi cher que les anciens. En effet, si les travaux de terrassements doivent se faire aujourd'hui à un prix moindre que par le passé, par suite de la rapidité que l'expérience a permis d'apporter dans cette partie de la construction, il est certain que l'économie qui doit en résulter sera plus que compensée par le renchérissement du fer et de la main d'œuvre. Quant au prix des terrains, il tend plutôt à s'élever qu'à diminuer. Ce qui prouve que nos évaluations sont exactes, c'est que le capital des compagnies qui ont obtenu, en 1846, des bills d'autorisation pour 6,437 kil. de railways, est de 3,787,500,000 fr., non compris les emprunts, ce qui porte le prix présumé du kilomètre à 588,400 fr. En ne le portant qu'à 550,000 francs, la somme totale nécessaire pour construire les 13,345 kilomètres en construction ou à construire est de 7,339,750,000 francs. En supposant que cette dépense se répartisse en cinq années (et ce terme ne sera pas dépassé à moins d'une crise financière), la somme à verser annuellement par les actionnaires sera de près de 1,500 millions. Quelle que soit la richesse mobilière de l'Angleterre, on ne saurait nier qu'une pareille obligation ne soit destinée à porter un trouble plus ou moins sensible dans les transactions commerciales de ce pays, surtout quand on songe que les capitaux anglais sont, en outre, engagés dans presque toutes les entreprises de chemins de fer sur le continent, et de travaux publics à l'intérieur autres que les chemins de fer, et enfin, que le parlement va être saisi, dans la prochaine session, d'un grand nombre de projets nouveaux.

En supposant que les 14,484 kilomètres votés en 1845 et 1846 s'achèvent, les actionnaires peuvent-ils espérer un produit moyen égal à celui que les lignes en exploitation ont donné en 1844-45? Pour qu'il en fût ainsi, c'est-à-dire, pour que les nouvelles lignes rapportassent brut environ 44,000 francs par kilomètre, il faudrait que le public consacraît à la locomotion par la voie ferrée, une somme additionnelle annuelle de 637,296,000 francs. Le chiffre des voyageurs est actuellement de près de 34 millions par an, et environ de 10,000 par kilomètre. Pour que leur part dans les recettes totales se maintînt, il serait nécessaire que leur nom-

bre s'élevât à 177,840,000 par an. Cela est-il possible ? Il est permis d'en douter, même en supposant que les compagnies diminuent considérablement leur tarif actuel.

2° ÉTATS-UNIS (1).

Lorsque les expériences faites en Angleterre eurent appris aux États-Unis les immenses avantages de la voie de fer, tant pour le public que pour les compagnies, l'esprit d'entreprise qui caractérise la race anglo-américaine se porta avec son impétuosité ordinaire sur cette branche de spéculation. Le progrès fut rapide; en quelques années, un réseau de railways mit en communication les états les plus riches et les états les plus peuplés.

Les chemins de fer en exploitation ou projetés aux États-Unis se partagent en six groupes, savoir :

	Longueur projetée.	Longueur exécutée vers la fin de 1842.
Lignes de l'est à l'ouest au travers de l'Alleghanis..	5,990 kil.	3,844 kil.
Jonction du bassin du Mississipi et du bassin du Saint-Laurent.....	5,297	364
Du nord au midi, le long de l'Atlantique.....	2,425	1,943
Lignes autour des métropoles.....	98	98
Chemins de houillères.....	778	744
Lignes isolées.....	21	21
Total.....	14,609	6,814

Ces 14,609 kilomètres de chemins projetés se partagent entre 178 chemins, appartenant, dans les proportions suivantes, aux divers états de l'Union :

New-York.....	27	Delaware.....	1
New-Hampshire.....	1	Maryland.....	7
Massachusetts.....	15	Virginie.....	10
Maine.....	1	Caroline du Sud.....	2
Rhode-Island.....	1	Caroline du Nord.....	3
Connecticut.....	3	Georgie.....	6
Ohio.....	6	Alabama.....	7
Indiana.....	1	Floride.....	4

(1) L'auteur de cet article nous paraît manquer de renseignements récents sur la situation des chemins de fer aux États-Unis et sur le continent.

Michigan.....	9	Louisiane.....	10
Illinois.....	11	Mississipi.....	5
New-Jersey.....	7	Tennessee.....	2
Pensylvanie.....	37	Kentucky.....	2

Comme on le voit par le tableau ci-dessus, le plus grand nombre de railways en exploitation se trouve dans les états qui bordent l'Atlantique. Quelques lignes, toutefois, mais d'une faible longueur, ont été construites au sud et à l'ouest. Ainsi, on en compte 7 dans Alabama, 4 dans la Floride, 10 dans la Louisiane, et 5 dans l'état de Mississipi. Pensylvanie, New-York et les états de la Nouvelle-Angleterre ont été les principaux théâtres de la spéculation sur les chemins de fer. L'état de Pensylvanie est sillonné par au moins 1,600 kilomètres de railways. New-York en compte un nombre égal en exploitation ou en voie de construction. Les états de la Nouvelle-Angleterre sont sillonnés en tout sens par des railways. Boston est relié à l'Hudson, à Albany, par une ligne continue. Cette ville communique, vers le sud, avec Long-Island-Sound, et par des voies ferrées avec Providence et Stonington d'une part, et Worcester et New-London de l'autre. De ces divers points, on communique avec New-York, à la fois par le chemin de fer de Long-Island, et par les bateaux à vapeur du Sound et de la rivière Orientale. De l'Hudson, une ligne continue de railways se rend aux grands lacs du Nord. Par ces lacs et la rivière Illinois, les communications se continuent en bateau à vapeur, presque jusque sur les bords du Mississipi supérieur; de là, pendant plusieurs milliers de kilomètres à l'ouest, par le Missouri, dans la direction des montagnes rocheuses, et au sud par le Bas-Mississipi, jusqu'à New-Orleans et au golfe de Mexique.

Une autre ligne artérielle part de New-York, au sud, traverse les états de New-Jersey, de Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, les deux Carolines, et tournant à l'ouest par la Géorgie, aboutit près des bords de la rivière Alabama. Là, les communications se continuent par bateau à vapeur jusqu'à l'embouchure de ce cours d'eau, et de ce point au lac Pontchartrain, où se trouve

compléter son travail à l'aide des documents qui doivent figurer dans la deuxième édition de notre *Livre des chemins de fer ou Statistique générale de ces voies de communication en France et en Europe*.

une ligne ferrée qui se termine à New-Orleans. Le territoire tout entier de l'Union est ainsi entouré d'une ligne continue de communications par la vapeur.

Nous n'avons fait qu'indiquer les principales artères du réseau qui sillonne les États-Unis. Mais chaque artère a d'innombrables rameaux qui se composent, soit de rivières navigables, soit de chemins de fer, soit de routes ordinaires.

Quand on connaît les frais de construction énormes des railways anglais, et le faible produit moyen qu'ils donnent, malgré une circulation considérable, on se demande comment l'esprit de spéculation a pu se porter sur de pareilles entreprises, dans un pays où la population est si clair-semée et où l'intérêt de l'argent varie de 6 à 10 p. %. Mais ce phénomène s'explique à la fois par la constitution topographique du pays, ainsi que par le mode de construction et d'exploitation de la voie de fer. A très-peu d'exceptions près, le sol des railways américains est une surface plane continue ; par conséquent, la dépense pour travaux d'art est insignifiante. Quelques déblais, quelques remblais sont toutes les difficultés que rencontre l'ingénieur. Là où le chemin traverse une rivière, les ponts sont construits grossièrement, mais solidement, avec le bois que fournit la forêt qui le borde, et, sous ce rapport, les matériaux ne coûtent ni frais d'achat ni frais de transport. Les bâtiments des stations et autres constructions sont également construits en bois, très-légerement, et à un bon marché extrême. Quand le chemin de fer arrive sur le bord d'un grand cours d'eau, comme l'Hudson, le Delaware ou le Susquehanna, les voyageurs descendent, passent la rivière en bateaux à vapeur, et reprennent la voie de fer sur l'autre rive. Le transbordement des personnes et des marchandises se fait sans trop d'inconvénients et sans une perte de temps sensible. Les administrations ont eu le soin de faire coïncider le moment de la traversée avec l'heure des repas, de telle sorte que les voyageurs, au lieu de s'arrêter, comme sur le continent, s'asseyent à des tables toutes servies sur les bateaux, et dînent pendant le passage.

On comprend donc que, par ces diverses raisons, le prix de revient d'un kilomètre de railway soit notablement moins élevé aux États-Unis qu'en Europe. D'un autre côté, la circulation étant généralement assez faible, presque toutes les lignes ne sont

qu'à une seule voie. Des gares sont placées à diverses stations pour faciliter le passage des convois allant en sens opposé. Toute collision est impossible; car le convoi qui arrive le premier doit, d'après les règlements, passer dans la gare et attendre le passage de celui qui arrive devant lui. Sans doute une pareille disposition présenterait de graves inconvénients sur des lignes que traverserait un grand nombre de convois; mais sur les principaux chemins américains, les trains de vitesse partent rarement plus de deux fois par jour, et l'heure ainsi que le lieu auxquels ils doivent se rencontrer sont parfaitement réglés. Au surplus, les chemins où la circulation est considérable sont à deux voies.

La légèreté de la construction se justifie par la faible charge des convois qui doivent parcourir le chemin, et leur vitesse modérée. Les courbes sont loin d'avoir les mêmes dimensions que sur les railways anglais; leur rayon dépasse rarement 300 mètres; quelquefois il n'est que de 150 à 100 mètres. Les pentes de 1 mètre sur 130 sont considérées comme ordinaires, et on ne compte pas moins de cinquante lignes où elles varient de 1 sur 100 à 1 sur 75. Cependant, sur ces lignes, la traction se fait à la vapeur, sans le secours d'aucun plan incliné ou de machine fixe. Avec un pareil système les ingénieurs ont dû énormément réduire les frais de terrassements, de constructions de ponts, de viaducs, dans les endroits où se rencontraient quelques difficultés de terrain. Mais la principale source d'économie a été dans la nature même de la voie. Sur les chemins à faible circulation, les rails se composent de deux tiges de fer plat de 6 à 7 centimètres de largeur, et de 1 centimètre au plus d'épaisseur, fixées avec des clous sur des traverses en bois longitudinales. Ce sont plutôt des rails en bois recouverts de fer, que des rails de fer. La construction de la voie varie toutefois selon l'importance de la circulation. Sur plusieurs lignes, les rails pèsent de 11 à 13 kilogrammes par mètre courant. Dans quelques cas, les rails sont posés sur des traverses en bois comme en Europe; mais, comme le bois est à bas prix et le fer très-cher, on concilie l'économie avec la solidité, en rapprochant les traverses de manière à n'être pas obligé de donner aux rails un poids considérable.

Le même esprit d'économie préside à l'exploitation. Les locomotives sont solidement construites et ont une force suffisante;

mais elles sont loin d'avoir cette élégance de forme, cette perfection dans les détails qui caractérisent les machines anglaises. Le bois sert généralement de combustible. Sur quelques lignes, toutefois, placées dans le voisinage des houillères, les locomotives sont chauffées au charbon. Le coke n'est employé nulle part à cause de son extrême cherté. Au surplus, dans un pays où la population est si disséminée, la fumée du charbon ou du bois n'a aucun inconvénient. La vitesse ordinaire, arrêts compris, est de 15 à 17 kilomètres à l'heure. Indépendamment de toute autre cause, la construction légère de la voie ne permet pas une vitesse plus considérable. Sur les lignes les plus solidement établies, on voyage néanmoins à une vitesse moyenne de 20 à 25 kilomètres à l'heure.

Malgré l'imperfection de la voie, les accidents sont très-rares aux États-Unis, ce qui s'explique par le petit nombre des transports, et la modération de la vitesse.

La forme et la construction des voitures sont encore une source d'économie considérable dans l'exploitation des railways américains. On ne les divise pas, comme en Europe, en première, deuxième et troisième classe, selon le degré de confort qu'elles offrent aux voyageurs; elles sont toutes de première classe, ou plutôt toutes sont de la même classe. La voiture américaine est un long coffre assez semblable aux omnibus de Londres, mais beaucoup plus large et deux ou trois fois plus long. Elle s'ouvre à ses deux extrémités et elle est éclairée de chaque côté par une rangée de fenêtres, toujours comme dans les omnibus. Au milieu est une sorte d'allée ou passage, assez large pour permettre de traverser la voiture d'une extrémité à l'autre. De chaque côté sont les sièges des voyageurs. Chaque siège est disposé pour deux personnes, on trouve quelquefois 14 de ces doubles sièges de chaque côté de la voiture; elle peut ainsi contenir 56 voyageurs. Dans la mauvaise saison, un petit poêle est placé au centre de la voiture et le tuyau traverse le plafond; pendant la nuit, une forte lampe est placée à ses deux extrémités; elle est ainsi parfaitement éclairée et chauffée. Les sièges sont à coussins; les dossiers sont faits de telle manière que le voyageur peut les placer en tout sens, de manière à tourner le dos ou le visage à la locomotive. A l'extrémité du wagon est quelquefois une petite chambre destinée aux dames qui

voyagent seules. L'entrée de cette chambre est interdite aux hommes.

On pourrait croire, au premier abord, que des voitures d'une longueur pareille ne peuvent se mouvoir que sur une ligne parfaitement droite. Eh bien, elles franchissent avec la plus grande aisance des courbes que n'admettrait aucun ingénieur européen. Cela se fait à l'aide d'un mécanisme très-simple : chaque extrémité du wagon repose, à l'aide d'un pivot, sur un petit truck à quatre roues. Il peut ainsi changer, à ses deux bouts, la direction de son mouvement. Il en résulte que, lorsque l'on arrive à une courbe, le premier truck est dans une partie de la courbe, le second dans l'autre, et le corps de la voiture forme la corde de l'arc intermédiaire. Ces voitures présentent beaucoup d'avantages : d'abord leur simplicité permet de les construire à un prix incomparablement moindre qu'en Europe ; d'un autre côté, elles sont un élément d'économie en augmentant notablement, dans un convoi, le rapport de la charge utile à celle qui ne l'est pas. Sans doute, elles n'ont pas le luxe et le confort des voitures de première classe des railways anglais, mais elles sont encore suffisamment commodes, et sous ce rapport elles soutiennent la comparaison avec les voitures de deuxième classe de tous les chemins de fer de l'Europe.

Dans quelques-unes des principales cités des États-Unis, les railways pénètrent jusqu'au centre de la ville, en suivant la direction des rues, et en tournant sans la moindre difficulté ses angles les plus aigus. Toutefois, le dépôt des locomotives est toujours dans les faubourgs. Lorsque le convoi est arrivé, la locomotive est détachée, et des chevaux conduisent les voitures jusqu'à l'embarcadère, qui est ordinairement situé dans un quartier central.

Le coût de construction des railways américains a varié dans des rapports très-étendus, selon que la ligne devait donner lieu à une circulation plus ou moins active. On peut néanmoins évaluer à 140,000 fr. le prix de revient du kilomètre d'un railway destiné au transport des voyageurs.

En 1842, on estimait à 54 p. % des recettes la moyenne des frais d'exploitation. Voici quelques documents sur les conditions d'exploitation d'un certain nombre de lignes prises dans diverses parties de l'Union, pour 1844.

États.	Longueur exploitée.	Recette brute.	Dépenses.	Recette nette.	Produit industriel.
État de New-York..	1,028 kil.	9,018,832 fr.	48 p. %.	4,940,092 fr.	5 p. %.
— de Massachusetts.	840	5,289,375	49	2,646,787	2.06
Lignes construites à bas prix.....	322	3,764,589	76	893,878	3.20

Les tarifs, quoique généralement inférieurs aux *maxima* autorisés par les actes de concession, sont cependant fort élevés. Le tableau suivant indique le tarif *maximum* des droits de péage (transport non compris) pour un certain nombre de chemins, par voyageur, par tonne de marchandises et par kilomètre.

Chemins.	Tarif des	
	Voyag.	Marchand.
De Boston à Worcester.....	0,113	»
De Philadelphie.....	0,150	»
D'Albany à Schenectady.....	0,110	»
De Schenectady à Utica.....	0,130	»
De Buffalo à Blackrock.....	0,130	»
De Saratoga à Whitehall.....	0,130	»
De Boston à Lowell.....	0,129	»
De Lowell à Nashua.....	0,121	0,131
De Portsmouth à Boston.....	0,111	»
De Boston à Providence.....	0,121	0,239
De Newcastle à Frenchtown.....	0,139	»
De Petersbourg à Roanoke.....	0,167	0,273
Moyenne.....	0,129	0,214

Péages maxima.	
États de New-York.....	0,133
— de New-Jersey.....	0,112
— de Pensylvanie.....	0,133
— de la Caroline du Sud.....	0,163
— de la Delaware.....	0,166
— de Maryland.....	0,144
— de Virginie.....	0,174
— de Tennesée et Kentucky....	0,163

Sur un assez grand nombre de chemins, le droit total *maximum*, péage et transport compris, varie, pour les marchandises, de 0,130 à 0,489.

3° BELGIQUE.

Le réseau belge, tel qu'il est aujourd'hui livré à l'exploitation, se compose de 558,851 mètres, et comprend les quatre lignes suivantes :

Lignes du Nord (Bruxelles à Malines et Anvers).....	48,673 mètres.
— de l'Ouest (Malines à Ostende; Gand à la frontière)..	200,206
— de l'Est (Malines à Liège et frontière).....	144,368
— du Midi (Bruxelles à Mons et frontière).....	168,604
	558,851

D'après les premières études, le coût du kilomètre devait revenir à 95,032 fr., il dépassera en réalité 300,000 fr. Le réseau aura donc coûté plus de 172 millions au lieu de 55, somme à laquelle l'évaluaient les devis primitifs. Il est utile de remarquer qu'on ne trouve sur tout le parcours du réseau belge, à l'exception d'une rampe de 8 millimètres sur la section de Verviers à Dohlain, aucune pente qui dépasse 5 millimètres. Dans le prix de 300,000 fr. par kilomètre est compris le matériel, qui se composait au 1^{er} janvier 1846 de

149 locomotives.
145 tenders.
684 voitures pour voyageurs.
2,200 wagons à marchandises.
400 wagons de service.

Le réseau entier qui, dans le principe, devait être à une seule voie, avait déjà reçu, en 1843, une double voie sur 240 kilomètres de développement. On prévoyait, à cette époque, la nécessité de doubler également la voie sur 235 kilomètres, et il est probable que dans un avenir peu éloigné, l'accroissement de la circulation fera doubler la voie sur toute l'étendue du réseau.

On a fait successivement sur le chemin belge l'essai des quatre tarifs suivants, dont le dernier est seul en vigueur aujourd'hui. (Les tarifs légaux sont fixés par lieue de 5 kilomètres; nous les donnons pour un seul kilomètre.)

	Diligences.		Chars à bancs.		Wagons.	
	f.	c.	f.	c.	f.	c.
Tarif de 1835-1838.....	0	09	0	05	0	0312
— du 3 février 1839.....	0	1012	0	07	0	05
— du 10 février 1841....	0	10	0	05	0	037
— du 17 août 1841.....	0	0925	0	07	0	0425

Les marchandises sont divisées en trois classes, et tarifées par 100 kilog. La première classe est tarifée à 1 c. par 100 kilog. et par kilomètre; la deuxième, à 1 c. 1/2 et la troisième à 2 c. De plus, en ajoute au prix du transport, par 100 kilog. et quel que soit le trajet, 15 c. pour la prise à domicile; et pour la remise à domicile 25 c. pour la première classe, 30 c. pour la deuxième, et 35 pour la troisième.

Le tableau ci-après fait connaître l'exploitation du chemin de fer belge, depuis les premiers kilomètres ouverts à la circulation jusqu'en 1845.

Années.	Nombre moyen de kil. exploités.	Recettes	Recettes	Produit	Intérêt
		totales.	par kil.	net.	industriel
		fr.	fr.	fr.	p. 100.
1835...	14	263,997	19,214	100,224	7 3/4
1836...	36	825,133	22,920	393,998	10
1837...	90	1,416,983	15,744	227,120	1 1/5
1838...	102	3,097,933	15,335	349,184	1 1/4
1839...	271	4,249,825	15,682	1,170,845	2 3/4
1840...	323	5,335,167	16,517	2,080,655	4
1841 ..	339	6,226,333	18,367	1,872,508	2 2/3
1842...	396	7,458,774	18,842	2,761,220	3 1/5
1843...	497	8,994,439	18,194	3,641,269	2 1/2
1844...	559	11,230,493	20,096	5,465,062	3 3/4
1845 ..	559	12,403,204	22,188	6,100,877	4 1/4
91 ^{ers} mois de 1846...	559	10,215,189	»	»	»

Les voyageurs et les marchandises ont contribué aux recettes dans la proportion suivante :

	Voyageurs.	Marchandises.
1841.....	68 p. %.	32 p. %.
1842.....	67	33
1843... .	64	36
1844.....	58	42
1845.....	56	44

Les voyageurs se sont ainsi répartis entre les trois classes de voitures.

Années.	1 ^{re} class.	2 ^e classe.	3 ^e classe.	Total.
1843.....	310,306	854,391	1,906,389	3,071,086
1844.....	362,234	928,606	2,070,022	3,360,862
1845.....	397,618	970,552	2,074,896	3,443,066

Proportion p. 100.

1843.....	10.10	27.80	62.10	100
1844.....	10.76	27.66	61.58	100
1845.....	11.56	28.19	60.25	100

Les recettes et les dépenses par kilomètre, dans les cinq dernières années, sont consignées dans le tableau qui suit :

Années.	Nombre des kilomètres parcourus	Recettes.	Dépenses.	Excédant de la recette.	Rapport des dépenses aux recettes.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	
1841.....	1,448 630	18,380 35	13,401 07	4,979 18	73 p. %
1842.....	1,589 090	18,822 30	11,869 51	6,952 79	63 »
1843.....	1,877 170	18,641 32	11,348 47	7,292 85	60 »
1844.....	2,485 305	20,090 33	10,314 00	9,876 33	51 »
1845.....	2,736 510	22,401 57	10,753 00	11,648 57	48 »

En 1844, le nombre moyen des voitures par convoi a été de 10.5 et en 1845, de 14.5. La dépense par convoi et par kilomètre a été, dans le premier cas, de 2 fr. 32 c., et dans le second de 2 fr. 31 c. Cette diminution de la dépense, malgré l'accroissement de la charge des convois, est due à l'économie faite sur le combustible.

En outre du réseau de l'état, diverses lignes récemment concédées par le gouvernement à des compagnies particulières sont en voie de construction. Lorsqu'elles seront ouvertes au public, le chemin de fer belge pourra être évalué à 1,100 kilomètres.

Voici l'indication sommaire de ces lignes :

- 1° De Gand à Anvers, par Lokeren et Saint-Nicolas;
- 2° Chemin de la vallée du Dendre, de Rurmonde à Alost, Ninove, Grammont et Ath;
- 3° De Bruxelles sur Vavres, et de là sur Namur et Charleroi; il se bifurque à Gembloux;
- 4° De Bruxelles à Gand par Alost;
- 5° De Bruges à Courtray, à Ypres et à Poperinghe, avec embranchement de Thourout à Furnes et Deynse;
- 6° De Tournai à Jurbise;
- 7° De Saint-Trond à Hasselt;
- 8° De Louvain à la Sambre;
- 9° De Liège à Namur;
- 10° De Manage à Mons;
- 11° De Marchiennes-au-Pont à Erquelines;

12° De Marchiennes-au-Pont à Louvain (chemin d'entre Sambre et Meuse);

13° De Manage à Wavre, par Genappes et Nivelles.

Les tarifs des compagnies sont, par kilomètre, de 8 cent. pour la première classe; de 7 cent. pour la deuxième, et de 4 cent. pour la troisième. Les marchandises sont tarifées à 9 cent. par tonne et kilomètre, pour la première classe, 15 cent. pour la deuxième, et 20 cent. pour la troisième. Ces tarifs sont à peu de chose près ceux du chemin de l'état. La durée de la concession de ces chemins est de quatre-vingt-dix-neuf ans, à partir de la mise en exploitation. Les lignes de Tournai à Jurbise et de Saint-Trond à Hasselt seront construites par une compagnie; mais l'Etat en aura l'exploitation et donnera à la compagnie 50 p. % des recettes brutes, pendant quatre-vingt-dix-neuf ans.

4° ALLEMAGNE.

La législation sous l'empire de laquelle s'exécutent les chemins de fer en Allemagne, varie avec les divers états dont se compose ce vaste territoire. En France, les tarifs sont fixés par les cahiers des charges des diverses compagnies; il n'en est pas de même en Prusse et en Autriche.

En Prusse, la compagnie a le droit, pendant trois ans, à partir du 1^{er} janvier de l'année qui suit la mise en exploitation du chemin dans toute sa longueur, de faire seule, sans concurrence, le service des transports, et de fixer les prix tant pour les voyageurs que pour les marchandises. Cependant elle doit communiquer au gouvernement et afficher le tarif qu'elle veut adopter, publier également tous les changements qu'elle désire y apporter par la suite, et les faire connaître au gouvernement six mois au moins avant de les appliquer. Elle doit, de plus, effectuer tous les transports, sans distinction, aux prix fixés par les tarifs. A l'expiration du délai de trois années, le gouvernement se réserve le droit d'autoriser un entrepreneur à exploiter le chemin de fer de concurrence avec la compagnie qui l'a construit, moyennant un péage déterminé en raison des produits et de la dépense d'exploitation. Mais cette réserve est sans importance et se ressent de l'inexpérience que l'on avait encore en 1838 (date de la loi intervenue à

ce sujet), relativement à l'exploitation des chemins de fer. Une clause plus sérieuse est celle qui donne au gouvernement le droit, à l'expiration du délai de trois ans, d'abaisser les tarifs, dans le cas où, après prélèvement du fonds de réserve, le produit du chemin dépasse 10 p. % du capital total de premier établissement. Par suite de cette clause, la compagnie est tenue de baisser ses tarifs proportionnellement jusqu'à ce que les bénéfices rentrent dans cette limite.

En Autriche, les compagnies restant libres de fixer leurs tarifs, l'Etat ne peut intervenir, pour les réduire, que lorsque le bénéfice net dépasse 15 p. % du capital.

En Bavière, pour le chemin de fer du Taunus, le règlement des tarifs a lieu sous l'approbation du gouvernement.

La loi danoise fixe le maximum des prix de transport.

Enfin, la compagnie du chemin de fer de Hambourg à Bergedorf reste maîtresse de ses tarifs.

En Allemagne, les chemins de fer se sont faits dans trois conditions différentes : les lignes les plus importantes et ayant un intérêt stratégique ont été construites et sont exploitées par l'Etat ; les autres ont été construites et sont exploitées par les compagnies ; pour quelques-unes, l'Etat a accordé une subvention, ou garanti un minimum d'intérêt.

Bien que chaque Etat ait construit ou projeté son réseau isolément, cependant par suite de la constitution topographique du pays, de la situation des divers centres de population et d'industrie, et de la conformité des intérêts, ces divers projets, en apparence indépendants les uns des autres, ont en quelque sorte convergé vers une véritable unité, et, dans quelques années, l'Allemagne sera sillonnée par un système régulier et méthodique de communications intérieures, à la fois militaire et commercial, qui ne sera égalé que par celui de la France.

Le réseau autrichien se compose de quatre lignes artérielles partant de Vienne : la ligne du sud, du nord, de l'est et de l'ouest. La ligne du sud passe par Gratz et Laybach et aboutit à Trieste. La ligne du nord rejoint la frontière de la Saxe par Prague, et se réunit, par un embranchement sur Olmutz, avec la grande ligne silésienne. Ces deux chemins (du nord et du sud) sont le commencement d'une ligne immense qui unira l'Adriatique et les mers du

Nord. Les deux autres artères de l'est et de l'ouest mettront Vienne en communication avec les frontières de la Hongrie, par Pesth et Debreczin, et avec Munich par Lintz. L'Autriche n'a pas négligé les intérêts de ses possessions italiennes. Un chemin de 400 à 450 kilomètres traversera le territoire du royaume lombardo-vénitien, reliera Venise et Milan, et communiquera par la vapeur avec le terminus de la grande ligne du nord et du sud à Trieste.

Voici, pour l'Autriche, le tableau des longueurs de railway ouvertes au public et en construction au 1^{er} janvier 1846.

	Longueur	
	totale.	terminée.
De Vienne à Trieste.....	539	238
Ligne du Nord.....	800	306
De Vienne à la frontière de Bavière.....	312	26
Ligne orientale.....	500	135
De Venise à Milan.....	306	31
De Vienne à Tirnan, par Presbourg.....	82	82
De Gmüden à Prague, par Lintz et Budweis.....	364	251
De Budweis à Prague.....	251	»
	<hr/>	<hr/>
	3,154	10,69

Le réseau de la Prusse a été projeté dans un double but militaire et commercial. Pour rapprocher autant que possible de la capitale les provinces qui bordent les états constitutionnels de Belgique et de France, deux lignes ont été dirigées sur le Rhin ; la ligne de Cologne et celle de Francfort sur le Mein ; l'une qui communique avec le réseau belge par le railway d'Aix-la-Chapelle ; l'autre, aux chemins français par Wiesbaden. La première est terminée, à l'exception de la partie comprise entre Cologne et Minden. Une autre ligne principale quitte Berlin et se dirige à l'est, vers la Russie et les provinces polonaises, par Francfort sur l'Oder, Posen, Dantzick et Kœnigsberg. Cette ligne est en voie rapide d'exécution. Trois autres lignes sont terminées ou très-avancées. Elles mettent Berlin en communication, les deux premières avec Hambourg et Stettin ; la troisième, avec la grande ligne du nord en Autriche. Une communication continue sera ainsi établie entre la Méditerranée, la mer du Nord et la Baltique.

	Longueur	
	totale.	exploitée.
De Berlin à Stettin.....	143	143
— à la frontière de Saxe.....	181	181
— à la frontière d'Autriche, par Francfort et Breslau.	520	386
De Breslau à la frontière saxonne.....	106	40
— à Fribourg.....	58	58
De Berlin à Potsdam et Magdebourg.....	128	26
— à Hambourg.....	290	»
De Leipsik à la frontière de Brunswick.....	177	177
De Cologne à la Belgique.....	87	87
— à Bonn.....	32	32
De Dusseldorf à Elberfeld.....	27	27
	<u>1,709</u>	<u>1,127</u>

Le chemin de fer bavarois se compose de trois grandes lignes principales qui sillonnent le royaume dans des directions différentes. La première touche, d'un côté, au lac de Constance, à Landau; de l'autre, au réseau prusso-saxon à Hof, et rencontre sur son parcours, Augsburg, Donaüworth, Nuremberg et Bamberg. Une grande portion de cette ligne est ouverte à la circulation. La seconde ligne traverse le royaume de l'est à l'ouest, et se soude d'une part aux railways de Wurtemberg et de Baden, et de l'autre à ceux de l'Autriche. La troisième part de Bamberg et va se relier dans Francfort sur le Mein, aux nombreux railways qui viennent converger vers cette ville. Le réseau de ce royaume se compose de 571 kilomètres, dont 508 sont en exploitation.

Les documents qui précèdent sont résumés et complétés dans le tableau suivant :

Noms des états.	Longueur des chemins en kil		
	en exploit.	en construct.	total.
Grand duché de Bade.....	220	62	282
Wurtemberg.....	»	30	30
Bavière.....	163	508	671
Autriche.....	868	2,286	3,154
Prusse.....	1,127	582	1,709
Saxe.....	181	569	750
Hanovre et Brunswick.....	158	321	479
Villes anséatiques, Holstein, Mecklembourg..	119	122	241
Hesse, Nassau, Francfort.....	43	443	486
	<u>2,879</u>	<u>4,923</u>	<u>7,802</u>

D'après un état récapitulatif du coût par kilomètre de 21 rail-ways allemands, tant à voie simple qu'à voie double, état relevé sur les comptes rendus des compagnies, ce coût peut être évalué à 200,000 fr. ; prix bien inférieur à celui du réseau belge et surtout des chemins anglais. Plusieurs causes peuvent expliquer cette différence : d'abord la configuration du sol, qui, à l'exception de quelques chaînes de montagne, est particulièrement favorable à l'assiette d'un chemin de fer ; puis la modicité du prix des fers et des bois ; le bon marché des terrains qui, pour certains chemins, n'ont pas coûté plus de 3,000 fr. par hectare, et se sont rarement vendus au delà de 4 à 6,000 fr. ; enfin, le bas prix de la main-d'œuvre. La journée d'un terrassier a été généralement payée de 0 fr. 72 à 0 fr. 75 ; et lorsque l'ouvrier était à la tâche, son salaire moyen n'a pas dépassé 1 fr. 50.

La plupart des gouvernements qui sont propriétaires de chemins de fer construits sur leur territoire ont adopté le mode d'exploitation en régie.

Il n'y a pas, en Allemagne, de tarifs proprement dits sur la plupart des chemins, mais des taxes qui varient avec la distance, les exigences du trafic local, et ne sont pas toujours proportionnées à la longueur du parcours. En prenant les taxes perçues entre les points extrêmes et en les divisant par la distance, on est arrivé à déterminer ainsi qu'il suit la moyenne des tarifs :

1 ^{re} classe.....	10.4 par kil.
2 ^e —	7.2
3 ^e —	4.6
4 ^e —	3.7

Ce document, dont nous garantissons l'exactitude, est une réfutation de tout ce qui a été dit jusqu'à ce jour de l'extrême modicité des tarifs allemands. Les tarifs les plus bas sont ceux des chemins de l'État en Bavière ; ils sont de 5 c. 7 pour la première classe ; de 3 c. 9 pour la deuxième, et de 2 c. 4 pour la troisième. Mais sur les chemins également exploités par l'État dans diverses parties de l'Allemagne, les tarifs sont un peu au-dessus de la moyenne générale.

D'après les comptes rendus de 17 compagnies de chemins de

fer, les voyageurs se sont répartis de la manière suivante entre les trois classes de voitures :

1 ^{re} classe.....	3.09 p. %
2 ^e —	20.61
3 ^e et 4 ^e	76.30

Les voitures de troisième classe sont couvertes en hiver, et chaque train comprend des voitures de toutes les classes.

Les produits des chemins de fer en Allemagne sont en général peu élevés. A l'exception des chemins de Vienne à Gloggnitz et de Berlin à Potsdam, qui sont des chemins de plaisance, et rendent, l'un 31,054 fr. et l'autre, 26,861 fr. par kilomètre, aucun autre chemin ne fait une recette brute de plus de 25,000 fr. ; il en est même plusieurs dont les produits descendent à 10 et même à 8,000 fr. Cette situation n'est probablement que transitoire et cessera du jour où les tronçons isolés du réseau allemand se seront rapprochés et réunis. Quant aux dépenses, elles sont toujours comprises entre la moitié et les deux cinquièmes de la recette. Les dividendes atteignent généralement 5 p. %, très-rarement 6 ou 6 1/2, et ne descendent, dans aucun cas, au-dessous de 3 p. %. Le renseignement suivant sur les résultats de l'exploitation des principales lignes prussiennes, en 1845, mérite une entière confiance :

1°

Longueur exploitée.	Coût de construction.		Voyageurs.	Tonnes de marchandises.
	total.	par kil.		
965 1/2 kil.	142,410,000	147,600	5,006,814	473,000

2°

Recettes brutes provenant des		Total.	par kil.	Frais d'exploitation		Produit net.	Intérêt p. 100.
voyageurs.	marchandises.			totaux.	par kil.		
7,740,892	4,544,495	12,285,387	12,728	7,196,250	7,457	5,271	3.60

Si l'on suppose que le tarif moyen payé par les voyageurs a été de 5 cent. par kilomètre, le parcours moyen par voyageur aura été de 36 kilomètres. En évaluant à 12 c. par kilomètre le prix payé par tonne de marchandises et kilomètre, le parcours moyen de chaque tonne aura été de 79 kilomètres.

5° FRANCE.

Au 1^{er} janvier 1846, on comptait en France 16 chemins de fer dont 12 à 2 voies et 4 à simple voie. Ces chemins formaient un parcours total de 944 kilomètres, et avaient coûté 266,056,328 fr., soit environ 300,000 fr. par kilomètre. En faisant distraction des chemins à une seule voie, le coût réel du kilomètre a été de plus de 300,000 fr. Voici quelques détails sur le prix de revient du kilomètre pour les principales lignes à deux voies :

Terrains.	Constructions, terrassements et ouvrages d'art.	Voie de fer, pose et ballast.	Matériel.	Autres frais.	Total.
48,000	174,300	80,000	40,000	31,000	373,700 f.
ou 13 p. %	47 p. %	21 p. %	10 p. %	9 p. %	

En 1844, il a été transporté sur les chemins français environ 8 millions de voyageurs et la recette totale a dépassé 27 millions; c'est par kilomètre une recette brute totale de 31,880 fr. La recette moyenne par voyageur ayant été de 3 f. 37 c., si l'on suppose que le tarif moyen par kilomètre a été de 7 cent., le parcours moyen n'aura pas dépassé 48 kilomètres.

En 1845, bien que le temps ait été constamment froid et pluvieux, la circulation s'est accrue sur les principaux chemins de près de 6 p. % pour les voyageurs, et de 11 50 p. % pour les recettes.

Pour neuf chemins réunissant 640 kilomètres, le transport des marchandises a été de 712,865 tonnes en 1844, ou de 1,112 tonnes par kilomètre. Ces 712,865 tonnes ont donné un produit brut de 5,392,905 fr., soit 7 fr. 50 c. par tonne. A 12 c., en moyenne, par tonne, c'est un parcours moyen de 62 kilomètres, ou un total de 44,135,630 tonnes transportées à 1 kilomètre. En 1845, pour cinq des principaux chemins, le transport des marchandises s'est accru de 24 p. %.

Voici le détail des frais d'exploitation pour les lignes françaises les plus importantes en 1844 :

Administration et frais généraux.	Surveillance et entretien de la voie.	Traction.	Dépenses diverses.	Total des frais par kilom. moyen.	Produit net moyen.
22 p. %	12	52	14	16.73	4.28 p. %
				ou 62.50 p. %.	

3.

En 1845, la moyenne des frais d'exploitation, pour l'ensemble des chemins français, est descendue à 60 p. %. Cette diminution est régulière et constante, à quelques exceptions près, qui s'expliquent par des circonstances extraordinaires, comme en 1845, et elle continuera jusqu'à ce qu'elle ait trouvé en quelque sorte sa loi d'arrêt, c'est-à-dire jusqu'à ce que le problème de l'augmentation de puissance des locomotives avec la même quantité de combustible soit complètement résolu. En France, on ne peut guère espérer, avec le haut prix de la houille et du fer, que les dépenses d'exploitation, au moins sur les grandes lignes, descendent au-dessous de 45 p. %.

Voici le tableau de l'exploitation, en 1845, des chemins de fer français (non compris celui de Montpellier à Nîmes, qui n'a pas encore publié son compte-rendu, et les deux tronçons de Lille et Valenciennes à la frontière belge).

Lignes.	Longueur.	Nombre des voyageurs.	Tonnes de marchandises.	Recettes totales.	Dépenses totales.
De St-Etienne à Lyon.	18	581,780	733,809	4,686,463	2,412,271
De St-Etienne à la Loire.	58	»	134,579	479,452	374,769
D'Andrezieu à Roanne.	68	49,624	88,750	886,355	625,189
De Paris à St-Germain.	19	1,096,314	»	1,873,452	534,723
De Paris à Versailles (r. d.)	19	1,273,701	»	1,175,254	665,226
De Paris à Versailles (r. g.)	17	800,000	»	798,708	617,044
De Strasbourg à Bâle.	141	703,300	72,843	2,327,539	1,720,023
De Mulhouse à Thann.	20	142,028	»	96,777	38,720
Chemin du Gard.....	92	422,520	308,633	2,500,156	1,207,889
De Montpellier à Cette.	27	182,000	14,000	523,008	320,000
De Bordeaux à la Teste.	52	87,677	11,800	263,407	237,892
De Paris à Rouen. . . .	131	965,695	146,138	7,321,769	3,959,742
De Paris à Orléans. . .	153	1,381,450	173,833	7,912,437	3,286,663
Totaux :	815	7,686,089	1,684,405	30,844,779	16,000,151

La réduction dans les frais d'exploitation, pour ces chemins, a été de 17 p. %, ou d'un peu moins d'un cinquième.

Les voyageurs sur les chemins de fer ci-après se sont répartis de la manière suivante entre les trois classes de voitures :

	1 ^{re} classe.	2 ^e classe.	3 ^e classe.
De Paris à Saint-Germain.....	1 p. %	11 p. %	88 p. %
De Bordeaux à la Teste.....	7 »	43 »	48 »
De Strasbourg à Bâle.....	6 »	29 »	65 »
De Paris à Orléans.....	15 »	40 »	45 »

Le rapport du parcours partiel au parcours total, sur les chemins français, est d'environ 0,53, et celui des voyageurs du parcours partiel à tous les voyageurs de 0,61. Ceux de ces chemins sur lesquels le parcours partiel est le plus faible, sont :

De Montpellier à Cette.....	0,20
De Versailles (rive gauche).....	0,21
De Saint-Germain.....	0,27
De Versailles (rive droite).....	0,28

Comme il est naturel de le penser, le parcours partiel le plus considérable a lieu sur les lignes les plus étendues. Il est, en effet, de 80 à 90 p. % sur les chemins de Strasbourg, d'Orléans et de Rouen.

On sait que le tarif français, pour tous les chemins concédés depuis la loi du 11 juin 1842, partage les voyageurs et les marchandises en trois classes :

Voyageurs.	Marchandises.
1 ^{re} classe. 0 fr. 10 c.	0 fr. 18 c.
2 ^e classe. 0 » 75 »	0, » 16 »
3 ^e classe. 0 » 55 »	0 » 14 »

Le réseau français, tel qu'il a été arrêté par la loi du 11 juin 1842, se compose de neuf lignes principales :

- 1^o De Paris à la frontière belge, par Lille et Valenciennes ;
- 2^o De Paris sur l'Angleterre, par Boulogne, Calais et Dunkerque ;
- 3^o De Paris à la frontière d'Espagne, par Tours, Poitiers, Angoulême, Bordeaux et Bayonne ;
- 4^o De Paris à la frontière d'Allemagne, par Nancy et Strasbourg ;
- 5^o De Paris à la Méditerranée, par Lyon, Marseille et Cette ;
- 6^o De Paris à l'Océan, par Tours et Nantes ;
- 7^o De Paris sur le centre de la France, par Bourges et Clermont ;
- 8^o De la Méditerranée sur le Rhin, par Lyon, Dijon et Mulhouse ;
- 9^o De l'Océan à la Méditerranée, par Bordeaux, Toulouse et Marseille.

Ce réseau s'est depuis augmenté des lignes suivantes :

10° De Paris à la mer du Nord, par Rouen et le Havre ;

11° De Paris à l'ouest de la France, par Chartres, Rennes et Cherbourg.

De ces onze lignes artérielles, deux seulement sont terminées dans toute leur longueur, celle de Paris à la frontière belge et le chemin du Havre. Une autre est ouverte sur un tiers de son parcours, la ligne d'Espagne, de Paris à Tours. Trois sont sur le point d'être ouvertes partiellement, les sections de Vierzon et de Bourges, sur la ligne du centre ; la section d'Avignon à Marseille, sur celle de la Méditerranée ; la section d'Amiens à Abbeville, sur la ligne d'Angleterre ; enfin les cinq autres, à l'exception de quelques embranchements et prolongements, sont concédées et généralement en voie de construction.

Le total du réseau français, en y comprenant les chemins faits et à faire, s'élève, au 31 déc. 1846, à 5,857 kilomètres, au prix de 350,000 fr. le kilomètre, la dépense totale sera de deux milliards, et de 1600 millions, en déduisant les 400 millions consacrés aux chemins déjà construits. En supposant que l'achèvement du réseau ait lieu dans un intervalle de cinq ans, ce qui est probable, à moins de crises financières imprévues, ce sera pour le pays une dépense annuelle de 320 millions. D'après des recherches statistiques, faites avec le plus grand soin, par des agents du gouvernement et par les compagnies concessionnaires, sur la circulation actuelle des routes qui seront remplacées par les chemins de fer, le produit net moyen de toutes les lignes du réseau ne saurait être inférieur à 6 p. ‰, même dans les deux premières années.

Les chemins français ont été construits d'après trois systèmes différents. Avant la loi du 11 juin 1842, l'état est venu en aide aux compagnies, soit par des prêts, soit par des subventions, soit par la garantie d'un minimum d'intérêt sur un capital fixe et pendant un certain temps. Aux termes de la loi précitée, l'état devait concourir à la confection des chemins en se chargeant de tous les travaux, hors la fourniture et la pose des rails, du ballast et du matériel roulant, ce qui mettait à sa charge près des deux tiers de la dépense totale ; mais cette loi ne sera appliquée que pour un très-petit nombre de chemins seulement, les compagnies ayant été chargées exclusivement de l'entière confection des autres. Le trait le plus sail-

lant de la législation des chemins de fer français, c'est que toutes les grandes lignes du réseau national sont destinées à faire retour entre les mains de l'état dans une période moyenne de 60 à 70 ans.

6° HOLLANDE, ITALIE, RUSSIE.

Hollands. Le chemin d'Amsterdam à Rotterdam, par Harlem, Leyde et la Haye, d'une longueur de 85,200 mètres, est le premier qui ait été construit dans ce pays. Ce chemin est exploité sur tout son parcours. La dernière section, celle de la Haye à Rotterdam, a été ouverte en 1844. Le prix de revient du kilomètre à simple voie, matériel non compris, s'est élevé à 59,204 fr., et au double pour le kilomètre à double voie. Ce bon marché extrême s'explique par la constitution du sol qui est généralement plat et uni; par l'absence de travaux d'art et par le bas prix des matériaux ainsi que de la main d'œuvre. Au 1^{er} janvier 1845, le matériel de cette ligne se composait de 15 locomotives et de 121 voitures de voyageurs. En 1844, les recettes sur la ligne entière ont été de 1,260,956 fr., et le chiffre des voyageurs de 632,568. Le tarif de ce chemin divise les voyageurs en trois classes.

1 ^{re} classe.	2 ^e classe.	3 ^e classe.
0 fr. 13 c.	0 fr. 07 c.	0 fr. 08.

Les voyageurs se sont ainsi répartis entre les trois classes en 1844: 6 p. $\%$, 19 p. $\%$, 75 p. $\%$.

L'état a construit ce chemin et en a ensuite concédé l'exploitation à une compagnie.

Le chemin rhénan, ou d'Amsterdam à la frontière prussienne, a une longueur totale de 166 kilomètres. Les sections d'Utrecht et d'Arnheim sont terminées. Il a été concédé à une compagnie pour 58 ans. Le chemin dit d'*Over Yssel* est en voie de construction. Cette ligne, destinée à relier Rotterdam, la Haye, Leyde, Utrecht et Amsterdam avec le nord de la Hollande et de l'Allemagne, se soude au chemin rhénan à Arnheim, court au nord par Zutphen et Deventer, et rejoint le réseau allemand à Minden, Cologne et Hambourg. Ce chemin est concédé pour 50 ans. Sa construction présente des difficultés particulières, en ce sens que l'ingénieur ren-

contre à chaque pas des canaux sur lesquels il est obligé de jeter des ponts, à moins de faire un long détour pour les éviter. Ces difficultés n'ont pas été heureusement vaincues; ainsi, dans certains cas, pour ne pas interrompre la navigation, le railway traverse les canaux sur un pont-levis. Cet étrange procédé, qui présente des inconvénients pour la vitesse et la sécurité, n'a cependant pas encore entraîné d'accidents. La rivière Spaarne est ainsi traversée, et un pont-levis de 160 pieds de long a été jeté de cette manière sur le Rhin à Leyde.

Italie. Voici la liste des railways ouverts à la circulation, au 1^{er} janvier 1846 :

Royaume de Naples.	Longueur en mètres.	Date de l'ouverture
1. Naples et Portici.....	7,500	3 octobre 1839
2. Naples et Caserta.....	22,200	11 décemb. 1843
3. Caserta et Capoue.....	15,554	25 mai 1844
4. Nonziata et Nocera.....	15,987	1 ^{er} mai 1844
5. Portici et Castellamare.....	18,865	1 ^{er} août 1844
—		
Royaume Lombardo-Vénitien.		
6. Milan et Monza.....	14,000	17 août 1840
7. Milan et Treviglio.....	31,674	15 février 1846
8. Le pont sur la lagune (1 ^{re} et 2 ^e section)..	4,103	12 janvier 1846
9. De Padoue à Vicence (3 ^{me} section).....	30,245	12 janvier 1846
—		
Toscane.		
10. Livourne et Pise.....	20,000	21 février 1844
11. Pise et Pontedera.....	21,000	19 novem. 1845
	201,128	

Russie. Le réseau de ce vaste empire, tel qu'il a été arrêté jusqu'à ce moment, se compose de 4 lignes principales. La première, par ordre d'importance politique, est celle de Saint-Petersbourg à Varsovie. Elle doit se souder au grand chemin du nord autrichien, en passant par Grodzisk, Skierniewia, Rawa Tomaszew, Petrikau, Radonsk, Czentochaw, Zarki, Dembrowa, les houillères qui avoisinent cette ville et Przemscza. Ce chemin s'exécute aux frais d'une compagnie à laquelle l'empereur a garanti un minimum de 4 p. % d'intérêt. Une grande partie de la section entre Varsovie et Cracovie est terminée: toute la ligne sera probablement achevée avant

deux ans. Le second chemin artériel va de Saint-Petersbourg à Moscou, et de Moscou à Kolumna, à 105 kilomètres au sud-est de Moscou. La ligne entière formera 640 kilomètres. On assure qu'elle sera terminée dans le courant de cette année. La troisième ligne qui est commencée, mais faiblement avancée, reliera Vienne avec Odessa par Berdyrshoff, Brody et Lemberg. Ce chemin viendra se souder à celui de Vienne à Raob. Les deux états pressent, dit-on, vivement les travaux ; l'Autriche, dans l'espérance d'accaparer le transit de l'Orient par la ligne de Vienne à Trieste ; la Russie, dans la pensée de chasser un jour la marine marchande anglaise de la mer Noire.

RÉSUMÉ.

Projets.	Longueur des chemins projetés ou achevés.	Longueur des chemins ouverts.	Coût du kilom.	Produit brut par kilogr.	Produit net.	Rapport des dépenses aux recettes.	Intérêt du capital.
Royaume-Uni.	17,227	3,409 kil.	543,760 fr.	44,000	28,360	44 p ^o / 0	5 p ^o / 0
États-Unis ...	14,649	3,644 »	140,000 »	8,255	3,581	57 »	2 1/2 »
Belgique.....	1,100	559 »	300,000 »	22,401	10,783	48 »	4 1/4 »
Allemagne ...	7,802	2,579 »	147,600 (1)	12,728	7,457	58 »	3, 60 »
France.....	5,837	944 »	300,000 »	31,880	12,752	60 »	4, 25 »

ACCIDENTS SUR LES CHEMINS DE FER.

Voici le tableau du rapport aux voyageurs : 1^o des décès, 2^o des blessés, 3^o des morts et des blessés, pour les années les plus favorables, les moins favorables et par année moyenne. Ce relevé est fait pour la dernière période de 4 ans (1842-45).

1^o

DÉCÈS.

	Année la plus favorable.	Année la moins favorable.	Année moyenne.
France....	1 sur 3,302,000	1 sur 254,000	1 sur 1,443,000
Angleterre.	1 sur 947,000	1 sur 167,000	1 sur 399,000
Allemagne.	1 sur 8,089,000	1 sur 1,248,000	1 sur 5,527,000
Belgique..	1 sur 806,000	1 sur 257,000	1 sur 441,000

(1) C'est le coût moyen des chemins prussiens ; la moyenne, pour l'Allemagne entière, est de 200,000 fr.

2°

RAPPORT DES BLESSÉS AUX VOYAGEURS.

	Année la plus favorable.	Année la moins favorable.	Année moyenne.
France....	1 sur 2,201,000	1 sur 38,000	1 sur 790,000
Angleterre.	1 sur 1,279,000	1 sur 90,000	1 sur 404,000
Allemagne.	Pas de blessés.	1 sur 832,000	1 sur 5,762,000
Belgique..	1 sur 389,000	1 sur 123,000	1 sur 227,000

3°

RAPPORT DES MORTS ET BLESSÉS AUX VOYAGEURS.

	Année la plus favorable.	Année la moins favorable.	Année moyenne.
France....	1 sur 1,321,000	1 sur 25,000	1 sur 503,000
Angleterre.	1 sur 544,000	1 sur 64,000	1 sur 194,000
Allemagne.	1 sur 8,089,000	1 sur 499,000	1 sur 4,459,000
Belgique..	1 sur 209,000	1 sur 88,000	1 sur 143,000

Il résulte de ces divers tableaux que la France est le pays où les accidents de chemins de fer présentent le plus de gravité. Viennent ensuite, par ordre décroissant, l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne. L'état sur les railways duquel le plus grand nombre des accidents a lieu, année moyenne, est la Belgique; puis, par ordre décroissant, l'Angleterre, la France et l'Allemagne.

En regard de ce document, il n'est pas inutile de faire connaître la vitesse moyenne des convois dans les quatre états que nous venons de comparer, ainsi qu'aux États-Unis.

	Kilom. par heure arrêts compris.
Angleterre.....	40
France.....	32
Belgique.....	28
Allemagne.....	24
États-Unis.....	25

A. L. (*Edinburgh Review.*)

Histoire Contemporaine. — Biographie.

DOST MOHAMMED (1).

Dost Mohammed a joué un rôle actif au milieu des révolutions politiques dont l'Afghanistan a été le théâtre. La position élevée qu'il occupe encore aujourd'hui sous la protection, ou tout au moins avec l'agrément de l'Angleterre, appelle l'attention sur ce prince, dont la vie est un épisode important de l'histoire de la domination anglaise dans l'Inde.

Dost Mohammed est le vingtième fils de Payandah Khan, chef de la puissante tribu des Barakzais et, de son vivant, général heureux et principal favori de Timour Schah. Ce monarque, en mourant (1793), laissa plusieurs enfants, et la question de la succession au trône agita vivement les grands. Payandah Khan, qui avait reçu de son souverain, en récompense de ses services, le titre de *Sar-fraz* (l'Éminent), et à qui sa position et son influence permettaient de prendre, en quelque sorte, le rôle d'arbitre, trancha la difficulté en mettant le prince Zaman sur le trône. Zaman se montra reconnaissant, jusqu'au moment où de mauvais conseillers, s'emparant de son esprit, et éveillant ses soupçons jaloux, accusèrent Payandah de conspirer avec d'autres chefs, dans le but de faire passer la couronne sur la tête de Schah Souja, autre fils de

(1) *The Life of the Amir Dost Mohammed Khan of Kabul*, par Mohan Lal, ci-devant attaché à la Mission de Caboul. Londres, 1846.

La REVUE BRITANNIQUE a déjà fait connaître cette publication dans la Correspondance de Londres. Nous remarquons que chaque nouvel auteur qui écrit sur l'Inde, adopte une orthographe nouvelle pour les noms propres. Jusqu'à ce qu'une orthographe uniforme ait été adoptée nous laissons à chaque auteur la sienne; ce n'était pas le cas surtout de faire une exception pour Mohan La'.

Timour. Les prétendus conspirateurs furent mis à mort, sans jugement ni enquête; et les fils et neveux de Payandah, réduits à se cacher, menèrent une existence misérable. Quelques-uns furent arrêtés, d'autres mendiaient leur pain ou allèrent chercher un refuge dans le mausolée d'Ahmad Schah, recevant leur part des aliments qu'une charité parcimonieuse y distribuait aux indigents. Fatah Khan, l'aîné des fils de Payandah, s'enfuit en Perse. Quant à Dost Mohammed, alors âgé de sept à huit ans, il trouva un asile dans une forteresse appartenant au nouveau mari de sa mère, dont la main avait été, suivant la coutume des Afghans, réclamée par un des proches parents de son défunt époux. Au bout d'un certain temps, Fatah Khan revint de Perse avec une armée, et accompagné de Mahmoud Schah, autre fils de Timour, qui venait, à ce titre, revendiquer la couronne de l'Afghanistan. Les troupes de Schah Zaman furent défaites dans la première rencontre; et à partir de ce moment, dit l'historien de Dost Mohammed, commencèrent à briller les étoiles des descendants du Sarfraz. Fatah, ayant retrouvé son jeune frère, le mit entre les mains d'un partisan dévoué, et lui assura un traitement convenable; puis il alla assiéger Candahar, qu'il emporta d'assaut. Alors commença une guerre de succession, ou plutôt une suite de guerres, dans lesquelles les deux fils de Payandah jouèrent un grand rôle. L'aîné y trouva la mort, l'autre y gagna une couronne. La lutte s'établit d'abord entre les fils et petits-fils de Timour, à plusieurs desquels Fatah et Dost prêtèrent tour à tour leur puissant appui. Ce ne fut qu'après de longues années de troubles civils que ce dernier chef, poussé par l'ambition, et confiant dans sa renommée militaire et sa popularité, commença à travailler pour son propre compte, et finit par ravir le prix à ses concurrents plus légitimes.

Mais n'anticipons pas sur les événements. Dost Mohammed Khan n'avait encore que douze ans lorsqu'il fut attaché à la suite de son frère, en qualité d'*abdâr* ou échanson. Il acquit bientôt la confiance de Fatah, qui n'eut plus de secrets pour lui. Il avait, avant sa quatorzième année, donné des preuves remarquables d'énergie de caractère et d'intrépidité. Ces qualités, jointes à ses avantages personnels, en même temps qu'elles entouraient déjà son nom d'une certaine popularité, contribuaient à redoubler l'affection que lui témoignait Fatah; mais elles excitaient la jalousie de

ses autres frères, hommes d'une capacité assez médiocre, et fort inférieurs à lui sous tous les rapports. N'étant encore pour ainsi dire qu'un enfant, Dost avait, par son courage et sa sagacité, sauvé Fatah de plus d'un péril imminent. Enfin, ce dernier tomba dans un guet-apens que lui avaient tendu, dans les jardins du palais de Candahar, Schah Zaman, qui avait été déposé et privé de la vue, et son fils Schah Zadah. Des hommes apostés à dessein se jetèrent sur lui; ils le renversèrent avec une telle violence que ses dents en furent brisées, et ils s'assurèrent de sa personne. Dost Mohammed essaya de le délivrer; mais il n'avait avec lui que cinq cents hommes, le palais était fortement gardé, et il fut accueilli par une fusillade bien nourrie. Cependant, des détachements considérables se dirigeaient vers les portes de la ville: Dost, obligé de songer à sa propre sûreté, dut se faire jour à travers ses ennemis, et sortit de Candahar, laissant son frère prisonnier. Il se retira dans le fort de Giriskh, où il attendit le passage d'une riche caravane venant de Perse: le pillage de cette caravane lui procura environ quatre lacs de roupies (un million de francs), qu'il employa à lever des troupes. Il investit alors Candahar. Au bout de trois mois de siège, la garnison avait épuisé ses vivres et ses munitions, et Zadah, pour se débarrasser du terrible Dost, relâcha Fatah Khan. Cette mesure fut en partie aussi le résultat de l'intervention de Schah Souja; ce qui n'empêcha pas Fatah et Dost, au mépris de tout sentiment de reconnaissance et de devoir, de tourner bientôt après leurs armes contre ce prince. Une grande affaire de cavalerie eut d'abord lieu, dans laquelle ces deux frères, aussi braves qu'immoraux, furent victorieux. Dost Mohammed, élevé au rang de maréchal, se porta ensuite à la rencontre d'une armée commandée par Schah Souja en personne. Un engagement général, terminé par une négociation, s'ensuivit, et Dost redevint l'allié du Schah. Mais le pauvre Souja n'eut pas plus tôt fait la paix avec ses ennemis, que ses amis se révoltèrent contre lui, et proclamèrent son neveu Zadah monarque de l'Afghanistan; sur quoi ses nouveaux alliés, avec la plus insigne perfidie, et sans égard pour les titres, les présents et les marques de faveur dont il les avait comblés, l'abandonnèrent encore une fois. A la tête de trois mille hommes seulement, Dost tomba sur l'avant-garde de l'armée du Schah, forte de dix mille combattants, et, après un affreux carnage, la mit en déroute com-

plète. Ce fut en apprenant ce désastre que le Schah, épouvanté, déclara à son ministre que, tant que Dost Mohammed serait vivant et en liberté, il ne pouvait, lui, Souja, espérer ni vaincre ni jouir en paix de sa couronne : — paroles prophétiques, dit son historien, et qui se sont singulièrement réalisées ! — Le reste des troupes du Schah fut, peu de temps après, défait par Dost, et le Schah lui-même réduit à chercher son salut dans la fuite.

Schah Mahmoud fut mis sur le trône. Fatah Khan fut fait vizir et premier ministre, et Dost reçut le titre de *sardar* ou chef. C'est vers cette époque qu'il se rendit coupable du premier de ces assassinats qui suffiraient, à défaut d'autres crimes, pour flétrir son nom et détruire toute la sympathie que sa bravoure et ses talents pourraient exciter. Un secrétaire persan, nommé le Mirza Ali Khan, s'était acquis, par ses talents politiques et son caractère bienveillant, une influence et une popularité qui portaient ombrage aux frères ambitieux, et Fatah chargea Dost de se débarrasser de lui.

« Dost Mohammed, dit Mohan Lal, n'eut pas plus tôt reçu les ordres du vizir, qu'il s'arma de pied en cap, et, prenant six hommes avec lui, alla se mettre en embuscade sur la route qui menait de la maison de Mohammed Azim Khan à celle du Mirza. Il était environ minuit, lorsque le Mirza passa. Apercevant Dost Mohammed, il lui dit : « Comment se fait-il que Votre Altesse se trouve ici, à cette heure avancée de la nuit ? J'espère que tout va bien ? » Il ajouta que s'il pouvait lui être de quelque utilité, il était heureux de lui offrir ses services. Dost répondit qu'il avait une communication secrète à lui faire, et que, s'il voulait se retirer un peu à l'écart avec lui, il lui dirait ce dont il s'agissait. Le Mirza le suivit sans défiance ; mais Dost Mohammed, saisissant de la main gauche la crinière de son cheval, et tenant son poignard dans la droite, l'invita à se baisser pour entendre ce qu'il avait à lui dire. Il commença alors à lui débiter je ne sais quel conte de son invention ; puis, lorsqu'il vit que le Mirza l'écoutait avec attention, il lui plongea son poignard entre les épaules, et l'ayant jeté à bas de son cheval, il l'acheva. »

Dost, malgré son rang militaire et ses services, se montrait très-soumis à l'égard de Fatah, qui était de beaucoup son aîné. Remplissant auprès de lui les fonctions d'échanson, il prenait part à toutes ses orgies, et lui versait le vin dans une coupe d'or. Les

mœurs des deux frères n'étaient pas meilleures dans la vie privée que dans la vie publique. Leur biographe raconte les détails d'une intrigue entre Dost et l'épouse favorite de Fatah; il donne même à entendre que Fatah n'ignorait pas l'existence de cette intrigue, qu'il ne chercha ni à punir ni à faire cesser. Les deux frères aimaient le vin, et se livraient avec excès à cette passion. Dost, surtout, fut pendant un certain temps un véritable ivrogne, quoique son amour pour le jus de la treille n'exercât, en apparence, aucune influence permanente sur ses facultés morales et intellectuelles. Sa capacité physique était, sous ce rapport, tout à fait extraordinaire. Il lui est arrivé, dit-on, de vider en une seule nuit plusieurs douzaines de bouteilles, et de ne s'arrêter que lorsqu'il était tellement ivre, qu'il lui était impossible d'avalier une goutte de plus. Souvent l'ivresse le jetait dans une sorte de stupeur, qui l'obligeait à rester couché pendant plusieurs jours. On l'a vu plus d'une fois coiffé d'une calotte au lieu d'un turban, et pouvant à peine se tenir sur sa selle. A une époque subséquente de sa vie, Dost Mohammed rencontra un soir deux de ses fils, Afzal Khan et Akhbar Khan, dans un état complet d'ivresse. Moins tolérant pour ses enfants que pour lui-même, il commença par leur administrer une vigoureuse correction; puis, les forçant à monter sur la terrasse d'une maison, il les précipita de là par terre, au risque de leur casser le cou. Lorsque la mère d'Akhbar en fut informée, elle reprocha à son époux de châtier si rudement les autres pour un vice auquel lui-même était sujet. Dost baissa la tête, et jura de ne plus boire de vin. On ne dit pas s'il tint parole; mais plus tard, lorsqu'il fut fait *Amir-ul-Momnin*, c'est-à-dire Commandeur des Fidèles, il renonça à ses habitudes d'ivrognerie. Depuis qu'il a été rétabli sur le trône de Caboul, après l'évacuation définitive de cette capitale par les Anglais, il est retombé dans son vieux péché: il prétend que, tant qu'il a été en guerre avec le vin, il a constamment été malheureux dans ses entreprises, et qu'au contraire, depuis qu'il s'est remis à boire, il a recouvré sa liberté et vu la fortune revenir à lui. Dost peut, le verre en main, chanter une joyeuse chanson, et possède un talent très-distingué sur le *rabab*, sorte de violon afghan. En somme, à part ses assassinats et autres peccadilles de ce genre, il peut passer pour un barbare à l'humeur joviale, pour un bon vivant à la mode de l'Afghanistan.

Admirateur fervent du beau sexe, le vaillant Sardar oublia quelquefois, dans le tumulte de la guerre et l'enivrement de la victoire, le respect qui lui est dû. Une erreur de ce genre eut des suites funestes pour son frère le vizir : une infraction aux lois de la bienséance amena la chute d'une dynastie — une ceinture de femme changea les destinées d'un empire. Voici ce qui eut lieu. Dost Mohammed ayant, à l'aide d'un stratagème habilement conçu, surpris la ville de Hérat, s'empara de Schah Zadah Firoz, gouverneur de la province, et pilla son palais. Non content de s'approprier tous les bijoux, l'or et l'argent qui se trouvaient dans le trésor, il dépouilla encore les femmes du harem, et commit un acte impardonnable aux yeux des Orientaux, en enlevant la ceinture ornée de pierreries qui servait à attacher les pantalons de la bru de Schah Zadah. La belle outragée envoya son vêtement profané à son frère, un des fils de Mahmoud Schah, en possession du nom euphonique de Kam Rhan. Kam jura qu'il tirerait vengeance de cet affront. Fatah Khan lui-même fut tellement indigné de la conduite brutale de son frère, qu'il menaça de l'en punir ; mais Dost, avec sa prudence habituelle, prévint l'orage prêt à fondre sur lui, et se réfugia chez un autre de ses frères, alors gouverneur de Cachemire. Kam Rhan, en arrivant à Hérat, n'y trouva plus Dost, et s'en consola en tramant, avec quelques autres chefs, la perte de Fatah Khan. Ils saisirent ce dernier, lui crevèrent les yeux, et, l'ayant garrotté, l'amenèrent devant Mahmoud Schah, qu'il avait lui-même mis sur le trône. Le Schah lui commanda d'écrire à ses frères rebelles pour les inviter à se soumettre : il s'y refusa avec fermeté, et Mahmoud, ne pouvant vaincre sa résistance, ordonna qu'on le mit à mort. « Le vizir fut cruellement et lâchement massacré par les courtisans, qui, après lui avoir coupé le nez, les oreilles, les doigts et les lèvres, le hachèrent littéralement en morceaux, membre par membre et jointure par jointure. Fatah subit cet affreux supplice avec un courage stoïque, dédaignant d'implorer la pitié de ses bourreaux, et ne laissant pas même échapper une plainte : enfin on mit un terme à ses souffrances, en détachant sa tête de son tronc mutilé. Tel fut le résultat de la faute commise par son frère, le Sardar Dost Mohammed Khan. La mort du vizir fut à la fois le signal de la fin du règne des Sadozais et le présage de l'avènement de la nouvelle dynastie des Barakzais, ses frères. »

Ce serait une tâche longue, et qui fatiguerait le lecteur, que de raconter en détail les événements qui suivirent le meurtre de Fatah Khan — les nombreuses batailles — les traités conclus et violés — les revers et les succès des différents chefs qui se disputaient le pouvoir. Voulant venger leur frère et satisfaire en même temps leur propre ambition, les Barakzais se liguèrent ensemble, chassèrent Mahmoud et se partagèrent entre eux le pays. Mohammed Azim, l'aîné des frères, prit le Caboul, Sultan Mohammed eut le Peychaver, Purdil Khan le Candahar, et Ghiznih échut à Dost Mohammed. Cet arrangement satisfaisait en apparence tout le monde; mais Dost trouva que ses intérêts avaient été sacrifiés, et résolut d'améliorer sa position. Dans ce but, il entra en négociation avec Runjit Singh et les chefs de Lahore; il parvint, par intrigues et par trahison, plutôt que par la force des armes, à réduire son frère Mohammed Azim à de telles extrémités, qu'il se retira à Caboul, où il mourut de chagrin. Son fils Habib Ullah, qui lui succéda, n'eut pas un meilleur sort. Chassé de Caboul, en proie au besoin et à la misère, sa raison s'affaissa sous ces revers de fortune. Il quitta le pays avec ses femmes et ses enfants, qu'il égorgea sur les bords du Sindh, dans lequel il jeta leurs cadavres.

Tandis que Dost, poursuivant ses succès, consolidait et agrandissait l'édifice de sa puissance par les moyens les plus odieux et les plus criminels, Schah Souja levait une armée dans le Scinde, avec l'intention d'envahir le Candahar et de reconquérir ses États. Certains chefs, mécontents, firent courir le bruit dans les camps de Dost Mohammed et de Candahar, que les Anglais appuyaient secrètement Souja. Dost, inquiet, écrivit à sir Claude Wade, à cette époque agent politique à Loudianah, en le priant de lui faire savoir si ce bruit avait quelque fondement. S'il en était ainsi, disait-il dans cette lettre, il aviserait; mais dans le cas contraire, il était prêt à combattre le Schah. Sir Claude Wade répondit que le gouvernement anglais ne prenait aucune part à l'expédition du roi contre les chefs Barakzais, mais qu'il faisait des vœux en sa faveur. Dost et son fils Akhbar Khan marchèrent alors à la rencontre du Schah. La bataille se donna sous les murs de Candahar, et la victoire sembla d'abord pencher du côté de Souja; mais le Sardar et son fils parvinrent, par des prodiges de valeur, à rame-

ner la fortune sous leurs drapeaux, et la défaite dont ils étaient menacés se changea en une victoire complète. Toutes les tentes, les canons, les équipages de camp du malheureux Souja tombèrent entre les mains du lion de l'Afghanistan, ainsi qu'une grande quantité de papiers et de correspondances de différents chefs du pays avec le Schah : parmi ces papiers, se trouvaient des lettres adressées à certains chefs, sous le sceau réel ou contrefait de sir Claude Wade, et dans lesquelles on leur disait que le gouvernement anglais saurait apprécier les secours qui pourraient être donnés à Schah Souja.

Pendant que Mohammed soutenait ainsi ses frères, les chefs de Candahar, contre leur ennemi commun, Schah Souja, ses autres frères, les chefs du Pechaver, étaient dépossédés par les Seikhs, et obligés de se réfugier à Jellalabad. Là, ne doutant pas que Dost ne fût battu par le Schah, ils formèrent le projet de s'emparer du Caboul. Leurs mesures étaient prises, et ils avaient même déjà nommé des gouverneurs dans plusieurs districts, lorsqu'ils apprirent à la fois et la défaite de Souja, et le retour triomphant de leur frère. Ces événements déjouaient leurs projets ambitieux ; mais avec cette duplicité, cette hypocrisie consommée dans laquelle excellent les Afghans, ils virèrent subitement de bord, firent tirer des salves en l'honneur de la victoire, désavouèrent les officiers qui, sur leurs ordres exprès, s'étaient emparés des villages du Sardar, et allèrent au-devant de lui avec toutes sortes de démonstrations d'allégresse et de cordialité. Dost Mohammed, sans être la dupe de ces manifestations mensongères, fit bon accueil à ses frères ; il leur déclara qu'il était dans l'intention d'entreprendre une guerre religieuse contre les Seikhs, pour se venger de leur invasion du Pechaver, et les punir d'avoir osé, eux infidèles, porter leurs armes dans un pays mahométan. En agissant ainsi, l'astucieux Sardar avait un double objet en vue. Le premier était de se procurer des soldats en faisant appel au fanatisme du peuple, car ses finances étaient en mauvais état, et les Afghans étaient las de la guerre ; l'autre, qui ne lui tenait pas moins à cœur, était de se faire nommer roi, sous le prétexte que les guerres religieuses entreprises sous la conduite et sous les drapeaux de tout autre qu'une tête couronnée, ne procurent pas à ceux qui y trouvent la mort les honneurs du martyr. Les prêtres, les chefs et grands du pays

tinrent conseil, et il fut convenu que Dost Mohammed prendrait le titre de roi. Le Sardar, sans aucun préparatif ni cérémonie, sortit du Bala Hisar, accompagné de quelques-uns de ses courtisans; à Idgah, Mir Vaiz, le grand-prêtre de Caboul, jeta quelques brins d'herbe sur sa tête, et le proclama *Amir-ul-Momnin*, ou Commandeur des Fidèles. C'est ainsi que Dost se vit enfin en possession de la couronne qu'il convoitait depuis longtemps. Mais, au lieu de s'enorgueillir de son exaltation, le nouvel Amir affecta une simplicité plus grande encore dans son costume et ses habitudes, et se montra plus accessible qu'auparavant. Manquant toujours d'argent pour la guerre qu'il projetait, et ne pouvant s'en procurer par des moyens licites, il adopta un système d'extorsions qu'il porta bientôt aux plus odieux excès, pillant les banquiers et les négociants, confisquant les propriétés, et faisant mettre à la torture ceux qui refusaient de se soumettre à ses injustes prétentions. Un malheureux marchand, nommé Sabz Ali, fut jeté en prison, et soumis à de si cruels traitements, qu'il y succomba : sa famille n'en dut pas moins payer les 30,000 roupies qu'on avait voulu lui arracher. Enfin l'Amir parvint à réunir cinq lacks de roupies pour commencer sa guerre religieuse. L'issue en fut désastreuse et humiliante pour lui : tenu en échec par la stratégie supérieure de ses adversaires, il fut contraint de revenir honteusement à Caboul, sans avoir livré une seule bataille. Il est vrai que ses frères, les chefs du Psychaver, jaloux de son élévation récente, avaient contribué à sa défaite.

Quoique l'Amir eût beaucoup d'ennemis autour de lui et à l'extérieur — et qu'au nombre des premiers on comptât, ainsi que nous venons de le dire, quelques-uns de ses propres frères — quoiqu'il fût souvent exposé à de grands dangers, il n'en parvint pas moins à affermir peu à peu sa puissance, et à s'établir solidement sur le trône qu'il avait usurpé. Perfide lui-même et sans foi, il se méfiait de tout le monde; écartant successivement les gouverneurs de différentes provinces, il les remplaça par ses fils, qui le craignaient, exécutaient scrupuleusement ses ordres et suivaient son système de gouvernement. Avec le temps, son pouvoir finit par être si fermement assis, que les intrigues de ses frères mécontents cessèrent de troubler sa sécurité. Les Seikhs lui donnèrent quelques inquiétudes; mais ses deux fils, Afzal et Akhbar, les désirent à Jam Road, près

de l'entrée du défilé de Khyber, et tuèrent leur général, Hari Singh. La victoire fut due principalement à Afzal ; mais Akhbar en eut l'honneur, grâce aux soins de sa mère, qui était l'épouse favorite de l'Amir. Cette injuste partialité, que nous aurons l'occasion de rappeler en parlant de l'avenir de l'Afghanistan, découragea Afzal et ses frères, et contribua singulièrement à affaiblir le respect qu'ils portaient à leur père.

Cette esquisse rapide et imparfaite de la carrière de Dost Mohammed jusqu'à son arrivée au pouvoir suprême dans le Caboul, est complètement défectueuse sous le rapport des dates : les Afghans n'ont pas d'annales écrites, et ne conservent leur histoire que de mémoire et par tradition. Au reste, cette lacune cesse naturellement à l'époque où l'Inde britannique commence à prendre part aux affaires de l'Afghanistan. La bataille de Jam Road, dans laquelle les Afghans furent les agresseurs, et qui eut pour cause première les vues ambitieuses de l'Amir sur la province de Peshawar, fut livrée vers la fin de l'année 1836. Avant cette affaire et depuis, Dost Mohammed adressa plusieurs lettres à lord Auckland, gouverneur-général de l'Inde, pour lui faire part des craintes que lui inspiraient les Seikhs, et réclamer son appui ou du moins ses conseils. Lord Auckland résolut de lui venir en aide, et envoya sir Alexander Burnes à Caboul, à l'effet de négocier l'ouverture de la navigation du Sindh. La présence de la mission britannique à la cour de l'Amir et la proposition faite par le gouverneur général au Maharajah de s'interposer comme médiateur entre lui et Dost Mohammed, suffirent pour arrêter la marche d'une puissante armée seikhe que Runjit Singh avait réunie avec l'intention de venger la défaite de Jam Road. Mais cette intervention protectrice n'était pas assez pour l'Amir : il pressa sir Alexander Burnes de forcer les Seikhs à lui abandonner le Peshawar. On lui répondit que le Peshawar ne lui avait jamais appartenu, mais bien à ses frères ; que Runjit Singh était un allié fidèle du gouvernement anglais, qui ne pouvait agir directement et d'autorité ; mais qu'on ferait des démarches pour engager le Maharajah à céder à l'amiable le Peshawar à son précédent chef, Sultan Mohammed Khan. Cette manière d'envisager la question ne répondait nullement aux vues de l'ambitieux Amir ; car il convoitait cette province pour lui-même, et il aurait mieux aimé qu'elle restât entre les mains des Seikhs que de la voir rendue

à Sultan Mohammed, son mortel ennemi (1). Il ne dissimula pas son mécontentement ; et voyant que les Anglais ne paraissaient pas disposés à seconder ses projets d'agrandissement, il se jeta dans les bras de la Russie et de la Perse, auxquelles il avait, avec une duplicité tout à fait caractéristique, soumis ses prétendus griefs et fait des offres d'alliance, dans le moment même où il déclarait, dans ses lettres à lord Auckland, s'en remettre entièrement aux conseils et à l'amitié de l'Angleterre.

Alors commencèrent, de la part de la Russie, des intrigues et des machinations qui alarmèrent au plus haut degré les agents anglais. Déjà l'influence de la Russie se faisait sentir, d'une manière sérieusement préjudiciable aux intérêts anglais, jusque sur la rive orientale du Sindh. De vagues rumeurs sur la puissance et la valeur des Russes s'étaient répandues dans l'Inde britannique ; grossis en passant de bouche en bouche et exagérés d'ailleurs par les habitudes hyperboliques des Orientaux, ces bruits avaient rendu beaucoup de chefs, rajapoutes aussi bien que mahométans, inquiets et désireux de voir naître des troubles, peut-être une grande guerre, dont les chances pourraient leur être favorables. De tous côtés, on croyait la puissance anglaise fortement compromise. Un capitaine Viko- vich, chargé d'une mission secrète, semait, disait-on, l'or moscovite ; la Russie cherchait à étendre son influence dans le Turkestan et le Caboul, tandis qu'une armée persane se disposait à pénétrer dans l'Afghanistan et à s'emparer de cette même province de Pey-chaver dont on se disputait la possession. Sir Alexander Burnes et d'autres diplomates anglo-indiens écrivaient à lord Auckland dépêche sur dépêche, pour l'informer de l'état des choses, et insister

(1) Il existait des raisons particulières pour cette haine mutuelle entre les deux frères. Une des femmes de l'Amir était une dame de la famille royale des Sadozais, qui, à l'époque où commença la décadence de cette dynastie, avait fixé l'attention de Sultan Mohammed Khan. Une correspondance s'établit entre eux, et cette dame se disposait à quitter Caboul pour l'épouser, lorsque l'Amir, également frappé de ses charmes, l'enleva de vive force et la contraignit à devenir sa femme. Cet incident créa naturellement, et a depuis entretenu une animosité fatale entre les deux frères ; plus d'une fois on a entendu dire à Sultan Mohammed Khan que rien au monde ne lui causerait un plus grand plaisir, et ne lui procurerait une plus délicate jouissance, même à son dernier soupir, que de boire le sang de l'Amir.

sur la nécessité de déjouer, par des mesures vigoureuses et immédiates, les intrigues combinées du Schah de Perse et du comte Simonich, ambassadeur de Russie à la cour de Téhéran.

Assailli jour après jour de ces rapports alarmants, lord Auckland, qui paraît n'y avoir attaché dans le principe qu'une médiocre importance, finit par concevoir des inquiétudes sérieuses, et se prépara à prendre les mesures décisives que ses agents réclamaient avec une insistance si persévérante et justifiée par des raisons aussi plausibles. Le plan auquel il s'arrêta fut l'expulsion de l'Amir Dost Mohammed et des autres chefs Barakzais hostiles aux Anglais, et l'établissement d'un prince ami sur le trône de Caboul. Mais qui choisir ? Deux candidats seulement paraissaient réunir les conditions voulues ; c'était, d'une part, Sultan Mohammed Khan, chef du Psychaver, frère et ennemi de l'Amir, et de l'autre Schah Souja, souverain déposé, mais légitime, de l'Afghanistan. On croyait, avec quelque raison, que ce dernier, qui depuis longtemps végétait à Loudianah dans une obscure oisiveté, avait perdu le peu de capacité administrative qu'il avait jamais possédée ; néanmoins son nom et ses droits héréditaires firent pencher la balance en sa faveur. Lord Auckland, en lui donnant la préférence, ne fit d'ailleurs que se conformer à l'avis unanime de ses agents et conseillers, qui s'accordaient à lui représenter que le rétablissement de Schah Souja n'éprouverait aucun obstacle, et que, du moment où l'on saurait qu'il était soutenu par l'Angleterre, la stabilité de son trône serait à jamais assurée. Telle était l'opinion de Sir Alexander Burnes, de M. Masson, du lieutenant Wood, de Sir C. Wade et des personnes qui passaient pour être le plus au courant de la politique de ces contrées. Schah Souja fut donc désigné comme souverain du Caboul ; et Sir William Mac Naghten partit pour la cour de Lahore, à l'effet de négocier un triple traité entre le Maharajah, le Schah et le gouvernement britannique : Wade et Burnes devaient coopérer avec lui. Le traité fut conclu et signé ; des avis transmis par lord Palmerston confirmèrent lord Auckland dans sa prédilection pour les mesures énergiques, et une déclaration de guerre fut publiée et répandue dans l'Inde et l'Afghanistan.

Lord Auckland était un homme droit, animé d'excellentes intentions, et qui, nous en sommes convaincus, ne s'était déterminé à entreprendre cette guerre que par des considérations graves ou

dont il avait du moins mûrement pesé la valeur. Malheureusement il manquait à lord Auckland cette sûreté de coup d'œil et cette fermeté de caractère — qualités indispensables à un vice-roi chargé de l'administration d'un grand empire, et il commit deux fautes capitales. La première fut de confier à deux agents, et à deux agents d'une capacité fort équivoque, Sir William Mac Naghten et Sir Alexander Burnes, une mission qui exigeait, indépendamment de beaucoup de courage, de prudence et de tact, une parfaite identité de vues et d'action; la seconde, de ne pas ordonner l'envoi immédiat de troupes sur le Psychaver, à la première nouvelle de l'insurrection du Caboul. Cette double erreur eut des conséquences fatales.

Mais revenons à Dost Mohammed. Schah Souja fut publiquement installé sur le trône; un grand nombre de chefs lui prêtèrent serment de fidélité; Khélat, Candahar et Ghiznih tombèrent au pouvoir de ses alliés anglais, avant que l'Amir lui-même donnât signe de vie. Enfin, il se décida à envoyer auprès de sir W. Mac Naghten, son frère Navab Jabbar Khan, qui passait pour être grand partisan des Européens, et surtout des Anglais. Le Nabab informa sir William que l'Amir était disposé à se rendre, à la condition qu'il serait fait vizir ou premier ministre du Schah, poste auquel il avait un droit héréditaire. Cette condition fut rejetée, comme aussi la demande du Nabab, qu'on lui rendît sa nièce, épouse de Haidar Khan, gouverneur prisonnier de Ghiznih. En somme, le pauvre Nabab n'eut pas beaucoup à se louer de l'accueil qui lui fut fait, et retourna à Caboul animé de sentiments fort différents à l'égard des Anglais. Comme on l'avait longtemps soupçonné d'intriguer contre l'Amir, il saisit cette occasion pour se laver de cette imputation, en excitant le peuple à se soulever et à combattre les ennemis de son frère. L'Amir lui-même convoqua une assemblée dans le jardin qui entoure la tombe de Timour Schah, et fit un discours très-pathétique pour exhorter ses sujets à le soutenir et à chasser les infidèles du sol mahométan. Il eut recours aussi à divers contes imaginés dans le but d'exaspérer la populace. C'est ainsi qu'il fit répandre le bruit que les Anglais, dans leur marche du Scinde sur Ghiznih, avaient maltraité les femmes et mangé des enfants, après les avoir fait bouillir. Mais tous ces moyens échouèrent — ses mensonges n'eurent pas plus de succès que ses

efforts oratoires. Les Kohistanis, ses propres sujets, se soulevèrent et menacèrent d'attaquer les Caboulis, si ceux-ci permettaient à l'Amir de rester au milieu d'eux. L'armée du Sindh s'approchait, et Dost, abandonnant enfin sa capitale, s'enfuit à Bamian, laissant son artillerie et ses gros bagages à Maidan. C'est là que les Anglais s'en emparèrent, et en firent la remise à Schah Souja ; ce fut le 7 août 1839, que ce prince, après un exil de trente ans, rentra dans la capitale de son royaume.

Le colonel Outram et plusieurs autres officiers, accompagnés de quelques Afghans sous la conduite d'Hagi Khan Kader, en tout environ huit cents hommes, cavalerie et infanterie, se lancèrent sur les traces de l'Amir fugitif. Dost Mohammed n'avait avec lui qu'une poignée de gens, au nombre desquels étaient le Nabab Jabbar Khan, et Akhbar Khan, ce dernier malade et porté dans une litière. Le 21 août, le colonel Outram eut avis qu'il était à moins d'une journée de marche de l'objet de sa poursuite, qui ne lui échappa, en cette occasion, que grâce à la connivence d'Hagi Khan. Les Hazarahs volèrent, pendant une nuit, vingt des chevaux de l'Amir, ce qui diminua considérablement son escorte déjà peu nombreuse. Il parvint néanmoins à se mettre en sûreté chez les Usbecks. Il aurait voulu, de là, passer en Perse ; mais les difficultés des chemins, déjà presque impraticables à cause des neiges, le déterminèrent à accepter l'hospitalité que lui offrait l'Amir de Bokhara. La protection de ce monarque à demi fou eut, il faut l'avouer, un étrange caractère. La vie de Dost fut même une fois en danger, par suite d'une tentative criminelle faite pour le noyer, lui, ses fils et parents, tandis qu'il traversait l'Oxus en bateau. Enfin, il lui fut défendu de sortir de sa maison, même pour aller faire ses prières à la mosquée, et il se trouva, par le fait, prisonnier. Ses deux fils, Afzal et Akhbar, partagèrent sa captivité.

La facile conquête de l'Afghanistan et la popularité des Anglais dans les premiers temps de leur occupation, s'expliquent aisément. L'Amir, par sa conduite, et particulièrement par ses injustices et ses extorsions, s'était rendu impopulaire parmi les Afghans, qui, d'une autre part, se rappelant la libéralité déployée par l'Honorable Mont Stuart Elphinstone, lors de sa mission au Caboul, espéraient, avec ces instincts avaricieux qui sont dans leur nature, recueillir des bénéfices et des avantages immenses de l'occupation

de leur pays par les Anglais. Les rapports récents de l'Amir avec le Schah de Perse avaient aussi excité l'indignation de ses sujets, qui, en leur qualité de *sunnites*, haïssaient mortellement les *schrites* persans. Les Anglais, en un mot, étaient aussi populaires que les Barakzais étaient détestés. Néanmoins, il était convenable que Schah Souja et les Européens qui le soutenaient agissent avec circonspection et se montrassent conciliants ; car Dost Mohammed n'était pas loin des frontières, et les Caboulis, au moindre sujet de mécontentement qu'on leur donnerait, pouvaient le rappeler. Malgré tant de motifs de prudence, une grande partie de l'armée anglaise fut rappelée dans l'Inde, et les agents anglais'empressèrent d'imposer aux Afghans des réformes que lord Clive et lord Wellesley n'avaient osé introduire que lentement et avec de grands ménagements dans l'Inde, le pays le plus pacifique du monde. L'administration des principales frontières fut remise aux officiers du Schah ; mais on ne leur laissa pas leur liberté d'action, et les auxiliaires politiques de sir W. Mac Naghten exercèrent une active surveillance sur leur conduite, et s'ingérèrent dans leurs actes. Cette intervention occulte ne pouvait, par sa nature même, être profitable au peuple, et ne servit qu'à enlever aux autorités locales le respect dont elles avaient besoin. Au fait, l'indécision fut la perte de la politique anglaise dans l'Afghanistan. Les Anglais ne surent ni s'emparer tout à fait du gouvernement, ni le laisser entièrement aux mains du Schah. En apparence, ils étaient neutres ; en réalité, ils avaient la prétention de se mêler de tout, et indisposaient à la fois et le roi et le peuple. Schah Souja devint jaloux de l'influence britannique, et commença à soupçonner qu'il n'était que l'ombre d'un souverain, qu'une marionnette qu'on faisait mouvoir au profit de l'étranger. Sir A. Burnes fit réduire les droits sur toutes les marchandises. Le commerce prit une certaine activité ; mais il arrivait souvent que les collecteurs du Schah prélevaient des droits supérieurs à ceux qui étaient fixés par le nouveau tarif. Lorsqu'on s'en plaignait aux agents anglais, ceux-ci renvoyaient les plaignants au vizir du Shah, Mulla Shakur, qui, au lieu de leur rendre justice, les faisait battre et emprisonner, pour avoir osé en appeler aux étrangers de l'autorité du roi. Ceux qu'on savait être favorisés par les Anglais étaient en butte aux vexations du gouvernement du Schah, et il fut bientôt évident que Mulla Shakar cherchait à for-

mer un parti pour Souja, dans le but de le rendre indépendant de l'Angleterre. Le peuple commença à considérer le Schah comme subissant malgré lui le joug des Européens. Les prêtres cessèrent de réciter le « *khutbah* » ou prière pour le roi, alléguant que cette prière ne s'appliquait qu'à un souverain indépendant. La cherté des provisions vint accroître le mécontentement. Les achats de grains faits pour le compte de l'intendance de l'armée anglaise déterminèrent une hausse dans les prix, et mirent ces denrées hors de la portée des classes pauvres. Fourrages, viande, légumes, tout renchérit dans la même proportion, et le cri de famine se fit entendre. Dans les villes comme dans les campagnes, les propriétaires et les marchands gardaient les produits ou les envoyaient en totalité au camp anglais. Une proclamation de Mulla Shakur, par laquelle il était défendu d'amasser des provisions ou de les vendre au-dessus d'un certain taux, fut méconnue. Les pauvres s'assemblèrent en foule devant la maison de Sir A. Burnes, qui se vit forcé de faire des distributions gratuites de pain. Enfin, le gouvernement du Schah eut recours aux mesures ordinaires en pareil cas dans l'Afghanistan : les détenteurs de grains furent arrêtés et contraints de vendre leurs approvisionnements à des prix modérés. Ils se plaignirent aux agents anglais, qui eurent encore le tort d'intervenir, et se firent accuser d'affamer le peuple.

C'est un faible bien connu des Anglais, de n'estimer les choses que par l'élévation de leur prix. On en eut un exemple remarquable dans l'Afghanistan, où tout, dans leur conduite, tendit à déprécier la valeur de l'argent. Les officiers de génie donnaient aux ouvriers qu'ils employaient une paye tellement élevée, que cette exagération artificielle des salaires réagit sur tous les autres travaux, et que les opérations agricoles, notamment, furent complètement suspendues. Le roi désirant faire exécuter des travaux d'embellissement dans les jardins du palais, il ne fut pas possible de se procurer un seul terrassier au-dessous du tarif anglais ; et comme le trésor n'était pas en mesure d'admettre de pareilles exigences, on força le peuple à travailler au taux ordinaire des salaires du pays. Il en résulta des réclamations et des plaintes, et les autorités anglaises notifièrent à Mullah Shakur que, s'il ne donnait pas satisfaction aux mécontents, elles se chargeraient de les payer pour le compte du Schah, qui se trouverait

alors leur débiteur. Ces procédés insultants ne firent qu'aigrir Souja, dont l'irritation se manifesta par divers actes qui n'avaient évidemment d'autre but que celui de vexer les Anglais. Cependant, le mécontentement se propageait rapidement dans tout l'Afghanistan : le colonel Herring fut assassiné près de Ghiznih ; un chef nommé Sayad Hassim se mit en révolte ouverte, mais fut défait et soumis par le colonel Orchard et le major Mac Gregor.

Ce fut à ce moment critique qu'on apprit à Caboul que Dost Mohammed s'était échappé de Bokhara. Le Schah de Perse s'étant plaint à l'ambassadeur de Bokhara de la conduite de son maître à l'égard de l'Amir, on donna plus de liberté à celui-ci, qui en profita pour s'évader. Le cheval qu'il montait s'abattit sur la route, épuisé de fatigue ; heureusement une caravane vint à passer, et Dost put obtenir une place dans un des paniers portés par les chameaux. Les émissaires du roi de Bokhara arrêterent et visitèrent la caravane ; mais l'Amir, qui avait teint sa barbe blanche avec de l'encre, ne fut pas reconnu. Reçu à bras ouverts par le Mir de Schahar Sabz et le Vali de Khulam, il tint conseil avec ses deux chefs et quelques autres partisans sur la marche à suivre. Il fut décidé qu'on essaierait de reprendre Caboul, et l'on s'occupa immédiatement de trouver de l'argent, de réunir des hommes et des chevaux. Le moment paraissait favorable : une certaine fermentation régnait dans l'Afghanistan, et des troubles avaient éclaté dans le Kohistan. Sir William Mac Naghten ne savait à qui se fier : de nombreuses arrestations, dont quelques-unes faites avec une extrême légèreté, redoublèrent, de la part des chefs et du peuple, le mécontentement et le manque de confiance. Le 30 août, les hostilités commencèrent par une attaque d' Afzal Khan contre le poste anglais établi à Bajgah. Cette attaque fut repoussée, et, le 18 septembre, l'Amir et le Vali de Khulam furent mis en déroute par le colonel Dennie. Dost Mohammed s'enfuit dans le Kohistan, où un grand nombre des hommes les plus influents du pays se rallièrent à son étendard, et il se vit bientôt à la tête de cinq mille combattants. Ce noyau se serait grossi rapidement, si les Anglais ne se fussent hâtés d'envoyer dans le pays révolté des agents et de l'argent pour acheter les habitants. Les gens de l'Amir eurent connaissance de ces intrigues, qui ébranlèrent sa confiance ; il craignait qu'ils ne sussent pas résister à de pareils moyens de séduction, et qu'ils ne le tra-

hissent dans l'espoir d'une forte récompense. Le 2 novembre, un engagement eut lieu entre les forces de l'Amir et les troupes alliées, commandées par le général Sale et Schah Zadah ; le deuxième régiment de cavalerie fut enfoncé, et plusieurs officiers anglais tués ou dangereusement blessés. Malgré cet avantage et un mouvement rétrograde opéré cette même nuit par les Anglo-Afghans, l'Amir jugea sa position personnelle si précaire — car il craignait même d'être assassiné par les Kohistanis — que, le 30 novembre dans la soirée, il vint se livrer à Sir William Mac Naghten à Caboul. Il fut enchanté de l'accueil généreux qui lui fut fait, et il manda à Afzal Khan et à ses autres fils de se rendre auprès de lui. Quelques jours après, les préparatifs nécessaires étant terminés, il fut envoyé dans l'Inde.

L'Amir prisonnier, le principal obstacle apparent à la tranquillité de l'Afghanistan se trouvait écarté, et l'on pouvait croire que rien ne s'opposerait plus désormais à ce que Schah Souja demeurât en possession paisible du trône de ses ancêtres. Mais ces espérances ne devaient point se réaliser. Tout le mal qu'aurait pu faire Dost Mohammed, s'il était resté en liberté, n'aurait jamais égalé le tort immense que firent les mesures injudicieuses des agents britanniques. Ces mesures étaient précisément les plus fausses, les plus mauvaises qu'il fût possible d'imaginer par rapport au but que l'on se proposait. On ne comprit pas le caractère des Afghans, on prétendit réformer leurs institutions, on sembla prendre à tâche de contrarier leurs usages et de heurter leurs préjugés. Il y avait des choses sur lesquelles il eût été d'une sage politique de fermer les yeux, des choses qu'il fallait faire semblant d'ignorer. On fit tout le contraire. On avait trouvé sur le champ de bataille de Parvan, où avait eu lieu l'action du 2 novembre, un sac de lettres qui compromettaient beaucoup de chefs et de Caboulis influents. L'Amir s'étant rendu et le gouvernement anglais n'ayant pas l'intention de sévir contre ces individus, le parti le plus simple à prendre était de détruire ces lettres. On s'en garda bien, et le fait s'étant ébruité, les chefs suspects se tinrent sur la réserve et en observation vis-à-vis des Anglais. Cette circonstance donna aussi une nouvelle activité à une pratique alors en vigueur au Caboul, et qui consistait à fabriquer des lettres écrites au nom de personnes marquantes, dans le but de compromettre ces personnes

et de procurer aux faussaires des récompenses et l'amitié des Anglais. Ces lettres, dont quelques-unes furent fabriquées par des Afghans en possession des bonnes grâces et de la confiance de Sir A. Burnes et de Sir W. Mac Naghten, produisirent beaucoup de mal.

Sur les instances réitérées des Anglais, le vizir Mulla Shakur fut congédié. Son successeur Nizam ul Daulah fut en quelque sorte imposé au Schah, dont le pouvoir devint ainsi méprisable aux yeux des Afghans. Le nouveau ministre recevait ses ordres des agents britanniques bien plus que de son maître nominal; il allait chaque jour leur rendre compte de ce qu'il avait fait, sans s'inquiéter de l'opinion publique, ni de la volonté du Schah. Ainsi, il avait commis un acte d'oppression en enlevant à un Sayad sa propriété. Souja lui enjoignit à plusieurs reprises de restituer ce bien au légitime propriétaire, mais il ne tint aucun compte de ses injonctions. Aussi, la première fois que le Sayad lésé se représenta devant le Schah pour obtenir justice, le Schah lui répondit « qu'il était inutile de l'importuner davantage de cette affaire, attendu qu'il n'avait aucun pouvoir sur le vizir; qu'il n'était plus un souverain, mais un esclave, qu'il n'avait donc, lui Sayad, qu'à maudire le vizir. » Malgré les précautions dont s'entourait Nizam ul Daulah, ses méfaits parvinrent aux oreilles des résidents anglais, qui n'osèrent pas faire renvoyer un homme dont ils avaient eux-mêmes sollicité la nomination.

Une réforme dans l'armée, provoquée par Sir A. Burnes, et par suite de laquelle des réductions furent opérées dans la suite des chefs, produisit un effet d'autant plus fâcheux, que des officiers anglais furent chargés de désigner les hommes qui devaient être conservés et ceux qui devaient être congédiés. Cette réserve fut considérée comme une insulte et une humiliation. Les réductions en question se firent d'une manière arbitraire, sans égard pour l'amour-propre des chefs et guerriers, qui gardèrent le souvenir de tous ces affronts, pour en tirer un jour une sanglante vengeance. D'autres innovations, introduites coup sur coup et conçues dans le même esprit, aggravèrent tellement leur position, qu'ils crurent devoir se rendre en corps chez Schah Souja et lui soumettre leurs griefs. Le Schah eut l'imprudence de leur répondre qu'il n'était roi que de nom, sans aucun pouvoir, mais qu'ils n'étaient, eux, que des

lâches incapables de rien faire. Il est probable qu'en tenant ce langage, l'intention de Souja n'était pas précisément de pousser ses sujets à la révolte, mais simplement de les engager à prendre une attitude qui pût faire comprendre aux Anglais combien leurs réformes et autres mesures étaient impopulaires et impolitiques. Mais il n'avait pas calculé toute la portée de ses paroles. A la suite de cette entrevue, vers la fin de septembre 1841, les chefs s'assemblèrent et scellèrent de leurs sceaux un acte écrit sur les feuilles du Koran, et par lequel ils s'engageaient à renverser le gouvernement actuel, comme le seul moyen d'anéantir l'influence anglaise au Caboul. Informé de ce complot, Sir A. Burnes y attacha peu d'importance, et ne voulut pas même autoriser la saisie du Koran, qui eût fait connaître les noms des conspirateurs. Il craignait, en prenant les précautions indiquées par les circonstances, que sa prudence ne fût considérée comme un signe de faiblesse, et pensait qu'en se montrant au contraire indifférent aux bruits alarmants qui circulaient, il prouverait à ses ennemis intimidés qu'il n'avait pas peur d'eux. L'enivrement du pouvoir et une malheureuse rivalité entre lui et sir W. Mac Naghten contribuèrent encore à paralyser l'action de ces agents, et à aggraver les périls de la situation.

Sur ces entrefaites, une circulaire fut adressée secrètement à tous les chefs de Caboul et des environs, dans laquelle on leur donnait avis qu'un plan, ayant pour objet de s'emparer de leurs personnes et de les déporter dans l'Inde, avait été arrêté et serait prochainement mis à exécution. Les auteurs de cette abominable circulaire ne furent découverts que plus tard : c'étaient trois misérables Afghans qui, grâce à leurs relations équivoques avec le vizir et les agents anglais, avaient su exploiter à leur profit les troubles du pays, et qui espéraient, en provoquant un mouvement insurrectionnel, trouver une nouvelle occasion de faire valoir leurs services et gagner ainsi des honneurs et des récompenses. Cet odieux calcul ne réussit que trop bien, du moins quant à l'effet immédiat qu'il s'agissait de produire : il ne fallait, dans l'état des esprits, qu'une étincelle pour déterminer l'explosion. Les chefs se réunirent de nouveau, résolurent d'agir sans plus différer et fixèrent leur plan d'opérations. Il fut décidé qu'on commencerait par attaquer la maison de Sir A. Burnes et celles des autres officiers anglais qui ré-

sidaient dans la ville. Il n'y avait pas un moment à perdre, ou tout pouvait être découvert. Le lendemain, 2 novembre, fut fixé pour l'exécution.

En ce moment même, de nouveaux avis arrivèrent de différents côtés aux personnes menacées. Les informations qu'on leur donnait étaient tellement précises, que Sir A. Burnes, éclairé tout à coup sur la gravité et l'imminence du danger, ne put s'empêcher de s'écrier : « Il ne nous reste plus qu'à quitter ce pays-ci ! » Il était déjà trop tard. Attaqué le lendemain dans sa maison, Sir A. Burnes se laissa massacrer sans résistance : il avait seulement pris la précaution de nouer sa cravate en bandeau sur ses yeux, pour ne pas voir les coups qui devaient mettre fin à ses jours. Mais ces événements, ainsi que les désastres qui accablèrent l'armée anglaise dans sa retraite, sont trop connus pour nous y arrêter, et il est temps de revenir à Dost Mohammed.

A son arrivée à Calcutta, l'Amir fut reçu et traité par lord Auckland avec beaucoup de courtoisie et de distinction ; une pension de trois lacks de roupies (environ 750,000 fr.) lui fut assignée, et on lui fit voir les curiosités de la ville, les arsenaux, les magasins, etc. Toutes ces choses le frappèrent d'étonnement, et on l'entendit dire que s'il avait connu la puissance et les ressources des Anglais, il ne leur aurait jamais fait la guerre. Au bout de quelque temps, le climat de Calcutta altéra sa santé ; il s' alarma et demanda avec instances la permission d'aller rejoindre sa famille à Loudianah. On l'envoya dans les provinces du nord, et ensuite dans les montagnes, où la température se rapprochait davantage de celle de son pays natal. Il trouva le moyen, pendant l'insurrection du Caboul, d'entretenir une correspondance avec son fils Akhbar, à qui il conseilla fortement de faire usage de tous les moyens en son pouvoir pour exterminer les Anglais.

Quand les troupes anglaises rentrèrent dans l'Afghanistan pour venger leurs désastres et châtier les auteurs des massacres de Caboul, le prince Fatah Jang, fils de Schah Souja, qui avait été assassiné, fut placé sur le trône. Mais lorsqu'il vit que ses alliés européens, après avoir exercé leurs représailles, se disposaient à évacuer le pays avec une précipitation qui, comme l'a fait observer un historien, ressemblait presque autant à la retraite d'une armée battue qu'à la marche d'une armée triomphante, il se hâta d'ab-

diquer son pouvoir éphémère. Il jugeait trop bien les choses et les hommes pour attendre le départ des Anglais et l'arrivée d'Akhbar Khan, et il aima mieux déposer lui-même sa couronne que de se la voir enlever avec sa tête. Son frère, le prince Schahpur, qui n'était qu'un enfant, fut mis à sa place et abandonné à la merci de ses ennemis. Son règne fut de courte durée. Au moment où les Anglais s'éloignaient de Caboul, Akhbar Khan s'approchait de cette capitale, et le fils de Souja n'eut que le temps de s'enfuir, au risque de sa vie, et laissant derrière lui une partie de ses trésors. « En évacuant l'Afghanistan avec cette précipitation, dit le biographe de Dost Mohammed, nous ne fîmes preuve ni de courage ni d'un vrai sentiment d'honneur, et nous plaçâmes un grand nombre de chefs dans la position la plus fâcheuse. Il s'en trouvait parmi eux que nous avions détachés du parti d'Akhbar Khan, sous la promesse solennelle de les récompenser et de les protéger; et j'osais à peine lever les yeux sur eux lorsqu'ils se présentèrent tout en larmes au moment de notre départ, nous reprochant d'avoir trompé et compromis nos amis, en les excitant à prendre parti contre leurs compatriotes et en les abandonnant ensuite dans la gueule du lion. Akhbar Khan ne fut pas plus tôt en possession de Caboul, que ces chefs se virent en butte à toutes sortes de vexations, d'extorsions et de mauvais traitements. Ce sera vraiment un miracle si jamais, dans tout l'Afghanistan et le Turkestan, on a désormais la moindre confiance dans la parole et les promesses des autorités britanniques. »

Lorsqu'il fut enfin évident que les faibles Sadozais étaient incapables de tenir les rênes du pouvoir dans l'Afghanistan et de lutter avec quelque chance de succès contre l'énergie et l'influence des chefs Barakzais, Dost Mohammed fut mis en liberté, et on lui permit de retourner dans son pays. Il conclut, en chemin, un traité secret d'alliance avec Schah Singh, Maharajah du Punjab, et les Seikhs l'escortèrent depuis Lahore jusqu'au défilé de Khyber, où il fut reçu par Akhbar Kan et d'autres chefs afghans. La joie qu'il éprouva à remonter sur son trône fut sans bornes. Oubliant les leçons de l'adversité, il ne tarda pas à remettre en pratique son ancien système d'extorsions, et se rendit tellement impopulaire qu'on attenta une fois à sa vie. Il échappa à ce danger, et maintenant, à l'abri de toute attaque extérieure, il jouit tranquillement

de son autorité et de l'ascendant qu'il a conquis à sa famille.

Akhbar Khan est de tous les fils de l'Amir celui qui possède le plus d'influence dans l'Afghanistan et dont le nom est le plus connu au dehors ; mais on assure que son frère aîné, Afzal Khan, l'emporte de beaucoup sur lui en jugement et en noblesse de caractère. On pense que la mort de Dost Mohammed sera le signal d'un mouvement général dans le Caboul. Si quelqu'un de ses frères, les chefs de Candahar, ou Sultan Mohammad Khan, l'ex-chef du Pechaver, vivent encore, ils essayeront probablement de s'emparer de Caboul, et une partie des nobles afghans, quelques-uns même des fils de l'Amir, se rangeront de leur parti contre Akhbar Khan. Mais le candidat populaire, le favori du peuple, des chefs et de sa famille, les Barakzais, est Afzal Khan. Akhbar Khan sera soutenu par ses frères, c'est-à-dire par les fils de sa propre mère et de l'Amir. Peut-être tout le Caboul sera-t-il fractionné en petites principautés indépendantes, gouvernées par les différents fils de Dost Mohammed. Dans tous les cas, il ne paraît guère douteux qu'à sa mort ce pays ne soit encore déchiré par la guerre et les intrigues, en proie au meurtre et au pillage : la couronne acquise par les crimes du père sera, selon toute probabilité, brisée et mise en pièces par les dissensions et les rivalités des enfants.

A. B. (*Blackwood's Magazine.*)

Voyages. — Commerce.

RELATIONS COMMERCIALES

DE L'ARCHIPEL INDIEN (1).

Jusqu'à ces dernières années, l'attention du monde civilisé ne s'était que faiblement portée sur les relations commerciales ou sur l'importance politique de ce vaste archipel qui, au dire des Orientaux, contient environ douze mille îles, et qui, s'étendant à l'est, du détroit de Malacca au delà de la longitude du détroit de Torres, constitue une des divisions les plus riches et les plus extraordinaires de l'Asie. Ce fut en explorant ces groupes singuliers que les navigateurs mahométans, qui les visitèrent et trafiquèrent avec leurs habitants longtemps avant que les Européens se doutassent de leur existence, recueillirent les matériaux de ces récits originaux vulgairement appelés les contes des *Mille et une Nuits*. Après la découverte du passage du cap de Bonne-Espérance, les Portugais et les Espagnols suivirent lentement et timidement les traces des aventuriers qui les avaient précédés dans ces parages ; enfin, en dernier lieu, les Hollandais et les Anglais, doués d'une énergie et d'une persévérance bien supérieures, sont venus récolter des moissons qu'ils n'avaient pas semées, et fonder les colonies et les empires rêvés par leurs devanciers.

Aujourd'hui l'Angleterre est, avec la Hollande, la seule nation européenne qui possède des établissements dans cet archipel. Les

(1) NOTE DU DIRECTEUR. *La Revue Britannique* a publié en 1846 trois extraits du curieux voyage du capitaine Keppel où se trouvent les mémoires du rajah anglais, M. Brooke. Nous engageons nos lecteurs à consulter ces articles dont celui-ci est sous quelques points de vue le complément.

Hollandais ont été, nous devons le reconnaître, beaucoup plus entreprenants et plus heureux que les Anglais; mais, par une modestie bien rare, ils se sont efforcés de dissimuler, plutôt que de divulguer avec ostentation, leurs succès commerciaux et politiques. Aussi, peu de personnes, en Europe, connaissent-elles les résultats que ce peuple industrieux a obtenus à Sumatra, à Java, aux Moluques et sur d'autres îles, à la possession desquelles il n'a d'autres droits que ceux que peut lui donner sa patiente et infatigable énergie. Loin de nous la pensée de célébrer ici ses conquêtes ou de décrire ses établissements; nous tenions seulement à constater que toutes ses espérances se sont successivement réalisées, et que le nombre, l'importance et la prospérité de ses colonies ne peuvent manquer de s'accroître, si nous en jugeons par ses dernières opérations qui ont eu pour théâtres Bali, Sumbawa, Timor, Célèbes et les provinces méridionales de Pulo Kalamantan, improprement appelée Bornéo.

Ce fait admis — sans vouloir aucunement susciter la moindre rivalité entre l'Angleterre et la Hollande dont la puissance est trop inférieure à la nôtre pour justifier de tels sentiments — nous nous proposons de montrer que les Anglais ont aussi une grande mission à remplir dans l'archipel indien, et que c'est un devoir pour leur gouvernement de ne pas laisser échapper l'occasion favorable que la Providence lui offre en ce moment. Notre industrie manufacturière a jusqu'à ce jour satisfait, et au delà, aux besoins de ses consommateurs; elle réclame impérieusement l'ouverture de nouveaux marchés; car son activité dépasse encore celle de notre commerce et de notre marine; nos fabriques produisent trop, nos magasins regorgent de marchandises; l'excédant augmente chaque année dans une proportion effrayante: l'insuffisance des débouchés actuels se fait de plus en plus sentir.

La fondation d'un établissement sur l'île de Singapour — cette sage mesure si féconde en résultats — aurait dû, au lieu de nous satisfaire pendant quelques années, nous suggérer l'idée de prendre possession d'autres points d'égale importance sur diverses îles de l'archipel indien. Nos voisins, les Hollandais, nous avaient depuis longtemps donné d'utiles exemples. Malheureusement nous ne les avons pas suivis. Nos marins et nos marchands qui traversent accidentellement cet archipel, relâchent à leurs modestes stations

commerciales, établies à de grandes distances l'une de l'autre, protégées généralement par un fort et un croiseur, et peuplées de soldats et de missionnaires chargés de défendre l'autorité et de propager la religion de la Hollande. Les indigènes n'ont pas toujours eu, il est vrai, à se féliciter de l'arrivée des Européens ; car les Hollandais, peuple fort estimable d'ailleurs à beaucoup d'égards, sont trop flegmatiques pour se montrer jamais très-sensibles ou pour savoir apprécier et ménager la sensibilité des autres peuples. Aussi les naturels ne les aiment-ils guère en général, et cette animosité est-elle d'autant plus regrettable qu'elle influera presque partout plus ou moins sur les relations qui pourront s'établir par la suite entre les races aborigènes de l'archipel indien et toute autre nation chrétienne.

Il importe donc — et ces observations ont pour but de le faire comprendre — d'adopter une politique moins égoïste et plus sociale dans nos propres rapports avec les indigènes, car l'acquisition récente de l'île de Labuan, située sur la côte nord-ouest de l'île de Pulo Kalamantan, va établir entre eux et nous de nouvelles relations. Nos lecteurs n'ignorent pas probablement qu'on trouve du charbon excellent sur quelques petites îles voisines de l'embouchure de la rivière Bornéo et dans les environs de la ville de Bornéo. La plus grande de ces îles, appelée Labuan, a été cédée formellement à la Grande-Bretagne, il y a deux ans environ ; mais c'est seulement au commencement du mois d'août dernier que notre gouvernement s'est déterminé à profiter de la générosité du sultan de Bornéo et à prendre possession de cette précieuse acquisition. Aujourd'hui Labuan nous appartient définitivement, et nous allons examiner quelques-unes des conséquences que peuvent avoir pour l'archipel indien l'établissement d'une colonie anglaise sur cette île.

Selon des calculs approximatifs, la population de l'archipel indien se monte à près de quarante millions d'habitants, tous plus ou moins adonnés au commerce, assez civilisés pour consommer des marchandises anglaises et assez riches pour les payer. Comment se sont-ils procuré jusqu'à ce jour celles dont ils ont fait usage ? Un certain nombre des insulaires les plus entreprenants possèdent des proas ; encouragés par cette audace que donne partout le commerce, ils se rendent depuis quelques années à Singa-

pour, où ils échangent les produits naturels ou artificiels des divers groupes d'îles contre les cotonnades de Manchester et de Glasgow, les tissus de laine de Leeds et la quincaillerie de Birmingham. Dès qu'ils se sont procuré ces divers articles, ces marchands indigènes, en général des Bougnis, partent dans la direction de l'est sur une flotte composée de plusieurs centaines de proas ; puis, se séparant à mesure qu'ils s'éloignent de Singapour, et se dispersant au sud et au nord dans l'archipel, ils échangent ces produits de l'industrie anglaise contre les denrées principales des îles où ils abordent. Parmi ces denrées, dont le nombre est trop considérable pour que nous essayions d'en donner ici la liste, nous mentionnerons seulement l'antimoine, le camphre, l'or, les perles et les diamants de Pulo Kalamantan ; les cent espèces de riz de Java et de Bali ; le café et le sucre de palmier de Lombock ; les gommés odorantes de Célèbes, les épices des Moluques ; les écailles de tortues, la nacre de perles, l'ébène et l'or de la Nouvelle-Guinée, le tripang et les nids d'hirondelles qui se trouvent presque dans toutes les eaux et sur toutes les côtes de ces douze mille îles.

Ayant atteint ainsi le groupe Arrou, situé à l'extrémité orientale de l'archipel, ils établissent une sorte de grand marché ou de foire au village de Dubbo ; et c'est là seulement que, pendant quelques mois de l'année, les habitants indigènes de ces régions éloignées peuvent se procurer des marchandises anglaises. Le vif désir que ceux-ci éprouvent de posséder une plus grande quantité des produits de nos manufactures a exercé parmi eux une certaine influence civilisatrice. Plusieurs milliers s'adonnent déjà activement à diverses professions industrielles ; ils recueillent et façonnent même les matières les plus recherchées, afin de pouvoir les échanger contre nos haches et nos couteaux, nos guingamps et nos perses, nos calicots, nos linons, nos mousselines et nos brillantes soieries. Mais leurs progrès ont dû nécessairement être très-lents, car ils sont restés jusqu'à ce jour abandonnés à leurs propres ressources, et bien qu'ils ne manquent ni d'intelligence, ni de force, ni de courage, ils voient leurs efforts industriels et commerciaux sans cesse compromis ou annulés par la piraterie, ce fléau qui, à toutes les époques, chez tous les peuples, a toujours suivi le développement du commerce.

L'archipel oriental comprend un grand nombre d'îles de toutes

formes et de toutes grandeurs, dont une quantité presque incroyable de criques, de baies, de ports, de havres, de golfes et de canaux dentellent les côtes ; ces îles servent de repaires à des tribus sauvages qui passent une partie de leur vie sur mer, mais qui, préférant un gain prompt et sûr à un bénéfice lent et incertain, demandent à la piraterie les avantages que le commerce aurait pu leur procurer. Les chefs de ces pirates sont des Arabes ou d'origine arabe. La supériorité de leur vigueur physique et de leur intrépidité leur a donné une influence illimitée sur les Malais, les Dyaks maritimes et d'autres races encore barbares. Quelques-uns des mystères de la vie singulière de ces boucaniers ont été révélés depuis peu. Ils ne s'adonnent pas exclusivement à la piraterie ; ils font en même temps le commerce. Quand ils sortent de leurs ports et de leurs rivières, où ils se tiennent souvent cachés, ils sont également prêts à tout. Rencontrent-ils un navire trop faible pour leur résister, ils lui donnent la chasse, l'abordent et le pillent. Sont-ils arrêtés, au contraire, par des forces supérieures, ils se transforment en honnêtes armateurs ; ils ont à bord un assortiment complet de marchandises qu'ils offrent de vendre ou d'échanger. Aucun Européen n'a pénétré dans leurs forteresses en temps de paix. Nous les avons battues en brèche et prises d'assaut, nous avons mis en fuite leurs habitants, nous nous sommes emparés de leurs armes et de leurs flottes, mais ce n'est que par induction que nous pouvons nous faire une idée approximative de l'existence que ces bandits sans foi ni loi mènent à terre dans l'intérieur de leurs habitations avec leurs femmes, leurs enfants et ces malheureux prisonniers que la force a fait tomber entre leurs mains et qu'ils n'ont pas vendus comme esclaves.

En général, les villages des pirates de l'archipel indien sont situés à une certaine distance de la mer, sur les bords élevés et escarpés de larges et fortes rivières, qui se divisent en plusieurs bras à leur embouchure, et dont la navigation est très-difficile. On peut leur appliquer, en fait, la remarque qu'avaient suggérée à Thucydide, il y a plus de deux mille ans, les habitations de semblables tribus sur les côtes de la Méditerranée. Elles avaient soin, dit-il, de ne pas s'établir au bord de la mer, car une telle situation les eût exposées à des attaques perpétuelles. Les mêmes causes produisent partout les mêmes effets. En Sicile et dans les îles Lipari,

même jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, selon l'observation de Spallanzani, les craintes qu'inspiraient aux habitants les corsaires barbaresques, les déterminèrent à construire leurs villages sur les sommets de montagnes escarpées et isolées, et à entreprendre des travaux de fortifications qui en rendissent l'accès plus difficile. Les pirates de Pulo Kalamantan, de Célèbes, et des îles Soulou, agissent d'après le même principe, car ils vivent dans la crainte continuelle des représailles des tribus qu'ils ont pillées, et qui peuvent redevenir assez fortes pour essayer de se venger. Ils construisent donc des barrages artificiels dans les cours d'eau qui conduisent à leurs forteresses; ces barrages sont le plus communément des troncs d'arbres solidement attachés ensemble par de fortes branches, et qui ne laissent aux proas qu'un passage étroit qu'on peut fermer aussi quand la nécessité l'exige.

Ces associations de pirates, gouvernées par des sultans et par des princes, sont parfois si fortes qu'elles méritent le titre de nations, et, dans certains cas, les puissances européennes ont traité avec elles d'égale à égale, comme avec les États Barbaresques. C'est ainsi que le sultan de Bornéo, ou Pulo Kalamantan, a, dans ces derniers temps, été regardé comme un souverain légitime, bien qu'en réalité il ne soit qu'un chef de pirates; c'est ainsi que son voisin, le roi des Soulous, a vu parfois les Anglais et les Espagnols entrer en négociation avec lui. La première mesure à prendre pour fonder un nouvel ordre de choses dans ces parages, doit être l'abandon complet de ce système. Nous ne devons pas traiter — et surtout sur un pied d'égalité apparente — avec les chefs de pareilles bandes de bandits. Qu'ils renoncent d'abord à leurs expéditions maritimes et continentales qui n'ont d'autre but que le vol et le pillage, et peut-être alors — mais alors seulement — les nations européennes verront si elles peuvent se permettre de leur faire un si grand honneur.

La création d'une station navale et d'une colonie à Pulo Labuan, aura pour principal résultat de porter un coup mortel à la piraterie. Les terribles châtimens que *la Didon* et l'escadre commandée par sir Thomas Cochrane ont infligés à certaines tribus, ne produiraient aucun effet durable, si les tribus châtiées ne craignaient pas de les voir se renouveler. Nous n'avons aucun établissement fixe dans ces parages, théâtre habituel de leurs crimes. Nous fondons sur

eux comme un ouragan ; comme l'ouragan , nous laissons des traces effroyables de notre passage, mais nous passons aussi comme lui, et souvent pour ne plus revenir avant que le souvenir de ce désastre soit complètement effacé. Il faut désormais que les Balanini et les Illanuns, les boucaniers de Sakkaran et du Sarebus, les Soulous et les maraudeurs de Mindanao , soient bien convaincus que si les Anglais se sont établis à Labuan, c'est qu'ils ont la ferme intention de mettre un terme à la piraterie. Il faut qu'ils redoutent et qu'ils reçoivent au besoin, chaque jour, à chaque instant, le châ-timent qu'ils auront mérité ; quand ils seront accoutumés à voir la fumée de nos bateaux à vapeur, à entendre les joyeux hurrahs de nos équipages, et parfois les décharges de notre artillerie, ils acquerront inévitablement la conviction que l'industrie est préférable au vol, et que les profits du commerce, bien que moins promptement réalisés, sont plus sûrs que ceux de la piraterie.

Prédire un brillant avenir à l'établissement de Labuan, c'est peut-être pousser la hardiesse jusqu'à la témérité ; mais, selon toute probabilité, les marchands de Singapour, de Hong-Kong et de Manille y établiront, par la suite, des succursales, sans parler des comptoirs qui s'y créeront naturellement. En ce moment, si nous ne nous trompons, le sultan de Bornéo a reçu le châ-timent qu'il méritait. Il avait fait égorger son oncle Muda Hassim. Les autres amis et partisans de la Grande-Bretagne sont vengés. Ce prince s'était fait le complice des pirates Illanuns, prélevant sur les produits de leurs expéditions la plus forte part de ses revenus ; en outre, on l'avait surpris plusieurs fois vendant des sujets anglais qui avaient fait naufrage sur les côtes de son Ile , et plus d'un malheureux indigène de l'Hindoustan traîne actuellement une existence désespérée dans les régions sauvages et inconnues de l'intérieur, où les chefs païens, comme tous les autres peuples barbares, convoitent ardemment la possession d'un grand nombre d'esclaves. Quelles seront les conséquences de son châ-timent ? Il nous est impossible de les prévoir, mais lorsque cette affaire sera réglée, un commerce actif et important de charbon et d'autres denrées s'établira nécessairement entre Bornéo et Labuan. Les Chinois, si notre influence pouvait les mettre à l'abri de l'oppression qui les accable et les tient éloignées, reviendraient en foule à Bornéo, où ils s'adonneraient à l'amélioration de l'agriculture, et, grâce à leurs efforts,

on pourrait compter avec certitude sur une abondante récolte de poivre, de muscade, de cannelle, de clous de girofle et d'autres épices. Sur toute l'île de Pulo Kalamantan, comme sur les territoires de Bornéo Proper, toutes les mines ont, de temps immémorial, été exploitées par les Chinois, qui, semblables en cela aux juifs d'Europe, se vengent d'ordinaire à l'aide de diverses friponneries, des insultes et de l'oppression qu'ils sont contraints de subir, et volent au gouvernement la majeure partie des impôts qu'ils se sont engagés à payer.

Dans la province de Sarawak, le nouveau rajah, M. Brooke, a pris quelques mesures pour mettre un terme aux dilapidations des Chinois; mais tant que les pays voisins continueront d'être mal administrés, ou resteront entre les mains de chefs qui toléreront des fraudes dont ils devront profiter, les sages règlements d'un seul rajah ne pourront guère, vraisemblablement, avoir pour effet de supprimer cette sorte de contrebande.

Si le gouvernement indigène encourageait les marchands de Labuan à consacrer leurs capitaux au développement des ressources naturelles de Kalamantan, une révolution féconde en importants résultats s'accomplirait bientôt dans la condition de cette île. Les domaines du sultan de Bornéo, qui jadis n'avaient pas de limites dans l'intérieur, se trouvent aujourd'hui réduits à une étroite bande de terre qui s'étend le long de la côte, et qui est habitée en grande partie par des Malais. Ce sultan n'exerce qu'une faible influence sur les tribus aborigènes. Les Kadyans, qui se sont convertis à la religion de Mahomet, et dont les établissements sont très-rapprochés de la capitale, ne reconnaissent son autorité que de nom. Les Dyaks montagnards, qu'il ne peut contraindre à lui obéir, restent généralement aussi indépendants que si aucun chef malais n'était établi sur le littoral; mais, séparés du reste du monde, ils vivent dans toute leur barbarie primitive, divisés en petites tribus éternellement en guerre l'une avec l'autre, et plus désireux de couper et de fumer les têtes de leurs ennemis, que de faire des progrès dans les arts de la vie.

Quelle influence les capitaux et les entreprises des marchands de Labuan pourront-ils exercer sur l'état de ces tribus de l'intérieur? Le temps seul nous l'apprendra. Mais, dans notre opinion, lorsqu'elles reconnaîtront que la récolte du camphre et d'autres gommés

odoriférantes, du miel, de la cire, des cannes, des nids d'hirondelles, de la poudre d'or et de diverses autres denrées, est infiniment plus lucrative que la chasse aux hommes, elles adopteront les principes communs de l'humanité, et substitueront peu à peu l'industrie aux coutumes de la barbarie. Aucune race humaine n'est complètement insensible aux charmes de la propriété. Déjà, sur le territoire de Sarawak, les Dyaks éprouvent un vif désir de s'enrichir, et bien qu'ils n'aient pas encore étouffé cet instinct sauvage qui les pousse à égorger les membres d'une tribu voisine, dans le seul but de posséder leurs crânes, ils ressentent déjà évidemment les influences bienfaisantes de la civilisation, et ils commencent à adopter des manières moins cruelles et moins barbares.

Toutefois, il n'est peut-être pas encore temps d'entreprendre leur conversion sur une grande échelle; et en fait, nous le reconnaissons avec M. Brooke, le plus sage serait d'essayer, contrairement à l'usage généralement établi, de les civiliser autrement que par l'Évangile. La politique devrait préparer les voies à la religion. Sans doute, un individu sauvage ou civilisé, qui, connaissant les vérités de la religion, s'efforce de mettre sa conduite en harmonie avec les maximes divines, est plus facile à gouverner que celui qui, les ignorant, n'en tient aucun compte. Mais la vérité s'adresse à la raison; pour qu'elle exerce une influence utile, elle ne doit pas être acceptée aveuglément comme une fable. Ces sauvages, que les missionnaires prétendent convertir et civiliser, il faut qu'ils comprennent ce qu'ils croient, et pourquoi ils le croient, sinon, bien que leurs opinions soient par aventure orthodoxes, ils n'en demeureront pas moins idolâtres. Avant de leur révéler les sublimes révélations de l'Évangile, mettons-les donc en état de les comprendre.

Ce que nous devons leur enseigner avant tout, en ce moment, ce sont ces vérités, beaucoup moins élevées, qui concernent les relations des nations entre elles, le trafic des objets échangeables, le développement de l'industrie et les progrès de la civilisation. Nous avons déjà fait précédemment allusion à l'arrivée des Européens dans l'archipel oriental et à leurs premiers rapports avec les habitants. On ne peut lire l'histoire de ces relations sans éprouver les plus profonds regrets. En effet, qu'y trouvons-nous? Lorsqu'une trahison est tramée, quand la force abuse de la faiblesse,

sont-ce les indigènes qui se rendent coupables de ces attentats ? Malheureusement non. Au contraire, nous remarquons souvent avec indignation que c'est toujours la race la plus civilisée qui a violé la première des lois du juste et de l'injuste, tandis que les barbares, simples et confiants, ont été les victimes. Ainsi, une épouvantable tragédie, qui peint les deux peuples, signale les premières relations des Hollandais et des Javanais. Quand les Hollandais, qui avaient fait la moitié du tour du monde en cherchant fortune, arrivèrent à la belle et pittoresque île de Madura, ils sollicitèrent une entrevue des chefs. Leur demande leur fut accordée. Ils avaient trois vaisseaux, dont diverses rencontres sanglantes avec les indigènes avaient singulièrement réduit les équipages. Aussi, étaient-ils timides et soupçonneux, disposés à s'inquiéter de tout. Ils avaient donc insisté pour que la conférence eût lieu sur leurs propres vaisseaux, tant ils paraissaient craindre de descendre à terre. Le matin du jour fixé pour l'entrevue, les indigènes de Madura se rendirent par centaines et par milliers dans leurs plus magnifiques proas à l'invitation des Hollandais. La mer semblait couverte d'hommes. Les Hollandais n'eurent peut-être pas tort de s'alarmer. Comme ils se savaient eux-mêmes capables d'une trahison, ils se méfièrent des dispositions de cette multitude armée, et prirent le parti de prévenir une attaque. Au moment où les proas des indigènes, serrées les unes contre les autres, et chargées d'hommes, s'avançaient vers leurs navires, ils coururent à leurs canons et firent une double décharge sur la flottille. En une minute, cette scène de joie se changea en une scène de deuil. Les indigènes, surpris par cette attaque imprévue, ne songèrent qu'à fuir ou à se précipiter dans la mer pour échapper à la mort qui les menaçait. Les ponts de leurs proas, si gais et si animés un instant auparavant, étaient couverts de morts et de mourants; des hommes, des femmes et des enfants y gisaient pêle-mêle, la femme sur son mari, le chef sur son esclave. L'effroi et le désordre devinrent universels. Ces sauvages n'avaient-ils jamais été témoins des terribles effets des armes à feu ? On l'ignore. Ce qui est certain, c'est qu'ils n'en furent alors que trop bien instruits à leurs dépens. Le nombre des victimes est resté inconnu; mais il dut être considérable. Les Hollandais reconnurent trop tard qu'aucun complot n'avait été tramé contre eux, car les indigènes s'étaient rendus à leur invitation

avec leurs femmes et leurs enfants, qu'ils se gardent bien d'emmener lorsqu'ils ont l'intention de livrer un combat. Ils se retirèrent honteux et repentants de leur conduite. L'historiographe de ce voyage a eu la franchise de raconter cet événement. Il insiste, il est vrai, sur les circonstances atténuantes ; mais il constate des faits tels qu'ils déshonorent tous ceux qui y ont pris une part quelconque.

Loin de nous, toutefois, la pensée de rappeler ici beaucoup de crimes semblables, bien que l'histoire de l'établissement des Hollandais dans les Moluques ne soit qu'un tissu d'atrocités. Nous nous bornerons, pour le moment, à rapporter un petit incident à la fois comique et sérieux, qui signala les premiers rapports des Espagnols avec les habitants des îles Ladrões (Mariannes). Un vieux voyageur italien, embarqué à bord du galion qui traversait chaque année l'Atlantique de Acapulco à Manille, remarqua qu'en s'approchant des Ladrões, une grande quantité de petites barques légères s'avancèrent à la rencontre de ce navire et l'enveloppèrent comme d'un réseau. Leurs équipages se mirent à échanger des fruits et du poisson contre de petites pièces de fer qu'on leur descendait avec des cordes. C'était alors une belle race, dont les mœurs conservaient la simplicité des premiers âges du monde. Les communistes y eussent trouvé leur système établi dans la plus grande perfection. Tout était en commun, même les femmes, comme le dit le voyageur italien. Un jeune moine espagnol conçut tout à coup le projet de convertir cette heureuse race, et ayant expliqué brièvement son intention au capitaine du bâtiment, il se laissa glisser dans une des barques. Sa tonsure, son étrange accoutrement, son crucifix de bois et ses gestes un peu trop violents étonnèrent et alarmèrent tellement les naturels, qu'ils s'éloignèrent aussitôt dans le plus grand désordre, en faisant force de rames, et en emmenant avec eux l'objet de leur effroi. De leur côté, les officiers du bâtiment résolurent de s'emparer, en qualité d'otages, de quelques-uns des fuyards, pour mettre ainsi à l'abri de toute tentative homicide la vie de leur prisonnier. Une barque descendue à la mer donna aussitôt la chasse aux ladrões ; mais ceux-ci, redoublant d'énergie, furent bientôt hors d'atteinte. Le hasard, toutefois, fit tomber entre les mains des Espagnols une petite proa isolée. Dès qu'ils reconnurent que toute résistance était impossible,

les hommes qui montaient cette proa se jetèrent à la mer, et, nageant comme des canards, ils eurent bientôt mis une grande distance entre eux et leurs ennemis. Les Espagnols laissèrent deux matelots à la garde de leur prise, et se dirigèrent, dans l'espoir d'une meilleure chance, sur le gros de la flottille qui fuyait devant eux. Cette manœuvre eut encore un résultat fâcheux, car les indigènes, qui nageaient parfaitement entre deux eaux, apparaissant tout à coup en grand nombre sur la surface de la mer, s'emparèrent en un clin d'œil de la barque capturée, firent prisonniers les deux Espagnols qui la gardaient et gagnèrent le rivage. Si ces ladrones étaient des cannibales, ils se régalerent probablement du moine pour leur dîner, avant que le bâtiment qui leur avait amené ce succulent morceau eût disparu à l'horizon. S'ils ne se nourrissaient pas d'habitude de chair humaine, ils firent probablement des communistes de leurs trois prisonniers, et ils leur enseignèrent combien la vie sauvage offre plus d'éléments de bonheur qu'une civilisation comprimée et rétrécie. Les Espagnols, en souvenir du nombre extraordinaire de proas qu'ils avaient vues, naviguant le long des rivages, durant leurs rares visites de ce groupe, les appelèrent les Iles des Voiles.

L'archipel indien renferme de nombreuses tribus qui mènent la vie primitive des indigènes des Ladrones. La nature a été trop généreuse envers eux. Ils se contentent des moyens d'existence qu'elle met à leur disposition, et ils font rarement un effort, soit pour les améliorer, soit pour les augmenter. Le pain croît sans culture dans leurs bois, et les rivages de leurs îles produisent une délicieuse espèce de farine. Le travail modéré de cinq hommes suffit pour subvenir abondamment à tous les besoins de cent individus. Cette fertilité naturelle du sol, qui semblerait leur assurer un âge d'or perpétuel, a été pour eux une source de misère, et dans certains cas elle a causé leur ruine et leur extinction totales. En effet, trop certains, malheureusement, de ne jamais manquer de rien, ils ont perdu par degrés toute énergie de caractère; non-seulement ils n'ont pas la volonté et le courage de soutenir la lutte la plus insignifiante, mais ils sont complètement dépourvus de toutes les connaissances qui leur seraient en outre nécessaires pour défendre leur indépendance, leur patrie et leur propre vie. Aussi quelques poignées d'Arabes, de Malais ou de Bouguis, et en

dernier lieu d'Européens, ont-ils asservi presque toutes les tribus indigènes de l'archipel, et rendu inutiles ou impossibles les bienfaits de la nature.

Ce fut pour prévenir un pareil résultat que l'empereur du Japon se détermina à ne permettre qu'à un très-petit nombre d'Européens de pénétrer dans ses États. La manière dont cette mesure fut mise à exécution, bien qu'elle ait toujours été maintenue depuis et qu'elle rétrécisse singulièrement le marché de tous les peuples civilisés, est, si nous ne nous trompons, encore fort peu connue. Rien, cependant, ne caractérise mieux le despotisme du gouvernement japonais, ou la patience plus que stoïque de ses sujets, que les moyens adoptés par l'empereur, au dix-septième siècle, pour empêcher son peuple d'avoir aucune communication avec le reste de la grande famille humaine. Le pouvoir se trouvait alors entre les mains d'hommes d'État hardis et résolus, qui, après avoir fixé le but qu'il leur importait d'atteindre, ne reculèrent devant l'emploi d'aucune mesure qui leur parût nécessaire au succès de leur tentative. Ayant découvert ou soupçonné que les Portugais méditaient la conquête de leur patrie, ils expulsèrent immédiatement tous les étrangers du Japon. Mais ceux-ci, pendant leur longue résidence, avaient converti un grand nombre de Japonais à la foi catholique. Il était donc à craindre que la sympathie qu'ils éprouveraient pour leurs co-religionnaires ne déterminât les nouveaux chrétiens à correspondre secrètement avec l'ennemi public, et que, grâce à ce secours, les Portugais ne parvinssent à réaliser leur projet. Il fut, en conséquence, décidé que les Japonais convertis au christianisme seraient contraints d'abjurer et de revenir à la foi idolâtre de leurs ancêtres, sinon qu'ils seraient exterminés sans miséricorde. Cette mesure prise froidement s'exécuta avec une impitoyable rigueur. Tous les genres de torture que le génie fécond du mal put inventer furent mis en usage pour triompher de la résolution des convertis. Plusieurs, et peut-être beaucoup, préférèrent le martyre à l'apostasie, mais la majorité fut inexorable. Professer une autre religion que celle de l'État devint un crime de haute trahison; et après un très-court espace de temps, la persécution triomphante effaça toutes les traces apparentes du christianisme. Les victimes déployèrent un courage et une fermeté qu'eussent pu leur envier les plus intrépides disciples de Zé-

non. Les Hollandais obtinrent, en consentant à fouler chaque année la croix aux pieds, la permission honteuse de rester, pour ainsi dire, prisonniers sur une petite île, dans le port de Nangasaky, où, sans cesse en butte au mépris et aux humiliations des Japonais, ils ont toujours depuis continué leurs opérations commerciales et réalisé d'assez gros bénéfices. Cependant leur établissement n'a pris aucun développement, car ils ne sont autorisés, jusqu'à ce jour, qu'à y expédier chaque année deux navires de Batavia, tandis que les Chinois ont obtenu l'autorisation d'y venir faire le commerce avec six bâtimens.

Les lois qui gouvernent partout la nature humaine nous permettraient, à défaut d'aucun fait particulier, de conclure de ce que nous venons de dire, que le temps doit avoir enfin singulièrement calmé la méfiance des Japonais et ranimé en eux le besoin de sociabilité qui peut être rangé parmi les sentimens les plus puissans de l'humanité. Cette vérité que nous pourrions découvrir ainsi par induction, l'expérience nous la révèle. Diverses circonstances tendent, en effet, à montrer que la jalousie traditionnelle des Japonais contre les Européens, excitée dans le principe par les perfidies des Portugais, et entretenue depuis par la politique commerciale des Hollandais, s'est au moins considérablement affaiblie. Ce fait, nous ne craignons pas de l'affirmer, malgré le témoignage formel du capitaine américain Cooper, qui a visité tout récemment Jeddo, dans des circonstances particulières. En se rendant à Corée, il débarqua sur une île déserte pour y faire de l'eau et y chercher des tortues. Grande fut sa surprise d'y trouver, cachés parmi les rochers et les broussailles, une troupe de marins japonais qui, ayant fait naufrage sur cette île, y vivaient depuis quelques mois des productions naturelles du sol. Ce n'avait été d'abord que par un sentiment d'humanité, qu'il résolut de ramener ces malheureux naufragés dans leur patrie. Puis il songea aux nombreux avantages que l'accomplissement de ce devoir sacré pourrait peut-être assurer dans l'avenir à sa patrie. Prenant donc ces hommes à bord, il se dirigea sur la capitale du Japon. Sur sa route, il rencontra une jonque qui, désemparée par un typhon, flottait comme un navire naufragé au gré des vents; il en recueillit l'équipage, il gagna Jeddo avec tous ces marins qu'il venait d'arracher à une mort certaine, et contrairement à son attente, à ce qu'il paraît,

il reçut des autorités l'accueil le plus empressé, et l'empereur lui fit cadeau de riches présents.

Le capitaine Cooper eut le tort de laisser voir, pendant cette courte visite, le vif désir — fort naturel d'ailleurs — qu'il avait de revenir à Jeddo ; car il donna à penser que son humanité n'était qu'une spéculation commerciale. S'il eût profité avec modération de sa bonne fortune, il eût pu retourner sans autorisation à Jeddo, soit pour y faire de l'eau ou des provisions, soit pour y réparer son bâtiment, soit enfin sous tout autre prétexte. Mais il demanda positivement s'il lui serait permis de revenir, et la réponse fut aussi nette que la demande. C'était un refus formel. « Que dois-je donc faire, ajouta-t-il, lorsque je rencontrerai des sujets japonais en danger de périr de faim sur une île déserte ou sur les débris d'un bâtiment naufragé ? » On lui conseilla sèchement de les abandonner à leur sort. Ces réponses étaient loin d'être encourageantes ; toutefois, l'accueil qu'avait reçu le capitaine Cooper, les marques de bienveillance et les prévenances dont il s'était vu accablé, la politesse exquise des principaux dignitaires de l'État, l'admiration évidente du peuple, les compliments et les présents magnifiques de l'empereur, lui prouvaient, mieux que les plus belles protestations, les obligations que les Japonais reconnaissaient avoir contractées envers lui et le sincère désir qu'ils éprouvaient de produire une impression favorable sur son esprit. Les vents ne lui permettant pas de sortir de la baie, mille barques environ reçurent l'ordre de remorquer son bâtiment, et il fut reconduit ainsi jusqu'à l'Océan, où ses hôtes reconnaissants l'abandonnèrent à la merci des éléments.

Indépendamment de toutes les inductions qu'il nous serait possible de tirer de ce fait, nous avons toujours été convaincus que si une expédition commerciale anglaise s'était présentée dans le golfe de Jeddo, avec un vaisseau de ligne, une frégate et un ou deux bateaux à vapeur, tandis que les décharges de notre artillerie retentissaient encore dans la vallée du Peiho, les Japonais n'eussent manifesté aucune répugnance à renouer leurs anciennes relations commerciales avec les Anglais ; car, il importe de le rappeler, nous avons possédé jadis un établissement au Japon, à Ferrando, où nous jouîmes toujours d'une haute estime et d'une grande protection, jusqu'à ce que, par notre propre apathie, nous

abandonnâmes volontairement notre position et fermâmes de nous-mêmes aux produits de nos manufactures un des meilleurs marchés du monde. Malheureusement nous n'avons pas su profiter de l'excellente occasion que nous ont offerte dernièrement les succès de notre expédition en Chine. Au lieu de nous abandonner à des regrets inutiles, nous devons essayer du moins de ne pas laisser échapper une autre occasion qui semble devoir être encore plus favorable. A en croire certaines personnes, l'établissement politique et commercial que nous venons de fonder à Labuan aurait pour résultat d'alarmer les Japonais et de ranimer les craintes jalouses qu'ils avaient conçues de notre influence et de notre pouvoir. L'effet de cette mesure sera, au contraire, tout différent. Les Japonais ne tarderont pas à reconnaître que notre but est le commerce et non la conquête, puisque au lieu de nous approprier sur le continent, comme nous le pouvions, des provinces entières, qui nous appartiennent en vertu des traités, nous nous contentons de la possession d'une petite île, à peine assez grande pour contenir nos entrepôts et nos édifices publics, sans qu'il y ait non plus pour nos troupes de terre et de mer un terrain où elles puissent manœuvrer librement.

Il nous est impossible de donner aux Japonais une preuve plus évidente de notre modération. L'impression qu'elle a dû produire est encore toute récente ; nous devons nous hâter d'en profiter. Il nous faut envoyer à Jeddo une ambassade commerciale, dont le plan aura été mûrement réfléchi et arrêté, et qui agira en tout avec une extrême réserve et la plus grande prudence. Ce qui est surtout à désirer, c'est que nous inspirions au gouvernement japonais un profond respect pour notre puissance maritime, sans témoigner en même temps le moindre désir de l'intimider par une manifestation trop imposante, tout en opérant sur une grande échelle. Nous devrions avoir l'air de ne rien faire d'extraordinaire, mais seulement montrer avec une noble simplicité la grandeur caractéristique de notre manière d'agir. Pour cela, un vaisseau de ligne de première classe, le plus splendide et le meilleur bâtiment de la marine royale, une frégate et quelques bateaux à vapeur, ceux qui marchent le plus vite et qui offrent le plus beau coup d'œil, seraient nécessaires. Nous ne saurions en faire un meilleur usage. En effet, quel but se proposerait une pareille expédition ?

D'ouvrir à notre commerce un nouveau marché, moins riche et moins vaste, à la vérité, que celui de l'archipel indien, mais d'une étendue et d'une importance considérables, et complètement inexploité; car la Hollande, avec son misérable établissement de Nangasaky, ne peut pas, à proprement parler, passer pour entretenir des relations commerciales avec le Japon. Nombreux et puissants seraient les arguments dont nous pourrions nous servir pour convaincre la raison des Japonais. D'abord nous leur prouverions que, lorsque nous avons fait jadis un commerce important avec le Japon, nous nous sommes toujours conduits avec la plus grande modération possible; que nous avons toujours respecté leurs institutions et leurs sentiments, et qu'ils en ont profité autant que nous. Nous pourrions aussi, en toute assurance, leur apprendre ou leur rappeler, car ils ne doivent pas l'ignorer, quelle a été récemment en Chine notre politique. Nous étions les maîtres de disposer d'un immense empire, et nous nous sommes contentés d'un poste insignifiant et du privilège de faire le commerce avec cinq des ports principaux. Ainsi à Pulo-Kalamantan, en Chine et même au Japon, nous pouvons trouver des preuves incontestables de la justice et de la générosité de nos principes et du désir que nous avons de faire profiter le monde entier des progrès de notre industrie, au lieu de le soumettre à notre domination (1).

Le nombre et la qualité de nos présents, l'amabilité et la prudence de notre envoyé, les manières populaires des personnes de sa suite seraient encore pour nous autant de moyens de capter la faveur du gouvernement et du peuple japonais. Une conduite judicieuse et libérale nous gagnerait les cœurs de tous les fonctionnaires publics, depuis le premier jusqu'au dernier, et le souverain se laisserait toucher par une large mais discrète générosité. Il faudrait étudier les goûts et les mœurs des Japonais, s'y conformer en tout avec une délicatesse scrupuleuse, et y introduire seulement quelques nouveaux articles analogues à ceux qu'ils préfèrent. Grâce à ces moyens, unis à une affabilité, une modération, une fermeté

(1) NOTE DU RÉDACTEUR. Le même *Magazine* auquel nous empruntons cet article vient d'en publier un autre sur le projet d'une mission au Japon. Nous nous proposons de le traduire dans une livraison prochaine.

extrêmes, nous pourrions, selon toutes les probabilités humaines, pénétrer et nous établir au Japon. En outre, la plus grande franchise serait indispensable au succès de cette tentative. Nous ne devrions avoir en réalité aucun projet caché, aucune arrière-pensée. Notre but devrait être précisément celui que nous avouerions, c'est-à-dire le rétablissement d'anciennes relations commerciales, qui n'auraient jamais cessé d'exister si nos ministres avaient toujours possédé une dose suffisante d'intelligence et de raison. Nous avons enfin tout lieu d'espérer que les Hollandais, qui se sont récemment, dans les Indes-Orientales, montrés disposés à adopter une politique libérale, consentiraient volontiers à nous aider à détruire au Japon ces barrières exclusives dont l'existence est aussi préjudiciable en réalité à leur marine et à leur commerce qu'au reste de la chrétienté.

Nous n'insisterons pas plus longuement ici sur ce sujet. Nous voulions surtout signaler l'importance commerciale des îles de l'archipel indien. Restons donc en deçà de cette limite. Le capitaine Stanley doit être chargé de faire pour la Nouvelle-Guinée le beau et utile travail que le capitaine Stokes a fait pour l'Australie (1), et que les capitaines Fitzroy et King ont fait pour l'Amérique du Sud. En relevant les côtes de la Nouvelle-Guinée, il ouvrira certainement de nouveaux marchés à l'activité de ses compatriotes. L'expérience a déjà prouvé que les Papouas s'adonnent à certaines branches d'industrie, et que leurs îles renferment des richesses naturelles inépuisables. Les provinces septentrionales de la Nouvelle-Guinée sont situées précisément sous la même latitude que Banda et Amboine, et elles produisent déjà des noix muscades et d'autres épices de première qualité. Nous pourrions donc nous approvisionner de ces articles indépendamment des Hollandais, dans le cas où ils ne se décideraient pas, ainsi que nous l'espérons, à renoncer à ce monopole dans les Moluques. Nous n'aurions pas besoin de cultiver nous-mêmes ces précieuses denrées, car les indigènes, s'ils étaient suffisamment encouragés, nous en fourniraient toujours une quantité proportionnée aux besoins de toute l'Europe. La culture des épices dans l'archipel, et le moyen employé pour assurer le maintien de ce monopole, font peu d'honneur à la nature humaine.

(1) NOTE DU RÉDACTEUR. Voir dans la livraison de décembre l'article sur les découvertes du capitaine Stokes.

Dans aucun pays où les races aborigènes n'ont pas été exterminées, elles n'ont été traitées avec une plus grande cruauté ; sur certaines îles même, elles ont été totalement détruites, uniquement afin qu'elles n'eussent pas l'idée de se procurer des moyens d'existence en trafiquant, pour leur propre compte, de ces épices précieuses dont la Hollande avait, sans droit et sans raison, jugé à propos de s'approprier exclusivement la vente. Nulle forme de servitude n'égale l'esclavage des malheureuses tribus qui sont condamnées à la culture de la noix muscade. Elles s'épuisent à travailler sans espoir d'améliorer leur sort ; jamais un jour de repos et de fête ne luit pour elles ; aucune rétribution, si faible qu'elle soit, ne récompense leurs efforts passés, ou ne stimule leurs efforts futurs. Leur misérable vie se consume ainsi jusqu'à ce que la mort y mette un terme, et cependant la culture de la noix muscade est une occupation agréable et facile, comparée à la recherche des nids d'hirondelles : elle ne mériterait pas le nom de travail si elle n'était pas involontaire.

Ces nids dont nous avons plusieurs fois parlé ont été souvent décrits ; mais aucune description n'a fait suffisamment comprendre quelle est la nature des substances qui les composent, et pourquoi les Chinois en sont si friands. Ceux du premier choix se vendent d'ordinaire plus que leur pesant d'argent, c'est-à-dire environ cinq guinées et demie la livre (145 fr.). Quelques-uns, d'une qualité encore supérieure, c'est-à-dire d'une blancheur et d'une transparence extraordinaires, ont même été payés leur pesant d'or. Les épicuriens de l'Occident ne disputent pas encore aux Chinois ces mets coûteux ; cependant, quand les diverses parties de l'archipel seront mieux connues, quand les offres de nids deviendront plus abondantes, nous ne serions pas surpris de voir le potage aux nids d'hirondelles remplacer sur les tables des grandes maisons les potages à la tortue. Ces nids, en effet, sont, dit-on, très-nourrissants, et lorsqu'ils sont bien assaisonnés, ils ont, à ce qu'on assure, un goût délicieux. Les détails varient sur la manière dont les hirondelles de mer recueillent et emploient les matières premières qui entrent dans la composition de leurs nids. Parmi les indigènes, les meilleurs observateurs prétendent que le suc de l'agar agar, plante sous-marine, en forme un des éléments principaux, mais que sa base est une liqueur d'une transparence extraordinaire que rejettent certains rochers situés sur les bords de la mer pendant les fortes

chaleurs, et qui se coagule sur les bords de leurs crevasses. Enfin, ils disent aussi que l'hirondelle, à l'époque où elle construit son nid, enfonce son bec dans certains fruits délicats, et qu'elle en retire ce suc qui donne à son nid une saveur et un parfum si agréables.

Ces nids sont toujours situés dans les lieux les plus sauvages et les plus solitaires qui se puissent imaginer. Une grotte de l'île de Java jouit à cet égard d'une grande célébrité. Elle s'ouvre sur la mer et s'étend à une grande profondeur dans l'intérieur d'une montagne. Il est impossible d'y entrer par eau, car la mer, toujours agitée dans ces parages, y jette et en retire incessamment, avec un fracas assourdissant ses vagues écumantes. Pour s'y introduire, il faut descendre à plusieurs centaines de pieds, le long d'un rocher à pic, par une frêle échelle de rotin, et se cramponner aux aspérités des parois intérieures, où un faux pas serait la mort. Les hirondelles bâtissent perpétuellement dans cette caverne des nids tellement rapprochés qu'ils se touchent depuis l'ouverture jusqu'à une grande distance dans l'intérieur. Ces nids sont généralement d'une qualité supérieure, et bien qu'on les récolte régulièrement chaque année, et toujours, autant que possible, avant que les hirondelles y aient déposé leurs œufs, elles les reconstruisent chaque année comme si leurs préparatifs n'étaient jamais perdus.

Les nids transportés en Chine sont divisés en trois classes, d'après leur transparence et leur pureté. Ceux qu'on recueille dans des grottes voisines de la mer ont presque la transparence du verre. Ceux au contraire qui viennent de l'intérieur des îles, qu'ils aient été ramassés dans des fentes de rochers ou dans des troncs d'arbres, sont d'une couleur sombre et tellement salis de matières opaques, qu'on ne les estime qu'à un prix très-inférieur. Ceux qui sont d'une blancheur irréprochable ne sont pas rangés dans la première classe s'ils se dessèchent et s'émiettent ; car, d'après le goût des gourmets du Céleste Empire, les nids récoltés dans des grottes sombres et humides possèdent un goût beaucoup plus délicat que ceux qui ont été exposés à l'influence de la lumière et de l'air extérieur. Aussi les marchands chinois ont-ils pris l'habitude d'humecter les nids qu'ils ont à vendre, non pas seulement, comme on l'a supposé, pour en augmenter le poids, mais encore pour faire croire aux acheteurs qu'ils sont de la première qualité.

La pêche du tripang mérite aussi une mention, car elle nous fait connaître les goûts et les mœurs des Chinois qui, quelque soit la ferveur avec laquelle ils adorent leur Dieu Fo, semblent loger dans leur propre estomac une idole à laquelle ils rendent toujours les plus grands hommages. La saison de la pêche venue, les pêcheurs qui s'adonnent à cette branche d'industrie dans tout l'archipel indien, se rendent à ces bras de mers sablonneux, à ces baies boueuses ou à ces récifs de corail où se trouve le tripang. Ce mollusque est une grosse masse charnue affectant la forme d'un cylindre, et dans laquelle on ne distingue à peu près aucun organe; il colle sur le fond de la mer, et comme il n'est susceptible de prendre qu'un mouvement très-lent, les pêcheurs le saisissent facilement; le talent est de savoir parfaitement plonger et d'avoir un œil exercé pour le distinguer au fond de l'eau. Pour le conserver, les pêcheurs le jettent encore vivant dans une chaudière d'eau de mer bouillante, où ils le remuent constamment au moyen d'une longue perche de bois qu'ils appuient sur une fourche fichée en terre afin de faire léviter. Le tripang rend en abondance l'eau qu'il contient; au bout de dix minutes environ, on le retire de la chaudière. Un homme armé d'un large couteau l'ouvre pour en extraire les intestins, puis il le rejette dans une seconde chaudière où on le fait chauffer de nouveau avec une très-petite quantité d'eau et de l'écorce de mimosa. Il se forme dans la deuxième chaudière de la fumée en abondance, produite par l'écorce qui se consume. Le but de cette deuxième opération semble devoir être de fumer l'animal afin d'assurer sa conservation. Enfin, en sortant de là, le tripang est placé sur des claies et exposé au soleil afin de le sécher; il ne reste plus ensuite qu'à l'embarquer. La pêche du tripang emploie un grand nombre de bras. De l'île de Palavan au golfe de Carpentarie, tous les détroits, baies et criques fourmillent de proas et d'indigènes occupés à plonger, découper et faire sécher le tripang, fabriquer des boîtes et emballer; enfin les côtes voisines des stations de pêche sont couvertes de villages de coquillages, habités par cette population nomade.

Une autre branche d'industrie plus importante encore de l'archipel indien et des mers adjacentes, est la pêche de la baleine; elle occupe, dit-on, environ quatre mille marins anglais et américains, et ses bénéfices dépassent de beaucoup un million de livres

sterling. Les parages les plus fréquentés par les baleines sont les côtes de l'île du bois de sandal et le détroit resserré qui sépare Timor de Pantar et d'Ombai; elles entrent par ce détroit dans la mer des Moluques, et elles s'éloignent peu de Seram, Banda, Amboine et Gilolo, où l'atmosphère est souvent surchargée de parfums que le vent répand au loin sur la mer quand il souffle de terre.

Parmi les tribus qui contribuent à animer les détroits et les côtes de cet archipel, celle des *biajows* ou bohémiens de mer mérite une mention particulière. Les membres de cette tribu ont horreur de la terre. Ils vivent perpétuellement dans leurs proas, changeant de latitude suivant les vicissitudes des saisons et les migrations des bancs de poissons qui forment leur principale nourriture. En général d'ailleurs tous les habitants indigènes des douze mille îles de l'archipel indien, qui jouissent des avantages d'une situation maritime, aiment mieux labourer les vagues de l'océan que la terre, et leur plus grand bonheur est de vivre sur le pont d'une proa. Le navigateur étranger qui visite ces parages voit donc de distance en distance des courants de diverses populations humaines, qu'on nous permette cette expression, se précipiter des innombrables détroits de l'archipel; là les Papouas, race noire aux cheveux crépus qui, partis de latitudes plus méridionales et d'une patrie primitive complètement inconnue, se dirigent constamment vers l'ouest; ici les races infiniment plus variées de l'occident, les Arabes, les Malais, les Bouguis, et d'autres encore qui montrent une tendance prononcée à étendre leurs conquêtes à l'est, non pas en entreprenant des expéditions militaires, mais en s'insinuant peu à peu dans les petites tribus disséminées sur les îles frontières de l'archipel.

L'âme de tout ce mouvement est le commerce. Tout individu qui navigue sur ces mers est un marchand. Si un indigène s'éloigne de plus d'une lieue de son île natale, il porte dans sa barque quelque denrée ou quelque marchandise dont il se propose de trafiquer par vente ou par échange avec les premiers acheteurs que le hasard lui fera rencontrer. Les équipages des navires, au lieu d'être composés de matelots à gages comme dans l'ouest, sont plutôt autant de petites communautés unies par un intérêt commun, dont chaque membre possède une part de la cargaison du navire sur

lequel il est embarqué. Ce système d'association est tellement prépondérant dans cette partie du monde, qu'il s'applique à toutes les formes d'industrie. Ainsi les Chinois sont copropriétaires des mines d'étain, d'or ou de tout autre métal qu'ils exploitent. Ils partagent par parties égales les produits de leur travail, prouvant ainsi que la théorie des compagnies en participation existe, bien qu'elle ne s'y soit pas développée, dans les contrées les moins connues de l'est. La moralité et les mœurs de ces insulaires ne sont pas aussi relâchées et aussi grossières qu'on pourrait le supposer. En général ils accueillent tous les étrangers avec une bienveillante hospitalité, quoique le désir de posséder certaines choses qui leur manquent leur fasse parfois commettre des vols. Sans doute, il ne serait pas parfaitement sûr de se fier à leur humanité; mais, en somme, les races les moins civilisées, c'est-à-dire les Papouas, se montrent sociables et animés de dispositions pacifiques pour peu qu'on les traite avec bonté. Intrépides navigateurs pour la plupart, ils se confient aux mers les plus orageuses sur des vaisseaux de cinq ou six tonneaux, si bien construits qu'ils flottent comme des planches de liège sur les vagues. Leur courage a certainement pour stimulant les profits énormes qu'ils retirent de leur commerce. Ces bénéfices dépassent souvent deux cents pour cent durant le cours de six ou sept mois; car, quelle que soit la longueur de leurs voyages, ces aventuriers n'emportent avec eux qu'une petite quantité de provisions qui sont partout si abondantes et à si bon marché, qu'on peut dire qu'elles ne coûtent rien. Presque toutes les îles sont couvertes de palmiers sagous, et partout on peut se procurer à très-bas prix des pains fabriqués avec la moelle délicieuse de ce végétal et cuits comme du biscuit. Ces pains et un peu de riz forment souvent tout l'approvisionnement d'une proa, car l'équipage se nourrit principalement des poissons si variés qu'il pêche en si grande quantité sur tous les récifs de corail et les bas-fonds de l'archipel. Quelquefois ils se munissent de thé et de café, et plus rarement ils emportent de l'arack, bien que les plus prudents aient la sagesse de ne jamais laisser charger à bord de leurs proas une goutte de cette liqueur, source de tant de querelles et de combats sanglants.

Ainsi donc, les faits que nous venons de résumer nous autorisent à conclure que le nouveau comptoir de Pulo Labuan sera fréquenté par d'innombrables marchands indigènes, avides de se procurer,

pour en trafiquer, ces objets de première nécessité que seuls nous sommes en mesure de leur fournir. Il est vrai que les Hollandais se sont en certaines circonstances départis des dispositions exclusives de leur système commercial, dans l'espoir d'attirer les Bouguis dans leurs ports; mais il n'est pas présumable qu'ils puissent changer en un jour des habitudes d'un siècle, et adopter cette politique sensée et libérale qui a élevé Singapour à un si haut degré de prospérité, attiré trente mille Somali et Arabes sur les rochers arides d'Aden et triomphé à Hong Kong de la crainte de la contagion. Nous attendons de grands résultats de nos nouvelles relations avec l'archipel indien, où nous trouverons d'abord un débouché considérable pour les produits de nos manufactures et où nous pourrons ensuite aider considérablement aux progrès de la civilisation qui a sans aucun doute commencé à germer et à se développer parmi toutes les races éparses de cette grande et extraordinaire division de l'Asie.

AD. J. (*Fraser's Magazine.*)

Histoire Maritime.

LA VIE DE NELSON

D'APRÈS SES DÉPÊCHES ET SA CORRESPONDANCE (1).

IV (2).

1801 — 1805.

L'amirauté ne laissa pas longtemps inactif le grand capitaine de mer que lui rendait le Nord pacifié. Quelques semaines seulement après son retour de la Baltique, Nelson fut chargé d'une mission qui pouvait sembler au-dessous de son mérite et de sa renommée, mais qui, dans les idées du temps, avait une importance incontestable.

Les préparatifs faits par le Premier Consul sur les côtes de la Manche préoccupaient vivement le peuple et même le gouvernement anglais. Bien qu'on ait affecté, depuis lors, de tourner en

(1) Voir la *Revue Britannique*, numéros de janvier, février et mars 1846.

(2) NOTE DU DIRECTEUR. Cet article termine une série qui compose une histoire assez détaillée de la vie et des campagnes de Nelson, d'après les sept volumes des *Dépêches et lettres* de l'amiral anglais. Aucune Revue, même en Angleterre, n'a aussi complètement résumé le grand ouvrage édité par Sir Harris Nicholas, dont le septième volume n'a été publié qu'à la fin de l'année 1846, ce qui expliquera à nos lecteurs le retard de ce dernier article. — M. Thiers vient justement de publier ce mois-ci le sixième volume de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Une partie du premier livre est consacré à la bataille de Trafalgar. L'ouvrage de l'illustre historien étant dans toutes les mains, nous laissons faire à nos lecteurs le rapprochement de sa relation avec celle que notre collaborateur a dû rédiger plus particulièrement sur les documents anglais, non sans les contrôler, toutefois, par les documents français. Nous nous réservons de rendre compte du nouveau volume de M. Thiers, en faisant connaître combien l'opinion des critiques lui devient de plus en plus favorable en Angleterre, où l'on appréciera certainement la haute impartialité de ses jugements sur le héros de la marine britannique.

ridicule les plans de Napoléon, et que les tacticiens de la Grande-Bretagne actuelle se refusent obstinément à reconnaître ce que ces projets avaient de praticable, il n'en est pas moins vrai qu'en 1801 une terreur générale était répandue en Angleterre, et que le débarquement de cent mille hommes choisis parmi l'élite de ces armées républicaines eût été un coup peut-être mortel porté à la puissante oligarchie des Trois-Royaumes. Ce n'était donc pas trop de Nelson pour conjurer un si épouvantable et si prochain péril.

Les apprêts d'une descente en Angleterre avaient commencé aussitôt après que l'assassinat de Paul I^{er}, attribué à la politique anglaise, eut renversé les projets que Napoléon fondait sur l'alliance de la Russie. Soit qu'il prit au sérieux les soupçons infamants exprimés par lui, d'une manière officielle, quand il avait appris ce fatal événement, soit qu'il crût l'occasion favorable pour se servir contre l'Angleterre, sa plus redoutable rivale, de l'opinion révoltée et des énormes ressources qu'elle mettait à sa disposition, il résolut cette fois de la frapper où il la voyait la plus aisément vulnérable. Les côtes de France se couvrirent comme par enchantement de batteries et de redoutes ; on épuisa les arsenaux, on enrôla des armées de travailleurs pour construire et armer une multitude de bâtiments légers, de chaloupes canonnières, de bateaux plats : une immense flottille, rassemblée dans les différents ports qui se trouvent entre le Havre et Auvers, avait son centre à Boulogne, et ces immenses préparatifs plongèrent dans une profonde stupéfaction le peuple qu'ils menaçaient.

Dans de telles circonstances, Nelson ne pouvait refuser un commandement pour lequel il ne se sentait, d'ailleurs, aucune espèce de goût, « et nulle autre aptitude, ajoutait-il, que celle d'un dévouement sans limites. » Il fit donc, avec sa promptitude ordinaire, tous les préparatifs du départ, et hissant son pavillon à bord de la frégate *la Méduse*, il alla reconnaître Boulogne, que l'on fortifiait alors avec le plus grand soin (4 août 1801). La flottille anglaise, composée de frégates, bricks, corvettes et autres bâtiments légers, vint prendre position à 1900 toises de la flottille française, formée en trois divisions sur une seule ligne d'embossage parallèle au rivage, à 500 toises de la côte, et à l'ancre. Elle se composait de gros bateaux canonnières, çà et là soutenus par quelques bricks. Ces bateaux, lourdement construits et difficiles à manœuvrer, reculaient

sous l'ébranlement des mortiers, et ceux-ci, chargés de mauvaise poudre, envoyaient difficilement à la distance voulue quelques projectiles mal dirigés. Les bombardes anglaises, rangées en avant de l'escadrille de Nelson, étaient donc véritablement hors de portée, et elle purent, sans le moindre péril, canonner pendant une journée entière, commencée à cinq heures du matin, la flottille française. Cette première attaque n'eut pourtant d'autre résultat que de couler bas deux batteries flottantes, et de détruire quelques chaloupes canonnières, placées à l'extérieur de la jetée. En tout l'affaire tourna contre les Anglais, qui lancèrent en vain un millier de bombes, et durent se retirer après cette démonstration illusoire. Nelson était mécontent, mais il proclama très-haut que toute expédition partant de Boulogne avorterait nécessairement. Flessingue, à son avis, ou les ports de Flandre, auraient été mieux appropriés aux convenances d'une campagne aussi aventureuse, qui d'ailleurs, de toute manière, lui semblait une folie.

La Méduse revint jeter l'ancre à l'embouchure de la Tamise, et Nelson prit ce temps pour soumettre au conseil d'amirauté le plan d'un coup de main qui, en très-peu de jours et sans employer des forces considérables, livrerait à l'Angleterre le port de Flessingue ou celui d'Helvoet; mais comme l'adoption de ce projet traînait en longueur, et comme, en attendant, Nelson ne voulait pas rester oisif, il décida, au bout de dix jours, qu'il tenterait une nouvelle attaque contre Boulogne. Le 16 août, il reparut devant ce petit port avec une division navale beaucoup plus considérable que la première fois.

Mais les Français, en éveil, avaient augmenté leurs préparatifs de défense. Latouche Tréville s'était hâté de renforcer sa ligne, d'améliorer les munitions, et de placer sur les bâtiments de la flottille trois bataillons d'élite. On s'attendait à l'abordage, et aucune précaution n'avait été négligée pour le repousser vigoureusement. Chaque bâtiment était hérissé de longues tiges de bois munies de pointes ferrées, et garni de filets très-épais et très-solides qui devaient considérablement gêner les assaillants.

L'escadrille de Nelson, partagée en cinq divisions (Somerville, Parker, Cotgrave, Jones et Conn), se mit en mouvement une demi-heure avant minuit, espérant arriver à l'improviste, en ramant, jusqu'à la ligne française, et l'enlever à l'abordage. Le mouvement

de la marée contraria le plan d'attaque en emportant à l'est la division Somerville. Elle n'arriva que très-tard sur le lieu de l'action. La seconde et la troisième (Parker et Cotgrave) se jetèrent franchement au centre de la ligne ennemie. Mais elles furent accueillies par un feu tellement nourri, et quand on en vint à l'abordage, les matelots anglais eurent affaire à des combattants si aguerris et si intrépides, qu'après un combat opiniâtre, et sans pouvoir emmener une seule des embarcations, en très-petit nombre, dont ils étaient parvenus à s'emparer, il leur fallut lâcher prise, aussitôt que le jour, venant à poindre, éclaira leur désastreux échec. Leur quatrième division n'était point arrivée à temps; la cinquième, composée de bombardes, n'avait pu, dans les ténèbres, prendre une part active au combat.

Nelson ne put dissimuler la mauvaise humeur que lui causa ce revers, assez peu important en définitive, mais auquel son nom donnait un éclat singulier. Les journaux français ne manquèrent pas de l'exagérer en portant à cinq ou six cents le nombre des ennemis tués, qui était en réalité de cent soixante-douze. Dans son rapport à l'amirauté, Nelson affirma que si toutes ses divisions avaient donné en même temps, « toutes les chaînes de la France ne l'auraient pas empêché d'emmener à la remorque la flottille entière. » Il faisait allusion à la précaution prise par l'amiral français d'enchaîner au rivage une partie des chaloupes les plus exposées. « Au surplus, ajoutait Nelson, c'est la dernière fois que je laisserai attaquer l'ennemi sans diriger en personne toutes les opérations. J'ai plus souffert de mes inquiétudes, durant cette lutte mal engagée, que si un boulet m'eût emporté la jambe. » La mort du capitaine Parker, qui avait eu la cuisse brisée pendant le combat, et qui succomba quelques semaines après, l'affectait profondément. Il demanda instamment que l'on conservât pour lui les cheveux de ce brave camarade, « voulant, disait-il, faire enterrer avec lui ces reliques sacrées. » Ce détail pourra sembler bizarre, mais ce qu'on appellerait de nos jours « la sentimentalité » de Nelson est un trait de son caractère que nous ne pouvons laisser dans l'ombre. Nous verrons cette disposition mélancolique de l'homme du nord se montrer en mainte circonstance, et surtout aux dernières heures de sa brillante carrière.

Affligé, mécontent, et jugeant qu'il avait assez fait pour prouver

sa volonté d'être utile, il n'aspirait qu'après le repos. Ses chagrins domestiques et sa mauvaise santé augmentaient encore cette disposition misanthropique et farouche qui l'eût fait hésiter, disait-il, à prendre, de tous les postes auxquels son grade le portait, celui qui lui convenait le mieux, le commandement des forces anglaises dans la Méditerranée. Or, justement à cette époque, la paix d'Amiens fut signée, et Nelson, au milieu des cris de joie que poussaient autour de lui ses compatriotes — il en était profondément humilié — prophétisa la courte durée de cet armistice : « C'est une épreuve, disait-il, et cette épreuve nous aura bientôt désabusés. » En attendant, il rêvait le repos, une retraite champêtre, et voulait achever ses jours avec les amis auxquels il avait sacrifié sa félicité conjugale. Sous l'empire de ces idées, il avait acheté dans le comté de Surrey le château et le domaine de Merton. Sir William et lady Hamilton étaient allés s'y installer, et quand il y arriva beaucoup plus tard, enchanté de cette résidence qu'il n'avait jamais vue auparavant, heureux d'y retrouver partout des embellissements imaginés par la femme qu'il aimait d'un amour sans bornes, il constitua la propriété de telle sorte qu'elle devait revenir toujours au survivant des trois amis qui allaient désormais l'habiter. A force de soins et de ménagements, il parvint aussi à faire accepter, par son père, qu'elle avait d'abord révolté, l'intimité coupable dans laquelle il vivait avec la fameuse Emma. Le vieillard se laissa persuader, ou feignit de croire qu'une amitié passionnée, une sorte de dévouement platonique, mal apprécié par le monde, et dont lady Nelson avait eu tort de s'inquiéter, était le seul lien qui existât entre son fils et lady Hamilton ; illusion difficile à comprendre, mais d'autant plus indispensable au bonheur de Nelson, que le vénérable auteur de ses jours mourut, peu de temps après leur réconciliation, âgé de soixante et dix-neuf ans.

Remarquons en passant que les derniers services rendus par le vainqueur d'Aboukir à son pays n'avaient pas été, selon lui, aussi complètement reconnus qu'ils auraient dû l'être. Il fut scandalisé notamment de ce que la ville de Londres, si prodigue de remerciements et de fêtes en d'autres occasions, n'avait témoigné aucune gratitude aux combattants de Copenhague, et s'en plaignit directement au lord-maire dans une lettre où le dépit personnel perce beaucoup trop, selon nous, à travers les restrictions d'une modestie

personnelle qui manquait aux vertus de Nelson. Il se plaignit également à lord Saint-Vincent, contre lequel il croyait avoir de sérieux griefs, et qu'il regardait comme un rival jaloux de sa gloire, quand il vit que le roi ne distribuait pas aux capitaines revenus de Copenhague des médailles commémoratives comme celles qu'avaient reçues leurs collègues, après les batailles du 1^{er} juin, du cap Saint-Vincent, de Camperdown et du Nil. Le déboire était, en cette occasion, d'autant plus complet, que Nelson avait expressément sollicité, pour lui et ses compagnons d'armes, cette marque de la reconnaissance royale : « Je soupire après la médaille, je n'y renoncerais pas pour le plus beau duché d'Angleterre, » avait-il écrit. Et la médaille ne fut pas donnée. Nelson ne le pardonna jamais à lord Saint-Vincent.

Il fut frappé, quelque temps après, dans cette vie intime qu'il avait regardée comme le dédommagement final de ses rudes travaux. Sir William Hamilton, parvenu à un âge fort avancé, mourut dès les premiers mois de 1803, entre sa femme qu'il pressait dans ses bras et Nelson dont il voulut, à ce dernier instant, serrer la main amie. Ses paroles suprêmes léguaient à ce dernier le soin de réclamer pour lady Hamilton la récompense que le pays devait, selon eux, aux services de cette altière et capricieuse courtisane. Comme s'il eût voulu absoudre complètement Nelson de l'adultère public qui lui était reproché, sir William lui prodigua tous les témoignages de la plus vive affection. Par son testament il lui légua son portrait sur émail, et le déclara l'homme le plus vertueux, le plus loyal, le plus brave qu'il eût jamais connu. Le codicille où ces mots se trouvent est clos par une bénédiction solennelle : « Honte à ceux qui ne diront pas *Amen!* » avait écrit le mourant.

Le traitement diplomatique de sir William cessait avec la vie de l'ex-ambassadeur, et ce traitement de 1,200 livres était à peu près tout son revenu. Aussi Nelson dut-il immédiatement solliciter de M. Addington une récompense pour les éminents services que lady Hamilton avait rendus, disait-il, à la flotte de Syracuse, et par conséquent au peuple anglais. On dit que M. Addington reconnut la dette, mais il ajourna indéfiniment de l'acquitter. Nelson, profondément blessé de ce refus indirect, voulut constituer à son amie un revenu égal à celui dont elle jouissait du vivant de sir William. Ce revenu fut payé, mois par mois, jusqu'à la mort de l'amiral.

La mort de sir William précéda de quelques jours seulement la rupture éclatante du traité d'Amiens, et dès que les hostilités recommencèrent, la flotte de la Méditerranée fut placée sous les ordres de Nelson (mai 1803).

Avant de le suivre devant le port de Toulon, où il devait séjourner pendant plus de deux années, nous aurions peut-être à nous occuper de cette mystérieuse enfant, Horatia Nelson Thompson, dont l'existence était venue, depuis quelques années, cimenter l'union scandaleuse de Nelson et de lady Hamilton. Mais c'est là un sujet de controverse que nous rejetterons à la fin de ce récit dont il troublerait l'ordonnance historique. Mieux vaut pour le moment savoir dans quel but une flotte considérable était rassemblée à Toulon par les ordres du Premier Consul.

A peine le Premier Consul avait-il désespéré de la paix, que, reprenant à l'instant même son ancien plan d'invasion, il avait de nouveau assemblé autour de Boulogne, et à Boulogne même, les troupes et les vaisseaux nécessaires à une descente. Là, sous le feu continu de la croisière anglaise, un port immense se creusait dans le bassin de la Liane, des forts s'élevaient, des péniches, des chaloupes canonnières, des bombardes étaient réunies par centaines. Napoléon venait de temps en temps communiquer à ces travaux gigantesques l'impulsion irrésistible de sa volonté. En son absence, l'amiral Bruix, déjà mourant, mais doué d'une rare énergie, suivait et accélérail les progrès des préparatifs qui menaçaient l'île orgueilleuse. Ils étaient tels, et les espérances du Premier Consul avaient pris un si vif essor, qu'en regardant, des hauteurs d'Ambleteuse, les côtes d'Angleterre, à peine plus éloignées que le mont Calvaire ne l'est des Tuileries, il disait fièrement de la Manche : « C'est un fossé qui sera franchi dès qu'on aura l'audace de le tenter. »

Mais cette audace pouvait devenir une éclatante folie si, d'avance, on ne songeait à tous les obstacles que, dans ce court trajet, la puissance des flots et celle des Trois-Royaumes devaient opposer aux envahisseurs. Les premiers étaient prévus : on s'était assuré par vingt épreuves réitérées que les bateaux plats tenaient bien la mer et franchiraient au besoin les dix lieues qui séparent Boulogne de la côte opposée. Quant aux seconds, on avait plus d'une chance pour les éviter. Les calmes de l'été, les brumes de l'hiver pouvaient favoriser le passage de la flottille française, soit en para-

lysant l'activité des croiseurs anglais, soit en leur dissimulant la marche de l'expédition. Les rencontrât-on, on était à peu près certain qu'au prix d'une centaine de chaloupes (sur deux mille trois cents qui composaient la flottille) on traverserait le détroit.

Restait une hypothèse, la plus favorable de toutes. En amenant tout à coup dans les eaux de la Manche une grande escadre française on pouvait, pour deux ou trois jours, disperser la croisière ennemie et se rendre complètement maître du passage. Tel était le projet favori du Premier Consul, et la formation d'une escadre dans le port de Toulon n'avait pas d'autre but. Dès le mois de septembre 1803, il ordonna que dix vaisseaux, quatre frégates, quatre corvettes, approvisionnés *de quatre mois de vivres*, et pouvant embarquer vingt-cinq mille hommes de bonnes troupes, se tinssent prêts, pour le mois de novembre, à mettre à la voile. Il la destinait à une grande combinaison qu'il n'avait pas encore tout à fait arrêtée, dont il cachait soigneusement l'existence, et où se retrouve tout entier ce génie audacieux du moderne Alexandre. Nous verrons plus tard comment il la réalisa. Provisoirement nous en savons assez pour comprendre que Nelson, chargé de diriger dans la Méditerranée les forces de l'Angleterre, dut avant tout s'établir devant Toulon pour y enfermer l'escadre qui s'y formait. On la croyait destinée à une seconde campagne d'Égypte.

L'amiral Latouche-Tréville commandait cette division de la flotte française, et c'était à lui que serait revenu l'honneur de diriger toute l'expédition, si, les ports une fois débloqués, toutes nos escadres rassemblées sur la Manche eussent agi de concert pour forcer le passage. Il possédait à un éminent degré toutes les qualités de l'homme de mer, une extrême hardiesse, une infatigable activité, un esprit méditatif et fécond.

Nul doute que si les circonstances l'eussent demandé, un tel rival eût été heureux de se mesurer avec le plus grand homme de mer de son temps; mais il avait des ordres exprès, et bien que Nelson, qui désirait vivement une nouvelle occasion de se signaler, lui offrit toutes les facilités imaginables pour sortir du port, Latouche-Tréville se borna toujours à de simples évolutions maritimes, bonnes pour exercer ses équipages. Il y eut cependant une circonstance équivoque, où l'amour-propre de Nelson fut mis en jeu, et cet amour-propre était inexorable, rancunier, hors de toute mesure,

violent jusqu'à la brutalité. Le choix même de Latouche-Tréville l'avait offusqué : « On l'a envoyé ici pour me battre, comme il m'a battu à Boulogne, disait-il avec amertume ; mais l'envie semble lui en avoir passé depuis que nous sommes face à face. » Or, un jour que le gros de la flotte anglaise était hors de vue, le contre-amiral Campbell vint pousser une reconnaissance à l'entrée du port avec trois bâtiments, le *Canopus*, le *Donegal* et l'*Amazons*. Une brise s'étant élevée sur ces entrefaites, Latouche-Tréville, à qui elle donnait l'avantage du vent, sortit avec quatre vaisseaux de ligne et trois frégates pour donner chasse à cette division de la flotte ennemie, qui dut s'éloigner à plus de quatre lieues pour éviter une rencontre inégale. C'était là, si l'on veut, un avantage assez mince ; mais, comme moyen d'action sur l'opinion publique, on crut devoir le mentionner dans les journaux en termes qui blessèrent l'amiral anglais. Il se crut accusé d'avoir fui devant la flotte française, et en écrivit expressément à l'amirauté en termes d'une excessive violence, envoyant à l'appui de sa lettre un extrait du livre de loch tenu sur la *Victoire* : « Que M. Latouche ose s'aventurer en pleine mer, disait-il, et la lettre qu'il pourra écrire pour rendre compte de sa promenade différera, malgré tout son talent pour la fiction, de celle qu'il a déjà publiée... Depuis sa rencontre avec le capitaine Hawker et l'*Isis*, je n'ai jamais rien entendu dire de lui qui ne fût le fait d'un menteur et d'un poltron. Le mépris est la meilleure réponse aux assertions d'un pareil mécréant... » Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'inconvenance grossière de ces paroles, adressées à un digne émule de Nelson, et pour prouver que ce mépris affecté cachait une ardente colère, sans doute due aux souvenirs de ses revers devant Boulogne, nous n'avons qu'à citer cette phrase d'une lettre familière adressée par Nelson à son frère : « Vous avez sans doute lu le récit de Latouche, la chasse qu'il m'a donnée, et ma fuite devant lui. Je garde avec soin ce document précieux, et si je prends jamais le fanfaron qui l'a rédigé, je jure Dieu qu'il l'avalera. »

Oublions ces violences : elles rapetissent les proportions héroïques de la figure que nous avons entrepris de peindre. Il vaut mieux nous occuper des plans que Nelson avait formés, et dont la réalisation l'occupa durant ses longues heures d'inaction, passées à guetter les moindres mouvements d'un ennemi hors d'atteinte.

Nonobstant ses anciennes relations avec la cour de Naples, il n'était pas homme à se dissimuler combien d'abus abritait le pouvoir irresponsable des monarchies absolues. Il voyait chez les peuples de la Sicile, de la Sardaigne, etc., une disposition révolutionnaire qui ne l'étonnait pas, et dont il aurait presque approuvé les tendances. La Sardaigne surtout se débattait alors, appauvrie et comme mourante, sous le poids d'un gouvernement tellement désorganisé qu'il ne savait pas même protéger les côtes contre les déprédations des pirates barbaresques. Nelson avait conçu le projet de faire faire par le cabinet anglais l'acquisition de cette île — la plus belle de tout le bassin de la Méditerranée — et qui ne rendait pas, tout compte mis au net, plus de 25,000 £ (125,000 fr.) à son misérable monarque. On avait quelque raison de penser que la France songeait à s'en emparer, et qu'une expédition préparée en Corse n'avait pas d'autre objet. Tous les sujets sardes qui avaient, dans le temps, adopté les principes de la révolution française, étaient appelés à faire partie de cette invasion, dont il était facile de prévoir l'heureuse issue. Dans de telles circonstances, Nelson pensait qu'on devait à tout prix empêcher la Sardaigne de tomber aux mains du Premier Consul, et que, moyennant un demi-million sterling (12,500,000 fr.), on acquerrait à bon marché une possession fort utile à la marine britannique. Ce plan, soumis par lui au cabinet Addington, n'eut pas d'autres suites, et n'en pouvait pas avoir en présence d'événements qui en détruisaient l'opportunité. En effet, l'expédition destinée à conquérir la Sardaigne cessa bientôt d'occuper le Premier Consul, lancé dans une autre voie d'agrandissement, et dans des luttes bien autrement sérieuses.

Un autre incident de la vie de Nelson, à cette époque, fut l'espèce de révolte qu'il dut réprimer dans le corps des artilleurs appelés à servir sur les vaisseaux de sa flotte. Se fondant sur une clause ambiguë du *Navigation act*, les officiers qui commandaient les troupes de cette arme — presque tous fort jeunes et fort peu réfléchis — déclarèrent qu'ils ne voulaient pas se soumettre à l'autorité des capitaines de vaisseau, mais bien exercer une puissance distincte et parfaitement indépendante. Ils refusaient, en vertu des mêmes principes, pour tout autre service que celui des pièces, les hommes placés sous leurs ordres. La lettre que Nelson écrivit, en cette occasion, à lord Saint-Vincent, président de l'amirauté,

dira combien ces prétentions inouïes altéraient sa tranquillité.

« Il n'y a vraiment pas, lui disait-il, de véritable bonheur en ce bas monde. Tout allait bien autour de moi, tout me souriait, tout marchait à souhait, quand voici ces enfants — pas un n'a l'âge de discrétion — qui se mettent à nous défier, dans les termes les plus irrévérents pour la marine et pour ses chefs. Je vous connais trop bien, mon cher lord, pour ignorer qu'avec votre vivacité ordinaire, vous eussiez déjà tout remis en ordre, et que sans doute bon nombre des rebelles seraient déjà destitués. Je suis plus patient, mais non moins résolu à frapper, si les événements le demandent, et si mes plans conciliateurs venaient à n'être pas acceptés. Nous sommes, vous et moi, sur le point de quitter le théâtre de notre gloire. Mais nous devons à nos successeurs de ne jamais permettre, tant qu'il nous restera une langue pour parler et une main pour écrire, que la moindre atteinte soit portée à la discipline maritime. »

Et à Troubridge, son fidèle compagnon d'armes, devenu membre du grand conseil naval :

« C'est toujours la vieille histoire de cet acte du parlement qu'ils veulent détruire à toute force. Mais je compte bien qu'ils n'y parviendront point ; sans cela nous pourrions dire adieu à notre suprématie maritime. Nous serions joliment commandés, en vérité ! Car, de leur indépendance sur les navires, à ce qu'ils soient placés au-dessus des capitaines, il n'y a vraiment qu'un pas très-facile à franchir. Du reste, et grâce à Dieu, mon cher Troubridge, le roi lui-même ne saurait prévaloir contre l'acte du parlement. Bien que ma carrière soit à peu près terminée, ce qui me reste de jours serait rempli d'amertume, ainsi que l'heure suprême où leur cours sera tranché pour jamais, si je voyais la marine anglaise sacrifiée à l'armée de terre. »

Pour prévenir le retour de semblables conflits, il suggéra une idée fort simple, et qui fut adoptée à l'heure même ; c'était de créer, pour le service naval, un corps de canonniers spéciaux. L'artillerie de marine n'existe, en Angleterre, que depuis cette époque.

Il aurait voulu, de plus, détacher l'Espagne de l'alliance française, et il n'épargnait rien, dans la mesure de son pouvoir, afin de faire sentir aux Espagnols l'intérêt qu'ils avaient à vivre en paix avec l'Angleterre. Mais il avait affaire à une influence bien supérieure,

et le cabinet de Madrid, dompté par Napoléon, ne gardait qu'avec peine les apparences de la neutralité. Le traité des subsides allait se signer, et pour prix des secours pécuniaires que l'Espagne accordait à la France, afin d'éloigner la nécessité d'une guerre immédiate, le Premier Consul promettait de faire rendre à Charles IV, d'abord la Trinité, puis même, s'il en venait à pouvoir dicter des lois à l'Angleterre, la célèbre forteresse de Gibraltar.

Il ne faut pas s'étonner qu'à la suite de ces conventions secrètes, le prince de la Paix, exhumant une ordonnance de 1771, ait fait fermer les ports de l'Espagne aux vaisseaux de guerre anglais, tandis que les corsaires français, librement admis dans ces mêmes ports, en sortaient chaque jour pour inquiéter et ruiner le commerce de la Grande-Bretagne. Nelson se plaignit de cette conduite au capitaine général de la Catalogne, l'informant qu'il réclamerait pour tout navire et toute escadre anglaise le droit de séjourner dans les ports espagnols, si ce droit était accordé à d'autres puissances. Il écrivait aussi à l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, près le cabinet de Saint-Ildefonse :

« Je suis tout prêt à tenir grand compte de la triste position où l'Espagne est descendue ; mais il est de certaines bornes au delà desquelles je ne puis tolérer qu'on me traite sans respect. Nous avons abandonné plusieurs bâtiments français, pris à portée de canon de la côte espagnole, et cependant, de cette même côte, partent en foule des vaisseaux français, lancés contre les nôtres. Votre Excellence peut assurer le gouvernement espagnol que partout où ses subordonnés toléreront les manœuvres hostiles des vaisseaux français, je donnerai ordre d'attaquer et de détruire ceux-ci. »

La conspiration de Georges Cadoudal, le procès qui s'en était suivi, le changement qu'elle avait amené dans la forme du gouvernement, remplissant l'hiver de 1803 à 1804, suspendirent la grande entreprise de Napoléon contre l'Angleterre, et ce délai fut encore motivé par la nécessité de compléter les escadres de Brest et de Toulon. En 1804, elles étaient armées. Au mois de juillet, l'orage si longtemps amoncelé parut prêt à fondre sur l'Angleterre effrayée. Le nouvel empereur écrivait alors à Latouche-Tréville :

« Par le retour de mon courrier, faites-moi connaître le jour où

il vous sera possible, abstraction faite du temps, de lever l'ancre. Instruisez-moi de ce qu'a fait l'ennemi; dites-moi où se tient Nelson.

» ... Entre Étaples, Boulogne, Wimereux et Ambletouse, deux nouveaux ports que j'ai fait construire, nous avons 270 chaloupes canonnières, 534 bâtiments canonniers, 396 péniches, en tout 1,200 bâtiments portant 120,000 hommes, et 10,000 chevaux. Soyons maîtres du détroit, six heures seulement, et nous sommes maîtres du monde...

» ... Si vous trompez Nelson, il ira ou en Sicile, ou en Égypte, ou au Ferrol. Je ne pense pas qu'il faille se présenter devant le Ferrol. Des cinq vaisseaux qui sont dans ces parages, quatre sont prêts, le cinquième le sera en fructidor. Mais je pense que le Ferrol est trop indiqué; il est si naturel que l'on suppose, si votre armée de la Méditerranée entre dans l'Océan, qu'elle est destinée à débloquer le Ferrol. Il paraîtrait donc meilleur de passer très au large, d'arriver devant Rochefort, ce qui nous compléterait une escadre de seize vaisseaux et de onze frégates, et alors, sans perdre un instant, sans mouiller, soit en doublant l'Irlande très au large, soit en exécutant le premier projet, arriver devant Boulogne... »

Cependant, arrivé le 20 juillet à Boulogne, Napoléon put s'assurer par lui-même que, sans imprudence, on ne pouvait encore risquer le passage. Il fit dire à l'amiral Latouche qu'il différerait l'expédition d'un mois.

Justement, à la même époque, profitant de l'agitation toujours croissante qui se répandait parmi la nation anglaise, Pitt, formant avec Fox une coalition toute-puissante, donnait le coup de grâce au faible ministère Addington; puis il reprenait les rênes du pouvoir, en dehors duquel il laissait ses naïfs alliés de l'opposition, que les répugnances du roi lui servaient à exclure sans trop compromettre son caractère politique. A peine arrivé, il s'arma de 60,000 £ de subsides diplomatiques, et renouait, sur le continent, son travail de coalitions, profitant des indécisions de l'Autriche, des caprices de la Russie, et parla, provisoirement, il inquiétait le grand capitaine, qui, des hauteurs de Boulogne, tenait les yeux arrêtés sur sa proie: « Je ne suis pas assez fou, disait Napoléon, pour passer la Manche, si je ne suis pas complètement rassuré du côté du Rhin. » Et il hésitait toujours, lorsque la mort de Latouche-Tréville vint retarder en-

core ce projet tant de fois sur le point de se réaliser. Ce brave et ardent amiral succomba le 20 août, dans le port de Toulon, à la veille de mettre à la voile. De là un ajournement forcé, qui remettait au moins d'un grand mois la descente en Angleterre. L'escadre de Toulon ne pouvait plus sortir, pourvue d'un nouveau chef, que vers le mois d'octobre, et elle n'arrivait dans la Manche qu'au mois de novembre. Par conséquent, et pour une campagne d'hiver, il fallait songer à de nouvelles combinaisons.

Villeneuve fut nommé à la place de Latouche-Tréville. Ce choix fatal sera toujours reproché au ministre Decrès, qu'une vieille amitié décida, et qui mit à la tête de la flotte de Toulon un homme indécis, impressionnable, tour à tour exalté jusqu'à l'imprudence, ou timide, abattu au delà de toute raison. Les plans de l'empereur, jusqu'alors inconnus en partie, et peut-être moins arrêtés que l'imagination n'aime à les supposer, furent alors modifiés. Comptant peu sur Villeneuve, il ne lui réserva pas la haute direction de l'entreprise qu'il avait voulu donner à Latouche-Tréville. La flotte de Brest, profitant de l'hiver qui lui rendait la liberté de ses mouvements en faisant cesser le blocus continu, devait aller, en novembre, jeter une armée française (quinze à dix-huit mille hommes) sur les côtes d'Irlande, et revenir rapidement dans la Manche pour y protéger le passage de la flottille. Avant le départ de cette division navale, celle de Toulon, entraînant à sa poursuite les vaisseaux de Nelson, qu'on espérait bien dérouter, irait en Amérique reconquérir Surinam et les colonies hollandaises de la Guyane. L'amiral Missiessy, commandant l'escadre de Rochefort, avait ordre de jeter trois à quatre mille hommes de renfort dans nos Antilles, puis de ravager les Antilles anglaises sur lesquelles il devait arriver tout à fait à l'improviste. Il allait sans dire qu'une bonne partie des forces anglaises croisant dans l'Océan, se jetterait sur les traces de l'escadre de Rochefort. Ainsi, les vingt vaisseaux placés sous les ordres de Missiessy et de Villeneuve emmèneraient au loin une grande partie de la flotte anglaise obligée de porter à la fois des secours sur tous les points menacés. Puis, ils pouvaient revenir en Europe, où les deux amiraux avaient pour instructions de débloquer le Ferrol et de rentrer ensuite à Rochefort.

Nous avons dû insister sur tous les détails de ce plan de cam-

pagne pour ne rien ôter de leur clarté, et par conséquent de leur intérêt, aux événements qui suivirent.

Il ne put être réalisé tel qu'il avait été conçu. Un peu plus tard que l'époque fixée (le 11 janvier), l'escadre de Rochefort s'élança vers les Antilles. Villeneuve, retenu par un vent debout dans la rade de Toulon, y resta jusqu'au 18 du même mois. Il appareilla ce jour-là, et parvint, en faisant fausse route, à se soustraire à l'ennemi. Mais une grosse tourmente se déclara pendant la nuit, et l'inexpérience des équipages, formés en partie de conscrits, la mauvaise qualité des matériaux qui se ressentaient de la hâte avec laquelle on avait armé l'escadre, amenèrent des accidents assez sérieux pour ébranler un esprit aussi facilement découragé que l'était celui de Villeneuve. Deux frégates anglaises, qui lui furent signalées au moment où il n'avait à sa disposition que cinq bâtiments en état de combattre, lui firent craindre que toute la croisière ennemie ne fût prête à le rejoindre, et rétrogradant de soixante-dix lieues, il rentra dans Toulon, malgré les instances du général Lauriston, qui voulait à toute force être transporté à sa destination. Or, Gantheaume, dont tous les mouvements étaient subordonnés à ceux de ses deux collègues, ne pouvait sortir de Brest avant qu'ils eussent détourné sur eux les croiseurs de la Manche et de la Méditerranée. Le temps s'écoulait, et, au mois de mars 1805, les choses étaient encore dans le même état, si ce n'est que Missiessy et son escadre faisaient, dans des mers lointaines, une incomplète, une inutile diversion.

Avant le départ infructueux de Villeneuve, un acte inqualifiable, et dont les historiens anglais eux-mêmes n'essayaient plus de déguiser le véritable caractère, provoqua la rupture de l'Angleterre et de l'Espagne. Sous prétexte qu'on lui avait refusé de chasser les vaisseaux français du Ferrol où ils étaient bloqués, et d'où ils n'auraient pu sortir sans être immédiatement capturés — on voit si cette mesure était compatible avec la neutralité plus ou moins sincère du gouvernement espagnol — l'amirauté, violant ouvertement le droit des gens, ordonna d'arrêter, sans sommation préalable, tous les vaisseaux espagnols que l'on rencontrerait sur les mers. Cet ordre n'avait qu'un objet : saisir les galions chargés d'or que les colonies d'Amérique envoyaient à l'Espagne. L'unique justification que l'on pût alléguer, c'est que ces trésors étaient en réalité

destinés à la France, puisque, en vertu du traité des subsides, elle avait à toucher 6,000,000 par mois, prélevés sur les ressources les plus claires du cabinet de Madrid. Quoi qu'il en soit, quatre frégates furent envoyées à la rencontre des quatre galions. Attaqués par des forces numériquement égales, les capitaines de ceux-ci se crurent obligés à se défendre, ce dont ils auraient été dispensés si un plus grand nombre de bâtiments eût accompli cet odieux abus de la force. Un combat eut lieu, combat fort inégal, à la suite duquel un des vaisseaux espagnols sauta en l'air avec sa riche cargaison (5 octobre 1804). Nelson apprit cet événement le 12 du même mois, et ressentit assez vivement ce qu'il avait de fâcheux pour l'honneur de son pays.

Il eut, bientôt après le commencement des hostilités, un autre sujet de mortification. Les officiers, employés depuis si longtemps sur la Méditerranée, où leurs travaux sans gloire et leurs obscures fatigues n'avaient aucune compensation, avaient cru, la guerre étant déclarée à l'Espagne, que cette guerre allait les dédommager, par les prises qu'ils pourraient faire, de leur fastidieuse et stérile besogne. Mais sir John Orde, ayant un commandement à part, fut envoyé à Cadix avec une escadrille spécialement affectée à ce service lucratif. Nelson, volontiers mécontent de ses supérieurs, ne manqua pas de faire éclater en cette occasion sa mauvaise humeur habituelle.

« J'avais cru, écrivait-il — mais non, c'était un vain rêve, un caprice de mon imagination — j'avais cru, je l'avoue, que mon pays pouvait me devoir quelque reconnaissance. Et voilà comment on me traite ! et dans quelles circonstances ; et comme on prend soin de rendre plus poignant cet oubli de tous mes services ! Au reste, ou je me connais bien mal, ou ce n'est pas à moi que je songe surtout ; ce n'est pas l'amertume de mes griefs personnels qui me semble le plus insupportable. Non ! ce sont mes braves officiers, mes amis, mes camarades, ces nobles cœurs, dont le désappointement me préoccupe. De si braves gens ! de si fraternels dévouements ! Mon cœur se gonfle quand je pense à eux !... »

Nous savons déjà dans quelles circonstances Villeneuve était pour la première fois sorti de Toulon, il nous reste à voir quelle fut la conduite de Nelson quand il apprit le départ de l'escadre française. Il était alors à l'ancre sur la côte de Sardaigne, où les îles Madelena forment un des plus beaux ports du monde, lorsque,

le 19 janvier, c'est-à-dire le lendemain même du jour où l'amiral Villeneuve avait appareillé, deux frégates (*l'Active* et *le Seahorse*) vinrent apporter cette nouvelle si longtemps attendue. A dix heures, la veille au soir, elles s'étaient trouvées près de l'ennemi, mais l'avaient perdu de vue vers quatre heures du matin. Il était alors trois heures de l'après-midi. Trois heures après, toute l'escadre de Nelson s'élançait dans le détroit formé par Biche et la côte sarde, défilé si resserré que les vaisseaux n'y pouvaient passer deux de front. D'après la direction qu'avaient les bâtiments ennemis, au moment où ils avaient été signalés, on crut qu'ils devaient doubler la Sardaigne par son extrémité méridionale, et l'on se prépara au combat pour le lendemain matin. Survint la tempête dont nous avons parlé, tempête qui empêchait également Villeneuve de continuer sa route et Nelson de le poursuivre. Pendant dix mortelles journées, l'amiral anglais sillonna dans tous les sens les mers siciliennes sans obtenir aucun renseignement précis sur les desseins des Français, et sans savoir autre chose si ce n'est qu'un de leurs navires, démâté par le gros temps, s'était réfugié dans le port d'Ajaccio.

Quand il se fut assuré que Naples, la Sardaigne et la Sicile n'étaient nullement menacées, Nelson crut à de nouveaux projets sur l'Égypte et se hâta d'y courir. C'était la seconde fois qu'il se livrait ainsi sur les mêmes mers à une chasse inutile, et qu'il se voyait égaré par des conjectures mal fondées. Sa douleur était grande; mais si cruelle que lui parût son erreur, il la revendiquait tout entière.

« Je n'ai consulté personne, écrivait-il à l'amirauté. Aussi tout le blâme de cette fausse opinion retombe sur moi et sur moi seul. Je n'aurais cédé à personne le moindre atôme de la gloire qui me fût revenue si j'avais rencontré les Français. Aussi ne dois-je laisser à personne la responsabilité que j'ai encourue en m'égarant sur leurs traces. Tout est à moi, le mal comme le bien. » Et après avoir exposé les motifs déterminants de sa conduite, il ajoutait : « Malgré tous les chagrins que j'éprouve à ce moment même, je sens encore que je devais agir comme je l'ai fait. » Il écrivait aussi à sir Alexander Ball, gouverneur de Malte : « Quand je me remémore tous les détails de ces tristes journées, il me reste, à défaut de toute autre, mon approbation pleine et entière. »

D'Égypte, il revint à Malte, et apprit là, par des lettres datées de Naples, la rentrée de Villeneuve à Toulon. Il sut aussi qu'un grand nombre de selles et de fusils étaient à bord de l'escadre française, ce qui le confirma naturellement dans son idée que l'expédition était frétée pour l'Égypte. Enfin, ce qui le consolait mieux que tout le reste, fut la pensée que les Français n'avaient pu tenir plus de quelques jours sous ces tempêtes qu'il affrontait sans relâche depuis si longtemps : « Ces messieurs, disait-il, ne sont pas encore habitués aux gros temps du golfe de Lyon. Voici vingt et un mois que nous y sommes exposés, et nous n'avons pas encore perdu un espar. »

Il ne faudrait pas croire que ces terribles ouragans, encore qu'il leur tint tête, ne le contrariaient jamais et ne gênaient aucune de ses manœuvres. Après avoir navigué, toujours prêt au combat, depuis le 21 janvier, il fut contraint, le 27 février, de jeter l'ancre dans la baie de Pula, golfe de Cagliari, pour ne pas être entraîné malgré lui (sous le vent). Dès que le temps le lui permit, il appareilla de nouveau ; mais ce fut pour être, une fois encore, contraint à relâcher dans le golfe de Palma. Il y était le 8 mars, et il en fit le rendez-vous de son escadre. Puis il alla se montrer devant Barcelone, sachant que l'escadre de Villeneuve n'avait pas débarqué les troupes qu'elle avait à bord, et voulant lui faire croire qu'il était en station sur la côte espagnole, afin qu'il reprit plus volontiers la mer.

Vers la fin du mois, cependant, il commença à craindre que le projet d'expédition n'eût été définitivement abandonné ; dans cette idée, il revenait bloquer Toulon, lorsqu'il rencontra, le 4 avril, la *Phœbé*, chargée pour lui de nouvelles importantes.

Napoléon, après avoir hésité pendant plus d'un mois à savoir s'il ne lancerait pas tout à coup sur l'Inde anglaise les deux flottes de Brest et de Toulon, chargées de trente six-mille soldats, qui, sous les ordres du général Decaen, pouvaient aller anéantir le vaste empire fondé par Clive et Hastings, Napoléon, disons-nous, en était encore au projet de descente, et, pour la rendre praticable, avait imaginé une combinaison plus étonnante encore que tous les projets dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Disposant maintenant de la marine espagnole, il avait pu agrandir notablement les plans déjà élaborés à la fin de 1804.

Missiessy était dans les Antilles. Villeneuve pouvait partir de Toulon au premier vent favorable, toucher à Cadix, y rallier six vaisseaux espagnols et un vaisseau français (*l'Aigle*) pour aller à la Martinique y rejoindre son collègue. Gantheaume, de son côté, quitterait Brest à la première occasion favorable, c'est-à-dire au premier vent d'équinoxe ; avec vingt-et-un vaisseaux, les meilleurs de sa division, il se porterait devant le Ferrol, comme Villeneuve devant Cadix, pour y rallier, avec les vaisseaux français en relâche dans ce port, une division de la flotte espagnole. De là, il irait à la Martinique compléter un des plus immenses armements qu'on eût jamais vus réunis sur la mer, cinquante à soixante vaisseaux de ligne qui, revenant ensemble dans le détroit de la Manche, le livraient complètement aux desseins du conquérant. A ce plan gigantesque, enveloppé du plus profond secret, et dont aucun homme en Europe, si ce n'est celui qui l'avait conçu, n'était en état de deviner les détails, il n'a manqué que de réussir pour en faire le chef-d'œuvre du grand empereur.

Quand *la Phœbé* rencontra Nelson, Villeneuve était en mer depuis cinq jours, et, des hauteurs de Toulon, tandis qu'il s'éloignait poussé par un vent favorable, on avait acquis la certitude presque complète qu'il échappait à la croisière anglaise.

Où le chercher ? où courir ? dans quels parages naviguait cet insaisissable ennemi ? Les dernières nouvelles le montraient voguant vers la côte d'Afrique. Allait-il en Égypte par la route que Gantheaume avait autrefois suivie ? Nelson le crut un moment et couvrit de ses vaisseaux le canal formé par la côte sarde et celle des régions barbaresques. Certain que son ennemi ne suivait pas cette route, il pensa que les Français avaient pu passer au nord de la Corse, et, dépêchant ses croiseurs dans toutes les directions, il mit le cap sur Palerme. Le 11 mars seulement, il se tint pour assuré que l'ennemi ne descendait pas dans la Méditerranée. Il fit aussitôt partir des frégates pour Gibraltar, pour Lisbonne et pour Brest, alors bloqué par lord Cornwallis. Puis, luttant contre des vents contraires, il prit lui-même, avec toute son escadre, la route de l'Occident. Cinq jours après, un navire neutre lui apprit que les Français avaient été vus le 7, à la hauteur du cap de Gatte. Peu après, il sut, à n'en pouvoir douter, que le lendemain, c'est-à-dire le 8, ils avaient passé le détroit de Gibraltar. Et Nelson, jugeant

qu'ils pouvaient être, en ce moment même, soit à moitié chemin de la Jamaïque, soit à moitié chemin de l'Irlande, ne put retenir un cri de douleur. La pensée que, grâce à sa vigilance, ils n'avaient du moins rien pu tenter dans la Méditerranée, ne suffisait pas pour le consoler.

Huit jours après, il écrivait au gouverneur de Malte, à sir Alexander Ball : « Ma bonne étoile m'a définitivement abandonné. Je ne puis avoir un bon vent, pas même un vent oblique. Calme plat et toujours calme plat ! Je n'en ai pas moins décidé ce que je ferai en sortant du détroit, supposé que je n'aie encore aucun renseignement positif sur la destination de l'escadre ennemie. Ce malheur constant me désespère et risque de me tuer. Mais des temps comme ceux-ci ne veulent pas un chagrin stérile, et, quels que soient mes sentiments, je ne me laisserai certainement pas abattre. »

Nonobstant tous ses efforts, il n'arriva que le 13 avril en vue de Gibraltar ; et les vents étaient tellement contraires qu'il fallut provisoirement renoncer à l'idée de franchir la passe. Il jeta l'ancre dans la baie Mazari, sur la côte d'Afrique ; se procura, de Tétouan, quelques approvisionnements nécessaires, et lorsqu'une brise d'orient lui vint enfin en aide, il appareilla derechef, comptant que sir John Orde, commandant la station de Cadix, ou des correspondants qu'il avait à Lisbonne, lui donneraient enfin des nouvelles de l'escadre française.

« Si je n'en obtiens pas, écrivait-il à l'amirauté, j'accorderai probablement créance aux bruits qu'on a fait courir sur leur projet d'aller aux Indes Occidentales, et, ce cas échéant, je regarderai comme un devoir de les y suivre. Je les suivrais bien aux antipodes si j'étais certain que telle est leur destination. »

Le soin de sa santé lui eût inspiré de tout autres résolutions, car les médecins venaient précisément de lui recommander le séjour de l'Angleterre pendant les chaleurs de l'été.

Sur ces entrefaites, un marin écossais, alors amiral au service du Portugal — Donald Campbell, le même qui avait averti des mouvements de la flotte ennemie le vainqueur du cap Saint-Vincent — vint trouver Nelson à bord de *la Victory*, et lui démontra que les escadres combinées étaient sur la route des Antilles. Jusque-là tout avait conspiré en leur faveur. Pendant que l'amiral anglais se débattait contre des vents du sud et de l'ouest, une bonne brise du nord-est

enflait leurs voiles au gré de leurs désirs ; en neuf jours elles avaient parcouru la même route qui prend ordinairement tout un mois de trajet. Villeneuve, passant devant Carthagène, où quelques bâtimens espagnols qui devaient se joindre à lui n'étaient pas encore entièrement équipés (1), était allé débloquer Cadix, où sir John Orde n'avait pas de forces suffisantes à lui opposer. Là, Gravina, l'amiral espagnol, l'avait immédiatement rallié avec six vaisseaux espagnols et deux français ; puis tous deux avaient continué leur route, ayant à bord trois mille soldats français et quinze cents espagnols. Six cents hommes, prêts à embarquer, les attendaient à la Martinique, et mille de plus à la Guadeloupe. Ces troupes étaient sous les ordres du général Lauriston.

En somme, nous venons de voir que Nelson était encore, le 13 avril, en vue de Gibraltar. Il mouilla, le 10 mai, dans la baie de Lagos ; le 11 mai seulement il s'élança sur l'Océan, et, le 15 mai, après une navigation de six semaines, Villeneuve arrivait à la Martinique. Son escadre, rejointe en route par deux vaisseaux de ligne et une frégate de 44, comptait vingt vaisseaux de ligne, sept frégates de 44, une de 26, trois corvettes et un brick. Nelson n'avait que dix vaisseaux de ligne et trois frégates : « Prenez un français chacun, avait-il dit à ses capitaines, et laissez-moi tous les espagnols. Quand vous me verrez amener mon pavillon, je vous permets d'en faire autant : mais, jusque-là, défense absolue de se rendre. »

Le 15 mai, il était en vue de Madère. Le 4 juin, il arriva aux Barbades, où ses dépêches l'avaient précédé. Il y trouva lord Cochrane avec deux vaisseaux seulement. Le reste de l'escadre anglaise croisant sur ces mers était alors à la Jamaïque. Il y apprit aussi que les escadres combinées, aperçues, le 28, de Sainte-Lucie, devaient avoir en vue d'attaquer Tabago et la Trinité. Ceci lui semblait douteux. Mais, seul de son opinion, il dut agir conformément à l'avis qui prévalait : « Si vous vous trompez, s'écria-t-il, s'adressant aux membres du conseil de guerre, votre erreur me

(1) Telle est la version des écrivains anglais. L'auteur de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire* dit que Salcedo, l'amiral espagnol commandant à Carthagène, ne put accepter, faute d'ordre, la proposition de Villeneuve qui voulait le rallier à son pavillon. Voir tome V, page 416.

coûte la flotte française. » On embarqua deux mille hommes sous les ordres de sir William Myers, et, dès le lendemain, on fit voile vers Tabago. Là un accident vint confirmer l'opinion erronée que l'on avait conçue au sujet des plans de l'ennemi. Un négociant de Tabago ne sachant, au milieu du trouble général, si la flotte arrivait avec des intentions hostiles ou pacifiques, fit sortir un schooner pour la reconnaître et la signaler. Or le signal qu'il avait indiqué pour le cas où on rencontrerait les navires anglais était justement celui qui devait annoncer que l'ennemi était à la Trinité. De plus, le crépuscule, survenu presque aussitôt, empêcha de reconnaître cette fatale méprise, et un brick américain, rencontré presque en même temps, confirma la fausse nouvelle, en déclarant, contre toute vérité, qu'il avait été abordé, peu de jours avant, à la hauteur de la Grenade, par les Français, naviguant vers les *Boccas* de la Trinité. Toute incertitude semblait levée. Les vaisseaux se préparèrent au combat, et, le 7 juin, Nelson entra dans la baie de Paria, espérant qu'il allait rendre les bouches de l'Orénoque aussi célèbres que celles du Nil, dans les fastes de la marine anglaise. Mais l'ennemi n'était pas là, et, frémissant de se voir ainsi égaré par des accidents et des fraudes inévitables, Nelson, sur nouveaux frais, appareilla vers la Grenade.

Il apprit en route que les escadres combinées, arrivées le 14 mai à la Martinique, s'étaient emparées du fort Diamant (Dominique) et préméditaient d'attaquer la Grenade. Dès le 9 juin, Nelson se trouvait en vue de cette île, et en état de la protéger; mais il apprit que le 8, au moment où elle dépassait Antigoa, l'escadre franco-espagnole avait capturé un riche convoi escorté par une simple corvette. Enfin, Nelson put se convaincre, mieux informé de la route suivie par Villemeuve, que sans les fausses mesures imposées à sa volonté récalcitrante, il aurait rencontré les escadres combinées au moment où elles quittaient Port-Royal, et engagé le combat contre elles, au même endroit où, quelques années auparavant, Rodney avait battu l'amiral de Grasse. Nous n'avons pas besoin de dire à quels regrets il s'abandonnait, et combien il regrettait de n'avoir pas obéi à ses seules inspirations. A peine regardait-il comme un dédommagement que sa prompte arrivée devant les Antilles anglaises eût prévenu les attaques auxquelles, sans lui, elles auraient été exposées; à peine songeait-il qu'après tout, il était

beau de voir fuir devant lui une flotte du double supérieure à celle qui lui donnait chasse.

Villeneuve, dont la bravoure personnelle est hors de question, n'en montra pas moins, durant toute cette campagne, une prudence poussée si loin qu'elle ressemblait à de la pusillanimité. Avec quatorze vaisseaux français, six espagnols et sept frégates y compris les deux que lui avait récemment amenés le contre-amiral Magon, chargé de lui apporter les dernières instructions de l'empereur, il ne devait pas, comme il le fit, précipiter sa retraite et lui donner l'apparence d'une véritable fuite. Nelson, même réuni à Cochrane, ne pouvait guère avoir plus de quatorze voiles, et le général Lauriston soutenait, avec toute sorte de raison, que l'on devait au besoin lui livrer bataille. Mais l'amiral français comptait si peu sur ses équipages récemment formés, si peu sur le concours des vaisseaux espagnols, et si peu sur l'état matériel de sa flotte, que l'idée seule d'un engagement avec Nelson semblait lui ôter toute faculté d'agir en homme de cœur. Malgré les ordres qui lui étaient transmis, d'attendre, jusqu'au 21 juin, son collègue Gantheaume, enfermé dans le port de Brest par des vents toujours contraires, il voulut immédiatement repartir pour l'Europe. A vrai dire, et par suite de circonstances qu'il ignorait, ce parti était, sinon le plus honorable, du moins le meilleur que Villeneuve pût adopter, dans l'intérêt des nouveaux projets conçus par Napoléon.

En effet, lorsqu'il eut vu échouer sa combinaison, qui consistait à opérer dans les Antilles la jonction des trois escadres françaises, pour les ramener ensuite, toutes à la fois, vers la Manche, l'empereur, avec cette souplesse et cette promptitude de jugement qui le caractérisaient à un si haut degré, modifia sur-le-champ son plan d'opération. Il voulut que les escadres combinées revinssent débloquent Gantheaume à Brest, débloquent aussi le Ferrol où se trouvait une de ses divisions navales, et, ralliant les flottes enfermées dans ces deux ports, se rendissent ensuite dans la Manche. Villeneuve était donc bien inspiré, sans le savoir, quand il se hâta de transporter sur le véritable théâtre de la guerre toutes les forces placées sous ses ordres. A retarder son départ, pour attendre Gantheaume qui ne devait pas arriver, il n'eût fait que gaspiller du temps en pure perte.

Il partit le 16 juin. Le 10 juin, Nelson était encore à la Grenade. Du 10 au 13, il débarqua sur Antigoa les deux mille hommes de sir William Myers, qu'il avait pris à la Barbade, et rallia le *Spartiate* de 74 canons ; puis il s'élança de nouveau sur les traces de Villeneuve.

Le 18, il eut une fausse joie. La frégate l'*Amazon* vint rendre compte d'un renseignement fourni par un schooner qu'elle avait accosté. Ce dernier bâtiment avait aperçu les escadres combinées, le 15 au soir, faisant voile vers le nord, et n'ayant guère que quatre-vingt-sept lieues d'avance sur la flotte anglaise. A partir de ce moment, Nelson fut toujours sur le *qui vive*. Nous trouvons dans son journal la trace des inquiétudes qui l'agitaient.

« 21 juin, *minuit*, temps à peu près calme, vu trois planches qui venaient, je pense, de la flotte française. Très-attribué, ce qui est très-peu raisonnable. »

Le 17 juillet, il était en vue du cap Saint-Vincent, et faisait voile vers Gibraltar. Le 18, il écrivait :

« J'ai le cap Spartel en vue : mais ni la flotte française, ni le moindre renseignement sur sa marche. Combien tout ceci me désole ! mais qu'y faire ? je n'y puis rien. »

Le lendemain, 19, il jetait l'ancre à Gibraltar ; et, le 20, il écrivait encore :

« J'ai atterri pour la première fois, depuis le 16 juin 1803, et voici deux ans moins dix jours que je n'avais mis le pied hors de la *Victory*. »

Il retrouvait à Gibraltar son digne compagnon d'armes, Collingwood, qui était venu établir une station devant Cadix, dès qu'on avait su en Angleterre le départ des escadres combinées et la chasse que leur donnait Nelson. Les deux amiraux s'entretinrent des projets que pouvait avoir l'ennemi. Collingwood, doué d'une grande sagacité politique, n'avait cependant deviné qu'à moitié les vues ultérieures de Napoléon. Il pensait que Villeneuve irait débloquer le Ferrol, rallierait les vaisseaux stationnés à Rochefort, de manière à pouvoir se montrer avec trente-trois ou trente-quatre voiles, à la hauteur d'Ouessant, où la flotte de Brest irait les rejoindre. Puis, formant ainsi un armement énorme, ils iraient, pensait-il, en Irlande, but caché de tant d'efforts.

Du 24 juillet au 12 août, nous voyons Nelson qui avait immé-

diatement repris la mer, après s'être ravitaillé à Tetouan, croiser du cap Saint-Vincent à Cadix, puis traverser la baie de Biscaye; puis enfin, nonobstant les vents contraires, longer la côte N.-O. de l'Irlande, toujours espérant qu'il atteindra les Français, et toujours déçu dans ses espérances. Quand il se fut assuré que les conjectures de Collingwood étaient mal fondées, il jugea que ce qu'il avait de mieux à faire était d'aller renforcer dans la Manche la flotte de lord Cornwallis; et le 15 août, il rejoignait cet amiral, qui n'avait encore aucune nouvelle de l'ennemi, lorsque, le soir même, il reçut ordre de revenir à Portsmouth avec le *Superb* et la *Victory*. Il obéit et rentra, le 18 août 1805, dans sa patrie, après des efforts incroyables et une campagne telle qu'on en compte fort peu dans les fastes de la guerre maritime.

Ce qu'était devenu Villeneuve, l'histoire nous l'a dit en détail. A soixante lieues du cap Finistère, dans les premiers jours de juillet, son escadre fut assaillie par des vents contraires, qui durèrent dix-huit jours, démoralisèrent les équipages et leurs chefs, et donnèrent aux Anglais le temps de se renseigner sur la direction probable des forces combinées. La plus funeste conséquence de ce retard fut de procurer à l'amiral Calder, qui croisait devant le Ferrol, un renfort de cinq vaisseaux de ligne, envoyés par l'amirauté, dès qu'elle put le juger menacé. Or, sans ce renfort, qu'il n'aurait pas eu quelques jours auparavant, Calder n'eût osé risquer la bataille qu'il engagea et dont l'événement resta indécis; Villeneuve n'eût pas perdu cinq jours au Vigo, douze jours à la Corogne, et ne se fût pas ensuite réfugié, poursuivi par le fantôme de Nelson, dans ce port de Cadix où il allait lentement préparer sa terrible défaite; défaite au devant de laquelle il eût fallu courir quand elle pouvait ouvrir, pour quelques jours, l'étroit canal qui sépare la France de l'Angleterre, à cette merveilleuse armée d'Austerlitz, commandée par le premier capitaine du monde.

Ils sont bien inutiles, ces regrets de l'esprit, qui s'épuise à chercher dans les livres du destin ce qui aurait pu être au lieu de ce qui a été; mais comment y échapper, lorsque l'on voit, d'un côté, Napoléon épuisant son génie à combiner cette invasion des îles Britanniques, son coup de partie, sa plus hardie, sa plus belle conception, et de l'autre, un malheureux officier dont les hésitations, les méfiances, le trouble, le découragement font avorter ce

plus magnifique ! Ce rapprochement sera notre excuse, et maintenant nous reprenons, pour n'en plus sortir, le fil de notre récit, qui d'ailleurs touche à sa fin.

Une flatteuse surprise attendait Nelson, débarquant à Portsmouth. Il s'assura, dès la première heure, que l'opinion publique, si facile à égarer, appréciait justement ses travaux, encore qu'ils n'eussent pas eu l'éclatante consécration du succès. Une députation du com-mence vint le remercier solennellement d'avoir préservé les Antilles anglaises. L'amirauté lui témoigna la plus complète satisfaction, et l'intrépide marin, que ses immenses travaux avaient mis, pour ainsi dire, hors de combat, n'aspira plus qu'à jouir avec ceux qu'il aimait, d'un repos bien chèrement acheté. De *la Victory*, tous ses meubles furent transportés à Merton-Place, et depuis quelques jours il s'y livrait à tous les charmes d'une vie désormais fixée, quand un matin, à cinq heures, on lui vint dire que le capitaine Blackwood, un de ses compagnons d'armes, porteur de dépêches pour l'amirauté, désirait l'entretenir en passant.

Le premier mot de Nelson fut caractéristique : « Vous allez me dire où sont les Français. Je sens là que j'ai encore à les battre. » Blackwood lui raconta sommairement qu'après la bataille du Ferrol, bataille dont nous avons indiqué les résultats incomplets, Villeneuve et Gravina, débloquent le Ferrol, avaient rallié les vaisseaux qui s'y trouvaient, et s'étaient, depuis lors, enfermés dans la rade de Cadix. « C'est bon, c'est bon, reprit Nelson à plusieurs reprises, je donnerai encore quelque souci à ce M. Villeneuve. » Mais quand Blackwood l'eut quitté, il recula devant la douleur qu'il allait causer aux siens, à lady Hamilton, à ses sœurs, en leur annonçant ces nouveaux projets de guerre. Cherchant à se convertir lui-même, « J'ai bien assez fait, leur disait-il une heure après ; mette au jeu celui qui n'a rien. » Mais sa physionomie soucieuse démentait ces propos rassurants ; si bien que lady Hamilton, le voyant arpenter à grands pas l'allée de son jardin qu'il appelait familièrement « son gaillard d'arrière, » vint l'y questionner pour savoir ce qui pouvait ainsi l'attrister. Et comme il essayait de lui donner le change : « Je ne m'y trompe pas, lui dit-elle ; vous songez aux escadres combinées, à ces deux ans perdus pour les surveiller, aux droits que vous avez sur elles, au chagrin que vous éprouveriez si un autre que vous mettait la main sur cette

glorieuse proie.... Nelson, ajouta-t-elle, nous regretterons, certes, que vous nous quittiez : mais n'importe. Offrez vos services ; ils seront acceptés, et vous vous sentirez aussitôt plus tranquille. Une belle victoire vous attend sans doute encore. Après l'avoir gagnée, vous pourrez nous revenir, et jouir ici du bonheur que nous vous y réservons. » A ces mots, prononcés d'une voix émue, les yeux de Nelson se mouillèrent de larmes. « Brave et bonne Emma, s'écria-t-il, s'il y avait beaucoup de femmes comme vous, les Nelson ne manqueraient jamais. »

Lord Barham se hâta d'accepter les offres de Nelson, et de lui donner à choisir sur tous les états de la marine, les officiers et les vaisseaux dont il voudrait s'entourer. « Quant aux officiers, s'écria l'amiral, vous pouvez les choisir vous-même. Le même esprit les anime tous ; on ne peut donc mal tomber. » Il fut convenu qu'on le ferait suivre, presque immédiatement, par tous les bâtiments qu'il voudrait adjoindre à la flotte de la Méditerranée, *La Victory*, ce navire éprouvé, devait encore porter le pavillon de Nelson.

Avant de quitter Londres, — qu'on nous passe ce détail caractéristique — il manda son tapissier, chez lequel était déposé ce cercueil dont nous avons raconté l'histoire et qui lui avait été donné jadis par le capitaine Hallowell. Il s'agissait de faire graver sur le couvercle un récit succinct des circonstances dans lesquelles Nelson était devenu possesseur de cet étrange meuble. On eût dit un pressentiment que, bientôt, on serait appelé à s'en servir ; et pour corroborer ce léger indice, nous pourrions citer une lettre écrite par Nelson à son frère, presque immédiatement après son dernier retour. « Ne parlons pas de la bataille livrée par sir Robert Calder. Avec le peu de forces que je commandais, je n'en aurais peut-être pas fait autant. Si j'avais rencontré ces messieurs, vous auriez bien pu, vous, mon héritier, passer lord plus tôt que je ne vous le souhaite. Je sais de bonne part qu'ils comptaient bien s'acharner sur *la Victory*. »

A Portsmouth, où il s'embarqua le 14 septembre 1805, une foule avide de contempler le héros de l'Angleterre accompagna Nelson jusqu'au rivage, malgré toutes les précautions qu'il avait prises pour se soustraire aux empresses populaires. Quelques-uns pleuraient, d'autres se mirent à genoux, et les sentinelles qui, pour obéir à la consigne, eurent l'imprudence de croiser la baïonnette

contre la plèbe enthousiaste, furent obligées de battre précipitamment en retraite.

Le 29 septembre — anniversaire de son jour de naissance — Nelson, arrivé à Cadix, prit possession de son commandement, et ses premiers ordres furent destinés à prévenir toutes les manifestations honorifiques par lesquelles sa présence eût pu être révélée à l'ennemi. Il pensait — orgueil excusable à peine chez un tel homme — que la terreur de son nom empêcherait Villeneuve de s'aventurer hors de la rade. De même, il prit soin que les journaux ne pussent annoncer l'arrivée des navires qui venaient, un à un, renforcer son escadre, et enfin, pour complément de précautions, il tenait le gros de sa flotte à cinquante ou soixante milles de Cadix, du côté de l'ouest, près du cap Sainte-Marie. A cet éloignement il gagnait deux choses : la première, de rassurer et d'attirer l'ennemi ; la seconde de se garantir contre le danger d'être surpris auprès de Cadix, par un vent d'ouest, et emporté malgré lui dans le détroit. En même temps il resserrait le blocus autant qu'il le pouvait, afin d'obliger, par la disette, les ennemis à sortir du port. C'est ainsi qu'il fit saisir les bâtiments danois qui, sous pavillon neutre, apportaient dans tous les petits ports de la côte espagnole, depuis Ayamonte jusqu'à Algésiras, des approvisionnements pris dans les ports de France et destinés spécialement aux escadres combinées.

Tout annonçait, du reste, qu'un événement décisif ne pouvait être attendu longtemps ; et une gaieté, un enthousiasme de bon augure animaient les équipages de Nelson. Presque chaque soir, on jouait la comédie à bord de plusieurs vaisseaux, et l'hymne national, le *God save the King*, terminait d'ordinaire ces frivoles divertissements.

Voici ce qu'écrivait Nelson à la date du 6 octobre :

« Il faudra, j'imagine, que le pays se mette bientôt en dépense à mon occasion, soit qu'il s'agisse d'honneurs et de pensions, soit d'un monument à m'ériger, car je n'ai plus le moindre doute que, dans très-peu de jours, peut-être dans très-peu d'heures, nous n'ayons à livrer bataille. Personne ne peut garantir le succès ; mais, ce dont je me fais fort, c'est d'attaquer les ennemis si je puis les joindre. Et le plus tôt sera le mieux. Je n'aime pas à garder longtemps ces choses-là sur la conscience. »

Ne nous y trompons pas : cette ferme volonté n'excluait point de sérieuses inquiétudes. Nelson n'avait pas de frégates, — et il appelait les frégates « les yeux » de la flotte. Il frémissait en y songeant, n'ayant pas oublié que, faute de frégates, il avait manqué l'expédition d'Égypte, et livré passage au jeune Bonaparte, alors à l'aurore de sa fortune. De plus, il n'avait encore que vingt-trois bâtiments : les autres l'allaient joindre, mais s'ils arrivaient trop tard !... En somme, il ne doutait pas de la victoire : mais il la voulait éclatante, complète ; il ne se tenait pour satisfait que s'il détruisait l'escadre ennemie. De Carthagène, de Brest, il pouvait lui tomber sur les bras deux divisions de la flotte combinée. Celle de Rochefort avait pris la mer, et peu s'en était fallu qu'elle n'interceptât deux vaisseaux anglais, *l'Agamemnon* et *l'Aimable*, en route pour venir rejoindre Nelson. Ajoutez à ces sujets d'ennui qu'il fallait renvoyer en Angleterre sir Robert Calder, traduit devant une cour martiale pour y répondre de ce combat du Ferrol, où, sans se laisser vaincre, il n'avait pas vaincu. Or Nelson, dont Calder était l'ennemi personnel, tenait à observer envers lui les formes les plus dignes, et, après lui avoir offert de le garder jusqu'après la bataille, — alors prévue et qui pouvait lui fournir l'occasion d'une réhabilitation éclatante, — il ne voulut jamais permettre qu'il revînt sur un bâtiment de second ordre. Sir R. Calder partit, quelques jours avant Trafalgar, sur son vaisseau de 90 canons, si précieux qu'un tel bâtiment dût paraître en ce moment décisif.

Le plan d'attaque, envoyé par Nelson à Collingwood avec un billet très-affectueux, était conçu d'après la nouvelle tactique, à laquelle Nelson devait déjà de si beaux succès. Les vaisseaux se présentaient dans leur ordre de vitesse et sur deux lignes, ayant pour avant-garde les huit vaisseaux à deux ponts qui marchaient le mieux. Le commandant en second, ayant l'absolue direction d'une des deux lignes, devait couper la ligne ennemie vers le douzième vaisseau de l'arrière et tourner ensuite vers le centre. L'avant-garde couperait de son côté la ligne ennemie au troisième ou quatrième vaisseau en avant du centre. On devait, du reste, adapter ces instructions au nombre encore inconnu des bâtiments ennemis. Le point capital était de se trouver d'un quart supérieur à la fraction de l'escadre franco-espagnole qu'on aurait isolée par cette manœuvre, et qu'on placerait ensuite entre deux feux. Nelson ajoutait :

« Que ses amiraux et capitaines, sachant qu'il s'agissait par-dessus tout d'engager une action décisive, suppléeraient au manque de signaux en se conformant à cette instruction générale. Que si les signaux étaient imperçus ou difficiles à comprendre, un capitaine n'aurait jamais tort, plaçant son vaisseau côte à côte d'un vaisseau ennemi. »

Il ajoutait encore que le nom de tout officier, matelot ou soldat tué dans la bataille annoncée serait transmis aux administrateurs du Fonds Patriotique, pour qu'on avisât à indemniser les familles qui auraient perdu un de leurs membres dans une affaire où l'intérêt national était si sérieusement engagé.

Telles étaient les préoccupations de Nelson. Villeneuve était en proie à d'autres soucis. Il savait, à n'en pouvoir douter, qu'un maître indigné l'accusait de lâcheté, presque de trahison. Le ministre de la marine (Decrès), malgré toute l'amitié qu'il lui portait, n'avait pu empêcher Napoléon de désigner un successeur à ce malheureux amiral. Rosily arrivait à Madrid, et bien qu'on eût pris la précaution de ne pas annoncer officiellement à Villeneuve que le commandement allait lui être enlevé pour passer dans les mains de ce collègue, il le devina sans peine. Il alla plus loin, selon son habitude, dans ses conjectures désespérantes : il supposa que, destitué purement et simplement, il n'aurait pas même le droit de se justifier aux yeux du maître, en combattant, comme subordonné, sur la flotte qu'il aurait cessé de commander. Usant alors de ses instructions qui étaient d'appareiller lorsque l'ennemi serait devant lui en force inférieure, il profita, le 19, d'une faible brise sud-est pour mettre hors de rade une de ses divisions commandée par le contre-amiral Magon. Celui-ci donna aussitôt chasse aux frégates qui surveillaient les mouvements de la flotte combinée, et, le 19 octobre, à neuf heures et demie du matin, le *Mars*, répétant les signaux de ces frégates, apprit à Nelson que l'ennemi sortait du port de Cadix. Vers deux heures de l'après-midi, le même jour, nouveau signal que l'ennemi avait pris la mer. Il n'en était rien cependant, puisque le 20 seulement (28 vendémiaire), Villeneuve sortit du port avec toute la flotte.

Nelson, dès le premier avis, avait ordonné qu'on cinglât au sud-est. Il navigua toute la nuit et à toutes voiles dans la même direction. L'aurore du 20 trouva la flotte anglaise à l'entrée du détroit,

mais l'ennemi n'était point en vue ; en sortant de Cadix, il avait d'abord mis le cap au sud, puis au sud-est, la brise ayant varié. A sept heures du matin, les frégates anglaises annonçaient que l'ennemi portait au nord, et Nelson fit voile de ce côté. Dans l'après-midi, le vent soufflant frais du sud-ouest, les Anglais crurent un moment que la flotte combinée serait contrainte de rentrer à Cadix ; mais un peu avant le coucher du soleil, le capitaine Blackwood, à qui Nelson avait donné mission spéciale de le tenir au courant de la marche des Français, lui apprit, de l'*Euryalus*, qu'ils paraissaient décidés à tourner vers l'ouest. « C'est ce qu'ils ne feront pas, s'écria Nelson, s'il est en mon pouvoir de m'y opposer ! » Et comme il supposait toujours à Villeneuve l'intention de rentrer à Cadix dès qu'il apercevrait la ligne anglaise, il prit grand soin, toute la nuit, de rester hors de vue. Toutefois, il demeurait à portée de l'ennemi ; et, de fait, le 21, à la pointe du jour, les deux flottes se trouvèrent en présence. Le soleil brillait, la mer était houleuse, les vagues étaient hautes, mais ne brisant pas.

Nelson avait sous ses ordres vingt-sept vaisseaux de ligne et quatre frégates, Villeneuve comptait trente-trois vaisseaux et sept grosses frégates (1). Cette disproportion était, au reste, plutôt apparente que réelle ; car, sans user du droit rigoureux qu'on a rarement de rejeter sur un faible allié le déshonneur de la défaite, il faut bien reconnaître que les vaisseaux espagnols — à quelques exceptions près — étaient fort mal manœuvrés.

On a dit — nous répétons cette critique sans en assumer la responsabilité — que l'amiral Villeneuve eut tort de ne pas laisser à son escadre de réserve, commandée par Gravina, et forte de douze vaisseaux, l'indépendance de ses mouvements. Elle était au-dessus du gros de l'escadre principale, dans la direction du vent, et pouvait ainsi, selon les besoins du combat, venir prendre à son gré telle ou telle position indiquée par les circonstances. Villeneuve, craignant peut-être qu'elle ne fût coupée et détruite avant qu'il ne pût lui porter secours, la fit entrer immédiatement en ligne. Cet ordre, donné par signaux et compris des capitaines de l'escadre, fut généralement considéré comme une faute, car on allongeait sans profit une ligne déjà trop longue, et on se privait d'un détachement

(1) Les historiens français disent 33 vaisseaux, 5 frégates et 2 bricks.

mobile appelé à rendre d'utiles services. Quoi qu'il en puisse être, au moment où le signal de l'attaque fut donné, il faut se représenter la flotte combinée comme se développant sur un espace de cinq à six milles et présentant à l'ennemi un front irrégulier. Plusieurs vaisseaux, tombés sous le vent par suite de leurs manœuvres mal exécutées, formaient comme un second rang à la ligne de bataille et y laissaient des intervalles favorables aux projets de Nelson, qui voulait à tout prix couper cette ligne, et fermer à l'ennemi le chemin de Cadix.

Collingwood, averti, prit la tête de la première division formée sur une ligne de file. Elle était destinée à séparer du gros de l'escadre combinée un certain nombre de vaisseaux inférieurs aux siens, et à les écraser, tandis que Nelson, attirant sur lui l'effort de tout le reste, empêcherait qu'on ne leur portât secours. Collingwood montait le *Royal Sovereign*, bien meilleur voilier que la *Victory*, et qui dut à cet avantage l'honneur d'arriver le premier au feu.

Nelson avançait de son côté en tête des quatorze navires qui composaient la ligne au vent. Quand il vit tout en ordre, il descendit dans sa cabine, et là, cédant à ces instincts religieux que l'homme du Nord apporte souvent au milieu des périls, il écrivit la prière suivante, retrouvée après le combat dans les pages de son journal.

« Puisse le Dieu grand, que j'adore, accorder à mon pays, et pour le bien de toute l'Europe, une victoire glorieuse et complète. Puisse-t-elle n'être ternie par la mauvaise conduite de personne, et puisse l'humanité, après la victoire, être le trait caractéristique de la flotte anglaise. Pour moi, je remets ma vie à mon créateur; bénis soient par lui les efforts que je vais faire pour servir fidèlement mon pays. Je lui abandonne et ma destinée et la juste cause dont la défense m'a été remise. Amen! Amen! Amen! »

Étrange aberration de l'esprit! Après l'humble prière du chrétien, vinrent les vœux de l'amant, égaré jusqu'à la fin par son adultère passion. Un mémoire, brièvement rédigé dans la forme officielle, et revêtu de deux signatures qui rendaient légalement authentique celle de Nelson, était annexé au document que l'on vient de lire. Les services de lady Hamilton y sont énumérés. Elle s'était fait livrer en 1796 une lettre du roi d'Espagne au roi de Naples, son frère, grâce à laquelle on avait pu savoir d'avance que l'Espagne

allait se déclarer contre l'Angleterre. Aussi l'occasion avait été offerte de prévenir, par une attaque soudaine, ces projets menaçants. Cette occasion perdue ne l'avait pas été par la faute de lady Hamilton. C'était encore à l'influence de celle-ci que Nelson avait dû les ordres secrets donnés aux gouverneurs de la Sicile par la reine de Naples ; ordres grâce auxquels il avait pu ravitailler sa flotte, repartir pour l'Égypte et détruire, dans le port d'Aboukir, la flotte française. Par ces deux motifs, Nelson se croyait fondé à léguer lady Emma Hamilton au roi d'Angleterre et au peuple anglais. Il leur léguait aussi sa fille *adoptive*, Horatia Nelson Thompson, et, après avoir rappelé les circonstances solennelles dans lesquelles ce double legs était fait, il dénonçait en quelques mots à la munificence du pays les parents qui pourraient lui survivre.

Ce double devoir accompli, Nelson remonta sur le pont, où il se mit à causer fort gaîment avec le capitaine Blackwood, de l'*Euryalus*, et le capitaine Hardy, commandant sur la *Victory*. A midi, Collingwood recevait le premier boulet de l'escadre française, et s'engageait seul dans les rangs de cette formidable armée. Enveloppé tout aussitôt, et perdu dans un tourbillon de boulets dont quelques-uns se choquaient en l'air : « Nelson, disait Collingwood à son capitaine de pavillon, donnerait bonne chose pour être ici. » Et Nelson, en effet, poussait au même moment un cri d'admiration qui ressemblait à de l'envie. « Voyez, disait-il, voyez comme Collingwood, ce noble frère, mène au feu son bâtiment. »

Puis, cherchant s'il lui restait quelque chose à faire, quelque signal à donner, il réfléchit un moment, et, comme par une inspiration subite, il appela tout à coup un de ses officiers : « Monsieur Pasco, lui dit-il, transmettez à la flotte les paroles suivantes : l'Angleterre compte que tout le monde fera son devoir. » Le signal, passant de navire en navire, fut accueilli par des *hourrahs* enthousiastes. Nelson avait parlé comme parlent les héros. Il fut compris par des hommes que la présence du danger mettait pour un moment au niveau de leur illustre chef.

Nelson portait ce jour-là, comme à son ordinaire, son vieux frac d'amiral, chargé de quatre brillantes décorations. Elles le désignaient aux coups des fusiliers tyroliens dont l'ennemi avait couvert ses hunes, et que l'on croyait spécialement chargés de tuer l'amiral ennemi. Lui-même n'en doutait pas, et ses officiers char-

gèrent le chirurgien du navire de parler au chapelain, afin qu'il adressât, de leur part, à l'amiral, une requête qu'ils savaient bien devoir lui déplaire. Ils voulaient lui demander de changer son habit, ou de couvrir ses éclatants insignes; mais il n'aurait certainement pas accédé à cette prière. « Je les ai gagnés avec honneur, avait-il déjà répliqué à une première suggestion de ce genre, je mourrai avec honneur sans les avoir quittés. » Du reste, il n'eut pas à repousser une seconde fois cette demande, car le chirurgien, M. Beatty, reçut ordre de quitter le post avant d'avoir pu exécuter sa mission.

Ce n'est pas tout. Les lecteurs ont dû comprendre que dans une attaque disposée comme celle de Nelson, le premier vaisseau de chaque file, arrivant seul au milieu des ennemis, et, pendant quelque temps exposé seul à tous leurs efforts, devait courir d'immenses dangers. En général, lorsque l'attaque sur deux lignes de file se fait de face, directement, et *debout au corps*, pour nous servir de l'expression maritime, elle est considérée comme une des plus périlleuses et des plus téméraires que l'on puisse risquer. Nelson, même, ne serait pas excusable, aux yeux des tacticiens, d'avoir ordonné une manœuvre pareille, si l'on ne réfléchissait qu'avant tout, et par-dessus toutes choses, il voulait fermer toute retraite à l'ennemi, et déterminer ainsi un engagement décisif. Ce parti pris, il lui convenait de s'exposer tout le premier aux dangers qui en étaient la conséquence, et on tenta vainement de le déterminer à quitter *la Victory*, ou de permettre à quelque autre vaisseau de prendre les devants. Un moment, toutefois, cédant aux instances de Blackwood, il fit transmettre aux navires qui le suivaient immédiatement, l'ordre de le devancer; mais en même temps, par une inconséquence sublime, il faisait ouvrir toutes les voiles de *la Victory*, et rendait impossible l'obéissance au signal qu'on lui avait arraché malgré lui.

Ce fut ainsi qu'il arriva, vingt minutes après le premier coup de canon, à portée du feu. Dès que *le Bucentaure*, monté par l'amiral Villeneuve, vit approcher le vaisseau de Nelson, et avant même que ses boulets pussent franchir toute la distance qui les séparait, les canons commencèrent à jouer. L'un d'eux traversa bientôt le grand perroquet. Nelson jugea qu'il était temps de renvoyer les capitaines de frégates qu'il avait encore à son bord, et reconduisit lui-même, jusqu'au bord de la dunette, celui de *l'Euryalus*. Black-

wood, à ce moment, prit la main de son général, et comme ils venaient de débattre ensemble les conditions d'une victoire telle que Nelson la comprenait : « J'espère revenir bientôt, lui dit-il, et vous trouver en possession de vingt vaisseaux ennemis.—Dieu vous bénisse, répliqua l'amiral... mais je ne vous reverrai jamais. »

Trois minutes après — temps employé à vérifier le pointage des pièces—les six à sept vaisseaux qui entouraient *le Bucentaure* lançaient à la fois leurs bordées contre *la Victory*, dont les cent canons se taisaient encore. Les coups étaient dirigés dans le gréement de ce navire, qu'on espérait désemperer à distance. Il continuait cependant sa marche, se dirigeant vers *la Santissima Trinidad*, énorme vaisseau espagnol, qu'on reconnaissait aisément à ses quatre ponts chargés d'une artillerie formidable, et Nelson arriva à cinq cents mètres de l'amiral français, sans avoir éprouvé d'avaries très-graves. Mais à ce moment, la grêle de fer tombe sur son navire avec un redoublement de furie. Son perroquet de fougue est brisé, la roue du gouvernail vole en éclats ; huit soldats de marine, groupés sur le pont, sont renversés à la fois par un boulet ramé. Nelson, qui causait avec le capitaine Hardy, ordonne au capitaine Adair de faire disperser son monde pour éviter de semblables désastres. Au même moment, il voit tomber un homme, sur lequel deux matelots se précipitent pour le dérober à sa vue : c'était M. Scott, son secrétaire particulier. Nelson devine le nom du blessé : « Pauvre garçon ! » s'écrie-t-il avec l'accent d'une pitié profonde. Quelques minutes après, un boulet frappant l'extrémité des bras de misaine, traverse le gaillard d'arrière ; il passe entre Nelson et Hardy ; un éclat de bois arrache une boucle aux souliers du capitaine, et le blesse légèrement au pied. Tous deux s'étaient tus un moment, et se regardaient l'un l'autre, chacun craignant que son interlocuteur n'eût été atteint. Nelson, rassuré, se prend à sourire : « L'ouvrage, dit-il, est trop chaud pour durer bien longtemps. »

Cinquante hommes étaient déjà tués ou blessés à bord de *la Victory*, qui avait aussi perdu un de ses mâts, et pas un seul coup de canon n'était parti de ses flancs. Nelson vient de s'assurer que pour couper la ligne ennemie, il faut en venir à l'abordage, et Hardy, qui s'est chargé de choisir son adversaire, porte *la Victory* sur *le Redoubtable*, mauvais bâtiment de 74, à qui sa pauvre appa-

rence vaut l'honneur d'être ainsi attaqué (1). Mais en passant derrière le *Bucentaure*, le vaisseau de Nelson lui lance une bordée terrible à portée de pistolet ; puis, dédaignant de répondre au feu du *Neptune* qui le provoque, il se jette sur le *Redoutable*, qu'il accoste brusquement après l'avoir dépassé, et qu'il entraîne hors de la ligne ennemie. Le *Redoutable*, après une première bordée, craignant d'être envahi par ses sabords, les ferma, et le capitaine Lucas qui commandait ce navire, ordonna à ses canonniers de se porter dans les hunes déjà garnies d'habiles tireurs. Nelson avait une invincible répugnance pour ce mode de combattre qui met les voiles du navire en grand danger d'être incendiées, et qui, d'ailleurs, s'il peut amener une plus grande perte d'hommes, ne décide jamais le sort d'une bataille.

A peine le *Redoutable* et la *Victory* étaient-ils bord à bord, unis dans une fatale étreinte, que le *Téméraire*, vaisseau anglais commandé par le capitaine Harvey, vint accoster, de l'autre côté, le navire français ainsi pris entre deux feux. Le *Téméraire*, à son tour, était flanqué d'un autre vaisseau français, le *Fougueux*, capitaine Baudouin, et se défendait d'un côté, tandis qu'il attaquait de l'autre. Le groupe formé par ces quatre bâtiments était si serré, si compacte, que les lieutenants de la *Victory* furent obligés de diminuer la charge des canons, de peur que les boulets, traversant de part en part le *Redoutable*, n'allassent ravager le *Téméraire*. Du reste, et tandis qu'ils foudroyaient le vaisseau du capitaine Lucas, ils n'avaient pas cessé d'envoyer leurs bordées de babord à la *Santissima Trinidad* et au *Bucentaure*.

Les historiens anglais, dont nous ne pouvons accepter, sans en rabattre quelque chose, le témoignage suspect, affirment que Nelson, trompé par le silence des canons du *Redoutable*, et croyant qu'il allait amener, avait deux fois ordonné de cesser le feu. Ils affirment aussi que, pour ne pas incendier ce navire, les artilleurs de la batterie basse, dans la *Victory*, jetaient des seaux d'eau sur

(1) Cette manœuvre n'aurait-elle pas été comprise par l'historien du *Consulat et de l'Empire* ? Il dit : « — Nelson, qui cherchait le vaisseau amiral français, crut le reconnaître non dans le géant espagnol la *Santissima Trinidad*, mais dans le *Bucentaure*, vaisseau français de 80, et il essaya de le tourner en passant dans l'intervalle qui le séparait du *Redoutable*. »

les trous ouverts à bout portant par leurs boulets dans les flancs du *Redoubtable*. — Quoi qu'il en soit, le capitaine Lucas songeait si peu à se rendre, que, pour en finir avec la *Victory*, il venait de commander l'abordage, et il amenait ses vergues pour établir un moyen de passage entre ces deux bâtiments, sans tenir compte des difficultés qu'offrait l'élévation très-supérieure du vaisseau anglais.

A ce moment, il n'existait pas plus de quinze mètres entre le pont de la *Victory* et les hunes, les haubans du *Redoubtable*, d'où partait un feu roulant de mousqueterie. Les passavants, les gaillards du vaisseau anglais étaient couverts de cadavres ou de mourants. Quatre-vingt-deux hommes y avaient déjà péri. L'entrepont, ambulance des marins, offrait l'aspect d'une boucherie humaine.

Nelson et Hardy se promenaient impassibles sur le gaillard d'arrière, et l'amiral, tournant près de l'écoutille, regardait vers la poupe de son vaisseau, quand une balle, partie du *Redoubtable*, et lancée par le mousquet d'un des matelots qui garnissaient les huniers d'artimon, vint frapper l'épaulette gauche de Nelson. Il tomba sur le coup, la face contre terre, sans que Hardy, placé à sa droite, c'est-à-dire plus loin du bord ennemi, s'aperçût de sa chute. Mais, en se retournant, il vit un sergent d'infanterie de marine et deux matelots qui s'étaient précipités pour relever l'amiral, et le tenaient, couvert de sang, entre leurs bras. Ce sang était celui de son secrétaire, tombé peu d'instant auparavant, juste au même endroit. Hardy s'avança, murmurant quelques paroles d'espérance. « Non, répondit Nelson d'une voix ferme, les Français en ont fini avec moi (1); j'ai le dos traversé. » Sans perdre un instant, Hardy lui jette son mouchoir sur le visage et la poitrine, de manière à masquer ses traits et les insignes de son rang; puis il enjoint aux matelots de porter le blessé au poste des malades.

« M. Beatty! voici lord Nelson! M. Beatty! l'amiral est blessé! » Ces mots détournèrent sur-le-champ l'attention du chirurgien qui venait justement de voir expirer deux officiers. Il se précipite, il

(1) *They have done for me at last.* (V. la relation du docteur Beatty, chirurgien de la *Victory*.)

enlève Nelson, et le porte vers le poste des midshipmen, aidé seulement du munitionnaire. Chemin faisant, ils trébuchent, et le choc, réveillant Nelson de l'espèce de léthargie où il était tombé, il demande le nom de ceux qui le portent : « Ah ! M. Beatty, s'écria-t-il, quand le chirurgien lui a répondu, vous ne pouvez plus rien pour moi ; je n'ai plus que bien peu de temps à vivre. » Le chapelain, mandé sur-le-champ, dit, à peine arrivé, se rappelant les inquiétudes manifestées avant le commencement de l'action : « Vous étiez prophète, Beatty. » Cependant, on dépouillait Nelson de ce vêtement auquel peut-être il devait sa fatale blessure : « Le vous le disais bien, docteur, c'est fini, dit Nelson, » pendant qu'on procédait à l'investigation de l'endroit où la balle avait frappé. On s'assura bientôt qu'elle avait pénétré dans les profondeurs du tronc, et que, selon toute apparence, elle s'était logée dans l'épine dorsale. Nelson continuait à dire qu'il était sûr d'avoir les reins brisés. Il sentait, à chaque minute, un filet de sang tomber dans sa poitrine ; le bas du corps était déjà dépourvu de toute sensibilité ; sa respiration, devenue pénible, lui occasionnait de vives souffrances dans cette partie de l'épine dorsale où il jugeait que la balle avait frappé. C'en était assez de ces symptômes pour indiquer au chirurgien qu'il n'y avait plus de remède ; mais il ne communiqua ses impressions qu'à un très-petit nombre de personnes, jusqu'au moment où le gain de la bataille fut bien décidé.

Elle continuait avec fureur. Au moment où Nelson tomba, cinq vaisseaux anglais étaient seuls sur le champ de bataille, et ces bâtiments, les premiers arrivés, eurent à supporter le premier effort de la flotte ennemie. C'étaient *le Royal Sovereign* de Collingwood, *le Belleisle*, *le Mars*, etc. Mais enfin, la ligne était coupée, l'arrière-garde française prise entre deux feux, et broyée, comme Nelson l'avait voulu, sans que ni l'avant-garde ni le corps de bataille pussent lui venir en aide. Vainement Villeneuve appelait-il au feu tous les navires qui ne combattaient pas encore ; vainement avait-il menacé de signaler à toute la flotte ces retardataires déshonorés. Dumanoir avec ses dix vaisseaux, formant la division de réserve, attendait qu'on vint l'attaquer.

À l'arrière-garde, la résistance fut héroïque. *Le Belleisle*, isolé quelque temps au milieu des vaisseaux français, était écrasé, ense-

veli sous ses mâts abattus, lorsque trois autres bâtiments anglais vinrent le protéger contre une canonnade à laquelle il ne pouvait plus répondre. Entre *le Mars* et *le Pluton*, entre *le Tonnant* et *l'Algésiras*, la lutte fut terrible, et la victoire longtemps balancée. Mais nonobstant les prodiges de valeur qui signalèrent ce jour-là les *Cosmao*, les *Magon*, les *Gourrège*, les *Villemadrin*, les *Camas*, les vaisseaux français, presque toujours attaqués par deux ennemis à la fois, étaient accablés l'un après l'autre. *Le Santa Anna*, engagé vergue à vergue contre *le Royal Sovereign*, après une épouvantable bordée, qui balayant ses batteries de l'arrière à l'étrave, lui avait tué ou blessé quatre cents hommes, fut le premier à se rendre, alors qu'il était démâté de tous ses mâts depuis une demi-heure. *L'Algésiras*, *l'Aigle*, *le Swiftsure*, *le Berwick*, subissent tour à tour la même destinée. *L'Achille*, incendié par la mousqueterie de ses huniers, et dont s'écartent au plus vite les trois navires anglais qui l'attaquaient, finit par sauter en l'air avec une partie de son équipage. Bref, l'arrière-garde est écrasée, mais non sans avoir coûté cher au vainqueur. Sur les seize vaisseaux de Collingwood, dix avaient pris une part plus active que les autres à ce terrible carnage; tous, ou presque tous, y avaient perdu une partie de leurs équipages; tous, ou presque tous, étaient hors d'état de combattre encore. Mais les six autres, arrivés trois heures après le commencement de l'action, n'avaient presque pas souffert, et triomphaient sans peine d'ennemis à peu près détruits.

Au centre, *le Bucentaure* et *la Santissima-Trinidad* sont entourés par quatre vaisseaux assaillants, *le Neptune*, *le Léviathan*, *le Conqueror* et *l'Africa*, qui les canonent avec furie. Villeneuve s'étonne que *Dumanoir*, dont les dix vaisseaux n'ont pas encore fait un mouvement, n'arrive pas à son aide. Il l'appelle enfin par un ordre positif, que *Dumanoir* a compris et qu'il va exécuter: mais la manœuvre commandée, grâce à l'hésitation trop longtemps prolongée du chef de l'aile droite, ne peut s'effectuer assez promptement pour changer le sort des deux vaisseaux entourés. *Le Bucentaure* et *la Santissima-Trinidad* ne répondent plus que faiblement aux bordées dont on les accable. Leurs mâts s'abattent l'un après l'autre, et quand cinq vaisseaux de l'avant-garde arrivent pour leur porter secours, ils ont affaire à quatre nouveaux combattants anglais qui repoussent cette tardive attaque. Villeneuve, sur le

champ de bataille, n'avait plus montré aucune indécision, aucune crainte. Au début du combat, croyant que Nelson allait l'attaquer, on l'avait vu saisir l'aigle de son vaisseau, qu'il voulait jeter à bord de la *Victory* : « Nous irons la reprendre ou mourir, » criait-il à son équipage électrisé. Quand le *Bucentaure*, complètement démâté, criblé de boulets, n'ayant plus de canons qui ne fussent ou démontés, ou masqués par les débris de la mâture, se trouva sans ressources devant l'ennemi qui accourait pour s'en emparer : « *Le Bucentaure*, s'écria l'amiral, a fini sa tâche : la mienne n'est pas terminée, » et il cherchait un canot qui pût le conduire à bord d'un autre bâtiment ; mais les boulets anglais n'avaient pas respecté une seule embarcation. Toutes étaient en pièces. Il fallut se rendre. Le chef de la flotte combinée fut conduit sur un canot anglais à bord du *Mars*. La bataille était alors décidée, et il n'appartenait plus à personne d'arracher à Nelson cette dernière palme, achetée au prix de sa vie.

Oublions maintenant ces scènes de tumulte, cette ardeur du combat qui dure encore, ces boulets qui se croisent et s'entre-choquent, ces mâts qui tombent chargés de matelots que leur chute écrase, et descendons dans cette salle étroite, obscure, où dans une atmosphère épaisse, étendu sur un lit souillé de sang, entouré de ses officiers, pour la plupart blessés comme lui, le vainqueur de Trafalgar achève de vivre. De temps à autre, par les écouteilles et les sabords, un bruit de voix humaines y pénètre : « Que signifient ces cris poussés sur nos têtes ? » demandait Nelson. Un lieutenant étendu près de lui se soulève sur son coude, et lui répond : « C'est un ennemi qui amène pavillon. » Nelson sourit alors, et semble moins accablé. Mais son front est brûlant, sa gorge aride : « *De l'air, de l'air ! à boire, à boire !* » Il répétait, de minute en minute, ces mots que l'angoisse suprême appelait sur ses lèvres. On agitait autour de lui des feuilles de papier, on approchait de sa bouche un verre de limonade ; et ce supplice durait depuis une heure et demie, quand le capitaine Hardy, pour la vie duquel il témoignait une vive sollicitude, reparut enfin à son chevet. Nous ne voulons rien ôter, rien ajouter au récit de cette entrevue, donné par un témoin irrécusable.

« Ils se serrèrent affectueusement la main, et lord Nelson demanda aussitôt : « Eh bien, Hardy, comment va la bataille ? la

journée est-elle pour nous ? — Tout va bien, mylord, répondit le capitaine Hardy. Nous avons déjà douze ou quatorze prises. Mais cinq vaisseaux de l'avant-garde ennemie viennent de virer de bord, et semblent avoir le projet de porter sur la *Victory*. J'ai appelé autour de nous deux ou trois vaisseaux frais, et nous les recevrons, j'espère, de manière à leur ôter l'envie d'y revenir. — J'espère, reprit Sa Seigneurie, qu'aucun de nos vaisseaux ne s'est rendu ? — Non, mylord, » répondit le capitaine. Il n'y avait pas à s'inquiéter de ceci. Lord Nelson reprit alors : « Je suis un homme mort, Hardy. Je m'en vais grand train, et n'en ai pas pour longtemps. Rapprochez-vous de moi. Vous donnerez, je vous prie, mes cheveux, et tout ce qui m'appartient ici, à ma chère lady Hamilton... » Le capitaine Hardy hasarda de dire que le docteur Beatty n'avait pas encore perdu tout espoir de sauver la vie de l'amiral. « Oh ! non, répondit Nelson. Me sauver est impossible. J'ai les reins traversés ; Beatty vous le dira lui-même. »

Cependant Dumanoir approchait, et venait tenter une vaine attaque contre la *Victory*. Hardy, cédant à la nécessité, quitta de nouveau son amiral expirant. Lorsqu'il eut commandé le feu, la première bordée ébranla douloureusement les nerfs de Nelson moribond, et apostrophant son navire bien-aimé : « *Victory, Victory*, lui disait-il dans une sorte de délire, vous me faites un mal horrible. » Puis il ajouta quelques secondes après : « Comme nous tenons tous à la vie ! » Néanmoins, il avait enjoint plusieurs fois au chirurgien de porter ses soins aux blessés pour lesquels il restait quelque espérance ; et, tiré de sa torpeur par les plaintes d'un matelot mutilé que quelqu'un venait de heurter au passage, il blâma vivement la cruelle négligence qui avait amené cet accident.

Cinquante minutes s'écoulèrent ainsi dans des souffrances tellement atroces, que Nelson, plus d'une fois, souhaila la mort. — « Et cependant, ajoutait-il, on aimerait à vivre un peu plus longtemps. » Le capitaine Hardy reparut alors. Tenant dans sa main la main de Nelson, il essaya de lui rendre moins amères les approches du trépas, en lui parlant de leur éclatante victoire. « On ne peut encore distinguer chaque vaisseau, lui dit-il, mais je gagerais que quatorze ou quinze se sont déjà rendus. — C'est bien, répliqua Nelson ; pourtant il m'en fallait au moins vingt. » Et donnant alors à sa voix une singulière emphase : « Jetez l'ancre, Hardy, jetez l'ancre ! »

Le capitaine, oubliant à qui il parlait, crut devoir rassurer Nelson en lui disant que Collingwood, prévenu du fatal événement, allait prendre sans aucun doute la direction des manœuvres. « Non pas tant que je serai en vie, » s'écria Nelson, et par un mouvement involontaire il essaya de se dresser sur son séant. Ses forces épuisées le trahirent, et retombant aussitôt : « Eh bien, non. Mais jetez l'ancre. — Faut-il faire le signal? demanda Hardy. — Certainement; car, moi vivant, on mouillera. »

Une faiblesse excessive succédant à ce mouvement de passagère exaltation : « Je ne serai plus d'ici à quelques moments, dit-il au capitaine... et il ajouta : Vous ne me jetterez pas à la mer? — Certes, non, se hâta de répondre Hardy. — Je m'en rapporte donc à vous, reprit Nelson... Prenez soin de ma chère lady Hamilton. »

Il demanda bientôt qu'on le tournât sur le côté droit, et ceci fait : « Je voudrais, dit-il d'une voix toujours plus faible, n'avoir pas quitté le pont du vaisseau, puisque aussi bien c'est une chose finie. » La respiration commençait à lui manquer : « Docteur, dit-il au chapelain avec un effort visible, je n'ai pas été un bien grand pécheur... Rappelez-vous, ajouta-t-il presque aussitôt, que je lègue à mon pays lady Hamilton et ma fille Horatia !... » La soif, l'étouffement augmentaient d'intensité. Nelson n'ouvrit plus les lèvres que pour demander à boire et de l'air. Un quart d'heure après que Hardy l'eut quitté pour la seconde fois, il cessa même de pouvoir articuler ces faibles paroles.

Le chapelain et un aide qui soutenaient le lit de manière à tenir le mourant couché à demi, ne l'entendant plus parler, se gardèrent de le troubler par des allocutions indiscrettes. Au bout de cinq minutes, le chirurgien, prévenu que l'amiral était à l'agonie, vint vérifier le fait, et s'agenouillant près du lit, prit sa main qui était déjà glacée. Quand il sentit sur son front, également refroidi, la main du chirurgien, Nelson rouvrit une dernière fois les yeux, mais pour les refermer presque aussitôt. Beatty le quitta de nouveau quelques instants, et trois minutes après, Nelson rendit à Dieu l'âme d'un héros. Il était quatre heures trente minutes.

Or, à quatre heures trente minutes (1), l'amiral Gravina envoyait

(1) Voir le détail des signaux déposé aux Archives de la Marine, pour la

à l'armée le signal de ralliement, répété par *le Neptune*, et tous ceux des vaisseaux français ou espagnols qui n'étaient ni pris ni désemparés quittaient cette mer fatale où les ressources maritimes de deux nations venaient d'être, pour bien longtemps, anéanties.

Des trente-trois vaisseaux de la flotte combinée, onze fuyaient vers Cadix ; quatre autres, guidés par Dumanoir, avaient pris le large ; dix-huit avaient succombé, dont un seul, complètement détruit, échappait aux Anglais. Ceux-ci comptaient huit vaisseaux démantelés et cinq autres dans un état périlleux. Collingwood, avec quatorze vaisseaux et quatre frégates encore en bon état, avait donc à remorquer dix-sept vaisseaux ennemis et à secourir treize des siens ; cependant la mer devenait de plus en plus grosse, une épouvantable tempête éclata vers minuit, et il fallut combattre la houle et le vent qui poussaient les vaisseaux désemparés sur une côte hérissée de récifs. Il y avait là une seconde victoire à gagner, et Collingwood, digne émule de Nelson, bien que leurs deux noms ne soient pas inscrits de même dans la mémoire des hommes, déploya, pour la remporter en partie, des talents du premier ordre.

Mais nous n'avons pas à raconter ses habiles manœuvres, ni les nouveaux désastres qui complétèrent la ruine des escadres combinées. En somme, après Trafalgar, les Anglais ne purent conduire que trois vaisseaux capturés dans le port de Gibraltar ; il ne rentra dans le port de Cadix que cinq vaisseaux français et trois vaisseaux espagnols : les nôtres ne devaient plus en sortir. Les quatre vaisseaux de Dumanoir, rencontrés par une escadrille anglaise, succombèrent, douze jours après, sous le cap Ortegal, et la France dut renoncer pour longtemps à disputer, en bataille rangée, à l'orgueilleuse Angleterre, la domination des mers.

Nelson était mort : l'Angleterre était sauvée. Ces deux faits avaient l'un avec l'autre un rapport assez évident pour que la reconnaissance du pays fût sans bornes. Elle ne s'arrêta que devant la honte. Le legs audacieux que Nelson avait fait, de sa maîtresse, d'une vile courtisane, au pays honoré par ses exploits, fut justement répudié. Mais, en revanche, on accumula les témoignages de la reconnaissance publique sur des personnes plus dignes d'un pa-

stricte exactitude de ce rapprochement qui a le malheur de ressembler à un artifice de rhétorique.

reil honneur. Le titre de comte fut conféré au frère de Nelson, et une pension perpétuelle de 6,000 £ (150,000 fr.) fut jointe à ce titre aristocratique. Chacune de ses deux sœurs reçut 10,000 £ (250,000 fr.). La femme qu'il avait si cruellement outragée obtint une rente viagère de 2,000 £ (25,000 fr.). On décréta des funérailles publiques, et un monument s'éleva par souscription nationale. Des statues furent érigées dans plusieurs des principales cités. Le cercueil de plomb dans lequel les restes de Nelson avaient été rapportés en Angleterre, le pavillon de son vaisseau, qui devait figurer dans le cortège funèbre, furent mis en pièces, et le peuple s'arrachait ces saintes reliques.

Nous le disions en commençant cette longue biographie : Nelson est, par excellence, le héros de l'Angleterre. D'autres ont pu égaler son génie; personne n'a su se faire une place aussi large dans les sympathies de la nation. Personne n'a gravé son nom d'une empreinte plus profonde dans les tables d'airain où sont écrites les annales de la Grande-Bretagne. Cette raison suffira pour justifier l'importance et le développement que nous avons donnés à l'analyse de sa volumineuse correspondance. On les comprendrait, du reste, à n'envisager que l'importance historique des événements auxquels le nom de Nelson se trouve mêlé. Aboukir et Trafalgar ont eu sur les destinées de l'Europe une influence dont il est aisé de se rendre compte, puisque ces deux victoires ont paralysé les efforts de la France contre l'Angleterre, en écrasant par deux fois notre marine renaissante. Il est évident que, dans le calcul des chances auxquelles était soumis le grand conflit de l'aristocratie britannique et de la révolution française, deux événements pareils ont une valeur énorme, et si la mesure de chaque homme est en raison de l'influence que le hasard donne à ses facultés plus ou moins éminentes, Nelson nous paraîtra bien grand à travers le prisme de ses éclatants succès.

Il perd à être envisagé de plus près, et, comparé surtout à l'homme étonnant dont il balança, dont il changea peut-être la fortune, il déchoit certainement de cette grandeur idéale dont ses compatriotes ont toujours voulu le revêtir. Ajoutons même que comme l'émule des Jervis et des Collingwood, Nelson leur est plutôt supérieur par une audace et une témérité heureuses, que par des talents d'un ordre beaucoup plus élevé. Il eut d'ail-

leurs, et des torts, et des faiblesses auxquels ils restèrent étrangers; un excessif orgueil, une mesquine susceptibilité, sans parler de cette malheureuse passion qui projette une ombre fatale sur les plus éclatantes journées de sa vie.

La haine qu'il portait à la nation française eut aussi tous les caractères d'une espèce de maladie mentale. C'était un sentiment irréflecti, une antipathie instinctive, qui jamais n'a trouvé place dans un esprit vigoureux et sain. Lui-même était obligé de s'en justifier comme d'une infirmité en quelque sorte héréditaire. N'est-ce pas ainsi qu'il faut entendre cette phrase remarquable que nous avons notée dans une lettre écrite à M. Elliot, ministre d'Angleterre à Naples; ce diplomate lui proposait, alors que la flotte anglaise croisait devant Toulon, des renseignements exacts sur l'état de la flotte commandée par Latouche-Tréville? Ces renseignements émanaient d'un espion français que M. Elliot voulait envoyer à Nelson. Celui-ci refusa sans hésiter :

« Jamais je n'aurai de Français à bord de ma flotte, répondit-il, si ce n'est comme prisonnier de guerre. Je n'ai aucune confiance en eux. Vous croyez le vôtre meilleur que les autres; la reine (Caroline) est de cet avis. A mes yeux ils sont tous les mêmes... Pardonnez-moi de m'exprimer ainsi, mais MA MÈRE HAÏSSAIT LES FRANÇAIS! »

O. N. (*Nelson's letters and dispatches.*)

§ I. — SUR HORATIA NELSON THOMPSON.

Tandis qu'on faisait, à bord de *la Victory*, les préparatifs du combat qui allait se livrer devant le cap Trafalgar, nous avons vu Nelson se préoccuper du sort de lady Hamilton, et de cette enfant qu'ils élevaient ensemble. On n'a jamais vérifié d'une manière complète l'origine de cette jeune fille. Un seul homme, dit-on, connaissait à fond toute cette histoire. C'était M. Haslewood, ami de Nelson, chargé par lui de toutes ses affaires d'intérêt, qui est encore vivant, et dont nous donnons plus bas une lettre intéressante; mais « un sentiment d'honneur » l'a toujours empêché de révéler ce secret qui concernait, à ce qu'on pourrait croire, au moins une autre personne que son client et lady Hamilton. Son silence

ouvre un vaste champ à toutes sortes d'hypothèses, d'autant plus qu'après la mort de Nelson, et jusqu'à ce qu'elle le suivit dans la tombe, lady Hamilton a toujours affirmé qu'Horatia Nelson Thompson était la fille d'une noble et puissante dame « trop haut placée pour qu'on révélât son nom. »

Quoi qu'il en soit, voici ce que l'on peut savoir de certain. Par un concours d'événements ignorés jusqu'ici, lady Hamilton se trouva un beau jour en possession d'une petite fille qu'elle fit inscrire sur les registres de paroisse à Saint-Mary-le-Bone, sous le nom d'Horatia Nelson Thompson, née en octobre 1800. Cette date était volontairement altérée, car cette enfant n'avait pas plus de huit jours lorsque, au mois de janvier ou février 1801, elle fut confiée par lady Hamilton à une nourrice du nom de Gibson.

L'opinion la plus probable, celle qu'adoptent le plus grand nombre de critiques anglais, est que lady Hamilton, trompant à la fois son mari et son amant, supposa pour l'un quelque aventure romanesque où elle jouait le rôle de confidente, pour l'autre un accouchement secret qui l'aurait rendu père, tandis qu'en réalité Horatia n'aurait été qu'un enfant trouvé, volé, acheté, pour resserrer les liens qui rattachaient lord Nelson à lady Hamilton.

Dans les lettres écrites par Nelson, il est assez clair que, lorsqu'il parle de *Thompson*, de « l'enfant de Thompson, » c'est lui qu'il désigne par ce nom. Il est moins évident, mais pourtant tout à fait probable que les tendres expressions dont il se sert à l'égard de *mistress Thompson* s'appliquent à lady Hamilton.

Ce qui corrobore cette idée, c'est qu'en rapprochant les dates de son séjour en Italie et de son retour en Angleterre, il devient évident que la mère d'une enfant qu'il eût pu regarder comme sienne et qui serait née, soit en octobre 1800, soit dans les trois mois qui suivirent, aurait dû nécessairement habiter Palerme au moment de la conception. Or, lady Hamilton était justement, avec lord Nelson, à Palerme, à l'époque où ces dates nous reportent.

On a de plus deux lettres parfaitement authentiques, écrites par Nelson à la même date : toutes deux sont conçues dans les termes de la plus vive, de la plus exclusive affection — et cependant l'une est censée adressée à *mistress Thompson*, sous le pli de l'autre qui est à l'adresse de lady Hamilton. On ne peut admettre qu'un homme écrive le même jour, dans des termes presque identiques, à deux

femmes dont l'une serait chargée de transmettre à l'autre les témoignages d'un amour dont elle aurait sujet d'être jalouse. Or, comme il est bien certain que Nelson se désigne sous le nom de Thompson, il faut admettre que cette double lettre était un stratagème inventé pour dérouter les soupçons et pouvoir parler tout à l'aise des sentiments paternels qu'inspirait à Nelson le prétendu fruit de ses liaisons adultères.

Pour compléter les éléments de la discussion, il faudrait donner le texte de ces doubles lettres, et voir comment elles peuvent être expliquées : mais la peine que nous prendrions ainsi, et que nous donnerions à nos lecteurs, serait-elle véritablement en rapport avec l'importance de la vérité à établir ?

Le fait est que Nelson regardait Horatia comme son enfant, qu'il la légua solennellement à son pays, et que son pays répudia cet héritage. Lady Hamilton s'en plaignit avec amertume. On peut voir là-dessus une lettre d'elle adressée au docteur Scott (1) et datée du 7 septembre 1806, où elle parle des relations qu'elle a conservées avec tous les membres de la famille Nelson, de la haine qu'on porte à tout ce que le défunt amiral aimait le mieux. « Mais, ajouta-t-elle, nous avons pour nous notre *innocence*, et de plus, ce que nos calomniateurs nous peuvent envier, l'affection et l'estime sans bornes, la confiance de L'ANGE qui n'est plus. »

Jusqu'à la mort de lady Hamilton, qui décéda, complètement ruinée, et victime de l'intempérance la plus abjecte, à Calais, le 6 janvier 1814, miss Horatia Nelson demeura près d'elle : voici le témoignage qu'elle lui a publiquement rendu.

« A tous les défauts de lady Hamilton — qui certes en eut *beaucoup* — le ciel avait joint plusieurs grandes qualités qui, si elle eût été placée en de meilleures mains, et mieux servie par les circonstances, auraient fait d'elle une femme très-supérieure. Je lui dois cette justice de dire que, nonobstant toute sa gêne, elle a toujours dépensé pour mon éducation, mon entretien, etc., et sans en distraire un shelling, tous les revenus de la somme que lord Nelson m'avait laissée (2), somme qui était entièrement à la disposition de ma tutrice. »

Miss Horatia vécut, après la mort de celle-ci, chez différents

(1) Chapelain de Nelson.

(2) 4,000 £.

membres de la famille Nelson ; et, depuis longtemps, elle a contracté un mariage qui l'a placée très-honorablement dans le monde. On ne saurait voir autrement qu'à son avantage le désir qu'elle a manifesté de réhabiliter, autant qu'elle le pouvait, la mémoire de celle qui l'avait aimée et soignée durant son enfance.

§ II. — SUR LA RUPTURE DE LORD ET LADY NELSON.

Kemptown, Brighton, 13 avril 1846.

« Cher monsieur, ma surprise a égalé mon chagrin, lorsque vous m'avez parlé, vous fondant sur une opinion généralement admise, de la volonté que lord Nelson aurait mise à se séparer de sa femme pour aller vivre avec sir et lady Hamilton. Tous les membres de sa famille auraient pu vous désabuser là-dessus, et moi qui étais présent lorsque cette déplorable rupture eut lieu, je dois vous en faire connaître tous les détails, par égard pour la mémoire de mon illustre ami...

» Durant l'hiver de 1800-1801, je déjeunais chez lord et lady Nelson, qui logeaient alors dans Arlington-street, et notre entretien roulait sur des sujets en eux-mêmes assez indifférents, quand lord Nelson vint à parler de quelque chose qui avait été dit ou fait par « la chère lady Hamilton : » sur quoi lady Nelson se leva tout aussitôt de sa chaise et s'écria du ton le plus véhément : « Je suis ennuyée d'entendre toujours parler de la chère lady Hamilton, et bien résolue à ce que vous choisissiez entre elle et moi. » Lord Nelson, avec un calme parfait : « Prenez garde, Fanny, répondit-il, à ce que vous venez de dire là. Je vous aime sincèrement ; mais je ne puis oublier les obligations que j'ai à lady Hamilton, ni parler d'elle autrement qu'avec admiration et amitié. » Alors, sans un mot, sans un geste qui fût de nature à rétablir la bonne harmonie, lady Nelson quitta l'appartement, et quelques instants après la maison. Ils ne se revirent plus jamais. Je crois que lord Nelson prit de sa femme un congé cérémonieux avant d'aller rejoindre la flotte commandée par sir Hyde Parker ; mais jusqu'au jour de son glorieux trépas, lady Nelson ne lui adressa aucune apologie sur ce qui s'était passé entre eux, et ne fit aucune ouverture qu'on pût croire destinée à les rapprocher. Je suis, cher Monsieur, etc.

» W. HASLEWOOD. »

Statistique.

LES LOTERIES ÉTRANGÈRES.

Ce fut une pensée de haute moralité qui fit supprimer la loterie royale en Angleterre comme en France, et cependant cette mesure eut aussi son mauvais côté. La loterie autorisée par la loi était une institution souverainement injuste, en ce sens qu'aucune combinaison du même genre ne faisait rentrer une aussi faible proportion des mises sous forme de primes dans la poche des intéressés. Mais, depuis cette suppression, les loteries du continent tirent du public anglais des sommes à peu près aussi considérables qui passent ainsi à l'étranger, tandis que les paris et les autres opérations aléatoires des courses de chevaux entretiennent dans le pays la fièvre du jeu. Des loteries qui comprennent des objets de toute nature, même des maisons, sont chaque jour publiquement annoncées par les journaux et combinent même périodiquement les conditions de leur souscription de manière à devenir de véritables jeux de hasard. L'été dernier, pendant une promenade de trois heures dans les rues de Londres, nous eûmes la curiosité de nous arrêter aux fenêtres des *cabarets* qui se trouvaient sur notre chemin pour y prendre note des enjeux qui devaient être tirés en l'espace d'une semaine, et l'addition nous donna une somme de 5 ou 6,000 £; (125,000 fr.), or ce résultat, nous l'avons acquis en parcourant seulement un seul quartier de la ville. Nous ne pensons donc pas exagérer en estimant à 1,000,000 £ (25,000,000 de fr.) le capital qui, par suite de ces transactions, change de mains dans le cours d'une saison.

Le pouvoir législatif a tenté, mais en vain, de mettre un terme à ces transactions; c'est chose difficile en effet, car même en France, où les autorités judiciaires et administratives sont armées à cet égard d'une puissance presque absolue, c'est uniquement le droit élevé des ports de lettres qui empêche les agents de Francfort d'avoir autant de souscripteurs qu'en Angleterre. Ainsi, nous savons de source certaine que cinq ou six maisons de Francfort distribuent

seules plus de 120,000 circulaires dans le Royaume-Uni. On doit s'étonner surtout que des gens résidant pour la plupart au fond de quelque antique ville d'Allemagne découvrent avec autant de certitude les *naturels* du plus obscur village de la Grande-Bretagne et parviennent à savoir les adresses de simples bourgeois, de fermiers, de boutiquiers, etc., qui sont à peine connus dans le cercle de leur famille ou dans les limites de leur paroisse. Pour les cantons importants, la poste suffit, sans doute; pour les autres, on emploie des voyageurs du commerce qui trouvent le temps et le moment non-seulement de dresser des listes de noms, mais encore de se procurer des renseignements sur la situation financière de chaque individu, de sorte que si un grand nombre de circulaires est lancé au hasard, il en est toujours qui sont envoyées avec une presque certitude de succès, surtout parmi les membres du clergé de l'Église anglicane, les officiers en demi-solde, les veuves et les vieilles filles.

Celles de ces *spéculations* qui sont le plus répandues peuvent se réduire à trois classes :

La première est celle des loteries d'Autriche, ou pour nous faire mieux comprendre, des loteries qui présentent comme enjeu des châteaux et des domaines.

La seconde comprend les loteries par classes, organisées comme celles de Prusse, de Francfort, de Hambourg, etc.

La troisième se compose des obligations provenant d'emprunts contractés par l'Autriche et les autres états allemands, emprunts qui sont acquittés à l'aide de loteries.

Nous consacrerons quelques pages à chacune de ces diverses opérations.

1° On peut dire tout d'abord des loteries de l'Autriche, où figurent des châteaux, des terres, etc., que les personnes qui prennent des billets feraient tout aussi bien de jeter leur argent dans la rivière ou plutôt de le consacrer à quelque œuvre de charité. On peut même être surpris que les gouvernements de cette honnête patrie allemande tolèrent de semblables opérations. Mais hélas ! en Allemagne aussi les gouvernements vivent d'impôts; la charité légale puise en Allemagne aussi ses suppléments de budget où elle peut. Ainsi, à Vienne, le dixième du prix nominal de toute loterie est prélevé pour les hôpitaux, et l'on estime que le bon emploi d'un impôt

en fait oublier la honteuse origine. Ajoutez encore que les loteries allemandes sont quelquefois encore un moyen économique de récompenser au nom de l'état un grand service public ou de venir au secours d'une infortune de cour.

Voici le système : — un noble seigneur ou tout autre personnage ne sachant plus comment éluder l'importunité de ses créanciers et possédant un château ou une terre pour laquelle il ne peut trouver d'acheteur, parce que les revenus ne couvrent qu'à demi les frais d'entretien, s'adresse au gouvernement et en obtient l'autorisation de disposer de sa propriété par la loterie. Un banquier de quatrième ordre se charge de la conduite de l'affaire et on en dresse le prospectus. Une maison qui est peut-être restée inhabitée pendant des années, située dans quelque faubourg de Vienne où les exhalaisons méphitiques des fossés rendent la résidence impossible, est aussitôt métamorphosée en un palais ; si quelques perches de terrain y sont attenantes avec deux ou trois pommiers et une abondante moisson de mauvaises herbes et d'orties, quelques traits de plume transforment ce lieu en jardin d'Armide.

S'agit-il d'un domaine situé au fond de la Styrie ou de la Bohême, loin de toute espèce de chemin, des forêts qui ne pourraient couvrir les dépenses d'exploitation sont vantées comme une source inépuisable de revenus. Puis les listes des primes à gagner sont dressées avec cette habileté qu'un ministre français a si spirituellement nommée *l'art de grouper les chiffres*. On aligne les colonnes de trois ou quatre manières différentes, et le public s'imagine qu'elles renferment quatre ou cinq fois le nombre des primes qu'elles contiennent en réalité.

Le but de ces prospectus étant de présenter aux yeux un aussi grand assemblage de chiffres que possible, les florins sont réduits en francs ; ainsi les 80,000 florins qui composent la prime principale deviennent 200,000 francs. Mais les agents de Francfort peuvent faire de la libéralité à peu de frais, et par l'adroite intercalation d'une unité placée à gauche, l'heureux joueur peut devenir possesseur de 1,200,000 francs. Dans le prospectus original, on n'oublie jamais le magnifique paragraphe qui annonce que si le gagnant préférerait une somme d'argent à la terre ou au palais, on est prêt à lui compter la somme de 200,000 francs en échange. Cependant, comme cette clause pourrait devenir embarrass-

sante pour le spéculateur de Francfort, on la supprime bientôt, et la propriété seule, avec sa valeur de 1,200,000 francs, reste sur l'affiche.

La vente des billets étant interdite en Allemagne, en France et en Russie, on ne trouve d'abord que 70 ou 80,000 souscripteurs ; ceux qui sont à la tête de la loterie font alors monter ce nombre à 160,000 ou 180,000, en l'augmentant de la moitié au moins des billets qui restent entre leurs mains et qui leur donnent une chance d'être eux-mêmes les gagnants. Puis, comme ces billets ne leur coûtent rien, ils utilisent, pour les grouper, diverses sommes à titre de primes. Ainsi, par exemple, la première prime sera un magnifique palais ; mais la seconde et peut-être dix autres ensuite, se composeront de quelques milliers de ces billets non souscrits, soit pour la seconde prime 10,000 billets du numéro 100,001 à 110,000, qui ne sont pas vendus, mais conservés, pour servir de prime composée au second numéro sortant. Supposez que ce soit le numéro 2,145, ce numéro aura acquis un droit sur les primes qui ont été obtenues par les billets ainsi mis à part. Nous avons eu la patience de parcourir plusieurs listes de tirage, et nous avons trouvé que dans la chance la plus favorable, le propriétaire de 10,000 billets avait gagné 625 francs, quoique le prospectus (en calculant la valeur nominale des billets) représentât la seconde prime comme s'élevant à 125,000 francs ; aussi voyons-nous de ces loteries qui donnent une longue liste de primes, montant à 5 ou 600,000 florins (1,300,000 fr.), et qui, réduites à leur plus simple expression, équivalent à zéro.

Il y a quelques années, le prince Esterhazy (l'ancien ambassadeur d'Autriche à Londres) contracta avec MM. Rothschild un emprunt de 700,000 £, (18,000,000 de fr.) remboursable au moyen d'une loterie dans le même système que les emprunts des états d'Autriche, dont nous parlerons plus loin. Deux tirages de cette loterie ont lieu chaque année, et la prime la plus élevée dans quelques-uns est de 5,000 £ (25,000 fr.), dans d'autres de 4,000 £ (20,000 fr.). Il y a en outre des primes de 1,000, de 800, de 500 £ et d'autres plus faibles. En trente-deux ans elles ont atteint ensemble le chiffre de 1,400,000 £ (35,000,000 de fr.). Afin d'avoir à présenter une longue liste de grosses sommes, que fait-on ? une ou plusieurs primes consistent en bons de cet emprunt ; nous

donnons ici, comme exemple, le spécimen d'une annonce d'un de ces tirages :

TIRAGE SPÉCIAL.

PRIX PRINCIPAL.

100 bons de l'emprunt Esterhazy.

Les bons de cet emprunt contracté par MM. Rothschild arrivent au partage des primes suivantes :

Puis, imprimé en très-petits caractères, ces mots :

Remboursable par soixante-quatre tirages qui ont lieu tous les six mois, le 15 juin et le 15 décembre de chaque année.

4 primes de.....	150,000 fr.	120 primes de.....	205
4 —	125,000	210 —	200
56 —	100,000	240 —	192
4 —	30,000	240 —	187
4 —	25,000	240 —	180
56 —	20,000	16,080 —	175
4 —	10,000	15,840 —	167
60 —	7,500	16,080 —	162
128 —	3,750	11,840 —	153
256 —	1,250	24,400 —	150
320 —	1,000	11,600 —	142
336 —	500	15,200 —	137
1,280 —	250	7,660 —	130
120 —	210	37,000 —	125

Chaque bon doit obtenir une des primes ci-dessus dont la plus faible est de 125 fr.

Puis vient l'énumération des bons.

Tout cela paraît magnifique sur le prospectus, et l'honnête souscripteur de l'emprunt Esterhazy croit avoir au moins la chance de gagner une de ces primes. Mais s'il réussit à gagner les 100 billets il a gagné juste 550 £ (13,550 fr.); quant aux 150,000 fr., etc., etc., ils ne figurent plus que partiellement dans le futur contingent, car l'emprunt ayant été fait il y a dix ou douze années, une portion considérable de grosses primes a déjà été tirée, et on peut attendre vingt ans au moins avant que les bons sortent même pour la prime la plus faible de 125 francs.

Revenons à notre explication des châteaux en loterie. Nous avons de 160,000 à 170,000 billets, et les primes encore disponibles s'élè-

vent à environ 20,000 £ (500,000 fr.); la plus forte est de 8,000 £ (200,000 fr.), et le reste, à l'exception d'une peut-être de 1,500 ou de 2,000 £ (50,000 fr.), est composé de sommes tellement minimes, qu'il est plus désagréable d'en gagner une que de ne rien gagner du tout. Mais quoique les plans primitifs soient suffisamment intelligibles, ils ne le sont pas encore assez pour les agents de Francfort, qui les présentent sous un point de vue nouveau et de telle sorte que l'on peut défier le mathématicien le plus habile d'y rien comprendre. Le prix nominal de ces billets, — prix imprimé sur chacun d'eux — est de 12 fr. 50 cent. ; à Vienne ils sont vendus aux environs des cafés 7 ou 8 fr. ; mais leur valeur augmente en raison de la distance et de l'ignorance du public ; ainsi, à Francfort, on les vend 15 francs, en France 20 francs, et en Angleterre 20 shellings (25 francs). On commence à entrevoir quels profits les agents doivent retirer de cette nature d'affaires. Eh bien ! les chances pour l'acquéreur d'un simple billet sont encore plus faibles qu'on ne pourrait le supposer, même d'après les tristes renseignements que nous donnons ici. Dans toutes ces loteries, il y a au moins deux genres de billets. Un certain nombre, 20 ou 22,000, par exemple, est imprimé sur papier de couleur, et près de la moitié des primes est réservée pour ces billets, dans un tirage séparé, outre qu'ils concourent avec tous les autres pour ce qui est pompeusement appelé le prix principal. Un de ces billets est donné gratuitement à chaque possesseur de cinq parts ; or comme les acquéreurs généralement n'en ont qu'une, le reste de ces billets forme alors un *boni* pour les vendeurs et les agents. Cette générosité ne coûte rien aux entrepreneurs. Si du moins les agents de Francfort faisaient participer le public à l'avantage auquel il a droit ; mais non, ils lui distribuent un sixième billet ordinaire, vendant 2 £ (50 fr.) les autres dont la valeur réelle est de 12 sh. (15 fr.). Cette application qu'ils se font à eux-mêmes des parts gratuites et l'énorme profit qu'ils en retirent, doit donc être considéré comme une fraude insigne.

Le nombre des parts, dans ces loteries qui ont lieu tous les six mois, peut s'élever en Angleterre à 5 ou 6,000, dont un millier, répandu dans les îles voisines, doit envahir en grande partie les côtes de France.

2° Nous arrivons maintenant à la seconde espèce de ces opérations, les loteries par classes. Quoiqu'il en existe de semblables à

Hambourg, à Leipsick, en Hollande et en Prusse, la plupart des billets qui sont dans la circulation en Angleterre appartiennent à la loterie de Francfort. Avec des différences notables dans les détails, le système général est le même dans toutes ces combinaisons de chances aléatoires. Pour le rendre intelligible, supposons qu'une de ces loteries se compose de 1,000 billets; un certain nombre, 100, par exemple, sont tirés d'une roue, ainsi qu'une centaine de primes assignées par le sort à chacun des numéros sortants. Le nombre des billets non tirés restera donc de 900; alors, la roue est scellée, et une opération semblable est répétée au bout de trois ou quatre semaines, ce qui réduit le nombre des billets à 800, et ainsi de suite. Chacun de ces tirages reçoit le nom de classe : c'est comme s'il n'y avait qu'un seul tirage interrompu par intervalles indéfinis; car les numéros tirés dans une classe ne prennent point part aux chances des tirages suivants. Quel est le secret de ce système? Le prix du billet étant considérable, il eût été difficile d'en prélever tout le montant à la fois. On facilite le paiement en le fractionnant par des échéances déterminées, formant une période de six mois, le nombre des billets étant à la loterie de Francfort de 26,000, et de 85,000 à celle de Prusse. Mais les agents qui les négocient en Angleterre font payer aux acquéreurs le montant du billet en une seule fois — 10 £ (250 fr.) — billet qu'ils ont eux-mêmes acheté à Francfort 7 £ 10s. (180 fr.), et en Prusse 8 £ (200 fr.). Les bureaux où s'opère le versement du prix n'exigent que la somme due, et suivant les règlements, le possesseur d'un billet doit s'en procurer un nouveau pour le tirage de chaque classe; ces nouveaux billets, les agents les conservent entre leurs mains, et comme l'acquéreur qui a payé la totalité du prix du sien, ignore qu'il doit être renouvelé pour chaque tirage successif, s'il lui arrive par hasard de gagner, il est obligé de se soumettre à un rabais ou droit de commission, — droit de 25 p. % quelquefois, car il n'a qu'un papier inutile, la véritable pièce étant entre les mains de l'agent, et la direction des loteries ne reconnaissant que celle-là, sans entrer jamais dans aucune des contestations qui peuvent s'élever.

Ceux qui achètent des billets doivent donc insister pour avoir la pièce réelle, sinon pour chaque classe, au moins pour la dernière qui renferme les primes principales. Il faut surtout qu'ils

réclament cette pièce au moins quinze jours avant le tirage, pour avoir le temps d'écrire, en cas de réclamation, aux directeurs des loteries, et de mettre opposition sur le billet. Une fois en règle, ils pourraient saisir les autorités de leur affaire, car le collecteur ou agent ne s'exposerait pas à se voir retirer sa patente.

Cela explique comment les agents peuvent envoyer des billets à des individus avec lesquels ils n'ont aucune relation, au risque de n'en recevoir jamais le prix, car le fait est qu'ils ne transmettent ainsi que des billets de classes déjà tirées, et qu'ils gardent entre leurs mains ceux qui appartiennent aux tirages suivants.

Nous avons dit que le prix des billets était payé par fractions ; or chacune de ces fractions est versée avant chaque tirage. Pour les recueillir plus sûrement, les plans du domaine en loterie sont dressés artistiquement et scientifiquement, afin de présenter, à chaque échéance, un nombre considérable de primes ; mais examinez-les avec attention : sauf la dernière classe, ordinairement appelée classe principale, tous les avantages offerts se réduisent à de misérables sommes, qui, à moins que le spéculateur ne soit assez heureux pour gagner dans toutes les classes, ce qui est peu probable, ne servent qu'à diminuer les lots, et à réduire considérablement la somme qui doit faire l'objet du dernier tirage. Le même résultat a lieu pour les parts gratuites, comme on les appelle. Le possesseur de chaque part sortie dans une classe, a, en outre, droit à une part dans la classe suivante, sans être obligé de payer la fraction du prix qui y correspond ; mais, dans le plan de la loterie, le prix de ces parts est compris comme argent payé, et par conséquent comme prime, circonstance qui n'apparaît pas d'abord. Cet avantage, cependant, échappe encore au spéculateur anglais, et devient un des profits des agents, comme nous allons le démontrer. En jetant les yeux sur un prospectus allemand, nous trouvons les fractions d'un billet de la loterie de Francfort ainsi distribuées :

Pour la 1 ^{re} classe.....	6 flor.	(12 fr.)
— 2 ^e —	14	(28)
— 3 ^e —	20	(40)
— 4 ^e —	24	(48)
— 5 ^e —	20	(40)
— 6 ^e —	6	(12)
	<hr/>	
	90 flor.	(180 fr.)

Supposons maintenant qu'un billet ait gagné dans la troisième classe, le possesseur, outre la somme qu'il touche en argent, est exempté de payer la partie du prix qui correspond à la quatrième classe, c'est-à-dire 24 florins; il reçoit donc un nouveau billet avec lequel il n'a plus à payer que la cinquième et la sixième fraction, à moins qu'il ne soit encore favorisé par la fortune. Or, comme les agents qui répandent les billets en Angleterre ont touché, dès le commencement, la totalité du prix, il est évident qu'ils devraient rendre au possesseur du billet gagnant les 2 £ (50 fr.) qu'ils en ont reçues. C'est précisément ce qu'ils ne font jamais; ils se contentent de lui fournir un nouveau billet, et les *spéculateurs* qui ne font pas attention à toutes ces circonstances sont satisfaits. Ces remarques sont applicables à toutes les autres classes.

Il existe, dans la loterie de Francfort, une combinaison très-ingénieuse pour ne plus lâcher le souscripteur une fois qu'on le tient. Dans la dernière classe, il y a 5,615 primes de 100 florins (200 fr.), et 12,500 billets blancs dont chacun reçoit une part gratuite pour le tirage de la première classe qui doit avoir lieu à la loterie suivante. Les primes de 100 florins, par le prélèvement de 10 p. % au profit du gouvernement, étant réduites à 90 florins, juste le prix d'un billet pour les six classes, beaucoup de gens se trouvent ainsi naturellement portés à mettre cette somme dans la loterie suivante, tandis que la plupart de ceux qui possèdent des billets pour la première classe, continuent de payer les à-compte exigés.

La loterie prussienne est beaucoup plus favorable que celle de Francfort. Quoique le droit du gouvernement soit plus considérable, (il est à Francfort de 11 p. % et en Prusse de 16), il n'existe pas une aussi grande proportion d'enjeux détournés en parts gratuites, en primes de peu d'importance, et autres combinaisons propres à éblouir le public. Le plan est beaucoup plus simple, et il est sévèrement interdit aux agents non-seulement de demander, mais même d'accepter aucun droit de commission, tandis qu'à Francfort il est impossible d'échapper à leurs importunités. Malheureusement, il en est de même pour les parts de la loterie prussienne en circulation à l'étranger, car les agents de Francfort ne dépendant pas du gouvernement prussien, et ayant acquis les parts des collecteurs de Berlin, ils ont les pièces originales entre les mains, et sont ainsi en position d'exiger ce qui leur plaît des souscripteurs. Nous avons

déjà indiqué le moyen d'éviter cet inconvénient par le renouvellement du billet après le tirage de chaque classe.

Nous devons ajouter que de toutes ces loteries par classes, les moins mauvaises sont celles de Prusse et de Francfort; toutes les autres doivent être évitées avec soin.

Quant aux agents, quoique l'on puisse reprocher à un grand nombre de s'être rendus coupables de tromperies et de fraudes, il faut bien dire aussi qu'il existe parmi eux des gens estimables et justement respectés.

3^e La troisième nature d'opération, dans la classification que nous avons adoptée, est celle de ces emprunts, dont le remboursement a lieu par le moyen de loteries.

Ce système employé pour la première fois dans un emprunt fait par la ville de Paris, fut adopté par MM. Rothschild dans deux emprunts contractés avec eux par le gouvernement autrichien en 1820 et 1821. Après leur remboursement, la même règle fut appliquée à deux autres emprunts faits en 1834 et 1839. A l'exception du capital et de quelques détails ils sont presque entièrement semblables, mais comme le montant des bons du dernier ne s'élève qu'à la moitié de ceux de l'année 1834, les bons de 1839 forment exclusivement la base de la spéculation en Angleterre. En expliquant la nature de l'un, nous ferons suffisamment connaître l'autre.

L'emprunt d'Autriche de 1839 se compose ou plutôt se composait primitivement de 120,000 bons de 250 flor. (600 fr.) ou 25 £ chacun, formant un capital de 30,000,000 florins ou 3 millions sterling (75,000,000 fr.). Les bons sont distribués en 6,000 séries, contenant chacune 20 bons, et chaque bon est divisé en cinquièmes. Cet emprunt ne porte pas intérêt, et il en est remboursé une certaine partie chaque année, de la manière suivante. L'opération a commencé en 1840.

Deux tirages par an de 35 séries ou 700 bons ont eu lieu; un seul tirage sera fait ensuite chaque année pendant les six années suivantes, et après cela, dix-huit tirages viendront à des intervalles de dix-huit mois, de sorte que le dernier aura lieu le 1^{er} décembre 1878, lorsque la totalité de l'emprunt aura été remboursée par paiements s'élevant ensemble à 7,425,000 £ (185,000,000 f.), le nombre des séries tirées augmentant progressivement à chaque

époque. La somme de l'intérêt calculé à 4 p. %, par an forme le montant des primes distribuées; mais comme on a laissé s'accumuler celui des premières années, lorsque le nombre des séries à rembourser était peu considérable, cette circonstance, jointe à d'autres menus détails et à l'action de l'intérêt composé, réduit l'intérêt payé par le gouvernement à 3 et 5/8 p. % par an.

On peut juger du crédit dont jouissent ces opérations en Allemagne par ce seul fait : tandis que le 4 p. % autrichien est environ au pair et le 5 à 115, les bons de cet emprunt sont cotés à 125, et ceux de 1834, dont les conditions sont un peu plus favorables, à près de 150. A des époques déterminées, on tire d'abord un certain nombre de séries, puis trois mois après vient le tirage des bons compris dans ces séries, sous la forme de loterie, le hasard déterminant la proportion dans laquelle chacun doit être remboursé. Le montant de ces remboursements varie dans les différents tirages de 30,000 £ à 50 £, le minimum représentant encore le double du prix originaire des bons quand l'emprunt fut contracté. Cette opération n'est donc pas une loterie dans la stricte acception du mot; mais les spéculateurs des principales villes d'Allemagne, et surtout de Francfort, parviennent à la rendre telle, et voici comment :

Quelquefois ils achètent d'abord un certain nombre de bons qui portant une prime de 25 p. %, leur coûtent environ 31 ou 32 £ chacun, et ils s'engagent moyennant un certain prix à délivrer à la personne qui traite avec eux un des 700 bons qui arrivent au remboursement, dans le cas où les séries dont leur promesse porte le numéro viendraient à sortir. Ainsi, si A a acquis une des promesses portant le numéro 243, et si la série est tirée, ils lui donnent alors un bon faisant partie de ceux qui doivent être remboursés. Le prix de ces promesses est de 2 £ 10 sh. (60 fr.) Mais, dans le plus grand nombre de cas, les agents n'ont point de bons en leur possession, ce qui exigerait de leur part une avance de fonds, et ils prennent le risque sur eux-mêmes. Aussitôt que le tirage préliminaire des séries qui doivent être remboursées a eu lieu, les bons qui y sont compris augmentent alors de valeur. La somme à distribuer entre les sept cents étant de 71,000 £ (1,775,000 fr.), la valeur intrinsèque de chacun doit être d'un peu plus de 100 £ (2,500 fr.); mais à cause des demandes des particuliers et de celles

des agents qui ont à s'acquitter de leurs engagements vis-à-vis des acquéreurs favorisés par le sort, les bons se vendent quelquefois 140 (3,500 fr.) ou 150 £ (3,750), et généralement 130 (3,250 fr.). Voyons maintenant comment les agents trouvent leur compte à cette opération, et prenons pour exemple le douzième remboursement qui eut lieu au mois de décembre 1845. Par les tirages antérieurs les séries avaient été diminuées de 385, et se trouvaient par conséquent réduites à 5,615 : le nombre des séries tirées étant de 35, la proportion est posée dans les termes de un à cent soixante, d'où il est évident que l'argent reçu par les agents pour ce nombre de billets étant de 400 £ (10,000 fr.), ils réalisent un très-gros bénéfice, en admettant même qu'ils soient obligés de payer la plus forte somme pour un des bons tirés. Il n'est pas besoin d'ajouter que leur bénéfice peut être plus ou moins considérable suivant les chances du tirage.

La loterie de Bade est établie d'après les mêmes principes, quoique sur une plus petite échelle, et les profits des agents sont en proportion plus considérables encore.

Il est donc évident que cette opération étant une spéculation privée, tout dépend de la bonne foi des agents ; nous ne sachons pas qu'aucun se soit rendu coupable de quelque action déloyale, mais nous répétons que la prudence est de toute nécessité dans le choix des personnes avec lesquelles on entreprend de ces sortes d'affaires : à part les autres considérations, les avantages sont assez considérables pour les engager à agir avec sincérité. Il peut arriver que les agents n'aient pu se procurer le nombre nécessaire de bons tirés, et se trouvent ainsi forcés, ou de prendre des engagements avec les parties ou de courir eux-mêmes les risques de la fortune. La première alternative est désagréable pour l'acquéreur qui, favorisé d'abord par le sort, désire continuer son heureuse chance dans le tirage des primes ; dans la seconde, si le numéro gagne une prime considérable, de 23,000 ou de 25,000 £ (625,000 fr.) par exemple, l'agent aurait-il le moyen et la volonté de l'acquitter, il est souvent presque impossible de se procurer des bons tirés. Les banquiers et les capitalistes qui possèdent des séries tout entières, les divisent très-rarement après un tirage, et les propriétaires d'une simple part ne vendent guère plus que les deux ou trois cinquièmes, se réservant le reste ; les agents peuvent donc se trouver

Or, comme chacune de ces loteries se tire deux fois par an, nous aurons un total de 82,000 £ (2,050,000 fr.) ; puis, en y ajoutant les billets des autres loteries, de Hambourg, de Leipsick, que nous n'avons pas comptés, et en considérant que nous avons évalué au plus bas le nombre de parts vendues, nous arriverons à une somme de 100,000 £ (2,500,000 fr.) représentant les fonds engagés annuellement dans ces spéculations étrangères.

Dans les loteries de Bade et dans les emprunts d'Autriche, les agents réalisent plus de 60 p. $\%$, ou environ 8,000 £ (200,000 fr.), et les gouvernements de Prusse et de Francfort, 12 p. $\%$, ou 7,200 £ (180,000 fr.). Pour donner un chiffre rond, nous pouvons donc prendre 15,000 £ (375,000 fr.) au moins (sans compter le profit retiré par les agents de la vente des billets) comme le résultat des contributions levées sur l'Angleterre par les loteries étrangères.

Cependant un produit indirect, quoique faible en proportion, est réalisé par le gouvernement anglais sous la forme des ports de lettres rendus nécessaires par ces transactions. Plus de deux cent mille circulaires se distribuent annuellement. Si nous supposons que l'on répond à un vingtième, et que, pour une grande partie, il s'ensuit une correspondance réglée, nous pouvons calculer que 300,000 lettres passent par la poste et rapportent au trésor à peu près 2,000 £ (50,000 fr.)

Nous essayerons, en terminant, de résumer en peu de mots les observations précédentes sur les précautions à prendre par ceux de nos lecteurs qui s'aventurent dans les loteries étrangères. Il faut cependant déclarer d'abord que, en tout ce qui concerne chacun des gouvernements, le tirage des numéros se fait en public, de bonne foi et avec les précautions les plus minutieuses pour prévenir la fraude et l'erreur ; que, dans plusieurs de ces loteries, on donne même à quelques-uns des spectateurs le droit de contrôler et d'examiner les opérations. La seule exception à cette règle se trouvait dans l'emprunt russo-polonais dont nous n'avons pas parlé puisque les tirages sont terminés.

Nous disons donc qu'il n'y a aucune mauvaise foi dans la manière dont ces opérations sont conduites par les gouvernements étrangers ; ceux qui tentent la fortune ne deviennent victimes de la fraude qu'entre les mains des agents ; c'est leur affaire de ne s'adresser qu'à des hommes connus et recommandables. Il y a des indivi-

dus à Francfort qui s'intitulent agents autorisés, qui ne le sont nullement, et qui, après avoir reçu le prix des billets, ont ou enlevé les primes ou forcé les gagnants à faire un grand sacrifice pour en percevoir une partie. Nous recommandons donc aux souscripteurs d'éviter les maisons qui ont des agences en Angleterre; nous n'en connaissons que trois ou quatre qui se conduisent avec sincérité. Ils doivent du reste, à tout événement, insister pour avoir le billet primitif de la dernière classe, dans les loteries par classes.

Les loteries de biens fonds en Autriche ne présentent aucun avantage et ne sont guère préférables aux autres; malgré la pompe des prospectus, le nombre des primes annoncées et la brillante disposition des chiffres, la vérité est que le montant des sommes distribuées en primes ne s'est jamais élevé au-dessus de 12,000 £, et que les biens et les maisons représentés comme étant d'un prix élevé valent à peine la moitié des sommes offertes en échange; enfin, les chances contraires sont comme 169,999 est à 1.

Dans la loterie de Francfort, à l'exception de vingt-trois primes variant de 250 à 7,500 £, les dix-neuf vingtièmes des 13,500 autres se réduisent à une méprisable somme d'une couple de livres, qui est encore sujette à une déduction de 10 p. %; de plus, l'habile disposition des chiffres fait croire, d'après le prospectus, que les primes s'élèvent à 1,822,500 florins, quand, en réalité, elles ne sont que de 1,050,000, à peu près 90,000 £.

Dans la loterie prussienne, un peu moins de mauvaise foi réduit les chances contraires dans la proportion de 8 à 3, le but étant de recouvrer l'enjeu avec un faible bénéfice; on y voit aussi plus de quatre cent primes qui sont assez considérables et dont vingt-cinq entre autres varient de 300 à 21,000 £.

Quant aux tirages pour le remboursement des emprunts publics, il faut que les spéculateurs se mettent bien dans l'esprit que, malgré le petit nombre de séries, comme le nombre total des bons qui composent chacune d'elles est considérable, les chances de perte sont environ de 100,000 contre 1.

Nous terminerons en faisant remarquer que la nature et le mécanisme de ces opérations sont peu compris des personnes même qui y sont le plus largement intéressées. Nous avons montré que, malgré tous les efforts tentés en Angleterre pour y mettre un terme, la vente des billets y est considérable et qu'elle augmentera proba-

blement encore. L'acte du parlement de la dernière session qui interdit les annonces de ces loteries ne sera certainement pas un grand obstacle pour les agents, car le prix d'une seule annonce équivaut au port de trente ou quarante circulaires, y compris l'impression. Les agents auront tout juste un peu plus de peine à trouver les amateurs, ceux-ci ne sachant plus où trouver eux-mêmes les agents.

Il y a toujours dans une loterie quelque chose qui excite et qui attire; quels que soient la condition, l'état, la fortune, on se berce volontiers de l'espoir de gagner beaucoup en risquant de faibles sommes. Les agents ne manqueront donc probablement jamais d'acquéreurs, car l'homme qui

Contemple d'un air froid des trésors entassés,
(*Ingentes oculo irretorto*
Spectat accervos,)

est aussi rare de nos jours qu'il pouvait l'être au siècle d'Auguste !

CH. D. (*Dublin Review.*)

Voyages. — Sciences Naturelles.

VOYAGE D'UN NATURALISTE AUTOUR DU MONDE.

§ II (1).

RIO DE JANEIRO. — EXCURSION AU NORD DU CAP FRIO. — GRANDE ÉVAPORATION. —
BAIE DE BOTOFOGO. — PLANARIE DE TERRE. — NUAGES SUR LE CORCOVADO. —
L'AVERSE. — GRENOUILLES MUSICALES. — INSECTES PHOSPHORESCENTS. — FACULTÉ
DE SAUTER DE L'ÉLATÈRE (2). — LE BROUILLARD BLEU. — BRUIT QUE FAIT UN
PAPILLON. — ENTOMOLOGIE. — FOURMIS. — GUÊPE TUANT UNE ARAIGNÉE. —
ARAIGNÉE PARASITE. — ARTIFICES D'UN EPEIRA (3). — L'ARAIGNÉE GRÉGAIRE. —
ARAIGNÉE A TOILE IRRÉGULIÈRE.

Du 4 avril au 5 juillet 1832. — Quelques jours après notre arrivée, un Anglais, dont j'avais fait la connaissance, m'ayant proposé de l'accompagner à sa propriété, qui était au nord du cap Rio, et à plus de cent milles de la capitale, j'acceptai la proposition avec empressement.

8 avril. — Nous étions sept. Notre premier stage fut plein d'intérêt. Il faisait une chaleur ardente, et dans les bois que nous traversions tout était immobile, à l'exception de grands et brillants papillons qui voltigeaient mollement çà et là. Arrivés aux montagnes de Praya Grande, nous eûmes la vue la plus admirable : les couleurs du paysage étaient d'un vif éclat, avec une teinte prédominante de bleu foncé ; le ciel et les eaux calmes de la baie rivalisaient de magnificence. Après avoir traversé des campagnes cultivées, nous entrâmes dans une forêt dont rien ne pourrait égaler la grandeur. A

(1) Voyez la *Revue Britannique*, année 1846.

(2) Elatère, insecte coléoptère : planaria, sorte de limace.

(3) Epeira, famille nombreuse d'araignées.

midi, nous arrivâmes à Ithacaïa, petit village au centre d'une plaine et tout entouré de ces cases de nègres dont la structure a tant de ressemblance avec les huttes des Hottentots. La lune s'étant levée de bonne heure, nous résolûmes d'aller coucher à Lagoa Marica, et à la tombée de la nuit, nous vîmes passer au pied d'une de ces montagnes de granit massif aux formes nues et escarpées si communes dans ce pays. C'est un lieu où l'on raconte que s'étaient autrefois réfugiés quelques nègres fugitifs qui cherchèrent à subsister en cultivant un petit espace de terrain au sommet de ces hauteurs. Enfin un détachement de soldats parvint à les atteindre et à les saisir tous, excepté une vieille femme qui, plutôt que de retourner en esclavage, préféra se jeter dans un précipice. De la part d'une Romaine, c'eût été un noble amour de la liberté : de la part d'une pauvre négresse, ce fut stupide obstination. Quelques milles plus loin, la route devint difficile; nous étions au milieu d'un désert inculte tout entrecoupé de marécages et de lagunes : c'était, à la pâle clarté de la lune, un tableau désolé. Quelques mouches lumineuses volaient devant nous, tandis que la bécassine solitaire jetait son cri plaintif en prenant son essor. Le mugissement triste et lointain de la mer interrompait seul le silence de la nuit.

9 avril. — Nous partîmes de bon matin. La route traversait une étroite plaine de sable qui se prolongeait entre la mer et les lagunes salées de l'intérieur. De beaux oiseaux pêcheurs, des aigrettes et des grues en grand nombre, et des plantes succulentes des formes les plus bizarres, donnaient un caractère particulier à la contrée. Quelques arbres rabougris étaient surchargés de plantes parasites au milieu desquelles des orchidées se faisaient remarquer tant à cause de leur admirable beauté que de leurs délicieux parfums. Quand le soleil se leva, la lumière et la chaleur, répercutées par le sable, devinrent insupportables. Nous dînâmes à Mandebita. Le thermomètre marquait à l'ombre 84°; mais la vue des montagnes boisées, dont l'image était réfléchie dans les eaux parfaitement calmes d'une grande lagune, nous rafraîchit complètement.

Quittant Mandebita, nous continuâmes à traverser un inextricable labyrinthe de lacs. Il y avait des coquillages d'eau douce dans les uns, des coquillages marins dans les autres. Les limnæa, qui sont de la première espèce, étaient en grand nombre dans un lac où la

mer entre une fois par an, et quelquefois plus souvent, ainsi qu'on me l'assura, ce qui rend l'eau tout à fait salée. Certes, il doit y avoir nombre de faits curieux à observer dans la chaîne de lagunes qui borde la côte du Brésil. M. Gay (1) dit avoir trouvé dans le voisinage de Rio des coquillages marins des genres *solen* et *mytilus* (2), ainsi que des *ampullariæ* d'eau douce vivant ensemble dans des eaux saumâtres. J'ai fréquemment remarqué aussi dans une lagune près du jardin botanique, où l'eau est un peu moins salée que dans la mer, une espèce d'hydrophile très-semblable à la puce d'eau commune des marais de l'Angleterre. La seule coquille qui existât dans le même lac appartenait à un genre qu'on trouve journellement dans les estuaires ou bras de mer.

Laissant pour quelque temps la côte, nous entrâmes de nouveau dans la forêt. Les arbres, beaucoup plus élevés que ceux d'Europe, étaient remarquables par la blancheur de leur tronc. Mais ce qui me paraissait le plus admirable dans cet admirable spectacle, c'était la merveilleuse floraison des parasites. Bientôt après nous traversâmes de grands pâturages tout dévastés par d'énormes fourmilières coniques de dix à douze pieds de haut, qui donnaient à la plaine l'aspect de ces volcans de Jorullo dessinés par Humboldt. Il faisait nuit quand nous arrivâmes à Engenhodo. Nous étions demeurés dix heures à cheval; mais les chevaux de ces contrées supportent d'incroyables fatigues. Le vampire cause souvent beaucoup d'inquiétude en mordant les chevaux au garrot ou sur le dos; mais, en général, le mal qui en résulte ne vient pas tant de la perte du sang que de l'inflammation que produit ensuite le frottement de la selle. On a dernièrement en Angleterre, révoqué en doute ce fait; je puis donc regarder comme une bonne fortune d'avoir vu attraper en ma présence un vampire (*desmodus* d'Orbigny) sur le dos d'un cheval. C'était le soir très-tard, et nous bivouaquions près de Coquimbo, dans le Chili; mon domestique remarquant qu'un des chevaux était rétif et agité, s'approcha pour en connaître la cause: malgré l'obscurité, il crut entrevoir un objet qui s'attachait au col du cheval, et y portant vivement la main, il saisit le vampire. Le matin on distinguait parfaitement encore la place de

(1) *Annales des Sciences naturelles* pour 1833.

(2) *Solen*, coquillages bivalves.

la morsure légèrement gonflée et saignante. Trois jours après, la bête était guérie.

13 avril. — Le surlendemain nous arrivâmes à Socego, propriété du senhor Manuel Figuiredo, parent de l'un de nos compagnons. La principale production du pays est le café. On compte en moyenne pour chaque arbre deux livres de grains par année, mais il en est qui en rendent jusqu'à huit livres. On cultive aussi en grande quantité le manioc ou la cassave, cette plante dont toutes les parties sont si utiles; les chevaux mangent les feuilles et les tiges, et, de la substance charnue qui enveloppe la racine, que l'on fait sécher, on tire la *farhina*, base principale de la nourriture au Brésil. N'est-ce pas un fait curieux que le suc de cette plante éminemment nutritive soit un si dangereux poison? Une vache était morte à cette *fazenda* pour en avoir bu. Le Senhor Figuiredo me dit qu'il avait semé l'année précédente un sac de *feyab* ou fève et trois sacs de riz. Le premier avait produit quatre-vingts fois, et les derniers trois cent vingt fois leur semence. Telle est la fécondité du sol. Les pâturages nourrissent une belle race de bétail, et les bois fourmillent de gibier.

14 avril. — En quittant Socego, nous nous dirigeâmes vers la dernière habitation, le Rio Macaê; c'était de ce côté la limite des terres cultivées, et le lendemain quand nous nous remîmes en voyage, nous trouvâmes la route tellement obstruée qu'il fallut qu'un homme allât en tête, le sabre à la main, couper les plantes rampantes pour nous ouvrir un passage. La forêt abondait en merveilles, parmi lesquelles les arbres fougères (*tree ferns*), quoique de médiocre grandeur, se distinguent par le vert brillant de leur feuillage et par l'élégante courbure de leurs rameaux. Il plut très-fort dans la soirée, et bien que le thermomètre se maintint à 65°, j'eus froid. Rien de plus curieux que l'évaporation qui commença sur toute l'étendue de la forêt aussitôt que la pluie eut cessé. A la hauteur de cent pieds, les montagnes étaient ensevelies dans une épaisse et blanche vapeur, qui, semblable à des colonnes de fumée, s'élevait des parties le plus boisées de la vallée. Ce phénomène, que j'ai eu plusieurs fois occasion d'observer, est dû, je le suppose, à la grande surface du feuillage échauffé à l'avance par les rayons du soleil.

18 avril. — Deux journées de séjour à Socego me donnèrent le loi-

sir de recueillir des insectes dans la forêt. Quoique très-élevés, es arbres pour la plupart n'ont guère plus de trois à quatre pieds de circonférence; naturellement on en trouve quelques-uns de plus grande dimension, puisque le senhor Manuel avait un canot de soixante-dix pieds fait d'un seul tronc, qui avait cent dix pieds de longueur originairement et une épaisseur en proportion. Le contraste des palmiers avec les autres arbres d'espèces plus communes imprimait comme toujours un caractère intertropical au tableau. Le plus beau, le roi de cette magnifique famille, l'ornement de ces forêts, le chou palmiste enfin, à la tige si mince qu'on peut la tenir dans les deux mains, balançait sa tête élégante à quarante ou cinquante pieds du sol. Les plantes rampantes, recouvertes elles-mêmes d'autres plantes rampantes, avaient acquis de la sorte une telle épaisseur qu'elles avaient jusqu'à deux pieds de circonférence. Des tresses de liane, réunies en paquets, qu'on eût pris à distance pour des bottes de foin suspendues aux branches, donnaient à un grand nombre de vieux arbres le plus étrange aspect; et quand après avoir admiré tout ce monde de feuillage au-dessus de sa tête, on ramenait ses regards à ses pieds, c'étaient des fougères d'une incomparable élégance : des mimosas tellement serrés qu'en quelques endroits ils recouvraient le sol d'un moelleux coussin de verdure. Notre passage sur cette épaisse couche de broussailles frayait un sillon nuancé, dû soit à la contraction des pétioles sensibles, soit au jeu de la lumière et des ombres.

Le 23, dans la soirée, après avoir terminé la plus agréable des excursions, je rentrais à Rio. La maison que j'habitais avait la vue de la baie de Botofogo, et, ce qui combla mes souhaits, notre séjour dans ce magnifique pays se prolongea plusieurs semaines. En Angleterre, le naturaliste a tout le temps d'étudier les objets qu'il rencontre; mais dans ces fertiles climats, où la vie pullule de toutes parts, on s'arrête à chaque pas, cédant à une distraction nouvelle. Mes observations se bornèrent donc presque exclusivement aux animaux invertébrés. L'existence d'une division du genre *planariæ* habitant les terrains secs, m'intéressa beaucoup. Ces animaux sont d'une structure si élémentaire, que Cuvier les a rangés parmi les vers des intestins, quoique jamais on n'en ait trouvé dans le corps d'aucun animal. De nombreuses espèces vivent tout à la fois dans l'eau salée et dans l'eau douce; mais ceux dont il est

en ce moment question, ont été trouvés dans les lieux les plus secs de la forêt, sous des blocs de bois pourri dont ils font, je le crois, leur nourriture. Dans leur ensemble, ils ont la forme de petites limaces ; mais ils sont proportionnellement beaucoup plus minces, et plusieurs espèces sont admirablement nuancées par des bandes longitudinales. Leur structure est très-simple. Près du milieu de la surface inférieure ou rampante, sont deux petites fentes transversales. De la première de ces fentes, on peut faire sortir une bouche en entonnoir, tellement irritable, qu'après que l'animal était mort dans l'eau salée ou tout autrement, cet organe conservait quelque temps encore sa vitalité.

Je ne trouvai pas moins de douze espèces de *planaria* de terre dans différentes parties de l'hémisphère méridional. J'en avais pris quelques-uns à la terre de Van Diémen, que je parvins à conserver deux mois vivants en les nourrissant de bois pourri. J'en coupai un transversalement, en deux parties presque égales, et quoique j'eusse divisé le corps de telle sorte qu'une moitié contenait les deux orifices inférieurs, tandis que l'autre n'en avait point, quinze jours après, chacune de ces parties formait un animal à peu près parfait, et en vingt-cinq jours, la moitié la mieux partagée avait acquis une telle perfection qu'il n'eût plus été possible de la distinguer de tout autre sujet de cette espèce. L'autre moitié avait considérablement grandi, et vers son extrémité postérieure, il s'était formé, sur le parenchyme, un espace clair, dans lequel on pouvait parfaitement distinguer une bouche grossièrement évasée. Toutefois, aucune fente correspondante n'était encore ouverte au-dessous. Si, en approchant de l'équateur, la chaleur croissante de la température n'avait détruit tous les individus, nul doute que ce dernier fragment n'eût complété sa structure. Quelque connue que soit cette expérience, il n'était pas sans intérêt de suivre la reproduction graduelle de chacun de ces organes essentiels dans les fragments d'un même animal.

Il est fort difficile de conserver ces *planaria*. Dès que la cessation de la vie permet aux lois ordinaires de transformation d'agir, leur corps tout entier devient mou et fluide avec une rapidité sans égale (1).

(1) NOTE DU DIRECTEUR. Voir dans la livraison de décembre 1846 l'article sur le *Microscope et ses révélations*.

La première fois que je visitai la forêt dans laquelle se trouve cette espèce de limace, j'étais en compagnie d'un vieux prêtre portugais qui m'avait emmené pour chasser avec lui. La chasse consistait à envoyer des chiens sous un fourré, puis à attendre patiemment pour tirer sur le premier animal qui se présentait. La veille, mon compagnon avait tué deux grands singes barbus. Ces animaux ont une queue préhensile, et, même lorsqu'ils sont morts, son extrémité peut supporter le poids du corps entier. L'un d'eux demeura ainsi suspendu à une branche, et il fallut abattre un gros arbre pour l'avoir. Ce fut chose bientôt faite : singe et arbre tombèrent avec fracas. A l'exception du singe, notre chasse ce jour-là se réduisit à de petits perroquets verts et à des toucans. Quoi qu'il en soit, le Padre fut pour moi une précieuse connaissance, car il me donna plus tard un très-beau spécimen du chat *yagouaroundi*.

On connaît la magnificence de la contrée aux environs de Botofogo. Je demeurais tout près de la montagne du Corcovado. Une remarque fondée en vérité, c'est que les montagnes brusquement coniques offrent, ainsi que l'a dit Humboldt, les caractères de formation de gneiss-granit. Rien de plus frappant que l'aspect de ces masses rondes de rocs nus s'élevant au milieu de la plus luxuriante végétation.

C'était souvent un amusement pour moi de regarder les nuages, qui, venant de la mer, formaient un banc justement au-dessous de la cime du Corcovado. Comme la plupart des autres montagnes, celle-ci, quand elle était ainsi voilée en partie, semblait dépasser sa hauteur réelle de 2,300 pieds. Dans ses essais météorologiques, M. Daniel a observé qu'un nuage paraît fixé parfois au sommet d'une montagne, tandis que le vent continue de souffler par-dessus. Ici le même phénomène me présenta une légère différence. Je pus clairement voir le nuage s'élever en tournoyant, et puis passer rapidement par-delà le sommet, sans cependant diminuer ni augmenter de dimension. Le soleil se couchait ; une agréable brise du sud, frappant sur le côté méridional du roc, vint mêler son courant à la fraîcheur de l'air supérieur, et la vapeur fut ainsi condensée. Mais quand les tourbillons légers du nuage passèrent par-dessus le sommet, et qu'ils entrèrent dans l'atmosphère plus chaude de la pente du nord, je les vis se dissoudre aussitôt.

Pendant les mois de mai et juin, c'est-à-dire au commencement de l'hiver, le climat fut délicieux. D'après les observations relevées à neuf heures, matin et soir, la moyenne de la température était de 72°. Il plut souvent en abondance, mais les vents secs du midi rendaient presque aussitôt la campagne agréable; dans une matinée, il tomba 1. 6 pouces de pluie, en moins de six heures. Lorsque cet orage passa sur la forêt, le clapotement des gouttes d'eau sur le vaste feuillage retentit d'une manière extraordinaire. On eût dit le cours tumultueux d'un torrent, et on pouvait l'entendre à un quart de mille. Après une journée brûlante, c'était chose délicieuse que de s'asseoir dans le jardin et de suivre paisiblement le passage du soir à la nuit. Dans ces climats, la nature choisit ses *vocalistes* parmi de plus humbles exécutants qu'en Europe. Une petite grenouille, du genre *hyla*, se pose sur un brin d'herbe à un pouce environ au-dessus de la surface de l'eau, et elle fait entendre un agréable cri. Lorsque plusieurs de ces grenouilles sont réunies ensemble, elles chantent en harmonie sur différentes notes. Ce ne fut pas sans difficulté que je parvins à prendre une de ces grenouilles. Le genre *hyla* a les pattes terminées par de petits suçoirs (suckers), et cet animal pouvait grimper sur un pan de vitre placé perpendiculairement. Différentes espèces de sauterelles et de grillons faisaient entendre sans relâche des sons qui, bien que perçants, n'étaient pas sans charme, lorsqu'ils étaient adoucis par la distance. A peine faisait-il nuit, que commençait l'immense concert, et il m'arrivait souvent de rester immobile à l'écouter, jusqu'à ce que quelque curieux insecte venant à passer, détournât mon attention.

A cette époque, on voit les mouches phosphorescentes voltiger de haie en haie. Par une nuit obscure, la lumière peut s'apercevoir à deux cents pas environ. Il est remarquable que chez toutes les espèces que j'ai observées, élatères brillants et animaux marins (tels que les crustacés, la méduse, la néréide, une coralline du genre *clytie* et *pyrosoma*), la lumière a toujours été d'une couleur bien prononcée de vert. Toutes les mouches phosphorescentes que j'ai attrapées ici appartiennent aux *lampyris* (*lampyridæ*) (dans la famille desquels est compris le ver luisant anglais), et le plus grand nombre était du genre *lampyris occidentalis*. Quand on l'irrite, cet insecte émet de plus brillants jets de lumière. Les an-

neaux de l'abdomen s'obscurcissent dans les intervalles. L'émission était presque co-instantanée dans les deux anneaux ; mais elle n'était perceptible d'abord que dans l'anneau antérieur. La matière brillante était fluide et très-visqueuse. De petits points où la peau avait été arrachée continuaient de briller en scintillant légèrement, tandis que les parties non endommagées étaient obscures. Quand l'insecte était décapité, les anneaux restaient brillants sans interruption, mais moins brillants qu'auparavant ; une irritation locale à l'aide d'une aiguille augmentait toujours la vivacité de la lumière. Dans une circonstance, les anneaux conservèrent leur propriété lumineuse près de vingt-quatre heures après la mort de l'insecte. De tous ces faits, il paraît donc résulter que l'animal n'a que le pouvoir de cacher ou d'éteindre la lumière pendant de courts intervalles, et que dans d'autres moments la manifestation en est involontaire. Sur les terrains fangeux et humides, je trouvai les larves de ce lampyris en grand nombre ; elles ressemblent, par leur forme, à la femelle du ver luisant anglais. Ces larves ne possédaient qu'une faible puissance lumineuse ; très-différentes de leurs *progénères*, au moindre toucher elles feignaient d'être mortes, et cessaient de briller ; l'irritation même n'excitait aucune nouvelle manifestation. J'en conservai plusieurs vivantes pendant quelque temps. Leur queue me parut un très-singulier organe, car, par une disposition bien calculée, elle agit comme organe d'attache ou d'adhérence, en même temps qu'elle sert de réservoir pour la salive ou quelque autre fluide semblable. Je les ai nourries à plusieurs reprises avec de la viande crue, et j'ai invariablement remarqué que l'extrémité de la queue venait s'appliquer de temps en temps sur la bouche, et qu'une goutte de fluide qui en sortait, se répandait sur la viande. Malgré tant d'occasions de s'exercer, cette queue ne semble pas capable de trouver la bouche ; au moins allait-elle toujours, pour se guider sans doute, toucher d'abord le cou.

A Bahia, l'insecte lumineux qui me parut le plus commun était un élatère ou scarabée (*pyrophorus luminosus*, Illig.). La lumière qu'il émettait pouvait pareillement devenir plus brillante par irritation. Je m'amusai un jour à regarder sauter cet insecte. Cette faculté n'a pas été, ce me semble, convenablement décrite. Quand, placé sur le dos, l'élatère s'apprêtait à sauter, il ramassait en ar-

rière la tête et l'estomac jusqu'à ce que, par l'action pleine et entière des muscles, l'épine pectorale fût tendue et recourbée comme un ressort. La tension étant subitement relâchée, la tête et le thorax s'enlevaient, la base de l'étui des ailes frappait violemment sur l'appui qui le supportait, et l'insecte était lancé par la réaction à une hauteur de deux pouces. Les points de ressort du thorax et l'étui de l'épine servaient à raffermir le corps entier, pendant l'opération préparatoire de l'élan. Dans les descriptions que j'ai lues, on ne tient point assez compte de ce fait essentiel, je veux dire de l'élasticité de l'épine. Comment un élan si soudain eût-il pu être le résultat d'une simple contraction musculaire, sans l'assistance de quelque mécanisme ?

Je me laissai aller au plaisir de faire de petites excursions dans la contrée environnante. Un jour je visitai le jardin botanique, où l'on peut voir plusieurs plantes très-connues à cause de leur grande utilité : les feuilles du camphre, du poivre, du cinnamome ou cannellier, et les girofiers, répandaient leurs délicieux aromates, et le fruit à pain, le jala et le manglier rivalisaient de magnificence par leur feuillage. Dans les environs de Bahia, le paysage emprunte son caractère en quelque sorte à ces deux derniers arbres. Avant de les avoir vus, je n'aurais pu imaginer qu'aucun végétal répandît une ombre aussi impénétrable sur le sol. L'un et l'autre de ces arbres sont à la végétation toujours verte de ce climat ce que sont à la verdure plus tendre et périssable des arbres annuels, le laurier et le houx en Angleterre. Sous les tropiques, les maisons sont entourées des plus belles formes de la végétation, parce que plusieurs arbres réunissent l'utilité à la beauté, tels que les bananiers, les cocotiers, les nombreuses variétés de palmiers, d'orangers et d'arbres à pain.

Durant cette journée, je vérifiai particulièrement l'observation qu'avait souvent faite Humboldt « d'une légère vapeur, qui, sans affecter la transparence de l'air, en rend les nuances plus harmonieuses et en adoucit les reflets. » Rien de comparable n'a lieu, que je sache, dans les zones tempérées. L'atmosphère était parfaitement limpide jusqu'à trois quarts de mille ; au delà, les couleurs se fondaient en une vapeur grise mêlée de bleu ou plutôt d'azur. Du matin à l'après-midi, où la transparence était la plus apparente, les conditions de l'atmosphère ne subirent presque point de variation,

si ce n'est par rapport à la sécheresse. Dans l'intervalle, la différence entre le point de la rosée et la température avait augmenté de 7° 5 à 17°.

Une autre fois m'étant levé matin, j'allai me promener jusqu'au *gavia*, ou la montagne de la *voile de perroquet*. L'air était délicieusement frais et odoriférant, et les gouttes de rosée brillaient encore aux feuilles des grandes plantes liliacées qui ombrageaient de petits ruisseaux d'eau claire. Assis sur un bloc de granit, je contempiais avec un charme inexprimable les différentes espèces d'insectes qui venaient à s'envoler autour de moi. Le colibri paraît particulièrement affectionner ces solitaires ombrages. Chaque fois que je voyais ces petits êtres bourdonner autour d'une fleur, vibrant si rapidement leurs ailes qu'elles étaient à peine visibles, je me rappelais le papillon sphinx avec lequel ils ont tant de rapport par leurs mouvements et leurs habitudes.

Suivant un sentier, j'entrai dans une majestueuse forêt. Là, d'une hauteur de cinq à six cents pieds, j'eus la vue d'un de ces magnifiques spectacles si communs sur l'une et l'autre rive du Rio. A cette élévation, le paysage étale de si brillantes couleurs, et une magnificence si supérieure à tout ce que l'Européen a jamais vu dans son pays, qu'il ne sait plus comment exprimer les sensations qu'il éprouve. Jamais je ne revenais les mains vides de ces excursions. Ce jour-là, je trouvai un specimen du curieux champignon (*fungus*) appelé *hymenophallus*. On connaît le *phallus* anglais, qui pendant l'automne imprègne l'air de sa détestable odeur. Cette odeur, quoi qu'il en soit, est pour quelques-uns de nos scarabées, ainsi que le sait fort bien l'entomologiste, un délicieux parfum. Eh bien, il en était de même ici; car un *strongylus*, attiré par ces émanations, vint se poser sur le *fungus* au moment que je le prenais dans ma main. Voilà donc, dans deux pays éloignés, un même rapport entre des plantes et des insectes de même famille, quoique les espèces soient différentes dans les deux ordres. Mais quand l'homme est l'agent introducteur d'une nouvelle espèce, ces rapports sont souvent détruits. C'est ainsi, par exemple, que les feuilles des choux et des laitues qui, en Angleterre, font la nourriture d'une si grande quantité de limaces et de chenilles, sont intactes dans le jardin botanique de Rio.

Durant notre séjour au Brésil, je fis une grande collection d'in-

sectes. Quelques observations sur l'importance comparative des différentes espèces pourront intéresser les entomologistes. Le grand lépidoptère, aux brillantes couleurs, indique la zone qu'il habite beaucoup plus explicitement qu'aucune autre race d'animaux. J'entends seulement parler des papillons, car les phalènes, contrairement à ce que semblait promettre la richesse de la végétation, sont en plus petit nombre assurément que dans nos contrées tempérées. Je fus très-étonné des habitudes du *papilio feronia*. Ce papillon n'est pas rare, il fréquente ordinairement les bosquets d'orangers. Quoiqu'il vole très-haut, il se pose fréquemment sur les troncs des arbres. Dans ces occasions, sa tête est invariablement placée en bas, et ses ailes sont étendues en plan horizontal au lieu d'être ployées verticalement comme cela a lieu d'ordinaire. C'est le seul papillon que j'aie jamais vu se servir de ses ailes pour courir. Grâce à cette particularité que j'ignorais, l'insecte m'échappa plus d'une fois en se jetant de côté au moment où, après m'être approché avec précaution, armé de mon forceps, j'étais sur le point de le saisir. Mais un fait beaucoup plus singulier, c'est la faculté de produire du bruit (1) que possède cette espèce. Lorsque deux papillons, probablement mâle et femelle, se poursuivaient mutuellement, et que, dans leur course irrégulière, ils passaient à quelques pas de moi, j'entendais distinctement un cliquetis ou tic-tac semblable à celui que ferait l'engrenage d'une roue frappant contre un ressort. Le bruit continuait à de courts intervalles, et on pouvait l'entendre à soixante pas, appréciation dont je puis garantir l'exactitude.

L'aspect général (2) des coléoptères fut pour moi un vrai désap-

(1) M. Doubleday a donné dernièrement (séance de la Société entomologique du 3 mars 1845) la description de la structure particulière des ailes de ce papillon. De cette description il paraît résulter que le bruit produit est le résultat de la conformation des ailes. On lit dans les voyages de Landorff (années 1803 à 7, pag. 74), que dans l'île de Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil, un papillon appelé *februs hoffmannseggi* fait, quand il s'envole, un bruit semblable à celui d'une crecelle.

(2) Je citerai comme un fait très-ordinaire ma collection du 23 juin. Quoique je ne me livrasse point exclusivement à la recherche des coléoptères, j'en recueillis en un seul jour soixante-dix-huit espèces. Deux seulement des *carabidæ*, quatre des

pointement. Mais si je ne fus point satisfait des couleurs, je dus l'être des quantités. Les scarabées de couleur obscure sont en nombre infini, et jusqu'ici les cabinets de l'Europe ne possèdent guère que les plus grandes espèces des climats des tropiques. Qu'on juge donc des dimensions que peut atteindre en un jour un catalogue complet, et s'il n'y a pas de quoi épouvanter les amateurs de l'entomologie ! Les scarabées carnivores ou *carabidæ* semblent être en très-petit nombre sous les tropiques, ce qui est d'autant plus remarquable que les quadrupèdes carnivores sont plus nombreux dans les pays chauds. Cette observation me frappa tout à la fois en entrant au Brésil, et quand je vis les espèces nombreuses des *harpalidæ* reparaitre dans les plaines tempérées de la Plata. La multitude des araignées et des hyménoptères voraces aurait-elle pour but de remplacer les scarabées carnivores ? Les animaux qui vivent de charogne et les brachelytra ne sont pas communs ; d'un autre côté, les rhyncophoræ et les chrysomelidæ, qui tous tirent du monde végétal leur subsistance, sont très-nombreux, et, on le comprend, il ne s'agit pas ici du nombre des différentes espèces, mais de celui des insectes individuellement, puisque c'est en cela que se manifestent les caractères les plus frappants de l'entomologie des différents pays. Les ordres *orthoptère* et *hémiptère* sont particulièrement nombreux, ainsi que la puante division des hyménoptères, les abeilles étant exceptées.

En entrant pour la première fois dans une forêt tropicale, on est étonné du travail des fourmis. Dans toutes les directions se déroulent des sentiers bien battus sur lesquels circulent, chargés souvent de morceaux de feuilles vertes plus grandes que leur corps, des myriades de fourrageurs. Une petite fourmi de couleur sombre, émigre quelquefois en nombre incalculable. Un jour, à Bahia, mon attention fut attirée par des araignées, des blattes et d'autres insectes, même des lézards, qui couraient avec la plus grande agitation, sur un espace nu de terrain. En arrière, et à une petite distance, toutes les tiges

brachelytra, quinze des *rhyncophoræ* et quatorze des *chrysomelidæ* : trente-sept espèces d'*arachnidæ*, que j'ai rapportées en Angleterre, pourront servir à prouver que je faisais assez peu d'attention à l'ordre généralement favorisé des coléoptères.

des herbes et les feuilles étaient noires de ces fourmis. Ayant traversé l'espace aride, l'essaim se divisa et descendit un vieux mur. Par cette manœuvre, un grand nombre d'insectes se trouvèrent hermétiquement enfermés, et les efforts que firent alors les pauvres petites créatures pour échapper à une telle mort furent vraiment surprenants. Quand les fourmis eurent atteint la route, elles changèrent leur marche, et en files étroites, remontèrent le mur. Je plaçai une petite pierre de manière à arrêter l'une de ces files ; le corps entier l'attaqua, et puis se retira immédiatement. Peu après, un autre corps vint à la charge, mais l'attaque ayant été pour la seconde fois ineffective, la ligne de marche fut entièrement abandonnée. En se détournant d'un pouce, la file aurait pu éviter la pierre, et cela aurait eu lieu indubitablement, si cette pierre avait été là originairement. Mais, ayant été attaqués, ces courageux petits combattants dédaignaient toute idée de retraite.

Certains insectes semblables à la guêpe, très-nombreux dans les environs de Rio, construisent dans les coins des balcons-fenêtres (verandás) des cellules d'argile pour leurs larves. Ces cellules regorgent d'araignées et de chenilles que ces insectes savent, avec une habileté surprenante, piquer juste assez pour les paralyser, sans les faire mourir, afin de les conserver en vie jusqu'à ce que leurs œufs soient éclos. C'est de cet horrible amas de victimes à demi tuées que vivent leurs larves. J'eus un jour l'intéressant spectacle d'un combat à mort entre un *pepsis* et une grande araignée du genre *lycosa*. La guêpe s'élança comme un trait sur sa proie, et puis elle fit soudain retraite. Évidemment, l'araignée avait été blessée, car en voulant s'échapper, elle roula sur la pente du terrain ; mais, reprenant bientôt un peu de force, elle se traîna dans une épaisse touffe d'herbes. La guêpe revint aussitôt, et toute surprise de ne pas retrouver au même endroit sa victime, elle commença une chasse aussi régulière qu'ait jamais pu la faire le meilleur chien chassant au renard, faisant des évolutions semi-circulaires, et pendant tout le temps vibrant rapidement ses ailes et ses antennes. Quoique bien cachée, l'araignée ne tarda pas à être découverte, et la guêpe, toujours effrayée des mâchoires de son adversaire, après beaucoup de manœuvres, lui infligea deux piqures sous le côté inférieur du thorax. A la fin, examinant soigneusement avec ses antennes l'araignée maintenant sans mouve-

ment, elle se mettait à entraîner avec elle le cadavre, lorsque je saisis en même temps et le tyran et sa proie (1).

Le nombre des araignées, en prenant pour point de comparaison l'Angleterre, est ici proportionnellement plus grand que celui des autres insectes, et même qu'aucune autre division des animaux articulés. La variété des espèces parmi les araignées sauteuses paraît presque infinie. Le genre ou plutôt la famille de l'épeira se distingue par plusieurs caractères extérieurs singuliers. Quelques espèces ont des écailles pointées et coriaccées, d'autres des *tibias* élargis et épineux. Il n'est pas un sentier, pas un passage de la forêt qui ne soit barricadé par les fortes toiles jaunes d'une espèce appartenant à la même division que l'*épeira clavipes* de Fabricius, et dont Sloane disait autrefois, dans les Indes-Occidentales, « qu'elle faisait une toile assez forte pour y prendre même des oiseaux. » Une jolie petite espèce d'araignée à très-longues pattes de devant, et qui paraît appartenir à un genre non décrit, vit en parasite sur presque chacune de ces toiles. Je suppose qu'elle est trop insignifiante pour être remarquée par la grande épeira, et qu'il lui est en conséquence permis de faire sa proie de ce qui serait perdu. Quand elle est effrayée, cette petite araignée étend ses pattes de devant et fait la morte, ou bien elle saute soudainement de la toile. Une grande épeira, de la même classe que l'*épeira tuberculata* et *comia*, est extrêmement commune, surtout dans les endroits secs. Sa toile, qui d'ordinaire est placée parmi les grandes feuilles de l'agave commun, est quelquefois renforcée vers le centre par deux et même souvent par quatre zigzags de rubans, servant à rattacher deux rayons de fils contigus.

Quand un grand insecte, tel qu'une sauterelle ou une guêpe, vient à se prendre, l'araignée, par un mouvement habile, le fait tourner très-rapidement, et en même temps, émettant de ses pattes *fileuses* un nouveau fil, elle enveloppe bientôt sa proie dans un sac semblable au cocon du ver à soie. L'araignée examine alors la vic-

(1) Dom Felix Azara (vol. I, pag. 175) fait mention d'un insecte hyménoptère, probablement du même genre, qu'il a vu traînant une araignée morte à travers de hautes herbes, en droite ligne vers son nid, à plus de soixante pas de distance. Il ajoute que la guêpe, afin de trouver son chemin, faisait de temps en temps des demi-tours d'environ trois palmes.

une impuissante, et donne la fatale morsure à la partie postérieure du thorax ; puis, faisant retraite, elle attend patiemment que le poison ait produit son effet. On peut juger de la virulence de ce poison par ce fait, qu'en moins d'une minute, ayant ouvert la maille du filet, je trouvai qu'une grosse guêpe était déjà morte. Cette épeira se tient toujours la tête en bas, près du centre de la toile. Quand on la tourmente, elle agit selon les circonstances ; s'il y a un fourré au-dessous, elle se laisse brusquement tomber ; et j'ai vu distinctement de ses pattes fileuses les fils qu'elle allongait pour se préparer à sauter. Si le sol est libre au-dessous, l'épeira tombe rarement, mais elle se sauve avec vitesse à travers un passage central qui va d'un côté à l'autre de la toile. Si l'on continue à la tourmenter, elle pratique une plus curieuse manœuvre : se tenant dans le milieu, elle secoue violemment la toile qui est attachée à des branches flexibles, jusqu'à ce qu'elle ait acquis un mouvement vibratoire tellement rapide qu'elle devient tout à fait invisible elle-même.

C'est chose bien connue en Angleterre que quand un grand insecte se trouve pris dans leur toile, la plupart des araignées font leurs efforts pour couper les fils et délivrer leur proie afin de sauver leur nid d'une ruine complète. Cependant j'ai vu un jour, dans une serre-chaude du Shropshire, une grosse guêpe femelle prise dans la toile irrégulière d'une très-petite araignée, et cette araignée, au lieu de couper les fils de sa toile, continuer au contraire avec la plus grande persévérance à enlacer le corps, et particulièrement les ailes de sa proie. La guêpe lança d'abord plusieurs coups répétés de son aiguillon à son petit antagoniste, mais ce fut en vain.

Quand je l'eus laissée se débattre plus d'une heure, j'eus pitié de la guêpe, je la tuai, et la remis dans la toile. L'araignée revint bientôt, et une heure après, je fus très-étonné de la trouver les mâchoires introduites dans l'orifice à travers lequel la guêpe vivante darde son aiguillon. Je tirai dehors l'araignée deux ou trois fois ; mais pendant les vingt-quatre heures qui suivirent, je la trouvai toujours suçant à la même place. L'araignée s'était excessivement gonflée des sucs de sa proie, grosse plusieurs fois comme elle.

Puisque je suis sur ce sujet, je dirai ici que j'ai trouvé près de

Santa-Fé Bajada beaucoup de grandes araignées noires, ayant des marques couleur de rubis sur le dos, et dont les mœurs sont grégaires. Les toiles, qui étaient placées verticalement, comme cela a lieu invariablement dans le genre *épeira*, étaient séparées l'une de l'autre par un espace d'environ deux pieds, mais toutes se rattachaient par des lignes communes, qui, étant d'une grande longueur et s'étendant sur toutes les parties de la communauté, enveloppaient ou plutôt enveloppaient, comme dans un immense filet, le haut de quelques grands buissons. Azara (1) a décrit une araignée grégaire du Paraguay, que Walckenaër croit devoir être un *théridion*, mais qui probablement est un *épeira*, peut-être la même espèce que la mienne. Je ne puis, quoiqu'il en soit, me rappeler avoir vu un nid central « aussi large qu'un chapeau, » dans lequel, pendant l'automne, alors que ces araignées meurent, sont déposés les œufs. Comme toutes les araignées que j'ai vues étaient de la même taille, elles devaient être approchant du même âge. Cette habitude grégaire, dans un genre si caractérisé que l'*épeira*, parmi ces insectes si altérés de sang et si solitaires que même les deux sexes s'attaquent et s'entredévorent, est, quoi qu'il en soit, un fait d'une grande singularité.

Dans une haute vallée des Cordillères, près de Mendiza, je trouvai une autre araignée dont le nid avait une singulière structure. De fortes lignes dans un plan vertical rayonnaient, d'un centre commun où l'insecte avait sa demeure; mais il n'y avait que deux rayons qui fussent joints par un travail de mailles symétriques, de telle sorte que le filet, au lieu d'être, comme cela a lieu généralement, circulaire, se composait de cercles cunéiformes. Toutes les toiles étaient construites de cette manière.

(*Horn et Colonial library.*)

(1) Voyage d'Azara, vol. I, pag. 213.

Archéologie.

INSCRIPTIONS BABYLONIENNES ET ASSYRIENNES.

Dans un canton de l'antique Médie appelée Behistun ou Bisitun, qui est sans aucun doute le Bagistan de Diodore (cette montagne consacrée à Jupiter où il prétend que Sémiramis s'arrêta en se rendant à Ecbatane), il existe un vaste rocher dont quelques parties ont été artificiellement polies en larges tables paléographiques. Sur une de ces bases de pierre, à une immense élévation de la plaine, mais accessible au moyen d'échelles, est une œuvre de sculpture composée de quatorze figures de grandeur naturelle. Une de ces figures, suspendue en l'air, fut prise pour une croix par le premier voyageur européen à qui le hasard la fit remarquer. Le même voyageur supposa naturellement que les treize autres figures devaient être Notre-Seigneur et les douze Apôtres!

A ce voyageur, d'une pieuse ignorance, succéda un demi-savant qui prétendit que ce groupe de pierre représentait un monument du paganisme bien antérieur à l'ère chrétienne. Il en vint un autre qui s'empessa de donner un nom à la figure la plus saillante des treize, et qui l'appela Salmanasar. Un autre encore, qui avait lu Hérodote, devina enfin que la croix aperçue par le voyageur dévot était le dieu Ormazd, divinité suprême des Mèdes, et que dans le groupe aussi on devait reconnaître le roi Darius.

Depuis que les inscriptions du monument ont été recueillies déchiffrées et interprétées, il semble à peu près décidé qu'en effet dans le groupe de Behistun nous devons reconnaître Darius, fils d'Hystaspes, qui foula aux pieds le mage imposteur, qu'il a détrôné, et qui n'ayant avec lui que deux officiers fidèles, l'un armé d'une lance, l'autre d'un arc, brava neuf autres chefs rebelles qu'il vainquit successivement.

Dans ce monument commémoratif, Darius avait voulu lui-même constater fièrement ses triomphes, comme fit plus tard Louis XIV, en montrant ses ennemis enchaînés les mains derrière le dos, humiliés, et il faut ajouter, aussi laids que possible.

Les inscriptions trilingues composées par le roi vainqueur, ou du moins

rédigées en un récit qu'il prononce en personne comme un discours du trône, sont gravées sur huit colonnes d'inégale hauteur, et disent, suivant les traducteurs :

« Je suis Darius, le grand roi, le roi des rois, le roi de Perse et le roi des provinces dépendantes, le fils d'Hystaspes, le petit-fils d'Arsames l'Achéménien. Le roi Darius dit (1) : Mon père fut Hystaspes; le père d'Hystaspes fut Arsames; le père d'Arsames fut Aryaramnès; le père d'Aryaramnès fut Tèispès; le père de Tèispès fut Achéménès. Le roi Darius dit : C'est pourquoi nous avons été appelés les Achéméniens; de toute antiquité nous avons été vaincus; de toute antiquité ceux de notre race ont été rois; et il y eut huit rois de ma race avant moi; je suis le neuvième (2). [Après une lacune ou une traduction douteuse, *Le roi Darius dit* encore :] Cambyses, le fils de Cyrus, de notre famille, fut roi de Perse avant moi : ce roi Cambyses avait un frère nommé Bartius ou Bartis, qui excitait des troubles et que Cambyses fit mourir (secrètement), après quoi Cambyses alla en Égypte. Pendant son absence les peuples se révoltèrent, des menteurs agitèrent le pays, et un certain mage nommé Gumata (le Smerdis d'Hérodote) dit : Je suis Bartius, le fils de Cyrus et le frère de Cambyses roi de Perse. La Médie et les autres provinces le crurent, il s'empara du trône le 9 du mois de garmapada, et Cambyses mourut de chagrin. Le roi Darius dit : Le royaume dont Gomata le mage priva Cambyses appartenait depuis longtemps à notre famille... Le faux Bartius régna par le mensonge et par la terreur. Personne n'osait l'attaquer jusqu'à ce que j'arrivasse : j'invoquai Ormazd, Ormazd me prêta son aide, je tuai Gomata, et je devins roi par la volonté d'Ormazd. »

Dans un autre fragment d'inscription on a cru déchiffrer un passage qui prouverait que le roi Darius ne fut ingrat ni pour ceux qui combattirent avec lui quoique leurs noms soient effacés, ni pour son cheval : « Le roi Darius dit : Je suis le roi Darius, roi des Perses. Ormazd me donna ce royaume par le secours d'un cheval d'une excellente vertu. »

Dans un autre passage, le roi Darius raconte les diverses révoltes qui troublèrent son règne, et la vengeance qu'il tira d'un nommé Sitrachmes, auquel il fit couper le nez et les oreilles pour le faire crucifier ensuite à Arbeles.

Il invite ses successeurs à être sévères envers les rebelles et les menteurs.

Voici enfin la conclusion de cette espèce d'autobiographie lithographique :

- (1) *Le roi Darius dit* est une formule qui revient sans cesse dans l'inscription.
 (2) C'est à peu près la même généalogie qu'Hérodote attribue à Darius.

« Le roi Darius dit : Toi, qui que tu sois, qui verras un jour cette table inscrite et ces images, aie soin de ne pas les dégrader : si tu les respectes tu seras respecté toi-même (ici une répétition à la manière biblique) : Qu'Ormazd soit ton ami, puisses-tu avoir une postérité nombreuse, vivre longtemps, et quoi que tu fasses, qu'Ormazd te fasse prospérer ! Le roi Darius dit : Si en regardant ces images tu les dégrades au lieu de les préserver de toute injure, qu'Ormazd soit ton ennemi, puisses-tu n'avoir pas d'enfants, et qu'Ormazd t'empêche de prospérer. »

Nous venons de donner un extrait des inscriptions qui font le texte de l'article qu'on va lire, un extrait débarrassé de tous les paragraphes contestés ou longuement commentés, afin que le lecteur ait une idée du sujet avant d'entrer dans la discussion provoquée par le déchiffrement et l'interprétation des paléographes.

Une Revue de Dublin compare ingénieusement Darius à Henri VIII d'Angleterre, relativement à leurs droits héréditaires. L'un et l'autre de ces princes se prétendait issu du sang royal, mais ni Darius ni Henri ne prétendait être l'héritier direct du trône : cette dernière prétention eût été absurde, Darius ayant encore son père et Henri sa mère, qui auraient été couronnés avant eux. Chacun d'eux tua son prédécesseur immédiat, épousa la sœur de son avant-dernier prédécesseur, et eut plus tard à disputer le trône contre un prétendant qui se donnait pour le frère dudit prédécesseur ; il n'est pas question ici du premier mage Smerdis, mais d'un autre nommé Wahyasdata ou Veisdates, que l'inscription dénonce comme ayant été mis en croix après sa révolte, de même que Perkins Warbeck fut pendu à Tyburn. Ceux qui ont cru pouvoir déchiffrer les noms de tous les captifs de Darius, disent que c'est le sixième des neuf qui a sur sa tête une légende dont le sens est : « *Voici Veisdates*, il fit un mensonge, et dit : Je suis Bartius ou Bartis fils de Cyrus : je suis le roi. »

Il semblerait que le plus grand nombre des autres captifs étaient aussi des rebelles qui s'étaient appuyés, comme Veisdates, sur l'imposture ; d'où la grande apostrophe générale contre le mensonge et les menteurs. Ce qui précède nous a paru nécessaire pour servir d'introduction à l'article qu'on va lire.



Le monde savant s'est vivement préoccupé du déchiffrement des inscriptions lapidaires babyloniennes et assyriennes récemment découvertes. Le caractère de ces inscriptions, le laps de temps écoulé depuis la perte de la langue à laquelle elles appartiennent,

la manière dont elles sont parvenues à la postérité, la nature des monuments qui les portent, les localités géographiques où elles se trouvent, leur antiquité reculée et la lumière que leur interprétation est de nature à jeter sur les antiques traditions et l'histoire primitive de l'homme, tout concourt à appeler sur les diverses questions qu'elles soulèvent le plus puissant intérêt.

Les inscriptions dites cunéiformes se composent d'un petit nombre d'éléments, de simples figures de pointes de flèche ou de coins, et çà et là d'un angle (1). Les combinaisons innombrables de ces figures forment les lettres et les syllabes, non-seulement d'une langue, mais probablement de plusieurs langues distinctes. La direction de l'écriture de gauche à droite forme déjà une exception remarquable aux usages des nations sémitiques : mais une autre anomalie n'a pas manqué d'exciter l'étonnement des orientalistes : tandis que tous les alphabets sémitiques que nous connaissons se distinguent par leur système resserré et compacte, l'écriture lapidaire primitive des mêmes races ou du moins des races qui occupaient les mêmes lieux est très-ample et très-lâche.

La manière dont ces inscriptions nous ont été transmises n'est pas moins propre à éveiller la curiosité. Les plus anciennes se trouvent sur des cylindres talismaniques, des briques, des dalles, des pierres et des tables d'argile durcie au feu. Celles qui viennent ensuite, en partie d'origine contemporaine, appartiennent en partie aux ères suivantes ; on les rencontre non-seulement sur des briques et des pierres, mais encore sur des édifices et sur la surface polie des rochers ; sur des vases, comme celui du temps d'Artaxerxès, que l'on conserve dans le trésor de Saint-Marc à Venise, et sur des piliers ou des colonnes élevées en mémoire de grands événements, par exemple, le monument situé d'une manière si remarquable à la limite des neiges éternelles dans le défilé de Kéli-Shin.

Ces monuments des anciens âges, d'après l'état actuel des découvertes, se rencontrent, à peu d'exceptions près, dans les contrées

(1) Ces pointes de flèches ou ces coins sont appelés *clous* et les angles *crochets* par les savants français qui se sont occupés de ces recherches.

Les tables gravées en caractères médo-assyriens, trouvées à l'embouchure du Nahr el-Kalb, près de Beyrouth, l'inscription de Tarki, dans le Caucase, la pierre de Suez et les autres ornements de la domination achéménienne en Egypte, sont du petit nombre de ces exceptions.

que bornent d'un côté l'Euphrate et de l'autre le désert persique, contrées habitées par des nations qui parurent des premières sur la scène historique. On les trouve dans les plaines, au milieu des ruines enfouies de la Babylonie et de l'Assyrie, dans des sites plus montagneux, en face d'un précipice, comme dans le défilé de Behistun ; sur la surface des rochers fortifiés, comme à Van ; dans des grottes, comme à Shikafti-i-Salman, et différentes positions analogues.

Dans les grands édifices de l'antiquité, ces inscriptions occupent aussi divers emplacements, souvent même, à ce qu'il paraîtrait, tous ceux dont on a pu profiter. A Persépolis, les plus imposantes couvrent les murs des grands portiques massifs ; mais on les rencontre également sur l'escalier qui conduit au haut de la grande colonnade, sur les murs de la plate-forme, sur des piliers, des portes et des fenêtres, dans des niches et même sur les vêtements sculptés des rois et des chefs. On en trouve encore dans les mêmes lieux, sur la surface polie du rocher, au-dessus des sépultures royales.

Ces divers monuments parsemés au cœur de l'Asie occidentale, depuis le rocher de Tarki, au nord du Caucase, jusqu'aux bords de la Méditerranée et de la mer Rouge, ont fourni des données historiques toutes nouvelles et possédant souvent, comme on est parvenu à le déterminer de nos jours, le poids d'une autorité royale et contemporaine, sur plusieurs des grands événements qui ont précédé l'élévation ou signalé la carrière des premiers souverains de la Perse. Cependant la clef nécessaire pour déchiffrer les caractères était perdue, et le persan des âges antérieurs aux conquêtes d'Alexandre avait cessé depuis longtemps d'être une langue vivante. L'immortel honneur d'avoir déterminé le premier la valeur d'un petit nombre des caractères de cette écriture mystérieuse appartient au professeur Grotefend, de Gottingue, qui, dès l'année 1802, avait déchiffré les noms de Cyrus, Darius, Xerxès et Hystaspes. Notre savant compatriote, le major Rawlinson, était arrivé, dans une époque peu avancée de ses recherches, aux mêmes résultats par un procédé semblable à celui du professeur de Gottingue. On sait déjà que les fameuses inscriptions trilingues d'Hamadan commencent par la même invocation à Ormuzd, la même énumération des titres royaux, les mêmes détails de paternité et de famille, mais dans un ordre différent, selon que l'inscription appartient au

père ou au fils. En examinant et en comparant les groupes distincts de caractères qui occupaient seuls différentes positions dans la même formule, on obtint les indications d'une succession généalogique, et on détermina les noms d'Hystaspes, de Darius et de Xerxès. La collation des deux premiers paragraphes de la grande inscription de Behistun avec les tables d'Hamadan fournit bientôt au même savant, infatigable dans ses recherches, les moyens de lire les mots suivants : Arsamès, Ariaramnès, Teispès, Achéménès et celui de la Perse; elle lui permit par ce moyen de former un alphabet contenant dix-huit caractères (1). Plusieurs savants européens se livraient dans la même époque aux mêmes recherches. Le professeur Rask découvrit les deux caractères qui représentent *m* et *n*, ce qui amena plusieurs vérifications importantes. En Allemagne, l'honneur de la découverte des lettres *n* et *y* est accordée au docteur Beer de Leipsic, et M. Jacquet, dont la science déplore la perte, détermina, dit-on, en les appliquant à ses propres recherches, les lettres *ch* et *jh*. Le mémoire de M. Burnouf sur les inscriptions d'Hamadan, publié en 1836, ajouta plusieurs découvertes intéressantes aux précédentes découvertes; et les recherches du professeur Lassen, publiées à la même époque, *Die alt-persischen Keil-Inschriften von Persepolis*, Bonn, 1836, fixèrent la valeur d'au moins douze caractères sur la nature desquels tous ses devanciers s'étaient mépris. Le même savant, par un procédé aussi indépendant que celui qui a été adopté par le major Rawlinson pour les inscriptions achéméniennes, et appliqué aujourd'hui par M. Botta aux inscriptions d'origine médio-assyrienne, établissait en même temps les données d'une véritable interprétation de ces inscriptions. Le professeur Grotfend conserve donc la haute position que lui a faite une première, mais imparfaite découverte; bien que le professeur Lassen et le major Rawlinson puissent lui contester non-seulement l'identification, relativement au nombre des lettres, des valeurs de l'alphabet, mais tous les éléments essentiels d'une bonne interprétation.

Le déchiffrement d'un petit nombre de noms propres n'était en effet qu'un premier pas dans la voie des découvertes; la version

(1) *L'Inscription cunéiforme persane de Behistun, déchiffrée et traduite, avec un mémoire*, par le major Rawlinson, C. B., agent politique à Bagdad. *Journal de la Société royale asiatique*, vol. X, 1^{re} partie.

exacte des différents membres d'une phrase, d'après leur étymologie et leurs relations grammaticales, était un triomphe d'un ordre plus élevé. Grotefend et Saint-Martin n'ont fait aucun progrès dans cette direction, mais dire que leurs laborieux efforts pour réussir sont en dessous de la critique, c'est substituer à de franches et loyales considérations une censure peu généreuse (1). La langue du Zend-Avesta, qui, à l'exception des Védas sanskrits, se rapproche le plus du persan de l'âge d'Alexandre, n'avait encore été ni clairement ni scientifiquement analysée, malgré les savants travaux de M. de Sacy, lorsqu'elle fixa l'attention de M. Burnouf, comme une langue probablement épurée, systématisée et embellie d'après celle des inscriptions cunéiformes. C'est grâce à la clef ainsi trouvée pour l'interprétation de ces dernières, que le major Rawlinson a pu donner au monde savant la version approximative en langues européennes de la grande inscription d'Hamadan (2), relative au règne de Darius Hystaspes, version qu'il croit être la traduction littérale, correcte et grammaticale, de plus de quatre cents lignes d'écriture cunéiforme. Il admet toutefois qu'en l'état actuel des recherches ceux qui s'attendent à voir les inscriptions cunéiformes lues et commentées avec autant de certitude et de clarté que les anciennes inscriptions de la Grèce et de Rome seront cruellement désappointés.

Les grandes divisions établies par les divers savants qui se sont

(1) M. Ainsworth se montre plus juste envers Grotefend que le major Rawlinson, et nous voyons avec regret celui-ci taxer de fatuité un vieillard qui n'a d'autre tort que d'avoir voulu poursuivre ses recherches dans la voie que lui seul avait ouverte. M. Rawlinson s'exprime ainsi : « I am indebted to M. Westergaard for the information that professor Grotefend undertook in 1839, to call in question the discoveries of professor Lassen : and to place in opposition to them the infallible claims of the antiquated alphabet of 1815, a proceeding which was justly regarded by the german literati as little better than fatuity. » (*The persian cuneiform inscriptions Journal of the asiatic Society.*)

M. Rawlinson semble avoir oublié qu'une mine, quels que soient le talent et le succès de celui qui l'exploite, garde généralement le nom de celui qui l'a découverte.

R. B.

(1) Le nom de Hamadan employé par M. A. pour la grande inscription de Behistun paraît placé ici par mégarde. Nous ne supposons pas qu'il veuille substituer au nom de Behistun, à trente-quatre heures de marche de Hamadan, ce dernier nom auquel deux inscriptions trilingues cunéiformes célèbres se rattachent; mais de vingt lignes seulement chacune.

R. B.

livrés à des recherches dans cette branche de la paléographie, sont à peu près les mêmes. Westergaard admet les dialectes babylonien, assyrien, achéménien, médo-achéménien et babylonien-achéménien (1); Rawlinsont, les dialectes babylonien, achéménien-babylonien, médo-assyrien, assyrien et élyméen, qui, pour simplifier et en laissant de côté pour le moment les inscriptions élyméennes et susiennes, peuvent être rangés sous les titres d'inscriptions lapidaires babyloniennes, assyriennes, médiques et persanes.

Il est bon d'observer ici qu'il existe certaines différences d'opinion sur une question importante, celle de savoir si toutes ces variétés n'appartiendraient pas à un seul type primitif d'alphabet et de langage. M. Botta est un des savants convaincus que toutes les inscriptions, si compliquées qu'elles soient, se rattachent à un même système alphabétique, et que les variantes observées dans les différents modes d'écriture sont analogues aux différences de main et de texte qui caractérisent, de nos jours, les arts graphiques et glyphiques. Le major Rawlinson ne souscrit pas à cette amalgamation générale. Il pense, au contraire, que les modifications observées entre les écritures babylonienne et assyrienne, si elles sont insuffisantes pour prouver une organisation phonétique distincte, n'en constituent pas moins des variétés de formation alphabétique. Il admet trois groupes distincts, le babylonien, l'assyrien et l'élyméen, qui se subdivisent en plusieurs branches secondaires.

Quoi qu'il en soit de ces divisions, les inscriptions babyloniennes sont en général considérées comme les plus anciennes. Toutes les fouilles opérées dans les lieux dont la haute antiquité est la plus authentique, ont amené la découverte de pareilles inscriptions, et on attribue, en conséquence, l'invention de cette langue primitive aux premières races qui s'établirent dans la plaine de Shinar. Cette écriture cunéiforme primitive se trouve gravée sur des briques et des cylindres à Babylone; à Érech, aujourd'hui Warka, sur l'Euphrate; à Accad, aujourd'hui Akarkuf (2), et à Calneh, que l'on *identifie* généralement avec Ctésiphon, mais dont

(1) *Du déchiffrement de la variété d'écritures cunéiforme, dite seconde-achéménienne ou médique*, par N. L. Westergaard. — Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord; Copenhague, 1844.

(2) *Recherches en Assyrie, Babylonie et Chaldée, etc.*, par M. W. Francis

le major Rawlinson croit retrouver l'emplacement sur les vastes tamuli de Kalwadha, près de Bagdad.

On trouve aussi des inscriptions babyloniennes à Birs-i-Nimrud, la grande ruine de Bursif ou de Borsippa, regardée généralement comme la tour de Babel. Dans les fondements de l'édifice ces inscriptions conservent sans doute la trace matérielle du dialecte primitif du Shinar, à l'époque « où la terre n'avait qu'une langue, qu'un discours » (Genèse, XI, 1.) (1).

L'écriture cunéiforme babylonienne, la plus ancienne de toutes, nous le répétons, ne se rencontre pas seulement sur des cylindres et des briques; on la trouve aussi gravée sur de nombreuses pierres et sur des tables de terre durcie au feu, dont l'une a été découverte à Ninive, où elle avait été probablement transportée de la Babylonie, ainsi que sur un obélisque, à Suse, et sur le rocher nu, à Sheikhan, entre les antiques cités de Calah, aujourd'hui Sir Pul-i-Zobab, et de Resen, ou plus exactement Dasen, comme l'écrivent les Septante. Le major Rawlinson pense que cette dernière ville n'est autre que Yassin Tappeh, dans la célèbre plaine de Shah-rizur.

De l'examen de ces inscriptions primitives, le major Rawlinson passe immédiatement à celui de la langue babylonienne-achéménienne, ou ancien persan; mais comme il n'existe aucune donnée pour décider si l'adoption de ce style précéda l'avènement de la dynastie achéménienne, ou la fondation de l'empire persan par Cyrus le Grand, tandis que nous savons que l'empire assyrien était contemporain du babylonien, je m'occuperai d'abord de cette dernière écriture. M. Botta la regarde comme le type général, universel, et une circonstance assez curieuse se présente ici. Tandis que M. Botta affirme que la clef qu'il a découverte

Ainsworth, esq.; Londres, 1838, p. 175 et 178. Le major Rawlinson admet ces identifications.

(1) L'identité du Borsippa de Berosus, Strabon et Stephen, et du Bursif des Sabéens, du Barsita de Ptolémée, Byrsia de Justin, avec Birs-i-Nimrud a été soutenue dans un article sur les fleuves et les villes de la Babylonie. (*New Monthly Magazine*, 1848, 3^e partie, p. 57. Le major Rawlinson fait observer que « si cette identité peut être établie, Birs-i-Nimrud se trouvera positivement rattaché par les traditions des Juifs de Babylone à la tour de Babel, qui, par conséquent n'aurait pas été située à Babylone. »

pour déchiffrer les inscriptions assyriennes lui permet également de lire le persan, le major Rawlinson, qui a donné des preuves positives de son habileté à lire et à traduire le dernier, avoue que cette faculté ne s'étend pas aux inscriptions assyriennes. Et, en effet, on chercherait en vain, dans les nombreux spécimens d'inscriptions persanes donnés par Rawlinson et Westergaard, les analogies de formes que M. Isidore Lœwenstern, par exemple, a cru découvrir dans le monument de Khorsabad, ou Khosru-Abad, « la cité de Khosroës. » Il paraît y avoir une double différence graphique et linguistique.

Cet alphabet semble être particulier aux plaines de l'Assyrie. Toute la série des marbres de Khorsabad est gravée dans ce caractère. Tandis que nous attendons l'interprétation de M. Botta, M. Isidore Lœwenstern (1), en comparant l'alphabet en question avec la troisième des inscriptions persanes trilingues, a lu Asdod comme étant le nom du lieu, confondant ainsi un palais ou une forteresse de la plaine d'Assyrie, avec une ville des Philistins, l'Azot des Grecs et des Romains, et l'Esdud d'aujourd'hui, située sur les bords de la Méditerranée, entre Askalon et Ekron. Le même savant, qui apparemment débute dans ce champ de recherches, a déchiffré, sans doute avec plus de succès, le nom du grand roi Sarac, dans les mêmes inscriptions. D'après le major Rawlinson, le nom de Sar'un est donné au site même, dans l'ancienne géographie arabe, et cet habile critique est conduit par là à penser que les ruines en question sont celles du palais d'Évorita, où Saracus, le dernier roi de la dernière dynastie assyrienne, se retira à l'approche des Mèdes et des Babyloniens confédérés (2).

Les tables de Ninive obtenues par M. Rich, et actuellement au British Museum, portent des inscriptions dans ce caractère, et il paraît, comme on pouvait du reste le pressentir *a priori*, que les

(1) L'auteur a eu l'obligeance de m'envoyer un exemplaire de son opuscule, intitulé : *Essai de déchiffrement de l'écriture assyrienne, pour servir à l'explication du monument de Khorsabad*, par Isidore Lœwenstern; Paris et Leipzig, 1845. Qu'il me permette de le remercier de cette attention polie.

(2) M. Isidore Lœwenstern commet une autre erreur, en confondant Sarac avec Assarhaddon ou le premier Sardanapale, tandis que le dernier monarque, sous le règne duquel Cyaxares et Nabopolassar parvinrent à détruire Ninive, était Sarac, le second Sardanapale.

inscriptions récemment mises en lumière par M. Lajard et découvertes dans les ruines de Nimrud, sont écrites dans le même type d'écriture cunéiforme.

On affirmait récemment que le major Rawlinson avait prouvé l'identité de Nimrud et de la Ninive du premier empire assyrien; mais il paraît, d'après la dernière publication émanée de sa plume (1), qu'il retrouve, au contraire, dans le site en question, le Rehoboth de l'Écriture sainte. Toutefois, il avoue que sa seule raison pour cela est l'évidente antiquité du lieu, et la fixation antérieure de Resen et de Calah dans d'autres situations. Il convient aussi que les géographes arabes placent Rehoboth à Rabbah, sur l'Euphrate; mais cette position, dit-il, est trop éloignée des confins de l'Assyrie pour rendre l'hypothèse admissible. Il n'est pas sans danger d'être d'un autre avis que celui du major Rawlinson, mais ses objections en cette circonstance ne nous paraissent pas assez solides.

L'Assyrie proprement dite était sans doute primitivement située au delà du Tigre, comme elle le fut de nouveau du temps des Romains; mais il faut bien distinguer, ainsi que le recommande l'excellente *Encyclopédie biblique* du docteur Kitto, le *pays assyrien* de l'*empire d'Assyrie*. Nabuchodonosor, par exemple, est qualifié de roi d'Assyrie dans l'Écriture, bien qu'il résidât à Babylone, et Darius lui-même est appelé roi d'Assyrie dans Esdras (VI, 22). L'Assyrie et la Syrie sont souvent confondues par les anciens auteurs, et nombre de villes sur l'Euphrate, Carchamish par exemple (Isaïe, X, 8 et 9), sont citées dans les livres saints comme étant situées en Assyrie. Le fort mahométhan de Rabbah ou Rahabah, que les géographes arabes reconnaissent occuper l'emplacement de Rehoboth, est aussi bâti sur une ancienne élévation abondante en briques vitrifiées, semblables à celles que l'on trouve dans les tumuli babyloniens, et il est très-probable que si on y pratiquait des fouilles, on trouverait des briques et des cylindres portant des inscriptions cunéiformes (2).

Ainsi qu'avec le laps des années, apparemment, le babylo-

(1) Voyez l'ouvrage cité plus haut.

(2) Voyez dans le *Assurworth's Magazine*, vol. VII, p. 410, l'article intitulé : Habor, Rehoboth et le château de Saladin.

nien prit un caractère persan, et devint l'achéménien-babylonien de Rawlinson, de même l'assyrien prit une forme médique et devint le médo-assyrien du même auteur. Cette dernière espèce d'inscription cunéiforme se rencontre particulièrement dans les contrées mèdes, sur les rochers de Van et dans son voisinage, à Dash Tappeh, dans le Miyandab et sur les remarquables piliers de pierre du défilé de Kel-i-Shin. C'est aussi, d'après le major Rawlinson, le caractère de l'inscription qui se trouve dans le trajet de l'Euphrate, entre Kharput et Malatiah. Cette dernière et curieuse inscription a été publiée dans le premier volume des Mémoires de la Société Syro-Égyptienne de Londres, avec une notice due à la plume du vétéran de ces recherches, le professeur Grotefend, et où il fait remarquer que cette écriture est beaucoup moins compacte que celle du temps d'Artaxerxès, et beaucoup plus compacte que celle du temps de Darius et de Xerxès. En hasardant une forme de représentation semblable à celle qui a été adoptée par Schultz, dans la copie des inscriptions de Van, et en n'adhérant pas strictement à celle qu'a suivie M. Von Muhlbach, le premier qui ait copié l'inscription de Kharput, le professeur établit aussi l'existence de ces angles ou crochets angulaires, comme on les appelle quelquefois, dont l'absence supposée avait induit les professeurs Lassen et Ritter à attribuer cette inscription aux plus anciens rois d'Assyrie.

Le major Rawlinson considère aussi les tables qui existent à l'embouchure du Nahr el-Kalb, près de Beyroul, et dont le moule, pris par M. Bonomi, se trouve au *British Museum*, comme appartenant au type médo-assyrien.

Le type persan ou babylonien-achéménien de Rawlinson, dont nous avons maintenant à parler, est employé avec peu ou point de variantes à la traduction de la troisième colonne dans toutes les tables trilingues de la Perse. On trouve des inscriptions dans ce type, sur des rochers, des tables et des piliers, à Persépolis, à Murghab, à Hamadan, à Behistun et à Van, et des spécimens isolés de la même écriture existent encore sur la pierre de Suez, sur le vase du trésor de Saint-Marc, sur un curieux reste de l'antiquité, connu sous le nom d'urne du comte de Caylus, et dans l'inscription trans-caucasienne de Tarki.

Le plus ancien monument de cette classe actuellement connu, est l'inscription de Cyrus le Grand, à Murghab. Cette fameuse

inscription, copiée par Ouseley, Porter et Rich, existe encore sur un pilier en ruines, à l'endroit que nous venons de nommer, et elle est répétée plusieurs fois sur la tombe voisine de Cyrus. Elle ne contient que ce peu de mots qui ont bien leur emphase : **JE SUIS CYRUS, LE ROI, L'ACHÉMÉNIEN**. Ces mots sont répétés comme dans les tables persépolitaines et autres tables trilingues, en caractères mèdes et babyloniens. C'est un fait très-digne de remarque, car il tend à montrer que, malgré la croyance du major Rawlinson à l'antériorité de ce dialecte sur le dialecte achéménien et la désignation de babylonien-achéménien qu'il lui donne en conséquence, il est très-probable qu'il dut son origine au fondateur d'une dynastie nouvelle, lequel se fit aussi gloire de perfectionner l'écriture cunéiforme et devint ainsi, pour employer les expressions mêmes dont le major Rawlinson se sert ailleurs, l'inventeur d'un alphabet parfait (1).

Mais c'est à Darius fils d'Hystaspes que nous sommes redevables des monuments les plus précieux de la paléographie persane. Ce puissant et heureux monarque avait apparemment la passion de la renommée monumentale. Tous les palais qu'il fonda à Persépolis portaient une inscription commémorative de leur élévation :

« Darius, le grand roi, le roi des rois, le roi des nations, le fils d'Hystaspes l'Achéménien, a élevé cet édifice. »

Et ailleurs :

« Alta (hæc) arx (est) Darii regis gentis palatium, »

avec des prières où la protection d'Ormazd et de ses anges était invoquée.

« Ormazd est un grand dieu, qui a créé cette terre, qui a créé ce ciel, qui a créé les mortels, qui a créé la fortune des mortels, qui a fait Darius roi, le roi des rois, le chef de beaucoup de chefs. »

Cette invocation préalable, que nous empruntons au professeur Lassen (2), en attendant une version plus parfaite du major Raw-

(1) Le professeur Lassen (*Ueber die alten Keil-inschriften*, Bonn, 1845, p. 158) attribue ce monument avec plus de vraisemblance au jeune Cyrus, le contemporain de Xénophon.
R. B.

(2) *Die alt-Perstischen Keil-inschriften nach N. L. Westergaard's Mittheilungen*, von Chr. Lassen; premier numéro du sixième volume du *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*. Ces traductions se trouvent aussi dans le mémoire de M. Westergaard, — Recueil de la Société royale des antiquaires du Nord.

linson, est commune aux inscriptions de l'escalier du sud, du haut pilier qui se trouve au sommet de l'escalier et à celles des quatre murs des grands portiques à Persépolis. On la trouve aussi dans les inscriptions de la tombe de Darius et à Van et Hamadan. Avec une simple transposition de noms, elle est la même pour les inscriptions de Xerxès et pour celle de Darius.

On trouve encore à Persépolis, le principal siège de la puissance persane, deux inscriptions contenant des détails géographiques qui attestent dans ce grand monarque le désir naturel de transmettre les gloires de son règne aux générations futures. La première de ces inscriptions, tracée sur le mur méridional de la grande plate-forme, contient, d'après le professeur Lassen, les noms des contrées et des peuples suivants : « Cissia, Media, Babylonia, Arabia, Assyria, Gordyæi, Armenia, Cappadocia, Sparda, Iones, Parutia, Asagarta, Parthi, Zaranga, Harii, Sogdia, Chorasmia, Taghus, Arachosia, India, Gandara, Sacæ et Maca, » comme autant de nations tributaires. Dans une liste semblable, gravée sur la tombe du monarque, le nom de la Scythie est ajouté à tous ces noms; la première inscription avait sans doute été gravée avant que le grand roi entreprît son expédition contre les belliqueuses tribus de cette contrée.

Mais la plus remarquable inscription de Darius est celle du rocher sacré de Behistun, dont la traduction complète vient de nous être donnée par le major Rawlinson. Dans cette inscription, le grand roi, comme le fait remarquer l'habile interprète, s'exprime en historien, réunit les traditions généalogiques de sa race, décrit l'étendue et la puissance de son royaume, et raconte avec une concision pleine de clarté les principaux incidents de son règne. « On ne pouvait guère s'attendre, dit le major Rawlinson dans l'admirable mémoire qui accompagne la version du texte original, à trouver dans le récit d'un despote oriental la simplicité digne, la véracité, l'abnégation personnelle qui caractérisent ce curieux document. La grave relation des moyens par lesquels la couronne de Perse, avec l'aide et la faveur de la Providence, est tombée dans les mains de Darius, et de la manière dont il a ensuite affermi son autorité par les défaites successives des rebelles, présente le contraste le plus fort et le plus favorable avec l'habituelle inanité de l'hyperbole orientale. »

La version de ce précieux document se trouvant aujourd'hui sous les yeux du public, nous n'en donnerons ici aucun extrait. Il se fait autant remarquer par l'extrême beauté du style, pour ainsi dire biblique, que par son importance historique et géographique. Ce qui ajoute encore à son intérêt monumental, ce sont les figures sculptées des rois rebelles, Gomata, le Mage; Atrines, le Susien; Natabirus, le Babylonien; Phraortes, le Mède; Martius, le Susien; Sitratachmes, le Sagartien; Veisdates, le Persan; Aracus, le Babylonien; Phraates, le Margianien; et Sarukha, le Sacanien, qui se tiennent dans l'attitude de prisonniers devant le grand roi, au-dessus duquel on voit Ormazd, avec le kusti ou ceinture sacrée autour des reins et dans la main, emblème de la pacification des peuples. Enfin, un dernier et solennel appel à la nationalité de ses compatriotes est gravé par forme d'épithaphe sur le sépulcre du même monarque, creusé dans la roche à Persépolis.

Xerxès, le successeur de Darius, hérita en partie de la passion de son père pour les inscriptions monumentales; mais le major Rawlinson fait justement observer que l'ambition de perpétuer les victoires des armées persanes, utile et noble mobile du premier de ces deux monarques, se réduisit chez le second à la pure satisfaction de la vanité personnelle, rachetée cependant, jusqu'à un certain point, par le respect filial qu'il témoigne pour la mémoire de son prédécesseur.

Les inscriptions de Xerxès, à Persépolis, sont nombreuses; elles commencent par la même invocation à Ormazd et rappellent principalement la construction de certains édifices qu'il ajouta au palais. L'inscription suivante, que nous citons encore d'après Lassen et Westergaard, peut servir d'exemple. Après avoir énuméré les titres royaux, elle continue ainsi en langue persane : « Le noble Xerxès, le grand roi. — Par la volonté d'Ormazd, Darius le roi, mon père, a élevé cette salle, soutenue par des colonnes. Ormazd et les dieux ont gardé ce palais, le palais du roi mon père, pour moi. Ah ! puisse Ormazd, rendu propice, veiller encore sur lui avec les dieux. »

Il existe une inscription plus étendue à Van, la capitale médio-assyrienne, mais elle se borne à nous apprendre que Darius ayant oublié de laisser un souvenir de son passage dans cette ville, Xerxès, son fils, a suppléé à cette lacune.

On n'a découvert jusqu'ici que deux inscriptions postérieures à l'époque de Xerxès. L'une existe à Persépolis, où elle est répétée plusieurs fois; elle offre le plus haut intérêt. On la rencontre sur un escalier, et trois fois sur le mur septentrional de la petite plateforme. Elle rappelle que cet édifice a été élevé par le noble roi Artaxerxès III (ou Ochus) dans son palais. La grande valeur de l'inscription est qu'elle nous présente la généalogie d'Artaxerxès, le troisième descendant d'Arsames, le père d'Hystaspes; généalogie parfaitement d'accord avec celle que nous donnent les auteurs grecs. Cette inscription, qui n'existe qu'en persan, prouve d'ailleurs le changement très-remarquable et la décadence que la langue avait dû subir dans l'intervalle des règnes de Xerxès et d'Artaxerxès III. Le dieu Mithra y est aussi bien invoqué qu'Ormazd, ce qui montre que le culte de Mithra commença de bonne heure à se mêler à l'ancienne religion d'Iran.

L'autre inscription, qui appartient à une époque postérieure à Xerxès, a été découverte sur un vase, dans le trésor de Saint-Marc, à Venise, par sir Gardiner Wilkinson. Elle contient ce peu de mots : « Artaxerxès le Grand, » en hiéroglyphes et dans les caractères trilingues des Achéméniens. M. Longpérier et M. Letronne, qui tous les deux ont décrit et commenté cette inscription, l'attribuent à Artaxerxès I^{er} ou Longuemain, et Westergaard paraît envisager la question sous le même point de vue; mais le major Rawlinson dit que l'orthographe est si barbare, qu'il n'hésite pas à attribuer l'inscription au troisième roi de ce nom. Le nom en effet est plus corrompu encore que celui d'Artaxerxès-Ochus, à Persépolis, et nous penchons en conséquence vers l'opinion de notre savant compatriote, touchant la véritable origine de ce dernier et curieux spécimen d'écriture cunéiforme.

Cette courte analyse des dernières découvertes opérées dans une branche si importante de la paléographie suffit pour montrer tout l'intérêt qui s'attache à ces recherches, ce qui a été fait jusqu'ici et combien il reste à faire. Les recherches assyriennes de M. Botta et de M. Lajard sont pleines de promesses pour l'avenir, et la suite des admirables traductions du major Rawlinson, actuellement sous presse, sera probablement publiée en même temps que cette notice. Je m'estimerais heureux d'avoir contribué, pour ma faible part, à populariser ces savantes inves-

tigations historiques ou philologiques et à les faire plus aisément comprendre, bien que d'une manière superficielle, et par conséquent plus généralement apprécier (1).

F. A. (*New Monthly Magazine.*)

(1) L'article que nous publions sur les inscriptions babyloniennes et assyriennes est de M. F. Ainsworth, qui a fait partie autrefois de l'expédition de l'Euphrate, et dont les travaux en géographie comparée sont estimés à juste titre. Aussi est-ce surtout par les détails géographiques que cet article est remarquable. Peut-être paraîtra-t-il moins satisfaisant sur la matière spéciale dont il traite ; car en consultant les auteurs qui ont précédé M. F. Ainsworth, en Allemagne et en France, il serait possible d'ajouter à son résumé, d'ailleurs si intéressant, quelques aperçus qui le complèteraient, l'auteur anglais s'en étant presque exclusivement rapporté au major Rawlinson et à M. Westergaard. L'arrivée des antiquités recueillies à Khorsabad va naturellement provoquer une discussion nouvelle. Nos lecteurs nous sauront gré de les avoir préparés à la suivre, en leur faisant connaître l'article de M. Ainsworth, et en y ajoutant quelques remarques qui nous sont fournies par un collaborateur exercé à ces curieux travaux d'art et d'érudition.

Il faut d'abord faire observer que ceux qui ont étudié les écritures cunéiformes se sont principalement attachés à la première des écritures que l'on a découvertes sur les ruines de Persépolis, où l'orgueil des anciens rois de Perse avait voulu consacrer dans trois langues le souvenir de leurs hauts faits. Ces trois langues étaient, croit-on, le persan, le mède et l'assyrien. Or, c'est de cette troisième, c'est-à-dire de son écriture et de celles qui s'y rapportent par leur forme, que traite l'article de M. Ainsworth ; ce sont ces écritures que le major Rawlinson désigne par le nom d'*écritures cunéiformes compliquées*. On les trouve particulièrement en Mésopotamie et sur les confins de l'ancienne Médie (en Arménie), sans être accompagnées des deux autres.

M. Ainsworth aurait pu mieux expliquer au lecteur que les traductions des inscriptions, comme celle de Cyrus, de Darius et Xerxès, ont été obtenues à l'aide seulement de la première écriture de Persépolis, le persan ; il ne sera donc point inutile de donner au lecteur un aperçu rapide de la manière dont on est parvenu au déchiffrement, ainsi que les points dans lesquels la première écriture de Persépolis diffère de la troisième, et des autres écritures cunéiformes conservées.

Voici ce que dit un auteur récent, M. Holtzmann, dans la préface d'un ouvrage publié à Carlsruhe en 1845, où la marche suivie pour le déchiffre-

ment de la première écriture cunéiforme se trouve résumée en peu de mots :

« Le célèbre voyageur auquel nous devons les premières copies exactes » de ces anciens monuments, Niebuhr, a fait en même temps le premier » pas qui pouvait conduire à leur intelligence, par la simple observa- » tion qu'il fallait les lire de gauche à droite, puisque deux inscriptions » d'une teneur identique nous offrent deux lettres qui dans l'une se trou- » vaient à la fin de la troisième ligne, dans l'autre au commencement de » la quatrième. Peu après, Tychsen et Munter reconnurent le signe de » séparation entre les mots, et ce dernier présentait même déjà la » signification du mot *Roi*.

» C'était là tout ce qui avait été fait pour le déchiffrement des inscrip- » tions, lorsque G. F. Grotefend s'y appliqua au commencement de ce » siècle.

» Adoptant la supposition que ces inscriptions devaient avoir dans » leur contenu une ressemblance avec les inscriptions des Sassanides, » déchiffrées par M. de Sacy, il reconnut bientôt les groupes cunéiformes » qui devaient contenir les titres des rois, et puis ceux des mots qui » devaient contenir leurs noms. Il réussit à démontrer de la manière » la plus ingénieuse que ces noms ne pouvaient être que ceux de Darius » et de Xerxès; en partant de là, il fut bientôt en état d'énoncer avec » certitude la valeur de plusieurs lettres. »

Cette citation suffit pour indiquer quelle méthode fut employée par les savants qui firent de la première écriture cunéiforme l'objet de leurs travaux. Il est évident que la difficulté était déjà bien amoindrie, 1° par la découverte du signe de séparation entre les mots; 2° par celle du nombre limité des lettres, dont aujourd'hui même on ne connaît, d'après M. Lassen, que trente-huit signes, dont cinq composés, auxquels le major Rawlinson a depuis ajouté deux nouvelles lettres.

Les écritures compliquées cunéiformes diffèrent sur ces deux points : 1° l'absence du signe de séparation, et 2° le nombre des lettres, du babylonien, par exemple, qui est indiqué dans la grande inscription de la compagnie des Indes-Orientales à deux cent quatre-vingt-sept. Il n'y a donc que la direction de l'écriture de gauche à droite, si contraire à celle de la plupart des langues orientales, qui soit commune à toutes ces écritures.

C'est cette différence des principes paléographiques de la première écriture cunéiforme avec les écritures cunéiformes compliquées, que M. Ainsworth paraît ne point avoir saisie, mais que nous considérons comme devant être définie avec le plus de soin avant de venir à des développements spéciaux sur la nature des signes de ces inscriptions cunéiformes compliquées.

Les lettres de la première écriture cunéiforme, dite persane, vu leur nombre limité, ne présentent en partie qu'une seule figure pour une même voix ou une même articulation ; mais dans les cas où il est évident que plusieurs formes variées s'appliquent à un son analogue, les savants indo-germanistes ont généralement adopté cette différence de forme comme résultant du plus ou moins d'aspiration donnée à la lettre ainsi qu'à certaines modifications particulières au sanscrit.

Dans l'alphabet publié par M. Burnouf (*Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes, Paris, 1836*). Les significations des lettres que ce savant consciencieux a reconnues ou adoptées, se distinguent généralement par ces modifications phonétiques et organiques auxquelles il est bien plus naturel d'attribuer la cause de formes différentes, qu'à ces variations que des philologues allemands distinguent par le nom de *génériques*.

Il n'en est pas de même avec l'alphabet de M. Lassen, *Ueber die Keilschriften, Bonn, 1845*, où ce célèbre orientaliste fait usage de tous les accents, esprits et aspirations imaginables : méthode qu'il avait déjà employée dans son ouvrage publié en 1836, et d'autant plus profitable que même les muettes des différents organes pourraient s'échanger au moyen des nouvelles lois sur l'*homogénéité*. — Nous voyons donc dans l'alphabet de M. Lassen, neuf signes entre autres pour les différentes phases du *g* au *k*, cinq pour celle de *d a t*, etc., etc.

Dans la traduction du major Rawlinson (autant qu'il nous est possible de le juger avant la fin de la publication de son mémoire) ce savant voyageur modifie en quelque sorte le travail de M. Lassen ; mais il est évident que sous ce rapport il suit en général le même principe.

Quelle que soit néanmoins la divergence des vues relativement aux causes de la forme variée des lettres dans le persan, leur nombre si limité les désigne suffisamment comme devant appartenir à un système entièrement séparé de celui de la deuxième écriture dite mède, et de celles qu'on a nommées écritures cunéiformes compliquées.

Il ne peut entrer dans le cadre de cette note d'examiner les principes développés par le major Rawlinson relativement à la multitude de lettres qui, dans les écritures cunéiformes compliquées, doivent nécessairement s'appliquer à une même voix ou à une même articulation ; nous réservons notre opinion particulière sur les mutations entre les différentes lettres qui se présentent de la manière la plus distincte jusque dans les noms propres et ces parties du discours où elles se trouvent suffisamment indiquées comme étant indépendantes de formations grammaticales.

Mais nous devons déclarer que selon nous ces changements doivent être considérés comme tout à fait affranchis des subtilités de la langue sanscrite, et si leur emploi nous paraît déjà incertain dans la première

écriture appartenant à un idiome décidément japhétique, il ne saurait en être de même pour des écritures d'une origine incontestablement sémitique.

Il appartient à des ouvrages spéciaux d'approfondir ces hautes questions dont le débat est jusqu'ici réservé à un petit nombre de savants, et sur lesquelles, outre le mémoire du major Rawlinson, nous ne connaissons d'autres travaux que celui de M. Grotefend, publié en 1840, et l'ouvrage de M. Isidore Læwenstern, cité par M. Ainsworth, qui semble l'avoir parcouru trop rapidement.

Il nous a donc paru important de faire ressortir les différences les plus apparentes entre les deux principaux systèmes d'écritures cunéiformes, et nous n'ajoutons plus que quelques mots sur celui qui appartient à la deuxième écriture de Persépolis, dite mède.

Nous remarquons donc, relativement au mède, que c'est à M. Westergaard qu'on doit le déchiffrement du plus grand nombre de ces caractères. Ce savant adopte quatre-vingt-deux lettres, ou plutôt groupes de lettres connues; il donne à la plupart de ces signes des valeurs syllabiques formées de la consonne avec une voyelle.

Sans nous prononcer sur le système, nous devons reconnaître le mérite de ce travail. — Mais quant à la langue qui résulte de son déchiffrement, elle ne présente aucun rapport avec les langues japhétiques, parmi lesquelles il faudrait nécessairement ranger le mède.

Nous citons ce fait comme preuve de l'inopportunité de classifications trop systématiques, dans le genre de celles qu'a énoncées le major Rawlinson, où nous trouvons le babylonien et l'assyrien en subdivisions, et que pour le moment nous considérons comme prématurées.

Pendant que nous nous occupions de la traduction de l'article de M. Ainsworth, M. Isidore Læwenstern, qui a su que notre intention était de le publier dans la *Revue Britannique*, nous a adressé une lettre que nous nous empressons d'insérer, persuadés que M. Ainsworth lui donnera place lui-même dans le *New Monthly Magazine*. M. Læwenstern est un des érudits qui se sont occupés avec le plus d'ardeur des nouvelles découvertes, et celui peut-être dont le système ingénieux promet à la science les résultats les plus certains :

« Monsieur,

» Un géographe distingué, M. Ainsworth, me faisant l'honneur de me citer dans son article : *The Babylonian and Assyrian inscriptions* (*New Monthly Mag.* déc. 1846), j'ai recours à votre obligeance pour l'insertion de quelques observations dans votre Revue.

» Quelque débutant (*young*) que je puisse paraître à M. Ainsworth dans

la matière qu'il traite, je le prie de relire ou de se faire traduire les passages de mon « Essai, » où il me fait identifier Asdod, que je désigne comme une forteresse prise par Asaraddon (p. 9 de l'Essai), avec le lieu même (*the Site*, p. 445 de l'art.) où les bas-reliefs et inscriptions furent découverts : — puis celui (p. 24 de l'Essai), qu'il nomme une autre erreur (*also the mistake*), pour avoir, selon lui, confondu Sarac avec Asaraddon ou le premier Sardanapale.

J'ai adopté deux *Sarac* en me basant sur l'analogie entre ce nom et *Sargon* (Asaraddon); j'avais donc énoncé l'identité de ces noms et non celle des *personnages*. Or, j'ai agi dans le même sens, j'imagine, que M. Ainsworth, quand il nomme un premier et un deuxième Sardanapale (p. 445, note 2), mais assurément, sans que cette dernière supposition, mentionnée dans mon Essai (p. 25), soit fondée sur des rapports philologiques aussi naturels que ceux de Sarac et Sargon.

» Enfin, en cas que M. Ainsworth vienne à reconnaître les analogies des formes dépeintes dans mes tables, je le supplie de ne point s'en servir pour une clef quelconque, telle qu'il en a compris l'application dans ce même passage (p. 444) entre les écritures *compliquées* cunéiformes, composées de centaines de signes, avec le *persan* (la première écriture (1)), qui n'en possède pas même quarante; la différence graphique et linguistique entre ces deux classes d'écriture étant un fait qui n'est douteux (*there appears to be*) que pour celui qui, quels que soient ses autres mérites, s'érigeant en critique sur une matière spéciale sans en avoir approfondi les éléments, s'expose à les confondre.

» J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

» ISIDORE LOEWENSTERN. »

Paris, 1^{er} janvier 1847.

(1) Il est clair que M. Ainsworth entend par *persian* la première et non la troisième écriture de Persépolis, puisqu'il dit :..... *the persian : major Rawlinson, who has given positive evidence of his capability of reading and translating the latter, etc.*

Miscellanées.

LA CONTINUATION D'IVANHOE.

§ I.

LETTRE DE MICHEL-ANGE TITMARSH A M. ALEXANDRE DUMAS,
MARQUIS DAVY DE LA PAILLETERIE.

Monsieur le marquis,

Permettez à un humble ouvrier de la littérature anglaise actuelle, admirateur de vos ouvrages, de vous suggérer un plan qui pourrait augmenter votre popularité, déjà si grande dans ce pays. Nous éprouvons parfois, monsieur le marquis, une pénible disette de romans. Cet aveu est cruel pour un auteur anglais; mais la banque de Londres en fit bien un plus cruel encore, lorsqu'elle emprunta je ne sais quel chiffre de numéraire, il y a deux ou trois ans, à la banque de France. Nous ne manquons pas sans doute de romans fashionables; la spirituelle Mrs. Gore en produit une demi-douzaine environ par saison; mais on ne peut pas toujours vivre de romans fashionables, véritable crème fouettée de la littérature romanesque; l'esprit se lasse de cette éternelle description des bals du beau monde, des causeries du club, de la toilette des dames, des soupers de Gunter, des réunions d'Almack, du menu d'un dîner à la française, et surtout de ces phrases françaises, qui, de temps immémorial, composent en Angleterre la moitié d'un roman fashionable. Le roman historique est une production plus substantielle, et le roman historique a tout à coup déserté la librairie. Sir Edward Bulwer Lytton y a renoncé depuis le *Dernier des Barons*. M. James, ce producteur intarissable, délaye sa verve dans le roman de mœurs. M. Harrisson Ainsworth, dirigeant deux *Magazines* mensuels, où il a fait traduire *Piquillo Aliaga* et les *Mémoires d'un Médecin*, réimprime ses anciens livres au lieu d'en composer de nouveaux; il nous a laissés depuis un an au beau milieu d'une sombre et mystique histoire

intitulée les *Révélation de Londres*, qui promettait un rival de l'auteur des *Mystères de Paris*, votre confrère. Bref, nos grands faiseurs boudent ou sont fatigués : pour le bonheur de vos compatriotes vous avez l'haleine moins courte.

Quant à moi, je suis un partisan décidé du nouveau système dont vous êtes l'inventeur en France. J'aime vos romans en *vingt et un volumes*, tout en regrettant qu'il y ait entre vos chapitres tant de pages blanches et un si petit nombre de lettres d'imprimerie dans vos pages. J'aime enfin les continuations. Je n'ai pas passé un mot de *Monte Christo*, et j'éprouvai un vrai bonheur lorsqu'après avoir lu douze volumes des *Trois Mousquetaires*, je vis M. Rolandi, l'honnête libraire qui me loue des livres, m'en apporter douze autres sous le titre de *Vingt ans après*. Puissiez-vous faire vivre jusqu'à cent vingt ans Athos, Porthos et Aramis, afin de nous gratifier de douze volumes encore de leurs aventures ! Puisse le Médecin dont vous avez entrepris les *mémoires*, en les commençant au règne de Louis XV, faire encore, par *ses ordonnances*, la fortune des apothicaires de la Révolution de Juillet.

Mais supposons que vos compatriotes se souviennent de ce vers par lequel Boileau se moquait de ces héros de théâtre,

Enfants au premier acte et barbons au dernier,

et qu'ils l'appliquent aux héros de roman ; supposons qu'au train dont vous y allez, vous épuisez vous-même la liste de tous vos héros, jeunes et vieux ; pourquoi, monsieur le marquis, ne vous empareriez-vous pas des héros des autres, pour nous donner une continuation de leur histoire ? Ne pensez-vous pas qu'il est plus d'un roman de Walter Scott que ce romancier laissa incomplet ? Le Maître de Ravenswood, par exemple, disparaît, il est vrai, à la conclusion de la *Fiancée de Lammermoor*, c'est-à-dire qu'on trouve son chapeau sur les sables de la plage et que l'on peut le croire noyé ; mais j'ai toujours eu l'idée qu'il avait nagé heureusement, et que ses aventures pourraient recommencer — dans un roman maritime, veux-je dire — sur le vaisseau qui le recueillit à son bord. Personne ne me fera croire que les événements de la vie de Quentin Durward se soient terminés le jour où il épousa Isabelle de Croye. Les gens survivent même au mariage, il me semble. Prenons-nous congé de nos amis, ou cessons-nous de nous intéresser à eux du moment qu'ils montent en voiture après le dîner ou le déjeuner de noces ? Certes, non, et ce ne serait pas bien aux gens mariés, princes, gentilshommes, bourgeois, ou romanciers, de prétendre qu'il n'y a de héros que parmi les garçons et les célibataires.

De tous les romans de Walter Scott, toutefois, celui dont le dénouement me satisfait le moins, c'est le cher *Ivanhoe*, *Ivannoy* comme vous le prononcez en France. D'après les caractères de Rowena, de Rebecca, d'Ivanhoe, etc., je suis certain que l'histoire ne peut finir là où elle s'arrête. J'aime trop le chevalier déshérité, dont le sang s'est enflammé au soleil de Palestine, et dont le cœur s'est passionné auprès de la belle Rebecca, pour supposer qu'il pût s'asseoir heureux et content à côté de cette digne et glaciale perfection de Rowena. Cette femme m'importune, et j'en appelle à vous, monsieur le marquis, j'en appelle à votre immense talent pour compléter ce fragment de roman laissé par Walter Scott, afin que justice soit rendue à la véritable héroïne.

J'ai jeté sur le papier quelques indications que je vous sou mets, et je vous prie de croire que si vous me faites l'honneur d'en tirer parti, je n'imiterai pas ceux qui vous accusent d'exploiter leurs idées. Je suivrai plutôt l'exemple et le bon goût de la *Revue Britannique*, qui se contente de se proclamer votre collaboratrice, parce que vous lui avez emprunté un jour, sans mot dire, une nouvelle intitulée *Térence le tailleur* et la moitié d'un roman : *Les Aventures du matelot Davy*, dont le nom, au moins, vous appartenait aussi légitimement qu'à elle.

Je suis, monsieur le marquis, votre sincère admirateur,

M. A. TITMARSH (1).

IVANHOE.

2^e partie.

CHAPITRE I^{er}. — Quiconque a lu les précédents volumes de cette histoire ne saurait douter un moment des résultats du mariage de Wilfrid Ivanhoe. Ceux qui ont remarqué la conduite de Rowena lorsqu'elle était la pupille du vieux Cedric, sa politesse exquise, sa modestie, sa sagesse, son inaltérable réserve et sa dignité passablement fière, peuvent s'attendre à retrouver la jeune fille dans la femme mariée.

(1) NOTE DU DIRECTEUR. N'étant pas obligés de respecter le secret des pseudonymes nombreux de l'auteur anglais, lorsqu'il ne nous envoie pas directement ses articles, nous avons déjà plusieurs fois appris à nos lecteurs que Michel Ange Titmarsh n'est autre que M. Thackeray, un des plus féconds humoristes de la presse britannique. Cette continuation d'Ivanhoe que nous donnons aujourd'hui a paru en anglais à Londres dans le *Fraser Magazine*.

En effet, Rowena, devenue l'épouse du brave compagnon de Richard Cœur-de-lion, fut bientôt citée comme le modèle des nobles dames d'Angleterre. A plusieurs milles à la ronde de Rotherwood on vantait sa vie exemplaire. Son château était le rendez-vous de tous les ecclésiastiques et moines du canton, qu'elle traitait avec les mets les plus délicats, quoique très-sobre elle-même et jeunant régulièrement selon les ordonnances de l'Église. Il n'y avait pas dans les trois divisions du comté d'York un seul malade qui ne reçût la visite de la dévote lady : elle allait ainsi dans toute la province distribuant les secours, les aumônes ou les consolations, chevauchant sur son palefroi en compagnie de son aumônier, Père Glauber, et de son médecin, frère Thomas d'Epsom. Elle éclairait toutes les églises de ses cierges, offrandes de sa piété. Les cloches de la chapelle recommençaient à sonner chaque matin à deux heures, et tous les vassaux de Rotherwood étaient tenus d'assister à matines, à complies, à nones, à vêpres et au sermon. Je n'ai pas besoin de dire que les jeûnes étaient observés par eux avec toute la rigueur canonique, et que de tous les serviteurs de lady Rowena, ceux-là trouvaient surtout faveur auprès d'elle qui portaient sur la peau la haire la plus rude et qui se flagellaient avec la dévotion la plus persévérante.

Soit que cette discipline vidât tout à fait le crâne du pauvre Wamba, soit qu'elle lui occasionnât une humeur froide, il est certain qu'il devint le fou le plus triste de l'Angleterre et le bouffon le plus sobre de bons mots. Si par hasard il essayait quelque plaisanterie sur les pauvres et tremblants serviteurs qui grignotaient leur croûte de pain au bas bout de la table, c'était une plaisanterie si fade et si éventée que personne n'osait rire de ses timides allusions. Le succès le plus bruyant qu'il pouvait recueillir encore par hasard portait des fruits qui auraient dû l'en dégoûter à jamais. Ainsi, un soir, après souper, lady Rowena discutait quelque point de controverse généalogique avec le père Willibald (canonisé depuis comme saint Willibald de Bareacres, ermite et confesseur), lorsqu'on demanda les coupes. Wamba, s'adressant à Guffo, petit gardeur d'oies presque aussi fou que lui, dit : « Allons, ils n'y voient plus clair dans leur thèse, et ils vont jeter un peu de lumière sur leurs arguments. » Guffo de rire à cette pointe vieille comme Hérode, et la châtelaine qui, justement peut-être, commençait

réellement à ne plus y voir dans le sens vrai comme dans le sens métaphorique, voulut savoir de qui provenait cette insolente interruption; les coupables furent désignés, et lady Rowena les condamna à aller immédiatement dans la cour recevoir trois douzaines de coups de fouet chacun.

« Ce fut moi qui vous délivrai lorsque vous étiez captif au château de Front-de-bœuf, dit le pauvre Wamba, en appelant à son secours Wilfrid d'Ivanhoe; ne pouvez-vous me sauver du fouet ? »

— Ah ! oui, reprit lady Rowena, coupant court avec hauteur à la timide interruption de son époux, je m'en souviens... il veut parler de *cette tour où vous restâtes enfermé avec la Juive*... Gurth, au lieu de trois douzaines de coups, qu'on lui en donne quatre douzaines.»

Douze coups de fouet de plus ! voilà tout ce que le pauvre Wamba gagna pour s'être adressé à la médiation de son maître.

Dans le fait, Rowena tenait tellement à sa dignité de princesse du sang royal d'Angleterre, que sir Wilfrid d'Ivanhoe, son époux, devait s'estimer heureux qu'elle ne lui fit pas sentir plus rudement encore l'infériorité de son rang. Hélas ! qui de nous, ayant étudié le caractère du beau sexe, n'a pas remarqué cette propension qu'a la plus aimable des femmes à vouloir dominer son *seigneur et maître* ? Qui ne sait aussi que les plus sages conseillers du roi sont forcés de se taire souvent lorsqu'ils sont en tête-à-tête avec leur douce moitié ? qui ne sait que les plus braves sur un champ de bataille se laissent désarmer de leur épée avec une quenouille ?

« *Cette tour où vous restâtes enfermé avec la Juive*... » Le sens de cette observation n'échappera probablement pas au lecteur; quant à Ivanhoe, il le comprit parfaitement. Que ceux qui n'auraient pas soupçonné cette jalousie se rappellent la scène où la fille d'Isaac d'York — mélancolique et tendre victime — apporta ses diamants et ses rubis, les déposa silencieusement aux pieds de la triomphante Rowena, et puis partit pour aller dans la terre étrangère soigner les malades de son peuple et nourrir la secrète passion que contenait son chaste cœur. Qui ne s'attendait à voir alors la princesse de sang royal oublier sa dignité devant tant de beauté et d'humilité ? Trouvez-vous donc qu'elle fut généreuse au moment de sa victoire ?

Elle dit bien sans doute à la Juive : « Venez vivre avec moi comme une sœur. » Mais Rebecca savait que cette phrase n'était que ce qu'on appelle *bosh* dans cette noble langue orientale fami-

lière à Wilfrid le croisé, ou *sudge* (mystification) en saxon vulgaire, et elle se retira le cœur brisé, ne pouvant supporter le spectacle du bonheur de sa rivale et ne voulant pas le troubler par le contraste de son propre désespoir. Rowena, en femme très-fière et très-vertueuse, ne pardonna jamais à la fille d'Isaac, ni sa beauté, ni son intrigue avec Ivanhoe (car la princesse saxonne supposa toujours une intrigue), ni ses admirables diamants et autres bijoux, quoique Rebecca s'en fût dépouillée pour elle.

En un mot, Rowena était toujours prête à jeter la Juive à la tête de son mari. Il ne se passait pas un jour sans que le malheureux chevalier ne s'entendît directement ou indirectement rappeler qu'une fille d'Israël l'avait aimé, et qu'une grande dame chrétienne ne pourrait jamais oublier cet outrage. Par exemple, si Gurth, le porcher, qui avait été promu au grade de garde forestier, venait à annoncer la présence d'un fameux sanglier et proposait une chasse, Rowena disait : « Allez, sire Wilfrid, allez persécuter ces pauvres pourceaux... vous savez que vos amis les Juifs ne peuvent les souffrir ; » — ou s'il arrivait — et ce n'était pas rare — que le monarque rétabli sur son trône, Richard Cœur-de-lion, voulant obtenir un emprunt ou un don gratuit des Juifs, fit rôtir quelques-uns de leurs capitalistes et ordonnât d'arracher quelques dents à leurs principaux rabbins, Rowena triomphait en s'écriant : « A la bonne heure, ils n'ont que ce qu'ils méritent, ces mécréants ! L'Angleterre ne sera jamais un royaume heureux tant qu'on n'aura pas exterminé le dernier de ces monstres... » Ou bien encore, adoptant une forme encore plus cruelle de sarcasme : « Ivanhoe, mon bon ami, disait-elle, voilà de nouvelles persécutions contre les Juifs, ne devriez-vous pas intervenir, mon noble époux ? Il n'est rien que Sa Majesté ne fasse pour vous, et vous savez que les Juifs ont toujours été vos *favoris*. » Malgré ces allusions peu gracieuses et d'autres encore, lady Rowena ne laissait jamais passer une occasion de porter les joyaux de Rebecca toutes les fois que la reine tenait cour plénière, ou au bal des assises d'York, lorsqu'elle daignait y paraître, non que la sage chatelaine prît un vif intérêt à ces distractions mondaines, mais parce qu'elle considérait comme un devoir de se montrer parmi les grandes dames de la province.

Ainsi donc Wilfrid d'Ivanhoe, ayant atteint le comble de ses désirs, se trouva comme maint autre très-désappointé. Hélas ! mes

chers amis, n'est-ce pas trop souvent ce qui arrive dans la vie réelle ? Maint jardin qui, vu de loin, vous semblait frais et vert, n'offre plus à qui le regarde de près qu'une surabondance de mauvaises herbes, des allées tristes, des berceaux hérissés de ronces. J'ai parcouru dans un caique les eaux du Bosphore : — contemplée de cette belle mer bleue, la capitale du sultan turc, avec ses palais, ses minarets, ses dômes dorés et ses cyprès, vertes pyramides, vous apparaît comme le paradis de Mahomet. Entrez dans la ville, ce n'est plus qu'un misérable labyrinthe de huttes et de sales ruelles, à la voie escarpée, exhalant des odeurs pestilentielles, habitées par des chiens hargneux et des mendiants déguenillés... Déception fatale ! Eh bien, telle est la vie. Tout ce qui est bonheur réel n'est qu'espérance, tout ce qui est réalité n'est qu'amertume et mensonge.

Peut-être qu'un homme qui a les nobles principes d'Ivanhoe ne consent pas facilement à reconnaître son illusion ; mais d'autres s'en aperçoivent pour lui. Ivanhoe devenait maigre à faire peur et languissait comme s'il eût été atteint de la fièvre sous le soleil brûlant d'Ascalon. Il se mettait à table sans appétit ; il dormait mal, quoiqu'il bâillât tout le jour. Les discussions des docteurs et des moines que Rowena convoquait ne l'égayaient nullement, et pendant leurs disputes, à la grande consternation de sa noble dame, il donnait quelquefois des preuves de sa somnolence. Il chassait souvent, et je croirais en vérité que, comme le remarquait lady Rowena, il cherchait dans cet exercice un prétexte pour s'absenter de sa maison. Ivanhoe commençait même à aimer le vin, lui sobre comme un anachorète, et lorsqu'il revenait de dîner chez Athelstane — où il allait assez fréquemment — plus d'une fois sa fière dame, qui ne se couchait pas afin de l'attendre, observa qu'il avait la démarche vacillante avec le regard brillant. Quant à Athelstane, il jurait par saint Wullstan qu'il était enchanté d'avoir échappé à un mariage qui l'eût accolé à une épouse si digne et si parfaite. L'honnête Cédric lui-même, qui avait été bientôt forcé de quitter le château de sa bru, finit par jurer aussi par saint Waltheof que son fils payait cher son bonheur.

Ce fut au milieu de cette estimable mais triste existence, que la nouvelle arriva en Angleterre que le roi et l'ami d'Ivanhoe était décidé à faire contre son vassal, le comte de Limoges, cette expédi-

tion qui devait se terminer si fatalement devant le château de Chalus. En sujet fidèle et loyal, Ivanhoe, accompagné d'une troupe de vassaux, alla se ranger sous la bannière de son roi. Il prit avec lui Gurth, son écuyer, qui déclara qu'il songeait à aller rejoindre Robin Hood, et Wamba le bouffon, qui, lorsqu'il eut perdu de vue le château de Rowena, fit une cabriole et lança le premier bon mot original qui lui fût venu à l'esprit depuis longtemps.

CHAPITRE II. — J'omets un beau chapitre sur le siège de Chalus; car il est évident que pour l'écrire il faudrait savoir quelle dimension l'éditeur consentirait à donner à l'ouvrage. Ce chapitre est d'ailleurs un des plus faciles à composer. Le cadre est vaste, mais les matériaux abondants : le romancier le plus ordinaire aurait ici à raconter des combats singuliers, des rencontres de détachement, des escalades, des embuscades, des prouesses à pied et à cheval, de grandes mêlées, et tous les incidents du drame chevaleresque. L'arsenal d'un siège appartient à tout le monde avec ses catapultes, mangonneaux, machines de guerre de toute sorte, que je pourrais énumérer et non décrire.

CHAPITRE III. — Je me contente encore d'indiquer un chapitre à effet sur la famine qui réduit la garnison aux dernières extrémités. Pour contraster avec les horreurs de ces scènes dramatiques, j'ai en réserve la description d'un magnifique festin qui a lieu dans le camp de Richard, en l'honneur de la reine Berengère. Vous devez bien comprendre qu'après des épisodes qui rappellent les angoisses de la famine de Jérusalem, il est possible de décrire pittoresquement tous les mets que la cuisine du moyen âge sert sur la table de Cœur-de-lion. Aux cris de désespoir des assiégés répondent les chants d'orgie, les joyeux propos. Au milieu de l'affreux égoïsme que la faim répand dans la ville, au milieu de la gaieté insouciance du banquet royal, se passe un épisode du plus sublime dévouement de l'amour; enfin, dernière opposition : pendant que Richard traite ses convives avec le luxe d'un roi qui jouit par anticipation de sa prochaine victoire, que pensez-vous d'une scène qui justifierait complètement l'épigraphe empruntée à Dante? que pensez-vous du comte de Limoges tirant au sort avec ses fils pour savoir quel est celui d'entre eux que les autres mangeront le premier?

CHAPITRE IV. — C'est encore un beau chapitre que celui du dernier assaut ! Le vieux gouverneur de Chalus et ses fils tombent l'un après l'autre sous les coups de la terrible hache d'armes de Richard.

. « Ah ! saint Richard ! ah ! saint Georges ! s'écriait Cœur-de-lion d'une voix tonnante qui s'élevait au-dessus des bruits de la mêlée. » A chaque coup asséné par son robuste bras, une tête tranchée roulait sur le parapet, un corps privé de sa tête tombait saignant sur les dalles de la galerie. Jamais on ne vit un guerrier tel que ce fier Plantagenet, écumant de colère sur le falte du donjon ! La flamme de ses yeux s'échappait en éclairs par les barreaux de son morion ; l'ivresse de la bataille lui donnait l'air d'un fou furieux. Les uns après les autres, les *enfants de Chalus* expirèrent à ses pieds ; il ne restait que le dernier de cette vaillante famille, qui avait, le matin, combattu autour de sire Enguerrand. C'était un bel adolescent aux yeux bleus et à la chevelure blonde. La veille encore il cueillait des violettes dans le jardin ; quelques années auparavant il s'endormait encore sur le sein de sa mère. Que pouvait sa courte épée dans une faible main contre le glaive le plus redouté de la chrétienté ? Cependant, Bohémond osa braver le grand champion d'Angleterre et se mesurer avec lui pied à pied ! Mère de cet enfant, tendre mère, détourne les yeux ! Enguerrand de Chalus, c'en est fait de ta race !... Infortuné Bohémond ! Voilà sa lame qui vole en éclats, et le voilà lui-même qui va expirer, pauvre enfant, sous la hache d'armes du vainqueur.

. . . « Non ! non ! par saint Barbacu de Limoges, dit Bertrand de Gourdon, le boucher n'abattra pas ce jeune agneau. Retiens ton bras, messire roi, ou par saint Barbacu !... »

Avec la rapidité de la pensée, le vieil archer appuya son arbaleète sur son épaule ; le trait siffla en fuyant la corde sonore, et le moment d'après il transperçait, en frémissant, la cotte d'armes du Plantagenet.

Ce fut là un funeste trait que lança ta main, Bertrand de Gourdon ! Exaspéré par la souffrance de sa blessure, Richard n'écoula plus que sa nature brutale. Son ardeur du combat devint une soif de sang ; il grinça les dents, fit entendre un épouvantable blasphème, et la hache d'armes de ce meurtrier couronné frappa la blonde tête de l'enfant... le dernier fils de Chalus avait cessé de vivre.

Je n'ai écrit ce passage que comme un essai de description, et pour montrer ce qui peut se faire. Vient ensuite un tableau magnifique du massacre général de la garnison, dont tous les soldats sont égorgés, à l'exception de Bertrand de Gourdon. C'est Ivanhoe qui veut qu'on l'épargne... Mais tout le monde sait quel sera son sort. Bertrand fut écorché vivant après la mort de Richard. Je ne me rappelle aucun roman où l'on ait décrit un pareil supplice. Ne serait-ce pas un admirable sujet pour une plume énergique et pittoresque? Cependant, peut-être faudrait-il ne pas interrompre ici le récit...

Ivanhoe est renversé et laissé pour mort en cherchant à défendre Bertrand contre ceux qui veulent l'égorger. Nous le laissons nous-mêmes comme si c'était fait de lui, d'autant plus que pour terminer le premier volume, nous avons le chapitre de la mort de Richard Cœur-de-lion.

CHAPITRE V. — Il faut mourir, mon fils, dit le vénérable Gauthier de Rouen, pendant qu'on entraînait Berengère éplorée loin de la tente du monarque : « Repentez-vous, messire roi, et séparez-vous de vos enfants.

— C'est une mauvaise plaisanterie que vous faites à un mourant, répondit le roi ; je n'ai pas d'enfants qui peuvent hériter de moi à ma mort, mon bon seigneur évêque.

— Richard d'Angleterre, dit le prélat relevant ses beaux yeux, vos enfants sont vos vices. L'ambition est votre fille aînée, la cruauté votre seconde, la luxure la troisième, et vous les avez toujours nourries depuis votre jeunesse. Séparez-vous donc enfin de ces filles du péché, qui sont les vôtres, et préparez votre âme, car l'heure de votre départ approche. »

Quoique violent, et quelque pécheur qu'il eût été, Richard d'Angleterre vit venir la mort avec le courage d'un chrétien. Paix à l'âme du brave. Lorsque la nouvelle de la fin de son ennemi fut annoncée au roi Philippe de France, ce monarque défendit sévèrement à ses courtisans de se réjouir : « Ce n'est pas, dit-il, un sujet de joie, mais de douleur, de savoir que la chrétienté a perdu son boulevard et l'Europe son plus vaillant roi. »

Ai-je besoin d'indiquer au grand romancier qui voudrait remplir le cadre que je lui propose, combien quelques réflexions morales et mélancoliques seraient ici exprimées à propos pour terminer le premier volume de la continuation d'*Ivanhoe*?

TOME II.

CHAPITRE I^{er}. — Lorsque commence le second volume de cette continuation, le roi Jean est sur le trône. Les personnages qui viennent occuper la scène ont des noms si connus des lecteurs des deux pays, qu'on comprend tout d'abord l'intérêt historique qui s'attache à eux. Autrefois, on ne les eût cherchés que dans la Biographie universelle; mais en France, depuis quelques années, on lit non-seulement Hume, mais encore Shakspeare; que dis-je! on ne se contente plus de prendre à Shakspeare l'esprit qu'il a, on lui prête même celui qu'il n'eût garde d'avoir. Naguère encor, à Saint-Germain, Shakspeare parlait français, parlait en vers, ou à peu près, et rimait toute une scène ignorée des auditeurs primitifs d'*Hamlet*. Combien il serait donc facile de fondre, dans un volume de roman, la tragédie-chronique de *la Vie et de la mort du roi Jean Sans-terre!*

Pour qu'on devine la plus grande partie de notre second volume, il suffit de citer Philippe-Auguste, Jean Sans-terre, le prince Arthur, la Grande-Charte, le cardinal Pandolphe, etc.

CARDINAL PANDOLFO.

Philip of France, on peril of a curse,
Let go the hand of that arch-heretic,
And raise the power of France upon his head,
Unless he do submit himself to Rome, etc. (1)

Afin de ne pas copier tout à fait Shakspeare, sans trop piller non plus la *Philippide* de M. Viennet, je placerais un chevalier déguisé auprès du jeune Arthur, et peut-être Constance de Bretagne deviendrait-elle amoureuse de ce mystérieux chevalier qui suivrait, comme un écuyer fidèle, le malheureux prince à travers toutes les perplexités de sa vie, mais qui, hélas! s'écarterait un seul jour, et ce jour ne sera que trop mis à profit par le cruel oncle d'Arthur.

Le chevalier déguisé jurera de le venger; c'est lui qui excitera les barons contre le roi, et de leur révolte naîtra la GRANDE-CHARTÉ, le palladium de la nation britannique.

CHAPITRE II. — Les Français débarquent en Angleterre, sous

(1) « Philippe de France, sous peine d'être excommunié, laisse la main de cet archi-hérétique et humilie sa tête sous le pouvoir de la France, à moins qu'il ne se soumette à Rome. » (*La vie et la mort du roi Jean*).

la bannière de Louis le Dauphin, fils de Philippe-Auguste. Ce prince fait les offres les plus séduisantes au chevalier inconnu ; mais son patriotisme s'irrite à la pensée d'une dénomination étrangère. Si on chante avec raison à Paris :

Jamais en France
L'Anglais ne régnera,

Londres a aussi son refrain national. Les barons, si empressés à réduire le roi Jean, ne le sont pas moins à repousser les Français, toujours sous la conduite du mystérieux chevalier.

CHAPITRE III. — Ai-je besoin de vous apprendre quel est ce mystérieux chevalier ? Vous avez deviné Ivanhoe. Mais pourquoi ce déguisement ? Est-ce qu'un chevalier ne peut pas se déguiser par pur caprice dans un récit romanesque ? Sans doute. Cependant, il est un motif, un triste et pénible motif qui justifie l'incognito que garde Ivanhoe pour la seconde fois de sa vie... ROWENA S'EST REMARIÉE !

Après le siège de Chalus, le fidèle Gurth, couvert de blessures, est retourné à Rotherwood, où il a apporté la fatale nouvelle du double trépas de Cœur-de-lion et de son loyal ami, Wilfrid d'Ivanhoe.

Blessé à mort, en effet, pendant qu'il couvrait de son corps l'honnête Bertrand de Gourdon, sir Wilfrid d'Ivanhoe avait été transporté à sa tente, où il expira dans les bras de son écuyer dévoué, après lui avoir remis la boucle de cheveux de Rowena, qu'il avait dans une agrafe, et la bague d'or qu'elle lui avait donnée, bague sur laquelle étaient gravés sa signature et le sceau de ses armes... « Il y avait *une autre* boucle de cheveux autour du cou de mon noble maître, dit tout bas Gurth à Cédric.

— De quelle couleur ? lui demanda le vieux patriarche saxon...

— Noire, répondit Gurth, ... aussi noire que la chevelure de cette belle fille juive qu'il sauva au pas d'armes de Templestowe. »

On comprend que pas un mot sur cette seconde boucle ne fut prononcé à Rowena, qui reçut la nouvelle de la mort de son époux avec toute la résignation digne de son caractère ; mais sans que personne pût l'accuser de ne pas être profondément affectée, car elle porta le deuil le plus sévère que purent lui fournir les boutiques d'York et lui érigea un mausolée grand comme une cathédrale.

Après le temps de son deuil expiré, elle épousa en secondes noces le lourd Athelstane... Pour en être surpris, il faudrait être bien novice dans la vie. Le cardinal Pandolphe leur donna la bénédiction nuptiale, et afin de lever toute objection, attendu que rien ne pouvait prouver qu'Ivanhoe eût cessé de vivre, son corps n'ayant pas été envoyé en Angleterre, Son Éminence procura à la veuve une bulle du pape qui annulait le premier mariage. Lady Ivanhoe put donc devenir lady Athelstane sans le moindre scrupule de conscience. Qu'est-ce qui s'étonnerait encore d'apprendre qu'elle fut plus heureuse avec le stupide thane qu'avec le courtois et mélancolique Wilfrid?... Les femmes ont toujours eu une prédilection marquée pour les sots, et elles ont aimé des ânes bien avant les amours de Bottom et de Titania. Autre chose toute naturelle; Athelstane ne tarda pas à devenir mari brutal et ivrogne; il battit sa femme et la rendit mère d'une nombreuse famille... Il n'est que trop vrai qu'il y a des femmes qui s'ennuient d'un bonheur trop tendre, qui veulent être un peu rudoyées, qui se croient négligées enfin, si lorsqu'elles vous font perdre patience vous ne les ramenez pas à la douceur par une correction manuelle. Mais entrer dans de pareils détails ce serait risquer d'empiéter sur le terrain du roman intime. C'est assez de dire que lord et lady Athelstane furent plus heureux en ménage que lord et lady Ivanhoe.

CHAPITRE IV. — Maintenant, pourquoi n'introduirais-je pas au moins un chapitre de sentiment? Ivanhoe, déguisé toujours, voyage dans le nord de l'Angleterre. Il arrive à York (ici l'on pourrait raconter les excès du roi Jean), et il s'informe de ce qu'est devenue Rebecca, fille d'Isaac. Il s'adresse pour cela à des Juifs qui lui apprennent qu'elle est à Grenade, où dans le moment les Juifs sont honorés à la cour de Boabdil. Il visite la maison d'Isaac, la chambre où il fut soigné par la belle Juive; il se repaît d'anciens souvenirs, et à force de sonder son cœur il reconnaît qu'il l'a aimée plus qu'il ne le pensait lui-même. Alors il déplore son aveuglement et sa destinée; il oublie sa propre solitude, son propre abandon pour pleurer sur Rebecca, solitaire, abandonnée et exilée.

Ira-t-il à Rotherwood revoir là aussi les lieux chers à sa jeunesse? Ira-t-il être témoin du bonheur d'Athelstane et se montrer à Rowena,

devenne l'épouse d'un autre?... Il ira, oui, ne serait-ce que pour faire un pèlerinage à la tombe de son père; car le vieux Cédric est enfin passé de vie à trépas, et comme il croyait son fils mort, il a laissé tous ses biens à lady Rowena. Il faut même le dire, au risque de paraître avoir un peu médité tout à l'heure inutilement de Rowena et de son sexe : c'était le vieux Cédric qui, reprenant tout à coup son projet de perpétuer la dynastie saxonne, avait insisté pour que Athelstane épousât la veuve de son fils.

Ivanhoe arrive donc à Rotherwood.

CHAPITRE V. —..... Vous auriez pu croire en regardant le moine qu'il frissonnait et qu'une pâleur mortelle devait couvrir son visage flétri; mais son émotion s'évanouit rapidement, et d'ailleurs son froc avait été baissé sur son visage.

Un jeune enfant jouait sur le genou d'Athelstane. Rowena souriant au thane saxon lui remplit une large coupe de vin épicé. Athelstane vida la coupe, et se tournant vers le moine :

« Ainsi donc, moine, tu vis le roi Richard tomber à Chalus, atteint par le trait du traître archer ?

— Oui, je le vis... Les moines de notre ordre soignèrent le monarque à ses derniers moments... Il fit une fin chrétienne.

— Et vis-tu aussi l'archer écorché vif? Ce dut être un curieux spectacle, s'écria Athelstane, riant, comme s'il était accouché d'une idée plaisante. Comme le patient devait hurler!

— Que dites-vous là, cher époux? dit Rowena qui l'interrompit, posant sur ses lèvres son joli doigt blanc.

— J'aurais aimé à le voir aussi, cria à son tour l'enfant.

— Voilà qui est bien parlé, mon petit Cédric, dit Athelstane, et je te promets quelque jour un spectacle pareil... Mais, moine, vis-tu aussi mon pauvre parent, sir Wilfrid d'Ivanhoe? On dit qu'il avait voulu défendre la vie de l'archer... C'était une tête un peu folle que celle de mon cher cousin.

— Mon bon seigneur, interrompt encore Rowena... ne mentionnez pas ce nom.

— Et pourquoi donc, s'il vous plaît? Est-ce parce que vous l'aimiez tant autrefois, lorsque vous ne pouviez me souffrir? Est-ce parce que ma brune figure vous faisait peur et que vous préféreriez son intéressante pâleur?

— Ces temps-là sont loin de nous, cher Athelstane, dit l'affec-
tueuse Rowena en levant les yeux au plafond de l'appartement.

— Par Dieu, continua Athelstane, vous ne pûtes jamais lui par-
donner la Juive, Rowena ?

— Cette odieuse mécréante ! répondit Rowena... Épargnez-moi
aussi son nom, je vous prie.

— Allons, allons, répéta Athelstane, mon pauvre cousin était après
tout un bon enfant... un peu trop mélancolique et un peu trop poule
mouillée... une tête faible, dont le vin troublait bientôt la raison.

— Sir Wilfrid d'Ivanhoe fut une bonne lance, dit le moine.
J'ai ouï dire qu'il y en avait peu de meilleures dans la chrétienté.
Il languit quelque temps dans notre couvent, après avoir été
blessé; ce fut là que nous assistâmes à ses derniers moments... Il
est enterré dans notre cloître.

— Et voilà donc qui est fini pour lui, dit Athelstane... Mais nous
sommes là à rappeler de tristes choses. Où est Wamba le bouffon ?
Qu'il nous chante un joyeux refrain. Holà, hé ! Wamba ! lève-toi,
drôle, ne reste pas là étendu près du feu comme une bûche.
Chante, chante, fou que tu es... Tu t'es laissé, toi aussi, gagner à
la tristesse. Est-ce le souvenir de ton maître ? Bah ! bah ! tous les
braves ne sont pas morts, et il reste encore de joyeux vivants sur
cette terre.

— Oui, il y a des dindons qui envahissent l'aire de l'aigle, ré-
pondit Wamba, étendu, en effet, près du feu, au milieu des chiens
du thane : il y a des morts qui vivent et des vivants qui sont comme
morts. Il y a des chants de tristesse et de joyeux refrains ; mais
ce sont quelquefois les airs gais qui sont les plus tristes : je veux
changer mon costume bariolé pour un vêtement noir, mon com-
père Athelstane ; je me ferai pleureur de funérailles, et peut-être
alors deviendrai-je gai. En attendant, faites-moi verser à boire,
compère, car ma voix est aussi fêlée que ma cervelle.

— Bois et chante, fou stupide, mais ne parle plus, » dit le thane.

Et Wamba faisant résonner les cordes de son rebec s'assit au
coin de la cheminée, puis croisant ses longues jambes maigres il
commença :

Mon joli page à l'imberbe menton,
La beauté seule occupe ta pensée,

Ainsi débute un frivole garçon ;
Attends, attends ta jeunesse passée.

Des cheveux blonds abritent ton cerveau,
Et tes quinze ans charment ta jeune amante ;
Tu chantes, gai comme le passereau ;
Attends, attends que sonnent tes quarante.

Ainsi qu'à moi, les cheveux gris, un jour,
T'auront bientôt révélé la sagesse ;
Tu ne mets rien au-dessus de l'amour ;
Attends, attends qu'ait passé ta jeunesse.

Remplis ma coupe, et garde en souvenir
Cette maxime empruntée au vrai sage :
Celle pour nous qui jure de mourir,
Déjà médite un second mariage.

Il en est bien qui sont de bonne foi,
Mais je n'en mis jamais une à l'épreuve ;
Pour être heureux, beau page, imite-moi :
Trois fois je fus le mari d'une veuve.

Lorsqu'on reconte en amour un échec,
A-t-on quinze ans, on pleure, on se lamente ;
Pour préférer en rire et boire sec
Il faut avoir non quinze ans mais quarante.

— Qui t'a appris ce joyeux refrain, Wamba, fils de Witless, le sans cervelle ? cria Athelstane, frappant de sa coupe sur la table et faisant chorus au dernier couplet.

— Maître, ce fut un bon et pieux ermite, le desservant de Copmanhurst, que vous connaissez, celui qui joua maint tour avec nous du temps du roi Richard. Ah ! noble maître, c'était là un joyeux temps et un bon prêtre.

— On prétend, dit Rowena, que ce bon prêtre est assuré d'avoir le prochain évêché vacant ; Sa Majesté l'a pris en grande faveur. Et à propos, mon cher Athelstane, avez-vous, au dernier bal de la cour, remarqué le comte d'Huntington ? Il avait bon air, mais je n'ai jamais pu comprendre ce qu'on trouve de si joli dans sa comtesse ; cette brune aux taches de rousseur, qu'on appelait jadis la fille Marianne... Quant à ses intrigues avec le major Littlejohn et le capitaine Scarlet, en vérité je ne sais...

— Encore jalouse, ah ! ah ! s'écria Athelstane en riant.

— Je suis au-dessus de la jalousie et je la méprise, répondit Rowena, se redressant avec toute sa majesté.

— Après tout, reprit Athelstane, Wamba vient de nous chanter une bonne chanson.

— Je la trouve très-mauvaise, dit Rowena, levant les yeux comme d'habitude. Quoi donc ! se moquer de l'amour de la femme ! préférer une coupe pleine de vin à une femme fidèle ! L'amour de la femme est éternel, mon Athelstane. Celui qui le met en doute serait un blasphémateur, s'il n'était un fou. La femme bien née et bien élevée aime une fois, et c'est pour jamais.

— Pardon, je vous prie, madame... je ne me sens pas bien, » dit le moine, se levant brusquement de son siège et descendant les gradins du dais. Wamba le suivit, couvrant sa voix du bruit de ses clochettes et le saisissant dans ses bras pour le soutenir, jusqu'à ce qu'ils fussent dans la cour du château : « Il est des morts qui vivent et des vivants qui sont morts, lui dit-il à l'oreille ; il est des cercueils dont on se moque et des mariages dont on gémit... N'ai-je pas parlé vrai, saint homme ? » Puis, voyant qu'ils étaient seuls et que tous les serviteurs du thane saxon demeuraient dans la salle pour y boire avec leur maître, Wamba, s'agenouillant et baisant le bord de la robe du moine, ajouta : « Je t'ai reconnu, oui, je t'ai reconnu, mon seigneur.

— Relève-toi, répondit Wilfrid d'Ivanhoe d'une voix encore embarrassée ; il n'est que les fous de fidèles. »

Cela dit, il se rendit à la petite chapelle où son père était enseveli. Le moine passa là toute la nuit en prières, pendant que Wamba le bouffon veillait sur le seuil, aussi muet que le saint en pierre du porche.

Quand le matin reparut, Gurth et Wamba étaient partis avec le moine ; mais l'absence de ces deux serviteurs fut à peine remarquée de lady Rowena, qui partait elle-même ce jour-là pour York, où Sa Majesté le roi Jean tenait cour plénière.

Je ne termine pas encore mon second volume ; mais je renvoie le lecteur aux volumes suivants, où j'espère bien justifier tout ce qui a pu le choquer dans ce qui précède et exciter un intérêt nouveau pour la belle Juive, qui va jouer bientôt le principal rôle.

M. A. T. (*Fraser Magazine.*)

(La suite à la prochaine livraison)

LES MARIAGES ESPAGNOLS (1).

La première chambre des communes, qui fut élue après la réforme parlementaire, n'accorda pas d'attention sérieuse aux questions de la politique étrangère. L'opinion publique se préoccupait presque exclusivement des institutions nationales ; et d'ailleurs, cette indifférence était le résultat de ce sentiment général alors que le gouvernement anglais n'avait que trop aimé à se mêler, sans nécessité comme sans fruit, des intrigues et des querelles des cours du continent. Nous allons voir bientôt si les électeurs de 1847 pensent comme ceux de 1832.

Depuis quelque temps, les journaux d'Angleterre et les journaux de France se sont engagés dans la plus furieuse controverse à propos du mariage du duc de Montpensier avec l'infante d'Espagne. Le langage dont on s'est servi de notre côté du détroit s'est fait remarquer par son amertume, sa violence et la grossièreté de ses invectives. Cependant, il est des gens qui se demandent : Qu'est-ce que tout cela signifie ? quelle est l'histoire de cette querelle ? pourquoi le mariage du duc de Montpensier altérerait-il la bonne harmonie des gouvernements de la Grande-Bretagne et de la France ?

(1) NOTE DU DIRECTEUR. Cet article est traduit textuellement de la *Westminster Review*, recueil qui n'est ni whig ni tory, et qui défend généralement la cause démocratique, au nom du bon sens et de la logique plutôt qu'au nom des passions populaires. Le cadre de notre Revue, fondé sur des matériaux étrangers, nous condamne quelquefois à servir d'écho à des opinions qui ne sont pas les nôtres, et de temps en temps nous éprouvons le besoin de faire nos réserves ; mais nous avouons aujourd'hui que sur la question des mariages espagnols nous partageons à peu près tous les sentiments exprimés par la *Westminster Review*, et nous aimons à croire que c'est à ces sentiments que, malgré les diplomates et les politiques de métier, se rallieront tous les bons esprits de la Grande-Bretagne.

A quoi bon irriter les peuples des deux pays l'un contre l'autre ? Parce qu'un prince épouse une princesse ? Assurément, le monde a fait bien peu de progrès en civilisation dans le dernier siècle, si les destinées de deux grandes nations doivent dépendre des mariages que contractent entre eux les membres des familles royales.

Les faits du cas actuel sont enveloppés de beaucoup de mystère, mais, en substance, il semble qu'on peut les exposer en ces termes : Pendant la visite que notre gracieuse souveraine fit au roi Louis-Philippe, dans son château d'Eu, ayant avec elle lord Aberdeen, le secrétaire d'état pour les affaires étrangères, un arrangement fut conclu entre ces royales personnes relativement aux mariages de la reine d'Espagne et de l'infante sa sœur. Quoique ni le roi des Français ni la reine d'Angleterre ne remplissent la qualité de père ou de mère auprès des princesses dont ils disposaient ainsi, cependant, avec une indifférence paternelle et maternelle qui n'est pas rare dans les familles, ils ne consultèrent nullement les jeunes fiancées royales. Le roi des Français déclara que son fils le duc de Montpensier ne solliciterait pas la main de l'infante, jusqu'à ce que la reine d'Espagne fût mariée et eût des enfants, pourvu, toutefois, qu'aucun membre de la maison de Cobourg ne recherchât la main de sa sœur la reine. Il est dit, de l'autre côté, qu'il fut convenu que le duc de Montpensier ne se présenterait pas, à moins qu'un Cobourg ne prétendît à la reine d'Espagne avec la sanction de notre reine. On dit d'un côté que le duc de Montpensier était libre de se présenter si un Cobourg venait à paraître. On dit de l'autre côté que l'apparition d'un Cobourg ne devait donner cette liberté au fils de Louis-Philippe que si ledit Cobourg était soutenu par l'Angleterre... c'est-à-dire que l'on supposait que le petit prince allemand pourrait jamais aspirer au trône d'Espagne par ses mérites personnels ! Bref, un Cobourg se présenta finalement comme prétendu, et fut rejeté par la reine d'Espagne. Le duc de Montpensier se présenta alors comme prétendu à l'infante, et fut accepté.

Avant que les mariages fussent complétés, une violation remarquable de l'étiquette diplomatique fut commise par le ministre britannique à Madrid, lorsque celui-ci publia une lettre écrite ostensiblement pour être publiée, et dans le but d'influencer les cortès contre le mariage. Le mariage fut cependant soumis à la considération des cortès et approuvé à la presque unanimité. Alors

éclairèrent certaines explosions d'humeur, mesquines et sans dignité — traduites en offense des agents du gouvernement britannique contre le roi des Français — telles que l'absence du ministre d'Angleterre aux fêtes de la cour de Madrid, et l'absence du marquis de Normanby à la cour des Tuileries.

Tous ces actes seraient extrêmement burlesques s'ils n'affectaient que les parties qui y sont immédiatement engagées ; mais si on considère la violation des principes du gouvernement constitutionnel — le danger de permettre que les affaires d'état se débattent et se décident en l'absence des ministres, enfin les effets funestes qui ont résulté pour l'Espagne, la Grande-Bretagne et la France, de ces disputes personnelles entre les couronnes — ces actes sont extrêmement répréhensibles. D'abord, lord Aberdeen doit être blâmé pour avoir permis que sa souveraine se mêlât d'une affaire dont ses collègues et lui étaient seuls responsables. Quelque mesure qui fût prise, quelque avis qui fût donné, quelque convention qui fût arrêtée, il aurait dû conseiller à la reine de n'écouter aucun sentiment personnel quand il s'agissait de disposer de la main d'une princesse espagnole. Qu'un souverain étranger ou sa sœur se marient à qui ils veulent, ce n'est pas notre affaire ; c'est à ce souverain ou à sa sœur qu'il appartient de décider cette question. Que si un membre de la maison de Cobourg (1) ou un membre de la maison de Bourbon se présente comme prétendant à la main de la reine d'Espagne, ayant ses lettres de créance, avec l'appui et les recommandations de sa famille, c'est encore à la cour d'Espagne que la décision doit être réservée. Il est oiseux de dire que le roi des Français a violé l'indépendance de l'Espagne, s'il avait été arrêté entre lui et la reine d'Angleterre, à l'entrevue d'Eu, que la reine d'Espagne ne pourrait accéder au mariage d'un prince français avec sa sœur, excepté dans telle circonstance donnée. Il n'y a plus d'indépendance du moment où le choix est restreint, dans n'importe quel cercle de prétendants ou même dans une limite de temps.

Les faits tels que nous les exposons ne seraient pas d'une exactitude précise (et ce n'est pas notre faute s'ils ne sont pas plus cor-

(1) Remarquez bien que le jeune prince de Cobourg, s'il est protestant, aurait dû renoncer à sa religion pour obtenir cette couronne terrestre.

rects), que notre raisonnement s'appliquerait encore à toute espèce d'arrangement qui a pu se faire à Eu sur un mariage espagnol, à la connaissance de lord Aberdeen. C'était le devoir du ministre de ne pas sanctionner l'intervention royale. Il aurait dû déclarer clairement que les princesses d'Espagne étaient libres d'épouser qui elles voulaient, et que le gouvernement de la Grande-Bretagne continuerait à vivre dans les termes de la plus parfaite cordialité avec n'importe quelle puissance qui deviendrait alliée à cette famille. C'était à Madrid, ce n'était pas à Eu qu'on aurait dû suggérer aucune condition, si les intérêts de l'Espagne l'exigeaient. La famille royale de Madrid et le gouvernement de Madrid étaient les autorités uniques qui pouvaient dicter ou arrêter les termes du contrat de mariage des membres de cette famille. Si cela s'était passé de cette manière — si on s'était abstenu de toute discussion relativement aux mariages espagnols — comme cela aurait dû être — nous n'aurions pas entendu parler de l'interruption des bons sentiments qui existaient entre les cours d'Angleterre et de France — interruption qui pourrait devenir funeste aux peuples d'Europe.

Le second pas dans cette affaire n'a été que la continuation de la faute commise par lord Aberdeen. Ce fut l'étrange lettre de M. Bulwer à un membre des cortès, lettre artificieuse ou habile, si l'on aime mieux, mais ayant pour but d'indisposer les cortès contre le mariage du duc de Montpensier et de l'infante. Quel droit a un ambassadeur dans une cour étrangère d'entrer en discussion publique sur un mariage royal? S'il existe quelques motifs d'objection contre une telle mesure, c'est à la cour de la puissance auprès de laquelle il est accrédité que cet ambassadeur doit exclusivement s'adresser. C'est son devoir de se tenir en dehors de toute opposition faite à la cour, où il ne réside que pour maintenir la paix et concilier tous les différends qui peuvent surgir entre son gouvernement et cette cour. Si cette cour est sur le point de faire ce qui peut nuire aux intérêts de son propre pays, ou violer quelques traités et conventions, c'est encore à cette cour et non au public qu'il peut en écrire. Ce n'est pas surtout à un homme politique bien connu qu'il doit envoyer sa lettre. L'appel au peuple — même sous cette forme — est un acte trop solennel et trop grave, pour que cet appel puisse et doive être attribué par aucun gouvernement à son ambassadeur. S'il y a lieu d'y avoir recours, il faut

que cela vienne directement du gouvernement qui croit devoir se plaindre ou protester. C'est l'*ultima ratio* d'un peuple, exprimée par ses gouvernants, et qui en appelle à un autre peuple contre leur souverain.

Ici, d'ailleurs, l'intervention du diplomate anglais était d'autant plus blâmable que la question du mariage ne devait pas être décidée en dernier ressort par le gouvernement espagnol, ou par ceux qui administrent le pouvoir exécutif en Espagne. Cette intervention, encore une fois, tendait à influencer sur le vote des membres des cortès. Comment ce corps est-il constitué? Représente-t-il réellement, ou ne représente-t-il pas les opinions du peuple espagnol? C'est ce qu'aucun gouvernement étranger ne peut discuter. Si, par suite de sa constitution vicieuse, les cortès étaient prêts à faire ce qui déplaisait au ministre anglais, pourquoi risquer une démonstration que ce ministre savait bien devoir être futile? A quoi bon une remontrance qui ne serait pas écoutée? Mais d'ailleurs, notre gouvernement n'avait aucun droit de prétendre qu'un pouvoir représentatif quelconque, légalement constitué en Espagne, n'y représentait pas l'opinion publique. Comment traiterions-nous la lettre que publierait à Londres un ministre étranger se fondant sur cette supposition? Combien de temps tolérerions-nous sa présence en Angleterre? Quel est l'Anglais, professant les opinions démocratiques les plus avancées, qui pourrait lire une pareille lettre avec satisfaction, ou la justifier sous prétexte que le bill de réforme parlementaire n'a pas suffisamment étendu la franchise électorale, ou que l'influence des bourgs-pourris dont ce bill a déclaré détruire l'abus, conserve encore une certaine action sur les décisions du parlement? La reine d'Espagne a procédé selon les formes de la constitution espagnole. Ce qu'elle a fait a reçu une approbation légale dans la presque unanimité du vote des cortès en faveur des mariages — vote qui a été la plus forte censure que pouvait recevoir la conduite de notre gouvernement.

Il ne paraît pas que les négociateurs couronnés d'Eu estimassent que le traité d'Utrecht eût aucun rapport à l'affaire qu'ils prétendaient régler, et ils faisaient peut-être sagement de n'y avoir aucun égard. Les événements survenus quelques années après la conclusion de ce traité montrèrent complètement la folie coupable de la guerre qui l'avait précédé, comme presque toutes les éventua-

lités auxquelles on avait voulu parer en le rédigeant ont trompé la prévision des diplomates de cette époque.

Toutefois, ce traité contient de bonnes leçons pour ce temps-ci, et puisqu'on l'a cité fréquemment comme s'il avait été violé, ce qui n'est pas, il est à propos de rappeler les événements les plus importants qui s'y rapportent.

Par prévision de la mort du roi d'Espagne eut lieu, en 1698, le premier traité de partition. Ce premier traité garantissait au prince électoral de Bavière le royaume d'Espagne, les Indes, les Pays-Bas espagnols et toutes les dépendances de la couronne des Espagnes, excepté Naples et la Sicile, la Sardaigne et la province de Guipuscoa, de ce côté des Pyrénées; Fontarabie et Saint-Sébastien; Final et les places sur la côte de Toscane, appelées *Presidii*, qui devaient toutes être cédées au Dauphin, en considération de la renonciation de la France à son droit à la succession; enfin, Milan devait être donné à l'archiduc Charles, second fils de l'empereur.

Les remarques de M. Hallam sur ce traité méritent d'être citées :

« Guillaume III, par la réserve naturelle de son caractère, aussi » bien que par sa grande supériorité dans les affaires politiques, » supériorité encore plus éminente quand on la compare à l'incapacité de ses prédécesseurs, se laissait moins guider par des » conseillers responsables que ne l'exige l'esprit de notre constitution. Dans l'affaire du traité de partition — qu'à tort ou à raison » la chambre des communes considéra comme essentiellement contraire à l'intérêt public — il n'avait pas consulté son conseil, et il » fut impossible de prouver qu'aucun des ministres, à l'exception » du comte de Portland et de lord Somers, eût pris la moindre » part à la négociation. La chambre, il est vrai, mit-en accusation » lord Orford et lord Halifax, mais on ne pouvait leur reprocher » que d'avoir été dans le secret; encore, le premier, se montrant » aussi intraitable qu'à l'ordinaire, avait-il tout blâmé. Il est clair » qu'une pareille infraction aux saines pratiques du gouvernement » constitutionnel enlevait au parlement tout contrôle sur l'administration. »

La mort soudaine du prince de Bavière déconcerta tous ces arrangements, et le 21 février 1700, le second traité de partition fut signé par les fondés de pouvoir de la Grande-Bretagne, de la

France et des Provinces-Unies. Ce traité donnait à l'archiduc Charles, second fils de l'empereur, tout ce qui devait échoir d'abord au prince de Bavière. Le Dauphin, indépendamment de son premier lot, obtenait les duchés de Lorraine et de Bar, et le duc de Lorraine recevait le duché de Milan. L'empereur, qui s'était flatté de succéder à toutes les possessions de l'Espagne, refusa d'être partie au traité. Cependant, le roi d'Espagne mourut le 1^{er} novembre 1700, et par son testament il institua le duc d'Anjou, second fils du Dauphin, héritier de ses royaumes.

Trois puissances avaient donc réglé d'avance le partage d'une souveraineté indépendante, sans avoir, évidemment, qualité pour cela. Louis XIV, guidé sans doute en cette circonstance par d'autres motifs que ceux de la justice, préféra le testament d'un roi mourant à une convention qui, pour avoir été sanctionnée de son concours, n'en était pas moins injuste. Sans doute, on peut lui reprocher ce manquement à sa parole de roi, mais on se demande d'un autre côté, si l'indépendance, la liberté, la paix des nations, n'ont pas tout à gagner à ce que de pareilles conventions entre puissances étrangères, pour régler les destinées d'un autre état, échouent toujours, n'importe par quelles causes ? Personne n'osera soutenir ni la nécessité, ni la moralité de semblables contrats, pour régler les différends entre particuliers; et le droit des gens, qui n'est autre chose que l'application sur une plus vaste échelle des mêmes principes d'équité, ne saurait, en aucune manière, les autoriser.

Qu'il se soit trouvé un comte de Bresson pour remplir, en 1846, le rôle du marquis d'Harcourt en 1700, cela n'a rien qui doive étonner. Si on ne renonce pas, une fois pour toutes, à recourir à l'intrigue pour l'arrangement des affaires internationales, l'intrigue appelant l'intrigue, les intrigants malhabiles doivent s'attendre à être battus par des intrigants plus adroits; et ils ne sont pas fondés le moins du monde à venir demander au peuple anglais qu'il leur vienne en aide dans les rancunes de leur amour-propre déçu.

Après onze années de guerre, la paix fut enfin signée entre la Grande-Bretagne et la France. Le traité d'Utrecht, conclu en 1712, fut communiqué au parlement l'année suivante. Il constatait l'abandon diplomatique du droit de double succession aux couronnes

de France et d'Espagne, mais personne ne doutait que le cas échéant, on ne fit revivre et valoir ce droit :

« Lord Bolingbroke, dans ses premières lettres, parle de la renonciation de Philippe V à la couronne de France; mais M. de Torcy lui montre qu'une pareille renonciation serait nulle et sans effet d'après les lois françaises; parce qu'en France, lorsque le roi meurt, le plus proche parent mâle succède au trône, et le tient non de la volonté du feu roi, ni de celle du peuple, ni de la sienne propre, mais du droit du sang, comme souverain seigneur du royaume. Dieu seul pourrait abolir ces lois, mais aucune renonciation, aucune abdication, aucun édit ne sauraient dispenser de leur exécution; et quand bien même Philippe, comme roi d'Espagne, et dans l'intérêt de la paix, renoncerait à ses droits à la couronne de France, sa renonciation serait nulle et sans effet; il n'en serait pas moins roi de France par la loi de la nature et la loi de Dieu, du jour où aucun héritier plus proche ne se trouverait entre le trône et lui. »

Voici en quels termes le secrétaire d'état anglais répond à ces arguments de M. de Torcy :

« L'opinion entretenue en France touchant le droit de succession nous importe peu, parce que nous pensons en Angleterre qu'on peut toujours renoncer à son propre droit, et que les puissances garantes de la renonciation sauraient au besoin en maintenir la validité par la force des armes. En un mot, Sa Majesté est résolue à l'exiger. »

La nécessité d'une pareille renonciation semblait, en effet, pressante, impérieuse. En succédant à l'empire et aux possessions héréditaires de l'Autriche, l'archiduc Charles avait soulevé contre ses prétentions au trône d'Espagne toute une armée de politiques qui l'avaient d'abord préféré à Philippe; mais la mort avait été plus active encore dans la maison de Bourbon que dans celle de Hapsbourg; le Dauphin, fils de Louis XIV, était descendu dans la tombe l'année précédente; le fils du Dauphin, le duc de Bourgogne, l'y avait suivi au printemps; le fils aîné du duc de Bourgogne, âgé de six ans, n'avait pas survécu longtemps à son père, en sorte qu'il ne restait plus entre Philippe, roi d'Espagne, et le trône de France, qu'un enfant maladif âgé de deux ans, qui fut depuis Louis XV. L'union des deux couronnes, cette hydre re-

doutée de l'Europe, semblait donc presque certaine; et si on ne parvenait à l'empêcher, dix années de guerre avaient été sans fruit (1).

Louis XIV céda, et on obtint la renonciation. Mais supposons le contraire, c'est-à-dire un refus et la prolongation des hostilités, quel eût été le fruit de la guerre? aucun; on n'aurait continué de mettre l'Europe à feu et à sang que pour parer à une éventualité qui ne s'est pas encore présentée, bien que près d'un siècle et demi se soit écoulé depuis lors.

Quelle belle leçon de sagesse et de morale politique le temps nous a donnée là! Mais combien on semble en avoir peu profité! Nous obtînmes une renonciation éventuelle à la couronne de France; mais le cas prévu se présentant, on n'eût pas manqué de la tenir pour nulle et non avenue. Nous étions prêts à soutenir une guerre terrible; pourquoi? pour empêcher la revendication d'un droit que, durant près d'un siècle et demi, personne n'a été appelé à faire valoir!

Il est donc à propos de remettre ce traité d'Utrecht sous les yeux de tous, pour faire apprécier l'utilité d'une renonciation semblable de la part du duc de Montpensier. Que d'existences le séparent, lui et sa future postérité, de cette couronne de France que la diplomatie voit déjà réunie sur leurs têtes à celle d'Espagne. Il y a d'abord les deux fils du duc d'Orléans, puis le duc de Nemours et ses enfants, le prince de Joinville et ses enfants, le duc d'Aumale et ses enfants. Il faut que toutes ces branches si vivaces soient retranchées du trône royal avant que le duc de Montpensier et ses fils à naître soient appelés à succéder au trône de France. Franchement, la nature ne s'est-elle pas chargée de l'acte de renonciation? La fécondité de tous les mariages des frères aînés du duc de Montpensier n'est-elle pas une garantie plus efficace, plus durable, que toutes les conventions diplomatiques qui aient jamais été revêtues de la signature des rois et des ministres? La branche cadette de la maison de Bourbon n'a pas encore régné une génération en France, et l'on sonde déjà les profondeurs de l'avenir, l'on s'occupe déjà de régler la succession à la couronne, dans l'hypothèse d'une éventualité contraire à tous les calculs ordinaires!

(1) *New History of England*. Vol. the 4th, p. 266.

L'histoire du traité d'Utrecht et ce document lui-même n'ont du reste d'autre importance pour le moment que de nous montrer les dangers qu'entraîne l'inique prétention de régler la succession à la couronne dans des états indépendants sans le concours des gouvernements et des peuples directement intéressés. En ce qui regarde les derniers mariages espagnols, aucune violation du traité d'Utrecht n'eu lieu. Ce traité n'interdit nullement les mariages entre les membres des familles royales d'Espagne et de France. Si la renonciation qu'il contient est encore valide, le mariage du duc de Montpensier ne la contredit en rien.

Il est une considération, toutefois, que nous tenons à ne point passer sous silence, dans la supposition de l'avènement de l'infante à la couronne d'Espagne. En admettant que le duc de Montpensier ou sa postérité conserve l'arrière-pensée de succéder un jour à la couronne de France, ses descendants n'en seront pas moins Espagnols de naissance, Espagnols d'éducation, Espagnols de prédilection, et si, par impossible, les deux couronnes étaient jamais réunies, ce serait un prince espagnol qui monterait sur le trône de France : — ce serait donc à la France de protester, à moins pourtant que le prince espagnol ne se fût préparé de longue main à gouverner un pays aussi avancé en civilisation. Pour cela, il faudrait qu'il comprît les vrais principes et fût fidèle aux saines pratiques de la monarchie constitutionnelle, presque ignorés aujourd'hui ou dédaignés en Espagne. Il faudrait qu'il respectât toutes les opinions, qu'il affranchît le commerce de ses entraves inutiles, qu'il encourageât l'éducation du peuple, qu'il apprécîât toute la valeur d'un code criminel bien déterminé, bien défini, moins draconien que le code espagnol dans ses dispositions, moins arbitraire dans leur application expéditive. De pareils princes, en attendant de faire le bonheur de la France, feraient indubitablement celui de l'Espagne, où l'on ne voit aujourd'hui rien de pareil. Un prince aussi estimé que le duc de Montpensier ne pouvant manquer d'élever ainsi ses enfants, l'Espagne a tout à gagner aux changements qui pourront être dus à son influence, car la situation de ce beau pays ne saurait être pire qu'elle est. Sans doute le jeune duc rencontrera des obstacles ; il aura pour adversaires plus ou moins déguisés les hommes qui spéculent sur les misères publiques ; il sera entouré de corrupteurs officiels et il devra

se servir d'instruments corrompus. On ne manquera pas de crier à l'influence française, au despotisme français; les pamphlets ne feront pas non plus défaut; on déclamera contre l'intrigue française, comme si l'intrigue avait été inconnue jusqu'alors à Madrid. Tout changement sera disputé pied à pied, quelque heureux que ce changement puisse être en Espagne.

Nous espérons bien sincèrement que les augustes personnages si mal à propos mis en scène et à qui l'on prête des sentiments d'aigreur, montreront au contraire toute la modération qui les distingue, et qu'ils oublieront, s'il y a lieu d'oublier, tout ce qui a pu se passer. Quant au ministère actuel, il ne saurait trop promptement mettre un terme à cet échange de notes diplomatiques. On n'a déjà que trop écrit de part et d'autre sur une question que, dès le début, il eût été plus sage de ne pas soulever. Le peuple anglais désire être gouverné par une administration libérale; il se soucie peu d'être soumis aux expériences des protectionnistes; il souhaite qu'on fasse pour l'Irlande tout ce qui peut y ramener la confiance dans la loi, la sécurité, la paix, et il sait qu'il ne peut atteindre ces bons résultats que d'un ministère whig; mais il ne demande pas moins énergiquement le maintien de la paix avec les autres nations. La situation actuelle des affaires est alarmante; l'entente cordiale paraît rompue, sans que personne en Angleterre, en dehors d'un cercle politique étroit, en sache le motif réel. Les entraves que prétendrait mettre l'Autriche aux justes et excellentes réformes du nouveau pape, la rupture du traité de Vienne par l'incorporation de Cracovie aux états autrichiens, sont des questions bien autrement graves pour nous que les mariages espagnols. La bonne intelligence avec la France, le plus éclairé des gouvernements du continent, aurait-elle cessé d'exister, si nous n'étions intervenus mal à propos dans une question qui ne regardait que la France et l'Espagne? Les mesures libérales du pape seraient-elles menacées dans leur accomplissement? le traité de Vienne aurait-il été violé, si le gouvernement anglais s'était moins préoccupé des intérêts de famille de la maison de Cobourg?

Nous protestons, au nom des principes et des vrais intérêts du pays, contre le renouvellement des pratiques de Guillaume III, arrangeant les affaires d'Espagne à sa guise, sans l'intervention

de son conseil ; nous protestons contre toute querelle où l'on voudrait nous entraîner dans la prévision d'une éventualité qui ne se réalisera jamais ; nous protestons enfin contre la rupture de l'entente cordiale, pour une affaire dans laquelle le peuple anglais n'a ni ne veut prendre aucun intérêt.

Il faut espérer qu'on est sorti de la fausse voie où s'était engagé lord Aberdeen, et que les craintes répandues dans le pays sur le danger d'une rupture sérieuse avec la France sont fort exagérées. La présence du comte Grey dans le cabinet whig nous en est garante. Lorsque la querelle avec les États-Unis était encore pendante, Sa Seigneurie ne crut pas devoir accepter un poste dans le ministère. Les motifs de sa détermination furent parfaitement honorables, parfaitement dignes d'une époque civilisée. Celui qui s'est conduit si noblement alors, ne peut manquer de suivre encore en cette circonstance le droit chemin, et de répéter la déclaration du feu comte son père : « L'un des premiers devoirs d'une administration libérale est le maintien de la paix ».

T. (*The Westminster and Foreign Quarterly Review.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE, DE L'AGRICULTURE, ETC.

CORRESPONDANCE DE LA REVUE BRITANNIQUE.

Premières séances du parlement. — ESPAGNE. — CRACOVIE. — LORD BROUGHAM.
— M. ROEBUCK, ETC. — L'IRLANDE. — LOI AGRAIRE. — LA QUARTERLY ET SIR ROBERT PEEL. — L'IMPOT SUR LA DRÊCHE. — LORD LINCOLN. — M. BRIGHT. — LES
MEETINGS DE MANCHESTER. — ÉDUCATION NATIONALE. — M. CHARLES DICKENS ET
LE DOCTEUR SIMBLER. — M. TITMARSH DANS UNE PENSION DE DEMOISELLES. —
ROMANS. — NOUVELLES DU THÉÂTRE ET NOUVELLES DES SCIENCES.

Londres, 20 janvier 1846.

AU DIRECTEUR.

Votre très-humble correspondant est bien tenté de vous demander si vous ne lui devez pas des remerciements pour vous avoir, dès le principe, si parfaitement rassuré sur la grande tempête politique dont nous menaçaient les journaux à l'occasion des mariages espagnols. Le discours de la reine Victoria et la discussion de l'adresse expriment la situation des esprits en Angleterre. A aucun prix, le peuple anglais n'eût voulu que la querelle de lord Palmerston avec M. Guizot sortît des voies diplomatiques. Reine et ministres, membres de la chambre des lords et membres de la chambre des communes, aristocrates et démocrates, les uns par leurs réticences, les autres par leur franchise brutale ou moqueuse, ont trahi l'espoir de la presse quotidienne. A commencer par la reine : sans doute, elle avait eu ses accès d'humeur royale, après s'être donné une fois dans sa vie la distraction de parler et d'agir comme si elle n'était pas une souveraine constitutionnelle ou une poupée couronnée ; mais avoir de l'humeur royale et une opinion personnelle dans un discours du trône, lorsque ce discours, d'après les formes anglaises, vous est respectueusement remis, tout rédigé, à la séance d'ouverture même, par les mains du

lord chancelier, c'est ce qui est difficile en ce pays, soit avec des ministres whigs, soit avec des ministres tories. La reine a donc simplement énoncé qu'il y avait eu une *correspondance* entre Londres, Paris et Madrid. Ses ministres ont tout aussi discrètement répondu à ceux qui leur ont reproché la longueur, l'ennui indigeste et la maladresse plus ou moins honnête de leurs documents secrets et officiels. Quelques orateurs ont peut-être même exagéré à plaisir l'indifférence de l'Angleterre à propos des mariages conclus avec les cours étrangères. Ainsi, lord Brougham a prétendu qu'on ne s'en occupait pas plus que de ceux qui pouvaient se conclure dans la nouvelle planète de M. Leverrier..... « si toutefois on se marie aussi là-haut, » a ajouté Sa savante Seigneurie. Le démocrate, M. Roebuck, lui, a affecté de parler des deux filles de Ferdinand VII aussi lestement qu'il parle dans son club des ladies de West-End (1). A côté de ce contempteur des principes, s'est levé lord John Manners, un des don Quichotte de la *jeune Angleterre*, pour proclamer les vertus chevaleresques du comte de Montemolin. Mais sa proclamation n'a pas produit la moindre émotion.

La cause de la Pologne a peut-être un peu souffert de ce beau dédain pour la politique étrangère; cependant M. Hume a trouvé le vrai moyen d'y intéresser les *intérêts matériels* en promettant de demander sous huitaine la suspension du paiement annuel de 100,000 £ (un million de francs), que l'Angleterre fait à la Russie pour un ancien emprunt contracté avec sa garantie par l'empereur Paul. La question des mariages et celle de Cracovie ne sont donc qu'ajournées. Mais ce sont les questions intérieures qui, selon toute apparence, absorberont l'attention du parlement. Celle de l'Irlande devient d'autant plus grave que les membres irlandais semblent parfaitement décidés à ne donner leur concours au cabinet que dans la mesure de ses efforts en faveur de leur cause. Or, il ne s'agit pas seulement d'apaiser la famine actuelle, de jeter à cette hydre aux millions de bouches affamées le gâteau de Cérès pour l'empêcher de hurler; on réclame tout haut une nou-

(1) *Two young ladies in Spain one occupying the position of queen the other the position of infanta* : ces deux jeunes dames d'Espagne l'une occupant la position de reine et l'autre la position d'infante.

velle constitution territoriale, une transaction légale entre le propriétaire et le prolétaire. Tranchons le mot, c'est une *loi agraire* qui menace les landlords, soit sous la forme de cette loi des pauvres anglaise, qui met directement le pauvre de chaque paroisse à la charge du riche, soit sous la forme tout à fait révolutionnaire d'un partage des terres, en dépouillant les propriétaires d'une partie de leurs tourbières incultes pour les livrer à ceux qui aimeraient mieux les cultiver que de mourir de faim. La guerre déclarée aux landlords d'Irlande par la presse et par plusieurs membres du parlement, doit leur faire prévoir qu'ils seront sacrifiés sans remords. Ils n'ont plus pour eux que ce respect superstitieux du droit de propriété auquel se rattachent en Angleterre la constitution politique et la constitution de la famille. Ce ne sont plus seulement les chartistes qui prêchent contre les substitutions, le droit d'aînesse, etc. ; ce n'est plus même seulement W. J. Fox, ce *lecturer* populaire qui a si bien secondé Cobden par ses discours (*lectures*) aux classes ouvrières (1), c'est toute une secte d'économistes qui ose, tantôt dans un journal quotidien (hier c'était le *Daily-News*), tantôt dans une grande Revue (la *Westminster*), tantôt dans un *Magazine* (le *Tait's Ed. Mag.*), proposer de remplacer par le Code français la coutume anglaise. Il y a mieux : les doctrines de sir Robert Peel lui-même, sa théorie de l'impôt, tendent à ce résultat. En substituant les taxes directes aux taxes indirectes, on peut être conduit à doubler, tripler, quadrupler l'*income-tax*, l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire plus spécialement sur la propriété. La propriété ainsi grevée par l'impôt et qui se débat toujours contre l'hypothèque, finira par se livrer elle-même à cette subdivision tant redoutée jusqu'ici. Aussi les publicistes conservateurs sonnent-ils déjà le tocsin, et ils avertissent le parti agricole qu'il s'est laissé prendre au piège en réclamant l'abolition de la taxe sur la drèche. Le produit de la taxe sur la drèche est de 5,000,000 £ (125 millions de francs), à peu près ce que rapporte l'*income-tax* (2). Abolissez cette taxe, et en même temps abolissez les droits

(1) NOTE DU DIRECTEUR. Nous nous proposons de faire connaître les *lectures* de M. Fox, qui viennent d'être réunies en trois volumes.

(2) L'impôt sur la drèche, dit la *Quarterly Review*, est une taxe indirecte et une des meilleures qu'on pût imaginer ; elle est d'une vaste étendue, mais légère

sur le thé (*tea directies*), qui rendent plus de 4,800,000 £; les droits sur le sucre 5,000,000 £, et les droits sur le tabac plus de 4,200,000 £. Ces quatre branches de l'impôt indirect équivalent à quatre fois l'*income-tax*. Faudra-t-il sérieusement quadrupler l'*income-tax*? Dans cette perspective, la *Quarterly Review* s'écrie avec douleur : « Nous sommes sur le bord d'un précipice. Si le grand parti con- » servateur, quelque justement indigné qu'il soit, oubliait que son » devoir est de se maintenir dans les limites d'un système défensif, » se laissait égarer jusqu'à adopter, par vengeance, des mesures » d'aveugles représailles sur l'impôt, il ne ferait que servir les ma- » chinations de ses ennemis; il encouragerait le ministère à *révo-* » *lutionner* la propriété en Irlande, et il aiderait sir Robert Peel à » *révolutionner* l'impôt en Angleterre. Si ce parti s'abandonne à » une coalition avec ceux qui veulent bouleverser les anciens droits » de la propriété et l'ancien système de nos finances, il en sera la » première victime. L'abolition des lois sur les céréales a été le » premier pas; l'abolition de l'impôt sur la drèche sera le second » dans cette voie fatale qui doit aboutir à une taxe sur le revenu, » partielle, arbitraire et unique; ou plutôt à la confiscation générale » de toute propriété, au renversement de tout notre système social » et politique. »

Quelle que soit la résolution prise par sir Robert Peel, qui semble attendre sans impatience l'heure de son retour à peu près certain au pouvoir, je crois que la rancune des conservateurs le fait plus révolutionnaire qu'il n'a envie de l'être, même en fait d'impôt. Les dettes de son fils aîné peuvent bien lui avoir ouvert les yeux sur un des inconvénients domestiques du droit de primogéniture; mais justement aussi il trouve dans le droit de substitution un moyen de sauver une grande partie de cette énorme fortune mena-

dans le détail. Si les produits de la drèche sont employés sobrement et comme aliment, ce qu'en consomme un homme est peu de chose; si on en abuse, le droit est utile pour modérer l'excès. Cet impôt rend des millions, parce qu'il atteint des millions de contribuables... et avec quelle facilité! Excepté le pain, il n'est aucune sorte de subsistance dont toute la population fasse plus généralement usage que la boisson produite avec la drèche, et ce droit, par tête, sur cet article essentiel à la vie — à la fois si nécessaire et si doux au peuple — est d'environ 6 sh. 4 d. (8 fr.) par an, moins d'un *farthing* (3 centimes) par jour, ou environ un *farthing* par pinte de forte bière ou porter.

cée par l'enfant prodige de la famille Peel. En politique, enfin, sir Robert Peel nous donne assez clairement la limite de ses nouvelles doctrines, en désignant pour son premier lieutenant à la chambre des communes, ce comte de Lincoln qui vient d'avoir occasion de s'expliquer sans réserve devant les électeurs de Manchester.

On a pu s'étonner tout d'abord de voir un futur duc de Newcastle, un des grands noms de l'aristocratie anglo-normande, partir de Londres par le chemin de fer pour aller briguer les suffrages des industriels de cette ville manufacturière de Manchester, où les *lords du coton*, comme on appelle ses opulents marchands, effarouchent déjà la susceptibilité démocratique du corps électoral. C'était d'ailleurs s'exposer aux invectives d'un des plus fougueux tribuns de la Ligue, M. Bright, qui, peu accoutumé à assouplir ses phrases, et faisant depuis quelque temps dans les *meetings* une prédication spéciale contre le droit de chasse, ménagera peu un des rejetons de la vieille féodalité, osant lutter avec lui sur les hustings populaires. Lord Lincoln n'a pas hésité à entrer en lice, et il faut dire qu'avec une grâce d'assez bon goût il n'a nullement abdiqué ses manières de grand seigneur. Ses parrains ont été un des *aldermen* de la ville, et le second fils de sir Robert Peel ; il a accepté le concours de quelques autres membres influents de la bourgeoisie, mais en jouant le rôle du lord qui sent son importance sociale. Par suite de cette tactique, tout en se proposant pour le représentant parlementaire d'un collège de commerçants, lord Lincoln n'a pas dissimulé qu'il y avait plusieurs points réservés sur lesquels il n'était pas encore préparé à faire la moindre concession. Eh bien, justement c'est cette fierté franche qui a charmé beaucoup d'électeurs, d'autant plus qu'à Manchester comme ailleurs la classe populaire et la classe moyenne ne sont pas fâchées de marcher sous un noble patronage. Ah ! que Shakspeare a mis finement en scène cette comédie dans son *Coriolan* ! Que de sots candidats qui ne sont que marquis n'ont qu'à se montrer pour capter les vanités bourgeoises ! Comment un *nobleman* d'un vrai talent tel que lord Lincoln ne les intéresserait-il pas à sa cause ? Sa candidature fait donc de rapides progrès, sans que M. Bright désespère encore du succès.

Quoi qu'il en advienne, je ne voulais vous parler que du discours du noble candidat, pour y chercher une partie du programme de

cette fraction des conservateurs qui reste sous la bannière de sir Robert Peel. Après avoir salué Manchester comme la capitale de l'industrie britannique ; après avoir vanté ses progrès matériels, l'extension prodigieuse de sa population, et cette richesse de ses princes-marchands qui en font une autre Venise ou une autre Gènes au milieu du Lancashire, lord Lincoln a déclaré que, converti de bonne foi à la liberté commerciale, il était glorieux d'avoir appartenu à l'administration par laquelle les *corn-laws* avaient été abolies, et tous les tarifs de douane réformés. Devait-on en conclure qu'il voterait la suppression des droits sur le thé et des droits sur la drêche ? C'étaient des questions trop graves pour qu'il voulût se prononcer irrévocablement ; mais il ne cachait pas qu'il se sentait peu disposé à bouleverser ainsi l'assiette actuelle de l'impôt, ne serait-ce que dans l'intérêt des fonds publics dont la bonne tenue importe si directement à Manchester. La *Quarterly Review*, que je citais tout à l'heure, s'avance donc un peu trop en attribuant à sir Robert Peel le désir de demander une révolution aussi brusque dans le système financier de la Grande-Bretagne. Lord Lincoln a été plus explicite sur la question de l'Irlande, et les landlords de ce royaume, pas plus que le clergé irlando-anglican, ne peuvent attendre de lui qu'il vote pour le privilège de la propriété ni pour le maintien de l'église protestante d'Irlande.

Obéissant aux mêmes principes, qui sont ceux qu'exprima sir Robert Peel en quittant le pouvoir, lord Lincoln votera pour la réforme de l'enseignement. Il veut une éducation *nationale*, c'est-à-dire il reconnaît la nécessité de confier l'éducation du peuple à l'état, toute la philanthropie des particuliers, tout le zèle du clergé et toute l'émulation des dissidents ne pouvant suffire à cette immense tâche politique. « Vous vous souvenez, a dit Sa Seigneurie, que le dernier ministère eut à braver à ce sujet une terrible opposition pour les mesures qu'il fit passer, je crois, en 1842 ou 1843. Ces mesures produisirent heureusement quelque chose de mieux que cette opposition mécontente. Elles donnèrent une vigoureuse impulsion aux efforts volontaires, et l'Église anglicane leva en peu de temps une contribution considérable, plus de 100,000 £, destinées à propager l'éducation dans les districts manufacturiers et métallifères de l'Angleterre et du pays de Galles. Les dissidents,

ne voulant pas rester en arrière, levèrent de leur côté une somme dont le chiffre m'échappe, mais considérable aussi. Eh bien, le bon emploi de ces grosses sommes n'a fait que rendre plus apparente la lacune qu'il s'agit de combler. Loin de moi l'idée de rabaisser les mérites du zèle et de la charité. Il ne faut pas être ingrat pour ce qu'ils ont pu faire; mais ce n'est pas l'être que de constater qu'il faudrait faire dix fois davantage. Un gouvernement seul peut donc s'en charger. » Pour mieux faire toucher au doigt ce qui reste à faire, lord Lincoln a cité aux électeurs de Manchester un document qu'il avait recueilli la veille même parmi eux, une statistique partielle de ce riche comté de Lancastre, un des plus avancés dans la civilisation anglaise : « Voici, messieurs, le rapport du chapelain de la prison de Preston, daté de décembre dernier. Chose horrible, sur cent prisonniers, cinquante-cinq ne savent pas lire; trente-sept sur cent ignorent le nom du Sauveur, et sont incapables de dire la première prière du chrétien (*Lord's prayer, Notre Père*). Combien pensez-vous qu'il y en ait que le chapelain ait trouvé instruits des vérités élémentaires de la religion? Neuf sur cent! Combien qui soient familiers avec les saintes Écritures? Pas un seul! Passons maintenant à des points moins essentiels de l'éducation. Le chapelain déclare que cinquante prisonniers sur cent ne sauraient dire les mois de l'année, et plus de la moitié ne savent pas le nom du souverain régnant! (*Sensation.*) »

Par l'importance que tous les partis attachent au nouveau système d'éducation annoncé par lord John Russell, il est facile de prévoir que, quoique le discours du trône eût négligé d'y faire allusion, le premier ministre, déjà interpellé à ce sujet depuis la séance royale, ne pourra éluder de tenir la promesse de son programme. Aussi les documents se multiplient sous forme de brochures, comme vous vous en apercevrez par le paquet énorme que je vous envoie; et, voyez, les romanciers populaires, eux aussi, les romanciers qui courent volontiers après la circonstance, prétendent nous initier à tous les mystères de l'école. Charles Dickens semblait avoir dit son dernier mot sur les pensions particulières dans *Nicholas Nickleby*; mais quel est le héros principal de son roman mensuel en voie de publication, *Dombey et fils*? C'est Dombey fils qui, à la quatrième livraison, n'est encore qu'un petit écolier de

six ans, sous la férule du docteur Bimble... Amusante maison que celle du docteur Bimble... amusante pour nous lecteurs, mais, hélas ! le pauvre petit Paul n'est guère de notre avis, lui qui subit le pédantisme du pédagogue, le pédantisme de sa femme, et pire pédantisme des trois, celui de miss Cornélia sa fille ! Car dans les pensions d'Angleterre, comme dans celles de France, il faut bien faire croire aux pauvres mères des écoliers de six ans que leurs fils trouveront, outre la surveillance et les soins paternels du chef d'institution, une mère dans Mrs. Bimble, et une tendre sœur dans miss Cornélia. Bref, Ch. Dickens trace encore ici une excellente caricature qui nous fera mourir de rire si l'innocent petit Paul continue, par sa naïveté spirituelle, à mettre cet Hérode maître de pension, et sa savante famille à bout de leur latin. Il est bon d'attendre toutefois que *Dombey et fils* ait grandi de quelques livraisons pour analyser ce roman, qui a commencé par une mort touchante et un baptême comique. — Notre ami Titmarsh vient de reprendre son vrai nom de Thackeray, pour se faire le rival mensuel de l'auteur de *Dombey et fils*, dans un autre roman d'éducation, dont il entreprend à la fois le texte et l'illustration, grâce à sa double qualité d'écrivain et d'artiste. Il débute bien : *La Foire de la Vanité* ou *des Vanités* (1) nous introduit aussi dès le premier chapitre dans une pension, une pension de demoiselles, celle-là, et c'est pour nous y faire faire la connaissance de deux jeunes personnes qui sont d'un âge fort agréable, *jam maturæ viro*, comme dirait Horace. A la trente-deuxième page de la première livraison, la vignette nous montre la plus mûre des deux, dévidant un écheveau de fil avec un beau et gros garçon, qui a tout l'air de se laisser petit à petit enlacer..... burlesque pendant d'Hercule filant aux pieds d'Omphale. On peut hardiment prédire à la *Foire de la Vanité* le succès de *Dombey et fils*, à condition cependant que les livraisons suivantes auront l'esprit et le bon goût de la première.

Vous devinez bien qu'outre ces deux romans il en est d'autres qui font un appel aux bénévoles lecteurs de 1847. MM. James, Cooper, Marryat, Percy St-John, Mrs. Gore et autres dames ne sont pas gens à faire mentir les prospectus de librairie de la

(1) *Vanity-fair* est une expression du roman allégorique de Bunyan, qui a passé au nombre des locutions proverbialement consacrées.

nouvelle année. M. Ainsworth lui-même s'exécute dans une des deux Magazines qu'il dirige, et dans l'autre il défend généreusement la *Lucretia* de sir Edward Bulwer, contre les critiques qui ont voulu proscrire cette composition comme immorale.... ce qui malheureusement n'a pu réchauffer le succès d'un roman si peu digne de son auteur. Le crédit des Revues sur les lecteurs de ce genre de publication s'est récemment manifesté en faveur d'un recueil de Contes de jurisprudence (*Tales of a Barrister*). Un seul article de la *Quarterly Review* a procuré une seconde édition à trois volumes à peine connus la veille, et élevés tout à coup au rang du chef-d'œuvre un peu long de Samuel Warren. Le nouveau Walter Scott du barreau de Londres a bien vite renoncé à l'anonyme, une fois sa cause gagnée : il a un nom français, Frédéric Liardet ; c'est tout ce que je puis vous en dire en vous expédiant ses volumes... Une fois averti, je vais être à l'affût de sa gloire, et vous promets sa biographie aussitôt qu'il aura décidément une grande renommée. Vous savez qu'en 1846, j'ai fini par vous découvrir les noms et qualités de ce rival heureux de Cooper, à qui vous aviez emprunté les *Scènes de la vie créole*. Le mois prochain, j'aurai à vous parler probablement d'un nouveau roman de M. B. D'Israéli, qu'il annonce sous le titre de *Tancredi*.

J'espère que les livres sérieux et utiles ne vont pas nous manquer. Je vous fais passer la seconde édition *Des progrès de la nation* de M. Porter : ses trois petits volumes se sont transformés, vous le voyez, en un gros volume compacte qui, au moyen de la table analytique, est un excellent dictionnaire de la statistique industrielle, commerciale, économique et morale des trois royaumes. L'ouvrage analogue de M. Macculloch (*An Account descriptive and statistical of the British Empire*) va paraître aussi incessamment en troisième édition.

M. Hughes, un des auteurs analysés dans vos articles sur l'Espagne, publie un voyage en Portugal : en vous l'expédiant, j'y joindrai les *Esquisses* de M. Ford, auteur du *Guide en Espagne*, et un voyage dans l'intérieur du Brésil par M. Gardner, qui fait surtout bien connaître les provinces situées entre le Rio de la Plata et la rivière des Amazones.

Le bon M. Howitt, ce quaker un peu commère, qui a l'art de faire de gros volumes anecdotiques en glanant à droite et à gauche,

est accusé d'avoir été tantôt indiscret, tantôt trop réservé dans ces mélanges de notices et de description qu'il a intitulées *Les Résidences des poètes anglais*. Il est certain que M. Howitt éveille souvent la curiosité sans la satisfaire. Cependant tout mal digéré qu'est son livre, on peut y puiser des renseignements biographiques sur quelques auteurs morts et sur quelques auteurs vivants. Quant aux dates, elles sont fautives, et, chose bizarre, ce *noticier* curieux estropie l'orthographe de noms de quelques-uns de ses contemporains. Au fond, le livre est honnête et la critique obligeante en général, quoique certains jugements laissent des traces d'égratignure ou de coups d'épingle. C'est que le bavard quaker a une femme et même une sœur qui collaborent à presque tous ses livres.

(Que vous dirai-je des théâtres ? rien qui nous promette leur régénération littéraire. Covent-Garden est toujours fermé : il n'y a pas de subvention ici pour entretenir des acteurs sans public. Il en est d'une grande salle comme de la machine pneumatique, l'art y meurt dans le vide. J'ai rencontré l'autre jour Macready qui errait aux alentours comme une âme en peine : de temps en temps il va réveiller les échos des petits théâtres où la tragédie s'est réfugiée ; mais il ne s'engage nul part, attendu qu'il est toujours à la veille de fonder un nouveau temple dramatique. Drury Lane joue l'opéra-comique anglais ; M. Balfe en est le compositeur à peu près exclusif. Au théâtre de la Princesse, on chante de la musique traduite ; mais à celui d'Haymarket, une excellente troupe nous donne encore quelques comédies, les unes empruntées au Gymnase de Paris, les autres qui font regretter que MM. Douglas Jerrold, Lovell, Sullivan, Planché, Buckstone lui-même ne daignent pas avoir plus souvent recours à leur invention. Il est une pièce de Douglas Jerrold qui a vraiment un succès à la lecture comme à la scène ; car elle est à sa quatrième édition : *Time works wonders* (*le Temps fait merveille*). Vous devriez, quelque jour où vous auriez disette de nouvelles, la faire traduire pour donner un échantillon des merveilles que produisent les successeurs de Farquhar et de Wicherley. *Look before you leap* (*Regardez avant de sauter*), par M. Lovell, a des scènes fort amusantes. Quant à la *Bataille de la vie*, c'est le conte de Ch. Dickens littéralement décalqué avec sa permission (c'est-à-dire sous sa dictée), par M. Albert Smith, autre fournisseur de pièces et de romans, qui prend volontiers des sujets français, et,

à vrai dire, qui les traite bien ; car avant d'être auteur à Londres, il a vécu quatre à cinq ans à Paris comme étudiant en médecine, et dans quelques-uns de ses romans il peint la grisette et le courtaud de la rue Saint-Denis mieux que M. Paul de Kock lui-même.

STATISTIQUE. — *Mouvement de la population en Angleterre. Septième rapport annuel de l'Enregistreur Général (1) des naissances, décès mariages, publié en 1846.* — Le dernier rapport de l'enregistreur général avait conduit le relevé des naissances, décès et mariages jusqu'à la fin de 1842. Le rapport que nous avons sous les yeux nous fournit un relevé semblable pour les années 1843 et 1844, mises en regard des années 1841 et 1842, dans le tableau suivant :

	1841.	1842.	1843.	1844.
Mariages.....	122,496	118,825	123,818	132,249
Naissances...	512,158	517,739	527,325	540,763
Décès.....	343,847	349,519	346,446	356,950
Différence en plus des naissances. }	168,311	168,220	180,879	183,813

Ce tableau montre un accroissement progressif des naissances sur les décès depuis 1842 ; mais ce n'est qu'en le comparant avec la population totale, au commencement de chaque année, que nous pourrions obtenir le chiffre probable de l'accroissement annuel. La population de l'Angleterre, dit l'enregistreur général, s'élevait, le 7 juin 1841, à 15,912,773 âmes. On pouvait l'évaluer à 15,927,867 le 1^{er} juillet 1844, sans tenir compte de l'émigration, et en supposant, pour un moment, que le chiffre des naissances enregistrées représente exactement celui des enfants nés dans chaque trimestre. La population s'est augmentée par les naissances de 123,868 individus dans les trois mois écoulés à partir du 1^{er} juillet 1841. Or, dans la même période, la mort a enlevé à la population 75,440 personnes de tout âge, en sorte que, le 1^{er} octobre 1841, la population comptait 48,428 âmes de plus qu'au 1^{er} juillet. Nous avons donc $15,927,867 + 48,428 = 15,976,295$, chiffre de la population au 1^{er} octobre 1841. C'est en procédant de cette manière, qu'on a rédigé

(1) *Registrar-General*. Le titre de ce nouveau fonctionnaire de l'administration anglaise serait mal traduit par celui de greffier général. — Nous haïssons le mot *enregistreur* qui nous manque et qui est plus clair.

le tableau suivant où l'on voit l'accroissement annuel probable de la population :

	Population évaluée d'après l'excédant des naissances sur les décès.	Excédant des naissances enregist. sur les décès.	Population calculée sur un accroissement annuel de 1,335 p. %.	Accroissement annuel approximatif.
1 ^{er} janvier 1842. —	16,017,777	168,220	16,033,800	214,100
1 ^{er} janvier 1843. —	16,185,997	180,879	16,247,900	216,900
1 ^{er} janvier 1844. —	16,366,876	183,813	16,464,800	219,800

Il est bon de se rappeler qu'un certain nombre de naissances échappe à l'enregistrement, les parents n'étant pas obligés de déclarer la naissance à moins d'en être requis par l'enregistreur général. Dans les derniers temps, toutefois, grâce à un redoublement de vigilance et à de meilleurs arrangements, cette branche de l'enregistrement est devenue plus parfaite. L'enregistreur général espère même la rendre bientôt aussi complète que le comporte l'état actuel de la législation (1). En poursuivant les calculs employés dans le tableau qui précède, on trouve que la population devait se monter, à la Saint-Jean d'été de 1846, à 17,000,000, et que la population de l'Angleterre seule augmente chaque année de 222,000 âmes. L'enregistreur général fait observer que l'assertion si souvent répétée que la population du Royaume-Uni croît à raison de 1,000 âmes par jour, est complètement erronée. Le motif probable de l'erreur est qu'on aura pris pour base de ce calcul l'accroissement annuel de la population en Angleterre seulement ($1\frac{1}{2}$ p. %) au lieu de celui du Royaume-Uni qui est beaucoup plus faible (1 p. %). Au moment actuel il est probable que la population du royaume augmente tous les jours de 800 personnes. L'excédant journalier des naissances sur les décès est d'environ 1,056 âmes, mais l'émigration rétablit en partie la balance (2).

Le tableau suivant indique le nombre des mariages célébrés pendant les années 1841 à 1844 inclusivement, ainsi que le nombre des personnes mariées sur 100,000 habitants.

Années.	Nombre total des mariages.	Nombre des personnes mariées sur 100,000 âmes.
1841.	122,496	1,539
1842.	118,825	1,472
1843.	123,818	1,515
1844.	132,249	1,597

(1) L'accroissement de la population dont l'enregistrement des naissances n'avait pas tenu compte et qui lui avait échappé, a été de 45,890 en 1842, de 36,021 en 1843, et de 35,987 en 1844.

(2) L'émigration hors du Royaume-Uni a été de 821,742 ou de 83,174 per-

Le rapport des mariages à la population a été en déclinant de 1839 à 1842; il s'est relevé au contraire en 1843; et il atteint son maximum en 1844, année où a été célébré le plus grand nombre de mariages enregistrés jusqu'ici en Angleterre. Sur le nombre total des mariages pendant les quatre années dont il s'agit, 458,064 ont été célébrés d'après les rites de l'église anglicane, et 59,324 d'après les rites des dissidents. Depuis 1842, le nombre des mariages par publication de bans a augmenté, tandis que celui des mariages religieux, par *licence* (1), a diminué; ce qui prouve que l'accroissement du nombre des mariages a surtout regardé les classes qui se marient après publication de bans. En 1842, il a été célébré dans le Lancashire 1,730 mariages par licence, et 9,638 avec publication de bans. Et en 1844, 1,823 seulement des premiers, et 12,692 des seconds. Comme la forme du mariage est en partie déterminée par l'état de fortune des époux, on peut voir dans ces chiffres un indice marqué d'amélioration dans leur sort. En 1844, 2,280 mariages ont été solennisés dans les églises catholiques romaines; sur ce nombre 384 ont été enregistrés dans la métropole; 311 à Liverpool; 138 à Preston; 207 à Manchester; ce qui donne, avec les autres districts de ce comté, un total de 1,123 pour le Lancashire.

Il y a eu moins de mariages entre mineurs en 1844 que pendant les années précédentes. Leur nombre s'est élevé à 4,17 sur cent hommes mariés, et à 13,16 sur cent femmes mariées. Il est juste de mentionner que plusieurs ecclésiastiques ont envoyé l'âge exact des époux. L'enregistreur général fait observer avec raison que « c'est là un des faits les plus importants à noter, et que rien ne sera plus utile peut-être pour constater l'identité des personnes et remonter à la parenté éloignée de celles qui portent des noms très-répandus. » La statistique d'un pays où l'âge de la mère à l'époque du mariage et de la naissance des enfants n'est pas indiqué restera toujours très-imparfaite et ne nous laissera aucun moyen de résoudre quelques-unes des plus importantes questions sociales.

En 1844, 12,81 sur cent hommes, et 8,46 sur cent femmes avaient déjà été mariés.

sonnes annuellement, dans les dix années 1831 à 1840, de 87,436 annuellement en 1842-43-44, et de 93,501 en 1845.

(1) Le dernier acte du parlement qui règle le lien du mariage en Angleterre, depuis le 1^{er} mars 1837, laisse aux parties le choix de faire célébrer uniquement leur mariage d'après le rite de l'église à laquelle ils appartiennent ou d'y joindre la cérémonie civile. Lorsqu'on se dispense de cette dernière, on se marie *par licence*.

Le tableau suivant indique le nombre d'hommes et de femmes qui ont pu écrire leur nom, ou qui, ne sachant pas signer, ont fait leur marque.

	1841.		1842.		1843.		1844.	
	h.	f.	h.	f.	h.	f.	h.	f.
Ont écrit leur nom.	82,542	62,810	89,794	61,860	83,298	63,293	89,337	67,176
Ont fait leur marque.	39,964	59,690	38,031	56,968	40,829	60,715	42,912	63,073

Ces chiffres éveillent les plus tristes réflexions. Ils prouvent que 67 hommes seulement sur cent, et 51 femmes sur cent ont pu signer leur nom. « Il est probable, dit l'enregistreur général, qu'un certain nombre de femmes, capables peut-être d'écrire des lettres intelligibles pour leurs amis, ont fait leur marque (1); mais cette simple épreuve ne permet guère de douter que 33 hommes sur cent et 49 femmes sur cent, en Angleterre, parvenus à l'âge nubile, sont tout à fait incapables d'écrire ou n'écrivent que très-mal » (2). L'état de l'éducation, tel qu'il l'indiquent ces relevés, varie étonnamment d'un comté à l'autre, comme le prouve le tableau suivant :

PROPORTION SUR CENT DES HOMMES QUI ONT FAIT LEUR MARQUE NE SACHANT SIGNER.

	1841.	1842.	1843.	1844.
Londres	11	12	12	12
Cumberland..	16	17	16	16
Cornwall. . . .	35	36	38	36
Lancashire. . .	38	36	39	40
North-Wales..	46	42	41	45
Bedfordshire..	49	50	49	50

Voilà certainement des faits suffisants pour appeler l'attention de la législature anglaise. Elle ne saurait prendre de trop promptes mesures pour faire disparaître un pareil stigmate chez le peuple le plus riche de l'univers; et si déplorablement dépourvu des premiers éléments d'éducation. « Je crains bien, dit l'enregistreur général, que les relevés des années à venir, en présentant le résultat des moyens insuffisants employés pour l'éducation de la génération nouvelle, ne soient tout aussi peu flatteurs pour notre époque que les relevés actuels le sont pour nos prédécesseurs. L'insuffisance de l'éducation nationale est d'autant plus

(1) Cette supposition nous paraît aussi charitable que peu fondée.

(2) La dernière restriction n'a pas plus de fondement. Quand on fait sa marque, c'est qu'on ne sait pas même écrire un seul mot. Il semble que le fonctionnaire public anglais ait eu honte de constater la vérité tout entière.

à regretter, que ce ne sont pas les ressources pécuniaires qui manquent; les fonds légués pour l'éducation, s'ils étaient bien appliqués dans les établissements d'instruction publique et de bienfaisance, suffiraient, avec un peu d'aide du parlement, pour assurer aux enfants des pauvres cette éducation que les salaires insuffisants de leurs parents ne leur permettent pas d'acheter. Le revenu annuel des fondations pour l'éducation est de 312,544 £ (7,813,600 fr.). »

La mortalité annuelle, pendant les années 1838 à 1844 inclusivement, s'est élevée à 2.189 pour cent, ou à 1 sur 46 habitants. Elle a été au-dessus de la moyenne en 1838 et en 1840; près de la moyenne en 1839; au-dessous de la moyenne en 1841 et 1842; et elle a atteint son minimum en 1843 et 1844. Dans les années 1838 à 1840 inclusivement, la mortalité s'est élevée à 2.239 pour cent; et dans les années 1842 à 1844 inclusivement, à 2.147 pour cent, ce qui indique une diminution d'un 24^e dans le nombre des décès. En d'autres termes, pour 24 décès qui avaient lieu durant les trois premières années, il n'y en a plus eu que 23 dans les trois dernières. Le prix moyen du blé était de 67 sh. 2 d. dans la première période triennale, et de 52 sh. 10 d. seulement dans la seconde. Le prix moyen payé par l'hôpital de Greenwich pour la viande de boucherie était aussi descendu de 48 sh. le quintal pendant les trois premières années, à 44 sh. 7 d. durant les dernières. La moyenne du salaire des maçons, plombiers et charpentiers, s'était élevée au contraire de 5 sh. 2 d. la journée, en 1838-39-40 à 5 sh. 6 d. en 1842-43-44. Ces diverses circonstances, favorables à la santé publique, ont contribué sans aucun doute à la diminution de la mortalité.

Dans l'avant-dernier rapport de l'enregistreur général, on trouvait un tableau des morts violentes enregistrées en 1840. Il est à regretter que le rapport actuel ne contienne pas des relevés semblables pour les années suivantes. D'un autre côté, nous voyons avec plaisir que, par suite d'un appel fait au corps médical, les maladies occasionnant la mort ont été enregistrées dans la plupart des cas. L'enregistreur général pense que les relevés de ces maladies qui seront à l'avenir publiés, donneront des informations exactes sur le règne des maladies mortelles et sur les localités où elles sévissent plus particulièrement. — Pour permettre à nos lecteurs d'établir une comparaison entre les relevés qui précèdent et les influences météorologiques, nous donnerons ici quelques extraits des observations faites à l'observatoire de Greenwich pendant l'année 1843; nous les empruntons au rapport de l'Astronome royal. Les observations faites en 1844 ne sont pas encore publiées. La hauteur moyenne du baromètre pendant la première de ces deux années a été de 29.765, et celle du thermomètre de 46.7; le degré moyen d'humidité de 6.837; les vents

qui ont le plus régné sont ceux de O.-S.-O., S.-O., S.-S.-O., et E.-N.-E. La quantité de pluie mesurée au moyen de l'hygromètre, à 205 p. 6 p. au-dessus de la mer, a été de 14.88 pouces.

Les climats de l'Europe. — Le continent européen, qui s'étend du trente-sixième parallèle de latitude au pôle nord, offre nécessairement une grande variété de climats. Tous néanmoins peuvent être ramenés aux règles générales qui s'appliquent aux régions non-tropicales, principalement situées dans les zones tempérées et en partie dans les zones glaciales. Il est intéressant d'observer ces règles, car elles prouvent les harmonieuses dispensations de la nature; il ne l'est pas moins de les appliquer aux phénomènes qui sont particuliers des diverses localités.

Les grands agents de la diversité des climats, la chaleur solaire et la vapeur aqueuse, ont, dans les tropiques, leur maximum d'énergie, parce que les rayons du soleil y tombent plus directement et plus abondamment que sur aucun autre point de la surface de la terre. Aussi, dans la zone torride, la température moyenne annuelle est-elle plus élevée et la quantité de pluie plus grande que dans aucune autre partie du globe. La règle générale, déduite d'une série d'observations, est que les degrés de température et les quantités de pluie décroissent à mesure que l'on avance de l'équateur vers le pôle. Cette règle toutefois est considérablement modifiée par les circonstances locales, telles que l'élévation du sol au-dessus du niveau de la mer, l'existence de chaînes de montagnes avec des pics élevés, la proximité de l'Océan et la longitude orientale ou occidentale du lieu.

En Europe, la température moyenne décroît donc, en règle générale, à mesure qu'on s'avance du midi au nord. Ainsi, à Naples, la température moyenne annuelle est de 63 degrés 5 minutes (1); à Rome, de 60 degrés 44 minutes; à Paris, de 51 degrés 44 minutes; à Vienne, de 50 degrés 5 minutes; à Londres, de 50 degrés; à Varsovie, de 48 degrés 6 minutes; à Upsal, de 41 degrés 9 minutes; à Moscou, de 40 degrés 1 minute; à Saint-Petersbourg, de 38 degrés 8 minutes. Mais une autre observation se présente. Par suite de la douceur des vents qui règnent sur l'océan Atlantique, toutes les côtes occidentales de l'Europe jouissent d'un climat plus doux que la partie orientale et le centre du continent. Au centre

(1) On s'est servi dans ces évaluations du thermomètre de Fahrenheit, dont le 63° n'équivaut qu'à 17° 22 centigrade. On peut consulter à cet égard, entre autres tables de réduction, celle de l'*Annuaire du Bureau des Longitudes*.

de l'Europe, en effet, et à l'orient, les températures extrêmes se font plus fortement sentir; les hivers sont plus froids, les étés plus chauds. C'est ce qui explique beaucoup d'anomalies apparentes. L'hiver de la Grande-Bretagne n'est pas plus froid que celui de Milan, bien que la chaleur de l'été y soit beaucoup moins intense. La chaleur moyenne du mois d'août à Dublin est d'environ 60 degrés, tandis qu'en Hongrie elle est de 71. La position insulaire de la Grande-Bretagne, environnée de tous côtés par un océan de température moyenne, a ce bienfaisant effet que, tandis que la température annuelle n'y est point au-dessous de celle des contrées situées dans la même latitude en Europe, les froids de l'hiver et les chaleurs de l'été n'y sont jamais extrêmes.

La chaleur moyenne de l'été dans les parties méridionales de l'Europe est de 70 à 75 degrés, tandis que le froid moyen de l'hiver est de 17 degrés à Saint-Petersbourg. La température moyenne de la Grande-Bretagne est d'environ 48 degrés et demi. L'extrême chaleur de l'été y dépasse rarement 80 degrés; d'ordinaire, elle est d'environ 70, tandis que la température de l'hiver ne descend que rarement à quelques degrés en dessous de la congélation de l'eau.

A mesure que la température s'abaisse en avançant vers le nord, la quantité de pluie diminue aussi. A l'équateur, il tombe annuellement 95 pouces d'eau; en Italie, 45; dans le nord de l'Allemagne, 22 pouces et demi; et, à Saint-Petersbourg, 17 pouces seulement; mais la plus grande quantité de pluie tombe sur les côtes occidentales de l'Europe, par suite des circonstances auxquelles nous avons déjà fait allusion, à savoir, que les vents du sud et de l'ouest, ayant une température élevée dans leur passage au-dessus de l'Atlantique, absorbent une plus grande quantité d'humidité. Cette humidité, ils la déposent en entrant en contact avec la terre et les froids courants septentrionaux qui balayent le nord et le nord-est de l'Europe. De là vient que la quantité de pluie diminue en avançant des côtes à l'intérieur du continent, et qu'elle atteint son minimum dans les contrées nord-est. Les chaînes des hautes montagnes dont les sommets sont taillés à pic ont pour effet de précipiter la chute de la pluie. On peut citer pour exemple la Norwège, où les montagnes sont très-élevées et situées sur la côte occidentale; la grande chaîne alpestre, au centre de l'Europe; et les districts montagneux de la Grande-Bretagne, où il tombe beaucoup plus de pluie que dans la plaine. Le même effet n'a pas lieu sur les plateaux élevés. Ainsi, bien que la quantité de pluie annuelle soit considérable sur les côtes occidentales de l'Espagne et du Portugal, il n'en tombe que 10 pouces sur le plateau des Castilles.

Une circonstance digne d'observation, c'est que les pays où il tombe la plus grande quantité de pluie annuelle sont ceux qui comptent le moins

grand nombre de jours pluvieux. Dans ces pays-là, en effet, la pluie est abondante aussi longtemps qu'elle dure, que ce soit pendant quelques heures, tout un jour ou durant une époque fixe et périodique; mais ensuite le ciel s'éclaircit et redevient serein pour le reste du temps. Dans les contrées où la quantité de pluie annuelle est petite, il bruine au contraire, il fait du brouillard et presque tous les jours. Cette dernière circonstance, par l'obscurcissement des rayons du soleil, influe beaucoup aussi sur la température. Le nombre des jours pluvieux augmente en avançant vers le nord. A Gibraltar, on ne compte que 68 jours pluvieux par an; dans le midi de la France, 76; dans la péninsule italique, 89; dans les plaines de la Lombardie, 96; en Hongrie, 112. Sur la côte orientale de l'Irlande, il y a 208 jours de pluie par an; dans les Pays-Bas, 170, et, en Angleterre, en France, le midi excepté, et dans le nord de l'Allemagne, 155 jours. Au contraire, dans le nord-est de l'Europe (et en Sibérie), il s'écoule des mois entiers, durant la saison d'hiver, sans qu'il tombe une goutte de pluie, sans qu'un nuage obscurcisse le ciel clair et serein. Les vents qui règnent dans le sud-ouest et l'ouest de l'Europe soufflent du sud et du sud-ouest, c'est ce qui explique les pluies presque continuelles qui tombent dans ces contrées; car s'il y régnait toujours un vent de nord-est, ce vent venant à travers un continent froid et sec, il ne pleuvrait jamais. Mais avant que les vents du midi atteignent le nord et le nord-est de l'Europe, ils se sont déchargés de leur humidité; aussi ces contrées sont-elles privées de pluie pendant la plus grande partie de l'année.

En Europe, ainsi que dans les autres parties du monde, il y a certaines saisons où il tombe plus de pluie que dans les autres. Ainsi, par exemple, s'il tombe dans un pays pendant un des quatre trimestres de l'année un tiers de la quantité de pluie, tandis que les deux autres tiers se répartissent inégalement dans les trois autres trimestres, la première prend le nom de saison pluvieuse. On peut sous ce rapport partager l'Europe en trois régions; 1° la région des pluies d'hiver, comprenant une partie des contrées méridionales de l'Europe, depuis les côtes sud-ouest du Portugal, longeant la Méditerranée, la Sicile, l'Italie méridionale, la Grèce et l'Archipel grec; 2° la région des pluies d'automne, comprenant la Laponie, une partie de la Suède, la Norvège, la Grande-Bretagne, le midi de la France, le Portugal, l'Espagne, les régions alpestres et des Apennins, et la Hongrie; 3° la région des pluies d'été, comprenant la partie intérieure et centrale du continent, le nord de la France, une partie de la Suède, l'Allemagne, la Prusse, la Pologne et la Russie.

Le lieu de l'Europe où tombe la plus grande quantité de pluie est probablement Coïmbre, dans la vallée du Mondégo, en Portugal. Cette

ville est située sur le penchant occidental d'une montagne de 7,500 pieds de hauteur, remarquable par son sommet dentelé. Les observations météorologiques qu'on y a faites n'embrassent que deux années, et on révoque en doute leur exactitude. La quantité annuelle de pluie y a été évaluée à 225 pouces; mais certaines réductions la font descendre au chiffre plus probable de 135 pouces. A Bergen, en Norwége, la quantité annuelle est de 82 et demi à 88 et demi pouces. Dans une vallée des Alpes orientales, à une élévation de 1,000 pieds, elle est de 96 à 106 pouces. La quantité de pluie en Angleterre varie beaucoup d'une localité à l'autre. Sur les côtes orientales, la moyenne est de 22 à 25 pouces; sur la côte occidentale de l'île, elle est de 36 à 50 pouces et davantage. Elle atteint son maximum dans les montagnes du Cumberland. Pendant l'année 1845, la moyenne de la pluie tombée, d'après les calculs faits à sept stations différentes, dans le district des lacs, s'est montée à 80 p. 382, et le nombre des jours pluvieux de 193 à 211.

Comme on peut le pressentir par les détails que nous venons de donner, le nombre des jours où il tombe de la neige en Europe augmente à mesure qu'on avance du midi vers le nord. Ainsi chaque hiver en moyenne, Palerme compte 2 et demi jours de neige; Rome 1 et demi; Florence 1 un tiers; Nice moins de un demi; Venise 5 et demi; Milan 10; Paris 12; Carlsruhe 26; Copenhague 30; et Saint-Petersbourg 171. Dans cette dernière ville, la première neige commence à tomber en octobre, et la dernière tombe vers le milieu d'avril. Dans les vallées du midi de l'Europe, où la température de l'hiver varie de 47 à 52°, il ne peut tomber que rarement de la neige et elle ne dure guère. Dans la plaine de Rome il neige très-rarement, bien que les sommets des montagnes voisines, qui ont une élévation de 2 à 3,000 pieds, soient fréquemment blanchis par la neige. Sur la chaîne des Apennins la neige est encore plus abondante et elle dure plus longtemps. Il neige quelquefois à Lisbonne, tandis que sur la côte des Algarves ce phénomène est inconnu. A Gibraltar la neige est très-rare, et on n'y voit jamais de glace plus épaisse qu'un dollar espagnol. A Malte il ne tombe jamais de neige. Cependant, vers la fin de l'hiver et au commencement du printemps, la plupart des localités du midi de l'Europe sont assaillies par un vent de nord-est froid et sec extrêmement désagréable et très-pénible à supporter, surtout pour les valétudinaires.

On sait l'énergique influence du climat sur le règne animal et sur le règne végétal. Les parties de l'Europe les plus favorisées par les douces et moites brises du sud et de l'ouest, sont, à peu d'exceptions près, dépendantes de l'élévation et de la nature du sol, les plus fertiles et les mieux adaptées à l'existence animale. Au contraire, la partie centrale

du continent s'étendant au nord et à l'est, et qui est plus soumise à l'influence des vents du nord, est plus aride et moins productive. Mais la nature a pourvu toutes les régions des végétaux et des animaux qui leur conviennent; et lorsque nous parlons du plus ou moins de fertilité d'un pays, ce n'est qu'au point de vue des besoins de l'homme civilisé.

Le climat le plus propice à la santé paraît être celui où la température moyenne est assez abaissée sans l'être trop, où les extrémités du chaud et du froid sont inconnues, ainsi que l'excessive sécheresse et l'excessive humidité; un pays où l'hiver et le printemps sont doux, où l'été n'est pas bien chaud sera préférable à ceux où l'hiver est très-rude et la chaleur de l'été excessive. Il est à souhaiter aussi que les variations de la température ne soient pas trop considérables entre le jour et la nuit. Un climat qui varie, pour ainsi dire, tous les jours ou au moins toutes les semaines, mais dont les variations sont limitées à quelques degrés, sera préférable aux contrées où la température se maintient à une haute élévation pendant plusieurs mois et s'abaisse soudain considérablement. Dans le premier des climats, notre constitution s'habitue à ces petites alternatives de froid et de chaud, à cause de leur fréquence même. Dans le second, l'énergie vitale est mise à une plus difficile épreuve. Les vêtements et la disposition des habitations doivent lui venir en aide par de plus grandes précautions. C'est pour cela que le climat de Madère est un climat modèle pour les valétudinaires. La température et le degré d'humidité de l'atmosphère y sont presque toute l'année les mêmes, et varient peu du jour à la nuit. Une grande humidité de l'atmosphère paraît plus favorable à l'existence et au développement des plantes et des animaux qu'une grande sécheresse. C'est ce qui rend le Cornouaille, le Devonshire et la côte occidentale de l'Angleterre en général, plus salubres que la côte orientale, où l'atmosphère est plus sèche, mais plus froide. On peut en dire autant de la côte occidentale de l'Écosse. Le choix d'un climat, basé sur la connaissance de ses propriétés météorologiques, est de la plus grande importance, surtout pour les personnes d'une santé faible.

De tous les êtres vivants, l'homme étant celui qui, par sa constitution physique et son mode artificiel d'existence, dépend le plus du climat, la Providence semble lui avoir donné le pouvoir de la modifier en grande partie. On ne peut révoquer en doute que le climat de l'Europe en général, et de certaines contrées plus particulièrement, n'ait été beaucoup modifié par le travail de l'homme. La destruction des forêts, le dessèchement des marais et des lacs, la mise en culture presque universelle du sol, ont facilité l'action du soleil sur la surface de la terre et contribué à la débarrasser d'un excès d'humidité. De là, l'élévation de la

température et la diminution des pluies de l'été et des neiges de l'hiver. Cette amélioration paraît suivre le progrès de l'humanité. Maintenant que l'éclaircissement des bois et la culture du sol ne laissent rien à désirer, la dernière invention du dessèchement par des rigoles recouvertes en tuiles, au moyen desquelles on enlève l'eau du *sous-sol*, ne peut manquer de produire un nouvel effet marqué sur le climat de la Grande-Bretagne.

Recherches sur l'arc voltaïque. — M. le professeur de la Rive a lu à la Société Royale de Londres, en novembre 1846, un mémoire plein d'intérêt sur l'*arc voltaïque et l'influence du magnétisme* sur les corps qui transmettent le courant discontinu. Le savant professeur a décrit avec détail les divers phénomènes que présente l'arc voltaïque quand on le prend soit dans le vide, soit dans l'air et l'hydrogène, et quand on emploie pour électrodes des pointes ou des plaques conductrices de différente nature. Il étudie les transports qui ont lieu d'un pôle à l'autre, et les différences qui résultent de ce que c'est une plaque ou une pointe qui sert d'électrode positif ou négatif. Enfin il décrit les apparences lumineuses variées que produit l'emploi d'électrodes de différente nature, et la lueur constamment bleuâtre qui remplit, dans tous les cas, la cloche dans laquelle se fait l'expérience.

Un fait important que signale M. de la Rive, c'est celui de la production dans l'air raréfié, aussi bien que dans l'air ordinaire, d'un anneau coloré sur la plaque de platine qui sert d'électrode positif. Cet anneau provient évidemment d'une oxydation du platine, qui semble avoir lieu avec plus de facilité dans l'air raréfié que dans un air plus dense. Peut-être l'arc voltaïque détermine-t-il dans l'air qu'il traverse la production de l'ozone décrite par M. Schœnbein, substance dont l'action sur le platine est bien connue.

Dans la seconde partie de son mémoire, l'auteur s'occupe de l'influence d'un fort électro-aimant sur l'arc voltaïque; il décrit les modifications remarquables qu'exercent sur la longueur, la forme et même la nature de l'arc, la présence très-rapprochée de l'électro-aimant et l'aimantation même des électrodes quand ils en sont susceptibles. Il insiste surtout sur un bruit très-particulier que produit l'arc lumineux, quand il est sous l'influence du magnétisme, bruit qui varie dans sa nature et dans son intensité avec la nature, la forme et la température des électrodes. C'est tantôt un sifflement aigu, tantôt une série de petites détonations.

La troisième partie du mémoire est consacrée à l'étude d'un phéno-

mène remarquable, que présentent tous les corps conducteurs traversés par des courants électriques discontinus, quand ils sont sous l'influence d'un fort électro-aimant. Ces corps font entendre un son très-prononcé, analogue à celui que rend la roue dentée de Savart. Des barreaux prismatiques de plomb, de bismuth, d'étain, etc., de deux centimètres d'équarrissage sur trente de longueur, placés dans la direction des pôles d'un électro-aimant ou dans une direction perpendiculaire, rendent ce son d'une manière très-prononcée. Un cylindre de mercure, logé dans un tube de verre d'une dimension semblable à celle des barreaux, le rend également. Des fils tournés en hélice autour d'un cylindre de bois et des tubes de différents métaux donnent lieu au même phénomène avec encore plus de force. Enfin l'action d'une hélice peut remplacer celle de l'électro-aimant et déterminer, dans un conducteur traversé par des courants électriques discontinus, la production d'un son qui n'a pas lieu sans cette action.

M. de la Rive est amené, par différentes considérations que nous ne pouvons rapporter ici, à admettre que le phénomène dont il s'agit est moléculaire, d'où résultent les deux principes suivants :

Le premier, que le passage du courant modifie, même dans les corps solides, l'arrangement des particules.

Le second, que l'action du magnétisme modifie également la constitution moléculaire de tous les corps.

Ce second principe a été démontré par M. Faraday pour les corps transparents, en employant comme *réactif* (s'il est permis d'employer ce terme, qui exprime bien l'idée) la lumière polarisée. M. de la Rive le démontre pour les corps opaques conducteurs, en remplaçant la lumière polarisée par le courant électrique discontinu.

Il est difficile, dans l'état actuel de la science, de se faire une idée juste de la nature des modifications moléculaires dont il est question. La seule remarque assez frappante qu'on puisse faire, c'est que l'influence du magnétisme sur tous les corps conducteurs semble consister à leur imprimer, tant qu'elle dure, une constitution moléculaire analogue à celle que possède naturellement le fer, car elle développe chez eux la propriété de rendre, quand ils sont traversés par des courants discontinus, des sons identiques à ceux que rendent, quand ils transmettent ces mêmes courants, mais sans avoir besoin de l'action d'un aimant, le fer et les autres corps magnétiques.

Statistique des souverains de l'Europe. — Des 53 princes régnants de l'Europe, deux seulement ont dépassé leur 70^e année; ce sont le roi de Hanovre, le doyen

des têtes couronnées de l'Europe, depuis la mort de Grégoire XVI, et le roi des Français. 13 ont de 60 à 70 ans; 14, de 50 à 60; 11, de 40 à 50; 8, de 20 à 30; 2, seulement, n'ont pas atteint leur 20^e année; à savoir la reine d'Espagne, qui n'a que 16 ans et quelques mois; et le prince de Waldeck, qui n'a pas encore 16 ans. De tous les souverains, le prince de Schaumbourg-Lippe est celui qui a régné le plus longtemps, si on compte les années de minorité; il a régné près de 60 ans. 2 souverains ont régné plus de 40 ans, en comptant aussi leur minorité; 4 ont régné de 30 à 40; 9, de 20 à 30; 21, de 10 à 20; les 15 autres, dont 3 sont montés sur le trône en 1848, n'ont pas régné plus de 10 ans.

Si on ne fait dater les règnes que de la majorité, le plus long règne sera celui de la duchesse de Parme (32 ans 8 mois), car les princes de Schaumbourg-Lippe, de Lippe, et de Schwarzbourg-Rudolstadt, et le duc de Saxe-Meiningen ont été appelés à régner bien avant leur majorité.

On ne compte (indépendamment du pape) que 6 souverains célibataires, le grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin, le duc de Brunswick, les princes de Reuss-Schleitz, Reuss-Ebersdorf, et de Waldeck. Le roi de Hanovre, le grand-duc de Hesse et d'Oldenbourg, le duc de Nassau, sont veufs; la duchesse de Parme l'est également. Le sultan est polygame. L'électeur de Hesse a contracté un mariage morganatique. Les 39 autres souverains se sont mariés conformément à leur rang; deux, 3 fois; huit, 2 fois.

Des 46 souverains mariés ou veufs, 13 n'ont pas d'enfants. Sur les 33 autres, après le sultan, vient le prince de Lichtenstein, qui a 9 enfants. Le roi de Bavière et le prince de Lippe en ont chacun 8; le grand duc de Bade en a 7; 6 autres souverains en ont chacun 6; 3 souverains n'en ont qu'un. 15 souverains ont des petits-fils: le roi des Français en compte 15; l'empereur de Russie, les grands ducs de Hesse et de Saxe-Weimar, et le prince de Hohenzollern-Sigmaringen, en ont chacun 6. Le duc de Saxe-Altenbourg n'ayant que des filles, 32 souverains seulement ont des héritiers présomptifs; 14 ont pour leur succéder des branches collatérales; 12, leurs frères: la reine d'Espagne, sa sœur; le prince de Hohenzollern-Hechingen, le fils de son grand-oncle.

6 souverains n'ont pas de successeurs déterminés; ce sont, indépendamment du pape, la duchesse de Parme, les ducs de Brunswick, d'Anhalt-Bernberg, d'Anhalt-Cothen, et le prince de Reuss-Ebersdorf. Des 46 princes héréditaires et héritiers présomptifs, le plus âgé est le prince de Reuss-Schleitz, qui a 57 ans et 3 mois; le plus jeune, le prince de Reuss-Greiz, âgé de 10 mois seulement. 23 sont mariés; un d'eux a contracté un mariage morganatique; 1 est divorcé pour la seconde fois; 16 ont des enfants: le prince Jean de Saxe en compte 9.

Dans le cours de l'année dernière, il y a eu 18 décès dans les maisons souveraines; 3 princes régnants, le pape Grégoire XVI, François IV, duc de Modène, le landgrave Philippe de Hesse-Hombourg; un ancien souverain, Louis Bonaparte, ex-roi de Hollande; la duchesse douairière (à proprement parler princesse héréditaire) d'Anhalt-Dessau, mère du duc régnant, et sa sœur, la princesse Guillaume de Prusse, âgées de 72 et 71 ans, toutes deux sœurs du feu landgrave de

Hesse-Hombourg ; le prince Henri de Prusse, oncle du roi actuel, âgé de 65 ans ; le prince Guillaume de Hollande, âgé de 10 ans et demi ; le prince héréditaire de Hesse-Philippthal-Barchfeld, âgé de 21 ans ; le prince Charles de Waldeck, oncle du prince régnant, âgé de 43 ans ; le comte Henri de Reuss-Kostritz, âgé de 78 ans ; le comte Ferdinand de Lippe-Blesterfeld, âgé de 74 ans ; la grande duchesse Marie de Russie, fille du grand duc Michel, âgée de 22 ans ; la princesse Auguste de Nassau-Usingen, mariée au comte de Bismark, après son divorce avec le landgrave Louis de Hesse-Hombourg, mort en 1839, ladite princesse âgée de 68 ans ; Maria-Luisa, princesse d'Espagne, mariée au duc de San Fernando, âgée de 67 ans ; la princesse douairière Léopoldine de Lichstenstein, née princesse Esterhazy, âgée de 58 ans ; la princesse Louise de Hohenzollern-Hechingen, veuve du baron Heer von der Burg, âgée de 72 ans ; la princesse Caroline-Louise de Schaumbourg-Lippe, sœur du prince régnant, âgée de 60 ans.

Parmi les naissances, 16 méritent particulièrement d'être notées ; ce sont celles des fils du roi de Naples, de la reine de Portugal, du prince Luitpold de Bavière, du prince héréditaire de Reuss-Greiz, du prince héréditaire de Sardaigne, du prince héréditaire de Schaumbourg-Lippe, du duc Eugène Erdunams de Wurtemberg, du prince héréditaire Charles de Hesse-Philippthal et du comte Jules de Lippe-Blotstorf ; et les naissances des filles de la reine de la Grande-Bretagne, du duc de Nemours, du prince de Lichtenstein, des princes Louis de Naples, Pierre d'Oldenbourg et Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha.

En 1846, les mariages suivants ont eu lieu dans les maisons souveraines : celui de la reine d'Espagne avec son cousin l'infant don Francisco ; celui du duc de Montpensier avec l'infante doña Luisa d'Espagne ; du prince royal de Wurtemberg avec la grande duchesse Olga de Russie ; de la princesse Marie de Holstein-Blücksbourg (veuve du colonel Lonsberg) avec le comte Alfred de Hohenthal-Konigsbruck ; du comte Henri II de Reuss-Kostritz, avec la comtesse Clotilde de Castell ; du prince héréditaire de Monaco, avec la comtesse Antoinette de Mérode. Nous pouvons mentionner, pour conclure, le divorce du prince royal de Danemark avec sa seconde femme, princesse de Mecklenbourg-Strelitz.

(*Deutsche Allgemeine Zeitung.*)

AUTOGRAPHES. — Une vente d'autographes qui a eu lieu à Londres récemment peut donner une idée du tarif de ces sortes de pièces qui appartiennent les unes à l'histoire, les autres à la bibliographie. La simple signature de Marie-Antoinette, datée de Paris, novembre 1789, a été achetée 1 £ 5 sh. (31 fr.). La signature de Mazarin, sur un document daté du 29 décembre 1642, 2 £ (50 fr.). Une lettre de Montesquieu, 24 août 1749, 1 £ 13 sh. (42 fr.) Une vie d'Alexandre, 4 pages, comprenant chacune une demi-page de rédaction, l'autre moitié couverte de remarques écrites très-fin et très-serré de la main de Napoléon, 7 £. (150 fr.) Quatre autographes de Napoléon, de 25 à 31 sh. chacune. Un ordre signé de Nelson, daté du vaisseau *la Victoire*, dans la baie de Largs, le 10 mai 1805,

1 £ 5 sh. Une lettre de Samuel Richardson, le fameux romancier, Londres, 17 février 1759, 2 £ 4 sh. La signature de Robespierre, 1 £ 13 sh. Deux odes autographes de J. B. Rousseau, 5 £ 15 sh. Une lettre de J. J. Rousseau, à la date du 4 janvier 1758, adressée à M^{me} d'Houdetot, 6 £ (150 fr.). Une lettre de saint Vincent de Paule, canonisé par Clément XII, en 1737, 3 £ 10 sh. La signature de S. M. la reine Victoria à un ordre à l'évêque de Winchester, pour le service du couronnement, datée du 9 mai 1838, 1 £ 6 sh. Soixante-quinze lettres de l'écriture de Voltaire et de son secrétaire Wagnière, relatives à l'*Affaire Calas*, 9 £ 15 sh. Nous recommandons ces lettres au bibliophile Jacob, qui possède déjà, dit-on, deux volumes inédits de Voltaire. Il a été aussi vendu à ces enchères un cahier de Lavater « Mélanges de règles physiognomiques, manuscrit pour des amis, avec quelques lignes caractéristiques, » formant 103 feuilles. Ce manuscrit fut remis au mari de M^{me} de Staël, à la condition expresse, est-il dit dans la préface, qu'il ne serait jamais publié. Il n'y en a qu'une autre copie connue, existant au Louvre. Ce manuscrit est maintenant la propriété du musée Britannique, sir Frédéric Madden l'ayant acquis au prix de 10 £. 10 sh. Une lettre autographe de la reine Elisabeth, datée de mai 1586, au roi de France, se plaignant d'hostilités envers des vaisseaux anglais, a été portée à 8 £ 10 sh. Une lettre autographe de Catherine, impératrice de Russie, 1 £ 4 sh. et une de François I^{er}, 1 £ 11 sh. Une lettre en français de Gibbon l'historien, datée de Lauzanne, 19 octobre 1784, 2 £ 6 sh. Une intéressante lettre de Gray, le poète, datée du 29 juillet 1768, 3 £ 12 sh. Dans cette lettre, Gray annonce sa nomination à la chaire de professeur d'histoire moderne, qui lui fut procurée par le duc de Grafton. Une lettre de Henri IV, 1 £ 6 sh. Un fragment de lettre de la main de lord Byron, 13 sh. L'autographe du docteur Samuel Johnson, 15 sh. Une lettre du président Jefferson, adressée à M^{me} de Staël, 1 £ 11 sh. Une lettre (que les experts supposent n'être qu'une moitié de lettre) de La Fontaine, 3 £ 3 sh. Une lettre en français, de Goethe, portant la date d'Iéna, 16 décembre 1803, 1 £ 5 sh. Une lettre de Buffon au professeur Cramer, 13 octobre 1779, 12 sh. Quittance du réformateur Calvin du 12 décembre 1543, 3. £ 4 sh.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

DE LA

REVUE BRITANNIQUE,

ET BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Paris, janvier 1847.

Les deux grandes tribunes parlementaires de l'Europe sont ouvertes. Nous parlerons de leurs débats dans les limites de notre cadre. Plus d'une question britannique sera traitée cette année à Paris sous les voûtes du Luxembourg et sous celles du palais Bourbon. Quant aux travaux des chambres anglaises, nous espérons pouvoir les résumer en 1847 comme en 1846, en faisant ressortir quelques détails ordinairement négligés par notre presse quotidienne. Peut-être quelque jour ferons-nous même davantage si nous réalisons le projet (ce n'est encore qu'un projet soumis à toutes les chances d'une idée nouvelle) de publier, sous forme de supplément, les discours les plus remarquables du parlement britannique. Plus d'une fois, et nous ne sommes pas les seuls, nous avons signalé l'inexacte version et de temps en temps le bouffon travestissement de la parole des orateurs anglais, qu'une entreprise qu'on dit ministérielle, mais qui ne sera jamais officielle, impose à tous les journaux *Le National*, encore ces jours-ci, avouait à ses lecteurs qu'il n'osait imprimer le compte rendu des premiers débats de cette année tel qu'on le lui envoyait tout autographié, avec un empressement tout à fait séduisant pour une rédaction paresseuse. Nous voulons bien croire que tous ces discours, y compris les boutades de M. Robuck se moquant des messieurs de soixante-dix ans et des demoiselles de vingt-six qui s'occupent de la fécondité de la reine d'Espagne, sont mutilés par une pudeur de goût littéraire plutôt que par une pudeur de censure politique ; mais le lecteur français sait bien que le parlement anglais a ses licences, et qu'à côté de quelques discours dignes de ceux de nos pairs académiques, il tolère l'expression moins pure de la franchise anglaise. Cette *physiologie* dramatique à la manière des pièces de Shakspeare, qui distingue la chambre des lords et celle des communes, devrait piquer, selon nous,

la curiosité des lecteurs de journaux, de ces lecteurs surtout qui goûtent toujours certains feuilletons que les journaux anglais n'admettraient à aucun prix dans leurs colonnes.

La discussion sur les mariages espagnols, à la chambre des pairs de France, a fait monter à la tribune divers orateurs qui ont chacun à leur point de vue approuvé la diplomatie ministérielle et fait blanc de leur épée contre la perfide Albion : M. Pelet de la Lozère a seul fait quelques réserves ; M. le baron Dupin a invoqué contre l'Angleterre les calculs de la statistique ; M. de Broglie a presque rajeuni, par la lucidité de son argumentation, les lieux communs de la vieille politique européenne ; enfin M. de Noailles a noblement sacrifié ses regrets d'homme du passé à l'avenir de la dynastie nouvelle. Tous les journaux, et même *le National*, dans un de ces commentaires ironiques qui égayent sa polémique, ont loué les bons sentiments et les éloquents paroles de ce dernier : nous n'avons rien à dire sur les bons sentiments, mais nous croyons que l'éloquence du noble duc néglige un peu trop cette clarté de définition et cette logique de style, sinon de pensée, qu'on est en droit d'exiger de l'éloquence aux prétentions académiques.

« L'Espagne affaiblie, dit M. le duc, est restée une grande nation ; quand on a un passé pareil au sien, on peut compter sur l'avenir. » Hélas ! la pauvre Espagne commence à compter dans ce passé les trois siècles qui se sont écoulés depuis Charles-Quint. C'est un peu long ! « L'Espagne, continue le noble orateur, sait que l'influence anglaise ne peut que lui être dommageable sous tous les rapports. » Fort bien, mais le noble orateur entre dans l'énumération : « Sous le rapport du commerce, car puissance commerciale avant tout, on sait que l'intérêt de l'Angleterre serait l'anéantissement du commerce de l'Espagne pour qu'elle pût inonder du sien. » M. le duc confond évidemment ici l'industrie et le commerce. Il veut dire que l'Angleterre ne demanderait pas mieux que d'inonder l'Espagne de ses produits : mais, certes, ce serait pour accepter en échange l'argent espagnol ou les produits du sol espagnol, oranges, vins de Xérès, amandes, noisettes, raisins secs, etc. Or, tout échange, soit en nature, soit en numéraire, constituerait un commerce, il nous semble. Voilà ce qu'un noble duc français devrait savoir, en 1847, aussi bien qu'un noble duc anglais. Nous passons sur ce que dit M. le duc de la marine, car nous n'aimons pas plus que lui à nous entendre rappeler Trafalgar ; mais le noble duc accuse l'Angleterre de vouloir entretenir l'anarchie en Espagne, parce que l'anarchie entretient la faiblesse et la pauvreté. « La politique de l'Angleterre, dit-il, la porte à vouloir posséder l'Espagne

pour l'annuler, afin d'avoir une rivale de moins, de nous ôter un appui de plus et *d'avoir à vêtir et à nourrir* un peuple nombreux. » En vérité, monsieur le duc, croyez-vous que les négociants anglais, ou en d'autres termes l'Angleterre commerciale, ait un grand intérêt à *nourrir et vêtir* un peuple de pauvres? Ne serait-ce pas s'exposer à les nourrir et vêtir à ses frais, comme elle nourrit et vêtit ses pauvres d'Irlande en ce moment? Les Anglais de Manchester et de Liverpool entendent le commerce et l'économie politique autrement que les nobles ducs de notre chambre haute; et ceux-ci feraient bien d'étudier au moins la langue, sinon les principes de la science. — Puisque nous y sommes, disons encore à un autre noble pair, qui est déjà cependant de quelque académie, M. le comte Beugnot, que c'est par trop fanfaron de terminer, en l'an de grâce 1847, un discours sur une éventualité de guerre en déclamant ces paroles adressées par le duc de Guise à Henri III : « Sire, vous êtes le roi d'un grand peuple, qui n'a jamais craint autre chose que la chute du ciel. » Sans faire tort au patriotisme des pairs classiques, nous croyons qu'ils auraient préféré *l'Impavidum serient ruinas* d'Horace à cette gasconnade du temps de Brantôme.

Il serait bien difficile de rien ajouter aux éloquents paroles de M. de Montalembert sur l'incorporation de Cracovie à l'Autriche. Il y a tout dans ce discours au point de vue politique comme au point de vue oratoire; il restera dans la mémoire des hommes d'état, c'est-à-dire dans leur conscience lorsqu'il leur sera permis d'en avoir une. Ce discours prête enfin une autorité à la protestation des chambres françaises, protestation considérée jusqu'ici comme stérile, mais qui, sous sa forme encore pacifique, doit être un jour entendue au-dessus des trônes. Nous voudrions la comparer à ces PRIÈRES qu'Homère nous peint à la fois boiteuses et s'élevant d'un vol assuré au delà des portes de l'Olympe. — Nous ne citerons pas M. Villemain, fidèle aussi à son éloquence. Il a été cité par M. de Montalembert.

En assistant à la réception de M. de Rémusat, qui occupe à l'Académie le fauteuil de M. Royer-Collard, nous avons applaudi de grand cœur à cette parole élégante et cependant précise dont les philosophes seuls n'ont pas le secret, mais que le récipiendaire manie aussi bien qu'aucun de ses prédécesseurs, sans en excepter M. Royer-Collard lui-même. Depuis longtemps aucun discours n'avait séduit ainsi au même degré le cœur et l'oreille. Nous en remercions M. de Rémusat, parce que l'homme

éminent qu'il a si bien loué, daigna quelquefois donner à notre recueil ses précieux encouragements. On prétend qu'un ministre a comparé la réponse de M. Dupaty, faisant connaître une bonne action de son nouveau collègue, à la harangue d'un bailli d'opéra couronnant une rosière. Madame de Staël se félicitait de n'avoir jamais prêté le moindre ridicule à la plus petite vertu.

Dans notre dernière livraison, il était question d'une école tenue par un vacher invalide. On a beaucoup ri l'autre jour au ministère de l'instruction publique d'une anecdote que nous recommandons aux faiseurs de statistique. M. de Salvandy, qui ne donne pas toutes ses gratifications à la Société des gens de lettres collectivement, ni à M. Alexandre Dumas individuellement, avait accordé (sur la demande probablement d'un député) 250 fr. à un maître d'école de province, lequel s'est empressé de venir à Paris toucher son mandat. Mais le ministre des finances a refusé de l'acquitter, ce qui est arrivé, dit-on aussi, à un mandat de 4,000 fr. tiré d'Afrique sur le même ministre, par M. Alex. Dumas. M. de Salvandy étonné (non pas de *la fin de non-recevoir* du poète, mais de celle de l'autre gratifié), en demande l'explication à M. Lacave-Laplagne, qui lui répond qu'il aurait sans difficulté fait honneur à la signature de son collègue, si le maître d'école avait pu seulement donner la sienne. Mais, hélas! il avait déclaré naïvement ne pas savoir *écrire*.

— Nous avons prouvé, en terminant l'année 1846, que notre chronique aimait quelquefois à aller s'asseoir sur les bancs de la Sorbonne et du collège de France. Il y a quelques jours encore, nous prenions une excellente leçon d'économie politique au cours de M. Michel Chevalier, celui de tous les professeurs qui connaît le mieux l'art de populariser dans la presse les hautes questions de la science économique. Dans la première quinzaine de janvier, les échos de la Sorbonne n'ont pas été plus étonnés que nos oreilles britanniques d'entendre un professeur, M. Demongeot, entretenir ses auditeurs de Chaucer, cet Homère conteur ou plutôt ce Boccace du moyen âge d'Angleterre. En rentrant dans notre cabinet de rédaction, si notre passe-port périmé n'eût ralenti notre belle ardeur, nous serions peut-être partis pour retrouver les traces du poète favori de Jean de Gaunt au moins jusqu'à Cantorbéry. Nous nous sommes contentés de relire *les Canterbury tales*. Nous recommandons aux amateurs, outre la dernière édition de *Tirwhyt*, l'édition plus récente encore dont M. Th. Wright revoit si soigneusement le texte. Il n'en a paru qu'un volume encore, mais l'autre suivra de près. En relisant ainsi le vieux Chaucer au

sortir de la Sorbonne, ce sombre collège auquel il manque, hélas ! les pelouses et les jardins *académiques* des *collèges* et *halls* d'Oxford et de Cambridge, mais qui sert de Thésaure à l'éloquent interprète français de Platon, nous avons remarqué dans deux vers un singulier rapprochement de noms : c'est à la fin du passage où le naïf conteur s'excuse de rendre les paroles de tous ses personnages avec une fidélité scrupuleuse :

Eke *Plato* sayeth, whoso can him read
The wordes must be *Cousin* to the deed !

Cela voulait dire tout simplement peut-être, il y a trois siècles lorsque écrivait Chaucer : « Il faut que le mot soit *cousin* de l'acte. » Mais les vieux poètes étaient un peu sorciers : Chaucer n'aurait-il pas prédit que le nom de *Cousin* serait un jour inséparable de celui de *Platon* ? ce qui nous autoriserait nous-même à traduire :

Ainsi Platon disait dans son style divin
Qu'il faut pour le traduire être Victor Cousin.

— Nous allons aussi au sermon : est-ce pour suivre la mode ou pour nous édifier en bons catholiques ? Nous ne le saurons bien nous-mêmes qu'en faisant ce carême notre examen de conscience. Quoi qu'il en soit, nous avons entendu M. Lacordaire, et nous partageons volontiers l'admiration qu'excite le nouveau Massillon. Peut-être le prédicateur fait-il quelquefois un peu de rhétorique littéraire : il voit autour de lui un auditoire de gens d'esprit, et il vise à certains effets qui appellent les applaudissements. Quelquefois aussi il ressuscite de vieux ennemis pour avoir le plaisir de les réduire de nouveau en poussière par son argumentation sans *interlocuteur*, quoique ses discours s'appellent des conférences. Pourquoi ne pas ressusciter aussi ce personnage des moralités dramatiques : le diable ? — L'autre dimanche, ce fut au docteur Strauss, à cet Allemand qui veut faire de Jésus-Christ un mythe, que M. Lacordaire s'adressa, et il faut avouer que le docteur eût été un peu embarrassé de répliquer. La péroraison fut digne de Bossuet, lorsque, rappelant le mot terrible répondu à Julien l'Apostat qui demandait ce que faisait le Nazaréen : « *Il creuse un cercueil,* » le prédicateur s'écria que le Nazaréen en ce moment creusait un cercueil encore : celui de l'Allemagne ! — Qui le croirait ? M. Lacordaire a ses péchés de mauvais goût ; appliquant la langue financière à la polémique théologique, ne nous a-t-il pas dit : Messieurs, *je viens déposer devant vous le bilan de Jésus-Christ ; nous allons en examiner l'actif et le passif* (soursires divers). Une autre fois (4^e conférence), le voilà qui, faisant une allu-

sion lointaine à l'anglo-catholicisme, et voulant citer *Oxford* et *Cambridge*... Messieurs, dit-il en s'interrompant, *je prononce à la française, car je n'ai pas le don de prononcer les langues étrangères autrement qu'à la manière de mon pays* (sourires d'approbation). Pardon, grave orateur, mais vous avez fait là du *chauvinisme* philologique : nous prononcerions l'anglais mieux que nous ne le prononçons, que nous ne nous croirions pas plus mauvais Français que vous pour cela. Quoi ! c'est vous, successeur des Apôtres à qui Dieu accorda spécialement le don des langues, c'est vous qui vous moquez de ceux qui suivent le cours Robertson ? Et vos frères des missions étrangères, les comprenez-vous aussi dans cette épigramme contre l'anglomanie et la fête de la Pentecôte ?

Le Théâtre-Français a dignement célébré ce mois-ci l'anniversaire de la naissance de Molière. *Don Juan*, rendu à sa prose primitive, et joué avec les costumes du temps, est une admirable *restauration* au point de vue de l'art. Nous avons dans le temps indiqué les sources primitives où Molière avait puisé pour faire un de ses chefs-d'œuvre, et les diverses imitations étrangères de *Don Juan*, sans oublier le *Libertine* de l'anglais Shadwell, qui se vante, lui aussi, d'avoir presque improvisé son drame, moitié vers, moitié prose, où il a tout exagéré, jusqu'à l'audace impie de *Don John*, car le libertin espagnol, doublé chez lui du philosophe anglais de l'autre siècle, n'éprouve pas le moindre frisson quand les diables l'entraînent basphémant au fond du gouffre infernal (1).

Don Juan a été joué avec conscience et verve par Samson, Provost, Regnier, et par ceux qui se sont chargés des rôles secondaires. En sortant de cette représentation solennelle, on répétait autour de nous ce que nous avons imprimé plus d'une fois, que les artistes de la rue Richelieu étaient encore la seule troupe qui comprit la haute comédie, et qu'il dépendait plutôt d'eux que d'une commission de sauver le théâtre. Mais, hélas ! ils ont affaire à forte partie, ces infortunés héritiers de Molière, sans compter la commission elle-même, dont on assure que quelques membres ne voient d'autre remède au mal que de demander la création d'un troisième théâtre... Mieux vaudrait abolir tout d'un coup le privilège et livrer Corneille, Racine, Molière, etc., à toutes les troupes de Paris, comme Shakspeare appartient dans la législation nouvelle à toutes

(1) Shadwell nous montre une des femmes de Don John qui vient se poignarder devant lui, et l'athée polygame se contente de dire en riant : « Eh bien, je serais pourtant veuf si je n'avais qu'une femme ! »

les troupes de Londres. Peut-être même l'art souffrirait-il moins qu'on ne pense des libertés qui dédommageraient au moins nos comédiens du roi condamnés jusqu'ici à un genre exclusif, lorsque les théâtres secondaires élargissent tous les jours leur cadre. Au reste, nous ne voulons pas, aujourd'hui du moins, traiter à fond cette grave question qui a plusieurs faces. Nous aurions besoin d'étudier quelques brochures, les unes pour, les autres contre, dont les auteurs plus ou moins bien intentionnés veulent sauver, chacun à sa manière, le vaisseau dramatique; ceux-ci prétendent que, comme dans le vaisseau de Jonas, il n'y aurait à jeter à la mer qu'un seul homme (qui, selon eux, n'est pas un prophète); ceux-là livreraient à la baleine la moitié de l'équipage. Au nombre des réformateurs qui dénoncent les abus de notre première scène, nous ne saurions nous empêcher de signaler l'auteur d'un mémoire, qui a eu l'imprudence de se faire un titre de capacité des critiques consciencieuses que notre Revue a consacrées à ses ouvrages (1). M. Séb. Rhéal, poète lyrique et laborieux traducteur du Dante, n'a pu obtenir une lecture du comité de la rue Richelieu, malgré cette espèce de certificat que nous lui signerions encore de très-bonne foi, si le procédé de nos amis les comédiens (car nous avons parmi eux des amis estimés et aimés) ne nous donnait pour l'avenir une leçon de modestie. Mais le ministre lui-même n'a pas eu plus d'autorité que la critique. Qui sait si ce jour-là les gens du roi auprès du théâtre ne nous ont pas crus des ministériels illettrés! Mais plaisanterie à part, la querelle personnelle de M. Rhéal nous semble un incident qui n'affaiblit en rien ce qu'il y a de raisonnable dans sa brochure. Nous avons été surtout frappés du désintéressement généreux qui dicte ses propositions essentielles. Et d'ailleurs, M. Rhéal serait-il un ennemi, ce ne sont que trop souvent nos amis qui nous donnent des conseils pour nous perdre. Osons donc en donner un à M. Rhéal afin de le dédommager, si faire se pouvait, du mauvais service que nous lui avons rendu sans le vouloir. Il mêle un peu trop dans son mémoire les questions littéraires, les questions d'école, aux questions administratives. Il abuse un peu de certaines anecdotes qui tendraient à faire des comédiens des hommes ne sachant lire ni écrire, et en même temps il donne son coup d'épingle critique à ceux d'entre eux qui ont prouvé qu'ils étaient auteurs aussi — auteurs de talent, ajouterons-nous. Le jour où il aura une pièce reçue enfin, et nous espérons que ce jour viendra, il appréciera tout ce qu'un comédien peut apporter de collaboration utile, et pendant gratuite, aux auteurs les plus exercés. Mais nous aurions beaucoup à dire sur la position du Théâtre-Français. Nous réservons nos meilleurs argu-

(1) *Mémoire pour la réorganisation du Théâtre-Français.*

ments pour une discussion opportune, si toutefois nous ne sommes pas devancés par de plus habiles que nous; car, encore une fois, nos amis du Théâtre-Français nous ont rendus modestes, sinon ministériels, et nous ne dirons pas d'eux, selon l'expression d'*Hamlet* :

The players cannot keep counsel.

L'Odéon rivalise par une grande activité, sinon toujours par des œuvres vraiment remarquables, avec la Comédie-Française. Nous avons vu avec peine qu'*Agnès de Méranie* n'avait guère répondu à l'attente générale. Si nous avions à critiquer M. Ponsard, nous nous armerions peut-être contre lui des citations de ces critiques qui ont cru plaider la cause de sa conception et de ses vers. Son sujet nous a paru ou malheureusement choisi ou souvent malheureusement exécuté. La pièce imprimée va peut-être modifier nos impressions; mais jusqu'à présent nous reprocherons au poète d'avoir tout sacrifié, la morale même, à la nationalité. Ce qui nous a choqués le plus, nous qui sommes pourtant quelque peu voltairiens, c'est de voir que dans cette tragédie ce n'était pas le pape qui avait tort, mais le roi. Le poète n'a pas compris ou voulu comprendre le procès fait par Rome à Philippe-Auguste. Il a traité le parterre de l'Odéon comme un parterre d'anthropophages auquel il fallait livrer un jésuite pour être dévoré. Nous ne renonçons pas à plaider en appel pour le moine de M. Ponsard et pour la reine Ingerberge qui a déjà trouvé au reste deux avocats habiles dans *le Moniteur*, M. Leroux de Lincy, archéologue, M. Sauvage, critique. On voit que nous persistons à rendre justice à la littérature du *Moniteur*.

— M. Capefigie est un des plus ardents défenseurs de l'ancien droit diplomatique; le dernier acte des puissances du Nord l'a profondément indigné, lui qui depuis quinze ans cherche à prouver que la France, telle qu'elle s'est reconstituée le 9 août 1830, est encore fidèle aux précédents de la vieille monarchie de Louis XIV. Il publie donc un nouveau volume sur le Congrès de Vienne pour aider la tribune et la presse dans l'étude nécessaire des documents positifs (1). Ce volume est fait de verve, quoique très-riche en notes et annexes: tout ce que l'historien y rappelle doit paraître d'une logique rigoureuse à ceux qui prennent le même point de départ que lui, c'est-à-dire les traités de 1815; mais, en vérité, n'est-ce

(1) *Le congrès de Vienne dans ses rapports avec la circonscription actuelle de l'Europe*, 1 vol., Comptoir des imprimeurs-unis.

pas tenir trop peu de compte de ce qui s'est fait en juillet 1830? Ne réclamer pour Cracovie qu'au nom d'un congrès de rois absolus, ou de rois constitutionnels malgré eux, n'est-ce pas reconnaître la légalité de l'imprescriptible attentat contre la Pologne auquel l'incorporation de Cracovie à l'Autriche se rattache? Nous admirons les excellentes raisons exposées par M. Capefigue comme le plaidoyer d'un avocat savant et convaincu; mais à quels juges, à quel tribunal s'adresse-t-il? Vouloir ramener les souverains du Nord aux principes du droit public européen nous semble peine perdue. Le livre de M. Capefigue serait parfait si la question était soumise à un congrès. Quant à nous, c'est à l'Italie que nous en appelons de la confiscation prononcée au profit de l'Autriche. C'est le jour où Milan et Venise proclameront leur indépendance, que nous relirons les manifestes de la chancellerie allemande. L'ouvrage de M. Capefigue ne s'adresse malheureusement qu'à un trop grand nombre de routiniers diplomates qui feront bien de le consulter comme leur vade mecum. Les personnes curieuses d'études historiques doivent aussi le mettre dans leur bibliothèque.

Il n'est pas de pays en Europe qui fasse plus de vœux que la France pour l'émancipation de l'Italie; il n'en est pas non plus qui connaisse si mal cette terre classique. Que de fausses idées sur le caractère italien! Nous saluons donc de toutes nos sympathies un recueil mensuel, *L'Ausonio*, qui nous semble inspiré par une intelligence du premier ordre et le plus pur patriotisme. Ce recueil se propose d'initier les lecteurs à tous les progrès faits depuis la révolution française dans cette Italie, où, à en croire certains touristes, le génie lui-même, cette âme impérissable des peuples, serait fossilisé. Il nous serait facile de puiser dans *L'Ausonio* les preuves de la culture qui féconde encore la pensée italienne non-seulement à Rome où il n'a fallu qu'une espérance donnée par le chef de la religion pour réveiller le libéralisme, mais aussi en Toscane, mais même en Lombardie, où l'Autriche se trouve portée en avant malgré elle. *L'Ausonio* est une Revue plus philosophique que politique proprement dite, et la littérature y occupe une large place; car à la direction supérieure qui y préside est venue se joindre l'élite des poètes et des littérateurs italiens.

Quelques-uns de nos lecteurs pourront regretter que nous ne leur donnions pas cette année le petit *Conte annuel* de Charles Dickens, composition fraîche et pudique sur laquelle brille un reflet du *Vicaire*

de *Wakefield*. Mais différents journaux ou Revues ont, les uns traduit, les autres cru traduire la *Bataille de la vie*! Nous les avons laissé passer. Annonçons à ceux dont le regret serait trop vif, que ces journaux et Revues ont eux-mêmes été devancés par la librairie. M. Amyot, rue de la Paix, a publié la *Bataille de la vie*, en 1 volume qui ne coûte que 1 fr., et qui fait aussi partie de 2 volumes à 3 fr. 50 c., contenant les petits chefs-d'œuvre de Ch. Dickens, plus une notice sur le romancier. Au reste, les contes de Ch. Dickens ont non-seulement d'humbles traducteurs, mais de célèbres imitateurs : M. J. Janin qui, dans le *Journal des Débats*, a déjà fait *Trim le journaliste*, publie un petit volume qu'il intitule *le Gâteau des Rois*.

— Vous qui fûtes romantiques... et pourquoi auriez-vous cessé de l'être, si vous n'avez aimé de la muse moderne que ses vers toujours fidèles à la langue, ses libertés originales et ses rêveries harmonieuses? — vous qui fûtes romantiques, vous le redeviendrez comme il y a vingt ans s'il vous tombe sous la main la réimpression des poésies de M. Ulric Guttinguer. Celui-là fut pur, tendre et chaste; celui-là se plaça tout d'abord entre André Chénier et Millevoye. Son recueil, revu, corrigé, augmenté, s'appelle aujourd'hui *les Deux âges du poète* (1); c'est-à-dire que ses chants datent de deux époques bien distinctes. Ce ne sont pas les plus récents qui ont le moins de jeunesse et de fraîcheur. Lisez plutôt *les Lilas de 1843*, *les Deux Moines de Jumièges* et autres pièces qui nous autoriseraient dans un plus long article à comparer M. Guttinguer à Monck Milnes, un des plus brillants poètes de la *jeune Angleterre*. Mais, hélas! quelques vers que nous avons sus par cœur autrefois nous rappellent que nous sommes contemporains du *premier âge* de ce tendre et amoureux trouvère normand. Ils nous rappellent que nous sommes comme lui de graves pères de famille, et nous citerons plus volontiers pour nos enfants une des fables de M. Guttinguer, par exemple *les Feuilles et le Vent* :

Sur un fumier impur, des feuilles oubliées

Y languissaient humiliées;

Le vent souffle! leurs bataillons

Montent en légers tourbillons;

Voilà mes folles dispersées

Et vers les cieux en tous sens élancées.

Aux oiseaux qui, comme l'éclair,

(1) Chez Fontaine et Dauvin, passage des Panoramas.

Franchissaient l'espace de l'air :
 Voyez, voyez donc, criaient-elles,
 Nous aussi nous avons des ailes;
 Nous irons loin ! — personne n'en doutait,
 Du moins tant que le vent soufflait.
 Mais il cessa, leur sort changea de face,
 Et le bataillon glorieux
 Revint confus et furieux
 Reprendre sa première place.

Que d'orgueilleux sont promptement déçus !
 Que de sots dont le temps nous venge
 Et qui retombent dans la fange
 Quand le vent ne les soutient plus !

— *Le Compte rendu de l'Académie des Sciences morales et politiques*, rédigé par MM. Ch. Vergé et Loiseau, sous la direction de M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie, vient d'inaugurer la sixième année de sa publication. La première livraison du onzième volume (janvier 1847) contient les documents suivants :

I. État des membres de l'Académie des Sciences morales et politiques au 1^{er} janvier 1847.

II. Rapport sur la statistique civile et commerciale comparée du Piémont et de la France, par M. Gustave de Beaumont.

III. Observations sur le même sujet et spécialement sur l'institution du bureau de l'avocat des pauvres, par MM. Ch. Lucas, Gustave de Beaumont et Cousin.

IV. Rapport sur un ouvrage de M. E. Burnouf, relatif au bouddhisme et au brahmanisme, par M. Barthélemy Saint-Hilaire.

V. Observation sur le même sujet, par M. Cousin.

VI. Extrait d'un mémoire sur la formation politique de l'Allemagne, par M. Mignet.

VII. Rapport sur le concours ouvert dans la section de philosophie sur la certitude, par M. Franck. (Suite.)

FÉVRIER 1847.

REVUE
BRITANNIQUE.

Statistique. — Education.

DOCUMENTS SUR L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN ANGLETERRE.

[Nous avons annoncé à nos lecteurs une série de documents sur l'éducation publique en Angleterre, en Écosse et en Irlande. Comme le discours du professeur Taylor (voir notre livraison de décembre 1846), ce nouvel article fait partie de ceux qui, sous la simple forme d'exposé statistique, nous semblent devoir précéder les articles de polémique que nous emprunterons aux Revues des diverses opinions. Naturellement les Revues font une part plus large aux arguments de la discussion et aux plans de réforme ; mais selon nous, cette discussion qui agite les Trois-Royaumes sera mieux comprise après quelques articles préliminaires qui en auront exposé les éléments à un point de vue général, tandis que les publications de MM. Baines, Hooke, Vaughan, etc., servant de texte à la presse périodique, sont inspirées quelquefois par un intérêt de secte ou un esprit de parti. On conçoit qu'aucune Revue n'a pu embrasser dans le cadre d'un seul article l'ensemble d'une si vaste question. Si nous entreprenions plus tard de résumer tout ce qui a été écrit dans ces derniers temps et tout ce qui doit encore être écrit sur l'enseignement public de la Grande-Bretagne, nous voudrions que nos lecteurs eussent déjà

étudié eux-mêmes le système actuel et les réformes proposées dans les documents que nous recueillons avec l'intention de les faire connaître au moins par extraits.]

§ I^{er}.

PROGRÈS DE L'ÉDUCATION DU PEUPLE.

L'histoire de l'éducation publique en Angleterre (nous n'entendons parler ici que de l'éducation entièrement ou partiellement gratuite) présente quatre phases bien distinctes :

1° L'éducation donnée par l'Église, depuis l'établissement des institutions monastiques jusqu'à la réformation ;

2° L'éducation que nous désignerons plus spécialement sous le nom d'éducation *dotée* (endowed), qui prit naissance immédiatement après la réformation, et fut en général restreinte aux écoles dites de *grammaire* (grammar schools), appropriées à l'instruction supérieure ;

3° L'éducation qu'on reçoit dans ce que nous appelons ordinairement les *écoles libres* (free schools) : — établies, pour la plupart, au moyen de *dotations* (endowments), et soutenues en outre à l'aide de souscriptions, ces écoles sont destinées à l'instruction d'une certaine partie de la classe pauvre dans la lecture, l'écriture et le calcul ;

4° L'éducation donnée par les associations volontaires, sous la forme d'écoles du dimanche ou celle d'écoles quotidiennes : — quelques-unes de ces institutions ont reçu, depuis peu d'années seulement, de petites subventions de l'État.

L'éducation exclusive par l'Église n'existe plus en Angleterre. L'éducation par l'État — même dans le sens le plus restreint de conseils donnés par l'État, avec de légers secours pécuniaires — n'existe que depuis sept ans. A partir de la réformation, l'éducation du peuple est venue du peuple : elle a été uniformément progressive, quoique livrée parfois aux abus, et exposée aux conséquences qui en résultent. Les *écoles de grammaire* dotées cor-

respondent au progrès social de la classe moyenne; les *écoles libres* qui ne sont point en même temps des écoles de grammaire, correspondent à l'avancement graduel de la classe ouvrière; les *écoles du dimanche* et les autres écoles soutenues à l'aide d'associations volontaires — en un mot, les écoles du siècle actuel — appartiennent à une ère nouvelle, dans laquelle l'éducation universelle du peuple est considérée comme une affaire de devoir et de nécessité. La marche de l'opinion et son état actuel, par rapport à ce devoir et à cette nécessité, appellent et doivent amener, par la force même des choses, la dernière condition de progrès — l'éducation par l'État.

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher si l'éducation générale fut avancée ou retardée au milieu des violences de la réformation religieuse. Au mépris des intentions formelles du parlement, d'avides courtisans détournèrent trop souvent à leur profit les riches dépouilles des établissements catholiques et d'autres fonds destinés à l'éducation du peuple. Édouard VI (1550) eut à lutter contre leur insatiable rapacité et put à peine fonder vingt-et-une écoles de grammaire : plusieurs de ces écoles sont encore aujourd'hui au nombre des institutions les plus florissantes du pays (1). L'exemple de ce monarque fut suivi pendant un siècle et demi, et un grand nombre d'écoles de grammaire libres furent établies pour l'instruction des enfants pauvres dans les langues savantes. Il a été maintenu en droit que toutes les fois que le fondateur a exprimé l'intention de fonder une *école de grammaire*, cette école est destinée à l'enseignement du grec et du latin, en quelques cas à l'enseignement du latin seulement, mais à aucun autre enseignement gratuit. Le but de ces bienfaiteurs de l'humanité est facile à comprendre. Il n'est jamais entré dans leur esprit de donner l'éducation à *tout* le peuple, ou, pour nous servir du langage de leur temps, à *tous* les pauvres. On devait choisir un certain nombre de pauvres n'ayant pas le moyen de payer les frais de leur éducation, — les uns en raison de la paroisse dans laquelle ils étaient nés ou domiciliés, les autres en considération du nom qu'ils portaient — et leur donner à tout jamais

(1) NOTE DU DIRECTEUR. Les documents qui entreront dans le détail des principaux établissements nous feront connaître l'école de Christ-Church de Londres, qui est la plus considérable de celles dont la fondation appartient à Édouard VI.

une éducation très-soignée. Du reste, ces écoles, comme on peut le croire, se rattachaient invariablement à la religion de l'État. « Depuis la réformation, dit un écrivain, et particulièrement jusqu'aux cinquante dernières années, c'est surtout dans nos écoles de grammaire que toutes les personnes d'une éducation libérale ont reçu leur première instruction. C'est de ces établissements, souvent humbles et modestes, qu'est sortie une foule de noms illustres dans les annales de notre pays — témoignages vivants de la sagesse qui inspirait les fondateurs de ces écoles, lorsqu'en procurant des moyens d'éducation à des individus souvent privés des avantages de la naissance et de la fortune, ils assuraient ainsi à l'État les services de quelques-uns de ses meilleurs serviteurs. Dans l'état actuel des choses, les écoles de grammaire sont plus spécialement les écoles de la classe moyenne appartenant à l'Eglise anglicane. »

D'après les rapports des membres de la commission d'enquête sur les établissements de bienfaisance, rapports présentés au parlement en 1842, le revenu annuel des écoles de grammaire s'élèverait, pour l'Angleterre et le pays de Galles, à 152,047 £ (3,801,175 fr.); mais plusieurs écoles n'ont pas été comprises dans cette enquête.

Les écoles de grammaire dotées succédèrent naturellement aux écoles et aux chapelles de l'église non-réformée. Leur objet était l'éducation la plus libérale : faire des savants ou ne donner aucune espèce d'instruction — il n'y avait pas d'autre alternative. Les écoles de grammaire étaient les pépinières des professions savantes et ouvraient aux plus obscurs individus le chemin des plus grands honneurs dans ces professions. Vers l'époque de la révolution, les classes commerçantes, devenues riches et importantes, commencèrent à penser que des écoles où l'on n'enseignait que le latin et le grec n'étaient pas précisément ce qui convenait aux jeunes gens destinés à la carrière commerciale. Des hommes sans éducation, et qui cependant avaient su, par leur seule industrie, s'élever à la fortune et aux honneurs, résolurent généreusement de faire quelque chose pour leur propre classe; et c'est ainsi que l'on vit peu à peu s'établir dans toutes les villes du royaume, non pas une école libre de grammaire, mais une école libre (*free school*): au-dessus de la porte était généralement placée l'image d'un jeune gar-

conhabillé de bleu ou de vert, avec une inscription annonçant qu'aux termes du testament de l'alderman ***, cette école avait été fondée pour vingt garçons pauvres, qui seraient vêtus, et auxquels on enseignerait la lecture, l'écriture et le calcul. Avec une population comparativement peu nombreuse, ces écoles libres ont été un admirable commencement de l'éducation des classes pauvres. Tandis que des enfants de la classe bourgeoise riche les écoles de grammaire faisaient des ecclésiastiques, des légistes et des médecins, les écoles libres faisaient des enfants de la classe ouvrière d'habiles artisans et d'industriels bourgeois ; plus d'un individu élevé par charité dans sa ville natale, montrait avec un honnête orgueil, lorsqu'il était parvenu à la fortune, l'institution qui l'avait fait ce qu'il était, et déliait à son tour les cordons de sa bourse pour assurer à d'autres les mêmes avantages dont il avait joui.

Le revenu annuel de ces écoles libres, désignées dans le résumé de la commission sous le nom d'écoles *non-classiques*, est porté à 141,385 £ (3,534,625 fr.). Si l'on ajoute à cette somme et à la précédente celle de 19,113 £ pour frais généraux ayant l'éducation pour objet, on obtient le total de 312,545 £ (7,813,625 fr.) pour les établissements d'éducation dotés en Angleterre et dans le pays de Galles.

Le résumé des rapports des commissaires ne donne ni le nombre des écoles dotées, ni celui des enfants qui y recevaient l'éducation. Mais les états fournis, en 1818, à une commission de la chambre des communes, par les ministres des différentes paroisses d'Angleterre, nous permettent de suppléer approximativement à cette lacune. D'après ces états, le revenu annuel des écoles dotées était, en Angleterre, de 300,525 £ : si nous ajoutons à ce chiffre 7,000 £ pour le pays de Galles, nous arrivons bien près du résultat du résumé de 1842. Les mêmes états de 1818 portent à 4,167 le nombre des écoles dotées en Angleterre, et celui des enfants qui y étaient élevés à 165,433 : dans le pays de Galles : écoles, 209 ; enfants, 7,625. En 1833, une série de questions fut adressée aux inspecteurs des pauvres en Angleterre et dans le pays de Galles, et les réponses à ces questions indiqueraient une diminution survenue dans le nombre des écoles dotées ainsi que dans celui des élèves : elles portent en effet les premières à 4,106, et les élèves à 153,764. Cette diminution, si elle existait réellement, pourrait être

attribuée à ce que quelques écoles dotées avaient été illégalement transformées en *écoles nationales*. En somme, on peut évaluer en nombres ronds le revenu des écoles dotées à 300,000 £ (7,500,000 f.), le nombre de ces écoles à 4,000 et celui des élèves à 150,000.

Grâce à ces 300,000 £ de rentes, provenant de revenus fonciers, de loyers d'immeubles, de placements sur l'État, etc., 150,000 enfants ont pu recevoir annuellement, pendant une longue suite d'années, les uns l'éducation la plus libérale, d'autres les simples rudiments des connaissances humaines, tous l'instruction religieuse—moyennant 2 £ (50 fr.) par tête. Le coût moyen de chaque élève est, dans les écoles nationales, de 11 sh. 2 d. (13 fr. 95 c.). On a essayé, quelquefois avec succès, d'appliquer, contrairement à la volonté des fondateurs, les revenus des écoles dotées à des écoles destinées à l'éducation universelle; et si ces tentatives avaient été soutenues par la cour de chancellerie ou encouragées par la législature, on élèverait aujourd'hui, avec ces mêmes fonds employés à l'enseignement d'après le système des moniteurs, environ 540,000 enfants au lieu de 150,000. Séduits par ces résultats, et voyant à côté de l'insuffisance de l'éducation nationale les amples moyens d'éducation possédés par les établissements dotés, des hommes éminents, et dont nous respectons les intentions, ont suggéré la convenance d'une répartition plus équitable de ces ressources. Nous ne saurions partager cet avis. Le seul emploi légitime des revenus en question est leur application à l'objet spécial de la fondation. Il y a eu incontestablement de grands abus dans l'administration de quelques-unes de ces institutions. « Le maître est incapable, » « le maître ne réside pas sur les lieux, » « l'école est fermée, » « il n'y a pas eu d'élèves depuis nombre d'années, » « les fidéicommissaires ont supprimé l'école, » ce sont là des observations qui se reproduisent assez fréquemment dans les premiers rapports sur les écoles de grammaire. La cour de chancellerie a remédié à quelques-uns de ces abus les plus criants. Il en existe encore, il en existera toujours; mais, malgré tout, les écoles de grammaire ont donné de bons résultats et rendu de grands services à l'Angleterre. Elles ont entreteu dans le royaume les études libérales qui ont formé une race de théologiens, de jurisconsultes, de médecins, d'hommes d'état, que nous pouvons mettre en parallèle avec tout ce qu'ont produit les autres pays. En ouvrant l'accès des hauts emplois au

talent qui n'était pas soutenu par le rang et la fortune, elles ont eu pour effet de diminuer jusqu'à un certain point les inégalités sociales. Ce que les écoles de grammaire ont fait pour les classes supérieure et moyenne, les écoles libres l'ont fait, dans une mesure différente, pour la basse classe. Elles ont offert des avantages particuliers à l'enfant pauvre, sans ambition, peut-être sans disposition pour les luttres de la science; elles lui ont enseigné ce qui devait suffire pour le distinguer, pour lui assurer dans le monde la préférence sur ceux qui n'avaient aucune éducation — et cette préférence n'a excité aucune jalousie, car chacun savait qu'il n'y avait pas d'empêchement absolu à ce que ses enfants participassent aux mêmes avantages.

Est-ce dire que cet état de choses ne laisse rien à désirer? Non, sans doute. Mais il serait fâcheux que de prétendues idées utilitaires nous entraînaient à vouloir que des fonds affectés à un objet spécial fussent détournés de cette destination et appropriés à un autre objet. Il est vrai qu'on pourrait, avec ces fonds, élever 400,000 enfants de plus qu'on n'en élève aujourd'hui; mais il est vrai aussi que ces enfants ne seraient pas élevés suivant la manière prescrite par les fondateurs de ces écoles, et nous croyons qu'on doit tenir d'autant plus à cette manière, que l'éducation se généralise davantage. Nous désirons ardemment que le bienfait de l'éducation puisse se répandre sur tout le peuple; mais nous désirons aussi qu'une portion du peuple — non pas seulement les riches, mais une portion des pauvres — puisse recevoir une éducation supérieure à celle de la masse. Il est de mode de dire que si les fondateurs de ces écoles avaient aujourd'hui à refaire ce qu'ils ont fait, ils organiseraient ces établissements sur la base la plus large possible, et aimeraient mieux donner l'instruction au grand nombre à bon marché, que l'instruction au petit nombre à grands frais. Nous n'acceptons point cet argument, qui est d'ailleurs comode; et nous croirions, pour notre propre compte, faire une chose plus utile en léguant 1,000 £ pour fonder, dans l'une des universités, une bourse en faveur d'un pauvre écolier qui se serait distingué par son aptitude et son mérite, qu'en léguant cette même somme pour appuyer à la fois et à jamais à certains garçons et filles. Pourquoi cela? Simplement parce que l'éducation élémentaire de la masse du peuple est devenue une affaire trop considérable

pour de simples particuliers. C'est surtout en encourageant l'instruction supérieure, en maintenant l'enseignement à une certaine hauteur, que ceux-ci exerceront utilement leurs philanthropiques intentions. Quant à l'éducation des masses, c'est une tâche réservée aux associations volontaires, aidées en grande partie par l'état; et cet esprit d'association est loin de sommeiller, puisqu'on compte aujourd'hui 600,000 enfants de plus qu'en 1833 recevant le bienfait de l'éducation. Ajoutons que l'instruction annuelle de ces 600,000 enfants coûte, sans parler des frais de construction des écoles, plus que le revenu annuel de toutes les écoles dotées qui ont survécu à la réformation ou qui ont été fondées depuis, et qui ont fourni, avec les institutions particulières, la seule éducation systématique que le peuple d'Angleterre ait reçue jusqu'au commencement du siècle actuel.

Les revenus des écoles dotées n'auraient pu, à aucune époque, suffire à l'éducation générale des pauvres. Si ces fonds avaient été saisis en 1818 et appliqués aux besoins de l'éducation générale, ils n'auraient donné qu'un revenu de 26 £ par mille âmes de population, soit — en évaluant au dixième de la population le nombre des enfants qui ne peuvent recevoir l'éducation qu'à l'aide de subventions pécuniaires — 5 sh. 2 d. (6 fr. 45 c.) par chaque enfant, c'est-à-dire moins de la moitié du coût actuel de l'éducation dans les écoles nationales. Et si nous remontons plus haut, par exemple au milieu du dix-huitième siècle, lorsque le chiffre de la population était à peu près la moitié de ce qu'il était en 1821, nous trouverons que les revenus des écoles dotées étaient proportionnellement inférieurs.

Mais arrêtons-nous un instant à cette époque de 1821. La population réunie d'Angleterre et du pays de Galles était alors, en nombres ronds, de douze millions d'âmes, et les fonds affectés à l'éducation s'élevaient, ainsi que nous l'avons dit plus haut, à 312,545 £. Maintenant on peut supposer que les états de population de 1821 correspondent assez approximativement à l'époque moyenne où pouvaient être à l'école les hommes qui se sont mariés dans la période de 1839 à 1844. Ce point admis, si la capacité de signer son nom est un indice de la diffusion proprement dite de l'éducation dans la masse de la population, nous déduirons du rapprochement des tableaux qui nous fournissent ces diverses données statisti-

ques, certaines conséquences sur l'influence qu'ont eue sur l'éducation générale de chaque comté les revenus consacrés à l'instruction.

1° Si ces revenus avaient sur l'éducation générale du peuple une influence proportionnelle à leur importance, les comtés les mieux partagés sous ce rapport devraient aussi présenter le plus grand nombre d'individus sachant écrire. Or, sur quarante-trois divisions du pays, il n'y en a que quatre qui se trouvent dans ce cas :

	Excédant sur la moyenne des dotations par 1,000 âmes.	Excédant sur la moyenne par cent des individus sachant écrire.
Rutland.....	£ 57	1
Middlesex.....	45	11
Westmoreland.....	17	13
Lincoln.....	16	1

Ces résultats, comme on le voit, sont bien différents. La richesse de Middlesex provient des grandes écoles de Londres, telles que l'Hôpital du Christ, l'école des marchands tailleurs et autres. Dans les comtés de Rutland et de Lincoln, il n'y a aucune proportion entre les fonds et l'instruction.

2° On compte onze divisions dans lesquelles le nombre des individus sachant écrire est supérieur à la moyenne, tandis qu'au contraire les dotations y sont inférieures.

3° Dans neuf divisions, les dotations sont au-dessus, et le nombre des individus sachant écrire, au-dessous de la moyenne.

4° Enfin, dans les dix-neuf autres divisions, où les dotations et le nombre des individus sachant écrire sont tous deux au-dessous de la moyenne, il existe de telles disproportions, qu'on n'y saisit aucun rapport certain entre l'insuffisance des dotations et l'infériorité de l'instruction.

Nous concluons de ce qui précède, que si les dotations charitables affectées à l'éducation ont pendant plusieurs siècles entretenu les connaissances utiles et l'amour des lettres dans une portion de la population — portion qui n'a peut-être jamais excédé un cinquantième — elles n'ont pas eu d'influence sensible sur la diffusion universelle de l'instruction élémentaire proprement dite. Ce

résultat, nous le répétons, est précisément celui que se proposaient les donateurs. La réformation ouvrit la Bible à tous, mais on ne croyait pas pour cela qu'il fût nécessaire à un chrétien de pouvoir lire la Bible : l'instruction orale de l'Église était considérée comme suffisante. Avoir une classe instruite, ou qui se distinguât du moins sous ce rapport de la masse privée de toute instruction, était le but de tous ceux qui savaient apprécier les avantages d'une éducation solide. Partout où se réunissaient les premiers colons de la Nouvelle-Angleterre, soit pour défricher des forêts, soit pour bâtir des villes, ils fondaient une école commune : dans un pays où l'opinion devait être libre, on sentait la nécessité d'entretenir l'intelligence de la religion. Il n'en était pas ainsi dans la métropole : ce n'est que de nos jours qu'on a commencé à songer à l'éducation du peuple. L'éducation qui existait du temps de nos pères était suffisante, suivant leur idée de ce qui était bon. Ils avaient leur système d'éducation ; et ce système, ils y étaient attachés et le soutenaient. Nous vivons dans d'autres temps ; mais ce n'est pas une raison pour affecter un superbe dédain à l'égard des hommes qui étaient guidés par d'autres lumières.

Malthus, dans son célèbre Essai sur la population, publié en 1803, décrit ainsi, en quelques mots, l'état de l'éducation en Angleterre au commencement du siècle actuel : « On a dépensé pour les pauvres des sommes immenses, qui n'ont servi qu'à aggraver leur misère. Mais quant à l'éducation, quant à la circulation de ces grandes vérités politiques qui les touchent de plus près, — seuls moyens peut-être que nous ayons de relever réellement leur condition, d'en faire des sujets plus paisibles et des hommes plus heureux — on n'a presque rien fait. C'est une honte nationale de penser que l'éducation des basses classes soit abandonnée à quelques écoles du dimanche, soutenues par des souscriptions de simples particuliers, qui peuvent y donner à l'enseignement la forme et la direction qui leur conviennent. Et encore ce progrès, — car, quelque défectueuses que soient de tout point ces écoles du dimanche, quelque prise qu'elles donnent même sous certains rapports à la censure, je ne les considère pas moins comme un progrès — ce progrès, dis-je, est-il de très-fraîche date. »

Il n'y avait pas, en effet, à l'époque où Malthus s'exprimait ainsi, plus de vingt ans que les écoles du dimanche existaient

L'infatigable fondateur de ces utiles institutions, M. Raikes, de Gloucester, écrivait, en 1783 : « Des ecclésiastiques résolus à tenter une réforme parmi les enfants de la basse classe, et voulant utiliser dans un but d'instruction le jour du Seigneur, prostritué jusqu'à présent à d'indignes passe-temps, organisent sur plusieurs points de ce comté des écoles du dimanche. » Ces écoles sont sans doute imparfaites, ainsi que le dit Malthus ; mais, après tout, on ne saurait nier le bien réel et positif qu'elles ont produit, ni contester leur importance comme partie d'un grand système de progrès national. Les relevés officiels fournis au parlement donnent, en 1818, 5,100 écoles du dimanche, et 452,000 élèves ; en 1833, 16,828 écoles et 1,548,890 élèves — d'où il suit qu'en quinze ans le nombre de ces écoles a plus que triplé. » Nous avons vu s'élever, dit M. Baines (1), presque entièrement dans le siècle actuel, des écoles du dimanche, fréquentées par plus de deux millions d'élèves, qui y reçoivent l'instruction gratuite de plus de trois cent mille instituteurs. » Quoique les écoles du dimanche aient été établies dans le principe par des membres de l'Église anglicane, elles ont été le grand instrument de l'éducation parmi les sectes dissidentes. Sur les 16,808 écoles du dimanche que l'on comptait en 1833, 6,247, recevant 750,707 élèves, appartenaient aux cultes dissidents. Toutes les sectes ont rivalisé de zèle pour fonder ces écoles, si propres à stimuler les efforts de la population laïque et à développer chez les instituteurs comme chez les élèves les habitudes d'ordre, de bienveillance mutuelle et d'active piété. La société statistique de Manchester a publié, en 1835, des documents établis avec beaucoup de soin sur l'état de l'éducation dans cette grande cité : il en résulte que, sur 33,000 enfants inscrits à cette époque sur les contrôles des écoles du dimanche, 10,000 appartenaient à l'Église anglicane, 9,000 aux méthodistes wesleyiens, et 14,000 à seize autres sectes dissidentes. Mais quels qu'aient été les avantages obtenus à l'aide des écoles du dimanche, où notre génération a surtout puisé le sentiment religieux, abstraction faite des doctrines propres à chaque culte, nous ne pouvons considérer ces avantages que comme une partie d'un système plus élevé et plus large d'éducation séculière, dans lequel ils se trouveront

(1) *Lettres sur l'éducation par l'État*, 1846.

nécessairement absorbés, à une époque plus ou moins rapprochée (1).

Adam Smith, qui publia en 1766 sa *Richesse des nations*, y exprime le vœu que la presque totalité de la population reçoive au moins l'instruction élémentaire. « Il suffirait, dit-il, de fonder dans chaque paroisse une petite école, où l'instruction serait donnée aux enfants, moyennant une rétribution assez modique pour n'être pas au-dessus des facultés d'un simple journalier : le salaire de l'instituteur serait seulement complété par le public, parce que l'instituteur négligerait bientôt ses devoirs s'il était payé entièrement, ou même en majeure partie, par le public. En Écosse, grâce à l'établissement de ces écoles paroissiales, presque toute la population sait lire, et une grande partie écrire et calculer. » Ces idées fécondes tombaient malheureusement sur un sol stérile : comment songer à fonder des écoles paroissiales, où les enfants de la classe ouvrière auraient appris des habitudes de prévoyance et d'indépendance, lorsqu'on avait sous la main un système beaucoup plus commode, qui consistait à les tenir dans un état de paupérisme et de dégradation? En 1807, M. Whitbread soumit à la chambre des communes un plan qui avait pour objet de relever la condition morale et matérielle des classes ouvrières, au moyen d'une organisation nationale d'écoles paroissiales. Ce plan était basé sur le système des moniteurs, qui venait d'être proposé presque en même temps par le docteur Bell et M. Lancaster. La motion de M. Whitbread fut mal accueillie; elle était cependant formulée dans des termes assez modestes, puisqu'elle se bornait à demander que les enfants pauvres de chaque paroisse reçussent deux années d'instruction, dans l'intervalle de sept à quatorze ans. Les avantages de cette éducation, quelque restreinte qu'elle fût, furent pesés dans la balance des opinions de l'époque; les uns prétendirent qu'il était monstrueux de vouloir taxer les propriétaires pour apprendre à lire et à écrire à tous les petits vagabonds du pays; d'autres, qu'il était absurde de vouloir donner aux basses classes une éducation supérieure à leur condition. Bref, le bill de M. Whitbread fut écarté. Mais l'indifférence et les sophismes de

(1) NOTE DU DIRECTEUR. Dans la suite de ces articles on verra la discussion qui s'est engagée sur la matière de ce paragraphe entre M. Baines et M. Vaughan.

ces législateurs égoïstes ne purent arrêter l'impulsion qu'avait donnée à l'éducation générale l'introduction du système des moniteurs. Une active rivalité s'établit entre les anglicans et les dissidents, qui voulaient les uns et les autres s'emparer de ce grand levier de l'instruction primaire, et s'en servir à leur profit. Tandis que les partisans du docteur Bell et des écoles nationales d'une part, et ceux de M. Lancaster et des écoles britanniques et étrangères, de l'autre, se livraient à une vive et inconvenante polémique, les écoles s'organisaient rapidement, et, au bout de quelques années, les observations de Malthus sur l'abandon de l'éducation des pauvres à quelques écoles du dimanche, n'étaient plus applicables à l'Angleterre.

Le premier document qui constate d'une manière officielle le progrès du système des moniteurs dans les écoles publiques, est le rapport de la fameuse commission de M. Brougham, en 1818, — commission qui établit la première le principe que l'éducation du peuple, soit qu'elle eût lieu à l'aide de dotations ou d'associations volontaires, était d'un intérêt vital pour l'État. On comptait à cette époque, dans l'Angleterre et le pays de Galles (abstraction faite des écoles dotées, dont nous avons parlé plus haut) 14,854 écoles, contenant 501,000 élèves, dont 336,000 dans les écoles ordinaires, et 165,000 instruits d'après le nouveau système.

Les relevés officiels de 1833 montrent les progrès faits dans les quinze années suivantes. Le nombre des élèves payants s'élevait alors à 732,000, c'est-à-dire qu'il avait beaucoup plus que doublé. Le nombre des élèves soutenus à l'aide de souscriptions combinées avec le mode de paiement partiel avait suivi la même progression et s'élevait à 390,000. Pendant cette période de quinze ans, un développement considérable fut donné aux salles d'asile ou écoles du premier âge (*infant schools*), institution dont l'Angleterre est redevable à Robert Owen, qui avait, dès 1816, ouvert un établissement de ce genre à Lanark.

Jusqu'en 1833, la législature avait borné son rôle et ses devoirs, en ce qui touche l'éducation, à ordonner des enquêtes et à déplorer l'inefficacité de l'état de choses existant. La session de 1833 vit inaugurer ce principe, qu'il est juste et sage d'approprier aux besoins de l'éducation une partie du revenu public. 20,000 £ (500,000 fr.) furent votées pour venir en aide aux souscriptions

ayant pour objet la construction d'écoles destinées à l'éducation des enfants de la classe pauvre : les règlements du trésor relativement à l'emploi de cette somme portaient d'ailleurs qu'il ne serait fait aucune allocation que sur un rapport de la Société des écoles nationales ou de la Société des écoles britanniques et étrangères. C'est sur cette base, étroite si l'on ne considère que le chiffre de la subvention, mais en réalité solide et susceptible d'extension, que fut organisée en 1839 une nouvelle branche d'administration, le conseil d'éducation. Cette grande mesure, adoptée sous la responsabilité du pouvoir exécutif, fut maintenue malgré l'opposition violente d'une forte minorité dans la chambre des communes, et d'une majorité non moins forte dans celle des lords. Le parlement mit une somme de 30,000 £ à la disposition du conseil d'éducation, et cette subvention fut continuée, d'année en année, jusqu'en 1842. Elle fut portée à 40,000 £ pour 1843 et pour 1844; à 75,000 £ dans la session de 1844-1845; et à 100,000 £ (2,500,000 fr.) dans celle de 1846. Ainsi le parlement aura, y compris ce dernier vote, affecté depuis 1833 près de 500,000 £ à la construction des écoles. On estime que ces subventions du gouvernement représentent, en moyenne, un peu moins du tiers des sommes appliquées à cet objet; d'où il suit qu'on aura, dans l'espace de douze ans, dépensé 1,500,000 £ (37,500,000 fr.) en constructions d'écoles seulement, et indépendamment des frais annuels d'entretien de ces mêmes écoles.

Nous manquons de documents précis sur le nombre d'élèves qui fréquentent actuellement ces écoles. Mais on a calculé que les fonds votés depuis 1833 avaient dû suffire pour bâtir 3,291 écoles, pouvant contenir environ 494,000 élèves, qui, réunis aux 544,000 de 1833 (1), donneraient un total approximatif de 1,038,000 enfants recevant, à la fin de 1845, une instruction entièrement ou en partie gratuite. Si nous y ajoutons 50,000 enfants de deux à seize ans, qui se trouvent dans les dépôts d'indigents (*workhouses*) des six cents unions d'Angleterre et de Galles, et environ 112,000 admis depuis 1833, dans les écoles construites sans le secours des subven-

(1) Savoir : écoles dotées	184,000
nouvelles écoles.....	390,000
	<hr/>
	544,000

tions parlementaires, nous arriverons au chiffre de 1,200,000 individus, participant au bienfait de l'éducation quotidienne et gratuite.

En résumé, depuis l'époque où Malthus écrivait (1803), il a été pourvu à l'éducation quotidienne de plus d'un million d'enfants pauvres. On peut dire aussi, sans exagération, qu'un million au moins d'élèves des écoles du dimanche, ne recevant pas l'instruction quotidienne, doit être ajoutée au nombre de ceux qui prenaient part autrefois à cette imparfaite éducation. Les écoles dotées, les écoles quotidiennes nationales ou dépendant de la société des écoles britanniques et étrangères et d'autres associations dissidentes, et les écoles du dimanche, contiennent ensemble au moins deux millions et demi d'enfants recevant, grâce à la charité éclairée du passé ou du présent, quelque espèce d'instruction. Mais il faut y ajouter les élèves des écoles quotidiennes non dotées ni subventionnées. Le nombre de ces élèves payants s'élevait, en 1803, à 732,000, ce qui donnait une augmentation de près de 400,000 sur le chiffre de 1818; et si l'on considère l'accroissement de notre population, surtout dans la classe moyenne, on ne peut guère l'évaluer actuellement à moins d'un million. Nous avons donc, sans parler des pensionnats particuliers ni des enfants, surtout des jeunes personnes élevées dans leur famille, un total général de trois millions et demi d'individus recevant une instruction élémentaire plus ou moins large.

L'accroissement annuel de la population est, pour l'Angleterre et le pays de Galles, de 1.33 % (1). Cette population, qui était au 7 juin 1841, de 15,912,773 âmes, devait, suivant cette loi de progression, s'élever au 7 juin 1846, à dix-sept millions. Si, comme le

(1) Cet accroissement est, pour le Royaume-Uni, d'un pour cent; mais on applique ordinairement le chiffre de l'Angleterre au Royaume-Uni. « Il est probable, dit l'Enregistreur général de l'état civil (*Registrar general*), dans son rapport de 1846, que la population du Royaume-Uni augmente actuellement de huit cents individus par jour. Les naissances excèdent les décès d'environ 1,056 par jour; mais l'émigration (elle a été, en 1845, de 93,801 individus) diminue cet excédant: Elle n'enlève, au contraire, à l'Angleterre et au pays de Galles, où les naissances journalières excèdent les décès d'environ six cents, qu'une faible partie de leur population: les vides faits en Angleterre par l'émigration sont à peu près remplis par l'immigration continuelle des Irlandais et des Écossais. »

prétendent certains enthousiastes, le quart de la population devait se trouver dans les écoles, les écoles d'Angleterre devraient contenir 4,250,000 élèves; mais cette prétention est évidemment exagérée. Le nombre total des enfants, en Angleterre et dans le pays de Galles, était, d'après le recensement de 1821, de 5,716,000, savoir :

Au-dessous de 5 ans.....	2,096,000	} 5,716,000
De 5 à 10 ans.....	1,895,000	
De 10 à 15 ans.....	1,725,000	

Il s'agit maintenant de savoir à quel âge doit commencer l'instruction primaire du peuple, et à quel âge elle doit finir. Quelques écrivains ont dit qu'elle devait embrasser toute la population de cinq à quinze ans. Il serait plus raisonnable de dire de cinq à douze ans et demi, non pas d'une manière absolue, mais avec une certaine latitude qui permet de compenser, par des enfants de quatre à cinq ans, ceux qui peuvent quitter l'école avant douze ans et demi. A ce compte, nous aurions dû élever, en 1841 :

Enfants de 5 à 10 ans, comme dessus.....	1,895,000
De 10 à 12 1/2 (moitié de 10 à 15).....	862,500
	2,757,500

Si nous appliquons ce même principe à la population de 1846, nous trouvons, en établissant notre calcul sur certaines tables proportionnelles jointes aux états de 1841, que nous devrions élever 2,957,575 enfants, savoir :

De 5 à 10 ans.....	2,033,200	} 2,957,575
De 10 à 12 1/2.....	924,375	

chiffre qui présente, relativement à 1841, une augmentation de 200,000, soit 40,000 par an.

Ainsi ce seraient, selon nous, trois millions d'enfants, c'est-à-dire un sixième environ de la population, qui devraient recevoir l'instruction *quotidienne* dans toutes les écoles, soit dotées, soit entièrement gratuites, soit en partie gratuites, soit particulières. Or, voici quel est, par aperçu, le nombre d'enfants qui reçoivent actuellement cette instruction :

Enfants élevés au moyen de dotations ou d'associations volontaires pour l'éducation gratuite en totalité ou en partie :

En 1833.....	544,000	
Depuis 1833 avec les subventions de l'État.....	494,000	
Depuis 1833 sans les subventions de l'État.....	112,000	
Dans les dépôts d'indigents.....	80,000	
		<hr/>
		1,200,000
Dans les écoles particulières, comme élèves payants..		1,000,000
		<hr/>
		2,200,000

En ajoutant à ce chiffre les pensionnats, et en tenant compte de l'éducation domestique, il y aurait encore, dans la population de cinq à douze ans et demi, un demi-million d'enfants ne recevant pas l'instruction *quotidienne*. Les écoles du dimanche viennent, il est vrai, combler en partie cette lacune au moyen de l'instruction séculière imparfaite qu'elles donnent à 1,300,000 enfants qui ne reçoivent pas d'instruction quotidienne, et dont l'âge varie probablement de quatre à quinze ans. Cependant, si nous admettons qu'il y a encore en ce moment un demi-million d'enfants auxquels l'instruction quotidienne est due; si nous admettons aussi que, par suite de l'accroissement de la population, ce nombre augmente tous les ans de quarante mille, ce sera sept cent mille enfants de plus à l'éducation quotidienne desquels il faudra pourvoir d'ici à cinq ans. Nous croyons qu'une subvention parlementaire annuelle de 112,000 £ (2,800,000 fr.) pendant ces cinq années, suffirait pour faire face à ce besoin, à la condition toutefois, que la bienfaisance particulière continuât de s'exercer avec la même libéralité.

On ne saurait, malheureusement, se flatter qu'il en-soit ainsi. La Société Nationale, dans son adresse de cette année, rappelle qu'il y a eu, depuis huit ans, deux grandes époques où il a été fait des efforts extraordinaires — en 1838, lorsqu'on craignait généralement que l'autorité légitime de l'Église en matière d'éducation ne fût restreinte ou même complètement abolie; et en 1842, à l'occasion de certaines circonstances alarmantes qui appelèrent l'attention publique sur l'éducation religieuse des pauvres, *le plus ferme rempart de l'ordre social*. — Les sectes dissidentes firent aussi,

comme on le sait, de prodigieux sacrifices en 1843, lorsqu'elles pouvaient craindre que le gouvernement n'adoptât des mesures contraires aux vœux et aux tendances des « amis de la liberté religieuse. » L'éducation du peuple doit reposer sur une base plus large; ses progrès ne doivent pas être subordonnés à ces paroxysmes de peur, à ces efforts purement instinctifs pour le soutien de certains intérêts spéciaux. Il existe évidemment une grande lacune dans les moyens d'éducation, une lacune dont l'exacte étendue ne peut être appréciée qu'au moyen d'un système général d'éducation régulièrement organisé. Dans l'état actuel des choses, il est probable que cette lacune se fait plus particulièrement sentir dans les localités où l'on ne peut exciter aucun enthousiasme, soit en faveur de « l'autorité légitime de l'Église, » soit en opposition à ce qu'on appelle son « esprit d'envahissement; » elle existe surtout dans la capitale et dans certains districts agricoles. Mais lorsqu'il y a insuffisance d'écoles, il n'y a qu'un pouvoir organisateur qui puisse remédier au mal, car il serait possible que le nombre total d'écoles fût suffisant, et que cependant certaines localités en fussent tout à fait dépourvues (1).

Il y a en outre dans le système actuel d'éducation un vice capital que nous ne pouvons ici qu'indiquer sommairement, c'est le caractère peu satisfaisant de l'instruction gratuite donnée dans les écoles. On reconnaît assez généralement que le système des moniteurs n'a pas répondu aux espérances qu'on avait fondées sur ce mode d'enseignement. « Les systèmes de Bell et de Lancaster, dit le Révérend H. Moseley dans son rapport au conseil d'éducation (1845), furent introduits à une époque où l'opinion publique n'était pas aussi formée, aussi éclairée qu'elle l'est aujourd'hui en matière d'éducation, et où la charité publique ne s'exerçait pas sous ce rapport d'une manière aussi large. Si aux autres obstacles que rencontrait alors l'éducation populaire il avait fallu ajouter des frais considérables d'entretien, l'esprit d'antagonisme qui régnait alors aurait probablement triomphé. Mais on conçoit l'espoir que ce système pourrait se suffire à lui-même et qu'il trouverait en lui-même les ressources nécessaires à son propre entretien. Quoique

(1) NOTE DU DIRECTEUR. Nous avons cité dans notre livraison de janvier ce que disait sur cette situation le comte de Lincoln dans son discours aux électeurs de Manchester.

cette attente n'ait été réalisée qu'en fort peu de cas, cependant il est incontestable, et prouvé d'ailleurs par l'expérience, que la méthode du docteur Bell (le système des moniteurs) est une méthode d'enseignement éminemment économique, et n'eût-elle possédé que ce seul avantage, c'en était assez sans doute pour justifier son adoption par les hommes distingués qui soutenaient alors avec une si généreuse persévérance la cause de l'éducation, et pour expliquer l'influence que cette méthode à si longtemps exercée dans l'enseignement public en Angleterre. Mais aujourd'hui qu'on se fait une plus juste idée de la valeur de l'instruction populaire, cette considération a perdu beaucoup de son poids. Je crois que cette opinion est, au fond, celle de la grande majorité des amis de l'éducation, et que l'esprit public est mûr pour un changement.»

Cependant, quel que soit l'état de l'esprit public à ce sujet, la première condition nécessaire, indispensable à la réalisation de ce vœu de la grande majorité des amis de l'éducation, est la substitution d'un corps nombreux d'instituteurs intelligents et pourvus des connaissances qu'exige la grande tâche de l'enseignement, aux maîtres d'école actuels, mal rétribués et plus ou moins incapables, dont la besogne se borne à peu près à faire respecter la bruyante autorité des moniteurs. Il ne s'agit de rien moins que de changer un système économique pour un système dispendieux, un système facile pour un système compliqué, un système qui fonctionne mollement pour un système plein d'énergie vitale; il s'agit, en un mot, de mettre l'éducation réelle à la place d'une éducation qui n'est guère que nominale. Mais comment trouver, former, mettre à l'œuvre ces nouveaux maîtres? comment opérer cette révolution complète dans l'enseignement, avec les seules ressources des associations volontaires? N'abandonnons pas ce principe fécond, grâce auquel nous avons vaincu tant de difficultés et fait tant de progrès. Quoique nous soyons encore loin du but, le chemin qui nous reste à parcourir est comparativement uni et facile. Mais nous nous flatterions vainement d'atteindre ce but, si l'État ne vient en aide à la bienfaisance des individus. Quant à la mesure, au mode et aux conditions de ce concours de l'État, ce sont des questions graves, délicates, et qui demandent à être mûrement examinées.

(*Companion to the Almanac for 1847.*)

Biographie. — Sciences Physiques (1).

WILLIAM HYDE WOLLASTON.

William Hyde Wollaston, un des savants les plus éminents de l'Angleterre, était né le 6 août 1766. Dix-huit années sont écoulées depuis sa mort, qui eut lieu en décembre 1828, et nous attendons encore sa biographie, car nous ne saurions donner ce titre à deux ou trois maigres esquisses insérées dans des annuaires et dépourvues de toute authenticité. Ce long silence tient à plusieurs causes que nous signalerons successivement.

Wollaston n'occupait pas une place moins distinguée dans la science que sir Humphrey Davy, dont la biographie a été tant de fois écrite; mais Wollaston ne faisait pas, comme son illustre contemporain, un cours public dans une institution populaire, ce qui est un moyen d'attirer les regards non-seulement des juges compétents, mais encore des gens du monde. D'un caractère grave et réservé, sa vie entière s'écoula dans un laboratoire fermé à ses amis les plus intimes. Le résultat de ses travaux n'était connu que par des Essais publiés pour la plupart dans les « Transactions de la Société Royale. » Tout cela n'eût pas empêché, si Wollaston était né Français, qu'un éloquent confrère, un Dumas ou un Arago, prononçât son éloge au milieu des savants et de l'élite de la capitale. En Allemagne, un laborieux compatriote n'eût pas manqué d'entasser dans un gros volume tout ce qu'il était possible de recueillir, de glaner sur sa vie. Né en Angleterre, et moins heureux, sous ce rapport du moins, Wollaston n'a été connu jusqu'ici que par ses œuvres. Quant à l'homme même, tout ce qu'on a dit de lui, c'est

(1) Voir dans les livraisons de l'année 1846, les biographies de Black, sir Joseph Banks, Dalton, sir Charles Bell, etc., etc.

qu'il vécut une soixantaine d'années, et qu'il publia divers mémoires scientifiques, entre autres la description de son goniomètre-réfecteur, et l'exposé de son procédé pour rendre le platine malléable (1). C'est quelque chose assurément, car un nom attaché à ces deux découvertes ne saurait périr; mais ce n'est pas encore assez.

Nous savons pourtant qu'après la mort de Wollaston, tous les documents et tous les matériaux nécessaires à sa biographie furent mis à la disposition d'une personne parfaitement apte à exécuter ce travail. Comme il ne paraît pas qu'on ait songé jusqu'ici à en tirer parti, nous décidons à y suppléer autant que cela nous sera possible.

William Hyde Wollaston appartenait à une famille du Staffordshire, qui s'était distinguée pendant plusieurs générations dans les lettres et les sciences. Son bisaïeul, le Révérend William Wollaston, fut l'auteur d'un livre célèbre en son temps, intitulé « la Religion naturelle expliquée. » Son père, le Révérend Francis Wollaston de Chiselhurst, dans le comté de Kent, rédigea, d'après ses propres observations, un catalogue étendu des étoiles circum-polaires septentrionales. Ce catalogue, accompagné du détail des instruments employés et de tables de réductions, a été publié en 1800, sous le titre de *Fasciculus astronomicus*.

William Hyde Wollaston, dont nous écrivons la biographie, était fils de l'astronome et d'Althea Hyde, de Londres, et le second de dix-sept enfants. Il naquit à East-Dereham, village situé à seize milles environ de Norwich, le 6 août 1766. Après avoir reçu les premiers éléments de l'éducation, il se rendit à Cambridge et entra au collège de Caius, où il fit de rapides progrès. Dans plusieurs des esquisses publiées sur lui, on dit qu'il obtint la première place aux examens de son année; mais c'est une erreur provenant sans doute de ce qu'un étudiant du même nom, M. Francis Wollaston, du collège de Sidney-Sussex, remporta ce petit succès scolaire en 1783.

William Wollaston ne prit aucun degré ès-arts, mais il obtint

(1) NOTE DU RÉDACTEUR. Le mémoire de Wollaston sur les moyens de rendre le platine malléable, a été traduit et publié dans les *Annales de chimie et de physique* de MM. Gay-Lussac et Arago, ainsi que deux courtes notices sur la préparation du palladium et de l'osmium.

en 1787 le grade de bachelier en médecine, et en 1793 celui de docteur. Peu de temps après avoir reçu ce grade, il devint *fel-low* (1) du collège de Caius, et il conserva jusqu'à sa mort ce titre et la petite pension qui y était attachée. Sa résidence à Cambridge se prolongea jusqu'en 1789. L'astronomie paraît y avoir été son étude favorite, prédilection que lui avait sans doute léguée son père et qui s'accrut encore par son intimité avec le dernier astronome royal de Dublin, le docteur Brindley, aujourd'hui évêque de Cloyne, et avec M. Pond, ancien astronome royal de Greenwich. L'amitié dont il se lia avec ce dernier, pendant son séjour à Cambridge, devait durer toute leur vie.

En 1789, Wollaston crut devoir se fixer à Bury-Saint-Edmunds pour y exercer la médecine; mais le peu de succès qu'il obtint, par suite sans doute de l'extrême réserve et de l'austérité toute particulière de son caractère, le décida bientôt à quitter cette résidence pour Londres, où il ne devait pas mieux réussir. Peu de temps après son arrivée dans la capitale, une place de médecin se trouvant vacante à l'hôpital de Saint-George, il se mit sur les rangs. La place fut donnée au docteur Pemberton, un de ses concurrents, mieux appuyé peut-être, ou, comme on le suppose généralement, doué d'un extérieur plus avantageux, et sans doute plus habile solliciteur. Cet échec blessa vivement Wollaston. On assure qu'en recevant la nouvelle, il jura de renoncer pour jamais à sa profession, et de ne plus écrire une ordonnance, fût-ce pour son père. Nous ne saurions accueillir cette anecdote sans hésitation. Il est peu probable qu'un homme d'un caractère aussi réfléchi et aussi circonspect ait exhalé tout haut sa mauvaise humeur, et pris *ab irato* une décision si grave. Avant de s'engager par un vœu téméraire à renoncer à une profession dont il attendait ses moyens d'existence, il fallait qu'il eût en perspective d'autres occupations selon ses goûts, et plus lucratives; cette dernière condition était de rigueur. L'anec-

(1) C'est-à-dire qu'il eut une des pensions fondées par des legs faits au collège en faveur des gradués des diverses facultés qui les obtiennent au concours. Ces pensions, peu importantes en général, imposent certaines obligations dont le détail serait trop long. Elles ne sont pas toujours à vie, on les perd quelquefois de diverses manières, par exemple, en se mariant, ou bien si l'on est promu à un bénéfice ecclésiastique, à un emploi fixe et qui assure un traitement plus considérable.

dote en question est d'ailleurs contredite par un fait revêtu d'un tout autre caractère d'authenticité, puisqu'il est consigné dans le rapport du conseil de la Société Astronomique de Londres, lu à la réunion anniversaire, en 1829. Dans la notice nécrologique de Wollaston que contient ce rapport, il est dit expressément « qu'il continua d'exercer la médecine à Londres jusqu'à la fin de l'année 1800, époque où un accroissement de fortune le décida à abandonner une profession qu'il n'avait jamais aimée, pour se vouer tout entier à la science. »

Wollaston n'eut pas lieu de regretter son changement d'état, même au point de vue pécuniaire. Son procédé pour rendre le platine malléable, qui fut si utile à la chimie analytique, lui rapporta, dit-on, plus de trente mille liv. st. (750,000 fr.), et on assure qu'il tira aussi bon parti d'autres découvertes et inventions moins importantes.

Le docteur Wollaston fut nommé membre de la Société Royale en 1793, second secrétaire en 1806, et plus tard vice-président, fonctions qu'il exerça pendant un grand nombre d'années. En 1820, dans l'intervalle de la mort de sir Joseph Banks à l'élection de sir Humphrey Davy, il occupa le fauteuil de la présidence. Plus d'un membre influent de la Société l'aurait préféré à Davy pour président définitif; mais Wollaston, dont la résolution bien connue était de décliner la lutte, prêta tout le poids de son influence à son rival, qui fut élu.

Les Mémoires ou Essais communiqués par Wollaston à la Société Royale sont au nombre de trente-neuf; c'est là qu'est l'histoire de ses nombreux travaux, c'est-à-dire toute celle de sa vie, en y joignant comme complément quelques notices insérées dans d'autres recueils que les *Transactions philosophiques* (1). Jamais chimiste anglais, sans en excepter Cavendish, n'a abordé tant de sujets. Outre les mémoires purement chimiques, Wollaston a traité

(1) NOTE DU RÉDACTEUR. C'est le titre des Annales de la Société Royale de Londres. Le mot *philosophiques* ne doit pas être pris ici dans son acception ordinaire. Les *Transactions philosophiques* sont les *Annales des Sciences physiques en Angleterre*. Les Anglais ont un mot générique qui nous manque pour désigner soit un chimiste, soit un physicien, soit un minéralogiste, soit un géologue, etc., etc.; ils l'appellent *A natural philosopher*, rendant ainsi au mot *philosophia* sa primitive acception, qui était celle de *savant* et non pas de *sage*.

d'importantes questions d'astronomie, d'optique, de mécanique, d'acoustique, de minéralogie, de cristallographie, de physiologie, de pathologie et de botanique, et même une question relative aux beaux-arts. Plusieurs essais sont consacrés à la description d'inventions mécaniques dues à l'auteur.

Nous tâcherons de donner une idée de l'intérêt et de l'importance de plusieurs de ces essais, sans nous astreindre à l'ordre chronologique, mais en adoptant plutôt celui des matières. Cinq essais concernent la physiologie et la pathologie; le plus curieux traite « De la demi-paralysie des nerfs optiques » et de la vision unique avec deux yeux. Outre l'intérêt scientifique, cet essai est très-curieux, en ce qu'il fut le résultat des observations de l'auteur sur une espèce de cécité dont il souffrit lui-même et durant laquelle il ne voyait qu'une moitié de chaque objet : cette cécité partielle n'affectait que le côté gauche des deux yeux et elle était de courte durée. C'était un symptôme de la maladie de cerveau dont Wollaston mourut.

Huit ou neuf mémoires appartiennent à l'optique; deux sont relatifs à l'astronomie. Le premier de ceux-ci est intitulé : « Méthode pour comparer la lumière du soleil avec celle des étoiles fixes; » l'autre : De l'étendue finie de l'atmosphère. » C'est un des plus curieux mémoires scientifiques que nous connaissons; c'est celui où Wollaston a peut-être montré le plus de hardiesse de conception. Il fut publié en janvier 1822.

Au mois de mai précédent, le monde savant avait été tenu en émoi par un passage de Vénus sur le disque du soleil; Wollaston n'avait pas manqué d'observer ce rare et intéressant phénomène. Aucun des grands observatoires n'était pourvu des instruments nécessaires pour une exacte et complète observation, mais notre savant, qui était aussi un habile et ingénieux opticien, parvint, par un petit nombre d'agencements heureux, à faire servir un petit télescope à tous les besoins de la circonstance. Son objet spécial, en observant le passage de Vénus, était de déterminer si le soleil avait ou non une atmosphère semblable à la nôtre. Il put se convaincre de la négative, et il consigna dans le mémoire dont il s'agit le résultat de ses observations.

C'était une tentative assurément très-curieuse que celle de résoudre un problème de chimie des plus difficiles par l'observation d'un phénomène astronomique. La question chimique est de sa-

voir si les éléments des corps composés sont ou non des particules indivisibles ou atomes : c'est une branche du grand problème qui, depuis l'origine de la philosophie et de la science, n'a cessé d'occuper les physiciens et les métaphysiciens. Tous ont fait de vains efforts pour décider, de manière ou d'autre, si la matière est ou non divisible à l'infini. Wollaston entreprend de prouver que non-seulement cette difficulté peut être résolue, mais qu'elle l'a été, sans que personne s'en doute, depuis la découverte du télescope, et depuis la première observation des éclipses et des satellites de Jupiter par Galilée.

Voici son mode de raisonnement : si notre atmosphère consiste en un nombre infini de molécules, qui se repoussent entre elles, comme on sait, il ne peut y avoir de limites à son expansion. Elle doit s'étendre dans l'espace en tous sens, et entourer, par conséquent, tous les corps célestes. Si, au contraire, notre atmosphère se compose d'un nombre *fini* de molécules ou atomes, elle aura ses limites à une distance de la terre comparativement petite; car la force de répulsion qui existe entre les atomes diminuera rapidement à mesure qu'ils s'écarteront les uns des autres, jusqu'à ce qu'elle devienne insuffisante pour combattre l'action contraire de la pesanteur. L'air cessera donc de se dilater; il finira par présenter une couche de molécules limitrophes qui ne pourront ni tomber à terre, à cause de la répulsion des atomes répandus entre cette couche et la surface du globe, ni s'en éloigner davantage à cause de leur pesanteur. La conclusion à tirer de ce raisonnement, d'après Wollaston, c'est que si l'astronomie peut prouver qu'un seul des corps célestes soit dépourvu d'une atmosphère semblable à la nôtre, non-seulement la chimie aura le droit, mais elle sera forcée d'en conclure, d'abord que notre atmosphère, et secondement que toute matière, est composée de particules qui ne sont pas divisibles à l'infini, c'est-à-dire de véritables atomes.

Le problème astronomique est aisé à résoudre. La lune est trop *rapprochée* de nous, pour nous permettre le genre d'observations qui serviraient à déterminer si elle possède une atmosphère semblable à la nôtre; le télescope nous la montre pourtant comme un globe nu. Les anneaux présentés par le passage de *Vénus* ou de *Mercury* sur le disque du soleil prouvent que le soleil n'a pas d'atmosphère semblable à celle de la terre; mais sa température

élevée et l'effet possible de cette température sur une atmosphère, s'il en a une, diminuent la valeur du fait. En revanche, les observations dont Jupiter et ses cinq satellites ont été l'objet prouvent que notre enveloppe aérienne ne s'étend pas jusqu'à ce corps céleste (1). Ses satellites s'éclipsent en passant derrière son disque et disparaissent subitement dès qu'ils en atteignent le bord. Lorsqu'ils reparaisent, c'est avec la même soudaineté qu'ils se montrent à la vue. Si Jupiter avait une atmosphère comme la nôtre, l'occultation de ses satellites présenterait d'autres caractères. Notre soleil, quand il est descendu au-dessous de l'horizon, demeure encore visible à nos yeux par la lumière réfractée dans le milieu transparent de l'air. C'est lentement que le crépuscule s'épaissit et fait place à la nuit. De même, bien avant l'instant où le soleil levant serait visible si notre globe était nu, l'air nous transmet ses rayons et nous le fait voir. Si Jupiter avait une atmosphère semblable à celle de la terre, chacun de ses satellites, au lieu de disparaître tout d'un coup derrière son disque, offrirait la même dégradation crépusculaire et s'évanouirait insensiblement. A son retour, il serait bien plus tôt visible, en vertu de la même réfraction, et il se manifesterait par degrés. En d'autres termes, l'atmosphère de Jupiter nous renverrait la lumière du satellite lorsqu'il aurait disparu derrière la planète, et elle nous l'enverrait également avant sa réapparition. Wollaston montre qu'en ce cas, le quatrième satellite ne subirait jamais d'éclipse totale, mais resterait visible, au contraire, lors même qu'il serait tout à fait derrière la planète.

Il est donc certain que l'atmosphère de la terre est limitée, et, d'après Wollaston, il est également démontré que la matière n'est pas divisible à l'infini.

Ce mémoire excita l'attention des savants; la plupart contestèrent la validité de l'argumentation, mais personne ne semblait en

(1) Cette argumentation repose non pas sur ce que tous les corps célestes manquent absolument d'atmosphère, car il se peut que plusieurs en aient une, mais sur ce qu'ils manquent d'une atmosphère de la même nature que la nôtre. La chimie assurément ne nous apprendra jamais si l'oxygène, l'hydrogène et les autres gaz de notre air enveloppent les sphères éloignées; mais l'optique peut nous faire découvrir si il existe autour de ces sphères une puissance de réfraction analogue à celle de ce même air. On voit par le texte que cette puissance n'a été observée en aucun cas.

découvrir l'endroit faible. Il fut commenté par Faraday, Graham, Turner et Daubeny. Tous y virent une curieuse page à ajouter à l'histoire de la chimie spéculative, et M. Dumas le cita à son tour avec éloges, comme l'unique tentative faite dans les temps modernes pour décider, par la physique, la question de la divisibilité fine ou infinie de la matière. Plus récemment, on a prouvé que le fait de la limitation de l'atmosphère ne justifiait aucunement les conclusions que Wollaston en avait déduites.

M. Dumas a fait observer, d'accord en cela avec M. Poisson, que la température, plus froide, comme on sait, dans les régions supérieures de l'atmosphère, pouvait être suffisamment abaissée à ses limites pour détruire l'élasticité de l'air, le condenser même en liquide ou le solidifier par la congélation. Dans cette hypothèse, l'enveloppe extérieure de notre atmosphère serait une sorte d'écorce d'air glacé. S'il en est ainsi, notre atmosphère est limitée, non parce qu'elle est composée d'atomes, mais simplement parce qu'il règne un grand froid dans les hautes régions.

Le professeur Whewell a prouvé que Wollaston n'était pas fondé à supposer que la loi qui lie la densité de l'air à la force de compression fût la même à une grande distance de la terre et près de sa surface. Il suggère une loi différente, qui peut en effet prévaloir dans les régions supérieures, et en vertu de laquelle l'atmosphère serait limitée indépendamment de la nature des atomes.

Supposons enfin qu'on accorde à Wollaston ses prémisses, la seule conséquence qu'il en puisse tirer, c'est que l'atmosphère est composée d'un nombre fini de molécules qui se repoussent. Prouver cela, c'est ne rien prouver; nous sommes toujours sur le seuil de l'argument. Chaque molécule est un aussi bon texte que l'atmosphère entière pour discuter la question de la divisibilité de la matière. Le point que Wollaston regarde comme concédé, à savoir que la molécule est un atome, est celui qu'il importait le plus de démontrer.

Quelque beaux, quelque certains que soient les phénomènes astronomiques observés par Wollaston, ils sont donc loin de résoudre la question en litige. Le problème de la divisibilité de la matière offre toujours une double difficulté. Si nous affirmons que la matière est divisible à l'infini, nous soutenons une évidente contradiction; c'est qu'un tout fini contient un nombre infini de par-

ties. Si, pressés par cette difficulté, nous essayons de prouver que les parties sont finies comme le tout qu'elles constituent, jamais nous ne pourrons montrer les éléments facteurs finis de notre tout fini, et l'atome prétendu sera toujours aussi divisible què le tout dont il est extrait.

Ici, comme en d'autres branches des connaissances humaines, force nous est de croire au fini et à l'infini, sans pouvoir les réconcilier.

La plupart des mémoires chimiques de Wollaston, à l'exception de ceux qui se rattachent à la physiologie et à la pathologie, sont consacrés à la chimie des métaux. Ce fut lui qui découvrit le palladium et le rhodium, considérés d'abord comme de simples curiosités chimiques, mais dont on fait aujourd'hui un emploi important dans les arts. Il découvrit aussi l'identité du columbium et du tantalum; il reconnut l'existence du titane métallique dans les scories du fer; il imagina le précieux procédé au moyen duquel le platine devient malléable; il publia l'analyse du fer météorique, et il prouva l'existence de la potasse dans l'eau de mer.

Les divers mémoires où ces découvertes furent exposées sont d'une nature trop spéciale, trop technique, pour être analysés dans cette Revue; mais nous ne saurions nous dispenser de dire un mot de la plus utile découverte de Wollaston, de son procédé pour rendre le platine malléable.

On s'étonnera peut-être de nous voir attacher tant de prix à un simple procédé métallurgique, si ingénieux qu'il soit. On ne comprendra pas non plus comment la Société Royale, laissant de côté tant d'autres titres de Wollaston à une récompense publique, tant de travaux purement scientifiques, accorda sa haute et toute spéciale approbation à celui-ci, et décerna à son auteur une médaille royale. Un petit nombre de faits suffit pour montrer l'importance du procédé de Wollaston.

Entre autres corps dont les alchimistes du moyen âge croyaient la découverte possible, ils cherchaient un dissolvant universel, ou *alkalest*, comme ils le nommaient. Le fluide imaginaire devait posséder la vertu de dissoudre toute substance et de réduire toute matière à l'état liquide. Ces ingénieux rêveurs semblent n'avoir jamais fait une réflexion bien simple: c'est qu'un fluide qui dis-

soudrait toute chose ne pourrait être conservé dans rien. Avec quoi construire, en effet, le vase destiné à recevoir un fluide affamé de tout substance et qui se rongerait un chemin à travers le diamant aussi vite que l'eau filtre à travers des parois de glace? Un dissolvant universel exigerait un insoluble également universel, qui seul pourrait le contenir.

Les vœux des chimistes modernes s'étaient portés dans une direction toute opposée à celle de leurs prédécesseurs les alchimistes. Ce n'est pas le dissolvant, c'est l'insoluble qu'ils cherchaient encore quand Wollaston leur en fournit un, en rendant le platine malléable. Longtemps avant la fin du dernier siècle, le chimiste trouvait que les réactifs dont il avait l'occasion de se servir dans ses analyses étaient des dissolvants universels, des *alkalists* plus que suffisants pour les vases dans lesquels il les renfermait. Dans le plus grand nombre des expériences, le verre et la porcelaine résistent suffisamment à l'action des acides, des alcalis et d'autres dissolvants énergiques; mais dans certains cas, ils sont attaqués, et on ne saurait plus les employer sans nuire à l'exactitude de l'analyse. Toutes les fois, d'ailleurs, qu'il est nécessaire de soumettre des corps à une haute température avec des réactifs puissants, par exemple dans la fusion des minéraux avec des alcalis, on ne peut guère employer la porcelaine sans nuire à l'opération.

En vain les chimistes avaient-ils recours à l'argent et à l'or pour suppléer à l'insuffisance de l'argile dans la fabrication de leurs creusets, ces métaux fondaient à des températures comparative-ment peu élevées. Avant d'avoir obtenu le degré de chaleur nécessaire pour mettre en fusion les substances rebelles, on voyait l'or et l'argent se liquéfier, les creusets et leur contenu se perdre en scories inutiles.

Le chimiste se trouvait donc arrêté au milieu de ses expériences par l'insuffisance de ses instruments. Des provinces entières de la science restaient inexplorées, malgré les brillants résultats que promettait leur conquête. Réduit à se croiser les bras, le pauvre savant regardait d'un œil d'envie cette belle et vaine perspective, comme un ingénieur contemplerait une forteresse contre laquelle viendraient d'échouer ses mines et ses batteries.

Ce fut en un moment de crise pour la science que Wollaston vint mettre une arme nouvelle dans les mains du chimiste. Quel-

ques années avant que sa pensée se tournât de ce côté, on avait trouvé dans les sables de certaines rivières de l'Amérique du Sud des grains épars d'un métal brillant. La ressemblance de ce métal avec l'argent (*plata* en langue espagnole) lui avait fait donner par les habitants du pays le nom de *platine* ou *petit argent*. On reconnut que le nouveau métal résistait à l'action de presque toutes les substances, l'eau régale exceptée, qu'il ne se rouillait pas en demeurant longtemps exposé à l'air, et qu'il était parfaitement infusible sous l'action du plus puissant fourneau (1).

La substance nécessaire au creuset du chimiste était donc découverte ; il restait à trouver le moyen de la mettre en œuvre. Les propriétés mêmes qui faisaient la valeur du platine, si on parvenait à en fabriquer des creusets, empêchaient de le façonner aisément. On ne le trouvait dans la nature qu'en petits grains infusibles, en sorte qu'il était impossible de le convertir en ustensiles par la fusion, comme la plupart des métaux. Inutile également de le forger pour consolider les grains en masses assez considérables pour en fabriquer des vases, car le métal brut est très-impur. Aussi, plusieurs années s'écoulèrent-elles après la découverte du platine, avant qu'on pût en tirer parti. Des cargaisons entières du métal brut, aujourd'hui six fois plus cher que l'argent, attendaient en vain des acheteurs à Londres. Ce fut alors que Wollaston imagina son procédé.

Ce procédé est fondé sur la propriété qu'a le platine de s'agglutiner à une haute température sans se fondre, et de la même manière que le fer. Comme ce dernier métal, il s'amalgame et peut être forgé. Toutefois, il était impossible de traiter ainsi ses grains bruts, à cause de leur impureté et de leur irrégularité de forme.

Wollaston commença par dissoudre le platine dans l'eau régale ; il le purifia, tandis qu'il était en dissolution, de l'alliage des substances étrangères ; puis, à l'aide du sel ammoniac, il le précipita sous la forme d'un composé insoluble. Ce composé étant soumis à l'action de la chaleur, les corps étrangers s'évaporerent et lais-

(1) Pour traiter la mine de platine, l'eau régale doit être formée :

D'acide hydrochlorique à.....	15 d.	3
D'acide nitrique à.....	85 d.	1

sèrent le platine à l'état d'une belle poudre grisâtre qu'on épura encore en la lavant avec de l'eau.

Il ne restait plus qu'à remplir un moule convenable de cette poudre bien humectée, et à la soumettre à une compression puissante. Par ce procédé, la poudre acquit assez de cohésion pour former une masse passablement solide qu'on chauffa doucement sur un feu de charbon de bois, de manière à en expulser l'humidité, et à lui donner une ténacité plus grande. On la soumit ensuite à la chaleur intense d'un fourneau à vent, et on la forgea tandis qu'elle était ainsi chauffée, de manière à en faire agglutiner toutes les molécules et à la convertir en un lingot solide. Ce lingot fut ensuite laminé, étiré, soumis aux mêmes procédés que les métaux les plus ductiles.

Nous passons sous silence beaucoup de détails pratiques nécessaires au succès de l'opération. Ce qu'il importe de dire ici, c'est que le creuset de platine a été l'une des principales causes des rapides et récents progrès de la chimie, et qu'il est indispensable à tous les laboratoires. La cherté du métal n'a pas empêché de l'employer en grandes quantités dans les opérations industrielles, dans les fabriques d'huile de vitriol, par exemple, où on se sert, pour distiller l'acide sulfurique, d'alambics de platine d'une contenance d'un petit nombre de gallons (1) seulement, mais qui coûtent plus de mille livres sterling (25,000 fr.) chacun. On fait avec le platine des *étalons-poids*, des *étalons-mètres*, des creusets, des boules pour les pendules destinés aux opérations géodésiques (2). Une monnaie de platine fut émise par le gouvernement russe, qui possède des mines très-productives de ce métal; mais bien que des roubles et d'autres pièces frappées en platine parviennent quelquefois en Angleterre comme objet de curiosité, cette monnaie a été retirée de la circulation à cause des fluctuations fréquentes de la valeur du métal.

Par suite de la grande quantité de platine employée dans les

(1) Le gallon vaut 4 litres 54.

(2) NOTE DU RÉDACTEUR. Avant Wollaston, un artiste, appelé Zanetty, fabriqua à Paris des vases de platine qu'il fondait avec de l'arsenic, le produit était ensuite chauffé et forgé jusqu'à ce que le métal auxiliaire eût été volatilisé. Le procédé de Wollaston fit abandonner celui de Zanetty, qui n'était pas sans danger.

opérations chimiques, sa valeur s'est rapidement accrue, même dans ces derniers mois ; mais elle varie constamment (1).

La rareté et la cherté du platine empêchent seules de l'employer pour la fabrication des ustensiles de cuisine, car sa pureté, sa propreté, sa solidité le rendent excellent pour cet usage. On lui en trouverait mille autres ; mais il est trop rare et partant trop cher.

Si comme les Grecs et les Romains nous brûlions nos morts, et si nous conservions leurs cendres, celles de Wollaston auraient mérité d'être renfermées dans une urne de platine, monument impérissable de sa découverte et de la reconnaissance du monde savant.

Tous ses mémoires relatifs à la chimie ont leur importance. Il en est un qui a pour titre « De la Production chimique et de l'Action de l'Electricité. » Wollaston y prouve, par des expériences singulièrement ingénieuses, l'identité de l'électricité par friction et de l'électricité produite par la pile de Volta, identité que Faraday a confirmée depuis par les démonstrations les plus décisives. Les autres mémoires ont trait surtout à la théorie atomique que Wollaston a beaucoup contribué à faire accueillir favorablement par les chimistes. L'un est intitulé « Des Sels acides et des sels basiques (2). » Il contient une des premières et des plus convaincantes preuves que l'on puisse donner de l'existence d'une loi de proportions multiples, telle que Dalton l'avait annoncée (3). L'autre, qui contient une « Échelle synoptique des équivalents chimiques, » mit pour la première fois les lois de la combinaison à la portée des savants et des manufacturiers.

Wollaston a publié trois mémoires sur les formes des cristaux et sur la manière de les mesurer. Aucune branche des sciences n'a moins d'attrait peut-être pour la généralité des lecteurs que la cristallographie. Nous devons cependant faire mention d'un des

(1) Le platine coûte actuellement en lingot ou en barre, de 30 à 35 sh. (36 à 42 fr.) l'once (31 grammes) en gros. Les articles manufacturés coûtent de 32 à 42 sh. (38 fr. 40 c. à 50 fr. 40 c.) l'once, aussi en gros. Les prix du détail sont de 5 à 10 sh. (7 fr. à 12 fr.) plus cher. L'argent vierge se vend 5 sh. 8 d. (7 fr. 80 c.) l'once en gros, et 9 sh. (10 fr. 80 c.) l'once en détail et manufacturé. L'argent sterling vaut 4 sh. 11 d. (5 fr. 90 c.) l'once.

(2) *Superacid and subacid salts.*

(3) Voir dans les livraisons de 1846 la biographie scientifique de Dalton.

mémoires au moins de Wollaston sur ce sujet, sous peine de laisser une lacune inexcusable dans la notice de ses travaux.

Le mémoire dont nous voulons parler est intitulé « Description d'un Goniomètre réflecteur, » et après la découverte du procédé pour rendre le platine malléable, c'est peut-être le premier titre de Wollaston au rang qu'il occupe dans la science.

Si la cristallographie est une science aride, il n'y a peut-être pas dans la nature inanimée de corps plus intéressants que les cristaux. Les cristaux naturels les plus rares, que nous nommons pierres fines, ont, comme les métaux précieux, et même à un plus haut degré, le mérite de représenter sous un très-petit volume une très-grande valeur commerciale. S'il était besoin de donner à cette valeur une haute et antique sanction, nous rappellerions la profusion avec laquelle les pierres précieuses ornaient le costume du grand-prêtre des Juifs, les allusions dont elles sont l'objet dans les livres des Prophètes et dans plus d'un passage de l'Ancien Testament. L'apôtre saint Jean, à son tour, en a fait les types des gloires du monde à venir. Ne semble-t-il pas en effet que Dieu les ait créées comme des symboles de la rareté, de la beauté, de la pureté, de l'éternité? La peinture regarde comme un de ses triomphes l'imitation plus ou moins imparfaite de leurs couleurs, de leurs nuances et de leur éclat. La poésie les a souvent chantées. Enfin, la beauté dans tous les temps, dans tous les pays, s'est plu à s'en parer, et la mode n'a jamais pu détrôner le rubis, l'émeraude, le diamant!

Mais nous n'avons à nous occuper ici que de la valeur scientifique des cristaux, valeur qui n'est guère moins grande. Le minéralogiste les regarde comme le plus précieux trésor de son cabinet. La géologie, l'électricité, l'optique leur ont d'importantes obligations. On affirme aussi qu'ils ont des relations remarquables, et qu'on était loin de soupçonner, avec le magnétisme. La connaissance de la cristallographie est indispensable au chimiste, non-seulement pour établir l'identité de certaines substances sans recourir à une longue analyse, mais encore pour signaler des analogies essentielles dans la classification des composés chimiques. Les médecins ont découvert que dans plusieurs maladies dangereuses, des cristaux se forment dans les fluides du corps humain, et ils les étudient avec le plus grand soin pour recon-

naitre et combattre la maladie. Enfin, les plus célèbres mathématiciens n'ont pas cru perdre leur temps en observant les formes géométriques des cristaux. Il suffit de rappeler ici les travaux de Haüy, d'Huyghens, de Young, de Fresnel, d'Arago, de Brewster, de sir William Hamilton de Dublin, de Herschel, de Mohs, Weiss, Mitscherlich, Faraday, etc., etc. La théorie des ondulations de la lumière, les lois de sa double réfraction et de sa polarisation ont été suggérées ou découvertes par une suite d'observations faites au moyen des cristaux. On peut en dire autant des lois de la radiation et de la polarisation de la chaleur; la même remarque peut s'étendre encore, avec quelques restrictions, à d'autres branches des sciences physiques. Peut-être n'en est-il pas une seule qui n'ait des obligations à la cristallographie.

On comprend maintenant l'importance d'un instrument qui permettrait de faciliter et qui devait rendre bien plus exacte l'étude des cristaux.

Le goniomètre, comme l'indique l'étymologie de son nom (*γωνία, angle, et μέτρον, mesure*), est un instrument destiné à mesurer les angles; mais cette dénomination, susceptible d'une application beaucoup plus étendue, est restreinte à un appareil pour mesurer les angles des cristaux. Il existait plusieurs goniomètres avant que Wollaston inventât le sien, mais ils étaient comparativement grossiers, et on ne pouvait s'en servir que pour les grands cristaux. Cette limitation de leur emploi avait un double inconvénient. Beaucoup de substances ne peuvent s'obtenir qu'en cristaux très-menus, et les petits cristaux sont toujours, toutes choses égales d'ailleurs, plus parfaits que les grands. Non-seulement l'instrument de Wollaston peut s'appliquer aux plus petits cristaux, mais plus le cristal est petit, plus les résultats qu'il donne sont précis, pourvu que ses facettes soient visibles. Cela tient à la particularité du principe du goniomètre-réfecteur. Au lieu de mesurer l'angle de rencontre de deux facettes, on mesure celui des rayons de lumière qu'elles réfléchissent. Il suffit, par conséquent, que le cristal ait des faces visibles et réfléchissantes.

Lorsque Wollaston publia l'exposé de son goniomètre, il prouva, comme un exemple de la supériorité de son instrument sur tous ceux dont on s'était servi jusqu'alors, qu'un certain angle du spath d'Islande, qu'on croyait être de cent quatre degrés vingt-

huit minutes quarante secondes, était en réalité de cent cinq degrés.

On s'étonnera peut-être encore de l'importance que le minéralogiste et le chimiste peuvent attacher à savoir que l'angle d'un cristal a un demi-degré de plus ou de moins. Cette importance tient à ce qu'un grand nombre de substances affectent des formes régulières en passant à l'état solide, ou cristallisent, pour employer le mot technique. L'aspect qu'elles présentent alors est parfaitement fixe et invariable, du moins dans des limites étroites et prescrites. Le sel commun, par exemple, le plus grand nombre des métaux, et beaucoup d'autres corps, lorsqu'on les rencontre sous la forme cristalline, nous présentent des cubes ou figures solides à six côtés dont toutes les faces sont carrées, tous les angles droits. Le spath d'Islande (carbonate de chaux) à double réfraction cristallise sous une forme également régulière et parfaite, mais différente. Ses cristaux ont six côtés, mais leurs faces sont des rhombes ou losanges. D'une longue série d'observations sur la cristallisation des corps, on a déduit une importante loi générale; c'est que le même composé chimique prend toujours, avec la plus rigoureuse précision, la même forme géométrique. L'énoncé de cette loi ne doit pas être accepté sans conditions ni sans restrictions; elles sont même très-importantes; mais nous ne saurions les examiner ici sans sortir de notre cadre. Il est un seul point que nous tenons à signaler, c'est que la constance des formes affectées par les cristaux ne se manifeste pas dans l'égalité des côtés et des faces, mais dans celle des angles. C'est donc l'angle et non la face du cristal qu'il importe de déterminer; la dernière peut varier, la première jamais. De là l'importance du goniomètre qui mesure les angles.

Un grand nombre de cristaux présentent le même aspect général. Une forme très-commune par exemple, est l'octaèdre ou double pyramide à quatre faces. Supposez deux pyramides d'Égypte, placées base contre base, et vous en avez l'idée gigantesque. Il ne vous restera qu'à la réduire à des proportions presque microscopiques. Mais bien que la configuration générale soit semblable, les angles d'inclinaison des faces des pyramides diffèrent dans les différentes substances, et font distinguer chaque cristal des cristaux de la même famille. Cependant, les différences d'inclinaison

angulaire, bien que constantes, sont souvent très-minimes; de là l'importance du goniomètre-réfecteur, qui permet à l'observateur de découvrir la plus légère différence dans la valeur angulaire de cristaux semblables. On peut souvent, grâce à cet instrument, se dispenser d'une longue analyse et s'épargner le sacrifice d'une substance rare.

C'est à la loi découverte par, le goniomètre que nous devons l'exquise symétrie, la perfection de formes, qui rend les cristaux presque aussi agréables à contempler que les fleurs. On peut les réduire en poussière, les dissoudre en fluides, les liquéfier par la chaleur, les dissiper même en vapeurs; ils renaltront toujours comme les arbres de leurs racines, comme les fleurs de leurs semences; toujours ils reproduiront leurs premières formes avec une fidélité, une exactitude de ressemblance dont ni les arbres ni les fleurs ne sauraient approcher.

Nous avons beaucoup entendu parler de la restauration des guerriers couchés sur leurs tombeaux de marbre dans l'église du Temple à Londres, et plus encore de l'habileté avec laquelle on a rajusté les fragments brisés du vase de Portland; mais toutes ces restaurations sont de pauvres et faibles imitations de l'art avec lequel la nature non-seulement restaure, mais reproduit les œuvres de son ciseau.

Pour nous résumer, toute substance cristallisable affectant une forme particulière et constante, la figure cristalline d'un corps est un des caractères les plus propres à faire reconnaître son identité.

Mais c'est là le moindre service rendu à la science par le goniomètre-réfecteur. Au commencement de ce siècle, un célèbre chimiste allemand, Mitscherlich, en comparant les résultats obtenus par l'instrument de Wollaston avec ceux que procurait l'analyse des corps cristallins, découvrit une loi aussi curieuse qu'inattendue. Il reconnut que lorsque les caractères chimiques des substances se ressemblent, leurs formes cristallines sont semblables aussi, et que si la similitude des propriétés chimiques est très-grande, les formes cristallines deviennent identiques. C'est une circonstance assurément très-singulière, que lorsque deux corps alliés de près, tels que l'arsenic et le phosphore, s'unissent à une troisième et même substance, les composés respectifs présentent absolument les mêmes formes de cristallisation; les angles de rencontre des

faces des cristaux sont égaux; le moule d'un cristal du premier pourrait s'adapter à un cristal de même grosseur du second; un goniomètre appliqué à l'angle de l'un mesurerait exactement l'angle de l'autre. On nomme ces cristaux isomorphes, mot grec, synonyme du mot latin, *similiformes*, dont on se sert aussi quelquefois.

Instruit par cette loi, le chimiste fut fort surpris de pouvoir déterminer les analogies chimiques par la mesure des angles des cristaux. Il eut ainsi le moyen de contrôler et d'expliquer les résultats d'analyses qui ne semblaient conduire qu'à des contradictions. La forme cristalline des corps est aujourd'hui l'une des premières choses dont on tienne compte dans la classification des substances chimiques; elle est la base de la plupart de nos tentatives pour les ranger en groupes ou familles naturelles.

Nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter plus longtemps sur ce curieux sujet. Il suffit de dire que la découverte de Mitscherlich, la loi de l'isomorphisme, renversa tous les systèmes de minéralogie existants, et nécessita leur remaniement complet. Elle changea aussi l'aspect de la chimie, et nous ne pouvons dire où s'arrêtera son influence sur cette science.

Un rapprochement négligé jusqu'ici, mais bien digne, il nous semble, d'être signalé dans une histoire des progrès de la chimie, c'est que le même homme qui par la découverte du creuset de platine avait permis aux chimistes d'étendre le champ de la science, et plus spécialement de soumettre tous les minéraux à l'analyse, leur fournit encore, par l'invention du goniomètre-réfecteur, un moyen de classer leurs découvertes. Ce dernier instrument fut pour les chimistes ce que sont la boussole et le théodolite (1) pour les personnes qui débarquent les premières dans une contrée inconnue. Ils ont pu lever ainsi la carte de la science au profit de leurs successeurs.

Un simple catalogue de mémoires scientifiques est sans intérêt pour ceux qui les connaissent déjà, et de peu de valeur pour ceux qui ne les connaissent point. Pour rompre la monotonie d'un pareil examen, nous passerons en revue trois autres *essais* de

(1) Instrument de géodésie qui sert à mesurer les angles dans le plan horizontal et dans le plan vertical.

Wollaston, qui, outre leur mérite intrinsèque, ont celui de faire ressortir la mobile universalité de son esprit et la singulière exactitude de toutes ses observations.

Un de ces essais traite d'un sujet plein d'intérêt et de poésie : « Les ronds ou cercles des fées. » Il n'est personne en Angleterre et ailleurs qui n'ait remarqué les cercles de sombre verdure que l'on aperçoit souvent dans les prairies naturelles ou dans les terrains que la charrue n'a pas remués depuis longtemps. Ces ronds des fées abondent surtout dans les lieux incultes et abandonnés à la vaine pâture, tels que les dunes de craie du midi de l'Angleterre ; leur dimension est si grande, leur forme tellement symétrique, leur couleur si foncée en comparaison des herbages environnants, qu'ils ne manquent jamais d'attirer l'attention du plus insouciant promeneur. Une riante superstition villageoise veut que ces cercles de sombre verdure soient tracés par le pied des fées, lorsqu'elles exécutent leurs danses nocturnes. On sait aussi que leurs dimensions s'accroissent graduellement, et parfois même de deux pieds en une seule année. Un fidèle croyant de la féerie ne serait pas en peine pour expliquer cela. Il attribuerait l'agrandissement des cercles à celui de la famille des fées, dont les rondes fantastiques se recruteraient sans cesse de nouveaux danseurs. La science est impitoyable ; le chimiste n'a pas voulu abandonner au poète ces cercles verdoyants et mystérieux. Keats s'est plaint depuis longtemps des envahissements de l'observation scientifique dans le royaume de l'idéal. « Il y avait autrefois, dit-il en beaux vers, un glorieux arc-en-ciel dans le firmament ; ils l'ont inscrit dans le catalogue des choses vulgaires. » Les ronds des fées n'ont pas plus été épargnés que l'arc-en-ciel par la science ; mais ils n'en resteront pas moins du domaine de la poésie, tant qu'il y aura d'ingénieux ou naïfs rêveurs. Et pourquoi les poètes eux-mêmes ne seraient-ils pas curieux de connaître l'interprétation scientifique d'une fable charmante ? Wollaston va nous la fournir. Cet habile observateur avait remarqué qu'on trouve toujours quelque espèce de champignons au bord de l'anneau de verdure foncée, si on l'observe dans la saison convenable. Cette première observation l'amena à en faire d'autres plus attentives, et il reconnut bientôt que les ronds des fées étaient tout simplement l'œuvre des champi-

gnons, et voici comment. Un groupe de champignons a primitivement occupé le centre de chaque cercle, jusqu'à ce que le sol, complètement épuisé par eux, ait refusé de les nourrir plus longtemps. L'année suivante, en conséquence, les champignons nés de la semence précédente se sont étendus au dehors du point primitif de la végétation du groupe, pour chercher un sol moins appauvri. Par suite de cette migration, un espace central stérile s'est trouvé entouré d'un cercle de champignons, qui, d'année en année, accroissait son diamètre à mesure qu'épuisait la terre qui le nourrissait, il gagnait un sol vierge. Mais ce n'est pas tout. Les champignons, à mesure qu'ils mouraient, engraisaient à leur tour et fertilisaient la terre. Ainsi, bien que pour un temps la place qu'ils avaient d'abord occupée demeurât stérile, l'herbe ne tardait pas à y pousser avec plus d'abondance qu'ailleurs, toujours plus longue et d'un vert plus foncé. C'est là ce qui explique pourquoi chaque cercle de champignons se trouvait précédé d'un grand anneau d'herbe flétrie et remplacé par un anneau de la plus belle verdure, les deux cercles s'agrandissant à la fois.

Dans la plaine de Salisbury, près du célèbre et mystérieux monument de Stonehenge, localité où les ronds des fées ne pouvaient manquer d'abonder, nous avons vérifié nous-mêmes l'exactitude des observations de Wollaston. Les pentes des bas monticules qui couvrent cette plaine offrent une multitude de ces cercles. Quelques-uns sont imparfaits. Il y a même des quarts de cercle et des demi-cercles; mais le plus grand nombre offrent une merveilleuse symétrie et sont pour l'œil, du moins, parfaitement circulaires. Ils présentent avec la plus grande uniformité les phénomènes décrits par notre savant. Un rond de gazon de la même teinte et du même aspect que le gazon ordinaire de la duée occupe le centre d'un grand cercle annulaire d'un vert plus foncé et de cinq à six pieds de diamètre. Ce cercle a pour frange une forêt de champignons entourés à leur tour d'un cercle d'herbe chétive et flétrie. Ce dernier phénomène est tout à fait d'accord avec la théorie de Wollaston, pour expliquer les ronds des fées. Il fait remarquer que les champignons, pendant leur croissance, absorbent tellement tous les principes nourriciers du sol, que l'herbe est souvent détruite pour un temps, et qu'un cercle dépouillé d'herbe entoure le cercle plus foncé; mais lors-

que les champignons ont disparu, le sol où ils croissaient devient plus noir, et l'herbe y repousse bientôt avec une vigueur toute particulière.

Les observations de Wollaston ont été confirmées en tous points par les récentes recherches du professeur Schlossberger de Tubingue, sur la composition chimique des champignons (fungi). Il résulte de ces recherches que les champignons contiennent une plus grande quantité d'hydrogène, de phosphates et d'autres sels qu'aucun des végétaux cultivés. Ils doivent, en conséquence, épuiser d'abord le sol où ils croissent et le fertiliser ensuite de leurs débris bien plus qu'aucune autre plante. Aussi le docteur Schlossberger recommande-t-il l'emploi des champignons pour engrais (1).

Nous ne terminerons pas ce sujet à la fois poétique et scientifique, sans remarquer que notre universel Shakspeare a devancé en quelque sorte la théorie de Wollaston dans un passage de *la Tempête*, où il reproche aux fées, « ces *petites marionnettes*, de laisser, comme traces des rondes qu'elles dansent au clair de la lune, des cercles d'herbe *amère* où la brebis n'ose mordre, et de s'amuser à faire pousser des champignons nocturnes (2). »

Dans un autre mémoire très-curieux, Wollaston détruit encore une illusion poétique. Ce mémoire est intitulé « De la direction apparente des yeux d'un portrait. » Nous ne pouvons ni l'analyser en entier, ni nous dispenser d'en dire un mot. Une grande partie du travail est consacrée à prouver, que dans la direction que nous

(1) Nous avons vu dans le sud de l'Angleterre des champs entiers laissés en friche, sous prétexte qu'ils ne pouvaient porter aucune récolte, bien qu'ils fussent couverts de champignons comestibles. C'est un préjugé bien peu fondé, car partout où ces derniers croissent naturellement en abondance, le froment et les autres céréales ne peuvent manquer de prospérer.

(2) You demy-puppets, that
By moonshine do the green *sour* ringlets make
Whereof the ewe not bites; and you, whose pastime
Is to make midnight mushrooms.

Shakspeare, que le duc de Marlborough citait comme une autorité militaire, est souvent aussi une autorité scientifique. Ses œuvres sont la véritable encyclopédie de son temps.

prêtons aux regards d'une autre personne, nous sommes déterminés sans le savoir, non-seulement par la position de l'iris « ou cercle coloré de l'œil » et du blanc des yeux, mais pareillement par la direction des autres traits du visage et en particulier des plus saillants, tels que le nez et le front. Les planches qui accompagnent le mémoire ne permettent pas au lecteur le plus crédule de douter de la vérité de cette assertion. Wollaston prouve qu'on peut faire regarder la *même* paire d'yeux, absolument immobiles, en haut ou en bas, à droite ou à gauche, pourvu qu'on change la direction du nez ou du front. Il explique aussi un fait bien connu, c'est que si les yeux d'un portrait regardent le spectateur placé en face du tableau, ils paraissent aussi le suivre dans toute autre direction. Les poètes et les romanciers n'ont pas manqué de mettre à profit ce phénomène d'optique (1). C'est une de leurs *machines* favorites, quand il s'agit d'encourager, d'effrayer ou d'instruire le héros ou l'héroïne. Les citations seraient trop nombreuses. L'explication physique est fort simple. Les seuls portraits qui présentent cette ubiquité de regard sont ceux dont le visage et les yeux sont représentés de face. Une certaine déviation de l'absolue rectitude ne fait pas disparaître le phénomène, mais elle le rend moins apparent; et si la face et les yeux sont beaucoup tournés de l'un ou de l'autre côté, on ne l'observe plus. Dans une figure vue de face, le nez, considéré comme ligne médiane, partageant en deux moitiés égales le front et le menton, les joues présentent le même développement à droite et à gauche. L'iris occupe aussi le centre de l'œil et en partage également le blanc. Dans une figure ainsi représentée, disons-nous, l'œil, s'il paraît fixé sur les spectateurs placés vis-à-vis du tableau, les suivra dans toutes les directions. Si, par exemple, on se place fort à l'écart de l'un ou de l'autre côté, la largeur de la face paraîtra de beaucoup diminuée, mais cette diminution horizontale se répar-

(1) Shakspeare, dans le *Marchand de Venise*,

Move these eyes?

Or whether, riding on the balls of mine,
Seem they in motion? »

Walter Scott dans *Woodstock*, — Mrs Southey : *On the removal of some Family Portraits*, etc., etc.

tira également sur tous les traits du visage et ne changera pas leur position relative. Le nez pourra toujours être considéré comme une ligne médiane tirée au centre de la figure. L'iris divisera toujours le blanc de l'œil en deux parties égales, et continuera par conséquent d'en occuper le milieu. La figure sera encore vue de face et son expression restera la même.

Une dernière citation terminera cet examen rapide des principaux mémoires scientifiques de Wollaston. Dans un essai intitulé « Des sons imperceptibles à certaines oreilles, » il s'est proposé de montrer que si dans l'état de santé de l'oreille humaine il ne paraît pas y avoir de limite à la faculté d'ouïr les sons graves, beaucoup de personnes parfaitement exemptes, du reste, de surdité, sont complètement insensibles aux notes élevées ou aiguës, et ne les perçoivent en aucune façon. Wollaston a trouvé que l'ouïe chez certains individus n'allait pas au delà d'une note de quatre ou cinq octaves au-dessus du *mi* du milieu du piano. Sa propre faculté auditive s'arrêtait à six octaves au-dessus de cette note. Les personnes que les notes aiguës trouvaient complètement sourdes, étaient, par conséquent, tout à fait insensibles aux cris de la sauterelle, du grillon, de l'hirondelle et de la chauve-souris. Wollaston fonde sur ces observations une belle et curieuse hypothèse. Il se peut, dit-il, que les insectes émettent et perçoivent des sons aigus que nous n'entendons pas, et qu'ils soient, de leur côté, totalement sourds aux sons plus graves qui n'affectent que nos oreilles. Citons ses propres paroles :

« L'étendue de l'ouïe humaine comprend plus de neuf octaves, qui sont toutes distinctes pour la plupart des oreilles, bien que les vibrations d'une note à la limite extrême de l'acuité aient six à sept cents fois plus de rapidité que celles qui constituent le son le plus grave que notre oreille perçoive.

» Comme il peut exister des vibrations incomparablement plus fréquentes, nous pouvons imaginer que certains insectes, tels que les *gryllones* (les sauterelles, les grillons, les taupes-grillons, etc.), dont la puissance sous ce rapport paraît commencer à peu près où la nôtre finit, perçoivent des sons encore plus aigus que tous ceux dont nous connaissons l'existence. Pourquoi n'y aurait-il pas des insectes insensibles à tous les sons que nous entendons, et doués pourtant de la faculté d'émettre et de percevoir des vibrations de

la même nature que celles qui constituent nos sons ordinaires, mais si différentes toutefois par le degré d'acuité, qu'on pourrait dire de l'insecte qui les perçoit qu'il possède un autre sens que le nôtre, d'accord seulement avec lui par le mode de perception, mais que n'affecteraient en aucune manière les vibrations plus lentes auxquelles nous sommes sensibles ? »

C'est là, si nous ne nous trompons, une frappante et belle idée, qui en fait naître une foule d'autres. Elle nous rappelle ces paroles de saint Paul : « Peut-être y a-t-il dans le monde bien des sortes de voix, qui toutes ont leur signification. »

Tel est l'exposé rapide et bien incomplet des principales découvertes et des aperçus nouveaux dont les sciences physiques en Angleterre sont redevables à un simple particulier, qui ne reçut jamais du gouvernement aucune espèce d'aide ni d'appui. Plusieurs des essais dont nous venons de parler furent lus à la Société Royale de Londres durant la dernière année de la vie de l'auteur, et dans des circonstances qui leur donnaient un intérêt tout particulier. Vers la fin de l'année 1828, Wollaston devint dangereusement malade de cette affection encéphalique qui devait l'emporter. Il souffrait beaucoup, et les symptômes qui se déclarèrent bientôt, avertirent le malade lui-même de l'approche de la mort. On eût dit qu'il avait reçu le conseil du prophète au roi Ezéchias. « Mets ta maison en ordre, car tu ne dois pas vivre, mais mourir. » Se trouvant incapable d'écrire lui-même l'exposé de ses découvertes et de ses inventions, de celles du moins qu'il ne voulait pas laisser périr, il consacra la majeure partie des heures qui lui restaient à le dicter à un secrétaire. Ces présents d'adieu du savant, qui se sentait mourir, à ses confrères, se trouvent dans les mémoires imprimés sous son nom dans les *Transactions philosophiques* de 1829. Dans l'un de ces mémoires, Wollaston fait une touchante allusion à la précipitation avec laquelle il est forcé de les rédiger ; mais on n'aperçoit ni dans le mémoire dont il parle, ni dans aucun autre, les indices d'un travail trop hâté. Ce me fut pas là son seul legs à la science. Peu de temps avant sa mort, il écrivit une lettre au secrétaire de la Société Royale pour l'informer qu'il venait de faire à la Société une donation de 1,000 £ (25,000 fr.). Il désirait que l'intérêt de cette somme fût employé à encourager les expériences dans les sciences physiques. Une médaille est décernée, en consé-

quence, périodiquement, au nom de Wollaston, par la Société Royale.

Au mois de juin, on le proposa pour membre de la Société Astronomique; mais, d'après le règlement, il ne pouvait être élu qu'à la dernière réunion mensuelle de l'année. Toutefois, lorsque la Société se réunit en novembre, l'état alarmant du malade et le peu de probabilité que sa vie se prolongeât jusqu'à la convocation de décembre, décidèrent le conseil à proposer aux membres assemblés de se départir de la règle établie et de procéder séance tenante à l'élection. La proposition fut accueillie à l'unanimité; l'assemblée ne voulut pas même observer la formalité du scrutin. Le docteur Wollaston, élu membre de la Société Astronomique, eut encore le temps de témoigner combien il était sensible à un pareil témoignage d'estime et de courtoisie, en faisant don à la Société d'un télescope de prix, auquel il attachait une valeur toute particulière. Ce télescope avait appartenu dans l'origine à son père, et Wollaston l'avait beaucoup perfectionné en y appliquant une de ses inventions, celle de l'objectif achromatique à trois verres, invention si appréciée par les astronomes.

On ne peut se défendre d'admirer le mâle courage déployé par Wollaston à ses derniers moments. Faut-il l'attribuer au stoïcisme philosophique ou à la foi du chrétien? Les seules personnes qui auraient pu répondre à cette question ayant cru devoir garder le silence, nous ne nous permettrons aucune conjecture. La dernière agonie était proche, lorsqu'un de ses amis fit observer, assez haut pour être entendu de lui, que le moribond n'avait plus la conscience de ce qui se passait autour de son lit. Aussitôt Wollaston fit un signe pour demander du papier et un crayon. On les lui donna, et il écrivit plusieurs chiffres dont il fit l'addition: le total était exact. Il mourut le 22 décembre 1828, à l'âge de soixante-deux ans, précédant de peu de mois seulement dans la tombe ses illustres contemporains et collègues, sir Humphrey Davy et le docteur Thomas Young. Lorsqu'on fit l'autopsie de son corps, on découvrit une large tumeur dans la portion du cerveau d'où part le nerf optique. Si l'on est fondé à supposer que la singulière espèce de demi-cécité dont il souffrait quelquefois était un des premiers symptômes de sa maladie, les progrès en avaient été lents, car l'essai de Wollaston sur la demi-paralysie des nerfs optiques

avait été publié en 1824. Un fait psychologique assez curieux à constater, c'est que malgré le développement de cette maladie du cerveau, les facultés de Wollaston restèrent intactes jusqu'au dernier moment : aucun nuage ne couvrit cette belle intelligence (1).

La biographie des savants en général et celle de Wollaston en particulier offrent peu d'incidents romanesques. Il ne nous a même été conservé de lui qu'un bien petit nombre d'anecdotes. Sa vie, consacrée tout entière à la science, s'écoula dans son laboratoire et dans sa bibliothèque. Il assistait assidûment aux réunions de la Société Royale, de la Société Géologique et d'autres sociétés, et il prenait le plus vif intérêt à leurs travaux. Quelques excursions à la campagne paraissent avoir été sa seule récréation ; elles lui fournissaient l'occasion de s'occuper de géologie, une de ses études favorites, et de se livrer, dans les douze dernières années de sa vie, à la passion pour la pêche à la ligne, que lui avait inoculée sir H. Davy.

Nous avons déjà parlé de la répugnance de Wollaston à admettre même ses meilleurs amis dans son laboratoire : il le tenait hermétiquement fermé. On dit que Platon avait écrit au-dessus de la porte du lieu où il se livrait à l'étude : « Que nul n'entre ici s'il n'est mathématicien. » Wollaston était encore plus exclusif, car il ne faisait pas même d'exception en faveur des physiciens et des chimistes. On raconte qu'une personne de sa connaissance que le domestique avait laissée errer de chambre en chambre en attendant son maître, pénétra un jour dans le sanctuaire interdit aux profanes. Le docteur venant à rentrer, fut singulièrement contrarié, mais il contint sa mauvaise humeur, et prenant son ami par le bras :

« Voyez-vous ce fourneau, monsieur P. ? lui dit-il.

— Oui, je le vois.

— Eh bien, faites-lui un profond salut, car c'est la première et la dernière fois que vous le verrez. »

On sait que ce laboratoire était très-petit ; Wollaston n'avait pas besoin qu'il fût bien grand ; son système étant de ramener toutes ses recherches à une échelle microscopique. Il était cité pour opé-

(1) NOTE DU DIRECTEUR. Voir dans la livraison de septembre la théorie de sir Charles Bell sur le système nerveux.

rer sur des quantités atomiques avec autant de succès que d'autres savants sur des centaines de grains. Sa démonstration de l'identité du columbium et du tantalum fut basée sur l'examen d'un très-petit nombre de grains de deux substances rares. Ce fut également avec de très-minimes quantités qu'il effectua sa découverte du titane dans les scories de fer.

Le docteur Paris, dans sa biographie de sir H. Davy, raconte qu'un savant étranger se présenta un jour chez le docteur Wollaston avec des lettres de recommandation, et lui exprima le vif désir de voir son laboratoire. « Certainement, » répondit le docteur; et il lui montra, sur un petit plateau de bois, quelques tubes de verre, un chalumeau, deux ou trois verres de montre, un fil de platine et un petit nombre de cornues. Le docteur Paris ajoute que Wollaston se plaisait à faire voir avec quels faibles moyens il obtenait de grands résultats. Peu de temps après avoir inspecté l'énorme batterie galvanique construite par M. Children, batterie dont la puissance produisait de merveilleux phénomènes de combustion, il rencontra par hasard dans la rue un autre chimiste, et le prenant par un bouton de son habit (sa constante habitude lorsqu'il entretenait quelqu'un sur un objet important), il le conduisit dans un coin écarté, où il tira de la poche de son gilet un dé de tailleur. Ce dé contenait un petit appareil galvanique. Il y versa le contenu d'une petite fiole, et chauffa à blanc, en un clin d'œil, un fil de platine.

Wollaston avait la manie de thésauriser, et on n'a pas manqué d'insinuer que s'il avait moins aimé l'argent, il aurait fait davantage pour la science. Il est difficile de savoir à quel point cette accusation est fondée, car on n'a jusqu'ici aucun renseignement positif sur la manière dont il fit fortune. Tout ce qu'on sait à cet égard, c'est que la source de sa prospérité financière fut l'application de son procédé pour rendre le platine malléable; mais s'intéressa-t-il directement à la fabrication, ou se borna-t-il à la diriger, nous l'ignorons; et qu'on nous permette une seule remarque. N'est-il pas injuste et déloyal, pour ne pas dire plus, de déverser le blâme sur les savants qui prennent leur part des bénéfices que leurs découvertes procurent au commerce et à la spéculation? Personne ne se plaint de ce que l'on prodigue les pensions tirées de la bourse publique aux officiers de terre et de mer qui ont remporté

d'éclatantes victoires; personne ne s'avise de trouver étrange qu'un grand peintre, un grand sculpteur, tout en évaluant leurs œuvres fort au-dessus des mines du Pérou, escomptent pourtant leur renommée contre de viles bank-notes; personne ne reproche aux romanciers, aux poètes, aux compositeurs de musique, d'adjuger leurs productions au plus offrant et dernier enchérisseur; mais qu'un chimiste, pour qui les pensions sont rares et la paire hors de perspective, songe à suppléer à l'insuffisance de ses ressources pécuniaires en fabricant de la poudre à canon comme Davy, ou de la magnésie comme Henry, ou du platine malléable comme Wollaston, ou quelque engrais chimique rival du guano, comme Liebig, les envieux lui reprochent d'avoir abaissé la dignité de la science; comme si la science était une idole barbare au pied de laquelle le savant dût s'immoler lui-même! Pourquoi la moisson qu'il a semée serait-elle récoltée par d'autres? Pourquoi serait-il pour les capitalistes ce que le chacal est pour le lion?

Nous sommes loin de vouloir justifier l'avarice en général, et surtout dans les hommes qui se vouent à la science. Nous ne reprocherons pas non plus au gouvernement anglais de se montrer beaucoup moins libéral à leur égard qu'on ne l'est ailleurs. Aucun système n'est parfait, et le nôtre avec tous ses défauts ne fonctionne pas trop mal. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste de nos célébrités scientifiques, pour reconnaître que nous n'avons rien à envier sous ce rapport à la France, à l'Allemagne, à la Russie. Mais il faut que l'industrie privée supplée à l'indifférence du pouvoir, et Wollaston fit fort bien de se créer, à défaut de pensions, un revenu plus ou moins considérable par son travail indépendant. Il se peut qu'aux yeux de certaines gens la fabrication du platine soit une profession moins relevée que la médecine; nous n'avons pas à discuter ici des préjugés, mais il est certain que cette fabrication récompensa Wollaston de ses peines et lui procura plus de loisirs que n'eût fait probablement la pratique médicale; ces loisirs ont tourné au profit de la science. Nous ne prendrons pas sur nous d'affirmer qu'un savant dont la vie fut celle d'un cénobite, n'eût pu se contenter de moins de 30,000 £ (750,000 fr.) de fortune. C'est là une question qu'on ne saurait décider sans connaître ses affaires particulières. Une anecdote authentique prouve qu'il ne thésaurisait point par un sentiment d'égoïsme, mais par désir de l'indépendance. Une

personne tombée tout à coup dans de grands embarras pécuniaires le pria de solliciter en sa faveur un emploi du gouvernement. Voici quelle fut la réponse du docteur Wollaston : « Je suis parvenu à l'âge de soixante ans sans demander une seule faveur aux hommes en place, et ce n'est pas à mon âge que je me déciderai à commencer, fût-ce pour mon propre frère. Si l'incluse peut vous aider à sortir de vos embarras actuels, je vous prie de l'accepter ; elle est entièrement à votre service. » L'incluse était une traite de dix mille livres sterling (250,000 fr.). On conviendra que si le docteur Wollaston était avare, une avarice aussi libérale envers l'amitié n'est pas d'un exemple contagieux.

Nous terminerons cet article par une sorte de parallèle à la manière de Plutarque, entre Wollaston et son illustre ami et contemporain, sir Humphrey Davy. C'est peut-être le meilleur moyen de faire ressortir le caractère du premier. On ne saurait imaginer un plus parfait contraste. Davy avait une imagination vive, ardente ; c'était un poète autant qu'un chimiste peut l'être. Wollaston avait un esprit froid, impassible, l'austérité d'un moine. Davy était d'un tempérament sanguin, enthousiaste ; la vie débordait chez lui. La nature de Wollaston peut être comparée à ces lacs souterrains dont aucun souffle n'a jamais ridé les eaux, aucun rayon du soleil animé la surface. Le premier était un enfant gâté de la nature et de la fortune, avide des applaudissements du monde ; le sourire approbateur du beau sexe faisait ses délices ; il aimait à fixer l'attention et à captiver la faveur des grands ; jamais il ne put se consoler de n'être pas né le fils d'un lord. Wollaston fut désappointé à ses débuts dans la vie ; il ne demandait à ses concitoyens qu'un bien mince emploi de médecin d'hôpital ; on le lui refusa, et il s'enferma dans son laboratoire, où il se réjouissait, à l'âge de soixante ans, de n'avoir jamais sollicité une faveur même pour un frère. Le suffrage des hommes compétents avait seul du prix pour lui, et il évitait toutes les occasions d'attirer les regards du public.

Leurs caractères, comme savants, ne différaient pas moins que leurs habitudes et leurs goûts. Davy avait une conception beaucoup plus originale, des vues plus hardies, une puissance de généralisateur plus grande ; il déployait aussi beaucoup d'habileté dans la réalisation de ses idées. Wollaston l'emportait sur Davy par l'étendue des connaissances, la scrupuleuse exactitude de l'obser-

vation, la rigueur du raisonnement. Il mettait ses conceptions en œuvre avec une habileté singulière. Rien n'égalait l'expérience mécanique, la dextérité qu'il apportait à la solution des plus difficiles problèmes de la physique et de la chimie. Tous deux étaient d'habiles ouvriers en leur genre, de bons manipulateurs ; mais Wollaston était le plus adroit des deux à beaucoup près.

La manière dont ils opérèrent leurs découvertes ne fut pas moins différente. Davy croyait devoir s'attacher à la plus faible analogie ; les possibilités pour lui devenaient bientôt des probabilités, les probabilités des vérités. La vérité pour Wollaston n'était pas tant ce qui pouvait se démontrer que ce qui ne pouvait se nier. Son *oui* le plus formel n'était souvent qu'une double négation, équivalent, sans doute, à une affirmation, mais bien différente néanmoins d'un cordial assentiment. Lorsque Davy entreprenait une recherche, c'était avec les plus belles espérances et tous les pressentiments d'un succès ; s'il atteignait le but, sa joie était vive ; un échec le jetait dans un abattement égal. Wollaston, au contraire, semblait plutôt accomplir un devoir que poursuivre un but. L'influence d'un triomphe ou d'une défaite n'eût pas modifié sensiblement son pouls. Quand Davy découvrit le potassium, sa joie, son agitation furent si grandes, qu'il nota cet événement dans son journal avec une écriture presque illisible. Wollaston eût inscrit ce fait de sa plus belle main. Pour Davy, le résultat de l'enquête était le grand objet ; le plus court chemin, le meilleur ; peu lui importaient les moyens ; il se précipitait impétueusement vers le terme de la lice. Pour Wollaston, tout le terrain à parcourir avait le même intérêt. Il se hâtait lentement, de peur d'un faux-pas ; il préférait la route la plus longue, mais la plus sûre, au chemin de traverse qui pouvait le conduire plus tôt au but, il est vrai, mais qui pouvait aussi l'égarer. Il ne franchissait aucune barrière, aucun obstacle, déblayant son chemin pierre à pierre. Davy, qu'on nous passe cette comparaison, ressemblait au chien courant, qui, dès que son œil perceant a découvert le gibier, fond sur lui, le force ou le manque ; Wollaston, au limier à qui rien ne peut faire perdre la piste de sa victime. Nous avons entendu comparer le génie de Davy à la foudre, dont il a tant contribué à expliquer les phénomènes, à la foudre qui ne s'attaque qu'aux hauteurs, aux tours, aux montagnes, et qui renverse tout

sur son passage ; le génie de Wollaston ressemblerait plutôt à la lumière, un des objets favoris de son étude, à une lumière douce et calme, à un rayon de lune, par exemple, éclairant une partie des mystères de la nuit. Les découvertes de Davy furent plus brillantes ; sa lampe de sûreté l'immortalisera, et il lui suffit pour faire cette conquête d'un petit nombre d'expériences rapides, tandis que Wollaston perfectionnait lentement un procédé pour étirer un fil de métal à un degré de ténuité plus que capillaire. De ce contraste on a voulu tirer une dernière comparaison assez bizarre. On a dit de sir Humphrey Davy, c'est le Michel-Ange des sciences physiques ; Wollaston n'en est que le Teniers. Cette comparaison place Davy trop haut, Wollaston trop bas, quoique Teniers ait bien son mérite. Prenons-les tous les deux à l'œuvre dans un autre moment, et le contraste sera tout à fait favorable à Wollaston. Au moyen d'un petit télescope qu'il vient de perfectionner, ce dernier résout le problème de l'existence d'une atmosphère autour du soleil, tandis que Davy découvre le potassium à l'aide d'une gigantesque pile de Volta (1).

Par ce parallèle de Davy et de Wollaston, nous n'avons pu établir qu'un contraste, mais il en serait tout autrement si nous rapprochions Wollaston d'un autre savant anglais distingué. Les personnes qui connaissent la biographie de l'honorable Henry Cavendish saisissent sans peine la ressemblance ; c'est la même austérité de mœurs, la même taciturnité, la même réserve. Tous les deux poussaient la prudence à l'extrême, lorsqu'il s'agissait de tirer des conclusions ; tous les deux exposaient le résultat de leurs recherches avec une précision rigoureuse ; tous les deux avaient la même universalité de goûts scientifiques, le même penchant pour la société des savants, la même répugnance pour toute autre, la même indifférence pour les applaudissements publics, les mêmes habitudes de frugalité, la même candeur et la même justice envers leurs confrères, le même amour énergique de la vérité. Ils se ressemblèrent par leur mort comme par leur vie. Le calme courage, la sérénité d'âme déployées par l'un à ses derniers moments ne

(1) La pile de l'Institution Royale de Londres, présentant une surface de plus de 100,000 pouces carrés, et avec laquelle Davy obtenait des effets de lumière et de chaleur surprenants. Les substances les moins fusibles se fondaient sous l'action de cette pile.

front pas défiant à l'autre. Cavendish et Wollaston auraient pu être frères, même frères jumeaux.

Si Wollaston n'occupe pas une plus haute place dans la science, s'il n'a pas fait tout ce qu'il pouvait faire pour elle, si l'oubli semble déjà s'attaquer à son nom ou du moins à une partie de ses découvertes et de ses travaux, cela tient à trois causes principales que nous examinerons successivement. Et d'abord son excessive circonspection limita toujours le champ de ses recherches. Ce n'était ni timidité ni défiance de lui-même. Wollaston était sous tous rapports un homme de courage : la hardiesse d'une hypothèse ne la lui aurait jamais fait rejeter, mais il ne s'en laissait pas non plus éblouir. Il redoutait l'erreur à tous les degrés. Il ne lui suffisait pas qu'un fait incident, et que d'autres eussent regardé comme trivial, fût suffisamment vrai pour l'emploi qu'il avait à en faire. Il fallait qu'il fût vrai dans tous les cas possibles, positivement et absolument vrai. Wollaston ressemblait à un homme qui, pouvant passer une rivière à gué à l'aide de quelques pierres basses plus ou moins branlantes et moyennant deux ou trois grandes enjambées, craindrait de courir le risque de se mouiller les pieds, et s'amuserait à équarrir chaque pierre, à la consolider avant de s'aventurer plus loin. Il perdrait ainsi beaucoup de temps sans obtenir un autre résultat immédiat que le voyageur plus ingambe. Le passage seulement serait plus sûr à l'avenir, et pour tout le monde.

Davy, lorsqu'il découvrit le potassium, raisonnait à peu près ainsi. Il est probable pour plusieurs (ou plutôt, comme il n'aurait pas manqué de le dire), pour beaucoup de raisons, que la potasse et la soude sont des oxydes de métaux. Il est également probable que l'électricité, qui décompose tant de substances, décomposera aussi celles-ci. Cela posé, il tenta l'expérience et découvrit une douzaine de nouveaux métaux. Wollaston, au contraire, se serait dit : Il se peut que les alcalis contiennent des métaux, et il se peut que l'électricité les sépare. Mais pesant les probabilités contraires, et trouvant peut-être qu'elles se faisaient équilibre, il aurait renoncé à passer outre.

Tous les auteurs de découvertes, à l'exception des plus éminents, tels que Newton, se font concéder nombre d'hypothèses et arrivent souvent au vrai par le faux. Le nouveau pays une fois décou-

vert, on saura bien frayer d'autres voies pour y parvenir. Liebig, par exemple, est sans cesse accusé de regarder comme parfaitement admis des faits qu'on lui dispute, et de donner ses hypothèses pour des généralisations démontrées. De temps en temps il se retourne pour riposter aux amères critiques de ses adversaires; mais le fougueux Allemand n'en tient aucun compte; il entasse hypothèses sur hypothèses, pétitions de principes sur pétitions de principes. Ses successeurs, sans aucun doute, auront fort à faire pour enlever de son système, comme autant d'herbes parasites, toutes les choses inutiles qu'il croit essentielles; ils ne confondront pas comme lui le vrai relatif, partiel, avec le vrai absolu. Mais si Liebig avait eu la circonspection méthodique de Wollaston, s'il avait craint de laisser une seule objection derrière lui, la chimie organique aurait fait infiniment moins de progrès.

Si Wollaston avait été doué de la vaste et haute intelligence, du coup d'œil d'aigle de Newton, sa prudence philosophique ne l'aurait pas empêché de faire de plus grandes découvertes; mais avec des facultés comparativement limitées, il craignit encore plus que ce grand homme de rien hasarder. S'il devança sir Davy dans ses recherches sur l'électricité, il se laissa enlever par son heureux rival la plupart des découvertes galvaniques. Il trouva le premier la loi des combinaisons par proportions multiples, et il pouvait, en la développant, établir un système pareil à la théorie atomique de Dalton. Wollaston était infiniment plus apte que ce dernier à rechercher, par une série d'expériences, les lois de la combinaison; mais il s'arrêta après la découverte d'une seule loi; et il attendit même pour la publier que Dalton l'eût fait connaître ainsi que plusieurs autres.

Cette excessive prudence qui caractérise Wollaston n'était peut-être pas plus fortement dessinée chez lui que chez beaucoup d'autres savants. Black et surtout Cavendish ne lui cédaient en rien sur ce point. Nous devons donc chercher d'autres causes aux résultats comparativement restreints d'une vie de labeur scientifique.

Le second trait du caractère de Wollaston que nous avons à signaler, le second obstacle au développement de ses découvertes est la versatilité de ses goûts. Il n'est guère de science qu'il n'ait étudiée, approfondie. Le séjour de Cambridge développa chez lui le goût des mathématiques et des sciences physiques. Il avait hérité

de son père l'amour de l'astronomie, et ce fut son père sans doute qui l'initia dès sa jeunesse aux mystères de cette science. On ne peut être longtemps astronome sans éprouver la nécessité d'étudier la géologie. On ne saurait non plus faire grand usage des télescopes sans désirer comprendre et améliorer leur construction; tous les astronomes sont donc amenés à s'occuper d'optique : Wollaston devint un habile opticien. Mais aucune de ces sciences ne pouvant faire vivre celui qui s'y livre tout entier, il se vit forcé d'étudier la médecine, et la médecine le mit en rapport avec l'anatomie, la physiologie, la pathologie, la botanique, la chimie; il a publié des mémoires sur toutes.

La liste d'une partie de ces mémoires ou essais suffit pour montrer avec quelle impartialité il divisait ses études : « Mémoire de la fondation Baker pour 1803; » « Observations sur la quantité de réfraction horizontale, avec une Méthode pour mesurer l'abaissement de l'horizon à la mer; » « Mémoire de la fondation Baker pour 1806; » « De la force de percussion; » « Mémoire de la fondation Croon pour 1810; » « Du mouvement musculaire, du mal de mer et de l'exercice en voiture; » « Mémoire de la fondation Baker pour 1813; » « Des particules élémentaires de certains cristaux; » « Méthode pour opérer la congélation à distance; » « Méthode pour tirer des fils de métal extrêmement ténus; » « D'une chambre obscure et d'un microscope périscopiques; » « Méthode pour tailler le cristal de roche nécessaire aux micromètres; » « Des concrétions goutteuses; » « De l'ajustement concentrique d'une triple lentille objective, » etc., etc. A cette liste le lecteur peut ajouter celle de tous les Essais dont nous avons parlé dans cet article.

Sir Humphrey Davy était loin d'avoir la même universalité de connaissances. Forcé de se limiter aux deux sciences qu'il savait à fond, la chimie et l'électricité, il agrandit beaucoup leur domaine. Wollaston, qui possédait en quelque sorte le talisman d'Aladin, le fameux « Sésame, ouvre-toi, » avait accès à toutes les sciences; il a fait quelque chose pour toutes, mais trop peu. Le testateur qui fractionne sa fortune en une multitude de legs isolés, soulève d'abord autour de sa tombe un concert de voix reconnaissantes; mais celui qui consacre tout son héritage à un grand et unique objet, laisse une trace plus durable de son passage parmi

les hommes. Wollaston triompha-t-il de l'oubli ? Sir Humphrey Davy est immortel !

Le troisième trait caractéristique de Wollaston, le troisième obstacle au développement de ses découvertes, et par suite à sa renommée scientifique, fut une merveilleuse habileté mécanique. On peut lui reprocher d'avoir été trop ingénieux, c'est-à-dire de s'être laissé absorber par les détails pratiques où il triomphait. A l'exception de Watt, de Hoake et d'un très-petit nombre d'autres savants, il a surpassé, sous ce rapport, tous ses compatriotes, et la plupart des savants étrangers.

Sans entrer dans plus de détails, il suffit de mentionner ici quelques-unes de ses inventions : le goniomètre-réfecteur, la chambre claire, le secteur pour mesurer la dépression de l'horizon à la mer ; le cryophore ; un nouveau micromètre ; les perfectionnements que lui doivent le microscope, les lunettes ordinaires, la chambre obscure, et surtout le télescope ; ses méthodes pour rendre le platine malléable, pour étirer des fils de métal extrêmement ténus, pour comparer la lumière du soleil à celle des étoiles fixes, sans parler d'une foule d'autres inventions. Une grande partie de ses mémoires est consacrée à la description des moyens ingénieux et vraiment originaux qu'il employait pour atteindre son but. Dès qu'il eut pris le goût de la pêche à la ligne, il étonna ses amis par les curieux stratagèmes dont il s'avisait pour vaincre les difficultés de ce nouvel art.

Wollaston, nous le répétons, était un très-habile mécanicien. Ses mains étaient toujours prêtes à donner un corps à sa pensée. De là cette tentation constante de tout exécuter lui-même, et une perte de temps considérable. Un pareil talent dégénère bientôt en manie ; on l'applique à tout, même aux œuvres les plus secondaires ; on devient un fabricant d'appareils et d'instruments. Sur le nombre il y en a d'excellents, mais on en compte aussi d'inutiles. Combien d'inventions ingénieuses de Wollaston sont aujourd'hui oubliées et remplacées par d'autres ! C'est un exemple dont les jeunes savants devraient profiter. Sans doute, il est fort beau d'inventer. Nous comprenons tout aussi bien l'extase du chimiste ou du physicien devant un appareil de son invention, que celui du peintre, du poète ou du musicien devant son œuvre ; mais encore faut-il tenir compte du degré d'utilité. A quoi était

bon, par exemple, ce pistolet de Rob-Roy qui partait tout seul, et qui devait protéger l'entrée d'une bourse de cuir, lorsqu'il y avait tant d'autres moyens de la mettre en sûreté? A quoi bon des jouets d'enfants tels que la machine *Eureka*, qui sert à fabriquer d'absurdes hexamètres latins? Y a-t-il grande gloire à être l'auteur d'inventions pareilles à ces petits instruments brevetés pour enfiler des aiguilles? Qu'on nous pardonne cette dernière digression.

En résumé, si Wollaston a d'incontestables titres à l'estime du monde savant, si son nom ne peut manquer de figurer dans les annales de la plupart des sciences dont il s'est occupé, nous sommes fondés à regretter qu'un excès de prudence l'ait empêché d'arriver à quelque grande généralisation, à quelque théorie étendue et complète; qu'il ait disséminé ses forces au lieu de les concentrer sur un même objet, et qu'enfin son excès d'habileté mécanique l'ait entraîné à s'occuper de menus détails pratiques, à essayer d'améliorer, par exemple, quelques-uns des mille instruments des sciences physiques qui sont encore défectueux, œuvre utile sans doute, mais au-dessous de sa portée d'esprit et de sa puissance inventive. Sa place parmi les savants n'en sera pas moins honorable à cause de la multiplicité de ses travaux.

Les portraits de Wollaston nous le représentent comme un homme grave et sérieux, d'une physionomie austère et méditative, plus propre à inspirer le respect qu'une enthousiaste affection. Sa vie s'écoula dans l'isolement et le célibat. Ses sens étaient doués d'une grande finesse, avantage incontestable pour un homme adonné à l'étude des sciences physiques, mais dont il ne faut pas exagérer l'importance au point d'y voir la source première de ses découvertes et de ses inventions. Combien de savants ont la vue plus perçante encore, l'ouïe plus fine, le toucher plus délicat, les doigts même plus habiles, et n'inventent pourtant ni ne découvrent rien! Un Peau rouge de l'Amérique du Nord, un Esquimaux qui distingue de loin un lièvre blanc couché dans la neige, nous laisseront toujours derrière eux sans le rapport de la subtilité des sens.

Wollaston n'était évidemment pas un homme aimable, mais ce qui valait mieux, c'était un homme juste, loyal, sincère, exempt d'envie, et s'il fallait en apporter des preuves, nous n'aurions qu'à choisir.

Nous l'avons déjà vu user de toute son influence pour assurer à sir H. Davy la présidence de la Société Royale, qu'il eût pu lui disputer. Dans son « Mémoire sur l'étendue finie de l'atmosphère, » il raconte qu'après avoir terminé ses propres observations du passage de Vénus sur le disque du soleil, il apprit que des résultats également exacts avaient été obtenus déjà par M. Vidal de Montpellier, auquel il assigne en conséquence la priorité. Dans son mémoire sur les formes des molécules élémentaires de certains cristaux, il indique qu'il a été devancé par le docteur Hooke. Il donne pour raison de la publication de son mémoire sur les sels suracides et sousacides, son désir de fournir au docteur Dalton des moyens plus sûrs de prouver sa doctrine de combinaison dans les proportions multiples, que ceux que Dalton lui-même avait cru trouver par l'analyse de certains gaz. Ayant eu à relever une erreur grossière commise par le chimiste Chenevix, relativement aux propriétés du palladium, il le fit avec toute la délicatesse et la courtoisie possibles.

En résumé, par sa réserve jointe à une parfaite droiture, son goût pour thésauriser et sa générosité quand il trouvait un bon emploi de son argent, par son intelligence nette, sa confiance en lui-même, son antipathie pour toute intervention étrangère, sa justice impartiale envers ses rivaux, et toutes ses habitudes méthodiques, Wollaston nous semble par excellence *le savant anglais* (1).

(*The British Quarterly Review.*)

(1) NOTE DU DIRECTEUR. Le texte dit *english philosopher*, mais, par une raison déjà exprimée dans une précédente note, nous ne saurions traduire par notre mot philosophe, car le *philosopher* anglais est ici le *philosophe* qui s'occupe spécialement des sciences exactes.

Histoire et Paysages.

LA GRÈCE ANCIENNE ET LA GRÈCE MODERNE.

Athènes ! Rome ! vers laquelle de ces deux cités fameuses se dirigera le voyageur impatient de fuir le ciel morne et les glaces de notre hiver ? Le choix est difficile, et je comprends l'incertitude de l'esprit entre ces horizons magiques que l'histoire et la poésie habitent à jamais. Rome a des séductions si puissantes, qu'elle captive chaque année deux ou trois mille Anglais, et qu'elle a donné naissance à ce dicton connu de tous : « Un séjour de trois hivers dans cette noble résidence rend la vie impossible ailleurs. » Comment, en effet, pourrait-on oublier les promenades du soir sur le mont Pincio, alors que le soleil se couche sur Ostie ? Comment, lorsque notre œil avide les a contemplées de la villa Albani, pourrions-nous oublier les belles lignes pourpres de la Sabine ? Comment ne nous souviendrions-nous pas toujours de la vaste et inculte campagne où les rayons du soleil engendrent une éternelle désolation éternellement grandiose ? Rome, en outre, possède le don particulier de satisfaire aux exigences de toutes les espèces de touristes. Au voyageur languissant, elle offre un ciel rempli de grâce et de douceur. Combien de familles ont retrouvé la santé dans cet heureux climat ! Combien étaient venus faibles, affaissés de corps et d'âme, qui s'en sont allés pleins de vie ! Et puis, si Rome est un Cheltenham méridional pour les infirmes, elle est aussi la ville des plaisirs et des vives distractions ! Elle a sa *saison*, ses bals, ses dîners, ses tables de jeu. Pendant les deux ou trois derniers hivers, les meutes de la Grande-Bretagne se rassemblaient autour du tombeau de Cécilia Metella avant de se lancer à la poursuite des renards du Latium. Ce serait une œuvre bien vaine que d'insister sur les ressources qu'offre Rome au peintre et au statuaire, puis-

que le nom de la ville éternelle et l'art dans toutes ses expressions sont désormais inséparables. Quiconque aspire à la gloire du peintre ou du sculpteur, quiconque même aspire au titre de connaisseur et d'homme de goût, doit faire le voyage de Rome. Il y a plus à apprendre dans les galeries de cette glorieuse cité que dans celles du reste de l'Europe. Aucune ville du monde ne promet une plus riche moisson à l'antiquaire. Et tandis que ce dernier parcourt avec avidité le Palatin et le Colysée, les ruines des Thermes et des temples, l'homme adonné à l'étude de l'histoire ecclésiastique rencontre sur son chemin les vieilles mosaïques, les catacombes qui lui parlent éloquemment et du moyen âge et des époques reculées du christianisme. Rome, c'est la cité des empereurs, c'est la capitale de l'art moderne, c'est la métropole des corps monastiques. Elle emprunte à ce dernier caractère le trait le plus frappant peut-être de sa physionomie. Ce que la mémoire du voyageur conserve avec le plus de vivacité, avec le plus de relief, c'est le tableau des franciscains aux larges capuchons, gravissant les degrés du Capitole; c'est celui des jeunes cisterciens (1), noirs et blancs, contemplant d'un air rêveur les flots jaunes du Tibre du haut du pont de *Quattro Capi*, des dominicains à la haute taille épars dans la bibliothèque de la Minerva, ce sont les carrosses des cardinaux écarlates arrêtés devant la Propagande, c'est enfin le souvenir des processions de séminaristes qui sillonnent les flancs des monts Viminal et Quirinal.

La vie d'hiver à Athènes et à Rome présente des contrastes qu'il serait facile de mettre en apposition. Athènes ne possède pas de salles de marbre peuplées de statues, de magnifiques galeries ornées de peintures sans rivales. Il n'y a pas là un flux perpétuel de touristes anglais. Les équipages que rencontre le voyageur sont peu nombreux et sans luxe. On n'entend parler ni des bals donnés par une duchesse ni des jeux tenus par un comte venus d'Angleterre. Néanmoins les réceptions animées ne manquent pas — beaucoup de gens sont là pour l'attester — réceptions, pleines d'entrain et de gaieté sous la direction des habitants qui parlent notre langue, des Anglais, des Écossais, des Américains. Ceux qui connaissent le mieux les Grecs sont loin de les croire indignes

(1) Moines de l'ordre de Cîteaux.

d'affection. Et puis, quelle ville peut être mise en comparaison avec Athènes pour la beauté et la grandeur de son paysage, pour la variété éloquentes de ses antiques monuments? Qui pourra décrire l'éclat d'un coucher de soleil athénien, alors que les lueurs de toutes ses teintes variées descendent du ciel sur les montagnes, teintes d'un rouge violet sur l'Hymette, d'un bleu violet sur le Parnes, alors qu'une douce et blonde lumière baigne la plaine et repose au front de l'Acropole, allumant une flamme sur le sommet du Lycabette; alors qu'il s'éteint lentement derrière Trézène et Épidaure, et que la nappe étincelante du golfe Saronique brille comme un bouclier d'or? Qui pourra décrire le Parthéon, la plus noble des ruines, qui domine la cité comme une couronne de gloire, ou ces bosquets d'oliviers au feuillage d'un vert grisâtre qui enveloppent le lit du Céphise et descendent jusqu'au Pirée, ou ces quinze colonnes olympiennes debout dans un magnifique désordre, non loin du lit desséché de l'Ilissus? Rome remplit de son nom l'histoire moderne comme l'histoire ancienne. Le voyageur qui parcourt les sept collines maintenant si désolées et le champ de Mars maintenant si peuplé, rêve tour à tour à Alaric et à Rienzi, comme aux Grégoire et aux Médicis, à Romulus et aux Gracques comme à Auguste. Les monuments historiques de Rome se superposent les uns aux autres comme les différentes époques de son histoire. Bien que l'emplacement de l'ancienne ville soit évidemment, dans l'ensemble, éloigné de la nouvelle, il n'en est pas moins vrai que les constructions subsistantes se mêlent sans aucun inconvénient aux édifices modernes, ou sont appropriées aux usages de notre temps. Le Panthéon est une église; les Thermes de Dioclétien, où retentissaient naguère et la voix de ceux qui juraient à la pitié, et les déclamations des poètes, sont maintenant le domaine silencieux des châteaux. Un si grand nombre de bâtiments couvrent aujourd'hui les flancs des sept collines, qu'il faut beaucoup d'attention pour démêler leurs contours. Bâties aux alentours du mont Palatin, sur le pavé de la voie Sacrée, des églises s'élèvent côte à côte des temples en ruine et des arcs de triomphe. A Athènes, le tableau est bien différent: La première chose que le voyageur aperçoit en approchant de Rome, c'est le dôme de Saint-Pierre, édifice moderne; en approchant d'Athènes, c'est l'Acropole des anciens jours. Tandis qu'à

Rome, il faut plus ou moins de travail et d'étude pour se faire une idée nette de la situation des lieux, on perçoit en face d'Athènes cette même idée avec une limpidité pareille à celle de l'air qu'on respire sous le ciel de l'Attique, avec une soudaineté pareille à celle qui éclatait dans l'esprit d'un Athénien contemporain de Périclès. Depuis le commencement jusqu'à la fin, depuis le premier aspect du rivage du Pirée avec ses trois fameuses dentelures jusqu'à la base du mont Lycabette, depuis les flancs de l'Hymette aux nombreux ravins, jusqu'au bosquet de l'Académie, tout vous parle de la vieille Athènes. Le voyageur instruit rencontre sur-le-champ ce qu'il s'attendait à voir. Il n'est personne, ayant lu les œuvres du docteur Wordsworth ou du colonel Leake, qui ne reconnaisse instantanément chaque trait du site qu'il étudie et tous les édifices qui sont debout devant lui. Il suffira d'une promenade de quelques heures pour emporter dans son imagination une image de la ville de Périclès et de Platon, une image telle qu'elle restera vivante devant vos yeux jusqu'à votre dernier jour.

Ce qui est vrai pour Athènes dans ses contrastes avec Rome ne l'est pas moins pour tout le reste de la Grèce comparée avec l'Italie. Le caractère de l'histoire moderne de la Grèce n'est pas assez prononcé pour ôter quelque chose à la vigueur de ses traits classiques. Cette histoire moderne existe en réalité, pleine de variété, féconde en événements, et sollicitant encore la plume des historiens; mais elle a un caractère de *destruction* plutôt que de *construction*, le caractère, si nous osions employer cette expression, du *suicide*. Elle n'a rien produit qui puisse nuire à la sévère beauté de ces collines et de ces plaines où le vieux monde a combattu ses grandes batailles. Elle ne saurait jeter aucun ornement ni aucun voile sur ces souvenirs qui transmettront d'âge en âge la grandeur du génie de la Grèce.

Il faut admirer la prodigieuse netteté avec laquelle la Grèce vous raconte son passé. Dans quelque partie de cette contrée que le voyageur se trouve, qu'il visite cette corbeille tour à tour ombragée ou lumineuse qu'on nomme les Cyclades, qu'il se fraye une route à travers les rochers ou le long des torrents du Péloponnèse, qu'il lève les yeux là où l'Achéloüs descend du haut des montagnes de l'Acarnanie, qu'il chevauche à travers la plaine de Béotie, ayant le Parnasse devant lui et le Cithéron derrière, il sent bien qu'il feuillette en-

core les vieilles histoires familières à son enfance, les vieilles histoires du collège, revêtues cette fois d'un éclat éblouissant. Il respire dans l'atmosphère, il aperçoit sur les rivages, dans les plaines, sur les montagnes, la physionomie de la Grèce ancienne et les contrastes nationaux qui ont existé entre les différentes tribus. L'Attique est encore ce qu'elle fut jadis, une contrée où le rocher travaille sans relâche à se dégager du sol maigre et léger, comme les os sous la peau d'un vieillard décharné. Personne ne se rendra de « la creuse Lacédémone » à la riche et chaude plaine de Messénie, sans sympathiser avec les Spartiates qui combattirent si longtemps pour cette proie magnifique. Personne ne pourra chevaucher sur la côte de Salamine, tandis que le vent qui mit en désordre la flotte perse vous lance au visage l'écume de la mer, sans voir apparaître devant ses yeux l'image de ce prodigieux combat naval, condensé dans le petit détroit qui sépare l'île du rivage, de cette lutte où Aristide et Thémistocle se réunirent pour sauver les libertés de la Grèce, et que Xerxès contemplait du haut de son trône d'or. Il est impossible, lorsqu'on est placé sur les sommets du Pentélique, de regarder cette surface unie, en forme de croissant, qui est le champ sacré de Marathon, sans comprendre que c'est là que devait se livrer la bataille à la suite de laquelle il serait décidé que la Grèce ne deviendrait jamais une satrapie.

Ce qui est vrai de l'histoire l'est plus encore de la mythologie de la Grèce. Le voyageur qui se fait éveiller le matin pour voir la baie de Napoli, qui aperçoit à sa gauche le marais où Hercule écrasa les têtes de l'hydre, et à sa droite Tyrinthe, où le demi-dieu étouffa les serpents dans son berceau, qui plonge ses regards dans la gorge sauvage où se trouve Mycènes, la ville d'Agamemnon, et découvre toutes les montagnes qui enveloppent le paysage comme d'une sombre et menaçante barrière, sent d'instinct, et avec rapidité, qu'il arrive au milieu des héros de l'Illiade. Peut-on s'arrêter au bord du sublime précipice du Parnasse au double sommet — nous parlons du Parnasse poétique et historique, non du Parnasse physique et réel — sans comprendre ce que les Gaulois éprouvèrent lorsque le souffle d'Apollon s'abattit sur eux, les jetant dans la surprise et dans l'épouvante? Peut-on gravir les rochers escarpés qui pendent sur le sanctuaire de Neptune, à

l'isthme, et contempler tour à tour les deux mers qui se déroulent à droite et à gauche, sans comprendre combien les lieux historiques de la Grèce sont singulièrement appropriés aux idées avec lesquelles ils sont associés?

Aucun monument postérieur aux temps helléniques ne vient, en s'y mêlant, troubler ces impressions. Quelquefois, il est vrai, le voyageur rencontre sur sa route, des ruines, des briques, têtes qu'il en a vu en Italie, mais son guide le presse avec impatience en lui criant : « Non è antico, signore, è Romano. » On trouve çà et là, parmi les tronçons de colonnes, quelques boulets turcs; on aperçoit, dans quelques villes de la Morée, le lion de saint Marc sculpté sur les murailles. Les Romains, les Croisés, les Vénitiens et les Turcs ont laissé assez de traces pour révéler leur passage, mais c'est là tout. Quand, au contraire, nous regardons autour de nous sur les hauteurs des Apennins, nous sentons remonter dans nos souvenirs aussi bien Grégoire VII et Frédéric Barberousse que Catilina fuyant les invectives de Cicéron et se hâtant de regagner le camp de Manlius. Lorsque nous approchons de la baie de Naples, nous pensons aussi naturellement à Conradin qu'à Morace. Les récentes victoires de Napoléon mettent presque dans l'ombre les campagnes d'Annibal. Cela n'a pas lieu en Grèce. Nous oublions Villehardouin et Dandolo pour ne plus voir autour de nous que la patrie de Périclès et de Léonidas.

Une autre remarque générale à faire, c'est qu'aucun voyageur n'a assez insisté sur la conformation *montagneuse* de la Grèce. Le docteur Wordsworth a caractérisé cette contrée en l'appelant quelque part « une perpétuelle succession de collines et de vallées, » et la définition est très-exacte. Ce trait particulier de la physionomie du paysage se fixe à jamais dans la mémoire lorsqu'on parcourt à cheval la Diacrie, où les paysans, comme les cultivateurs thraces dans Aristophanes, labourent en tous sens les flancs des montagnes; lorsqu'on traverse l'Arcadie, où du fond des vallées on entend les troupeaux mugir dans les brouillards; lorsqu'on longe une côte où le vent change toutes les fois qu'on franchit quelque nouveau cap. On ne peut trop accuser l'importance de cette particularité lorsqu'on se préoccupe des ressources et des intérêts de la population actuelle, du caractère et du genre de vie des anciens Grecs, ou du singulier type du paysage. Nous trouvons

ici l'explication d'un culte poétique en harmonie avec les localités, l'explication du développement isolé d'états voisins, des antipathies des races dorienne et ionienne. Il n'est pas douteux que cette même cause a beaucoup contribué à développer le génie naturel qui assure aux Grecs une place souveraine parmi les peuples de l'antiquité. Bien que des assertions générales au sujet de l'action qu'exercent le climat et les influences physiques sur le caractère aient quelque chose de trompeur, nous pouvons cependant admettre avec quelque confiance certaines influences civilisatrices à une époque où il n'existait pas de livre à étudier et de préjugés établis à adopter. Citons les paroles expressives de M. Grote :

« Leur situation les rendant à la fois montagnards et marins, les Grecs menaient une existence pleine de mouvement, de sensations et d'aventures. Chaque petite république, isolée au milieu de ses rochers, se trouvait séparée des autres états assez pour maintenir son originalité, mais non pour se soustraire aux sympathies communes à tous. Il en résultait qu'un Grec, doué d'observation, lorsqu'il commerçait avec une foule d'individus qui étaient presque ses compatriotes, dont il comprenait la langue, dont il pouvait apprécier les idiosyncrasies, acquérait plus d'expérience politique et sociale qu'aucun autre homme de son temps (1). »

La physionomie remarquable que donne à la Grèce cette continue succession de montagnes et de vallées que nous venons de citer comme un trait extrêmement caractéristique, se révèle dans la page suivante que nous empruntons au docteur Clarke (2). Contemplant de Thessalonique le magnifique paysage des montagnes de l'Olympe, l'écrivain parle en ces termes :

« Grâce aux vives impressions qui vous restent lorsque vous quittez la Grèce, votre mémoire peut se reproduire en tout temps le tableau de cette belle contrée. La nature a semé l'espace de beautés si grandioses, elle leur a donné des traits si frappants, qu'elles

(1) NOTE DU RÉDACTEUR. L'ouvrage remarquable de M. Grote n'est encore qu'à son deuxième volume. La seule histoire complète de la Grèce ancienne qui existe en anglais est celle de l'évêque de Saint-David, si laborieusement et si fidèlement traduite par M. Adolphe Joanne. Nous ne doutons pas que cette œuvre étudiée ne soit adoptée par l'Université.

(2) *The valedictory retrospect* of 1846.

restent debout dans l'imagination alors même qu'elles ne le sont plus devant votre regard. Tout lecteur n'est pas appelé à comprendre la vérité de cette assertion ; mais tout voyageur dont les yeux ont vu les grandes scènes auxquelles nous faisons allusion ne nous démentira certainement pas ; avec nous, il reconnaîtra qu'il suffit de diriger sa pensée vers la Grèce, en quelque lieu qu'on se trouve d'ailleurs, pour ressaisir dans sa contemplation l'ensemble du paysage désormais interdit à sa vue. Dans cette course imaginaire, le voyageur entre, supposons-nous, dans le défilé de Tempé en venant de Piérie. La gorge ayant son ouverture au sud, il aperçoit toute la plaine de Larisse. Il pénètre ensuite dans la plaine de Pharsalie, escalade les montagnes au sud de Pharsale, traverse le sommet et la région de plus en plus élevée qui se déroule dans la direction de Lamie, distingue au loin le Pinde qui se dresse devant lui ; puis descendant dans la plaine du Sperchius, franchit le défilé des Thermopyles.... Gravissant le sommet du Parnasse, il voit à ses pieds toutes les autres montagnes, les plaines, les îles et les golfes de la Grèce. De là il parcourt les précipices et toutes les hauteurs de l'Eubée et du Péloponnèse, il fouille sans difficulté toutes les retraites les plus mystérieuses de ces régions. Se repose-t-il sur l'Hymette, non loin de là, il étudie dans les détails les plus minutieux toute l'étendue de l'Attique jusqu'au cap Sunium. Il aperçoit en même temps les rivages d'Argos, de Sicyone, de Corinthe, de Mégare, d'Éleusis et d'Athènes. C'est ainsi que la Grèce s'offre, comme dit Shakspeare, « à l'œil de l'esprit, » sinon dans toute la fraîcheur de ses vives couleurs, du moins dans son attitude grandiose. Sur le point de dire un éternel adieu à cette délicieuse contrée, l'objet des plus beaux rêves de ma jeunesse, je sentais mes regrets s'adoucir en songeant qu'il me restait du moins le pouvoir d'évoquer, aussi souvent que je le voudrais, les scènes au milieu desquelles j'avais vécu (1). »

Un autre touriste dont le nom ne doit pas être inconnu du lecteur, a récemment publié deux volumes (2) qui renferment des pages pleines d'attraits pour ceux que la fortune de la Grèce préoccupe au

(1) Le voyage publié sous le titre d'Éothen est déjà depuis un an à sa cinquième édition en Angleterre. Il a été cité plus d'une fois dans cette Revue. Une traduction d'Éothen paraît en ce moment à la librairie d'Amyot, rue de la Paix.

(2) *Lands, classical and sacred*. By lord Nugent.

intéresse. Lord Nugent, l'auteur de cet ouvrage, ne saurait rivaliser avec l'auteur d'*Eothen*. Il ne possède point le pinceau brillant, l'esprit caustique de cet écrivain; mais il est instruit et ne manque pas d'une certaine habileté de style. Nous remarquons de vigoureuses descriptions dans son livre. Il nous représente avec charme et vérité cette mélancolique cité d'Alexandrie, sa beauté évanouie, le commerce qui se fait dans son enceinte sans enrichir ses habitants, cet aspect d'une ville qui semble récemment avoir été visitée par quelque grande calamité. Nous le suivons attentivement, soit quand il nous dépeint le Nil avec ses oiseaux de proie et ses oiseaux aquatiques, avec ses troupeaux qui se baignent, conduits par leurs bergers arabes, avec ses palmiers, ses roues hydrauliques et les coupoles de ses tombes musulmanes; soit quand il nous décrit le Caire avec ses mouches, ses rues bruyantes et sa terrible ophthalmie. En quittant l'Égypte, le voyageur se rend dans la Terre-Sainte et traverse le désert. Il nous montre avec talent le contraste d'aspect qui existe entre les villes qu'il visite et celles dont il vient de parler. A propos de Bethléhem, il dit :

« Les maisons les plus humbles ont d'élégantes toitures; on voit une foule de petites coupoles qui donnent aux villes et aux maisons de la Terre-Sainte un air d'aisance et même d'importance qui forme un singulier contraste avec la triste uniformité des toits plats et des murailles d'argile sans couvertures de l'Égypte. »

Après avoir consacré quatre chapitres à la ville et aux environs de Jérusalem, lord Nugent nous donne une bonne description du paysage boisé qui se trouve entre Nazareth et la rivière de Kishon; il n'est pas moins heureux dans le récit qu'il fait de l'excursion à la fois pénible et magnifique qu'entreprennent les voyageurs allant de Beyrouth à Baalbec :

« A mesure que nous avançons le site devenait de plus en plus sauvage et de plus en plus grandiose; nous avons en face les montagnes aux crêtes orgueilleuses; étalant à leur pied des forêts de pins, vers leur centre jusqu'à leurs sommets des neiges éternelles. Derrière chaque pic nous en voyions d'autres qui s'élevaient plus haut dans les cieux, se déchirant vers leurs bases en vallées abruptes à travers lesquelles se précipitaient avec fracas les torrents descendus des hauteurs. »

On trouve aussi çà et là des anecdotes intéressantes. Au Caire,

L'auteur reçoit de Méhémet-Ali une audience dans laquelle le pacha prononce cette sentence piquante : « Vous êtes, dit-il à lord Nugent, vous êtes un jeune homme né dans un vieux pays. Vous voyez, au contraire, en moi, un vieillard sur une terre pleine de jeunesse. »

Mais nous n'insisterons pas sur cette partie du voyage. Nous avons pour but de faire connaître la Grèce, non l'Égypte et la Palestine. Nous ne raconterons même pas le séjour de l'auteur à Latraki et à Kalamaki, deux petits ports de l'isthme dont le premier est remarquable par sa douce température printanière. Laissant de côté les pages consacrées au compte rendu des restaurations opérées dans le temple de la Victoire, et au récit des courses de l'auteur à travers les ruines, nous aborderons sur-le-champ les faits contemporains.

Lord Nugent assiste à la révolution de septembre 1844. Comme témoin oculaire de ces événements curieux qui auront sans doute un long retentissement dans l'avenir de la Grèce, il a beaucoup de choses à nous apprendre.

« A deux heures du matin, des bandes considérables venues de tous les quartiers d'Athènes envahirent l'espace qui se trouve devant le palais royal. Deux régiments d'infanterie avec quelques batteries et un peu de cavalerie reçurent du roi l'ordre de tenir en respect cette nombreuse réunion d'hommes. Les soldats obéirent et marchèrent en avant. Mais ils avaient pris les uns avec les autres et avec leur chef, le colonel Kalergi, l'engagement de ne pas agir contre leurs concitoyens, de les protéger au contraire contre toute violence, en s'opposant néanmoins aux tentatives qui pourraient mettre en danger la personne du roi. Les troupes et l'artillerie prirent position aux extrémités de la place. Les dragons occupèrent le centre, prêts à se porter, s'il le fallait, sur les points les plus éloignés. Le piquet de service dans le palais ne quitta pas la salle des gardes. La foule s'accroissait à chaque instant par l'arrivée de la population des environs. En deux heures vingt mille hommes se trouvèrent rassemblés dans le même lieu, vingt mille hommes exaspérés par le souvenir des vexations commises et de leur orgueil national profondément blessé. Le roi était dans le palais, entouré des principaux auteurs du crime dont la foule demandait justice. Il est heureux que l'initiative du monarque ait

empêché l'exécution du projet dangereux qu'on avait conçu et qu'on avoua plus tard. Au milieu de cette crise pleine de périls et d'incertitude, la garde commise à la défense du palais avait reçu l'ordre de faire feu sur le colonel Kalergi, qui passait à cheval sous les fenêtres de la demeure royale, usant de son utile influence et de sa grande popularité pour maintenir l'ordre, pour mettre obstacle à toute manifestation qui pourrait causer du tumulte, ou même faire violence aux sentiments personnels du roi. »

Le défaut d'espace nous interdit malheureusement le plaisir de raconter à nos lecteurs les épisodes variés de cette mémorable journée — les délais prolongés d'heure en heure — les instances du peuple pour obtenir une assemblée nationale, ou l'abdication du roi — le tardif acquiescement d'Othon après douze heures d'hésitation — enfin, la présence sur le balcon du monarque accompagné de sir Edmond Lyons et des ministres de France, d'Autriche, de Russie et de Prusse (1).

Telle fut la conclusion de cette grande journée. Le peuple se dispersa avec calme et satisfaction, abandonnant la place du palais, qu'il avait occupée pendant douze heures sans laisser aucune trace fâcheuse de son passage. Pas une fenêtre du palais ou des habitations voisines ne fut brisée, pas une parole irrespectueuse ne s'éleva contre la personne royale. Les officiers bavaois qui résidaient dans la ville n'eurent à souffrir aucune insulte, aucune agression. La frêle barrière qui protégeait les jardins contre le choc d'une immense multitude réunie dans le but de demander le détronement d'un roi, resta debout et intacte.

L'assemblée nationale, qui fut le produit de ce pacifique soulèvement de l'opinion publique, se réunit le 30 novembre. Lorsque lord Nugent revint au mois de mai, la constitution avait reçu la sanction royale, et on allait procéder à l'élection des membres appelés à former le parlement du royaume des Hellènes.

Pour faire apprécier les actes de cette assemblée, nous produirons quelques extraits d'un journal inédit mis à notre disposition. Le voyageur que nous allons citer paraît être arrivé en Grèce à

(1) NOTE DU DIRECTEUR. La *Revue britannique* a inséré, dans sa 5^{me} série, oct. 1843, un article sur la situation politique d'Athènes à l'époque citée dans le texte ; article publié la veille des scènes que la *Quarterly Review* va décrire.

une époque très-opportune — vers le milieu de décembre — au moment où la discussion des affaires publiques marchait rapidement.

« Athènes est en rumeur ; un immense concours de gentlemen indigènes stationne devant les petits cafés de la grande rue qui se déroule depuis le bazar situé au pied de l'Acropole jusque dans la campagne, non loin de l'Académie. On ne voit partout que moustaches belliqueuses, figures passionnées, gestes violents. Le nom de l'assemblée nationale est dans toutes les bouches. On prononce fréquemment celui de Mavrocordato, qui paraît l'homme du jour le plus important. Les soldats qui ont joué un rôle dans la révolution se montrent inquiets. Ils attendent avec anxiété une garantie qui les mette à l'abri des rancunes du roi...

» L'assemblée nationale se réunit dans une des salles du palais, celle où Othon donne ses fêtes. Elle est tout juste assez spacieuse pour contenir les députés. L'enceinte étant disposée à la française, les membres du parlement se trouvent placés en demi-cercle. Le président occupe le centre, ayant les secrétaires à sa droite et à sa gauche. Les personnages de distinction, le corps diplomatique et un petit nombre de dames, dont quelques-unes portent la coiffure grecque, c'est-à-dire un simple bonnet rouge élégamment posé sur un des côtés de la tête, ont des places réservées en dehors de l'hémicycle. Je remarque Catherine Botzaris, fille d'honneur de la reine, femme aussi belle que son père était brave. Une galerie située à une des extrémités de la salle renferme les auditeurs appartenant aux classes moins élevées. J'aperçois plusieurs prêtres dont les chapeaux noirs et les longues barbes s'harmonient heureusement avec leurs figures graves et ardentes. Des draperies rouges tapissent les murailles. On lit sur les deux pans opposés les noms écrits en grosses lettres des héros qui ont succombé dans la guerre de l'indépendance. Ce n'est pas sans une vive émotion que mes yeux rencontrent les noms de Colocotroni et de Mavromichali, de Botzaris et d'Odysseus, ou s'arrêtent sur une gravure suspendue au-dessus du président, et représentant l'archimandrite de Mésaspelion arborant pour la première fois l'étendard de la liberté. Mavrocordato est le président de fait, celui qui l'est de nom se trouvant trop âgé pour remplir les devoirs de sa charge. Le personnage dont je parle a cent ans au moins — quelques-uns di-

sent cent trois et d'autres cent sept—et il occupe le fauteuil de la présidence depuis le commencement de la révolution. C'est un vieillard petit et maigre, jouissant d'ailleurs de toutes ses facultés intellectuelles. Il n'est peut-être pas au monde un parlement qui soit mieux fait pour captiver l'attention d'un étranger. La plupart des députés portent le costume national, le jupon blanc ou fustanelle albanaise, et les larges caleçons bleus des Hydriotes, c'est-à-dire le plus beau qui existe. Un jeune homme attire particulièrement mes regards par la magnificence extraordinaire de ses vêtements et les longues tresses qui descendent sur ses épaules, selon la mode grecque. Comme leurs ancêtres homériques, les Grecs modernes portent les cheveux longs. L'orateur qui parlait au moment où j'entrai était un Macédonien à la mine farouche, naguère encore bandit émérite. Le tabac joue un grand rôle dans le parlement, et semble être un puissant auxiliaire pour la discussion. Le vestibule (le lobby) exhale une forte odeur qui dénonce la présence de cette plante réunie là en grande quantité pour l'approvisionnement des députés. Je retrouve encore ici une coutume orientale familière d'ailleurs à toute la Grèce, l'emploi d'un chapelet pareil à ceux qu'on voit souvent entre les mains des Maures sur la côte de Barbarie. Ce n'est pas un rosaire, c'est simplement un jouet destiné peut-être à favoriser la méditation.

Lundi, 18. Fête de saint Nicolas. Ici, comme dans quelques parties du continent, quiconque s'appelle Nicolas, reçoit la visite de ses amis et leur offre des confitures, suivant les règles de l'hospitalité grecque. On fera de la bonne musique en l'honneur de l'empereur dans l'église russe, mais je ne pouvais l'entendre sans manquer la séance de l'assemblée nationale. Je me trouve placé auprès des consuls d'Autriche et d'Angleterre. J'aperçois la figure sombre et maigre du ministre autrichien, la taille épaisse et la physionomie ouverte de l'amiral français, le chapeau blanc et les traits prononcés de M. Piscatory, qui a plutôt l'air d'un Anglais que d'un Français. Sir Edmond Lyons, notre ministre, et sir James Sterling, capitaine de l'Indus, occupent la même banquette. Mais les députés excitent plus vivement ma curiosité que les spectateurs. Voici le général Church, homme au visage brun, au nez aquilin et à la fine moustache, entièrement dévoué de corps et d'âme aux intérêts de la Grèce. Voici Bodouris, le député d'Hydra, non moins

basané que son collègue, et comme lui habillé à la franque. Le personnage que je remarque un peu plus loin semble dédaigner tout ce qui n'est pas national ; sa tête porte fièrement le bonnet rouge. Il est vêtu d'un habit grec garni de fourrures. Les vicissitudes de la discussion n'ébranlent pas un instant l'immobilité un peu massive de son corps. Ce député s'appelle Coletti ; il est le chef du parti qu'on nomme le parti français, comme Mavrocordato est le chef du parti anglais. Ce dernier, ainsi que Metaxa, chef du parti russe, portent le costume franc. Metaxa avec sa grande taille, sa moustache proéminente et ses vêtements débraillés, ressemble un peu à quelque épouvantail envoyé par l'empereur. Il parle avec calme et d'un accent persuasif, non sans une teinte de cette habileté pleine de ruse que ses ennemis s'empressent de lui attribuer. Londos, l'un des ministres, est un petit homme à la tête ronde que je vois rôder au milieu de l'assemblée. Kalergi, le héros du 3 septembre, est coiffé d'un petit bonnet militaire. Rien ne le distinguerait au besoin du commun des soldats. Un nouveau député appelé à prêter serment, le fit de la manière la plus solennelle. Tout le monde, à l'exception du prêtre, se leva et se découvrit. Ce dernier portait une barbe longue, et pour tout vêtement une robe de couleur sombre. Son attitude était à la fois pleine de gravité et d'humilité. La formule du serment fut répétée par le récipiendaire, qui baisa les Évangiles avec respect, et qui alla ensuite reprendre son siège.

Mercredi, 20. La journée a encore été intéressante dans l'enceinte du parlement. Quelques mots un peu farouches ont retenti dans la discussion. Quelqu'un s'étant écrié : Nous ne sommes pas ici dans un camp, on a répliqué vivement que sans les camps il n'y aurait pas d'assemblée nationale ouverte aux libres débats. Ces paroles échappèrent à Griezotis, député de Négrepont, personnage à la tournure mâle et résolue, qui, dit-on, ne sait ni lire ni écrire, mais qui est doué d'une vigoureuse intelligence. A côté de cet homme des anciens jours, j'aperçois Grivas, revêtu de l'habit le plus éclatant, mais le plus étroit qui soit dans l'assemblée. Celui-ci prend souvent la parole et s'exprime avec beaucoup de vivacité, sans posséder d'ailleurs un grand talent. Il vient des frontières du nord-ouest. Comme Griezotis, il exerce une influence très-étendue dans sa localité. Il passait l'autre jour dans la rue

avec une escorte de citoyens vêtus du jupon national (kilt). Son collègue et lui furent autrefois, dit-on, *capitani* au service des Turcs. Macriani occupa le même poste. Rien ne distingue ce dernier que sa veste de laine et son accent plein de véhémence. Un beau jeune homme que j'ai vu entrer dans l'enceinte m'a été désigné comme le fils de Colocotroni actuellement exilé. Un frère de cet homme célèbre figure aussi parmi les députés. On a ouvert la séance par la lecture du procès-verbal des discussions précédentes, puis on a choisi une douzaine de membres pour aller complimenter la reine à l'occasion du jour de sa fête. On a ensuite agité la grande question de savoir si l'on devait discuter l'adresse paragraphe par paragraphe (*παράγραφον πρὸς παράγραφον*), ou autrement. Il n'était pas difficile de voir que la difficulté provenait d'un certain embarras fort naturel chez ces législateurs novices. J'observai un fait qui n'est pas sans intérêt. Les orateurs qui faisaient appel aux passions étaient écoutés avec beaucoup moins de faveur que ceux dont le langage s'adressait à la raison. Le *génie du bon sens* semble être le trait caractéristique des Grecs modernes. Or, chez un peuple à demi civilisé, cette rare disposition est un heureux gage de sécurité pour l'avenir. »

Kephalari, 4 janvier. — J'ai fait une excursion qui me laissera de longs souvenirs et que je reproduis ici, afin de montrer en passant quelles sont les dispositions des gens du peuple au sujet de la chambre haute qu'il s'agit de créer. Le ruisseau qui sort, à ce qu'on suppose, du lac Stymphale, jaillit avec tout le développement d'une rivière au pied d'un rocher, et, après avoir mis en mouvement quelques roues de moulins, se précipite limpide et frais dans l'immense nappe de la mer. En face se trouve une grande caverne devant l'ouverture de laquelle paissait un troupeau de moutons. Cela me rappelait si bien l'antre de Polyphème, qu'aucune description ne pourrait mieux peindre ce site que certains passages de l'*Odyssée* ou de l'*Énéide*. Pour achever la beauté de ce tableau champêtre, la pleine lune répandait sa douce lumière sur l'eau qui s'enfuyait avec rapidité et sur le troupeau éparpillé autour de la caverne enveloppée d'ombre et de silence. Le khan ou le khangee veillait avec sa famille auprès d'un feu allumé sur le gazon. On parla un peu de politique... Le khan s'éleva violemment contre la chambre haute, disant qu'on mettrait à mort les membres de

l'assemblée nationale qui oseraient voter l'établissement de cette institution. Quant à moi, ajouta-t-il, je m'en soucie médiocrement, pourvu qu'on ne change rien au système des taxes. Il se plaignit amèrement d'avoir été contraint par la misère de couper tous ses oliviers. Il est bon de dire, pour expliquer ce fait, qu'en Grèce les arbres fruitiers sont soumis à un impôt, et que c'est quelquefois là une cause de destruction pour les vergers.

Tripolizza, 6 janvier. — J'ai vécu quelques jours ici dans l'intérieur d'une famille grecque. Notre hôte, jadis négociant, a beaucoup voyagé. Ayant perdu deux vaisseaux dans la mer Noire, il se fit soldat et combattit au siège de Tripolizza. Deux de ses enfants, les aînés, Othon et Chariclée, prirent place à table, tandis que Pénélope et Platon nous servirent. La maîtresse de la maison, coiffée d'un bonnet rouge, posé de côté sur la tête, était assise auprès du foyer où le repas avait été préparé, et d'où l'on retirait les plats les uns après les autres, au fur et à mesure qu'ils devenaient nécessaires. En quittant la table, nous nous retirâmes dans la chambre voisine. Notre hôte prit sa pipe à long tuyau de bois épineux et nous fit servir le café à la turque dans de petites tasses... Tout en se livrant à la voluptueuse contemplation du fumeur, il aborda la question politique à la mode; il désirait que la chambre haute se composât de sept membres, dont trois seraient choisis par le roi, que la durée de leurs fonctions fût de six ans, etc.....

Sparte, 10 janvier. De la maison de l'évêque. — Kyrios Yatrako, l'un de mes hôtes, a été fait prisonnier à Navarin avec le jeune Mavromichali. C'est un homme de belle mine aux traits profondément sillonnés, aux yeux de faucon. Il réalise un type assez commun parmi les Grecs. C'est un personnage fort vantard. Il se montra très-empresé dans son accueil et nous assura que nous étions les bien-venus, nous qui appartenions à la masse (τὰ χῶμα) des trois puissances auxquelles la Grèce doit son indépendance. Les Anglais du commun (μικροὶ ἄνθρωποι) ont sans doute, me dit-il, le droit de s'attendre à une bonne réception, mais les gens de notre sorte méritent quelque chose de plus. Yatrako affirme que la nation est opposée à l'établissement d'une chambre haute, mais que pour lui il s'en rapporte entièrement aux trois puissances. »

On sait que l'officieuse intervention des deux représentants de la France et de l'Angleterre, sir Ed. Lyons et M. Piscatory, contribua

beaucoup à amener une solution. On arrêta définitivement que la chambre haute (*γερονσια*) se composerait de soixante membres, la moitié du nombre des députés formant la chambre basse (*βουλη*). Ils sont nommés à vie et au choix du roi.

La grande question qui se présentait ensuite, c'était de savoir si le roi serait héréditaire. Beaucoup de personnes auraient voulu voir la Grèce se constituer en république comme l'Amérique du Sud. Des hommes préoccupés de l'avenir voyaient poindre une époque où les chrétiens de la Turquie d'Europe, les Hellènes, les Esclavons, les Albanais, organisés en une confédération pareille à celle des cantons suisses, serviraient à la fois de digue aux invasions de la Russie et à celles de la Turquie. Ce problème important de la création en Grèce d'une royauté héréditaire ou d'une république, ne peut se résoudre prudemment si l'on songe que les puissances absolutistes, l'Autriche, la Prusse, ne consentiraient jamais à voir sacrifier dans une contrée appelée à vivre dans le concert européen, l'élément monarchique, le plus essentiel de tous à leurs yeux.

Othon I^{er} s'est trouvé en butte à de telles attaques, les journaux l'ont si souvent pris pour objet de leurs risées, qu'il n'est pas facile d'entreprendre sa défense. Il est certain qu'en arrivant dans un pays qui lui était tout à fait étranger, un jeune prince bavarois devait se trouver dans une position bizarre. Mais nous ne saurions croire que le monarque ait manqué de cœur et qu'il soit resté indifférent au bien-être de la Grèce. Othon a été entouré de conseillers intéressés qui, en affectant de traiter les Grecs avec mépris, ont nui à la cause qu'ils auraient dû servir. Quand les nationaux se voyaient exclus de toute participation aux affaires, quand l'argent du pays s'accumulait dans les mains d'agents étrangers et devenait graduellement assez rare pour rendre une banqueroute menaçante; quand un éloquent professeur travaillait sans relâche à humilier les Grecs en critiquant avec passion les travaux littéraires de leurs ancêtres, en disant hautement qu'aux yeux des gens de goût Cicéron devait avoir le pas sur Démosthènes, est-il étonnant que la nation se soit soulevée, comme un seul homme, avec l'explosion d'une colère semblable à celle que les Saxons manifestèrent contre les Normands dans les temps postérieurs à la conquête? Les Bavares, me disait un prêtre grec, traitaient ma patrie

comme si elle eût été leur jardin potager. Loin d'être surpris de l'indignation excitée dans l'esprit des Grecs par l'imprudence des nouveaux venus, nous nous étonnons plutôt que les Hellènes n'aient pas forcé leur roi à abdiquer dès le commencement, et ne l'aient pas renvoyé à Munich avec ses colonels allemands, ses chirurgiens et ses professeurs, avec cette bande d'aventuriers qu'on vit à Trieste en 1844, sur le pont d'un steamer, alors qu'ils s'en retournaient chez eux aussi pauvres qu'ils étaient venus. Qu'on n'omette pas non plus les haines de races — *rabies ethnica* — les sourdes intrigues de la Russie, et toute cette situation s'expliquera aussitôt devant l'intelligence. Aujourd'hui, après l'épreuve d'une révolution, l'attachement du peuple grec pour son monarque paraît se consolider de jour en jour. L'avenir démontrera, nous l'espérons, que le caractère du roi Othon a été méconnu. Ce prince a peut-être le défaut de l'obstination et d'une certaine étourderie bavaroise qui l'empêche de saisir le point important d'une question ; mais il est sérieux et ne craint pas la fatigue du travail. Toutefois, il ne paraît pas doué d'une haute intelligence. Les Grecs ne lui attribuent même pas une grande pénétration. Il n'a point de cervelle (*δὲν ἔχει μύαλο*), nous disait un jour un évêque grec en parlant du monarque. Il nous fallait un prince riche, ajoutait ce prêtre, le prince Léopold ou le duc de Nemours. Avec eux point d'embarras pour l'emprunt, tandis qu'avec Othon les trois puissances n'auront pas une *lepta*. Quiconque a entendu des Grecs s'exprimer avec franchise, a dû remarquer qu'ils sont tous pénétrés du profond sentiment de leur pauvreté. A ce grief contre le roi des Grecs un autre vient s'ajouter, un autre plus grave peut-être : *Il n'a point d'enfants !*

La naissance d'un prince appelé à hériter du trône constitutionnel, d'un prince élevé dans la croyance de l'Église grecque, conformément à la promesse solennelle du roi, causerait une joie universelle dans toute l'étendue du pays. On verrait s'évanouir devant ce berceau les craintes diverses qu'enfante la situation actuelle. On ne redouterait plus une descente du duc de Leuchtenberg sur les côtes de l'Adriatique ; on ne s'entretiendrait plus avec effroi des complots philorthodoxes ou des conspirations nappistes. Oui, la Grèce, et par contre-coup l'Europe, auraient beaucoup à gagner à la naissance d'un héritier du trône dans cette contrée. La suc-

cession disputée de ce petit royaume pourrait donner naissance à des difficultés sérieuses.

La question religieuse a une grande importance en Grèce. Le peuple de ce royaume porte un attachement passionné à la discipline et au rite de l'Église orthodoxe d'Orient. La gravité de ce sujet se révèle dans les longs débats où il s'est produit.

Quels seront désormais en Grèce les rapports de l'Église et de l'État, dans la théorie comme dans la pratique? L'Église sera-t-elle indépendante, comme le presbytérianisme en Écosse? Deviendra-t-elle, comme l'Église évangélique de Prusse, un département de l'administration publique? Dans la théorie elle sera sans doute indépendante de l'État, mais la pratique lui conservera-t-elle cette position (1)?

Nous nous arrêterons ici, sans pénétrer plus avant dans le récit des événements qui sont survenus depuis l'établissement de l'assemblée constituante; aussi bien ce ne serait pas sans quelque tristesse que nous examinerions le mérite des choix faits par les élections, que nous évoquerions le souvenir de ces bandits qui, dans l'hiver de 1843-1844, ont ravagé un pays tranquille et l'ont sillonné en tous sens avec impunité. Il ne nous en coûte pas beaucoup de nous taire sur la querelle de Grivas et de Kalergi, ces deux hommes qui pourraient rendre de si grands services à leur patrie s'ils déposaient leurs animosités. N'est-il pas pénible d'avoir à s'occuper des dissentiments de Coletti, de Mavrocordato, de Metaxa, cet orageux triumvirat, dont les membres désunis sont les chefs des partis français, anglais et russe, ou d'avoir à expliquer comment l'*entente cordiale* a cessé d'exister entre M. Piscatory et sir Edmond Lyons! Nous aurons cependant toujours les yeux attachés sur le théâtre de ces faits plus ou moins déplorables. Loin de renoncer à nos espérances, nous croyons que les luttes de la Grèce moderne gagneront de plus en plus les sympathies des esprits sérieux qui s'y intéresseront, et à cause d'elle et à cause des résultats qu'elles peuvent avoir en Orient. Les Grecs ne se bornent pas à désirer l'amélioration de ce petit état que gouverne le roi

(1) L'auteur de l'article se livre, au sujet de la question religieuse, à des digressions que nous avons cru devoir supprimer. Elles offriraient peu d'intérêt — nous le croyons du moins — à la plupart de nos lecteurs.

Othon. Quand leur pensée s'élançait dans l'avenir, ils voient flotter devant leurs yeux, comme une belle vision, les images de Constantinople et de Sainte-Sophie. Dans son *Grec à Constantinople*, M. Milnes a nettement exprimé cette noble ambition des Hellènes. Le poète, faisant allusion à l'antique emblème byzantin de la croix placée au-dessus du croissant, emblème que les mahométans se sont approprié en partie, parle en ces termes :

Dans leurs anciens déserts, jusqu'au fond de l'Asie,
Repoussez d'Ismaël les descendants païens ;
Délivrez le Bosphore, et que Sainte-Sophie
Rouvre son dôme saint au culte des chrétiens.

Au-dessus du croissant que la croix étincelle,
Comme le labarum qui guida Constantin.
Sur l'Orient, la Grèce, en gardienne fidèle,
Régnera désormais au nom du droit divin.

Nous n'avons pas la prétention de prédire les futures destinées de Constantinople ; mais lorsque nous songeons à tous ces sujets turcs qui parlent la langue et professent la religion de la Grèce ; lorsque nous prenons en considération le lien qui unit ces peuples aux populations slaves de l'un et de l'autre bord du Danube, nous ne pouvons nous empêcher de considérer le rétablissement de la nationalité grecque comme l'un des événements les plus considérables de notre âge, de surveiller avec une sollicitude inquiète le développement de ce jeune royaume, et d'espérer que le flot de l'islamisme arrêté à Lépante sera refoulé au delà de Navarin.

(*The Quarterly Review.*)

Statistique administrative de la Grande-Bretagne.

I.

DE L'ORGANISATION DU POUVOIR EXÉCUTIF

EN ANGLETERRE (1).

« D'après la constitution primitive de notre monarchie, dit M. Hallam dans son *Histoire constitutionnelle d'Angleterre*, le roi avait son *Conseil privé*, qui se composait des grands officiers de l'État et de telles autres personnes qu'il jugeait à propos d'y appeler. Dans ce conseil, dont les membres prêtaient serment de fidélité et de discrétion, toutes les affaires importantes, soit qu'elles se rattachassent à la politique intérieure ou extérieure, étaient discutées la plupart du temps en présence du souverain, et décidées à la majorité des voix, sous la réserve de son bon plaisir. Mais dans tous les cas le souverain ne prenait jamais de décision pour tout ce qui était acte patent de gouvernement, sans avoir pris l'avis de ce corps..... Cependant le *Conseil privé* était trop nombreux pour l'administration pratique du suprême pouvoir. De là un nouvel usage qui s'introduisit peu à peu : le ministère ou *Cabinet* obtenait du roi l'approbation définitive de ses mesures, avant de les soumettre, pour la forme, à la ratification du Conseil. Sous le règne de Guillaume, cette distinction du *Cabinet* et du *Conseil privé*, et l'exclusion de ce dernier de toute participation active aux affaires d'état, s'établirent plus complètement..... Les proclamations et ordonnances émanent encore du *Conseil privé*, ainsi que le veut

(1) Les renseignements contenus dans cet article sont extraits en grande partie d'un volume intitulé : *Notes et matériaux pour l'histoire des départements publics*, par M. Thomas, du bureau des Archives de Londres. Cet ouvrage, imprimé en 1846, n'a été tiré qu'à un très-petit nombre d'exemplaires.

la loi ; et dans quelques rares occasions, même de nos jours, on a vu des affaires de politique intérieure soumises à ses délibérations. Néanmoins, il est généralement entendu qu'aucun conseiller ne doit se présenter au conseil sans avoir été convoqué : aussi, bien que, pour satisfaire des vanités personnelles au moyen d'un titre honorifique, ce corps soit nominalement très-nombreux, ses réunions spéciales ne se composent en réalité que d'un petit nombre de personnes, indépendamment des ministres du cabinet, et elles ne sauraient, par conséquent, faire craindre à ceux-ci de résistance sérieuse. »

Nous sommes accoutumés à considérer le *Cabinet* ou *Conseil du cabinet* comme formé ou composé de la réunion des personnes qui occupent les charges du ministère, et il semble qu'un individu devienne membre du *Cabinet* par le seul fait de sa nomination comme ministre. Cependant on ne peut pas dire d'une manière absolue qu'il y ait en Angleterre de charge d'état, quelque haute qu'elle soit, dont le titulaire soit de droit membre du *Cabinet*. Il est vrai que, de nos jours, les titulaires des plus importantes de ces charges ont presque invariablement fait partie du *Cabinet* ; mais il en est quelques-unes pour lesquelles l'usage paraît avoir été tantôt d'accorder, tantôt de ne pas accorder aux titulaires un siège au *Cabinet*. Ainsi, lorsque lord Hill était, il y a quelques années, Commandant en chef de l'armée, il n'eut pas de siège au *Cabinet* ; pas plus lorsque l'administration était composée de ses amis que lorsqu'elle l'était de ses adversaires politiques. Lorsque le duc de Wellington, personnage politique d'une plus haute importance, accepta à son tour ces mêmes fonctions, il siégea en même temps au *Cabinet* tant que son parti fut au pouvoir ; à présent que nous avons un ministère whig, le duc de Wellington est toujours Commandant en chef, mais n'a plus de siège au *Cabinet*. Autre exemple : à la fin du dernier ministère de sir Robert Peel, le Payeur général de l'armée ne faisait pas partie du *Cabinet* ; M. Macaulay, qui occupe ce poste dans le gouvernement actuel, est membre du *Cabinet*. On a vu quelquefois dans le *Cabinet* certains hauts fonctionnaires dont les charges n'ont jamais été considérées comme ayant un caractère ministériel : c'est ainsi que lord Ellenborough, Chef-justice ou président de la Cour du Banc du Roi, fit partie du *Cabinet* whig de 1806-7. D'autres fois, on a vu des membres

du *Cabinet* sans fonctions spéciales : le feu lord Sidmouth, qui se retira en 1822 du ministère de l'intérieur qu'il avait géré pendant dix ans, continua de siéger au *Cabinet* jusqu'en 1824, époque où il quitta définitivement les affaires. Le présent comte de Carlisle siégea pendant quelque temps dans le *Cabinet* Grey, sans avoir d'autres fonctions. En revanche, une ou deux des charges dont les titulaires font en général partie du *Cabinet*, ne sont guère que nominales — telle est, par exemple, la charge de Chancelier du duché de Lancastre. L'existence de ces charges a précisément pour avantage de permettre au gouvernement d'utiliser les services de certaines personnes qui ne pourraient, en raison de leur âge ou d'autres circonstances, assumer le fardeau d'un ministère.

Du reste, ce conseil intime qu'on appelle *Conseil du cabinet* n'était dans le principe qu'une partie du *Conseil privé*, qu'un des comités de ce conseil : on peut même, à proprement parler, le considérer encore aujourd'hui comme le comité ou la section du *Conseil privé* chargée de l'exercice du pouvoir exécutif de la couronne. Le comité judiciaire, communément appelé la *Cour du Conseil privé*, est une autre de ces sections, et exerce, à ce titre, les fonctions qui appartiennent au conseil comme cour de justice. Il en est de même du *Conseil du commerce* (board of trade), dont nous parlerons tout à l'heure, et qui a dans ses attributions tout ce qui intéresse le commerce et les manufactures.

Il est presque superflu de dire que les membres du *Cabinet* et du ministère doivent tous appartenir aujourd'hui à la même opinion politique. Cependant, il n'en a pas toujours été ainsi. Il est arrivé quelquefois, et cela s'est vu jusque vers la fin du règne de Georges II, que les ministres de la couronne étaient divisés entre eux, et, tous les soirs, dans la chambre des lords comme dans celle des communes, se livraient à des débats très-vifs et parfois violents sur les questions les plus importantes de la politique du jour. Si nous remontons plus haut, jusqu'au règne de Guillaume III, nous trouvons des ministères et des *Cabinets* formés sur le principe de la balance, dont l'équilibre est maintenu au moyen de deux poids mis en opposition. Au lieu d'avoir, comme dans le système moderne, tantôt un ministère whig, tantôt un ministère tory, le roi Guillaume prenait un certain nombre de whigs et de tories et les mettait aux prises dans le même *Cabinet*. Mais la combinaison

la plus remarquable de ce genre fut celle qu'adopta Charles II en 1679, à la suggestion de sir William Temple : c'était la formation d'un nouveau *Conseil privé*, investi de pouvoirs analogues à ceux qui sont attribués aujourd'hui au *Cabinet*, et composé de trente personnes, dont quinze étaient les principaux officiers de l'État et de la maison du roi, et les quinze autres choisies parmi les membres les plus influents des deux chambres, sans acception de parti. Dans une proclamation qui annonçait ce nouvel arrangement, Sa Majesté déclara qu'elle avait résolu de ne plus faire usage « d'un seul ministère, de conseils particuliers, ni d'un comité pour la direction générale de ses affaires ; » mais de gouverner à l'avenir d'après l'avis constant de ce nouveau conseil, « en ayant toutefois fréquemment recours à son grand conseil du parlement, ce que Sa Majesté croit conforme à l'ancienne et véritable constitution de ce royaume. » Cette combinaison échoua complètement.

Ajoutons ici un mot sur la charge de *Premier* ou de premier ministre, aussi inconnue à notre constitution légale que le *Conseil du cabinet*, et dont le nom, emprunté comme l'autre au français, est peut-être d'introduction plus récente encore en Angleterre. Sans doute il y a eu, à toutes les époques de l'histoire de la monarchie anglaise, un principal ministre, qui a même été quelquefois seul ministre. Légalement et constitutionnellement parlant, aucun conseiller privé ne possède, à ce titre, de prééminence sur ses collègues ; lorsqu'ils sont réunis en conseil, le vote de celui qui occupe la charge la plus élevée n'a pas plus de valeur que le vote de celui qui occupe la charge la moins importante, ou même de celui qui n'en occupe aucune. Le premier ministre est simplement le membre du *Cabinet* qui a la plus grande part dans la confiance de la couronne et à qui le souverain confie la direction principale des affaires. Mais c'est là une affaire de convenance, et rien de plus : aucun membre du ministère n'est expressément investi du titre de Premier Ministre. Cette distinction est d'ailleurs personnelle, c'est-à-dire qu'elle n'est attachée à aucune charge en particulier. Il a été assez généralement d'usage, dans les temps modernes, que le Premier Ministre fût titulaire du poste de *Premier Lord de la Trésorerie*, tantôt seul, tantôt en y joignant celui de *Chancelier de l'Échiquier* ; mais il peut être investi de toute autre charge, ou même n'en avoir aucune : lord Chatham fut pendant quelque temps Premier Ministre,

en même temps qu'il remplissait les fonctions de *Garde du sceau privé*. On a maintenant adopté la chose ainsi que le nom (c'est presque toujours, en pareil cas, le nom qui est le plus difficile à faire accepter); mais nous voyons, il n'y a guère plus d'un siècle, sir Robert Walpole repousser le titre de Premier Ministre comme une imputation malveillante. Dans un discours qu'il prononça le 13 février 1741, à l'occasion d'une motion faite pour son renvoi (il y avait alors près de vingt ans qu'il était à la tête des affaires), « après avoir commencé, dit-il, par m'investir d'une sorte de dignité dérisoire, en me qualifiant de *Premier Ministre*, les orateurs qui ont parlé dans le sens de la motion poursuivent cette fiction qui sourit à leurs imaginations, et m'imputent un impardonnable abus de cette autorité chimérique qu'il leur a plu de m'attribuer. » Le premier ministre était souvent désigné autrefois comme le *Ministre*.

Le département de la *Trésorerie* est chargé du contrôle et de l'administration générale des recettes et dépenses de l'État. C'est à la *Trésorerie* que sont renvoyées toutes les affaires entraînant un déboursement des deniers de l'État, et aucun comptable public ne peut disposer des fonds qui lui sont confiés sans y être dûment autorisé par la *Trésorerie*. Les commissaires chargés de recevoir les comptes publics veillent à ce qu'il ne soit commis aucun abus à cet égard, en tenant rigoureusement la main à ce que les comptables ne fassent aucun payement qu'en vertu d'une autorisation en règle. De même, le *Contrôleur général de l'Échiquier* surveille les opérations de la *Trésorerie*, et s'assure que les mandats qu'elle délivre sur lui concordent avec les sommes votées par le parlement, avant de délivrer lui-même ses mandats sur la Banque d'Angleterre, chargée aujourd'hui du service des encaissements et des payements, qui se faisaient jadis à l'Échiquier.

À la tête de la *Trésorerie* était autrefois un grand fonctionnaire de l'État, nommé *Lord Haut-Trésorier*. Son investiture consistait dans la remise d'un bâton que lui faisait le souverain. La charge de *Lord Haut-Trésorier* fut, pour la première fois, mise en commission — c'est-à-dire gérée par des Lords-Commissaires nommés à cet effet — sous Jacques I^{er}, en 1612. Cet état de choses, qui n'avait été que temporaire, se reproduisit en 1714; et à partir de

cette dernière époque, la charge de *Lord Haut-Trésorier* a toujours été en commission.

Par suite de l'Union avec l'Écosse, qui fut mise en vigueur le 1^{er} mai 1707, le *Lord Haut-Trésorier* d'Angleterre devint *Lord Haut-Trésorier* de la Grande-Bretagne; et l'Acte du Fonds consolidé, passé en 1816, réunit les *Trésoreries* britannique et irlandaise. Les *Lords Commissaires de la Trésorerie* pour la Grande-Bretagne et l'Irlande sont maintenant au nombre de six, savoir : le *Premier Lord*, le *Chancelier de l'Échiquier* et quatre autres *Lords* (*junior Lords*). Le roi est autorisé par l'Acte du Fonds consolidé à leur adjoindre par la suite deux autres Commissaires au nombre qui serait alors déterminé. Il y a toujours eu, depuis 1714, deux *Secrétaires de la Trésorerie*, dont les fonctions, de même que celles des Commissaires, cessent avec le ministère qui les avait nommés; et de plus, à partir de 1805, on a attaché à ce département un secrétaire permanent, désigné sous le titre de *Commis du contentieux et sous-secrétaire* (*Law Clerk and assistant secretary*) : ce dernier ne peut siéger au parlement.

Avant l'avènement de Georges III, le souverain présidait quelquefois en personne le *Conseil de la Trésorerie* (*Board of Treasury*); mais à cette époque, soit à cause de la jeunesse du monarque, soit plutôt parce que ses intérêts personnels se trouvaient pour la première fois séparés des intérêts généraux du fisc, par suite de l'établissement d'une liste civile distincte, cette présidence tomba en désuétude. Le trône seul est resté au bout de la table du Conseil. Ce Conseil siège tous les jours; mais la nature des affaires qu'il traite et des fonctions qu'il remplit l'ont fait descendre au rang d'une simple branche du service public. Sir Henry Parnell a fait observer avec raison que depuis bien des années, la *Trésorerie* avait cessé d'exercer le contrôle qu, d'après la constitution, lui appartient sur l'emploi des fonds de l'État, et que si elle voulait ressaisir et exercer avec fermeté les droits qu'elle possède par rapport aux autres départements, on ferait cesser bien des dépenses inutiles (1). Dans l'état actuel des choses, la charge de *Premier Lord de la Trésorerie* est une affaire de dignité, d'autorité, de patronage, plutôt que d'administration réelle des finances de l'État.

(1) *Réforme financière, 1832.*

Le *Commissariat* est une subdivision de la *Trésorerie*, dont les attributions consistent, aux termes d'une instruction officielle de 1844, à « lever, conserver et employer, en se conformant à certains règlements, la totalité des fonds nécessaires pour faire face aux besoins du service à l'extérieur, » c'est-à-dire principalement, en temps de paix, aux dépenses des colonies et autres dépendances. Les officiers du *Commissariat* remplissent, en effet, dans les possessions du dehors les fonctions de sous-trésoriers des *Lords Commissaires de la Trésorerie*. Le *Commissariat* est également chargé de l'achat, de la garde et de la distribution des vivres et fourrages, du combustible et de l'éclairage pour toutes les branches du service à l'extérieur; de tous les transports par terre et par navigation intérieure; et, en l'absence d'un agent de la marine dûment autorisé, du fret nécessaire au transport par mer des troupes et approvisionnements. Il est inutile de faire ressortir ce qu'il y a de vicieux dans cette organisation : le *Commissariat*, par ses attributions spéciales, se rattacherait beaucoup plus convenablement à la direction de l'artillerie (*ordnance*).

Voici quels ont été, depuis le commencement du siècle actuel, les Premiers Lords de la Trésorerie. Ce poste était occupé,

En 1800, par William Pitt, dont la nomination remontait à 1783;

1801, M. Addington;

1804, W. Pitt;

1806, lord Grenville;

1807, duc de Portland;

1809, M. Perceval;

1812, comte de Liverpool;

1827, avril, M. Canning;

Dito, septembre, lord Goderich;

1828, duc de Wellington;

1830, comte Grey;

1834, juillet, lord Melbourne;

Dito, novembre, lord Wellington,

Dito, décembre, sir Robert Peel;

1835, lord Melbourne;

1841, sir Robert Peel;

1846, lord John Russell.

Pendant toute cette période, le *Premier Lord de la Trésorerie* a été en même temps premier ministre, sauf quelques mois de 1806, pendant lesquels lord Grenville était *Premier Lord de la Trésorerie*, le chef du cabinet étant M. Fox, qui remplissait les fonctions de secrétaire d'état. On peut ajouter que, pendant cette même période, le *Premier Lord de la Trésorerie*, lorsqu'il appartenait à la chambre des communes, a exercé simultanément les fonctions de *Chancelier de l'Echiquier*. Cependant, en 1841, sir Robert Peel prit l'une de ces charges sans l'autre, et cet exemple a été suivi, en 1846, par lord John Russell. Sur les quatre-vingt-six années qui se sont écoulées depuis l'avènement de Georges III, la charge de *Premier Lord de la Trésorerie* a été occupée quarante ans environ par des membres de la pairie.

Le ministre à qui appartient principalement aujourd'hui l'administration réelle des finances, est le *Chancelier de l'Echiquier*. Dans le système moderne, ce fonctionnaire, de même que le *Premier Lord de la Trésorerie*, fait invariablement partie du cabinet; mais il n'est jamais membre de la pairie, ni premier ministre, à moins qu'il ne soit en même temps *Premier Lord de la Trésorerie*.

L'*Echiquier* se divisait autrefois en deux grandes directions — l'*Echiquier des Recettes* (Receipt side), souvent désigné sous le nom de *Bas Echiquier* (Inferius Scaccharium), où se versait le produit des impôts et des recettes de toute nature; l'*Echiquier des Comptes* (Account side) chargé plus particulièrement de l'administration des deniers de l'État: c'est cet *Echiquier des Comptes* qui a donné naissance à la Cour de Justice qu'on appelle *Cour de l'Echiquier* (1). La partie de l'*Echiquier* qui formait, à proprement

(1) On faisait jadis usage, pour la comptabilité de l'Echiquier, de tailles en bois, semblables à celles dont se servent encore nos boulangers; ce n'est qu'en 1783 qu'on a substitué à ce procédé primitif des registres à souches. Mais ce qui paraîtra peut-être plus étrange encore à ceux qui ne connaissent pas l'esprit routinier de l'administration anglaise, c'est que jusqu'en 1834, époque où l'*Echiquier des Recettes* subit une refonte générale, les comptes se tenaient en latin et en chiffres romains!

Quant au mot *exchequer*, *échiquier*, c'est le vieux mot normand-français *exchequier*, traduit en latin par *schacharum*, qui appartient à la basse latinité du moyen âge et vient, selon le dictionnaire de Johnson, du saxon *schatz* ou du gothique *shat* signifiant *trésor*.

parler, la caisse du trésor, s'appelait souvent la Trésorerie, dénomination qu'on applique aussi, comme nous l'avons vu, au département auquel présidait le *Lord Haut-Trésorier*. Ce fonctionnaire était toujours nommé par brevet *Trésorier de l'Echiquier*, et s'occupait jadis en personne de l'administration de cet établissement. Aujourd'hui, la plupart des fonctions qui appartenait autrefois au *Lord Trésorier* sont dévolues au *Chancelier de l'Echiquier*. Ce dernier est toujours en même temps *Sous-Trésorier de l'Echiquier*, mais les deux emplois sont tenus en vertu de brevets séparés.

Le *Chancelier de l'Echiquier* est toujours l'un des *Lords de la Trésorerie*, lorsque la charge de *Lord Trésorier* est mise en commission, et sauf le cas où c'est le *Chef-Justice du Banc du Roi* qui remplit, pendant un interrègne ministériel, les fonctions de *Chancelier de l'Echiquier*. Le *Chancelier de l'Echiquier* siègeait aussi, de même que le *Lord Trésorier*, avec les *Barons de l'Echiquier*, lorsque ceux-ci étaient constitués en Cour d'Équité dans la chambre de l'Echiquier; mais cette juridiction de la Cour de l'Echiquier a été transférée, en 1841, à la Cour de la Chancellerie, et le *Chancelier de l'Echiquier* ne siège plus maintenant à l'Echiquier qu'à l'occasion de la nomination des shériffs : il prend alors le pas sur tous les juges assemblés.

Il est assez difficile de donner une idée précise des fonctions variées du *Chancelier de l'Echiquier*. Il exerce, par le fait, tous les pouvoirs attribués au *Conseil de la Trésorerie*, c'est-à-dire qu'il a le contrôle et l'entière administration de tout ce qui concerne les recettes et dépenses publiques, ainsi que le revenu particulier du souverain et la garde de toutes les propriétés de l'État et de la couronne. C'est lui qui organise le service des finances dans tout le royaume, et qui fixe le budget de toutes les administrations où il y a emploi des deniers de l'État. C'est à lui que les commissions chargées de la vérification et de l'apurement des comptes publics font leur rapport. C'est encore lui qui prononce, dans les limites déterminées par la loi, sur les questions contentieuses en matière de finances.

Une autre fonction du *Chancelier de l'Echiquier* consiste à présider, en l'absence du Lord Chancelier, la Cour chargée de l'essai des monnaies. Les pièces destinées à subir cette épreuve avant que

la fabrication dont elles font partie puisse être mise en circulation, sont renfermées dans une boîte (*pix*) scellée de trois sceaux, et fermée à trois serrures, dont les clefs sont entre les mains du directeur de la monnaie, du *Chancelier de l'Échiquier* et de l'essayeur du roi; et l'essai a lieu en présence de certains membres du Conseil privé, convoqués à cet effet, et d'un jury de vingt et un membres de la compagnie des orfèvres.

Les fonctions administratives les plus importantes après celles du *Premier Lord de la Trésorerie* et du *Chancelier de l'Échiquier*, sont celles des *Secrétaires d'état*. On en compte actuellement trois — le Secrétaire d'état pour l'*Intérieur*, le Secrétaire d'état pour les *Affaires étrangères*, et le Secrétaire d'état pour les *Colonies et la Guerre*. Mais ces trois ministres, égaux par le rang et l'autorité, ne forment, à proprement parler, qu'un seul fonctionnaire : c'est une seule charge, qu'on a, pour plus de commodité, divisée selon les nécessités du service. Du reste, le titre de Secrétaire d'état ne fut connu qu'à la fin du règne d'Élisabeth, et la division de ses attributions a subi de nombreuses modifications avant de prendre la forme définitive que nous venons d'indiquer.

Les trois principaux *Secrétaires d'état* sont toujours membres du *Conseil privé* et du *Cabinet*, et l'un d'eux au moins, le plus souvent deux, siègent dans la chambre des communes.

Le Secrétaire d'état pour l'*Intérieur* est chargé de tout ce qui a rapport au gouvernement intérieur de la Grande-Bretagne et de l'Irlande (ses ordres pour l'Irlande sont transmis par l'intermédiaire du lord lieutenant), des îles de Jersey, Guernsey, Alderney, Sark, l'île de Man (à l'exception de ce qui est du ressort des finances et de l'amirauté) : les concessions de la couronne, les promotions ecclésiastiques à la disposition du souverain, les nominations dans la milice, les affaires criminelles, passent aussi par ses mains. Le *Bureau des archives* (state paper office) est considéré comme une dépendance du département de l'*Intérieur*.

Le Secrétaire d'état pour les *Affaires étrangères* dirige, ainsi que l'indique son titre, toutes les relations avec les puissances étrangères.

Quant au Secrétaire d'état pour les *Colonies et la Guerre*, ou *Secrétaire colonial*, ses attributions comme ministre des colonies s'étendent sur toutes les possessions du dehors, à l'exception des

lades-Orientales. Comme ministre de la guerre, c'est lui qui expédie les brevets militaires, qui règle les mouvements des troupes; qui, en temps de guerre, correspond avec les généraux en chef et dirige toutes les opérations militaires à l'extérieur, le *Secrétaire de la Guerre* et le *Commandant en chef* étant simplement chargés de pourvoir aux moyens d'exécution.

Les traitements de chacun des *Secrétaires d'état*, qui étaient autrefois de 6,000 £ (150,000 fr.), ont été réduits en 1831 à 5,000 £ (125,000 fr.).

Parmi les administrations les plus importantes après celles que nous venons d'énumérer, on peut compter le *Conseil du Commerce et des Plantations* (Board of Trade and Plantations). C'est un comité du Conseil privé ayant à sa tête un président et un vice-président, qui sont en réalité les seuls membres actifs de ce comité. Le président du *Conseil du Commerce* fait ordinairement partie du cabinet; son traitement est de 2,000 £ (50,000 fr.), ainsi que celui du vice-président. C'est au *Conseil du Commerce* que les différents départements renvoient, soit à titre de renseignements, soit pour avoir son avis, toutes les communications qui intéressent le commerce; ainsi, le département des affaires étrangères le consulte sur la négociation des traités de commerce, sur les moyens d'exécution, sur les difficultés auxquelles ces traités peuvent donner lieu; la trésorerie, sur les modifications à introduire dans les tarifs des douanes et sur les diverses questions qui s'y rattachent, etc. Ce conseil est également chargé d'une correspondance particulière considérable sur toutes les matières commerciales. Tous les bills particuliers (*private bills*) présentés à la sanction du parlement sont préalablement soumis à l'examen du *Conseil du commerce*. C'est encore à lui que sont renvoyées toutes les demandes de chartes, tous les statuts de sociétés formées pour l'exploitation de banques par actions, et, pour la forme seulement, tous les actes passés dans les colonies ayant un gouvernement législatif: on lui soumet aussi les ordonnances en matière de commerce destinées aux colonies qui n'ont point d'assemblées législatives.

Le *Conseil du commerce* a dans ses attributions ou sous sa surveillance plus ou moins directe, les départements des céréales, de la statistique, des chemins de fer; l'école des dessins de fabri-

ques et le bureau pour leur enregistrement ; le bureau des sociétés par actions et le bureau des déchargeurs de charbons.

Un autre ministre, qui est quelquefois aussi, mais moins souvent, membre du cabinet, est le *Principal commissaire des bois, forêts et revenus fonciers de la couronne*. Les lois relatives à cette matière ont été consolidées par un acte de 1830.

L'*Amirauté*, dont les attributions embrassent tout ce qui concerne la marine, est un des départements les plus importants. Anciennement, la charge de *Lord grand amiral* était toujours personnelle ; mais depuis deux siècles elle a été fréquemment mise en commission. Le nombre des commissaires est actuellement de six. Le *Premier lord de l'Amirauté* fait toujours partie du cabinet, et c'est lui principalement qui exerce les pouvoirs du département ; cependant les fonctions des autres commissaires ne sont rien moins que des sinécures : deux d'entre eux, au moins, sont toujours des hommes du métier. Le *Premier lord de l'amirauté* a un traitement de 4,500 £ (112,500 fr.), les autres de 1000 £ (25,000 fr.) chacun, et tous une résidence officielle. Cette grande administration ne paraît pas offrir dans ses détails l'unité si essentielle au bien du service.

Le souverain est, constitutionnellement, le chef suprême de toutes les forces de terre et de mer : c'est le *Commandant en chef*, qui exerce, sous lui, le gouvernement de l'armée. Le *Commandant en chef* est quelquefois, mais rarement, membre du cabinet : lorsqu'il ne fait pas partie du cabinet, il est à peine considéré comme ministre, et quelquefois même il n'appartient pas au même parti politique que le ministère.

C'est par le *Secrétaire de la guerre* (Secretary at war), qu'il ne faut pas confondre avec le Secrétaire d'état des colonies et de la guerre, qu'ont lieu les communications régulières entre les bureaux de la guerre et le ministère. Quelquefois membre du cabinet, ce fonctionnaire est toujours conseiller privé, et l'un des ministres.

Le *Payeur général*, chargé d'effectuer les paiements en vertu des mandats délivrés par la trésorerie ou par le Secrétaire de la guerre, est quelquefois aussi, mais plus rarement, membre du cabinet, et à ce titre il jouit de la considération et de l'influence auxquelles sa position politique peut lui donner droit.

Le *Grand maître de l'artillerie* (Master general of the ordnance) a quelquefois entrée au cabinet. C'est lui qui est chargé des approvisionnements militaires de l'armée et de la marine.

Le *Président du bureau de contrôle pour les affaires de l'Inde* fait souvent partie du cabinet, et peut être regardé comme remplissant les fonctions de Secrétaire d'état pour l'Inde. Le *Bureau de contrôle*, institué en 1784, se composait dans le principe de six conseillers privés, du chancelier de l'échiquier, et des principaux secrétaires d'état; mais il n'est pas nécessaire aujourd'hui que tous ses membres appartiennent au conseil privé.

Le *Lord lieutenant d'Irlande*, quoique toujours conseiller privé, ne fait point partie du cabinet, et n'est pas même considéré comme ministre. C'est son Principal Secrétaire qui, par le fait, dirige les affaires et qui est en réalité le Secrétaire d'état pour l'Irlande. Ce dernier siège quelquefois au cabinet, et il est toujours membre de l'une ou de l'autre des deux chambres du parlement.

Le *Directeur de la monnaie* (Master of the mint) a fait quelquefois partie du cabinet, et il est toujours regardé comme l'un des membres de la haute administration.

La charge de *Directeur général de la poste* était, jusqu'à ces derniers temps, exercée conjointement par deux commissaires, qui ne pouvaient siéger à la chambre des communes. Cette charge, quoique toujours occupée par des partisans du ministère, n'a jamais été considérée comme ayant un caractère politique.

Les trois grands officiers d'état, le *Lord chancelier*, le *Lord président du conseil*, et le *Lord du sceau privé*, sont invariablement membres du cabinet. Il en est de même du *Chancelier du duché de Lancastre*, dont la charge n'est plus qu'une sinécure (1).

(*Companion to the Almanac for 1847.*)

(1) NOTE DU DIRECTEUR. Dans une des livraisons de l'année 1846, nous avons eu l'occasion de faire connaître les émoluments attachés à chacune des hautes places de l'administration britannique.

Littérature Dramatique.

GIL VICENTE ET SON THÉÂTRE.

Les Portugais ne sont pas exempts de vanité nationale, mais ils ont une singulière et malheureuse propension à négliger les trésors de leur littérature. C'est ainsi que les œuvres de Gil Vicente, dont la célébrité avait été grande depuis le commencement et presque jusqu'à la fin du seizième siècle, restèrent, pour ainsi dire, dans le tombeau de l'oubli pendant plus de deux siècles; et cependant aujourd'hui le vieux poète, après une exhumation si tardive, peut être regardé à la fois comme le premier et le dernier auteur dramatique original de la nation portugaise; car depuis qu'il a jeté les premiers fondements du théâtre national, on n'a élevé sur cette base aucun monument remarquable et digne de durée. Les pièces composées par son contemporain, Sa de Miranda, ont sans doute des droits à l'admiration des pédants; mais ce sont des calques serviles des modèles de l'antiquité classique; on n'y trouve rien de vivant, rien de vrai, rien de ce qui émeut un public et conquiert la sympathie populaire. *L'Inez de Castro* d'Antonio Ferreira, sujet national, traité dans la langue nationale, n'en est pas moins grec par le plan et la structure, malgré certaine licence prise par l'auteur à l'égard de l'unité de temps. Cette tragédie, plus élégante que pathétique, est peut-être l'unique pièce, et c'est très-certainement la seule du vieux répertoire, que les Portugais citent avec confiance aux étrangers, pour leur prouver qu'ils possèdent une œuvre dramatique d'une certaine valeur. Tout fiers qu'ils sont, à juste titre, des prétendues comédies de Jorge Ferreira de Vasconcellos, *l'Aulographia*, *l'Ulisippo*, *l'Euphrosyne*, œuvres pleines d'esprit et de sens, d'épigrammes et d'apophthegmes, ils doivent convenir qu'elles appar-

tiennent aussi peu au drame proprement dit que les dialogues de Lucien.

Pendant que le théâtre espagnol était surtout riche en pièces nationales, c'est-à-dire depuis la naissance de ce théâtre jusqu'à son déclin, vers l'an 1700, le Portugal ne manifesta que bien rarement l'ambition de rivaliser avec ses voisins, au moins sur la scène dramatique. Lisbonne avait pourtant possédé dans Gil Vicente un poète plein de verve et d'originalité, bien avant qu'on entendît parler de Cervantes, de Lope de Vega et de Calderon, bien avant même que personne eût abordé en Espagne le drame de la vie réelle, la comédie de mœurs. Nous ne saurions citer une autorité supérieure à celle de Cervantes, quant à la vraie situation du théâtre espagnol. Avant que Cervantes lui-même eût travaillé pour la scène, ce théâtre était encore dans l'enfance, et Gil Vincente aurait pu lui donner les premières leçons. Plusieurs de ses pièces, et ce ne sont pas les moins piquantes, furent composées en espagnol; mais le peuple espagnol se montra toujours peu empressé à s'instruire à l'école de ses voisins, lors même que ceux-ci lui parlaient sa langue, et dans le cas dont il s'agit, faut-il s'en étonner, puisque les Portugais eux-mêmes oubliaient déjà leur Aristophanes?

Les ordres monastiques avaient intérêt à le faire oublier. Le clergé, et la noblesse laïque elle-même, croyaient devoir servir les rancunes monacales. Gil Vicente, sans se rendre odieux par des personnalités, avait été un satirique hardi, impitoyable; il faisait bonne et rude guerre aux vices et aux ridicules, décochant ses traits en bas et en haut. S'il s'attaquait de préférence au froc et au capuchon, il ne se faisait pas non plus scrupule de mettre à nu le cœur vil qui se cache sous une étoile d'or. Aucun rang, aucune position en dessous du trône ne mettait à l'abri de sa censure morale. Il se hasarda même plus d'une fois à faire la leçon à la royauté; mais il déposait alors, bien entendu, l'arme formidable du ridicule. Tout nous porte à croire que la disparition subite de ses œuvres, peu d'années après leur seconde publication, sans être le résultat de leur suppression officielle, n'en fut pas moins due à l'influence croissante du Saint-Office. Gil Vicente eut bien un petit nombre d'imitateurs, mais ils n'avaient ni sa hardiesse ni son talent. Aucun d'eux n'a laissé d'impression durable. Le nom de Gil Vicente, lui-même, était cité çà et là dans un dic-

tionnaire, comme une autorité imposante à l'appui d'un archaïsme; il pouvait être aussi question de lui dans certains mémoires de l'Académie royale de Lisbonne; mais la grande masse de la nation portugaise ne connaissait pas plus ses œuvres que si elles n'avaient jamais été imprimées. Le public européen partageait naturellement cette ignorance, et nous ne le croyons guère mieux informé à cet égard, aujourd'hui que deux ou trois critiques allemands distingués ont essayé de remettre en lumière son théâtre. Plus d'un Portugais, jaloux des vieilles gloires de la Lusitanie, plus d'un amateur des curiosités de la littérature nationale, avait dû pourtant se dire que la renommée de Gil Vicente ne fut pas bâtie en l'air, pour que le célèbre Érasme s'avisât d'étudier uniquement le portugais pour lire Gil Vicente dans sa langue originale. Cependant aucun effort n'avait été fait 'jusqu'ici dans la patrie de l'auteur pour le venger d'une injuste obscurité (1).

Il y a vingt ans environ que M. Almeida Garrett promit une édition nouvelle des œuvres de Gil Vicente; mais d'autres occupations littéraires et politiques le détournèrent de ce louable dessein, et il a fini par se laisser devancer par MM. J. V. Barreto Feio e Jose Gomes Monteiro (2). Lors de l'invasion de la Péninsule par les armées françaises, la Bibliothèque royale de Lisbonne possédait deux anciens exemplaires des œuvres de notre auteur, longtemps classé parmi les livres rarissimes. On transporta les deux exemplaires au Brésil, d'où il n'en revint qu'un seul avec la maison de Bragance en 1814; encore n'était-ce que la seconde édition, l'édition mutilée de 1585, dont le titre portait cet avertissement de funeste augure : *Vam emendadas pelo Sancto-Officio, como se manda*

(1) NOTE DU DIRECTEUR. En France, grâce aux estimables travaux de feu Buchon et surtout de M. Ferdinand Denis, le nom de Gil Vicente n'est pas ignoré; mais les détails bibliographiques de cet article expliqueront comment aucune de ses pièces n'avait été comprise dans l'unique volume du théâtre portugais qui fit partie des *Théâtres étrangers*, édition Ladvocat. Dans le plan plus vaste du *Théâtre européen* entrepris par le directeur actuel de la *Revue Britannique*, une place avait été réservée à Gil Vicente; mais cette publication est restée interrompue : ce que nous faisons remarquer ici pour exprimer le vœu que quelque éditeur ami des lettres puisse continuer une œuvre littéraire qui nous paraissait digne de l'universalité de la langue française.

(2) *Obras de Gil Vicente*, publicadas par J. V. Barreto Feio e Jose Gomes Monteiro. Hamburgo, 1834.

no cathalogo deste regno. Les bibliographes eux-mêmes ignoraient pour la plupart que l'université de Gottingue fût en possession d'un exemplaire de l'édition originale, l'in-folio en lettres gothiques de 1561, édition qui, sans avoir entièrement échappé à la tendre sollicitude du Saint-Office, est sortie beaucoup moins mutilée de ses sévères mains. MM. Barreto Feio e Gomes Monteiro, ayant appris cette bonne nouvelle pendant leur séjour à Hambourg, s'empressèrent de se rendre à Gottingue. Moins d'un mois leur suffit pour copier tout l'in-folio, et ils ne tardèrent pas à publier, d'après leur manuscrit, l'édition que nous avons sous les yeux. Elle est collationnée avec soin et enrichie d'une introduction par M. Monteiro; mais le glossaire est par trop maigre; on regrette aussi l'absence de toute espèce de notes explicatives. Bien que cette publication date déjà de douze années, il est probable que vingt exemplaires à peine se sont frayé une route jusqu'en Angleterre; c'est donc à une sorte d'exhumation que nous allons encore procéder (1).

On connaît fort peu de détails sur la vie de Gil Vicente; Nicolas Antonio ne le mentionne qu'en passant, et il est clair qu'il connaissait aussi peu l'auteur que ses œuvres. Barbosa Machado nous a laissé une notice plus intéressante, mais elle est loin de satisfaire notre curiosité (2). Voici ce qu'elle nous apprend. Gil Vicente appartenait à une famille distinguée; on n'a pu toutefois déterminer le lieu de sa naissance. D'après don Antonio de Lima, dans sa *Nobiliarchia*, il était né à Guimaraens; mais le Père Pedro Poyares, dans son panégyrique de Barcellos, réclame cet honneur

(1) NOTE DU DIRECTEUR. On peut se procurer à Paris les trois volumes de cette édition, chez MM. Stassin et Xavier, rue du Coq, et à la librairie européenne de M. Baudry, qui réimprime depuis quelque temps les principaux ouvrages de la littérature espagnole ancienne et moderne. L'édition de Gil Vicente, que nous nous sommes procurée chez cet éditeur, porte le millésime de 1843, et quoique la couverture indique une typographie parisienne, c'est identiquement l'édition dont il est question dans l'article anglais, M. Baudry en ayant acquis un nombre d'exemplaires suffisant pour l'autoriser à réimprimer les titres. Elle est cotée à 21 fr. sur ses catalogues.

(2) NOTE DU DIRECTEUR. C'est cette notice qu'ont trop fidèlement suivie MM. Buchon et Ferdinand Denis, l'un dans la *Biographie universelle*, l'autre dans la *Notice sur le théâtre portugais*.

pour cette ville, tandis que d'autres auteurs le font naître à Lisbonne. On ignore également la date précise de sa naissance. Ce doit être environ dans l'année 1480. Il étudia d'abord la jurisprudence à l'université de Lisbonne, mais cette étude excita de bonne heure ses plus vives répugnances. Les succès de Juan de la Encina, qui venait de faire représenter devant un auditoire d'élite, en Espagne, un genre de dialogue pastoral complètement nouveau pour la Péninsule, engagèrent Gil Vicente à s'essayer pour la première fois dans l'art dramatique. Le témoignage de Garcia de Resende, qui avait été élevé à la cour du roi Emmanuel, semble décisif sur ce point. Dans ses *Miscellanea*, ce poëme rempli de détails si curieux sur les mœurs du temps et les événements dont l'auteur avait été le témoin oculaire, il dit, en parlant des splendeurs et des plaisirs de la cour du roi son maître :

E vimos singularmente
Facer representaçoes,
D'estilo mui eloquente,
De mui novas invençoens,
E feitas por Gil Vicente.

Elle foi que inventou
« Istocá, e o usou
Com mais graça et mais doutrina;
Posto que Joam del Enzina
O Pastoril começou (1). »

Dès l'année 1502, nous voyons Gil Vicente divertir, en effet, la cour par la représentation de deux de ces nouveautés, faibles et informes essais, où l'auteur se bornait à copier son modèle espagnol. La première est un simple monologue récité par Gil Vicente lui-même, sous le déguisement d'un *vaqueiro* (un *vacher*) qui s'est ouvert à coups de coude et à coups de poing l'entrée du palais pour féliciter le roi à l'occasion de la naissance de son héritier, le prince Jean. Cette scène fut représentée deux jours après la délivrance de la reine donna Maria, non pas dans sa chambre ni devant elle,

(1) « Nous vîmes aussi donner des représentations singulièrement curieuses, d'un style très-éloquent et d'une invention toute nouvelle, dues à Gil Vicente. Ce fut lui qui introduisit ici la pastorale dramatique, en lui donnant plus de grâce et d'art que Joam del Enzina son inventeur. »

comme le dit par inadvertance l'éditeur dans la préface, mais en présence du roi et de la « vieille reine » donna Beatrice (1), qui en fut si ravie — *por ser cousa nova em Portugal* — « parce que c'était une chose nouvelle en Portugal, » qu'elle voulait faire représenter la même pièce la veille de Noël pour célébrer la Nativité. La pieuse princesse faisait cette étrange prière à l'auteur dans toute la simplicité de son âme; mais Gil Vicente se chargea de composer une autre pièce pour la fête : ce fut la *Pastorale castillane*, une pauvre chose, *pobre coisa*, comme l'appelle avec autant de vérité que de modestie l'auteur lui-même ou son éditeur. Donna Beatrice, également charmée de cette seconde pièce, en demanda une troisième pour l'Épiphanie. *Os Reis Magos*, les Rois Mages, composée pour cette solennité, indiquait un progrès notable, mais la conception n'avait rien de neuf. Toutefois Gil Vicente ne tarda pas à montrer ce dont il était capable : non-seulement il laissa bien loin derrière lui Juan de la Encina, ce qui n'était pas un grand tour de force, mais il sut racheter le choix burlesque de ses sujets, imputable au mauvais goût du temps et à sa crédulité naïve, par une verve comique et une richesse d'imagination qui n'eurent guère de rivales, à notre avis du moins, parmi les auteurs de moralités et de mystères chez les autres nations. S'il n'est pas le plus ancien auteur dramatique de l'Europe, il est un des premiers, le premier peut-être, qui ait donné une forme un peu supportable aux représentations théâtrales, et su tracer un caractère, soutenir une action. Les drames de son contemporain espagnol, Torres Naharro, n'ont jamais été, que nous sachions, représentés en Espagne; il n'est pas prouvé non plus qu'on les ait jamais joués en public, même à Naples, où ils furent imprimés pour la première fois en 1517, et où il eût été pourtant facile de leur trouver un auditoire espagnol. Cervantes, qui mentionne dans sa *Galatée*, l'*artificioso* Torres Naharro, ne dit pas un mot de lui dans son esquisse comique des origines du théâtre espagnol; il ne connaissait probablement ses œuvres que pour en avoir entendu parler. Il n'est pas à supposer non plus que Gil Vicente les ait jamais

(1) « A Rainha velha... » Donna Beatrice ne fut jamais reine, mais elle parut avoir été ainsi nommée par courtoisie, après l'avènement de son fils Emmanuel au trône.

lues. Nous n'avons découvert dans ces deux auteurs aucune ressemblance, aucune analogie de manière qui puisse faire suspecter l'originalité de l'un ou de l'autre. Le lecteur curieux de faire par lui-même ce rapprochement peut consulter un petit volume où plusieurs des pièces de l'auteur portugais sont suivies de quelques-unes de celles de Torres Noharro. En voici le titre : *Theatro español anterior a Lope de Vega*, Gotha, 1833. L'éditeur allemand de ces *specimens* dramatiques déplore amèrement que Gil Vicente n'ait pas composé toutes ses œuvres en langue castillane. Nous serions plutôt tentés de regretter, avec les éditeurs portugais, que Gil Vicente n'ait pas écrit tout son théâtre dans sa langue maternelle, sans l'impartial oubli dans lequel ses compatriotes ont laissé si longtemps dormir les pièces portugaises de l'auteur à côté de ses pièces espagnoles (1).

C'était la mode du temps à Lisbonne d'écrire en espagnol, et il est aisé d'en indiquer la raison. On comprend sans peine que Gil Vicente, chargé de préparer des divertissements pour la cour, ait adopté souvent cette langue. Des trois femmes du roi Emmanuel, deux étaient des princesses de Castille, et la troisième, une sœur de l'empereur Charles V. La femme de Jean III était aussi Castillane.

(1) NOTE DU DIRECTEUR. Dans notre *Histoire de la littérature dramatique en Angleterre*, nous ferons connaître les prétentions de chaque peuple sur la priorité de son théâtre. On trouve cette question traitée relativement à la France dans les ouvrages de MM. Onésime Leroy, Magnin, etc., etc. Les Portugais ne réclament avec raison en faveur de Gil Vicente que d'avoir plus qu'aucun de ses contemporains ou prédécesseurs immédiats élevé le dialogue dramatique au rang de la poésie par l'élégance et l'harmonie des vers. Presque tout ce qu'a produit Gil Vicente en espagnol ou en portugais, est resté littéraire par le style; c'est un mérite qu'il ne partage qu'avec les plus anciens poètes dramatiques de l'Italie qui, tels que Politien, l'Arioste, le cardinal Bibiena, Machiavel et l'Arétin, écrivaient à la fin du quinzième siècle. En France comme en Angleterre, nous ne pourrions citer avant l'époque où Gil Vicente composait ses comédies que des œuvres isolées, mais aucun auteur qui puisse prendre un rang littéraire par une suite d'ouvrages. En laissant de côté le célèbre drame de *Robin et Marion* du Bossu d'Arras (Adam de la Halle), qui date de la fin du treizième siècle, les contemporains français de Gil Vicente étaient Jehan Michel, auteur de la tragédie-mystère de *la Vie de Jésus-Christ*, et l'auteur de la farce de *Pathelin*, son contemporain anglais, était Udal, auteur de la pièce également unique de *Ralph Royster*.

Il est vrai que le poëte, dans son *Triomphe de l'Hiver*, dit que le farouche Hiver parle espagnol, parce que celui qui désire *feindre* trouve dans cette langue de quoi se satisfaire :

O Inverno vem salvagem,
Castellano en su decir ;
Porque quem quizer fingir,
Na castelhana linguagem
Achará quanto pedir.

Selon la manière dont on interprète le mot *fingir*, on peut y voir un compliment ou un sarcasme ; un compliment, si Gil Vicente n'a entendu parler que des fictions poétiques et s'il a voulu dire que le Dictionnaire castillan était plus riche ; un sarcasme, au contraire, s'il a voulu révoquer en doute la loyauté castillane. Le célèbre historien Barros, dans son *Dialogue en l'honneur de la langue portugaise*, dit que Gil Vicente choisit l'espagnol comme un instrument plus souple que sa propre langue pour l'expression des idées grotesques et vulgaires ; mais le lecteur impartial des œuvres complètes de Gil Vicente ne saurait être de cette opinion, car plusieurs de ses pièces les plus sérieuses et les plus élégantes, aussi bien que certaines scènes des plus bouffonnes, sont écrites en espagnol, non pas que la langue portugaise fût moins féconde en tours variés, mais pour la raison déjà précitée, parce que l'espagnol était en vogue à la cour de ses maîtres.

L'homme dont l'ingénieux et fécond esprit fit si longtemps les délices de la cour de Lisbonne, épousa donna Branca Bezerra, qui lui donna, s'il faut en croire Barbosa, deux fils et une fille : Gil, Luiz et Paula. Le même Barbosa, s'appuyant de l'autorité de Manoel de Faria e Souza (1), raconte que Gil le fils fut non-seulement l'émule de son père dans la poésie dramatique, mais encore le surpassa de beaucoup. Faria, pour prouver cette supériorité, attribue au fils un grand nombre de pièces qu'il ne désigne pas, et plus particulièrement un drame intitulé *Don Duardos*. Ce drame, dit Faria, est en réalité l'œuvre de Gil Vicente *le jeune*, que son père, jaloux de sa réputation, fit envoyer aux Indes où il fut tué en combattant vaillamment contre les indigènes. Voilà une bien

(1) Commentaire sur Camoens, 33^e sonnet.

triste histoire pour le caractère de Gil Vicente ; mais par bonheur on peut la ranger parmi les hallucinations de Faria. Il paraît que ce Gil Vicente, deuxième du nom, rival de son père et victime de sa jalousie, n'a jamais existé (1).

Le poète consacra une vie assez longue au service et aux plaisirs de la cour de Portugal. Sans exagérer l'influence de sa position, on devrait supposer que ses labours dramatiques furent amplement récompensés, ou qu'ils lui assurèrent du moins une honnête aisance ; mais un quart de siècle après ses débuts dans la carrière, et trois années à peine après la mort de son protecteur et de son ami, le roi Emmanuel, il se plaignait de ce mal de poète que les rois peuvent si aisément guérir, la pauvreté :

Um Gil,

Hum que não tem nem cecil,

Que faz os Autos a el rei (2).

Pastorale portugaise.

A une époque beaucoup plus reculée de sa vie, lorsqu'une peste éclata et que sa maison fut une des premières atteintes par le fléau, nous trouvons dans quelques vers adressés au Conde de Vimioso, à qui le roi avait renvoyé un placet du poète, ces touchantes plaintes : « Parce que je suis, dit Gil Vicente, un des solliciteurs les moins importants, je suis aussi du nombre des fidèles serviteurs les plus négligés ; car celui qui ne mendie pas n'obtient rien ; celui qui attend souffre, et celui qui ne se montre pas est oublié. » Il ajoute qu'il travaille en ce moment à une très-belle comédie bouffonne, *una farça muy formosa*, intitulée *la Chasse aux Secrets*, et que si le travail assurait le succès, si l'on rendait justice au mérite, il aurait déjà de quoi vivre et quelque chose même à donner de son vivant ou à léguer après lui. « Si j'avais étudié, ajoute-t-il encore, à l'école de Gonzalo d'Ayalo (bavard castillan alors fort bien en cour), j'aurais appris l'impudence et fait fortune. Mon désir de plaire à mes protecteurs est plus vif que jamais, mais mon esprit est usé par le besoin ! » La pièce pour laquelle il réclamait la faveur royale,

(1) NOTE DU DIRECTEUR. L'anecdote d'un second Gil Vicente, répétée jusqu'ici par tous ceux qui ont mentionné Gil Vicente, se trouve complètement réfutée dans une note de l'Essayo (notice préliminaire) de MM. Barreto Feio et Monteiro.

(2) « Gil, l'homme qui compose des Autos pour le roi, ne possède pas un liard. »

à *Caça dos Segredos*, ne fut pas achevée, ou personne ne la lui demanda ; elle ne figure point parmi ses autres ouvrages. Dans un moment où un aussi terrible fléau ravageait Lisbonne, la cour était assez excusable de ne pas prêter plus d'attention à la *Farça muí formosa* du pauvre Gil Vicente, d'autant plus que la peste régnait dans sa maison, et qu'il suffisait peut-être, pour l'introduire dans le palais, d'y jouer la pièce en question, car non-seulement l'auteur dirigeait d'ordinaire la mise en scène de ses autos, mais il se chargeait encore, avec sa fille Paula, des principaux rôles.

Bouterwek est moins exact qu'à son ordinaire dans le peu qu'il dit de Gil Vicente. Ici, comme dans toute son Histoire de la Littérature Portugaise, il est suivi pas à pas, et pour ainsi dire les yeux fermés, par M. de Sismondi, qui se hasarde pourtant à émettre un doute en cette circonstance ; et il a grandement raison. « Nous ignorons, dit Bouterwek, si Gil Vicente jouait dans ses pièces. » Rien n'est plus certain pourtant. Il en-existe un témoignage positif, irrécusable, celui d'Andre de Resende, qui l'avait vu jouer de ses propres yeux, et ce témoignage est écrit tout au long dans l'article même de Barbosa dont Bouterwek cite des passages. On ne comprend pas comment cela a pu lui échapper :

Cunctorum hinc acta est comœdia plœna,
 Quam Lusitanâ Gillo auctor et actor in aula
 Egerat ante, dicax atque inter vera factus :
 Gillo jocis levibus doctus præstringere mores.

Ce texte ne permet aucun doute : Gil Vicente, comme plus tard Shakspeare et Molière, était à la fois *auteur et acteur*, c'est-à-dire qu'il jouait ses pièces. Bouterwek n'a pas remarqué non plus qu'il est dit expressément que les prologues des deux pièces intitulées le *Temple d'Apollon* et le *Triomphe de l'hiver* furent récités par l'auteur en personne.

Dans la *Pastorale portugaise*, dont nous avons déjà parlé, Gil Vicente fait aussi allusion à un temps meilleur pour lui, à un temps *quando elle tinha com que*, où « il avait de quoi. » Peut-être Jean III était-il un protecteur moins généreux que son père. Ce qui nous étonne, quant à nous, c'est que le monarque qui établit l'inquisition en Portugal ait pu tolérer Gil Vicente. Non-seulement il le toléra, mais il l'encouragea ; nous le savons positivement. Il suffit

même, pour prouver l'estime dont il l'honorait, de citer un document plein d'intérêt, une lettre écrite par le poète à son souverain, à l'occasion du tremblement de terre qui se fit sentir sur plusieurs points du Portugal, en janvier 1531. Le ton mâle et franc de cette lettre indique assez que Gil Vicente se croit quelque chose de mieux qu'un comédien dans l'opinion de son maître. Le clergé de Santarem, où il y avait eu de violentes secousses, loin de chercher à calmer la terreur du peuple, l'accrut encore en proclamant, du haut de la chaire évangélique, que le tremblement de terre n'était pas un phénomène physique, une sorte de convulsion naturelle du globe, mais une manifestation expresse de la colère de Dieu contre le Portugal, parce qu'on y tolérait les ennemis de la foi. Des prêtres fanatisés ne craignirent pas de prédire le jour et l'heure où la ville serait châtiée par un tremblement de terre plus terrible encore. Les juifs conformistes ou néo-chrétiens, ainsi désignés à la vindicte publique, s'enfuirent dans toutes les directions, cherchant un abri contre les fureurs de la populace. La conduite de Gil Vicente en cette circonstance fut admirable. Il parvint à réunir les divers prédicateurs dans le cloître de Saint-François ; il les harangua, il les fit rougir de leur fanatisme et il parvint à les ramener au sentiment de leur devoir. Quand les prédicateurs remontèrent dans leur chaire, « ce fut pour instruire et non pour persécuter. » Le tumulte populaire s'apaisa, et les fugitifs se hasardèrent à rentrer dans leurs foyers. L'homme qui agissait avec tant de courage, qui exerçait une si noble influence sur les esprits et qui osait rendre compte de sa conduite avec tant de franchise à un prince dévot, devait se sentir fort de l'estime de son souverain, quelle que fût d'ailleurs la parcimonie de ce dernier à son égard. Ce qui prouve, au reste, que le monarque n'avait pas retiré sa royale protection au poète, même à une époque plus reculée, c'est que Gil Vicente se proposait de lui offrir la dédicace de ses œuvres. Cette dédicace commençait par ce modeste et gracieux paragraphe :

« Les livres que j'ai lus, Sérénissime Seigneur, tant en vers qu'en prose, sont si fertiles en savoir, en imagination, en éloquence, en tours élégants, que me déflant de la pauvreté de mon génie et persuadé que j'ai vécu, comme je suis né, sans aucune de ces qualités, j'avais résolu de ne jamais imprimer mes chétifs ouvrages ; car il n'est pas une bonne chose que les anciens et les modernes

n'aient dite, par une belle pensée qu'ils ne se soient appropriée, pas une grâce qu'ils n'aient découverte ; en sorte que j'aurais mieux fait de me borner à les copier et à ne plus être qu'un des échos de la vallée, qui répète ce qu'il a entendu dire, sans savoir ce qu'il dit. »

Gil poursuit et cède à la veine ordinaire des poètes de cour en donnant à Jean III toutes les vertus cardinales et beaucoup d'autres encore. Puis, il ajoute :

« Si j'implorais la protection de Votre Altesse contre les langues mauvaises, en faveur de ces pauvres écrits, ne serait-ce pas une chose déraisonnable, que de demander un appui si illustre pour étayer un si humble édifice ? Qu'ai-je à espérer, pauvre aventurier que je suis ? Et vous, mon livre, quel espoir est le vôtre ? Dites, toutefois, aux sots, dont la malignité vous blâmerait : « Si mon maître était là, vous garderiez le silence. » Enfin, pour éviter tous les démêlés, et pour d'autres raisons encore, j'aurais renoncé à l'idée d'imprimer mes ouvrages, si Votre Altesse ne m'avait ordonné de les publier, non pas que leur propre mérite les rende dignes de cet honneur, mais parce que plusieurs de mes écrits sont des œuvres de dévotion ; or, Votre Altesse ne veut pas laisser perdre la plus insignifiante chose, du moment où elle a pour objet l'avancement de la vertu. J'ai travaillé à cette collection de mes œuvres avec un loyal dévouement et beaucoup de fatigue pour ma vieillesse... »

La mort ne laissa pas à Gil Vicente le temps de publier la collection dont il s'agit. Barbosa dit qu'il mourut *avant* l'année 1557, à Évora, où il avait suivi la cour. Comme cette année est précisément celle de la mort de Jean III, la date de Barbosa est peut-être une faute d'impression pour 1537. « Si l'on réfléchit, dit M. Monteiro, que Gil Vicente, lorsqu'il écrivait au roi sa lettre datée de Santarem, 1531, se croyait aux portes de la mort, *mui visinho da morte*, et que sa dernière composition, *le Jardin des Déceptions*, porte la date de 1536, il paraît probable qu'il mourut dans le cours de cette dernière année ou de l'année suivante. »

Barros, dans le *Dialogue* déjà cité, qui fait partie d'un volume de mélanges, imprimé en 1539-40, semble parler de lui comme d'un homme déjà mort. Gil Vicente fut enterré dans le cloître de Saint-François, et on grava sur sa tombe une épitaphe qu'il avait composée lui-même :

Lassé de la vie, ô passant,
J'ai trouvé dans cette demeure

Le repos, en attendant l'heure
 Où sonnera le jugement.
 Si tu désires me connaître,
 Je fus un homme comme moi :
 Bientôt tu seras comme moi :
 Car, pour mourir tout reçoit l'être.
 Je puis te servir de miroir,
 Et me regarder, c'est te voir !

Le sentiment qui règne dans l'original de ces vers est à la fois simple et solennel; l'expression n'a rien de recherché; on croit lire une des naïves et énergiques ébauches de la muse inculte de nos vieux cimetières.

Quelle que soit la véritable date de la mort de Gil Vicente, il est certain que l'autorisation de publier la première édition complète de ses œuvres ne fut accordée à Paula Vicente, la fille du poète, que le 3 septembre 1561, par la reine Catherine, en sa qualité de régente du royaume pour son petit-fils Dom Sébastien. Cette édition ne fut même publiée qu'en 1562, par son fils Luiz, avec une dédicace au roi Sébastien, âgé alors de huit ans. S'il faut en croire l'éditeur, le jeune prince, doué d'une rare précocité dans un âge aussi tendre, trouvait un plaisir tout particulier à lire les ouvrages de Gil Vicente et à les voir représenter.

Luiz Vicente nous apprend encore que malgré l'ardeur toute filiale avec laquelle il s'acquitta de sa tâche d'éditeur, il lui fut impossible de retrouver un grand nombre des manuscrits de son père. Les pièces qu'on est parvenu à conserver sont au nombre de quarante-deux. Le premier volume de l'édition de MM. Barreto Feio et Gomes Monteiro contient douze *Autos* religieux sous le titre générique de *Obras de Devocão*. Le second volume renferme quatre comédies et dix tragi-comédies; le troisième douze farces ou bouffonneries, *Farcas*, et un petit nombre de mélanges en prose et en vers. Cette classification nous paraît assez arbitraire, car plus d'un des *Autos* de Gil Vicente pourrait être aussi bien placé parmi les farces, tant la bouffonnerie y domine le sérieux. C'était assurément, à part la question de bon goût, une piété bien naïve que celle qui applaudissait à la représentation de sujets tirés des Écritures Saintes, si étrangement défigurés par les auteurs de moralités et de mystères, non-seulement dans la Péninsule Ibérique, en Ita-

lie, en France, mais en Allemagne et en Angleterre, avant la réforme de Luther, avant le jour

Où le monarque anglais, défenseur de la foi,
Vit poindre, tant l'amour est un docteur habile,
Dans les yeux de Boleyn un nouvel évangile.

Mais nous n'avons pas à discuter ici l'influence utile ou nuisible de ces représentations sur les croyances et les sentiments religieux; nous devons accepter les Autos de Gil Vicente tels que nous les trouvons, tels qu'ils furent représentés au seizième siècle devant une des cours les plus orthodoxes de l'Europe, dans un pays qui se faisait gloire d'être appelé « le Très-Fidèle » champion du christianisme, en présence de ce roi-enfant, dont un excès de zèle religieux devait faire le Chevalier Errant de la Foi, et qui périt si jeune avec toute sa vaillante noblesse sur le champ de bataille d'Alcáçer-Kebir.

Le quart environ des pièces de Gil Vicente est écrit en langue espagnole; la moitié à peu près en langue portugaise; le reste en portugais et en espagnol entremêlés. Les trois premiers Autos religieux sont en espagnol. Dans l'*Auto da Fe*, titre qui éveille le souvenir des horribles holocaustes du Saint-Office, mais dont le sens littéral est ici *Acte de Foi*, car l'Inquisition, établie depuis longtemps en Espagne et en France, n'avait pas encore dressé ses bûchers en Portugal (1), les simples et grossiers villageois qui reçoivent les premiers rudiments du christianisme, et dont la tête est si dure que la semence de la parole sainte semble être tombée sur la pierre, expriment leur étonnement et leur perplexité en patois espagnol, tandis que la Foi, qui les catéchise, parle seule portugais; c'est là, ce nous semble, un trait remarquable du patriotisme de l'auteur. L'*Auto da Fe* est du petit nombre des pièces dont les éditions ne donnent pas la date; mais cette lacune est facile à remplir. Il suffit de lire attentivement l'Auto. Un des paysans demande combien d'années se sont écoulées depuis la naissance du Messie, et la Foi lui répond: « Quinze cent dix. » L'*Auto da S. Martinho*, 1504, est fondé sur une légende bien connue

(1) La bulle envoyée par Clément VII à Jean III, pour l'établissement de l'Inquisition en Portugal, est datée « Anno Incarnationis Dominicæ 1531. »

et que plus d'un peintre a retracée sur la toile. Un mendiant estropié, placé au bord du chemin, implore la pitié des passants. Apercevant saint Martin qui s'avance à cheval, suivi de trois pages, il lui demande l'aumône; mais le saint n'a pas d'argent; ses trois pages sont également pris au dépourvu, tandis que le mendiant, accoutumé à de pareilles excuses, n'en est que plus importun. Saint Martin tire son épée, partage son manteau en deux et en donne la moitié au pauvre vieillard qui, soit dit en passant, a su rédiger sa supplique en membre expert de la confrérie de la besace.

Voici en peu de mots le sujet de l'*Auto da Alma*; si les auberges sont nécessaires aux voyageurs de ce bas monde pour s'y reposer des fatigues de la route et pour y réparer leurs forces, il n'importe pas moins à l'âme de rencontrer une hôtellerie hospitalière dans son pèlerinage vers l'éternité. Cette hôtellerie c'est l'Église; elle est desservie par quatre de ses Pères, saint Augustin, saint Ambroise, saint Jérôme et saint Thomas. Un ange gardien est chargé d'y conduire une âme, et, chemin faisant, il échange avec elle les discours les plus édifiants. Par malheur, l'ange croit devoir prendre les devants sur sa compagne de route, et le diable ne manque pas de profiter de l'occasion pour essayer de la séduire. Il est sur le point de réussir à force de flatteries et de séductions; il la couvre de riches bijoux, de somptueux vêtements qui gênent sa marche et la fatiguent, en sorte qu'elle est sur le point de renoncer à poursuivre son voyage quand l'ange gardien vole à secours. Ce n'est pas sans peine qu'il la décide à persévérer; elle arrive enfin à l'auberge épuisée de fatigue. Les bons conseils qui lui sont donnés par les saints et un repas spirituel, symbole de l'Eucharistie, restaurent ses forces. Elle se dépouille de tous ces ornements maudits, et, pleine d'humilité, avec une contrition sincère, elle se remet en marche. Le tentateur a perdu son temps.

Cette allégorie, composée exprès pour être jouée dans la semaine sainte, est du petit nombre des Autos de Gil Vicente où le sérieux se maintient jusqu'au bout; et nous ne sommes pas tentés de le regretter; mais tous ses autres Autos religieux sont plus ou moins égayés par la verve comique de l'auteur. Tantôt le *vis comica* s'y trouve mêlé et pour ainsi dire confondu avec les plus sérieuses choses; tantôt il semble destiné à servir d'antithèse et de contre-poids à des pensées trop solennelles: on dirait que l'auteur a

voulu mettre la folie aux prises avec la sagesse, sauf à donner la victoire à celle-ci. Tantôt les scènes comiques sont pour ainsi dire indépendantes de l'action plus grave. Quant à l'*Auto des Rois Mages*, nous l'appellerons un des écheveaux dramatiques les plus embrouillés de Gil Vicente. La *Pastorale castillane* nous présente le contraste et la lutte des penchants sensuels et des principes divins dans des esprits grossiers. La *Pastorale portugaise* se rattache à peine au sujet que l'auteur se propose de traiter, la Nativité. C'est un imbroglio fort amusant d'amours rustiques ; le dialogue est vif, mordant, spirituel ; les caractères sont fidèles à la nature. Gil Vicente n'est jamais plus à son aise que parmi les paysans. C'est alors qu'il a toute sa verve, tout son entrain. Il semble avoir vécu toute sa vie au village. Ce n'est pas lui qui métamorphoserait de simples villageois en courtisans musqués ; s'il se plaît à les faire figurer à la cour et dans les chapelles royales, c'est dans leurs habits de fête, il est vrai, mais il se garde de leur ôter leur bonhomie maligne, leur allure franche et originale.

Mofina Mendes, une folle bergère, qui perd le troupeau entier de son maître, donne son nom à un autre *Auto* de Noël, divisé en trois parties. Le sujet de la première est l'*Annonciation* ; celui de la troisième, la *Nativité*. Quant à la seconde, la seule où paraisse *Mofina Mendes*, elle semble placée entre les deux autres parties pour rompre toute liaison entre elles, ne se rattachant ni à l'une ni à l'autre, si ce n'est que certains bergers avec lesquels *Mofina Mendes* lie conversation vont se coucher, en la quittant, pour être réveillés par l'ange qui leur annonce la naissance du Messie. L'auteur nous trace de charmants tableaux de la Vierge accompagnée par la Foi, la Prudence, la Pauvreté et l'Humilité, d'abord dans l'*Annonciation*, puis après la *Nativité*. Peut-être a-t-il voulu mettre en relief ces peintures en leur donnant pour ombre la fantasque et bizarre *Mofina Mendes*.

Dans l'*Auto de la Prophétesse Cassandre*, Gil Vicente met en scène un personnage qui contraste plus directement et de la façon la plus singulière avec la Bienheureuse Vierge Marie, cette modeste et mystique fleur. La pièce fut jouée dans le couvent de Xabregas, près de Lisbonne, devant le royal auditoire habituel. Cassandre a bien le don de prophétie, mais le mystère de l'Incarnation reste enveloppé pour elle d'une vague incertitude ; elle sait seulement

qu'une vierge sera élue entre toutes pour être la mère du Sauveur; pourquoi ne serait-elle pas cette vierge? Avec une pareille idée, on comprend qu'elle refuse tous les partis. Les anachronismes les plus prodigieux ne doivent pas même être relevés dans les œuvres de Gil Vicente. Peu lui importent les noms qu'il adopte, pourvu qu'ils puissent contribuer à l'éclat de son allégorie! Salomon est le soupirant rejeté par cette jolie et spirituelle sibylle, qui ne rappelle en rien la plaintive et mélancolique prophétesse de l'antiquité troyenne. Leurs débats sont très-animés, très-amusants; Cassandre s'y montre une habile logicienne, et pour couper court à la discussion, elle finit par chanter une petite chansonnette fort gaie, fort plaisante dans l'original :

Dicen que me case yo;
No quiero marido, no.

Mas quiero vivir segura
Nesta sierra á mi soltura,
Que no estar en ventura
Si casaré bien ó no.
Dicen que me case yo;
No quiero marido, no.

Madre, no soré casada
Por no ver vida cansada,
O quizá mal empleada
La gracia que Dios me dió.
Dicen que me case yo;
No quiero marido, no.

Prenez un mari, me dit-on.
Un mari, moi ! grand merci, non.

Quitter la sierra, ma famille
Pour courir un si grand hasard !
Je me repentirais trop tard
De n'avoir pas su rester fille.
Prenez un mari, me dit-on,
Un mari, moi ! grand merci, non.

Ma mère, si je me marie,
Je pourrais bien perdre à ce jeu
La grâce que je dois à Dieu
Et tout le bonheur de ma vie.
Prenez un mari, me dit-on.
Un mari, moi ! grand merci, non.

Tous les arguments des trois sibylles, Erythra, Persica et Cimeria ne peuvent décider Cassandre à prendre Salomon pour époux. « Ces messieurs, lorsqu'ils nous font la cour, dit-elle, sont la douceur et la bonté mêmes; mais une fois nos maris, ils se métamorphosent en lions, en dragons, en démons. Pour peu qu'une femme soit discrète et réservée en paroles, on dit que c'est une souche; si elle parle, on lui reproche son bavardage. » Persica conseille à Salomon de faire intervenir ses oncles Isaïe, Moïse et Abraham, dont les paroles auront peut-être plus d'influence. Salomon s'empresse d'aller les chercher, et ils entrent en scène tous les quatre en chantant une *volsa* ou *rondeau* à « cette bergère belle comme les fleurs, mais

aussi ingouvernable que la mer. » Abraham, pour se concilier la faveur de la hautaine beauté qui les intimide tous, lui offre une paire de bracelets; Moïse la prie d'accepter deux bagues qui ont appartenu à ses filles; Isaïe lui fait don à son tour d'une chaîne d'or. Cassandre ne se laisse pas prendre à ces amorces matrimoniales. Moïse, scandalisé, lui fait de sérieuses remontrances; il lui rappelle la sainteté du mariage et l'antiquité de son institution, Dieu lui-même ayant uni Ève à Adam. A cela que répond Cassandre? si ce premier mariage fut l'œuvre de Dieu, que de mariages depuis lors ont été l'œuvre du diable! Mais, lui dit Abraham, pourquoi votre mari ne serait-il pas un bon mari, plein de douceur et d'aménité pour sa femme, ne s'emportant jamais? Cassandre donne au patriarche des raisons péremptoires pour ne pas courir le risque d'un mauvais choix, et lassée de tant d'importunités, elle finit par révéler la cause de ses refus obstinés: c'est que le Messie doit avoir une vierge pour mère. Les sibylles confirment cette prédiction dans un poétique et pittoresque langage, et Cassandre alors ne craint pas d'avouer qu'elle se croit la vierge prédestinée. Abraham lui dit tout patricalement qu'elle est folle; Isaïe, que l'orgueil et l'arrogance lui ont tourné la tête et que ses propres prédictions désignent une toute autre femme, une vierge douce et modeste, ornée de toutes les grâces. Salomon, choqué de l'audace présomptueuse de Cassandre, lui demande ce qu'il serait devenu, lui le plus sage des hommes, s'il avait épousé une pareille écervelée. Elle lui répond qu'elle est plus sage que lui. En ce même instant, un rideau s'ouvre et l'on voit apparaître la Vierge et l'Enfant-Jésus, au-dessus desquels quatre anges entonnent une hymne. Cassandre, ainsi ramenée au bon sens, chante en cœur avec tous les assistants les louanges de Marie.

La simple analyse d'un Auto religieux, d'une moralité, d'un mystère, tourne presque toujours au burlesque; mais la lecture réfléchie des Autos de Gil Vicente, laisse une bien autre impression. Nous comprenons, pour notre part, en tenant compte des temps et des lieux, de la naïveté dramatique des esprits d'alors et de la poésie des croyances, nous comprenons tout l'effet que devait produire un semblable spectacle. Le scepticisme était une maladie ignorée dans ces temps-là, désolés peut-être par des fléaux contraires; mais nous n'avons pas à examiner ici ces graves questions.

Nous voulons seulement prémunir le lecteur contre les idées fausses qu'une analyse incomplète des Autos de Gil Vicente pourrait en donner. Qu'il les lise sans prévention, en fermant à demi, sinon tout à fait ses volets aux lumières trop vives du siècle, qu'il les lise avec le même désir de trouver à louer et à admirer que s'il méditait, par exemple, la seconde partie du *Faust* de Goethe, véritable retour aux anciens mystères, et il ne regrettera pas les heures consacrées à cette étude. Malheureusement Gil Vicente ne peut se traduire ; toute la grâce lyrique de Cassandre, par exemple, disparaîtrait dans une traduction : cette grâce lyrique est répandue avec plus d'abondance encore dans l'Auto intitulé *Os quattros Tempos*, les quatre Saisons (1). Un séraphin, dans un prologue récité en présence d'un archevêque et de deux anges, annonce, avec une solennelle et touchante emphase, la naissance d'un rédempteur. Les quatre esprits célestes se rendent ensuite à la crèche, où ils chantent une hymne d'adoration. Les Saisons viennent à leur tour adorer le Dieu fait homme. L'Hiver paraît sous les traits d'un paysan mal vêtu et grelottant de froid ; rien de plus lugubre que le tableau qu'il fait de sa condition. Le Printemps entre en scène en chantant une chanson joyeuse. Il faut bien essayer de la traduire pour en donner une idée, mais notre imitation sera la romance de Gil Vicente, moins la grâce naturelle, moins le tour original, moins la mélodie des vers du poète portugais :

J'irai dans le jardin fleuri ;
 La rose vermeille
 Soudain se réveille
 Aux accents de son favori !
 Je chercherai sous la feuille tremblante
 L'amoureux rossignol qui chante.

Aux rameaux penchés vers le bord
 De l'onde limpide,
 La nymphe timide
 Cueille des fruits d'or.
 Je chercherai sous la feuille tremblante
 Le craintif rossignol qui chante.

(1) Composé à la demande de la sœur du roi Emmanuel et représenté la veille de Noël, dans la chapelle de Saint-Michel à Lisbonne.

Près de la vigne où bien des fois
L'amour l'a guettée,
La bergère agitée
Chante et l'amour entend sa voix.

Je chercherai sous la feuille tremblante
Le hardi rossignol qui chante.

L'Été, grêle et chétif personnage, dont les soleils trop ardents ont fait une momie et qui pourrait servir d'épouvantail aux oiseaux, sur une meule de blé, fait à son tour un récit fort effrayant des maladies et des catastrophes auxquelles il est exposé. Le Printemps le raille peu charitablement ; il lui reproche de venir toujours avec son laid visage et sa peau de parchemin, détruire la verdure et faire de la paille. L'Été riposte par de brûlants sarcasmes sur la jeunesse et son éphémère floraison. L'Automne met un terme à la querelle ; c'est un philosophe campagnard, un sage qui sait se contenter des fruits que les autres saisons lui laissent. Il leur conseille de vaquer chacune à leurs affaires et de ne pas se monter la tête inutilement. Jupiter annonce alors la complète déconfiture des dieux de l'Olympe, dans un chant qui ne peut manquer de rappeler aux lecteurs anglais les vers si connus d'une ode de Milton :

Plus d'oracles menteurs, plus de voix qui résonne
Sous les voûtes du temple où le monde païen
Implorait, en tremblant, Apollon pythien ;
Plus de sibylle qui frissonne
Et debout sur son trépied d'or,
D'un œil éteint interroge le sort.

Un prélat de l'Église anglicane (l'évêque Newton), dans une note sur ce passage, fait remarquer que Milton raisonne dans une hypothèse généralement répandue, celle que les oracles antiques seraient devenus muets à la naissance du Christ ; erreur assez excusable, selon lui, pour un jeune poète. « Assurément, dit T. Warton, un vieux poète aurait droit à la même excuse. Rien de plus beau, de plus élevé que cette pensée de Milton, et avec quelle poésie il a su l'étendre des divinités du paganisme aux idolâtries orientales, dont l'origine se perd dans la nuit des temps ! » Il est curieux de voir Gil Vicente aborder le même sujet et le traiter,

pour ainsi dire, de la même manière, près d'un siècle avant que le jeune Milon composât son ode sublime. La pensée du poète portugais ne prend sans doute pas le même essor ; mais elle ne manque pas de grandeur. Voici un spécimen bien incomplètement et bien imparfaitement traduit du chant de la planète Jupiter dans l'*auto* qui nous occupe :

A clara, Febo lumbroso ,
 Los pasos peligrantes
 Que camino ;
 Porque el tiempo mentiroso
 De los dioses triunfantes
 Pierde el tino.
 No se usará ya mas
 Venerar templo á Diana
 Ni á Juno :
 Ni se verá, ni verá
 Estar Februa ufana
 Nel Trebuno.

Ni Apolo se verá
 Ni los Bacos adorados
 De Romanos :
 Ni el Himeneo será
 Padrino de los casados
 Persianos.
 Ni las Ninfas Aguaceras
 Traerán aguas por ruegos
 De las Gentes :
 Ni las hadas hechiceras
 Monstrarán fingidos fuegos
 De serpientes.

Y Naiades y Dianas,
 Las Driades cazadoras,
 Y Netuno,
 Y las tres Diosas Troyanas,
 Dejarán de ser señoras,
 De consuno.
 Y la Rhamnusia doncella
 Decida de su castillo
 Con ultrage ;
 Y todas estas con ella

Éclaire, ô soleil glorieux ,
 Ma course errante dans les cieux ,
 Ce vaste orbite où je chemine.
 Ils sont passés les temps menteurs
 De ces dieux, vains triomphateurs,
 A la fabuleuse origine.
 Sur l'autel désert de Junon
 Et dans le temple de Diane ,
 Plus d'offrande et de vœu profane ;
 Plus de peuple invoquant ton nom ,
 Qu'un prêtre arrose d'eau lustrale,
 Februa, déesse fatale !

Apollon ne régnera plus ;
 Les Romains détrônent Bacchus.
 On ne verra plus l'hyménée,
 Armé de son flambeau brillant,
 Unir dans un temple persan
 Les époux et leur destinée.
 On ne viendra plus rendre honneur
 A la nymphe de la fontaine,
 Dont les eaux fécondent la plaine.
 Le coupable dans sa terreur,
 N'entendra plus des Euménides
 Siffler les couleuvres livides,

La naiade, et dans les forêts
 La dryade tendant ses rets,
 Ont cessé d'être suzeraines.
 Neptune a perdu son trident ;
 Paris n'a plus de jugement.
 A rendre aux déesses troyennes.
 Des hauteurs du mont Tarpélen,
 De Rhamnus la vierge insultée,
 Se voit soudain précipitée.
 Tous les dieux du monde peina

Dama al niño chiquillo
El menage.

A l'enfant qui vient de sourire,
Au nouveau-né cèdent l'empire.

Creo que oyó los bramidos
De los bregos (1) ancianos
De alegría,
Porque hoy son abatidos
Los infernales tiranos
Neste día.

Je crois ouïr la sainte voix
Des vieux précurseurs de la croix
Et des prophètes de la grâce.
Tous les noirs démons des enfers
Sont abattus, et l'univers
En un jour a changé de face.

Todos van hoy adorar
Al críder poderoso
Que es nacido;
Las aves con su cantar
Y el ganado selvino
Con bramido.
Los salvaginos bestiales,
Con olicorne, pandero,
Dan loores;
Y los brutos animales
Adoran aquel cordero,
Y los pastores.

Tout ce qui vit vient adorer
Le Dieu qui, pour nous racheter,
S'est fait homme et fils d'une femme.
On entend les chants des oiseaux,
Les mugissements des troupeaux,
Dans la forêt le cerf qui brame!
Tous célèbrent un jour si beau,
Accomplissement du mystère.
Avec la féroce panthère
Le licorne adore l'agneau;
Des pasteurs, des bêtes sauvages
L'enfant Dieu reçoit les hommages.

La Barca do Inferno, le Bac de l'Enfer (1517) fut représenté pour la consolation de la très-catholique et sainte reine donna Maria, seconde femme du roi Emmanuel, dans son propre appartement où elle était retenue par la maladie dont elle mourut dans le cours de la même année. C'est une œuvre animée, spirituelle; où les bien-séances, par malheur, ne sont aucunement observées, et qui nous semble une étrange consolation pour une reine mourante. Cet Auto eût fait les délices du Rabelais de l'Angleterre, le célèbre doyen de Saint-Patrick. Les éditeurs s'excusent de l'avoir inséré parmi les œuvres de dévotion, *obras de devaçao*. *La Barca do Inferno* n'est, dans le fait, que la première partie d'un Auto qui en a trois; la seconde et la troisième furent représentées dans la chapelle; mais cette première partie qui sert d'introduction aux deux autres, bien qu'elle n'ait pas été jouée dans le même lieu et qu'elle ne fût pas susceptible d'y être représentée, ne pouvait être

(1) Les éditeurs dans leur court glossaire donnent au mot *brego*, le sens de *brega*, *pendentia*, lutte, querelle; mais nous croyons qu'il est employé ici pour *pregão* (en portugais *pregão*, du latin *præco*), un crieur, un héraut.

détachée du corps de la pièce dans les œuvres complètes de Gil Vicente.

Le diable, qui se sert de Charon à lui-même, attend les passagers avec sa barque et un lutin qui l'assiste. Un ange, le batelier du paradis, se tient également prêt à recevoir les morts dans son bateau. Bien entendu qu'il faudra d'abord procéder au « discernement » des boucs et des brebis. Le comique de la pièce roule sur l'anxiété des méchants. Tous aspirent à entrer dans la barque de l'ange, mais le diable attend aussi sa cargaison. Un seigneur, tyran de ses vassaux, un usurier, un cordonnier fripon, un moine de mœurs déréglées, un entremetteur juif avec un bouc sur le dos, une femme qui a fait le même honnête métier, un juge prévaricateur, un magistrat vénal, un procureur, un pendu, sont repoussés successivement par l'ange et réclamés par le diable. En vain le moine essaie de confondre le malin esprit en lui parlant latin; Satan, qui est tout aussi bon ou tout aussi mauvais latiniste, invite les passagers qui lui sont échus en partage à prendre place dans la barque infernale. Son extrême politesse n'admet pas de refus. Quant au juif et à son bouc, on les traite sans cérémonie; ils sont traînés à la remorque pour ne pas souiller de leur contact une aussi respectable compagnie. L'ange reçoit à son bord quatre chevaliers de la croix tués dans une bataille contre les infidèles en Afrique, et un jeune garçon qui accable Satan d'invectives et parle le langage des halles avec une habileté dont les oreilles de la reine durent être singulièrement effarouchées. Le second acte, joué comme une pièce séparée l'année suivante (1518), est intitulé *le Bateau du Purgatoire*. De tous les morts qui s'approchent du bord de la rivière, le diable n'en peut happer qu'un seul, un joueur. Le reste, composé de pauvres gens, reste dans les champs du purgatoire où le bon ange promet d'aller les chercher quand l'heure sera venue pour les conduire au séjour de la béatitude. Son compétiteur infernal ne renonce à ses prétentions qu'après une vive discussion; mais c'est le jour de Noël: il joue de malheur ce jour-là. L'ange, cependant, n'admet dans sa barque qu'un petit enfant. Le troisième acte, représenté aussi séparément, en 1519, est intitulé *le Bateau de la Gloire*. Les personnages sont le diable et le bon ange, comme dans les actes précédents; la Mort, un comte, un duc, un roi, un empereur, un évêque, un archevêque,

un cardinal et un pape. Le diable s'approche de la Mort, entre en propos, se plaint de ce qu'elle ne lui envoie plus depuis quelque temps que des passagers du commun. La Mort se confond en excuses et lui promet un plus riche butin. Pour tenir sa parole, elle va d'abord chercher le comte, et elle amène successivement tous les grands personnages dont nous avons donné plus haut la liste. Le diable les réclame tous et fait valoir, à l'appui de sa demande, des arguments sans réplique; il les raille, il leur reproche la noirceur de leur vie; il leur montre, avec l'infernale ironie des diables du Dante, la région brûlante dont la rivière seule les sépare encore; il leur fait l'énumération des tortures qui y sont infligées aux damnés. C'est en vain que nos grands personnages invoquent le bon ange; celui-ci n'a pas reçu l'ordre de les admettre, et tout ce qu'il peut faire pour eux, c'est de les recommander à la Vierge et au Rédempteur. Ils se mettent donc en prière, tardif repentir dont le diable fait des gorges chaudes. Le bon ange ne découvrant dans le ciel aucun signe en leur faveur, leur dit de se résigner à entrer dans le bateau noir; mais les autres anges qui composent sous ses ordres l'équipage de la barque de la Gloire, enlèvent le voile qui couvrait un crucifix resplendissant. A cette vue, les pécheurs renouvellent leur acte de contrition; de nouveau ils imploront le Sauveur des âmes; mais la grâce divine ne se manifestant pas en leur faveur, la barque de la Gloire gagne le large au milieu des lamentations des infortunés. Le diable s'apprête à embarquer son monde au son de cette musique qu'il aime. C'en est fait, quand soudain le Christ apparaît comme après la résurrection. Les anges ramment joyeusement pour regagner le rivage et prennent à bord tous les illustres graciés. Le diable, déçu dans son espoir, ne pouvait manquer de murmurer. L'auteur lui a bien donné le droit de dire que la justice céleste avait deux mesures, l'une pour les pauvres, l'autre pour les riches, et que les plateaux de sa balance penchaient dans le sens inverse du jugement de Dieu sur le riche et Lazare. Mais il est bon de remarquer ici que l'exception faite en faveur de Sa Sainteté et de ses compagnons — leur miraculeuse délivrance des griffes de Satan — n'est qu'un détail de la mise en scène, modifié peut-être après coup et tout à fait en dehors de la pièce parlée. Ce n'est qu'une petite pantomime ajoutée évidem-

ment pour sauver les apparences, et sans doute par ordre supérieur.

Gil Vicente ne pouvait travailler aux divertissements de la cour sans être quelque peu courtisan ; mais s'il n'était pas novice en l'art de plaire par d'adroits éloges, sa franchise comme censeur est bien plus remarquable que son habileté comme panégyriste. Le courage dont il fait preuve dans cette pièce excite déjà l'étonnement ; nous allons le trouver bien plus hardi encore dans l'*Auto da Feira*, l'Auto de la Foire, composé et joué beaucoup plus tard, en 1527.

Dans le prologue récité par Mercure, l'auteur tourne en ridicule la divination par les étoiles et les douze signes du zodiaque, l'une des superstitieuses folies de l'époque. Gil Vicente faisait la guerre à tous les charlatans, mais principalement à ceux qui se prétendent doués d'une puissance refusée à l'homme.

Revenons à l'*Auto da Feira*. Une foire se tient à la cour de Portugal le jour de Noël. Ce n'est pas une foire marchande ordinaire, mais une foire spirituelle, une « Fête de la Grâce » en l'honneur de la bienheureuse Mère du Sauveur. Le Temps, qui est le principal marchand, a déballé toutes sortes de vertus : la Justice, la Vérité, l'Égalité d'Ame, le Jugement Sain, et la Crainte de Dieu. Pour attirer les chalands il vendra à tout prix ; il donnera même sa marchandise pour rien, car les temps sont mauvais pour le christianisme. On extrait de sa doctrine des subtilités misérables ; on élude son esprit ; on travestit ses formes. Mais le Temps a dans le Diable un concurrent formidable qui a ouvert boutique vis-à-vis de lui. Pour balancer cette influence funeste, un Séraphin vient assister le Temps en qualité de crieur public. Il invite les églises et les couvents, les pasteurs et les papes à se rendre à la foire ; il exhorte les prélats à se souvenir de la simplicité sainte des hommes de Dieu dans les premiers âges ; il adjure les princes de détourner la colère du Tout-Puissant. Le Diable n'en étale pas moins ses marchandises et son assortiment plus riche encore que celui du colporteur d'Heywood, dans la pièce des Quatre P (1).

(1) NOTE DU DIRECTEUR. La pièce des Quatre P est une des plus anciennes du théâtre antérieur à Shakspeare ; car il ne faut pas confondre John Heywood avec Thomas (que la *Revue Britannique* a fait connaître et qui fut un des contempo-

Il se compose de toutes sortes de fraudes ; de philtres qui font oublier ce dont on devrait se souvenir ; de parfums et de cosmétiques pour les dames ; de secrets pour mal vivre et cacher sa vie, à l'usage du clergé, des moines et des frères-lais ; d'onction hypocrite pour les prêtres qui aspirent à porter la mitre ; de déguisements pour les monnes qui veulent se sauver du convent. Le Temps conteste au noir colporteur le droit d'assister à la Foire de la Grâce ; mais le Diable maintient son droit avec une astuce digne du doyen des avocats de mauvaises causes. Il se rengorge, il se vante de ses hautes relations, du pied d'intimité sur lequel il vit avec les riches et les grands du monde.

On annonce Rome. « Voilà, dit le Diable d'un air sardonique, la pratique qu'il me faut. Je connais sa manière d'acheter et de vendre. Ses amis l'ont trahie, et elle a besoin d'acheter la paix, la vérité, la foi (1). »

La vue de Rome réduite à acheter la vérité prête naturellement à rire au Diable. Il lui répond sans plus de cérémonie qu'elle ne saurait où la loger, mais qu'en revanche il tient à sa disposition vingt mille mensonges tout neufs : cela ne peut manquer de faire son affaire. Il les lui laissera d'ailleurs au plus bas prix possible, en qualité de vieille pratique. Rome refuse de conclure le marché, mais pour de telles raisons et après un tel aveu qu'on aurait peine

rains de Shakspeare). La pièce de John Heywood, appelée *le Joyeux intermède des Quatre P*, a pour interlocuteurs un *Palmer* (pèlerin), un *Pardoner* (marchand de pardons et d'indulgences), un *Potycary* (un apothicaire) et un *Pedlar* (colporteur, marchand pédestre). La liste des personnages explique les quatre P du titre qui réunit leurs quatre initiales.

(1) Bouterwek prétend que Rome veut vendre la paix, et Sismondi, que nous soupçonnons de ne pas avoir lu une seule ligne de Gil Vicente, sauf ce qu'en a pu citer le critique allemand, est ici comme à l'ordinaire, son fidèle écho. Rien n'est pourtant plus clair que le sens de ce passage :

Roma. Eu venho á feira direita
 Comprar paz, verdade, e fé.

Nous excusons volontiers le *lapsus* de Bouterwek, car il avait lu son auteur et il se donnait en général la peine de le comprendre ; mais l'infortuné Clément VII n'était pas plus en position de vendre la paix que d'en dicter les conditions, car c'est en cette même année qu'eut lieu le sac de Rome par les impériaux.

à comprendre la hardiesse de Gil Vicente tenant un pareil langage en présence de Jean III, tout muni qu'il paraît être de lettres patentes du roi pour exercer son franc-parler, si l'amertume de la satire ne s'expliquait en partie par les démêlés alors existant entre le Portugal et le saint-siège. « Oui, vous tenez cet article, je le sais, répond Rome; mais, pour mon malheur, je n'ai que trop acheté de vos abominables marchandises. J'ai troqué l'amour de Dieu contre le mensonge, la crainte du Seigneur contre sa colère; en échange de ma bonne renommée, de ma prospérité sainte, vous m'avez donné mille artifices ignominieux. Je me suis dépouillée de toutes les vertus que je possédais pour me revêtir d'autant de vices. » Le séraphin, avec qui Rome entre en pourparlers, ne fait guère plus de compliments à la métropole du catholicisme qu'elle ne s'en adresse à elle-même. Ne croirait-on pas lire une des virulentes et bouffonnes comédies inspirées par la réforme?

Le reste de l'Auto est plein de cette riche veine rustique qui distinguait Gil Vicente, surnommé quelquefois le Plaute portugais. Deux villageois se rendent à la foire et s'entretiennent chemin faisant de leurs embarras domestiques. L'un d'eux a l'espoir de s'y défaire de sa femme. C'est un diable à quatre, à l'entendre : on lui avait déclaré avant le mariage qu'elle était d'une santé délicate, menacée même d'une consommation; loin de là, elle engraisse à vue d'œil, et elle a vécu assez longtemps pour ne lui laisser à lui-même que la peau sur les os. Son compagnon de route n'est pas plus satisfait de sa moitié, pauvre idiot qui laisse voler le poisson dans la marmite pour s'épargner la peine de dire *psitt* au chat. Il échangerait de grand cœur cette nigaude contre une femme d'un caractère énergique, voire même acariâtre. Cependant l'approche des deux femmes qui viennent aussi à la foire ne laisse aux maris que le temps de se blottir derrière des buissons pour écouter ce qu'elles peuvent dire. La maîtresse-femme disserte sur les défauts de son mari qu'elle vendrait de grand cœur au Diable. L'échange projeté entre les deux compères ne s'effectue pas; celui qui souhaitait tant d'avoir une femme énergique trouve peut-être que cette poule-là chanterait trop haut devant le coq. Tous les deux s'éclipsent sans visiter la foire, et leurs femmes en reviennent bientôt, après une courte conversation avec le Temps et le Séraphin, dont les deursées spirituelles ne sont nullement de leur goût. La lecture de l'original

peut seule donner une idée de la verve comique, de la gaieté, de la prestesse avec lesquelles Gil Vicente décoche ses traits et ses vives saillies. Des jeunes garçons et des jeunes filles descendent en chantant des montagnes; ils portent sur leurs têtes des paniers couverts qu'ils déposent à terre dès qu'ils sont arrivés à la foire. Les rieuses villageoises défendent leurs paniers contre la curiosité de leurs galants compagnons, mais le désappointement est général quand ils apprennent à quelle singulière foire ils sont venus. Aucune fille ne veut acheter des vertus. Le Séraphin leur demande pourquoi, et l'une d'elles se charge de lui répondre. Ce n'est pas avec de la vertu qu'on achète du pain au village; elle n'a jamais vu une fille se marier pour ses bonnes qualités; mais avec de l'argent et de jolis yeux, on ne manque jamais de partis. Une autre jeune fille plus sage déclare, au contraire, qu'elle est venue à la foire, parce qu'elle savait que c'était la foire de Notre-Dame, qui ne vend pas ses grâces, mais les distribue gratuitement à chacun selon ses mérites. Cette morale et une hymne à la Vierge terminent l'Auto.

L'Historia de Deos, ou la Chute de l'Homme et la Rédemption, fut représentée la même année que la *Foire de la Grâce*. Sous certains rapports, cette production n'est pas moins remarquable. La conférence de Lucifer, de Belial et de Saturne, un dialogue entre Adam et Ève sur la perte de l'Eden et beaucoup d'autres passages sont écrits dans un style élevé, vraiment dramatique. Une certaine ressemblance entre cet Auto et le mystère de Jean Michel, intitulé *la Vie du Christ*, a suggéré à un savant académicien de Lisbonne une idée fort étrange, selon nous. C'est que Gil Vicente serait redevable à l'auteur français de ses premières notions de l'art théâtral. Rien n'est moins fondé que cette supposition à laquelle les Français eux-mêmes n'avaient pas songé (1).

(1) NOTE DU DIRECTEUR. Ayant étudié cette question, nous croyons pouvoir dire ici qu'il nous a paru évident que les auteurs des *mystères* et des *moralités* en France et en Angleterre, dans la péninsule italienne et la péninsule ibérique, puisaient leurs sujets dans un fonds commun, mais sans se faire réciproquement des emprunts qui eussent été d'ailleurs fort légitimes. Gil Vicente, sous quelque rapport, perfectionna la forme littéraire du *mystère*; il aurait donc pu profiter légitimement, en poète original, des idées de ses devanciers en France. On a pu dire aussi, sans prétendre l'accuser de plagiat, qu'il connaissait nos *mystères*; mais ce n'est pas certes parce qu'il appelle Lucifer le *mâoral* et Belial le

L'*Auto da Cananea* n'est en partie qu'un commentaire de l'Oraison dominicale fait par Jésus-Christ lui-même. Gil Vicente prouve l'efficacité de cette prière par l'exemple de la persévérance et du succès de la femme cananéenne, dont la fille était possédée du démon. Les autres personnages sont Sylvestra, représentant la Loi de la Nature, qui ne peut empêcher son troupeau de s'égarer; Hebra, la Loi du Vieux Testament, qui se plaint de voir ses brebis transformées en renards et en loups; et Veredina, la Loi de la Grâce; saint Pierre, saint Jean, saint Jacques, Satan et Belzébuth. Ce dernier est un obstiné fataliste. Le sujet fut choisi par la dame abbesse d'Oudivelas, et la pièce composée pour « aider à sa dévotion. » Dans le *Dialogo sobre a resurreicao*, deux centurions interrompent le colloque de deux rabbins en leur annonçant tout à coup la résurrection de Jésus. Les deux rabbins sont incrédules; il en est de même d'un troisième qui les rencontre au moment où ils viennent de congédier les centurions en leur recommandant le secret. Après une longue délibération, ils conviennent tous les trois que le Nazaréen est le Messie; mais ils prennent la ferme résolution, dans leur intérêt terrestre, de traiter d'imposture le bruit de la résurrection du Christ.

M. Garrett (1) et M. Gomes Monteiro regardent les *autos* dont nous venons de donner une courte et incomplète analyse, comme les meilleurs ouvrages de Gil Vicente, à l'exception toutefois d'une pièce bouffonne, *farça*, intitulée *Inez Pereira*. Sans vouloir contester leur opinion, nous trouvons tout autant de mérite, et un mérite d'un genre plus facile à apprécier, dans *Amadis de Gaule*, *Don Duardos*, la seconde partie du *Triomphe de l'hiver*, *le Veuf*, et la première scène de *Rubena*. Dans quelques-unes des pièces purement bouffonnes de Gil Vicente, la gaieté nationale, l'originalité, l'imagination, ruissellent, pour nous servir d'une comparaison locale, comme le vin nouveau dans les *ramadas* sur le bord des chemins de l'Espagne et du Portugal. *Inez Pereira*, 1523; est certai-

merinho de l'enfer, qu'il aurait traduit les mystères français où Lucifer est appelé le *prince* et Belial le *procureur* de la cour infernale. Le *diable* des mystères anglais, français et espagnols se distingue par une certaine nationalité caractéristique.

(1) Auteur de plusieurs pièces de théâtre, entre autres de l'*Auto da Gil Vicente*, analysé plus loin.

nement une très-spirituelle et très-amusante comédie, la meilleure peut-être de toutes celles que les éditeurs ont groupées sous le titre de *farcas* ; mais plusieurs des caractères comiques que Gil Vicente y a peints de main de maître se trouvaient déjà au moins esquissés dans la plus ancienne des comédies bouffonnes de l'auteur, intitulée : *Quem tem farelos?* « Qui a du son à vendre ? » 1505 ; et dans la *Farça da India*, 1519. Le premier mari d'Inez Pereira est un composé du faible et fantasque gentilhomme campagnard et dilettante, Aires Rosado, tel qu'il est décrit par son domestique dans la première pièce, et du brutal matamore castillan de la seconde. Inez elle-même, dans sa conversation avec sa mère, nous rappelle à chaque instant la jeune fille à qui le gentilhomme, dont le cheval est nourri de son, donne des sérénades. Son idée fixe, de n'épouser qu'un homme bien élevé, c'est-à-dire un cavalier qui sache chanter et pincer de la guitare, son amour de la danse, sa coquetterie, son horreur du travail sont très-plaisants. On peut en dire autant de sa première entrevue avec Pero Marques, son riche et naïf admirateur. La scène où figurent les deux juifs, brocanteurs de mariages, est excellente, et la négociation elle-même nous paraît un trait de mœurs fort curieux. Malgré l'obstination d'Inez et la folie avec laquelle elle repousse les avis de sa mère et la main de l'honnête Pero Marques, pour se donner à un aventurier, on ne peut s'empêcher de la plaindre en voyant le misérable imposteur jeter le masque, trahir toutes ses espérances et la traiter en esclave ; mais lorsque ce lâche rodomont est tué par un paysan more à la suite d'une bataille où il s'est enfui des premiers, lorsque la jeune veuve, au comble de la joie, a épousé son premier amant, dont la gaucherie et l'esprit borné sont bien rachetés par la constance et la bonté, les infidélités dont elle se rend coupable envers ce nouvel époux nous répugnent d'autant plus qu'elle l'accable de cajoleries, fort risibles sans doute, mais fort impudentes. Nous n'en croyons pas moins qu'aujourd'hui même, on pourrait tirer un bon parti pour le théâtre des meilleures scènes de cette pièce en les combinant avec celles de la *Juiz da Beira*, où l'auteur nous raconte les bévues et les décisions absurdes de Pero Marques, le second mari d'Inez, nommé magistrat dans sa province natale. La pièce originale d'*Inez Pereira* fut la victorieuse réponse de Gil Vicente à une injuste accusation de plagiat. Des

envieux ayant répandu le bruit que ses pièces étaient autant de vols faits à des auteurs étrangers, il soumit son titre d'écrivain original à la plus décisive épreuve, en s'engageant à écrire une pièce sur le sujet qu'on lui donnerait. Un proverbe, *mas quero asno que me leve que cavallo que me dirrube* « je préfère l'âne qui me porte au cheval qui me jette à terre, » lui fut proposé, et cette charmante comédie bouffonne fut le résultat du défi.

O clérigo da Beira, « le prêtre de Beira » est aussi fort estimé des juges compétents, parmi lesquels on peut citer M. Monteiro. Gil Vicente s'y livre à sa veine de joyeuse ironie contre les prêtres et les courtisans de mauvaises mœurs.

Os Fisicos est une plaisante satire des curés trop sensibles aux attraits de leurs ouailles, et des médecins dont l'ignorance s'enveloppe de solennité; dans *Os Almocreves* « les Muletiers, » l'auteur peint les mœurs de certains grands seigneurs que leur seule naissance distingue des chevaliers d'industrie. L'un d'eux, aussi vaniteux que pauvre, mène un train qu'il ne peut soutenir. Son chapelain est couvert de haillons; son joaillier et ses autres fournisseurs sont éconduits poliment ou renvoyés avec hauteur à un intendant insaisissable. Les personnes qui composent sa maison ne sont nourries que de promesses et d'espérances, assez simples qu'elles sont pour compter sur les effets de la prétendue faveur dont jouit monseigneur à la cour. Un pauvre muletier employé pendant plusieurs jours à transporter son léger bagage d'une province éloignée à Lisbonne et qui est pressé de retourner chez lui, ne peut être payé avant que l'écuyer de sa Seigneurie n'ait examiné le détail du compte, et cet écuyer se trouve par malheur au delà des Pyrénées. Le ton froid, solennel, impudent de ce fidalgo ruiné et roué, n'est qu'une trop fidèle copie d'un assez vilain original; mais la meilleure scène de la pièce est celle entre le muletier dupé et un autre *almocreve* qui le rencontre en chemin. Les temps ne sont pas tellement changés dans la Péninsule, qu'en parcourant le Portugal et l'Espagne, on ne puisse retrouver les principaux traits de ces deux personnages de Gil Vicente dans les muletiers d'aujourd'hui, joyeux compagnons en général, et dont la conversation est surtout piquante quand ils y font intervenir leurs mules, qui sont aussi d'agréables et fantasques compagnes de route.

O Velho da Horta « le Vieillard du jardin, » est un vieux rado-

leur amoureux qui lâche la substance pour l'ombre, comme le chien de la fable, et se laisse exploiter par une vieille rusée à laquelle il confie des présents destinés à corrompre une jeune fille vertueuse. *As Ciganas*, sont des bohémiennes venues à la cour pour dire la bonne aventure aux belles dames, tandis que les bohémiens exercent près des riches seigneurs leur vocation pour le maquignonnage. Toute cette Bohême parle un espagnol corrompu, mais trop transparent pour nécessiter l'emploi du vocabulaire de M. Borrow (1).

As Fadas « les Fées, » sont aussi des diseuses de bonne aventure, mais d'une espèce bien plus rare. Ce sont « les Sibylles de mer des Iles Perdues. » Une sorcière entreprend de justifier la pratique de son art et veut en manifester la puissance devant le roi et la reine, les seigneurs et les dames de la cour. Pour cela, elle évoque un démon qui la met fort en colère en lui parlant picard, dialecte dont elle ne comprend pas un mot, toute sorcière qu'elle est; les plus savants Picards, si on leur soumettait le même texte, jetteraient probablement aussi leur langue aux chiens. La sorcière ordonne au démon d'aller chercher trois Fadas, mais le malin feignant d'avoir pris le mot *fadas* pour *frades*, amène deux moines des régions inférieures, sans autre motif apparent que celui de fournir au poète l'occasion de livrer au ridicule des moines licencieux. La sorcière-irritée renvoie les deux frères en les chargeant d'imprécations, et le démon se voit enfin forcé de lui amener les sibylles de mer qu'elle accueille avec toutes sortes de caresses, les appelant ses *cannes mignonnes*, ses jolies fleurs d'eau, ses petites *soles frites*. Le but de ces cajoleries est de les décider à exercer leur puissance divinatrice en faveur de la royale assemblée. Les Fadas invoquent en effet les bénédictions du ciel sur le roi et sur la reine dans un chant plein d'intérêt et d'élégance; procédant ensuite au partage des influences planétaires, elles adjugent la planète Jupiter, le signe le plus fortuné de toute l'astrologie, au roi; *Cupidon* au prince; la lune à l'infante donna Isabelle, et *Vénus* à la princesse Béatrix, depuis duchesse de Savoie. Divers ani-

(1) NOTE DU DIRECTEUR. Voir les articles de la *Revue* extraits de l'ouvrage de Georges Borrow sur les Zincaï, et un autre plus récent sur l'origine de la langue des bohémiens.

maux, divers oiseaux astronomiques sont ensuite décrits comme autant d'emblèmes de seigneurs et de dames de la cour. Les allusions ne sont pas toujours flatteuses. Il devait même y en avoir de piquantes, mais leur sel est perdu pour nous.

La *Farça da Fama* est un éloge de la nation portugaise. Il en est de même de la *Lusitania*. Dans cette dernière pièce l'introduction nous semble du très-bas comique. Un tailleur, au-dessus de son état, et sa fille qui sait faire des reprises dans l'habit de son père, n'en sont pas moins amusants. Le reste de la pièce est sérieux; il y règne un âpre intérêt dont l'explication nous entraînerait trop loin. Un dialogue entre *Todo o Mondo e Ninguem*, « Tout le Monde et Personne, » est excellent dans son genre. On pourrait citer beaucoup d'autres passages d'un mérite bien plus élevé, pleins de sentiment et de poésie. A part l'introduction, cette *Lusitania* « Fille du Soteil, » aurait été mieux classée selon nous dans le second volume à côté de la *Devise de Coïmbre* (*Comedia sobre a devisa de Cedadede Coïmbre* (1)). La *Farça da Fama* ne serait pas déplacée non plus parmi les éloges dramatiques du même volume, la *Forge de l'Amour*, l'*Exhortation à la guerre*, le *Temple d'Apollon*. De ces tragédi-comédies, c'est ainsi qu'elles sont désignées, la dernière est la moins bonne. Le poète était malade quand il l'écrivit, et pour employer ses expressions, la *Obra es doliente* « la pièce est aussi malade. » Pendant sa fièvre Gil Vicente eut « une vision de belles femmes, » et ce songe n'a rien de bien merveilleux pour un songe de poète. Il vit Bethsabée se baigner dans un clair ruisseau; il vit Rachel si jolie « que son troupeau était amoureux d'elle, si craintive qu'elle appelle Jacob, » à l'approche du poète, « mais Jacob était allé vendre; il vit la belle reine Esther,

Con su hermosura tanta,
Matar pulgas en su manta
Que tenia por coser (2).

Dans la *Forge de l'Amour*, composée en l'honneur du mariage de Jean III, Cupidon, maître de forges, offre de réparer ou de transformer tous les vieux et les laids, tous ceux qui peuvent être mé-

(1) La ville de Coïmbre a dans ses armes une princesse, un lion, un serpent et une fontaine.

(2) Qui tuait des puces dans sa couverture, etc.

contents de leur enveloppe extérieure. Entre autres candidats à la beauté, se trouve un nègre qui bredouille un jargon que Vénus ne peut ou ne veut pas comprendre. Il n'aime pas sa couleur et désire en changer. On le jette dans la fournaise, dont il sort bientôt tout blanc et tourné comme un petit maître ; mais il continue de parler nègre et se trouve lui-même plus ridicule que jamais, car il a la conscience de sa fausse position, dont il est, du reste, le premier à rire. Un moine, qui désire se débarrasser des liens monastiques et devenir un jeune galant, s'exprime ainsi :

Senhor Cupido, eu me fundo.

Não curar da consciencia.

Aborrece-me a coroa
O capello e o cordão,
O hábito e a feição,
E a vespera o a noa,
E a missa e o sermão ;
E o sino e o badalo,
E o silencio e a disciplina,
E o frade que nos matina ;
No espetador não fallo,
Que a todos nos amofina.

Parece-me bem bailar
E andar n' húa folia,
Ir a cada romaria
Com mancebos a folgar ;
Isto he o qu'eu queria.
Parece-me bem jogar ;
Parece-me bem dizer —
« Vac chamar minha mulher,
Que me faça de jantar. »
Isto, eramá, he viver (1).

L'Exhortation à la Guerre fut jouée à la cour de Lisbonne en 1513, lorsque Dom Gemes, duc de Bragance et de Guymaraens, était sur le point de s'embarquer pour son expédition contre Azamor. Un prêtre s'annonce comme nécroman, dans un exorde où il lance lui-même plus d'un sarcasme à son art. Ce n'en est pas moins un grand et redoutable magicien, car ses conjurations font bientôt apparaître deux démons qu'en dépit de leur répugnance à lui obéir, de leurs grossières et de leurs violentes injures, il contraint à réveiller

(1) « Maître Cupidon, je me pique de m'inquiéter peu de la conscience. J'abhorre la tonsure, le capuchon et la corde, l'habit et sa façon, les vêpres et les nonnes, la messe et le sermon, la cloche et son marteau, le silence et la discipline, et le frère qui vient nous appeler ; pour ne rien dire du réveil le-matin dont nous avons tous horreur comme de la peste. Cela m'irait si bien de danser, de tourner dans une ronde folle, d'être de tous les pèlerinages, en jeune et joyeuse compagnie ! Voilà ce que j'aimerais. Je voudrais enfin jouir de la vie. Je voudrais pouvoir dire : « Appelez ma femme. Dites-lui qu'elle me fasse dîner. » Voilà ce que j'appelle vivre. »

les morts de leur sommeil séculaire pour les conduire en sa présence. Il leur ordonne d'abord d'amener Polyxène, belle et riante comme dans la vie. Polyxène est éblouie de la splendeur de la cour de Lisbonne, bien supérieure à celle de Troie. Le roi Emmanuel lui paraît plus puissant que Priam, la reine plus majestueuse qu'Hécube, les princes et les princesses sont autant de favoris du ciel dont elle tire les horoscopes fortunés. Au moment où Polyxène, qui ne peut se lasser d'admirer la beauté et la magnificence des dames du palais, s'appête à se retirer, le prêtre la force de répondre à plusieurs questions passablement folles sur les peines de l'amour, sur les qualités les plus estimables dans les dames et dans leurs soupirants. Son but est de tirer de la jeune Troyenne des réponses propres à exalter le courage des guerriers qui doivent faire partie de l'expédition d'Afrique. Une des maximes de Polyxène est de nature à réjouir toutes les vieilles moustaches. Après avoir déclaré que le courage est la première des qualités d'un homme, elle ajoute :

Porque hum velho idoso,
Feio e muito socegado,
Se na guerra tem boa fama,
Com a mais fermosa dama
Merece de ser ditoso (1).

Polyxène exhorte les dames à préparer des pavillons et des bannières, à les broder des plus riches devises pour les guerriers portugais, comme elle en brodait avec ses sœurs pour les héros troyens; elle voudrait enflammer toutes les femmes portugaises de la martiale ardeur de Penthésilée. A peine a-t-elle prononcé ce nom, que le magicien ordonne à ses ministres récalcitrants de lui amener cette reine guerrière. Penthésilée harangue les Portugais et les invite à aller combattre sans plus tarder les Maures de Fez et de Maroc. Elle fait un glorieux panégyrique de la nation portugaise, et en appelle à Achille de la vérité de ses éloges. « Courez! courez! qu'on l'amène à l'instant! » crie le prêtre à ses démons, Zebron et Danor. Achille aux pieds légers ne se fait pas attendre.

(1) « L'homme le plus vieux, le plus laid, le plus cassé, n, *urva* qu'il ait gagné une bonne renommée à la guerre, mérite d'être heureux avec la plus belle femme. »

Il semblerait, d'après Gil Vicente, qu'il était né ou qu'il avait été élevé près de Lisbonne, car Penthésilée dit expressément :

Achilles, que foi daqui,
De perto desta cidade.

« Achille, qui vint du voisinage de cette cité, » et Achille dit lui-même :

Eu Achilles fui creado
Neste terra muitos dias (1).

Après un gracieux compliment adressé à Leurs Majestés lusitaniennes dans un style d'une véritable richesse lyrique, le fils de Pélée approuve hautement la guerre contre les infidèles et somme le clergé de fournir les subsides, de vendre sa vaisselle, de mettre ses bréviaires en gage et de se résigner à ne plus manger que du pain et des radis. Non-seulement Achille confirme les éloges donnés par Penthésilée au Portugal, mais il ajoute qu'Annibal, Hector et Scipion sont tout à fait de la même opinion. « Qu'on les amène tous les trois ! » crie le prêtre magicien à ses démons, qui lui répondent poliment :

Vagabond, né sur un fumier ;
Chien dépendu, filou, sorcier, etc.

Cela ne les empêche pas de remplir leur mission. Annibal a cessé d'être le grand patriote que vous savez ; il porte la parole tant en son propre nom qu'en celui de ses amis, Hector et Scipion. Il promet l'Afrique entière aux armes victorieuses du Portugal ; il cite l'Écriture Sainte, réprimande les prélats et secoue leur tiédeur à l'endroit des subsides ; il encourage les fidalgos à quitter les dames, les damoiselles et les duchesses, pour prêter une oreille chrétienne au son de la trompette et pour prendre part à la guerre sacrée :

Guerra, guerra, todo estado !
Guerra, guerra, mui cruel !
Que o gran Rei Dom Manuel
Contra Mouros está irado, etc. (2).

Malgré bien des extravagances épisodiques, et nous aurions fort

(1) « Je fus élevé dans cette contrée, où je passai de longs jours. »

(2) « Guerre, guerre, que tout le monde coure aux armes ! Guerre sans quar-

à faire de les relever toutes, l'*Exhortation à la guerre* est un petit drame fort animé, fort bien adapté à son but.

Dans le *Cancioneiro* de Garcia de Resende, publié en 1516 et devenu très-rare, on trouve quelques strophes de huit vers, pleines de mouvement, adressées par Luiz Henriques au même duc de Bragança après la prise d'Azamor.

Le *Nao d'amores* « le Navire d'amour, » comme l'indique assez son titre, est une petite pièce allégorique, plus bizarre qu'originale, remplie toutefois de pensées fines, de tours vifs, ingénieux, et où nous retrouvons cette grâce lyrique que nous avons déjà signalée dans les œuvres de Gil Vicente. En revanche, nous n'y avons découvert ni le vrai sel comique, ni l'inimitable plaisanterie dont parle l'éditeur; l'éloge, en cette circonstance, nous semble trop peu mesuré. Le prologue est récité par une princesse représentant la ville de Lisbonne. Le dialogue entre cette princesse et le prince de Normandie, qui, devenu amoureux de la renommée, a résolu de courir les mers et demande à emprunter le navire portugais le *Saint-Vincent*, est d'une ingénieuse absurdité. Le prince, dont la prière ne peut être accueillie, obtient en revanche la permission de construire un vaisseau sur le bord de la rivière. C'est le *Nao d'amores*. Les yeux du prince en sont les architectes, ses pensées les charpentiers, sa volonté le bois, sa raison la charpente; la mélancolie, noire comme la nuit, sert de goudron. Le fantastique navire a la fidélité pour grand mât, la beauté pour grande voile, la douceur pour mât de misaine et la mémoire pour voile de ce même mât. Ainsi se complète le navire, et si l'absurdité est un bon lest, il n'en manquera pas. Cupidon prend le commandement; les passions du prince sont la mer dont le navire affrontera les vagues; ses soupirs, les vents qui le pousseront. Un petit vaisseau un peu plus substantiel fut introduit dans le salon où se donna la représentation; plusieurs gentilshommes, debout sur le pont, en costume de matelots, chantèrent une assez jolie ronde :

Muy serena esta la mar :	La mer est sereine et sans lames,
A los remos, remadores,	Rameurs à vos rames,
Está es la nave de amores, etc.	C'est le navire des amours, etc.

tier! car le grand roi Emmanuel est irrité contre les Maures, et il a fait vœu de changer la mosquée de Fex en cathédrale. »

Un moine à qui l'amour a tourné la tête, un nègre et un vieillard, deux fidalgos portugais et un fou ont pris passage sur le mystique navire et sont les bouffons de la pièce.

La Serra da Estrella est une de ces pastorales comiques où Gil Vicente se trouve à son aise et se complait. La seconde édition fut écourtée d'une scène entière par l'Inquisition. On peut se demander pourquoi ; car cette scène est assez innocente : ce n'est qu'une petite pierre jetée dans le jardin des joyeux ermites, qui, loin d'imiter les anachorètes de la Thébaidé, creusaient leur terrier au bord de la route et s'engraissaient aux dépens de la simplicité villageoise. Nous aurions volontiers racheté cette scène par le sacrifice de quelques bons mots rustiques, pleins de naturel, sans doute, mais d'un grain un peu trop grossier. Les masques de Sardeal, qui imitent le chant monotone et la danse disgracieuse des paysans d'Estrella avant de déployer leurs talents plus cultivés, produisent un effet fort risible. Non-seulement les rustiques villageois, mais l'Oréade de leur montagne de l'Étoile assistent à cette double exhibition.

Dans le *Romagem de agravados* « le Pèlerinage des mécontents, » un moine de cour se pose en arbitre souverain des griefs, trace son propre portrait dans le prologue et offre son artificieux caractère en admiration au spectateur. Entre autres mécontents, un fermier se plaint de la manière dont les saisons sont administrées et de beaucoup d'autres choses encore, à part les mauvaises récoltes. Un autre paysan, qui a pris à bail des terres de couvent, se récrie contre le despotisme et les exactions de ses propriétaires. Autrefois sa vie était heureuse et florissante ; mais il joue maintenant un triste rôle dans le monde, car « la joie et la pauvreté n'ont jamais dormi sous le même toit :

Mas pobreza e alegria
Nunca dormem n' hua cama. »

Deux nonnes sont fatiguées de la rigueur et de la monotonie de la vie claustrale ; deux fidalgos écervelés se plaignent des dédains de belles dames pour lesquelles ils meurent d'amour ; un révérend père, nommé Narcisse, est furieux de ne pouvoir obtenir un évêché ; un courtisan ambitieux se trouve enfin las de solliciter le titre de duc. Deux pauvres femmes se plaignent, avec plus de raison,

d'un jeune fidalgo qui a séduit leur nièce ; mais le moine courtisan leur dit de se consoler et de ne songer qu'à l'honneur fait à la jeune fille, trop heureuse d'avoir attiré l'attention d'un grand seigneur. C'est ainsi qu'il prodigue à tout le monde de belles paroles — *palavrinhas de ventos* — et qu'il les dissuade de continuer leur voyage. On trouve à la fin de cette pièce une jolie chanson en l'honneur de la naissance d'un prince, la plus jolie chanson peut-être qu'un poète de cour ait jamais composée en pareille circonstance.

La *Floresta de Enganos* ou « le Jardin des Déceptions, » commence par un dialogue entre un philosophe et un fou, attaché à son pied, symbole assez fidèle du génie de l'auteur et de la nécessité où il était assujéti de fournir des folies et des mascarades, aussi bien que de meilleures choses, pour l'amusement de la cour. La victime du premier *engano* ou de la première déception, est un marchand auquel un jeune seigneur prodigue, déguisé en veuve agaçante, soutire de l'argent. La seconde déception, sans liaison apparente avec la première, est un tour de la façon de Cupidon. Amoureux de Grata Celia, fille de Telebanus, roi de Thessalie, et ne trouvant aucune occasion de l'entretenir seule, tout dieu qu'il est, il commence par tromper Apollon pour que celui-ci trompe à son tour Telebanus. Le fils de Latone se laisse persuader que son temple est en danger d'être détruit par les menées de Grata Celia, jeune fille dissimulée, esprit contempteur des dieux. Le seul moyen de prévenir une telle catastrophe est de décider Telebanus à conduire sa fille dans un lieu désert et à l'y laisser faire pénitence. Une résolution si violente répugne à un bon père : Telebanus se compare à Abraham forcé de sacrifier Isaac, mais l'éloquence d'Apollon est irrésistible, et tout réussit jusque-là au gré du petit traltre. Grata Celia est conduite sur la montagne Minea où Cupidon vole de toutes ses ailes, ne doutant pas du succès de sa ruse et de sa passion ; mais il est joué deux fois lui-même par l'ingénue, qui finit par épouser sous son nez un prince grec. Une troisième déception, car la *Floresta de Enganos* en contient naturellement un grand nombre, est celle d'un vieux juge corrompu qui se laisse duper par une servante dont il est amoureux ; la rusée commère l'introduit dans la maison de sa maltresse une nuit qu'elle doit veiller pour cuire le pain. Tandis

que notre vieux fou sasse la farine et pétrit la pâte, elle s'esquive et court chercher madame. Le juge pris au trébuchet décampe à toutes jambes avec le tablier blanc dont il s'est affublé, et sans avoir le temps d'emporter sa robe, ses gants et son chapeau. Le malicieux bon sens de la servante et le radotage du magistrat forment le plus risible contraste. Toute cette scène est une excellente satire à l'adresse des barbons qui courent la pretentaine après leur douzième lustre sonné.

Nous regrettons de ne pouvoir citer une ou deux scènes de « la Devise de Coïmbre, » pour montrer comment le poète savait ramener les figures d'un vieux blason. Coïmbre devait être fière d'un antiquaire tel que Gil Vicente.

« Dom Duardos » la pièce dont Faria fait un si grand et si juste éloge, est fondée sur le roman castillan de *Primalion* ou « la Chronique de dom Duardos, » comme l'appelle Moraes, auteur du roman portugais de *Palmerin d'Angleterre*, tant vanté par Cervantes. Gil Vicente y raconte les amours d'un prince Édouard d'Angleterre avec Florida, la fille de l'empereur Palmerin de Constantinople. Cette pièce se distingue par l'intérêt d'un sentiment romanesque exprimé avec une énergie sans affectation et une rare délicatesse.

Le sujet « d'Amadis de Gaule » est tiré du célèbre roman de chevalerie composé par Vasco Lobeira, au quatorzième siècle, et dont l'original existait sans doute encore du temps de Jean III. Amadis de Gaule et Palmerin d'Angleterre sont les seuls romans de chevalerie que Cervantes ait épargnés dans le fameux auto-da-fé de la bibliothèque de Don Quichotte. Ces deux romans sont portugais, et l'exception faite en leur faveur est très-flatteuse. Mais les Espagnols prirent plus de soin que les Portugais eux-mêmes de l'ouvrage de Lobeira. La version anglaise de M. Southey a été faite d'après une vieille traduction espagnole due à Montalvo. Le drame de Gil Vicente, simple esquisse du roman, mériterait d'être traduit lui-même, car c'est une esquisse tracée par une main habile, et dont plusieurs parties sont excellentes ; par exemple, dans le monologue d'Oriane, lorsque le naïf vient d'exciter sa jalousie par de faux rapports sur la prétendue passion d'Amadis pour Briolane, les alternatives de joie et de crainte auxquelles se livre la princesse sont peintes avec un rare bonheur de poésie. L'agita-

tion d'Amadis en recevant la lettre de reproches de la princesse n'est pas moins admirablement décrite. Amadis, au désespoir, veut se faire anachorète; mais l'ermite auquel il communique son dessein lui donne de très-bons conseils sur les tribulations de la vie ascétique. Si Amadis, pour un héros, pour un *Doncel de Mar*, se lamente un peu trop au sujet de la belle Oriane, rien n'est plus conforme au surnom mélancolique de *Beltenebros*, qu'il a pris dans la pièce, comme dans le roman, et au caractère d'un vrai chevalier errant, aussi humble, aussi soumis pour sa belle qu'altier et redoutable pour les géants, pour les enchanteurs ou pour ses propres rivaux. Cela n'empêche pas Amadis d'être sentimental à l'excès, et son imperfection sous ce rapport n'a pas échappé à Cervantes. Aussi le Barbier donne-t-il la préférence à Galahor sur son frère, parce qu'il n'est pas moins vaillant et qu'il pleure beaucoup moins.

Les *Cortès de Jupiter* fut un divertissement en l'honneur du mariage de donna Beatrice, la plus belle des filles du roi Emmanuel, avec Charles duc de Savoie, en 1519. Ce sera la dernière pièce de Gil Vicente dont nous donnerons l'analyse. Nous l'avons réservée à dessein parce qu'elle a servi de fondement à un drame récent de M. Garrett, intitulé *l'Auto de Gil Vicente*, et joué avec un grand succès sur le théâtre de Lisbonne. Nous parlerons tout à l'heure de ce drame, car le lecteur sera curieux de voir comment un écrivain de talent a mis en scène Gil Vicente lui-même, et a su tirer parti d'une romanesque tradition dont donna Beatrice est l'innocente héroïne.

Dans les *Cortès de Jupiter*, la Providence, vêtue en princesse, le sceptre et le globe à la main, annonce la mission qu'elle a reçue du ciel. Elle a été envoyée pour ordonner à Jupiter, roi des Éléments et des Influences astrales, de rassembler des Cortès où les Planètes et les Signes du Zodiaque combineront leurs puissances pour assurer un heureux voyage à la royale fiancée. Jupiter commande au même instant aux Quatre Vents, ses trompettes et ses hérauts, d'appeler la Mer. Ils soufflent dans leurs conques, et la Mer paraît aussitôt, furieuse d'être convoquée à l'assemblée par les ennemis invétérés de son repos, lorsqu'on aurait dû lui envoyer en ambassade les satellites de Jupiter ou la faire avertir soit par les monts Pyrénéens, soit par un des fleuves qu'elle reçoit dans son sein :

JUPITER. Muito bravo vem o Mar. JUPITER. La Mer accourt tout en fureur !
 MAR. Vos não sois minha Senhora: LA MER. Vous croyez-vous donc mon seigneur ?
 A Lua que m'ha de mandar. Je suis vassale de la Lune.
 JUPITER. Eu te farei amansar JUPITER. Cette colère inopportune...
 Pola tua superiora. Diane saura l'adoucir,
 Ide, ventos, á mui bella O vents, hâtez-vous d'avertir
 Lua Diana fermosa, La chaste et charmante immortelle,
 Dizei que a mais bella qu'ella Qu'une princesse encor plus belle
 Está pera ir a vela. Est sur le point de s'embarquer.
 Venha ás Cortes aqui Ne manquez pas de convoquer
 O Sol e Venus e ella : Le Soleil, Vénus, avec elle.
 E tu Mar, não te vas d'hi. Ne t'éloigne pas, Mer cruelle !
 MAR. Venha a Senhora de mi; LA MER. Si ma suzeraine paratt,
 Qu'eu m'entenderei com ella. Notre accord sera bientôt fait.

Le Soleil, la Lune et Vénus s'engagent à protéger la princesse. Tous les vents qui exercent quelque empire sur l'Océan occidental et peuvent favoriser ou contrarier son passage dans « la Mer Troyenne, la mer intérieure, » reçoivent l'ordre de souffler ou de se taire au gré de la princesse jusqu'à son arrivée en Italie. Jupiter annonce qu'elle sera accompagnée hors du Tage et jusqu'au détroit de Gibraltar par un nombreux cortège, composé des principaux habitants de Lisbonne métamorphosés en poissons de toute espèce, qui se joueront sur les flots autour du galion royal. Cette singulière idée fournit à l'auteur l'occasion de se livrer à son humeur railleuse et de faire aussi quelques compliments très-flatteurs. Il assigne, en effet, à certaines dames de l'escorte, qu'il ne métamorphose pas, un rôle gracieux et pittoresque. L'une d'elles, dans tout l'éclat de sa beauté et de son teint de rose, sera portée par trois nymphes, tandis que sa camériste, un peu souillon, l'accompagnera dans un cuvier, qui suivra le navire où l'archevêque a pris passage, en chantant d'une voix enrouée :

En attendant qu'on me marie,
 Je veux mener joyeuse vie.

Une autre jeune dame

Belle et fière comme une étoile,
 Sur une coquille fait voile,

désespérant tous ses admirateurs, dont l'un chante derrière elle :

Je vous hais, je me hais moi-même.
Cruelle, bien fou qui vous aime !

Mars et les signes belliqueux du zodiaque, le Cancer, le Lion, le Capricorne, s'engagent aussi à protéger la princesse portugaise, et font le plus brillant éloge des prouesses militaires de ses compatriotes et de leur dévouement sans égal à leurs rois :

São extremo nos amores,
Amadores do su Rei —
Com favores, sem favores,
Sempre, tem direita lei.

Un hymne nuptial chanté à la demande de Mars, par Vénus et deux des signes du zodiaque, rompt soudain le charme qui retenait endormie depuis *deux mille ans* une célèbre sorcière moresque, en la possession de laquelle se trouvent un anneau, une coupe magique et l'épée de Roland. Par l'ordre exprès de Jupiter, la sorcière fait présent de ces trois objets à la royale fiancée en lui expliquant leurs vertus merveilleuses. Tant que l'épée restera au pouvoir de la princesse, elle sera à l'abri de tout danger ; la coupe doit faire apparaître à sa vue tous ceux qu'elle désirera voir, et par la vertu de l'anneau, il n'y aura pas de secrets pour elle. Cet anneau magique nous aurait peut-être appris par quel sortilège la sorcière qui dormait depuis deux mille ans, c'est-à-dire depuis cinq siècles environ avant la naissance de Jésus-Christ, était en possession d'une coupe « qui avait appartenu à la mère de Mahomet, et de l'épée de Roland ramassée après sa mort à Roncevaux. » Mais nous avons dit que les anachronismes ne devaient pas nous arrêter un seul instant dans le théâtre de Gil Vicente, et nous allons dans tous les cas voir jouer un grand rôle à cette même bague dans le drame de M. Garrett, intitulé *l'Auto de Gil Vicente*.

L'auteur est redevable des circonstances secondaires de son sujet à Garcia de Resende, le délicieux chroniqueur qui nous a laissé tant de curieuses peintures de son temps, tant de particularités sur le mariage de la princesse, dans un opusculé intitulé *Hida da Infanta donna Beatrice pera Saboya* (Départ de l'Infante donna Béatrice pour la Savoie). Il y parle des *Cortés de Jupiter* comme d'une pièce à la représentation de laquelle il avait lui-même assisté.

Le héros de M. Garrett est dom Bernaldim Ribeiro, noble auteur de quelques-unes des plus vieilles poésies bucoliques de la Péninsule, mais qui doit sa principale célébrité à son roman en prose *Menina e Moça* et au mystère que l'on croit découvrir dans ce roman. Il ne fut publié qu'après la mort de Ribeiro, et nous croyons y trouver des preuves suffisantes pour établir que la plus grande partie, et peut-être tout ce qui existe du livre, car il est resté inachevé, fut composé après le départ de la princesse ; mais il n'en est pas moins probable que celle-ci fut l'héroïne de plusieurs des tendres et poétiques rêveries de l'auteur. M. Garrett, toutefois, prend une licence très-permise au théâtre, en supposant que ces *Saudades* furent écrits avant que l'infante devint duchesse de Savoie, et que Ribeiro, passionnément amoureux d'elle, avait osé lui en remettre une copie manuscrite.

Donna Beatrice, avant ses fiançailles avec le duc de Savoie, a remis au fidalgo poète un anneau, gage d'amitié, et peut-être d'un sentiment plus tendre. Sa dame d'honneur, Paula Vicente, la fille de l'auteur dramatique, amoureuse elle-même de Ribeiro, est dans le secret de son affection sans bornes pour sa maîtresse ; elle sait aussi qu'il est payé de retour. Cependant le fondé de pouvoir du duc est arrivé ; la cérémonie du mariage est accomplie, et la fiancée à la veille de partir pour l'Italie. La pièce composée par Gil Vicente pour la circonstance doit être jouée devant le roi, la jeune duchesse et la cour, au palais de Cintra. Ribeiro, dont le désespoir a presque égaré la raison, s'imagine d'y prendre un rôle, le rôle fort court de la sorcière moresque, à la fin de la pièce ; Gil Vicente se montre très-flatté de cette offre. La représentation tire à sa fin quand Ribeiro commence à s'alarmer de sa position. Osera-t-il bien paraître dans ces *Cortès de Jupiter* ? Ce n'est pas qu'il craigne de compromettre sa dignité, car s'il est gentilhomme de la chambre, premier écuyer de la reine, capitaine général et gouverneur de la ville d'Oporto, chevalier de Saint-Jacques, des fidalgos d'un rang tout aussi élevé acceptaient des rôles dans les Autos de Gil Vicente ; mais depuis que le mariage de la princesse est décidé, il s'est exilé volontairement de la cour, où sa réapparition dans un pareil rôle et dans un pareil moment pourrait avoir les plus funestes suites pour lui-même et pour des personnes encore plus chères ; son masque peut tomber et le trahir. Tandis qu'il hésite encore, on

vient l'appeler pour entrer en scène. Le moment est venu où la sorcière moresque doit présenter la bague magique, moment solennel et qui tient les esprits en suspens. Ribeiro se décide à revêtir son déguisement ; il s'avance vers l'infante, la salue à l'orientale, et ne se rappelant pas un mot de son rôle, il improvise de tendres et plaintifs reproches à la dame qui a trahi ses espérances ; et il lui rend la bague même dont elle lui avait fait présent. Grande confusion dans la salle ; l'étonnement et la surprise sont au comble, mais le masque de Ribeiro protège sa retraite. Nous aurions beaucoup d'in vraisemblances à relever dans cette scène, mais nous les laisserons de côté comme les anachronismes de Gil Vicente.

Le drame de M. Garret ne serait qu'une comédie larmoyante d'un assez médiocre intérêt, si le rôle de Paula Vicente n'était éminemment dramatique. Paula, fidèle confidente d'une passion aussi fatale à son repos que dangereuse pour l'honneur de donna Béatrice ; Paula, dévorée par la jalousie, se résigne au martyre pour ne pas trahir la confiance de la princesse.

La scène, au troisième acte, se passe à bord d'un galion somptueusement équipé pour recevoir la fiancée du duc de Savoie, et amarré près du quai, avec lequel il communique par un pont de planches. Il est minuit. La princesse et sa suite sont à bord, mais tout le monde s'est retiré pour se livrer au sommeil. Elle seule, assise à la porte extérieure de la cabine royale, profite d'une calme et brillante nuit d'été pour relire le manuscrit de son amant, *Menina e Moça*, qu'elle vient de retirer d'un précieux coffret. Un moment absorbée dans la lecture d'un beau passage du second chapitre où l'auteur décrit la mort d'un rossignol, elle lève tout à coup les yeux et elle aperçoit Chatel, Génois suspect de l'ambassade de Savoie, qui l'observe. L'espion découvert cherche à s'excuser, mais la princesse le réprimande avec dignité et se retire, au moment même où Paula vient à bord. Après de vains efforts pour faire parler la suivante, Chatel rentre aussi dans sa cabine sur l'avant. Dès qu'il s'est éloigné, Paula fait un signal avec son mouchoir, et Ribeiro, traversant le pont, se cache derrière une tapisserie tendue du côté de la cabine royale opposée à la chambre à coucher de l'infante. On voit presque aussitôt reparaitre donna Béatrice, qui désire parler une dernière fois à Paula d'un homme qu'elle a résolu de ne jamais revoir, car sa témérité de la veille

la rend encore toute tremblante, et elle ignore sa présence sur le navire. C'est Paula qui, par pitié pour Ribeiro, a imaginé ce périlleux moyen de lui ménager une dernière entrevue. Ribeiro sort de sa cachette et tombe aux pieds de la princesse que Paula soutient à peine, tandis que le pauvre gentilhomme poète exhale son amour, sa reconnaissance, son repentir et son désespoir. Tout à coup on entend le sifflet du maître d'équipage; on commence à démarrer le navire. Paula supplie les amants de se séparer; elle baise la main de l'infante et court vers le pont, espérant que Ribeiro la suivra; mais il est trop tard : des fanfares annoncent un plus grand péril. Paula revient sur ses pas et s'écrie :

« La honte et la mort sont désormais notre partage.

Béatrice. Paula ! Paula ! qu'y a-t-il donc ?

Paula. Le roi ! nul moyen d'échapper. Il est déjà sur le pont.

Béatrice. Qui ?

Paula. Le roi, qui va trouver un homme caché dans la cabine de sa fille. Faites ce que vous voudrez maintenant. Vous avez achevé votre ouvrage.

Ribeiro. Ne craignez rien. Béatrice, un dernier adieu ; Béatrice, au revoir dans le ciel ! Ces flots sauront bien me dérober à la vue de tous. (De vives acclamations annoncent que le roi est parvenu sur le pont du vaisseau.) Ces flots me délivreront aussi de la vie !

Il dit, et s'élançe dans le fleuve par une des croisées de la cabine royale. Le roi paraît et trouve sa fille étendue sans connaissance sur le pont. Paula est agenouillée près d'elle. La toile tombe.

Le lecteur apprendra sans doute avec plaisir que Ribeiro ne se noya pas : un médiocre nageur pouvait regagner sans peine le rivage. Le romanesque poète vécut même bien des années après le départ de la duchesse de Savoie. On dit que l'ayant suivie plus tard en Italie, il en essuya un accueil assez significatif pour le guérir de ses chimères amoureuses, en lui prouvant que donna Béatrice était guérie des siennes. Il reçut l'ordre de quitter sur-le-champ le pays.

De retour en Portugal, dom Bernaldim Ribeiro épousa une femme de son rang et fit un excellent mari, malgré l'humeur galante et volage que lui prête un *cantiga* dont on se fait une arme pour attaquer sa bonne renommée maritale. Ribeiro survécut à sa femme et ne parvint jamais à secouer la mélancolie où le plongeait sa mort.

Dans la grande salle hérauldique ajoutée au vieux palais de Cintra par le roi Emmanuel, on voit encore les armes des Ribeiros parmi celles dont les murs ont été décorés par ordre de ce prince. Le roman de *Menina e Moça* est rempli d'allusions au palais de Cintra. Le choix de la scène de la première partie de la pièce de M. Garrett peut donc se justifier, bien que les *Cortés de Jupiter* aient été réellement représentées à Lisbonne. La tradition de l'amour de Ribeiro pour donna Béatrice n'est pas un sujet moins dramatique en lui-même que la passion supposée du Tasse, passion tant exploitée au théâtre. Si M. Garrett n'a pas mieux réussi, ce n'est donc pas précisément la faute du sujet. Il a fait de beaucoup meilleures pièces à notre avis, le *Coutelier de Santarem*, par exemple. La littérature dramatique en Portugal a reçu de lui une impulsion toute nouvelle et qui nous promet des œuvres plus originales que celles qui ont été récemment jouées et applaudies, grâce à son influence et à son patronage désintéressé, sur le nouveau et magnifique « Théâtre National, » dont il a conçu le premier plan et dont il est le véritable fondateur.

Les œuvres de Gil Vicente, œuvres si variées, si animées, si pittoresques, ont été malheureusement couvertes par le temps d'une rouille trop épaisse pour être remises au théâtre. Puissions-nous du moins retrouver un peu plus de sa verve dramatique et de sa piquante originalité dans les productions d'une époque justement accusée jusqu'ici, en Portugal comme ailleurs, d'une fécondité stérile.

(*Quarterly Review.*)

Economie Politique.

DE LA CRISE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE EN 1847.

La crise commerciale et financière qui s'est déclarée depuis quelque temps préoccupe vivement les esprits. Quelles sont les causes de la rareté du numéraire dans les caisses des principales banques d'Europe? Cette cause est-elle accidentelle ou permanente? Quelle part d'influence faut-il accorder aux achats de blés, à l'exécution des grands travaux, au resserrement du crédit? quelle sera la durée probable de cet état de choses? quelles mesures faudrait-il prendre pour le faire cesser le plus tôt possible? voilà ce que chacun se demande avec une certaine anxiété.

Le journal anglais l'*Economist* a discuté cette question avec une grande sagacité. Les opinions qu'il a émises peuvent contribuer à jeter quelques lumières sur cet important sujet. On nous saura gré de les reproduire.

Il est, dit ce journal, quelques points qu'il est important d'éclaircir pour bien faire comprendre la cause des variations qui se manifestent fréquemment dans ce qu'on appelle ordinairement la situation monétaire d'un pays (*money market*). Ces points sont de leur nature trop abstraits pour que les hommes pratiques, qu'absorbent les détails de leurs affaires journalières, puissent en temps ordinaire y réfléchir et les comprendre; le seul moment où l'on puisse espérer d'attirer l'attention publique sur ces questions est celui où les difficultés des circonstances leur donnent un intérêt immédiat, pratique et appréciable par tous. Ce moment est aujourd'hui arrivé; il est impossible que lorsqu'on signale au public les causes des perturbations profondes qui affectent le capital et les finances du pays, que lorsqu'on se propose de démontrer que ces causes funestes n'ont peut-être pas atteint en-

core tous leurs résultats, une discussion pareille n'éveille pas la sollicitude de tous ceux dont les intérêts particuliers sont liés à la prospérité du commerce et des finances de notre pays. On s'est beaucoup exagéré les difficultés de cette question : afin de la rendre intelligible aux plus vulgaires intelligences, nous essayerons d'employer le langage le plus simple et le plus populaire pour expliquer les causes qui influent sur la situation monétaire d'un pays.

Il y a trois notions élémentaires qu'il est indispensable d'expliquer aussi nettement qu'il est possible pour bien faire comprendre toutes les questions de banque, de circulation, de fluctuation monétaire. Ces notions sont celles-ci :

1° Qu'est-ce qui constitue le capital national ?

2° Quelle différence y a-t-il entre le capital fixe et le capital circulant ?

3° Quelle différence y a-t-il entre le capital et la circulation monétaire ?

C'est ce qu'il est essentiel de développer tout d'abord en peu de mots.

1° QU'EST-CE QUE LE CAPITAL ?

Tous les économistes sont maintenant d'accord sur ce point. On appelle capital cette partie des produits du travail humain qui s'accumule pour être employée à faciliter la production à venir. Le sauvage, qui ne s'occupe qu'à chasser avec les seuls moyens que la nature lui fournit pour satisfaire ses besoins présents, ne possède pas de capital ; dès le moment où il emploie une partie de son temps à construire quelques ustensiles grossiers pour faciliter sa chasse ou sa pêche, afin de se procurer une plus grande quantité de nourriture, ces ustensiles forment un capital dont la valeur est proportionnelle au secours qu'il en tire pour se procurer un accroissement de nourriture. Ce capital, consistant par exemple en un filet, a deux espèces de valeur : l'une qui se mesure au temps et à l'habileté que le pêcheur a employée à le construire, — c'est cette valeur qui détermine le prix qu'une autre personne serait disposée à donner pour l'acquérir ; l'autre qui se mesure au profit qu'on peut retirer de son usage, — c'est cette valeur qui détermine le prix qu'un tiers serait disposé à donner pour sa location.

La première espèce de valeur constitue le prix de vente, la seconde constitue la rente ou l'intérêt du capital.

Si à cette époque primitive de la société il n'y avait qu'un seul homme qui sût accumuler un capital, c'est-à-dire qui sût se procurer toute la nourriture nécessaire à son entretien et en outre fabriquer des filets, il est clair qu'il ne pourrait pas les vendre, car ses voisins ne possédant exactement que la quantité de nourriture indispensable à leur entretien, il ne leur resterait rien pour acheter des filets; mais ils pourraient fort bien les prendre en location et payer pour cela une portion de l'accroissement de nourriture qu'ils obtiendraient par leur usage.

Enfin lorsque cet excédant de nourriture obtenu par ce moyen leur laisserait assez de loisir pour faire eux-mêmes des filets ou pour en acheter, ils deviendraient propriétaires de ce capital au lieu d'en être simplement locataires.

Ainsi le capital de chaque individu s'accroît à mesure que sa production dépasserait sa consommation, et la valeur de ce capital se mesurerait toujours à la facilité que ce travail ainsi accumulé donnerait à la production future.

Si un homme dépensait une année de travail à faire une machine qui, en définitive, ne facilitât en rien la production future, il n'accroît pas son capital; mais si son travail était employé à améliorer son sol ou à faire des ustensiles qui lui permettent, avec la même somme de travail, de produire à l'avenir une plus grande quantité de nourriture ou de vêtements, il accroît d'autant son capital: ce sol ainsi amélioré et ces ustensiles ainsi confectionnés pourraient être par lui ou vendus ou loués.

Ce qui est vrai d'un individu l'est également de la société tout entière. Lorsqu'une nation produit plus qu'elle ne consomme et que cet excédant de production est employé à faciliter la reproduction future, son capital va croissant. Depuis l'enfance d'une société jusqu'à la plus extrême civilisation, tout capital représente un travail accumulé, et sa valeur se mesure à la facilité que ce travail accumulé apporte à la production future. Dans l'enfance de la société, la valeur du filet se mesure à la facilité qui en résulte pour la pêche; de nos jours, les machines, les chemins de fer, les navires, et ces mille instruments dans lesquels vient se condenser le travail accumulé d'une nation, accroissent le capital national en proportion exacte des facilités qu'ils apportent à la production et du bon marché qui en résulte. C'est cette facilité qui détermine le

prix que le public est déterminé à payer pour son acquisition ou la rente qu'il est prêt à offrir pour son usage.

Il est donc de toute évidence que le capital national se compose : 1° de toutes les améliorations qui sont apportées aux éléments naturels de la production ; 2° de tous les instruments fabriqués pour faciliter la production ; 3° de toutes les choses nécessaires à la vie, qui, bien que destinées à une consommation prochaine, sont cependant livrées au producteur de manière à produire un revenu à ceux qui les possèdent. Ainsi, les améliorations agricoles qui ont pour résultat de procurer de plus abondantes moissons avec le même travail, le perfectionnement des cours d'eau, la construction des docks, des canaux, des grandes routes, des chemins de fer, qui facilitent la circulation et l'échange des choses nécessaires à la vie ; la construction des navires, des machines et de tous les instruments destinés à faciliter la reproduction ; les objets de consommation de toute espèce, tels que les vêtements, le blé, le sucre, l'or, l'argent, le fer, que l'on produit pour vendre et qui doivent être reproduits par le travail du consommateur, tandis que le possesseur n'en consomme que le revenu ; tout cela constitue le capital d'une nation.

Tout ce qui ajoute à la puissance de l'un des éléments de production, accroît le capital d'un pays ; comme, par exemple, l'application de la vapeur à la navigation, aux machines, aux chemins de fer. Tout ce qui diminue ou détruit cette puissance, porte atteinte au capital national ; ainsi les incendies, les naufrages, etc., diminuent d'autant le capital national. Les inondations que la France a souffertes diminuent son capital d'une somme égale à la quantité de travail nécessaire pour réparer le dommage souffert. Il en est de même quant à l'influence des saisons sur la production du blé, du coton, du sucre, de la soie. Dans les années d'abondance, tout ce qui excède les besoins de la consommation s'accumule et forme un accroissement de capital ; dans les mauvaises années, tout ce qui manque à la consommation habituelle est emprunté aux accumulations des années précédentes, et réduit d'autant le capital du pays.

Le second point à considérer est celui-ci :

QUELLE DIFFÉRENCE Y A-T-IL ENTRE LE CAPITAL FIXE ET LE CAPITAL CIRCULANT ?

C'est là une question environnée de beaucoup plus d'obscurités que celle que nous venons de traiter ; et bien qu'il y en ait peu de plus importantes dans l'application, cependant elle n'a pas, jusqu'à ce jour, reçu des éclaircissements suffisants pour permettre aux hommes pratiques d'établir suffisamment les différences qui distinguent ces deux espèces de capitaux dans une foule de cas où cette distinction serait de la plus haute importance. Les idées confuses qui subsistent encore à cet égard dans beaucoup d'esprits ont entraîné, depuis ces dernières années, la perte de plusieurs millions de livres sterling pour le pays, par suite de beaucoup d'engagements que l'on a pris témérairement, et devant lesquels on eût reculé si la distinction entre le capital fixe et le capital circulant eût été généralement comprise. Nous allons essayer d'éclaircir ce point important.

Toute accumulation de capital fournit le moyen de mettre en activité une certaine quantité de travail ; le capital ne peut devenir productif qu'à l'aide du travail auquel il s'associe. Le travail peut être employé à créer deux genres de produits : il peut être employé à fabriquer des instruments, améliorer des terres, bâtir des maisons, construire des routes, toutes choses destinées à faciliter la production à venir ; il peut être employé à produire des objets d'une consommation immédiate que le revenu social rémunère et reproduit.

Dans le premier cas, le résultat du travail prend un caractère fixe, et le profit qui en résulte se compose ou d'un accroissement de facilité pour la production future, ou de la rente qu'un tiers est disposé à payer pour obtenir l'usage de cet accroissement de facilité ; dans ce cas, le capital ne se reproduit pas de lui-même et ne rentre pas aux mains de son propriétaire.

Dans le second cas, la totalité du capital rentre aux mains du propriétaire, augmenté du profit qu'il lui procure, lequel profit est payé par le fonds qui constitue le revenu général de la société.

Eclaircissons ceci par un exemple : un homme bâtit une fabrique et la meuble de toutes les machines nécessaires ; cette fabrique et ces machines lui donneront le moyen de produire plus facilement du drap ou de la toile ; cet accroissement de facilité constitue pour lui un bénéfice qui forme l'intérêt du capital qu'il a ainsi employé, ou bien il afferme cette fabrique avec ces machines, et la rente qu'il

en retire est le représentant de ce bénéfice. Ce bénéfice, dans l'un et l'autre cas, prend le caractère de rente ou d'intérêt, c'est-à-dire que cet intérêt seul est prélevé sur le revenu annuel de la société. Ainsi, toutes les fois que le capital employé n'est pas reproduit par le travail social, toutes les fois que la société n'a à payer, sur sa production annuelle, que la rente due pour l'usage d'un capital, on le range dans la catégorie des capitaux *fixes*; tels sont les maisons, les améliorations agricoles, les navires, les chemins de fer, les machines, et enfin tous les objets qui n'ont d'autre emploi que de faciliter la production des articles de consommation générale.

Par contre, un autre individu afferme une fabrique et les machines qui en dépendent; il emploie une partie de son capital à en payer la rente; de plus, il achète de la laine et paye le salaire de ses ouvriers, et cela dans l'espoir que le prix du drap qu'il fabrique lui permettra d'abord de rentrer dans son capital, et en outre de retirer le profit qu'il a droit d'attendre, soit de l'emploi de ce capital, soit de son travail; dans ce cas, la totalité du capital employé et le bénéfice accessoire doivent se reproduire dans le revenu total de la société; le fabricant doit prélever son capital tout entier sur ce revenu pour pouvoir l'engager de nouveau dans une semblable opération et l'employer à solder de nouveaux travaux. Ce capital constitue le *capital circulant* d'un pays. Il comprend tous les produits agricoles et industriels, tous les objets importés pour la consommation intérieure, et, en un mot, tout ce qui doit se reconstituer en entier par un prélèvement exercé sur le revenu annuel du pays.

Ainsi, lorsqu'il s'agit du capital *fixe*, la société n'a à payer sur son revenu annuel que la rente ou l'intérêt de ce capital. Le prix de circulation que le public paye à une compagnie de chemin de fer ne forme que l'intérêt du capital employé, y compris le dépensement; ce capital ne se reproduit pas dans le revenu du pays. Mais le prix que le pays paye sur son revenu pour sa consommation de drap, de sucre ou de blé, doit reproduire en entier le capital employé à la production de ces objets, afin de rendre ce capital de nouveau disponible pour une production analogue.

La distinction qui existe entre le capital *fixe* et le capital *circulant* est donc celle-ci : Tous les objets ou toutes les améliorations dont le revenu social ne doit payer que l'usage, ou, en d'autres

termes, pour lesquels les propriétaires ne prélèvent qu'un intérêt sur le revenu social, constituent le capital fixe d'un pays. Tous les objets dont le coût total doit être reproduit et prélevé sur le revenu social, constituent le capital circulant d'un pays. Le capital fixe demeure stationnaire et n'est productif que d'une rente; le capital circulant roule sans cesse d'une main à l'autre, cherchant à tous moments de nouveaux emplois par suite de sa constante reproduction par le revenu social.

Les deux caractères principaux qui distinguent le capital fixe du capital circulant sont ceux-ci : En premier lieu, le capital fixe consiste exclusivement en objets destinés à faciliter, à aider la production; le capital circulant est destiné au contraire à produire, directement en soldant le travail producteur. En second lieu, l'usage du capital fixe ne constitue pas un fonds destiné à aller de nouveau alimenter la production, tandis que le capital circulant doit se prélever tout d'abord sur le produit obtenu pour être consacré à la création de produits nouveaux. Les travaux d'une fabrique ou la culture d'une terre bien amendée peuvent accroître les revenus d'un capitaliste; mais le capital employé à bâtir l'une ou à améliorer l'autre ne pourra plus servir à solder de nouveaux travaux et une nouvelle production (sauf, néanmoins, ce que l'on pourrait épargner sur l'augmentation de revenu qu'ils procurent). Le capital employé à la production immédiate du blé ou du drap doit, au contraire, rentrer en totalité aux mains de l'agriculteur ou du manufacturier pour être employé à créer de nouveaux produits et à solder les travaux nécessaires pour cette création.

Il est donc de toute évidence qu'une nation ne peut, sans s'exposer aux plus graves inconvénients et aux plus sérieux embarras, accroître son capital fixe au delà de ce qu'elle peut épargner sur son travail, après avoir pourvu aux nécessités de son alimentation et de sa subsistance.

L'épargne d'une nation forme l'extrême limite à laquelle doit s'arrêter l'accroissement de son capital fixe.

Ce point important paraîtra plus évident encore si l'on considère qu'au fond les salaires du travail, quoique acquittés nominale-ment en argent, consistent en réalité en l'attribution faite aux travailleurs de la portion de nourriture et autres objets de consommation qui leur est nécessaire pendant le cours de leurs travaux.

Que le travailleur reçoive une certaine somme d'argent ou une certaine quantité de nourriture et de vêtement, le résultat est pour lui absolument le même.

Le travail employé à produire les objets de la consommation journalière, tels que le blé, la toile, etc.—soit que cette consommation ait lieu dans le pays, soit que ces objets soient exportés en échange de sucre, de café et autres produits étrangers — doit reconstituer entre les mains du capitaliste la totalité du capital qui a été employé à le mettre en œuvre, afin de rendre ce capital disponible pour de nouveaux emplois. L'ouvrier employé à tisser de la toile ne produit pas seulement ce qui est nécessaire à sa consommation personnelle, mais en outre ce qui lui est nécessaire pour se procurer, par voie d'échanges, tous les objets nécessaires à sa consommation, et de plus tout ce qui doit servir à reconstituer le capital du manufacturier qui l'emploie. Le produit de cette toile ira s'échanger contre tous les articles de production soit intérieure, soit extérieure. Supposez, pour simplifier la question, un manufacturier produisant mille pièces de calicot; si, au lieu de payer en argent le salaire de ses ouvriers, il leur distribue une quantité correspondante de pain, de viande, de sucre et autres objets de consommation, ses mille pièces de calicot iront se distribuer entre l'agriculteur, le manufacturier, le commerçant, en échange d'une certaine quantité de blé, de drap, de sucre et d'autres objets, lesquels reconstitueront par ce moyen le capital employé à la fabrication de ses mille pièces, et lui permettront d'en faire fabriquer mille autres. Ainsi, tout travail est reproducteur du capital nécessaire à son alimentation à venir; l'introduction de la monnaie et des papiers de crédit n'est qu'un moyen de faciliter et de simplifier cette opération.

Les choses iront ainsi sans interruption aussi longtemps que le travail sera employé à la production d'objets nécessaires à la consommation; car la consommation de chaque jour sera remplacée par une production analogue, ou, en d'autres termes, aussi longtemps que le capital d'une nation demeurera à l'état de capital circulant.

Mais dès que l'on commence à bâtir des maisons, à construire des routes ou des vaisseaux, la consommation de blé, de drap, de sucre, que font les ouvriers employés à ces travaux n'est pas

remplacée par une reproduction immédiate d'objets de même nature ou propres à les acquérir par voie d'échange ; il est donc de toute évidence que de pareils travaux ne peuvent être entrepris qu'à l'aide de la portion d'approvisionnement ou de capital qui excède ce qui est indispensable pour satisfaire les besoins ordinaires de la reproduction ; cet excédant constitue la limite infranchissable que la société doit observer dans l'accroissement de son *capital fixe*.

En résumé, le *capital circulant* d'un pays est celui qui sert à la production de tous les objets nécessaires à sa consommation habituelle, ou à l'échange des objets qu'il reçoit du dehors. Ce capital est toujours représenté par l'ensemble de ces objets de consommation sous quelque forme qu'ils se trouvent ; il se reproduit constamment dans l'ensemble des revenus d'un pays, que ces revenus proviennent du travail, de la rente de la terre, ou du profit du capital.

Le *capital fixe*, au contraire, se forme de cette portion du travail qui, n'étant pas nécessaire à la production des objets d'une consommation immédiate, se détourne de cet emploi et s'occupe de créer des objets susceptibles de produire un intérêt ou une rente au moyen des facilités nouvelles qu'il apporte au travail producteur, et de l'accroissement de puissance qu'il donne au capital circulant.

Il n'est dès lors pas difficile de comprendre que l'une des conditions les plus essentielles pour le maintien de la prospérité d'un pays, c'est que le capital circulant, cet agent immédiat de toute production, ce rémunérateur journalier de tous les travaux, ne soit pas détourné de ses emplois habituels, ne soit pas converti en capital fixe dans de plus larges proportions que ne le permettent les épargnes du pays, ainsi que le besoin de reconstituer sans cesse le capital nécessaire à la production intérieure et au commerce extérieur. La conversion exagérée du capital circulant en capital-fixe conduit à ce résultat inévitable que les fonds ainsi immobilisés ne reproduisant ni objets propres à la consommation intérieure ni marchandises propres au commerce extérieur, les capitaux deviennent rares et chers, et que le fonds destiné à solder le travail courant en est amoindri. Les individus qui ont ainsi converti leur capital circulant en capital fixe, sont obligés de res-

treindre leur production, ou s'ils continuent de la maintenir au même niveau, l'absence de leur capital leur fait éprouver de graves embarras, quelque élevé que soit l'intérêt annuel qu'ils retirent de l'immeuble qu'ils ont créé.

Il est très-vrai que pendant l'espace de temps que s'opère la conversion du capital circulant en capital fixe, la société présente les apparences d'une grande prospérité, car la production des objets nécessaires à la vie étant inférieure à leur consommation, toutes les marchandises haussent de prix, et l'importation étrangère prend une grande activité. Mais comme le pays n'a pas assez de marchandises pour solder ces importations, il faut, en définitive, les payer avec le capital circulant, ce qui le réduit d'autant. En peu de temps cette réaction doit se faire sentir au grand préjudice du pays tout entier, et surtout des classes ouvrières, qui voient ainsi disparaître le fonds destiné à solder leurs travaux à venir.

L'effet d'un mauvais emploi du capital circulant doit être de le rendre plus rare; l'élévation du taux de l'intérêt est un signe certain de cette rareté, et cette rareté entraîne une grande diminution dans le travail national, conséquence inévitable de l'épuisement du fonds qui servait à le solder et à le mettre en mouvement.

La troisième question qui reste à examiner est celle-ci :

DE LA DIFFÉRENCE QUI EXISTE ENTRE LE CAPITAL ET LA CIRCULATION MONÉTAIRE.

Il est peu de questions moins comprises que la question relative à la différence qui distingue le capital de la monnaie, l'agent de la circulation de la circulation elle-même. La confusion qui règne à ce sujet est l'une des plus abondantes sources d'erreurs, soit dans la législation, soit dans la pratique.

Ce qui vient d'être dit sur la nature du capital et sur la distinction à faire entre le capital fixe et le capital circulant, démontre évidemment qu'il existait des capitaux bien avant l'introduction du système monétaire. Avant l'invention de la monnaie, le capital d'un pays se composait, comme maintenant, de cette portion de choses utiles que la société produit au delà de sa consommation. L'échange de ces objets entre les divers producteurs s'opérait alors directement, au lieu de s'opérer comme aujourd'hui, d'une manière indirecte par l'emploi des espèces monétaires. L'invention

de la monnaie n'a donc été qu'un expédient pour rendre cet échange plus rapide et plus facile.

Ces choses utiles à la vie se composaient de tout ce que le travail humain peut produire, comme les denrées alimentaires, les tissus, les métaux, etc. Leur valeur relative se déterminait par la quantité de travail qu'avait exigé leur production. S'il fallait une même somme de travail pour produire une once d'or et une tonne de fer, ces deux objets s'échangeaient l'un contre l'autre; la demande plus ou moins répétée de chaque article déterminait le travail à se porter de préférence sur tel ou tel objet.

Mais la valeur échangeable des objets utiles à la vie pouvait subir de soudaines et accidentelles fluctuations. Supposez une année favorable dans laquelle la récolte du blé se fût élevée au double d'une récolte moyenne, un hectolitre de blé ne représenterait plus que la moitié du travail qu'il représente dans une année moyenne. Les producteurs de blé en ayant à vendre une quantité double, se trouveraient forcés par la concurrence de le céder pour une quantité d'or, d'argent, de fer, moitié moindre que dans une année moyenne. L'effet contraire se ferait sentir dans une année défavorable. Ainsi, la valeur de chaque chose serait continuellement flottante et variable, selon que sa production (soit à raison des variations de saison, soit de la découverte de nouveaux instruments ou de nouvelles mines) coûterait plus ou moins de travail, le TRAVAIL étant le seul régulateur de la valeur des choses.

Les nombreux inconvénients qui résultent d'une situation dans laquelle l'échange est le seul moyen de circulation, sont trop visibles pour qu'il soit nécessaire de les démontrer, et bien avant que le monnayage des matières d'or ou d'argent eût été inventé, les peuples un peu plus civilisés que d'autres avaient adopté les métaux précieux comme moyen de comparaison, comme étalon de toutes les valeurs, comme intermédiaires de tous les échanges.

Il n'est en effet aucun objet dont la production dépende d'éléments aussi invariables que l'or et l'argent, et dont, par conséquent, la valeur soit plus uniforme et plus convenable pour servir d'étalon à toutes les valeurs. De plus, il n'est aucun objet qui se déprécie moins par l'usage, qui soit plus facile à transporter, qui renferme une plus grande valeur sous un plus petit volume, qui soit plus divisible, plus homogène, et qui réunisse

enfin plus de qualités propres à le rendre la mesure de toutes les valeurs.

A l'origine, l'or et l'argent s'échangeaient au poids; un bœuf, une pièce de toile s'échangeaient contre tant d'onces d'or. Bientôt on considéra comme plus commode de diviser ces métaux en un certain nombre de pièces d'un titre reconnu, et l'usage de battre la monnaie s'introduisit. Ce fut un perfectionnement destiné à faciliter les transactions.

Mais le principe originel qui règle les échanges ne changea pas pour cela : quand l'échange se pratiquait en nature, la valeur relative des produits se déterminait par la quantité de travail renfermé dans l'objet échangé; dans une vente, la quantité d'or ou d'argent que l'on donne pour chaque objet se mesure à la quantité de travail que cet objet renferme, comparé à la quantité de travail nécessaire pour la production de l'or ou de l'argent qui lui sert de prix. Aussi tous les progrès qui séparent le système d'échange le plus grossier, du système de circulation monétaire le plus perfectionné, ne sont que des facilités apportées à l'échange des produits entre eux.

Comme les métaux précieux peuvent servir à autre chose qu'à devenir les intermédiaires de tous les échanges, il est évident que la société ne doit employer à cet usage que la quantité absolument nécessaire à cette destination. Cette quantité forme une partie du capital national qui cesse de devenir productif par lui-même pour faciliter la production du reste. Supposez un pays qui veuille passer du système de l'échange en nature au système monétaire; si toute la quantité d'or et d'argent qu'il possède lui est nécessaire pour ses usages domestiques et d'ornements, il faudra qu'il exporte une certaine masse de ses produits pour se procurer la quantité additionnelle d'or ou d'argent qu'absorbera sa circulation monétaire; cet or ou cet argent ainsi converti en monnaie ne formera pas par lui-même un capital reproductif, seulement il facilitera la production du reste en capital. Ainsi les métaux précieux convertis en monnaie sont une partie du capital circulant détourné de sa destination immédiatement productive pour faciliter les échanges. Dès lors il est clair que chacun doit veiller à ne retenir en sa possession que la portion de ce capital improductif strictement nécessaire à ses besoins, et ne doit garder dans son coffre

que la somme indispensable pour ses paiements. Car comme l'ensemble du numéraire circulant ne produit aucun intérêt, cette perte se répartit sur chaque individu en proportion de la quantité de numéraire qu'il possède. Il est donc de règle invariable qu'en général nul ne détient une quantité de numéraire supérieure à ce qu'exigent ses paiements courants. L'introduction du système des banques a permis de réduire à la plus simple expression cet approvisionnement d'écus destinés à demeurer improductifs dans les caisses de chaque particulier.

L'invention des billets de banque a été un moyen non moins puissant de réduire encore la portion improductive du capital national qui sert à faciliter la circulation, car ces billets rendent le même service que l'or ou l'argent.

Or, le même principe qui limite l'usage de la monnaie à la plus petite somme nécessaire pour les paiements courants, limite pareillement la circulation de ces billets. Un banquier ne donne pas plus ses billets que ses écus sans en recevoir la contre-valeur, et toute personne qui garde en caisse une somme de billets plus forte que ses besoins n'exigent, en perd l'intérêt. Ainsi la somme des billets en circulation est déterminée par l'étendue des besoins et non par la quantité qu'une banque peut en émettre. Une banque peut émettre en escomptant des lettres de change ou en faisant des avances sur dépôt autant de billets qu'il lui plaira, mais il n'en restera jamais dans la circulation que la somme strictement nécessaire au service public. L'excédant reviendra immédiatement à la banque, soit pour être échangé contre des espèces métalliques, soit pour solder les comptes courants, soit pour y constituer un nouveau dépôt sur lequel il sera pris de nouvelles avances.

Ainsi donc les billets de banque ne sont autre chose qu'un titre facilement transmissible, donnant le droit de se faire payer une certaine quantité d'or ou d'argent par celui qui l'a émis. Aussi longtemps que ces billets sont payables en or ou en argent à toute réquisition, il est impossible que la circulation en absorbe une plus forte quantité que la somme qui serait nécessaire au public avec un système entièrement monétaire; l'avantage que la société retire de la circulation de ces billets consiste en ce qu'ils économisent cette fraction de métaux précieux qui dans un système monétaire est enlevée au capital reproductif pour faire les fonctions d'agents

de circulation ; ils donnent en outre quelques facilités à cette circulation comme étant plus aisément transmissibles et transportables. Mais ces billets n'ont aucune valeur intrinsèque, ce sont de simples obligations de payer une certaine quantité d'or ou d'argent à première réquisition.

L'émission de ces billets dépend donc entièrement du crédit de celui qui les émet et de la confiance que le public lui accorde ; ainsi le billet de banque est au fond de même nature et présente le même caractère que la lettre de change, avec cette seule différence que le billet de banque étant exigible à toute réquisition, n'est pas susceptible de produire intérêt, tandis que la lettre de change n'étant payable qu'à terme, peut en produire au profit de celui qui la reçoit.

Ainsi toute personne qui reçoit un billet de 20 £ ne reçoit autre chose qu'un titre lui donnant droit de se faire payer par la banque qui émet ce billet, vingt pièces de monnaie appelées livres sterling. Ces pièces de monnaie contiennent une quantité d'or d'un poids et d'un titre déterminés, laquelle représente une quantité de travail égale à celle que renferme les divers autres objets dont ces 20 £ ou leur représentatif peuvent payer le prix.

Ces points ainsi fixés, il reste maintenant à établir la différence qui distingue le capital de la monnaie, et par ce mot monnaie nous entendons à la fois et les espèces métalliques et les billets de banque payables en espèces, enfin tout ce qui sert d'agent à la circulation : — il est peu d'objets sur lesquels on rencontre des notions plus confuses dans l'opinion publique.

La confusion qui existe entre la monnaie, le papier de crédit (car, pour la solution de la question présente, ces objets sont identiques) et le capital, n'est relative qu'au capital circulant, qui va sans cesse roulant de mains en mains et se reproduisant sans cesse. Quand le public engage son capital dans une entreprise, il ne voit que l'argent au moyen duquel ce capital est transféré d'un emploi à un autre, et comme il n'aperçoit aucune diminution dans la quantité d'écus ainsi employée, il croit que tant que les écus ne sortent pas du pays, le capital ne change pas de nature et son pouvoir reproducteur n'éprouve aucune atteinte.

Il vient d'être démontré que le capital circulant d'un pays se compose de l'ensemble des objets nécessaires à la vie qu'une produc-

tion supérieure à la consommation a permis d'accumuler, et que ce capital se reproduit sans cesse au moyen d'un prélèvement constant exercé sur le revenu social; la monnaie, au contraire, n'est qu'une petite portion d'une espèce particulière de produit (l'or et l'argent) qui sert d'étalon à toutes les valeurs et d'agent à la circulation. Ainsi la possession d'un capital consiste uniquement dans le pouvoir qu'a le possesseur de se procurer tous les objets nécessaires à la vie. Ces objets constituent la base de tout crédit, soit qu'il s'exerce en argent, soit qu'il s'exerce en marchandises; ils constituent la base sur laquelle reposent les dépôts faits dans les banques, les revenus du gouvernement, les obligations des particuliers. L'argent n'est qu'un moyen de transférer rapidement d'une main à l'autre ce pouvoir de se procurer les choses nécessaires à la vie. Si la monnaie n'existait pas, les relations de débiteur à créancier, les revenus de l'État, le mouvement commercial, n'en existeraient pas moins pour cela; seulement, ce mouvement s'accomplirait par le transfert des objets eux-mêmes, au lieu de s'accomplir par la circulation des espèces monétaires. Le paiement des salaires n'est en réalité que l'attribution faite au travailleur de la portion des objets nécessaires à la vie dont il a besoin pour subsister; si le système monétaire n'existait pas, on le payerait en lui délivrant ces objets en nature.

Les opérations de banque pourraient même s'accomplir sans le secours de l'argent. Supposez un pays où l'échange en nature fût seul pratiqué, le capital se formerait dans ce pays comme de nos jours par l'accumulation des produits; il s'établirait dès lors forcément une classe de capitalistes dont le capital consisterait en une certaine quantité de produits accumulés, au lieu de consister, comme maintenant, en une certaine somme d'argent destinée à acheter ces produits; ces capitalistes seraient disposés à prêter ces produits pour en retirer un intérêt, comme ils prêtent aujourd'hui leur argent. Or il est très-facile de concevoir que, dans une telle situation, il devrait s'établir entre les prêteurs et les emprunteurs des intermédiaires ou banquiers qui se formeraient insensiblement une certaine clientèle de prêteurs et une certaine clientèle d'emprunteurs. Les prêteurs trouveraient avantage à déposer leurs produits chez ces intermédiaires ou banquiers, lesquels leur souscriraient une obligation de les leur rendre, soit à toute réqui-

sition, soit à terme fixe, avec un certain bénéfice pour la faculté d'en user; de leur côté, les banquiers prêteraient ces produits aux emprunteurs sous les mêmes conditions. Or c'est là précisément ce qui se pratique maintenant; seulement, l'introduction de la monnaie a singulièrement facilité cette opération en écartant tous les embarras qui résultent du maniement et de la conservation des produits.

Ainsi toutes les opérations de banque, quoique fondées en apparence sur le crédit personnel de ceux qui les exécutent, ont cependant en réalité pour base une certaine quantité de produits consommables dont elles sont la représentation. Un billet de banque n'a de valeur que parce qu'il est censé représenter une certaine quantité de ces produits, lesquels devant être employés à la reproduction d'objets analogues, doivent en définitive être prélevés sur le revenu général de la société qui les a momentanément empruntés pour féconder le travail reproducteur.

Le revenu général de la société est donc en réalité le gage de toutes les lettres de change tirées pour acquitter le prix des produits consommables vendus aux accepteurs. La certitude d'être ainsi payés par le revenu social donne, en temps ordinaire, à ces sortes de titres une sécurité plus grande que celle qui repose sur des propriétés immobilières, telles que des terres, des chemins de fer ou tous autres objets constituant le capital fixe du pays, lequel ne se reproduisant pas de lui-même ne paye qu'un intérêt annuel. Un prêt ayant pour garantie cette sorte de produits qui se prélève chaque année sur le revenu social, présente plus de sécurité pour son remboursement à échéance fixe qu'un prêt fait sur une valeur immobilière. Le prêt sur produits consommables convient mieux au banquier qui a besoin d'emplois à courte échéance pour utiliser les capitaux qu'on lui dépose; le prêt immobilier convient mieux au capitaliste qui n'aspire qu'à retirer un bon intérêt de son capital. Le prêt mobilier représente le capital circulant d'un pays, tandis que par le prêt immobilier le capital flottant se convertit en capital fixe et devient dès lors impropre à toute opération de banque.

Il est donc de toute évidence que par le mot capital il faut entendre l'ensemble des produits qui constituent l'approvisionnement d'un pays, et que lorsqu'on convertit le capital circulant en capital fixe, en bâtissant des maisons ou construisant des chemins de fer,

on absorbe une partie de ces produits sociaux sans les reproduire immédiatement. Quant aux espèces métalliques ou aux billets de banque que l'on emploie pour faire circuler ces produits de mains en mains, cette circulation ne change pas la masse des produits, et l'emploi qu'on fait de ces agents de circulation n'influe en rien sur leur plus ou moins d'abondance.

Dans un prochain article nous essayerons d'indiquer les déductions pratiques qui découlent des principes que nous venons de poser et d'expliquer, comment l'emploi démesuré du capital flottant en constructions de chemins de fer, en accroissant d'autant le capital fixe du pays, a eu pour résultat d'élever le taux de l'intérêt, d'affecter le cours de tous nos changes avec l'étranger, et de porter ainsi une perturbation grave dans les affaires générales du pays.

Il est en outre une conséquence d'une haute importance qui découle des principes que nous venons d'indiquer, c'est l'influence que l'obligation où l'on est de payer tous les engagements créés par les chemins de fer en espèces ayant cours dans le pays exerce sur les fonctions et la valeur des métaux précieux, et la manière dont cette influence agit sur la valeur courante des autres produits qui forment la base et l'aliment de la consommation générale du pays.

(*Economist.*)

Miscellanées.

LA CONTINUATION D'IVANHOE.

§ II (1).

SECONDE LETTRE AU TRÈS-NOBLE ALEXANDRE DUMAS, MARQUIS DAVY DE LA
PAILLETÉRIE.

Mon cher marquis, — il me semble en vous écrivant pour la seconde fois que j'ai déjà acquis le droit de m'adresser à vous avec une véritable familiarité. Nous voilà en communauté d'idées, en collaboration périodique et intime : je me sens à la fois à l'aise et fier avec vous, car j'ai la confiance de vous avoir offert une excellente idée, une idée comme aucun de vos collaborateurs ne vous en apporta jamais ; je ne doute pas un moment de votre gracieuse reconnaissance, et en même temps l'indulgence du public anglais me prouve que je n'étais pas incapable d'exécuter notre roman à moi tout seul. Vous le dirai-je?... Depuis le mois dernier, une pensée égoïste m'a quelquefois suggéré le regret de ne pas avoir su garder toute la gloire et tout le bénéfice d'un plan qui, sous votre plume féconde, peut s'étendre en plus de volumes que n'en fit en France votre illustre prédécesseur Scudéry, et en Angleterre l'auteur de *Clarisse Harlowe*... ce bonhomme Richardson, dont M. Jules Janin vous a si spirituellement escamoté les longueurs anglaises. Mais

(1) NOTE DU DIRECTEUR. Voir la livraison de Janvier. Le texte de ce second article se trouve dans le *Fraser Magazine*, numéro de septembre dernier, auquel nous renvoyons ces lecteurs français qui ont cru que nous avions nous-même attribué la *Continuation d'Ivanhoe* à un prétendu pseudonyme britannique. Nous ajouterons que si ces articles n'ont pas paru plus tôt dans notre *Revue*, c'est que nous attendions la réponse de M. Alexandre Dumas à la proposition que nous lui avons adressée en septembre.

non, puisque j'ai tué ma poule aux œufs d'or, mangeons-la ensemble de bon cœur et de bon appétit. L'honneur d'avoir un frère d'armes, je veux dire un frère de plume, tel que vous, ne vaut-il pas tous les trésors de Monte-Christo? Je vais donc continuer, heureux de penser que j'apporte ma pierre à votre monument, ou du moins à ce magnifique château de Saint-Germain, que vous construisez, dit-on, dans une île créée par vous sur une montagne, et je me dis,

Mon cher marquis, votre dévoué,

M. A. TITMARSH.

IVANHOE.

2^e partie.

SUITE DU TOME I^{er}.

Je n'ai fait qu'indiquer précédemment tout le parti que nous pouvions tirer de l'histoire du jeune prince Arthur, de ses premières aventures et de ses premières amours, de ses premiers combats et de ses premiers dangers. Combien de chapitres formeraient les péripéties d'un si dramatique sujet, tout juste esquissé par notre Shakspeare, qui n'avait pas l'art de délayer convenablement un épisode! Ouvrez Hume, l'historien, son froid résumé est déjà un admirable texte :

« Le jeune duc de Bretagne, parvenu maintenant à l'adolescence, rejoignit l'armée française, qui avait commencé les hostilités contre le roi d'Angleterre. Philippe l'accueillit avec une grande distinction, l'arma chevalier, lui donna sa fille Marie, et l'investiture non-seulement du duché de Bretagne, mais encore des comtés d'Anjou et du Maine, qu'il avait d'abord abandonnés à son oncle. Toutes les entreprises des alliés réussirent. Tillières et Boulavant furent pris par Philippe après une faible résistance. Mortemar et Lyon tombèrent dans ses mains presque sans coup férir. Le prince investit ensuite Gournai et parvint à se rendre maître de cette importante forteresse. Les progrès du prince furent rapides, mais il survint un événement qui fit tourner la balance en faveur de Jean, et lui donna une supériorité décidée sur ses ennemis...

» ... Le jeune Arthur, passionné pour la renommée militaire, avait pénétré dans le Poitou à la tête d'une petite armée. En passant près de Mirabeau, il apprit que sa grand'mère, la reine Éléonore, qui avait toujours été contraire à ses intérêts, habitait cette place et n'y était protégée que par une faible garnison et par des fortifications en ruines. Il résolut immédiatement de mettre le siège devant la forteresse et de s'emparer de la reine. Mais Jean, tiré de son indolence par un danger si pressant, rassemble une armée d'Anglais et de Brabançons ; il accourt au secours d'Éléonore et tombe sur le camp d'Arthur avant que celui-ci soit instruit du péril qu'il court, met son armée en déroute, le fait prisonnier lui-même avec le plus grand nombre des barons révoltés, et retourne triomphant en Normandie. La plupart des prisonniers y furent aussi envoyés, mais Arthur fut enfermé dans le château de Falaise...

» ... Le roi eut alors une entrevue avec son neveu, il lui représenta la folie de ses prétentions et le somma de renoncer à l'alliance française. Le courageux mais imprudent jeune homme, dont l'infortune avait augmenté la fierté, soutint la justice de sa cause ; proclama ses droits non-seulement aux provinces françaises, mais à la couronne d'Angleterre, et il somma à son tour le roi de remettre le fils de son frère aîné en possession de son héritage. Jean vit bien par ces symptômes d'énergie morale que le jeune prince, aujourd'hui son prisonnier, pourrait devenir un dangereux ennemi ; il résolut de prévenir tout péril en se débarrassant de son neveu, et on n'entendit plus parler d'Arthur.

» ... Le roi, dit-on, avait proposé d'abord à Guillaume de la Bray, un de ses serviteurs, de tuer le jeune prince ; mais Guillaume lui répondit qu'il était gentilhomme et non bourreau. Jean trouva bientôt un plus docile instrument de meurtre et l'envoya à Falaise, muni des ordres nécessaires : mais Hubert de Bourg, chambellan du roi et gouverneur du château, feignant de vouloir exécuter lui-même les ordres de Jean, renvoya l'assassin, répandit le bruit de la mort du jeune prince, et fit célébrer publiquement ses funérailles. Puis quand il vit que les Bretons juraient de venger le meurtre d'Arthur, et que les barons révoltés persévéraient dans leur rébellion, il crut devoir révéler son secret et apprendre au monde que le duc de Bretagne était vivant. Cette découverte fut fatale au jeune prince, Jean le fit d'abord transporter dans le château de Rouen, où il habitait lui-même, et où il se livrait avec sa jeune femme à la mollesse et aux plaisirs. Il entra de nuit dans le château et se fit amener Arthur. Le jeune prince comprit le péril qui le menaçait ; sa fierté naturelle était d'ailleurs domptée par une longue infortune et par l'approche de la mort ; il se jeta aux genoux de son oncle et implora sa miséricorde. Mais le cruel tyran, sans lui répondre un mot,

le poignarda de sa propre main ; et attachant une pierre au cadavre, il le jeta dans la Seine (1). »

J'espère, mon cher marquis, en vous citant ce passage, que je viens d'ouvrir une mine d'or. Voyez toutes les descriptions et toutes les digressions que Hume a négligées : nous pouvons d'abord arborer la bannière du ban et de l'arrière-ban : voici toutes nos troupes sous leurs différents chefs ; au bruit des armes se mêle le chant des derniers bardes armoricains. Quel est ce tumulte joyeux ? Il s'agit de la première entrevue du jeune Arthur et de la princesse Marie de France. Scènes de politique, scènes d'amour.... Ivanhoe, toujours incognito, assiste à toutes — et nous arrivons à la fin du premier volume.

TOME II.

CHAPITRE I^{er} et CHAPITRE II. — N'oublions pas de faire recevoir le jeune Arthur chevalier. Nous aurons la veille des armes et la bénédiction dans la chapelle. Bientôt Arthur gagne ses éperons à Boutavant et à Tillières. L'imprudent ! où l'emporte son ardeur novice. Qu'il est heureux d'avoir auprès de lui pour le préserver de la captivité ou de la mort Ivanhoe, Gurth et Wamba ! Vive Dieu ! toutes les pompes de la guerre et toutes celles de la paix m'apparaissent sous des formes si visibles et si palpables, que je m'y précipite avec tout l'empressement qui m'entraîna pour la première fois de ma vie à un mélodrame, et je foule aux pieds par centaines, chevaliers bardés de fer et pages aux habits brodés.

CHAPITRE III. — Arthur entend parler de sa grand'mère (cette infernale sorcière), qui est à Mirabeau. Aucune considération ne peut l'empêcher de courir ventre à terre pour châtier cette vieille odieuse. C'est en vain qu'Ivanhoe se hasarde à faire quelques remontrances : « Réfléchissez, monseigneur, que c'est votre grand-mère. Souvenez-vous des saints Commandements de Dieu et de l'Église : Père et mère honoreras... grand-père et grand-mère également. » Mais tout ce dont l'obstiné jeune prince se souvient, c'est que la vieille dame ne lui épargnait pas le fouet dans sa jeu-

(1) *Hume* : édition stéréotype compacte, tom. I^{er}, chap. x, pag. 181. Londres, 1811.

nesse et qu'elle le lui appliquait, qui plus est, sans merci. Hélas ! il court au-devant d'un châtement bien plus tragique.

Il me semble, mon très-cher marquis, sauf meilleur avis de Votre Seigneurie, qu'on ne saurait trop noircir cette reine Éléonore. Le hasard veut que l'histoire nous y autorise ; ne sommes-nous pas d'ailleurs plus vrais que l'histoire, nous autres romanciers historiques ? Nous ferons donc de la vieille Éléonore un épouvantail, une espèce de vieille ogresse, exagérant elle-même ses fureurs, jusqu'à en devenir presque plaisante. Rien n'empêche, par exemple, qu'assiégeants et assiégés n'échangent à travers les murs de la forteresse des provocations à la manière des héros d'Homère ; ni la garnison ni l'armée assiégeante ne doivent manquer de Thersites. Rien n'empêche que la vieille furie, debout sur la tour occidentale, fasse, à l'aide d'un bon porte-voix, pleuvoir d'amers sarcasmes sur son petit-fils. J'ai toujours aimé la farce dans la tragédie. William Shakspeare lui-même, dont vous n'êtes pas moins fier de descendre, en littérature, que d'avoir les Davy de la Pailleterie pour ascendants aristocratiques ; notre William, comme l'appelle familièrement votre Jules Janin, a fait une pièce tout à fait amusante avec le roi Jean, et ce monarque lui-même, malgré les crimes qui tachent son blason, y joue le rôle d'un aimable homme et d'un parfait gentleman. Tandis que le prince Arthur et sa grand'mère parlementent ainsi, s'il est permis d'appliquer ce mot à un échange de récriminations aussi peu parlementaires, le roi Jean survient à l'improviste avec son armée et fait le pauvre Arthur prisonnier.

Ce grand coup de théâtre est suivi d'une scène capitale entre le roi Jean, le jeune prince et la vieille mégère, énumérant avec délices les divers genres de torture auxquels il lui tarde de livrer Arthur, quoiqu'il soit la chair de sa chair, les os de ses os. Cependant, le courage et la fierté d'Arthur se roidissent contre le malheur ; il ordonne à sa marâtre de s'agenouiller devant lui, comme une vassale qu'elle est, devant son roi légitime. Éléonore exaspérée ne lui répond que par un vigoureux soufflet, qui dut aveugler un instant le jeune prince et faire éternuer le roi Jean lui-même, car la reine venait de plonger ses doigts osseux dans sa tabatière ; un incident si vulgaire détruisit tout l'effet que la chaleureuse improvisation d'Arthur avait d'abord produit sur son oncle.

Cependant le cortège et le royal prisonnier se mettent en mar-

che pour Rouen, où le roi et la jeune reine tenaient leur cour. Au premier rang des dames d'honneur figurait lady Rowena. Comme on chevauchait alors à petites journées, le roman peut voyager de même. Il serait facile d'intercaler ici plusieurs chapitres d'*Impressions de voyages*.

CHAPITRE VI. — *Description des plaisirs du roi, des festins, des bals, d. s. mascarades, des débauches de toute espèce où se vautrait le pourceau de Rouen.* — L'expression est antique, mon très-cher marquis. Le roi Jean faisait donc chère lie, et la description des bombances de la cour ne peut manquer de tirer un nouveau lustre du contraste des lugubres destinées qui attendent le royal captif. Au premier étage, la musique, la danse, le champagne et les jolies femmes ; dans les fondations de l'édifice, des cachots, des chaînes, des tortures, des murs qui suintent, des crapauds qui se posent sur la poitrine des prisonniers, cauchemar hideux d'un homme éveillé. Mais qu'ai-je besoin de vous signaler ce contraste, à vous le maître des maîtres pour l'emploi savant des lumières et des ombres ?

Nous voilà donc à Rouen. Ne serait-ce pas le cas d'introduire sur la scène la grand'mère de Jeanne d'Arc ? Jugez vous-même de l'effet ! Cette inspirée prophétise que la France sera bientôt délivrée de la domination anglaise ; qu'une pucelle naîtra, suscitée de Dieu, pour mener tambour battant les Anglais, jusqu'à la mer, où il ne leur restera d'autre ressource que de s'y jeter à la file, comme les moutons de Panurge, à moins que des vaisseaux ne soient prêts à les recevoir.

Parlez-moi de ces prédictions faites sept à huit siècles après l'événement pour être infaillibles et authentiques.

A propos du pourceau de Rouen, n'allons pas oublier Gurth, l'honnête porcher, ce type du vilain content de son sort et dévoué, tel qu'on en trouve trop peu, n'est-ce pas, marquis ? n'oublions pas Wamba, ce fou qui en remontrerait à bien des gens d'esprit. Gurth et Wamba secondent Ivanhoe dans de nombreuses tentatives pour délivrer le prince. Ils se multiplient ; ils prennent toutes sortes de déguisements, et semblent avoir le don d'ubiquité.

CHAPITRE VII. — *Mort d'Arthur.* — Si ce n'est pas là un ex-

cellent texte, je déclare le roman historique impossible. Hubert de Bourg se laisse toucher; Arthur renaît à l'espérance. Ivanhoe et ses amis se tiennent prêts à seconder son évasion. Moment solennel et terrible! Les cloches de la cathédrale et de Saint-Ouen sonnaient minuit, l'heure dramatique. Les cafés et les théâtres étaient fermés depuis longtemps par autorité de police. Les bourgeois dormaient sur les deux oreilles, voluptueusement enfoncés dans la laine ou la plume. La ville était ensevelie dans le silence et l'obscurité, ce couple solennel, ainsi que les appelle Young. Ce fut en ce moment qu'Ivanhoe, détachant sa barque amarrée aux degrés d'une hôtellerie qu'il avait choisie tout exprès sur les bords de la Seine, la fit glisser en silence vers le château. Les noires et gigantesques tours de la forteresse dessinaient sur le ciel leurs masses lugubres. Le flot mélancolique de la Seine venait mourir au pied des remparts, et les scintillantes étoiles, selon leur antédiluvienne habitude, clignaient de l'œil. La bannière d'Angleterre et de Normandie flottait paresseusement au plus haut sommet des tours; à l'exception de la sentinelle, dont l'armure reflétait de temps en temps un pâle rayon tombé des astres et dont le pas monotone éveillait aussi les échos de la nuit, tout dormait... non, tout ne dormait pas: — une rouge lumière luisait à travers les barreaux d'une chambre située dans l'un des donjons; Ivanhoe connaissait cette chambre; c'était celle où l'on avait enfermé le jeune prince en attendant sans doute de le plonger dans les oubliettes souterraines.

La lumière rouge se réfléchissait dans le noir courant du fleuve, où l'ondulation de l'eau la faisait vaciller et flamboyer comme une espèce de feu follet.

Ivanhoe, le chevalier Déshérité, qui, pour surcroît de précaution, avait mis des sourdines à ses rames, s'approche à la dérobée de la forteresse, attendant le signal convenu et l'apparition de l'échelle de corde dont Gurth, déguisé en chartreux, avait muni la veille le royal captif. Tout était prêt, Raoul de Frontignac avait gagné le gardien de la porte de Paris; Bertrand de Clos-Vougeot s'était chargé d'enivrer les factionnaires; les bons et agiles chevaliers Alfred d'Auriol et Philibert de Franconie, attendaient au dehors des portes avec des chevaux tout sellés et cinquante bonnes lances. La vie, la liberté, l'amour, la couronne d'Angleterre, tout cela était au pied de l'échelle de corde, ou du moins à quelques

centaines de pas ; et pour ne parler que de la couronne, jamais elle n'eût orné plus noble tête.

Une heure sonne, mais aucun signal n'est donné. Le chevalier Dëshérité se sentait en proie à la plus vive inquiétude ; des ombres passaient devant la lumière rouge, ombres rapides et fantastiques ; il crut voir une lutte et entendre un cri. « Ce sera, dit-il, le géolier qu'on égorge ; quoique géolier, c'est un homme, et je plains le pauvre diable, mais il le fallait ! » L'horloge sonne encore une heure et demie. Quelqu'un seulement s'approche de la croisée. « Que saint Waltheof soit béni ! » murmure tout bas le chevalier ; et se cramponnant à l'une des crevasses du mur, il lève les yeux pour voir descendre l'échelle tant désirée.

« Par les reliques de saint Pierre !... dit alors une voix qui parlait de la croisée, il était temps. Le jeune homme avait scié les barreaux de sa cage ! » Au même instant un de ces barreaux, rudement secoué et lancé dans la rivière, passe à quelques lignes de la tête d'Ivanhoe, et s'enfonce dans les noires profondeurs de la Seine, dont il fit rejaillir l'écume.

Ivanhoe n'avait que trop reconnu le son de cette voix brutale et sauvage, c'était celle de Jean Plantagenet ; le complot était découvert. Un autre barreau de fer alla bientôt rejoindre le premier, et presque au même instant on approcha de la fenêtre une masse noire, quelque chose de lourd enfermé dans un sac.

« La vieille sorcière de Domremy, que nous avons brûlée hier, avait prédit qu'il s'échapperait par cette fenêtre, » s'écria la même voix avec un éclat de rire infernal qui glaça le sang d'Ivanhoe. « Les sorciers ont toujours raison, c'est par cette fenêtre, en effet, que mon beau neveu s'en va dans la Seine. Lâchez le sac, mon cher de Bourg. Laissez passer la justice du roi. »

C'était le cadavre du jeune Arthur Plantagenet. Le bon chevalier le transporta pieusement sur l'autre rive.

Il serait un peu tard, sans doute, mon très-cher marquis, pour se demander ce qu'Arthur Plantagenet avait à faire dans l'histoire d'Ivanhoe, de Rebecca et de Rowena. Mais on peut expliquer la chose en un clin d'œil ; il est par trop aisé de montrer comment cet épisode est non-seulement intéressant, mais absolument nécessaire à notre roman historique.

Entre autres dames d'honneur de la jeune reine, épouse de Jean,

nous avons déjà cité l'incomparable lady Rowena, maîtresse de la garde-robe ; importantes fonctions, si l'on songe qu'une reine vierge et dévote comme Élisabeth n'avait pas moins de trois mille robes à garder.

Sir Wilfrid d'Ivanhoe avait une bien autre tâche à remplir en ce moment ; il transporta le cadavre d'Arthur à la cour de Philippe-Auguste ; il proclama le roi Jean d'Angleterre traître et meurtrier ; bref, s'il ne jeta pas son gant pour défier les champions qui oseraient le relever, c'est qu'avant de quitter Rouen, à la faveur de la nuit noire, il avait cloué le susdit gant à la porte même du palais. La nouvelle de l'assassinat d'Arthur souleva dans l'Europe une tempête d'indignation qui fit trembler à la fois de rage et de peur le royal assassin ; toutes les cours de la chrétienté le déclarèrent traître et félon ; tous les vrais chevaliers abandonnèrent son service ; les courtisans mêmes, retrouvant un reste de pudeur, désertaient sa cour.

Je hasarderai, mon cher marquis, une petite observation : le rôle que joue dans notre roman Hubert de Bourg n'est pas précisément d'accord avec l'histoire ; nous donnons même à celle-ci une légère entorse. Ce Hubert de Bourg, auquel nous faisons tenir le sac, avait sauvé une première fois le jeune prince. Si par hasard sa lignée n'était pas éteinte, qui l'empêcherait de nous intenter un procès ? Mais notre siège est fait, direz-vous. Soit, revenons au roi Jean.

On sait quelle fut dans cette circonstance la conduite de cette bête fauve. Cependant le lecteur d'un roman historique étant toujours censé ne rien savoir, qui nous empêche de dévoiler le tableau des infamies et des cruautés de Jean Sans-terre ? Furieux de se voir l'objet de la haine et du mépris de ses sujets, il saisit des otages partout où il put ; il exigea que les fils aînés des principaux nobles fussent amenés à sa cour ; mais plusieurs nobles dames refusèrent de livrer leurs enfants à ce lâche et cruel boucher.

« Lui livrerai-je mon fils, mon Cédric, dit l'une d'elles, pour qu'il le tue comme il a tué son neveu Arthur ? »

Est-il besoin d'ajouter que cette noble dame était lady Rowena ? et, avec la clairvoyance qui vous distingue entre tous, mon cher marquis, vous commencez à comprendre pourquoi, dans le chapitre IX, elle reparait naturellement sur la scène, qu'elle doit bien-

tôt quitter pour toujours. La *Biographie universelle*, bien loin de se douter du reste que lady Rowena soit la dame en question, s'exprime ainsi : « La femme d'un baron auquel on vint faire cette demande, répondit : « Le roi pense-t-il que je confierai mon fils à un homme qui a égorgé son neveu de sa propre main ? » Jean fit enlever la mère et l'enfant, et les laissa mourir de faim dans les cachots. »

Mourir de faim ! mon cœur saigne à l'idée d'une pareille sentence portée contre la vertueuse lady. Sa résolution, sa chaste énergie, son sang-froid, vont être mis à une rude épreuve et briller d'un nouveau lustre dans un court Chapitre X, où l'on décrira les souffrances de l'infortunée. Pour la première fois je me sens réconciliée avec elle, car de toutes les héroïnes de Walter Scott c'était peut-être, je l'avoue, celle qui m'avait toujours inspiré le moins de sympathie. Tandis qu'elle languit dans le donjon du château, la foudre gronde aux portes de Rouen ; c'est Philippe-Auguste qui vient venger Arthur. Wilfrid Ivanhoe plante la première échelle, escalade le premier le mur ; le château est emporté ; Jean, toujours lâche, s'est enfui après un semblant de résistance. Tandis qu'Ivanhoe et ses braves compagnons crient à ce mécréant d'oser au moins les regarder en face et de se défendre comme un homme, il est déjà loin. Il abandonne ce beau duché de Normandie où des princes de sa race avaient régné trois siècles, ... le couard ! Dans le donjon, dans la chambre même où le pauvre Arthur était tombé sous le poignard de son oncle, quel spectacle frappe les yeux d'Ivanhoe ! Lady Rowena, réduite au dernier état d'épuisement, lady Rowena, couchée sur la paille, tient dans ses bras l'enfant dont elle a sauvé la vie aux dépens de la sienne en lui donnant le peu de pain que la pitié des geôliers se laissait arracher.

Voilà une scène, j'espère ! C'est à vous, mon cher marquis, de broder le canevas, de tirer tout le parti possible de la situation, de peindre l'émotion d'Ivanhoe, la faible rougeur qui colore un instant les joues amaigries de celle qui fut sa moitié, la manière touchante dont elle lui confie le petit Cédric.

» Wilfrid, mon premier amant, lui dit-elle d'une voix mourante, en écartant de ses tempes ridées avant l'âge ses cheveux blanchis par la douleur, pour mieux regarder son enfant assis sur les genoux

du bon chevalier, promettez-moi, par saint Waltheof de Templestone, promettez-moi de remplir mon dernier vœu.

— Je vous le promets, » dit Ivanhoe; et il serra plus étroitement encore dans ses bras le petit innocent, car il pensait que cette promesse ne pouvait regarder que lui.

« Par saint Waltheof?

— Par saint Waltheof!

— Promettez-moi de ne jamais épouser une Juive!

— Par saint Waltheof! s'écria Ivanhoe, c'est trop exiger, Rowena! »

Mais il sentit la main qui serrait la sienne relâcher soudain son étreinte; les lèvres pâles de Rowena cessèrent de trembler. Elle était morte!

Je le demande à tout lecteur, à tout romancier de bonne foi, n'est-ce pas là un tableau complet, et sur lequel on peut baisser la toile, sauf à la relever bientôt pour commencer notre troisième volume?

TOME III.

Je suis homme de parole, et je reprends le fil de notre histoire. Sir Wilfrid d'Ivanhoe rendit le petit Cédric à son père Athelstane, qui continuait de noyer ses soucis dans les pots. Cette mission remplie, rien ne le retenait plus dans la joyeuse Angleterre, où, entre autres perspectives peu agréables, il avait celle d'être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuivît, dès que le roi Jean pourrait appréhender au corps un si fidèle serviteur du roi Richard et du prince Arthur.

Mais en ces temps-là, un brave et pieux chevalier ne chôrait guère. Il emportait pour ainsi dire sa patrie à l'arçon de sa selle. Un bon destrier et une bonne lance lui suffisaient pour se frayer une route en paradis à travers ces légions de diables enturbannés qu'on appelait les Maures. Wilfrid Ivanhoe était sûr d'être bien accueilli partout où il y avait quelques horions à donner et à recevoir pour la cause de la chrétienté. Les sombres Templiers eux-mêmes, bien qu'il eût vaincu deux fois, Dieu aidant, la plus fameuse lance de leur ordre, le recevaient avec respect, sinon avec

plaisir ; mais c'est dans l'ordre rival des chevaliers de Saint-Jean qu'il était admiré, fêté, choyé. Plein de dévouement pour cet ordre, qui lui offrit plusieurs fois des commanderies et la grande-maîtrise, il accomplit dans ses rangs toutes sortes de prouesses. Il tua de sa main plusieurs milliers d'idolâtres, en Prusse, en Pologne et dans les sauvages régions du Nord, pour la plus grande gloire de Dieu et de saint Waltheof. Le seul reproche que l'illustre et loyal, mais austère et rigide grand-maître de Saint-Jean, Folko d'Heydenbraten, se crut fondé à faire au mélancolique guerrier, c'est qu'il ne persécutait pas les Juifs avec l'ardeur naturelle à un pieux soldat de la croix. Le fait est qu'Ivanhoe rendit la liberté à plusieurs enfants d'Israël, ses prisonniers ; il parvint même à en soustraire plusieurs autres à la torture, et il paya la rançon des deux dernières dents mâchelières d'un rabbin vieux comme Mathusalem et gueux comme Job, que Robert de Cartright, farouche Anglais, chevalier du même ordre, s'apprêtait à extraire des mâchoires de l'infortuné, pour lui faire avouer l'endroit où il cachait son trésor supposé. Cette rançon coûta au bon chevalier cent couronnes et une bague chevalière. C'était tout ce qu'il possédait. Toutes les fois qu'il rendait ainsi service à un Juif, il y ajoutait, selon l'état de ses finances, ou un petit présent, ou de bonnes paroles. « Souviens-toi, disait-il au pauvre diable tremblant encore dans sa peau, que Wilfrid le Dëshérité a fait cela en mémoire des services que lui a rendus jadis Rebecca, la fille d'Isaac d'York. » Aussi, le nom de Wilfrid le Dëshérité retentissait-il dans toutes les synagogues, et le peuple d'Israël, dans ses éternelles pérégrinations, entonnait ses louanges.

Tandis qu'Ivanhoe épargnait ainsi les Juifs en faisant une guerre d'extermination aux idolâtres du Nord, une épouvantable catastrophe venait de désoler le Midi.

Le mardi, neuvième jour du mois de shaban, l'an 605 de l'hégire, n'est que trop connu dans l'Occident comme l'Amun-al-Ark, l'année de la bataille d'Alarcos, gagnée sur les chrétiens par les musulmans d'Andalousie. Dans cette journée fatale, la chrétienté essaya une si terrible défaite, qu'on craignit un instant de voir la péninsule entière soumise au croissant. Les chrétiens perdirent cent cinquante mille hommes tués et cinquante mille prisonniers. Un esclave se vendait après la bataille, un dirhem ; un âne, le même

prix ; une épée, un demi-dirhem ; un cheval, cinq dirhems. Des centaines de mille pièces de butin de toute sorte étaient tombées dans les mains des guerriers triomphants d'Yacoub al-Mansour. — Maudit soit-il ! Ce n'en était pas moins un vaillant homme de guerre, et les chrétiens semblaient oublier devant lui qu'ils étaient les descendants du Cid *Kanbitour*, car c'est ainsi que ces chiens de Maures nommaient dans leur jargon le fameux Campeador.

A cette nouvelle, l'Europe entière courut aux armes. On prêcha partout la croisade contre les infidèles, et à la voix d'éloquents prédicateurs, des milliers de valeureux chevaliers, accompagnés de myriades d'écuyers et de varlets, de vassaux et de vilains bien pensants, se mirent en marche pour l'Espagne. Le détroit de Gâbel al-Tarif, point où le Mauré, venant de Barbarie, avait arboré pour la première fois sa fatale bannière sur le sol chrétien, était couvert de galères montées par les Templiers et les chevaliers de Saint-Jean ; tous accouraient au secours de la péninsule. D'autres galères parties des îles et des forteresses occupées par les deux ordres, blanchissaient également la Méditerranée de leurs voiles et cinglaient de Rhodes, de Byzance, de Jaffa, d'Ascalon, vers le même rendez-vous général. Les cimes des Pyrénées voyaient flotter les pennons et luire les armures des preux qui passaient de France en Espagne. Mais il est clair que si nous nous arrêtons ici, à l'exemple d'Homère et du Tasse, pour faire le dénombrement des deux armées, et que si nous lâchons les rênes à l'hippogriŕe de la description, planant au haut des airs et découvrant de ses yeux de lynx un ciron caché sous l'herbe, le cadre d'aucune Revue mensuelle ou trimestrielle ne serait assez élastique pour nous contenir. Vous voyez déjà, j'en suis sûr, poindre le dénoûment. Ivanhoe s'est embarqué en Allemagne ; il est arrivé dans la péninsule, où chacun de ses coups de lance renverse des rangs entiers de Maures comme des capucins de cartes.

Les chrétiens emportent Xixona d'assaut et passent la garnison maure au fil de l'épée. Mais le bon chevalier s'abstient de prendre part à de plus cruelles représailles. Parmi ces loups affamés de sang, je parle des chrétiens, le plus cruel, le moins scrupuleux, était un illustre hidalgo, chevalier de Saint-Jean, don Beltran de Cuchilla y Trabuco y Espada y Espelon. C'était un diable incarné ; il parcourait la ville, massacrant sans distinction de sexe ni d'âge

tout ce qu'il rencontrait, n'admettant à rançon que l'opulence et la beauté. Le carnage finit faute de victimes. Alors don Beltran établit son quartier-général dans l'Albaycen, qu'avait habité l'Alfaqui, échappé par une espèce de miracle à la lance d'Ivanhoe. Tous les trésors, tous les esclaves et la famille du chef fugitif étaient restés au pouvoir du vainqueur de Xixona. Parmi ces trésors, don Beltran reconnut avec une joie sauvage les cottes d'armes de plus d'un brave et infortuné compagnon, tombé dans le fatal combat d'Alarcos. La vue de ces sanglantes reliques exaspéra encore son caractère cruel. Son armure d'acier n'était pas plus impénétrable au fer que son cœur à la pitié.

Trois jours après le sac de la ville, don Beltran trônait dans la cour d'honneur du palais du fier Alfaqui; il était mollement étendu sur son divan, revêtu d'habits somptueux; une fontaine jaillissante occupait le centre de la cour; les esclaves du Maure épiaient les regards du farouche vainqueur et cherchaient à prévenir ses caprices. Les unes agitaient autour de lui des éventails de plumes de paon; d'autres dansaient; d'autres chantaient des romances mauresques au son plaintif de la guzla. Un seule femme, une toute jeune fille, un frais bouton de rose, Zétulbé, l'unique enfant de la vieillese de l'Alfaqui, pleurait dans un coin de l'enceinte dorée: elle pleurait ses frères massacrés, l'orgueil de la chevalerie musulmane, dont on laissait noircir les têtes coupées sous les rayons d'un soleil brûlant, aux portes du palais; elle pleurait son père fugitif et la désolation de sa demeure.

Cependant don Beltran et son hôte, le chevalier anglais sir Wilfrid d'Ivanhoe, jouaient aux échecs, jeu favori des chevaliers de cette époque, comme le lansquenet est celui des gentilshommes d'aujourd'hui, lorsqu'on annonça l'arrivée d'un messager venu de Valence pour traiter de la rançon de ce qui restait de la famille de l'Alfaqui. Un sourire sardonique dérida la figure de don Beltran, au moment où il donna l'ordre d'introduire le messager. Il était aisé de reconnaître celui-ci pour un Juif, à son costume. Les Juifs étaient alors les intermédiaires obligés des deux races qui se disputaient l'Espagne.

« Mon seigneur l'Alfaqui, dit le vieux Juif d'une voix dont le son fit tressaillir Ivanhoe, m'envoie vers le noble señor, l'invincible don Beltran de Cuchilla, pour traiter de la rançon de la fille.

unique du Maure, l'enfant de sa vieillesse, la perle de son affection !

— Juif, lui répondit don Beltran avec ironie, tu sais que les perles coûtent cher. Combien ce chien de Maure m'offre-t-il de celle-là ?

— L'Alfaqui t'en offre cent mille dinars, vingt-quatre chevaux caparaçonnés, vingt-quatre armures dorées, et des diamants avec des rubis pour plus de cent mille autres dinars.

— Esclaves ! s'écria don Beltran, montrez à ce Juif mes coffres-forts. Montrez-lui qu'ils ne sont pas remplis de cailloux comme ceux du Cid, mais de trésors dont Salomon eût été jaloux. » Les esclaves s'empressèrent d'obéir. On apporta dix coffres énormes, et le trésorier compta mille sacs de mille dirhems chacun. Il ouvrit ensuite plusieurs cassettes contenant un tel amas de rubis, d'émeraudes, d'améthystes, que les prunelles du Juif se dilatèrent et qu'on y vit luire le feu de l'avarice.

« Et combien y a-t-il de chevaux dans mes écuries ? » ajouta don Beltran. Aussitôt Mubry, le grand écuyer, compta trois cents chevaux caparaçonnés ; et il y avait un pareil nombre d'armures de prix destinées à autant de chevaliers qui suivaient la bannière du redouté capitaine.

« Je n'ai besoin ni d'argent, ni de pierreries, ni de chevaux, ni d'armures, s'écria don Beltran. Juif, porte ma réponse à l'Alfaqui. Je garde sa fille pour préparer la nourriture de mes chiens et nettoyer les écuelles de mes marmitons. »

Ici le bon chevalier crut devoir interposer sa médiation : « Vaillant don Beltran, lui dit-il, soyez aussi généreux que brave. Ne privez pas le vieillard de son unique enfant. Songez à la tendre jeunesse de Zétulbé.

— N'est-elle pas ma captive, sire chevalier ? répliqua le farouche don Beltran ; je disposerai de mon bien comme il me plaira.

— Acceptez deux cent mille dinars ! s'écria le Juif. Demandez tout ce que vous voudrez : l'Alfaqui donnerait sa vie même pour son enfant !

— Approchez, Zétulbé ! approchez, perle mauresque ! hurla le féroce guerrier ; approchez donc plus près, houri aux yeux noirs ! Avez-vous jamais entendu prononcer le nom de Beltran de Espada y Trabuco ?

— Il y avait trois frères de ce nom à la bataille d'Alarcos, et mes frères ont tué ces chiens de chrétiens ! s'écria la fière jeune fille en fixant ses grands yeux noirs sur don Beltran, qui écumaient de rage.

— Les Maures ont égorgé ma mère et ses plus jeunes enfants après s'être emparés de notre château de Murcie par une surprise nocturne, poursuivit don Beltran.

— Ton père s'est enfui comme un lâche, et tu as fui comme ton père, don Beltran, s'écria l'intrépide enfant.

— Par saint Jacques ! c'en est trop. » Par un mouvement plus rapide que la pensée, don Beltran avait enfoncé son poignard dans le cœur de la vierge mauresque.

« Mieux vaut la mort que la honte ! » s'écria Zétulbé, et elle tomba sur les dalles de marbre inondées de son sang. « Chien de chrétien, je te crache au visage. » Ce furent ses dernières paroles ; elle expira, mais l'expression du triomphe et du dédain resta empreinte sur ses traits.

« Rends compte à l'Alfaqui du succès de ta mission, s'écria en rugissant don Beltran, et il repoussa du pied le corps charmant de sa victime. Je n'aurais pas accepté pour sa rançon tout l'or de la Barbarie ! »

Le Juif épouvanté s'empressa de s'éloigner ; Ivanhoe le suivit. Lorsqu'ils furent parvenus dans la cour extérieure, le chevalier Dëshérité releva la visière de son casque et dit au Juif : « Isaac d'York, ne me reconnais-tu pas ? »

Le vieux Juif ouvrit de grands yeux hagards, fit un pas en avant comme pour serrer la main d'Ivanhoe ; mais saisi tout à coup d'un tremblement convulsif et se cachant le visage dans ses mains flétries : « Sir Wilfrid Ivanhoe, s'écria-t-il d'une voix entrecoupée par la douleur, non, non ! je ne te connais pas !

— Sainte mère de Dieu ! qu'est-il donc arrivé ? dit Ivanhoe devenu à son tour pâle comme la mort ; où est ta fille ? où est Rebecca ?

— Perdue pour moi ! dit le vieux Juif en chancelant, perdue à jamais ! Rebecca est.... morte ! »

En apprenant cette fatale nouvelle, le chevalier Dëshérité tomba à terre privé de sentiment, et pendant plusieurs jours la douleur sembla égarer sa raison. Il ne prenait aucune nourriture ; il ne

prononçait pas une seule parole. Quand il rompit ce lugubre silence, quand il parut recouvrer l'usage de ses facultés, ce fut pour faire sonner le boute-selle et pour courir sus aux Maures; tous les jours il sortait pour les combattre. Il ne prenait pas sa part du butin comme ses frères d'armes, il la laissait à ses soldats; il ne poussait aucun des cris de guerre en usage dans la chevalerie d'alors et il ne faisait aucun quartier, en sorte que le chevalier Silencieux devint bientôt la terreur de tous les Maures de Grenade et d'Andalousie.

Nouveau changement de décors à vue. Nous sommes à Valence, conquise par les Maures sur les descendants du Cid. Je crois, vu le peu de pages qui nous reste pour compléter notre troisième volume, que nous pouvons nous dispenser de tout détail archéologique. Libre à vous, toutefois, de traduire ici en français moderne le Romancero comme vous avez traduit ailleurs quelques chapitres de Froissart. Mais croiriez-vous, par hasard, Rebecca morte? Elle est vivante comme vous et moi; plus belle que jamais et plus mélancolique. Chère ange! son lot dans la vie était la tristesse, mais je n'en suis pas moins tout joyeux de la retrouver en bonne santé et de revoir ce doux et noble visage.

Quel intérêt avait donc eu le vieil Isaac (un Juif ne pouvant rien faire ni rien dire sans un intérêt bien positif) à nous conter cette histoire? Le fait est que Rebecca était devenue chrétienne; or une Juive qui abjure sa religion est encore aujourd'hui considérée comme morte dans quelques tribus dispersées d'Israël et de Juda. Ces Juifs lui bâtissent même une tombe dans le cimetière de leur nation. Oui, Rebecca était chrétienne. De retour parmi les siens, après avoir accompli son sacrifice, et lorsqu'il ne fut plus possible d'attribuer sa résolution à un mobile terrestre, elle proclama tout haut sa foi nouvelle. Peut-être un secret espoir de retrouver Ivanhoe dans un meilleur monde lui fit-il adopter la religion du chevalier.

Mon avis serait de tirer un grand parti de cette conversion; car nous aurions là plusieurs scènes. Beaucoup de jeunes freluquets juifs prétendent à la main de Rebecca, mais elle dédaigne Ben Moses; elle congédie Ben Houndsditch; elle tourne le dos à Ben Minories, et c'est alors que, pour se débarrasser une bonne fois de tous ces prétendus circoncis, elle se déclare convaincue de la

divinité de Jésus de Nazareth, le crucifié. Grand scandale parmi les Juifs charnels. Isaac maudit le jour où on vint lui dire : Une fille vous est née ; les rabbins font entendre des lamentations plus lugubres que celle de Jérémie et chargent la pauvre fille de plus d'imprécations que le bouc émissaire ; les vieilles Juives crient comme des oies effrayées. Croyez-vous que Rebecca se laisse intimider un instant ? Croyez-vous que la persécution la trouve faible ou chancelante ? Ce serait douter de ce cœur fidèle au plus tendre souvenir. Elle avait reçu d'ailleurs les nombreux messages que lui envoyait Ivanhoe par l'entremise des Juifs qui lui devaient leurs deux oreilles, leurs dernières dents et la conservation bien autrement précieuse de leur pécule ; elle avait entendu raconter partout les exploits et les vertus du bon chevalier. Enfin, le Juif prussien Bevis Mark lui avait apporté un gage plus direct du souvenir d'Ivanhoe. C'était une bague dont la pierre précieuse, changée peut-être en route par le fidèle messenger, se trouva n'être qu'un morceau de verroterie ; mais Rebecca le préférait à tous les diamants de son père !

Pauvre Rebecca, cette bague était sa seule consolation dans la chambre obscure et reculée du ghetto de Valence où on l'avait mise au régime du pain et de l'eau. Ainsi se trouve expliquée la haine du vieil Isaac d'York pour Ivanhoe et le bruit qu'il avait répandu touchant la mort de sa fille.

Au train dont je cours, mon cher marquis, ne me croirait-on pas monté sur Djerid, le coursier sans pareil du docteur Balsamo ? S'il s'agissait de tirer à la page, de parfaire un compte de lignes, quoi de plus aisé que de multiplier les épisodes ? Un romancier un peu fécond a toujours en réserve, comme l'araignée, de nouveaux fils pour allonger sa toile. Abou-Abdallah-Mohammed, qui succéda à son vaillant père Yaoub-al-Mansour, ainsi qu'il est écrit dans l'histoire arabe d'El Makarq, pourrait fort bien devenir amoureux de la belle Juive, et lui jeter le mouchoir, sans péril pour son honneur, car la vierge chrétienne a pour ange gardien le souvenir d'Ivanhoe.

Les événements marchent au pas de charge ; nous allons enlever le dénouement à la pointe de notre plume. Le même historien arabe raconte comment à la bataille d'Al-Akabh, nommée par les Espagnols *Las Navas*, les chrétiens vengèrent la déroute d'Alarcos et tuèrent cinq cent mille musulmans, ni plus ni moins. On conçoit

combien la lance d'Ivanhoe dut transpercer pour sa part de ces mécréants. Ce fameux fait d'armes dissipa son humeur noire, et bientôt après le roi don Jayme mit le siège devant Valence.

Quel est ce chevalier qui monte le premier à l'assaut et renverse l'étendard vert du prophète? Quel est ce chevalier dont la bonne lame de Tolède fait sauter d'un seul coup la tête de l'émir Aboun-tel? Quel est ce chevalier qui, attiré dans le quartier des Juifs par les cris d'Israël égorgé, traverse rapidement le seuil de la maison d'Isaac d'York, et enjambe le cadavre du pauvre Juif pour pénétrer dans une arrière-boutique où Rebecca languissait captive? Et qui donc serait-il, sinon le chevalier Desherité, sir Wilfrid d'Ivanhoe! Encore une de ces scènes de reconnaissance, dont l'effet pyramidal au théâtre ne l'est pas moins dans un roman. Pauvres amants! je suis tenté de mêler mes larmes aux leurs, des larmes de joie, mon cher marquis. Il y a vingt-cinq ans que je fais des vœux pour cette réunion. Oui, depuis que j'ai commencé à lire et à rêver des romans, c'est-à-dire depuis l'école; depuis que, mollement étendu les jours de congé sous l'ombrage d'un hêtre et sur un divan de gazon, j'ai vu flotter devant mes yeux de riantes visions de vaillants chevaliers et de belles dames, je me suis épris d'un chaste amour pour cette suave figure de Rebecca, la fille d'Isaac d'York. Aussi me tardait-il de lui voir rendre justice.

Ils se marièrent, cela va sans dire, car la promesse arrachée par surprise à Ivanhoe était de n'épouser jamais une Juive; or, Rebecca était chrétienne; mais eurent-ils beaucoup d'enfants, ou, en style biblique, Rebecca fut-elle féconde comme Lia? C'est ce que l'on verra, dans une deuxième continuation formant un nombre de volumes suffisant pour que vous rachetiez vous-même le château de Monte-Christo..... si la générosité de vos amis les princes ne le rachètent pour vous... car ce serait une honte pour votre pays si, frappé du même malheur que Walter Scott, vous étiez réduit, comme le châtelain d'Abbotsford, à travailler pour vos créanciers.

J'ai l'honneur d'être, quant à moi, monsieur le marquis, un de vos plus dévoués admirateurs,

M. A. TITMARSH. (*Fraser Magazine.*)

Situation Politique de la Grande-Bretagne.

LETTRES

SUR LA SESSION DU PARLEMENT ANGLAIS.

§ I.

QUESTION INTÉRIEURE : L'IRLANDE. — QUESTION EXTÉRIEURE : DIFFICULTÉS
DIPLOMATIQUES.

A M. le Directeur de la *Revue Britannique*.

Monsieur,

Ainsi que je l'avais prévu et prédit dans la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, le cabinet whig n'a eu dans les six derniers mois de l'année dernière aucune épreuve sérieuse à traverser. Le vote sur la loi des sucres a clos législativement la dernière session. D'un commun accord, toutes les questions importantes ont été ajournées, et quand le parlement s'est rassemblé le 20 janvier dernier pour entendre le discours de la reine, la situation réciproque des partis n'était pas changée, la politique d'ajournement n'avait point cessé d'être à l'ordre du jour, on était beaucoup plus disposé à traiter les graves et importantes affaires qui préoccupent en ce moment l'Angleterre au point de vue national et social qu'au point de vue whig ou tory.

Je suis bien obligé de me servir encore de ces vieilles dénominations, quoique en réalité les hommes et les opinions qu'elles désignaient soient aujourd'hui complètement transformés. Les noms durent plus longtemps que les choses ; mais s'ils ne peuvent plus servir d'étiquette à certains dogmes fixes et précis, ils représentent du moins encore certaines tendances contraires, qui, pour être

vagues et peu définissables, n'en sont pas moins hostiles les unes aux autres. Qu'on s'appelle tory, conservateur ou protectionniste, qu'on s'appelle whig ou libéral, peu importe ; ce sont toujours deux drapeaux, deux camps, deux causes. Il arrive seulement qu'à certains moments de la lutte les uns veulent plus, les autres veulent moins ; que ceux-ci se lassent de la mauvaise fortune ; que ceux-là se refusent à transiger et à subir en partie ce qu'ils ont repoussé et combattu. Alors, au lieu de se concentrer, les forces se divisent ; chacun marche à la gloire ou à la maraude pour son propre compte ; au lieu de livrer de grandes batailles, on fait la guerre de partisans, et parfois on commence par tirer sur ses alliés de la veille. C'est là précisément ce qui arrive en Angleterre, et le cabinet profite de cette division des partis : elle fait sa force ; elle fera sa durée. On sent que, dans cet état d'éparpillement et de confusion, c'est au pays qu'il appartient de prononcer en dernier ressort. La législature doit être prochainement renouvelée, et jusque-là les passions consentent à faire trêve. Ce ne seront pas les chambres, ce seront les électeurs qui retireront le pouvoir à lord John Russell et à ses collègues, ou qui le laisseront définitivement entre leurs mains.

Mais si, pour le moment, on ne se dispute pas les premières places sur les bancs de la trésorerie, on se dispute les premières places sur les bancs de l'opposition. Vous savez que d'ordinaire elles appartiennent à ses chefs, à ses *leaders* acceptés et avoués. A voir avec quelle animosité elles étaient réclamées par les journaux protectionnistes, à entendre leurs menaces de les enlever au besoin de vive force, on aurait pu croire qu'il ne s'agissait que de faire preuve d'agilité dans les jambes ou de vigueur dans les poignets pour devenir immédiatement le rival légitime et reconnu de lord John Russel. Les deux hommes les plus considérables de l'ancien cabinet, sir Robert Peel et sir James Graham, n'ont point eu hâte, à ce qu'il paraît, de jouer un rôle dans cette course au clocher de nouvelle espèce ; mais, soit modestie, soit qu'ils se fussent laissé devancer, lord Georges Bentinck, M. D'Israéli et M. Bankes étaient placés le jour de la première séance au-dessous de lord Lincoln, l'élève et le lieutenant chéri de l'homme que les protectionnistes détestent comme un traître et comme un apostat. Quoi qu'il fût arrivé, du reste, l'orgueil de l'aristocratie britan-

nique pouvait être satisfait : c'étaient deux fils de duc qui se disputaient la place !

Dès cette première séance, l'adresse en réponse au discours de la couronne a été votée. Dans la chambre des lords, le projet avait été présenté par lord Hatherton et soutenu par lord Carew. Dans la chambre des communes, il avait été développé par lord C. Howard et appuyé par M. Ricardo. Je ne veux point, monsieur, entrer dans l'examen spécial de cette discussion, pas plus que je ne veux aussi spécialement examiner celle qui s'est quelques jours après engagée à l'occasion des bills qui suspendaient les lois sur l'importation des blés et sur la navigation. Je ne veux point chronologiquement et jour par jour suivre les séances du parlement ; toutes les questions qui s'y sont débattues jusqu'ici peuvent être rattachées à deux questions principales, l'une de politique intérieure, la question d'Irlande, l'autre de politique extérieure, la question d'Espagne et de Cracovie.

L'Irlande est restée la grande difficulté politique de l'Angleterre ; elle est de plus aujourd'hui pour elle une grande difficulté sociale. Il ne s'agit plus seulement des relations de l'état et du citoyen, il s'agit des relations de l'homme et de l'état. Il ne suffit plus de gouverner l'Irlande, il faut la nourrir. La misère et la faim déciment les habitants de cette contrée que ses enfants, dans leur poétique langage, nomment la verte et fertile Érin. Tous les jours, chaque courrier, chaque dépêche apporte de lugubres et horribles nouvelles. Au fond des cabanes fétides et à demi ruinées, sur le revers des fossés, dans les rues des cités populeuses, des familles entières, des troupes d'êtres pâles et décharnés se couchent silencieux et résignés pour mourir. D'autres, furieux et désespérés, parcourent les campagnes, et avant de succomber sous les cruelles étreintes du mal qui les tue, vont au coin de quelque haie tirer leur dernier coup de fusil et assouvir leur dernière vengeance. La parole humaine est aussi impuissante à exprimer ces douleurs que tout effort humain est impuissant à les soulager. Cependant, ce que l'homme peut faire, il faut le faire, et tous les secours qu'elle peut donner, l'Angleterre les donne ; mais elle les donne sans avoir confiance dans leur efficacité. Tout l'argent qu'elle tire du trésor public et de la charité privée descend dans cet abîme sans pouvoir en trouver le fond.

Avant la séance de la chambre des communes du 25 janvier, dans laquelle lord John Russell a exposé le plan du gouvernement, le trésor payait déjà cinq cent mille travailleurs ; la dépense du mois s'élevait à 800,000 £, et l'état-major destiné à surveiller ces travailleurs se composait de onze mille cinq cent quatre-vingt-sept personnes. Malheureusement, les pauvres n'avaient pas seuls profité de cette mesure. Les petits fermiers de cinquante ou de soixante acres avaient envoyé leurs enfants leur faire concurrence. Des salaires de 1 s. 4 d. à 1 s. 10 d., les plus élevés qu'on ait jamais reçus dans le pays, leur ont semblé valoir la peine d'être disputés, et grâce à la connivence ou à la compassion des comités locaux, peu s'en est fallu que toute l'Irlande, fermiers et journaliers — les uns, en effet, ne sont guère plus aisés que les autres — ne se transformât en un vaste atelier travaillant pour le compte de l'Angleterre. Sans parler de tout dégrèvement d'impôt sur les sucres, les thés et les savons auxquels il faut renoncer, l'état, pour faire face à tant de besoins, devra s'imposer d'énormes sacrifices. On calcule qu'au mois d'août prochain la dépense totale se montera à 7,000,000 £ (175,000,000 fr.).

Les mesures que lord John Russel a présentées au parlement sont de deux sortes, les unes temporaires, les autres permanentes. On peut ranger dans les premières : 1° la formation de comités de secours destinés à recevoir les souscriptions, les cotisations des particuliers, les dons du gouvernement, et chargés avec ces fonds d'organiser des fourneaux publics et de distribuer des soupes et des rations ; 2° la promesse de restituer, proportionnellement aux remboursements partiels, la moitié des avances déjà faites par le gouvernement aux propriétaires ; 3° un délai plus long accordé pour ce remboursement ; 4° enfin une nouvelle avance de 50,000 £, remboursables au 1^{er} décembre 1847, que l'état paye aux fermiers et tenanciers pour acheter des semences, mais que, pour plus de garantie, il verse entre les mains des propriétaires intéressés à en surveiller l'emploi.

Les mesures permanentes consistent : 1° en prêts faits par le gouvernement aux propriétaires pour améliorer leurs domaines, et remboursables en vingt-deux ans à l'intérêt de 3 1/2 p. % ; 2° dans une loi des pauvres qui permet que les établissements de bienfaisance aient en certain cas le droit de distribuer des secours en

dehors des *work-houses*, et puissent soulager à domicile certaines catégories d'indigents; 3° dans le vote d'un million sterling applicable à l'achat et à la mise en culture des terres en friche. Le bureau des eaux et forêts aura aussi le droit d'acheter et au besoin d'exproprier toute terre dont le produit n'atteindra pas 2 shillings 1/2 par acre, et que le propriétaire refusera de vendre ou de mettre en valeur lui-même. Les terres ainsi acquises recevront un labour et seront vendues ou louées par lots de vingt-cinq à cinquante acres, afin d'en rendre l'acquisition facile aux paysans ou aux ouvriers qui auraient quelques économies.

Lord John Russel annonce aussi une troisième série de mesures qui sont encore à l'étude et qu'il se propose de présenter plus tard. Ce sont des facilités nouvelles données à l'émigration ainsi qu'à la vente des domaines grevés d'hypothèques, et la création de pêcheries sur les côtes. Enfin, dans le lointain et obscurément, il indique quelques améliorations et quelques progrès à introduire dans les institutions politiques de l'Irlande.

C'est là un vaste programme, tout le monde en conviendra. Mais n'a-t-il pas le défaut de tous les programmes, celui de ne pouvoir tenir tout ce qu'il promet? On doit le craindre, et ce serait se montrer bien facile aux illusions que d'espérer que tous les résultats qu'on annonce pourront se réaliser. Quelques-unes des plus importantes dispositions du projet du gouvernement manquent pour ainsi dire de sanction pénale. Rien ne dit, par exemple, que si les propriétaires ne payent pas les annuités qu'ils devront à l'état, leurs terres seront saisies pour répondre de leur dette. Sans doute, une loi nouvelle n'est pas nécessaire pour armer l'état de ce droit; mais il était bon que le droit fût de nouveau proclamé. Les propriétaires irlandais ont besoin, à ce sujet, qu'on tienne leur mémoire en éveil. Ils sont accoutumés depuis longtemps à oublier de rendre les fonds que le gouvernement leur avance, et à ce qu'on leur pardonne cet oubli. Malgré les déclarations contraires des ministres en plein parlement; tout le monde en Angleterre et en Irlande est disposé à croire qu'il en sera des nouvelles avances comme des anciennes. Sous l'empire d'un tel sentiment, n'est-il pas possible que des débiteurs imprévoyants ne se mettent point en mesure de remplir leurs obligations, et qu'en comptant de nouveau sur la bénignité du trésor, ils ne forcent le gouvernement,

que l'opinion publique rendra nécessairement aujourd'hui plus vigilant et plus sévère, à saisir et à faire vendre leurs propriétés? Quant aux émigrations, lord John Russel l'a reconnu lui-même, sans parler des frais énormes qu'elles occasionnent quand le gouvernement se charge de les provoquer, elles ont de nombreux inconvénients, et son intention est uniquement de supprimer quelques clauses de la loi qui règle et limite actuellement l'aide que l'état accorde à l'émigrant. On ne saurait, en effet, sans danger chercher à accroître le déplacement de la population irlandaise. Aux dépenses incalculables que l'état devrait subir, il faut ajouter les embarras qu'il pourrait s'attirer à l'extérieur. Les États-Unis, par exemple, ne tarderaient pas à se plaindre qu'on déversât sur eux et qu'on les chargeât de nourrir une population indigente et affamée. Débarquer, au contraire, les émigrants dans les colonies anglaises, ce serait d'abord s'exposer aux mêmes plaintes, ce serait ensuite établir une concurrence fâcheuse, avilir le prix du travail et créer des multitudes de mendiants là où prospèrent aujourd'hui des colons aisés et industriels.

Au reste, l'Irlande est assez grande pour subvenir aux besoins de sa population tout entière. Ce n'est pas la terre, c'est le courage, ce sont les bras qui manquent aux hommes; ce n'est pas le blé qui ne pousse pas, c'est l'espérance qui ne fleurit pas sur ce sol maudit. Suivant les calculs de sir Robert Kane, qui connaît admirablement toutes ses richesses agricoles et minérales, l'Irlande peut nourrir 17,000,000 d'habitants. Elle compte de plus en tourbières, en marais, en lieux incultes, 4,600,000 acres. Ce sont ces vastes solitudes que le gouvernement veut dépecer et sur lesquelles il veut créer une nouvelle classe de petits cultivateurs et de petits propriétaires. La terre agit, il est vrai, fortement sur l'homme qui la possède. Elle excite en lui des passions nouvelles qui le transforment, le fortifient et le moralisent; mais il faut que les années passent pour que ces transformations s'opèrent, et, en France, ce n'est pas du jour au lendemain que les paysans de la jacquerie sont devenus les paysans de 1789 et de 1830. Sans doute, il faut que la constitution aristocratique et féodale de la terre soit changée; mais, à mon sens, elle ne saurait l'être immédiatement au profit du paysan et du laboureur. Entre lui et le grand propriétaire, il faut un intermédiaire qui le prenne par la main, qui l'aide

à faire les premiers pas et qui le fasse peu à peu arriver jusqu'à lui. Il y a une classe qui a joué un grand rôle en Europe et qui n'a point encore paru sur la scène en Irlande. Je veux parler de la bourgeoisie. C'est elle qui tient le progrès entre ses mains, c'est elle qui est l'intermédiaire naturel entre le grand propriétaire et le paysan, c'est elle qui doit d'abord succéder à l'aristocratie ; c'est elle qui doit d'abord occuper la terre et se partager ses vastes domaines ; c'est elle qui doit substituer son épargne industrielle et sa modération prévoyante à la spéculation désordonnée et à la cupidité violente du middleman. Le paysan est fermier avant d'être propriétaire : en Irlande il n'y a eu jusqu'ici que des journaliers, et ce n'est qu'au service de la bourgeoisie que les journaliers pourront acquérir un capital suffisant pour défricher et exploiter les vingt-cinq ou cinquante acres que le gouvernement se propose de leur distribuer. Les bourgeois de Londres, de Manchester, de Liverpool, à défaut des bourgeois de Dublin, sont tous prêts à faire une nouvelle descente, cette fois plus pacifique et plus féconde, sur le sol que leurs pères ont tant de fois envahi et si profondément dévasté ; mais ce qui manque avant tout au pays des *ribbonmen* et des *white-boys*, c'est la sécurité.

Je sais bien qu'on tourne ainsi dans un cercle vicieux et que c'est contre les pointes aiguës de ce cercle dont elle ne peut sortir que l'Angleterre inquiète et troublée se débat depuis si longtemps ; mais ce n'est qu'avec de la sécurité que le progrès politique et social pourra s'accomplir. Aucune espérance n'est aussi permise à l'Angleterre tant qu'elle n'aura pas pour elle les hommes qui tiennent dans leurs mains tous ces cœurs révoltés, tant que le clergé catholique, au lieu d'être un ennemi tantôt secret, tantôt déclaré, mais toujours actif de l'état, ne sera pas devenu son allié fidèle et reconnu.

Le parlement a accueilli avec faveur le plan de lord John Russel. Ses adversaires qu'il a ménagés s'attendaient évidemment à quelque chose de plus hardi et à quelque coup plus rudement asséné. Le tact de lord John Russel, la modération de son langage, le soin qu'il a pris de ne parler qu'au nom de l'humanité et des intérêts généraux de la Grande-Bretagne, tout cela était de nature à lui concilier la bienveillance ou du moins à lui assurer tout d'abord la réserve de son auditoire. Sauf quelques objections, l'approbation

des économistes du parti whig a été unanime et bruyante ; les membres irlandais se sont déclarés satisfaits ; les protectionistes eux-mêmes se sont hâtés d'applaudir ; M. Goulburn a promis son cordial concours, lord Lincoln s'est borné à faire deux questions insignifiantes, et sir Robert Peel a gardé le silence. Au dehors l'accueil a été un peu différent. Dans la presse, les critiques ont été aussi nombreuses que les éloges. L'organe puissant et accrédité de la Cité, *le Times*, a demandé brutalement combien en définitive coûterait tout cela, et c'est dans le plus significatif des langages, par une baisse des fonds publics à la Bourse, que la Cité elle-même a répété la question.

Alors on s'est ravisé, on a cru que l'occasion était favorable et qu'on pouvait enlever au cabinet bon nombre de ses alliés et de ses amis. Voici ce que les protectionistes ont imaginé. Vous savez que par suite du peu de confiance des capitaux, une immense étendue de chemins de fer en Irlande reste inachevée et sera probablement abandonnée par la spéculation. Lord G. Bentinck a proposé à l'Angleterre d'achever toutes ces lignes commencées, en venant, grâce au crédit et aux avancés de l'état, relever des entreprises avortées ou ruinées. Il estime que pour mener à fin cette entreprise gigantesque, 24,000,000 £ sont nécessaires. Sur cette somme, les actionnaires payeraient 8,000,000 £ et l'état 16,000,000 £. L'état aurait pour gage les lignes construites, et les compagnies le rembourseraient en trente ans par versements partiels et en lui payant durant cet intervalle l'intérêt de ses fonds au taux auquel il les aurait empruntés lui-même. D'après les calculs du noble lord, au moyen de ces travaux on procurerait pendant quatre années de l'occupation à cent dix mille hommes représentant cinq cent mille personnes sans qu'il en coûtât rien à l'état. La plus value des terres à un mille de chaque côté du rail-way suffirait seule pour payer la construction des lignes ; car en vingt-cinq ans la valeur territoriale de l'Irlande augmenterait de 23,000,000 £. De plus, il faudrait acheter le sol des chemins : sur les lignes déjà construites, les propriétaires avaient reçu 170 £ par acre et les tenanciers 20 £. Grâce à la mesure, et d'après le nombre de milles inachevés, les propriétaires irlandais recevraient 1,250,000 £ et les fermiers 240,000 £. Ainsi les chemins de fer occuperaient tout à la fois la population, développeraient l'industrie et le commerce, et, à part même la cer-

titude d'un remboursement intégral, désintéresseraient bientôt l'état par l'augmentation de ses revenus d'accise et de douanes. Lord. G. Bentinck terminait ainsi l'exposé des motifs de son bill :

On nous dit qu'il y aura un soulèvement en Irlande ; on nous répète l'histoire, cent fois répétée et cent fois démentie, que les paysans affamés de l'Irlande achètent des armes dont ils doivent se servir contre ceux qui leur donnent du travail. Pour moi, je ne crois pas un mot de cette histoire ; seulement, quand j'entends les récits qui nous arrivent tous les jours, quand j'entends parler de dix cadavres qui sortent presque à la fois d'une cabane qui ne compte que douze habitants, quand j'entends parler de chiens et de pourceaux se vautrant sur les corps morts de chrétiens, quand j'entends dire que tant de malheureux ont été conduits sans cercueil à leur fosse, afin qu'en épargnant le prix de leur bière on pût prolonger de quelques jours les souffrances de leur agonie, je ne puis qu'exprimer ma surprise et que contempler avec étonnement la patience que montre le peuple irlandais. Ce n'est pas ainsi que cela se passe dans ce pays, ce n'est pas ainsi que cela se passe en France, et, au lieu de nous plaindre du peuple irlandais, nous devrions plutôt admirer sa patience. On me parle de mécontentements, de vengeances, de soulèvements et d'insurrections ! Laissez-moi remplir le ventre des Irlandais affamés — comme vous le remplirez si vous adoptez ce bill — avec de bon bœuf et de bon mouton, avec du pain de froment, de la bière forte ; laissez-moi garnir leurs poches d'or anglais, avec lequel ils achèteront les draps et les couvertures du Yorkshire et du Wiltshire, les futaines de Manchester, et pour leurs femmes et pour leurs filles, les cotons imprimés de Stockport, et peut-être aussi les rubans de Coventry, et alors moi, le Saxon, je réponds sur ma tête de la loyauté du peuple irlandais. Je les amènerais alors par leurs besoins et leurs desirs satisfaits, par les sympathies chaleureuses de leurs cœurs, non à délier, mais à resserrer leur union avec l'Angleterre.

Ce sont là les avances que les ultra-tories font à l'Irlande. On a même pris soin de la consulter et de lui notifier pour ainsi dire les bonnes intentions qu'on avait pour elle. Le 2 février, avant de faire sa motion au parlement, lord G. Bentinck avait convoqué une réunion des membres irlandais pour leur en communiquer les dispositions générales. Les membres irlandais ont été charmés du magnifique cadeau qu'on leur promettait ; mais ils n'ont pas trop osé dire immédiatement leur opinion et prendre tout aussitôt un engagement. M. D. O'Connell, qu'on ne saurait accuser de ne pas assez tendre la main pour ses compatriotes comme pour lui-même, s'est borné à présenter dans le *meeting* quelques légères observations. A l'exception de M. Smith O'Brien, le chef de la jeune Irlande, qui dès l'année dernière avait déjà lié

partie avec le chef de la jeune Angleterre, les membres irlandais comptent trop sur la bienveillance et sur l'appui sincère des whigs pour ne pas les consulter avant d'agir. Ils comprenaient, du reste, qu'à part même l'intérêt de montrer à l'Irlande que sa cause ne serait pas en danger sous un cabinet protectionniste et que la cordialité récente de lord G. Bentinck suffirait à neutraliser l'ancienne inimitié de lord Stanley, les ultra-tories avaient encore un intérêt caché, mais puissant. Il s'agissait pour eux de sauver la constitution actuelle de la propriété en Irlande, d'y empêcher le morcellement du sol et la création de ces petits propriétaires dans lesquels lord John Russell voit les sauveurs futurs de ce pays désolé.

Le gouvernement, quoi qu'en ait dit lord G. Bentinck, n'a pas hésité. Il a bien permis, il est vrai, la première lecture de la proposition ; mais il a dès lors annoncé qu'il s'opposerait à la seconde, et, dans l'intervalle, après avoir de son côté convoqué les membres irlandais et ses amis, il a annoncé qu'il ferait de cette motion une question de cabinet. Quelques membres irlandais, qui eussent été enchantés de recevoir des deux mains, d'obtenir d'abord l'argent de lord John Russel, sauf à prendre ensuite celui de lord G. Bentinck, avaient demandé l'ajournement de la motion à quinzaine. M. Smith O'Brien était même à cette occasion venu jouer son bout de rôle à la chambre des communes et supplier lord G. Bentinck de consentir à cet ajournement ; mais le cabinet s'y est opposé, les tories ont été forcés d'accepter la bataille qu'on leur offrait et de déclarer qu'ils étaient prêts au besoin à prendre la responsabilité du pouvoir. Je vous disais en commençant, monsieur, que le cabinet whig n'avait pas eu jusqu'ici et n'aurait pas probablement avant les élections générales d'épreuve sérieuse à traverser : si la discussion sur la motion de lord G. Bentinck n'a pas été une épreuve pour ceux qui ne surveillent pas attentivement et de très-près la conduite des partis et l'état de l'opinion en Angleterre, elle a pu en avoir un moment l'apparence.

Le danger eût-il été plus grand et plus sérieux encore, je crois que lord G. Bentinck n'eût point été, immédiatement du moins, mis en mesure de composer un cabinet. Les whigs n'eussent pas donné leur démission sans tenter la fortune et sans faire eux-mêmes les élections. Quelques personnes bien informées prétendent même que l'insistance des tories n'avait pas d'autre but que de rappo-

cher le moment de la lutte et de la placer au milieu de circonstances qu'ils croient favorables à leurs intérêts et à leur cause. Au fond, peu de gens se faisaient illusion sur les mérites du bill en lui-même, et le chancelier de l'échiquier n'a pas eu grand-peine à le battre en brèche de tous côtés. Lord G. Bentinck avait affirmé que l'Irlande avait rendu toutes les avances qu'on lui avait faites dans le passé, comme elle pourrait rendre toutes celles qu'on lui ferait à l'avenir : M. Wood lui a répondu que des avances avaient été faites pour la construction de canaux, pour quelques constructions municipales, et que l'état n'était rentré ni dans le capital ni dans les intérêts. Diverses sommes ainsi prêtées et non remboursées s'élèvent à un total de 550,000 £ dus par les compagnies du canal de l'Ulster, du canal de Laggan, du grand Canal et par les villes de Dublin, de Cork et de Limerick. Si d'un autre côté, comme le proposait le bill, on ne prêtait qu'aux compagnies dont la commission des travaux publics déclarerait que les projets présenteraient quelques chances de succès, l'état ne débourserait pas beaucoup de guinées et sa générosité se réduisait à rien ; car il existe très-peu de lignes dans des conditions de prospérité ; si l'on prêtait également à toutes, c'était tout à la fois une injustice et une imprudence. En réalité, le bill était plutôt destiné à venir en aide à ceux qui avaient de mauvaises actions qu'à ceux qui n'avaient pas de travail, à donner des primes qu'à donner du pain. Sur les 4,000,000 qui eussent été avancés chaque année, la main-d'œuvre n'eût guère été comprise que pour 25 p. %, et, au lieu d'occuper cent dix mille travailleurs, on n'eût pu en occuper que quarante-cinq mille. Le bill d'ailleurs soulageait principalement la partie de l'Irlande qui a le moins besoin de secours. C'est à l'est que sont presque toutes les lignes de fer achevées ou en cours d'exécution. C'est à l'ouest que se trouve la population la plus malheureuse. Pour la faire travailler, l'aurait-on transportée de l'ouest à l'est et au nord ? L'argent que le trésor anglais eût déboursé pour ces chemins de fer, il l'eût demandé à l'emprunt. C'est à l'emprunt aussi que les compagnies eussent demandé les 8,000,000 qui formaient leur part contributive. L'état et les compagnies se seraient donc fait concurrence sur le marché, et, en élevant le prix de l'argent, auraient réciproquement contribué à s'imposer des charges plus considérables et un fardeau plus pesant.

En somme, l'Irlande est décimée par la famine, et lord G. Bentinck proposait que l'Irlande passât quatre années à consommer et non à produire des céréales, qui sont à peu près tout ce qu'elle produit. L'Angleterre pendant ces quatre années lui aurait avancé ses bœufs, ses moutons, sa bière, ses toiles et jusqu'à ses rubans. Que dis-je! 24,000,000 dépensés à construire des chemins de fer lui auraient immédiatement donné tout cela. Malheureuse Irlande! quand on lui aurait donné 24,000,000 tout d'un coup, elle n'en aurait pas eu pour trois mois à jouir de ce beau luxe et de cette bonne chère. Les profits des chemins de fer doivent, dit-on, entrer en ligne de compte; mais ces profits n'eussent point été immédiats, et les mécomptes sont nombreux et cruels toutes les fois que la spéculation est artificiellement surexcitée. M. Hudson, dont lord G. Bentinck a pris les conseils, a beau avoir fait sa fortune dans les chemins de fer, les chemins de fer ne sont point une panacée. Sans doute l'Irlande, surtout si elle ne les paye pas de sa poche, n'aurait qu'à gagner à en avoir un plus grand nombre; mais si les chemins de fer développent la prospérité d'un pays, ils ne sauraient la créer. Ils sont un effet avant d'être une cause. Si l'Irlande ne va pas en wagon, c'est qu'elle n'a pas le moyen d'y aller. Si M. Hudson, comme le lui disait naguère assez énergiquement l'*Examiner*, lui envoyait son carrosse, elle ne pourrait en faire qu'un perchoir à poulets ou une cage à pourceaux.

Personne ne doutait de l'opinion de sir Robert Peel sur une pareille mesure; mais on se demandait quelle serait son attitude et quelle conduite il conseilleraient aux amis qui suivent encore son drapeau et demeurent attachés à sa fortune. Croirait-il lui aussi le moment venu de prendre sa revanche, et se prêterait-il à rapprocher l'instant de la lutte sur le terrain électoral? Était-ce contre ses successeurs ou contre ceux qui l'avaient précipité du pouvoir que sa passion prendrait parti? Outre sa passion à satisfaire, sir Robert Peel avait son intérêt à consulter. Il n'a fait défaut ni à sa passion ni à son intérêt. Son discours est assez important à plus d'un titre pour que j'en cite ici les plus remarquables passages :

Je désire discuter le bill soumis à notre délibération avec la modération et l'esprit en rapport avec la grandeur des maux qu'on désire guérir. Mon vote portera sur les mérites du bill en lui-même, et sans qu'il soit influencé par les conséquences que son succès amènerait d'après la déclaration de lord John Russell.

Quand on considère dans quelle étendue on propose d'engager le crédit du gouvernement, il est juste de consulter la situation financière du pays. A la fin de l'année, qui a expiré le 5 janvier dernier, les recettes avaient dépassé les espérances les plus flatteuses. L'excédant des évaluations a été à la vérité environ de 2,000,000; mais ce qu'il faut prendre en considération en discutant le bill, c'est la situation probable de l'année prochaine.

En considérant l'état actuel du pays, le prix élevé du coton et des vivres, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, le gouvernement ne saurait s'attendre, l'année prochaine, à un revenu aussi considérable que celui de l'année qui vient de finir. Il faut ajouter en outre aux évaluations de la marine, de l'armée et de l'artillerie, la somme de 400,000 £, et je ne prévois pas qu'il y ait aucune réduction à espérer dans les évaluations des articles divers; il faut donc s'attendre à un excédant considérable dans les dépenses de l'année prochaine. Si le total des dépenses demandées pour l'Irlande approche de 9,000,000 £, il est probable qu'au 5 avril 1848 le déficit sera de 7 à 8,000,000.

D'ailleurs, les demandes extraordinaires pour faire face aux maux qui affligent l'Irlande ne se borneront pas à l'année prochaine. On ne peut plus compter sans réserve sur la pomme de terre comme article capital de la subsistance de l'Irlande. Quand nous aurons paré à la calamité actuelle, il sera de notre devoir de nous occuper de mesures propres à régénérer l'Irlande, du moins en ce qui concerne ses subsistances.

Voyons maintenant quel est l'aspect de ce qu'on appelle familièrement le *marché d'argent*. Un emprunt pour les chemins de fer proposés équivaldrait à un nouvel impôt. Le 3 p. % qui, il y a peu de temps, était au-dessus du pair, ne s'élève pas dans ce moment beaucoup au delà de 90. Il y a eu dans la valeur de la dette consolidée une baisse de 5 p. %; quant à la dette non consolidée, il est certains bons de l'Échiquier qui ne donnent tout au plus que 4 à 5 p. % de prime.

Si je passe du dedans au dehors, et si je cherche à apprécier l'aspect des affaires politiques, je suis disposé à avoir foi dans l'assurance qu'a donnée la reine par le discours d'ouverture du parlement, qu'elle comptait avec confiance sur la continuation du maintien de la paix. J'ai entendu cette assurance avec une grande satisfaction; mais ma confiance, je l'avoue, a été quelque peu ébranlée lorsque je me suis rappelé la condition actuelle de nos relations vis-à-vis d'un grand état avec lequel nous avons eu des discussions, suite nécessaire de ce qui s'était passé en Espagne. Ma confiance dans l'assurance générale de la paix a été aussi quelque peu diminuée quand je me suis rappelé que vis-à-vis de trois grandes puissances de l'Europe la reine avait été obligée de faire suivre cette expression de sa confiance par une déclaration franche et positive que ces puissances avaient été coupables d'une violation manifeste du traité de Vienne. (Applaudissements.) Eh bien! c'est à une telle époque, c'est lorsque le 3 p. % est à 90, c'est lorsque les bons de l'Échiquier touchent à peine une prime, c'est lorsque nos relations avec les puissances étrangères justifient au moins un certain degré d'anxiété (j'espère n'avoir pas à dire d'alarmes), c'est dans un tel moment, dis-je, que lord G. Ben-

tinck nous demande d'autoriser le gouvernement à contracter des engagements qui, distribués sur quatre années, pourraient s'élever à la somme de 16,000,000.

Que faire donc pour parer au déficit auquel on doit s'attendre ? Recourir à une augmentation des impôts, à l'émission des billets de l'Échiquier, ou à un emprunt ? Peut-on, dans des circonstances pareilles, accroître les embarras du gouvernement, en proposant une dépense de 16,000,000 £ pour les quatre années qui doivent suivre ? En le faisant, le marché se trouvera chargé à tel point d'une dette non consolidée, qu'il sera indispensable d'élever l'intérêt des billets de l'Échiquier. Nous ne pouvons engager le crédit national pour encourager les entreprises particulières sans courir des chances de perte et faire naître la nécessité de l'augmentation de l'impôt. Le trésor n'aurait aucun choix dans les avances à faire dès que les commissaires des chemins de fer auraient décidé en faveur de tel ou tel projet. De cette manière, le pouvoir de dépenser l'argent de l'état passerait à un bureau des chemins de fer, qui n'est pas responsable envers cette chambre de l'administration des deniers publics.

Je ne suis pas l'ennemi absolu de l'application des capitaux de l'état aux travaux publics ; ce que je veux éloigner comme une chose dangereuse, c'est une application qui paralyserait les efforts des capitalistes particuliers ; or, tel serait précisément l'effet du bill qui propose d'avancer aux compagnies irlandaises les deux tiers de leurs capitaux.

Irlandais, si vous voulez agir tous de concert et oublier vos dissidences politiques et religieuses, réunis que vous serez par cette redoutable calamité qui frappe votre pays ; si vous cherchez comme résultat de vos efforts l'adoucissement de cette terrible misère et l'amélioration de la condition sociale de ces millions d'individus dont le bien-être futur dépend de vous ; si vous voulez faire cela, j'ai la ferme conviction que vous ferez plus ainsi pour les intérêts de votre patrie, que si, vous abandonnant à la paresse, à l'oisiveté, au désespoir, vous mettez toutes vos espérances dans les dons du gouvernement et toute votre confiance dans son patronage.

Après quelques paroles de lord John Russell, qui a réitéré la déclaration que le vote de lord G. Bentinck entraînerait la chute du cabinet, la seconde lecture a été repoussée à une majorité de 214 voix, 318 contre 132. Dans ces 318 voix il faut compter celle de quelques membres irlandais qui votent habituellement avec le cabinet. Deux des fils de M. O'Connell ont voté pour la mesure, un autre a voté contre ; quant à M. O'Connell, il a pris le parti d'être malade et de ne pas voter.

Au reste, cette discussion aura un résultat, elle prouvera à l'Irlande que tout le monde, tories et whigs, consent désormais à la ménager et à compter avec elle. Un instant elle a eu l'orgueil de

voir le pouvoir aux enchères et tout prêt à tomber entre les mains de ceux qui offriraient de faire le plus pour elle. Il est vrai que ces circonstances lui sont favorables et que ses actions haussent toutes les fois que l'alliance française se dénoue ou parait sur le point de se relâcher. La possibilité d'une guerre, pour l'Irlande, c'est la chance de nouvelles concessions de la part de sa fière dominatrice, c'est la chance d'un nouveau progrès dans ses institutions et dans ses libertés. A Dieu ne plaise que je prétende qu'en tout état de cause l'Angleterre n'eût point eu compassion des souffrances actuelles de l'Irlande ; mais puisque la famine devait venir, elle a mieux fait pour l'Irlande de venir en même temps que les mariages de la reine d'Espagne et de madame la duchesse de Montpensier.

En vous parlant, monsieur, de cette grave question des mariages espagnols, je serai bien obligé de ne pas me renfermer dans l'unité de lieu de la tragédie classique et de passer tour à tour d'Angleterre en France et de France en Angleterre. Tel fait, tel incident qui surgit d'un côté du détroit, n'est souvent que le contre-coup de tel fait, de tel incident qui surgit de l'autre. Je suis donc forcé de ne pas disjoindre les causes et de comprendre dans un même jugement ce qui est simultané ou connexe. J'ai la conscience d'être parfaitement impartial vis-à-vis des partis en Angleterre ; je ferai tous mes efforts pour l'être vis-à-vis des partis en France, quoique, je l'avoue humblement, cela soit un peu plus difficile. Mais, en tout cas, ma ferme intention, et ici je n'aurai besoin d'aucun effort, est de ne pas chercher à plaiser des torts au gouvernement de mon pays, et quand je jugerai ses actes, de ne les condamner, à mon corps défendant, qu'au nom de la loyauté, de la vérité et des grands intérêts de la France.

Je remonte un peu haut. A la mort de Ferdinand VII, la France eut à prendre une grande décision. Il s'agissait pour elle de ratifier ou de repousser le nouvel ordre de succession qui s'établissait en Espagne, de reconnaître pour reine Isabelle, ou pour roi don Carlos. La révolution de juillet venait aussi chez nous de faire passer violemment la couronne de la branche aînée de la maison de Bourbon à la branche cadette, et l'on savait que pour faire sanctionner les droits de sa fille par l'Espagne, la reine Christine était obligée de les placer sous la protection de ces principes révolu-

tionnaires et libéraux, dont l'éclatant triomphe à Paris avait retenti dans toute l'Europe. — Si don Carlos montait sur le trône, le gouvernement du 9 août n'avait à attendre de sa part que malveillance secrète ou hostilité déclarée; si la cause de la reine Isabelle triomphait au contraire, au milieu des embarras de toutes sortes qui signalaient son avènement, nous pouvions compter probablement sur l'alliance, certainement sur la neutralité de la Péninsule. Or, M. le duc de Broglie le disait à la chambre des pairs, par sa position géographique, qui ne lui donne accès sur le reste du continent que par les Pyrénées, l'Espagne est condamnée à l'inaction, ou à être, selon les passions, selon les intérêts de ceux qui la gouvernent, tantôt l'ennemie, tantôt l'alliée de la France. Il lui faut abdiquer toute influence, ou l'avoir soit avec nous, soit contre nous. C'est là pour tous les cabinets en France, pour tous les gouvernements qui s'y sont succédé, un axiome de politique traditionnelle. Louis XIV, Napoléon, Louis XVIII, n'ont envahi l'Espagne que pour obéir à cette nécessité, et l'Europe, sinon franchement du moins tacitement, a été forcée de la reconnaître. Avant 1830, depuis 1823, le bon accord était fondé sur la parenté et sur l'identité du principe. Après 1830, il fallait choisir entre l'une ou l'autre de ces deux garanties. Dans l'avenir, le mariage de la reine Isabelle pouvait faire sortir la couronne d'Espagne de la maison de Bourbon; dans le présent, avec don Carlos la contre-révolution régnait à Madrid. L'œuvre de Louis XIV ou l'existence de la dynastie d'Orléans pouvaient être compromises; il fallait donc courir au plus pressé, opter pour la garantie la plus rassurante, sauf à essayer plus tard de reconquérir ce qui était plutôt le symbole que la réalité d'une garantie. La France reconnut la reine Isabelle.

L'Angleterre la reconnut en même temps que nous, et cela par les motifs mêmes qui pouvaient nous faire hésiter dans notre choix. Quoiqu'elle y ait gagné Gibraltar, l'Angleterre croit avoir perdu au traité d'Utrecht, et ce qu'il y eut alors de trop inattendu dans le succès de la maison de Bourbon blesse encore profondément son orgueil. Il lui plaît de penser que si le duc de Marlborough et lord Godolphin n'eussent pas été renversés par lord Brolingbroke et le comte d'Oxford, Louis XIV eût, de ses propres mains, détrôné Philippe V. Dans l'avenir, le mariage de la reine pouvait être une revanche de la paix d'Utrecht. Elle y voyait d'ailleurs dans le pré-

sent un avantage plus considérable encore pour elle. Elle venait de reconnaître la révolution en France, elle l'avait toujours reconnue en Espagne. En 1812, les soldats de la guerre de l'indépendance avaient été ses alliés, et M. Canning avait éloquemment plaidé la cause des libéraux de 1823. Mais si Ferdinand VII devait au duc de Wellington son titre de roi catholique, il devait à M. de Villèle son titre de roi absolu, et il avait un peu oublié le premier bienfait pour se souvenir du second. M. de Talleyrand fit habilement appel à ces sentiments, il proposa au cabinet de Saint-James une action commune en Espagne, et lui fit signer le premier, et, il faut le dire, le seul défi que la France de juillet ait fait jusqu'à ce jour à l'Europe, le traité de la quadruple alliance.

Aussi, quand don Carlos arriva jusqu'aux portes de Madrid, quand la reine Christine écrivait à Paris des lettres éplorées pour supplier le roi de prendre sous sa sauve-garde non pas seulement son pouvoir, mais sa vie et celle de ses filles, lord Granville, alors ambassadeur, sommait de son côté le gouvernement français de remplir ses obligations, déclarait que le *casus fœderis* était arrivé et que nous devions à la foi jurée d'intervenir en Espagne. En face des refus qu'il éprouvait, ses instances furent si vives, les intérêts que l'Angleterre croyait avoir à maintenir la révolution en Espagne étaient à ses yeux si considérables, qu'il y eut un moment, dit-on, où elle renonça à son rêve chéri de détruire l'œuvre de Louis XIV, et où, pour prix de l'intervention, elle promit de consentir au mariage de M. le duc d'Aumale avec la reine Isabelle. Après de nombreuses hésitations, le refus d'intervenir fut maintenu. M. de Montalivet se trouva subitement, sur la question, en opposition avec M. Thiers, qui avait engagé dans cette affaire son existence ministérielle, et le cabinet du 22 février fut renversé. C'est à cette époque que commencèrent ici contre lord Palmerston ces propos légers ou injurieux qui l'ont si vivement blessé. C'est à cette époque qu'on a commencé à dire aux puissances absolutistes que lord Palmerston était un brouillon, un boute-feu, un ennemi de la paix de l'Europe, et que, malgré les bons rapports qu'on voulait garder avec la Grande-Bretagne, on se garderait bien de le suivre dans toutes ses équipées et dans toutes ses aventures. Pour prouver qu'il pouvait faire ses équipées et courir les aventures en bonne compagnie, lord Palmerston signa le traité du 15 juillet 1840. C'est

au refus de l'intervention en 1836, que nous avons dû l'abandon de l'Angleterre en 1840; c'est à l'irritation que cet abandon a causée, que nous devons toutes les susceptibilités malades de l'opinion publique au sujet de l'alliance anglaise contre lesquelles le cabinet du 29 octobre a lutté pendant six ans. Enfin, au bout de six ans, après bien des tiraillements, bien des concessions d'un côté, et quelques paroles assez dédaigneuses de l'autre, l'entente cordiale avait été rétablie entre les deux gouvernements. On en avait profité pour traiter en commun les affaires d'Espagne et pour résoudre de concert la question du mariage de la reine. La France, dont l'influence l'emportait à Madrid par le retour de la reine Christine et des modérés au pouvoir, n'avait pas triomphé trop bruyamment de la chute d'Espartero dans lequel l'Angleterre s'était sentie un peu frappée; et lord Aberdeen s'était montré reconnaissant envers M. Guizot d'une modération qui n'était que de l'habileté sans doute, mais qui n'en méritait pas moins une certaine gratitude. Le gouvernement français s'efforça alors de parer à l'inconvénient qu'il avait fait naître, de boucher la brèche qu'il avait ouverte en 1832. Le roi des Français, fit-il répéter à ses agents, ne prétend pas à la main de la reine Isabelle pour un de ses fils, mais il a le droit de prétendre que le mari de la reine soit choisi parmi les descendants de Philippe V. Il n'y a là pour la France aucun avantage nouveau, c'est uniquement le *statu quo* qu'elle invoque. Pour prix du sacrifice que fait le roi en renonçant à toute candidature pour l'un de ses fils, il demande la main de l'infante doña Luisa Fernanda pour M. le duc de Montpensier. Telle a toujours été au fond la politique du cabinet français, et M. Guizot, il faut lui rendre cette justice, il y a plusieurs années déjà, déclarait hautement à la tribune, que si la reine d'Espagne épousait un prince en dehors de la maison de Bourbon, *il conseillerait à son pays et à son roi d'aviser.*

Ces prétentions étaient-elles injustes et exorbitantes? Je ne le crois pas. Sans doute, de notre temps plus qu'en tout temps, les alliances de famille sont une garantie peu rassurante de la paix des nations. Si l'on en doutait, les exemples illustres ne manquent pas; mais le fait seul de la substitution d'une autre famille sur le trône d'Espagne eût été un échec et un danger pour la France. C'est ailleurs que cette famille serait allée naturellement chercher

ses appuis, et n'y eût-il eu que l'inconvénient de perdre des apparences flatteuses pour notre amour-propre et favorables à nos intérêts, les apparences elles-mêmes sont assez importantes dans le monde pour que nous eussions le droit de vouloir les conserver. En demandant à l'Espagne une épouse pour un des fils du roi, à part même l'avantage d'une grosse dot — et quoique le fait ait été pris en considération, c'est là un reproche dont on a un peu trop abusé — le gouvernement trouvait l'heureux moyen de resserrer encore des liens d'intimité qui sont nécessaires à la sécurité et à l'indépendance des deux pays. Vous voyez, monsieur, que je me sers des propres paroles du discours du roi à l'ouverture des chambres. Je dois ajouter que non-seulement leur indépendance, mais l'opinion que l'Europe a de leur indépendance réciproque, est aussi nécessaire à leur sécurité que cette bienveillance que leur position géographique leur impose.

Dans cette négociation, le roi avait encore un autre intérêt que personne n'a le droit de ne pas regarder comme respectable, un intérêt d'honneur et de dignité. Le Bourbon qui règne en France a toujours été considéré comme le chef de sa maison, et le roi des Français, en reconnaissant la responsabilité qui s'attache à ce titre, tient à prouver qu'il mérite de le porter. Il ne devait pas vouloir, il n'a pas voulu que, par une connivence ou une indifférence également condamnables, une couronne quelconque sortît sous son règne de son illustre maison.

Des négociations diverses et successives se sont donc entamées, et pendant quelque temps le comte de Trapani a été le candidat de la France et de la reine Christine. Mais une telle impopularité s'est attachée si promptement à ce nom, que le cabinet Narvaez, qui voulait faire ce mariage, est mort à la peine, et qu'il a fallu y renoncer. Plus tard quelques ouvertures furent faites au comte de Montemolin; mais de part et d'autre on posa des conditions inacceptables. Au moment de la dernière visite de la reine Victoria au château d'Eu, les seuls candidats possibles pour la France se réduisaient aux deux fils de l'infant don François de Paule. La question fut débattue entre lord Aberdeen et M. Guizot, elle fut aussi débattue, à ce qu'il paraît, mais moins constitutionnellement, entre les deux augustes personnages qui venaient en quelque sorte consacrer par leur intimité personnelle l'intimité des deux gou-

vernements. Là, les bases de l'arrangement proposé par la France furent acceptées. Lord Aberdeen déclara, *tout en maintenant la liberté du choix de la reine Isabelle*, qu'il ne s'opposerait pas à un mariage avec un descendant de Philippe V, et promit que l'Angleterre verrait sans déplaisir l'union du duc de Montpensier avec l'infante, à condition que ce mariage n'aurait lieu que lorsque la reine aurait des enfants et que la succession serait assurée dans la ligne directe. De son côté, M. Guizot déclara que le jour où un autre candidat qu'un prince descendant de Philippe V se présenterait avec l'appui ou la recommandation de l'Angleterre, le roi des Français se croirait libre de demander *immédiatement* pour son fils la main non-seulement de l'infante, mais de la reine elle-même.

Cet autre candidat que la France craignait, et pour lequel elle redoutait l'appui du gouvernement britannique, c'était le prince de Cobourg, sur lequel la reine Christine, qui se souciait médiocrement de marier sa fille au fils de l'infante Carlotta, avait jeté les yeux. Sans doute, l'Angleterre aurait été charmée de voir un Cobourg sur le trône d'Espagne; mais elle ne croyait pas qu'un tel résultat valût la peine de compromettre l'entente cordiale entre les deux gouvernements, et lord Aberdeen, après avoir promis, non de le combattre, mais de ne pas l'appuyer, avait donné l'ordre à M. Bulwer, ambassadeur à Madrid, d'appuyer la candidature de l'infant don Henri.

Les choses en étaient là quand, au mois de juillet dernier, lord Palmerston succéda à lord Aberdeen. Les souvenirs de 1840 portent malheur à lord Palmerston. Déjà précédemment, en décembre 1843, une combinaison ministérielle whig avait avorté à cause des inquiétudes qu'inspirait la présence du noble lord au Foreign-Office; lord Palmerston n'avait fait à Paris son voyage des vacances de Pâques que pour calmer ces inquiétudes, et en arrivant au pouvoir, ce qu'il redoutait avant tout, c'était de se faire des affaires avec la France. Sous ce rapport, il était obligé à plus de condescendance, à plus de formes encore que lord Aberdeen; il avait, qu'on me passe le mot, à payer les intérêts de sa mauvaise réputation. Quelques jours après son entrée au ministère, lord Palmerston écrivait à M. Bulwer qu'il n'avait rien à ajouter aux instructions que lui avait données son prédécesseur, et que le gouvernement britannique ne se proposait pas plus d'appuyer

d'une manière active les prétentions d'aucuns des princes qui se présentaient comme candidats à la main de la reine d'Espagne, qu'il ne croyait devoir s'opposer à aucun d'eux. En énumérant ces candidats, il les réduisait à trois : le prince Léopold de Saxe-Cobourg et les deux fils de don François de Paule. Lord Aberdeen, dans maintes circonstances, était allé beaucoup plus loin. En 1842, le 16 mars, il écrivait à sir Robert Gordon, ambassadeur à Vienne :

J'ai répondu à M. Pageot (1) que je ne reconnaissais ni en France ni dans toute l'Europe aucun droit quelconque de disposer de la main de la reine d'Espagne; que lorsque le roi des Français reconnut la succession de la reine, il le fit sans stipuler aucunement qu'elle épouserait un prince Bourbon; qu'il devait avoir compris qu'un pareil événement était nécessairement incertain; que, bien que pour des raisons politiques se rattachant au maintien de l'équilibre européen, l'Angleterre ne pût voir avec indifférence le choix d'un prince français, nous ne prétendions en aucune façon mettre un veto sur la famille de Bourbon, et que si la reine d'Espagne et son gouvernement jugeaient à propos de faire un pareil choix, nous accepterions volontiers ce prince pour sa main. Au fait, nous regardons cette question comme entièrement, exclusivement espagnole. . . .
. . . . J'ai la confiance que les vues du prince de Metternich sur cet objet se trouveront d'accord avec celles du gouvernement de Sa Majesté, et que Votre Excellence ne rencontrera auprès du cabinet autrichien aucune disposition à encourager une démarche qui est vraiment incompatible avec l'honneur et la dignité d'un état indépendant.

Le 26 avril 1842, il lui écrivait encore :

Le sacrifice que le roi des Français a fait d'un prince de sa propre famille a conduit à la tentative déraisonnable de forcer la reine à choisir quelque autre membre de la maison de Bourbon, à l'exclusion absolue, péremptoire, de toute autre concurrence. M. Pageot est même allé jusqu'à insinuer que la paix de l'Europe pourrait dépendre de cette solution. Or, il est possible que la famille de Bourbon offre à la nation espagnole la souche la plus convenable pour y choisir le mari de la reine. Sur ce sujet, nous désirons n'exprimer aucune opinion, mais le laisser au jugement, complètement libre, du gouvernement et du peuple d'Espagne. Une chose est certaine : qu'un pareil mariage soit ou non désirable, la manière dont il est proposé est de nature à exciter des sentiments d'indignation et de résistance dans l'âme de tout Espagnol qui tient à la dignité, à l'indépendance de son pays.

(1) M. Pageot fut à cette époque chargé d'une mission relative au mariage de la reine d'Espagne.

Le 22 juin 1846, il répondait au duc de Sotomayor :

Nous n'avons jamais fait aucune objection au choix du comte de Trapani, lorsqu'il fut question d'unir la reine Isabelle à son oncle; mais lorsque cette alliance fut devenue manifestement odieuse à la nation espagnole, nous nous hasardâmes, quoique sans aucun candidat anglais et sans aucune préférence anglaise, à indiquer l'infant don Henri comme le prince qu'il nous paraissait le plus convenable de choisir, parce qu'il était celui qui semblait devoir être le plus agréable au peuple espagnol.

Si l'on trouve qu'on ne puisse en toute sûreté choisir un descendant de Philippe V, d'accord avec le bonheur de la reine et en prenant un juste soin de la tranquillité du pays, le gouvernement espagnol, exerçant son libre jugement, doit agir comme le lui commandera le sentiment de sa dignité et de ses intérêts; et, dans ce cas, ce ne pourrait être pour la Grande-Bretagne une cause de déplaisir qu'il choisisse un prince dans quelque autre famille.

Quelque désappointement qu'une pareille décision pût faire éprouver à la France, je ne saurais admettre pour un instant la possibilité d'une chose aussi déraisonnable et aussi injuste qu'une tentative faite pour entraver le choix de la reine dans une affaire de cette nature. Le gouvernement français doit savoir parfaitement que tout mariage qui ne serait pas conforme aux vœux de la reine, et qui n'aurait pas l'assentiment du peuple, n'offrirait aucune chance d'assurer le bonheur de la souveraine ni le bien-être et la prospérité de l'Espagne.

La France est trop profondément intéressée à la tranquillité de l'Espagne, et la cour des Tuileries est beaucoup trop éclairée et trop juste pour concevoir l'idée d'une intervention comme celle que l'on suppose. On peut donc, sans hésiter, repousser cette supposition comme impossible. Mais si, contrairement à toute raison et à toute probabilité, on pouvait avoir en vue quelque projet semblable, c'est-à-dire une tentative pour entraver les vœux et les sentiments de la reine et la volonté clairement manifestée de son peuple, il n'est pas douteux que l'Espagne aurait pour elle les plus vives sympathies, non-seulement de la Grande-Bretagne, mais encore de toute l'Europe.

Enfin, lord Cowley, en rendant compte à lord Palmerston des instructions qu'il avait reçues de lord Aberdeen, lui écrivait le 13 septembre 1846 :

Sauf une alliance avec un prince français, le droit de l'Espagne de choisir par elle-même a été invariablement soutenu par nous toutes les fois que la France a essayé de nous engager à intervenir dans le mariage de la reine. Nous ne sommes jamais allés au delà de l'assurance qu'un mariage avec un prince Bourbon de la branche d'Espagne ne rencontrerait aucun obstacle de notre part.

Si je cite toutes ces dépêches, monsieur, c'est pour vous prouver que lord Palmerston ne se croyait pas coupable d'un si grand

crime en mettant le prince Léopold de Saxe-Cobourg au nombre des candidats dans cette fameuse dépêche du 19 juillet, qui a servi de texte à toutes les accusations du cabinet français et dont on prétend se faire aujourd'hui une excuse. A coup sûr, dans cette dépêche, le ton est beaucoup moins acerbe et la liberté de l'Espagne est beaucoup moins amèrement revendiquée que dans les dépêches de lord Aberdeen. Ce qui prouvera, au reste, la bonne foi de lord Palmerston, c'est qu'il l'a communiquée au cabinet français, et que, par une indiscretion dont tout le monde se défend et que personne n'explique, cette pièce toute confidentielle a été communiquée au gouvernement espagnol. Or, le dernier paragraphe de la dépêche sur l'état politique de l'Espagne était de nature à blesser profondément le parti modéré, auquel on reprochait de renouveler les plus mauvais jours de l'absolutisme et de neutraliser par la force des institutions qui n'étaient plus libres que de nom. La reine Christine et le duc de Rianzarès, qui ont pendant si longtemps associé leur fortune à celle des modérés, M. Isturitz, qui, en qualité de président du conseil, savait à l'adresse de qui remontaient principalement tous ces reproches, après la lecture de cette dépêche, n'eurent plus aucune hésitation. Leur choix fut fait, la reine Christine, qui, par le mariage Cobourg ou par le mariage Montpensier, voulait s'assurer l'appui de l'Angleterre ou de la France, s'abandonna complètement au gouvernement français. Quand M. Bulwer apprit que tout était décidé, il voulut gagner du temps ; il était malade, il fit appeler chez lui le duc de Rianzarès et M. Isturitz, et il leur dit : « Vous m'avez maintes fois et dernièrement encore pressé de recommander le mariage avec le prince Léopold de Saxe-Cobourg à la considération du gouvernement de Sa Majesté Britannique, en exprimant le plus ardent désir qu'il se fit. Il est vrai que nous n'avons eu jusqu'à ce jour aucun candidat, bien que nous ayons été plus favorables à don Henri qu'à tout autre ; mais il se peut que ce qui se passe décide mon gouvernement. J'ai écrit à lord Palmerston, j'attends sa réponse ; avant d'aller plus loin ne vaut-il pas mieux que vous attendiez aussi que je l'aie reçue, bien que je n'aie rien de positif à vous promettre ? »

A cela le duc de Rianzarès répondit : « Cela est vrai, nous avons très-fort désiré l'alliance dont vous nous parlez ; mais vous avez

pris soin de nous en dégoûter vous-même et de détruire toutes nos espérances. Vous nous avez toujours témoigné pour cette union la plus grande répugnance, et vous savez de bonne source que la famille du prince Léopold ne consentira jamais à ce mariage, excepté à une condition qui est impraticable, le consentement du roi des Français. »

Est-ce clair? Et lord Palmerston a-t-il si grand tort de se fâcher quand on lui parle de ses intrigues matrimoniales en faveur du prince de Cobourg? Il n'est pas le seul, dit-on, à se mettre en colère, et la reine Victoria est tout aussi mécontente que son ministre. On raconte même qu'elle ne veut plus garder aucun souvenir de l'hospitalité royale qui avait été si gracieusement échangée entre les deux souverains, et que dans un accès de mauvaise humeur elle a fait démeubler l'appartement que le roi Louis-Philippe avait occupé à Windsor. On va plus loin, on raconte aussi (je ne garantis pas l'histoire) qu'on a calomnié notre administration des postes auprès de la reine en lui laissant croire à l'existence d'une espèce de cabinet noir où certaines lettres importantes seraient ouvertes avant d'arriver à leur destination, et qu'au lieu d'écrire à lady Normanby par le courrier de l'ambassade, elle lui a écrit par la poste, avec l'espérance de faire lire à d'autres qu'à l'ambassadrice d'Angleterre ce qu'elle lui écrivait. Quoi qu'il en soit, M. de Saint-Aulaire, en retournant à Londres, a vu sa patience mise à une rude épreuve, et a longtemps fait antichambre avant d'obtenir une audience royale. Enfin, il y a quelques jours les journaux ministériels étaient réduits à imprimer en grosses lettres, et comme un triomphe, qu'il dînait chez la reine, et avaient l'air de s'étonner que les fonds publics ne montassent pas d'un franc sur cette grande nouvelle.

Malheureusement, il y a des faits généraux qui pèsent sur le cours de la Bourse, et qui ne sont pas de nature à relever le crédit de l'état. Si personne ne croit sérieusement que la guerre soit imminente, personne non plus ne croit que la paix soit assurée. L'adresse de la chambre des députés a raison de le dire; mais quelques paroles de M. Guizot dans la discussion ont peu contribué à donner confiance dans la déclaration. Il est même fâcheux que cette discussion ait eu lieu, et je suis convaincu qu'en ce moment M. Guizot le regrette plus que personne. Pourquoi rouvrir un dé-

bat qui avait été fermé par tout le monde? Pourquoi ne pas consentir à reconnaître qu'en se taisant, ses adversaires n'étaient pas à bout d'arguments et ne se taisaient que par patriotisme? Dans cette discussion, qu'il n'avait pas provoquée, mais qu'il avait dû accepter, M. Thiers a fait preuve d'une modération à laquelle tout le monde a rendu justice, et si les partis étaient encore vis-à-vis les uns des autres dans les mêmes rapports numériques qu'avant les élections générales, nous croyons qu'il aurait de grandes chances de recevoir prochainement le prix de sa modération. Mais aujourd'hui la composition de la chambre est telle, qu'en lui apprenant que ce n'est pas la parenté de sa dynastie avec la nôtre qui, durant le dernier siècle, a rattaché le plus souvent l'Espagne à la France, que c'est d'une part la perte des Pays-Bas, de l'autre les intérêts de ses infants à Naples, Parme et Florence; qu'en lui prouvant que le cabinet a perdu l'alliance anglaise pour un résultat nul ou dangereux, et qu'en perdant l'alliance anglaise il a compromis la cause de la civilisation et de la liberté dans le monde, on peut inquiéter la majorité, mais non la conquérir, et on en est réduit à faire devant elle plutôt des leçons d'histoire que des discours ou des actes de politique.

Quant à M. Guizot, il a été moins heureux. Je ne parle pas de son talent, qui est plus ample et plus magnifique que jamais. Ce qui lui a fait défaut, c'est ce tact parfait qui l'a tant de fois si bien servi depuis six ans, c'est cette habileté consommée mêlée de prudence et d'audace qui ont fait de lui, à la tribune, le premier stratéliste parlementaire. Il s'est laissé aller à prononcer contre lord Palmerston des paroles violentes que tout le monde a entendues, bien que le lendemain le *Moniteur*, dans le compte-rendu de la chambre, les appliquât aux journaux anglais. Il a donné, sinon explicitement, du moins implicitement, un démenti à l'ambassadeur d'Angleterre, qui, dans une dépêche à lord Palmerston, a maintenu l'exactitude de ses assertions, et auquel on a répondu tout aussitôt que rien de ce qui s'était passé n'avait altéré la confiance de son gouvernement dans la rigoureuse vérité de ses rapports. C'est à cet échange de politesses qu'on en est arrivé. Je me trompe; on est allé plus loin: vendredi, 19, il y avait raout à l'ambassade anglaise. M. Guizot, depuis quelques jours, avait reçu une invitation comme tous les ministres, lorsque de tous cô-

tés on vint lui révéler que lady Normanby disait dans le monde que cette invitation n'avait été envoyée que *par une erreur de cabinet de chambre*. Bientôt il n'y eut plus moyen d'en douter. Le *Galignani's Messenger* annonça pour ainsi dire officiellement que c'était effectivement par erreur que M. le ministre des affaires étrangères avait été invité. Malgré des avis contraires partis de très-haut, la consigne a été donnée, des engagements réciproques ont été pris, et à quelques exceptions près, aucun fonctionnaire, aucun député ministériel n'a paru dans les salons de lord Normanby. Il est vrai que quelques personnes, des ministres même, ont cru devoir, par une lettre d'excuse, ôter à leur absence ce qu'elle pouvait avoir de trop significatif.

Si je descends jusqu'aux anecdotes de cette grande querelle, c'est pour vous prouver à quelles susceptibilités et à quel point d'excitation en sont arrivés les esprits. Si un reproche en cette occasion peut être adressé à quelqu'un, c'est à M. l'ambassadeur d'Angleterre, qui, dans des circonstances aussi graves et aussi délicates, pouvait fort bien se dispenser d'ouvrir sa maison, et qui, si par erreur une invitation avait été envoyée à M. Guizot, pouvait également contremander et reculer indéfiniment sa soirée. Si l'ambassade anglaise est réellement et rigoureusement interdite désormais à tout ministre, à tout fonctionnaire public, à tout député ministériel, la position de lord Normanby ne sera pas tenable, et je ne sais vraiment pas auprès de quel gouvernement il sera accrédité.

Le bruit a couru, il y a quelques jours, que le noble lord allait quitter Paris pour entrer dans le cabinet anglais, et que lord Clarendon viendrait occuper à sa place l'hôtel de la rue du Faubourg-Saint-Honoré. En tout cas, ce n'est pas d'un nouveau partisan de la cordiale entente avec M. Guizot que le ministère de lord John Russell se recruterait là, et lord Clarendon, si l'on en juge par son passé, n'aurait pas le caractère beaucoup plus accommodant que son prédécesseur. Mais le *Morning-Chronicle* a bientôt démenti ce bruit. Lord Palmerston poussera les choses aussi loin qu'il le pourra, et il s'inquiète très-peu que lord Normanby ne puisse communiquer que par écrit avec M. Guizot. Pour les rapports que les deux gouvernements ont ensemble, cela lui paraît suffisant.

Si de son côté le cabinet français ne se fâche pas aussi au vif et ne prend pas d'aussi grands airs qu'il aurait envie de le faire, c'est qu'il craint de précipiter le dénouement de l'imbroglie au milieu duquel il est en ce moment perdu; c'est qu'il a peur que le jour où lord Normanby quittera Paris, on ne fasse entendre à M. de Saint-Aulaire qu'il doit aussi de son côté quitter Londres. Ce ne serait plus alors que par des chargés d'affaires que se feraient les communications diplomatiques, et nous serions exactement vis-à-vis de la cour de Windsor dans la position dans laquelle nous sommes vis-à-vis de celle de Saint-Petersbourg.

On veut ici la paix; on a raison de la vouloir; mais je crois qu'on se trompe sur les moyens à employer pour rétablir les bonnes relations, si toutefois désormais de bonnes relations peuvent être rétablies, je ne dis pas entre les deux gouvernements, mais entre les deux cabinets. Le ministère français s'est fait à cet égard les plus étranges illusions. Il a cru d'abord qu'en attisant le désir secret que lord Clarendon a d'arriver aux affaires étrangères, qu'en exploitant contre lord Palmerston la défiance de la famille Grey et de M. Labouchère, on parviendrait à le pousser dehors par les épées et à le séparer de ses collègues; on n'a pas réussi. On a donné à M. d'Ossoville une mission confidentielle, la mission a échoué. Alors on s'est adressé à lord John Russell, M. Guizot lui a écrit une lettre qui a été immédiatement communiquée à lord Palmerston. Une autre lettre écrite, sinon par M. Guizot, du moins sous son inspiration, à M. Ch. Greville, employé supérieur au Foreign-Office et l'un des hommes qui par leurs relations dans le parti tory et dans le parti whig sont habituellement chargés des négociations les plus délicates, engageait les amis de la paix dans les deux pays à réunir leurs efforts pour renverser un homme dont les passions ardentes pouvaient mettre le feu au monde et dont le caractère fâcheux s'opposait à toute transaction raisonnable. A la réception de cette missive, M. Ch. Greville eut des scrupules de conscience sur la conduite qu'il devait tenir; il alla consulter le duc de Wellington, et sur son conseil formel, il la mit sous les yeux de son ministre. Enfin on recourut aux plus grands moyens épistolaires. Le roi, dit-on, écrivit à la reine Victoria une lettre dans laquelle il ne craignit pas, avec ce tact, avec cette supériorité qui le distinguent, d'aborder les différentes politiques qui séparent

les deux gouvernements ; la reine lui répondit en se rappelant au souvenir de sa royale famille, et ne lui dit pas un seul mot qui eût trait à la politique. Voilà bien des échecs : lord Palmerston était inséparable de ses collègues. On s'en consolait par la pensée que le cabinet anglais n'était pas très-solide et que sir Robert Peel, ou au pis aller lord Georges Bentinck, pourraient bien un jour ou l'autre le renverser. Mais il a bien fallu reconnaître que sir Robert Peel, au lieu de méditer une charge à fond contre le cabinet, le soutenait au contraire très-vivement, plus vivement il est vrai que lord Aberdeen, sur la question des mariages espagnols, et la majorité de deux cent quatorze voix qui a repoussé la seconde lecture du bill sur les chemins de fer d'Irlande a dû convaincre les plus incrédules que les protectionnistes ne sont pas très-dangereux. Tout manque à la fois. Lord Brougham, qu'on avait à son départ de Paris chargé de porter la branche d'olivier, vient de donner tous les torts à M. Guizot dans sa querelle avec lord Normanby. Enfin, il n'est pas jusqu'à M. Roebuck qui n'ait trompé les espérances qu'on mettait en lui. M. Roebuck, le grand, l'incomparable M. Roebuck, attaquait lord Palmerston. Peu s'en est fallu qu'on ne s'attendit à ce que prochainement M. Roebuck fût chargé de composer un cabinet. Mais, hélas ! aussitôt après la publication des documents anglais, M. Roebuck a fait amende honorable entre les mains de lord Palmerston et a daigné lui accorder un bill d'indemnité.

A dater de cette publication, un véritable changement s'est opéré dans les esprits en Angleterre. La publication des documents français avait fait le plus grand tort à lord Palmerston, et la supériorité littéraire incontestable des dépêches de M. Guizot avait aussi peu fait honneur à son talent d'écrivain. On connaissait assez d'ailleurs son caractère aventureux et son audace pour le soupçonner d'avoir voulu brusquement changer la politique sage et prudente de lord Aberdeen et inaugurer une politique nouvelle par un grand succès en Espagne. A la lecture des pièces communiquées au parlement, on a bien été forcé d'avouer que les soupçons étaient mal fondés. Sur ce point, il n'y a au fond entre les partis aucun dissentiment sérieux ; dans le parlement, il y a eu à peine discussion.

A la chambre des lords, lord Stanley, le marquis de Lansdowne,

lord Brougham, ont échangé quelques phrases et témoigné tour à tour du désir qu'avait l'Angleterre de rester dans de bons rapports avec la France. Quelques jours plus tard, lord Aberdeen, dans l'intérêt de l'avenir de ces bons rapports, a demandé que tout échange de correspondance au sujet des mariages espagnols cessât entre les deux gouvernements, et tout s'est borné là. A la chambre des communes, lord John Russell a cru devoir solennellement répondre aux imputations du cabinet français. Je cite, elle en vaut la peine, toute la partie de son discours qui renferme cette réponse :

Je n'ai pas l'intention de suivre M. Roebuck dans ses développements sur la question espagnole, je n'entrerai pas dans cette discussion avant la production des pièces; je veux laisser tout le soin de défendre la conduite que j'ai tenue à ce sujet, et dont je suis responsable, en ma qualité de chef du gouvernement de S. M., je laisse, dis-je, le soin de me défendre aux dépêches de mon noble ami (lord Palmerston), lorsqu'elles seront soumises à la chambre. Mais je ne puis m'associer aux doctrines émises par l'honorable représentant de Bath (M. Roebuck), et qui semble impliquer que la chose n'était pas digne de l'attention du public anglais. (Écoutez!) Le ministère n'aurait pas pu se retrancher dans une indifférence à cet égard, qui l'eût exposé plus tard à des reproches fondés. Mon opinion est que cette question est d'un très-haut intérêt. (Écoutez!)

Je crois que le gouvernement français sera très-probablement désappointé dans son attente; mais je crois que la tentative de Louis XIV et la tentative de Napoléon pour présider aux destinées de l'Espagne pourrait être répétée encore; et, dans ce cas, l'union de la France et de l'Espagne en un système de politique étrangère tendrait plus vraisemblablement à amener les hostilités en Europe, que si les deux pays continuaient d'être séparés et indépendants, et si chacun ne s'occupait que de ses intérêts distincts. (Écoutez!) Le ministère qui m'a précédé s'est toujours beaucoup intéressé à cette question. Lord Aberdeen, secrétaire d'état des affaires étrangères, a eu une conférence avec M. Guizot à ce sujet. Il pensait avec raison que c'était une affaire à laquelle l'Angleterre était intéressée. Il reçut des assurances qui lui parurent satisfaisantes, et il ne crut pas nécessaire de faire aucune démarche urgente à ce sujet. Cependant le ton qu'il prit, et avec raison, se résumait à dire que si la reine d'Espagne préférait un descendant de Philippe V et si l'Espagne l'approuvait, l'Angleterre n'aurait pas d'objection à y faire, mais qu'elle ne proposerait pas de candidat désagréable à l'Espagne. Toutefois nous ne consentirions jamais à un mariage de la reine d'Espagne qui placerait sur le trône d'Espagne quelque membre de la famille royale de France. Je trouve cela juste, parfaitement juste.

En conséquence, lorsque nous arrivâmes au pouvoir, considérant la situation de notre politique étrangère, nous résolûmes de suivre la ligne tracée par nos

devanciers. Je ne saurais dire que, relativement à tous les détails, j'aie été informé de tout ce qu'avait fait le gouvernement français; il paraît que beaucoup de communications ont eu lieu par voie épistolaire et verbale dont on ne peut pas trouver de trace; mais notre résolution formelle était de suivre la marche tracée par nos devanciers. Nous ne voulions pas avoir de candidats anglais, et à l'égard d'un prince en particulier, le prince Léopold de Saxe-Cobourg, il n'entra jamais dans nos vues de le mettre en avant ni de soutenir aucune prétention qu'il pourrait avoir au trône d'Espagne.

J'ajoute que toutes les fois que j'eus à donner quelques conseils à notre souveraine à ce sujet, je la trouvai toujours prête à les adopter. S. M. la reine Victoria n'a jamais désiré, je le pense, que le prince Léopold de Saxe-Cobourg fût un prétendant à la main de la reine d'Espagne, soutenu par l'Angleterre. Je fais cette déclaration, parce qu'il a été mis en circulation qu'en réalité il ne s'agissait que d'une pure dispute entre les royales familles de France et d'Angleterre, une tentative de la part de la famille royale de France de placer un membre de cette famille à Madrid, et un contre-essai de notre part pour y mettre une personne ayant des relations de parenté avec la famille royale d'Angleterre. Ainsi, en ce qui me concerne personnellement, en ce qui concerne l'ancien ministère, autant du moins que je le sache, il n'y a pas eu de tentative semblable. (Écoutez!)

Je ne sache même pas ce qu'aurait dit le prince Léopold lui-même, si la proposition lui eût été faite formellement par le cabinet anglais. Notre résolution était de ne pas entreprendre de présenter un prétendant comme étant le prétendant de l'Angleterre, et de ne nous mêler en aucune manière du gouvernement intérieur de l'Espagne. Mais, monsieur le président, lorsque nous vîmes que l'on s'écartait à la légère (wantonly) d'un engagement contracté volontairement, et quand il nous sembla qu'il était à craindre que l'alliance formée ne devint préjudiciable à l'équilibre du pouvoir en Europe, nous n'hésitâmes pas à faire connaître notre opinion à ce sujet. Un honorable membre disait tout à l'heure que bien que nous eussions raison, nous aurions dû acquiescer tranquillement à la combinaison. Je crois qu'il y avait plus de franchise et qu'il convenait mieux à notre position, comme nation, de faire connaître nos objections. Nous n'avons engagé aucun ministère anglais à venir; mais nous avons dit en substance et en esprit, que nous trouvions du danger dans ce que l'on venait de faire.

Nous regardons comme possible qu'il surgisse une lutte sur la question d'hérédité, par suite de ce mariage. Nous ne nous dissimulerons pas que telle est notre opinion, et que, ce cas échéant, l'Angleterre adoptera le parti qu'elle jugera le plus nécessaire pour sa position parmi les puissances de l'Europe, et le plus conforme en même temps à la volonté de l'Espagne. Je reconnais parfaitement que pourvu que le prince qui règne en Espagne ne soit pas un prince contre lequel nous pourrions avoir des objections à faire sur des textes clairs d'un traité, les vues de l'Espagne doivent être avant tout consultées. (Écoutez!) En même temps, tout le monde avouera qu'à l'égard d'un tel principe il doit y avoir quelque limite. Ceux-là même qui contestent le plus le traité d'Utrecht, conviennent qu'un prince ne peut pas être admis à réunir sur sa tête les cou-

ronnes de France et d'Espagne. A cet égard pas de discussion. Quant aux autres points, nous laisserons le temps développer les conséquences des événements qui ont eu lieu.

Pour ma part, je déclare regretter sincèrement de me trouver en opposition avec ce qui a été fait par le gouvernement français. Je sens combien il est désirable que l'Angleterre et la France soient dans les termes les plus étroits d'amitié. Nous n'avons jamais rien fait qui soit de nature à troubler cette amitié, et je déplore sincèrement que, *par la faute d'autrui* (c'est mon avis), cette séparation ait lieu relativement aux mariages espagnols. (Écoutez!)

Après quelques mots de sir Robert Peel sur la conduite que son ministère avait tenue dans cette affaire et sur le sens du traité d'Utrecht, le débat a été clos.

Se rouvrira-t-il? Cela se peut, mais je ne le pense pas. Si le ministère dans quelque temps a besoin de se faire interpellé sur cette question, il trouvera facilement des amis qui s'y prêteront; sinon je crois que de part et d'autre on gardera le silence. Les adversaires du cabinet sentent qu'il est soutenu sur ce point par l'opinion publique. Quant à lord Palmerston, il ne doit pas vivement désirer une discussion. Sa bonne foi est hors de doute, qu'a-t-il besoin de plus, surtout quand il n'en est pas de même de son habileté? S'il est avéré que l'infant don Henri, et non le prince de Cobourg, a toujours été son candidat, il est tout aussi avéré, je parle au point de vue du public anglais, qu'il s'est laissé jouer par M. Guizot. C'est donc sur le terrain des négociations, c'est donc auprès des cours du Nord qu'il tâchera de prendre sa revanche. Pour s'abstenir de prendre un parti, ces cours ont prétendu que n'ayant pas reconnu la reine Isabelle, elles ne pouvaient traiter les questions que l'Angleterre soulevait à l'occasion de son mariage; mais pourvu qu'elles s'y prêtent, il y a moyen de tourner la difficulté. La Prusse vient de montrer comme cela était aisé en répondant à une espèce de consultation de lord Palmerston sur le sens du traité d'Utrecht, qu'elle en comprenait les clauses exactement comme les comprend l'Angleterre. A cette réponse, l'allégresse a été bruyante dans le parti whig, ses journaux n'ont plus parlé que de l'alliance prussienne, et se sont écriés que la Grande-Bretagne avait retrouvé ses alliés de Waterloo.

Sur ce terrain du traité d'Utrecht, la position de l'Angleterre n'est pas légalement tenable. Elle le sait aussi bien que nous. Elle comprend aussi bien que nous que les enfants de la duchesse de

Montpensier, par l'incapacité de leur père de succéder de son chef à la couronne d'Espagne, ne peuvent perdre les droits qu'ils tiendront du chef de leur mère. On ne peut renoncer pour ses enfants qu'aux droits qu'on leur transmet. Parmi les mariages entre les Bourbons de France et d'Espagne que M. Guizot a cités dans ses dépêches, il y'en a un qui est à lui seul un argument victorieux et irréfutable. C'est celui des fiançailles de la fille du régent avec Louis I^{er} des Asturies, héritier présomptif de la couronne d'Espagne. Quoique les positions soient interverties, la situation est exactement la même que pour le mariage Montpensier. Peut-on dire que si le mariage eût eu lieu, que si mademoiselle d'Orléans n'eût pas été renvoyée de Madrid en même temps que l'infante, fiancée à Louis XV, était renvoyée de Paris, les enfants du prince des Asturies eussent été incapables de succéder à la couronne parce que leur père avait épousé une fille du régent qui venait, pour lui et pour ses descendants, de renoncer à tout jamais au trône de Philippe V? Mais quand on a besoin de protester, il faut un texte pour appuyer ses protestations; quand on veut agir, il faut une raison, un prétexte légal pour justifier son action. C'est pour cela qu'on tient au traité d'Utrecht.

Mais la France, pour sa part, peut-elle désirer d'avoir un jour à soutenir les droits de la gracieuse infante qui vient de devenir une de ses princesses? peut-elle désirer de voir un jour un des fils de son roi mari de la reine d'Espagne? Non, mille fois non, de toute évidence, et c'est pour cela que le cabinet français a eu tort de se hâter et de conclure simultanément les deux mariages. On a beau dire qu'ils étaient inséparables et que l'un était la condition de l'autre, le contraire a été prouvé; il fallait jusqu'au bout profiter de la clause insérée dans l'acte par M. le comte Bresson et qui stipulait que les mariages n'auraient lieu simultanément *qu'autant que faire se pourrait*. La France avait le droit, je le répète, de chercher à s'assurer l'amitié de l'Espagne, elle avait le droit de demander pour la reine Isabelle un époux de la maison de Bourbon, elle avait le droit dans ces limites même de préférer l'infant don François à l'infant don Henri. Sa sécurité sur sa frontière méridionale lui faisait un devoir de cette insistance. L'Europe et la France savent admirablement quelle est dans une guerre générale l'avantage d'une bonne position sur les Pyrénées. Il y a si longtemps

qu'elles le savent, que dans les négociations qui ont précédé la paix d'Utrecht, on proposa à Louis XIV pour son petit-fils de laisser l'Espagne à la maison de Savoie et de recevoir en retour la possession immédiate de la Sicile, des domaines du Piémont, de la Savoie et du duché de Montferrat, qui, à l'exception de la Sicile, dans le cas d'extinction de la race de Philippe V ou dans le cas alors plus probable de l'avènement de ce prince au trône de son aïeul — et tous ses droits successifs comme duc d'Anjou lui étaient conservés — devaient être réunis à la France. Louis XIV préféra à cet immense accroissement éventuel la certitude de l'amitié de l'Espagne.

Mais pour avoir la certitude de l'amitié de l'Espagne, il n'est pas nécessaire de la gouverner soi-même. Pour avoir de l'influence à Madrid, il faut se garder au contraire de trop afficher cette intimité entre les deux pays. Le jour où un prince français serait le mari de la reine, ce pays si fier se sentirait blessé dans son amour-propre, dans son indépendance, et, d'un autre côté, nous serions non-seulement moralement, mais encore matériellement responsables de toutes ses affaires. Aussi ceux-là même qui se sont fait gloire du mariage de M. le duc de Montpensier comme de la plus grande chose que nous ayons faite depuis seize ans, sentent-ils que cette paix, compromise il est vrai, mais à laquelle tout le monde croit encore en Europe, deviendrait bien précaire et bien difficile le jour où la reine mourant sans enfants laisserait ouverte sa succession.

Si ces craintes sont heureusement dissipées, si la paix est maintenue—grâce à ces complications et aux refroidissements survenus entre la France et l'Angleterre — elle ne l'aura pas été sans dommage pour la cause du progrès et de la liberté. Personne n'oserait dire que la suppression de la république de Cracovie se serait accomplie sans ces refroidissements et ces complications. Personne n'oserait dire que nous eussions alors entendu ces théories brutales sur la légitimité de la force qu'on a osé publier il y a quelques mois, et que nous Français, nous, les vaincus de 1815, nous eussions été obligés de protester contre la violation des traités mêmes qui avaient suivi notre défaite. Ce n'est pas assez de voir dans ce dernier attentat contre la Pologne une humiliation, il faut y

voir encore un funeste présage. Le triste cadeau que l'Autriche vient de recevoir des mains de la Russie, la met plus que jamais à la disposition de sa redoutable alliée. La Russie est aujourd'hui une puissance allemande, et cette vaste domination qui s'étend des murailles de la Chine jusqu'aux rives du Bosphore, pèse déjà de tout son poids sur les frontières de la Prusse et sur les frontières du Danube. Les songes, les rêves mêmes de la Russie, comme ceux de l'ancien roi d'Assyrie, lui représentent sans cesse l'image d'une suprématie gigantesque. Elle peut cacher ses vastes desseins et se montrer modérée dans ses rapports diplomatiques ; mais il n'y a pas un de ses hommes d'état, pas un de ses soldats, pas un de ses paysans qui n'ait la conscience de sa future grandeur !

C'est sur nos divisions, sur nos démêlés avec l'Angleterre qu'elle espère la fonder. Déjà le gouvernement britannique a perdu la merveilleuse position qu'il avait depuis seize ans, c'est-à-dire le choix qu'il pouvait faire dans ses alliances entre le gouvernement français et les puissances du Nord. Tout le monde s'offrait à lui. C'est à la Russie aujourd'hui que tout le monde vient s'offrir. Cette question d'Espagne, qui n'est pas résolue, est entre ses mains une perpétuelle menace, tantôt contre la France, tantôt contre l'Angleterre. C'est avec cela qu'on espère tenir en respect les deux pays sur les affaires de Suisse, d'Italie et de Cracovie. Quant à Cracovie, bien qu'il n'ait pas voulu joindre sa protestation à celle de M. Guizot, lord Palmerston ne s'est point laissé effrayer par la menace, et les représentants des trois puissances n'ont pu entendre au parlement le discours de la couronne. Dans la discussion de l'adresse, il n'y a que lord Stanley et M. D'Israëli qui aient eu le courage de justifier l'incorporation et de prétendre que le traité de Vienne n'était qu'une compilation d'engagements séparés, distincts, et n'emportant aucune obligation collective. Chez les amis de sir Robert Peel, comme chez les amis de lord John Russel, l'indignation a été la même. La France, nous en avons le ferme espoir, suivra la même conduite. Mais il y a telle circonstance où de part et d'autre on peut se laisser effrayer ou tenter. La cause libérale en Suisse, la cause libérale en Italie, ne gagnerait rien à cette attitude de réserve et de demi-hostilité. C'est du bon accord de la France et de l'Angleterre que dépendent la civilisation et la li-

berté du monde. Tout progrès s'arrête quand l'Europe s'inquiète, et pour que le progrès se fasse, il ne suffit pas, comme le disait il y a quelques années M. Guizot, *que la paix soit au fond des canons endormis dans les arsenaux; il faut aussi qu'elle soit au fond des cœurs!*

LÉON MASSON.

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE, DE L'AGRICULTURE, ETC.

CORRESPONDANCE DE LA REVUE BRITANNIQUE.

DE L'INFANTICIDE ET DE L'EMPOISONNEMENT PAR LES ROMANCIERS. — NÉCROLOGIE.
— M. M. NAPIER.—SHARON TURNER. — HEWLETT. — HOOTON. — W. COLLINS.—
GEORGES ROBINS. — NOUVELLES DES THÉÂTRES. — DEUX TROUPES ITALIENNES A
LONDRES. — UN NOUVEAU SHAKSPEARE. — NAPOLÉON ET M. THIERS EN ANGLE-
TERRE. — ANECDOTES SUR FOX ET PITT. — VOYAGE AGRICOLE DANS LA GRANDE-
BRETAGNE. — FOSSILE HUMAIN. — ÉCONOMIE RURALE. — UNE NIÈCE DE POTEMKIN.

Londres, 20 février 1847.

Je vous remercie de m'avoir rendu tout entier à la littérature. Je ne vous parlerai même pas, aujourd'hui du moins, des bals politiques, quoique lord Palmerston reçoive avec une amabilité toute particulière jusqu'à l'ambassadeur de France, et que celui-ci soit en plus haut lieu l'objet de beaucoup de gracieusetés, tout comme si les infantes espagnoles étaient encore à marier... Non, je laisse là le monde officiel, la cour, le parlement, etc., et je reviens à mes moutons.

Malgré cette locution proverbiale et pacifique, je serais tenté d'accuser d'une action aussi noire qu'aucun crime politique le romancier populaire de la Grande-Bretagne... Charles Dickens en personne. A mes yeux il vient de se rendre coupable d'un véritable infanticide, lui, ce bon père de famille, qui est déjà à la tête de six enfants et qui ne s'arrêtera pas à la demi-douzaine. Vous rappelez-vous ce charmant Paul Dombey dont je vous entretenais dans ma dernière lettre, ce pauvre petit martyr d'une *éducation* précoce, plutôt que d'une intelligence précoce, qui devait nous faire rire pendant cinq à six mois encore aux dépens de son pédagogue le docteur Bimble?... Eh bien, cet enfant délicat, si doux et si fin, aimé avec tant d'orgueil par son égoïste père, et avec tant de tendresse par sa jeune sœur... Charles Dickens le fait

mourir, malgré le titre de son roman, *Dombey et Fils*, ou plutôt à cause du titre de son roman et pour le cruel plaisir de terminer sa cinquième livraison par cette cruelle pointe... : « Ainsi donc la maison *Dombey et Fils* n'a plus qu'une fille ! » Romancier plus barbare qu'Hérode, *ou Herodius Herod*, comme dit Shakspeare, n'avez-vous fait naître un si vif intérêt en faveur de cet innocent de six ans, une de vos plus délicieuses créations, que pour nous déchirer le cœur par sa mort imprévue?... Je sais bien que cette mort vous fournit encore un de vos plus admirables chapitres, un pendant à la mort de votre poétique Nelly (1), mais c'est trop abuser de ce précieux don de nous faire, à votre gré, preurer et rire.. et je ne vous le pardonnerai jamais.

J'espère que cette critique, si c'en était une, ne m'attirera pas une brochure comme celle que sir Ed. Bulwer Lytton vient d'adresser à ceux qui ont si sévèrement traité son dernier roman, *Lucretia ou les Enfants de la nuit* (2), dans lequel on pourrait dire qu'il y a aussi un cruel abus de la mort subite. Il faut avouer que malgré les horreurs qui servent de base à cet ouvrage, il n'y avait pas la moindre raison d'accuser sir Édouard d'immoralité. La censure littéraire de ce pays est quelquefois d'une pruderie bien ridicule. Sans doute si sir Édouard avait eu la prétention de faire une œuvre morale, il se serait trompé, mais, sans avoir pour cela offensé en rien les mœurs, la philosophie ni la religion. En mettant en scène une empoisonneuse, un espion, un traître domestique, il a cru élever ces personnages à la grandeur du genre tragique, et il est resté tout juste au niveau du mélodrame, mais il n'a péché que contre l'art ; la morale doit l'absoudre comme elle absout les tragiques grecs et leurs imitateurs ; il n'est pas plus complice de cette *Lucretia* qui employa la chimie de Locuste pour s'emparer d'une succession, que Racine ne l'est de Néron deux fois jaloux de Britannicus. La brochure de sir Ed. Bulwer donc est une excellente théorie du drame et du roman, mais qui ne prouve pas malheureusement que *Lucretia* soit un bon roman, quoique dans *Lucretia* même on retrouve certainement en maint passage le grand romancier et le poète. Quelques critiques ont fait remarquer malicieusement que l'auteur venait d'être traité

(1) Voir la *Revue Britannique*, livraison d'avril 1846.

(2) *A word to the public, by the author of Lucretia.*

par l'hydrosudopathie; qu'il se vantait à tort d'être parfaitement guéri, et qu'il ferait bien de revenir à un régime plus fortifiant que celui de l'eau claire, à laquelle il attribuait naguère la vertu miraculeuse de lui avoir rendu toute la jeunesse de ses sensations et de ses idées.

Mais est-ce bien le moment de s'occuper de nécrologie romanesque? Sur les tables mortuaires de ce mois-ci figurent des critiques, des historiens, des artistes et des romanciers qui, hier encore, avaient, comme Bulwer et Charles Dickens, droit de vie et de mort en littérature. Le 11 de ce mois, la *Revue d'Édimbourg* a perdu son directeur (*editor*), M. Macney Napier, qui avait succédé à Jeffrey en 1829, lorsque celui-ci fut nommé doyen de la faculté de droit d'Édimbourg; car Édimbourg n'a pas seulement comme Londres des cours particuliers de droit dans les *inns of court*, mais une faculté régulière dont M. Macney Napier était aussi un des professeurs. Les avocats règnent partout à Édimbourg, dans la critique, dans les sciences, dans la littérature, parce qu'il est de bon goût pour un avocat écossais de ne pas se borner à l'étude du code. La *Bibliothèque des avocats* d'Édimbourg, riche en manuscrits et en ouvrages de tout genre, n'est pas sans quelque influence sur cette tendance littéraire des compatriotes de Walter Scott, lequel Walter Scott fut aussi un avocat et un greffier en même temps qu'un romancier. M. Napier cumulait avec la direction de la Revue celle de la septième édition de la grande *Encyclopédie britannique*, un des monuments les plus précieux de la science moderne. Sans avoir la même réputation que son prédécesseur, il a toujours maintenu la critique à un rang élevé; comme Jeffrey, il *dirigeait* réellement le recueil, car il n'était aucun de ses collaborateurs dont il ne corrigéât et modifiât au besoin les articles. Son confrère, M. Lockhart, en fait autant dans la *Quarterly Review*, et c'est ce qui doit être, une Revue critique étant une pensée collective dans laquelle vient se fondre toute pensée individuelle. Cette règle est acceptée dans les Revues anglaises par les esprits les plus éminents, parce que, dans chaque grand recueil, ce n'est pas un industriel mais un homme de science ou un homme de lettres qui président — *primus inter pares*. M. Napier était âgé de soixante-dix ans.

C'est à l'âge plus avancé encore de soixante-dix-neuf ans que la

Quarterly Review a perdu deux jours après un de ses plus anciens rédacteurs, M. Sharon Turner, plus connu par ses grands ouvrages historiques que par ses articles. L'histoire du moyen âge en Angleterre aux premiers travaux de M. Turner, doit une foule d'indications excellentes, qu'il n'a pas été le seul à développer, mais dont il est juste de proclamer l'initiative. L'antagonisme des races avant et depuis la conquête a été le texte de l'admirable histoire de M. Augustin Thierry en France, et l'on fait honneur généralement de l'idée à l'auteur d'*Ivanhoe*; mais la première édition de l'*Histoire des Anglo-Saxons* citée par Walter Scott avait paru en 1799. Par ses éditions successives, M. Sharon Turner a depuis cette date non-seulement complété son livre sur les Anglo-Saxons, mais encore publié l'histoire d'Angleterre au moyen âge et une continuation de cette histoire depuis Henri VIII jusqu'à la mort d'Elisabeth. Un ouvrage de lui, plus populaire encore à cause de son plan élémentaire et adopté dans les maisons d'éducation, est une *Histoire Sainte* considérée au point de vue scientifique. Ajoutons que la critique anglaise a toujours reproché à M. Sharon Turner un style inégal, et ce que l'*Athenæum* appelle des *gibbonismes*, car Gibbon, inégal lui-même, est un dangereux modèle par ses déclamations. L'historien des Anglo-Saxons était du petit nombre des hommes de lettres qui jouissent d'une pension (200 £). Ses amis vantaient sa douceur et sa simplicité. On ne s'aperçut jamais qu'il avait été *procureur* dans sa jeunesse.

Si les historiens anglais ont quelquefois besoin d'être pensionnés, il ne faut pas croire que les romanciers gagnent tous des 100,000 fr. par an, comme Charles Dickens, ou au moins 25,000, comme Bulwer : il arrive même qu'ils ne laissent pas toujours après eux en mourant de quoi payer leur cercueil. C'est ainsi qu'est mort ces jours derniers M. Hewlett, qui avait conquis une certaine popularité par ses romans *universitaires*, tels que *Peter Priggins* (1) et *Collegiate*. M. Hewlett était un *clergyman* avec une nombreuse famille. Je vous ai plus d'une fois signalé la situation des membres du clergé inférieur, obligés souvent de faire des romans pour donner à leurs enfants le pain quotidien. C'est là-dessus que l'Allemand Henry Schocke a fondé une nouvelle *anglaise* très-touchante, sous

(1) Réimprimé à Paris par M. Baudry.

la forme du journal d'un pauvre vicaire et qu'il prétend avoir extraite d'un journal réel connu de Goldsmith, qui y aurait puisé lui-même l'idée de son chef-d'œuvre le *Vicaire de Wakefield*. Ce petit roman mériterait d'être traduit en français s'il ne l'est déjà. Il a été ici reproduit dans deux ou trois recueils, y compris le *Miscellany* mensuel de MM. Chambers. M. Hewlett avait été un des scholars de l'université d'Oxford, qui, peu édifiée de ses travaux frivoles, n'a nullement songé à se charger des obsèques de son pauvre romancier. M. Hewlett a été enterré aux frais d'une loge de maçons. On vient d'ouvrir une souscription pour ses neuf enfants, et il est question de leur donner un secours sur la caisse du fonds littéraire, société qui, disons-le en passant, est un peu plus utile aux littérateurs anglais que la soi-disant société des gens de lettres de Paris ne l'est aux littérateurs français.

L'université de Cambridge a aussi ses romanciers spéciaux; mais ce mois-ci, la mort ne lui a enlevé que son chancelier, ce duc de Northumberland, qui déploya tant de magnificence dans ses fonctions d'ambassadeur extraordinaire au sacre de Charles X. Le titre de chancelier de l'université est, comme vous savez, purement honorifique et décerné en général ou à un grand seigneur ou à une illustration politique. On parle de le décerner au prince Albert, qui, à défaut de la royauté politique, continue d'exercer ici la royauté des sciences, des lettres et des arts.

La mort a frappé encore M. Hooton, romancier de la force de M. Hewlett, et auteur de *Bilbery Thurland*, de *Colin Clink* et autres fictions d'une moindre étendue qui ont eu leur succès dans les *Magazines*, où il a publié aussi quelques ballades de quelque mérite.

Il faudrait toute l'étendue d'un catalogue d'*exhibition* pour citer tous les ouvrages qui ont fait la réputation du peintre W. Collins, autre illustration de la nécrologie mensuelle, qui laisse un fauteuil vacant à l'Académie Royale de Peinture. C'était un de ces féconds artistes de genre qui consolent l'Académie de sa médiocrité dans les grandes toiles historiques. La série des tableaux de la première manière de W. Collins se compose d'une suite de scènes populaires de la vie anglaise et de paysages anglais, tantôt poétiques comme un épisode de Thomson, tantôt comme un épisode de Cowper. Après 1830, ayant fait comme son ami Wilkie une excur-

sion sur le continent, il retourna en Angleterre amoureux de la nature italienne, et il épuisa je ne sais combien de palettes à reproduire les sites de Naples et les figures des lazzaroni; puis, sur la fin de sa vie, il était revenu au culte des côtes de Sussex, des montagnes du pays de Galles, etc., etc. — W. Collins avait été chercher une femme à Edimbourg (miss Geddes, artiste elle-même). Ce fut le docteur Alison, auteur d'un excellent traité sur le goût, qui les maria, en refusant la rémunération d'usage : « William Collins ! s'écria-t-il, le ciel me préserve de recevoir l'argent d'un *grand artiste* qui porte le nom d'un *grand poète*. » Le poète Collins fut, en effet, dans le dernier siècle, une de ces belles imaginations *méridionales* que la littérature anglaise doit à l'Irlande, et peut-être l'artiste irlandais était-il de la même famille.

Les artistes auraient dû tous prendre le deuil ce mois-ci, non-seulement à cause de la mort de W. Collins, mais encore à cause de celle de M. Georges Robins, simple commissaire-priseur, qui s'était acquis une immense renommée en préconisant matin et soir, à la lumière du jour et à celle des bougies, la gloire du moindre rapin, en exaltant la valeur de la plus pauvre croûte. Georges Robins était né le *héraut* des arts. Sa voix retentissante, le geste imposant de sa main armée du petit caducée de ses fonctions, son regard tour à tour indigné ou caressant, lui donnaient l'autorité d'un pontife. On a pu dire avec quelque raison que son silence équivalait à un rabais de 50 p. % sur toutes les propriétés mobilières de la Grande-Bretagne !

M. G. Robins était l'inventeur de ces lettres majuscules qui auraient si bien fait dans l'écriture runique des vieux Scandinaves, ou pour les inscriptions babyloniennes, auxquelles nous devons la révélation d'un nouveau roi-écrivain, le roi Darius fils d'Hystaspes. Ces lettres gigantesques dont les jambages rivalisent avec le compas du colosse de Rhodes, couvrent depuis quelques jours toutes les murailles ou palissades de planches non protégées par le *stick no bills* de la voirie anglaise. L'affiche du Théâtre de la Reine répond à l'affiche du Théâtre de Covent-Garden... Vous me demanderez si celui-ci est donc enfin rendu à l'art dramatique?... Ouh, mais c'est au drame musical et chorégraphique. Covent-Garden va s'ouvrir à une troupe italienne qui aura pour primi soprani mesdames Grisi et Persiani; pour contralti, mesdames Alboni et Cor-

bari ; pour ténors, Mario, Lavea, Tulli et Salvi ; pour prime bassi, Bardodri, Tambourini et Ronconi, etc. Mademoiselle Elssler dansera dans le ballet. Que reste-t-il donc au Théâtre de la Reine pour disputer le public à ces grands talents ? La promesse d'un nom aujourd'hui plus grand que tous les noms, quoique ni Paris ni Londres ne l'aient encore consacré par leurs applaudissements : le nom de Jenny Lind. Taglioni a promis aussi à M. Lumley de danser pour son théâtre, et entre autres nouveautés cet impresario annonce un libretto d'opéra, composé par M. Scribe, et traduit en italien avec musique de Mendelssohn. Malheureusement, si le libretto existe (M. Scribe en a pris l'idée dans la *Tempête* de Shakspeare), la partition est à faire. Mais M. Lumley y compte d'autant plus que le prince Albert a écrit de sa main au compositeur son compatriote. En attendant, le Théâtre de la Reine a déjà commencé sa saison en représentant la *Favorita*, chantée par Gardoni, Bouché et mademoiselle Sanchioli.

L'art *anglais* proprement dit, chassé de ses grandes salles, continue de se faire petit dans les salles secondaires, à l'imitation des Diables de Milton, réduisant leurs statures gigantesques aux proportions du Pandémonium. Un nouveau Shakspeare, se rappelant que son prédécesseur fit jouer ses chroniques dans des espèces de jeux de paume, comme le *Globe* et la *Fortune*, ne craint pas de choisir le cirque de *Sadler's-Well* pour y continuer un pendant aux *pièces-chroniques* des rois d'Angleterre. C'est M. White, qui, déjà auteur du *Comte de Gowrie* et du *Roi des Communes*, vient de faire représenter la troisième partie de ses Chroniques des rois d'Écosse, sous le titre des *Temps féodaux*. La scène se passe sous Jacques III. Les personnages sont le prince lui-même, Cochrane son favori, Angus de Douglas, Mar, la reine Marguerite et lady Drummond. La pièce étant vraiment littéraire, j'attendrai qu'elle soit imprimée pour vous en parler. M. White a déjà eu l'honneur d'un article sur ses deux premières tragédies, dans la *Revue d'Edimbourg*.

NAPOLÉON ET M. THIERS EN ANGLETERRE (1).

L'épopée politique et militaire du Consulat et de l'Empire pourrait être considérée, à notre point de vue, comme l'histoire du duel à mort de Napoléon et de l'Angleterre. Ce ne serait pas réduire autant qu'on peut le croire les vastes proportions de ce sujet multiple et grandiose. Nous ne voudrions laisser dans l'ombre aucun des acteurs, nous ne négligerions aucune scène, aucun épisode; mais deux personnages principaux domineraient tous les autres, tantôt apparaissant sous leurs formes matérielles, tantôt comme deux personnifications homériques, le génie de la France et celui de l'Angleterre. Dans quelle négociation et sur quel champ de bataille, en effet, de 1800 à 1815, cette puissance, que Napoléon eût voulu exclure du continent, n'est-elle pas toujours présente, par ses inspirations hostiles sinon par ses diplomates, par ses subsides sinon par ses soldats? Quand tout se tait en Europe, quelle voix trouble soudain ce silence de l'admiration ou de la crainte? la voix de la presse anglaise. Qui ranime du souffle de sa haine la coalition des rois trois fois dissoute et trois fois reformée? qui ébranle par ses insinuations et ses promesses les plus fidèles alliés du consul et de l'empereur? qui détache de lui jusqu'aux parvenus couronnés de sa famille, Bernadote au nord, Murat lui-même au midi? c'est l'Angleterre... l'Angleterre, que Napoléon dénonce dans ses bulletins comme son ennemie mortelle; l'Angleterre, qu'il frappe directement ou indirectement à chaque victoire; l'Angleterre, qu'il va chercher par le long détour de la campagne de Moscou; l'Angleterre, qu'il trouvera au terme fatal de la lutte pour susciter contre la dynastie impériale une dynastie oubliée, et exercer impitoyablement contre le captif le rôle cruel de geôlier. La sainte alliance compte en vain des empereurs et des rois parmi ses généraux, n'est-ce pas un capitaine anglais qui en est le véritable généralissime et qui pourrait sans trop d'orgueil comparer ses augustes auxiliaires à ces cipayes de l'Inde conduits par des officiers anglais?

Cependant, par une singulière opposition, le jour même de la première abdication de l'empereur, alors que ses propres maréchaux, imposant silence aux regrets secrets qu'il est juste de leur attribuer,

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome VI.

le laissaient marcher à sa principauté de l'île d'Elbe escorté d'un seul bataillon, alors que ses statues et ses bustes outragés descendaient de leurs colonnes et de leurs piédestaux, alors qu'en France on tournait son génie en dérision, les premières sympathies qui osèrent protester en faveur de l'illustre vaincu furent des sympathies anglaises. Ces sympathies, qui firent croire un moment que l'Angleterre était complice de son retour au 20 mars, Napoléon les retrouva plus vives et plus dévouées après la catastrophe définitive de Waterloo. Nous voulons parler non-seulement des manifestations constantes de lord et lady Holland, ces aimables héritiers de J. Fox, que Napoléon a remerciés dans son testament, mais encore de toutes ces voix qui retentirent soudain aux deux tribunes du parlement et dans plusieurs journaux de la presse des whigs. Noble privilège des pays libres, où toute opinion généreuse peut avoir un organe, tout sentiment honorable un écho ! Heureux dédommagement de toute minorité que de pouvoir servir d'expression aux réserves de l'honneur national, et racheter ainsi en partie les torts des gouvernements égarés par la passion et ceux des peuples qui sacrifient les droits sacrés de l'humanité aux préjugés triomphants d'une nationalité aveugle ! Cette sorte de réaction fit peu à peu des progrès en Angleterre ; les défenseurs de Napoléon s'y multipliaient de jour en jour. Plus d'une fois l'empereur n'en appela pas en vain à la *Revue d'Édimbourg* pour réfuter des calomnies imprimées en France. Il finit par avoir mieux que des avocats, — il eut des enthousiastes et un culte chez ses plus mortels ennemis. Ce culte y fit naître même des dévouements prêts à agir et qui justifiaient la précaution d'avoir choisi une île des mers lointaines pour y reléguer la cage de l'aigle. Déjà M. Lavalette avait pu fuir de la Conciergerie de Paris, grâce à trois officiers anglais. Plus d'un marin anglais s'enrôla sans scrupule dans de secrètes entreprises qui avaient pour but d'aller à Sainte-Hélène briser les fers d'un plus illustre captif. Ces projets avortèrent ; mais tout en se récriant avec une juste amertume contre la tyrannie qui distillait dans sa coupe le poison de l'exil sous un climat homicide, Napoléon put quelquefois se bercer de l'illusion qu'il avait en Angleterre un parti *bonapartiste*.

N'était-ce qu'une illusion ? De la part des Anglais n'était-ce là qu'une de ces contradictions capricieuses dont se compose cette *excentricité* britannique qu'on exagère un peu trop quand on rend

le caractère national solidaire de certaines individualités originales ? Non, dans ce pays si exclusif et qui laisse en même temps une si large liberté à toutes les opinions, on rencontre toutes les oppositions possibles, même celle qui au besoin mettrait son principe et son drapeau sous la protection d'un prince étranger. Presque toutes les dynasties de l'*insulaire* Angleterre n'ont-elles pas été successivement empruntées à une origine non anglaise ? Écartons le premier Guillaume venu de Normandie, écartons les Plantagenets venus de l'Anjou ; mais les Stuarts héritèrent paisiblement des Tudor quoique *Ecossois* ; Guillaume III était Hollandais ; George électeur de Hanovre... Nous espérons bien que le lecteur ne supposera pas que nous voulions tirer des conséquences exagérées de la réaction qui se fit en faveur de Napoléon captif dans toute l'Angleterre, où sous la restauration nous nous rappelons avoir vu parmi les ornements du foyer domestique ses bustes alors proscrits en France. Nous savons parfaitement tout ce que la victoire permet de générosité à l'égard du vaincu ; mais nous pensons que ces sympathies *françaises* n'étaient pas seulement un caprice et une mode : elles dataient de la première aurore de la révolution de 1789. Elles se rattachaient à l'adhésion que l'Angleterre démocratique donna alors à un principe plus libéral que celui de son gouvernement, principe dont Napoléon consul et même Napoléon empereur resta sous plus d'un rapport le représentant vivant, principe fatalement perverti par les horribles nécessités de l'anarchie, mais qui, ramené un jour à sa vérité sainte, ralliera les deux peuples par une entente cordiale plus sincère et plus durable que celle de leurs gouvernements (1).

Au reste, nous n'exprimons ici qu'une espérance toute philosophique, et en convenant que dans les anciennes relations de l'Angleterre et de la France avant la révolution, l'histoire semble ne constater que des antipathies. Ajoutons même que de notre côté du dé-

(1) Le bruit ayant couru en Angleterre que Dumouriez avait été battu par le duc de Brunswick, Fox osa dire tout haut dans la chambre des communes : « J'avoue qu'en entendant parler de la probabilité du triomphe des armées de l'Autriche et de la Prusse sur les libertés de la France, je sentis mes esprits accablés. Oui, je déclare franchement n'avoir jamais éprouvé une plus sincère douleur, car je voyais dans le triomphe de cette coalition non-seulement la ruine de la liberté en France, mais encore la ruine de la liberté en Angleterre, la ruine de la liberté dans le monde. » *Debrett's Parl. Regist.*, 13 décembre 1792.

troit, lorsqu'il y eut un parti *anglais* en France, ce fut toujours un parti traître au pays et à jamais odieux, dont l'existence ne s'explique que comme le triste résultat du morcellement primitif de la monarchie féodale. Jeanne d'Arc fut jugée et brûlée par ce parti *anglais*; — saint Louis eut à le combattre sous la bannière des Plantagenets, — ce parti *anglais* (presque toujours composé de nobles barons) trahit longtemps la France sans remords en Bretagne et dans la Guienne. L'unité monarchique le fit enfin disparaître, quoique Louis XIV lui-même faillit le faire renaître en persécutant ses sujets protestants et puis en les exilant en Angleterre. Quand il reparut sous le régent, qui livra, argent comptant payé à Dubois, les intérêts des Stuarts et ceux de la France d'alors à la maison de Hanovre, il ne se composait en quelque sorte que du régent et de sa diplomatie. Après lui, sous Louis XV, ce n'était plus à la cour qu'une frivole coterie de seigneurs affichant l'*anglomanie*, terme nouveau pris volontiers en mauvaise part, et plus tard, sous Louis XVI, lorsque cette anglomanie pouvait se fonder sur l'introduction des idées sérieuses de l'Angleterre, sur sa philosophie politique et religieuse, l'insurrection des colonies de l'Amérique du Nord vint tout à coup mettre l'épée des gentilshommes anglo-manes au service des rebelles américains, jusqu'à ce que la révolution française elle-même les rejetât de son sein comme émigrés.

Ce qui survécut en France des débris d'un parti anglais après les guerres de la Vendée ne pouvait longtemps s'agiter sous la main du consul et de l'empereur. Jamais gouvernement ne réalisa au même degré l'unité morale et l'unité territoriale de la patrie. Cette unité de la pensée française fut sans doute le produit forcé du silence imposé à toute discussion : nous n'examinerons pas si ce silence aurait pu impunément être moins rigoureux ; mais le fait est que l'empereur eut bientôt seul la parole dans le *Moniteur* et les autres journaux, même contre l'Angleterre, et il ne s'avisait jamais d'y faire de la polémique libérale, quoiqu'il y jetât quelquefois ses énergiques provocations à l'*aristocratie* des trois royaumes. Aussi, grâce à une douane intellectuelle plus sévère que celle du blocus commercial, la France et l'Angleterre avaient-elles fini sous l'empire par être deux pays aux antipodes l'un de l'autre, bien qu'il n'y eût que trois heures de mer entre leurs côtes. Cette ignorance réciproque était ou ne peut plus favorable aux préjugés hostiles que les deux gouverne-

ments avaient intérêt à entretenir, et il faut avouer que vingt-cinq ans de communications amicales, vingt-cinq ans d'échange d'idées par les journaux et les livres, n'ont pas encore bien complètement fait revenir les masses sur ces préjugés. C'est là, selon nous, le plus malheureux résultat de cette guerre à outrance, car il suffit encore du plus léger prétexte pour réveiller une foule de fausses traditions. Nous pensons, et c'est une opinion que nous avons entendu exprimer aussi à des Anglais intelligents, que l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, doit utilement rétablir la vérité non-seulement sur le détail des événements qu'il raconte avec tant de clarté, mais encore sur beaucoup d'idées et d'intentions françaises jusqu'ici fort mal rendues sinon travesties en Angleterre.

Pourquoi donc cet ouvrage, immédiatement traduit en Angleterre et imprimé dans tous les formats, n'y a-t-il pas obtenu de la critique cet accueil au moins impartial qu'il était en droit d'y attendre?—Justement à cause de cette réciproque ignorance des deux pays qu'il est destiné à détruire; et puis tenons compte de l'époque de son apparition et des antécédents politiques de l'historien. Accusé d'avoir, en 1840, rompu l'alliance des deux peuples, M. Thiers ne fut-il pas sacrifié comme ministre à une réconciliation diplomatique? M. Thiers n'a-t-il pas été pendant cinq ans représenté comme chef d'un parti de la guerre? Son *Histoire du Consulat et de l'Empire* devait-elle être autre chose qu'une glorification de la politique impériale, un long manifeste destiné à réveiller tous les instincts conquérants de la France? Whigs et tories devaient donc accueillir avec la même prévention un ouvrage qu'ils croyaient inspiré par toutes les antipathies nationales d'un temps déjà éloigné de nous, mêlées aux souvenirs plus récents de 1840. Sauf de rares exceptions, la presse anglaise traita donc ces premiers volumes avec peu de bienveillance. Aucun journal ne nia le talent de M. Thiers; mais les plus favorables firent leurs réserves contre ses intentions. A défaut de preuves, quelques Revues furent à la fois plus adroites et plus perfides, comme le recueil trimestriel des tories (*Quarterly Review*) qui, éludant de parler de l'ouvrage de M. Thiers sur le *Consulat et l'Empire*, consacra un long article à l'examen tardif de son premier ouvrage sur la révolution, en cherchant à opposer M. Thiers historien à M. Thiers ministre, au lieu d'apprécier tout ce qu'il y a déjà de *gouvernemental* dans le point

de vue où M. Thiers s'était placé, même sous la restauration, soit comme publiciste, soit comme historien.

Heureusement le caractère britannique est surtout remarquable par un bon sens qui triomphe tôt ou tard des préventions les plus orgueilleuses et des susceptibilités les plus jalouses de l'esprit national. Si John Bull n'est pas toujours ce philosophe et ce sage dont les types les plus flattés ont été jadis personnifiés en France sous une forme romanesque par Jean-Jacques Rousseau et par Voltaire, il a toujours eu une qualité honnête dans ses erreurs; c'est le courage de les reconnaître tôt ou tard avec la résignation d'en accepter les conséquences. Que ceux qui exagèrent à plaisir depuis quelques mois les rancunes anglaises au sujet des mariages espagnols se rappellent la reconnaissance loyale et franche de l'indépendance des États-Unis. C'est avec la même franchise et la même loyauté que les hommes d'état et les critiques de l'Angleterre reconnaissent enfin l'impartialité qui règne dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*.

Cette impartialité ne serait qu'un artifice littéraire si elle consistait tantôt à éluder les faits contestés par les deux peuples, tantôt à distribuer froidement le blâme et l'éloge à l'un et à l'autre. Non, cette impartialité est toute de bonne foi; car M. Thiers, au lieu de sacrifier sa sincérité à une philosophie impossible, se maintient constamment sur le terrain des prétentions de la nationalité française; mais en exprimant toute son admiration pour le génie de l'empereur, il ne raconte jamais un fait grave de la lutte, il ne juge jamais un acte glorieux pour la France ou pour son chef, qu'après avoir apprécié la situation de manière à permettre au lecteur de l'envisager comme lui sous tous les aspects. M. Thiers fait assez volontiers ses réserves morales contre Napolon, et soulève quelquefois à demi le rideau du dénoûment final de toutes les grandes choses qu'il raconte, comme s'il voulait se préserver, et son lecteur avec lui, de tout entraînement irréfléchi, de toute ivresse poétique: on ne saurait demander d'autre philosophie à un historien, qu'il s'agisse ou non d'événements contemporains.

Ainsi un des points les plus controversés de l'Histoire du consulat est la rupture de la paix d'Amiens. Cette rupture peut-elle être attribuée exclusivement à Napoléon, comme le veulent les historiens et les critiques anglais? M. Thiers devait nécessairement

faire la part des torts de l'Angleterre; il ne pouvait se dispenser de tenir compte des jalousies du commerce anglais, de l'opinion des toriers et des instigations des émigrés. Le Premier Consul montra de son côté trop de susceptibilité peut-être; ayant trop tôt oublié les pamphlets révolutionnaires, il n'aurait pas dû rendre le gouvernement anglais solidaire de ces journaux et de ces libelles qui travestissaient ses moindres paroles ou l'injuriaient avec insolence. Mais l'Angleterre se montra-t-elle plus confiante? S'empressa-t-elle beaucoup d'évacuer Malte? S'expliqua-t-elle bien catégoriquement sur les arrière-pensées qu'il était bien permis de lui supposer? Si son gouvernement était sincère, était-il bien *libre*? car c'est l'inconvénient des gouvernements représentatifs d'être souvent forcés de compter avec les partis; et à côté des enthousiastes de Napoléon, il y avait réellement en Angleterre un parti de la guerre; tandis qu'en France l'armée seule pouvait désirer la guerre, et l'armée n'était pas un parti, l'armée était un instrument docile dans la main de Bonaparte. Pourquoi d'ailleurs refuser à celui-ci l'intelligence des grandeurs de la paix, c'est-à-dire, au degré de puissance où il était parvenu, l'ambition de développer dans des voies pacifiques ce génie de l'administrateur qui ne le distinguait pas moins que le génie du capitaine? La fameuse sortie du 13 mars, la colère réelle ou calculée qu'il fit éclater devant lord Witworth, l'ambassadeur d'Angleterre, n'avait-elle pas été précédée d'une conférence plus calme avec ce diplomate, lorsque, le 18 février, le Premier Consul, dans une conversation de deux heures, ne craignit pas de peser les éventualités diverses de la situation, et, tout en se disant prêt à tout, invita l'Angleterre à une véritable entente *cordiale*? « Agissez cordialement avec moi et j'agirai cordialement avec vous. Je m'efforcerai de concilier nos intérêts autant qu'ils peuvent être conciliés. Soyons unis, et nous réglerons si nous voulons les destinées du monde. »

M. Thiers ajoute aux détails de cette explication solennelle la réflexion que l'ambassadeur anglais en fut surpris et déconcerté. Il regrette, dans les intérêts de la civilisation, que lord Witworth ne fût pas un homme capable d'apprécier la magnanimité de son interlocuteur, et nous croyons comme lui que Napoléon était sincère en ce moment, parce que sa gloire était encore pure, sa puissance *légitimée* par l'assentiment populaire et son âme exaltée par

cette ambition héroïque qui devait l'égarer plus tard. Le Napoléon de cette époque justifiait l'enthousiasme de l'Europe aussi bien que celui de la France. Mais si M. Thiers accuse l'Angleterre, ou plutôt sa diplomatie, de ne pas avoir su comprendre la grandeur du héros, ce n'est nullement là pour l'historien un texte de récriminations ; s'il s'identifie à la pensée du Premier Consul, c'est pour désirer franchement la paix comme lui-même ; et, un peu plus tard, ce sera encore ce sentiment qui dictera ses réflexions lorsque Napoléon, grandi par de nouvelles victoires sinon par le titre d'empereur, acceptait si volontiers les ouvertures pacifiques de Fox, un moment ministre.

C'est en rapprochant ces dates et ces appréciations que l'Anglais le plus prévenu ne saurait s'empêcher de reconnaître en M. Thiers l'homme d'état qui a vu de trop près les affaires pour vouloir compromettre légèrement les progrès de la civilisation, qu'il sait fort bien dépendre de la bonne intelligence des deux seuls pays où la liberté politique ait une tribune. M. Thiers ne reculerait pas devant une nécessité fatale, M. Thiers sait combien il faut ménager en France la jalousie nationale, plus susceptible (convenons-en parce que c'est pour le caractère français un reproche vrai et honorable) quand il s'agit du point d'honneur que lorsque les intérêts matériels sont seuls en jeu ; mais si jamais dans l'exercice du pouvoir il était réduit à la guerre, ce serait comme y fut réduit en Angleterre Fox lui-même, malgré ces loyales ouvertures auxquelles nous faisons allusion tout à l'heure (1). Cette remarque ne nous est au reste suggérée ici que par la pensée toute littéraire d'expliquer la double réaction qui devait logiquement réconcilier la presse anglaise avec M. Thiers homme d'état et M. Thiers historien.

Le sixième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* ne peut qu'augmenter pour son auteur cette popularité anglaise — indépendamment de la *tactique* parlementaire à laquelle nous savons bien que d'autres que nous l'attribueront. Dans ce volume, la France est à l'apogée de sa gloire sans que l'Angleterre soit humiliée. La France y marche rapidement dans la voie de sa période ascendante. Napoléon organise toutes ses conquêtes sur le continent en homme prédestiné qui croit disposer de l'avenir. A l'intérieur le crédit

(1) Fox répétait souvent cette citation latine : *Iniquissimam pacem justissimo bello antefero.*

public et privé sont miraculeusement rétablis; la nation, heureuse du calme et de la prospérité qui ont succédé aux discordes civiles, éprouve à peine un regret pour cette liberté perdue dont la gloire la console. Mais si elle est menacée de se voir exclue du continent, l'Angleterre a aussi une consolation glorieuse : le canon de Trafalgar lui a livré la mer pour longtemps; l'expédition de Boulogne ne lui apparaît plus que comme une folle menace, et son isolement même peut flatter son orgueil, puisqu'il met en relief l'énergie morale de son antagonisme, et tout ce qu'il y a de puissance matérielle dans ses ressources. L'Angleterre peut impunément perdre plus que ses alliés... son premier homme de mer, Nelson, et son grand ministre, Pitt, celui qui a su lutter à la fois, au dehors contre un ennemi tel que la Révolution française, et au dedans contre une opposition formidable, quelquefois même contre ses propres amis et contre le prince. En un mot, rejetée au second rang dans la politique européenne, l'Angleterre peut encore être fière après Austerlitz, quand elle mesure la taille du géant qui occupe le premier. M. Thiers n'a point cherché à amoindrir cette grandeur de l'Angleterre. Il apprécie Nelson sans haine, quoique la haine de Nelson pour la France ait été moins une passion patriotique qu'un instinct de bête de chasse, une monomanie indigne d'un chef d'armée. Nelson est pour lui l'*illustre* Nelson, le *redoutable* Nelson, « dont l'image poursuivant l'amiral français sur toutes les mers, » lui avait fait manquer la plus grande des missions par crainte de le « rencontrer. » C'est grâce à Nelson que « les Anglais avaient opéré » sur mer une révolution assez semblable à celle que Napoléon « avait opérée sur terre. » Bref, on sent que c'était un autre Nelson qu'il eût fallu à Napoléon pour le seconder contre cet homme « qui » avait le génie de son état, qui était intelligent et résolu, et possédait à un haut degré les qualités propres à la guerre offensive, « l'activité, l'audace et le coup d'œil. » M. Thiers va jusqu'à trouver *mesquine* la conduite de Napoléon qui voulut qu'on parlât peu de Trafalgar et qu'on en fit mention comme d'un combat imprudent, dans lequel nous avions plus souffert de la tempête que de l'ennemi, au lieu de se contenter de couvrir les échos du canon de Trafalgar du bruit retentissant de ses pas sur le continent. Voilà, certes, des concessions faites loyalement à la nationalité anglaise. Mais l'impartialité de l'historien a fait plus encore pour M. Pitt, qu'il

avait peut-être un peu trop rabaissé en parlant de lui pour la première fois. M. Thiers ne saurait se rétracter; il avait refusé à M. Pitt le génie organisateur et les lumières profondes d'un homme d'état; il répète qu'à l'exception de quelques institutions financières d'un mérite contesté, M. Pitt ne créa rien en Angleterre et se trompa souvent sur les forces relatives de l'Europe, sur la marche des événements; mais les éloges qu'il ajoute à ces restrictions suffiraient pour les réfuter. Il est certain que si pour juger la politique de M. Pitt, nous plaçons le dénouement au jour de sa mort, il mourut vaincu; mais est-il juste de borner ainsi l'horizon de l'homme d'état qui meurt à quarante-sept ans, lorsque huit ans après, c'est le plus médiocre de ses successeurs, lord Castlereagh, qui recueille le triomphe final de sa politique? Plus grand financier dans le détail que ne le concède M. Thiers, Pitt laissa son pays chargé de dettes, dit l'historien français; mais lorsqu'il ajoute qu'il *le laissa tranquille possesseur des mers et des Indes*, n'est-ce pas en quelque sorte formuler cette proposition économique, que le grand ministre, en dépensant au delà du *revenu*, avait aussi triplé et quadruplé le capital (1)? Il est certain que Pitt se trompa sur le terme de la lutte; mais jusqu'à son dernier soupir, il put voir le but s'éloigner sans désespérer de l'atteindre; car, s'il s'abusa sur le courage moral des membres de la coalition européenne, trois fois formée par lui, s'il eut tort de croire que la fougue française et la tactique de Napoléon ne fourniraient que quelques campagnes contre la résistance des nationalités du Nord et la supériorité du nombre, Napoléon lui-même ne fit-il pas une plus grande faute encore en comptant trop sur ces mêmes puissances qu'il avait soumises et démoralisées? Mais encore une fois, c'est M. Thiers qui se charge de défendre M. Pitt mourant contre ses détracteurs; qui nous le montre calme et fier au timon du vaisseau de l'état au milieu des tempêtes,

(1) Aucun ministre ne remédia avec plus d'habileté aux embarras ou à la stagnation du commerce pendant la guerre. On doit aussi à M. Pitt le plan des bills de l'échiquier commercial, l'établissement du fonds d'amortissement, la suspension du paiement en espèces à la banque, le système des taxes de guerre, mesures ou expédients qui répondirent toujours aux exigences du temps: un de ses biographes, Gifford a donc pu dire, non sans raison, qu'il fut considéré par ses ennemis mêmes comme le plus habile financier et le ministre le plus désintéressé qu'ait produit l'Angleterre.

et qui enfin lui dresse un piédestal sur son cercueil : « Or, comme » les hommes sont esclaves de la fortune, et qu'ils prennent volontiers pour éternels ses caprices d'un moment, ils étaient cruels » envers M. Pitt; ils oubliaient les services que depuis vingt ans ce » ministre avait rendus à sa patrie, le degré de grandeur auquel il » l'avait portée par l'énergie de son patriotisme, par les talents » parlementaires qui lui avaient soumis la chambre des communes; » ils le tenaient pour vaincu et le traitaient comme tel. Ses ennemis » raillaient sa politique et les résultats qu'elle avait eus; ils lui imputaient les fautes du général Mack, la précipitation des Autrichiens à entrer en campagne sans attendre les Russes, et la précipitation des Russes à livrer bataille sans attendre les Prussiens. Ils imputaient tout cela aux impatientes fureurs de M. Pitt; ils affectaient un grand intérêt pour l'Autriche; ils accusaient M. Pitt de l'avoir perdue et d'avoir perdu avec elle le seul ami véritable de l'Angleterre... »

« Pour jouir de toute sa gloire, Napoléon n'aurait eu qu'à passer le détroit et à écouter ce qu'on y disait de lui, de son génie, de la fortune. Tristes vicissitudes de ce monde! ce que M. Pitt essayait à cette époque, Napoléon devait l'essuyer plus tard et avec une grandeur d'injustice et de passion proportionnée à la grandeur de son génie et de sa destinée. »

Ce passage de M. Thiers rappelle ce qu'à propos d'Annibal malheureux, Polybe disait du cruel plaisir que la fortune se donne à contrecarrer les plans les plus habiles, les entreprises les mieux concertées par le génie (1). Mais ce n'est pas Polybe, c'est M. Thiers que nous voulons encore citer, pour faire connaître un beau portrait de M. Pitt considéré comme le ministre d'un état constitutionnel :

« Si on admire ces ministres qui, dans les monarchies absolues, savent enchaîner longtemps la faiblesse du prince, l'instabilité de la cour, et régner au nom de leur maître sur un pays asservi, quelle admiration ne doit-on pas éprouver pour un homme dont la puissance établie sur une nation libre dure vingt années! Les cours sont bien capricieuses sans doute : elles ne le sont pas plus que les grandes assemblées délibérantes. Tous les caprices de l'opinion, causés par les mille stimulants de la presse quotidienne et réfléchis dans un parlement où ils prennent l'autorité de la souveraineté nationale, composent cette volonté mobile,

(1) Polybe, *Hist.*, liv. XV, ch. xvi.

tour à tour servile ou despotique, qu'il est nécessaire de captiver pour régner soi-même sur cette foule de têtes qui prétendent régner ! Il faut pour y dominer, outre cet art de la flatterie qui procure des succès dans les cours, cet art si différent de la parole, quelquefois vulgaire, quelquefois sublime, qui est indispensable pour se faire écouter des hommes réunis ; il faut encore ce qui n'est pas un art, ce qui est un don, le caractère avec lequel on parvient à braver et à contenir les passions soulevées. Toutes ces qualités naturelles ou acquises, M. Pitt les posséda au plus haut degré. Jamais, dans les temps modernes, on ne trouva un plus habile conducteur d'assemblée. Exposé pendant un quart de siècle à la véhémence entraînant de M. Fox, aux sarcasmes poignants de M. Sheridan, il se tint debout avec un imperturbable sang-froid, parla constamment avec justesse, à-propos, sobriété, et quand à la voix retentissante de ses adversaires venait se joindre la voix plus puissante encore des événements, quand la révolution française, déconcertant sans cesse les hommes d'état, les généraux les plus expérimentés de l'Europe, jetait au milieu de sa marche ou Fleurus, ou Zurich, ou Marengo, il sut toujours contenir, par la fermeté, par la convenance de ses réponses, les esprits émus du parlement britannique, etc.

Plus loin, M. Thiers ajoute un dernier trait qui couronne le nom de M. Pitt d'une auréole à rendre jaloux les plus beaux noms de l'antiquité grecque et romaine :

Représentant en Angleterre, non pas de l'aristocratie nobiliaire, mais de l'aristocratie commerciale qui lui prodigua ses trésors par la voie des emprunts, il résista à la grandeur de la France et à la contagion des désordres démagogiques, avec une persévérance inébranlable, et maintint l'ordre dans son pays sans en diminuer la liberté.

Cet hommage, qui flatterait les républicains de Plutarque, nous ferait presque regretter que M. Thiers, observant les règles de la véritable composition, n'ait pu songer à introduire dans son histoire quelques détails biographiques quand il s'agit d'un personnage aussi important que le grand ministre de la Grande-Bretagne. S'il a consulté pour sa propre satisfaction les divers mémoires consacrés en Angleterre à la vie de M. Pitt, il a dû être intéressé par une foule d'anecdotes qui prouvent que le fils de lord Chatham, poursuivi par tant de haine politique, eut les doux dédommagements offerts si rarement aux hommes d'état par l'amitié (1).

(1) La haine inspirée par M. Pitt s'exprima quelquefois avec une sorte de rage. La *Revue Britannique* elle-même a reproduit au moins un de ces articles où son génie était bien rabaisé par l'esprit de parti. Le célèbre poète Coleridge, qui fut

Dans la haute sphère du pouvoir, au milieu des brûlantes préoccupations qui abrégèrent ses jours, il ne cessa jamais d'être l'homme *aimable*. On s'en douterait peu à voir ce froid profil que lui prêtent les caricatures de Gilray ; mais il faut lire sa correspondance particulière, il faut lire les souvenirs de tous ceux qui vécurent dans sa familiarité. Sa conversation répondait peu au style général de son éloquence, noble, digne, mais tendant à l'amplification oratoire, excepté sur les questions de finance, qu'il traitait en homme d'affaires avec une lucidité admirable. Toujours contenu, en grand artiste, jusque dans son indignation, devant une assemblée publique, il s'abandonnait au contraire avec ses amis à toute la spontanéité d'une âme noblement simple, et en parlant de lui-même, il montrait une modestie charmante, plus heureux d'ailleurs de persuader que de convaincre, mais toujours jaloux, comme au parlement, du choix de ses expressions. Dans les Mémoires de lord Sidmouth (1) que vient de publier l'évêque de Norwich, l'éditeur, en vantant l'espèce de fascination exercée par M. Pitt sur ses amis (he was the most fascinating companion), ajoute quelques traits qui nous montrent jusqu'où allait cette faculté : « Il avait, dit-il, le talent d'exprimer les sentiments de ses interlocuteurs beaucoup mieux qu'eux-mêmes et de les leur rendre dans le meilleur style qu'il leur prêtait. » Lord Sidmouth racontait à ce sujet l'anecdote suivante : « Un jour que j'avais dîné chez M. Pitt avec Dundas et Adam Smith : — En vérité, me dit ce dernier après le dîner, Pitt est un homme bien extraordinaire ; il m'a fait comprendre mes propres idées plus clairement que je ne les comprenais avant de l'avoir entendu. » Ce qui charmait le grand économiste ne séduisit pas moins un homme pratique, M. Walker, riche manufacturier qui était allé avec lord Stanley et M. Blackburn, membre du parlement, entretenir M. Pitt des intérêts de l'industrie cotonnière. Cette députation était entrée chez le ministre avec des vues tout opposées aux siennes, mais en sortant de l'hôtel de Downing street, M. Walker dit à M. Black-

un démocrate avant de devenir un ardent tory, avait autrefois composé ce qu'il appelait une églogue de guerre, dont les trois interlocuteurs étaient le *Carnage*, la *Famine* et le *Feu*, louant à l'envi le ministre de leurs fureurs. Le Feu terminait l'églogue en promettant de dévorer éternellement M. Pitt dans l'enfer.

(1) Plus connu comme M. Addington, ayant sous ce titre présidé la chambre des communes et donné son nom à un court ministère.

burn : « Ne croirait-on pas que cet homme a passé sa vie dans une fabrique ? me voilà tout à fait de son avis. » « Où M. Pitt, remarque l'évêque de Norwich, avait-il pris tout ce qu'il savait, lui qu'on ne vit presque jamais un livre à la main après être arrivé au pouvoir, lui qui restait longtemps à table, ne se levait qu'à onze heures et allait généralement faire sa promenade au parc ? Il devait donc extraire ses connaissances si variées de tous ceux avec qui il causait, comme les plantes s'imprègnent de leur nourriture au milieu de l'air où elles vivent. » Ceux qui connaissent M. Thiers seraient moins embarrassés pour expliquer ce phénomène, car ils prétendent que le ministre historien (plus travailleur que Pitt, puisqu'il a écrit des livres, et que Pitt n'a guère laissé que des lettres) possède comme lui cette perception vive et féconde qui s'approprie toute une science par le simple sommaire des matières, cette compréhension vaste qui embrasse les sujets les plus variés, quelques-uns même des plus étrangers à ses études premières. M. Thiers, après 1830, étonna beaucoup, assure-t-on, les commis des divers ministères par lesquels il a passé, finances, travaux publics, etc., car il ne leur fallait qu'un mot pour le mettre au courant de chaque service, et le lendemain du jour où il les avait écoutés, c'était lui qui les instruisait à son tour. Que le lecteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* ne soit donc pas surpris de voir tout ce que cet ouvrage contient de détails administratifs et de lucides commentaires sur l'organisation du système impérial.

Les admirateurs de M. Pitt, en voyant une si puissante intelligence dans une si frêle machine, cherchaient quelquefois à s'en rendre compte par la supposition d'un stimulant artificiel. A une époque où Sheridan et Fox retrempaient volontiers leur talent oratoire dans les orgies bachiques, on prétendait que M. Pitt aussi buvait quelquefois plus qu'il ne convient à la prudence d'un homme d'état. Lord Sidmouth, dans la correspondance que nous venons de citer, assure qu'en effet M. Pitt aimait assez un verre de vin de Porto et mieux encore une bouteille; mais il ne se souvenait pas que la chambre des communes s'en fût jamais aperçue, excepté un jour que M. Pitt étant allé dîner pendant l'interruption d'une longue séance, il fit à son retour une réplique dont la vivacité était plutôt inspirée par Bacchus que par Minerve. Le lendemain matin, M. Ley, un des secrétaires-adjoints de la chambre, ayant dit au pré-

sident qu'en entendant parler M. Pitt il avait éprouvé un véritable malaise d'inquiétude et un violent mal de tête, ce propos fut répété au ministre, qui répondit avec bonne humeur : Je remercie M. Ley : « c'est moi qui ai eu le plaisir de boire, et c'est lui qui s'est chargé d'avoir le mal de tête. » Avec un caractère bien différent, le rival de M. Pitt, James Fox nous semble plus extraordinaire encore par le contraste de sa bruyante dissipation et de ses goûts champêtres. Au moment d'une crise politique, quelqu'un ayant demandé : où est Fox ? le général *Fitz-Patrick* répondit : « Je parie qu'il est à la campagne, assis sur une meule de foin, lisant des romans ou s'amusant à voir les moineaux manger ses cerises. »

Mais arrêtons-nous, quoique la critique ne soit pas obligée comme la sage histoire de s'abstenir des digressions, nous n'avons nullement l'intention de multiplier les anecdotes sur Pitt et Fox à propos de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Il n'entre même pas dans notre cadre d'analyser les trois grandes divisions du sixième volume qui portent pour titres *Ulm et Trafalgar*, *Austerlitz* et la *Confédération du Rhin*. Notre but a été, tout en exprimant nos propres opinions sur l'ouvrage de M. Thiers, de signaler la réaction favorable de la critique anglaise. Nous aurons bientôt occasion de citer la preuve de cette réaction, sans dissimuler les dernières objections que le récit de l'habile historien peut encore soulever de l'autre côté du détroit. Dans les volumes suivants, l'Angleterre et la France vont se trouver enfin en contact direct sur le terrain de la péninsule espagnole, où une lutte d'influence entre les deux peuples se renouvelle encore au moment où nous écrivons.

ZOOLOGIE.

Un fossile humain. — M. le professeur Lyell, qui a publié dernièrement son savant Voyage dans l'Amérique du Nord, où il a fait plusieurs cours publics sur la zoologie, ayant vu annoncer dans les journaux américains et anglais la découverte d'un os humain associé à des débris de mégathérium, a adressé une lettre au *Times* pour discuter ce fait, qui semblerait prouver que l'homme fut le contemporain de ces grands animaux antédiluviens.

« ... L'annonce de la découverte faite en Amérique d'un os fossile humain associé à d'autres ossements de quadrupèdes éteints, et entre autres à ceux du mégathérium, a causé une grande sensation. Je suis persuadé que la nouvelle que l'*Athenæum* du 5 septembre reproduit d'après les journaux américains, se rapporte à un bassin humain que j'ai vu moi-même le printemps passé à Natchez, ainsi que plusieurs os remarquables de mégathérium. Ayant appris, en mars dernier, à Natchez, l'antique origine qu'on attribuait à cette relique humaine, j'en recherchai soigneusement les preuves; je visitai avec M. Dickerson, à six lieues de la ville, le ravin où elle avait été trouvée, et j'arrivai à la conviction que cet os n'est en aucune manière contemporain des mégathérium et des autres quadrupèdes éteints. Quelques mots suffiront pour le démontrer.

» La vaste plaine d'alluvion du Mississipi est bornée à l'orient par un plateau élevé d'environ 200 pieds au-dessus de cette rivière, et qui descend par une pente douce du côté de l'Orient. Ce plateau élevé se termine brusquement à Natchez, par une ligne d'escarpements dont le pied est incessamment miné par le Mississipi. Ces escarpements offrent aux géologues une étude facile des couches successives dans une épaisseur de plus de 200 pieds. Le dépôt entier est d'une date comparativement récente; les 60 pieds supérieurs renferment une grande quantité de coquilles d'espèces modernes fluviatiles, dans un terrain fort semblable au *löss* des bords du Rhin entre Cologne et Bâle. Avec ces coquilles on trouve en abondance des os de mastodonte, de mégathérium, de mylodon, etc.; si l'on eût trouvé des os humains mêlés avec ceux-ci, soit à 10, soit à 60 pieds de profondeur, l'antiquité de la race humaine aurait été établie sur des preuves bien plus concluantes que celles qu'on a aujourd'hui. On en pourrait conclure que l'homme a habité l'Amérique avec plusieurs espèces de mammifères aujourd'hui éteintes, avant que les dépôts de la vallée du Mississipi aient été formés, et avant que le continent américain ait pris sa configuration actuelle. Mais aucune preuve ne démontre que ce bassin humain soit d'une date antérieure à ces dépôts. Le *löss* co-

quillier déjà mentionné recouvre un espace de 12 milles dans les terres à l'est de la rivière, et sa nature incobérente permet aux moindres ruisseaux de s'y creuser un lit profond ou ravin pour se rendre au Mississipi. Cette dénudation s'est fort augmentée depuis 30 ou 35 ans, soit à cause de la destruction des forêts, soit peut-être à la suite du tremblement de terre de 1811-12, qui a occasionné de grandes fissures dans cette région, tari des sources, etc. Le colonel Wilay, qui connaissait ce district avant 1812, m'a affirmé que le ravin du Mammouth (celui où l'os en question a été trouvé), qui a actuellement 7 milles de long et en quelques endroits 60 pieds de profondeur, s'était formé en entier depuis ce tremblement de terre; lui-même avait labouré quelques parcelles de terrain sur l'endroit où le ravin existe actuellement.

» Quelle que soit l'origine de ce torrent, ses bords offrent de toutes parts des précipices dans lesquels le lœss est si mouvant, qu'il se conserve vertical comme cela a lieu dans le bassin du Rhin. On trouve de nombreuses coquilles à 30 pieds au-dessous du sommet, et on ramasse journellement des ossements de mastodontes et autres animaux éteints dans le lit même du torrent, après qu'ils ont été détachés par la dénudation des couches supérieures. C'est au pied même des escarpements que le bassin humain paraît avoir été trouvé. Or, s'il eût été découvert sous les yeux d'un géologue, celui-ci aurait dû être plus attentif encore que d'ordinaire, pour ne pas être trompé par l'apparence; car de grandes masses de terrains se sont détachées des escarpements et ont glissé dans le fond du ravin, et peuvent aisément avoir recouvert des os humains antérieurement apportés par le torrent, qui sont tombés du sommet des berges, ou sont provenus de quelques vieux tombeaux indiens, si communs dans ces contrées.

» Il n'est pas rare de trouver sur les bords des îles du Mississipi, ou dans les parties découvertes du lit de la rivière, lorsque les eaux sont basses, des ossements humains mélangés avec ceux d'animaux éteints qui ont été détachés par les eaux des rochers environnants. Dans ces occasions, les os humains sont aussi noirs que ceux des quadrupèdes fossiles, et souillés par la matière boueuse du sol où ils furent ensevelis; aucun géologue n'a jamais supposé ces os contemporains de ceux auxquels ils étaient associés accidentellement.

» Ces considérations n'ont laissé aucun doute dans mon esprit sur l'origine récente de l'os humain de Natchez, et le colonel Wailes, ainsi que M. le docteur Dikerson, qui ont tous les deux recueilli de belles collections des fossiles des environs de Natchez, partageaient entièrement ma manière de voir.

» LYELL. »

ÉCONOMIE RURALE.

Opulence des grands propriétaires anglais. — Agriculture. — Jardinage pittoresque. — Un intelligent ami du progrès agricole et du progrès moral des peuples, progrès qu'il ne sépare pas, M. Henri Colman, de New-York, vient de publier le premier volume d'un ouvrage intitulé : *De l'Agriculture et de l'Économie rurale en Europe*. Ce premier volume contient ses impressions de voyage dans les îles Britanniques. Débarquant à Liverpool d'où il se rend bientôt à Londres, il est frappé, comme tous les voyageurs, de la masse des travaux qui se déploie à ses yeux et du caractère de durée empreint sur toutes les constructions en Angleterre. Quais, entrepôts, chemins de fer, édifices publics, magasins, maisons particulières, tout est massif, tout est solide, tout semble bâti non pour des années, mais pour des siècles. « On semble ignorer en Angleterre, dit M. Colman, notre locution proverbiale américaine : Cela fera pour le moment. On ne connaît pas davantage les petits moyens, les petits expédients où se complait ce qu'on appelle la finesse d'esprit des yankees, ni les calculs mesquins dont ne peut pas toujours s'affranchir, il est vrai, notre pays comparativement pauvre. Forcé par la loi de sir Robert Peel, qui taxe les revenus et les bénéfices annuels, au-dessus de cent cinquante livres sterling, de déclarer le montant de son gain annuel, un confiseur de Londres l'évaluait à trente mille livres sterling (1), soit cent cinquante mille dollars, six fois autant que la liste civile du président des États-Unis. La grande propriété n'a rien à envier au commerce. On dit qu'un membre de l'aristocratie vient de conclure avec un entrepreneur de bâtiments à Londres un marché pour la construction, non pas de quarante, non pas de quatre cents, mais de quatre mille maisons confortables. Dans quelques-uns des plus beaux quartiers de Londres, des acres entiers de terrains, de vastes squares sont occupés par de grandes et élégantes maisons, d'un loyer considérable chacune, et dont les longues rangées, droites ou circulaires, les pâtés énormes appartiennent à un seul propriétaire. Un noble dont le magnifique patrimoine se trouvait grevé d'une dette de quelques cent mille livres sterling, à la mort de son père, en *limitant*, c'est l'expression reçue, ses dépenses personnelles à trente mille livres sterling par an, a bientôt éteint cette dette, et n'aura plus besoin de vivre d'économie ! Les gens riches comptent ici leurs revenus par vingt, vingt-cinq, cinquante, cent, deux cent et même trois cent mille livres sterling (7,500,000 fr.) !

) 750,000 fr.

M. Colman ne pouvait manquer d'admirer les belles prairies, les champs fertiles de l'Angleterre; mais au milieu de cette exubérante fertilité, il s'étonne de découvrir de petits déserts aristocratiques, en d'autres termes des réserves de chasse, d'immenses bruyères qui pourraient être défrichées, des marais qui ne demandent qu'à être desséchés; mais on a voulu garantir l'existence du gibier même aux dépens de celle de l'homme. L'intelligence ayant été donné à celui-ci pour quelque chose, il peut s'en aller vivre ailleurs, en Amérique par exemple. On compte en Angleterre et en Écosse plus de 10,000,000 d'acres de bruyères et de marais ainsi réservés, en grande partie du moins, pour les plaisirs du seigneur.

Le peu d'étendue d'un grand nombre de champs, le terrain perdu en haies, en fossés, en sentiers où fourmillent les mauvaises herbes, étonnent aussi le voyageur américain. « Dans certaines parties de l'Angleterre, les champs sont très-morcelés, dit-il, et on en voit de toutes les formes. La plupart ne dépassent pas quatre ou cinq acres. Un fermier du Devonshire cultivait récemment cent acres de blé en cinquante parcelles entourées chacune d'une clôture. Quelle perte de temps, de main-d'œuvre, de terrain! Sans compter que les haies servent d'abri aux herbes parasites, de nid aux insectes. L'agriculture doit tendre à se débarrasser des arbres comme des haies, mais il y a une mesure à garder, car les haies et les arbres sont nécessaires pour abriter des vents certaines cultures. Ils concourent aussi à la beauté du paysage, et le sentiment de l'utile ne doit pas étouffer celui du pittoresque.

M. Colman ne se lasse pas d'admirer les parcs anglais. « Ce sont, dit-il, de vastes terrains découverts qui entourent la demeure de l'opulence. Par découverts, je n'entends pas dépouillés d'arbres. La plupart en sont au contraire très-bien garnis; mais ces arbres y sont tantôt isolés, tantôt réunis en bouquets, en massifs; quelquefois rangés en lignes droites, en cercles, en carrés; le plus souvent dispersés comme au hasard, mais ce hasard savant produit d'admirables effets. Le sol est couvert d'épais gazons où des vaches, des moutons, des daims broutent l'herbe tendre. Jamais la charrue n'y déchire la terre, et dans le voisinage de l'habitation, généralement placée au centre, un espace séparé du reste du parc par une petite haie presque invisible et réservé à la culture des arbres et des arbustes d'agrément, offre un gazon si uni, si près tondu, si doux à l'œil et au pied, qu'on croit plutôt marcher sur du velours que sur l'herbe. On ne saurait rien imaginer de plus beau, et je sentis pour la première fois, dit M. Colman, toute la vérité de cette expression du prince des

(1) 10,000,000 d'acres égalent 4,046,710 hectares.

poètes, Milton : *Walking on the smooth-shaven lawn*, — se promenant sur la pelouse lisse et bien rasée. » L'herbe en effet semble plutôt coupée avec un rasoir qu'avec une faux, et après une légère pluie, qu'on ne passe cette comparaison, la pelouse semble s'être lavée, rasée et bien peignée. C'est en coupant l'herbe très-fréquemment qu'on obtient cette admirable verdure, et je me suis souvent étonné de la rare habileté avec laquelle on la tondait lorsqu'elle avait à peine un pouce de hauteur.

» Les parcs anglais abondent en arbres d'une vieillesse et d'une grosseur extraordinaires. S'ils n'atteignent pas l'élévation des arbres de nos forêts primitives à qui leurs rangs serrés ne permettent de développer qu'un petit nombre de branches latérales, ils regagnent en largeur, en ombrage, ce qui leur manque en hauteur. Je me suis amusé à en mesurer un dans le célèbre parc de lord Bagot dans le Staffordshire, et faisant le tour des branches, sans m'exposer à la pluie qui tombait, j'ai compté cent yards. Les chênes et les hêtres dominent dans les anciens parcs, mais on y voit aussi des châtaigniers et des frênes. Ces vieux arbres inspirent de la vénération. Souvent ils sont numérotés; un petit écriteau indique aussi leur âge; quelquefois un simple monument de pierre raconte qui les a plantés: on leur fait une petite place dans les annales de la famille. J'aime ce trait du caractère anglais; je ne puis qu'exprimer ma vive sympathie pour ce respect témoigné aux patriarches du règne végétal. Sans aller aussi loin qu'un excellent mais trop enthousiaste ami qui demandait la peine de mort contre celui qui abattrait un arbre antique, j'avoue que leur destruction, sauf le cas de nécessité, me semble un acte sacrilège. »

Le touriste américain est charmé de voir régner partout en Angleterre le goût des fleurs et du jardinage pittoresque. Les jolis parterres plantés devant la porte des villas et des cottages font l'admiration de tous les étrangers. « La chaumière même du paysan, qui, je suis forcé de l'avouer, dit M. Colman, n'est rien moins qu'un objet pittoresque dans la plupart des pays, a souvent sa façade ornée d'arbustes en fleurs. Souvent un beau lierre encadre l'humble croisée de sa riche verdure. Le village de Mars, dans le Yorkshire, à peu de distance de Doncastle; le village d'Edenson, dans le Derbyshire, près de Chatsworth; le village de lord Browlow, dans le Lincolnshire, sont à beaucoup près les plus beaux villages et les mieux bâtis que j'aie vus en Angleterre. L'excellente et pittoresque construction de tous leurs cottages atteste l'intelligente libéralité des propriétaires. La nature à son tour les a entourés de fleurs, d'arbustes, de vignes, de toutes les beautés rurales. Peut-on douter de l'influence d'un pareil séjour sur le moral du paysan? Les églises et les ruines des vieux châteaux sont patrillement recouvertes d'un manteau de lierre. J'ai dit et écrit bien des

choses à mes compatriotes au sujet de la culture des fleurs, du jardinage pittoresque et de l'ornementation rurale. Je me résignerais même à leur faire un sermon sur ce chapitre tous les jours qui me restent encore à vivre, si je pouvais espérer de les persuader. Lorsqu'un homme me demande à quoi servent les arbres d'agrément et les fleurs, mon premier mouvement est de regarder la longueur de ses oreilles. J'ai grand pitié de l'homme qui ne voit de bon dans la vie que l'argent ou la satisfaction des appétits animaux, tels que le boire et le manger. »

M. Colman paraît avoir assez bonne opinion des propriétaires anglais. Il voit une preuve de leur libéralité dans le modique revenu dont un grand nombre se contentent : — un et demi à trois pour cent. Mais peut-être commet-il ici une légère erreur bien naturelle de la part d'un étranger. Si les propriétaires anglais se contentent d'un aussi modique taux pour cent, n'est-ce pas qu'ils ne peuvent avoir davantage? N'ont-ils pas souvent, en achetant des terres, un autre but que le profit? C'est le sol qui donne la distinction territoriale, la considération locale, l'influence politique. Cette dernière influence seule fait fermer les yeux à bien des gens sur certains sacrifices pécuniaires. Telle est la véritable cause du prix élevé des terres dans la Grande-Bretagne, l'unique raison qui y fait payer des fermes comparativement improductives cinquante fois plus cher que la même étendue de terrain, beaucoup plus fertile, aux États-Unis.

Une nièce de Potemkin. — « Nous avions marché sans qu'il nous arrivât aucune aventure qui méritât d'être racontée, lorsque, à moitié chemin de l'endroit où nous devions faire halte, nous entrâmes dans les jardins de la comtesse Branitka.

» Il faudrait la plume d'un Walter Scott pour vous peindre cette dame. Toute la contrée avoisinante lui appartenait : elle-même descendait d'une famille noble, et était nièce du fameux Potemkin. Dans sa jeunesse, elle avait réuni aux avantages de la richesse et du rang les attraits non moins grands de la beauté. Elle avait brillé à la cour. Le héros du nord, le ministre et le maître de Catherine, était mort dans ses bras. Elle avait été la favorite de l'impératrice, et maintenant qu'elle comptait quatre-vingts années, elle montrait autant d'ardeur et de soin à consolider sa fortune et son crédit qu'elle l'eût pu faire à dix-huit ans. Cette fortune était la plus considérable de tout l'empire. La comtesse était souveraine dans ses domaines, qui surpassaient en étendue plusieurs principautés d'Allemagne.

» Naturellement je m'attachais à voir une personne d'un extérieur noble

et majestueux, qui avait eu l'honneur de porter la queue des robes de l'impératrice de toutes les Russies, et l'idée de cette présentation me causait quelque trouble. Qu'on s'imagine ma surprise lorsqu'une servante cosaque m'introduisit dans une petite chambre à peine garnie de meubles. Les murs en étaient simplement blanchis à la chaux. Le devant de la cheminée avait pour tout ornement un buste en plâtre de Paris, représentant l'impératrice Catherine, lequel buste était grossièrement colorié. Plusieurs bûches étaient entassées dans le foyer. Une table en chêne était chargée de paperasses et de parchemins.

» En ce moment la vieille comtesse s'occupait de réviser les comptes de son intendant. Elle acheva de signer quelques papiers, et elle le congédia en lui donnant sa main à baiser ; puis lorsqu'il fut sorti de la chambre, elle se retourna vers moi.

» C'était une femme de moyenne stature et d'un embonpoint assez prononcé. Ses traits avaient conservé des traces de leur beauté. Sa physionomie avait de l'expression par moments ; ses yeux étaient encore brillants et pleins de feu, quoiqu'elle fût presque octogénaire. Elle était coiffée d'un bonnet en mousseline. On ne pouvait juger du reste de son costume, parce qu'une longue robe de chambre turque enveloppait sa taille ; elle prisait du tabac en grande quantité, et en répandait les deux tiers sur elle.

» Assise dans un fauteuil à la Voltaire, elle passait et repassait ses doigts sur ses joues. Je fus d'abord frappé de la beauté de sa main qui était mignonne et potelée comme celle d'une fille de dix-huit ans. Une turquoise, qu'elle portait à l'index, faisait encore mieux ressortir la blancheur extraordinaire de la peau.

» — Je suis charmée, monsieur, de faire votre connaissance, me dit-elle. En votre qualité d'Anglais, vous avez sans doute vu beaucoup de beaux jardins ; mais vous ne trouverez rien qui soit comparable au jardin Alexandrine.

» Je m'inclinai en signe d'assentiment.

» — C'est le jardin de Potemkin, reprit la vieille comtesse qui aimait à s'emparer de la parole et ne la céda pas volontiers : c'est le jardin de Potemkin, et il l'a dédié à l'amitié. On y remarque quelques arbres que l'empereur a plantés lors de sa dernière visite. Vous y verrez son buste, lequel est entouré d'une grille en fer. L'empereur a pris une fois dans ce lieu une tasse de thé. Les pagodes et les statues m'ont coûté une grosse somme ; mais j'ai payé tout comptant, et j'ai gagné l'escompte, ce qui ne s'est pas monté à peu de chose. Ce jardin me revient à quatre millions de roubles. Mais savez-vous ce qui m'a dit l'impératrice ? elle m'a dit : « Comtesse, tout cet argent-là a été dépensé dans le pays, et c'est une

considération... » En vous promenant, vous rencontrerez plusieurs pavillons dont les fenêtres sont garnies de glaces. Bonaparte est cause de cela. J'avais fait vœu de célébrer l'expulsion des Français en dépensant dix mille roubles pour embellir ma résidence, et les glaces en question figurent au nombre des embellissements... Vous remarquerez dans le grand pavillon un buste en marbre de l'empereur, au pied duquel on a gravé sur une plaque de cuivre ces mots... Je suppose que vous comprenez le russe, monsieur... Les mots que l'on a gravés ont été prononcés textuellement par l'empereur; ils signifient : « Je ne remettrai point l'épée dans le fourreau tant qu'il restera un ennemi sur le sol de la Russie. »

» La comtesse continuait de la sorte sans me permettre de glisser un seul mot. Tout à coup elle s'interrompt. Sa face se contracta un moment, et elle me dit d'une voix altérée :

» — Docteur, connaissez-vous un remède pour le tic douloureux ? voilà dix ans que je suis affligée de ce mal.

» Je compris alors pourquoi elle passait incessamment sa main sur sa joue : c'était pour frictionner ses muscles et les assouplir.

» En ce moment la cloche annonça le dîner. La comtesse me montra du doigt la porte de la salle à manger, et me pria d'en agir sans façon. Je n'avais qu'à prendre place parmi les autres convives, me dit-elle. Quant à elle, elle ne tarderait pas à paraître.

» J'obéis, et la quittai.

» La chambre à manger était encore plus dégarnie de meubles que le cabinet servant de parloir. Les murs en étaient entièrement nus. Au milieu de cette salle il y avait une longue table couverte d'une nappe blanche, et sur laquelle on ne voyait, outre les assiettes, qu'une bouteille de champagne devant le couvert de la maîtresse de la maison et une bouteille de vin du Don aux deux extrémités de la table. Les convives étaient au nombre de quinze. Nous avions derrière nous des domestiques en livrée splendide, un pour chaque invité. Déjà très-étonné de ces préliminaires, je le fus bien davantage lorsque le dîner eut été servi. Le repas commença par des tranches de jambon froid que l'on fit passer à la ronde dans un grand plat. Au jambon succéda un pâté froid, puis une salade, puis un morceau de fromage de Parmesan.

» Comme j'aime beaucoup un dîner froid, je me félicitais de manger à mon goût, et je faisais honneur au repas. J'aurais même mangé davantage si j'avais consulté mon appétit; mais j'avais remarqué que mes voisins de table touchaient à peine aux choses qu'on leur présentait, et je me piquais de les imiter. Cependant j'étais sur le point de demander une troisième fois du pain, lorsque, à mon indicible stupéfaction, un

domestique apporta le potage sur la table. En même temps la comtesse entra, et s'assit à sa place.

» Ignorant que j'étais ! je m'étais trompé. Les tranches de jambon, le pâté, la salade et le fromage, sans parler des bouteilles de champagne et de vin du Don, ne composaient point le repas, mais seulement une sorte de prélude, une entrée en matière, une préparation à des travaux plus sérieux.

» J'étais un peu honteux de ma méprise, d'autant plus que j'avais épuisé mon appétit sur des accessoires qui n'étaient destinés qu'à l'éveiller. Néanmoins je m'armai de courage et résolu d'imiter tout ce que je verrais faire à la comtesse, persuadé que, dans mon ignorance des usages, c'était l'unique moyen de ne pas commettre mille bévues. Je dépêchai donc assez lestement une assiettée de potage aux écrevisses, qui était véritablement exquis, et comme la comtesse l'arrosa d'un verre de vin, je saisis la bouteille placée près de moi, et je me versai un plein verre que je bus. Soit que mon action ne fût pas très-conforme à l'étiquette, soit qu'en avalant ce vin, qui était acide en diable, je n'eusse pu dissimuler une légère grimace dont la comtesse s'aperçut, le domestique, qui était debout derrière moi, reçut l'ordre de poser sur la table, et à ma portée, une bouteille de bière et une bouteille de kvass. Je me bornai à ces deux liqueurs pendant la suite du repas, mais elles n'étaient point à mon goût.

» Tandis que cette substitution de bouteilles s'effectuait, on avait servi un immense quartier de bœuf. La comtesse, à chaque plat, chargeait abondamment son assiette, puis après une ou deux bouchées elle la renvoyait. On m'expliqua qu'une servante favorite avait le privilège de manger les restes de sa maîtresse, et que ces assiettes, encore remplies aux deux tiers, lui étaient destinées. Après le bœuf, on servit dans une saucière du blé noir bouilli, et accompagné de beurre froid. Je pris la liberté de laisser passer ce mets sans y toucher. Puis vint une carpe à l'étuvée dont j'acceptai un morceau; mais j'étais véritablement hors de combat. Si le vin eût été meilleur, ou même si j'en avais bu en plus grande quantité, il m'aurait soutenu l'estomac que la bière débilait. Heureusement il me parut que le dîner touchait à sa fin, et l'aspect du rôti, sous la forme de quelques volailles, m'annonça que le dessert était proche.

» Je remarquai que mes voisins de table échangeaient à peine quelques monosyllabes et qu'ils étaient entièrement occupés de l'affaire du moment.

» Au dessert, je ne vis figurer aucun des produits des colonies : la comtesse les avait proscrits ; elle appartenait à cette école qui pense que chaque pays peut et doit se suffire à lui-même. On n'enleva point la nappe,

comme il est d'usage en Angleterre. Je comptai quinze espèces de fruits qui tous provenaient du jardin de notre hôtesse. Les pêches, les melons, les pommes avaient un goût exquis. Un petit sucrier rempli de sucre en poudre fut présenté à la comtesse, qui y prit une pincée dont elle saupoudra la tranche de melon qu'elle tenait à la main, puis elle renvoya le sucrier, en observant que ce melon était, par lui-même, suffisamment sucré. Il est bon de remarquer ici que dans certaines parties de la Pologne la coutume est que les convives apportent avec eux leur vin et leur sucre.

» En ce moment, la maîtresse de la maison, jetant autour d'elle un regard accompagné d'un sourire aimable, se leva : tout le monde se leva à son exemple, et plusieurs convives vinrent lui baiser la main. Nous passâmes au salon, où l'on avait préparé le café. Quelques moments après, la comtesse m'invita à faire un tour dans ses jardins dont on m'avait beaucoup vanté la magnificence.

» Ces jardins se trouvèrent dignes de leur réputation. Il y avait de grands massifs, des viviers remplis de poisson, des parterres, etc. ; en un mot, cette maison était montée dans le plus haut genre. La châtelaine ne buvait que du champagne. L'usage de ce vin lui était exclusivement réservé. On a pu remarquer que, seule, elle avait sucré sa tranche de melon et que le sucrier avait été immédiatement enlevé de dessus la table. Cette circonstance caractéristique peint mieux les mœurs du pays que tout ce qu'on pourrait dire à ce sujet. Les détails qui suivent achèveront de nous donner une idée du caractère de la comtesse.

» Pour elle rien n'était trop grand, rien n'était trop petit. Maîtresse d'une fortune princière, elle déployait le génie de spéculations, et, rien qu'en levant sur ses paysans l'impôt le plus modique, elle pouvait mettre sur pied une armée, équiper une flotte ou se faire un revenu annuel de 15,000 roubles. Prodiges en beaucoup de choses, elle montrait dans quelques-unes une avarice extrême. Ses défauts ont été beaucoup exagérés. Quoi qu'on ait dit à ce sujet, ses paysans ne m'ont pas semblé plus malheureux que ceux du voisinage. Elle avait des manières agréables, une conversation intéressante et assez d'instruction. D'ailleurs femme remplie de préjugés, ce qui tenait surtout aux circonstances où elle était placée. »

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

DE LA

REVUE BRITANNIQUE,

ET BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Paris, février 1847.

Nous nous étions permis dans notre dernière chronique de relever ce qu'un grand orateur ecclésiastique avait dit dans la chaire de Notre-Dame sur le patriotisme de son accent quand il prononce l'anglais. La chambre des députés a pu entendre exactement la même observation, ce mois-ci, faite par un de ses orateurs... Nous ne disons pas *grands*, parce que nous ne voudrions pas abuser de l'épigramme; mais nous regrettons que le député, avant de s'exposer à faire sourire ses collègues, n'ait pas lu ce que nous disions du prédicateur. Il y a du bon dans la *Revue Britannique*, grâce au *libre-échange* d'idées que nous faisons en tout bien et tout honneur avec l'Angleterre.

On sait que le *Siècle* publie mensuellement une épître, laquelle ressemble assez souvent à une satire, car elle est signée Barthélemy; celle du 7 février est adressée à D. O'Connell. Le libérateur de l'Irlande restera une des figures les plus poétiquement prononcées de notre âge. L'illustre tribun ne pouvait qu'inspirer de beaux vers à notre Juvénal. Grâce à ce rare talent de rimes qui s'empare des mots les plus rebelles et joue avec la prononciation de toutes les langues, Barthélemy a pu faire entrer dans son épître les mots sauvages de *Clontarf*, de *Tarra-hill*, etc. Hélas! le malheur de l'Irlande lui a fourni aussi trop naturellement le sujet d'un tableau de famine qui peut se mettre à côté des plus horribles peintures de la poésie antique et moderne :

C'est la mort qui se montre à tous les horizons,
C'est la tour d'Ugolin à toutes les maisons,
Au bord des mers, au sein des terres désolées,
Dans la plaine, au milieu des profondes vallées,

Des sommets de Galtée aux crêtes de Nephin,
 Partout rampe, partout escalade la faim,
 Sous la hutte de boue, impuissante muraille,
 Où l'air siffle à travers la clôture de paille,
 Les uns, dans un muet et sinistre repos,
 Pêle mêle accroupis, ainsi que des troupeaux,
 Meurent les doigts crispés sur leurs fils et leurs pères ;
 La charité, qui vient au seuil de ces repaires,
 Jeter un pain de seigle à ces spectres humains,
 Craint de voir dévorer ses virginales mains, etc.

Dans un autre passage, le poète s'est évidemment inspiré (quel honneur pour notre prose !) de la description faite par la *Revue Britannique* de cette Halle aux haillons, au milieu de laquelle s'élève la cathédrale de Dublin : rappelant cette page de statistique où nous énumérions tous les bestiaux que l'Irlande importe continuellement en Angleterre, M. Barthélemy s'écrie :

Et pour l'indemniser de ce qu'il engloutit,
 Pour lui payer les frais de son large appétit,
 Que donne le grand peuple à cette sœur qu'il mange ?
 O calcul judaïque ! il lui donne en échange,
 Il lui vend tous les ans, pour quatre millions,
 Un ridicule amas de putrides haillons ,
 Tout ce noir résidu de hardes élargies
 Où John Bull et Falstaff ont sué leurs orgies ;
 Le hideux vestiaire infecté de poisons
 Qu'il arrache au rebut de ses mille prisons.
 Les vaisseaux brocanteurs de la mère-patrie
 Portent aux bords voisins l'infâme friperie,
 Se pavoisent de fracs et de pourpoints anglais ;
 La défroque du maître est vendue aux valets,
 Et la joyeuse Irlande habille ses fantômes !
 Non, depuis qu'il existe au monde des royaumes
 Nul peuple n'a subi, même précairement,
 Cet excès de misère et d'avilissement.

Nous ne citons pas ces vers pour pouvoir dire que chacun reprend son bien où il le trouve. Les poètes comme Barthélemy s'approprient à tout jamais ce qu'ils prennent. Mais il nous permettra d'avoir rêvé un moment, comme ferait le pauvre et vaniteux Paddy, que sous la baguette d'un enchanteur notre prosaïque défroque s'était tout à coup changée en un bel habit brodé.

Les théâtres de Paris doivent plus d'un sujet de pièce à la *Revue Britannique* : c'est là un genre d'emprunt indirect qu'elle autorise très-franchement, et qui la dédommage même du pillage auquel la condamnent les feuilletons de province et parfois ceux de Paris. Nous n'oserons pas assurer que la dernière tragédie de la rue Richelieu, *LE VIEUX DE LA MONTAGNE*, ait été puisée dans un article très-étendu que la *Revue* publia sous le titre de la *Franc-Maçonnerie de l'Orient*. Mais si cette tragédie eût été un peu plus originale, nous aurions pu faire valoir quelques prétentions de premiers inventeurs. Nous engageons seulement nos anciens souscripteurs de recourir à l'article en question, qui, franchement, vaut mieux que la pièce... nous voulons dire, mieux que l'analyse que nous pourrions en faire. *Le Vieux de la Montagne* a réussi cependant :... mademoiselle Rachel y jouait, et tous les vers qui sortent de ses lèvres ne sont-ils pas imprégnés d'un accent racinien ? Nous doutons que les vers de M. Lattour Saint-Ybars aient le même succès à la lecture ; ils nous sont restés dans l'oreille comme une musique dont nous n'essayerons pas de rendre le charme : mais qu'il nous pardonne de ne pas exprimer le regret de Virgile :

Numeros memini..... si verba tenerem.

L'ouverture du Théâtre Historique, que le peuple du boulevard appelle le Théâtre Monte-Christo, a soulevé une foule de questions dans la presse, — et d'abord celle des privilèges de théâtre. Ce privilège nouveau a-t-il été donné dans l'intérêt de tous les auteurs dramatiques ou dans l'intérêt d'un seul ? C'est à qui exaltera la munificence du prince dont l'influence a ouvert cette nouvelle arène à l'art. Nous ne sommes pas de ceux qui croient peut-être que le prince a encore beaucoup de privilèges à faire donner, ni de ceux surtout qui espèrent en recevoir un pour le vendre ou l'exploiter. Nous dirons donc sans flatterie que le prince a tout simplement voulu gratifier un auteur favori ; mais avec la même franchise ajoutons qu'on ne saurait guère exiger que les princes protègent l'art autrement. Il faut même leur savoir gré de certaines préférences personnelles qui prouvent qu'ils ont un cœur et qu'ils sentent le besoin d'avoir des amis hors du cercle de la cour. C'est à l'homme de lettres royalement privilégié de tenir son rang auprès de son protecteur, de représenter noblement les lettres en noble compagnie, et de ne pas y revêtir ce costume de bouffon officiel sous lequel autrefois les gens d'esprit s'honoraient de la familiarité des princes. Si la presse littéraire a été sévère ces jours-ci envers un des siens, nous aimons à supposer qu'elle ne prendra pas l'habitude de tirer ainsi sur ses propres troupes. C'est un

marquis, d'ailleurs, ce n'est pas un homme de lettres que les hommes de lettres ont livré aux mots durs et aux mots plaisants des avocats, des procureurs du roi, des députés, des pairs de France, des ministres et des princes eux-mêmes. C'est du marquis et non de l'homme de lettres qu'un membre de la chambre a pu parler sans être le lendemain matin relevé par tous les hommes de lettres, lorsqu'il s'est indigné qu'on mît à la disposition d'un pareil voyageur un bâtiment de l'État. Nous ne voulons pas remonter jusqu'à Virgile et à Auguste : *O navis quò te referent fluctus?* mais un bâtiment de l'État de notre marine serait-il profané s'il portait à son bord Béranger, ce sublime *villain* de la littérature contemporaine? La marine anglaise, enfin, réclama-t-elle lorsque l'amirauté mit à la disposition de Walter Scott invalide une frégate pour le transporter à Naples? — O mes chers confrères de la presse, nous qui avons tant d'esprit... ayons aussi un peu d'esprit de corps!

La salle du Théâtre Historique n'est pas précisément un monument, mais elle peut prendre rang parmi les salles du second ordre de la capitale. La fresque extérieure a naturellement fixé d'abord notre attention. C'est une double imitation de l'apothéose d'Homère, par M. Ingres, et de l'hémicycle du palais des Beaux-Arts, par M. Paul Delaroche. Nous ne critiquerons parmi les figures que celle de Shakspeare qui pose là froidement la main sur le crâne d'Yorick. Quel singulier choix d'attributs pour un poète qui a sans doute abusé quelquefois du terrible, mais qui dans la fameuse scène d'*Hamlet* est plutôt dominé par une idée comique et philosophique que par l'idée mélodramatique que lui a prêtée l'artiste! Le théâtre a été inauguré du reste par une pièce toute shakspearienne; car *la Reine Margot* rappelle les tragédies historiques de Shakspeare. Seulement lorsque Shakspeare mettait tout un règne sur la scène, il ne dédaignait pas d'avoir recours à la division classique des trilogies. Jamais Shakspeare ne fit de drame en quinze actes. Celui de M. Alexandre Dumas, avec tout l'agrément qu'il sait jeter dans son dialogue, a paru un peu long. Il serait injuste de ne pas reconnaître que M. Alex. Dumas seul peut-être avait le droit de l'essayer. On peut garantir cent représentations à *la Reine Margot*.

Les hommes de lettres qui ont accompagné M. Alexandre Dumas dans sa dernière expédition au pays de Don Quichotte, de Gil Blas, de Figaro, etc., se sont étonnés dans une lettre publiée par plusieurs jour-

naux qu'on ait parlé à la chambre de la *suite* du romancier : nous étions *sa compagnie*, disent-ils. En écrivant leur lettre, ces messieurs, dont nous respectons la susceptibilité, ont oublié cette scène du *Mariage de Figaro*, où Bazile amuse Grippe Soleil qui est aussi de « *la compagnie* de monseigneur! »

On se rappelle un article que la *Revue Britannique* a publié l'année dernière sur la future *constitution* de la Prusse. Une constitution qui n'en est pas une vient d'être promulguée par le monarque de ce pays. Pour ne pas rester en arrière, sans doute, le roi de Bavière annonce, pour 1847, un quatrième volume de ses *OEuvres poétiques*.

— L'empereur de Russie joue son rôle avec plus de franchise... A propos de la Russie, M. Henri Mérimée publie sur cet empire un petit volume qui vaut bien de gros ouvrages. On n'a jamais poussé plus loin l'art de dire beaucoup de choses en peu de mots. Nous parlerons de ce petit volume étincelant de verve et d'esprit, mais riche surtout d'observation.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a fait, le mois dernier, une perte cruelle par la mort de M. Jaubert, un de nos plus célèbres et utiles orientalistes. M. Jaubert, professeur de persan au Collège de France, conseiller d'état, pair, président de la Société asiatique, était né en Provence, en 1779. Dans un discours prononcé sur sa tombe, son compatriote et collègue, le savant M. Reinaud a rappelé les principales circonstances d'une vie si bien remplie et si justement honorée. M. Jaubert avait fait la campagne d'Égypte avec Bonaparte, qui le prit en amitié, et ne l'oublia pas lorsqu'il fut empereur.

M. Reinaud a dignement apprécié les travaux de son collègue par ces simples paroles :

« Jaubert allia constamment au goût des affaires le goût de la littérature et des recherches savantes. La relation du voyage qu'il fit en Perse, en 1805 et 1806, voyage où sa patience fut mise à de rudes épreuves, montre avec quel soin il avait étudié le génie des peuples orientaux, et quelle importance il avait attachée à se bien pénétrer des changements que le temps et les révolutions politiques y ont successivement apportés. Sa traduction française du *Traité de géographie*, rédigé en arabe, au douzième siècle, par Edrisi, a mis sous les yeux de l'Europe savante un

ouvrage fondamental que l'on ne connaissait jusqu'ici que d'après un maigre abrégé. Dans ses travaux sur le turc, et dans les leçons qu'il donnait de cette langue à l'École des langues orientales, il ne se borna pas à l'étude du turc tel qu'il s'est modifié avec le temps et qu'on le parle actuellement dans l'empire ottoman ; il remonta au dialecte primitif, tel qu'il est encore usité dans certaines provinces de la Tartarie, au langage employé par une partie des hordes qui prirent part aux vastes conquêtes de Gengis-Khan. Au moment de sa mort, il était occupé d'examiner un manuscrit de la relation d'Aboul-Gazy, rédigé dans le dialecte tartare, et qui lui avait été communiqué par l'académie impériale de Saint-Petersbourg.

» M. Jaubert était d'un caractère facile et obligeant. Ses confrères le trouvaient toujours prêt à leur faire part des fruits de son expérience ; ses élèves, dont quelques-uns se sont signalés à leur tour, rencontraient en lui sympathie et appui. »

FONTENELLE, ou *de la Philosophie moderne* relativement aux sciences physiques, par M. Flourens, 1 vol., chez Paulin.

Dans ce nouveau volume, M. Flourens a rattaché à la vie de Fontenelle l'histoire de la philosophie et des révolutions qu'elle a éprouvées en France depuis Descartes jusqu'à nos jours. Nous examinerons ce remarquable travail, qui n'est pas moins original que les petits volumes déjà publiés par M. Flourens sur Buffon et Cuvier.

OPINIONS DES HOMMES POLITIQUES, DES SAVANTS, DES AGRONOMES ET DES AGRICULTEURS SUR L'UTILITÉ DU SEL POUR LES PLANTES ET LES ANIMAUX ; publiées par M. Demesmay, député du Doubs. — Cette brochure est une excellente réponse au rapport que fit M. Gay-Lussac à la chambre des pairs contre le projet de loi réduisant à 10 c. par kilog. l'impôt du sel. M. Demesmay a repris sa proposition, et nous faisons des vœux pour qu'elle soit enfin adoptée sous la forme législative. Les documents que publie en partie ou qu'indique M. Demesmay dans sa brochure, réfutent déjà M. Gay-Lussac. Nous pourrions au besoin en ajouter quelques-uns quand la discussion des chambres nous ramènera sur ce terrain. La nouvelle édition du grand ouvrage de M. Porter sur les *Progrès de la nation*, est malheureusement restée incomplète sur la matière. Mais les réclamations de l'Inde anglaise contre l'impôt du sel nous révèlent quelques arguments que nous ferons valoir.

— La librairie d'Amyot, rue de la Paix, publie en ce moment plusieurs ouvrages nouveaux, dignes à différents titres de l'intérêt des lecteurs. *Les Deux Nations*, par l'auteur de la *Jeune Angleterre*, M. D'Israéli; c'est l'histoire de la nation riche et de la nation pauvre. Un autre livre traduit de l'anglais par une main intelligente, *Eothen* (pages de l'Aurore), est cité dans notre article sur la Grèce ancienne et moderne. Le tome III des *Diplomates et Hommes d'état européens*, par M. Capéfigue, est tout à fait digne de ses devanciers; il contient la vie de lord Palmerston, de M. Decazes, de Casimir Périer, du baron de Humboldt, de M. de Villèle et de M. de Polignac. Les *Mémoires du général Pepe* vous feront passer en revue les événements les plus importants de l'Italie moderne: acteur et historien, le général Pepe les raconte avec l'énergie d'un soldat. Cet ouvrage est aussi édité en italien par M. Baudry. M. Philarète Chastes, qui poursuit ses études sur les littératures de l'antiquité et des temps modernes, vient d'ajouter aux volumes déjà publiés ses *Études sur le moyen âge*. On trouve enfin à la librairie de M. Amyot, l'intéressant *Tour en Irlande*, de M. J. Prevot, comte d'Avèze, qui forme un vol. in-8°; et les chefs-d'œuvre de Charles Dickens, un vol. in-18: prix, 3 fr. 50 c.

FEUILLES AU VENT, Fantaisies poétiques, par Just Albert.

HISTOIRE DE FRANCE, par M. Bignon; tomes XI, XII et XIII. Chez Firmin Didot frères, rue Jacob.

Encore une excellente publication de l'administration des douanes. C'est le *Tableau général des mouvements du cabotage* pendant l'année 1845; volume qu'on trouve à la librairie du commerce, rue Sainte-Anne, n° 71. Ce volume est tout à fait de circonstance.

FONDATION DE LA SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE DENTAIRE DE PARIS, etc.; brochure d'un intérêt général, par M. Audibrant, membre de la Société de médecine, etc. Chez l'auteur, rue de Valois Palais-Royal.

TABLE

DES MATIÈRES DU SEPTIÈME VOLUME.

JANVIER ET FÉVRIER 1847. — 6^e SÉRIE.

	Pag.
STATISTIQUE. — Les chemins de fer en Europe et aux États-Unis..	5
HISTOIRE CONTEMPORAINE. — BIOGRAPHIE. — Dost Mohammed..	43
VOYAGES. — COMMERCE. — Relations commerciales de l'Archipel Indien.....	66
HISTOIRE MARITIME. — La vie de Nelson d'après ses dépêches et sa correspondance. — IV. 1801-1805.....	90
LES LOTERIES ÉTRANGÈRES.....	138
VOYAGES. — SCIENCES NATURELLES. — Voyage d'un naturaliste autour du monde. — § II.....	154
ARCHÉOLOGIE. — Inscriptions babyloniennes et assyriennes....	171
MISCELLANÉES. — La continuation d'Ivanhoe..... 192 et	410
DIPLOMATIE. — POLÉMIQUE. — Les mariages espagnols.....	209
STATISTIQUE. — ÉDUCATION. — Documents sur l'enseignement pu- blic en Angleterre.....	257
BIOGRAPHIE. — SCIENCES PHYSIQUES. — William Hyde Wollaston.	276
HISTOIRE ET PAYSAGES. — La Grèce ancienne et la Grèce moderne.	313
STATISTIQUE ADMINISTRATIVE DE LA GRANDE-BRETAGNE. — I. De l'or- ganisation du pouvoir exécutif en Angleterre.....	333
LITTÉRATURE DRAMATIQUE. — Gil Vicente et son théâtre.....	346
ÉCONOMIE POLITIQUE. — De la crise commerciale et financière en 1847.....	393

	Pag,
SITUATION POLITIQUE DE LA GRANDE-BRETAGNE. — Lettres sur la session du parlement anglais.....	429
NOUVELLES DES SCIENCES, des Arts, du Commerce, de l'Industrie.....	464
Correspondance de la Revue, etc.....	464
Chronique littéraire de la <i>Revue Britannique</i> et bibliographique.....	46 et 496

REVUE
BRITANNIQUE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE M^{me} V^e DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, 46, au Marais.

REVUE
BRITANNIQUE.

CHOIX D'ARTICLES

EXTRAITS DES MEILLEURS ÉCRITS PÉRIODIQUES

DE LA GRANDE-BRETAGNE.

SOUS LA DIRECTION DE M. AMÉDÉE PICHOT.

SIXIÈME SÉRIE.

TOME HUITIÈME.



PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE, RUE GRANGE-BATELIÈRE, 1;

LONDRES,

CHEZ BARTHÉS ET LOWELL, 14, GREAT-MARLBOROUGH-STREET.

—
1847

MARS 1847.

REVUE
BRITANNIQUE.

Géographie. — Voyages.

EXPÉDITION SCIENTIFIQUE

EXCÉUTÉE PAR LA MARINE DES ÉTATS-UNIS (1).

Le *Voyage autour du monde* dont le capitaine Wilkes vient de publier la relation, est la première, et jusqu'à ce jour l'unique, expédition maritime que le gouvernement des États-Unis ait entreprise dans l'intérêt de la science.

La première nouvelle du projet de cette expédition avait excité dans les États-Unis un enthousiasme national. Une foule de volontaires accoururent de toutes les provinces à New-York pour offrir leurs services au gouvernement. Chacun voulait partager les périls et la gloire de cette noble mission, mais les préparatifs durèrent si longtemps, et ils furent faits avec tant de négligence et d'ignorance, que les plus impatients de partir se lassèrent d'atten-

(1) *Narrative of the United States Exploring Expedition during the Years 1838-1842.* By Charles Wilkes U. S. N. Five volumes 8°. London, 1845.

dre, et les plus résolus sentirent fléchir leur courage. La plupart des officiers nommés dans le principe donnèrent successivement leur démission. Un moment on put craindre que l'expédition ne pût pas avoir lieu faute d'un chef. Enfin il se trouva un marin assez hardi et assez dévoué pour oser entreprendre dans une saison trop avancée, avec des vaisseaux à moitié pourris et des approvisionnements insuffisants et gâtés, un voyage de quatre années autour du monde. Le 18 août 1838, le capitaine Charles Wilkes partit de New-York avec une petite escadre composée de six bâtiments, le *Vincennes*, le *Peacock*, le *Relief*, le *Porpoise*, le *Sea Gull* et le *Flying-Fish*.

Les instructions remises au commandant de l'expédition lui ordonnaient d'explorer la mer du Sud et l'Océan Pacifique; de déterminer, avec la plus grande exactitude possible, la situation de cette partie du grand continent antarctique que l'on supposait devoir s'étendre au midi de l'Australie; et de résoudre diverses questions relatives à la navigation des mers polynésiennes, questions dont la solution devait avoir une haute importance pour tous les bâtiments que leurs opérations commerciales conduisaient au delà du cap Horn, et surtout pour ceux qui se livraient à la pêche de la baleine dans les mers du Sud.

De New-York l'expédition se dirigea d'abord sur Madère, puis, traversant de nouveau l'Atlantique, elle se rendit à Rio-Janeiro. Ses études botaniques, physiologiques et historiques sur le Brésil offrirent à tous ceux qui les liront un vif intérêt. Nous signalerons en première ligne une curieuse dissertation de M. Hale, le philologue de l'expédition, sur la population esclave et sur les diverses tribus africaines dont elle se compose. L'étonnante fertilité du sol et la richesse extraordinaire du règne végétal fixèrent principalement l'attention du capitaine Wilkes, qui leur a consacré plusieurs pages. Il a souvent admiré des fougères arborescentes de quinze mètres de hauteur. Non-seulement la botanique des forêts du Brésil est peu connue, mais il n'est pas facile de l'étudier.

« Les branches des arbres sont en réalité inaccessibles, dit le capitaine Wilkes, car elles ne commencent à pousser qu'à une hauteur de vingt-cinq à trente mètres, et on ne peut s'en procurer que lorsqu'elles consentent à tomber d'elles-mêmes. L'aspect d'une forêt est vraiment très-remarquable. Des arbres d'une taille gi-

gantesque, mêlés à d'autres arbres moins élevés, présentent aux regards les formes les plus singulières et les plus fantastiques. Les racines des plantes grimpantes, qui pendent entrelacées entre leurs troncs droits, ressemblent aux palans d'un navire.

» Un épisode de l'une des courses de quelques membres de l'expédition prouvera combien il est difficile de se procurer des échantillons. Ces messieurs avaient remarqué depuis quelques jours dans une forêt un bel arbre tout couvert de magnifiques fleurs jaunes. Espérant qu'il leur serait facile de les atteindre, ils se dirigèrent de ce côté, mais, au lieu d'être d'une hauteur commune comme ils le croyaient, cet arbre avait une élévation qui le rendait inaccessible. Cependant, déterminés à ne pas revenir les mains vides, ils se dirigèrent encore vers un dernier arbre de la même espèce qui leur paraissait moins élevé. Grande fut d'abord leur surprise en reconnaissant qu'une rivière les en séparait. Malgré la largeur et la profondeur de cette rivière, M. Brackenridge se jeta à la nage, gagna heureusement la rive opposée, et essaya de se hisser jusqu'à ces fleurs si ardemment désirées. Mais les premières branches, qui de loin lui avaient paru presque au niveau du sol, s'en trouvaient éloignées de plus de vingt mètres; l'écorce de l'arbre était unie et luisante; il fut donc forcé de redescendre au quart du chemin, et de rejoindre ses compagnons, tout désappointé de sa mésaventure. Le docteur Pickering s'imagina qu'il serait plus habile ou plus heureux. Il traversa la rivière à la nage, attaqua l'arbre avec une vigueur peu commune, sua sang et eau, fit des prodiges de force et d'adresse, mais à son grand regret, après s'être élevé à une hauteur de quinze mètres, il s'avoua vaincu à son tour. » T. I, p. 72.

Ce voyage à Rio avait convaincu le capitaine Wilkes d'une triste vérité. Les deux principaux bâtiments de son escadre étaient hors d'état de tenir la mer plus longtemps. Avant de pouvoir remettre à la voile il dut les radouber presque entièrement. Un seul exemple suffira pour donner une idée de la négligence criminelle avec laquelle s'étaient faits les préparatifs de l'armement. Un jour on avait reconnu que le mât de misaine de l'un des navires ne pouvait pas être employé sans danger; au lieu de le remplacer immédiatement, on avait enlevé à l'aide d'une scie la partie défectueuse, rempli de cordages et de mastic une entaille de un mètre cinquante centimètres et recouvert le tout d'une brillante couche de couleur.

En outre, le bâtiment destiné à porter une partie des provisions était si bon voilier qu'il mit cent jours pour aller de New-York à Rio-Janeiro (la plus longue traversée qui ait eu lieu de mémoire d'homme); et quand il rejoignit enfin l'expédition, il se trouva que toutes les provisions qu'il lui apportait, le pain et la farine compris, n'étaient bonnes qu'à être jetées à la mer. Ajoutonsici, afin de ne plus revenir sur ce triste sujet, que sur les six bâtiments dont se composait l'expédition, deux firent naufrage, *le Peacock* le 18 juillet 1841, et *le Sea Gull* le 1^{er} mai 1839, et que le capitaine Wilkes fut obligé de se défaire du *Flying-Fish* à Singapour.

De Rio-Janeiro l'expédition se rendit au port Orange à la Terre de Feu. Là le capitaine Wilkes — pour des motifs qui ne sont pas clairement expliqués — se sépara du *Vincennes*, et se dirigea au sud vers le pôle antarctique. Les résultats de cette première croisière sont consignés dans deux chapitres fort courts dont les titres résument parfaitement le contenu : — saison trop avancée, temps contraire, bâtiments en mauvais état, provisions défectueuses. Toutefois une occasion favorable s'offrit d'observer la hauteur et la vitesse des vagues, important sujet d'études sur lequel peu d'observations exactes ont été faites jusqu'à ce jour. A ce moment le vent était très-violent et soufflait du nord-ouest.

« *Le Porpoise*, dit le capitaine Wilkes, était tout à fait en avant du *Sea Gull*, à deux vagues seulement de distance; les deux bâtiments, dont la marche paraissait très-régulière, filaient environ huit nœuds par heure. Une vague mettait treize secondes pour passer du schooner au brick. Ce chiffre est la moyenne d'un grand nombre d'observations qui n'ont jamais varié de plus d'une seconde et demie. Ainsi, d'après mes calculs, elles avaient une vitesse apparente de vingt-six milles et demi à l'heure. Pour constater leur hauteur, je profitai du moment où le schooner était entre deux lames, et je remarquai avec soin l'endroit où la ligne de l'horizon coupait le mât. J'obtins ainsi le chiffre de dix mètres environ. Les vagues étaient ce jour-là plus hautes et plus régulières que je ne les ai vues à aucun autre moment de la croisière. »

Après être revenue au port Orange, l'expédition se dirigea vers le nord en longeant toute la côte occidentale de l'Amérique du Sud jusqu'à Valparaiso. Le capitaine Wilkes trace un tableau très-favorable des progrès de cette ville et de l'état général du Chili.

A l'en croire, c'est le pouvoir civil qui gouverne maintenant ce pays, et l'armée a complètement perdu l'autorité qu'elle a exercée si longtemps avec tant de despotisme. L'immense majorité de la nation est fermement résolue à maintenir et à consolider cet état de choses. L'ordre règne partout, l'agriculture s'améliore et se développe; des écoles et des collèges s'établissent; les préjugés se dissipent avec l'ignorance, et l'opinion publique, toujours consultée, se voit presque toujours obéie.

Cette heureuse révolution, le Chili la doit en grande partie à Portales, l'habile ministre de la république pendant sa dernière lutte avec le Pérou. Ce fut lui qui organisa le premier une police efficace, et qui prouva que le pouvoir civil pouvait être le pouvoir dominant. Malheureusement ce grand homme, encore peu connu en Europe, périt assassiné par une faction révolutionnaire, au moment même où il venait d'en triompher. Le capitaine Wilkes raconte ainsi sa fin tragique :

« Une expédition se préparait à Quillota. Quand elle fut prête à mettre à la voile, Portales vint passer en revue les troupes qui devaient s'embarquer, et dont il avait confié le commandement en second à un officier nommé Vidaurre. Il était alors ministre de la guerre. Vidaurre, son *protégé* — Portales lui apportait ses épaulettes et son brevet de chef de l'état-major — l'avait invité en outre à un bal qu'il se proposait de donner avant son départ à tous les officiers de l'expédition. Le 3 juin 1838, Portales arriva à Quillota; les troupes rangées sur la place l'attendaient sous les armes. Mais à peine eut-il commencé à les passer en revue, que sur un signe de Vidaurre, quelques soldats sortirent des rangs, se jetèrent sur lui et le garrottèrent. On étouffa sa voix et on l'entraîna précipitamment jusqu'à la prison, où on le chargea de chaînes. Aussitôt quarante officiers, ayant tous des grades inférieurs, rédigèrent et signèrent une *acta* ou déclaration dans laquelle ils protestaient, dans les termes les plus exaltés, contre la tyrannie, l'injustice, etc., du gouvernement. Cependant, un des serviteurs de Portales avait pu s'échapper; il courut sans perdre un instant à Valparaiso, où il arriva à minuit. La nouvelle d'un événement si inattendu jeta la ville entière dans une profonde consternation. Personne ne doutait qu'un officier aussi habile et aussi résolu que Vidaurre ne se fût mis immédiatement en marche pour Valparaiso. S'il eût adopté

ce parti, il se fût emparé de la ville sans coup férir... Avant que le jour parût, toute la milice était sous les armes, et l'escadre, qui se composait de sept bâtiments, fut, dès le matin, amenée vers l'Almendrad. Vers le milieu du jour, une partie de la milice sortit à la rencontre de quelques centaines d'éclaireurs qu'elle mit en pleine déroute. Peu de temps après, Vidaurre somma la ville de se rendre à discrétion et de lui faire remise de l'escadre, la menaçant, en cas de refus, de fusiller Portales et de donner l'assaut, et dans le cas où la victoire lui resterait, de livrer toutes les maisons au pillage et de fusiller tous les officiers pris les armes à la main. Il offrit, dit-on, la vie à Portales, à la condition que Portales ordonnerait à la ville de se rendre. Portales repoussa cette proposition avec indignation. Les autorités de Valparaiso ne montrèrent pas moins de fermeté, et prirent des dispositions admirables. L'alarme la plus grande régnait dans le port, car on redoutait une attaque de nuit, et on craignait que la milice, qui ne s'était jamais battue, ne lâchât pied à la première rencontre ou ne se joignît aux révoltés. Du reste, chacun se montra disposé à faire son devoir. Les négociants étrangers transportèrent leurs livres, leurs papiers et leur argent monnayé à bord de la frégate anglaise *la Blonde*, le seul vaisseau de guerre étranger qui se trouvât alors dans le port. De son côté, Vidaurre s'avança sur Valparaiso, plein de confiance dans l'issue du combat. Il rencontra la milice à l'entrée du port, vers deux heures du matin; mais il éprouva une telle résistance qu'il fut obligé de battre en retraite. Vivement poursuivi, il essuya une déroute complète. Sa petite armée se dispersa dans toutes les directions, et il eut à peine le temps de fuir avec quelques officiers. Alors, son gendre, qui se trouvait à l'arrière-garde, fit sortir Portales d'une voiture où il avait été enfermé, toujours chargé de chaînes, et donna l'ordre qu'on le fusillât. Cet ordre fut exécuté sur-le-champ... Après leur défaite, les soldats restés sans chef retournèrent dans leurs casernes. Quelques jours après, Vidaurre et ses principaux complices furent arrêtés et traduits devant une cour martiale, qui en condamna douze à mort et bannit tous les autres. Ainsi l'ordre triompha; mais la mort de Portales excita des regrets universels et mérités. Ce fut pour le Chili une perte irréparable. »

A en croire le capitaine Wilkes, l'état du Pérou est loin d'être

satisfaisant. Mais les pages consacrées à ce pays n'offrent en général ni intérêt ni nouveauté. Nous signalerons seulement, dans la fin du premier volume, le récit d'une excursion aux Cordillères. L'extrait suivant donnera une idée de l'ornithologie de ces régions élevées :

« Ils se déterminèrent à passer la journée du 12 à Banos. Mais quand ils se levèrent de bonne heure, ils trouvèrent le village complètement désert. Tous les habitants étaient partis pour aller faire paître leurs troupeaux. Dans le but d'explorer la flore du pays sur la plus grande étendue de terrain possible, les uns se dirigèrent à droite, les autres à gauche ; ceux-ci montèrent, ceux-là descendirent. Ils furent tous très-heureux dans leurs recherches. Le docteur Pickering avait essayé, quant à lui, de gravir un des pics. Vers midi, il s'était déjà élevé à une grande hauteur, quand, en levant les yeux, il aperçut un énorme condor qui semblait descendre dans la vallée. Il s'arrêta pour observer cet oiseau majestueux, tandis qu'il planait lentement dans l'espace ; à sa grande surprise, il le vit décrire un cercle autour de lui, puis un second, puis un troisième, et se rapprocher tellement qu'il commença à craindre une attaque. « J'étais, dit-il, dans les conditions les plus défavorables pour soutenir une pareille lutte. Les efforts que j'avais faits en montant avaient épuisé mes forces ; une meurtrissure récente me privait de l'usage de ma main droite ; enfin, je me trouvais en ce moment sur une pente escarpée, et mes pieds manquaient d'un point d'appui solide. Comme je n'avais qu'un parti à prendre, je n'hésitai pas, et je me préparai au combat : je m'assis le mieux que je pus et je m'armai de mon couteau. A la vue de la lame étincelante, mon ennemi effrayé changea tout à coup de direction. Bien que cet aveu ait quelque chose d'humiliant, je confesse humblement que je fus très-satisfait de le voir s'éloigner. Les condors sont très-nombreux dans ces régions, et ils attaquent souvent les animaux ; mais ils n'ont peut-être jamais manifesté plus positivement que dans cette circonstance l'intention et le désir d'attaquer à son tour l'espèce humaine. »

Le 13 juillet 1839, *le Vincennes*, *le Peacock*, *le Porpoise* et *le Flying-Fish* partirent de Callao où ils avaient relâché, et le 10 septembre, après avoir touché à quelques petites îles de l'archipel Pomotou, ils arrivèrent à Taïti. Il y a longtemps que J. J. Rous-

seau et Condorcet se sont imaginé que la civilisation énerve, affaiblit et corrompt l'espèce humaine. Ces folles visions trouvent encore plus de crédit en France que quelques-uns de nos lecteurs ne pourraient le penser. Certains romanciers parisiens se plaisent surtout à démontrer la supériorité physique et morale de l'homme sauvage opposé à l'homme civilisé. Que ne vont-ils, pour se désabuser, visiter les îles de la Polynésie? Là, plus que partout ailleurs, la nature a été complètement abandonnée à elle-même; là, plus que partout ailleurs, elle n'avait besoin d'aucun secours étranger. Un climat délicieux, un sol si riche qu'il n'a pour ainsi dire pas besoin d'être cultivé, une race d'hommes supérieurs par leur intelligence naturelle et par leur constitution physique à la plupart des nations sauvages, tout, en un mot, se trouvait réuni dans ces îles pour y faire jouir leurs heureux habitants d'un véritable âge d'or, si l'âge d'or pouvait exister sur cette terre; et cependant, le caveau le moins habitable de Saint-Giles, à Londres, le bouge le plus misérable du Connaught, en Irlande, n'offrent plus que des scènes touchantes de vertu et de bonheur, si on les compare à la hutte des sauvages de la Polynésie. Quelque étude qu'on ait faite du vice et de la misère chez toutes les nations civilisées, on ne saurait se former une idée du degré de dépravation brutale auquel la nature humaine peut tomber, quand on n'a pas visité Taïti ou telle autre île de la mer Pacifique. « Un très-petit nombre de ces insulaires, dit le capitaine Wilkes, atteignent un âge avancé — à l'exception des chefs — car, dès qu'ils commencent à vieillir, leurs enfants ou leurs parents les mettent à mort pour n'être pas obligés de les soigner et de les nourrir. » Toutefois, si le capitaine Wilkes trace un portrait peu flatteur des Taïtiens, il reconnaît que les diverses tentatives faites par les nations européennes pour les civiliser ont déjà amené une amélioration notable dans leur condition physique, intellectuelle et morale. Mais au lieu de se féliciter d'un progrès encore si faible et si lent, les écrivains de l'école dont nous parlions tout à l'heure se désolent à la pensée douloureuse qu'une race si douce et si innocente soit dépravée et avilie à tout jamais par les prétendus bienfaits d'une civilisation corruptrice.

Le 29 novembre, la petite escadre américaine jetait l'ancre à Port-Jackson, et un mois après, environ le 26 décembre, elle en partait pour aller découvrir le continent antarctique. De tous

les dangers auxquels les marins s'exposent dans leurs voyages, les plus effrayants et les plus terribles sont ceux qu'ils vont braver parmi les glaces des mers polaires, soit que de violents coups de vent les menacent à chaque instant de briser leur navire en morceaux contre ces écueils flottants, soit que le froid l'ait enfermé dans une prison de glace d'où ils n'ont plus l'espoir de pouvoir sortir avant que l'hiver — un hiver polaire — ait succédé à un été trop court et impuissant à les délivrer. Or, nul navigateur n'a peut-être échappé, en un si court espace de temps, à un plus grand nombre de ces dangers que le capitaine Wilkes.

Le 1^{er} janvier 1840, le *Flying-Fish* se sépara du reste de l'escadre; il était en trop mauvais état pour entreprendre de la suivre. Se dirigeant au nord, il atteignit la Nouvelle-Zélande le 9 mars. Le 10 janvier, le *Vincennes*, le *Peacock* et le *Porpoise* rencontrèrent, sous le 62^e de latitude sud, la première île de glace, et quelques jours après, ils furent constamment entourés de blocs de glaces flottants de diverses formes et dimensions. Le 16, on signala la terre sur les trois bâtiments. Une grande et haute montagne au sommet arrondi, différant de formes et de couleurs avec les montagnes de glace voisines, se montrait à l'horizon. En ce moment, l'escadre se trouvait en vue du grand continent austral sur un point situé au S.-S.-E. de la terre de Van Diémen. Le 20, sur l'ordre du commandant de l'expédition, le *Peacock* et le *Porpoise* se séparèrent à leur tour du *Vincennes* pour pousser une reconnaissance à l'est, et le 24, le *Peacock* se vit contraint de retourner immédiatement à Sydney. Il avait franchi sans accident cette barre de glaces flottantes qui s'étend le long de toutes les côtes sous ces latitudes, et il s'était garanti avec non moins de bonheur du choc de plusieurs îles de glace, dont l'une avait cependant mis son gouvernail hors de service, lorsqu'un coup de vent le jeta, la poupe en avant, contre une autre de ces îles avec une violence telle qu'il faillit se briser en morceaux; heureusement, il rebondit librement; mais à peine eut-il reculé de toute sa longueur, qu'une énorme masse de glace et de neiges, détachée par le choc, tomba avec un fracas épouvantable à quelques mètres de sa poupe; une seconde plus tôt il eût été littéralement mis en pièces. Bien qu'il eût échappé comme par miracle à une ruine complète, le *Peacock* était tellement endommagé, que le commandant se demanda, non plus

s'il pourrait continuer le voyage, mais s'il était en état de gagner un port sans couler. Il mit immédiatement le cap au nord, et le 21 février, favorisé par le temps, il arriva à Sydney dans un état inquiétant. Quant au *Porpoise*, il atteignit la Nouvelle-Zélande le 20 mars, après avoir continué l'exploration de la côte jusqu'au 14 février.

Dès que le *Vincennes* se fut séparé du *Peacock* et du *Porpoise*, il se dirigea à l'ouest, et, franchissant la banquise, il explora seul, dans cette direction, la terre qu'ils avaient découverte ensemble. Il erra pendant quelque temps dans une baie de glaces, où il chercha vainement une issue, et qui reçut le nom de baie du *Désappointement*. Les observations de l'aiguille aimantée donnaient à penser au capitaine Wilkes qu'il n'était pas éloigné du pôle magnétique. Le 28, après avoir été obligé de rétrograder jusqu'à treize fois, il s'avança encore au sud, sous le méridien de 138° 10' est jusqu'à 66° 32 de latitude. Le 29, à huit heures du soir, un vent violent s'éleva, et il tomba une telle quantité de neige, qu'on ne distinguait absolument rien à cent mètres de distance. Le froid était très-vif; toute goutte d'eau qui jaillissait sur le navire se convertissait immédiatement en glace. A neuf heures, le baromètre continuant à baisser et la tempête à augmenter de violence, le capitaine Wilkes fit amener la plus grande partie de ses voiles et prendre des ris à celles qu'il crut devoir garder. Dans cet état, le *Vincennes* dépassa de nombreuses montagnes de glaces. A dix heures et demie, le nombre de ces flots flottants s'accrut considérablement. Il fallait à chaque minute changer de direction; en évitant un, on se jetait sur un autre. On ne les apercevait, d'ailleurs, pour ainsi dire qu'au moment même où le choc allait avoir lieu; l'obscurité les faisait paraître encore plus larges et plus élevés qu'ils n'étaient réellement. Quand le navire les côtoyait un instant, on entendait distinctement le bruit des vagues qui se brisaient contre leurs énormes bases et rejaillissaient sur leurs flancs escarpés. Deux heures se passèrent ainsi. Enfin, un peu après minuit, le capitaine Wilkes, en proie aux plus vives inquiétudes, fit monter tout l'équipage sur le pont.

« Dès que tous mes hommes furent réunis autour de moi, dit-il, j'appris que le canonnier, M. Williamson, s'était blessé grièvement en tombant sur le pont, qui était recouvert partout d'une

couche luisante de glace. En ce moment, la tempête devenait véritablement effrayante. Je donnai l'ordre qu'on amenât deux des voiles auxquelles nous avions pris des ris ; on ferla assez facilement la voile de la hune de misaine, mais on eut beaucoup de peine à plier celle du grand hunier, qui était neuve. Un matelot nommé Brookes s'étant avancé sur l'extrémité de la vergue du grand hunier, une rafale jeta la voile sur la vergue et lui barra la retraite. Il demeura quelque temps dans cette position, car je ne pus pas être instruit sur-le-champ de l'accident. Quand je l'aperçus, il se tenait complètement immobile et il paraissait solidement cramponné à la vergue. Un officier et quelques matelots parvinrent à lui passer une corde autour du corps et à le tirer ainsi dans la hune. Il était presque entièrement gelé. Quelques-uns de mes meilleurs matelots tombèrent alors sur le pont, épuisés de fatigue et à demi morts de froid ; je fus obligé de les faire descendre dans leurs cabines. Cette diminution de nos forces actives augmenta encore nos inquiétudes. Je sentis qu'aucune prudence humaine ne pouvait désormais sauver le navire et l'équipage d'une ruine qui devenait de plus en plus imminente : tout ce qu'il nous restait à faire, c'était de nous tenir prêts à tout événement, chacun à son poste. Nous chassions avec assez de vitesse vent arrière ; car je jugeais qu'il était nécessaire de conserver au bâtiment une marche rapide, afin de pouvoir éviter un choc en changeant le plus promptement possible de direction. Tout à coup, plusieurs voix crièrent : « Glace droit devant ! glace sous le vent ! glace au gouvernail ! » C'en est fait de nous, pensai-je en moi-même, nous allons périr. Je m'attendais à un choc affreux ; je crus un moment que le navire allait se briser en morceaux et disparaître sous les vagues. A ma grande surprise, il n'en fut rien. Cependant, à peine échappés à ce péril, il nous fallut encore franchir, entre deux immenses îles de glace, un étroit passage dans lequel nous n'aurions jamais osé nous aventurer par un beau temps. Nous en sortîmes sans accident, et nous nous félicitâmes de voguer de nouveau sur une mer à peu près libre de glace : heureux de n'avoir plus à braver que la tempête, dont la violence, qui augmentait toujours, ne nous inspirait pas des craintes aussi vives. »

Le Vincennes longea pendant deux mois encore la côte du continent antarctique, et dès le lendemain, il repassait de l'autre

côté de cette banquise dont il était sorti si miraculeusement. Le temps redevint plus favorable; mais l'équipage souffrit cruellement du froid et de la fatigue; et les chirurgiens conseillèrent plus d'une fois au capitaine Wilkes de songer sérieusement au retour. Il persista, et le 21 février seulement, après avoir exploré la côte de l'est à l'ouest par 60° de longitude environ, il se décida à mettre le cap au nord. La traversée fut des plus heureuses, et quand, le 11 mars, le *Vincennes* jeta l'ancre dans la rade de Sydney, il n'avait plus aucun malade à bord.

Durant cette longue croisière, le capitaine était presque toujours resté en vue de la terre; il s'en était même approché plusieurs fois jusqu'à trois ou quatre milles; mais il n'avait pas pu aborder. Un jour seulement, le 13 février, par 65° 57' sud et 105° 20' de longitude orientale, il parvint à débarquer sur quelques îles de glace où il recueillit de nombreux échantillons de sable, de pierre et de quartz, dont quelques-uns pesaient bien 50 kilo. Du reste, le capitaine Wilkes a fait dessiner ce continent antarctique, que Dumont d'Urville découvrait presque en même temps sur un autre point. Les vues qui ornent sa relation n'inspireront certes pas au plus intrépide amateur de pays inconnus ou nouvellement découverts le désir d'aller visiter ces montagnes glacées et nues, sur lesquelles nul être humain n'a jamais, selon toute probabilité, posé le pied, depuis que le climat de notre globe a pris sa température actuelle. Il est impossible de se rien figurer de plus triste et de plus désolé.

C'est à terre que commencent à se former les montagnes de glace; car les brouillards, la neige et la pluie, ont besoin d'une sorte de *noyau* pour se congeler et s'accumuler. Peu à peu, le bloc grossit et s'élève; un coup de vent, leur propre poids, ou toute autre cause, en détachent certaines parties qui, tombant dans la mer, y flottent au gré des vents et des flots et se développent séparément. Leurs progrès sont très-rapides, même quand il ne tombe ni neige ni pluie; car les brouillards contribuent pour beaucoup à leur augmentation. En quelques heures, bien qu'il n'ait ni plu ni neigé, dit le capitaine Wilkes, nos agrès se couvraient par le brouillard d'une couche de glace de près de trente millimètres d'épaisseur. Dans l'opinion du capitaine Wilkes, des masses de glace de trois cents mètres d'épaisseur se forment en deux ou

trois ans, car, sous ces latitudes élevées, le thermomètre s'élève rarement au-dessus de zéro. On rencontre donc des montagnes de glace de toutes grandeurs : les plus récentes ne dépassent guère que de deux mètres la surface de l'eau, les plus anciennes s'élèvent de quatre-vingts mètres environ au-dessus des vagues. Leur sommet est toujours plat comme une table; leurs surfaces latérales, d'abord parfaitement unies, laissent voir les couches horizontales dont elles se composent et dont l'épaisseur varie de douze centimètres à un mètre.

Le capitaine Wilkes avait quitté l'Australie le 19 mars, et le 30 il jetait l'ancre dans la baie des Iles, à la Nouvelle-Zélande, où il retrouvait *le Porpoise* et *le Flying-Fish*. Les Nouveaux-Zélandais ont conservé leurs habitudes guerrières et sanguinaires, mais ils jouissent en général d'une meilleure réputation que les autres tribus polynésiennes. La plupart des voyageurs vantent leur courage et leur résolution; d'autres leur font honneur de cette dignité mâle et de cette noble fierté qui accompagnent d'ordinaire la bravoure personnelle. Le capitaine Wilkes, tout en reconnaissant ce fait, paraît au contraire disposé à les ranger parmi les tribus sauvages les plus dégradées et les moins intéressantes qu'il ait visitées. Dans son opinion, leur intelligence est moins développée que celle des autres sauvages de la Polynésie; ils sont naturellement inhospitaliers; en outre, leur extérieur repoussant et leur horrible malpropreté personnelle — défaut assez rare chez les insulaires amphibies de cet océan toujours tiède — l'ont singulièrement indisposé contre eux.

Le 6 avril, l'escadre s'éloigna de la Nouvelle-Zélande, et le 24, elle atteignit Tonga-Tabou, l'île la plus grande de l'archipel des Amis, où elle fut rejointe le 1^{er} mai par *le Peacock*, parti de Sydney. Les Tongas parurent au capitaine Wilkes supérieurs à tous les autres insulaires de l'océan Pacifique; malheureusement, une guerre civile qui existait alors entre les chrétiens et les idolâtres — calamité que le capitaine Wilkes attribue au zèle intolérant des chrétiens — rendit ses rapports avec les indigènes très-rares et très-difficiles. Il essaya vainement de réconcilier les deux factions; tous ses efforts demeurèrent sans résultat; car son départ fut, pour ainsi dire, le signal d'une bataille sanglante : les chrétiens essuyèrent une déroute complète et perdirent la plupart de

leurs principaux chefs. Il raconte ainsi cet important événement.

« Peu de temps après avoir quitté Tonga-Tabou, pendant que nous étions occupés à divers travaux sur le groupe voisin (l'archipel Fidji), nous apprîmes que la guerre civile de Tonga s'était terminée tout autrement qu'on ne le pensait, par la défaite de la faction chrétienne, et que le roi George et tous ses partisans avaient été obligés de quitter l'île. A son arrivée à Tonga-Tabou, le capitaine Croker, commandant le sloop *la Favorite* de la marine royale anglaise, parut prendre un vif intérêt aux progrès de la cause des missionnaires, et il résolut d'entamer des négociations avec les chefs de la faction idolâtre; mais reconnaissant que de nombreux obstacles s'opposaient à la réalisation de ses projets, il voulut brusquer le dénouement, et il exigea que les idolâtres acceptassent, dans l'espace de quelques heures, certaines conditions qu'il prétendait leur imposer. Pour donner plus de poids à sa demande, il débarqua une partie de son équipage avec les officiers de *la Favorite*, et il marcha sur la forteresse de Bea, ne laissant à ses défenseurs qu'une heure pour se décider. J'ai su depuis que s'il leur eût accordé un plus long délai, ils eussent accepté ses conditions. L'heure écoulée, les chefs refusant de se rendre, il résolut d'employer la force. Mais dès qu'il fut à portée de fusil, il tomba, blessé à mort par une décharge, avec la majeure partie de ses officiers et de ses hommes; les survivants, mis en pleine déroute, se virent obligés de battre en retraite. Les assiégés prirent alors l'offensive à leur tour, furent partout victorieux, et contraignirent leurs ennemis à s'embarquer avec les missionnaires et le roi George. Ainsi finit cette guerre de religion; et je ne puis m'empêcher de croire que le zèle trop ardent des missionnaires fut la cause d'un résultat si désastreux. Les idolâtres, j'en ai eu la preuve, étaient très-disposés à faire la paix; avec de la patience et des ménagements, on eût tout obtenu d'eux; le capitaine Croker perdit tout en se montrant trop empressé d'abord et puis trop exigeant. »

Le capitaine Wilkes n'est pas hostile aux missionnaires anglais, il leur rend individuellement la justice qu'ils méritent; mais il ne peut s'empêcher de regretter que leur zèle ne les emporte trop loin; si loin, en vérité, qu'ils fomentent eux-mêmes, au lieu d'essayer d'y mettre un terme, les guerres civiles, dans le but de répandre plus facilement l'Évangile de la paix. « Je fus, dit-il,

très-surpris et très-frappé de l'indifférence avec laquelle M. Rabone me parla de la guerre. Évidemment, il désirait qu'elle se continuât, et il la regardait comme un moyen de propagation. » D'un autre côté, les missionnaires anglicans manquent quelquefois complètement de sens commun. Ainsi leur principal but est d'empêcher les enfants de jouer, et leurs parents de chanter, de danser ou de fumer; ils vont même jusqu'à leur interdire de porter ou de cultiver des fleurs, sous le prétexte que les fleurs leur rappellent leurs coutumes idolâtres. On croit rêver quand on lit certains chapitres de la relation du capitaine Wilkes, et on se demande si la pompe et la tolérance du culte catholique ne sont pas préférables, pour civiliser des sauvages, à l'ascétisme et à la rigueur de la religion protestante. Jusqu'à ce jour les faits n'ont pas donné raison aux missionnaires. Veut-on se faire une idée des résultats qu'ils ont obtenus? on n'a qu'à parcourir, dans le quatrième volume de la relation du capitaine Wilkes, les chapitres consacrés à Taïti. Un jour, un *meeting* religieux avait été convoqué par les missionnaires. Diverses tribus se rendirent à cet appel; mais arrivées à la porte de la chapelle, elles se disputèrent à propos du droit de préséance. Chacune voulait entrer la première. Des injures elles en vinrent aux coups, et une véritable bataille s'engagea. A la fin, cependant, l'ordre se rétablit, et la réunion se termina par un sermon dont le sujet était: « De l'amour de ses semblables. »

Une autre anecdote concerne une reine que son apothicaire a rendue célèbre, la reine Pomaré.

« Le 7 mai, dit le capitaine Wilkes, une des malheureuses querelles domestiques de la famille royale jeta Papéiti dans une vive agitation. La reine, suivie de toutes ses femmes, qui poussaient comme elle des cris lamentables, se précipita dans la maison d'un étranger pour y chercher un asile contre la fureur de son royal époux, qui la poursuivait en proférant les menaces les plus épouvantables. Voici ce qui était arrivé, car j'ai puisé mes renseignements à des sources authentiques. Pomaré se rendait de Papaoa à Papéiti, lorsqu'elle rencontra Pomaré Taui qui venait à elle au galop. Un détour de la route empêcha le mari de voir sa femme assez tôt pour pouvoir arrêter son cheval; il renversa, foula aux pieds et endommagea singulièrement une des filles d'honneur. A cette vue Pomaré, s'imaginant que son époux est ivre, se met en

colère et l'accable d'injures ; celui-ci, furieux à son tour, descend de cheval, répond aux injures par d'autres injures ; non content de cette représaille , il saisit la reine par les cheveux, la jette par terre, la bat indignement, et essaye même de l'étrangler. Heureusement pour elle ses femmes prirent sa défense. Elles l'arrachèrent des mains de sa brutale moitié et retinrent Pomaré Taiu prisonnier jusqu'à ce que Pomaré eût eu le temps de fuir. A peine Pomaré Taiu fut-il libre, qu'il se mit à la poursuite de la fugitive ; mais elle avait trop d'avance, il ne put pas l'atteindre ; dans sa colère il se rendit alors à son nouveau palais de Papéiti, démolit les fenêtres, fit sauter les serrures de toutes les armoires et de tous les coffres , déchira la garde-robe royale en mille morceaux, et commit des dégâts pour 2,000 dollars environ. A cette nouvelle, Pomaré, justement indignée, déclara d'abord qu'elle voulait convoquer les juges et demander le divorce ; mais elle changea bientôt d'avis, et elle consentit à pardonner à son époux sous la condition qu'il se conduirait bien à l'avenir. Cette incartade du mari paraltra moins extraordinaire quand on saura que la femme se permettait fort souvent de lui administrer des coups de bâton, même sur la grande route, avec tant de force qu'il devait en conserver longtemps le souvenir. »

Revenons de Taïti à Tonga-Tabou. L'escadre américaine partit de Tonga-Tabou le 4 mai , et le lendemain elle se dirigeait sur les Iles Fidji ou Viti.

L'archipel Fidji ou Viti, situé au nord-est de Tonga-Tabou, se compose de deux grandes Iles, Viti-Levou et Vanoua-Lebou, et d'un grand nombre de petits îlots. Leur climat est délicieux, et elles offrent aux amateurs de beaux paysages les tableaux les plus ravissants ; mais leurs habitants sont , sans aucune exception, les sauvages les plus cruels et les plus perfides de toute l'Océanie. Au point de vue physique ils appartiennent à une belle race ; bien qu'ils aient la peau d'un noir foncé et les cheveux très-crêpus, ils ne ressemblent en rien aux nègres de l'Afrique ; leurs traits sont réguliers et agréables ; mais ils ont contracté la mauvaise habitude de se défigurer eux-mêmes ; ils se coiffent de telle sorte qu'ils donnent à leur chevelure l'aspect de ces arbres ou de ces arbustes que les jardiniers du siècle dernier condamnaient, en les taillant, aux formes les plus grotesques et les plus fantastiques. Ils sont

doués, à ce qu'il paraît, d'un esprit plus vif et d'un caractère plus énergique que la plupart de leurs voisins, et pourtant ils se montrent, en général, aussi indolents, aussi insensibles à la honte, aussi fourbes et aussi menteurs; ils se font perpétuellement la guerre entre eux avec la férocité la plus vindicative qui se puisse imaginer; ils mangent leurs ennemis, ils s'adonnent sans frein à toutes les passions sensuelles, ils ont tous les vices, et pour nous servir des propres expressions du capitaine Wilkes : « ce sont des misérables dans le sens le plus fort et le plus étendu du mot. »

Le 8 mai, *le Vincennes* et *le Peacock* arrivèrent en vue d'Obalaou, petite île située près de la côte orientale de Viti-Levou, presque au centre du groupe, et ils jetèrent l'ancre dans le port d'une ville nommée Lebouka. Le 11, *le Flying-Fish* vint les rejoindre, et le lendemain, les trois bâtiments reçurent la visite de Tanoë, roi du district voisin d'Ambaou et le chef le plus puissant des îles Viti. Le 15, *le Peacock* partit pour Rewa, mouillage de la côte orientale de Viti-Levou. Quelques jours après, le capitaine Wilkes apprit qu'en 1834, les habitants de Kandabou, île située au sud de Viti-Levou, avaient massacré traitreusement un contre-maître et quelques matelots d'un navire marchand américain, et que les assaillants avaient été commandés, en cette circonstance, par un chef nommé Vendovi, frère du roi de Rewa, et qui résidait alors dans le voisinage. Il crut qu'il était absolument nécessaire, dans l'intérêt même de ses compatriotes, de convaincre ces féroces insulaires qu'un tel crime recevait tôt ou tard un juste châtiment. La crainte des représailles peut seule, en effet, les contraindre à respecter les navires étrangers qui abordent sur leurs rivages. Toutefois il se contenta d'abord d'ordonner au capitaine Hudson de s'emparer de la personne de Vendovi; et il résolut de ne punir la tribu coupable que dans le cas où les autres chefs se déclareraient ouvertement les complices de Vendovi en prenant sa défense. Lorsque *le Peacock* arriva à Rewa, le roi et deux de ses frères firent au capitaine Hudson qui le commandait l'accueil le plus hospitalier, mais Vendovi se tint caché; quelques jours après, le capitaine Hudson reçut à son bord la visite du roi et des principaux dignitaires de son royaume. Les instructions du capitaine Wilkes lui étaient parvenues la veille. Comme Vendovi n'était pas venu avec les autres chefs, le capitaine Hudson se détermina à

profiter de l'occasion qui s'offrait à lui. Après avoir communiqué à ses hôtes les ordres qu'il venait de recevoir, il les avertit que son devoir le contraignait à les traiter en ennemis, et par conséquent en prisonniers, tant que l'auteur principal du crime ne lui serait pas livré. On ne saurait se faire une idée de la consternation de ces sauvages. Accoutumés à verser et à voir verser le sang sur le plus léger prétexte, ils s'imaginèrent qu'ils allaient être immédiatement mis à mort. Le capitaine Hudson eut beaucoup de peine à les persuader qu'il ne leur serait fait aucun mal. Quand ils eurent enfin compris ses explications, ils reconnurent tous à l'envi l'un de l'autre la justice de sa demande. Les compatriotes de Vendovi ne l'aimaient pas et ils le craignaient. Malgré leur férocité, ils le trouvaient trop violent et trop cruel. Quelques années avant le massacre de Kandabou, il avait égorgé de sang-froid un de ses frères pour un présent, et il ne vivait pas en parfaite intelligence avec les survivants. Il fut convenu qu'un des trois chefs détenus à bord se rendrait à terre et ramènerait Vendovi prisonnier. Contre toute prévision, le coupable se laissa arrêter sans faire la moindre résistance, sans même adresser une seule question à ceux qui l'arrêtaient. Dès qu'il eut été livré au capitaine Hudson, tous ses compatriotes furent remis en liberté, et il avoua sa faute dans les plus grands détails. On le transféra à bord du *Vincennes* lorsqu'il vint rejoindre le *Peacock*, et il y resta prisonnier durant tout le reste du voyage; mais il tomba malade et mourut à peu près à l'époque où l'escadre arrivait aux États-Unis.

Le *Vincennes* séjourna quelques semaines à Lebouka, et pendant tout ce temps le capitaine Wilkes continua d'entretenir les relations les plus amicales et les plus pacifiques avec les chefs du voisinage. D'abord le *Flying-Fish* explora, pour en faire le relèvement, le détroit parsemé d'écueils qui sépare Obalaou et Viti-Levou, ainsi que les fles les plus méridionales de l'archipel Viti, puis, monté par le capitaine Wilkes en personne, il visita pour la première fois la grande île de Vanoua-Lebou, située au nord-est de Viti-Levou, sur la côte de laquelle il fut rejoint par le *Porpoise*, qui s'était séparé des autres bâtiments le matin de leur arrivée à Lebouka, et qui avait été depuis occupé à explorer les flots qui forment à l'est les limites de l'archipel.

Le 28 juin, le *Vincennes* quitta Lebouka; le 2 juillet il était à

l'ancre dans une baie nommée Savou-Savou, sur la côte méridionale de Vanoua-Lebou; et le 5, il se rendit à la baie du bois de sandal, à l'extrémité occidentale de la même île, où il trouva le *Peacock* qui venait d'y arriver. Ce dernier bâtiment, parti de Rewa le 23 mai, relevait depuis cette époque les côtes occidentales de Viti-Levou et de Vanoua-Lebou. Le 16, le *Flying-Fish*, accompagné de quelques-unes des barques du *Vincennes* et du *Peacock*, et commandé par le capitaine Wilkes en personne, quitta la baie du bois de sandal pour entreprendre une expédition d'exploration, et le lendemain cette petite flottille rencontra le *Porpoise*, qui, depuis qu'il s'était séparé du *Flying-Fish*, avait relevé les côtes des petites îles du nord-est. L'expédition, ainsi augmentée, se dirigea sur les îles Asaoua, bancs de rochers qui forment, au nord-ouest, les limites de l'archipel Viti. Mais quand le capitaine Wilkes eut terminé son travail, au moment où il se préparait au retour, il reçut une triste nouvelle. Une de ses barques avait été attaquée traîtreusement par les insulaires de Malolo, l'île la plus méridionale du groupe Asaoua, située sur la côte occidentale de Viti-Levou. Après une lutte acharnée, les assaillants s'étaient vus repoussés avec perte; mais les Américains avaient laissé deux des leurs sur le champ de bataille. Deux officiers, le commandant en second du détachement et un jeune midshipman, avaient été tués dans la mêlée.

Aussitôt le capitaine Wilkes se dirigea sur Malolo avec toutes ses forces; il rend les derniers devoirs au lieutenant Underwood et au midshipman Henry, dont il ensevelit les restes mortels sur une petite île déserte située entre Malolo et Viti-Levou, et il se dispose à infliger à leurs assassins un châtement exemplaire. Les insulaires de Malolo s'étaient rendus célèbres et redoutables par leurs habitudes guerrières et piratiques. Ils avaient une confiance présomptueuse dans leurs propres forces, et ils ne connaissaient aucune des armes si formidables des peuples civilisés. Aussi leurs chefs, loin de chercher à se disculper et d'offrir d'avance toute satisfaction, se disposèrent-ils à la résistance. Ils ne doutaient pas du succès.

L'île de Malolo contenait deux bourgs ou villages, l'un nommé Sualib, sur la côte méridionale, l'autre nommé Arro, sur la côte septentrionale. L'escadre vint jeter l'ancre à la pointe sud-est de

l'île, près de la ville de Sualib. Quatre barques, commandées par le capitaine Wilkes et accompagnées par *le Flying-Fish*, se dirigèrent sur Arro, tandis que les autres, placées sous les ordres du capitaine Ringold, commandant du *Porpoise*, débarquèrent à Sualib :

« Les fortifications de la ville de Sualib étaient fort grossières, dit le capitaine Wilkes ; elles se composaient d'un fossé de quatre mètres de largeur, rempli d'une eau boueuse, et d'une forte palissade construite avec des troncs de cocotiers, éloignés l'un de l'autre de un mètre trente centimètres à un mètre soixante centimètres environ. L'intervalle qui les séparait était rempli par une claie en osier de trois mètres environ de hauteur, tellement forte et serrée qu'il était impossible de s'y frayer un passage et même de voir au travers. En dedans de cette palissade les sauvages avaient creusé tout récemment un second fossé, et la terre qu'ils en avaient retirée formait un parapet d'environ un mètre trente centimètres d'épaisseur et d'un mètre trente centimètres de hauteur. Ils s'étaient mis à l'abri derrière ce parapet dans ce fossé, et ils n'exposaient que leur tête aux coups des assiégeants quand ils se levaient pour tirer à travers les ouvertures pratiquées dans la palissade. A mesure qu'ils s'approchèrent de cette fortification, nos hommes lancèrent quelques fusées et envoyèrent quelques balles aux vedettes ennemies, pour leur prouver qu'ils allaient avoir à combattre des adversaires plus redoutables que ceux avec lesquels ils se mesuraient d'ordinaire. Cette première démonstration hostile les contraignit à se retirer dans l'intérieur de leurs murailles. Quand ils y furent tous réunis, ils poussèrent de grands cris : « Lako-mai » venez, disaient-ils en brandissant leurs lances et leurs casse-têtes.

» Arrivés à vingt-cinq mètres environ du fossé extérieur, nos hommes ouvrirent le feu, ils se convainquirent alors par leurs propres yeux — la plupart ne voulurent pas le croire avant de l'avoir vu — de l'adresse avec laquelle ces sauvages évitent une balle quand ils aperçoivent la lumière qui précède la détonation.

» Pendant quinze minutes environ les assiégés opposèrent une résistance désespérée. Ils faisaient pleuvoir sur les assaillants une grêle de balles et de flèches. Les femmes et les enfants se battaient avec autant d'acharnement que les hommes, et ils poussaient tous

des clameurs assourdissantes. Au bout d'un quart d'heure le bruit diminua, la résistance devint moins vive, et plusieurs des assiégés commencèrent à battre en retraite par une porte qu'on avait eu le soin de ne pas investir. Ils emportaient sur leur dos les morts et les blessés. Jusqu'alors les fusées n'avaient produit aucun résultat satisfaisant; une de celles qu'on lança en ce moment alla tomber sur un toit de paille; un sauvage s'élança aussitôt sur ce toit pour en arracher la mèche incendiaire, mais il fut victime de son dévouement, et la paille prit immédiatement feu. A cette vue, le lieutenant commandant Ringold rappela auprès de lui plusieurs officiers qui s'apprétaient à pénétrer de force dans la ville par la petite porte, tentative qui, même si elle eût réussi, nous eût coûté plusieurs hommes, et que la dernière fusée rendait inutile. Il n'eût pas été facile de forcer cette porte si elle eût été défendue avec la moindre persistance, car elle était construite comme une nasse de pêcheur. Outre leurs flèches, les indigènes avaient des casse-têtes, des lances et des mousquets; mais ils se servaient si maladroitement de leurs armes à feu qu'elles ne pouvaient pas nous faire grand mal; car, j'en avais été informé d'avance, ils proportionnent la charge à la grosseur de la personne sur laquelle ils ont l'intention de tirer. Ils s'imaginent qu'il faut une plus grosse charge pour tuer un homme grand et gros que pour tuer un homme petit et maigre. Il n'y avait guère que les femmes qui se servissent des arcs et des flèches.

» Au moment où l'incendie commençait à faire de sérieux progrès, éclata une scène de désordre et de tumulte impossible à décrire. Aux cris des hommes, des femmes et des enfants se mêlaient les pétilllements des flammes, les craquements des bambous, et de temps à autre des décharges de mousqueterie. La chaleur devint si intense, que le lieutenant Ringold dut faire retirer sa petite armée dans un bois de cocotiers voisin, où il attendit que le feu eût perdu, faute d'aliments, de son activité et de sa force. En moins d'une heure la ville tout entière fut réduite en cendres, et un petit nombre d'officiers et de soldats purent alors, non sans peine cependant, franchir le fossé. Il était évident que d'abondantes provisions avaient été faites par les habitants, qui s'attendaient à y soutenir un long siège. On y trouva une

grande quantité d'armes, des cochons, de l'eau, des filets de pêcheurs, etc., et le bonnet du lieutenant Underwood. »

Après la destruction de leur ville, quelques indigènes se réfugièrent dans leurs canots, ils furent faits prisonniers par l'une des barques, les autres s'enfuirent dans les forêts de l'intérieur de l'île, où ils avaient eu la précaution de cacher la plus grande partie des femmes et des enfants. Leur perte totale se monta à cinquante-sept hommes tués ; quant aux Américains, ils eurent un homme tué et deux ou trois blessés.

Le lendemain les vaincus envoyèrent un de leurs chefs à bord du *Porpoise* demander la paix ; mais le capitaine Wilkes connaissait les coutumes et les sentiments des Vitiens, il savait quelle importance exagérée tous les sauvages attachent aux signes particuliers du succès ou de la défaite, qui constituent en quelque sorte leur point d'honneur ; il refusa donc de recevoir leurs offres de soumission. Le sauvage de l'Amérique du Nord, eût-il massacré tous ses ennemis, ne s'attribue la victoire que lorsqu'il peut emporter les chevelures de ses victimes ; les insulaires de l'archipel Viti ne se regardent pas comme vaincus tant qu'ils n'ont pas été contraints de rendre hommage à leurs vainqueurs, selon une certaine formule solennelle. Le capitaine Wilkes exigea en conséquence qu'ils reconnussent publiquement leur défaite, d'après leurs propres usages, et le lendemain tous les chefs et les guerriers survivants vinrent accomplir cette humiliante cérémonie en présence de la petite armée américaine, sur le bord de la baie, près de la ville de Sualib, dont les ruines fumantes témoignaient encore de leur châtement.

Cette déplorable affaire a été diversement jugée. Les uns ont approuvé la conduite du capitaine Wilkes, les autres l'ont blâmée, la traitant, c'est lui-même qui nous l'apprend, « de cruelle, d'impitoyable et de tyrannique. » Dans notre opinion, ces reproches sont injustes. Sans doute, et le capitaine Wilkes s'est empressé de le reconnaître, « la cause première de cette affligeante tragédie » a été la négligence des hommes chargés de la garde d'un insulaire que le lieutenant Underwood avait cru devoir détenir comme otage et par mesure de précaution. Si on eût surveillé de près le prisonnier comme on le devait, il ne fût pas parvenu à sauter à la mer et

à se sauver à la nage ; on n'eût pas été obligé de tirer en l'air, pour l'effrayer, un coup de fusil qui fit croire à ses compatriotes qu'il était tué, et ceux-ci n'eussent pas, pour le venger, massacré le lieutenant Underwood et le midshipman Henri, occupés alors à terre à conclure un marché. Jusqu'au moment de l'évasion de leur prisonnier, il paraît certain que les Américains n'avaient eu en aucune manière à se plaindre des indigènes, mais tout en regrettant cette négligence coupable qui eut de si fâcheux résultats, nous devons reconnaître que le capitaine Wilkes a eu raison d'agir comme il l'a fait. Après ce qui venait de se passer, il ne pouvait pas hésiter à commencer les hostilités, et les hostilités commencées, il était obligé de les continuer jusqu'à ce qu'il eût obtenu toutes les satisfactions possibles. Il ne s'agit pas de savoir, comme on l'a dit, si le commandant en chef d'une expédition scientifique peut, en sa double qualité d'homme civilisé et de chrétien, fermer les yeux avec une compassion dédaigneuse sur une insulte faite par des sauvages au drapeau de sa nation, et pardonner aux assassins de ses compatriotes et de ses amis. La question doit être posée en ces termes : Faut-il qu'il coure la chance de tuer sur un champ de bataille cinquante ou soixante sauvages qui ont tous participé plus ou moins à un ou plusieurs assassinats, ou qu'il expose à être égorgés les équipages de tous les navires qui débarqueront après lui sur leur île, jusqu'à ce qu'une grande puissance maritime, se déterminant enfin à faire un exemple terrible, les extermine tous jusqu'au dernier ? Pour nous, nous approuvons complètement la conduite du capitaine Wilkes. Loin de l'accuser de cruauté, nous le louerons de son humanité : en infligeant aux indigènes de Malolo un châtement sévère, mais nécessaire, il a rendu un immense service, non-seulement aux marins de toutes les nations qui pourraient être exposés par la suite à des actes de trahison et de violence semblables à celui qu'il a si justement et si fermement punis, mais même à ceux que l'impunité aurait pu engager à commettre de nouvelles perfidies et de nouveaux assassinats.

Les Vitiens sont anthropophages, ils ne se contentent pas de se régaler de chair humaine dans les cérémonies religieuses, quand ils ont offert un de leurs semblables en sacrifice à leurs dieux ; ils en mangent habituellement et par goût. Ils en sont si friands que

dès qu'ils peuvent s'en procurer, ils en envoient des morceaux à leurs amis, même à de grandes distances, car c'est, dans leur opinion, le plus agréable de tous les cadeaux, et ceux-ci s'empres- sent de les dévorer, alors même qu'ils sont déjà en décomposition. Le plus grand éloge qu'ils puissent faire d'une chose qui se mange, c'est de dire qu'elle est aussi tendre qu'un homme mort. S'ils sacrifient si souvent des êtres humains aux dieux, c'est moins pour satisfaire leurs passions vindicatives que pour se procurer un plat de leur mets favori ; du reste, ils ne s'en cachent pas.

« J'ai eu de longues conversations avec eux sur ce sujet, dit le capitaine Wilkes, et à toutes mes questions ils ont toujours répondu, les chefs comme tous les autres sauvages, que c'était bon (vinaka). Les corps des ennemis tués sur un champ de bataille sont toujours mangés. Whippy me raconta qu'il vit, un jour, environ vingt hommes à la broche. Souvent, au dire de témoins dignes de foi, ils vont chercher des cadavres à de si grandes distances, qu'ils les rapportent dans un état de putréfaction très-avancée. Bien que la chair pourrie se détache d'elle-même des os, ils la dévorent avec une incroyable glotonnerie.

» La guerre ne leur fournit pas assez de cadavres pour rassasier leur appétit. Aussi s'en procurent-ils par ruse ou par violence. Tandis que nous étions à Lebouka, un canot monté par des lasikaus ou pêcheurs, aborda sur un endroit de la côte où un certain nombre de femmes étaient occupées à ramasser des coquillages et à pêcher, et les hommes qui les montaient s'emparèrent de deux de ces femmes qu'ils emmenèrent pour les manger. A la première nouvelle de cet événement je refusai d'abord d'y croire ; mais je commençai bientôt à douter, Toui-Lebouka m'ayant assuré que cela avait lieu fréquemment ; enfin, je ne tardai pas à être complètement convaincu ; car M. Eld fut témoin oculaire d'une tentative du même genre pendant qu'il était à l'observatoire. La fille du chef Touga-Vie s'amusait à pêcher sur des récifs dans un petit canot, avec cinq ou six autres femmes. Leur canot ayant été submergé par je ne sais quel accident, elles durent attendre que leurs parents vinsent les délivrer. Mais au lieu de libérateurs elles virent arriver des ennemis. Un canot d'Amham, qui surveillait depuis quelque temps leurs mouvements, se dirigea aussitôt sur les récifs où elles se trouvaient réduites à l'impuissance de fuir, et

ceux qui le montaient parvinrent à s'emparer de la fille du chef, qu'ils emmenèrent de force avec eux. Quand ils approchèrent du rivage, elle leur échappa en sautant à la mer, et parvint à gagner la terre à la nage sans qu'ils pussent la reprendre. En vain ils lui lancèrent des casse-têtes et des lances. Elle en fut quitte pour quelques meurtrissures. Elle fut reçue à terre par ses parents et ses amis, qui, apprenant ce qui s'était passé, s'étaient mis en mesure de la défendre, de sorte que les ravisseurs durent renoncer à ce succulent morceau.

« Les Vitiens ne mangent pas seulement leurs ennemis ou des individus d'une autre tribu, ils se régalent avec le même plaisir de la chair de leurs amis les plus intimes, et on m'a dit plusieurs fois que dans les temps de disette, certaines familles échangeaient entre elles leurs enfants pour s'en nourrir. Ils préfèrent la chair des femmes à celle des hommes, et à les en croire, les morceaux les plus délicats sont le bras au-dessus du coude et la cuisse.

» Il est défendu aux femmes de manger publiquement de la chair humaine, mais on assure que les femmes des chefs en mangent en cachette. La même défense s'applique aux kai-si (les prolétaires vitiens), à moins toutefois que l'aristocratie n'en ait une abondante provision, mais il leur est permis de ronger les os.

» Les chefs se donnent de temps en temps des fêtes qui ressemblent aux pique-niques des peuples civilisés; chacun est tenu d'apporter un cochon. Ces jours-là, Tanoa, par ostentation, apporte toujours un corps humain. »

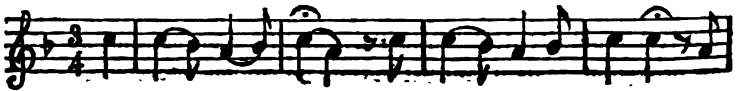
Lorsque le *Peacock* était à l'ancre dans la baie de Naloo, en vue du village de Fokasinga, une guerre civile éclata dans l'île; une grande bataille fut livrée, et, selon l'usage, les vainqueurs mangèrent les vaincus.

« Un cadavre avait déjà été porté à terre et dévoré. Peu de temps après, un canot accosta le navire apportant le crâne de l'homme qu'on venait de manger. Ce crâne était encore chaud et portait les marques des dents de ceux qui en avaient arraché la chair par lambeaux. La cervelle avait été enlevée et cuite; on avait aussi arraché les yeux et les dents. Un second canot suivit de près le premier; il avait à bord de la chair humaine rôtie.

» Pendant que M. Spieden et d'autres achetaient pour un morceau de drap ce crâne à demi dévoré, un des cannibales man-

geait tranquillement un des yeux qu'il avait arrachés quelques instants auparavant, et il s'écriait de temps à autre, *vinaka ! vinaka !* (bon ! bon !). Un autre rongea avec une égale satisfaction quelques débris de chair qui restaient encore après le fémur. Plusieurs officiers et matelots ont été témoins de ces faits, qu'ils pourraient au besoin attester.»

Les Vitiens ne sont cependant inférieurs, sous aucun rapport, à aucune autre race sauvage; au contraire, ils ont plus d'intelligence que les aborigènes de la Nouvelle-Hollande et de beaucoup d'autres contrées dont les habitants ne mangent jamais de chair humaine. Ils font preuve d'une adresse remarquable dans la construction de leurs habitations, dans la confection de leurs vêtements et la fabrication de leurs armes offensives; en outre, bien qu'ils ne soient pas aussi passionnés pour la musique et pour la danse que les indigènes de certaines îles de l'océan Pacifique, ils comptent parmi eux des poètes et des musiciens. Le capitaine Wilkes a recueilli et publié plusieurs de leurs airs favoris. En voici un qui ne manque certes ni de grâce ni de mélodie :



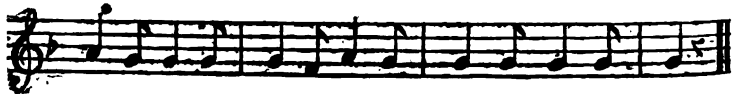
Au ti - ko mai n - a Tambu tangane A



to-a Ku-la Ka tangi ta - ka-re An - dra tha la ti



Ke Kau ng-ai tang-i Kau-m bau tu na Se ni - Kun-dra



vi sa - lu sa - lu ni - vu-thu ma - ke - ve va - ke

Ces paroles, le capitaine Wilkes les traduit ainsi :

I was sleeping in the Tambu-tangane,
A red cock crowed near the house;
I woke up suddenly, and cried,

I will go and gather Kundraivi flowers,
For a wreath in the harmonious dance.

« Je dormais dans le Tambu tangane. Un coq rouge chanta près de ma demeure. Je m'éveillai en sursaut et je m'écriai : j'irai dans les champs cueillir des fleurs de Kundraivi pour me tresser une couronne quand je me mêlerai à la danse harmonieuse.

Cette traduction est peut-être parfaite. Ne connaissant pas la langue vitienne, nous ne pouvons pas en apprécier la fidélité; mais les descriptions qui précèdent rendent celle que nous proposons plus vraisemblable. En tout cas, les émigrants qui voudront aller s'établir aux îles Viti feront bien de s'assurer laquelle de ces deux versions est la bonne :

Tu dors, ô frère Tambou,
Tandis que mon estomac me demande à manger.
Le coq rouge chante, éveille-toi,
Nous nous régalerons d'un étranger pour notre dîner.

La partie musicale de l'expédition, dont nous sommes redevables à M. Drayton, mérite une mention particulière. M. Drayton a recueilli la plupart des airs populaires qu'il a entendu chanter dans les différents pays où l'escadre américaine a séjourné, et le capitaine Wilkes les a publiés. C'est une heureuse innovation. Certains échantillons de cette musique sauvage nous ont semblé assez curieux pour être reproduits.

Un jour, pendant que *le Porpoise* était à l'ancre en vue de Tonga-Tabou, il fut accosté par un canot rempli de sauvages qui chantaient à deux parties l'air ci-joint. Les voix de ténors et de basses étaient parfaitement distinctes.



Les insulaires de l'océan Pacifique chantent quelquefois en dansant une sorte de récitatif dont les danseurs marquent la mesure avec les pieds. Nous reproduisons ici la musique d'une danse des indigènes d'Oupoulou (une île du groupe Samoa).

PREMIÈRES VOIX

SECONDES VOIX

Enfin, voici encore un air favori des Indiens de l'Amérique du Nord, que M. Drayton a recueilli dans les établissements de la baie d'Hudson.

M. Drayton entendit aussi chanter à Astoria le *Chant de la Veuve*. Chez les Chinouks, quand une veuve quitte le deuil de son mari, elle doit, d'après un ancien usage, proclamer en chantant que son veuvage est expiré et qu'elle est prête à prendre un nouvel époux. Le capitaine Wilkes fut témoin d'une cérémonie de ce genre.

« La veuve, dit-il, avait plutôt l'air d'un homme que d'une femme. Elle était accompagnée de sept autres femmes moins grandes et moins grosses qu'elle, qui lui servaient de filles d'honneur. Toutes les demi-heures elles se rangeaient en cercle, et la veuve, prenant un air modeste et affligé, entonnait un chant qui

avait pour but d'annoncer aux auditeurs que le temps de son deuil était expiré, qu'elle avait oublié son époux défunt, et qu'elle était prête à se remarier. Ce chant un peu guttural était accompagné d'un faible mouvement des pieds et du corps... Je ne sais si elle décida un des assistants à l'épouser; mais je puis affirmer qu'ils l'écoutaient et la contemplaient tous avec une vive admiration, et qu'elle faisait tout ce qui dépendait d'elle pour fixer leur irrésolution. »

En quittant Malolo, les barques qui avaient pris part à la destruction de Sualib retournèrent directement à la baie du Bois de sandal, et peu de temps après, toute l'escadre réunie s'éloignait des rives inhospitalières de l'archipel Viti, se dirigeant sur les îles Sandwich. C'était le 11 août. Durant la traversée, le *Vincennes* s'étant séparé de nouveau des autres bâtiments, vint jeter l'ancre, le 24 septembre, dans la baie de Hono-Loulou, capitale de l'île d'Oahou. Le *Flying-Fish* l'y avait devancé; le *Peacock* y arriva le 30 septembre, et le *Porpoise* le 7 octobre. Le 29 septembre, le roi des îles Sandwich, Kamehamela III, se rendit à Hono-Loulou dans le but de recevoir la visite des officiers américains. C'était un homme encore jeune; sa physionomie et ses manières produisirent une impression favorable sur le capitaine Wilkes. Le *Vincennes* séjourna à Hono-Loulou jusqu'au 3 décembre. Le 8 dudit mois, il signalait l'île de Haouai, et le 9 il jetait l'ancre dans la baie Hilo.

A peine arrivé à Haouai, le capitaine Wilkes résolut d'entreprendre l'ascension du Mauna-Loa, dont le sommet a environ quatre mille six cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Il emmena avec lui quelques-uns de ses officiers, tous les savants attachés à l'expédition, dix matelots et environ deux cents indigènes qui devaient lui servir de guides et de porteurs. Le 14 décembre, on alla camper pour quelques jours au delà d'un vaste lac ou cratère volcanique à la base sud-est du Mauna-Loa. La journée du 17 fut employée à l'exploration du cratère de Kilaouea, dont le capitaine Wilkes fait la description suivante :

« Pour donner une idée de son étendue, je dirai que si la ville de New-York était transportée au fond du cratère on l'y apercevrait à peine, car il a trois milles et demi de longueur, deux milles et demi de largeur et plus de trois cent cinquante mètres de pro-

fondeur. A deux cent vingt mètres s'étend tout autour une sorte de plate-forme noirâtre. De cette plate-forme au fond il y a encore cent trente mètres environ. Vu pendant le jour, le fond ressemble à un tas de ruines sous lesquelles couve un feu caché. La descente du bord à la plate-forme paraît au premier aspect devoir être facile et courte; mais elle prend à peu près une heure.

» Nous dressâmes nos tentes en vue du volcan : sur le bord occidental, et les indigènes se construisirent des huttes temporaires pour se mettre à l'abri du vent froid qui soufflait avec violence. Notre installation fut complète à la nuit, et nous pûmes examiner le cratère à notre aise.

» Le Kilaouea ne ressemble à aucun autre volcan, on n'y voit ni cône élevé, ni matières ignées ou rocheuses rejetées en dehors de l'ouverture. Les bords paraissent solidement construits de blocs de pierre massifs, recouverts en divers endroits de bruyères que font germer et croître les vapeurs qui s'échappent entre leurs interstices.

» Ce qui est merveilleux à voir pendant le jour l'est dix fois plus encore pendant la nuit. L'immense bassin est tout rempli d'une lave liquide d'un rouge de cuivre, dans un état d'ébullition violente, agitée comme de l'eau, et illuminant tout le cratère et le nuage de fumée qui le domine comme un vaste dais. Le bord voisin de notre camp était couvert de deux cents indigènes à demi nus, qui contemplaient cet étonnant phénomène avec des regards d'effroi et une stupéfaction sauvage. Leurs ancêtres n'eussent jamais osé regarder ainsi cette demeure redoutée de la méchante déesse Pele; ils ne s'en approchaient même qu'en tremblant de tous leurs membres, et seulement pour la prier d'accepter leur offrande, qu'ils jetaient dans le gouffre embrasé, et de les laisser passer sans les molester sur son territoire. »

Kilaouea est situé au pied du Mauna-Loa, à la hauteur de trois cent trente mètres. Quand le capitaine Wilkes descendit de la montagne, il visita de nouveau ce curieux cratère, qu'il examina avec un soin minutieux; mais la témérité de l'un des savants attachés à l'expédition faillit amener un accident déplorable. Dans le but de faire des expériences sur la nature des gaz qui s'échappent par les fissures de la montagne, le docteur Judd descendit sur les flancs du cratère dans un endroit où le volcan paraissait éteint.

« Après avoir atteint le fond, dit le capitaine Wilkes, il trouva un trou satisfaisant d'où s'échappait un gaz sulfureux. Il disposa aussitôt son appareil pour le recueillir. Cette opération terminée, il chercha un endroit où il pût se procurer un peu de lave encore liquide, mais après diverses tentatives inutiles, il se dirigea vers le grand lac bouillant, à l'extrémité méridionale du cratère. La pente était fort raide, car les débordements successifs de la lave avaient formé diverses croûtes qui s'étaient amoncelées et durcies l'une sur l'autre. La croûte extérieure était presque noire, et tellement chaude que la salive s'y desséchait en pétillant comme sur un morceau de fer chauffé presque au rouge. Elle avait quatre ou six centimètres d'épaisseur. En la brisant on apercevait dessous un corps solide, mais d'un rouge cerise. Le bâton qu'on y enfonçait prenait feu dès qu'on le retirait. Évidemment le docteur Judd ne pouvait pas s'avancer plus avant dans cette direction, car, bien que la chaleur n'eût pas une intensité telle qu'elle pût empêcher de marcher sur la croûte extérieure, cette croûte pouvait être trop faible pour porter le poids de son corps, et si elle s'était brisée sous ses pieds, il eût péri de la mort la plus affreuse. Il se dirigea donc alors vers le bord occidental, sur lequel il monta à une plus grande hauteur en escaladant des pierres trop chaudes pour qu'il pût y porter la main, et qui lui eussent brûlé les pieds s'il n'eût pas eu d'avance la précaution de mettre d'épais bas de laine et des sandales de cuir par-dessus ses souliers... Il était alors bien près du grand lac, mais il ne pouvait pas encore apercevoir sa surface, de neuf mètres environ plus élevée que l'endroit où il était parvenu. Il observa cependant des flots de lave qui jaillissaient d'environ huit mètres au-dessus du lac et qui y retombaient comme un jet d'eau dans son bassin. Désespérant de pouvoir se procurer de la lave à l'état liquide, il songea à la retraite.

» En revenant sur leurs pas, le docteur Judd et ses compagnons passèrent près du petit cratère, qui, comparé au grand, paraissait éteint et complètement refroidi. Quelques faibles bouffées de fumée et de petites flammes jaillissaient d'un petit cône situé au centre, mais partout ailleurs une couche de lave solide en recouvrait le fond.

» Le docteur Judd découvrit sur les bords de ce cratère quelques beaux échantillons de verre capillaire « les cheveux de Pele » dont il conçut un vif désir d'enrichir notre collection. Aidé

de l'un des indigènes, il descendit sur la croûte de lave et se mit à recueillir, non sans peine, des échantillons. Pendant qu'il faisait son choix, en s'écartant de plus en plus loin du bord, il vit et entendit un léger mouvement dans la lave à quinze mètres de distance environ. Ce mouvement s'étant répété deux fois, il essaya par curiosité de s'approcher de l'endroit même où il avait eu lieu. Tout à coup la croûte s'ouvrit avec un bruit épouvantable, et un énorme flot de lave de six mètres environ de diamètre jaillit en l'air à la hauteur de quinze à vingt mètres. A cette vue, à ce bruit, le docteur Judd se retourna et se mit à fuir aussi vite qu'il le put en ligne directe, mais il alla se heurter contre un mur de rochers vertical qui lui opposait un obstacle insurmontable. L'endroit moins escarpé par lequel il était descendu étant éloigné de cinq mètres environ, il essaya d'y courir. Cependant la chaleur devenait si forte qu'il ne pouvait plus tourner la tête du côté où le cratère avait fait explosion, et les mouvements de la croûte sur laquelle il marchait augmentaient de violence. Bien qu'il se crût perdu, il tenta un dernier effort pour sauver sa vie; priant mentalement la Providence divine de lui venir en aide, il essaya, mais en vain, d'escalader cette muraille escarpée qui lui barrait le passage. Il appelait à son secours quelques-uns des indigènes dont il savait les noms, quand en levant les yeux il aperçut au-dessus de sa tête une main amie; c'était celle de Kaloumo, qui, dans ce péril effroyable, ne l'avait pas abandonné. Avant qu'il eût pu la saisir, un autre flot de lave jaillit à peu de distance, et Kaloumo ressentit une telle chaleur et un tel effroi, que, lâchant prise, il se rejeta de plusieurs pas en arrière. Entendant de nouveau la voix du docteur Judd qui le rappelait, il lui tendit une seconde fois la main et parvint à le tirer sur la plateforme. Une demi-minute de plus, et c'en était fait du docteur Judd.»

Le 18 décembre, le capitaine Wilkes et ses compagnons entreprirent enfin l'ascension du Mauna Loa, et le 19 au soir ils campèrent à deux mille mètres au-dessus du niveau de la mer. Cinquante officiers et matelots du *Vincennes* vinrent les rejoindre à cette station, car l'insolence des Kanakas, leur insubordination et leurs disputes continuelles rendaient leur présence beaucoup plus gênante qu'utile. L'expédition se composait donc d'environ trois cents personnes. La journée du 20 — c'était un dimanche — fut consacrée entièrement au repos, mais le 21 on se remit en marche

et on atteignit une vaste grotte qui servit ensuite de magasin pour les provisions et d'asile à ceux auxquels la rareté de l'air ne permit pas d'aller plus loin. Le capitaine Wilkes y laissa un lieutenant et quelques hommes. Le 22 nouvelle station sur un point plus élevé. Nouveau poste organisé. Enfin, le 24, on atteignit la dernière et la plus haute station, située sur le flanc occidental du cratère au sommet de la montagne. Les matelots l'appelèrent le pic du Pendule. Tout le monde se mit aussitôt à l'ouvrage : mais, les tentes dressées, il fallut construire un mur de lave pour les mettre à l'abri des vents violents et froids qui soufflent continuellement dans ces régions élevées. Plusieurs jours se passèrent ainsi ; et le 12 janvier 1841, le capitaine Wilkes monta sur le pic le plus élevé. De ce point il mesura la hauteur de la montagne voisine de Mauna-Kea, qu'il trouva de cinquante-huit mètres plus élevée que le Mauna-Loa. Le Mauna-Kea est donc la plus haute montagne des îles de l'océan Pacifique. Durant leur long séjour au sommet du Mauna-Loa, le capitaine et ses compagnons furent tous plus ou moins indisposés ; mais aucun d'eux ne tomba sérieusement malade, et on n'eut à regretter qu'un seul accident. Un matelot laissé en arrière entre la grotte et l'avant-dernière station ne fut retrouvé que lorsqu'il était déjà entièrement privé de connaissance ; une heure plus tard il mourait gelé. Le 13, la descente commença, et elle se fit à la satisfaction générale.

Le capitaine Wilkes explora encore pendant plus de deux mois et demi les îles Sandwich. Le 5 avril il partit d'Hono-Loulou avec le *Vincennes* et le *Peacock*, se dirigeant sur la côte de l'Amérique du Nord. Le 28, les deux navires arrivèrent à l'embouchure de la Columbie, mais le mauvais temps ne leur permit pas de franchir la barre. Continuant donc leur route vers le nord, ils entrèrent le 1^{er} mai dans le détroit de San Juan de Fuca et jetèrent l'ancre dans le port *Discovery*. Les jours suivants ils s'avancèrent dans le détroit de l'Amirauté, dont ils atteignirent l'extrémité le 11, et ils mouillèrent devant le fort Nisqually, construit pour protéger les établissements de la compagnie de la baie d'Hudson. Quarante jours furent employés à diverses expériences et observations scientifiques et à l'exploration des prairies et des rivières voisines — particulièrement de la Columbie et de ses tributaires. Le *Vincennes* et le *Porpoise*, quittant alors Nisqually, allèrent jeter l'ancre à New-

Dungeness, dans le détroit de San Juan de Fuca, dans le but de relever les criques et les passages de la baie. Ce fut là que le capitaine Wilkes reçut la triste nouvelle que le *Peacock*, qu'il était très-inquiet de ne pas voir arriver, avait fait naufrage à l'embouchure de la Columbie; mais il resta à New-Dungeness jusqu'au 3 août. Le 6 de ce mois seulement, il se rendit à l'embouchure de la Columbie, où il retrouva le *Flying-Fish*, à bord duquel était le capitaine Hudson, l'ex-commandant du *Peacock*, qui lui rendit un compte détaillé de tout ce qu'il avait fait depuis leur séparation aux îles Sandwich, et qui lui raconta comment, le 18 mai, le *Peacock* avait donné sur un écueil en essayant de franchir la barre si dangereuse de la Columbie. Tout l'équipage avait pu gagner la terre le lendemain; mais, dans la nuit du 19 au 20, les vagues avaient englouti jusqu'aux derniers débris du navire naufragé. N'oublions pas d'ajouter que le capitaine Wilkes rendit un juste hommage à la belle conduite du capitaine Hudson, qui s'était montré aussi dévoué que prudent avant comme après le naufrage.

La perte du *Peacock* amena forcément quelques modifications au plan général de l'expédition. Le *Vincennes*, placé sous les ordres du capitaine Ringold, mit à la voile sur-le-champ pour San Francisco; le capitaine Wilkes, ayant franchi heureusement la barre avec le *Porpoise* et le *Flying-Fish*, vint jeter l'ancre devant la ville d'Astoria. Son premier soin fut de se procurer un navire qui pût ramener à New-York l'équipage du *Peacock* et aider l'escadre dans ses opérations futures. Il acheta, pour le compte du gouvernement des États-Unis, un brick marchand américain qui se trouvait alors à Astoria, et il en confia le commandement au capitaine Hudson. Pendant que l'*Orégon* — ainsi s'appelait ce brick — était approprié à sa nouvelle destination, le *Porpoise* et le *Flying-Fish* explorèrent la partie navigable de la Columbie. Partis d'Astoria le 18 août, ils remontèrent cette rivière jusqu'au fort Vancouver, et le 1^{er} octobre ils étaient de retour à Astoria.

Le 5 octobre, le temps étant favorable, le *Porpoise* et l'*Orégon* passèrent la barre, et le 10 le capitaine Wilkes les rejoignit sur le *Flying-Fish*. Les trois bâtiments se dirigèrent alors de concert au sud et ils jetèrent l'ancre le 19 dans la baie de San Francisco, où ils trouvèrent le *Vincennes* à l'ancre. Le capitaine Ringold, qui était arrivé à San Francisco le 14 août, avait presque achevé l'ex-

ploration de la rivière Sacramento. Le 22 octobre l'escadre remit à la voile, et le 19 du mois de novembre elle était de retour à Hono-Loulou. En quittant les Iles Sandwich, elle se divisa de nouveau. *Le Vincennes* et *le Flying-Fish*, entrant dans la mer de Chine, vinrent jeter l'ancre à Manille le 13 janvier 1842, d'où ils repartirent le 21. *Le Vincennes*, se séparant du *Flying-Fish*, visita seul Soulou, petite île située au nord-est de Bornéo, et le 19 février il retrouva les trois autres bâtiments dans le port de Singapour. Là, le capitaine Wilkes fut obligé, à son grand regret, de vendre *le Flying-Fish*, qui ne pouvait plus tenir la mer. Le 26 du même mois, *le Vincennes*, *le Porpoise* et *l'Orégon* partirent de Singapour, et le 10 juin *le Vincennes* arriva heureusement à New-York, après avoir touché au cap de Bonne-Espérance et à Sainte-Hélène.

L'expédition scientifique des États-Unis a duré trop longtemps et embrassé un trop grand nombre de pays pour que nous ayons pu en analyser, dans quelques pages, les principaux résultats géographiques et scientifiques. Dire quels pays l'escadre américaine a visités, quelles mers elle a explorées, pendant ce voyage de quatre années — une des plus longues et des plus pénibles expéditions maritimes qui aient jamais été entreprises par aucun peuple, — c'est donner une idée suffisante des renseignements divers qu'elle a recueillis, des services qu'elle a rendus à la science.

Nous terminerons cet article comme le capitaine Wilkes a terminé sa relation, par la description de Longwood en 1842 :

« Longwood, dit-il, n'est plus qu'une grange. Les vitres des fenêtres sont brisées et les murs extérieurs sont singulièrement endommagés. La porte par laquelle les étrangers entrent dans l'intérieur, abritée par un petit *verandah* en treillage, conduit dans ce qu'on appelle la salle de billard, bien que cette pièce paraisse trop petite pour avoir jamais pu servir à un pareil usage. Les murs intérieurs sont couverts des noms des visiteurs, et son aspect général témoigne d'une extrême malpropreté et d'une grande négligence. La pièce suivante a environ cinq mètres de largeur sur six de longueur; elle servait de salle à manger à Napoléon, et ce fut là qu'il rendit, dit-on, le dernier soupir. Elle est aujourd'hui occupée par une machine à battre et à vanner le blé; aussi le plancher, au moment où nous la visitâmes, était couvert de paille et de poussier de paille. La pièce attenante, où se trouvait la biblio-

thèque, est dans un état encore plus affreux ; on y élevait des poulets. Le cabinet de bains, la chambre à coucher, le cabinet de toilette que l'empereur occupait au commencement de sa maladie, servent en partie d'étable. La pièce dans laquelle son corps fut exposé après sa mort contient huit stalles dont cinq, quand nous y entrâmes, étaient occupées par des chevaux et par des bêtes à cornes.

» L'état de Longwood, soit qu'il résulte seulement d'une négligence stupide ou qu'on doive l'attribuer à une haine politique plus odieuse encore, est une honte pour l'Angleterre. A l'époque de notre passage, c'était à Sainte-Hélène l'objet d'une indignation générale. Le fermage de la propriété est versé par le fermier dans les coffres de l'état ; aucune partie de cette faible somme n'est consacrée à l'entretien de cette maison que Napoléon a habitée et dans laquelle il est mort ; le bail n'impose pas au fermier l'obligation de la réparer. C'est avec regret que je suis forcé de l'avouer, mais le fermier est un officier de l'armée anglaise... »

(*Edinburgh Review.*)

LES ÉCOLES DÉGUENILLÉES

(RAGGED SCHOOLS).

L'Angleterre, depuis longtemps en proie à des plaies sociales profondes et étendues, qui sont une honte pour le caractère national et qui compromettent gravement l'avenir du pays, semble enfin comprendre la nécessité d'avoir recours à des mesures énergiques, et nous voyons de toutes parts se manifester des efforts, encore incomplets, il est vrai, et manquant de suite et d'ensemble, mais ardents et sérieux, pour arrêter le progrès fatal. *Natura tamen infirmitatis humanæ tardiora sunt remedia quàm mala.* Les maux et les remèdes se développent dans des proportions inégales ; et nous ressemblons jusqu'à un certain point à des gens qui se trouvent, sans pompes ni eau, au milieu d'un incendie.

Les *Écoles déguenillées* sont à la fois un symptôme de l'un de ces désordres sociaux, et de la résistance qu'on cherche à lui opposer. Leur nom indique suffisamment la classe à laquelle elles sont destinées ; et l'existence même de cette classe nous révèle le fléau qu'il faut combattre par des mesures spéciales, adaptées à son caractère particulier. Mais il est assez rare de rencontrer parmi les riches une grande connaissance pratique des classes placées en dehors de la sphère dans laquelle ils se meuvent habituellement, et il en est peu, bien peu, qui se fassent une idée exacte de ce que sont les classes infimes de la population : de là, nous le craignons, tant d'indifférence, tant d'obstacles même, bien propres à refroidir le zèle de ceux qui, à l'exemple des fondateurs de ces écoles pour les malheureux, se dévouent, sans intérêt personnel ni récompense, au service de l'humanité.

C'est, il faut l'avouer, une singulière race que celle dont ces

philanthropes ont pris la cause en main. Il est impossible de parcourir les rues de la capitale sans remarquer chaque jour quelques jeunes individus — sales et impudents comme des moineaux de Londres. La nature de leurs occupations, réelles ou ostensibles, semble varier suivant les localités. Dans les riches quartiers de l'ouest, ils font le commerce d'allumettes chimiques, demandent effrontément l'aumône, ou vous accostent avec quelque conte lamentable. Si vous avancez vers le centre de la ville — dans les parages d'Holborn et du Strand — vous les y rencontrerez plus nombreux : quelques-uns se livrent à l'exercice des mêmes industries que leurs confrères des quartiers aristocratiques ; d'autres trouvent plus agréable de patauger dans les ruisseaux et d'explorer les tas d'ordures ; le reste forme ces groupes à demi nus qu'on voit ordinairement accroupis à l'entrée des ruelles étroites et fétides qui se cachent derrière les façades trompeuses de nos grandes rues. Cette engeance fourmille dans Whitechapel et dans Spitalfields ; mais c'est dans Lambeth et les bas quartiers de Westminster qu'on trouve les traces les plus flagrantes de sa pullulante activité. Là s'offrent de tous côtés des ruelles sombres et immondes, encombrées d'enfants des deux sexes et de tout âge, depuis trois ans jusqu'à treize. Malgré leur teint hâve et leur air maladif, ils sont continuellement en mouvement et livrés à toutes sortes d'occupations, excepté, bien entendu, celles qui pourraient être profitables pour eux et donner un bon renom au voisinage. Leur apparence a quelque chose de sauvage ; leur chevelure inculte, cette couche de crasse qui ne permet pas de distinguer au premier abord leur chair des haillons à travers lesquels elle se montre, cette indépendance licencieuse qui ne connaît ni surveillance ni contrôle, sont bien faites pour troubler et effrayer celui qui n'est pas habitué à leur contact. Parcourez ces quartiers l'été, et vous serez suffoqué par leurs exhalaisons nauséabondes ; l'hiver, vous serez péniblement affecté de voir des centaines d'individus grelottant sous des lambeaux de vêtements qui seraient insuffisants même sous les tropiques : un grand nombre est dans un état voisin de la nudité ; ceux qui sont habillés le sont d'une manière grotesque ; leurs pantalons, lorsqu'ils en ont, descendent rarement au-dessous de leurs genoux, tandis que la queue de leurs habits bat leurs talons. C'est dans ce costume qu'ils flânent par les rues

et explorent, à la marée basse, les deux rives de la Tamise, en quête de morceaux de charbon, de bois, de bouchons et autres épaves que le hasard peut amener sous leur main : des cris de joie s'échappent de temps en temps du milieu de cette foule ; et le passant, pour peu qu'il se trouve dans une disposition d'esprit contemplative, s'étonne et se réjouit à la fois en voyant que la dégradation morale et physique qui pèse sur cette race n'a pas encore brisé chez elle tous les ressorts et éteint toute l'énergie de la jeunesse.

Des doutes étranges traversent notre esprit, et nous sommes tentés de nous demander si les individus qui composent cette caste en quelque sorte exceptionnelle ont jamais eu des parents, s'il existe même des parents dans ces localités. « Ils ne ressemblent point aux habitants de la terre, et pourtant ils sont sur la terre. » Un sentiment de curiosité s'élève dans notre sein et nous porte à étudier leur histoire naturelle, les lieux qui leur servent de repaire, leurs habitudes, leurs idiosyncrasies, leurs rapports avec le reste du genre humain, le rôle qu'ils jouent dans le grand œuvre de la création. Nous pénétrons dans ces réceptacles d'où ils paraissent sortir, et à peine y avons-nous posé le pied que nous sommes assaillis de toutes parts et sous toutes les formes imaginables, par tout ce qui peut blesser les sens et corrompre les mœurs. Ceux qui voudraient avoir une idée de ce que sont ces hideuses tanières où des milliers de nos compatriotes passent une partie de leur vie, n'ont qu'à consulter les Rapports de la Commission sanitaire et de l'Association pour la salubrité des villes. Ces documents s'expriment, à cet égard, avec toute la franchise que comporte notre langue : mais la langue, quelque énergique qu'elle soit, reste au-dessous de ces réalités, que l'expérience personnelle peut seule faire connaître ; et lorsqu'on a le courage de se livrer à cette pénible et dégoûtante investigation, on ne tarde pas à acquérir la conviction qu'une grande partie des habitants de la capitale de l'empire britannique croupissent dans de sales et obscurs taudis, dont ils disputent souvent la possession aux lézards et aux crapauds.

C'est là que naissent, que végètent, que meurent les malheureux dont nous nous occupons. Faut-il, après cela, s'étonner de l'état dans lequel ils se présentent à nous ? Nous avons pénétré dans des ruelles longues et étroites comme un tuyau de pipe, se termi-

nant en impasse, où l'air et le soleil étaient un luxe complètement inconnu : d'un côté régnait une muraille sombre et enduite d'une couche épaisse d'humidité ; de l'autre, à une distance qui ne nous permettait pas d'étendre les deux bras, s'élevaient de misérables habitations, d'un aspect plus triste encore. Nous nous sommes présentés à l'entrée d'autres ruelles du même genre ; mais notre zèle a dû reculer devant l'intensité des miasmes qui s'en exhalaient. La visite d'une personne déceintement vêtue était une chose tellement extraordinaire, qu'on nous prit pour un agent de l'autorité ; nous fûmes, en un instant, entourés de plusieurs femmes aux traits hagards, qui nous sollicitèrent, d'une voix rauque et presque menaçante, de faire enlever les immondices dont le voisinage était un foyer d'infection, et de leur faire obtenir de l'eau, dont elles étaient depuis longtemps privées. Passez dans d'autres quartiers ; ils vous paraîtront peut-être moins resserrés, vous trouverez que l'air y circule plus librement : mais là vous verrez couler, ou plutôt suinter, devant les maisons et à quelques pieds de leurs portes, un ruisseau boueux, noir et fétide. A défaut de ce cloaque naturel, vous rencontrez infailliblement une mare stagnante : touchez du bout de votre canne la surface de l'un ou de l'autre, et des gaz délétères se dégageront aussitôt de la masse méphitique. Les enfants ne respirent que cet air empesté, et lorsqu'ils ne se roulent pas dans cette fange, ils passent leur temps à errer dans ces hideuses ruelles qui, depuis des années, ont servi de réceptacle à toute espèce d'ordures. Les visages livides des habitants, leurs formes amaigries, leur extérieur négligé, rappellent les squelettes vivants des marais Pontins, et attestent suffisamment, en ces lieux, l'action d'une secrète influence, hostile à toute amélioration physique et morale de la race humaine.

L'intérieur des habitations répond parfaitement à l'extérieur, et l'exiguïté des pièces tend à y reproduire, avec des circonstances aggravantes, tous les inconvénients qui se font sentir au dehors—l'humidité, l'obscurité, la malpropreté, le mauvais air. Un grand nombre de ces bouges sont complètement nus ; d'autres possèdent, pour tout mobilier, une table et une chaise : dans quelques-uns se trouve un lit commun pour tous les âges et les deux sexes ; mais la plupart des habitants de ces régions couchent sur un tas de haillons plus sales que le plancher lui-même. Heureuse la fa-

mille qui a une chambre à elle seule, et dans cette chambre un coin exempt d'humidité !

Ces créatures ont des occupations qui leur sont propres, certaines industries spéciales, à l'aide desquelles elles se procurent quelques chétifs et précaires moyens d'existence ; car, bien qu'il y ait des gens qui n'en admettent peut-être pas la nécessité, elles ont elles-mêmes la conscience qu'il faut vivre. Les enfants qui survivent à toutes ces influences pernicieuses, et à l'affreux abandon dans lequel on les laisse, découvrent bientôt, en grandissant, qu'il leur faut pourvoir à leur propre nourriture, ou s'en passer. La *duris urgens in rebus egestas* stimule ces marmots indépendants ; et, à un âge où les enfants des riches sont encore à la lisière, ils prennent leur volée, isolément ou par bandes, pour mendier, emprunter, voler, et se livrer à toutes ces pratiques déshonnêtes que le besoin et l'amour du mal peuvent suggérer à une race dépourvue de tous principes de morale. Ils sont, en beaucoup de cas, poussés dans cette voie par leurs parents mêmes, plus souvent par des marâtres, mais la plupart du temps par la nécessité et le mauvais exemple. Chez eux, la passion des spectacles en général et du drame de bas étage est à peu près universelle : les théâtres à deux sous leur offrent l'idéal du bonheur, et sont en même temps pour eux une incitation au crime. Ces petits malheureux ne reçoivent aucune éducation, religieuse ou autre ; ils ne sont soumis à aucun contrôle, ils n'entendent jamais un bon conseil, une parole affectueuse ; les idées qui se trouvent dans l'esprit du commun des hommes n'existent point chez eux : ne possédant rien qui soit à eux exclusivement, ils paraissent croire que telle est en effet la condition normale de la société. Aussi, s'appropriant sans scrupule le bien d'autrui, ne peuvent-ils jamais comprendre, lorsqu'ils sont pris en flagrant délit et condamnés par un magistrat, la justice d'une sentence qui les punit pour n'avoir fait que ce qui était à peu près indispensable à leur existence.

En résumé, nous sommes forcés de reconnaître que ce sont des êtres de la même nature que nous ; qu'ils ont longtemps vécu, pour ainsi dire, à notre porte ; qu'ils ont augmenté et continuent d'augmenter en nombre, à mesure que notre énorme capitale prend un plus grand développement ; et que leur condition physique et morale se détériore, si toutefois cette détérioration est

possible, à mesure que cette même capitale croît en luxe et en magnificence. N'est-ce pas un reproche vivant contre nous? Nous avons une église nationale, riche en hommes également distingués par leurs talents et par leur piété, et qui se dit l'église du peuple; nous avons un corps nombreux, riche et intelligent, de *dissenters*, qui déclament jour et nuit sur l'efficacité du principe des associations volontaires; nous avons une aristocratie généreuse, des capitalistes pléthoriques, un gouvernement lié à la cause du progrès social. Qui mettra la main à l'œuvre? Pourquoi pas tous?

Les *Ecoles déguenillées* doivent leur origine à quelques individus d'humble condition, qui, mus par un noble sentiment d'humanité, conçurent il y a quelques années l'idée de parcourir les quartiers et les ruelles dont nous avons parlé, et d'adresser à ces parias de la société le langage d'une bienveillante sympathie. Nous ne saurions fixer d'une manière précise l'époque où les premiers essais de formation de ces écoles eurent lieu, ni faire à chacun la part qui lui revient dans le mérite de ces premiers efforts: la louange et la renommée sont les dernières choses auxquelles songèrent ou songent encore ces hommes de bien. Les missionnaires de la Cité ont déployé beaucoup de zèle dans l'accomplissement de cette tâche pénible; mais ceux qui l'entreprirent appartenaient à diverses communions religieuses, et tous prouvèrent la sincérité des sentiments qui les animaient en s'imposant, dans ce louable but, des sacrifices pécuniaires d'autant plus grands que leurs ressources étaient plus modestes. On prit à location, au meilleur marché possible, quelques grandes chambres dans les plus bas quartiers; on pourvut à l'éclairage de ces locaux; et tous les dimanches, aussitôt la nuit venue, un certain nombre d'instituteurs volontaires, hommes et femmes, s'armant de patience et de foi, continuèrent à lutter contre les difficultés repoussantes de leur obscure mission. Un rapport circonstancié des incidents divers, des scènes de tapage, de désordre, de violence, qui signalèrent l'ouverture de la plupart de ces écoles, fournirait, nous n'en doutons pas, de curieux détails. Nous venons à l'instant même de recevoir la visite d'un monsieur qui accourait, tout effaré, pour nous annoncer que les *élèves* d'une école récemment ouverte se comportaient fort mal: « Les voisins, disait-il, ont pris l'alarme; les maitres vont être obligés de se sauver, et le propriétaire fermera ses portes. — Eh bien,

avons-nous répondu tranquillement, ce n'est là qu'un exemple de plus à ajouter à tant d'autres que nous avons déjà eus. Il n'est pas possible d'avoir une *école déguenillée* sans passer par ces préliminaires ; c'est un accessoire en quelque sorte obligé. Mais persévérez, comme d'autres ont fait, et vous viendrez bientôt à bout du tapage : ceux qui ne sont venus que dans l'intention de s'amuser, de *faire leurs farces*, se laisseront et ne reviendront plus ; ceux au contraire qui ont le moindre désir d'apprendre quelque chose, resteront et vous obéiront. » C'est en effet ainsi que se passent généralement les choses dans les plus mauvais quartiers : nous avons entendu raconter par les différents instituteurs comment cette tourbe manifestait son impatience *d'entrer en classe* par des vociférations et des coups redoublés dans les portes et les fenêtres, l'impétuosité tumultueuse avec laquelle elle se précipitait dans la salle, comment toutes les lampes se trouvaient immédiatement éteintes, comment les pierres et les projectiles de toute nature volaient de tous côtés dans l'obscurité, ce qui rendait cette œuvre d'amour et de charité une œuvre assez périlleuse. Maintes fois il est arrivé que ces jeunes drôles ont pris possession de la salle d'école, et, refusant également d'écouter les instituteurs et de se retirer, sont restés maîtres de la place jusqu'à l'arrivée de la police. Mais la patience a toujours fini par dominer le vacarme, l'ascendant des bons principes par dompter les plus turbulents ; et l'on peut voir aujourd'hui, tous les soirs, des centaines de ces petits vagabonds, vêtus, se conduisant décentement et s'appliquant même à l'étude.

Nos grandes dames et nos élégants, qui, voiturés dans de brillants équipages, étalent sur nos promenades publiques le luxe de leurs toilettes et qui s'asseoient chaque jour à une table somptueuse, ne sauraient se faire une juste idée des fatigues ni des rudes labeurs auxquels se sont soumis avec joie, dans la ferveur de leur simple piété, les fondateurs et directeurs de ces écoles. Faisant le sacrifice de presque tout le dimanche, leur seul jour de repos, et souvent, après bien des heures de travail, donnant encore une soirée dans la semaine, ils se sont plongés courageusement au sein des plus hideuses localités, et se sont chargés sans hésitation des devoirs les plus pénibles et les plus rebutants. On nous a parlé de salles d'école tellement encombrées, que trois enfants ont dû se loger dans l'intérieur même du foyer, deux sur les plaques laté-

rales et le troisième sur la grille, avec la tête dans la cheminée; et il n'est pas rare que les personnes respectables qui se vouent à l'instruction des filles aient remporté, en retournant chez elles, des preuves vivantes de la malpropreté de leurs élèves. Qu'on ait fait tout cela, qu'on le fasse chaque jour encore par amour de son prochain, par un sentiment purement évangélique, sans aucune perspective de rémunération, de gain, de renommée — c'est ce qui paraît incroyable au premier abord, et pourtant ce n'est que la vérité. Aussi plus d'un de ces humbles instituteurs des malheureux, qui n'aura à offrir à Dieu que son zèle et sa pauvreté, l'emportera-t-il dans la balance sur la foule trop nombreuse des ecclésiastiques indolents, des sectaires intolérants et des hommes d'état égoïstes.

Il est évident que des difficultés d'une nature particulière doivent venir, dans ces sortes d'écoles, à l'encontre de tout ce qui ressemble à une discipline régulière. Les habitudes de dissipation des parents et autres personnes qui entourent ces jeunes créatures, l'état de délaissement physique et moral dans lequel elles ont toujours vécu, l'absence de tout contrôle ou plutôt la licence absolue dont elles jouissent, même dès leur enfance, leur complète ignorance de tout, excepté du mal pratique — les mettent tout à fait en dehors de la catégorie des enfants pauvres, mais paisibles. Elles ne ressemblent pas plus à ces élèves dociles que nous voyons assis sur les bancs de nos écoles paroissiales ou dissidentes, que les vaches de Buenos-Ayres (qu'on nous passe cette comparaison) ne ressemblent à celles du Devonshire. Nous lisons dans sir Francis Head que des laitières anglaises, nouvellement importées dans la république Argentine, s'approchèrent sans défiance de ces animaux, dont elles ignoraient les mœurs sauvages. Mais bientôt les cornes furent en jeu, et nos laitières effrayées virent en un instant tous leurs seaux culbutés; — elles finirent, il est vrai, par mener leur besogne à fin, mais ce ne fut qu'en employant un procédé adapté à la circonstance.

L'établissement des écoles en question se trouve donc suffisamment motivé par la connaissance qu'avaient des mœurs et de la condition de la classe la plus infime ceux qui osèrent entreprendre cette tâche. Leur nom même indique leur objet : elles sont destinées à recevoir tous ceux qui se trouvent exclus des écoles d'un

ordre supérieur par les règlements indispensables à la discipline de ces dernières. Un costume décent, une figure propre, une tenue convenable, la présence pendant le jour, la contribution d'un penny (10 c.) par semaine, sont autant de conditions qui interdisent à ces malheureux l'accès des Écoles Nationales et Britanniques, en supposant qu'ils fussent disposés à y solliciter leur admission : un sentiment d'amour-propre engagerait d'ailleurs les parents des autres élèves à retirer leurs enfants des écoles où un pareil mélange serait toléré. Nous ne sommes point partisans fanatiques de cette dénomination d'*Ecoles déguenillées*, et pourtant il nous serait facile de prouver que quelques-uns des individus les plus dégradés de cette classe ont été attirés principalement par l'idée que l'asile qu'on leur ouvrait et le but qu'on se proposait n'étaient point trop au-dessus de leur misère. Cette dénomination, en précisant l'objet exclusif de ces écoles, nous rappelle aussi quelle est la sphère particulière dans laquelle doivent s'exercer nos efforts, et qu'il ne s'agit point ici d'eaux limpides et de lacs transparents, mais des ruisseaux et de la fange de nos rues. Après tout, la permanence du titre ne condamne pas les élèves à rester perpétuellement dans la même condition : s'ils font des progrès, s'il se manifeste chez eux quelque amélioration sensible, ils passent dans les écoles d'un ordre supérieur ; mais l'*Ecole déguenillée* subsiste toujours pour ceux qui restent déguenillés.

Il est fort difficile de déterminer, même par approximation, l'importance numérique de cette classe. En premier lieu, nous ne saurions tirer une ligne de démarcation bien rigoureuse ; et ensuite nous avons affaire à une engeance assez méfiante de son naturel, et qui, dès qu'on veut faire la moindre enquête, se met aussitôt sur la défensive. Nous savons tout cela, et nous n'avons pas oublié non plus le mot de M. Canning, qu'il n'y a rien d'aussi trompeur que les chiffres, si ce n'est les faits. Nous nous sommes cependant hasardés à tirer des archives de la police métropolitaine quelques données statistiques que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, en les prévenant toutefois qu'il y a lieu de faire quelques déductions pour les cas appartenant à une classe dont la misère n'est pas tout à fait aussi profonde que celle dont nous avons tracé un tableau bien imparfait.

La police métropolitaine a arrêté, dans le cours de l'année 1845,

14,887 individus des deux sexes, âgés de moins de vingt ans. Sur ce nombre, les magistrats condamnèrent, par décisions sommaires,

38 garçons et	15 filles au-dessous de 10 ans.
1,187 —	123 — de 10 à 15 ans.
3,649 —	1,191 — de 15 à 20 ans.

et renvoyèrent devant les cours supérieures

12 garçons et	4 filles au-dessous de 10 ans.
370 —	44 — de 10 à 15 ans.
1,139 —	287 — de 15 à 20 ans.

Voilà, ce nous semble, assez de besogne pour empêcher magistrats et agents de police d'acquérir trop d'embonpoint dans l'exercice de leurs fonctions respectives. Et pourtant ces chiffres ne nous révèlent pas toute l'étendue du mal : une grande partie échappe à la vigilance de la loi ; une partie tombe dans le domaine du crime ; une autre, quelque grave qu'elle soit, manque cependant du caractère légal de délit. Mais jetons les yeux sur quelques-uns de ces faits que les magistrats ont cru pouvoir juger immédiatement. Nous y trouvons

	Au-dessous de 10 ans.	De 10 à 15.	De 15 à 20.
Voies de fait.....	1	88	714
Tentatives de vol.....	3	62	128
Possession illégale du bien d'autrui.....	23	446	891
Domage volontaire.....	2	142	300
Tapage et inconduite.....	»	111	506
État d'ivresse.....	»	»	473
Voleurs de profession.....	2	38	140
Vagabondage.....	22	242	548

Telle est l'éducation morale, telles sont les associations offertes et souvent imposées aux enfants pauvres de notre vaste capitale ! Et ce ne sont pas là les seuls dangers auxquels ils sont exposés : des pièges de toute espèce les entourent, et des tentations, auxquelles ne savent pas toujours résister des personnes qui possèdent le double avantage de l'instruction et de la fortune, viennent assaillir ces petits malheureux en proie aux suggestions de l'ignorance et du besoin. Il ne tiendrait pourtant qu'aux marchands et aux habitants de Londres, en général, de prévenir une foule de

méfais beaucoup plus efficacement que ne peut le faire la police, en surveillant avec plus de soin leurs marchandises et autres propriétés. Il est en effet de notoriété constante, que c'est après avoir observé la négligence avec laquelle la plupart des marchandises sont exposées en vente, ainsi que la crédulité ou l'insouciance des domestiques, et calculé le parti qu'il en peut tirer, que maint voleur de Londres choisit cette profession, de préférence à un honnête travail, et s'associe à d'autres individus de la même trempe pour exploiter les facilités qu'on lui offre. Les rapports de police de 1845 font ressortir d'une manière sensible les conséquences de cette coupable négligence. On y voit que, sur 11,676 cas criminels,

« 547 consistent en vols d'outils, de bois, de verres à vitres, etc., dans des maisons en construction ; 229, en vols dans des charrettes ou voitures ; 337, en vols de linge étendu pour sécher ; 587, en vols de volaille, etc., dans des bâtiments détachés ; 1,588, en vols de marchandises à des étalages ; 1,880, en vols dans des maisons dont les portes avaient été laissées ouvertes. »

C'est presque la moitié du chiffre total, et les agents de police déclarent qu'avec un peu de précaution on aurait pu prévenir la plus grande partie de ces méfaits. Il faut observer aussi que les moyens de disposer des produits du vol sont faciles, nombreux, et ouverts jour et nuit aux voleurs jeunes et vieux. L'indication de « Magasin d'approvisionnements pour la marine, » qu'on lit sur tant de boutiques, n'est souvent qu'un synonyme de « receleur d'objets volés. »

Quel contrepois la société offre-t-elle à ces tentations ? Nous avons vu que toutes les conditions physiques se trouvaient réunies du côté du mal. Sans doute on aura cherché à les combattre par tous les moyens moraux. Hélas ! sur un total de 59,123 individus arrêtés, 15,263 ne savaient ni lire ni écrire ; 39,659 savaient lire et un peu écrire. Nous citons ce résultat, non pas avec la croyance illusoire qu'il suffise de quelques notions littéraires pour régénérer un homme, mais comme une preuve de la négligence criminelle qui, en abandonnant ces enfants à la corruption du vice, a livré leur adolescence et leur âge mûr au crime et au châtement.

Il nous sera plus facile de faire connaître le nombre des *Ecoles déguenillées* actuellement existantes, et des enfants qui les fréquentent, ainsi que les tristes particularités de leur condition.

Le second Rapport annuel sur ces écoles, en date du mois de juin 1846, accuse 26 écoles, avec une moyenne d'environ 2600 élèves, et 250 instituteurs. Depuis cette époque, il en a été établi quatre autres, ce qui fait en tout 30 écoles, avec une moyenne d'au moins 3,000 enfants—résultats bien au-dessous des besoins. Quelques-unes de ces écoles, au nombre desquelles nous nous plaignons à faire mention particulière de celle de Jarston street, Lambeth, ne sont ouvertes que le dimanche soir, et sont conduites uniquement par des instituteurs volontaires. D'autres sont ouvertes deux soirs par semaine — d'autres cinq; dans ces derniers cas, l'éducation est sous la direction d'un maître salarié. Deux ou trois seulement sont ouvertes pendant le jour. Dans les écoles qui ne sont ouvertes que le dimanche, on n'enseigne que la religion; dans celles qui sont ouvertes pendant la semaine, les classes commencent et se terminent par des exercices religieux; mais on y ajoute l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul. Nous en citerons une récemment établie, comme pouvant donner une idée du développement dont l'institution est susceptible, et des améliorations qu'il est permis d'attendre de l'avenir. La méthode qu'on y a adoptée est celle qui est recommandée par la Société Britannique et Étrangère. Après une leçon tirée de la Bible, on passe successivement par tous les exercices du syllabaire; on reçoit, au moyen de l'ardoise et du crayon, une leçon des éléments du calcul, le tout varié par des illustrations appropriées aux différents sujets; la classe se termine par une hymne. Telle est la marche suivie pendant les quatre premiers jours de la semaine; le cinquième, et c'est ici qu'est l'innovation, les enfants, après avoir commencé comme à l'ordinaire, sont répartis par *classes industrielles*—c'est-à-dire qu'on exerce les filles à toute espèce de travaux d'aiguille, tandis qu'on initie les garçons aux mystères de l'art du tailleur et du cordonnier. L'admission dans ces classes industrielles est considérée comme une récompense, et il faut, pour y être reçu, présenter un billet qui prouve qu'on a suivi régulièrement les cours des jours précédents. Le dernier bulletin que nous ayons lu constate la présence de soixante-trois filles et de quarante-deux garçons, tous appartenant aux localités les plus misérables; ils faisaient preuve d'application et de zèle, et l'idée de raccommoder leurs propres vêtements leur souriait beaucoup. Les deux classes de garçons n'avaient pas tardé

à s'arranger entre elles, et les tailleurs raccommodaient les habits des cordonniers, qui, de leur côté, réparaient les chaussures des tailleurs. Deux cent quatre-vingt-trois enfants ont été reçus dans cette école ; mais telle est leur humeur vagabonde, qu'on n'y compte en moyenne que 53 garçons et 71 filles. L'école est ouverte de six heures et demie jusqu'à neuf. Les frais de l'établissement sont très-modiques : la dépense totale, y compris les salaires du maître cordonnier, du maître tailleur et de la maîtresse couturière, ne s'élève qu'à environ 3 pence (30 cent.) par semaine pour chaque enfant, en calculant sur une moyenne de 12 $\frac{1}{2}$ présents, et à un peu plus d'un penny (10 cent.) sur le nombre total des enfants.

Voyons maintenant quelle est la condition sociale d'une grande partie de ces enfants. Le temps nous a manqué pour nous procurer des renseignements détaillés sur le personnel de chaque école ; mais ceux que nous possédons suffiront, nous le croyons, pour donner une idée assez exacte du résultat général. Le dépouillement des états fournis par 15 écoles nous a donné un total de 2,345 enfants et adultes de cinq à dix-sept ans, sans parler de quelques-uns encore plus âgés, qui de temps à autre assistent aux cours. Le nombre des élèves présents est, en moyenne, d'un tiers au-dessous, c'est-à-dire d'environ 1,600. Sur ce nombre, 162 avouent qu'ils ont été en prison ; 116 se sont enfuis de chez leurs parents ; 170 couchent chez des logeurs, c'est-à-dire dans les plus affreux repaires d'iniquité qui existent dans la capitale ; 253 ne connaissent pas d'autre moyen d'existence que la mendicité ; 216 ne possèdent ni bas ni souliers ; 280 n'ont ni chapeau ni bonnet ; 101 sont sans chemise ; 249 ignorent le luxe d'un lit ; 68 sont enfants de criminels déportés ; 125 ont des belles-mères ; 306 sont orphelins de père ou de mère, et beaucoup ont perdu l'un et l'autre.

Voilà, certes, de quoi attendrir les cœurs sensibles, procurer des émotions à ces belles dames qui ont des larmes en réserve ou des sympathies disponibles ! Ceux qui, au sein de leur existence fashionable, vont chercher la peinture du malheur et de la souffrance dans un poème ou dans un conte fantastique, peuvent apprendre, à peu de frais, que les réalités de la vie ont un intérêt bien autrement puissant que les caprices de la fiction, et qu'on peut trouver des jouissances tout aussi vives dans le soulagement pratique de quelques-unes des misères humaines que dans le dénou-

ment heureux d'un roman. Nous sommes sûrs aussi d'avoir pour nous les économistes ; car, quelque mesure qu'ils puissent proposer à l'égard des mendiants et des malheureux déguenillés, il ne saurait y avoir qu'une opinion sur les enfants de condamnés, sur les orphelins, sur ceux qui ont été poussés au crime par leurs parents mêmes. « Quand mon père et ma mère m'auront abandonné, dit l'Écriture, alors le Seigneur me recueillera (Ps. XXVII). » La société a été instituée par Dieu pour le plus grand bien de ses créatures ; elle doit donc entrer dans l'esprit de ses lois, et apporter à l'imitation de ses œuvres un cœur plein de la charité et de l'amour du prochain.

Nous ne pouvons mieux exprimer les résultats de tous ces efforts divers, qu'en empruntant le langage de Tacite : « *Læta, tristia, ambigua, manifesta.* » Si, pour mesurer leur valeur réelle et leur portée, on prend, comme terme de comparaison, la ligne qui marque l'état paisible et progressif de la société, ils paraîtront sans doute, eu égard à la somme de mal encore existante, être restés bien en deçà du but ; mais, pour peu qu'on veuille tenir compte des obstacles nombreux et quelquefois étranges qui s'opposent à leur succès — des preuves que nous avons déjà d'amélioration individuelle — de l'expérience qu'ils ont permis d'acquérir des habitudes et des idées de cette caste, on reconnaîtra que, loin de se décourager, il y a lieu de se réjouir. Dans tous les cas, quel qu'ait été l'effet produit sur les élèves, les instituteurs peuvent, à bon droit, se féliciter ; guidés et soutenus par une pieuse espérance, rivalisant avec les martyrs par des prodiges d'abnégation et de patience, ils se sont procuré des consolations aussi douces que celles qu'ils ont données.

C'est, il faut l'avouer, un sujet d'étonnement pour tous ceux qui connaissent la partie de notre population qui fait l'objet de cette grande expérience, que les travaux de nos humbles missionnaires aient eu, en somme, tant de succès. Il ne s'agit pour eux de rien moins que de régénérer une race sauvage, qui ne connaît ni frein ni loi, qui n'a jamais éprouvé l'action salutaire d'aucune influence morale, et de l'amener peu à peu aux idées de civilisation et de vie domestique. Une première difficulté se présente tout d'abord dans les habitudes nomades de la plupart de ces enfants de la nature, qui abandonnent souvent leur domicile, si l'on peut dire

qu'ils aient un domicile, et qui émigrent par bandes dans d'autres quartiers de notre vaste cité : d'autres qui, pendant leur séjour à Londres, hantent plus constamment les mêmes gîtes nocturnes, font néanmoins de longues absences et passent des semaines entières à errer dans les comtés environnants. Les beaux mois de l'été sont, en général, funestes à l'éducation déguenillée; le froid et la saison pluvieuse ramènent nos voyageurs à l'école, où ils sont sûrs de trouver un abri et du feu. Mais ces études interrompues et cette discipline imparfaite laissent nécessairement chez ces jeunes vagabonds peu de traces de progrès qui soient de nature à donner quelque satisfaction à leurs instituteurs. L'autorité de ces derniers est ici complètement illusoire; ils peuvent essayer de retenir leurs élèves par la douceur et la persuasion, mais ils ne possèdent aucun moyen coercitif : il ne saurait être question de leur imposer des amendes; les punitions corporelles seraient sans aucune efficacité, et l'emploi de ce moyen ne serait même pas toujours exempt de danger; quant à l'expulsion, ce ne serait pas une peine. Il faut qu'ils viennent quand bon leur semble, ou qu'ils ne viennent pas du tout; car nous n'avons à leur offrir ni aliments, ni vêtements, ni avantages temporels immédiats de quelque espèce que ce soit. Aucun intérêt positif, matériel, ne venant servir de contrepoids à leur amour naturel de la dissipation, il suffit d'une procession, du passage de quelques bateleurs des rues, pour mettre toute la classe en rumeur et faire désertier en un clin d'œil la moitié de l'assistance. Nous visitâmes il y a quelque temps une de ces écoles déguenillées; il était huit heures du soir, et nous trouvâmes les bancs fort clairsemés. Mais le mystère ne tarda pas à s'expliquer : on nous fit remarquer que c'était le jour de la procession du lord maire, et beaucoup d'élèves s'étaient bien gardés de laisser échapper une aussi bonne occasion de plaisir ou de profit.

Les habitudes de leur vie journalière, les associations qu'ils forment nécessairement, n'offrent pas des obstacles moins sérieux au zèle de l'instituteur; les leçons du soir sont effacées par la pratique du lendemain — passé trop probablement au milieu des scènes de vice et de crapuleuse débauche. Restent-ils au logis? c'est pour voir et entendre tout ce qu'il est possible de concevoir de plus ignoble comme conduite et de plus sale comme langage.

Les envoie-t-on dehors ? c'est pour mendier à l'aide de mensonges préparés d'avance, — c'est pour se livrer méthodiquement à la fraude dans leurs petits commerces, — c'est pour voler, puis courir vendre au receleur le produit de leur larcin, s'il n'est pas consommé immédiatement. De là la difficulté de faire pénétrer chez eux le sentiment de la honte, de leur faire comprendre la distinction délicate du « mien » et du « tien. » N'ayant rien qui leur appartienne, ils ne redoutent pas la loi du talion ; manquant du nécessaire, ils ne peuvent admettre la possession exclusive du superflu : aussi s'emparent-ils sans façon de tout ce qui leur tombe sous la main, et en agissant ainsi ils ne croient pas tant porter atteinte au droit d'autrui qu'exercer leur propre droit. Ils font d'ailleurs peu de mystère de leurs opérations heureuses, se contentant seulement de les qualifier à leur manière : ainsi, ils ne *prennent* jamais — ils *trouvent* ; quels que soient le volume ou la nature de l'objet, il a été *trouvé*, et toujours trouvé en temps et lieu opportun. Souvent même on les entend se plaindre hautement et amèrement de la rapacité du « marchand d'approvisionnements pour la marine, » qui ne leur a donné pour leur marchandise que la moitié de sa valeur.

Les châtimens ne les humilient pas plus que le crime ; ils y voient, non pas tant la justice de la loi que l'habileté de l'agent de police ; ils ont été découverts, et par suite condamnés — voilà toute l'affaire, et ils ne s'en cachent guère. Un de nos amis, avocat distingué et homme de cœur, qui prend un vif intérêt à ces écoles, nous racontait qu'il lui était arrivé plus d'une fois, en traversant quelque une de ces ruelles en question, de s'entendre saluer, par quelque sale gamin, d'un « Oh ! comment ça va-t-il, M. P*** ? — Très-bien, merci ; mais comment se fait-il que vous me connaissiez ? — Comment je vous connais ? parbleu ! il n'y a pas si longtemps que vous m'avez fait acquitter à Old Bayley. » Il n'est pas rare que les enfants, en sortant de prison, s'en aillent droit à l'école et reprennent leur place accoutumée, donnant pour excuse à l'instituteur : « Fâché de n'avoir pas pu venir plus tôt ; mais j'ai fait dix jours de Bridewell. » Et à ce même sujet, nous ajouterons ici une petite anecdote que nous tenons d'un des missionnaires de la Cité. Ce brave et digne homme s'est acquis l'affection de tout le quartier dans lequel il exerce son ministère, et plus particulièrement des enfants. Un soir, qu'ayant par hasard un ha-

bit neuf, il passait à la brune dans une rue écartée, il fut accosté par un de ces petits vagabonds, qui, ne le reconnaissant pas, n'hésita point à lui enlever son mouchoir. Le bonhomme continua son chemin sans s'apercevoir de cette soustraction, tandis que le voleur s'enfuyait de l'autre bout de la rue : c'est alors seulement qu'en tournant la tête, il reconnut dans sa victime son vieux précepteur. Il courut aussitôt à lui, et l'ayant rejoint, hors d'haleine : « Eh quoi, lui dit-il, c'est vous, M. ***? Je ne vous reconnaissais pas avec votre habit neuf; tenez, voilà votre mouchoir! » Ne sont-ce pas là les mœurs des temps d'ignorance et de barbarie? les mœurs des Grecs de l'antiquité et des Dyaks modernes? Le vol est pour eux une profession régulière, à l'aide de laquelle ils se procurent des moyens d'existence, indépendamment d'une certaine réputation; le vice règne en maître absolu sur toute cette portion de la société, et son influence n'est tempérée, comme dans le cas que nous venons de citer, que par quelques instincts purement accidentels d'une vertu presque aussi brutale et aussi barbare que le vice lui-même.

Quoi qu'il en soit, ces labeurs n'ont pas été improductifs, et la semence a commencé à porter ses fruits. Nous devons tenir compte non-seulement du bien qui a été fait, mais aussi du mal qui a été empêché. Des habitudes d'ordre et de décence ne se contractent pas tout d'un coup, surtout dans des circonstances où la pratique se trouve tout à fait et forcément séparée de la théorie. Une figure débarbouillée est sans doute un préliminaire très-simple; et pourtant c'est une chose qu'on ne peut pas exiger tout d'abord d'un enfant habitué à vivre au milieu de la malpropreté et dans un quartier où l'eau est rare. La persévérance a néanmoins fini par triompher; beaucoup de ces enfants sont aujourd'hui propres; un plus grand nombre est déjà apprivoisé, et plus d'un, parmi eux, commençant à comprendre quelque chose de mieux que sa condition actuelle, aspire vers ce mieux idéal. L'affection qu'ils témoignent pour leurs instituteurs est remarquable; elle repose d'ailleurs en grande partie sur ce fait malheureusement trop vrai, qu'ils n'ont jamais entendu de paroles affectueuses, si ce n'est de la bouche de ces bons missionnaires. Ils ont, du reste, une manière d'exprimer cette affection qui leur est propre. Il y a quelque temps, nous passions, le soir, par une rue obscure pour aller inspecter une

école, lorsqu'un monsieur qui nous accompagnait fut interpellé d'un « Hé! comment ça va-t-il? » Il regarda l'enfant qui s'adressait si familièrement à lui; mais celui-ci s'éloigna d'un air évidemment contrarié, en disant: « Oh! je vous ai pris pour le maître; si c'eût été lui, je lui aurais donné une poignée de main. » C'est là un fait minime en lui-même, mais qui n'en indique pas moins la puissance de la sympathie sur ces Kabyles de la capitale.

Il y a mieux: cet effet n'est point passager. Plusieurs ont été placés dans des positions humbles, il est vrai, mais cependant bien supérieures à leur condition primitive. Nous avons vu, sans en être surpris, quelques exemples de mécomptes et de désappointement; mais, en revanche, nous pourrions citer, surtout parmi les filles, de nombreux exemples d'amélioration réelle et permanente; les instituteurs reçoivent fréquemment, des personnes qui ont bien voulu prendre à l'essai quelques-uns de ces pauvres enfants, des témoignages de satisfaction, qui sont pour eux la plus douce des récompenses. Nous devons également nous réjouir de ce que l'expérience faite à Londres a trouvé des imitateurs là où elle était si nécessaire, à Birmingham, à Manchester, à Liverpool. On peut lire, dans une des dernières livraisons de *Chambers's Edinburgh Journal*, un récit intéressant des efforts faits à Aberdeen, et des heureux résultats qu'a donnés l'école industrielle formée dans cette ville; nous espérons apprendre bientôt qu'Édimbourg et Glasgow ont suivi ce bon exemple.

C'est un fait aujourd'hui évident pour tout le monde, que les hommes ordinaires et les systèmes ordinaires sont complètement inapplicables à cette partie de notre espèce: ce sont les jeunes coursiers sauvages des Pampas, et non pas les paisibles poulains qui paissent dans nos prés; c'est avec le *lasso* qu'on s'empare d'eux, et non pas avec le crible à avoine. Mais il n'est pas moins évident qu'il est possible de les faire entrer dans le sein de la société civilisée, de les assujettir à ses lois, de les faire participer à ses devoirs. L'*Union des Ecoles déguenillées* n'eût-elle servi qu'à développer l'existence de cette classe abandonnée, qu'à démontrer la possibilité de la rendre à la vie morale, elle aurait mérité la reconnaissance et la coopération de tous les amis de l'humanité, de tous les bons citoyens.

On s'occupe en ce moment d'un projet d'établissement d'une

école industriellequotidienne, qui sera installée dans le plus mauvais quartier de la capitale, et destinée à recevoir les enfants les plus vagabonds et les plus abandonnés ; on leur y donnera non-seulement les éléments de l'instruction ordinaire, mais on leur enseignera aussi quelque métier ou profession. Ce plan, avantageux dans tout système d'éducation populaire, qui n'a, après tout, d'autre objet que de mettre les enfants du peuple en état de remplir leurs devoirs dans la condition où il a plu à la Providence de les placer, est d'une nécessité absolue pour la classe dont nous nous occupons. Vivant au milieu de l'oisiveté et du vice, peu de ces malheureux ont le goût ou même l'idée d'un travail honnête ; beaucoup dédaignent l'éducation qu'on leur offre, parce qu'elle ne paraît pas leur présenter de perspective avantageuse ; et si quelques-uns d'entre eux sont disposés à travailler, la fêtrissure que les mauvaises associations, l'ignorance ou les crimes de leurs parents ont imprimée sur leur front, les fait repousser par tous ceux qui auraient pu les employer. Mais offrez-leur la perspective d'une « instruction utile, » de quelque chose qui puisse, au besoin, leur servir à gagner leur pain... ils viendront à vous par centaines, nous en sommes persuadés, et accepteront le bienfait avec joie. Il ne faut, comme nous le disions, admettre que les plus misérables, que ceux que le malheur semble avoir rendus étrangers à toute idée de vertu. Il faut que l'école soit au centre même du quartier, et non pas dans quelque coin éloigné du comté ; il faut qu'elle soit là comme un exemple permanent, et qu'elle puisse exercer une salutaire influence sur les parents eux-mêmes, en leur donnant chaque jour le spectacle de leurs enfants rendus meilleurs et promettant de devenir meilleurs encore.

On nous demande souvent : « Que ferez-vous de ces enfants, quand vous leur aurez donné l'éducation ? » Nous pourrions renvoyer aux faits que nous avons cités ; mais nous aimons mieux répondre à cette question par une autre : « Qu'en ferez-vous, si vous ne leur donnez aucune éducation ? » Ces enfants ne sont point des bulles de savon qu'un souffle peut disperser dans l'air ; ce sont des réalités, c'est la semence des générations futures, et le bon grain ou l'ivraie domineront, selon que nous réglerons, à l'avenir, notre conduite d'après les principes du christianisme ou d'après les suggestions d'un aveugle égoïsme. Cessons enfin, dans notre

propre intérêt, d'avoir tant de confiance dans les mesures coercitives ou pénales qu'on peut prendre à l'égard de ces jeunes vagabonds; enfants, ils ne sont pas trop nombreux pour être élevés; adultes, ils le seront beaucoup trop pour être punis. Ayons, et pour eux et pour notre pays, des idées plus élevées. Mus par un juste sentiment de leurs droits et de nos devoirs, aidons-les non-seulement à sortir de cet abîme de dégradation, mais mettons-les en position de parcourir la carrière ouverte devant eux, comme citoyens de l'empire britannique et comme héritiers d'une glorieuse immortalité.

(*Quarterly Review.*)

Mœurs, Tableaux et Paysages.

ESQUISSES CANADIENNES (1).

I. — LE SERGENT NEIL.

La débâcle des glaces, dans les grands fleuves de l'Amérique du Nord, est une des plus merveilleuses opérations de la nature sur le nouveau continent.

Dans les premiers jours d'avril, quoique le soleil ait déjà beaucoup de puissance, la glace des fleuves est pourtant d'une telle épaisseur, et sa température si basse, que les rayons solaires produisent à peine quelque effet sur le milieu du courant immobilisé. Cependant les rives du fleuve, échauffées peu à peu, dissolvent insensiblement la glace qui est en contact immédiat avec elles, et bientôt il s'établit entre ces rives et la partie du fleuve qui demeure gelée un intervalle assez grand pour interrompre toute communication; mais bien longtemps après qu'un double fossé d'eau bleuâtre s'est ainsi formé, la glace du milieu reste assez compacte, assez forte pour porter toute espèce de voitures, et même des trains d'artillerie.

Maintenant, si vous supposez le lit de la rivière parfaitement droit, et d'une largeur partout identique, la force du courant inférieur suffirait, — sans demander plus à l'action du soleil, — pour emporter vers l'Océan les glaces détachées du bord.

Mais les fleuves ont leurs méandres sinueux; ils sont semés de nombreux flots qui s'opposent au passage des objets offrant une certaine surface. Il faut donc que la nature combine, pour venir à bout de surmonter ces obstacles, la puissance en quelque sorte persuasive, graduée, presque insensible, de l'astre du jour, et la violence brutale du courant. La première agit sur les couches supé-

(1) Voir la livraison de décembre 1846, où l'on trouvera un premier extrait de l'ouvrage de sir Francis Head.

rieures, dont elle atténue par degrés la consistance et le poids; la seconde imprime aux couches inférieures un élan dont il est difficile d'apprécier la force, à moins qu'on n'ait essayé, emporté par les eaux d'un fleuve, de se retenir à quelque branche d'arbre, et qu'on n'ait ainsi une idée de la puissance du courant.

A mesure que le soleil devient plus ardent, il ajoute à la force des eaux, qu'il grossit de toutes les neiges, de toutes les glaces par lui fondues. Peu à peu la glace se divise, elle avance et serait emportée sans les coudes formés par le rivage, qui en certains endroits la retiennent, l'étayant, lui donnent un point d'appui et de résistance.

Sur ces contreforts naturels, la pression des glaces accumulées devient bientôt immense. Elle amène en peu de temps de nouvelles ruptures, les glaçons isolés se glissant, s'accumulant les uns sur les autres jusqu'à ce que tout l'effort de la masse flottante se concentre sur un seul point. Ce dernier conflit offre quelquefois un spectacle terrible. Des champs de glace, poussés sur la terre, se broient, s'intercalent, se minent, s'entassent, et, se haussant les uns sur les autres, forment bientôt des amas de roches cristallisées qui s'élèvent de cinquante à quatre-vingts pieds de hauteur. Chaque jour la glace est plus amincie, chaque jour le courant est plus irrésistible, ou bien il se gonfle et emporte la glace amoncelée par dessus l'obstacle qui la retenait, ou bien celui-ci se trouvant trop faible est lui-même rompu et entraîné. C'est le moment décisif, l'heure victorieuse où le nouveau printemps triomphe de l'hiver et des frimas. De tous côtés la glace massive se rompt, se divise; de tous côtés, comme les bataillons d'une armée vaincue, elle cède d'abord lentement ses positions les plus fortes, pour s'enfuir ensuite dans tout le désordre du *sauve qui peut* le plus désastreux.

Il m'est arrivé deux fois d'assister à la débâcle de l'Humber, petite rivière qui coule dans le voisinage de Toronto. En même temps qu'il emportait les glaces détachées du rivage, le courant en avait enlevé en fort grand nombre des arbres de toute espèce. C'était donc un pêle-mêle de troncs et de glaçons, confusément entraînés, et qui se heurtaient sous mes yeux, offrant un tableau mouvant fort difficile à décrire. Chaque bloc de glace avançait tantôt en tournoyant horizontalement, tantôt en se soulevant — de l'arrière à l'avant, de la poupe à la proue — pour retomber

ensuite de tout son poids, avec un grand tumulte, sur les eaux violemment refoulées. Quelquefois un arbre qui avait frappé le fond, revenait lentement à la surface du fleuve, et se dressait debout entre deux énormes glaçons. Ailleurs, comme pour varier mes plaisirs, il en sortait un autre, les racines en haut, la cime en bas, pareil à un saltimbanque en équilibre sur ses mains. Les glaces amoncelées prenaient parfois de loin l'apparence d'une haute maison hérissée de cheminées, et l'instant d'après, cet édifice fantastique était culbuté dans le courant qui l'engloutissait avec un bruit sourd, sans en laisser subsister le moindre vestige.

Peu d'heures après cette violente crise, le torrent débordé rentrait dans son lit, et rien n'attestait l'étrange mêlée dont j'avais été le spectateur étonné, si ce n'étaient, çà et là, quelques floés de glace blanche mêlés aux sombres masses de bois, et flottant dans le lac bleuâtre et profond où l'Humber va se décharger.

Pendant mon séjour au Canada, la débâcle des glaces fut marquée par un incident, en lui-même assez peu essentiel, mais dont je ne veux pas laisser perdre le souvenir, qui fait honneur au caractère national.

Au milieu du grand Saint-Laurent se trouve, presque vis-à-vis Montréal, une île appelée Sainte-Hélène. Entre le rivage et cette île, le courant, large d'environ trois quarts de mille, coule très-rapide, mais pas assez cependant pour qu'en hiver les glaces ne se forment en cet endroit comme ailleurs.

Cette année-là, les froids avaient été particulièrement rigoureux, et la glace du Saint-Laurent était particulièrement épaisse. Aussi, tandis que la masse du fleuve se précipitait vers l'Océan, la glace du milieu dut attendre plus longtemps qu'à l'ordinaire le libre passage du détroit formé par l'île Sainte-Hélène et les quais de Montréal.

Sur l'île en question, un petit détachement de soldats était en cantonnement, et comme on attendait d'heure en heure le bris de la glace, la plupart de ces militaires, emmitouffés dans leurs grandes capotes, les mains enfouies dans d'épais gants de laine, et les oreilles garanties contre la gelée par une fourrure fixée au shako, veillaient sur la route ouverte pendant l'hiver, à travers la glace, entre l'île et la cité voisine.

Après quelques moments d'une attente que chaque retard ren-

dait plus vive, un roulement sourd, comme celui d'un tonnerre lointain, leur annonça le début du travail dont j'ai plus haut rendu compte. La glace qu'ils avaient sous les yeux, craque, se fend, éclate, et la masse entière se met en mouvement vers Québec, à l'exception d'une très-petite portion, qui, retenue au rivage de Sainte-Hélène, formait sur les eaux comme une jetée artificielle.

Justement alors on vit sur la glace, au milieu de la rivière, dans une attitude d'agonie et d'alarme, une pauvre petite fille dont le père servait parmi les artilleurs de l'île. L'imprudente enfant, sans que personne l'eût aperçue, avait entrepris de passer à Montréal, et n'était guère qu'à moitié chemin, lorsque au-dessus et au-dessous d'elle, à sa droite et à sa gauche, de tous côtés enfin, la glace s'était rompue. Le sort de cette infortunée paraissait inévitable, et les soldats, témoins du danger qu'elle courait, se renvoyaient l'un à l'autre des cris de douleur et d'effroi, lorsque dans le cœur de l'un d'eux se fit entendre une voix impérieuse, qui lui criait : *En avant, marche !* C'était un jeune sergent du 24^e, nommé Thomas Neil, et qui se trouvait par hasard le plus rapproché de la petite fille en péril. Il ne raisonna pas cet élan qui lui venait d'en haut, et fixant les yeux sur l'enfant qu'il s'agissait de sauver, comme il les eût fixés à la parade sur le guidon de sa compagnie, il marcha vers elle d'un pas résolu.

On le vit s'avancer au milieu des glaces mouvantes qui roulaient, se dressaient, retombaient autour de lui, et derrière lesquelles, par moments, disparaissait le brave soldat. Quelquefois il lui fallait s'élancer au plus vite d'un bloc que l'eau soulevait, quelquefois se laisser glisser, avec la prudence de l'ours blanc, le long d'un autre bloc qui allait couler bas. A travers toutes ces difficultés, néanmoins, il avançait, et avançait toujours, jusqu'à ce que, parvenu sur l'île de glace où la petite fille était agenouillée — et du même air triomphant qu'il aurait eu sur une brèche où il serait arrivé le premier — il lui prit la main dans une calme et ferme étreinte.

Chemin faisant, — comme il est aisé de s'en rendre compte, — il avait été emporté presque hors de vue de ses camarades. Quelques-uns cependant, qui avaient couru à la caserne et s'étaient procuré des lunettes d'approche, le distinguèrent encore à deux milles au-dessous d'eux, tantôt tenant l'enfant par la main, tantôt la soulevant sur ses bras ; ici faisant halte, plus loin pas accéléré, atten-

tif aux dangers sans cesse renaissants de cette route mobile qui l'entraînait ainsi que sa petite protégée. Il était à six milles de Sainte-Hélène, et plus loin que Longueil, lorsque ses camarades le perdirent de vue, et, croyaient-ils, pour jamais.

Ils restèrent longtemps, la petite fille et lui, flottant au milieu du Saint-Laurent, et sans jamais pouvoir se rapprocher du rivage. Enfin, vers le soir, ils furent aperçus par quelques Canadiens français, qui n'hésitèrent pas à se risquer en canot sur le périlleux courant, pour les aller délivrer. Ces braves gens leur donnèrent asile pour la nuit, et les ramenèrent le lendemain à Sainte-Hélène. L'enfant fut rendu à ses parents éperdus de joie, et le sergent Neil s'en revint, le cœur content, à la caserne.

Villiam Delaney, porte-drapeau, et le simple soldat George Morgan, du 24^e, pour le moment à Chatham, étaient parmi les témoins oculaires du fait que je viens de rapporter.

II. — L'ÉTANG DES GRENADIERS.

L'homme est ingénieux à justifier ses penchants naturels par l'excuse toujours prête de quelque nécessité plus ou moins réelle. A peine avais-je débuté, à Toronto, dans l'exercice de ma charge, qu'une inspiration secrète me persuada de monter à cheval, tous les jours, et chaque jour un assez long temps. « Si vous n'obéissez, ajoutait l'officieux Mentor, vous ne viendrez jamais à bout des affaires qui vous accablent; votre constitution s'énervera; vous serez bientôt triste, pâle, maussade, d'humeur bilieuse; vous mourrez enfin, si vous renoncez aux habitudes de toute votre vie. »

Craignant, si je résistais à ces sages avis, d'afficher une obstination ridicule, je pris au pied de la lettre l'ordonnance que je m'étais faite, et jusqu'à l'époque où éclatèrent les premiers symptômes de rébellion, je ne crois pas y avoir manqué un seul jour. Il m'est doux de penser que la conservation de ma santé tient à l'obéissance dont je fis preuve en cette mémorable occasion.

Au Canada, dès que l'hiver a blanchi les plaines et fermé les fleuves, chacun, enveloppé de fourrure, s'abrite d'instinct dans la caisse d'un traîneau, et comme la même matière, à ce que disent les philosophes, ne peut à la fois occuper deux places différentes, il s'ensuit qu'à ce moment de l'année on ne saurait voir personne

sur ce que les marins appellent « l'impériale » d'un cheval (1). Je faisais seul exception à la règle.

Que le temps fût plus ou moins doux, qu'il plût ou qu'il fit du vent, ou gelât à pierre fendre, je m'arrangeais pour sortir seul tous les jours, plus ou moins tard, et m'en allais à travers les sombres forêts de pins, qui de tout côté environnent Toronto, gagner les plaines de l'Humber, à treize ou quatorze milles de la ville.

Pendant le printemps, l'été, l'automne, cet exercice salutaire était en même temps pour moi un plaisir difficile à décrire. La solitude complète que je me procurais ainsi, me donnait occasion de revenir, à tête reposée, avec une netteté de vue bien plus grande, sur tous les sujets qui préoccupaient mon esprit. Même en hiver, ces promenades m'égayaient et me faisaient du bien ; mais comme les affaires me retenaient ordinairement chez moi jusqu'à l'heure où le soleil allait descendre derrière l'horizon, et comme j'avais ainsi à parcourir de nuit l'obscur forêt, quelques précautions étaient nécessaires pour éviter le danger d'y rester gelé. J'en conviendrai d'ailleurs, après avoir passé toute la journée dans une habitation convenablement chauffée, il fallait un certain degré de résolution pour affronter une température de quarante à cinquante degrés au-dessous de la glace. Néanmoins, je ne voyais jamais, à travers les doubles croisées de mon cabinet de travail, le cheval tout sellé, qui m'attendait en se promenant le long de la maison, sans me sentir encouragé à faire les préparatifs de ma toilette, et je sautais bientôt en selle, n'exposant guère à l'air, comme les dames turques, autre chose que mes yeux.

Derrière un triple rempart d'étoffes et de fourrures, je bravais impunément les rigueurs de la saison. Je sais bien que si j'avais perdu un de mes gants, la perte de la main devait s'ensuivre, et que si mon manteau eût quitté mes épaules, je serais inévitablement mort de froid. Mais après tout, ces accidents n'étaient pas au rang des événements probables, et je n'en continuai pas moins mes excursions quotidiennes, de jour ou de nuit. — Soit dit en passant, la sensation que l'on éprouve en galopant sur la neige ressemble à celle que procure le même exercice à travers champs sur la terre labourée.

(1) *The outside of a horse* ; nous en sommes réduits à un équivalent pour rendre cette figure plus ou moins pittoresque.

Par une belle matinée de printemps, j'avais traversé les plaines de l'Humber, qui étaient alors dans tout leur éclat, émaillées de petits arbustes et de fleurs sans nombre — fraisières et framboisiers sauvages, lis rouges, etc. — J'étais arrivé au bord du lac Ontario, à trois milles environ de Toronto, lorsque je vis devant moi un groupe d'hommes penchés vers la terre, d'où ils semblaient s'efforcer de soulever un objet qui, vu de plus près, se trouva être une énorme tortue de terre, laquelle avait creusé son terrier dans le sable de la berge. Quand ils eurent couché sur le dos leur gibier désormais immobile, les chasseurs improvisés se mirent à creuser le sable avec leurs mains pour y chercher les œufs qu'en effet ils découvrirent bientôt. Il y en avait de quoi remplir un chapeau, et ils étaient à peu près de la grosseur d'une balle de calibre. En causant avec mes hommes, j'appris qu'ils projetaient de faire rôtir la malheureuse mère, par manière de compensation aux œufs qu'ils venaient de lui dérober. Cet arrangement ne me paraissant pas tout à fait conforme aux règles de la justice distributive, j'obtins, moyennant quelque monnaie, que mes nouvelles connaissances renonceraient à leurs projets meurtriers, et je m'étais éloigné d'eux de quelques cents mètres, quand j'avisai deux autres paysans arrêtés sur la grève : ceux-ci tenaient entre eux un homme d'un certain âge, d'apparence débile, ne témoignant aucune velléité de résistance, et dont la physionomie, quand je pus le voir de plus près, attestait qu'il était privé de raison.

« Que pouvons-nous faire de ce pauvre diable ? me dit un de ses gardiens volontaires ; — il veut en finir avec la vie, et déclare qu'il est résolu à se noyer, ou bien dans le lac, ou bien dans l'étang des Grenadiers que voici. »

Or, le lac magnifique, aux flots moirés d'écume, s'étendait à perte de vue, et nous n'en étions qu'à quelques pas. D'un autre côté, à cinquante mètres tout au plus, il y avait, caché sous les premiers arbres de la forêt, une horrible mare fangeuse, appelée l'Étang des Grenadiers, en mémoire d'un tragique événement dont il avait été le théâtre pendant les guerres d'Amérique. — Un détachement de soldats anglais, ayant essayé de la traverser, leur bateau vint à chavirer, et tous se noyèrent l'un après l'autre dans la vase où leurs pieds se prenaient. — Leurs cadavres y sont restés depuis, et je ne passais guère devant ce lieu funeste, sans frissonner

au souvenir de cette déplorable aventure. L'Étang des Grenadiers me représentait assez fidèlement ce que John Bunyan, dans son *Pilgrim's Progress*, appelle le Bourbier du Désespoir.

La province manquant de maisons de fous à l'époque dont je parle, il me fallut quelques minutes de réflexion pour répondre à la question qui m'était faite, et cependant, après une conversation de quelques minutes, nous convînmes, les paysans et moi, qu'ils amèneraient leur prisonnier jusqu'à l'hôpital de Toronto, et je leur promis d'y passer avant de retourner chez moi, pour lui faire préparer un gîte sûr et convenable.

Le pauvre monomane ne prêtait aucune attention aux paroles que nous échangeions ainsi. D'ailleurs, aucune résistance, pas le moindre effort pour s'échapper. Mais je n'oublierai de ma vie l'expression égarée de sa physionomie, tandis qu'il tournait ses yeux hagards, tantôt vers le Lac Bleu, tantôt vers le monticule chargé d'arbres qui nous cachait l'Étang des Grenadiers. Il était assez clair que le cœur de cet être sans nom et sans amis, le portait, avec un entraînement presque égal, vers ces deux abîmes entre lesquels il ne savait pas choisir, et qui l'attiraient tous deux par la même fascination. Cette fascination était si réelle, qu'un étranger venant à passer tout à coup, tandis que ses deux sauveurs, marchant devant moi, forçaient le pauvre homme à les suivre, eût certainement cru qu'on le traînait au supplice au lieu de l'arracher à la mort. Ce même étranger eût pu croire aussi que le condamné laissait derrière lui une femme adorée, des enfants en pleurs vers lesquels, tantôt à droite, tantôt à gauche, il tournait malgré lui la tête, ici pour les bénir, plus loin pour leur envoyer un triste et dernier adieu.

Lorsque mes hommes arrivèrent à l'hôpital, ils y trouvèrent tout disposé pour la réception du malheureux qu'ils amenaient, et le lendemain j'appris avec plaisir qu'il semblait tout à fait calme et réfléchi. Mais le jour suivant, lorsque j'allai m'enquérir de lui, on m'apprit que, peu d'heures auparavant, il était parvenu à s'échapper; on ne savait quelle route il avait prise.

Pour moi je n'eus pas un instant de doute, et je dirigeai ce jour-là ma promenade du côté où j'avais rencontré le malheureux lunatique. Parvenu à ce même endroit que j'ai décrit, entre le lac et l'Étang des Grenadiers, je n'y vis personne et parcourus inuti-

lement les environs. Mais on a depuis acquis la certitude que, le jour de son évasion, un homme dont le signalement répondait exactement à celui du fugitif, avait été vu dans ce lieu même, courant, à pas précipités, de l'étang au lac et du lac à l'étang. La personne qui le vit ainsi, sans accorder une grande attention à ce qu'il faisait, retourna cependant la tête à quelque distance de là pour savoir ce qu'il était devenu, et fut étonnée de sa brusque disparition.

Si l'insensé s'était jeté dans le lac, son corps, après un certain laps de temps, aurait été ramené sur le rivage; ceci n'arrivant pas, j'acquis la certitude qu'il reposait dans les fanges de l'étang fatal, et je suis allé quelquefois sur ses bords consacrer quelques pensées,

A LA MÉMOIRE
D'UN PAUVRE FOU
SUICIDE.

III. — SOUVENIRS D'UNE TOURNÉE AU TROT.

Une audience par jour, où était admis sans distinction quiconque avait à m'entretenir de ses affaires, ne me dispensait pas de recevoir, par masses, des lettres, des requêtes, des pétitions, des plaintes, — la plupart du temps fort absurdes, — mais auxquelles je me faisais un devoir de répondre avec toute la ponctualité désirable. Je sentais cependant qu'une visite et quelques paroles font plus que toutes les lettres du monde pour la satisfaction de certains griefs. Aussi, pendant les deux étés consécutifs que je passai au Canada, je me dévouai à parcourir tous les districts de la province que j'étais chargé d'administrer.

J'annonçais d'avance quel jour et sur quel point je comptais me trouver à la frontière de chaque district. Cette précaution prise, je trouvais généralement, à l'heure et à l'endroit désignés, un grand nombre d'habitants accourus à cheval sur ma route, les uns par bienveillance, les autres par simple curiosité, tous assez disposés à m'accompagner dans leurs villes et bourgs respectifs.

Du soleil levé à cinq ou six heures du soir, je gardais, pour voyager, la même allure; un trot modéré, mais ferme et soutenu, et c'est ainsi que j'ai parcouru plusieurs centaines de *milles*, écoutant

ici une dissertation politique, là-bas une anecdote locale, parfois un reproche, parfois aussi un compliment, et, dans certaines circonstances fort rares, des remarques qui étaient évidemment inspirées par une malveillance à peine dissimulée.

Dieu me garde de raconter les travaux publics que j'inspectai de la sorte, les scènes qui me passèrent sous les yeux, les faits et les opinions que j'ai pu recueillir. Tout au plus m'est-il permis, sous peine de composer un très-long et très-fastidieux volume, de choisir quelques traits caractéristiques, quelques impressions vives, profondes, pour les offrir à mes lecteurs.

En traversant à cheval les vastes forêts à peine attaquées par la colonisation, que de fois il m'est arrivé de passer auprès de chaumières en bois (*log-huts*) abandonnées au milieu d'un lot de « terre nettoyée, » *Cleared land*: c'est ainsi qu'on appelle tout endroit où les énormes pins de la forêt, coupés à un mètre de terre, étalent encore leurs hideux moignons. Tout autour, un taillis plus ou moins haut, des broussailles plus ou moins épaisses disent au passant combien d'années à peu près se sont écoulées depuis que l'intrépide pionnier dont il voit l'ouvrage, a dû reculer, vaincu, devant le désert qu'il voulait fertiliser.

Il y a quelque chose de profondément triste, de profondément décourageant à contempler ces vestiges d'une entreprise avortée, d'un travail opiniâtre et perdu, d'un espoir légitime et cependant trompé.

On se dit avec amertume : Le bras qui a jeté bas ces géants de la forêt était au service d'une âme intrépide. Il frappait sans se lasser ; mais, de la terre même à laquelle il rendait la chaleur fécondante du soleil, sont sortis des miasmes impurs qui ont éaervé ce bras, paralysé cette vigueur infatigable. Puis la mort est venue après de longues souffrances, et le pauvre émigrant a laissé derrière lui sans espoir, sans secours, sans pain, une femme dont le cœur était brisé, des enfants affamés qui pleuraient autour d'elle, et sur lesquels un ciel implacable projetait son éclat moqueur.

Quelquefois—j'en ai acquis des preuves, hélas ! trop fréquentes—la Providence frappe d'un coup plus soudain ces infortunés défricheurs. L'émigrant s'est levé plein de force et de santé ; entouré d'une famille heureuse et souriante, il a pris son repas du matin,

et le cœur léger, d'un pas ferme, animé par cet orgueil que le succès nous donne, il est allé reprendre le combat de la veille contre le génie des solitudes. Les coups de sa hache, réguliers comme ceux du balancier, retentissaient apportés par l'écho. Mais l'écho s'est tû. L'heure du dîner approche; le père de famille ne reparait pas; on l'attend et l'heure passe. La mère calme les premières impatiences de ses enfants aux joues rosées; ils ont faim — elle s'inquiète; — une crainte vague commence à l'agiter; — elle attend encore. Puis elle va, sur le seuil de la hutte, écouter si le bruit de la hache arrive encore à ses oreilles. Plus de bruit: la hache est oisive. Sauf le murmure gémissant de la brise qui passe dans le feuillage, on n'entend rien du côté de la forêt. Une sensation de froid, un frissop nerveux présagent à la pauvre femme qui prête ainsi l'oreille, quelque malheur dont elle ne veut pas se rendre compte. Elle sort, elle court à l'endroit où elle sait que son mari devait travailler. Elle le trouve les bras et le col nus, couché par terre, déjà froid, écrasé par le dernier arbre qu'il abattit, et qui, se brisant à l'improviste, est tombé de toute sa hauteur sur cette poitrine sans défense.

Vainement crie-t-elle, la pauvre veuve; vainement cherche-t-elle à dégager le cadavre roidi; cette tâche est au-dessus de ses forces. Il lui faut rentrer, rentrer pour allaiter l'enfant au berceau, rentrer pour apaiser les cris de sa petite famille. Et que dira-t-elle, bon Dieu! à ces enfants désolés?

Ceci n'est que la faible esquisse d'un événement qui se reproduit presque chaque jour sur quelque point du désert américain; événement si banal, si connu, si prévu, qu'une phrase spéciale est consacrée en pareil cas; phrase courte, sommaire, simple, et qui dissimule, dans sa concision lugubre, les détails épouvantables de ce drame solitaire. *Tué par la chute d'un arbre.* L'histoire se résume ainsi.

A cent mètres de la route et au centre d'un défrichement de quatre acres environ, je remarquai une petite chaumière abandonnée. Elle l'était évidemment depuis plusieurs années, et je supposais que j'aurais difficilement l'histoire de son dernier possesseur; mais un des propriétaires qui m'escortaient put satisfaire ma curiosité. L'histoire qu'il me conta est revenue souvent à ma mémoire.

L'émigrant anglais qui avait élevé cette pauvre habitation, travaillait un jour à l'extrémité des deux cents acres qui formaient son lot fort incomplètement défriché. La veste bas, il marchait à côté de sa charrue traînée par une paire de bœufs, lorsque ces animaux, effarouchés par l'apparition de quelque bête sauvage sur la lisière du bois, attirèrent brusquement la charrue entre un arbre énorme récemment abattu, et le tronçon qui, tout auprès, perçait le sol. Les choses se passèrent de telle sorte que le pied droit et la cheville du malheureux laboureur se trouvèrent engagés et solidement retenus dans cette espèce d'étau ; si solidement que la charrue s'arrêta court, et que, le soc s'incrustant plus avant dans la terre, il devint impossible de faire un pas, soit en avant, soit en arrière.

Pendant une mortelle heure, le pauvre diable ainsi mis à la torture, et le pied gauche appuyé sur sa charrue, souffrit toutes les angoisses d'une agonie à laquelle il ne voyait aucun moyen de se soustraire. Plusieurs fois ses sens l'abandonnèrent, mais en revenant à lui, il se trouvait toujours dans la même position — menacé de la plus horrible mort — se tordant sous la même étreinte.

Dans un accès de désespoir, il tira son couteau de sa ceinture, et pendant quelques secondes débattit en lui-même s'il ne se délivrerait pas au prix d'une mutilation, en sacrifiant le pied engagé ; mais un instant de réflexion lui suffit pour se convaincre que le suicide même était préférable à ce parti si violent, et son supplice se prolongea longtemps encore avant qu'il avisât à un autre moyen de salut.

S'inclinant en avant, il parvint à couper les liens de cuir qui attachaient les bœufs à la charrue. Lorsqu'ils furent ainsi mis en liberté, il attira vers lui ces patientes bêtes par les cordes qui leur servaient de rênes, et que fort heureusement il n'avait pas lâchées. Puis, quand il eut amené leurs têtes à portée de son bras, il passa la main sur ses épaules que les moustiques, profitant de ses évanouissements, avaient piquées en plusieurs endroits, et teignit avec soin, de son propre sang, les cornes de ses bœufs. Ceci fait, il coupa les rênes de fort court, et leur sanglant un vigoureux coup du morceau qui lui restait aux mains, il les vit, comme il l'avait espéré, reprendre d'un pas assez vif le chemin de l'étable.

A leur arrivée, déjà fort surprenante par elle-même, le sang qui rougissait leurs cornes attira sur-le-champ l'attention d'un labou-

reur établi dans la même chaumière ; or, cet homme, se figurant que les bœufs avaient tué ou blessé leur maître, se hâta de courir vers le lieu du défrichement, où il trouva son associé dans une position analogue à celle de l'athlète de Crotoné pris dans les nœuds du chêne, et conservant l'attitude que j'ai décrite. Il fallut naturellement des peines infinies pour le tirer de là sans l'estropier.

Je ne saurais même dire au juste si, par suite de cet accident, le pauvre garçon ne dut pas se résigner plus tard à subir une amputation. Ce qui est certain, et ce qu'attestait éloquemment l'état de la hutte abandonnée, c'est qu'il dut renoncer à travailler dans les *backwoods*, et quitter cette terre vainement humectée de ses sueurs.

En me rendant sur les bords de l'Ottawa, je me détournai de quelques milles pour aller visiter une habitation solitaire où s'éteignit, il y a vingt-huit ans, dans des circonstances frappantes, le descendant d'une de nos grandes familles aristocratiques. Le courage qu'il déploya, le sinistre caractère du mal qui devait le détruire, donnaient pour moi, au récit de ses derniers instants, un intérêt que je voudrais conserver à la simple narration que l'on va lire :

A la fin du mois d'août 1819, le duc de Richmond, alors gouverneur général des deux Canadas, après avoir parcouru les districts du Niagara, et quelques autres portions du Canada supérieur, se trouvait à Kingston, d'où il devait ensuite retourner à Québec.

Il entra dans ses plans d'inspecter une série de municipalités récemment instituées, c'est-à-dire de colonies en projet, portées comme telles sur les cartes au bord du canal Rideau, qui réunit, comme chacun sait, la rivière Ottawa au fleuve Saint-Laurent et au lac Ontario. C'est là, sans exception, le plus beau travail et le plus durable qui ait été fait sur le continent des deux Amériques, depuis l'occupation du pays par la race anglo-saxonne. Il est aussi, disons-le en passant, d'une haute importance militaire, car il assure les communications des grands lacs et du Canada supérieur avec Montréal et Québec, dans le cas où la route des frontières, celle qui longe le Saint-Laurent, tomberait au pouvoir des états républicains dont elle est si voisine.

L'expédition projetée par le duc de Richmond devait durer deux ou trois jours.

Dès le matin du départ, tandis que le duc, monté sur un léger chariot du pays, et suivi de son état-major, traversait rapidement la forêt, on l'entendit se plaindre d'un léger malaise, d'une douleur à l'épaule; il ajouta, parlant aux officiers qui causaient avec lui, qu'il éprouvait une extrême difficulté à boire un mélange d'eau et de vin chauffés dont on lui avait recommandé l'usage.

Le soir il rappela à l'un de ses plus fidèles serviteurs, une lettre qui n'était pas encore terminée, et que cet homme aurait à remettre, dès leur arrivée à Québec; cette lettre était destinée à un membre de la famille du gouverneur.

Le jour suivant son états'était déjà tellement aggravé, que quelques officiers de l'état-major voulurent lui persuader de renoncer à l'expédition projetée, et de prendre, pour retourner à Québec, la voie du Saint-Laurent, de beaucoup la plus commode. Mais le duc, nonobstant ces conseils de l'amitié, résolut de terminer son inspection, pour ne pas désappointer les gens auxquels rendez-vous avait été donné.

Vingt-quatre heures après, le mal avait fait de nouveaux progrès, et le duc se vit contraint à modifier son itinéraire, sous ce rapport du moins qu'il recula devant la nécessité de traverser un marécage par lequel il eût fallu passer pour arriver à un village où il était attendu ce jour-là.

Il passa la nuit dans une chaumière, tandis que le colonel *** allait en avant pour préparer la marche du lendemain.

Cet officier avait vu que le gouverneur était gravement indisposé. Il insista de nouveau pour le décider à suspendre son inspection. Le duc, cependant, toujours préoccupé des populations qui attendaient, à jour marqué, son passage, ne voulut s'arrêter sous aucun prétexte.

Il traversa le marais dans la matinée suivante. On observa que partout où l'eau se trouvait momentanément agitée, un trouble extrême s'emparait de lui; il *sursautait* alors machinalement comme au contact d'une batterie électrique. Arrivé à l'établissement qu'il allait inspecter, il y trouva le colonel ***, qui fut frappé du changement survenu dans sa physionomie et ses manières. On lui proposa de se reposer quelques instants; mais il éluda cette in-

sinuation plusieurs fois réitérée, en disant qu'il voulait faire, avant tout, le tour du village. Le colonel *** lui offrit son bras, et ils partirent.

Dans le cours de cette promenade, ils arrivèrent à un petit ruisseau qui traversait la route. Le duc, alors, s'arrêta court, et, se tournant vers son compagnon, lui exprima la répugnance absolue, invincible, qu'il éprouvait à traverser ce ruisseau :

« Je n'ai jamais été fort sujet à ces mouvements nerveux, ajouta-t-il; mais ma vie en dépend-elle, je ne saurais passer. »

Il fallut donc revenir sur ses pas. Cependant, et quoiqu'il se sentit fort souffrant, le duc ne voulut jamais consentir à désinviter les principaux employés de la petite colonie, qui comptaient avoir l'honneur de dîner à sa table.

On l'entendit, à ce sujet, prévenir quelqu'un de sa suite, de la répugnance, de la difficulté qu'il aurait à boire un verre de vin. Pendant le dîner, il choisit cette même personne pour lui porter un toast, et il demeura évident qu'il prenait sur lui, par un violent effort de volonté, pour approcher le verre de ses lèvres et surmonter l'horreur inexplicable que toute boisson semblait lui inspirer.

Les conviés partirent de fort bonne heure, mais le gouverneur, à qui ses impressions durant la nuit précédente rendaient son lit presque redoutable, tarda autant que possible à se retirer dans sa chambre.

On le trouva le matin, de fort bonne heure, occupé à terminer la lettre dont nous avons déjà parlé, la même qui devait être remise à son arrivée à Québec. Il la cacheta et la remit au colonel ***, en exprimant le désir qu'elle fût mise à la poste à Montréal. Personne en ce moment ne put s'expliquer cet ordre. Le colonel ***, fort surpris, fit remarquer au duc que Montréal était justement le but du voyage qu'ils faisaient ensemble, et qu'ils y arriveraient en même temps. Sur quoi, du ton le plus calme, mais en même temps le plus décidé : « Il est inutile de vous tromper, lui répondit le duc, je suis parfaitement certain de ne point arriver en vie jusqu'à Montréal. »

Le colonel *** croyant le malade sous l'empire d'une aberration momentanée, le supplia d'être plus calme et fit chercher immédiatement des médecins. Le duc, cependant, persistait à continuer son voyage, et demanda quels arrangements on avait pris pour le

transporter jusques aux chutes Rideau, où l'attendait un canot de liège appartenant à la Compagnie du Nord-Ouest. Il lui fut répondu que l'on avait compté pouvoir l'embarquer seul sur un petit canot d'écorce avec lequel il descendrait le cours d'un ruisseau qui, pendant quelques milles, traversait la forêt. Le reste de la route devait se faire à cheval et à pied. Le duc parut peu disposé à se servir du canot, et laissa entendre qu'il ne croyait pas pouvoir prendre sur lui d'y monter : *« Mais, ajouta-t-il, si le cœur me manque, vous m'y forcerez. »* Ces paroles furent attribuées, par tous les officiers de la suite, à la fatigue, à la surexcitation du voyage, et surtout à l'excessive chaleur qu'il faisait alors. Aussi, le déjeuner fini, la suite du duc, à laquelle s'étaient joints tous les notables du nouvel établissement, l'accompagna jusqu'au ruisseau en question, où un canot, monté par deux rameurs indiens, attendait le gouverneur.

Après avoir pris congé des habitants et de ses serviteurs, le duc, avec un effort manifeste, entra de lui-même dans cette légère embarcation qui partit à l'instant même, et que l'on perdit de vue au premier méandre du courant, caché dans l'épaisseur de l'obscur forêt.

Telle avait été, cependant, l'espèce de contrainte morale que le duc venait d'exercer sur lui-même, et ses efforts pour se vaincre furent si manifestes au moment où il mit le pied sur le canot, qu'un des assistants ne put retenir ce cri : *« Par le ciel, messieurs, le duc de Richmond est atteint d'hydrophobie ! »*

Cette remarque effrayante fut pour ses dévoués serviteurs le premier indice de l'horrible accident auquel, sans se rendre compte de ce qui se passait, ils avaient tous assisté ! Elle éclaira d'un jour lugubre ces circonstances qui, les jours précédents, leur avaient paru si complètement inexplicables : — les spasmes nerveux dont le duc était saisi quand il voulait boire ; — son agitation en traversant le marais ; — l'impossibilité où il s'était trouvé de traverser un ruisseau, etc., etc.

Nous renonçons à décrire les vives inquiétudes dont furent alors saisis tous les officiers de l'état-major : ils se hâtèrent de partir, et tandis que l'objet de leurs craintes traversait par eau une partie de la forêt, ils prirent une route nouvellement ouverte qui conduisait au point où on devait débarquer le duc.

Ils n'avaient guère fait plus d'un mille, cherchant à se concerter sur la conduite à tenir dans une circonstance si pénible et si difficile, lorsque — à leur grande horreur — ils virent le duc lui-même traverser en courant le chemin qu'ils suivaient, et s'enfoncer avec une aveugle impétuosité dans l'épaisseur du bois.

On se mit immédiatement à sa poursuite, mais la terre semblait fuir sous ses pas, et il fallut quelque temps avant que l'on pût le rejoindre. Quand on l'eût entouré, saisi, arrêté... il était en proie à une folie furieuse.

Il fallut le dompter et l'attacher, pendant un temps assez long, à un tronc d'arbre renversé par le vent. A la fin, la raison lui revint, et le premier usage qu'il en fit fut de déclarer à ses officiers qu'ils n'avaient plus d'ordres à recevoir de lui : « J'obéirai, ajouta-t-il, à tout ce que vous aurez décidé pour moi. »

Il n'était pas aisé de choisir, en pareille occurrence, la meilleure marche à suivre. Cependant, après en avoir délibéré, on convint que le parti le plus sage était de revenir à l'établissement quitté le jour même; on en reprit à pied le chemin.

On allait y arriver, lorsque le triste cortège se trouva tout à coup arrêté par le ruisseau qui coupait la route, et que, la veille, en compagnie du colonel ***, le duc n'avait pu se résoudre à traverser.

Dès qu'il l'aperçut, il s'arrêta court comme la première fois, et, détournant la tête avec un mouvement d'angoisse inexprimable, il supplia ses guides de ne pas lui demander de traverser ce ruisseau, — certain qu'il était, ajouta-t-il, de ne pas survivre à cet effort.

Dans la crise difficile où ils se trouvaient, pas un des officiers n'aurait osé prendre sur lui de résister à une pareille adjuration. Ils retournèrent donc sur leurs pas, du côté de la forêt, ne sachant où ils iraient, ni quel plan de conduite il fallait adopter.

Ce fut ainsi qu'ils parvinrent à la misérable petite chaumière dont je parlais en commençant. A plusieurs milles à la ronde, il n'existait pas d'autre abri. On pria donc le duc ce consentir à y faire halte.

Après l'avoir regardée quelque temps en silence, il dit simplement qu'il préférerait habiter la ferme elle-même plutôt que l'étable, certain que celle-ci était plus près de l'eau. Personne ne jugea conve-

nable de rien objecter à ce désir, et le duc, franchissant une clôture assez élevée, entra de lui-même dans le gîte qu'il avait choisi.

Il y passa toute la journée; par moments très-calme, mais parfois aussi en proie à des paroxysmes spasmodiques qui affectaient en même temps son organisation physique et son intelligence.

Vers le soir, il se laissa volontairement porter dans la chaumière où d'abord il avait refusé d'entrer et où l'on avait arrangé, à tout événement, le meilleur lit qu'on put se procurer en un lieu si dépourvu de ressources. Les officiers se relevèrent toute la nuit pour ne le pas perdre un instant de vue; et il leur parut devenir peu à peu si parfaitement calme, qu'ils se laissèrent aller à l'espoir d'un prompt rétablissement.

Le duc ne partageait point à cet égard leurs illusions. D'après plusieurs circonstances qui ont transpiré depuis lors, il paraît évident que, depuis quelques jours déjà, il connaissait exactement la nature du mal dont il était frappé; il le savait incurable, et, dans ce moment même où les siens songeaient à sa guérison, il comptait, pour ainsi dire un à un, les derniers battements de son cœur. Effectivement, après avoir déclaré que sa plus grande consolation ici-bas était de léguer son titre et son nom à un fils dont il estimait l'intelligence et le caractère, il mourut, parfaitement résigné à la volonté du ciel, sans une lutte fort longue ou fort douloureuse.

On rapporta son corps sur un canot jusqu'à Montréal. Là, se trouvait réunie toute sa famille qui, n'ayant aucune nouvelle de sa maladie, l'attendait plein de vie et de santé. Plus tard on l'achemina vers Québec, où, après être restés exposés en grand apparat durant quelques jours, ses restes mortels furent ensevelis près de la table sainte, dans la cathédrale de Québec.

Je n'ai pu m'empêcher de raconter les détails de cette fin si terrible, tels que je les ai recueillis, à plusieurs reprises, dans les entretiens de personnes sur lesquelles elle avait produit une impression profonde. En effet, je ne connais pas d'exemple qui puisse mieux montrer ce que peut une âme fortement trempée pour tenir tête au malheur le plus affreux, à la ruine la plus complète qui puisse menacer notre débile organisation.

Immobile, à cheval, devant la misérable habitation que consacre le souvenir de cet héroïque trépas, je compris pourquoi il

n'est pas dans toute la pairie anglaise un nom que les habitants des deux Canadas, — à quelque opinion qu'ils appartiennent, — honorent et affectionnent à l'égal de celui que portait cet homme investi d'une double noblesse : Charles Lennox, le feu duc de Richmond.

Nous étions en route depuis le point du jour, et il était près de midi, le jour où, arrivant au bord du lac Riz (*Rice lake*), nous nous trouvâmes à l'extrémité d'un long village éparpillé, où résident des Indiens à la civilisation desquels le gouvernement local a consacré beaucoup d'attention et de soins éclairés.

En cette occasion comme en beaucoup d'autres semblables, j'adoptai une méthode qui satisfaisait mieux que toute autre mon désir sincère de tout voir par moi-même et sans aucun prestige. Ordonnant à mes compagnons de faire halte, je descendis de cheval, et me mis à inspecter, une à une, toutes les maisons d'une longue rue, fort irrégulière, qui occupait plus d'un demi-mille.

Je visitais ainsi « mes enfants rouges » sans être connu d'eux, et sans troubler leurs innocentes et simples habitudes.

Presque personne n'était au logis, sauf les femmes et les enfants que leurs mères habillaient, faisaient jouer ou gorgeaient à l'aide d'énormes cuillers, dont, chez nous, on se servirait aisément en guise de saucière.

La plupart des huttes étaient propres, — on pourrait même dire élégantes, — et, bien reçu partout, je ne pouvais prendre une défavorable idée de leurs habitants. Néanmoins, il y avait dans le teint et les traits caractéristiques des enfants qui jouaient devant les portes, quelque chose d'assez contrariant pour l'espèce de sentimentalité rêveuse avec laquelle j'aurais voulu pouvoir contempler ce tableau des âges primitifs.

En supposant même que le riz, leur nourriture habituelle, eût blanchi leur épiderme au point où je le voyais, quelle influence pouvait avoir donné, à un si grand nombre d'entre eux, les yeux bleus de la race exotique?... et pourquoi tant de chevelures bouclées sur ces têtes d'origine indienne? Je me gardai bien de me montrer ingrat, et surtout indiscret, en cherchant la solution de ces questions que je m'adressais *in petto*. Mais au fond, ces altérations du type sauvage, si insignifiantes qu'on les puisse juger, me désappointaient on ne peut plus.

Elles me firent penser qu'il était bien inutile de me tracasser l'esprit à savoir au juste si la civilisation est un bien ou un mal pour l'Indien *Peau Rouge*, puisqu'en définitive une de ses premières conséquences — conséquence invariable, je le dis à regret — est de le métamorphoser en Indien *Peau Blanche*.

IV. — LE CANOT D'ÉCORCE.

Je ne sais pas au juste ce que parcourt de chemin, en un temps donné, sur les victimes qu'il écrase, le chariot indien de Jaggernaut; mais il a été calculé approximativement que la population des États-Unis, avançant à l'ouest comme un flot destructeur, recule de vingt milles chaque année les frontières du territoire occupé par les aborigènes.

L'Angleterre traite les Peaux Rouges, ses alliés et non pas ses sujets, avec moins d'injustice que la république voisine. Aussi les Peaux Rouges, dont les sentiments à l'égard de la race blanche sont très-loin d'être absolument hostiles, traitent encore aujourd'hui de « pères » les gouverneurs anglais des deux Canadas.

Je ne reviendrai pas sur ce qu'on a dit, en mille occasions, sur la guerre indirecte, mais toujours meurtrière, que la race civilisée, par sa seule existence, fait à la race sauvage. Tout le monde aujourd'hui sait ce qu'il advient d'un canton de chasse, d'une réserve indienne, aussitôt que cette réserve est avoisinée par les établissements agricoles des colons européens. Le gibier s'effraye et déserte; les colporteurs apportent à foison l'eau-de-vie aux tribus affamées; — l'abâtardissement de l'espèce, la ruine physique et morale, la misère profonde, qui sont les conséquences inévitables de cet état de choses, vingt écrivains les ont décrits avant moi.

Le seul remède à tant de maux serait la conversion des Indiens à la vie agricole, telle que la pratiquent sous leurs yeux les Européens. Mais on obtiendrait plus aisément de l'aigle superbe qu'il vint habiter une basse-cour, et de sa puissante serre gratter le fumier, que d'imposer au chasseur nomade des forêts canadiennes, le travail monotone et régulier de nos défricheurs. L'épreuve, vingt fois faite, a vingt fois échoué. Donc, lorsqu'on voit dépérir, au milieu d'un vaste et fertile domaine, une de ces tribus qui vont s'éteignant chaque jour, ce qu'il y a de mieux à faire, soit pour

elle, soit pour le développement de la colonie, est de la repousser, non par la force des armes, mais par celle de la persuasion et du raisonnement, vers un district plus éloigné où elle doit trouver longtemps encore des ressources plus sûres et plus abondantes.

Tel était l'objet de mon voyage, lorsque, dans les premiers jours d'avril 1836, je partis de Toronto, après avoir fait savoir aux diverses tribus qui peuplent les déserts du Canada, qu'à certain jour, de certaine lune, je serais sur certaine Ile inhabitée du lac Huron, où je leur ferais distribuer leurs présents annuels.

Je traversai le beau lac Simcoe, suivi d'une escorte fort peu nombreuse. Nous allâmes ensuite à cheval jusqu'à la baie de Penetanguishene, où nous devions nous embarquer le lendemain sur des canots d'écorce. On m'avait bien proposé d'emporter des tentes et autres effets de campement; mais, connaissant par expérience les douceurs de la vie en plein air, et me rappelant les sages paroles du bailli Nicol Jarvie, « qu'un homme ne saurait traîner partout après lui les délicatesses de Salt-Market (1), » je résolus d'adopter, pendant notre excursion en pays sauvage, les habitudes de nos frères rouges, et de dormir comme eux, enveloppé de couvertures, sur la terre nue.

Nous occupions deux grands canots, manœuvrés chacun par huit rameurs indiens du Bas-Canada, qui, tournés vers la proue, et marquant, à l'aide du chant, la cadence de leurs coups de rame, imprimaient à nos embarcations, si lourdement chargées qu'elles fussent, une allure régulière et rapide. Tout d'abord, j'avais mesuré de l'œil, avec un respect mêlé de crainte, les vagues énormes qui semblaient avancer vers nous comme irritées; mais l'Indien placé au gouvernail les surveillait aussi bien que moi, et la lame nous trouvait toujours dans la position la plus favorable pour recevoir sa redoutable atteinte. Le ciel était splendide; un air pur et vif exerçait sur nous son exhalante influence, et nous voguions ainsi, alternant d'allures et de rythmes, sur la plus belle de ces mers intérieures, qui, dans l'hémisphère occidental, baignent les domaines immenses de la Grande-Bretagne.

(1) Voici le dicton écossais dans toute sa grâce : *A man canna aye carry at his tail the luxuries o' the Saut-Market o' Glasgow.*

Vers le soir, au moment où le soleil allait se perdre dans un massif de nuages dorés, qui depuis une heure s'élevait de l'horizon vers l'astre éblouissant, le pilote nous dirigea vers une des îles que nous apercevions à notre droite, et le débarquement s'opéra sous ses ordres.

Cette opération, fort simplifiée, ne prit pas beaucoup de temps; en quelques minutes, nos canots échoués étaient couchés à l'extrémité supérieure de la grève, et tandis que nous rôdions, comme les naufragés de *la Tempête*, dans cet flot abandonné, les Indiens s'occupaient activement de préparer notre souper. La manière dont s'y prit l'un d'eux pour allumer le feu, me parut assez curieuse. Dès qu'il eut entassé une quantité suffisante de branchages menus et de bois sec, il fabriqua une sorte de peloton creux à l'intérieur, avec les fibres les plus déliées du bouleau, qu'il enveloppa successivement de filaments plus épais, jusqu'à ce que le tout eût à peu près la grosseur et la forme d'un nid d'oiseau. Dans la partie creuse de ce nid, il inséra un morceau d'amadou végétal qu'il avait allumé avec un briquet d'acier et une pierre à fusil; le tout placé dans sa main droite, et sans que ses traits perdissent leur impassibilité ordinaire, il imprima une rapide vibration à son bras. En quelques secondes, il s'éleva de la petite boule ainsi agitée, une vapeur légère, qui augmenta fort vite de volume et d'épaisseur, jusqu'à ce que, tout d'un coup, la flamme jaillit pour ainsi dire entre les doigts de l'Indien, qui n'eut plus qu'à jeter ce brandon sous l'espèce de fagot amoncelé à ses pieds.

Pendant que nos cuisiniers étaient à l'œuvre, d'autres Indiens s'occupaient de préparer nos lits. Pour cela, ils arrachaient les plus tendres rameaux de la sapinette, et sur ces amas de tiges élastiques, jetaient tout simplement une couverture de laine. Deux autres couvertures, placées à cheval sur une baguette horizontale, avaient la forme angulaire, et remplissaient l'office d'un toit.

Le lendemain matin, à la pointe du jour, chacun quitta son gîte. Le ciel, richement coloré, servit de plafond à mon cabinet de toilette. Le lac Huron fut mon pot à l'eau et mon aiguière; tandis que je m'habillais, entouré de ces magnificences plus que royales, les œufs grésillaient dans la poêle à frire; une chaudière accrochée aux branches d'une épinette blanche, bouillonnait près de

nous à grand bruit, et quelques minutes après on nous servit un somptueux déjeuner sur une table de granit lisse, faite d'un seul morceau, et parfaitement propre.

Puis nous reprîmes le cours de notre navigation, toujours au bruit des chansons que l'écho répétait, traversant un archipel composé de plus de vingt-cinq mille petits flots pareils à celui que nous venons de quitter, et qui semblent, épars devant le rivage nord du lac Huron, des tirailleurs jetés en avant d'un corps d'armée.

Bien que la plupart de ces îles soient composées de granit, elles sont toutes plus ou moins couvertes d'arbrisseaux et de buissons, et nous ne pouvions nous lasser d'admirer avec quelle incroyable adresse nos Indiens nous guidaient à travers le labyrinthe qu'elles forment. A chaque instant nous pouvions nous croire dans un canal sans issue; mais lorsqu'il semblait que nous dussions, la minute d'après, nous briser contre les rochers sur lesquels nous avons mis le cap, ils s'ouvraient comme par enchanement devant notre proue, et nous laissaient entrevoir un nouveau sentier jusque-là parfaitement caché. Les oiseaux marins, que notre brusque apparition avait effarouchés, s'envolaient devant nous, à grand bruit, de cette route où nous nous engagions, et qui nous menait à quelque autre impasse, d'où nous sortions de même tout à fait à l'improviste.

La pureté de ces ondes qui baignent des roches nues, la netteté avec laquelle tout s'y reflète comme dans le cristal le plus pur; le plaisir que nous éprouvions, tantôt à tirer sur les oiseaux tout à coup effrayés, tantôt à pêcher les superbes poissons que nous distinguions sous le flot limpide; l'impression produite sur nous par le chant mélancolique des rameurs indiens, sont des détails sur lesquels je ne me sens pas le courage d'insister, bien qu'ils vivent encore, après dix années, dans mon souvenir.

Nous ne fîmes qu'une halte dans l'après-midi, pour nous reposer et manger — deux opérations qui, dans la vie anglaise, sont presque toujours simultanées. Le soir, nous débarquâmes sur une île de six acres d'étendue, où nous devions passer la nuit.

Mais avant de nous livrer au repos, avant que la lune ne fût levée, et tandis que la tremblante clarté des étoiles animait seule l'obscurité dont nous étions environnés, je voulus assister, avec mes compagnons, à une pêche de nuit.

Aux deux extrémités de chaque canot se dressait, immobile et muet comme une statue, un Indien tenant à la main un long fragment d'écorce de bouleau, et lorsque tout fut prêt, ces torches improvisées furent tout à coup allumées. L'effet de cette subite illumination fut très-pittoresque. En une seconde, l'obscurité sembla épaissir au-dessus et autour de nous, et tandis que tous les objets placés au-dessus des eaux disparaissaient ainsi derrière une voile impalpable, toute la région inférieure nous était brusquement révélée, comme si le soleil fût descendu des hauteurs du firmament au fond du lac Huron. La moindre fissure des rochers, le moindre caillou, la moindre branche tombée au fond de la petite anse, paraissait doué d'un éclat phosphorescent, et si nous n'avions pas sous les yeux « ces lingots d'or, ces grandes ancrs, ces monceaux de perles et de bijoux » que l'imagination des poètes cache au fond des gouffres marins, on voyait du moins, à différentes profondeurs, des poissons de tout âge et de toute dimension, immobiles, profondément endormis, et ne se doutant pas des périls qu'allaient leur faire courir ces hommes penchés au-dessus d'eux ; — ces rouges Indiens dont les attitudes variées, soit qu'ils brandissent leur torche enflammée, soit que, le bras levé, ils fussent près de lancer leurs javelines, semblaient combinées par quelque grand peintre.

La précision avec laquelle les sauvages dirigent leurs harpons de pêche, est véritablement merveilleuse. Il est bien rare que le coup mortel n'arrive pas à son adresse ; le plus souvent, au contraire, dès que le bras agile s'abaissait vers l'eau, les écailles de l'animal blessé, jetant une sorte d'éclair convulsif, annonçaient qu'il venait d'être brusquement réveillé de son dernier sommeil, par la pointe barbelée du fatal engin.

Il fallut interrompre ces jeux — en supposant que ce nom leur convienne — à cause de l'orage qui s'annonçait par quelques larges gouttes de pluie. Au premier signal que nos pilotes donnèrent, les torches allumées à chaque extrémité des canots s'éteignirent à la fois dans les eaux du lac, et le tableau bizarre que leurs clartés livides avaient un moment arraché aux ténèbres, disparut à l'instant même comme une fantastique apparition.

Bientôt après la pluie tombait par torrents ; mais, abrité sous mes épais rideaux, je m'endormis jusqu'au matin, et m'éveillai sans

être le moins du monde mouillé. Le temps s'était éclairci pendant la nuit, et nos rames frappèrent derechef les eaux du lac, maintenant plus bleues que jamais. C'était au point de me causer une véritable surprise, lorsque, plongeant un verre dans cet azur liquide, je le retirais plein d'une eau parfaitement incolore et transparente.

Ce jour-là, quand il fut question de choisir une île pour y déjeuner — vers les huit heures du matin — nous nous décidâmes pour un rivage qui semblait habité. Du moins un mince filet de fumée qui s'élevait au-dessus des arbres, annonçait l'existence d'un wigwam indien.

Je n'eus pas lieu de m'en repentir, car nous eûmes bientôt sous les yeux un admirable échantillon de la vie sauvage.

Sur un plateau de rochers parfaitement unis, entouré de buissons et d'arbres dont les feuillages, baignés par la récente pluie, brillaient d'un éclat particulier, une famille indienne était groupée autour du feu qui nous avait révélé sa présence, devant l'entrée de son wigwam. Elle se composait d'un vieillard fort âgé, de deux ou trois jeunes gens, autant de femmes, et de joyeux petits enfants, en nombre fort raisonnable.

Le caractère commun à toutes ces figures était un air de santé robuste, de prospérité physique, de fraîche sérénité. Nulle part on n'aurait pu chercher des physionomies plus ouvertes et plus heureuses. Le soleil du matin, qui éclairait de vifs rayons leurs noirs cheveux et leurs peaux rouges, semblait leur communiquer directement ces teintes et ces reflets que prennent quelquefois nos figures anglaises quand on les voit à travers un de nos épais brouillards.

La famille entière — grand-père, femmes et le reste — faisait le plus grand honneur aux jeunes gens dont la carabine et le filet pourvoyaient à sa subsistance. Ils étaient tous d'un embonpoint à faire envie, et les figures de deux ou trois marmots complètement nus — ils me rappelaient Bacchus enfant — qui nous dévisageaient avec des yeux effrayés, témoignaient hautement en faveur de leur déjeuner. Chair d'ours ou baies sauvages, je ne saurais dire de quoi se composait leur régime; mais il était évidemment aussi abondant que possible, et leur profitait à merveille.

A notre approche, le vieillard se leva pour nous recevoir, et bien

que nous dussions avoir recours à un de nos rameurs pour communiquer avec lui, il s'empressa de témoigner « à ses frères blancs le désir de les traiter selon les lois de la plus affectueuse hospitalité. Comme nous, ces braves gens s'étaient arrêtés dans l'île pour y prendre leur repas, et à peine étions-nous repartis, que nous entendîmes derrière nous le bruit de leurs rames. Au surplus, dans le courant de la journée, nous vîmes plusieurs autres canots suivre la même direction que les nôtres. Ils allaient; sans aucun doute, au même rendez-vous.

Le temps était excessivement chaud, et nos rameurs, que la fatigue commençait à épuiser, chantaient d'une voix toujours plus faible. Vers le soir, la pluie recommença, et dura sept ou huit heures; mais comme d'ordinaire, nous étions d'autant mieux à l'abri que nos couvertures de laine étaient plus complètement trempées.

Comme nous n'avions plus que huit ou dix milles à faire pour arriver à notre destination, il fallut bien nous résoudre à nous occuper quelque peu de notre toilette. Aussi ne nous embarquâmes-nous le matin suivant que vers huit heures. Nous voguions depuis une heure environ, lorsque notre équipage, qui ramait, je crois l'avoir dit, en regardant vers la proue, nous signala un canot jusqu'alors immobile en avant de nous, mais qui tout à l'heure, forçant de vitesse, allait sans doute annoncer notre arrivée aux Indiens accourus pour nous voir.

Demi-heure après, doublant un petit promontoire, nous vîmes tout à coup devant nous la grande île Manitoulin, assignée comme le théâtre de notre réunion. Comparée aux autres îlots inhabités dont nous venions de longer les rivages, elle offrait l'apparence d'une cité populeuse. De tous côtés, en effet, au-dessus des arbres, montaient lentement de blanches fumées dont la brise du matin déroulait les spirales floconneuses; de tous côtés on voyait accourir vers le rivage les représentants des tribus indigènes, et lorsque nous arrivâmes à une centaine de mètres de l'île, la berge, à plus d'un demi-mille, était couverte d'une foule de sauvages revêtus de costumes divers; les uns montrant une bonne partie de ce vêtement rouge que la nature leur a départi; d'autres portant sur leurs épaules, — habillement et trophée tout à la fois, — la dépouille des animaux qu'ils avaient tués; d'autres enfin, envelop-

pés dans les plis d'une couverture anglaise, et quelques-uns vêtus de draps ou de cotonnades aux couleurs vivement bariolées.

Le tableau qu'ils offraient ainsi était admirablement pittoresque, et je m'étais levé dans le canot pour le contempler, lorsque tout à coup, à un signal donné par un des principaux chefs, tous les Indiens me couchèrent en joue, et du centre aux deux extrémités de la ligne qu'ils formaient sur le rivage, partit un feu roulant, irrégulier, qu'on aurait pu appeler un *feu de joie*, et que les échos des lles voisines nous renvoyèrent avec un bruit formidable.

Aussitôt à terre, je fus accosté par quelques-uns des chefs ; mais grâce à cet admirable tact, à ce sentiment exquis de l'étiquette que l'on trouve invariablement chez les tribus indiennes, en quelques circonstances qu'elles soient placées, la foule évita de m'entourer ou de me gêner par une curiosité messéante. Au contraire, durant les trois journées que je passai sur l'île de Manitoulin, et bien que peu à peu j'eusse établi des rapports individuels avec la plupart des Indiens qui s'étaient rendus à mon appel, je pus toujours, sans le moindre inconvénient ou la moindre gêne, sans que personne s'avisât de me suivre ou même de me contempler indiscretement, errer à mon gré parmi les wigwams.

Quelquefois le chef de la famille se levait pour me saluer, mais généralement — et je préférerais ceci — la famille même m'accueillait par un simple sourire qui exprimait un véritable contentement de me voir. Je songeais, en étudiant ces visages où circulait la santé, ces muscles dont la vigueur se révélait aux regards, à l'étonnement de nos bons Anglais s'ils voyaient agir et vivre des hommes exempts de ces mille besoins qu'engendre l'existence civilisée. Combien sont différentes, par exemple, les idées de bonheur que se forment les sauvages, et celles qui sont peu à peu devenues les nôtres !

Je suppose que j'eusse pu transporter, sans transition, dans un bel appartement de Grosvenor-square une de ces fraîches *squaws* que j'avais alors sous les yeux ; sa première impression aurait été, en y pénétrant, de suffoquer au milieu d'une chaleur artificielle et d'une atmosphère viciée. Que si, écartant avec précaution les lourds rideaux de damas d'un lit à colonnes, je lui avais montré quelqu'un de nos rejets aristocratiques, protégé contre le moindre souffle d'air par des fenêtres vitrées, des volets en bois, des jalousies, des

rideaux, des édredons, des bonnets de nuit piqués et garnis de magnifiques dentelles, il est clair qu'après avoir souri d'abord à ce spectacle curieux, son cœur naïf aurait aspiré tout aussitôt après les roches polies et l'air pur du lac Huron. Il en eût été de même pour tous ces jeunes guerriers, si je les avais transportés, par un coup de baguette, dans une des chasses étroitement limitées où s'exerce le savoir-faire méthodique de nos prétentieux *sportsmen*. Un Indien pâmerait de rire à la seule idée d'élever et de nourrir du gibier pour se donner plus tard le plaisir de le mettre à mort, et, généralement, toutes nos richesses, tous nos raffinements, constitueraient à ses yeux un bonheur bien moins réel que celui dont « le Grand Esprit » lui a fourni les éléments.

Pendant toute la première soirée, et une grande partie de la matinée qui suivit, je fus occupé à examiner les prétentions que plusieurs tribus soumettaient à examen du gouvernement anglais. Il fallut aussi m'occuper des arrangements à prendre avec les ministres protestants de différentes sectes qui étaient venus, à leurs frais et en bravant mille dangers, à cette réunion lointaine.

Vers midi, je me rendis sur un point de l'île où il était convenu que je tiendrais conseil avec les chefs de toutes les tribus. A mon arrivée, je les trouvai rassemblés en groupes nombreux et tous revêtus de leurs plus riches costumes, la tête couverte de plumes ondoyantes et la figure peinte, ou complètement, ou à moitié, ou au quart, ou même seulement avec un œil bariolé, suivant la coutume de chaque tribu. Sur la poitrine et les bras de maints vieillards brillaient les hausse-cols et les bracelets qu'ils avaient reçus de leur puissant allié, — le souverain de la Grande-Bretagne.

Après quelques saluts cérémonieux, on proposa d'ouvrir la séance. Sur quoi, je pris immédiatement possession d'un fauteuil que le Surintendant des affaires indiennes avait eu la bonté de faire apporter, et les chefs s'assirent vis-à-vis de moi, sur dix-huit à vingt lignes de profondeur.

Pendant un assez long temps, nous restâmes immobiles et silencieux à nous contempler paresseusement les uns les autres. Les passions de toute espèce eurent ainsi le loisir de se calmer, et le jugement de chacun, délivré par là de leur obsession, put anticiper en paix sur le discours qu'on allait entendre, ou préparer celui qu'on allait tenir. Pour compléter ce travail préliminaire, on fit

circuler le « calumet de paix » que tous les chefs allumèrent et fumèrent à loisir, l'un après l'autre, avant qu'on me l'apportât pour le fumer à mon tour. Toute l'assemblée se trouvant alors, par cette cérémonie symbolique, rappelée à des sentiments de bienveillance et d'union, le Surintendant prit la parole pour dire que j'étais prêt à écouter les observations que chacun aurait à m'adresser. Un des plus vieux chefs se leva.

Il resta debout plusieurs secondes sans ouvrir la bouche, dans une attitude solennelle, mais qui ne lui imposait évidemment aucune gêne, et commença seulement alors son discours, que me traduisait à mesure un interprète placé à mes côtés.

L'exorde fut une action de grâces — prononcée avec calme et lenteur — que l'orateur adressait au Grand Esprit pour avoir permis que tant de frères arrivassent sains et saufs de leurs résidences lointaines au lieu marqué pour leur réunion. En termes fort convenables, il exprima ensuite les sentiments d'affection qui unissaient les hommes rouges à leur Grand Père de par delà le lac Salé. Après cette préface composée et dite de façon à ne discréditer aucune des assemblées qui délibèrent les intérêts des peuples dans notre monde civilisé, le vieux chef se mit à m'expliquer, dans son langage métaphorique et en groupant avec un art infini les faits qui servaient de preuves à chacune de ses assertions, comment — depuis qu'ils connaissaient leurs frères blancs — les hommes rouges avaient vu leur race s'anéantir graduellement et se fondre comme la neige au soleil.

N'ayant pris note ni de ce discours ni de ceux qui le suivirent, je ne pourrais, de mémoire, en donner une juste idée ; d'ailleurs, ils avaient trait à des intérêts de localité que le public ne saurait apprécier. Je le remarquerai donc seulement en général : ce serait pour les races civilisées une étude fort intéressante à faire, une leçon fort utile à recevoir, que d'assister à une de ces réunions où les rouges aborigènes de l'Amérique du Nord débattent, avec une dignité parfaite, sans jamais se permettre la moindre interruption, les questions sur lesquelles ils peuvent avoir à se prononcer.

Le calme de leur attitude, — l'art consommé avec lequel tout sujet est distribué selon les lois d'une progression méthodique, — la solidité des arguments et de leur enchaînement combiné, — la beauté des images qu'ils sèment, architectes soigneux, sur toutes

les faces de cet édifice intellectuel qu'ils s'appliquent à construire, sont de graves sujets à méditer pour tout homme qui veut connaître ses semblables. Et n'est-ce pas d'ailleurs un contraste frappant que de rencontrer ces raffinements de l'art oratoire chez des hommes dont les lèvres et les gencives, — tandis qu'ils parlent avec tant d'éloquence — sont noires encore du jus des baies sauvages qui servent à les nourrir ; — chez des hommes qui n'ont jamais entendu parler d'éducation, — qui jamais ne sont entrés dans une cité ; mais qui, nés au fond des forêts sans limites, ont passé leur vie à y poursuivre, de labyrinthe en labyrinthe, le gibier nécessaire à leur subsistance, ou à ramer sur leurs canots parmi ces îles que j'ai déjà décrites !

Ils ont l'ouïe plus fine, la vue plus longue, l'odorat plus exercé que nous ; — ils peuvent supporter plus de fatigue, vivre avec moins d'aliments ; en tout ils sont sujets à moins de besoins que leurs frères blancs ; et cependant, sans cesse en admiration devant le miroir où se réfléchit notre vanité, nous qualifions dédaigneusement de « barbares » les Peaux Rouges de l'Amérique.

J'allais oublier, dans cette digression, le compte-rendu de mes discours au conseil. J'essayai d'expliquer aux tribus assemblées les raisons pour lesquelles « le Grand Père » conseillait à quelques-unes d'entre elles de vendre leurs territoires au gouvernement de la province, et d'aller s'établir dans les îles innombrables du lac Huron. Je les assurai que leurs titres actuels à la possession de leurs cantons de chasse n'avaient reçu et ne recevraient jamais aucune atteinte ; qu'ils demeureraient respectés et tout à fait inviolables ; mais j'ajoutai que leurs frères blancs ayant un droit équivalant à défricher les forêts situées à l'entour de ces cantons réservés, la conséquence de ces défrichements serait, comme je l'expliquais naguère, de faire disparaître le gibier. Bref, j'argumentai de mon mieux et en toute sincérité ; aussi parvins-je, après un long débat, à prévaloir sur la résistance que m'avait d'abord opposée la tribu que mon discours concernait plus particulièrement. On accepta les conditions du marché que je proposais ; et soit que ce marché devienne avantageux à ceux qui le conclurent, soit qu'ils en compromettent le résultat par leur imprudence, ce sera toujours une grande satisfaction pour moi de penser qu'il a été discuté, à ciel ouvert, en présence de toutes les tribus qui nous

sont alliées. Car, ne l'oublions pas, tandis que les habitants blancs de nos colonies nord-américaines sont les *sujets* de la Grande-Bretagne, l'Indien rouge, en vertu de traités solennels, est l'*allié* de Sa Gracieuse Majesté la Reine.

Aussitôt que les délibérations du conseil furent terminées, le Surintendant des affaires indiennes commença la distribution de ces « présents annuels » que nous faisons aux sauvages, et qui constituent, à vrai dire, ce que partout ailleurs on appellerait un tribut. Aussi, ce soir-là, plus d'une heureuse *squaw* accueillit avec un sourire de satisfaction les parures brillantes, les couvertures de laine, etc., que son mari rapportait au wigwam.

Le jour suivant, après plusieurs heures de travail consacrées à régler quelques points secondaires de nos relations avec les sauvages, tous les chefs et tous les guerriers établis momentanément dans l'île de Manitoulin se rassemblèrent pour participer aux jeux olympiques dont, par mon ordre et à leur grande satisfaction, les préparatifs avaient été faits.

Il y avait des prix pour les tireurs d'arc, des prix pour la carabine, et j'étais certain que ces prix-là seraient vivement disputés, car les Indiens excellent dans ces deux sortes d'exercices, qui, pour eux, constituent le plus profitable des métiers.

Nous eûmes ensuite des courses en canots, et, pour couronner le tout, un *steeple-chase* de nageurs.

On n'admit à ce dernier tournoi que les jeunes gens les plus forts et les plus agiles.

Les concurrents — au nombre de vingt — se rangèrent sur la berge, à cinquante mètres environ des eaux du lac, qui s'étendait devant eux uni comme la glace, et sans une seule ride. Leur désir de s'élançer se manifestait malgré eux par les tressaillements convulsifs de leurs muscles, visibles sur leurs joues, sur leurs bras rouges, sur leurs reins souples et forts, sur leurs jambes d'athlètes. Arrêtés, mais frémissants, on eût dit ces jeunes chevaux de chasse que l'on retient près d'un couvert fouillé par les chiens.

Dès qu'un coup de fusil eut donné le signal du départ, ces jeunes gens s'élançèrent à toute vitesse, et c'était un beau spectacle que de les voir, comme autant de hardis terre-neuves, entrer l'un après l'autre dans les eaux du lac, où ils se démenaient des bras et des jambes avant de s'y plonger tout à fait. Puis, après

quelques instants, ils disparaissaient et on ne les revoyait plus qu'à plusieurs mètres en avant, les bras étendus, glissant avec moins de fatigue apparente sur les eaux à peine troublées.

Tandis qu'ils se dirigeaient vers un canot arrêté à demi-mille du rivage, les cris d'encouragement de leurs amis respectifs et l'attitude inquiète des nageurs qui regardaient, le menton sur l'épaule, s'ils étaient ou non devancés, donnaient à cette scène une gaieté inexprimable. L'intérêt s'accrut encore quand on vit deux ou trois têtes de cheveux noirs, puis cinq ou six autres, arrivant presque aussitôt autour du canot qu'ils devaient doubler, se métamorphoser en autant de figures animées par le sentiment de la victoire. En effet, le prix n'était plus bien loin; ils l'avaient en vue, et ce prix avait été choisi parmi ceux qui pouvaient le mieux exciter l'émulation des jouteurs : c'était une espèce de potence convertie d'un bout à l'autre de ces colliers de verre qui tournent la tête aux jeunes *squaws*.

A mesure que chaque nageur approchait du but, ses yeux se fixaient sur cet appât brillant, déjà destiné sans doute à l'objet ou aux objets de ses tendres désirs. Mais, dans toutes les régions de ce bas monde, les apparences terrestres ressemblent souvent à ces œufs sans germe, qu'on appelle, je crois, des *œufs clairs*, et trompent de même l'avidité qui les guette. La course avait été excellente; dix à douze nageurs s'étaient suivis de si près qu'on aurait pu — comme disent les *sportsmen* — les couvrir du même drap; en conséquence, ils jaillirent ensemble du fond de l'eau, et n'eurent pas plus tôt pris pied que, les bras levés et se démenant à grand bruit dans les eaux basses, ils gagnèrent d'abord la berge, puis, à toute course, le but où ils devaient revenir. Arrivés là presque à la même seconde, ils renversèrent, dans leur furieux élan, et la potence et les hommes qui la soutenaient. Les colliers s'éparpillèrent sur le sol, et en se les arrachant l'un à l'autre, les rivaux acharnés brisèrent, écrasèrent sous leurs pieds, réduisirent à néant cette richesse fragile.

Après tant de désirs, ces ravissants jouets,
Lorsqu'on les eut conquis perdirent leurs attraits (1).

Si les jeunes *squaws* auxquelles le prix était en réalité destiné

(1) The lovely toys, so keenly sought
Thus lost their charms by being caught.

avaient été témoins de cette scène curieuse, elles auraient pu, sans aucun doute, y puiser un enseignement très-moral. Cependant la catastrophe avait un côté tellement tragique et paraissait avoir si tristement affecté l'assistance, que, pour faire succéder à l'orage les clartés d'un ciel serein, je fis relever la potence, où, par mes ordres, on suspendit de nouveaux colliers. Ils furent distribués, par ordre de mérite, aux nageurs victorieux, et, s'il faut avouer ici toute ma faiblesse, je m'arrangeai de façon à ce que les *squaws* des vaincus n'eussent pas à regretter les efforts perdus de leurs dévoués champions.

Profitant du moment où l'ardeur des jeux détournait l'attention des sauvages pour esquiver le cérémonial des adieux, nous parvîmes à nous glisser inaperçus dans nos canots pour nous en revenir paisiblement à nos quartiers. Nos devoirs officiels étant accomplis, nous avions devant nous tout le loisir nécessaire pour chasser et pêcher en voyageant. Le retour fut donc un peu plus long que n'avait été l'aller, mais, du reste, accompli de même sur ces canaux sinueux et sous ce beau ciel, parmi ces îles sans nombre où nous prenions gîte chaque nuit. En tout, l'expédition fut délicieuse : exercice salutaire pour le corps, salutaire récréation pour la pensée. Je rentrai à Toronto, où le travail administratif m'attendait avec ses exigences quotidiennes, bien plus valide que je n'en étais parti pour aller visiter cette simple, digne et honnête race d'hommes, — les aborigènes rouges des forêts canadiennes.

SIR FRANCIS B. (*Head's Emigrant* (1).)

(1) NOTE DU DIRECTEUR. Toutes les grandes Revues de Londres ont rendu compte du piquant ouvrage de l'ex-gouverneur du Canada. Aux articles d'analyse nous avons préféré les extraits que nous donnons aujourd'hui et celui que contenait notre livraison de décembre 1846. Ces divers extraits ont été traduits par M. O. N. Nous ne renonçons pas à emprunter dans l'occasion quelques citations encore à un volume qui est déjà en Angleterre à sa sixième édition.

Economie Sociale et Agricole.

UN PROPRIÉTAIRE D'IRLANDE.

§ I.

La famine décime l'Irlande depuis six mois. La charité britannique (la charité officielle comme la charité privée) a répandu largement et répand encore l'aumône réclamée par tout un peuple. Mais l'aumône spontanée n'est qu'un secours provisoire. La charité a beau ne pas se lasser, elle ne donne qu'au jour le jour; elle prévoit à peine la misère du lendemain : la politique doit étendre sa prévoyance jusque sur les générations à naître. Trop longtemps l'Angleterre a gouverné l'Irlande par des expédients, elle reconnaît enfin qu'il y a un grand parti à prendre avec cette malheureuse contrée, affligée en plein dix-neuvième siècle, des fléaux d'une civilisation imparfaite. Toute réforme partielle serait à peine un palliatif. Il faut, à une pareille plaie sociale, l'application de ce qu'on appelle les remèdes héroïques; il faut changer à la fois les mœurs et la législation, l'organisation politique, administrative et judiciaire, l'organisation religieuse, les conditions de la propriété et celles de l'industrie, les relations du riche et du pauvre; il faut créer aux uns et aux autres de nouveaux devoirs combinés avec de nouveaux droits, bref, il faut toute une révolution, et il est temps qu'elle parte d'en haut, de peur qu'elle ne parte d'en bas.

Nous lisons, il y a quelques jours, dans un journal politique de Londres : « — Si l'Irlande était un royaume indépendant, nul esprit raisonnable ne pourrait mettre en doute que l'état de misère de sa population indigente, l'impuissance de la classe moyenne à la secourir ou à l'occuper, et les embarras plus graves encore des propriétaires nominaux du sol, aboutiraient à l'inévitable

résultat d'une banqueroute — au chaos d'une révolution. L'Irlande est en 1847, relativement à sa condition physique, précisément ce qu'était la France au printemps de 1789 : qu'y voyons-nous ? la famine dans le royaume, une haute classe nominalement riche et réellement pauvre ; une classe moyenne haïssant la haute classe à cause de son monopole de la terre et lui reprochant de ne savoir ni utiliser la terre comme propriétaire ni sa position sociale comme chargée des intérêts généraux de la population. Aucune classe de la nation française, en 1789, ne pouvait convenablement remplir son rôle ou ses fonctions, aucune ne pouvait fournir aux autres ce qui lui manquait. La conséquence de cet état de choses fut, en France, une révolution, parce qu'il n'existait aucun pouvoir supérieur pour l'arrêter. En Irlande ce pouvoir existe, c'est le pouvoir de l'Angleterre. La tâche du gouvernement anglais est donc d'amener les meilleurs résultats de cette révolution ou plutôt de la prévenir en évitant ses résultats funestes (1). » Le *Daily News* ajoute avec raison que dans cette crise le gouvernement a droit de compter sur la coopération de la haute classe, parce que toute opposition de sa part, tout mauvais vouloir de son ignorance ou de ses préjugés, la rendrait aussi coupable que le fut la noblesse française, lorsqu'en 1789, en retirant son concours à la royauté, elle se précipita avec elle dans le goufre révolutionnaire (2).

Quelques hommes politiques semblaient penser que l'abandon fait aux paysans des terres incultes de l'Irlande suffirait pour éluder le remaniement complet de la propriété, l'espèce de loi agraire, réclamée par des esprits plus hardis. La réconci-

(1) *Daily News*, du 6 mars. —

(2) « Un bon résultat du moins aura été atteint par la crise présente et l'excès de la détresse, » dit encore le *Daily News* du 13 mars dernier ; c'est que les Irlandais ne se berceront plus de visions et de chimères. Chaque Irlandais sait maintenant qu'un grand changement est à la veille de se faire et qu'un remède vital sera appliqué. Chaque classe en Irlande semble enfin décidée à faire valoir ses droits, prête à plaider et à combattre pour sa propre cause. — Les landlords se sont cotisés et forment des coalitions parlementaires. C'est juste, c'est naturel. Si les paysans, de leur côté, n'ont pu encore se grouper en un parti compacte contre les propriétaires, ils sont prêts, et déjà leurs voix se sont fait entendre. Le clergé catholique est avec eux tout disposé à lutter contre le double monopole de la terre et de l'influence, etc. »

liation du landlord et du fermier serait certainement préférable encore à ces deux solutions, car l'accord du landlord et du fermier, fondé sur l'intérêt commun, amènerait non-seulement l'amélioration des terres déjà cultivées, mais encore un défrichement graduel, comme il a eu lieu là où le capital a pu compter sur la bonne volonté du travail. C'est une de ces expériences isolées que nous voulons faire connaître, sans oser dire qu'elle soit concluante; mais elle nous paraît être un enseignement pour le gouvernement, si, contre toutes ses traditions, il intervient directement, et pour les particuliers qui pourraient croire qu'une longue habitude d'opposition a rendu le peuple d'Irlande rebelle à toute autorité.—Sans doute, contre cette rébellion systématique qui se manifeste sous toutes les formes, en Irlande, la force légale seule a toujours échoué. Il n'en est que plus curieux de voir comment un seul homme, par la persévérance de sa raison et de son courage, a pu dompter tous les mauvais vouloirs, battre en ruine les préjugés héréditaires, discipliner les esprits les plus prévenus et les plus obstinés, substituer enfin sa règle unique à une routine anarchique; c'est qu'en vérité dans tous les pays la classe populaire, qui comprend difficilement les abstractions de la légalité, sent, par instinct, le besoin d'une direction et finit par subir l'ascendant d'un caractère résolu. Si beaucoup d'idées démocratiques ont été semées en Irlande par O'Connell dans son rôle de tribun, si la misère y a entretenu quelques-uns des mauvais penchants du sauvage ou du bandit, il faut ajouter que le paysan irlandais, tout insubordonné qu'il est, sait parfaitement, comme le bandit et le sauvage, se soumettre à un chef et marcher sous une bannière. Les Whiteboys, les Ribonmen, les Cœurs-d'acier, les Molly-Maghuires en ont eu toujours à leur tête un capitaine visible ou invisible, plus despote et plus rigoureux que le constable, le juge de paix et le sheriff.

Ce que l'on va lire sera extrait presque textuellement d'une brochure que nous nous sommes procurée sur les lieux mêmes, et que nous avons lue avec tout l'intérêt qu'éveillerait le journal d'un nouveau Robinson Crusoé, quelque peu agronome et économiste, apportant son capital et sa philanthropie au milieu d'une horde sauvage. L'histoire allégorique des bons et des mauvais Troglodytes, par l'auteur des *Lettres persanes*, n'offre pas un contraste

plus extraordinaire que celui de la population de Gweedore, avant et après l'acquisition de ce domaine par lord Georges Hill. Avec un peu d'imagination, il serait même facile de composer littérairement un pendant au conte allégorique de Montesquieu. Il ne faudrait peut-être que le cadre de la fiction pour y intéresser les lecteurs de romans tout autant que les économistes ; mais nous préférons pour rester dans le vrai, sacrifier même à l'exactitude du détail les artifices les plus légitimes de la composition. Que le lecteur qui n'a pas peur de l'aride statistique veuille donc bien se transporter avec nous, par la pensée, dans le comté de Donegal, et, certes, il faut être bien sûr de pouvoir résister à la tentation qui égare tant de touristes, pour pénétrer dans un pareil comté avec la ferme intention de laisser de côté ses sites pittoresques et ses traditions féeriques. Donegal est la terre privilégiée du Phoca, du Cleuricane, de la Banshie et de toute cette race lilliputienné que Shakespeare a soumise au sceptre de la reine Mab ; la Mab de Shakspeare est évidemment d'origine celte : elle est la Madbh des archéologues d'Irlande. Donegal a eu aussi ses géants et entre autres Fin Mac Coul, qui, il n'y a pas si longtemps, s'asséyait encore tous les soirs, avec un de ses camarades, sur les deux sommets qui forment, en se rapprochant, le défilé de Barnesmore, les deux amis y fumant tranquillement leurs pipes, dont la fumée ressemblait aux nuages d'un double volcan (1). Donegal enfin contient le fameux lac Derg, où se trouve le purgatoire du Bienheureux saint Patrice. Mais tout ce que nous pouvons dire aujourd'hui de Donegal, c'est que ce comté fait parler de la province d'Ulster, qu'il est borné à l'est et au sud-est par les comtés de Londonderry, Tyrone et Fermanagh, au sud par la baie de Donegal, au nord et à l'ouest par l'océan Atlantique ; Donegal embrasse une étendue de 1,165,107 acres, dont 520,736 seulement sont cultivées : la population est d'environ 300,000 âmes, qui s'augmente de mille âmes par an. On divise le comté en sept baronnies, et c'est dans la baronnie de Kilmacrenan, paroisse de Tulleghebogly, qu'il faut chercher Gweedore, sur la côte nord-ouest de l'Irlande.

Gweedore est à la fois le nom d'un domaine, d'une baie et d'une

(1) Un jour, Fin Mac Coul voulant avertir son ami qu'il était temps de s'aller coucher, lui lança une *petite pierre* qui, en retombant dans la rivière, força l'eau de faire un détour d'une demi-lieue !

petite rivière qui vient là se perdre dans l'Atlantique. La baie est parsemée de jolis flots dont quelques-uns dépendent du domaine. Le plus considérable est celui de Gola. Par un temps calme, ces flots arrêtent agréablement l'œil, et l'aspect de la contrée n'est pas moins pittoresque quand on se retourne du côté des montagnes. Mais avant 1837, la population de Gweedore n'était pas de celles qui sont très-sensibles aux beautés de la nature sauvage. C'était la plus pauvre et la plus désordonnée de tout le comté de Donegal, qui fut si maltraité dans le rapport adressé à lord John Russell par M. Nichols, commissaire de la loi des pauvres (1). Il y avait des oisifs, c'est-à-dire des fainéants, à Gweedore, mais qui ne connaissaient que les brutales distractions des fumeurs et des ivrognes. Leur dénûment frappa tout d'abord un maître d'école, envoyé à Tulleghebogly, en 1836, par le comité de l'éducation nationale. Ce brave homme, ayant pris connaissance des lieux, crut devoir rédiger un mémoire au lord lieutenant d'Irlande, afin de faire comprendre à ce haut fonctionnaire que les habitants de Gweedore avaient des besoins plus urgents que celui d'apprendre à lire et à écrire :

A SON EXCELLENCE LE LORD LIEUTENANT D'IRLANDE.

Patrick M'Kye le très-humble soussigné expose :

Que les habitants de cette paroisse de West-Tulleghebogly, baronnie de Kilmacrennan, comté de Donegal, sont dans la condition la plus nécessaire, la plus affamée et la plus dénuée dont j'aie jamais eu connaissance. Quoique j'aie parcouru à peu près neuf comtés d'Irlande, une partie de l'Angleterre et de l'Écosse, plusieurs colonies de l'Amérique du Nord, et fait à pied 2,283 milles à travers sept des états de l'Union, nulle part je n'ai vu la dixième partie de tant de misères, de privations et de dénûement.

Or, mylord, si ce que je vais exposer à Vos Excellences n'était pas d'une importance extraordinaire, je n'oserais pas m'adresser à vous, mais je me considère

(1) « Si, dit M. Nichols, vous cherchez à raisonner avec des paysans et à leur démontrer combien il leur serait facile d'améliorer leur sort, ils se rebattent sur leur pauvreté. Vous apercevez un homme sur sa porte, se chauffant paresseusement au soleil ou assis près de son feu de tourbe, tandis que sa cabane est entourée d'une fange puante à travers laquelle il vous est impossible d'approcher. Vous lui dites qu'avec l'eau du ruisseau il pourrait en quelques heures nettoyer toutes ces ordures : « Oh ! répond-il, nous sommes si si pauvres ! » Et cependant il fume son tabac, et probablement il ne se refuse pas la goutte de whiskey. »

obligé par devoir et charité à tout faire pour secourir mon semblable quand il a faim et qu'il est dans la détresse, quelque regret que j'éprouve de ne pouvoir rien faire de plus que d'appeler l'attention des riches sur des maux qui semblent presque au-dessus des forces de la nature humaine.

Je viens donc en dresser le tableau circonstancié, avec toute l'exactitude de la vérité, mais sans la moindre exagération. Cette paroisse contient 4,000 (1) habitants, tous catholiques, ne possédant entre eux que

Une charrette,	un prêtre,
une charrue,	pas de gentleman résident.
seize hermes,	point de chariot à quatre roues,
huit selles d'hommes,	point d'autres voitures d'aucune sorte,
deux selles de femmes,	point de chapeaux,
cent brides,	point de pendules,
vingt pelles,	point de miroirs au-dessus de 3 pence pièce,
trente-deux râtaux,	point de bottes,
sept fourchettes de tables,	point d'éperons,
quatre-vingt-trois chaises,	point d'arbres fruitiers,
deux cent quarante-trois tabourets,	point de navets,
dix fourches de fer,	point de carottes,
vingt-sept oies,	point de panais,
trois dindes,	point de luzerne,
deux matelas,	point d'autres produits horticoles que des
huit paillassees,	pommes de terre et des choux,
deux étables à chevaux,	environ dix pieds carrés de vitres pour
six étables à vache,	toutes les maisons, excepté celles de la
huit chandeliers de cuivre,	chapelle, de l'école, du presbytère, de
trois montres,	la maison de M. Dombrain et le corps
une école nationale,	de garde des constables.

Aucune femme mariée ou non mariée ne peut dire avoir plus d'une chemise, la plupart n'en ont pas, et la moitié au moins des hommes et femmes n'ont pas de souliers aux pieds, comme aussi il n'est pas beaucoup de familles qui aient deux lits, mais beaucoup de familles, garçons et filles déjà d'âge mûr, couchent pêle-mêle avec leurs parents.

Ils n'ont d'autres instruments pour herser la terre que des râtaux de prés : leurs fermes sont si petites qu'on peut herser de quatre à dix fermes par jour avec un râteau.

(1) Le bon magister n'avait pu faire pour la population un recensement aussi exact que l'inventaire de ce que contenaient les maisons de Tulleghobegly. Lord Hill en fait la remarque en ajoutant qu'en 1841 il y avait 9,049 habitants ; or la population n'aurait pu doubler de 1837 à 1841. Mais probablement Patrick M'Kye ne comprenait que Gweedore dans sa statistique.

Leurs lits sont de paille, de joncs verts ou secs, ou de bruyère, avec des draps grossiers ou pas de draps et des couvertures en haillons.

Au moment où j'écris ces lignes, la paroisse est menacée d'une famine générale, par suite de diverses causes dont la principale est l'avarie de la semence, depuis la dernière moisson, jointe à la rareté du fourrage d'hiver, après une succession d'orages depuis octobre dernier ;

De telle sorte que ces pauvres gens se sont trouvés dans la nécessité de découper leurs pommes de terre et de les donner à leurs bestiaux pour les faire vivre. Plusieurs familles sont réduites à un repas par jour, d'autres à un repas tous les deux jours et quelques-unes à un repas tous les trois jours.

Les enfants pleurent et crient la faim, et les parents désolés et en larmes comme eux les regardent d'un air sombre, ne sachant comment les nourrir.

Ceux qui possèdent une vache ou quelques moutons étiques et malades se décident à les manger, et il est à craindre que ceux qui échapperont ainsi à la mort et à la faim, ne contractent quelque maladie contagieuse.

Or, monseigneur, il est possible que ce que j'expose blesse la vraisemblance ; mais je porte à qui que ce soit le défi d'en contredire la vérité.

Que si quelques propriétaires croyant leur honneur compromis par la révélation d'une pareille misère sur leurs domaines voulaient contester mon exactitude, qu'on envoie un témoin désintéressé pour vérifier les faits ; j'offre de l'accompagner de maison en maison, où il verra de ses propres yeux cent quarante enfants tout nus malgré l'hiver, et des centaines à demi vêtus de sales et dégoûtants haillons, les hommes et les animaux abrités sous le même toit, c'est-à-dire les hommes dans un coin de la cuisine et les animaux de l'autre, quelques maisons étant encombrées de tas d'ordures, parce qu'on ne les nettoie qu'une fois l'an.

J'ajouterai que l'École Nationale a perdu plusieurs de ses enfants par l'effet de la faim et de l'extrême pauvreté. Le maître de cette école, ayant une famille de neuf personnes, n'a lui-même pour tout revenu qu'un salaire de 8 £ (200 fr.) ; et si je puis me permettre cette hyperbole, c'est un honneur pour le comité d'éducation.

Pour conclure, j'en appelle pour garantir l'authenticité de cet exposé au révérend H. O'F., prêtre de la paroisse, à M. R., premier constable, résidant à Sweedon, et à M. P..., officier des gardes-côtes dans ledit canton.

Je suis, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur,

PATRICK M'KYE.

La presse eut communication de cette pétition, qui parut dans plusieurs journaux. Un de ces généreux anonymes, qui donnent encore pour le plaisir de donner, envoya à Gweedore tout un magasin de chemises, de jupons de flanelle et de literies, dont Patrick M'Kye fut le distributeur.

Malheureusement, la misère de Gweedore était le résultat d'un système qu'il fallait combattre, non par l'aumône, mais par un

système contraire. Le maître d'école, dans sa pétition, ne remontait pas aux causes des maux sur lesquels il appelait la pitié de ses concitoyens. Ces causes furent étudiées par un homme pratique, qui, sans se dissimuler les difficultés et les obstacles de l'entreprise, eut la hardiesse d'apporter toute sa fortune sur ce sol en apparence si ingrat, en disant aux pauvres : « Je vous invite à partager, mais chacun dans la mesure de ses efforts et de son travail. » C'était du courage, c'était de la générosité aussi, car il en faut quelquefois pour faire de la philanthropie raisonnée, selon les règles de l'économie politique, et il faut surtout la persévérance, cette vertu sans laquelle le chrétien perd le fruit de ses bonnes œuvres, comme l'utilitaire son capital et ses premiers travaux.

Voici ce qu'était Gweedore depuis des siècles, lorsque lord Georges Hill conçut le projet d'y faire une expérience agronomique sur une grande échelle :

Toutes les terres de la montagne et de la plaine étaient divisées en petites propriétés, sans propriétaire qui y résidât.

Chaque bien était d'une si faible valeur, qu'aucun gentleman ou particulier respectable n'eût voulu ou n'eût pu y résider en qualité de régisseur, d'*agent* ou d'intermédiaire entre le propriétaire et le cultivateur.

Les rentes étaient presque nominales et sans perception régulière.

Point de reçus — pas de comptes exacts, et par conséquent, chacun ne savait que confusément ce qu'il devait, ou ce qui lui était dû.

Il y avait des arriérés de fermages, qui remontaient à huit, à dix, et même à vingt ans. Quelques tenanciers n'avaient payé aucune rente pendant cet espace de temps. Il y en avait qui vivaient tout à fait inconnus sur la propriété qu'ils exploitaient, comme il y avait un champ de la valeur de 20 £ par an (500 fr.), ignoré de la personne qui vendit la propriété dont il faisait partie, car ce champ n'était pas même *mentionné* dans le relevé des revenus remis à lord G. Hill lorsqu'il se rendit acquéreur.

Un seul incident fera juger de la manière étrange et peu satisfaisante dont se faisait la perception des rentes.

L'agent d'une propriété était venu, à un jour désigné, pour faire cette perception. Ayant parcouru quatorze milles de distance :

« Il faut que je m'en retourne, dit-il en arrivant, à un compagnon de voyage. — Et pourquoi? lui demanda l'autre. — Il fait trop mauvais temps, » reprit-il. Son compagnon de voyage avait peine à deviner pourquoi la pluie était un empêchement à ses fonctions...
 « Pourquoi? dit l'agent, parce qu'il faut que j'aille moi-même de maison en maison dans les montagnes, pour y recevoir ce qu'il plait aux tenanciers de m'offrir. »

Quant à employer la contrainte légale, on n'y songeait jamais, ou l'on était arrêté par la peur. Un propriétaire ayant perdu patience, fut forcé d'amener avec lui tout le corps de milice dont il était le commandant, pour protéger son huissier.

En certaines occasions, quand la rente était payée de bonne volonté, le tenancier s'attendait à être régala de whiskey. C'était si bien la coutume, que le nouveau propriétaire l'ayant discontinuée, aucun de ses actes ne fut jugé avec plus d'indignation. On menaçait son agent de le bâtonner s'il ne rétablissait l'antique usage.

Un tenancier se croyait très-honnête quand il se taxait lui-même à des accomptes annuels, qui finissaient par remplacer le chiffre total inscrit au bail. Au reste, c'était entre les agents et les tenanciers, entre le créancier et le débiteur, tantôt un assaut de force, tantôt un assaut de ruse. Celui qui avait les meilleurs poings eu imposait au plus faible; le plus fin à celui qui se laissait duper, quel que fût d'ailleurs, le droit de l'un ou de l'autre.

Par exemple, un huissier qui ne rencontrait jamais ni le bétail qu'il avait ordre de saisir, ni le fermier dont les absences équivalaient à un véritable *alibi*, parvient enfin à mettre la main sur son homme, il menace de le jeter dans une mare, et de l'y laisser comme une grenouille jusqu'à ce qu'il s'exécute : « J'y suis autorisé par un acte récent du parlement, dit-il, et j'ai mon frère, qui, armé d'un fusil neuf, restera en sentinelle à cinquante pas, tout prêt à faire feu, s'il aperçoit seulement le bout de ton nez hors de l'eau. » Un passant, témoin de cette scène, se fait le complice de l'huissier, qui touche enfin la somme qu'il réclame.

Un autre huissier, mis au défi de faire payer le tailleur du village, le guette, s'informe de toutes ses démarches pendant quelques jours. Quand il est bien au courant, il profite d'une excursion qui a conduit ledit tailleur jusqu'au marché de Dunfanaghy, sur un cheval d'emprunt; il entre hardiment dans sa maison et présente

sa requête à la femme. La femme de s'écrier qu'il n'y a pas un seul *shilling* au logis : « Je sais le contraire, répond l'huissier, car votre mari, que je quitte, et qui sait que je suis en mesure de vous mettre à la porte si je ne suis soldé aujourd'hui même, m'a chargé de vous dire que son *magot* est au fond du coffre, sous le lit, et dans le gousset de sa culotte grise. » La pauvre femme, en voyant le fonctionnaire de la loi si bien instruit, va chercher le *magot* et paye deux années de loyer. Quand le tailleur revient et apprend ce qui s'est passé en son absence, il entre en fureur et court à la ville pour intenter une accusation de vol contre l'huissier. Il en fut pour ses frais et l'huissier pour ses injures, dont il se consola en répétant : « J'ai été tout de même fort heureux de découvrir que le *magot* était dans le gousset de la culotte grise. »

Après une tempête, la mer rejette sur ces rivages d'immenses quantités d'une espèce d'algue qui sert d'engrais sur les tourbières, donnant, la première année, une bonne récolte de pommes de terre, et la seconde une récolte d'avoine. Pendant l'été, quand cette algue n'est pas utilisée comme engrais, on l'emploie à la fabrication de la soude. Les paysans de Gweedore avaient donc toujours regardé une tempête comme une bénédiction du Ciel, venant au secours de l'imperfection de leurs instruments aratoires, ou plutôt de leur paresse.

Il faut avouer que ces instruments étaient dignes de l'ignorance et des préjugés de tout le canton. Pour herser la terre on se contentait d'attacher un râteau à la queue d'un poney.

L'engrais naturel jeté par la tempête, la ressource alimentaire des coquillages comestibles, et la facilité de faire paître les troupeaux dans les îles de la baie, accumulaient la population au bord de la mer, où, par conséquent, le sol était subdivisé à l'infini comme dans l'intérieur des terres.

Cette subdivision du sol constitue en Irlande ce qu'on appelle le système de *Rundale* ou *Ruarig*, mot dont aucun dictionnaire ne nous a donné l'étymologie. Il n'était pas sans exemple, à Gweedore, qu'un tenancier eût une part de culture dans trente ou quarante champs différents, sans aucune barrière entre ces fractions si nombreuses, et souvent si exigües, que trois kilogrammes de graines d'avoine suffisaient à l'ensemencement d'une seule des propriétés ainsi divisées. On comprendra l'embarras d'un pauvre homme, cité par

lord G. Hill, qui, réduit à chercher son héritage dans trente deux places différentes, fut forcé par désespoir d'y renoncer. Il est impossible qu'un tenancier ou un propriétaire ne soit pas exposé à une suite non interrompue de querelles, d'empiétements réciproques, de luttes violentes et de procès, au milieu de voisins qui les uns plantent et les autres arrachent ; ceux-ci lâchant leur bétail, et ceux-là troublant la pâture des autres (1).

Mais à Gweedore, le système de *Rundale* ne se bornait pas à la terre, les animaux aussi étaient possédés par indivision.

Dans une des îles adjacentes, trois individus possédaient un cheval ; la pauvre bête fut bientôt hors de service, car elle avait quatre jambes, et comme aucun de ses trois maîtres ne se pressait de ferrer la quatrième, elle devint boiteuse. Nouveau sujet de dispute, car un des trois propriétaires alla porter plainte au juge de paix, prétendant avoir ferré deux fois à ses frais ce malheureux quatrième pied, que les autres refusaient de ferrer à leur tour.

Les moutons n'étaient pas mieux traités que les chevaux. Outre la tonte générale à laquelle ils étaient soumis une fois l'an, chacun avait recours à leur laine dans l'occasion. Ainsi, une femme en train de tricoter une paire de bas pour la foire prochaine, avait-elle besoin d'un supplément de laine, elle attrapait la brebis ou l'agneau et lui taillait sur le dos ce qu'il lui fallait. Ce n'était pas précisément être aussi cruel que ces Abyssiniens, qui selon le célèbre voyageur Bruce, découpaient leurs beefsteak sur leurs vaches

(1) Dans un rapport de la Société irlandaise (1836) on trouve cette définition du système de *Rundale* :

« Le *Rundale*, qui est une très-funeste coutume d'occuper la terre, était encore il y a quelques années la pratique commune du nord de l'Irlande. Voici en quoi consiste ce système : trois ou quatre individus se rendent tenanciers (*tenants*) d'une ferme, pour la tenir conjointement. Il y a sur cette ferme diverses qualités de terrain et des terrains de diverses valeurs. Les tenanciers la divisent en champs et puis chaque champ en autant de lots qu'ils sont de tenanciers. Ils cultivent chacun ses divers lots, dont ils marquent les limites par de simples pierres. La culture étant livrée à la direction capricieuse de chacun ou conduite suivant ses moyens de se procurer des engrais, un champ de peu d'étendue porte une grande diversité de récoltes. »

Dans les habitudes testamentaires de Gweedore, un père subdivisait chaque lot de son champ, afin que ses enfants, quel que fût leur nombre, eussent chacun son droit dans le moindre lot.

vivantes ; mais la pauvre bête à laine ainsi tondue s'offrait aux yeux sous la forme la plus étrange et la plus ridicule. Cependant les habitants de Gweedore avaient aussi des complaisances pour leurs animaux. Un ancien préjugé les avait convaincus qu'un troupeau est sujet à une maladie mortelle s'il ne change de pâturage trois fois par an. Ils conduisaient donc les leurs alternativement sur la montagne, puis sur le rivage, puis dans une des îles ; mais sans avoir l'air de se douter que c'était l'épuisement des herbages qui faisait successivement languir vaches et brebis dans les trois régions.

Cette transhumance périodique entraînait le déménagement complet de la famille. Heureux le poney chargé des bagages, d'avoir affaire à des maîtres dont le maître d'école, M'Kye, inventoria si facilement le mobilier. Toutefois, l'humble quadrupède ne se fût refusé à aucun service : il marchait à pas lents, sous l'amoncèlement des chaises, du bois de lit et de la marmite de fer servant à la cuisson des pommes de terre ; le tout surmonté de la baratte au beurre convertie en berceau de voyage portatif, et de laquelle on voyait quelquefois sortir une tête d'enfant, comme une tête de ramoneur d'un tuyau de cheminée.

Sous l'influence de cette vie nomade, on comprend que le toit domestique soit fort mal entretenu : on ne recherche le confortable que dans une habitation fixe. La hutte de ces bedouins de l'Irlande consistait en quatre murailles de pierres grossières (quelquefois de simples mottes de gazon) agglomérées sans mortier ; pas de cheminée ; deux portes, l'une de façade, l'autre de derrière, pour prendre avantage du vent, et une ouverture, appelée par courtoisie une fenêtre, où les carreaux de vitres étaient remplacés par une peau d'agneau à l'état de parchemin.

Quant au mobilier, on y voyait deux ou trois tabourets de bois, une marmite de fer, un vieux bois de lit rempli de bruyère ou de *pommes de terre*, sans draps ni couvertures ou très-peu ; une baratte, deux ou trois assiettes, une pelle, une bêche et une *pipe*. La vache, s'il y en avait une, n'avait d'autre étable que la cuisine ou l'appartement même, sous prétexte qu'il était plus commode de l'avoir sous la main quand on avait besoin de son lait. Partout ailleurs en Irlande le plus pauvre ménage a son cochon ; ici il était plus rare.

Au reste, quelque pitié qu'excite la pétition de Patrick M'Kye, il ne faut pas croire que ceux dont il révélait la misère s'estimassent bien à plaindre. L'habitude les avait réconciliés avec leur dénuement, et il est à croire aussi qu'ils y trouvaient une certaine indépendance anarchique qui charmaient leurs instincts sauvages. « Chacun se faisait sa loi. » Ce sol inculte, mal cultivé, leur appartenait de fait. Ils le vendaient et le rachetaient, ils le divisaient et le subdivisaient à leur gré, par loyer ou sous-loyer. Peu importe au paysan irlandais à quel titre il possède, quand il se livre à son goût pour trafiquer de la propriété; usurpant sous toutes les formes, et jetant au propriétaire légal son éternel défi d'insubordination, tantôt comme débiteur arriéré, tantôt comme tenancier occupant, qui refuse de déloger à l'expiration de son bail; aujourd'hui éludant la guerre directe par la chicane, demain passant tout à coup de la menace à la violence.

L'état des voies de communication protégeait singulièrement la prétendue indépendance des habitants de Gweedore. Quelques années avant l'arrivée de lord G. Hill, on avait commencé une route royale; mais arrivée à une rivière, la route restait interceptée, faute d'un pont, et cette rivière étant torrentielle, le voyageur était continuellement réduit à l'alternative de se noyer dans un bateau tout à fait primitif ou de voir couler l'eau: les autres chemins le conduisaient à des fondrières ou à des mares non moins dangereuses. On raconte qu'en 1837 le lord lieutenant d'Irlande ayant voulu visiter le comté de Donegal, se trouva comme traqué entre deux tourbières boueuses, ne pouvant ni avancer ni reculer. Un Raleigh rustique vint à son secours en détachant sans grands efforts la porte branlante de sa cabane, qu'il apporta sur son épaule et dont il fit une espèce de pont mobile sur lequel Sa Seigneurie, qui était à cheval, put enfin passer avec sa suite.

Quelques autres anecdotes acheveront de peindre la condition morale du pays. — En 1822 un propriétaire ayant découvert que son agent ne savait ni lire, ni écrire, crut pouvoir le remplacer utilement par un autre, qui était revêtu des fonctions de juge de paix dans une des paroisses les plus proches. Il se rendit en personne sur les lieux pour l'installer avec plus de pompe: l'alarme se répandit à l'approche de cette invasion étrangère du propriétaire

légale et du nouvel agent. On leur fit un accueil si effrayant, qu'ils reculérent d'un commun accord, et l'ancien agent rentra dans sa place fier comme un monarque restauré.

En 1834, un autre gentleman ayant besoin de traverser seulement Gweedore, pour aller à une foire, n'avait pas cru prudent de risquer le passage sans une escorte de garde-côtes. Il est vrai que quelques mois auparavant un détachement de douaniers avait été désarmé, et cinquante constables chargés d'escorter un collecteur de dîmes, avaient été battus sans pouvoir prêter force à la loi.

Gweedore était renommé par ses distilleries illicites; le peu de grain qu'on y récoltait dans la plaine était aussitôt converti en whiskey. Aussi les habitants, à leurs autres vices, ajoutaient volontiers l'ivrognerie. Cette ivrognerie les rendait redoutables dans leurs disputes avec leurs voisins, mais ils restaient à la discrétion de quiconque savait spéculer sur la famine qui les décimait presque tous les ans, lorsque la récolte de la pomme de terre manquait.

Les insulaires de Gweedore valaient un peu mieux que ceux de la montagne et de la plaine. Ce n'étaient pas d'habiles pêcheurs; mais ils avaient donné quelques preuves de courage et peut-être auraient-ils eu le talent de régulariser leur pêche si le passage des barques venant de Rush, Balbriggan et Skerries, n'avait détruit sans cesse leurs filets. La fréquence des tempêtes rend sur ces côtes le métier de la pêche aussi incertain que périlleux. On risquerait trop à surveiller un filet pendant la nuit, et le matin on ne le retrouve pas toujours. La forme des bateaux de Gweedore exige d'eux une grande intrépidité de la part de ceux qui se hasardent un peu trop loin en mer. On les appelle corraghs; ce sont des espèces de grands paniers d'osier dont la concavité est maintenue par des lattes transversales ajustées l'une à l'autre par des cordes faites avec le crin des chevaux. L'intérieur est garni d'une peau de vache ou d'une toile goudronnée. La confection d'un corragh soigné coûte jusqu'à trente shellings, mais on peut le faire durer environ quatre ans. Les rameurs n'ont pas de bancs pour s'asseoir, ils s'accroupissent au fond du corragh, et manœuvrent avec de courtes rames, conservant autant que possible leur équilibre, de peur de faire chavirer le frêle esquif. De reste, comme les catamarans de l'Inde, ces corraghs, dont la plus considérable mesure une longueur de neuf pieds sur une largeur de trois et deux seule-

ment de profondeur, sont parfaits pour naviguer d'un flot à l'autre; leur carène élastique se glissant entre les récifs où nul autre bateau ne pourrait parvenir. C'est dans ces corbeilles-nacelles qu'on transporte le bétail des flots à la terre ferme et de la terre ferme aux flots. Il faut pour cela renverser l'animal, lui lier les jambes et le coucher sur l'échine.

On raconte qu'un nommé Paddy M'Bride, avait réalisé le fameux souhait de Sancho Pança, en devenant seul propriétaire de la petite île de Dooney, à deux ou trois milles au nord de Ballenass, entre Tory-Island et le rivage de Gweedore. Paddy utilisait sa propriété en engraisant le bétail sur une petite échelle; il prenait en pension une génisse, par exemple, et la ramenait lorsqu'elle était devenue vache. Il lui arriva une fois de nourrir ainsi un jeune veau, qui acquit peu à peu les proportions d'un beau taureau. Le moment venu de ramener ce terrible pensionnaire à son maître, ce ne fut pas sans peine que Paddy, aidé de ses deux fils, Charles et Hughes, put le lier et l'embarquer dans le plus large corragh qu'il y eût dans le pays. Charles et Hughes furent ensuite chargés de conduire l'embarcation; Hughes, le plus robuste des deux, surveillait le taureau pour prévenir le moindre mouvement, tandis que Charles maniait la rame. Tout alla bien jusqu'à mi-chemin, lorsque tout à coup l'animal captif rompit une corde... C'en était fait de tout l'équipage, si Hughes, prenant au même instant son chapeau ou *caubeen*, n'en eût coiffé les naseaux du taureau: Charles, inspiré par le même instinct, se précipita aussi sur son museau et tous les deux réussirent à arrêter si complètement sa respiration qu'il étouffa et mourut en quelques minutes. Hughes avait sur lui un couteau, et sa première pensée avait été d'égorger le taureau en lui ouvrant la jugulaire, mais il redouta les convulsions de l'agonie et préféra prudemment son chapeau à sa lame. Cependant Paddy M'Bride s'étant engagé de rendre son élève en vie, le maître ne voulut pas l'accepter mort: c'était d'ailleurs une trop bonne occasion pour un procès. Heureusement le jury, appréciant toutes les circonstances, prononça un verdict en sa faveur.

Quelques autres anecdotes racontées par lord Georges Hill prouveraient que les habitants de Gweedore rachetaient dans l'occasion leurs vices par quelques traits de généreuse audace et même d'humanité. Des naufragés avaient trouvé chez eux des secours. Trois

hommes jetés sur le rocher d'Innis-Irrir, après le naufrage d'un schooner, en février 1832, virent arriver trois corraghs qui leur apportaient du charbon et des pommes de terre, pour les empêcher de mourir de froid et de faim, jusqu'à ce que l'apaisement de la lame permit de les arracher à la roche nue où ils avaient déjà passé vingt-quatre heures d'angoisses. Mais ayant reconnu l'impossibilité de leur faire parvenir les aliments et le combustible, tant le roc était haut et perpendiculaire, les rameurs des corraghs saisissant le moment pour lancer leurs frêles esquifs entre deux lames, atteignirent une anfractuosité où ils étaient immédiatement au-dessous des trois naufragés. De là ils firent signe à ceux-ci de se laisser glisser l'un après l'autre, au risque d'être coulés bas par le poids de leur chute; le ciel seconda leur entreprise, ils ramenèrent à terre les trois naufragés, qui seraient morts s'ils avaient attendu la fin de la tempête.

Dieu avait dit à Abraham qu'il consentirait à sauver Sodome et Gomorrhe s'il pouvait seulement y trouver dix justes. De quelques traits comme celui que nous venons de citer, lord Georges Hill conclut probablement que les dix justes existaient à Gweedore et il choisit ce pays, malgré sa mauvaise réputation, pour y tenter l'expérience dont il nous reste à faire connaître les résultats.

§ II.

« Que dit le paresseux ? Qu'il y a un lion dans le chemin. » Cette citation biblique sert d'épigraphe à la seconde partie des notes communiquées par lord Georges Hill.

Aussitôt que ce lord eut acheté sa propriété de Gweedore (environ vingt-trois mille acres (1)) et nommé un régisseur ou agent d'affaires, il fit construire une habitation temporaire, parce qu'il jugea utile de résider sur ses domaines, avec son agent, aussi constamment que possible, afin de connaître personnellement tous les fermiers et tenanciers. Lord Georges Hil *parlait* un peu l'*irlandais* (l'érse des aborigènes); ce fut pour lui un premier titre à quelque confiance. « Ce ne doit pas être un *lord*, se disait-on; il est affable et parle comme nous. » — Quelle épigramme contre ces *absentés* qui, quoique nés en Irlande, en ont oublié la langue dans les salons de Londres ou de Paris!

(1) L'acre équivaut à 40 ares environ.

Le vice qui effrayait le plus le nouveau propriétaire était l'ivrognerie : il considérait les distilleries illicites comme entretenant toutes les habitudes désordonnées de la population ; elles étaient d'ailleurs la cause directe des disettes annuelles, puisqu'elles consumaient le grain qui aurait dû servir à l'alimentation des familles.

Les trois marchés les plus voisins de Gweedore étaient à neuf, seize et vingt-huit milles de distance. Quand un paysan y portait un sac d'avoine à travers les mauvais chemins, il s'en défaisait à tout prix, plutôt que d'être condamné à retourner avec la même charge sur les épaules. Lord Georges Hill fit construire au port de Bunbeg une espèce de halle, de quatre-vingt-quatre pieds de long sur vingt-deux de large, avec trois étages pouvant contenir trois ou quatre cents tonneaux de grains. La façade de ce magasin donnait sur le port même. Lord Georges fit construire un quai où des bâtiments de deux cents tonneaux pouvaient facilement charger ou décharger, car il y avait quatorze pieds d'eau en marée haute.

Ce fut là que s'établit le marché au grain, pour tout le canton, et celui qui voulait y apporter sa récolte en recevait le même prix qu'à Litterkenny, ville située à vingt-six milles de distance.

Il est à remarquer ici, qu'à cette époque aucun bâtiment n'avait jamais chargé à Liverpool pour Gweedore, dont la baie et l'ancre, sous l'île de Gola, étaient aussi peu connus en Angleterre que si cette baie et cet ancrage eussent été sur la côte d'Afrique. Les bâtiments de Liverpool s'y rendent aujourd'hui sans hésiter.

Ce ne fut pas sans des difficultés de plus d'une sorte, que le magasin en question put être établi. Il fallut d'abord creuser les fondations dans le roc, et il n'y avait dans la contrée ni maçon ni charpentier capables de bâtir un pareil édifice. Qu'on en juge par l'obligation où étaient plusieurs habitants de s'abonner avec le menuisier de la ville la plus proche, qui se faisait donner par eux une redevance annuelle de quelques gerbes d'avoine, à la condition de leur fournir leur cercueil, vingt-quatre heures après leur mort. On fut forcé d'engager des ateliers complets de charpente et de maçonnerie. Les ouvriers furent payés régulièrement tous les samedis soirs ; mais il n'était pas rare d'apprendre le lundi matin qu'un ouvrier maçon ou charpentier avait déserté pour ne plus revenir ; ces hommes se croyant perdus dans un pays si abandonné,

qu'il n'y avait ni boucher ni boulanger et qu'on achetait le sucre et le thé à des regrattiers qui n'en vendaient que de la pire qualité à des prix exorbitants.

Le magasin fini, lord G. Hill fit venir à Gwedore un charron pour y confectionner des charrettes et des brouettes.

Quelque temps après, lord G. Hill eut l'idée d'ouvrir une boutique générale où il fit vendre du sel, du savon, des chandelles, du tabac et du thé. Cette boutique fut primitivement administrée par le charron sous la surveillance de l'agent de milord; mais au bout de trois ans; le débit devint si considérable, qu'on jugea nécessaire de confier ce commerce à une personne spéciale.

Le débit n'avait produit dans le premier trimestre de septembre à décembre que 40 £ 12 sh. 10 p. La vente du trimestre de septembre à décembre 1842, s'éleva au chiffre de 260 £ 6. 4., et le chiffre correspondant de 1844 fut de 550. Une note ajoutée à la seconde édition de la brochure de lord Georges Hill nous apprend qu'en 1845 il vendit pour plus de 300 £ de thé et de tabac seulement. Il lui fallut préposer quatre personnes au lieu d'une, au service du détail quotidien. Enfin, on y débita en moyenne trois douzaines de gros pains à un shelling par semaine. La règle était de payer argent comptant; mais ce qui favorisait singulièrement l'opération, c'est qu'à côté de la boutique se trouvait le magasin où chaque producteur pouvait vendre, *argent comptant aussi*, ses grains, ses peaux, son beurre. La concurrence faite ainsi par lord G. Hill aux distilleries eut un rapide succès. La première année il n'acheta que pour une somme de 479 £ d'avoine; mais en 1844 on lui en apporta pour plus de 1,100. Ce commerce de détail ne saurait être confondu avec le *truck system*; car c'est un *libre échange* qui n'impose pas au travailleur le paiement du salaire en marchandises. Le noble propriétaire de Gweedore, en mettant à la portée des paysans et ouvriers qu'il emploie tous les articles d'une utilité journalière, a voulu bien moins les rendre dépendants de lui seul, qu'indépendants des usuriers, des accapareurs et des regrattiers ambulants. En leur donnant le goût du bien-être, il fallait aussi leur procurer le moyen de satisfaire ce goût le plus économiquement possible. Le *truck system*, même pour ce qui regarde les substances alimentaires, ne peut-il pas être modifié de manière à

devenir une œuvre de bienfaisance et de philanthropie en même temps qu'une spéculation honorable (1)?

La simple énumération des articles que tient la boutique de détail à Bunbeg, montre quels progrès le *luxé* a faits en six à sept ans dans le pays. On y trouve (2) :

Aleines de cordonniers	riz	soufre
soufflets	rhubarbe	goudron
brides	résine	thés
brosses	ardoises	graines de trèfle
chandeliers	sucres et cassonades	vernis
toile à voiles	sucres candi et sucre d'orge	vinaigre
chaines pour chariots	mélasse	blanc d'Espagne
peignes de toute sorte	magnésic	orge perlé
poterie	manne	biscuits
limes	muscades	café
hameçons et lignes	huiles	farine d'Amérique
cordages	spermaceti	pois secs
verreries	onguents	briques
bales à pied	couleurs	noir de fumée
chanvre	poix	cirage
gonds de porte	poivre	chandelle
clouterie et ferraille	emplâtres	allumettes soufrées
aiguilles	ventouses	savon
coutellerie de table et de poche	cantharides	soude
cuirs	sel	amidon
serrurerie	salpêtre	moutarde
plâtre de Paris	séné	tabacs à fumer et à priser
conserves	sumac	livrets d'ouvriers
raisins secs	esprit de corne de cerf	registres
	essence de térébenthine	livres d'enfants

(1) C'est ainsi que le comprend M. Léon Talabot, député de la Haute-Vienne, qui, sans connaître le système de lord G. Hill, avait appliqué une partie de ses idées à un établissement manufacturier. M. Léon Talabot a fait même plus que le lord anglais en introduisant parmi ses ouvriers un régime alimentaire con forme à toutes les règles de la bonne hygiène. Nous renvoyons nos lecteurs à la lettre que l'honorable député nous adressa (en mai 1846), lettre qui prouve que nous avons en France aussi des économistes pratiques qui seraient plus encore s'ils étaient plus loyalement secondés par l'administration.

(2) Le texte anglais est par ordre alphabétique, que nous n'avons pas cherché à rétablir.

gomme élastique	bitume	calicots
encres	cassis	molletons
crayons de plomb	cannelle	dentelles
cire à cacheter	girofle	mérinos
papier à lettres	confitures	mousselines
riteaux	crème de tartre	châles
cordes	sel d'Epsom	mouchoirs
souliers	terre à foulon	rubans
sabots	gingembre	chapeaux
pantoufles	glu	bonnets
pelles et bèches	indigo	drap pilote
plomb de chasse	pastilles de menthe, etc.	gilets
rames	réglisse	cravates
bois d'espare	graine de lin ;	rubans
brouettes	draperies et lainages	lacets
épices	paillasons	cotons à coudre
alumine	couvertures	boutons
arrow-root	tapis de pieds	soie
aloès	draps de lit	ciseaux
camphre	flanellen	dés, etc., etc.

L'*Et cætera* comprend une foule d'autres articles, et nous en négligeons encore quelques-uns dans la traduction. En résumé, on pourrait dire que lord G. Hill s'est fait, dans sa propriété, le boutiquier universel, épicier — chapelier — ferblantier — passementier — droguiste-apothicaire — bonnetier (1). — N'oublions pas qu'il est aussi fournier et boulanger, dans ce sens qu'il y a un four attaché à sa halle aux grains.

Mais voyons-le dans ses fonctions de *landlord* ou propriétaire.

Ce n'était pas tout que d'avoir acquis la terre de ses divers prédécesseurs ; la grande affaire était de bouleverser le système de la subdivision infinie des fermages et sous-fermages, des loyers et sous-loyers, appliqué à plus de vingt mille acres de terrain.

Chaque *occupant* reçut préalablement « l'avis de déloger » (*notice to quit*). Puis lord Georges Hill, pendant six mois, employa tran-

(1) La brochure donne l'inscription de la *boutique* ; mais elle est en irlandais et nous avons ne l'avoir pas pu traduire. Un des journaux anglais qui en ont fait mention, prétend que cette inscription dit que *Lord Georges Hill tient boutique et paye patente, comme débitant de thé, de tabac et autres articles soumis aux droits d'excises.*

quillement un arpenteur à tracer des plans et à dresser des cartes topographiques. Les paysans le laissèrent faire tout ce qu'il voulait sur le papier : on l'attendait à l'exécution (1).

Peut-être espérait-on qu'il donnerait lui-même prétexte à la résistance par quelque mesure violente. Lord George Hill trompa les brouillons qui comptaient sur une déclaration de guerre. Il assembla les tenanciers d'une des divisions du domaine, et leur expliqua

(1) Le *paysan* irlandais se croit réellement l'homme du *pays*. Soit qu'un bail plus ou moins ancien, un bail entre le landlord et lui ou un bail à lui transmis par un intermédiaire, soit qu'une *tenure* héréditaire ou la moindre construction de son fait lui serve de titre, il a une tendance naturelle à se regarder comme le co-propiétaire du sol cultivé par lui. Il attache à son occupation d'une ferme ou d'un champ une sorte de droit inamovible. Le « *droit de tenancier* » (tenant right) comprend pour lui tous les droits et il considère volontiers la *rente* qu'il paye comme une sorte de redevance féodale qui lui garantit une *possession* inaliénable. Le droit de congé ou d'expulsion (*ejectement*) n'est généralement exercé par le propriétaire irlandais qu'avec des difficultés énormes. L'indemnité ne termine rien, car à l'offre qui en est faite au tenancier, celui-ci a toujours en réponse une foule d'objections et de chicanes, jusqu'à ce qu'il ait recours à l'argument extrême des coups de fusil.

Voici un exemple de la lutte qui se renouvelle en toute occasion entre le landlord et le tenancier, lorsque le premier croit être légalement débarrassé du second. Après une procédure en règle et armé d'un jugement en sa faveur, un landlord fait signifier aux tenanciers qu'ils aient à vider les lieux et il est mis en possession au mois de septembre 1842; en 1843 les tenanciers expulsés occupent de force la maison. Une seconde sentence d'*ejectement* devient nécessaire, et en janvier 1844 le landlord est réintégré chez lui par le shériff en personne. Lorsque le shériff donne la possession formelle d'une maison, il commence par en faire sortir tout individu vivant. Dans ce cas-ci le shériff croyait avoir donné légalement possession, et l'homme d'affaires du landlord procédait à l'occupation, lorsque parut une femme qui avait été cachée dans un trou creusé sous le plancher, et qui déclara à l'homme d'affaires qu'elle restait comme représentant les tenanciers évincés. Le landlord crut pouvoir commencer à mettre des labourours à lui dans le champ, mais ils furent battus et forcés de déguerpir : nouveau procès. En 1846 le landlord était de nouveau en possession, mais il dit à la commission nommée par le gouvernement anglais que sa vie était sans cesse menacée. Notez bien que c'était un landlord résidant.

A Gweedore, lord Georges Hill eut à racheter plusieurs *droits de tenanciers* à des prix très-exagérés. Le *tenant-right* d'un champ, dont la *rente* était de 6 sh. 8 d. (8 fr. 30 c.) avait été payé par un de ses prédécesseurs 24 £. Bref, il n'est pas rare qu'un tenancier exige pour son *droit* la valeur de la nue propriété.

avec calme ses intentions. Il ne venait expulser personne; mais il croyait avoir le droit de réviser tous les baux dans l'intérêt commun, quelques-uns même à l'avantage des cultivateurs, et en accordant à chacun son lot d'exploitation proportionnellement à la rente qu'il devait payer. Les objections s'élevèrent en foule. Lord Georges, pour prouver qu'il ne voulait rien que de juste et de raisonnable, déclara aux tenanciers qu'ils pourraient désigner eux-mêmes un comité qui accompagnerait son agent et l'arpenteur, afin de les assister dans la nouvelle répartition des lots.

La répartition faite ainsi d'un accord commun, on devait accorder aux tenanciers un certain temps pour examiner les nouvelles fermes, les tirer au sort et s'y installer. Si des observations raisonnables étaient produites, on y aurait égard, et les modifications reconnues justes seraient accordées.

Ce plan de réforme à l'amiable fut généralement agréé; mais il était trop simple pour ne pas rencontrer dans l'application tous les obstacles inspirés par la routine et le mauvais esprit de la population.

Les habitants de Gweedore n'avaient aucun goût pour les procédés naturels, francs et faciles. Les inconvénients même du système Rundale, nous l'avons déjà remarqué, avaient un attrait pour ces esprits sophistiqués.

Cependant l'opposition des tenanciers et paysans s'exprima plutôt par des taquineries que par la violence. Une exception presque unique montre toutefois jusqu'où cette opposition aurait pu aller, si elle n'avait été désarmée par le caractère du nouveau landlord.

Lord Georges Hill avait décidé qu'on entourerait de barrières et de clôtures quelques fermes de dix acres sur les terres encore incultes, dans l'espoir d'y attirer les tenanciers des autres parties du domaine où ils étaient trop rapprochés les uns des autres; mais les paysans refusèrent de faire les clôtures, quoiqu'on leur promit de les bien payer.

Ils s'imaginaient que par leur refus opiniâtre, ils lasseraient lord G. Hill, empêcheraient l'occupation des divisions nouvelles, et feraient ainsi avorter tous les plans de réforme agricole.

Force fut d'employer un intrépide travailleur venu d'une paroisse éloignée. Lorsque les paysans le virent sérieusement à l'ouvrage, creusant les fossés, ils cherchèrent à effrayer cet homme en lui je-

tant des mottes de terre. Mais il s'était engagé à surmonter toutes les épreuves; il continua, et au bout d'une semaine la clôture avait fait quelques progrès, lorsque le charron, autre ouvrier de confiance, rentrant chez lui un soir, rencontra sur son chemin quelqu'un, qui lui dit qu'on était allé au nouveau fossé en assez grand nombre pour *arranger* promptement la chose.

Le charron courut aussitôt au corps de garde de la police, et y prit deux hommes avec lui pour reconnaître ce qui se passait.

La nuit était si noire quand ils arrivèrent au lieu de l'action, qu'ils ne pouvaient deviner à combien de personnes ils avaient affaire, mais ils distinguèrent au bruit que les bèches étaient activement maniées.

« En avant! » s'écrièrent-ils, et jamais *fossé* ne fut plus bravement abordé. Les trois assaillants exécutèrent une charge si énergique, que la place fut évacuée, et ils firent chacun leur prisonnier. L'*ennemi*, surpris, se crut probablement attaqué en règle, *cerné* même, et il battit en retraite.

Des prisonniers, deux parvinrent à s'échapper; mais celui qui était tombé entre les mains du charron n'eut pas le même bonheur. Le charron était un homme robuste qui le conduisit au corps de garde, où il le déposa, ne lui ayant laissé sur le corps que sa cravate et son collet d'habit, le reste de ses vêtements ayant presque disparu dans le tiraillement de la lutte.

Le régisseur de lord G. Hill était aussi juge de paix. Il se rendit le lendemain au corps de garde, persuada au prisonnier, non sans peine, de nommer tous ses complices, et ceux-ci eurent une telle peur des suites de l'enquête, qu'ils offrirent non-seulement de réparer le dommage, mais encore de compléter les clôtures. L'issue de cet incident dérouta les plus récalcitrants.

Cet acte de vigueur arrachait la population aux influences de quelques brouillons, qui, jusque-là avaient gouverné le pays, ou plutôt mis tous ses mauvais penchants au service de leur turbulence. Mais si l'opposition active était hors de combat, il restait à dompter la force d'inertie, afin d'associer à la culture tout ce qui avait quelque courage pour le travail. Une année, deux années se passèrent. On avait encore l'air de plaindre ceux qui avaient accepté les nouvelles fermes. Mais une ou deux récoltes firent ouvrir les yeux à la routine. La troisième année, le système de Rundale

était jugé. Les plus opiniâtres, se rendant presque à discrétion, vinrent d'eux-mêmes prier lord G. Hill et son régisseur de les admettre à la nouvelle division de la propriété : « Nous avons payé notre rente comme les autres, dirent-ils ; nous voulons participer aux mêmes avantages. »

Une dernière habitude avait surtout contribué à les retenir. La subdivision infinie de la terre contribuait à agglomérer toutes les habitations sur un point. Les paysans de Gweedores'entassaient par dix et par vingt dans une maison du village, ou ils groupaient leurs huttes les unes contre les autres, formant un hameau où la saleté commune corrompait l'air qu'ils respiraient. Dans la nouvelle division de la propriété, chacun pouvait avoir son champ à lui seul, sa maison à portée de son champ. Cet arrangement, qui interrompait de vieilles relations de voisinage, contrariait beaucoup les femmes. Un tenancier, à qui le régisseur de lord G. Hill faisait valoir l'avantage qu'il y avait de n'être plus forcé de promener sa bêche dans cinq à six coins de terre, le félicitant surtout d'occuper une maison entière, lui répondit naïvement : « Oui, sans doute, cela vaut mieux ; mais je crains que cela ne m'induisse en frais. Ma femme me demande une servante.

— N'est-elle pas assez forte pour soigner le ménage ?

— Non, ce n'est pas pour cela.

— Pourquoi donc ?

— Oh ! c'est pour causer avec elle. »

Malgré l'objection des femmes, les tenanciers qui avaient une habitation à eux firent peu à peu leur déménagement complet ; car dans ce pays on transporte d'un lieu à l'autre les pierres de sa maison, comme l'Arabe, les foies de sa tente. Un jour de déménagement à Gweedore rappelle presque les miracles de l'Amphion classique. Celui qui change de résidence loue un violon : au joyeux son de cette musique les voisins, réveillés de bonne heure, accourent, et tous, y compris femmes et enfants, portent en chantant une pierre ou une solive au nouvel emplacement désigné. Le violon les accompagne, et, de temps en temps, quand on fait halte c'est pour danser. Puis, après une gigue *échevellée*, comme on dit depuis quelque temps en France, on se remet en marche précédé de l'Amphion du village qui s'arrêtera encore au premier site favorable à la danse. La nuit suspend les travaux de la construction, mais non la

musique, car, jusqu'à ce que la nouvelle demeure soit debout, le ménétrier est retenu par le propriétaire ou le tenancier pour faire sauter, pendant une bonne partie de la nuit, tous ceux qui lui ont servi de manœuvres volontaires.

Dès que lord Georges Hill eut converti ses tenanciers par leur propre intérêt, il imagina d'encourager encore le progrès en instituant des primes pour toute espèce de perfectionnement agricole et industriel. Les habitants de Gweedore, qui n'avaient naguère d'émulation que pour le désordre et la malpropreté, vivant au jour le jour et tournant volontiers au ridicule ceux d'entre eux qui semblaient songer au lendemain, ouvrirent de grandes oreilles lorsqu'on lut publiquement, au nom du nouveau seigneur, cette proclamation qui resta placardée sur les murs :

LES PRIMES SUIVANTES SERONT DISTRIBUÉES EN SEPTEMBRE 1844, PAR LORD GEORGES HILL A SES TENANCIERS DE GWEEDORE, BARONIE DE KILWANECRAN.

- 1° A celui qui aura le cottage le plus propre et le mieux tenu 3 £
 A celui qui viendra après le premier : 2 £, au 3° 1 £ 10 sh., au 4° 1 £.
 2° A celui qui aura la meilleure récolte de navets..... 1 £
 Au n° 2..... 10 sh.. au n° 3..... 5 sh.
 3° A celui qui aura préparé la plus grande étendue de terrain pour l'année suivante..... 2 £
 4° A celui qui aura le mieux entretenu ses fossés..... 1 £.
 5° A celui qui aura élevé la plus belle truie..... 1 £.
 6° — — — le plus beau verrat..... 1 £.
 7° — — — le plus beau taureau d'un an. 1 £.
 8° — — — la plus belle génisse..... 1 £. 10 sh.
 9° — — — le plus beau poulain..... 1 £ 10 sh.
 10° A celui qui aura ramassé le plus beau tas de fumier. 1 £ 10 sh.
 etc., etc.

On crut que lord G. Hill voulait se moquer de ses tenanciers. Qui pouvait être assez fou, disait-on, pour donner ainsi son argent sans qu'il lui en revint aucun bénéfice ? Il est vrai que lord G. Hill s'était fait une règle de rarement donner sous forme d'aumône : il ne reconnaissait que le droit du travail, et quand il faisait le généreux il exigeait le remboursement de ses avances en journées. C'était donc une mystification que ces primes (*a hoax, a humbug*). La mystification parut plus piquante encore lorsqu'une seconde proclamation fit connaître que les femmes mêmes étaient invitées au concours.

Après l'annonce des primes pour les meilleures loges à cochons et les plus propres étables à vaches, la proclamation promettait :

Pour le meilleur lit et la meilleure literie.....	1 £.
Pour la meilleure demi-douzaine de bas tricotés sur les domaines de Sa Seigneurie.....	10 sh.
Pour la meilleure demi-douzaine de chaussettes.....	6 sh.
Pour le meilleur barillet de beurre.....	1 £.
Pour la meilleure pièce de toile de 14 yards.....	15 sh.
— — de flanelle —	15 sh.
— — <i>Id.</i> rouge —	15 sh.

Une note indiquait à quelle distance le fumier devait être tenu du cottage inscrit au concours et exigeait le badigeonnage des murs à la chaux. — Les concurrents devaient prouver qu'ils n'étaient intéressés dans aucune distillerie illicite, et qu'ils avaient complètement payé leur rente sans attendre la sommation de l'huissier.

La première année (1840) trente-six concurrents se présentèrent, et la distribution des primes se fit à la satisfaction générale.

La seconde (1841) il s'en présenta quarante.

La troisième (1842) il s'en présenta quatre-vingts; c'était déjà le double de la précédente année.

La quatrième (1843) le nombre des compétiteurs fut de deux cent cinquante, entre lesquels fut distribuée une somme de 60 £. Cette année-là une société philanthropique de Londres (*la Société irlandaise*) voulut s'associer à lord G. Hill pour continuer cette distribution de primes qui avait si bien réussi à faire naître l'émulation du progrès dans ce coin perdu de l'Irlande (1). Des commissaires de cette société vinrent inspecter les choses par eux-mêmes, et firent des rapports que lord G. Hill cite *in extenso* dans sa brochure.

On devine que lord G. Hill n'a pas oublié, dans ses améliorations, l'établissement de nouvelles routes et l'achèvement de celles qui étaient commencées avant son arrivée à Gweedore. Les rivières et les torrents ont enfin des ponts.

(1) Ce dernier chiffre de deux cent cinquante compétiteurs n'a pas été dépassé depuis et il est probable qu'il restera le chiffre moyen.

L'école des garçons est devenue un bâtiment commode où le magister est convenablement logé : il y a même place pour une maîtresse d'école qui enseigne, non pas seulement la lecture et l'écriture, mais encore la couture ; plusieurs filles, déjà nubiles et des ménagères ont donné le bon exemple aux plus jeunes en fréquentant ses leçons (1).

Tel est enfin le changement opéré dans les mœurs de tout le canton qu'à l'ancienne coutume de donner à tout nouveau ménage une bouteille de whiskey, comme présent de noces, s'est substitué peu à peu celle d'offrir un gâteau épice et sucré qui sert à faire une espèce de limonade rafraîchissante.

Gweedore étant ainsi devenu un pays civilisé, lord G. Hill a pu espérer que les touristes pourraient être tentés d'y faire une excursion soit par mer, soit par terre. Il a donc bâti, depuis 1842, un hôtel dans une situation pittoresque ; cet hôtel a un album où chacun peut écrire ses impressions. En voici un spécimen :

« Non loin du lieu où s'élève cet hôtel propre et confortable, il y a moins de treize ans, celui qui écrit ces lignes (le lieutenant P... de la marine royale) et quatre autres personnes, se rendant de Dunluighy à Dunbeg, furent surpris par la nuit et s'égarèrent ; pas d'auberge alors, pas mêmes de routes ; la nuit était sombre, le seul guide des voyageurs était une étoile, et quoique habitués à se diriger par sa clarté, comme ils n'avaient ni cartes ni boussole, ils faillirent périr dans une tourbière. Quel charmant contraste s'offre aujourd'hui à la vue ! — Juillet 1842. »

Le lieutenant P... écrivait ceci près de la fenêtre du salon de l'hôtel, d'où l'œil pouvait déjà, en 1843, apercevoir quinze à vingt mille acres de terres arrachées à l'ancien désert.

Un autre touriste s'est exprimé en vers, dont voici le calque rimé. On n'a pas le droit d'être très-difficile sur la poésie écrite avec une *plume d'auberge* : aussi, dans la dernière strophe, excusera-t-on jusqu'au mauvais calembourg, dont il faut accuser l'exigence de la rime, plutôt que celle d'une traduction littérale :

Il fut un temps où, jeune encore,
En me recommandant au ciel,

(1) « J'ai vu hier à cette école trente enfants aussi bien vêtus que ceux d'aucune école d'Angleterre. »

(Lettre de M. Campbell Forster, à la date du 6 septembre 1845.)

Je fis un voyage à Gweedore,
Qui n'avait pas encor d'hôtel.

Avec les joncs de la tourbière
Notre lit était bientôt fait.
Sur ce lit ou cette litière
Sans oreiller chacun dormait.

A côté de nous, la famille
Prenait sa place sans façon ;
Maître, maîtresse, garçon, fille,
La vache, le porc, le mouton.

Vous qui cherchez le confortable,
Touristes au goût délicat,
Comme moi, vous auriez à table
Fait la grimace à chaque plat.

Dans ce foyer de la misère
Qu'eût fait, hélas ! un cuisinier ?
L'éternelle pomme de terre
Remplaçait volaille et gibier.

Bénéissons la main bienfaisante
Qui métamorphosa ces lieux.
Le voyageur, que tout enchante,
Ne sait s'il doit croire ses yeux.

Au lord, dont la munificence
A pour lui construit cet hôtel,
Il peut bien, par reconnaissance,
Dresser dans son cœur un autel.

Il avait encore fallu toute la ferme résolution de lord G. Hill pour construire cet hôtel célébré aujourd'hui en vers et en prose par les touristes ; car les habitants de Gweedore en virent commencer les fondations avec une défiance sauvage. Une tribu d'Indiens d'Amérique n'eût pas regardé d'un œil plus jaloux et plus alarmé les premiers travaux d'un fort placé sur la lisière de ses antiques forêts. Enfin un paysan mourant de faim se laissa embaucher par l'appât d'un gros salaire. Le régisseur de lord Hill, M. Forster, lui fournit une bêche, une pioche et une brouette ; mais, la nuit venue, ces instruments furent audacieusement volés. Le lendemain, M. Forster se rendit avec le même homme au milieu d'un des meil-

leurs champs du canton et se mit à tracer de sa propre main les fondations de l'hôtel. Les gens de Gweedore vinrent, tout alarmés, lui demander ce qu'il prétendait faire. Il répondit froidement que puisqu'on avait enlevé les outils de son ouvrier pour l'empêcher d'arracher les pierres qui lui étaient nécessaires, il construirait l'hôtel dans un endroit où il pourrait se les procurer dans les fossés. On lui promit de retrouver les outils, et en effet, on les déposa le soir à sa porte. Les travaux du nouveau bâtiment furent alors repris sur le premier emplacement. Enfin l'exemple gagna quelques paysans qui vinrent offrir leurs bras, et peu à peu ils demandèrent tous à être employés ; mais ils ne voulaient commencer la journée qu'à dix heures, après leur repas du matin. Au bout de quelques jours, M. Forster déclara qu'il n'occuperait plus que ceux qui viendraient à six heures, et il congédia, en les payant, ceux qui persistèrent à ne venir qu'à dix. Il finit par l'emporter encore dans cette lutte et l'ouvrage marcha assez rondement, les travailleurs se contentant de lever de temps en temps les épaules et de se dire en riant qu'on les payait pour faire une œuvre de grande folie. — Ce qui leur paraissait ridicule, c'était non-seulement la construction de l'hôtel, mais encore le projet de l'entourer d'un jardin d'agrément et de produit (1).

Je ne sais pas de meilleur résumé de tout ce qu'on vient de lire que les deux rapports faits en 1842 et 1844 par les juges du concours agricole et industriel institué par lord G. Hill.

Le premier de ces rapports met en regard le passé et le présent pour faire mieux ressortir le progrès matériel et le progrès moral obtenus par le noble propriétaire. Il signale la conduite décente

(1) Nous empruntons ce détail aux *Lettres de M. Campbell Forster, sur la condition du peuple d'Irlande* :

M. Campbell Forster a visité Gweedore en 1845, et a recueilli ses renseignements auprès de son homonyme l'agent de lord G. Hill. — « Du 1^{er} mars 1845 au 1^{er} mars 1846, dit-il, les paysans de Gweedore ont reçu le salaire de 16,390 journées à 8 d. (76 cent.) et à 10 d. (1 fr.). En prenant la moyenne de 9 d. (90 cent) c'est une somme de 626 £ 9 s. (15,662 fr.) ; à raison de six jours de travail par semaine, cinquante-trois hommes auraient donc pu être occupés ; mais en réalité cette somme de travail s'est répartie sur un plus grand nombre ; de fait, cent journaliers sont employés sur le domaine sans compter ceux qui travaillent à l'entretien des chemins, ni ceux qui sont payés à la pièce. »

(*Letters on the condition of the people of Ireland.*)

de tous les compétiteurs et l'expression reconnaissante de ceux-là même qui n'étaient que les spectateurs de la distribution des primes. Mais le rapport de 1844 entre dans un plus grand nombre de détails, et, en le citant, nous complétons ceux que nous avons recueillis.

« Il est digne de remarque, dit le rapporteur, que les primes distribuées aux tenanciers ont plus d'une fois dépassé en valeur la somme de la rente annuelle payée au propriétaire par les compétiteurs heureux.

» Nous avons vu avec surprise la grande étendue de clôtures et de fossés qui ont été établis sur le domaine depuis septembre 1842. Les tenanciers commencent à comprendre enfin l'utilité de ces améliorations.

» On ne croirait pas que, dans ce district, les clôtures étaient naguère encore tout à fait inconnues, la propriété étant affermée *en commun*; quant aux fossés de dessèchement et à l'enlèvement des pierres dans un champ, c'étaient là des idées qui n'entraient jamais dans les têtes.

» Nous devons faire observer encore que Sa Seigneurie ayant importé des taureaux et des vaches des West Highlands, pourra bientôt améliorer la race du bétail, car celle des West Highlands semble convenir parfaitement à ce pays. Enfin, quoique ce soit peut-être s'écarter des limites d'un *rapport agricole*, nous ne pouvons nous empêcher de mentionner plusieurs constructions additionnelles faites pendant l'année dernière.

» Nous avons trouvé une Session-house (salle de justice), une école aérée et vaste, un dispensaire (avec un médecin attaché à cet établissement) et plusieurs nouveaux cottages élégants et commodes; mais nous avons été surtout charmés du nouveau moulin à farine, construit d'après les meilleurs plans, par un jeune homme natif de Ravelton.

» Nous avons visité le vieux et unique moulin de district qui fonctionnait encore la saison dernière: il est dans un site pittoresque et solitaire, répondant sans doute d'autant mieux à sa destination à cause de cela, mais misérable échantillon de moulin, qui démontre à merveille la vaste différence entre *les choses telles qu'elles sont* et *les choses telles qu'elles étaient*.

» Le nouveau moulin a fonctionné le jour de la distribution des

qui place ainsi ses capitaux sur un travail justement rémunéré, on associe ce travail à son intelligente spéculation. Qui sait d'ailleurs si l'Irlandais, l'Irlandais de Gweedore, eût compris une vertu plus désintéressée. Enfin, il faut aussi comparer lord G. Hill à ces landlords qui, au lieu de remanier comme lui la délimitation de leurs fermes, et de transporter un tenancier d'un champ dans un autre, l'expulsent de leurs domaines pour le remplacer soit par un exploitateur étranger, soit par un troupeau de moutons. Ceci s'est vu ailleurs qu'en Irlande, et cela se voit encore dans les montagnes d'Écosse.

Ce que lord G. Hill est fier, avec quelque raison, d'avoir démontré par son expérience, c'est que le mal de l'Irlande n'est pas dans l'excessif accroissement de sa population, et par conséquent que le remède n'est pas dans l'émigration. Il croit que le sol est toujours suffisant pour nourrir l'homme qui le cultive, et qu'il ne s'agit que de répartir convenablement les efforts du cultivateur. Le travail est aussi un capital à ses yeux, puisque c'est ainsi que le définit l'économie politique; mais un capital qui a besoin, pour se réaliser, des avances du capitaliste proprement dit.

Nous avons oublié qu'une question pourrait nous être faite sur ce lord anglais que nous avons représenté comme exclusivement inspiré par une pensée *utilitaire*. Tous les habitants de Gweedore sont catholiques, et lui? Lord G. Hill est anglican. Au nombre des obstacles qui lui ont été suscités, n'en fut-il donc aucun emprunté à cette lutte des cultes chrétiens, qui est une des causes de l'anarchie de l'Irlande? Non, sans doute, puisque lord Georges n'en parle pas. Faut-il en conclure qu'il est un homme sans *culte*, ce qui, à notre sens, désigne simplement un homme indifférent aux formes extérieures du christianisme? Il paraît que non; car dans la brochure dictée, sinon écrite par lui, nous lisons cette phrase: « Un ministre résident de l'Église d'Angleterre célèbre le service divin matin et soir, chaque dimanche, dans la salle de l'école: les enfants qui y assistent reçoivent aussi des instructions religieuses. » Il est évident que lord G. Hill veut que les gens de sa maison, les ouvriers étrangers et leurs enfants puissent pratiquer le culte de l'Église dans laquelle ils sont nés.

Il nous resterait à apprendre à nos lecteurs comment ce canton isolé de l'Irlande, racheté de sa misère périodique par une intel-

ligence individuelle, traverse en ce moment les épreuves de la crise que subit à peu près toute l'Irlande. C'est ce que nous espérons être en état de voir par nous-même dans quelques mois ; la maladie des pommes de terre n'a pas épargné les champs de Gweedore ; mais les habitants ont pu avoir recours aux farines qu'on trouve au magasin de lord G. Hill. En novembre dernier, une de ces missions toutes de bienfaisance, qu'encourage de temps en temps la Société des Amis (quakers), parcourait cette partie de l'Irlande ; voici un passage de sa correspondance avec le comité central des secours (1) :

« Après un long et pénible voyage, nous fûmes vraiment charmés de voir l'hôtel de lord G. Hill s'élever au milieu des tourbières et des montagnes qui l'entourent. Au lieu de misérables et sales huttes qui abondent dans le Donegal, on rencontre de toutes parts de jolies cottages en pierre, de deux ou trois pièces, avec étable et vacherie... Les femmes tricotent beaucoup, et des centaines de paires de bas sont vendues annuellement à Londres par lord G. Hill. Les paysans ont perdu leur récolte de pommes de terre, mais ils se procurent de la farine au magasin de lord Georges, le seul où l'on en vende à cinq milles à la ronde, et ils trouvent continuellement du travail sur le domaine. »

(Facts from Gweedore.) (2)

(1) *Distress in Ireland.*

(2) NOTE DU DIRECTEUR. Quoique nous ayons extrait de cette brochure tout ce qu'elle a de substantiel, nous dirons pour ceux qui voudront se la procurer qu'elle forme un cahier de cinquante pages grand in-8°. La seconde édition est accompagnée d'une gravure représentant le port et le magasin ou halle au blé de Bunbeg et d'une carte topographique avec un corragh en vignette. Elle a été publiée à Dublin, chez Philip Dixon Hardy and sons. Le prix est de 2 shelling et 6 pence (3 fr. 10 cent.).

Miscellanées. — Romans.

SCÈNES DE LA VIE ANGLAISE PAR UN AVOCAT.

Un auteur jusqu'ici peu connu, M. Liardet, a publié trois volumes de contes qui ont la prétention de fonder un nouveau genre en littérature, le roman judiciaire (1). Déjà nous avons le roman historique, contre lequel nous aurions beaucoup à dire, car plus le romancier joint, comme Walter Scott, l'érudition de l'antiquaire à l'imagination du poète, plus il est difficile de faire dans ses récits la part du vrai et la part du faux. Après le roman historique est venu le roman religieux, second déluge d'encre qui menace de nous submerger chaque fois qu'une question de controverse s'empare de notre monde dévot. Jamais on ne nous persuadera que le roman avec son inévitable intrigue amoureuse, si platonique qu'on l'imagine, soit un miroir propre à réfléchir les grandes et imposantes vérités de la foi.

Le roman judiciaire, à notre avis, ne soulève aucune des objections faites au roman historique et au roman-sermon. Fielding et Walter Scott, hommes de loi tous les deux, avaient déjà fait intervenir Thémis dans le roman; mais elle n'y jouait qu'un rôle secondaire, ainsi que dans les ouvrages de miss Edgeworth et même dans l'amusant roman de M. Warden, intitulé : *Dix mille livres de rente*. Aucun de ces romanciers n'avait songé à faire servir toute une intrigue à mettre en lumière une question de droit, à donner une leçon de jurisprudence à ses lecteurs, à remédier en un mot à la très-regrettable ignorance du public en ce qui regarde les lois et leur application.

(1) NOTE DU DIRECTEUR. Ces considérations sur les romans de M. Liardet sont empruntées à la dernière livraison de la *Quarterly Review*.

N'est-il pas étrange qu'en Angleterre, chez un peuple si fier de l'impartiale administration de la justice, qui, pour employer une expression du roi Alfred, est amenée à la porte de chaque homme; n'est-il pas étrange que les lois, dans leur application la plus usuelle, soient encore un mystère pour la plupart des citoyens, sans exception de classes? Le corps si éclairé de nos propriétaires fonciers ignore, en général, les lois mêmes qui régissent la propriété et qui la sauvegardent. Nos commerçants si intelligents sont, à chaque instant, forcés de remettre des intérêts précieux entre les mains de tiers plus au moins suspects, faute de connaître les premiers éléments du droit commercial. Cette ignorance universelle fait l'importance exagérée et la fortune des gens de loi, qui ne manquent pas de l'entretenir par un jargon prolix et inintelligible. N'ont-ils pas intérêt à tout obscurcir pour pêcher dans l'eau trouble? Si la loi n'était pas un sphinx fécond en énigmes, à quoi serviraient les OEdipes du barreau? Le parlement, de son côté, augmente le mal en entassant lois sur lois, en remaniant sans cesse la législation qu'il dénature sous prétexte de l'amender; mais la principale cause de cet état de choses, c'est le mauvais système adopté dans les universités. On revient d'Oxford et de Cambridge tout hérissé de grec et de latin, grand théologien, grand mathématicien, mais ignorant les lois de son pays. Il y a bien dans les deux universités des professeurs de droit écrit et de droit non écrit, de *civil law* et de *common law*, lesquels sont tenus de faire des cours, et très-capables de les faire; mais on se lasse de parler devant des banquettes vides. Si les cours de droit n'ont pas d'auditeurs, c'est que le programme arriéré des examens ne comprend pas une seule question de droit. Comme on aspire, avant tout, aux *honneurs universitaires*, le droit a tort. Les choses ne se sont pas toujours passées ainsi. Il y a quatre-vingt-dix ans, une foule attentive écoutait à Oxford les commentaires de Blackstone. Ses successeurs, entre autres son fils, qui n'avait pas hérité de son talent, continuèrent de faire les cours prescrits; mais dès que la curiosité d'entendre un célèbre ou un nouveau professeur ne secouait plus l'indifférence, l'auditoire s'éclaircissait rapidement. Bientôt les cours étaient suspendus, quelquefois pour plusieurs années. Il en était de même à Cambridge.

Nous avons un très-grand respect pour les vieux adages, même

pour celui-ci, bien digne de la malice d'un vieux procureur : « Quiconque est son propre homme de loi a un fou pour client. » Mais il ne nous en paraît pas moins désirable qu'un Anglais bien élevé ait au moins les premières notions des lois civiles. En France, il est d'usage de faire *son droit*, c'est le complément d'une bonne éducation, à moins qu'on ne suive une carrière toute spéciale, la médecine, l'église, l'armée; notre infériorité sous ce rapport n'a pas d'excuse. Il ne s'agit pas de multiplier indéfiniment le nombre des procureurs et des avocats, Dieu nous en préserve; mais si on ne peut s'épargner la nécessité de recourir à un homme de robe dans les grandes circonstances, au moins ne doit-on pas s'exposer à suivre les yeux fermés un conseiller intéressé, un avoué à qui les procès inspirent toute autre chose qu'une terreur salutaire, un avocat trop habitué à jouer à qui perd gagne.

Nous le répétons, il n'en était pas ainsi autrefois, et sans nous jeter dans les digressions historiques, un petit nombre de faits suffiront pour le prouver. Dès le règne de Henri VI, lorsque sir John Fontescue était grand-juge, on comptait deux mille étudiants en droit à Londres, tous de noble naissance, *filiis nobilium*. Après un certain laps de temps, la bourgeoisie gagnant du terrain, on vit les fils des propriétaires roturiers et des marchands aspirer au barreau. Ce fut un grand scandale pour sir Georges Buck. « D'après les anciennes coutumes, nous dit-il, et les sages règlements de la Chancellerie, tous les étudiants en droit devaient être *gentlemen*, depuis trois générations au moins. C'est pourquoi aujourd'hui même, le titre de *gentleman* est encore accolé sur les registres au nom des intrus. » Si nous descendons à l'époque de Jacques I^{er}, nous voyons les étudiants en droit de Londres former un corps nombreux et puissant. (Lisez plutôt les Aventures de Nigel.) Il en fut ainsi tant que l'anarchie révolutionnaire n'eut pas tout bouleversé. Cromwell lui-même avait été membre de Lincoln's Inn; il occupait un logement situé au-dessus de la porte qui donne dans Chancery-Lane. Ce n'est pas que le lord Protecteur eût songé dans sa jeunesse à suivre la profession légale. S'il hésita un instant, ce fut entre l'église et l'armée; mais selon l'expression d'un auteur presque contemporain, son biographe et son panégyriste, « c'était, afin que rien ne manquât pour faire de lui un parfait gentleman. » L'étude du droit, interrompue par les guerres ci-

viles, refléurit aussitôt après la restauration. Le nombre des étudiants, sous les règnes de Charles II et de Jacques II, était pour le moins égal au nombre actuel, et, si l'on réfléchit à l'accroissement de la population et au développement de la richesse nationale, on peut dire que toutes proportions gardées, il y avait alors neuf à dix fois plus d'étudiants qu'aujourd'hui. Il est clair qu'une pareille masse de jeunes gens n'eût pu trouver à s'occuper dans la pratique; les transactions de toutes natures étant bien moins multipliées. L'étude des lois civiles formait une branche inépuisable d'éducation libérale; on se préparait ainsi aux magistratures locales.

Les Contes d'un avocat sont beaucoup moins sérieux que notre préambule. Ce n'est pas un enseignement pédantesque, bien loin de là. L'auteur cherche à instruire, mais il laisse à ses lecteurs le soin de tirer la morale d'un récit plus ou moins animé, d'une action plus ou moins dramatique. Les trois volumes de la deuxième édition (la première s'était écoulée lentement et en silence) contiennent quatre contes ou romans. Peut-être eût-il mieux valu les intituler : « Scènes de la vie anglaise, » ou quelque autre titre analogue.

Le *Reçu* est le plus court et le plus maigre des quatre contes. La *Procuration* offre beaucoup plus d'intérêt. Un jeune officier, au moment de s'embarquer, signe, sans la lire, une procuration que lui présente son homme d'affaires. Il ignore ou il a oublié qu'il y a deux sortes de procurations, l'une qui autorise à toucher les revenus d'une terre ou d'un capital, l'autre à aliéner la propriété même. Pendant l'absence du pauvre officier, l'homme d'affaires vend la propriété, s'en approprie la valeur et fait faillite. L'auteur a déployé dans cette petite histoire, dont nous avons résumé en deux mots l'enseignement légal, un véritable talent de description. Le tumulte qui accompagne un embarquement de troupes, la vie à bord d'un transport, la traversée, la baie et la forteresse de Gibraltar, le coucher du soleil, un jour de garde, etc., etc., sont autant de petits tableaux fidèlement retracés. Nous ne serions pas étonnés que notre avocat eût porté l'épée avant la robe.

Le *Curateur* est une beaucoup plus longue histoire. L'intrigue, la question légale, les événements sont infiniment plus compli-

qués; il n'y a pas d'amour. Un roman sans amour, c'est encore une innovation; mais les Contes d'un avocat, nous le répétons, sont plutôt des séries de scènes que des romans proprement dits; aussi est-il très-difficile de les analyser. L'auteur aborde dans le *Curateur* plus d'une question non-seulement légale, mais vitale. Il y décrit l'existence dissipée des étudiants riches à Cambridge. Il suit aussi son héros dans les tourbillons de la capitale.

Le *Contrat de vente* n'offre pas l'intérêt varié du *Curateur*; mais il est beaucoup plus court, et nos lecteurs y trouveront plus d'un portrait, plus d'une scène peinte avec habileté, et très-certainement d'après nature.

LE CONTRAT DE VENTE.

I.

Peut-il exister en Angleterre ce qu'on appelle ailleurs la flânerie, la *far niente*, la véritable indolence? nous en doutons beaucoup, tant la chose est rare, au milieu de toutes les jouissances que le luxe offre à nos milords héréditairement oisifs et à nos nababs retirés.

« Dans la variable et tumultueuse atmosphère de la vie anglaise, dit l'élégant auteur des *Derniers jours d'un philosophe*, le repos est impossible, tant il répugne à nos instincts, à nos habitudes! Qui dit loisir pour nous dit ennui. L'activité nous est aussi nécessaire que l'air et l'espace. Il faut que nous soyons toujours sur pied et toujours agissants. »

De là vient l'excès de la production nationale en tous genres. Tout prend en Angleterre un développement excessif: les grandes villes envahissent les campagnes et menacent de couvrir un jour le sol tout entier d'un immense et stérile amas de briques; Londres seul englobera bientôt trois comtés dans ses limites; Manchester et Liverpool, ces provinces de maisons, jadis à trente milles de distance l'une de l'autre, se donnent la main. Des fabriques, grandes comme des abbayes, et dont les cheminées rivalisent avec les clochers, sortent partout de terre comme de gigantesque champignons, et pourtant nos magasins contiennent déjà, pour ne citer qu'un ar-

tic, assez de bonnets de coton, assez de bas, pour coiffer et chauffer les myriades de bipèdes civilisés ou sauvages qui composent le genre humain. La population des trois royaumes subit la même loi, et, dépassant de plus en plus le niveau normal, elle se répand au dehors pour se caser comme elle peut en Amérique ou en Australie. Nos législateurs, de leur côté, fonctionnant jour et nuit, fabriquent assez de lois pour régir non-seulement notre planète, mais encore toutes celles qui gravitent autour du soleil. Où ne pénètrent pas nos vaisseaux et nos marchands ? Quel est le peuple auquel John Bull n'ait dit ou ne soit prêt à dire : « Croisez-vous les bras, bonnes gens ; laissez-nous le soin de vous vêtir, de vous approvisionner de tous les comforts de la vie. Nous ne vous demandons en retour que les produits naturels de votre sol, car nos vaisseaux ne peuvent revenir sur lest. »

Les contrées les plus reculées du globe ne sont pas à l'abri de cette activité commerciale. Nul peuple ne sait aussi bien que l'anglais mêler la politique, la guerre même avec le trafic ; la fumée de nos canons n'est pas dissipée, que nous déballons nos marchandises. A peine avons-nous forcé le Céleste Empereur à demander la paix « aux barbares à cheveux roux, » que, pleins de sympathie pour ces pauvres Chinois, nos marchands s'écrièrent : « L'excellent débouché que la Chine en attendant le Japon ! Cette race aux cheveux noirs et aux yeux en amandes, doit être disposée à étendre des relations commencées sous d'aussi heureux auspices. Ne leur laissons pas supposer que la philanthropique Angleterre n'ait à leur vendre que le poison du pavot récolté dans l'Inde. »

Des flottes entières, chargées de toutes sortes de marchandises, furent en conséquence expédiées pour Canton, et les Chinois, encore arriérés en économie politique, durent s'étonner d'une conduite si différente de celle du grand Ching-tsong, lequel ayant reconquis la rebelle province de Kan-sou, au commencement du onzième siècle, défendit aux pervers habitants de cette province l'usage des habits brodés, et de tous les objets de luxe fabriqués à Nankin. C'est encore dans le même esprit de propagande humanitaire que nous entreprenons de mettre en valeur les terres fertiles, mais incultes, de la Nouvelle-Zélande, dont les aborigènes sont incontestablement de fort mauvais agronomes. Il y a longtemps que nous avons rendu le même service à l'Australie, et

quant aux populations contemplatives de l'Hindoustan, nous les avons débarrassées, depuis plus d'un siècle, de tous les soucis du gouvernement, de l'embarras de toucher et de dépenser leurs revenus.

En résumé, il est dans la nature de la race anglo-saxonne d'être toujours en mouvement, et de se mêler non-seulement de ses affaires, mais encore de celles de tout le monde. Ce qui est vrai de l'être collectif ne l'est pas moins de l'individu. Pour se convaincre du peu d'aptitude d'un véritable Anglais à jouir des douceurs du repos, il suffit de le voir à l'un des nombreux rendez-vous de bains établis sur la côte, où l'on est parvenu à l'isoler de ses occupations habituelles, et à ne lui en laisser d'autres que le boire, le manger, le dormir, la promenade, la conversation ou la rêverie solitaire s'il l'aime mieux. La première semaine se passe à merveille. Il suffirait du spectacle de la mer pour charmer toutes les heures qui s'écoulent du lever du soleil à son coucher. C'est un si magnifique et si grandiose spectacle pour celui, surtout, qui n'y est pas accoutumé!

Ajoutez à l'émotion poétique de contempler la mer, le plaisir d'acheter soi-même les crevettes de son déjeuner, et mille autres petites jouissances maritimes dont le prix est doublé pour un Anglais, par la seule pensée que le trident de Neptune est tenu d'une main si ferme par la figure de la Grande-Bretagne, qui orne la moindre pièce de monnaie. On se promène à pied et à cheval, sur les sables et sur les dunes, dans une contrée plus ou moins pittoresque, où vous invitent toujours quelque curiosité nouvelle, un monument druidique, un camp romain, un château du moyen âge. Cela ne commence pas trop mal; on se croit né pour une pareille existence; on s'étonne de ne l'avoir pas même rêvée. Et puis de quels soins votre hôtesse vous entoure! Son sourire est stéréotypé, cela est vrai, mais vous n'en ferez que plus tard la réflexion, trop heureux de voir, pour la première fois peut-être, une ménagère qui sourit toujours. On vous épargne jusqu'à la peine d'ouvrir la porte quand vous sortez, d'agiter le marteau si vous revenez du bain ou d'une excursion, car la porte reste toute grande ouverte, comme aux premiers âges de l'humanité. Tout le monde vous trouve bonne mine; votre hôtesse vous croit chaque matin rajeuni d'une année. Un homme qui peut se permettre plusieurs mois de

leisir est naturellement considéré comme un grand seigneur par tous ceux qui vivent au jour le jour du travail de leurs mains. Que de coups de chapeau vous recevez en route sans les rendre, privilège du gentleman anglais !

Tout cela est fort agréable, mais tient aux caprices du soleil; pour peu qu'il boude et voile sa face, la scène change; le théâtre est en proie aux ténèbres morales et physiques, comme dans une tragédie lorsqu'en masque les mille étoiles du lustre et qu'on laisse la campe. Le charme est rompu : la nature est en deuil; une pluie fine et froide ne cesse de tomber; tout prend un aspect grisâtre et lugubre; et si le vent se met à souffler, si la brise fraîchit, c'est bien une autre affaire : vous vous apercevez que votre appartement est on ne peut plus mal clos; les carreaux de vos croisées tremblent comme les vitres des portières d'une chaise de poste lancée au galop sur de nouvelles couches de gravier; aucune table n'est d'aplomb; les chaises, le sofa craquent au moindre de vos mouvements; à peine osez-vous leur confier le poids de votre corps endolori, et qui pèse deux fois plus qu'à l'ordinaire. Le fantôme du rhumatisme se dresse devant vous, trop heureux si ce n'est pour vous qu'un fantôme. Il vous prend des vapeurs comme à la plus jolie femme, et si, pour les chasser, vous essayez de faire du feu, vous courez le risque d'être asphyxié par des nuages de fumée, à moins d'ouvrir vos croisées toutes grandes à l'humidité et au vent : voilà le revers de la médaille !

Parmi les nombreux bains de mer où se rendent les badauds de Londres, W^{***} est très-certainement l'un des plus fréquentés, bien qu'il ait perdu sa clientèle fashionable depuis l'établissement de tant de chemins de fer, de tant de lignes de navigation à vapeur, qui, supprimant peu à peu les distances, économisant à la fois le temps et l'argent, permettent à des populations tout entières d'émigrer au printemps, comme les oiseaux voyageurs émigrent à l'approche de l'hiver. Il n'en coûte guère plus aujourd'hui pour remonter le Rhin, par exemple, et couderer aux bains d'Ems ou de Wiesbaden, l'aristocratie allemande, voire même des princes et des rois, ou pour se mêler à l'amusante cohue de Bade, la capitale d'été de l'Europe, que pour passer la belle saison sur les côtes méridionales de l'Angleterre.

A l'époque de notre histoire, les choses se passaient autrement.

Les bains de W*** jouissaient d'une plus grande renommée, question tout à fait incidente et secondaire pour cette modeste et simple narration de faits journaliers et peu dramatiques, dans le sens du moins qu'on donne actuellement au mot drame. La saison des bains venait de s'ouvrir. Toutes les maisons avaient pris un aspect endimanché. Des rideaux d'une blancheur éblouissante ornaient les croisées; les portes avaient été repeintes pour la plupart d'un vert tendre, qui rivalisait avec la jeune verdure; de nombreux écriteaux indiquaient les appartements à louer; la pierre blanche du seuil était soigneusement frottée; les maitresses de maisons garnies aux aguets.

Entre autres baigneurs fraîchement débarqués, un gros gentleman, sa femme et sa fille, sveltes et jolie personne, semblaient ne mordre à aucune amorce. Ils avaient déjà visité bien des appartements, sans en trouver un seul qui convint à madame, et, descendant la principale rue, ils allaient bientôt atteindre la plage, lorsqu'une vieille maitresse de maison tenta un dernier effort, et se prétendit certaine d'avoir ce qui leur convenait.

« Entrons, je le veux bien, dit le gros gentleman, dont le teint vif et frais comme celui de sa moitié, n'annonçait nullement un valétudinaire; entrons, mais puissiez-vous en finir et vous résoudre à quelque chose! Nous avons inspecté tous les appartements à louer, ou peu s'en faut, et si rien ne vous plaît, il ne nous restera d'autre parti à prendre que de retourner à Londres.

— En vérité, M. Barclay, répondit la dame, vous devez me laisser absolue maitresse à cet égard. C'est par complaisance pour vous que j'ai consenti à voir tant d'appartements, car je tiens à me loger sur la plage. Je veux avoir de ma fenêtre une belle vue de la mer.

— Madame, interrompit la maitresse de la maison, debout sur le seuil de sa porte, madame est tout à fait de l'opinion de milady Slipperton, qui occupait l'année dernière un de mes appartements. L'autre était loué à la comtesse douairière de Crackenbury; je n'ai jamais chez moi que des personnes comme il faut. Lady Slipperton voulait d'abord, comme madame, se loger dans une maison dont la façade regardait la mer, et malgré mes conseils désintéressés, elle loua un appartement sur la plage; mais au bout de trois jours, elle me revint, fort enchantée de trouver mon logement libre en-

core. Sa Seigneurie n'avait pu supporter les grands vents, les rafales ; elle avait attrapé un gros rhume dont elle se guérit tout de suite chez moi. Je la gardai toute la saison.

— En vérité, dit mistress Barclay, qui semblait prendre le plus grand intérêt à ce récit ; la maison de madame me semble tout à fait respectable, et je ne me soucie pas de refaire l'expérience de lady Slipperton.

— Tant mieux ! observa M. Barclay. Pourquoi ne pas arrêter tout de suite ce logement s'il vous convient sans que vous l'ayez vu ? »

Un appartement occupé par une dame de la haute volée ne pouvait manquer de convenir à la femme d'un négociant. Depuis que son mari, dégoûté des affaires par certaines tracasseries, avait abdiqué le gouvernement de la maison Lushington et comp., mistress Barclay, dédaignant la bourgeoisie, n'attendait que l'occasion de rompre avec cette classe et de se rattacher par un moyen quelconque à l'aristocratie. M. Barclay n'avait pu retirer immédiatement ses fonds du commerce ; mais, simple commanditaire, il touchait une part de bénéfices assez considérables encore pour lui permettre de vivre sur un pied très-respectable et dont il faudrait certainement rabattre quelque chose, le jour où les mêmes fonds ne produiraient plus qu'une rente foncière. Pour un homme d'un esprit aussi positif, c'était montrer bien peu de prévoyance que de dépenser la totalité d'un revenu menacé d'une prochaine réduction ; mais il n'avait qu'une fille dont la dot serait dans tous les cas fort ronde, et, d'un autre côté, sa femme ne voulait pas entendre parler d'économies. M. Barclay, bon homme au fond, tenait à maintenir la paix du ménage ; il avait d'ailleurs l'arrière-pensée de faire valoir de l'une ou de l'autre manière ses capitaux, quand il en aurait la libre disposition. L'oisiveté en pleine cité de Londres l'ayant bientôt lassé, il allait essayer de la campagne. Le grand air, la verdure, la mer, lui feraient-ils oublier son comptoir et la Bourse ? Il le souhaitait sans trop l'espérer. Le commerçant, lorsqu'il aspire au repos, ressemble un peu au marin qui, après avoir tant soupiré après la terre, n'a rien de plus pressé que de la quitter de nouveau pour affronter les orages. M. Barclay, sans être une de ces natures énergiques, avait besoin d'agir, de poursuivre un but, d'utiliser son activité naturelle. Déjà, pour se distraire de ses nouveaux loisirs, il avait fait jeter bas sa maison

d'Harley-Street, afin de la reconstruire, disait-il, sur un plan plus moderne et plus confortable, idée qu'il n'aurait jamais eue s'il était resté dans les affaires. Mistress Barclay protesta d'abord contre cette démolition qui bouleversait toutes ses habitudes ; mais l'espoir de passer la belle saison aux bains de mer et de décider peut-être son mari à franchir le détroit, la promesse formelle d'être l'unique arbitre de l'ordonnance intérieure des appartements et du choix des meubles meublants, triomphèrent de ses résistances. Il était d'ailleurs incontestable que la propriété démolie et reconstruite acquerrait une plus-value considérable, les passe-temps mêmes d'un des plus habiles négociants de la Cité ne pouvant être improductifs.

Disons-nous deux mots de mistress Barclay ? Fille d'un agent de change de la Cité, elle avait passé son enfance au milieu d'un luxe impertinent qui devait aboutir à la faillite. Devenue orpheline, une parente l'avait fait élever dans un pensionnat soi-disant aristocratique, où la fille d'un baronnet campagnard et la nièce d'un lord écossais sans fortune donnaient le ton. Cette éducation brillante ne développa chez elle qu'une excessive vanité, rendue plus intolérable encore par la vulgarité de sa personne et de ses manières. Lorsque sa bonne étoile lui fit trouver un mari riche et honnête homme, ce fut elle qui crut déroger. Hâtons-nous de dire qu'à part ce ridicule, elle était assez bonne épouse et assez bonne mère.

Emilie, leur unique enfant, avait plutôt les qualités de son père que les défauts de sa mère ; mais pourquoi ferions-nous son portrait ? Cinq ou six jours après l'installation de la famille à W***, la jeune et aimable fille se peignait elle-même dans cette lettre écrite à une amie de Londres :

« Chère Sophie, lui disait-elle, je veux te faire part de mon bonheur. Pour la première fois de ma vie, je jouis d'un air vif et pur, du grand spectacle de la mer. Oh ! que c'est beau la mer ! Et qu'on est heureux d'être homme pour y vivre et pour y commander un navire ! Ma lettre est datée de W***, où nous sommes venus prendre les bains. C'est une jolie petite ville ; la plage est charmante ; les environs délicieux. Ce n'est pas le Westmoreland où tu as passé l'été dernier et dont tu m'as fait de si magnifiques descriptions. C'est bien moins romantique, chère amie, mais quand on

sort de cette prison de Londres, on n'a pas le droit d'être aussi difficile que mademoiselle Sophie, qui a déjà tant voyagé. En vérité, je suis jalouse; je veux tâcher de décider papa à nous conduire l'année prochaine à Schwalbach, où tu as été aussi, car tu as été partout. Maman aimerait mieux les bains d'Ems; moi, je préfère Schwalbach sans le connaître. Schwalbach, cela ne veut-il pas dire en allemand le ruisseau de l'hirondelle? Le joli nom! Et puis tu m'as dit que c'était le rendez-vous de bains le plus solitaire et le plus tranquille du Nassau. J'y pourrai rêver comme toi; je suis devenue très-rêveuse. Papa s'ennuie, maman s'ennuie; moi je rêve, mais je ne m'ennuie pas. Je passe des heures entières sur la plage à regarder la mer. Tu souris; je sais bien pourquoi. Oui, rien n'est beau comme une voile blanche qui glisse à l'horizon; oui, comme Minna et Brenda dans *le Pirate*, j'aime à m'asseoir sur un rocher au bord des flots. Je n'attends rien pourtant; non, rien. Tu ris encore; eh bien, oui, je pense aussi à lui quand je regarde la mer. Pauvre Charles Howard! Sais-tu bien qu'il est passé lieutenant? Il s'est distingué au bombardement de Saint-Jean d'Acres; c'est un autre Richard Cœur-de-Lion et un si noble cœur! Tu sais comme il aimait sa vieille mère; la mienne a bien tort de le refuser pour gendre; un si bon fils! S'il n'est pas riche, il le deviendra. D'abord il ne peut manquer d'être capitaine, et puis il a un vieil oncle qui amasse des trésors pour lui. Ne suis-je pas d'ailleurs assez riche pour deux? Mon choix, tu le sais, chère Sophie, a été dicté par la raison autant que par le cœur. J'en suis fâchée pour ma mère que j'aime et que je respecte, mais je serai la femme de Charles ou je ne me marierai jamais. Je suis Anglaise; je défendrai ma liberté! Ce pauvre père, ce n'est pas lui qui voudrait me violenter dans le choix d'un mari. Tous les lions de la banque et du négoce m'ont dégoûtée de la richesse. Si je ne tiens pas à être riche, pourquoi m'y forcer? Pourquoi me faire acheter au prix de mon bonheur une position dans le monde, comme dit ma mère? Tu as toujours eu de l'influence sur elle, viens vite plaider ma cause, si tu peux décider tes parents à se diriger de ce côté. C'est un sacrifice que tu feras à l'amitié. Adieu; je t'aime du fond de mon âme.

J'oubliais de te dire que, grâce à Dieu, papa a fait plusieurs connaissances, ce qui commence à le distraire. Il s'ennuyait déjà.

Tu sais qu'il n'aime pas la lecture ; s'il ouvre un journal, c'est pour y lire la liste des arrivages et le cours des fonds. Il se croit toujours négociant. M. Meddlar, un des nouveaux amis de papa, est un homme fort amusant : il sait tout ; il connaît tout le monde ; il est lié avec les plus grands personnages ; il le dit du moins, et cela suffit pour le mettre dans les bonnes grâces de maman. Je la soupçonne un peu d'avoir choisi ses illustres amis dans l'Annuaire Royal : il ne serait pas le premier. Encore une méchanceté : M. Meddlar, c'est la véritable mouche du coche, moins l'aiguillon. Il nous a présenté ces jours-ci, en attendant les lords et les baronnets, M. Herbert, esquire, qui possède de grandes propriétés dans les environs. Je m'étonne que ce dernier habite l'Angleterre, tandis que sa femme et ses filles résident sur le continent. Il veut leur faire donner, dit-il, une éducation brillante, ce qui est plus difficile et plus coûteux en Angleterre ; mais de quel intérêt sont pour toi ces grandes nouvelles ? Adieu, je t'embrasse.»

II.

M. Herbert, l'honorable ami de M. Meddlar, n'habitait pas la petite ville de W^{***}, mais une de ses propriétés à quelques milles de distance. C'était une assez jolie maison de campagne ; on la nommait Hazel's Grove, le bosquet de noisetiers. Si M. Meddlar laissait quelque chose à désirer sous le rapport du bon genre aux yeux de mistress Barclay, M. Herbert était en revanche un parfait gentleman. Sa physionomie valait toutes les recommandations, comme on dit vulgairement. On ne saurait imaginer un visage plus ouvert, un front plus serein, des lèvres plus riantes, un regard plus doux et plus ferme à la fois. Quoiqu'il fût parvenu à la maturité de l'âge, la fraîcheur de son teint, ses longs cheveux naturellement bouclés et d'un blond cendré, lui donnaient un air naïf et presque enfantin, corrigé par l'aisance élégante de ses manières, le ton gracieux et piquant de sa conversation. M. Herbert avait beaucoup vu, beaucoup retenu ; à une instruction presque universelle, il joignait une grande connaissance des hommes, une profonde expérience des affaires. M. Barclay, qui se flattait de connaître à fond le commerce extérieur, fut étonné des aperçus nouveaux et lumineux de son ami sur cette matière. Entre autres ques-

tions, ils discutaient souvent celle des tarifs. M. Herbert voyait les choses de trop haut pour ne pas professer la doctrine du libre échange : la liberté commerciale ne lui semblait pas moins précieuse que la liberté civile et politique. Cependant il ménageait les protectionnistes, laissant à M. Barclay, un des soutiens de ce parti, le plaisir de croire qu'il ébranlait par moment les convictions libérales de son interlocuteur. L'intimité ne tarda pas à devenir complète. M. Herbert, lorsqu'il venait à W***, ne voyait guère que la famille Barclay, et la famille Barclay, de son côté, dirigeait toutes ses promenades vers Hazel's Grove.

Dinant un jour à W***, M. Herbert proposa à son hôte une excursion trop longue pour les dames... mais ils étaient assez bons marcheurs, M. Barclay, Meddlar et lui, pour la faire à pied. Il s'agissait de visiter un camp romain sur les dunes voisines du cottage habité par M. Herbert. La partie fut acceptée; les dames restèrent cette fois à la maison, et M. Barclay, s'étant mis en route le lendemain de bonne heure, vit bientôt venir à sa rencontre ses deux amis; ils causaient de la manière la plus animée. Après un affectueux échange de poignées de main, la conversation continua sur le même sujet. M. Herbert venait de recevoir du secrétaire d'une compagnie de spéculateurs avec lequel il était en correspondance, des propositions très-sérieuses pour l'achat de plusieurs lots de terrains.

« Leur projet, dit M. Herbert, car ce n'est encore qu'un projet, serait de construire sur un plateau situé au milieu de mes terres, un certain nombre de maisons de maîtres, d'élégantes villas, pour de riches familles. Franchement, il n'y a rien de pareil à W***. La compagnie, qui espère gagner beaucoup d'argent, prend toutes les constructions à sa charge; elle s'oblige à me payer une assez jolie rente pendant la durée de sa jouissance; mais elle veut un bail de 99 ans. Cela demande réflexion; je ne serais pas fâché d'avoir votre avis.

— Volontiers, dit Barclay; mais il faudrait voir les terrains, connaître les plans de la société, l'importance des constructions qu'elle se propose d'élever.

— Si nous renoncions, reprit Herbert, à notre excursion romaine, nous pourrions nous diriger vers le terrain dont il s'agit.

— De grand cœur, » répondit Barclay.

La manie de convertir tous les points de la côte en établissements de bains de mer était alors portée à son dernier paroxysme. La spéculation pouvait être bonne ; elle avait fait la fortune des premiers propriétaires qui s'en étaient avisés. Des terrains jusqu'alors incultes et presque stériles, rendaient un revenu supérieur à la valeur primitive du sol. Au lieu d'une maigre rente mal payée par un pauvre fermier, lequel avait à lutter contre l'aridité du terrain, les caprices des saisons et les grands vents, on participait aux bénéfices des compagnies pendant la durée de leur bail, et, à son expiration, la terre vous revenait avec de vastes squares, demagnifiques constructions. Si le bail était long, on assurait au moins l'avenir de ses enfants. Rien ne fut donc négligé pour attirer de ce côté l'attention du public en général et des spéculateurs en particulier. M. Puff, le journaliste, ouvrit toutes ses colonnes aux réclames les plus séduisantes. On avait soudain découvert la merveilleuse salubrité des côtes ; les vents impétueux qui les balayaient jadis, et ne laissaient sortir des dunes crayeuses qu'une végétation rabougrie, se transformèrent en brises balsamiques et vivifiantes. Des terrains bas et marécageux, autrefois le séjour maudit des rhumatismes et des fièvres, furent cités pour la douceur et la pureté de l'air. Si les valétudinaires languissaient encore et continuaient même de mourir, soit à la chute des feuilles, soit à l'époque où les arbres poussent leurs premiers bourgeons, c'était faute d'aller prendre les bains de mer, faute d'aller retremper leur corps dans les flots de l'Océan.

M. Herbert possédait précisément un de ces terrains admirables. Ce n'était pas un marécage ; bien loin de là, mais un plateau, presque un promontoire, qui, d'un côté s'abaissait en pente douce vers la mer, et de l'autre vers une riante vallée bornée à l'horizon par une chaîne de bleuâtres et pittoresques hauteurs.

« Ravissant paysage, digne du sublime panorama de la mer ! » s'écriait Meddlar, que M. Herbert appelait souvent un berger des bucoliques, et qui avait usé quelques paires de culottes sur les bancs d'un collège.

Un temps magnifique favorisait la promenade des trois amis.

« Ah ! si j'étais riche, poursuivait Meddlar, comme j'achèterais tout de suite cette propriété ! Je me ferais construire un yacht, et je mè-

nerais la plus délicieuse existence. J'ai toujours envié le sort des amphibiés. »

L'influence de l'atmosphère sur l'aspect du monde extérieur est un phénomène physique et moral dont les propriétaires ne sauraient trop tenir compte, s'ils veulent trouver des acquéreurs dociles et maniables. Je ne ferais voir, quant à moi, ma maison de ville ou des champs, si j'en avais une, et si je voulais m'en défaire, que les jours de soleil. La pluie, le brouillard gâtent tout, déprécient tout, et rendent ombrageux l'amateur le plus enthousiaste.

M. Barclay ne pouvait voir par un plus beau temps, et par conséquent sous un jour plus favorable, la propriété de M. Herbert. De quelque côté qu'il se tournât, son œil était charmé, captivé. Les jeunes blés ondulaient dans la vallée; la verdure des prairies contrastait avec celle des bois, où le sombre feuillage des sapins tranchait à son tour sur celui des chênes et des hêtres. Le soleil, dorant la croupe des collines, laissait dans l'obscurité leurs ravins, et produisait ainsi le plus riant mélange d'ombres et de lumières : lorsque les regards de l'ex-négociant de la Cité se reportaient sur l'Océan, plane et luisant comme un miroir, il se sentait presque poète. Dans ce transport d'admiration, si nouveau pour lui, il ne trouvait aucune parole, et tout ce qu'il pouvait faire, c'était d'essuyer la sueur de son front, et de humer avec délices la brise embaumée.

« Qu'en dites-vous ? lui demanda M. Herbert, l'emplacement vous semble-t-il propice ? »

Barclay ne répondait rien ; Meddlar se chargea de répondre pour lui :

« Admirable site, en vérité ! Quelle magnifique terrasse on construirait ici ! quelle belle vue ! quel air pur ! quel Éden ! Lord Corbery avait bien raison de dire qu'il n'y avait rien de pareil dans les trois royaumes. Sa Seigneurie se connaissait en beaux sites : Georges IV, alors prince régent, le consultait toujours. Une fois, entre autres, que Son Altesse Royale ne savait où loger ses meutes dans une des résidences où il aimait à courre le cerf... »

— Mon cher Meddlar, interrompit Herbert, vous êtes un curieux dictionnaire d'anecdotes ; mais je vous trouve trop digressif. Nous n'avons pas, que je sache, de chenils à bâtir. Dites-nous seu-

lement ce que pensait votre ami, lord Corbery, du site où nous nous trouvons.

— M'y voici... mais je voulais d'abord... Soit, m'y voilà : Lord Corbery s'était appuyé sur mon bras pour gravir le plateau. Nous devons être à peu près où nous sommes : « Meddlar, me dit Sa Seigneurie, qui me faisait l'honneur de me tutoyer, Meddlar, tu m'as fait faire une délicieuse promenade. Par Saint-Georges! voilà l'emplacement où je me ferais construire une villa maritime, si je n'étais affligé d'une demi-douzaine de châteaux héréditaires, et si le terrain m'appartenait. »

— Réflexion fort sensée, dit M. Barclay, dans toute autre bouche que celle d'un lord vingt fois millionnaire, et qui pouvait acheter toute la côte. Et que répondez-vous aux propositions de la compagnie?

— Je ne sais trop; je compte sur vous pour m'éclairer. On me fait des offres fort séduisantes; la compagnie n'attend que ma réponse pour commencer les travaux. Un bail de 99 ans c'est long, mais j'ai des enfants... Je n'y perdrai rien moi-même, puisque la rente du terrain sera naturellement triplée, quintuplée, décuplée, c'est bien le moins, et ces messieurs feront encore une excellente affaire.

— Pourquoi donc hésitez-vous? observa Barclay.

— D'abord, je ne suis pas très-content de leur plan. On pourrait imaginer quelque chose de mieux. Voyons, que pensez-vous à première vue d'une pareille spéculation?

— Je la crois bonne, dit Barclay. La position est bien choisie; mais le voisinage de W*** ne sera-t-il pas un obstacle? Le public ne change pas facilement ses habitudes; il me semble que j'ai vu plus d'une maison vide à W***.

— Oui, c'est vrai, interrompit Meddlar, mais vous êtes bien bon d'appeler ça des maisons; ce sont de vraies mesures! Il s'agit de bâtir ici pour l'aristocratie, qui ne trouve pas à se loger à W***.

— J'en conviens, reprit Herbert; quand on a un certain train de maison, on aime à le garder même à la campagne; notre aristocratie surtout, qui exerce dans ses résidences d'été une hospitalité presque féodale.

— C'est une réflexion, poursuivit Meddlar, que j'ai entendu faire

bien souvent à des membres distingués du parlement : « Nous irions volontiers nous reposer à W*** des fatigues de la session, me disaient-ils; mais point de logement convenable ! »

— A votre place, je conclurais le marché avec la compagnie.

— Je ne dis pas oui, mais je ne dis pas non, répondit en riant M. Herbert; j'ai pour habitude de procéder lentement et régulièrement en affaires; et puis, je le répète, c'est à regret que je traite avec une compagnie.

— Pourquoi? son argent ne vaut-il pas celui d'un autre acheteur?

— Peut-être; mais si la spéculation est sûre, infaillible, pourquoi n'en pas faire profiter un honnête capitaliste, et, s'il se pouvait même, un ami?

— Un ami, dit M. Barclay; en effet, si je connaissais quelqu'un à qui cela pût convenir, je vous le recommanderais.

— A votre loisir, mon cher monsieur, répondit M. Herbert; je sais que je puis compter sur vos bons offices. Acceptez donc mon modeste dîner; je ferai prévenir mistress Barclay; Meddlar nous tiendra compagnie. Quelques bouteilles de vieux bordeaux vous dédommageront de la chère un peu maigre que vous allez faire. Au dessert, nous consulterons des plans, des devis rédigés par mon architecte. »

M. Barclay se laissa persuader; on revint dîner à Hazel's Grove par un sentier dans les bois. Le dîner ne se ressentit nullement d'une improvisation; il fut abondant et varié. On servit un délicieux gigot de mouton; le mouton avait été engraisé sur les lieux. C'est dans un champ voisin que M. Herbert avait tué lui-même de superbes perdreaux, et pour le poisson, on l'avait pêché en face même du site. La mer était si poissonneuse! le pays si giboyeux! « Pays de Cocagne, disait Meddlar, vrai pays de Cocagne ! » Et tirant d'un seau de glace une bouteille au col élançé, il fit le panegyrique du Château-Margaux de l'amphitryon. Peu à peu la conversation s'anima; trois et quatre bouteilles eurent les honneurs et le sort de la première; on parla politique, navigation, commerce, agriculture; on discuta les avantages qu'il pouvait y avoir à vivre sur le continent.

« Je n'en trouve guère, dit M. Herbert, même au point de vue économique. Vos dépenses sont à peine réduites d'un sixième. Au

lieu de shellings on compte par francs, voilà tout. Cela vaut-il la peine d'aller vivre par exemple à Boulogne, de se condamner soi-même à la déportation, et qui pis est en vue des blanches côtes d'Albion? Si je me suis résigné, quant à moi, à vivre de l'autre côté de l'eau, c'est par complaisance pour ma femme; c'est aussi pour l'éducation de mes filles, qui déjà parlent le français comme leur langue maternelle. Plus tard, je les mènerai en Italie. Aussi me suis-je décidé à vendre ceux de mes biens dont la mise en valeur réclamerait l'œil du maître. Sans cela W*** me plairait beaucoup. Jetons donc un coup d'œil sur les plans de mon architecte : ils sont dans un tiroir derrière vous, Meddlar ; soyez assez bon pour les prendre, un gros rouleau de papiers collés sur toile ; c'est cela ; donnez et débouchez-nous une autre bouteille. »

Le plan principal, collé en effet sur toile et verni, fut déroulé, non sans encombre, sur la table au milieu des verres. Ce plan était bien dessiné, bien enluminé ; l'architecte avait fait le meilleur emploi possible des terrains, ils les avait partagés en terrasses pour les constructions, en pelouses, en jardins, en pépinières, en bois. La hauteur et l'étendue des façades, la distribution intérieure des maisons étaient parfaitement indiquées. M. Barclay prenait feu insensiblement, tandis que Herbert, habile physionomiste et meilleur diplomate, affectait, au contraire, d'élever des objections. Oui, tout promettait le succès, mais que d'entreprises commencées sous d'heureux auspices avaient échoué par une fatalité ou une autre ! Peut-être l'architecte était-il trop timide ? Était-ce assez de quinze maisons ? Ces maisons avaient elles un développement suffisant ? Lorsqu'il s'agissait de fixer l'attention publique, fallait-il lésiner ?

« Non sûrement, répondait M. Barclay ; mais aux débuts d'une affaire, on est excusable d'user de prudence, de ne pas mettre toutes ses voiles dehors ; il faut attendre pour cela que le succès se déclare et qu'on ait le vent en poupe.

— C'est aussi mon opinion, dit M. Herbert.

— Me permettez-vous d'être d'un avis différent ? demanda à son tour Meddlar : je suis convaincu, quant à moi,

— Du succès, n'est-ce pas ? interrompit Herbert : ce cher ami, quelle fougue d'imagination ! Il ne doute de rien.

— Je vous avoue que je me laisse un peu gagner par les chiffres

de votre architecte, reprit Barclay ; il n'y a que les chiffres. Je me défie pourtant de tous les devis.

— Mon architecte, que vous connaissez sans doute, répondit Herbert, est un homme à part ; on peut l'offrir pour modèle à tous ses confrères. Honnête Sanderson ! Croiriez-vous que les dépenses ne dépassent jamais les devis quand il entreprend une bâtisse ? Souvent même elles restent au-dessous. Vous voyez que, d'après ses calculs, il suffirait d'un capital de 22,000 £ (550,000 fr.) pour parfaire l'entreprise, et qu'au bout de trois années ce capital donnerait un revenu brut de 5,850 £ (146,250 fr.), dont il faut défalquer seulement la rente à payer pour le sol, soit 800 £ (20,000 fr.). Ce n'est pas cher assurément, si l'on réfléchit que la superficie totale est de plus de soixante acres ; reste encore à déduire un pot de vin de 1000 £ (25,000 fr.) ; ce n'est pas trop pour un bail de 99 ans. Vous voyez que le revenu net du loyer des maisons et dépendances dépassera encore 5,000 £ (125,000 fr.), plus de 20 p. % du capital. Vingt pour cent ! !

— Que ne suis-je un capitaliste ! s'écria Meddler avec une profonde diplomatie, à moins que ce ne fût une profonde naïveté.

— Rien n'est encore arrêté, n'est-ce pas ? dit M. Barclay.

— Rien, mais il faut que je prenne un parti. Ma famille me rappelle sur le continent. Je vous le répète, mon cher Barclay, je n'aime pas à traiter avec une compagnie. Qui me garantit que des spéculateurs éhontés et irresponsables ou peut s'en faut, ne me traiteront pas comme ils traitent leurs propres actionnaires ? S'ils allaient me bâtir des maisons de cartes qu'un coup de vent suffirait pour renverser ! Je suis bon père de famille ; je veux sauvegarder les intérêts de ma postérité. Tâchez donc de me trouver un amateur ; répandu comme vous l'êtes dans le monde financier, cela doit vous être facile.

— J'y songerai, » répondit Barclay, et la conversation en resta là.

Huit jours environ après ce premier dîner d'Hazel's Grove, suivi d'un second et d'un troisième, où M. Barclay et M. Herbert se trouvèrent en tête-à-tête, le marché était conclu. Il ne restait plus qu'à régulariser la vente : M. Barclay avait trouvé un amateur, et cet amateur c'était lui-même ; bien décidé à ne jamais bâtir sur le terrain d'autrui, disait-il, il ne voulait pas d'un bail emphytéotique ; lui aussi songeait à l'avenir de sa fille ! Il achetait la propriété dé-

finitive du terrain 5,000 £ (125,000 fr.) seulement, moitié comptant ; le reste devait être réglé en traites à six et neuf mois de date. Herbert étant forcé de partir, Barclay lui compta les 2,500 £ chez MM. Sawley et Dun, avoués et fondés de pouvoir du vendeur, entre les mains desquels étaient déposés tous les titres de propriété. Ces messieurs se chargèrent de dresser immédiatement en bonne et due forme l'acte de transfert. En attendant, et comme il prévoyait des lenteurs, M. Barclay résolut de se mettre à l'œuvre. M. Meddlar avait déjà répandu partout la grande nouvelle : son ami Barclay était un Crésus, il n'avait qu'à puiser dans ses coffres-forts ; il allait changer la face du pays ; il était impossible que la plus haute aristocratie n'affluât pas désormais sur un point de la côte où elle trouverait des palais pour se loger. Tous les marchands réclamaient d'avance le patronage de M. Meddlar, et personne n'osait plus lui parler d'anciennes petites dettes qui menaçaient de devenir criardes sans ce revirement soudain de fortune.

Bientôt M. Barclay se vit assailli d'entrepreneurs de charpente, de maçonnerie, et surtout d'architectes : il ne savait auquel entendre. L'un d'eux, considérant l'élévation du site, l'admirable vue de la mer dont on y jouissait, trouvait l'occasion sans pareille pour éclipser les magnificences architecturales de Bath, et surtout le fameux *Royal Crescent*, place qui, selon lui, n'avait pas de rivale en Angleterre. Qu'en coûterait-il pour cela ? la bagatelle de 30,000 £ (750,000 fr.). Un de ses confrères trouvait l'idée détestable : pourquoi copier servilement ses devanciers, quand on pouvait créer à son tour ? Puisqu'il s'agissait, après tout, d'un établissement de bains de mer sur une vaste échelle, et que les bains de l'Orient surpassaient tous les autres en renommée, pourquoi ne pas construire les maisons nouvelles dans le style oriental ? Ne serait-il pas curieux de voir s'élever sur la côte d'Angleterre, Stamboul en miniature... ou Golconde, si l'on préférait le style hindoustannique ? L'architecture arabe n'était pas non plus à mépriser. C'est folie, disait un troisième, d'emprunter nos idées à l'Inde barbare et mystique, quand la Grèce et Rome nous offrent des modèles si parfaits, si purs ? « Pour moi, quand je considère l'excellence de l'emplacement, sa hauteur pittoresque, et la munificence de M. Barclay, je conçois un plan hardi, mais d'une exécution facile, celui de reproduire en petit l'Acropole d'Athènes. Qui nous dit

qu'une Athènes nouvelle ne se groupera pas un jour au pied de la colline où va s'élever Barclayville? Je propose ce nom; Barclay-Terrasse est trop mesquin. »

Le moderne Palladio avait su gagner la faveur de mistress Barclay; mais son mari, forcé de consentir au nom de Barclayville pour éviter des querelles de ménage, n'en répondait pas moins avec un grand bon sens à ces génies méconnus, à ces cerveaux plus ou moins fêlés : « Nous sommes en Angleterre, messieurs, et nous aurons pour locataires des Anglais qui tiennent avant tout aux comforts de la vie. Construisons de bonnes et solides maisons, soignons-en surtout la distribution intérieure. Vos plans sont admirables, mais nous ne sommes pas plus Grecs que Chinois. C'est à des têtes couronnées et non pas à un humble négociant de la Cité que vous ferez adopter vos grandioses conceptions. Que ne proposez-vous, par exemple, au roi Othon votre plan pour la reconstruction de l'Acropole! »

Les architectes indignés roulaient leurs plans superbes, et se retiraient en pestant contre les hommes d'argent et les vulgaires esprits.

Après beaucoup d'hésitations, M. Barclay, qui avait d'abord songé à son propre architecte, puis à M. Sanderson, ayant appris d'assez vilains tours de ce dernier, se décida à confier la construction de Barclayville à un entrepreneur, homme de sens à défaut de génie, homme probe et heureux dans toutes ses entreprises. Il avait fait sa fortune sans qu'on eût rien à lui reprocher, et le bonheur en affaire est une garantie; c'est, en général, la meilleure preuve qu'on s'y entend. « Je ne confierais pas volontiers, disait à ce propos M. Barclay, un second navire au capitaine qui m'en aurait perdu un. Sans être fataliste, je crois qu'il y a des gens prédestinés à réussir. C'est un préjugé, sans aucun doute, mais les préjugés nous servent souvent mieux dans la pratique que de belles et sonores maximes. »

Le territoire de Barclayville, titre trop ambitieux assurément, puisqu'il ne s'agissait après tout que de bâtir vingt à vingt-cinq maisons, présenta bientôt l'aspect le plus animé. L'entrepreneur commença vigoureusement les opérations; un corps d'armée de terrassiers, de manœuvres, de maçons, de charpentiers, se mit à l'œuvre. On nivela les terrains, on creusa les fondations, etc., etc. M. Barclay animait les travailleurs de sa présence; il se retrouvait

dans son élément, l'activité; il se multipliait; il était partout. Peu expérimenté, il est vrai, dans ce genre d'exploitation, s'il poussait à la roue, il y mettait aussi plus d'un bâton. Tous les jours mistress Barclay venait chercher son mari pour le dîner, dans une jolie voiture de campagne, attelée de deux fringants poneys, dont elle avait fait l'emplette. Ne fallait-il pas tenir son rang de grande propriétaire? Pour Émilie, elle ne partageait pas l'enivrement de sa mère, bien s'en faut! M. Herbert ne lui avait jamais inspiré non plus le même engouement qu'à ses parents; elle le trouvait trop doucereux, trop à prétention auprès des dames, trop beau parleur, trop comédien, pour trancher le mot. D'un autre côté, cette grande fortune que son père était en train de fonder, quel en serait le résultat pour elle? la perte de ses plus chères espérances! Désormais le pauvre officier de marine ne pouvait plus aspirer à sa main. Les prétentions de mistress ou plutôt de milady Barclay, grandissaient avec les murs de Barclayville; la tête lui tournait; n'avait-elle pas lu dans plusieurs touristes à la mode d'éblouissantes descriptions des splendeurs de la noblesse russe et hongroise, de cette vie presque royale que mènent les possesseurs de villages entiers et de milliers de serfs! Si le servage était aboli en Angleterre, les ouvriers, les paysans de Barclayville, les locataires titrés ou non titrés ne releveraient-ils pas d'elle? Ne serait-elle pas une sorte de dame châtelaine du moyen âge? Que dirait maintenant son ancienne amie de pension, miss Maggy Magrale, qui parlait sans cesse du village de son oncle le pair d'Écosse, un misérable village dans les Highlands, avec un bureau de poste, une école et un apothicaire! Barclayville ne serait d'abord qu'un lieu de plaisance; mais avec le temps ce pouvait devenir une cité. « Ma chère Émilie, disait-elle à la pauvre jeune personne, vous me remercieriez toute votre vie de n'avoir pas permis votre mésalliance. Laissez-moi le soin de votre établissement: vous pouvez aspirer aux plus grands partis, à un baronnet, à un lord peut-être. Ayez le cœur aussi haut que la fortune, ma fille!...

— Ma mère, répondait Émilie, la fortune ne changera pas mon cœur. M. Charles Howard n'est qu'un lieutenant de vaisseau: mais l'état militaire anoblit, on a vu des princes du sang midshipmen (1). Pourquoi ne deviendrait-il pas capitaine, comme

(1) Aspirants de marine.

dere, amiral ? N'avez-vous pas entendu dire par un membre du conseil de l'amirauté que c'était un jeune homme plein d'avenir ? J'attendrai, ma mère, j'attendrai ; je ne suis pas du tout pressée de quitter ma famille.

— Pauvre et sotte enfant, disait à son tour Mrs. Barclay, avant d'être amiral, en supposant qu'il le devienne, peut-être même avant d'être capitaine, il aura les cheveux tout blancs. Croyez-en l'expérience de votre mère. Vous ne savez pas ce que c'est d'être la femme d'un marin qui peut vous revenir avec une jambe de bois, comme au temps des guerres contre la France.

— Mais enfin, ma mère, si vous tenez à ce que j'épouse un homme riche, Charles Howard sera riche un jour. N'est-il pas l'unique héritier d'un oncle opulent comme un nabab, actionnaire de la compagnie des Indes, un des grands banquiers de la Cité ?

— Ne me parlez pas de cet oncle, un homme sans éducation, un pince-maille qui ne fera jamais rien pour son neveu, et qui vivra assez vieux peut-être pour nous enterrer tous. En vérité, Émilie, vous me ressemblez peu. »

Rien n'était plus vrai, et c'était un grand bonheur pour Émilie.

Quelques semaines s'étaient à peine écoulées, que déjà Barclayville sortait de terre comme par enchantement. Pour activer cette végétation de pierre, il fallait une constante pluie d'or. M. Barclay, n'ayant pu retirer qu'une partie de ses fonds du commerce, avait souscrit des obligations pour la presque totalité de ce qui lui revenait encore ; son habile et riche entrepreneur n'avait pas besoin d'argent comptant. La signature de M. Barclay, n'était-ce pas de l'or en barre ? — à la condition cependant de limiter l'émission de son papier à ses ressources positives. Trop honnête homme pour aller au delà, M. Barclay comprit bientôt la nécessité de vendre une ou deux maisons dont la construction était à peine achevée, pour ne pas se trouver pris au dépourvu dans le cas où ses anciens associés ne pourraient lui solder à l'époque convenue le reliquat de ses fonds.

Cependant Meddlar était devenu l'ami intime de la famille, le factotum de monsieur, le cavalier servant de madame ; plus d'un de ses soupirs même s'étaient égarés vers Émilie, dont il plaidait toujours la cause auprès de sa mère. « Mais, mon cher Meddlar,

disait celle-ci, vous voyez bien que ma fille a la tête tournée par les romans. Elle passe des heures entières sur la plage à regarder la mer. La mer ! moi aussi, je l'aime ; mais cela ne m'empêche pas de vaquer à mes occupations et d'inspecter avec mon mari les travaux de Barclayville. Grâce à Dieu, tout est à peu près terminé. Nous songerons maintenant à établir notre fille, et je compte sur vos bons conseils, Meddlar. Vous avez été autrefois lancé dans le monde ; vous connaissez toute notre aristocratie.

— Mais oui, dit Meddlar, je m'en flatte.

— Nous ne pouvons pas donner notre fille au premier venu.

— Non, ma foi, vous auriez grand tort.

— Je tiens, je vous l'avoue, un peu à la fortune et beaucoup au rang de mon futur gendre.

— Erreur peut-être, madame !

— Comment donc ?

— Oui, je tiendrais surtout, à votre place, aux qualités du cœur et de l'esprit. C'est par ces qualités trop rares qu'un mari fait le bonheur d'une femme ; le physique ne vient qu'après, et enfin la fortune.

— Je veux tout cela...

— Tant pis ! murmura Meddlar ; pour moi, si j'avais une fille, je ne la donnerais qu'à un homme vert encore ; mais il aurait jeté son premier feu. Dieu vous préserve d'un gendre libertin, joueur, etc. »

Au moment où le vieux célibataire, qui avait été tout cela lui-même, se préparait à tracer son portrait actuel un peu flatté, M. Barclay et sa fille, venant de la plage, rentrèrent pour prendre le thé. On se mettait à table, quand deux vigoureux coups de marteau ébranlèrent la porte de la rue ; un domestique en livrée bleu de ciel et écarlate, livrée toute neuve et du choix de mistress Barclay, annonça M. Mac Cleverty, esquire.

« Soyez le bienvenu, mon cher monsieur, s'écria Barclay en s'avançant à sa rencontre ; permettez que je vous présente ma femme, ma fille et M. Meddlar, notre ami. Mistress Barclay, monsieur est l'amateur dont je vous ai parlé pour la maison n° 7 ; M. Mac Cleverty, gentleman écossais, résidant depuis une année dans ce pays, où il désire se fixer définitivement. »

On pouvait sans peine reconnaître le nouveau venu pour un descendant des Pictes et des Scotts : ses cheveux et sa barbe rousse

étaient déjà un indice de cette origine ; son langage ne permettait pas d'en douter. Quant à sa mise, c'était autant celle d'un cocher que d'un lion du turf. Il avait passé la cinquantaine, sans que le temps eût imprimé une ride sur son front, argenté l'un de ses cheveux ou ébranlé le moins du monde sa charpente osseuse aussi massive que celle d'un mammouth.

« John, a-t-on mis le cheval de monsieur à l'écurie ? demanda Barclay au domestique.

— Je suis venu à pied, je suis bon marcheur !

— Acceptez un verre de madère en attendant le thé.

— J'aimerais mieux un pot d'ale écossaise ou même du porter si vous en avez.

— A l'instant !

— Non, ne vous dérangez pas. Je suis pressé d'ailleurs et je me contenterai du madère. » On lui passa le flacon qu'il vida en un clin d'œil.

S'accoudant ensuite sur la table : « J'ai réfléchi, dit-il, à notre affaire. La maison n° 7 me convient toujours ; c'est le prix qui ne me convient pas. Il faut en rabattre, et beaucoup, si vous tenez à avoir mon argent. » Meddlar et mistress Barclay, évidemment choqués de la rudesse de ce langage, échangèrent un signe d'intelligence. « Tâchons de nous entendre, poursuivit M. Mac Cleverty, je ne demande pas mieux ; d'abord sur le prix, puis sur le mode de paiement. Si vous voulez de l'argent comptant, vous en aurez, mais il me faut mon escompte. Sinon, je vous ferai des billets échelonnés à ma convenance. Ma signature est bonne ; on vous donnera de l'argent là-dessus partout. Vous me demandez 1,500 £ (37,500 fr.) de votre numéro 7, qui n'est pas une des plus belles maisons ; c'est trop cher.

— Trop cher ! interrompit l'officieux Meddlar, c'est pour rien, monsieur. Songez à l'admirable situation de Barclayville, à l'excellence des matériaux employés dans toutes les constructions. Les charpentes sont en bois du nord de l'Europe et non pas du Canada, considération très-importante. Quant aux briques.....

— Les avez-vous cuites ? » demanda l'Écossais d'un ton brutal et railleur.

M. Meddlar, un moment déconcerté, reprit haleine et répondit : « J'ai vu poser la première brique, monsieur ; je connais l'épais-

seur des murs ; le mortier vaut du ciment romain. Ce ne sont pas là des cassines comme on en bâtit en Irlande et... ailleurs (ailleurs voulait évidemment dire en Écosse) ; de vraies huttes de sauvages, des fagots et de la boue ! » Il dit et regarda d'un air triomphant mistress Barclay.

Ou M. Mac Cleverty ne comprit pas le sarcasme, ou il ne jugea pas à propos de le relever. Un plus sérieux souci l'absorbait, celui de faire un bon marché en le brusquant : « Voyons, votre dernier mot ? Si nous ne pouvons tomber d'accord, à quoi bon perdre le temps en bavardages ? »

Cette fois M. Meddlar se le tint pour dit ; il n'ouvrit plus la bouche que pour engloutir une demi-douzaines de sandwiches.

« La maison est ce qu'elle est, poursuivit l'Écossais ; ce que j'en dis n'est pas pour déprécier votre marchandise. Vous me demandez 1,500 £ (37,500 fr.), je vous en donne 1,200 (30,000 fr.). Voilà mon premier et mon dernier mot. Je ne donne pas un farthing de plus ; vrai, comme je m'appelle Mac Cleverty.

— Mac le Butor serait ton vrai nom, murmura Meddlar !

— 1,200 £ (30,000 fr.), c'est impossible. J'ai besoin d'argent, c'est vrai, répondit Barclay ; mais encore faut-il que je route dans mes frais. Mon intention est de ne vendre qu'une ou deux de mes maisons.

— Et vous ne serez pas en peine d'acquéreurs, observa Meddlar.

— Peut-être ! dit l'Écossais.

— Vous êtes trop dur en affaires, monsieur Mac Cleverty, reprit Barclay.

— On ne saurait l'être trop, mon cher monsieur. Les temps sont durs aussi ; l'argent est rare ; j'aime autant garder le mien.

— Comme il vous plaira ! » dit Barclay.

Déjà M. Mac Cleverty se levait et se dirigeait vers la porte, oubliant de saluer les dames, déjà Meddlar haussait les épaules, lorsque le géant écossais se retourna : C'est donc une affaire tombée dans l'eau, dit-il ; 1,200 £, c'était pourtant bien payé. En donnera qui voudra 1,500 ! C'est trop cher ; au moins, pour moi ! »

M. Barclay avait absolument besoin d'argent. « Partageons la différence, dit-il après une minute de réflexion.

— Y songez-vous, Barclay ? s'écria Meddlar, c'est pour rien.

— Pour rien ! répéta l'Écossais ; vous possédez apparemment des mines d'or, mon beau monsieur. Il me semble que M. Barclay est d'âge à marcher sans lisières et qu'il n'a pas besoin des conseils du tiers et du quart. Soit, partageons la différence ; et ne vous plaignez pas de ma rondeur en affaires. J'aurai encore à payer les frais du contrat de vente. C'est l'argent que je dépense le plus volontiers, car on ne saurait s'entourer de trop de précautions. Deux sûretés valent mieux qu'une, et trois mieux que deux. Je n'achèterais plus six pieds carrés de bruyère sans un acte en bonne forme. Ce n'est pas que j'aie aucune inquiétude quand je traite avec un homme loyal et qui sait la gravité des choses ; mais figurez-vous qu'il m'est arrivé à moi, Mac Cleverty, d'acheter un jour pour m'arrondir un bout de prairie qui était hypothéqué pour toute sa valeur, en sorte que je dus le payer deux fois. Ha ! ha !... » Et notre Écossais, en songeant à cette histoire, se livra aux accès d'une bruyante et burlesque hilarité.

Le lendemain, M. Barclay se rendit à Londres dans l'espoir que ses hommes d'affaires auraient enfin rédigé l'acte définitif et mis un terme aux lenteurs des avoués de M. Herbert. Comme il lui importait maintenant de se mettre tout de suite en règle pour traiter avec Mac Cleverty et pour toucher le prix de la vente de la maison n° 7, il crut devoir passer lui-même chez MM. Sawley et Dun, les fondés de pouvoir de l'ancien propriétaire des terrains de Barclayville. Ces messieurs le reçurent dans un appartement sombre et triste, avec un air de contrainte et de gravité inaccoutumée.

« Vous n'ignorez pas, monsieur, lui dit un des deux confrères, M. Dun, la perte sensible que nous avons faite.

— Votre femme, peut-être ; j'en suis vraiment désolé, messieurs.

— Non, ce n'est pas ma femme, c'est ce pauvre Herbert qui s'est avisé de mourir.

— M. Herbert ! est-ce possible ? s'écria M. Barclay ; il y a huit jours à peine que j'ai reçu une lettre de lui où il me disait qu'il comptait...

— Il comptait sans la mort, monsieur. Ce pauvre Herbert, d'ailleurs, n'avait jamais su compter.

— Aurait-il été victime de quelque accident ?

— Mort d'une apoplexie foudroyante, mort par la visitation de Dieu, répondit M. Sawley d'une voix sépulcrale.

— C'est un grand malheur. J'ai peu connu M. Herbert, mais c'était un parfait honnête homme.

— Hum ! hum ! fit un des avoués.

— Un si funeste événement va peut-être retarder encore, poursuivit M. Barclay, la conclusion de nos affaires. J'ai pourtant besoin de l'acte définitif.

— Dam ! nous allons rencontrer de nouveaux obstacles, au moins des retards ! Les filles de M. Herbert étant mineures, la vente doit être sanctionnée par la cour de chancellerie. Pure affaire de forme, au reste, et plutôt au Ciel que nous n'eussions pas d'autre embarras. Ce qui nous inquiète, moi et mon confrère, c'est de savoir à quel parti vont s'arrêter les nombreux créanciers de M. Herbert.

— Les créanciers de M. Herbert ! s'écria M. Barclay : M. Herbert avait des créanciers !

— Et qui pis est, des créanciers hypothécaires ! ajouta M. Dun, dont les petits yeux clignotaient sous d'épais sourcils gris.

— Mais il n'existe pas d'hypothèque, assurément, sur ma propriété, reprit Barclay. M. Herbert, devant vous, messieurs, m'a dit et répété qu'elle était franche de toute charge. Ne vous a-t-il pas recommandé de dresser immédiatement l'acte de vente, de me remettre tous les titres ? Vous restez muets aujourd'hui comme alors.

— C'était notre rôle, et ce l'est encore. Nous n'étions pas vos avoués, mais ceux de M. Herbert. Pouvions-nous prendre parti contre notre client, l'empêcher de faire une bonne affaire et de se tirer d'embarras ? N'était-ce pas à vous, monsieur, de faire vos diligences ? En vérité, vous êtes inexcusable !

— Inexcusable, oui, sans doute, de vous avoir pris pour d'honnêtes gens, vous et M. Herbert. Dans quel guet-apens ma bonne foi m'a fait tomber ! Toute ma fortune est engagée dans cette fatale spéculation ! Vous pouviez me sauver en disant un mot, un seul, et vous ne l'avez pas dit !

— Parce que nous ne pouvions pas le dire, reprit M. Dun, payant d'audace, tandis que M. Sawley, son confrère, tremblait dans son fauteuil comme un prévenu sur la sellette. Étiez-vous donc

notre client? Ah! si nous vous avions dit : La propriété est franche d'hypothèques, achetez en toute confiance, alors vos reproches seraient fondés; alors vous auriez le droit de tenir un langage aussi peu mesuré, monsieur. Nous nous sommes tus, voilà tout, et en cela nous nous sommes montrés plus scrupuleux que pas un de nos confrères. Que nous auraient dit nos clients, bon Dieu! si nous nous étions piqués d'une loyauté exagérée? Ce serait la mort du barreau! M. Gibbs, par exemple, l'honorable M. Gibbs, de la Compagnie des Indes, perdait d'énormes sommes quand vous êtes venu centupler, par vos constructions, la valeur de ces dunes arides des environs de W***, sur lesquelles il avait une hypothèque illusoire. Aujourd'hui sa créance est à peu près garantie.

— Voilà donc la morale des gens de loi! s'écria M. Barclay. Grâce à Dieu, il y a des juges en Angleterre. Je ne me laisserai pas spolier ainsi, ou je démasquerai du moins les misérables qui m'ont tendu ce piège indigne.

— Dieu soit loué! il est parti, observa M. Sawley, dès que Barclay eût quitté l'étude; j'ai eu peur un moment qu'il ne se portât à des voies de fait envers nous, et j'aurais appelé nos clerks pour le jeter à la porte, si le plus sage n'était d'éviter tout scandale inutile. Nous menacer d'un procès, nous! mais c'est porter de l'eau à la rivière, du charbon à Newcastle. A quand l'expropriation, et quels sont les ordres de M. Gibbs?

— De poursuivre immédiatement la vente de Barclayville pour le remboursement de son hypothèque. Ce pauvre Barclay n'a rien de mieux à faire, j'en ai peur, que de réclamer le bénéfice de l'acte du parlement, pour le soulagement des débiteurs insolubles. »

III.

L'observateur philosophe, qui se plait à parcourir les rues de Londres pour y étudier, comme Ulysse, et sans courir les mêmes périls, les mœurs et les allures des mortels, a dû plus d'une fois se demander à quelle branche de la grande famille anglo-saxonne appartiennent les indigènes de certains recoins de la capitale, par exemple du vaste pâté de maisons situé entre Queen's Square et Gray's Inn. Comment ne pas être surpris de trouver au cœur de

Londres, une vraie Thésaïde où viennent expirer les mille bruits de la Babel britannique, comme les flots d'une mer houleuse sur une plage déserte ! Jamais un cocher n'y fait claquer son fouet ; il ralentit au contraire le pas de ses chevaux, de peur de troubler la paix et le silence de ces lieux. Dans l'atmosphère règne je ne sais quelle somnolence ; on entendrait une souris trotter. Aussi, le moindre bruit suffit-il pour appeler les habitants à leur croisée. On peut distinguer à travers les carreaux des faces aussi jaunes que les rideaux soulevés par des mains amaigries. Aucune brise n'apporte la fraîcheur et la santé dans ces solitudes de briques. Toutes les maisons ont le morne aspect des tombeaux ; en général, elles sont ornées de vieilles sculptures et de porches à l'abri desquels les rares visiteurs peuvent regarder tomber la pluie, en attendant que le bruit du marteau ait réveillé ces morts vivants. Le quartier, du reste *très-respectable*, est habité par d'honnêtes et pacifiques gens, dont tout le tort est de s'obstiner à vivre à Londres quand leurs moyens ne le leur permettent pas. Quels sont donc les membres de cette communauté silencieuse ? Il y en a de bien des espèces ; nous sommes loin de les connaître tous. Ce sont quelquefois d'obstinés partisans des vieilles coutumes, qui veulent rester en dehors du mouvement matériel et intellectuel du siècle : des officiers de terre et de mer en demi-solde ; des employés subalternes des administrations publiques ou des maisons de commerce, qui parviennent à faire vivre leurs familles, lesquelles mourraient de faim ailleurs. Les vieillards sont en grande majorité. Voilà justement un des indigènes qui s'aventure hors de sa maison. Quel costume antique et vénérable ! Son habit bleu barbeau a subi les injures du temps, malgré le vaste parapluie qui lui sert au besoin de parasol. Il est poudré, Dieu me pardonne, et une petite queue frétille sur le collet de son frac ; il tousse un peu, tant l'air extérieur lui paraît vif. Voici venir un autre fantôme du sexe féminin, un demi-siècle emmitoufflé dans toutes sortes de fourrures, malgré la chaleur de l'été. Un pauvre jeune garçon, sec comme un hareng, et dont le corps danse dans une livrée faite pour un laquais bien repu, suit sa maîtresse avec une grosse Bible sous le bras.

Toute la population de ces rues solitaires n'appartient pas à ces espèces fossiles. Plus d'une jeune créature de Dieu y fleurit comme la giroflée dans les crevasses d'un vieux mur ; mais il vendrait

mieux les comparer à de pauvres fleurs exotiques, car elles souffrent; elles manquent d'air et de soleil; elles semblent regretter le sol natal, et s'étiolent bientôt. Cela n'empêche pas la jeunesse d'être la jeunesse tant qu'elle dure; cela n'empêche pas d'être belle, svelte et vive comme un oiseau, témoin cette jeune personne qui semblerait poursuivie tant elle court vite; son grand voile vert est abaissé, mais trop clair pour cacher ses traits; les longs plis de son vieux châle déguisent mal une taille élégante. Elle agite vivement le marteau d'une porte qui se referme aussitôt sur elle. Un homme encore jeune la suivait en effet, mais de loin et avec respect. Son désappointement parut grand, quand la belle fugitive eut disparu; il s'arrêta, se croisa les bras d'un air martial. A son attitude, à son front bruni du soleil, il était aisé de voir que ce n'était pas un habitant de Londres. Un chien fut le premier être vivant qui passa dans la rue et s'approcha en grommelant de l'étranger; il menaçait même de le mordre, mais sa maîtresse le rappela à temps. C'était une vieille fée coiffée d'un étrange chapeau, et appuyée sur une canne-béquille. L'étranger s'approcha d'elle et lui demanda poliment si elle n'avait pas vu passer une jeune dame.

« Passez votre chemin, monsieur; je vous trouve bien impertinent de faire de pareilles questions à une honnête femme ! »

Apparemment, la vieille était sourde. L'étranger se flatta de mieux réussir auprès d'un petit vieillard propre, qui se dandinait en marchant, et semblait vouloir mettre en relief la rondeur problématique de ses mollets. Il portait des culottes courtes, des bas de soie fanés, des souliers à boucles d'or ou de cuivre. A la vue d'un inconnu qui lui barrait le chemin, le petit vieillard ne cria pas au voleur; tout au contraire: « Je sais ce que vous me voulez, dit-il; vous venez me demander le remboursement du billet que j'ai souscrit au tailleur Jacques Anderson. Je n'ai pas un penny, monsieur, pas un, répéta-t-il d'un air presque fier. Tourmente-t-on ainsi un gentleman sans argent? J'ai écrit à Anderson pour lui demander un nouveau terme. Qu'il attende, et qu'il se contente provisoirement de la parole d'Alcibiade Meddlar: je n'ai pas autre chose à lui donner.

— Je ne comprends pas, en vérité, les exigences de M. Anderson, répartit l'inconnu. Il est vrai que je n'ai pas l'honneur de te con-

naitre. Si vous me prenez pour un huissier, pour un recors, monsieur, vous me faites injure. Ma bourse, tout au contraire, est au service d'un fidèle ami des Barclay.

— Oui, monsieur, fidèle, et je vais de ce pas faire ma partie de whist avec cette honnête famille dont j'ai partagé les malheurs. Vous connaissez donc les Barclay, monsieur? Puis-je savoir à qui j'ai l'honneur de parler?

— Vous le saurez bientôt, mais j'ai à réclamer de vous un service d'ami. D'abord, respectez mon incognito pour un quart d'heure, et soyez assez bon pour me conduire avec vous chez M. Barclay. Ses revers de fortune ne l'ont-ils pas trop abattu? et miss Émilie!

— Un ange, monsieur, un ange!

— Leur est-il au moins resté quelque ressource après leur malheur?

— Aucune; mais mon ami Barclay est caissier dans une maison de commerce. Miss Émilie donne des leçons de piano. Elle a tant de talent!

— C'est justement pour des leçons de piano, monsieur, que je désire lui parler à elle-même.

— Pour votre dame, sans doute?

— Oui, » répondit machinalement l'étranger.

La famille Barclay, depuis sa catastrophe, habitait le second étage d'une maison garnie. La plus grande propreté régnait dans l'appartement, mais tout y trahissait la gêne, tout y accusait la décadence. Les meubles rares, vieux, usés, n'avaient pas le mérite d'appartenir à une époque tranchée; les chaises, recouvertes en crin et mal rembourrées, n'étaient guère plus élastiques que les bancs de fer dont la munificence royale a garni Regent's Park. Après avoir fonctionné un quart de siècle au moins au premier étage, un pauvre tapis de Bruxelles n'avait pas rendu moins de services au second, et montrait partout la corde. Impossible de conjecturer ce qu'il avait pu représenter jadis ni quelles avaient été ses couleurs. Une glace de Venise ornait la cheminée; son cadre, richement sculpté, avait un certain prix pour un amateur, à la condition de le faire redorer. La glace avait également besoin d'être remise au teint, car elle avait perdu par l'usure de la feuille de mercure, son éclat et toute espèce de reflet en plus d'un en-

droit; assez semblable, avec son riche encadrement doré, à une grande coquette dont l'âge a dévasté les charmes, mais dont les ruines rappellent encore la beauté et excitent la compassion. A l'autre extrémité de la pièce principale, de ce salon, car la famille n'en avait pas d'autre, se trouvait une commode d'un style correspondant au règne du premier des Georges, ainsi que toutes les boiseries plus ou moins vermoulues. La pauvre commode était amputée d'un pied; elle avait perdu aussi la moitié de ses cuivres; son dessus de marbre était fendu en deux. Rien de plus triste que de vivre au milieu de ces sortes de ruines, et de les avoir sans cesse sous les yeux.

Le malheur n'avait pas laissé d'imprimer sa trace sur les personnes mêmes de la famille. M. Barclay avait beaucoup vieilli depuis cinq ans; son caractère était beaucoup moins gai qu'autrefois; tous ses traits portaient l'empreinte d'une résignation sans espérance. Il n'avait point de volonté à lui; il voulait tout ce que voulait sa femme devenue morose, acariâtre, malgré les tendres soins dont l'entourait Émilie. Il faut, pour supporter l'infortune, trouver de si grandes ressources en soi-même!

La jeunesse, le bon sens, la gaieté naturelle d'Émilie, ne l'avaient pas garantie non plus de toute atteinte. Elle avait perdu les roses de ses joues; son sourire n'était plus qu'un sourire étudié pour cacher à ses parents des regrets amers. Au moment où M. Meddler entra dans le salon, elle racontait à son père, en affectant un air de gaieté, bien qu'elle fût encore toute tremblante, qu'un homme l'avait suivie au sortir de l'église: « Triste effet de la condition du pauvre! s'écria M. Barclay; ma pauvre enfant n'est plus à l'abri d'une insulte. Ils ne savent donc pas que d'humbles vêtements peuvent recouvrir plus de vertu et plus d'honneur que la soie et le velours! La pauvreté ne m'aurait jamais trouvé faible, mais mon cœur saigne en vous la voyant partager. Me pardonneras-tu, Émilie; me pardonneriez-vous jamais, madame, de vous avoir ruinées toutes les deux par ma fatale imprudence? »

Tandis que mistress Barclay soupirait et se rappelait ses rêves de grandeur évanouis, Émilie se jeta au cou de son père en souriant: « Est-ce donc votre faute, mon père, si on a abusé de votre bonne foi?

— Ah! s'il y a un enfer, dit mistress Barclay; et assurément il y en a un, ce scélérat d'Herbert est bien certain.....

— Ne maudissons personne, madame, répondit Barclay, et encore moins les morts. Dieu ne nous a-t-il pas donné dans notre fille une grande consolation ? Grâce à lui, j'occupe un emploi modeste, mais honorable, qui nous permet de vivre sans mendier l'appui de personne.

— Cet excellent Barclay ! dit Meddler en lui serrant les mains : c'est moi qui tous les jours de ma vie me reprocherai d'avoir innocemment contribué à votre perte. Mais vous m'avez amnistié. » S'approchant ensuite d'Émilie, il lui dit qu'un monsieur comme il faut la demandait en bas, dans le petit salon d'attente commun à tous les locataires. « Ne craignez rien, ajouta-t-il, ce n'est pas la personne qui vous a suivie. Ce monsieur-là paraît connaître votre famille. Il veut faire donner des leçons de piano à sa femme, je crois. »

On comprendra sans peine la douloureuse émotion d'Émilie, lorsque dans ce monsieur qui voulait faire donner des leçons à sa femme, elle reconnut Charles Howard. Dans le premier moment, elle resta comme pétrifiée.

« Quel froid accueil après une si longue absence ! lui dit Charles ; mais je devais m'y attendre. Vos dernières lettres m'ont désolé. Pourquoi persister à me cacher votre demeure, que le hasard seul m'a fait découvrir ? Je vous ai aperçue ; je vous ai suivie ; je vous ai fait peur !

— Je ne vous avais pas reconnu, monsieur. Je vous croyais si loin, et vous êtes bien changé !

— Les fatigues, les voyages, l'inquiétude ! Et vous, Émilie, je vous trouve pâlie et maigrie ; mais vos traits ont une expression de noblesse et de fermeté qui m'en imposent, en vérité. C'est à peine si j'ose vous dire : Émilie, mes traits ont pu changer ; mon cœur est toujours le même ; je viens réclamer votre foi. Voulez-vous être ma femme ? Votre mère ne peut plus me refuser pour gendre. Je suis capitaine, et qui mieux est, millionnaire. Mon oncle Gibbs, ce vieil avare, qui s'est conduit si indignement envers votre père... il est mort ! »

Émilie ne pouvait en croire ses oreilles ; des larmes de joie mouillaient ses yeux : « Mais que disait M. Meddler ? Charles, vous n'êtes donc pas marié ?

— Marié, moi ! Vous avez une haute opinion de la loyauté de

marin ! Il radote donc toujours votre ami Meddlar ! Puis-je voir vos parents ? Pouvez-vous me présenter à eux ? »

Émilie conduisit Charles Howard dans le salon de la famille. « Mon père, dit-elle avec dignité à M. Barclay, je vous présente M. Charles Howard, dont nos revers de fortune n'ont pas changé le cœur. Ma mère, soyez-lui plus favorable qu'autrefois.

— M. Barclay, dit Howard à son tour, je viens vous rendre un service et vous demander une grâce. Je m'exprime mal : je viens remplir un devoir, et vous me récompenserez ensuite si vous êtes content de moi. Mon oncle Gibbs est mort ; Dieu lui pardonne ses torts envers vous ! Il m'a fait son légataire universel. Toutefois je n'ai accepté sa riche succession que sous bénéfice d'inventaire, et j'en ai rayé d'abord Barclayville, que je vous restitue. Vous avez été victime d'une escroquerie dans laquelle ont trempé tout au moins les avoués de mon oncle. Je ne serais pas digne de commander un vaisseau, si je recueillais le fruit d'un pareil acte.

— Bravo, jeune homme, bravo ! s'écria Meddlar.

— Et maintenant..... dit le capitaine d'un air timide et embarrassé qui contrastait avec sa physionomie énergique ; Émilie baissait de son côté les yeux, tandis que sa mère, honteuse d'avoir repoussé jadis l'homme qui se montrait si généreux, ne savait quelle contenance tenir.

— Et maintenant, reprit Meddlar toujours officieux, M. Barclay, mon honorable ami, et vous, ma bonne mistress Barclay, permettez-moi de vous demander, au nom du capitaine Charles Howard, la main de miss Émilie Barclay, votre fille. Quant à moi, je donne mon consentement. »

(*Tales by a Barrister.*)

LA JAMBE DE BOIS.

Le 21 mai 1828, le nommé Jacques Blondeau, pauvre ouvrier moulinier en soie de la Tour d'Arques, bourgade de l'arrondissement d'Apt, département de Vaucluse, s'en retournait le soir au hameau qu'il habitait avec sa famille, lorsqu'un coup de feu lui traversa la poitrine. On trouva sur son cadavre quelques gros sous et une petite médaille d'argent à l'effigie de saint François Xavier. C'était tout ce qu'il avait ordinairement sur lui. Rien ne faisait donc supposer qu'on l'eût tué pour le voler. Était-ce une vengeance particulière ou une méprise? Ceux qui connaissaient Jacques Blondeau opinaient pour ce dernier avis. Il n'y avait pas d'être plus doux, plus inoffensif. Toutes les recherches faites par la justice furent inutiles. Le seul témoin entendu était un invalide qui fit sa déposition à peu près en ces termes : « J'étais assis sur le rebord de la route, fumant ma pipe et lisant un livre, le dos tourné contre une haie touffue, lorsque je vis passer la victime. Au moment même un coup de feu partit... à travers la haie, bien certainement, car j'entendis siffler la balle. Jacques Blondeau tomba en poussant ce cri : « O mon Dieu ! » Je courus vers lui ; je l'entendis murmurer encore : « Bonne Vierge, priez pour moi ! » et il expira dans mes bras. Je regardai de tous côtés ; je gravis même, avec ma pauvre jambe de bois, un tertre élevé d'où on découvrait la campagne. Aucune trace de l'assassin. »

L'assassin échappa en effet à la vindicte des hommes.

Trois mois environ après cet événement, le 15 août 1828, Auguste Verlier, fabricant de fleurs artificielles à Clermont en Auvergne, s'en alla, selon son habitude, herboriser dans les environs de la ville. Artiste plutôt qu'artisan, il ne laissait pas sortir de son

atelier une seule fleur qui ne fût copiée d'après nature. Ses fleurs de bruyères étaient surtout admirables; il les avait mises à la mode parmi les dames de Clermont. Sa jeune femme ne le voyant pas revenir à l'heure accoutumée, alla à sa rencontre avec une apprentie fleuriste jusqu'à la cabane d'un vigneron où il s'arrêtait souvent pour se rafraîchir. On peut juger du désespoir de la pauvre femme quand elle trouva son mari presque à l'agonie. Les autorités du village voisin, le curé, le maire et le garde champêtre entouraient le grabat sur lequel on l'avait déposé. Blessé d'un coup de feu au bord d'un étang situé dans les bruyères où l'on venait chasser les canards sauvages, Verlier ne doutait pas que ce ne fût un accident, mais il ne pouvait se l'expliquer, car il n'avait aperçu ce jour-là aucun chasseur. Il venait de causer avec un invalide qui fumait sa pipe et lisait un livre. Cet homme était accouru à son secours et l'avait aidé à se traîner jusqu'à la cabane du vigneron. « Inutile, monsieur le maire, disait le moribond, de faire de la peine à personne; c'est un accident : je n'ai pas d'ennemi. Pauvre Jeanne ! deux enfants, et bientôt trois ! Monsieur le curé, je vous les recommande. » Le délire s'empara du pauvre Verlier. Il expira dans la nuit. Le juge d'instruction reçut la déposition de l'invalide, et comme elle ne contenait aucun éclaircissement, toutes les poursuites n'aboutirent à rien. L'invalide était de passage à Clermont ; sa feuille de route était en règle ; ses états de service infiniment honorables. C'est à la bataille d'Essling qu'il avait perdu sa jambe droite, fracassée par le même boulet qui avait enlevé les deux jambes de l'illustre maréchal Lannes, duc de Montebello. Si, par un oubli singulier dont il ne rendait pas, du reste, l'Empereur responsable, il n'avait pas obtenu la croix, il touchait en revanche deux petites pensions, l'une du gouvernement, l'autre de la maréchale. Il s'appelait Armand-Pierre Giraud, et se rendait dans le département de Tarn-et-Garonne, où il avait un parent établi à Montauban.

Six semaines ne s'étaient pas écoulées, que la *Gazette des Tribunaux* rendait compte en ces termes d'un nouveau meurtre : « Un affreux et étrange événement vient de jeter l'épouvante dans la petite ville de Nègrepelisse, située sur la rive gauche de l'Aveyron, département de Tarn-et-Garonne. Un jeune homme de bonne famille, sur le point de contracter mariage avec une demoiselle de

la même ville, d'un charmant physique, paraissait depuis quelques jours en proie à une inexplicable mélancolie. Il négligeait sa fiancée pour aller pêcher à la ligne des heures entières dans l'Avyron; ce qui étonnait tout le monde. L'avant-veille de ses noces, on ne put l'empêcher de se livrer encore à ce passe-temps favori; on le supposait du moins parti pour la pêche; mais, le soir venu, il ne reparut pas, et le lendemain matin des paysans rapportèrent son cadavre, escorté par un invalide qui l'avait découvert le premier. Le pauvre jeune homme avait le cœur traversé par une balle. Tout le monde attribue sa mort à un suicide; mais on ne lui connaît ni fusil de chasse ni pistolets. Le médecin chargé de l'autopsie prétend qu'il est mort victime d'un assassinat; cela paraît invraisemblable, car une bourse pleine d'or, destinée à des emplettes pour son mariage, était encore dans sa poche. »

Le procès-verbal de cet événement avait été envoyé au ministère de la justice et l'ordre arriva de Paris d'arrêter l'invalide, qui, par une fatalité si étrange, aurait été l'innocent témoin de trois meurtres commis à quelques mois de distance, dans des circonstances analogues. On fit même jouer le télégraphe, mais trop tard : l'invalide avait disparu. Rien, du reste, avant ce mystérieux départ, ne l'inculpait positivement. Il était connu de plusieurs bourgeois pour un esprit excentrique. Deux petites pensions le mettaient au-dessus du besoin. Tout son bonheur était de fumer sa pipe, assis sur un tronc d'arbre ou sur un banc de gazon, hors de la ville, et de lire un livre qui ne le quittait pas. Le jeune homme et sa fiancée étaient les uniques rejetons des deux principales familles de l'endroit, qui se virent ainsi privées de postérité; car la jeune personne, dans son désespoir, entra bientôt dans un couvent.

Dans les premiers jours du printemps de 1831, une famille anglaise du nom de Stewart descendit à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Coblentz, dans le dessein de se fixer en Allemagne. Le valet de chambre de M. Stewart était un sujet prussien, et la femme de chambre de madame, une Irlandaise; cela n'empêcha pas, malgré la différence des nationalités et des langues, une intrigue d'amour suivie de promesses de mariage. Monsieur et madame Stewart n'y virent pas d'inconvénient; c'était un moyen de s'attacher deux

bons domestiques. Par malheur, Jane Simpson, la jeune Irlandaise, semblait parfois se repentir d'un engagement téméraire. Karl Graëff, le valet de chambre, ne se donnait plus la peine de cacher ses défauts. Il était joueur, querelleur, vindicatif et jaloux. Voyant Jeanne se refroidir à son égard, il fit entendre des menaces en présence des garçons de l'hôtel. Il dit même un jour que son maître avait un fusil de chasse à deux coups, dont le premier serait pour sa maîtresse infidèle, et le second pour lui-même, s'il était une fois sûr de la trahison. Tous ces propos en l'air ne l'empêchèrent pas de boire un instant d'après à la santé de Jane, avec les marmitons, et de redoubler de galanterie près d'elle. Un soir, madame Stewart leur permit d'aller visiter une des principales curiosités du pays, le vieux château de Stolzenfels, que le roi de Prusse a fait restaurer depuis. Elle les avait aussi chargés de voir s'il y avait à proximité du vieil édifice quelque maison de campagne à louer. Karl revint tard et revint seul, au grand étonnement des gens de l'hôtel et de ses maîtres. Il avait le regard égaré, le visage d'une pâleur mortelle. A toutes les questions dont on l'accabla, il ne répondit qu'en balbutiant. Jane s'était séparée de lui et égarée probablement dans le bois. Il l'avait cherchée longtemps, et n'avait fini par croire qu'elle avait pris une autre route pour revenir; il n'y en avait pourtant qu'une, celle qui longe le bord du Rhin. Ce récit fut bientôt démenti par la nouvelle du meurtre de Jane. La pauvre jeune fille avait été trouvée au pied des rochers de Stolzenfels, le sein percé d'une balle et baignée dans son sang. Karl alors avoua la vérité, ou prétendit du moins l'avouer. Il n'avait pas perdu Jane dans les bois, mais un coup de feu, parti il ne savait d'où, l'avait frappée au moment même où elle s'appuyait sur son bras pour gravir la montée du château. Ses folles menaces lui revenant aussitôt en mémoire, il avait craint que les soupçons ne se portassent sur lui.

Ses craintes n'étaient que trop fondées. La justice prussienne s'empara de l'affaire; on entendit les dépositions des domestiques de l'hôtel : elles étaient accablantes.

Karl Graëff fut jugé, condamné, exécuté avec une incroyable précipitation, malgré ses protestations d'innocence, renouvelées au pied de l'échafaud. L'exécution eut lieu sur une des places publiques de Coblenz, au milieu d'un grand concours de peuple.

Un si tragique événement ne pouvait manquer d'affliger la fa-

mille Stewart et de la dégouter du séjour de Coblentz; mais M. Stewart, qui se proposait de se fixer à Berlin, fut retenu malgré lui sur les bords du Rhin par la mauvaise santé de sa femme, que ses dernières couches avaient fort affaiblie. Vers la fin de juin, madame Stewart éprouvant un mieux sensible, sortit en calèche découverte avec son mari, ses enfants, une femme de chambre allemande engagée depuis la mort de Jane, et un Anglais, grand amateur de chevaux, qui conduisait lui-même la voiture. Ils longèrent le bord du Rhin et se trouvèrent bientôt en vue de ce même château de Stolzenfels, où, malgré de si tristes souvenirs, tout le monde voulut mettre pied à terre. Madame Stewart, bientôt essouffée, demeura au pied des rochers, tandis que M. Stewart et son ami gravissaient l'abrupte montée, et que les enfants les suivaient sur deux ânes; un paysan gardait la calèche. La petite expédition avait atteint le gothique édifice qui devait avoir un jour l'honneur d'abriter sous ses voûtes féodales la reine Victoria, lorsqu'un coup de feu partit.

« Bon Dieu! s'écria M. Stewart, en proie au plus sombre pressentiment; c'est ici que Jane Simpson a été tuée! Pourvu qu'il ne soit rien arrivé à mistress Stewart! »

C'était en effet dans la direction de l'endroit où celle-ci était assise avec sa femme de chambre, que la détonation avait eu lieu. Il n'était que trop vrai: on venait d'attenter aux jours de mistress Stewart. La balle avait enlevé la fleur de son chapeau, et blessé légèrement au bras sa femme de chambre, qui se tenait debout près d'elle.

M. Stewart et son ami, ancien officier de marine, battirent tous les buissons, secondés dans leurs recherches par un chien basset favori, dont les aboiements attirèrent bientôt leur attention. Le chien était en arrêt devant un taillis au milieu duquel ils trouvèrent un homme avec une jambe de bois, qui fumait sa pipe et lisait un livre. En entendant les aboiements du basset, l'homme avait interrompu sa lecture, mais il continuait de faire monter dans l'air calme d'épaisses bouffées de tabac.

« N'avez-vous rien entendu? lui demanda M. Stewart,

— Rien qu'un coup de fusil tiré sans doute par un chasseur. Il y a beaucoup de gibier dans le pays.

— C'est sur ma femme qu'on vient de tirer.

- Est-ce possible ?
— N'avez-vous rien vu ?
— Rien. »

L'homme à la jambe de bois, qui parlait avec la même facilité le français et l'allemand, répondit d'un air fort étonné aux questions que M. Stewart et son ami lui adressaient dans ces deux langues :

« Voulez-vous nous suivre ? dit enfin M. Stewart.

— Certainement ; je veux voir cette pauvre dame et vous seconder dans vos recherches.

L'aventure fit beaucoup de bruit ; mais l'opinion publique attribua le prétendu coup de fusil à une hallucination de mistress Stewart. « Ces Anglais n'étaient pas satisfaits, disait-on, d'avoir fait pendre un honnête Allemand. » La justice prit la chose plus au sérieux et informa. Ce fut sans résultat. Le seul témoin était l'homme à la jambe de bois, Gottlieb Einhalter, né à Clèves et domicilié à Coblenz. Forcé de servir dans sa jeunesse contre la patrie allemande, il avait déserté l'armée française et pris du service dans les corps francs lors de la grande résurrection germanique. C'était à Leipsic qu'il avait perdu sa jambe. Sa belle conduite dans cette bataille était attestée par un certificat de son capitaine tué depuis à Ligny. Le brave vétérana exerçait aujourd'hui la profession d'écrivain public et d'interprète pour les langues allemande et française. Beaucoup de marchands lui faisaient tenir leurs livres. On vantait sa probité, et plus encore son étonnante habileté pour les calculs de tête. Il avait des idées très-neuves, très-avancées sur toutes choses ; mais c'était un fidèle sujet prussien, et qui jamais ne se compromettait en abordant les questions politiques. Cependant le double assassinat de Stolzenfels avait mis les imaginations en campagne : « Je sais bien que Gottlieb Einhalter, disait un étudiant de Bonn, alors en vacances, et l'un des piliers de l'estaminet du Roi de Prusse, est innocent, à moins, pourtant, qu'il ne soit le diable en personne, ou le Chasseur Sauvage. — Les balles du Chasseur Sauvage, dit Gottlieb qui fréquentait le même estaminet, et venait d'entrer, sont toutes enchantées, et celui qui a tiré sur mistress Stewart, si ce n'est pas une hallucination du cerveau malade de cette dame anglaise, a manqué son coup. Donc, vous avez tort, jeune homme, de rêver ainsi les yeux ouverts. La science,

que vous faites profession d'étudier, ne suffit-elle pas pour dissiper de pareils fantômes ? Pourquoi peupler de spectres un monde bien assez peuplé comme cela ? — Toujours disciple de Malthus, lui répondit l'étudiant. — Oui, toujours, répondit Gottlieb, et vous le deviendrez de même quand vous l'aurez lu. — J'ai bien assez de lire Hegel, » repartit le jeune homme.

Toutes ces circonstances, tous ces lambeaux de conversation furent plus tard recueillis par la justice. Mais n'anticipons pas sur les événements...

Deux ans s'étaient écoulés depuis les faits que nous venons d'exposer. On ne se souvenait plus guère à Coblentz de Gottlieb Einhalter et de mistress Stewart, l'Anglaise aux hallucinations, tant on oublie vite, même en Allemagne. Gottlieb Einhalter avait quitté la ville peu de mois après le second accident ; on ignorait où il s'était fixé.

L'étudiant de Bonn, que nous avons vu figurer à Coblentz, dans la scène du cabaret, avait obtenu un petit emploi à Wittemberg, ville forte sur l'Elbe, dans le gouvernement prussien de Mersebourg. Un soir qu'il prenait le frais dans la principale rue, il vit passer un homme de petite taille et d'une large carrure, vêtu en paysan de la Haute-Saxe, la pipe à la bouche et le chapeau renversé en arrière, comme pour rafraîchir au contact de la brise du soir un front vaste et bombé. Ce front, le nez aquilin qu'il surmontait, tout le profil du paysan, lui rappelèrent un souvenir confus, bientôt éclairci par une marche saccadée, et la jambe de bois qui en était la cause. Curieux de savoir ce que pouvait faire Gottlieb Einhalter à Wittemberg, il le suivit de loin et le vit s'arrêter hors des murs, au bord d'une vaste tranchée destinée à préserver la ville des crues de l'Elbe. Gottlieb fut bientôt rejoint par une espèce de géant qui semblait faire des enjambées d'une lieue. Ce dernier était coiffé d'un immense chapeau à la Robin des bois avec un bouquet de plumes d'aigle. Tous les deux s'entretenaient en gesticulant beaucoup ; puis, au bout d'un quart d'heure environ, ils se séparèrent et s'éloignèrent dans des directions différentes ; le premier marchant vers l'est et l'autre vers l'ouest, en sorte qu'ils ne pouvaient se rencontrer avant d'avoir fait le tour du monde, s'ils ne changeaient la direction de leur marche. L'étudiant allemand resta cloué à la même place jusqu'à ce qu'il eût vu ces

deux étranges figures s'effacer dans le crépuscule, et il dit le soir à sa femme, qui lui demandait la cause de son retard : « Je ne suis pas bien sûr de n'avoir pas vu le diable. »

Le lendemain était le premier jour de la grande foire de Wittenberg, qui ne manque jamais d'attirer un grand concours de marchands, sans avoir toutefois rien de l'importance des foires européennes de Francfort et de Leipsic. Les auberges, les brasseries étaient encombrées, à l'exception de l'arrière-salle d'un estaminet, laquelle donnait sur un grand jardin potager. Trois hommes en occupaient « trois des coins ; » le quatrième était vide, mais il y avait tout proche une croisée entrebâillée à travers laquelle un homme en grand manteau, coiffé d'un chapeau à la Robin des Bois, échangeait à la dérobée un regard d'intelligence avec Gottlieb Einhalter, qui lui faisait vis-à-vis. Un des trois hommes ne tarda pas à se lever et à sortir : aussitôt un coup de feu partit. L'homme qui était resté seul avec Gottlieb tomba à terre en poussant un cri. Il se nommait Gustave Grimm. C'était un marchand ambulant arrivé depuis quelques jours, comme Gottlieb lui-même. De tous côtés on accourut au secours du blessé. L'alarme s'était répandue dans le voisinage et on avait arrêté l'homme au manteau au moment où il franchissait la haie du jardin ; on le fouilla ; on trouva sur lui un pistolet fixé contre sa poitrine par ses bretelles croisées. Le crime était flagrant ; mais le prévenu, marchand colporteur tyrolien et dont le costume était en effet celui des montagnards du Tyrol, protesta de son innocence, en prit à témoins tous les saints du paradis et Gottlieb Einhalter. C'était d'après les conseils de ce dernier qu'il avait acheté, pour faire peur à son concurrent, Gustave Grimm, ce maudit pistolet. « Je voulais le forcer à quitter la foire, dit-il ; car il donnait la marchandise pour rien, ce qui m'empêchait de vendre une seule paire de gants, une seule pipe, une seule blague à tabac. Gottlieb, le *calculateur*, le sait bien ; qu'il le dise. D'ailleurs le pistolet est tout neuf. Il n'a pas même de pierre. Voyez plutôt.

— Ruse grossière, observa le bourgmestre qui venait d'accourir, on ne tue pas des hommes avec des pistolets sans pierre. Vous en aviez un autre que vous avez jeté en fuyant. Qu'on le cherche ! »

On obéit au bourgmestre, mais on ne trouva pas le second pistolet. Le Tyrolien fut jeté en prison avec Gottlieb, sur lequel pla-

nèrent bientôt de graves soupçons. Gustave Grimm, blessé mortellement, avait vu le coup partir du coin où se trouvait Gotlieb; il avait vu aussi une épaisse fumée dans ce coin. « La fumée de ma pipe, apparemment, répondait Gotlieb avec le plus grand calme. Ne m'a-t-on pas fouillé des pieds à la tête? » On n'avait trouvé sur lui, en effet, qu'un livre, un thaler de Prusse, trois silbergros et une lettre passionnée que lui adressait une modiste allemande dont, malgré son âge déjà très-mûr, il avait fait la conquête « par sa supériorité intellectuelle sur les autres hommes; » nous citons textuellement. La modiste se déclarait prête à lui donner sa main et ses économies. Sa lettre était datée de Halle, où Gotlieb avait apparemment résidé. Il demanda qu'on voulût bien la lui laisser pour y répondre à son loisir. Quoique gravement compromis par les conseils donnés au Tyrolien, il se serait probablement tiré d'affaire, si M. Stewart, qui avait lu les détails de ce nouveau meurtre dans les journaux de Berlin, n'était accouru à Wittemberg et n'avait reconnu tout de suite l'invalidé de Stolzenfels.

Gotlieb, mis au secret, comprit alors le péril de sa position. On lui avait enlevé jusqu'à son exemplaire de Malthus, tout couvert de notes marginales, tout usé par le frottement de ses doigts; on le laissait sans papier, sans plume ni encre, sans lumière; on lui faisait subir toute la rigueur de ce régime cellulaire dont les philanthropes n'avaient pas encore imaginé l'application aux moindres délits. Conduit enfin devant le juge chargé de l'enquête, on l'entendit murmurer ces mots : « Ma mission est terminée. Pourquoi reculerai-je devant la dernière conséquence de mon système? » Puis, élevant la voix : « Monsieur le juge, veuillez entendre mes révélations; je vous épargnerai les lenteurs d'une enquête. Mieux vaut un homme de moins qu'un malheureux de plus. Je suis né à Clèves, comme Anacharsis Clootz, le prétendu apôtre du genre humain, dont la tête tomba sur la place de la Révolution, à Paris. Mon père était barbier avant d'être soldat; ma mère, danseuse de corde et française, se fit plus tard vivandière. Mon père voulait que je m'en tinsse au peigne et au rasoir, instruments plus lucratifs, disait-il, que le sabre et la baïonnette. J'ai peut-être eu tort de ne pas suivre son avis; le sort en a décidé autrement : enfant de troupe, je suivis malgré moi les armées révolutionnaires et plus tard celles de l'Empereur.

Allant à la maraude, j'eus la jambe déchirée par les morsures d'un chien qu'on a prétendu depuis avoir été enragé; le chirurgien jugea l'amputation nécessaire. Me voilà estropié et réduit à mendier mon pain. Un jour que j'importunais un savant avare, il me jeta par sa croisée un vieux livre que je fus d'abord tenté de ne pas ramasser; je me ravisai pourtant : le doigt de la Providence est visiblement marqué en ceci. Je savais lire; je lus. C'était une œuvre de philosophie transcendante, l'œuvre de l'immortel économiste anglais Malthus, traduite en français. Malthus me révéla la vraie nature des choses, la loi de l'antagonisme humain. Il ne me restait qu'à déduire les conséquences des principes et à les appliquer dans toute leur rigueur. Pouvais-je tirer de la société qui me repoussait une plus noble vengeance que de lui rendre le bien sous la forme du mal? Pourquoi Dieu a-t-il créé le tigre et le requin? Je suis l'apôtre d'un grand principe, l'exécuteur d'une loi providentielle : aussi me suis-je nommé moi-même *Gotlieb Einhalter*, Théophile le Modérateur. N'entend-on pas dire de tous côtés qu'il y a trop de monde? J'ai tué vingt personnes en ma vie, j'en ai manqué quatre, trois ont été exécutées par erreur de la justice, car vous êtes aussi, messieurs les juges, des disciples de Malthus; vous frappez volontiers et souvent au hasard. Tous mes coups ont été rationnels et calculés; toutes mes balles étaient des balles intelligentes, depuis le jour du moins où j'ai quitté les armées, où j'ai cessé d'être un automate tueur d'hommes. Ce n'est pas que je blâme les guerres, ces boucheries providentielles aussi nécessaires que les pestes; mais il n'y a pas grand mérite au métier de soldat : c'est trop vulgaire.

— Mieux vaut apparemment faire la chasse à l'homme comme vous l'avez fait, interrompit le juge : *Gotlieb Einhalter*, votre tête tombera, mais le supplice que vous méritez serait d'être condamné à vivre dans une cage de fer comme les bêtes fauves dont vous avez tous les instincts carnassiers. Je n'ai pas lu le philosophe et l'économiste anglais Malthus, mais si ses théories conduisent à de pareilles conséquences, son livre mérite d'être brûlé par la main du bourreau. Abrégez ces divagations homicides. *Gotlieb Einhalter*, que répondrez-vous au tribunal du Dieu qui a commandé aux hommes de s'aimer les uns les autres?

— J'ai eu bien des doutes, reprit *Gotlieb*; ils sont éclaircis. Je

suis un instrument de la Providence. Dieu n'est-il pas aussi le Dieu des armées, le Dieu vengeur? Mes contemporains doivent me méconnaître; la postérité me comprendra. J'ai tué en germe des familles destinées peut-être à se multiplier comme les étoiles, mais pour languir et souffrir. Maudit-on aujourd'hui le nom des empereurs et des rois qui ont mis l'Europe en coupe réglée? Non, on reconnaît leur mission divine. Il faut élaguer l'arbre trop touffu de l'humanité. Si on ne porte remède à la reproduction exagérée de l'espèce, les hommes finiront un jour par s'entredévorer, après avoir mangé en herbe leur dernière récolte.

— Gottlieb Einhalter, avez-vous des complices?

— Je n'ai de complices que la raison et Malthus!

— Voilà un fou convaincu! murmura le juge.

— Ce n'est pas le premier fou de cette espèce, heureusement rare, dit à son tour le greffier à l'oreille du juge instructeur. Vous rappelez-vous Scaler, le tueur de femmes; Papavoine, le tueur d'enfants; Jacob Solly, qui avait la manie d'égorger les factionnaires, et tant d'autres? Mais comment celui-ci a-t-il perpétré tous ses crimes; comment est-il parvenu à dérober toujours à la justice l'instrument matériel de ses forfaits?

— Gottlieb Einhalter, reprit le juge, vous êtes-vous servi d'un fusil ou d'un pistolet pour commettre tant de crimes?

— C'est mon secret.

— Vous aspirez, je le vois, à jouer le rôle d'un être surnaturel. Voudriez-vous nous faire croire que vous avez un pacte avec le malin esprit?

— Nous vivons dans un siècle trop éclairé pour cela, et je suis de mon siècle, répondit Gottlieb. Je m'avoue coupable; que demandez-vous de plus? Quant à la manière dont j'ai accompli ce que le vulgaire appellera mes forfaits, et ce que j'appelle ma grande œuvre, c'est mon secret, je le répète: vous n'en aurez le mot qu'après ma mort.

— Quelle raison vous avait fait adopter en France le nom d'Armand Giraud?

— C'était un invalide comme moi. Il allait faire la folie de se marier avec une jeune fille alléchée par la pension du vieux brave. Je lui épargnai cette folie, et ses cheveux blancs ne furent pas déshonorés. Je touchai cinq ans la pension. Plus tard, j'eus des

remords de conscience. Je ne suis pas un voleur, mais un meurtrier.

— Vous n'avez pas même eu pitié des femmes ?

— Pitié des femmes ! vous n'avez pas lu Malthus, monsieur le juge.

— Cette pauvre Anglaise de Coblentz !

— Celle-là fait exception ; j'ai eu pitié d'elle. Elle allait épouser un Prussien que je connaissais joueur, libertin et jaloux. Elle eût été mère sans doute d'une nombreuse famille, et bien des fois elle se fût meurtri le sein en écoutant la voix de ses enfants, qui lui auraient demandé vainement le pain de chaque jour. Oni, j'ai eu pitié d'elle en la faisant remonter vierge au ciel. »

Cet interrogatoire dura deux heures et demie. Gottlieb y commenta Malthus à sa manière, et il finit par ces mots, qui nous ont encore paru curieux à rapporter : « Monsieur le juge, au moment où Anacharsis Cloots, mon compatriote que je citais tout à l'heure, fut conduit sur la place de la Révolution, avec beaucoup d'autres condamnés, il demanda à mourir le dernier, pour avoir encore le temps de résoudre quelques grands problèmes humanitaires. Je ne vous demande pas de prolonger ma vie, mais de me rendre mon livre et de me faire donner du papier et une plume, ou tout au moins un morceau de charbon, pour que je puisse achever quelques grands calculs. Je vous demande encore, comme une dernière grâce, de laisser entrer dans ma prison Marguerite Schmidt, une pauvre modiste de Halle, qui a fait le voyage exprès pour me voir.

— Et si l'envie vous prend de la tuer ?

— Avec quoi ? » répondit Gottlieb.

Cette réponse parut décisive au juge, qui promit au prisonnier de lui accorder sa double demande.

Malgré le silence recommandé au greffier par le juge, tous les détails de l'interrogatoire s'ébruitèrent bientôt. La curiosité publique fut vivement excitée, surtout dans les hautes classes. On obtint de faire lever le secret. Ce fut dès lors comme un pèlerinage à la prison. Des hommes d'état, des docteurs de toutes les facultés, des diplomates, de hauts fonctionnaires, rendirent visite au prisonnier. Plusieurs artistes firent son portrait en buste et en pied. On moula son crâne, où les doctes héritiers de Gall et de Spurz-

heim furent fort étonnés de trouver la bosse de la philanthropie plus développée encore que celle des instincts carnassiers, ce qui parut une contradiction aux esprits superficiels. Nous regrettons de n'avoir sous les yeux aucun des mémoires publiés en Allemagne à ce sujet. On y expliquait les instincts rapaces et destructeurs dont ne sont pas toujours exempts les plus grands philanthropes, ou du moins ceux qui font profession de philanthropie. Le régime de la prison fut complètement changé pour Gotlieb ; ses moindres désirs étaient prévenus. Peut-on rien refuser à l'homme qui va mourir ? Quel meilleur moyen, d'ailleurs, de le faire parler ? La bonne chère, le vin qu'il ne détestait pas, rendirent en effet Gotlieb très-communicatif ; mais il gardait toujours son grand secret. « Après ma mort, disait-il, après ma mort vous le saurez. Prenez donc patience. » Des dames anglaises lui demandèrent de ses cheveux ; à peine en resta-t-il une mèche pour la fidèle Marguerite Schmidt. Des journalistes prussiens et des correspondants de journaux étrangers l'importunaient par leur assiduité. On recueillit ses moindres paroles, ses hardis paradoxes, ses piquants sarcasmes. « Quel critique cet homme-là eût fait ! disait un jeune journaliste saxon ; quel esprit fort ! » Gotlieb justifia cette opinion, en refusant également de recevoir le curé catholique et le ministre protestant. Né catholique, il se sentait, disait-il, plus de penchant pour le protestantisme, qui soumet moins la raison à la foi. « Or, la raison c'est l'homme, poursuivait-il. Qu'est-ce qui me distingue, moi, Gotlieb Einhalter, d'un loup de la forêt de Thuringe ? C'est que le loup ne raisonne aucun de ses meurtres, tandis que j'ai calculé tous les miens. Je meurs dans la religion du chiffre ! »

Mistress Stewart, qui avait eu le courage d'accompagner son mari à la prison, voulut faire cadeau au condamné d'une Bible richement reliée. Gotlieb la refusa en disant : « J'ai lu la Bible ; je sais ce qu'elle contient. Tantôt elle combat nos idées et tantôt elle les exagère. Souvent elle conseille l'extermination complète des races. C'est couper l'arbre au pied au lieu de l'émonder. C'est aller trop loin. »

La plupart du temps, Gotlieb restait étendu sur son lit, qui lui servait ainsi de sofa. Sa mise était très-soignée, car lord D^{...} lui avait envoyé son tailleur pour le mettre en état de paraître dans la dernière tragédie où le bourreau et lui devaient jouer les

deux grands rôles. Mylady D*** voulut aussi voir le grand criminel. C'était une jeune femme blonde et rose, d'un caractère sensible et philanthropique; elle était enceinte de son premier enfant.

En vain M. Stewart lui fit observer qu'il y aurait peut-être de l'imprudence; la curiosité fut plus forte. La chambre de Gotlieb était remplie de visiteurs de distinction, de magistrats, de comtes allemands, de touristes anglais; on eût dit un lever royal. Gotlieb ne put retenir un sourire sardonique en voyant entrer la jeune et belle lady dans l'état intéressant où un mari, pour employer le langage du *Times*, aime tant à voir sa femme, ce qui n'est pas toujours exact. Chacun se regarda; c'était comme un défi jeté au disciple de Malthus. Il prit la chose du bon côté. « Je ne vous fais donc pas peur, ma belle dame? dit-il; la brebis ne craint-elle pas le loup? Je vous remercie du gingembre confit que vous m'avez envoyé. J'aime mieux cela que la Bible de madame Stewart; c'est plus consolant. Je vous dois en retour un conseil un peu tardif. Votre angélique figure m'intéresse; n'allez pas la gâter comme votre taille par un excès de production. Excusez-moi si je vous fais rougir en employant le terme technique. Lisez Malthus, et vous vieillirez dix ans moins vite. » Ces conseils firent beaucoup rire lord D*** et tous les spectateurs. Lord D*** avait étudié à Oxford, et, plein de classiques souvenirs, il compara Gotlieb à Socrate attendant la ciguë au milieu de ses disciples, « à cela près, ajouta-t-il, que que nous ne sommes pas les disciples de Gotlieb. Le livre de Malthus n'a pas été écrit pour l'aristocratie, mais pour la plèbe qui pullule sans rime ni raison. L'aristocratie même en pourrait faire son profit et s'en tenir à un premier héritier; on serait ainsi délivré de la plaie des cadets de famille et des sœurs à doter. Il y a là matière à réflexion. »

— Relisez Malthus, milord, dit Gotlieb d'un air triomphant, et il comptera, j'en suis sûr, un disciple de plus. »

Ceci se passait l'avant-veille du jour marqué pour le supplice. La veille même, Gotlieb interdit sa porte à tout le monde, ne faisant qu'une exception en faveur de Marguerite Schmidt. La pauvre fille s'était parée de ses plus beaux atours pour cette dernière entrevue : ses boucles d'oreilles, son collier, ses bracelets, éblouirent les geôliers, qui trouvaient Gotlieb bien heureux d'inspirer à son âge de pareilles passions. Il est de fait que Marguerite était parée comme

une chasse et comme pour un jour de noces. On la crut aussi devenue folle ; on eut pitié d'elle ; on ne songea pas même à la fouiller. Quand la modiste sortit, le directeur de la prison lui demanda pourquoi elle s'était ainsi parée et s'il faudrait faire appeler un prêtre pour célébrer un mariage : « Hélas ! monsieur, lui répondit-elle, Gotlieb m'a fait jurer au contraire de rester fille par amour pour lui ! »

Le soir Gotlieb reçut deux billets. Le premier sentait le musc et venait de mylord D^{***}. Il lui disait qu'il avait obtenu la permission de souper avec lui et qu'il avait commandé un délicieux menu au premier restaurateur de la ville. Il y aurait des truffes et du champagne ! « Merci, mylord, répondit Gotlieb, mais j'ai besoin de toute ma raison ce soir. J'ai encore plusieurs calculs à résoudre, entre autres un grand problème dont je crois tenir la solution. » L'autre billet avait une forte odeur de poisson ; il accompagnait un petit panier où Gotlieb trouva un hareng femelle enveloppé dans une table de multiplication. C'était une plaisanterie déplacée d'un professeur d'histoire naturelle de l'université, qui avait écrit au crayon sur le billet : « Respectons les lois de la Providence ; Dieu et la nature ont dit : Croissez et multipliez. Comment Malthus empêchera-t-il la multiplication des harengs ? » Gotlieb répondit de même au crayon : « La baleine est chargée de réprimer l'excès de leur production ; nous leur faisons aussi une assez bonne guerre. Je souperai ce soir de votre hareng. »

Le lendemain avant le lever du jour, la place où devait avoir lieu l'exécution et toutes ses avenues furent envahies. Le balcon du principal hôtel fut loué par lord D^{***}, qui offrit gracieusement des places aux touristes anglais de distinction et à quelques personnes marquantes de la ville. Par une attention délicate, il en réserva aussi une à la pauvre modiste, Marguerite Schmidt, dans le cas où elle voudrait en profiter pour adresser un dernier adieu à Gotlieb. « Nous allons avoir un grand spectacle ! » disait lord D^{***} à M. Stewart. — Cependant l'heure fixée pour ce *grand spectacle* avait sonné à toutes les horloges ; la foule commençait à se plaindre du retard opposé à son impatience... Quel fut le désappointement des curieux, lorsqu'on vint dire que Gotlieb s'était tué dans sa prison ! « Avec quoi ? — Avec sa jambe de bois, qui contenait un canon de fusil ! »

Marguerite Schmidt avoua que, cédant à ses instances, elle lui avait apporté la veille une balle et une once de poudre.

Tout s'expliqua dès lors et rien ne parut plus simple : on fut presque honteux de n'avoir pas deviné. La crosse aplatie de cette arme d'un nouveau genre était ajustée contre le moignon de la jambe droite de l'invalidé ; un fil d'archal, dont le bout entraînait dans sa poche, lui permettait d'armer et de lâcher la détente sans éveiller l'attention. Pour tuer un homme, il lui suffisait de s'asseoir à proximité de lui, et de dresser sa jambe de bois à hauteur de poitrine, évolution que la pratique lui avait rendue des plus faciles. Beaucoup d'amateurs voulurent voir la jambe de bois et son ingénieux mécanisme. Un armurier de Wittemberg la prit pour enseigne, c'est-à-dire qu'il la fit peindre sur son tableau, où on peut encore la voir. Quant à la vraie jambe de bois, achetée par lord D***, qui couvrit toutes les enchères et la paya au poids de l'or, elle fait partie du musée d'armes de Sa Seigneurie, où elle figure entre des casse-têtes indiens et des crics ou poignards javanais empoisonnés.

L'exemplaire de Malthus, couvert de notes marginales, avait été légué par Gottlieb Einhalter à l'université de Wittemberg.

Ainsi finit Gottlieb Einhalter, la jambe de bois, l'un des plus singuliers disciples de Malthus.

(*Journal of Literature and popular Progress.*) (1).

(1). NOTE DU DIRECTEUR. Ce nouveau *Magazine* est dirigé par William et Mary Howitt. L'article porte la signature de W. R. Horne le poète, auteur dramatique, connu aussi par un poème mythologique intitulé *Orion*, et par un ouvrage de critique (*the New Spirit of the age*), où la Revue Britannique a déjà puisé un article sur le théâtre moderne.

Situation Politique de la Grande-Bretagne.

LETTRES

SUR LA SESSION DU PARLEMENT ANGLAIS.

§ II.

LA LOI DES PAUVRES. — LE BUDGET. — L'EMPRUNT. — DISCUSSION SUR LE PORTUGAL.
— LA DÉPORTATION. — MOTIONS DIVERSES. — CRACOVIE.

A M. le Directeur de la *Revue Britannique*.

Monsieur,

L'Irlande, toujours l'Irlande, voilà, depuis deux mois, l'éternel sujet des discussions du parlement. Tandis que dans l'Inde la puissance anglaise s'agrandit et s'affermi de jour en jour ; que le traité du 9 mars 1846 porte ses fruits ; que lord Hardinge devient en quelque sorte le tuteur du jeune maharaja Dhalip-Sing ; que le royaume de Lahore, par une convention signée à Amritsir le 22 décembre, passe pour dix ans au moins sous le gouvernement d'un simple résident anglais, le colonel Lawrence ; tandis que les Sikhs, vaincus d'hier, se laissent définitivement absorber, et que le Penjaub promet une riche proie à ses vainqueurs, les Celtes, vaincus depuis des siècles, inquiètent encore l'Angleterre ; l'Irlande, en s'attachant avec désespoir à sa fière et opulente dominatrice, menace de l'entraîner dans son abîme d'abjection et de misère. Les chambres, comme le gouvernement, semblent préoccupées de cette unique pensée. Chaque soir, les motions, les discussions, les votes se succèdent, et les plaintes, les récriminations s'échangent dans le langage le plus violent et le plus amer. Tantôt c'est M. Smith O'Brien qui accuse le gouvernement de ne rien faire

pour l'Irlande; tantôt c'est M. Roëbuck qui accuse le cabinet de ruiner l'Angleterre au profit des propriétaires irlandais. Au milieu de ces accusations diverses qui partent de tous les côtés à la fois, lord John Russell reste calme, et tous ceux que la passion n'égaré pas sont forcés de rendre justice à l'honnêteté de ses intentions comme à la fermeté de sa conduite. Il agit sous l'empire de circonstances pressantes et redoutables; mais il agit sans se soumettre; rien ne l'entraîne, et les limites qu'il s'impose, aucune provocation ne saurait les lui faire franchir. S'il a consenti à organiser des greniers et des réserves dans certains districts où il n'y a pas de marchés réguliers, il a refusé de se faire lui-même importateur, et de se charger d'approvisionner et de nourrir l'Irlande. S'il a consenti à dépenser une somme de 50,000 £ en semences, parce qu'il pensait que le gouvernement pourrait les acheter plus facilement que les particuliers, il a refusé de prendre à son compte l'entreprise de l'ensemencement et de la culture de l'Irlande. S'il a consenti enfin à accorder quelques facilités nouvelles aux émigrants, il a refusé de prendre sous sa responsabilité tout un vaste système d'émigration, et de pousser lui-même de l'Irlande, vers les colonies, tous ces malheureux que le pays natal ne peut occuper et nourrir.

Cependant, les dépenses que le trésor public s'est imposées augmentent dans une proportion effrayante, et quoique le gouvernement britannique ait aujourd'hui à faire face à des difficultés exceptionnelles, il ne se dissimule pas l'impossibilité où il serait, dans l'avenir, de continuer de pareils efforts et de pareils sacrifices. Les sommes dépensées en travaux publics de secours (*relief-works*), se sont montées en septembre et octobre à 54,000 £; en novembre à 290,000 £; en décembre à 545,000 £; en janvier à 736,000 £, et en février enfin à 944,000 £. Le chiffre des personnes employées à ces travaux s'est élevé de 40,000 à 700,000. Il faut donc recourir à un nouvel expédient, et lord John Russell propose d'étendre à l'Irlande la loi des pauvres, qui fonctionne aujourd'hui en Angleterre. Il le propose malgré les vives réclamations des propriétaires irlandais, qui, tout dernièrement, lui ont envoyé en députation soixante-quatre pairs et vingt-trois membres de la chambre des communes, pour le supplier d'en supprimer les clauses les plus essentielles. Cependant si ces clauses sont devenues nécessaires, les propriétaires irlandais ne peuvent s'en prendre qu'à

eux-mêmes, qu'à l'insuffisance des secours qu'ils ont donnés, qu'à leur dureté, qu'à leur égoïsme. Aussi, après avoir entendu le premier ministre leur reprocher en plein parlement de n'avoir pas fait leur devoir, seront-ils probablement obligés de payer en taxes forcées ce qu'on n'a pu arracher de leur pitié en dons volontaires.

Dans l'état actuel de la législation, les communes d'Irlande ne sont obligées qu'à secourir les pauvres enfermés dans les *work-houses*, ou lorsque ces maisons sont remplies, à venir en aide aux malades et aux infirmes. Il s'agit maintenant d'étendre cette obligation au profit des travailleurs valides, lorsque leur dénûment est bien constaté, et d'organiser, comme en Angleterre, la charité publique à l'extérieur des *work-houses* (out door relief). Cette extension est aussi équitable qu'elle est politique ; elle est politique, parce que les propriétaires fonciers, une fois que la loi sera votée, aimeront mieux employer la population irlandaise à des travaux productifs qu'à des travaux stériles, et la nourrir avec le prix des salaires qu'avec le prix de la taxe des pauvres ; elle est équitable, car en Irlande, pour un revenu de 13,213,234 £, la taxe des pauvres ne s'élève qu'à 298,883 £, c'est-à-dire à 5 d. 3/4 par livre, quand l'Angleterre paye une taxe générale de 5,035,705 £, ce qui, d'après son revenu, suppose une moyenne de 1 sh. 7 d. 1/4 par livre.

Mais ce n'est pas seulement sur les particuliers que pèsent toutes ces charges, l'état en prend aussi sa large part. Dans la séance du 22 février de la chambre des communes, le chancelier de l'échiquier est venu présenter le budget, et, dans ce budget, on retrouve encore la famine et les misères de l'Irlande. Il estime l'ensemble des recettes à 52,068,000 £ (environ 1,302,000,000 fr.), qui se décomposent ainsi, pour les principales branches de revenus :

Douanes.....	20,000,000 £
Accise.....	13,900,000
Taxes territoriales et directes.....	4,270,000
Taxes sur le revenu.....	5,300,000
Postes.....	850,000
Droits de timbre.....	7,400,000
Terres de la couronne.....	120,000
Produits divers.....	300,000

Entre ces évaluations et les revenus de l'année courante qui finit au 5 avril prochain, il y a peu de notables différences. Il ne faut plus compter, par exemple, sur le produit des droits de douane imposés sur les céréales, et qui figurent, dans les recettes, pour 793,000 £, puisque ces droits ont été suspendus pour six mois, et qu'on ignore encore si l'on pourra les rétablir durant la seconde moitié de l'année prochaine. Mais ce déficit ne montera pas, en tout cas, à un chiffre aussi élevé, et il y aura probablement compensation par l'augmentation du produit des droits d'importation sur le beurre, le fromage, les soies et les sucres. Il y aura sans doute aussi une diminution de quelque 200,000 £ sur le produit de l'accise.

Quant aux dépenses, sir C. Wood les porte à 51,576,000 £, environ 1,200,000,000 fr. Elles se décomposent ainsi :

Dette consolidée et non consolidée.....	28,045,000 £
Charges prélevées sur le fonds consolidé.....	2,700,000
Armée.....	6,840,074
Marine.....	7,561,876
Artillerie.....	2,679,127
Dépenses diverses.....	3,750,000

Il y a augmentation sur les deux chapitres de la marine et de l'artillerie, et le budget général des dépenses, qui se montait l'année dernière à 50,873,000 £, se soldera cette année par un surplus de 703,000 £.

En somme cependant, c'est un excédant de 489,000 £ des recettes sur les dépenses, et je dois mentionner ici, en outre, un excédant de recettes sur les évaluations de M. Goulburn, pour l'année 1846-1847, qui s'élève à 2,846,000 £.

Voilà le beau côté de la situation financière de la Grande-Bretagne ; mais elle en a un autre qui est moins rassurant pour l'avenir. Jusqu'ici il n'est pas question de l'Irlande, et dès qu'il s'agit de pourvoir à ses besoins, les calculs changent immédiatement, et les excédants se transforment en déficits. Les 2,846,000 £ sur lesquels M. Goulburn ne comptait pas, sont déjà absorbés par les avances de toutes sortes qu'il a fallu lui faire, et le chancelier de l'échiquier déclare que dix millions seront nécessaires pour faire face à ses besoins pendant une année, à partir du mois d'août dernier jusqu'à la fin de la récolte prochaine. Je viens de dire que deux

millions sont dépensés, c'est encore huit qu'il s'agit de trouver. Pouvait-on les demander à l'impôt? Évidemment non; car en augmentant les charges des contribuables, en doublant, en triplant l'income-tax, on ne pourrait, dans l'espace d'une année, percevoir ces huit millions; on ne le pourrait, lors même que l'Angleterre consentirait à interrompre la grande expérience commerciale dans laquelle sir Robert Peel l'a engagée depuis plusieurs années, et à rétablir dans son tarif tous les droits qu'elle a supprimés ou abaissés. Il faut donc nécessairement les demander à l'emprunt. Une fois l'emprunt résolu, la première question à se poser c'était de savoir si l'on emprunterait à la fois la totalité de la somme, ou si l'on tâcherait de marcher par un emprunt fractionné. En s'arrêtant à ce dernier parti, sir C. Wood a craint de diminuer considérablement les balances de l'échiquier, et de tarir ainsi la source où l'on a puisé jusqu'à ce jour; il a craint, en face de l'état actuel des changes et du marché d'argent, lorsque la banque a été forcée de hausser l'intérêt de ses capitaux, d'exercer sur la banque et sur le marché une pression nouvelle. Mais la raison qui l'a surtout décidé pour l'emprunt intégral, c'est l'incertitude du produit de la récolte prochaine. Jusqu'à présent, les importations de céréales qui se sont faites en Angleterre, et elles ne s'élèvent pas à moins de 5,318,000 quarters, provenaient des récoltes de 1845 et de 1846. A l'époque de la récolte prochaine, ces réserves seront épuisées. Si elle est mauvaise, il faut avoir des ressources toujours prêtes pour parer à de terribles éventualités, et les balances de l'échiquier peuvent seules les fournir. D'ailleurs, les charges que le gouvernement britannique s'impose ne sont pas aussi considérables peut-être qu'on pourrait le croire au premier abord. Il se peut, et à ce sujet le mouvement de l'opinion est assez vif pour que le cabinet soit sévère et rappelle tout le monde à l'accomplissement de ses obligations, il se peut que les propriétaires irlandais n'oublient plus de payer leurs dettes et remboursent, au bout de dix ans, les avances qui leur seront faites, ce qui réduirait la dette de l'état à quatre ou cinq millions.

Mais quand on fait des dettes, il faut les payer, capital et intérêts; quant au capital, il ne peut se rembourser que par des économies ou par une augmentation d'impôts. Des économies, d'ici à longtemps l'Angleterre n'en espère pas; de nouveaux impôts,

elle les garde comme une ressource précieuse pour des dangers ou des malheurs qui peuvent la menacer et la frapper bientôt. Les résultats incertains de la récolte prochaine sont encore dans ce cas la grande inquiétude qui suspend toutes les résolutions et paralyse tous les actes. Si elle est seulement médiocre, il faudra de toute nécessité recourir à l'impôt. Il est donc inutile, il pourrait être dangereux cette année de prendre une décision, de toucher à cette matière et de porter en quelque sorte atteinte à la liberté d'un nouveau parlement. Ne vaut-il pas mieux que la question soit portée devant lui tout entière, surtout lorsque l'année prochaine il aura à voter la suppression ou le renouvellement de l'income-tax? D'ailleurs, à l'approche des élections, le gouvernement ne se soucie guère de risquer sa popularité auprès des contribuables en proposant de nouvelles taxes, et ce motif, que le chancelier de l'échiquier n'a pas indiqué, que lord G. Bentinck a indiqué à sa place, n'est pas sans doute un de ceux qui ont le moins influé sur la détermination qu'il a prise d'attendre et de s'abstenir. C'est bien assez déjà de résister aux vœux du commerce et de l'industrie, de refuser de s'engager cette année plus avant dans la voie du libre échange et de maintenir rigoureusement les droits sur les théés, les tabacs, les papiers et les cuivres.

Pour cette année, il suffit donc de pourvoir au paiement du nouvel emprunt. Grâce à l'excédant de 489,000 £ du budget ordinaire des recettes sur le budget ordinaire des dépenses, rien de plus facile. En empruntant 8 millions à 3 1/2 p. %, l'intérêt se monte à 280,000 £; mais en même temps il faut élever l'intérêt des bons de l'échiquier pour les maintenir au-dessus du pair et porter cet intérêt de 1 d. 1/2 par jour à 2 d., ce qui, pour l'année, fait une dépense totale de 142,000 £, qui, retranchés de 489,000 £, laissent encore un excédant de 67,000 £.

Je suis obligé d'indiquer ici pour mémoire une recette extraordinaire de 450,000 £ provenant de la contribution de guerre de la Chine, et une dépense extraordinaire de 185,000 £ pour combler un découvert dans les dépenses navales de l'année financière 1846-47, ce qui, régulièrement, porte les recettes ordinaires et extraordinaires de la Grande-Bretagne à 52,515,000 £ et ses dépenses totales à 52,183,000 £ : excédant, 332,000 £.

Après une courte discussion entre M. Hume qui demandait que

l'income-tax fût imposée à l'Irlande, et lord John Russell, qui a démontré l'impossibilité d'une pareille mesure, après quelques légères observations échangées entre MM. Goulburn et Baring, tous deux anciens chanceliers de l'échiquier et qui tous deux ont en principe approuvé la motion de sir Ch. Wood, l'emprunt a été immédiatement voté. Quelques jours après, il était déjà souscrit par les maisons Baring et Rothschild au taux de 80 £ 1/2, ou 3 p. %, payables en six fractions de 12 p. % aux mois d'avril, de mai, de juin, de juillet, d'août, de septembre, et en une fraction de 16 p. % au mois d'octobre. L'intérêt annuel de cet emprunt s'éleva à 270,860 £, à peu près 2 sh. 6 d., moins de 3 1/2 p. %.

L'Angleterre a bien fait de se hâter, monsieur ; dans quelques mois il est probable que les circonstances eussent été moins favorables pour un emprunt. Le public lui-même semble avoir, sinon la conscience, du moins l'instinct du péril. Aujourd'hui, en effet, on trouve en abondance de l'argent à court terme et sur bonnes et valables garanties ; mais personne n'est disposé à accepter de longs termes et des sûretés qui pourraient ultérieurement ne plus avoir cours sur le marché. Le chancelier de l'échiquier a eu beau faire part à la chambre des nombreuses ressources de la Grande-Bretagne et des demandes qui, de toutes parts, arrivent à ses manufactures, le public remarque avec effroi dans les relevés du commerce et de la navigation pour l'année dernière, une diminution de 2 millions sterling dans le chiffre des exportations et une augmentation jusqu'alors inouïe dans les importations d'objets de luxe et de consommation étrangers. En même temps, l'agriculture est négligée, les heures de travail sont réduites, et tout présage prochainement une disette métallique à laquelle l'état actuel des marchés d'argent voisins ne saurait promptement porter remède.

Malgré l'augmentation excessive de ses importations, l'Angleterre, jusqu'ici, n'a guère mis dehors qu'une somme relativement peu considérable en numéraire, 3,500.000 £, dit-on : c'est, d'une part, qu'elle a épuisé ses anciennes ressources en approvisionnements et en matières brutes ; c'est que, de l'autre, elle a, en fait de matières brutes, notablement diminué ses importations. Maintenant qu'elle n'aura plus de ressources à absorber, il lui faudra payer ce qu'elle consommera. Au printemps, le chanvre et les lins du Nord, les cotons des États-Unis, le salpêtre et les graines oléa-

gineuses des Indes, dès que la navigation ne sera plus exclusivement consacrée au transport des blés, vont arriver en masse et l'envahir tous à la fois. A mesure qu'un besoin diminuera, l'autre augmentera d'autant, et quelque étendue que soit la demande de ses articles manufacturés, il est évident que l'Angleterre ne pourra suffire pour arrêter la disette croissante du numéraire. La théorie du libre échange, qui peut sûrement se pratiquer dans les temps ordinaires, n'est pas toujours bonne à suivre, et les faits viennent de temps en temps lui donner d'éclatants démentis. Ce n'est pas par des comptes de retour, ce n'est pas en marchandises, que l'Angleterre peut aujourd'hui solder ses importations. D'un côté, les Etats-Unis et la Russie sont en observation et s'abstiennent en ce moment de faire aucune commande; de l'autre, si, malgré ces difficultés, la valeur de l'argent venait à baisser, immédiatement la France, l'Autriche et la Prusse, dont la position financière est aussi embarrassée, porteraient leurs cours à un taux qui attirerait les capitaux anglais et rétablirait bientôt l'équilibre entre les divers marchés d'argent.

Ce sont là, monsieur, les motifs qui expliquent et justifient la prompte décision de sir Ch. Wood, et notre ministre des finances, qui d'ici à peu de temps peut-être sera forcé aussi de recourir à un emprunt, au lieu de venir déclarer à la tribune que nos finances sont dans l'état le plus prospère et le moins inquiétant, aurait mieux fait de prendre son parti et de ne pas se laisser devancer.

Après le budget général, MM. Fox Maule, Anson et Ward ont présenté les budgets particuliers de l'armée, de l'artillerie et de la marine. Il n'y a cette année aucune augmentation de dépenses pour l'armée; mais le colonel Anson demande, pour l'artillerie, une augmentation de crédits de 135,588 £, destinés à lever douze cents hommes et à construire de nouvelles fortifications à Pembroke, Plymouth, Picklecombe, Guernesey, Portsmouth et Sheerness. M. Ward réclame une augmentation de 62,284 £, applicable à la levée de quinze cents marins et mécaniciens, à la paye des ouvriers fondeurs et des inspecteurs maritimes. Si nous étions aussi disposés qu'on nous en accuse à nous croire la plus forte et la plus puissante nation de l'Europe, l'exposé des motifs de M. Ward serait bien de nature à caresser agréablement notre amour-propre national. A l'Angleterre, qui n'a pas une seule ville fortifiée, qui n'a

qu'un littoral désarmé et qui n'a qu'une armée de vingt mille hommes disponibles, M. Ward oppose la France avec ses côtes admirablement fortifiées, avec son Paris imprenable (*imprenable Paris*), son armée permanente de 300,000 hommes et son million de gardes nationaux. Il s'étonne que, malgré cette infériorité, l'Angleterre ne dépense pour sa marine que 357,000 £ de plus que la France. Il énumère les travaux de Dunkerque, du Havre, de Cherbourg, de Saint-Servan, de Brest, de Lorient, d'Indret, de Rochefort et de Toulon, la longueur des digues, la largeur des bassins. La France a trois ports où ses bâtiments à vapeur peuvent se réparer, l'Angleterre n'a que Woolwich ! Sir Charles Napier, qui est venu faire son grand discours habituel sur la marine, ne pourrait, par ses philippiques contre l'amirauté, qu'augmenter notre satisfaction et que rehausser notre orgueil. Architectes, inspecteurs, ingénieurs, artificiers, premiers lords et secrétaires, ont tous essuyé la bordée du brave amiral, qui n'a ménagé personne. Des sommes énormes sont, dit-il, consacrées à des expériences inutiles, et les forces de la reine de l'Océan dépérissent de jour en jour. Quand un navire est lancé en mer, on commence seulement à se douter de ce qu'il pourra coûter dans l'avenir. On change d'abord son avant, puis son arrière, ensuite on le coupe en deux et on l'allonge de quelque soixante pieds : de sorte qu'au bout de quelque temps, le malheureux navire se trouve transformé en une espèce de carcasse informe, de monstre marin, avec la longueur d'un trois ponts, le barrot d'un sloop, la proue d'un cutter et la poupe d'une frégate. Souvent même le navire lancé revient tout aussitôt dans les chantiers pour y pourrir sans jamais avoir porté un pavillon au haut de ses mâts. Mais ce qui est le comble de la honte et le plus grand des dangers, c'est que Brest a cent vingt-sept feux de forge, tandis que Portsmouth n'en a que quarante-huit, c'est qu'on laisse sur la marine anglaise un tel avantage à M. le prince de Joinville, qui écrit de si redoutables brochures sur l'emploi de la marine à vapeur !

Auriez-vous pensé, monsieur, que nous pouvons faire autant de peur et que nous sommes véritablement si terribles ? Il est vrai que chez nous le gouvernement est toujours disposé à accroître les illusions du pays sur ses forces et sur ses ressources, quand de l'autre côte du détroit on les diminuerait plus volontiers pour

exciter la fierté et le patriotisme ombrageux d'une nation qui n'a point oublié ce que dans la dernière guerre lui ont apporté de gloire et de puissance les Jervis, les Colingwood et les Nelson. Les choses en sont venues à ce point que nos chambres sont obligées de changer de rôle avec les ministres, et de leur imposer, en faveur de la marine, des allocations qu'ils ne demandent pas. Ces 93 millions, votés l'année dernière, qui inquiètent tant M. Ward, n'ont été réclamés par M. de Mackau qu'à son corps défendant. Nos navires ne sont pas mieux construits que ceux de l'Angleterre, et les expériences que nous faisons chaque jour sont aussi malheureuses. Nos arsenaux, nos magasins sont vides, et il n'y a pas si longtemps qu'à Brest un navire à vapeur en partance ne trouvait pas à s'approvisionner de charbon. M. Ward parle de Cherbourg et de son brise-lame, plus magnifique et plus long que celui de Plymouth. Quand le brise-lame de Cherbourg sera achevé, il sera plus long, il est vrai, que celui de Plymouth, mais il est jeté à une moins grande profondeur, et il n'offre pas un abri aussi sûr avec un vent du nord-ouest et une grosse mer. A l'exception de Brest, pour qui la nature a tant fait, nous avons des bassins magnifiques, mais pas d'eau dans nos bassins. Nous pouvons construire de beaux vaisseaux; mais nous ne pouvons trouver ni créer des marins. Nous ne pouvons pas, comme l'Angleterre, demander dès demain à la marine marchande 50,000 matelots. En outre, si l'on distrait des deux services les allocations étrangères à la marine ou qui ne figurent pas également dans les deux comptabilités, si l'on retranche de l'un les pensions et les postes, de l'autre, les colonies, les travaux hydrauliques, le matériel de l'artillerie et les chiourmes, on trouve pour l'Angleterre 157 millions de francs, et 101 pour la France. Voilà la réalité : est-elle si effrayante pour nos voisins ?

Il est vrai que, depuis les mariages espagnols, on nous suppose, ou du moins on affecte de nous supposer de grands projets de conquête. On accuse notre gouvernement de vouloir faire de la Méditerranée un lac français; c'est pour cela que depuis deux siècles, depuis vingt ans surtout, nous tâchons de nous fortifier sur toutes les côtes; c'est pour cela que nous avons pris Alger, que le maréchal Bugeaud a gagné la bataille d'Isly, que le prince de Joinville a bombardé Mogador, que nous protégeons la Grèce

et que nous voulons enlever les pachas d'Égypte et de Tunis à la suzeraineté du sultan. Aujourd'hui il s'agit de quelque chose de plus grave encore. Nous voulons nous emparer des îles Baléares; l'Espagne va nous les céder de son plein gré. Comment en douter, lorsque le journal l'*Herald* l'annonce, lorsqu'en 1840 M. le comte Jaubert a dit que c'était tout exprès pour cela qu'on avait fait revenir la flotte à Toulon, lorsque depuis Louis XIV jusqu'à la paix de Paris, la France a fait des efforts si énergiques et si redoublés pour conserver Mahon et le fort Philippe. C'est M. Borthwick qui s'est fait en plein parlement l'organe de ces soupçons et de ces craintes; mais lord Palmerston s'est empressé de venir rassurer et de déclarer, qu'informations prises, les bruits qui avaient couru à cet égard étaient sans fondement. Au reste, quoiqu'elles soient bien gratuites, nous concevons ces inquiétudes, et, au début d'une guerre, nous ne savons qui de la France ou de l'Angleterre devrait être la première à s'emparer des îles Baléares. On nous parle de notre désir de nous fortifier sur la Méditerranée. Nous demandons quelle est la puissance qui en a mis les clefs dans sa poche en prenant Malte et Gibraltar? On nous parle du prix que nous attachons à Port-Mahon, et des applaudissements que valut sa conquête, en 1756, à M. le duc de Richelieu; nous pourrions rappeler aussi qu'un descendant du général Stanhope, membre du parlement anglais, porte encore le titre de vicomte Mahon, et que l'amiral Byng fut condamné à mort pour avoir échoué devant l'escadre de M. de la Galissonnière. L'Espagne, que l'affaire regarde plus que personne, n'a pas oublié de quel côté sont les plus ardentes et les plus constantes convoitises, elle n'a pas oublié que Pitt lui fit un jour offrir, par sir B. Keene, de lui rendre Gibraltar si elle voulait s'allier à l'Angleterre pour l'aider à reconquérir Mahon! La sollicitude qu'on affiche ainsi pour l'Espagne n'est pas plus désintéressée que celle qu'en toute occasion on affiche pour le Portugal. Dans l'un comme dans l'autre royaume, dans la Péninsule tout entière, le gouvernement britannique éprouve toujours le besoin d'intervenir et de faire acte, sinon d'autorité, au moins d'amitié.

Vous vous rappelez un des événements les plus importants de cette guerre civile de Portugal dans laquelle les armées s'épuisaient en marches et en contre-marches, non pour se rencontrer, mais pour éviter de se combattre. Un jour cependant les troupes de la

reine et les troupes de l'insurrection semblèrent vouloir renoncer à cette sage et prudente habitude. Un engagement assez vif eut lieu auprès de Torres-Vedras, entre le comte de Bomfin et le duc de Saldanha. Le comte de Bomfin battu se jeta, avec les débris de sa division, dans le château de Torres-Vedras, et sommé par le maréchal, ne se rendit qu'à la condition de recevoir tous les honneurs de la guerre. C'est là une condition assez élastique, et, en Portugal, on la comprend dans un sens beaucoup plus restreint qu'ailleurs. Les officiers de cette division furent dirigés sur Lisbonne, déposés à bord d'une frégate, emprisonnés, mal nourris, mal vêtus. Sur le simple soupçon d'une tentative d'évasion, on les transborda de la frégate dans un brick de guerre, et le gouvernement portugais résolut de les envoyer à Angola, un des lieux les plus malsains de la côte d'Afrique. Dans la chambre des pairs, lord Beaumont a demandé au marquis de Lansdowne, président du conseil, si aucune démarche n'avait été ou ne serait faite, au nom du gouvernement anglais, en faveur de ces officiers. Lord Lansdowne a répondu que le chargé d'affaires d'Angleterre, sir G. Seymour, s'était joint aux ministres de France et de Belgique pour faire des représentations auprès du cabinet de la reine doña Maria, qu'on espérait que les prisonniers seraient transportés dans un lieu plus salubre, et que bientôt peut-être la sentence qui les frappait serait rapportée. Le gouvernement britannique a aussi envoyé des vaisseaux à Oporto et dans la baie de Lisbonne, mais il ne l'a fait que pour protéger le commerce anglais, et non pour intervenir dans une lutte en face de laquelle il entend demeurer neutre tant qu'elle gardera le caractère d'une guerre civile. Les vaisseaux anglais seraient un refuge pour tous les vaincus, pour la reine comme pour les insurgés, mais ils n'agiraient que le jour où don Miguel paraîtrait sur la scène et mettrait ainsi l'Angleterre dans le cas de remplir les obligations que les traités lui imposent. Est-ce là une réponse bien sincère et un raisonnement bien logique? Que le trône de la reine doña Maria soit menacé par don Miguel ou par le comte das Antas, qu'il s'agisse d'une restauration ou de la république, dans un cas comme dans l'autre, c'est une guerre civile; mais aussi, dans un cas comme dans l'autre, les obligations de l'Angleterre sont à peu près les mêmes. Au fond, ce n'est pas là la question; l'Angleterre, il faut lui rendre

cette justice, ne désire pas la chute de doña Maria ; elle se borne à désirer la chute de son ministère. Dans toute la Péninsule sa partie est liée avec les exaltés et les progressistes. Ce sont eux qu'elle soutient à Lisbonne et à Madrid. Si l'insurrection était victorieuse, on n'en serait pas fâché, quitte, au moment voulu, à venir restreindre ses prétentions, et à lui imposer des conditions de bonne conduite monarchique. Ce n'est pas uniquement pour protéger le commerce anglais qu'on a confié à sir W. Parker des forces aussi considérables, c'est pour se garder la haute main dans les affaires du Portugal. Il n'y a pas si longtemps qu'on redoutait là, comme ailleurs, la politique de la France, qu'on regardait le coup d'état qui a renversé le dernier ministère comme une bonne fortune pour cette politique, et qu'on gardait, qu'on couvait soigneusement la querelle d'un résident anglais, d'un autre missionnaire Pritchard, pour pouvoir au besoin prendre sa revanche aux Açores.

Aussi est-ce avec des cris de colère et d'indignation que la presse ministérielle a accueilli quelques observations par lesquelles lord Aberdeen a répondu à la déclaration du marquis de Lansdowne.

Lord Aberdeen trouve qu'on a envoyé trop de vaisseaux dans le Tage; on l'accuse tout aussitôt de n'avoir pas pour ses successeurs cette aménité et cette bienveillance qu'il a mises pendant quelques années au service de M. Guizot. De tous les membres de l'ancien cabinet, lord Aberdeen est le seul qu'on attaque, et vis-à-vis duquel on se permette les récriminations et les allégations injurieuses. Autant les whigs sont disposés à chanter les vertus et le patriotisme de sir Robert Peel, autant ils crient contre le manque de prévoyance et les faiblesses de lord Aberdeen. La raison en est bien simple : l'ancien secrétaire d'état pour les affaires étrangères est en ce moment le seul des hommes d'état de l'Angleterre qui ne soit point entré dans le pacte que les whigs, les radicaux, les tories ont conclu contre la France et contre M. Guizot. Malheureusement, si lord Aberdeen est un homme considérable par sa position dans son parti, par ses rapports avec l'Europe, il n'est rien, il ne peut rien sans ses amis ; il n'apporte même pas aux causes qu'il défend, le secours d'une parole éloquente et passionnée, et s'il a l'autorité d'un homme d'état, il n'a point l'action d'un orateur. Le jour

même où il hasardait ainsi ces critiques contre le rôle qu'on faisait jouer à l'Angleterre, un de ses anciens collègues, l'ex-premier lord de l'amirauté, le comte Ellenborough, est venu au secours du président du conseil, en déclarant que cette flotte qui, disait-on, avait protégé les insurgés, n'avait en réalité protégé que la reine, qui, sans cet appui moral, serait déjà venue à Londres rejoindre don Mignel.

Au reste, depuis quelque temps, monsieur, les discussions ont été rares à la chambre des lords, et lord Stanley s'est même plaint qu'on ne lui apportât presque aucun projet de loi et qu'on la laissât chômer.

La seule discussion qui mérite d'être citée est celle qui a eu lieu sur le bill d'emprisonnement des criminels. Le but de cette loi est d'assimiler la loi irlandaise aux lois qui, en Angleterre, régissent cette matière. En Angleterre, le pouvoir exécutif peut, à discrétion, déporter les criminels, les envoyer dans les geôles de Pentonville ou de Millbank, ou sur les pontons. En Irlande, il n'a pas le même pouvoir; il ne peut que les déporter à la terre de Van Diémen ou à l'île de Norfolk. Le bill en lui-même n'avait pas beaucoup d'importance; il en avait une extrême par les conséquences qu'il entraîne et par la déclaration que le ministre des colonies y a jointe. Il a annoncé que l'intention du gouvernement était d'abolir entièrement la déportation.

Le système qui a longtemps existé dans les colonies pénales était un véritable système d'esclavage. A leur débarquement, les *convicts* ou condamnés étaient répartis entre les diverses exploitations, et assignés à tel ou tel propriétaire. Si le maître était bon et humain, tant mieux pour le condamné; s'il était dur et cruel, tant pis pour lui. Ce n'était pas la nature du crime qui, en réalité, décidait de l'étendue et de la rigueur de la peine, c'était le hasard, c'était le caprice du maître. En 1837, sur l'avis d'une commission qui se prononça énergiquement contre cette inégalité monstrueuse dans les peines, le système de répartition fut aboli. Au lieu d'appartenir à un maître, les convicts appartinrent à l'état, au gouvernement colonial. On se décida alors à restreindre l'application de la déportation, et, comme conséquence nécessaire, à étendre et à améliorer le système pénal de l'intérieur. En 1843, l'opinion publique, et, il faut le dire, les embarras de toutes sortes insépara-

bles d'une transition en pareille matière, réagirent contre cette décision. Le système de déportation fut repris en grand, et cette peine, malgré l'avis contraire de lord Grey (il a pris soin de le dire), fut appliquée presque indistinctement à tous les condamnés. Les résultats prouvèrent que ses appréhensions étaient fondées, et à Van Diémen, à Norfolk surtout, les abus ont été si monstrueux et si horribles, que c'est une véritable honte pour l'Angleterre que de pareilles horreurs aient pu s'abriter sous son drapeau. Aujourd'hui les inconvénients et les dangers de la déportation sautent aux yeux de tout le monde. La surveillance, déjà si difficile à l'intérieur, est impossible à des distances aussi étendues. Des agents honnêtes, des agents subalternes surtout, ne consentent point à s'expatrier pour aller vivre avec des escrocs, des voleurs et quelquefois des assassins. Les colonies auxquelles on envoie ces redoutables cargaisons de travailleurs n'en tirent pas de grands avantages, et la mère-patrie y dépense beaucoup d'argent. Quatre mille convicts, qu'on déporte chaque année, coûtent 500,000 £; emprisonnés à l'intérieur, pendant deux ans, ils n'en coûteraient que 300,000. Le système est jugé; il est ruineux en même temps qu'il est mauvais.

On ne saurait se figurer quel est l'état alarmant, dans la Grande-Bretagne, de ces classes dangereuses où se recrutent tous ces caractères faibles ou audacieux que le crime et la misère mettent en lutte avec la société. Une pétition des magistrats de Liverpool, sur l'exécution des lois pénales et principalement sur les lois qui concernent les jeunes criminels, que lord Brougham s'est chargé de présenter à la chambre des lords, donne à ce sujet les plus tristes renseignements. Sur une population de 300,000 âmes, Liverpool a compté, durant ces sept dernières années, 51,000 condamnations, et sur ces 51,000 condamnés 5,500, le dixième, n'avaient pas dix-sept ans; 10,000, le cinquième, étaient trois et quatre fois récidivistes. La déportation surtout n'est plus assez intimidante pour diminuer le nombre des crimes, et le chef de la police de Glasgow établissait dernièrement dans un rapport que les condamnés avouaient tout haut qu'ils préféraient dix ans de déportation à dix semaines d'emprisonnement.

Voici maintenant le système que lord Grey propose d'adopter. Tout condamné à la déportation, selon la nature de son crime ou

de son délit, subirait en Angleterre un temps plus ou moins long d'emprisonnement solitaire, et ce temps n'excéderait jamais le terme de dix-huit mois. Il serait ensuite soumis pendant une autre période à la peine des travaux publics. L'emprisonnement solitaire le préparerait à ce second bâtiment, et il pourrait y être ramené en cas de mauvaise conduite. Ce serait de sa conduite aussi que dépendrait le terme de sa condamnation aux travaux publics. Durant les dernières années de sa peine, le condamné recevrait en outre un salaire égal à peu près à la valeur de son travail, et ces salaires seraient accumulés à son bénéfice, pour lui fournir à la fin de son temps de quoi payer ses frais d'émigration. Il y a plus : dans quelques cas, on accorderait aux condamnés leur pardon, en leur imposant pour unique condition de quitter immédiatement le pays. Ainsi réformés moralement, ainsi disciplinés par la loi et par l'expiation, les condamnés pourraient devenir des colons utiles et respectés. Leurs familles pourraient, dans quelques cas, les accompagner, et une fois débarqués, ils n'auraient jamais à lutter contre les souvenirs infamants du passé. L'émigration ne serait pas pour eux une aggravation de leur peine qui finirait avec leur temps de service dans les travaux publics : ce serait une garantie pour la société et un avantage pour le condamné lui-même.

Si le parlement approuve ce système en Angleterre, l'exécution en est déjà assurée. Les individus condamnés l'année prochaine pourroient déjà subir leur temps d'emprisonnement cellulaire. Quant à l'Irlande, lord Grey se propose d'y bâtir une prison semblable à celle de Pentonville. Pour les travaux publics, il faudrait encore pendant quelque temps se résigner à se servir des pontons, quitte à les abandonner le plus tôt possible et à organiser complètement à terre ce service. Tel est le plan du gouvernement pour les adultes. Les femmes continueraient pendant quelque temps encore à être déportées à Van Diémen. Quant aux jeunes détenus, ce plan subirait de nombreuses modifications, et le gouvernement se propose de présenter à l'approbation de la chambre un système complet à cet égard.

De nombreuses objections ont accueilli la proposition de lord Grey ; lord Stanley a défendu l'ancien système et déclaré qu'on avait renoncé beaucoup trop vite à la distribution des convicts aux colons. Il s'est plaint qu'on bouleversât aussi violemment toute

l'échelle des peines, et que le temps du châtement seul distinguât les condamnés selon leur degré de culpabilité; outre le danger d'avoir sur les bras, à l'intérieur, 20,000 criminels employés aux travaux publics, on fait concurrence au travail libre de l'honnête ouvrier. Lord Denman et le duc de Richmond se sont associés aux critiques de lord Stanley. Mais l'orateur qui a attaqué la proposition avec le plus de verve et le plus d'entrain, c'est lord Brougham. Lord Grey a dû prendre l'engagement de n'adopter aucune mesure permanente sans l'avis du parlement, et de se borner provisoirement à restreindre la déportation dans les limites qu'on s'était tracées avant l'année 1843. Je veux citer ici quelques passages du discours de lord Brougham : c'est un modèle d'éloquence anglaise, d'esprit et d'*humour*.

« Je crains, a dit le noble lord, que le *convict* ne consente pas volontiers à quitter le pays aux conditions que lui imposera mon noble ami. Je crains que lorsque mon noble ami lui dira : Ceci n'est point une aggravation de votre peine, vous allez quitter une société dans laquelle vous êtes déshonoré pour aller dans une colonie où vous pourriez devenir un citoyen respectable, on ne lui réponde ce qu'un jeune détenu répondait dernièrement à un magistrat qui lui disait que la peine qu'il allait lui infliger était pour son bien : Alors pourquoi n'en essayez-vous pas vous-même ? Voyez un peu comment le système fonctionnerait. Aussitôt que son temps de service dans les travaux publics est fini, alors agit immédiatement cette partie de la sentence qui exile le condamné. Mais on nous dit que ce n'est pas là une partie de la peine. Alors très-bien, il pourra partir ou rester, selon son bon plaisir. S'il doit partir, cette nécessité est tout aussi bien une partie de la peine qu'elle est une partie de la sentence. On le force à s'en aller, il peut dire : Si ce n'est pas une peine, je ne m'en irai pas. — Oh ! répond-on, ce n'est pas une peine, mais malgré cela il faut vous en aller. — Parbleu, dit alors le condamné, si je dois m'en aller, c'est bien là une peine. (Rires et applaudissements.) On peut tout aussi bien appliquer le même principe à la peine de mort. On peut dire au condamné : Remarquez bien, s'il vous plaît, que nous ne vous punissons pas, nous nous contentons de vous éloigner. (Rires.) Il en est de même de ce plan. On dit : Ce n'est qu'un exil, on vous éloigne, on ne vous punit pas; seulement l'exil est obligatoire. Mais après tout, où iront ces condamnés ? S'ils vont où ils veulent, ils iront à Calais. C'est le lieu le plus rapproché; c'est de là qu'ils pourront le plus facilement revenir. Et comment les empêcherez-vous de revenir le lendemain?... Comment empêcherez-vous le condamné de Londres d'aller à Liverpool, et celui de Liverpool d'aller à Londres ? Mais enfin voyons d'abord comment vous les introduiriez en France : supposez qu'une cargaison de cette espèce arrive à Calais... les douaniers arrivent à bord. Que portez-vous ? disent-ils, des jambons ou du lard ? (On rit.) — Oh ! non, des *convicts*. —

Ah ! des *convicts* ! qu'est-ce que cette marchandise-là ? Alors le capitaine expliquera dans son meilleur français que ce sont tout simplement des gens qui ont été voleurs de grands chemins, faux monnayeurs, parjures, et qui, pour avoir manqué à tous les devoirs, se sont mis dans le cas d'être importés à l'étranger. Ma seule crainte, c'est que les Français ne mettent immédiatement un droit prohibitif sur une importation de ce genre. Les autorités diront : Vous ne pouvez circuler ici sans passe-port, et nous ne vous en donnerons pas. A tout événement s'ils étaient admis, ce ne serait que sur le principe de réciprocité. Si nous envoyons là-bas nos condamnés, il faut s'attendre que nos voisins nous enverront les leurs ici ; et ce ne serait pas là le meilleur des moyens pour augmenter les avantages et les bienfaits de l'entente cordiale. (On rit.) Je ne doute pas qu'après mûre réflexion on ne renonce à cette partie du système. Vous pouvez prêcher jusqu'à la fin des temps les Français. Vous pouvez leur dire : Sans doute ces hommes ont été de grands vauriens, de fameux brigands, mais ils ne le sont plus. Ils vous répondront : Qu'en savez-vous ? Probablement ils ne valent pas mieux aujourd'hui qu'ils ne valaient hier. — Non, non, direz-vous, ils arrivent avec d'excellents certificats du chapelain de Pentonville, qui répond de leur conversion ; ils ont d'excellentes notes, vous pouvez les prendre en toute sûreté, ce sont d'excellentes gens. Le maire de Calais vous dirait bien vite : S'ils sont si honnêtes, que ne les gardez-vous ? nous n'en avons pas besoin ; nous avons nous-mêmes une quantité d'honnêtes gens à tous les degrés du crime et à toutes les périodes de la réforme ; gardez vos excellentes gens, nous garderons les nôtres.

Au moment même où, à la chambre des lords, il s'agissait d'abolir la déportation et où plusieurs bons esprits regrettaient que le système pénal de l'Angleterre n'eût point un caractère assez puissant d'intimidation, à la chambre des communes, M. Ewart proposait l'abolition de la peine de mort. Vous savez, monsieur, que cette peine, qui autrefois s'appliquait presque à tous les cas et atteignait jusqu'aux faussaires et aux voleurs de moutons, quoiqu'elle puisse s'appliquer encore à quelques autres crimes, depuis 1841, n'atteint plus en réalité que les meurtriers. Il y a sept ans déjà, M. Ewart avait présenté cette motion ; mais, à cette époque, elle n'était guère soutenue au dehors que par quelques membres du clergé. Aujourd'hui, à l'appui de sa proposition, il apportait une masse de pétitions envoyées par les villes de Belfast, de Southampton, de Liverpool, et déposait sur le bureau une adresse signée par treize mille personnes dans un meeting religieux tenu à Exeter-Hall. Le ministre de l'intérieur, sir G. Grey, est venu combattre la motion, et a répondu aux arguments statistiques de M. Ewart par des arguments de même nature et parfaitement con-

tradictaires. Voilà l'avantage de la statistique. C'est un arsenal où tout le monde peut puiser. C'est ailleurs que sir Robert Inglis est allé chercher de bonnes raisons. Il a voulu répondre aux scrupules religieux des pétitionnaires d'Exeter-Hall. C'était là le rôle qui convenait à l'un des champions les plus fervents de l'Église établie. Pour cela, il s'est borné à citer le passage des saintes Écritures qui dit que *le sang sera versé par la main de l'homme de celui-là qui aura versé le sang de l'homme*. Or il est évident, ainsi que l'avance l'honorable baronet, et toute autre démonstration est superflue, que si de bons chrétiens peuvent abolir la peine de mort pour ceux qui volent leur prochain, ils ne sont pas libres de l'abolir pour ceux qui le tuent. Après quelques mots du docteur Bowring, de MM. Aglionby et Brotherton, la motion a été repoussée par 81 voix contre 41.

Quelques jours auparavant, sir Robert Inglis avait été moins heureux en voulant s'opposer à la seconde lecture sur le bill des incapacités catholiques, présenté par M. Watson. Il a eu beau parler des jésuites, de leurs intrigues et de tous les nouveaux convertis qui passent dans le camp de l'Église romaine, il n'a pas effrayé la chambre. M. Macaulay est venu prêter aux catholiques le secours de sa logique serrée et de sa puissante ironie. Il a demandé si quelqu'un avait sérieusement la prétention de maintenir dans la législation, même nominativement et comme lettre morte, des lois vieilles et tombées en désuétude ; si quelqu'un, même avec la foi du représentant d'Oxford, oserait conseiller de poursuivre un catholique qui aurait introduit une bulle du pape dans le Royaume-Uni ou d'emprisonner un catholique qui croirait à l'autorité spirituelle du souverain pontife. M. Macaulay, au nom du gouvernement, a déclaré qu'il se bornerait à demander le maintien, non par intolérance, mais dans l'intérêt d'une bonne police, des clauses qui interdisent les processions. Sir Robert Peel a voté aussi pour la seconde lecture, mais, toutefois, en faisant des réserves plus nombreuses que M. Macaulay. Il a rappelé que longtemps après l'émancipation de 1829, qui avait aboli toutes les incapacités politiques des catholiques, il avait été un de ceux qui, en 1844 et 1846, s'étaient le plus cordialement prêtés à faire disparaître du *Statute book* des lois dont l'application eût révolté la conscience publique ; qu'il était disposé à faire encore un pas dans

cette voie ; qu'il ne méconnaissait pas, par exemple, qu'il n'y aurait aucun inconvénient grave à changer la formule du serment catholique, mais qu'il limitait son adhésion et qu'il ne consentirait jamais à ce que les prélats catholiques romains prissent le titre d'un siège spécial et parussent en public dans leurs ornements pontificaux, ou à ce que les congrégations et ordres religieux pussent s'organiser et exister sans aucun contrôle, sans aucune surveillance du gouvernement. La chambre s'est ensuite divisée, et l'amendement de sir Robert Inglis, qui proposait un ajournement indéfini, a été rejeté à une majorité de quelques voix, 102 contre 93.

L'Église établie a encore, d'un autre côté, éprouvé un autre échec. M. Bouverie a remporté une première victoire parlementaire en faveur de l'Église libre protestante d'Écosse. Il a obtenu la nomination d'un comité spécial chargé de trouver un moyen de triompher de la malveillance des propriétaires qui refusent des terrains pour bâtir des temples, et il a arraché de lord John Russell l'aveu que, dans ce cas, l'autorité de la loi doit venir en aide à la foi des fidèles.

Quelque intérêt que l'Angleterre prenne aux questions religieuses, elle en prend un plus vif encore aux questions industrielles et commerciales : aussi le bill sur le nombre des heures de travail dans les manufactures a-t-il été, dans ces dernières semaines, un champ clos où l'on a lutté ardemment et où tous les partis ont assez confusément mêlé leurs troupes. En effet, sur le terrain de l'économie politique, les armées se débandent et il est admis que chacun marche et combat à sa guise. Du reste, il y avait anarchie dans le cabinet même comme dans la chambre. Si lord John Russell et lord Morpeth étaient disposés à l'admettre en principe, sinon dans toutes ses dispositions, sir Ch. Wood et M. Milnes Gibson sont tellement convaincus que la mesure est désastreuse pour le pays, qu'on s'étonne qu'ils aient consenti à la considérer comme une question ouverte (*open question*). Mais le parlement n'est pas de leur avis, et la majorité est loin d'être douteuse et incertaine. Dans la séance du 3 mars, l'amendement de M. Escott, qui proposait l'ajournement, a été rejeté par 190 voix contre 100, et dans la séance du 17, un amendement qui proposait de limiter le nombre des heures de travail à onze au lieu de dix, et auquel s'étaient raliés deux ministres, a été rejeté par 144 voix contre 66.

Tous les arguments décisifs ont été cependant développés par sir James Graham, par sir Robert Peel, qui, en combattant le bill avec vigueur, ont véritablement épuisé la discussion. Le temps est la propriété du travailleur, et réduire le nombre des heures de travail équivaut à raccourcir d'un sixième la vie de l'ouvrier, à lui enlever, sur quarante ans, sept années de vie, qui seraient consacrées à assurer l'aisance et le repos de ses vieux jours. Sir Robert Peel a comparé l'effet de cette restriction à celui d'une income-tax, mais de l'income-tax avec tous ses inconvénients et aucun de ses avantages. L'impôt sera bien prélevé, mais il n'ira dans la poche de personne ; je me trompe, s'il ne va pas dans la poche du public anglais, il ira dans la poche du manufacturier étranger. Tout ce qui est restriction et entraves pour une industrie, est expansion et débouchés pour les industries rivales. Une pareille mesure serait grave en tout temps ; combien ne l'est-elle pas dans les circonstances actuelles, lorsque la famine ravage l'Irlande et lorsque l'Angleterre est forcée d'emprunter 8 millions sterling pour la nourrir ! Pour moi, qui reconnais le droit du gouvernement d'intervenir dans la fixation des heures de travail dans l'intérêt de l'hygiène et de la moralité publique, j'avoue que je trouve le moment de la réforme singulièrement choisi.

Telles sont, monsieur, les principales discussions qui ont eu lieu ce mois-ci, sur la politique intérieure, dans le sein du parlement. Sur la politique extérieure, il n'y en a eu qu'une seule, celle qui s'est élevée au sujet de la motion de M. Hume sur le payement des intérêts de la dette russo-hollandaise, et qui, plusieurs fois ajournée et reprise, a occupé trois longues séances de la chambre des communes.

Voici comment l'Angleterre paye ces intérêts ; voici l'origine et l'histoire de l'engagement qu'elle a contracté vis-à-vis de la Russie : En 1815, à la fin de la guerre, quand l'empereur fut définitivement vaincu, que l'Europe, tremblante encore de l'héroïque et dernier effort qu'avait fait la France à Waterloo, se sentit rassurée et voulut s'organiser, les grandes puissances qui avaient joué un rôle principal dans la lutte, qui avaient subi les plus grands sacrifices et les dépenses les plus considérables, prétendirent avoir droit à quelque compensation de la part des puissances plus faibles qui avaient profité des résultats de la guerre. Les petites puissances

n'avaient ni le désir ni la force de réclamer. Il fut donc résolu qu'on les ferait presque toutes contribuer à ce système de compensations. Aucun prince ne profita plus des résultats de la guerre que le prince souverain des Pays-Bas. Non-seulement on lui rendit son territoire, on le rétablit dans son ancienne position ; mais d'après les clauses principales des traités, on augmenta ce territoire, on le fortifia, on prit l'engagement de le défendre si cela devenait jamais nécessaire. Le prince souverain des Pays-Bas devait donc une indemnité aux grandes puissances. Mais la Prusse et l'Autriche renoncèrent à leurs prétentions en faveur de la Russie, et il fut convenu que l'indemnité que ce prince devait payer aux puissances qui l'avaient rétabli dans ses droits, il la payerait à la Russie seule. A ce titre, la Hollande devait se charger de payer l'intérêt et le capital d'un emprunt que la Russie avait contracté. Mais au même moment, il intervint une autre convention entre le roi des Pays-Bas et l'Angleterre. D'après cet arrangement, l'Angleterre devait garder quelques-unes des colonies les plus importantes qui avaient autrefois appartenu à la Hollande : le cap de Bonne-Espérance, Demerari, Berbice et Essequibo. De son côté, l'Angleterre se chargeait de la moitié du fardeau de la dette de la Hollande envers la Russie. On ajouta que si jamais la Belgique était séparée de la Hollande, l'obligation de l'Angleterre de payer l'emprunt cesserait aussitôt, et que la dette ne regarderait plus que la Hollande et la Russie. On se défiait alors de l'attrait de l'empereur Alexandre pour la France, et on voulait l'intéresser à maintenir la barrière que la coalition venait d'élever contre nous.

En 1830 survint la révolution belge. La diplomatie s'en empara tout aussitôt. Après des concessions réciproques, la France et l'Angleterre s'entendirent, et la séparation de la Hollande et de la Belgique fut consommée. L'empereur Nicolas était alors mal disposé pour la France et pour son roi. Il offrit de remplir ses obligations, et se déclara prêt à mettre en ligne soixante mille hommes pour réannexer la Belgique à la Hollande. Mais à la demande des autres puissances, il consentit à la séparation définitive des deux pays. Alors un nouvel engagement eut lieu entre l'Angleterre et la Russie. L'Angleterre s'engagea à continuer le paiement de l'emprunt russo-hollandais. La Russie s'engagea, dans le cas où l'indépendance et la neutralité de la Belgique viendraient à être mises en

danger, à ne faire aucun nouvel arrangement relatif à ce royaume sans l'agrément de l'Angleterre. Ainsi, il n'y avait que les termes de changés dans les deux engagements. Dans le préambule de cette convention nouvelle, qui fut signée en 1831, on déclara que les arrangements généraux du traité de Vienne gardaient toute leur force, pour bien fixer l'origine du droit de la Russie, et pour reconnaître positivement que c'était en vertu de ces arrangements que l'Angleterre s'obligeait à payer la moitié de l'emprunt.

Ce sont ces deux conventions, de 1815 et de 1831, que M. Hume proposait de déchirer pour punir la Russie d'avoir contribué à la suppression de la république de Cracovie, et d'avoir ainsi violé le traité de Vienne. La chambre des communes était ainsi mise en demeure d'appuyer la protestation du gouvernement anglais, et de déclarer, comme le disait naguère la chambre des députés de France, que les puissances ne pouvaient se dégager des obligations que leur imposaient les traités, sans en dégager en même temps les autres.

Dans la Grande-Bretagne tout entière il n'y a qu'un sentiment, c'est que l'annexion de Cracovie est une violation manifeste du traité de Vienne. Deux orateurs seulement ont osé prendre le parti des puissances du Nord : ce sont lord G. Bentinck et M. D'Israéli. Il est assez curieux de voir l'ancien secrétaire de M. Canning remercier du fond du cœur l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche d'avoir bien voulu mettre la main sur les restes de la Pologne ; mais il est profondément triste de voir un homme comme M. D'Israéli user son talent à soutenir des paradoxes sur la valeur desquels il lui est impossible de s'abuser lui-même. Esprit littéraire, orateur éloquent, homme passionné, travailleur infatigable, M. D'Israéli, dont tout le monde estime le talent, l'éloquence et le savoir, n'a pas réussi à faire estimer son caractère. Pour être ministre, il ne lui a manqué que de la consistance et de la patience. Répoussé par sir Robert Peel et par les whigs, il est allé se jeter dans les bras d'un parti devant lequel l'avenir est fermé, et, au lieu de marcher à la conquête du pouvoir par le grand chemin, il s'est fourvoyé dans une impasse. M. D'Israéli a soutenu qu'un traité annexé n'avait pas la valeur d'un traité principal, et pour prouver cette thèse un peu hardie, il est allé chercher des arguments jusque chez le cardinal Mazarin et le chancelier Oxen-

stiern. Mais les véritables hommes d'état ne peuvent se permettre de pareilles excentricités. Tout en maintenant avec prudence la politique de leur gouvernement, ils ont besoin de répondre à l'émotion publique ; ils ont besoin de dire la vérité, et cependant d'en prévoir les conséquences.

Le vote de la motion de M. Hume avait deux résultats : c'était d'une part une rupture complète avec la Russie ; c'était de l'autre l'annulation désormais reconnue des traités de 1815. Or, l'Angleterre ne veut ni de l'un ni de l'autre de ces résultats.

Pour vous faire mieux comprendre l'attitude que les hommes les plus considérables du parlement ont prise dans ce débat, je me bornerai à citer quelques fragments des discours de lord John Russell, de sir Robert Peel et de lord Palmerston. Il n'y a pas de commentaire qui puisse remplacer la lecture attentive de ces discours.

Dans la séance du 4 mars, lord John Russell disait :

Il me semble qu'il appartient évidemment au secrétaire d'état pour les affaires étrangères et aux conseillers de Sa Majesté de dire que dans leur opinion un traité a été violé ; il n'est pas convenable que la chambre des communes vienne répéter cette opinion, à moins qu'elle n'ait l'intention de conseiller au pouvoir exécutif de faire suivre cette manifestation d'un acte quelconque... Je n'ai jamais admiré à cet égard la conduite de la chambre des députés de France. Tous les ans elle répète ses protestations contre les actes de l'empereur Nicolas, ses déclarations sur la nationalité polonaise, et il me semble que ces déclarations et ces protestations impuissantes, qui ne sont suivies d'aucun acte, ne sont guère de nature à augmenter la considération et l'autorité de cette assemblée. Je crois donc que la chambre des communes n'a rien à gagner à faire une déclaration semblable, et si l'on s'obstinait à la soumettre à ses votes, je me verrais forcé de réclamer la question préalable.....

..... Personne ne peut nous reprocher d'avoir violé des traités, il n'y a aucun de ses engagements que l'Angleterre n'ait pas remplis ou qu'elle ait mis à néant. Nous sommes prêts en face de l'Europe, quelque désavantageuses que nous aient été quelques-unes de leurs clauses, à nous reconnaître liés par tous les traités que nous avons consentis, à garder sans souillure le nom, la bonne renommée et l'honneur de la couronne d'Angleterre, et à garder cet honneur sans souillure comme un joyau précieux que nous ne laisserons pas ternir. Avec ces sentiments, irons-nous dire à la Russie : Vous avez violé un traité, vous avez supprimé un état indépendant. Nous le savons, nous vous le disons ; mais nous ne vous ferons aucune menace de guerre, nous n'armerons pas pour vous faire la guerre ; nous admettons que la république de Cracovie a définitivement cessé

d'exister, que ses citoyens sont à tout jamais les sujets de l'Autriche; nous admettrons que pour eux la liberté et l'indépendance soient à jamais perdues; mais voici ce que nous ferons : il y a une somme de quelques mille livres sterling que nous payons en ce moment pour vous; vous les payerez désormais, nous rejetons ce fardeau sur vos épaules, et c'est ainsi que nous vengerons la violation des traités! Je dis que si nous faisons cela, nous jouerons un rôle, nous tiendrons un langage indigne du caractère de la Grande-Bretagne et de la position que je veux lui voir garder dans l'avenir vis-à-vis du monde! (Applaudissements.) Je viens d'exprimer mon opinion sur cette conduite aussi vivement que j'ai pu le faire; maintenant je vous demande à vous, chambre des communes, qui n'intervenez jamais dans les affaires étrangères sans de graves provocations, je vous demande de ne point adopter une vaine résolution d'après laquelle vous n'avez point l'intention d'agir; je vous demande de ne pas regarder cette question comme une simple question d'argent, de ne pas chercher à savoir ce que vous pourrez gagner en refusant tout paiement ultérieur. Je vous demande de laisser aujourd'hui, comme vous l'avez déjà laissé par votre silence, toute sa force à la protestation du ministère des affaires étrangères, à la déclaration que nous avons faite, qui, comptez-y, auront un jour leur action et montreront que nous tenons à la foi des traités. Quoi qu'il puisse arriver, laissez-nous le pouvoir de dire un jour que dans toutes ces affaires nous n'avons jamais cherché l'intérêt de l'Angleterre, ses intérêts petits ou grands; que nous n'avons tenu compte que des grands intérêts de l'Europe, en désirant que l'arrangement qui a terminé une guerre d'un quart de siècle, qui a arrêté l'effusion de tant de sang, restât dans sa pleine et entière vigueur. Nous avons déclaré ce sentiment au monde, et nous avons la confiance que la réprobation unanime qui s'est attachée à cet acte engagera toutes les puissances... quelles que soient celles qui dans l'avenir désireraient violer des traités... à considérer qu'elles trouveront en face d'elles les remontrances et les protestations désintéressées de l'Angleterre, qui, elle du moins, n'aura jamais à se reprocher d'avoir terni par son fait son antique et par honneur!

Dans la séance du 11 mars, sir Robert Peel disait :

Je désire d'autant plus nous voir continuer à remplir honorablement et équitablement nos obligations, que je diffère d'opinion avec le ministre des affaires étrangères de la France sur les résultats que doivent avoir les mesures prises récemment par les trois puissances. Dans sa protestation M. Guizot dit : « Aucune puissance ne peut se dégager des traités sans en dégager aussi les autres. La France n'a pas donné l'exemple d'une telle infraction à la politique de paix et de conservation. Elle n'a pas oublié les douloureux sacrifices qui lui ont été imposés par les traités de 1815. Elle peut se réjouir d'un acte qui l'autorise, par une juste réciprocité, à ne plus consulter désormais que le prudent calcul de ses intérêts. » Je proteste contre l'acte des trois puissances, mais je proteste aussi contre le langage dont s'est servi le ministre français. (Applaudissements.)

Je ne puis admettre que ni l'Angleterre ni la France soient désormais autorisées, par une juste réciprocité, à ne consulter plus que le prudent calcul de leurs intérêts. (Applaudissements.) Je nie complètement que les méfaits, si tant est que ce soient des méfaits, des autres parties signataires des traités de Vienne nous autorisent moralement ou légalement à violer ces traités (applaudissements), et c'est parce que je crois que dans l'état actuel de l'Europe le respect des traités est le plus sûr fondement de la paix et le meilleur moyen de résoudre les difficultés présentes, c'est parce que je diffère d'opinion avec le ministre des affaires étrangères de la France sur les conséquences de ces traités, c'est parce que je diffère d'opinion avec lui sur le droit qu'a la France, ou l'Angleterre, ou la Suède, ou toute autre puissance signataire des traités de Vienne, à se dégager des obligations qu'ils lui ont imposées, en imitant l'exemple même contre lequel elle peut avoir à protester; c'est par tous ces motifs que je suis très-désireux, si les autres puissances croient pouvoir parler ainsi, de ne pas voir l'Angleterre s'associer à leur langage. (Applaudissements.) Et dussions-nous rester seuls de notre côté, nous resterions du moins comme un exemple honorable donné à l'Europe d'une fidélité entière et honorable aux obligations des traités. (Applaudissements.)

C'est pour ces motifs, c'est pour raison d'équité, pour raison de haute politique, pour raisons qui touchent à l'honneur et à la gloire de l'Angleterre, que je ne puis m'associer à toute résolution qui tendrait à nous faire dégager par nous-mêmes de nos obligations pécuniaires. Je sais qu'il y a des personnes qui, jugeant comme moi des obligations qui nous sont imposées par les conventions de 1815 et de 1831, sont cependant prêtes, tout en votant contre la quatrième résolution, à voter pour les autres, ou du moins pour la première. Mais, comme je l'ai dit, je crois que cette première résolution n'est juste qu'autant que la conclusion pratique est équitable, et si celle-ci ne l'est pas, toutes les résolutions tombent d'elles-mêmes.

.....

Mais après avoir ainsi fait connaître mes intentions, je crois qu'il est aussi de mon devoir de déclarer que plus que jamais je persiste dans l'opinion exprimée ici par moi le premier jour de la session, que l'acte des trois puissances qui a supprimé l'indépendance de Cracovie, qui a anéanti son existence comme état libre, est également contraire aux stipulations des traités, à la bonne politique, au maintien et à la confiance dans tous les traités. (Grands cris de: Écoutez! écoutez!) Je fais cette déclaration à regret, parce que, tout en la faisant, je pense toujours qu'il est de la plus haute importance que nous continuions nos relations amicales avec les trois puissances.

Pour ma part, j'ai vu avec satisfaction, avec la plus grande satisfaction, l'amicale entente qui pendant plusieurs années, et jusqu'à ce qu'elle ait été si malheureusement rompue par les mariages espagnols; j'ai vu, dis-je, avec la plus grande satisfaction, les relations cordiales qui existaient entre ce pays et la France. (Écoutez! écoutez!) Je pensais qu'elles étaient de la plus grande importance pour le bien des deux pays; je pensais qu'elles importaient à la

cause de la civilisation, je pensais qu'elles importaient grandement à la paix du monde. C'est avec un vif chagrin que je les ai vues s'interrompre.

Cependant si telle était mon opinion du prix que nous devons attacher à nos bonnes relations avec la France, je n'aurais jamais voulu qu'on leur sacrifiait le maintien de nos rapports d'amitié avec les autres puissances de l'Europe. (Écoutez ! écoutez !) Je ne désirerai jamais voir exister entre ce pays et la France de relations intimes qui causeraient de justes ombrages aux trois grandes puissances avec lesquelles nous avons conservé pendant si longues années une alliance honorable à toutes les parties, utile aux intérêts généraux de l'humanité et avantageuse à la paix du monde.

Je puis dire que pendant que j'ai été ministre les bonnes relations que nous entretenons avec la Prusse, la Russie et l'Autriche, étaient complètement justifiées par leur conduite à l'égard de la Grande-Bretagne. (Écoutez !) Elles nous ont montré en toute occasion la confiance la plus honorable dans les intentions de ce pays, et, comme je l'ai dit, je n'aurais pas vu avec autant de plaisir le maintien de l'entente cordiale avec la France si j'avais pensé qu'elle dût être en opposition avec la plus parfaite confiance dans les intentions des puissances également amies de l'Angleterre.

Je le répète, pendant les cinq années que j'ai été ministre, la conduite des trois puissances a justifié toute la confiance que nous avions en elles, et montré combien il est d'une bonne politique d'entretenir des relations amicales avec elles; en même temps je dois déclarer aussi que je ne saurais en aucune manière partager l'opinion récemment exprimée ici par lord Georges Bentinck (Écoutez ! écoutez !), qui a dit que les puissances avaient droit à la reconnaissance de l'Europe pour ce qu'elles ont fait. (Écoutez !) Et dans les pièces si laborieusement étudiées du prince de Metternich, je ne trouve rien qui le justifie.

Ici l'orateur reprend la discussion du point de droit sur l'affaire de Cracovie, et insiste pour prouver que la suppression de son indépendance constitue une violation flagrante du droit public de l'Europe. On a dit, reprend-il, que Cracovie n'était qu'un atome géographique; mais pour cette raison même on aurait dû le traiter avec patience et longanimité. Cependant Cracovie n'est pas plus un atome géographique que Hambourg ou Lubeck; le sacrifier, c'est abaisser toutes les barrières qui protègent le faible contre le fort. (Écoutez ! écoutez !) Dans notre pays serait-il plus aisé d'attenter à la liberté d'un pauvre qu'à celle d'un pair du Royaume-Uni ? (Écoutez !) Non; eh bien ! c'est ce qui devrait être aussi entre les nations de l'Europe.

Enfin, pour ce qui est de notre pays, je dirai qu'en considérant le rôle qu'il a joué depuis le commencement de la guerre de la Révolution, qu'en considérant les sacrifices qu'il s'est imposés, les restitutions qu'il a faites à la paix générale lors du règlement des affaires de l'Europe, que considérant les immenses subsides qu'il a payés, et par-dessus tout la noble attitude de l'Angleterre lorsque seule elle résistait à la tempête, encourageant la Russie, encourageant l'Autriche, mais restant seule intacte et luttant avec bonheur contre la puissance militaire de Napoléon; que considérant enfin ce qu'elle a fait lors du

traité de Chaumont, je ne puis que regretter amèrement les procédés qu'on a eus avec notre pays, et qu'il ait fallu, à propos de Cracovie, lui montrer une défiance que ne justifiait aucun de ses actes.

Mais à part le procédé, je crois la politique détestable. C'est un fait qui ne peut qu'ébranler profondément la politique européenne. C'est un précédent dont on se fera une arme pour intervenir dans les affaires de ses voisins, jusqu'à un degré qui menace l'indépendance de tous. Je blâme donc encore la conduite des trois pouvoirs. J'affirme encore qu'à mes yeux rien ne la justifie. (Applaudissements.) J'affirme enfin que les arguments par lesquels on a voulu la justifier sont au moins aussi dangereux que l'acte lui-même. (Vifs applaudissements.)

En même temps j'approuve la protestation faite par lord Palmerston, et je pense que, dans la position où il se trouvait vis-à-vis de la France, il a agi sagement en protestant isolément au nom de l'Angleterre; et enfin, approuvant comme je le fais la teneur de cette protestation, je crois de mon devoir d'apporter mon concours, si humble qu'il soit, au gouvernement de la reine, et de voter contre la motion faite par l'honorable M. Hume.

Enfin, dans la séance du 16 mars, lord Palmerston disait :

J'ai la conviction que si l'on trouve d'autres puissances manquant à leurs engagements, l'Angleterre n'aura pas de plaisir à suivre leur exemple ni à rompre ses engagements vis-à-vis d'elles pour les payer de retour. (Écoutez !) On ne saurait prétendre que des exemples de mauvaise foi d'une partie justifient la violation des engagements de la part des autres parties; et s'il est une base sur laquelle s'appuie plus que sur toute autre chose la force de l'Angleterre, c'est sur cette force morale qu'elle doit à l'exécution honorable et fidèle de tous ses engagements. (Écoutez !) Nous savons que la puissance physique d'un pays est infiniment accrue par le respect moral qui s'y attache, et j'espère que la chambre ne voudra en aucun cas, même y eût-il doute, risquer la réputation de l'Angleterre dans une question de bonne foi. J'espère que M. Hume, voyant que la majorité de la chambre ne partage pas son opinion, sera disposé, autant sur la quatrième résolution que sur celles qui la précèdent, à retirer sa motion. Sur la première résolution, il est à désirer que nous nous abstenions de voter. Il y a, je pense, à très-peu d'exceptions près, unanimité d'opinion relativement à ce qui s'est passé à Cracovie. Il serait très-malheureux que cette opinion fût exposée au danger d'être mal comprise, ou seulement insuffisamment comprise ailleurs.

Si mon honorable ami M. Hume mettait la chambre en demeure de se prononcer sur la question préalable, bien que nous sachions à quoi nous en tenir sur une telle épreuve, ailleurs elle pourrait passer pour une divergence d'opinions sur laquelle il existe ici une nuance à peine sensible. (Écoutez !) Je suis sûr que mon honorable ami, avec ce tact parlementaire qui le caractérise (on rit), et mu par le sincère désir de bien établir l'opinion qu'il professe, comprendra l'opportunité de ne pas mettre la chambre en demeure de voter sur la question préalable, afin que l'on ne se méprenne pas sur l'opinion de cette chambre. J'espère aussi qu'il n'in-

sistera pas sur la quatrième résolution (celle concernant la cessation du paiement de l'intérêt de l'emprunt russo-hollandais). A moins qu'il ne soit certain de faire prévaloir son opinion à cet égard, mieux vaut pour l'honneur de l'Angleterre qu'il ne paraisse pas avoir été fait par la chambre des communes de tentative pour effectuer une cessation de paiement tout à fait injustifiable. (Applaudissements.)

M. Hume a tout aussitôt retiré sa motion.

Voici qui est clair, monsieur, et la France sait, à ne s'y pas méprendre, sur quoi elle peut compter. A la taverne des Francs-Maçons, des membres de la chambre des communes, des membres de la chambre des lords, les plus grands seigneurs de l'Angleterre, les ducs de Bedford et de Sutherland, les lords Ashley, Fortescue, Lovelace, Granville, Grosvenor, se réunissent, sous la présidence du marquis de Northampton, pour protester contre l'annexion de Cracovie, et le lord maire de la ville de Londres propose à l'assemblée d'exprimer ses sympathies pour la France; mais dans le parlement l'enthousiasme se modère, et cette bienveillance qu'on exprime si bruyamment ailleurs, se change en réserve, sinon en hostilité. Il y a loin des récriminations détournées qu'on nous adresse, des avertissements solennels qu'on nous donne, ou du silence qu'on garde à notre égard, à ces paroles si franchement amicales que lord Palmerston prononçait au sujet de Cracovie, à la fin de la dernière session. On nous dit aujourd'hui que les traités de 1815 subsistent dans leur intégralité; on ne nous dit plus que si les puissances du Nord ne les regardent pas comme bons sur la Vistule, ils ne sont plus bons sur le Rhin et sur le Pô!

Que ferons-nous? Aurons-nous même le choix de notre conduite et le choix de nos alliances? On le dit. L'acquisition que l'empereur de Russie vient de faire des rentes de la banque de France, les termes bienveillants surtout dans lesquels est conçue la dépêche par laquelle M. de Nesselrode enjoint à M. de Kisseleff de s'entendre avec M. Guizot, au sujet de cet achat, peuvent faire supposer qu'il se prépare un changement dans les dispositions de la cour de Saint-Pétersbourg pour la cour des Tuileries. Ici, comme au dehors, tous les esprits ont été vivement frappés de cette négociation. Le public s'est obstiné à y voir autre chose qu'une opération financière, il y a vu une arrière-pensée politique. Tout le monde se demande ce que signifie une pareille démarche, si l'on a voulu faire un pas vers nous, ou si l'on a voulu seulement

élargir la brèche entre nous et l'Angleterre. L'empereur Nicolas est-il blessé, comme on le prétend, de la nouvelle attitude de la Prusse à l'intérieur et à l'extérieur, et veut-il l'avertir qu'il peut être pour elle un allié plus sûr et plus utile que la reine Victoria? Nous fait-on des offres enfin, ou se place-t-on de manière à recevoir tout à la fois celles de l'Angleterre et celles de la France? L'avenir nous le dira.

Quoi qu'il arrive, si des alliances anciennes, ce que je regretterais pour ma part, sont destinées à finir, avant de se séparer, la France et l'Angleterre devront mûrement réfléchir aux redoutables conséquences d'une séparation. Déjà il a suffi qu'elles s'éloignent l'une de l'autre, qu'elles s'isolent, pour que la Russie devienne l'arbitre du monde. Or, elles savent toutes deux ce qu'est la Russie et ce qu'elle peut devenir. Dans l'espace d'une vie d'homme, elle s'est assise sur la Baltique et sur la mer Noire. Dans l'espace de soixante-quatre ans, la Russie s'est avancée de 300 lieues vers Vienne et Berlin, et a gagé 150 lieues sur la route de Constantinople. A l'orient, elle a fait 350 lieues vers la capitale de la Perse, et ses régiments campés sur les bords de la mer Caspienne sont plus près de Lahore que de Saint-Pétersbourg. C'est pour cela que la suppression de Cracovie a ébranlé à son centre même l'équilibre européen. L'Allemagne, qui craint également les idées libérales et la conquête, s'inquiète et ne sait plus où prendre son point d'appui : l'Allemagne tremble, et elle a raison de trembler. Les petits états sentent avec angoisse et désespoir que le jour où la Russie désirera et demandera le duché de Posen et la Gallicie, l'Autriche et la Prusse s'empresseront d'obéir et se dédommageront en prenant, à titre d'indemnité, l'une la Bavière, l'autre le Hanovre et la Saxe. Est-ce là ce que nous voulons des deux côtés? Est-ce pour cela que nous avons refusé d'associer nos protestations? et quelle que soit notre humeur de part et d'autre, quels que soient nos griefs, faut-il, pour ces griefs et cette humeur, risquer la paix, la liberté, la civilisation de l'Europe?

LÉON MASSON.

Statistique.

MONOPOLE DU SEL DANS L'INDE (1).

Treize ans se sont écoulés depuis que la législature britannique a retiré à la Compagnie des Indes-Orientales le monopole du commerce de l'Inde et de la Chine, limitant désormais son action à l'administration politique et territoriale de l'Inde. Dans sept ans d'ici, la même législature aura à décider si la manière dont la Compagnie s'acquitte de cette dernière tâche justifie le maintien futur de son autorité.

Ces sept années seront donc pour la Compagnie un temps d'épreuves. De grands intérêts commerciaux ont souffert et souffrent encore de son système fiscal et de son habileté à éluder les dispositions de l'acte du parlement qui a renouvelé pour vingt ans sa charte. Or, la voix des intérêts positifs, puissante partout, l'est bien davantage en Angleterre. Il n'est pas permis de la dédaigner comme les attaques isolées d'un membre du parlement ou d'un journal, ni même comme la petite opposition des propriétaires dans l'assemblée de Leaden-Hall Court. Le danger n'est pas là. La harangue fugitive, l'éphémère article de journal, sont comme des balles perdues tirées par des soldats indisciplinés ; mais si les opinions passent, les intérêts demeurent. Il faut finir par compter avec eux.

Toutes les clauses de l'acte de 1834 que le gouvernement de la Compagnie des Indes n'avait aucun intérêt à violer, ou qu'il était impossible d'éluder, reçurent leur prompt effet. On augmenta le

(1) L'auteur de cet article a malheureusement envisagé la question du monopole du sel dans l'Inde sous un point de vue trop étroit, celui de l'intérêt des producteurs de sel anglais. Les détails qu'il donne n'en sont pas moins intéressants, et, comme il le dit avec une franchise dont le puritanisme anglais n'est pas coutumier, « l'intérêt de l'humanité se trouve ici d'accord avec celui du commerce. »

nombre des évêques ; on créa un nouveau gouvernement local ; on déclara les indigènes admissibles aux emplois, et qui plus est, on en admit plusieurs, autant que cela ne contrariait pas les vieilles traditions de patronage d'India-House. Les Européens purent circuler librement dans l'Inde ; on facilita aux sujets anglais de toutes les classes l'acquisition des terres ; la superbe marine marchande de la Compagnie fut dissoute ; mais, malgré toutes les remontrances, malgré les prescriptions les plus formelles de l'acte du parlement, la Compagnie ne se dessaisit d'aucun des privilèges commerciaux qui pouvaient grossir ses revenus, nonobstant leur funeste résultat moral et leurs conséquences oppressives. L'intention de la législature était assez formelle ; elle avait voulu interdire toute espèce de commerce, toute espèce de spéculation, à la Compagnie des Indes-Orientales. Il suffit de relire, pour s'en convaincre, la charte par laquelle « il est enjoint à ladite Compagnie, usant à cet effet de la diligence convenable, à partir du 22 avril 1834, de cesser ses opérations commerciales, de vendre toutes ses marchandises, tous ses magasins, toutes ses terres, toutes ses propriétés sans exception, hors celles dont la conservation serait nécessaire au gouvernement desdits territoires ; de faire rentrer toutes les créances qui lui sont dues pour affaires commerciales ; de réduire son établissement commercial au fur et à mesure qu'il deviendra inutile, et de s'abstenir de toute transaction commerciale qui ne se rattacherait pas à la liquidation des intérêts actuels et à la conversion en argent des propriétés dont le présent acte ordonne la vente, à moins que ce ne soit pour satisfaire aux besoins dudit gouvernement. »

Est-ce clair ? Peut-on imaginer une contravention plus flagrante à un texte si précis, que le monopole du commerce de l'opium exercé par la Compagnie et le monopole du sel ? La philanthropie a protesté seule, et en vain, il faut bien l'avouer, contre le premier de ces deux monopoles. Les intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne n'étaient point lésés par l'empoisonnement de la Chine ; ils se sont tus, tandis que d'énergiques remontrances étaient faites contre la taxe territoriale de l'Inde, qui entrave la culture du coton et l'approvisionnement de nos manufactures ; contre le système d'avances sur dépôt de marchandises, qui trouble l'ordre naturel des échanges, et contre l'accroissement des droits d'entrée. La

Compagnie fera très-sagement de tenir compte de ces plaintes. Mais c'est le monopole du sel qui a rencontré l'opposition la plus puissante, la mieux disciplinée, comme à la fois contraire aux droits de l'humanité et aux intérêts, moins élevés sans doute, mais fort précieux aussi, du commerce. Par bonheur, ces intérêts sont ici d'accord.

Dans une brochure très-instructive, un négociant de Calcutta, M. D. C. Aylwin, nous montre comment le commerce du sel, au Bengale, est exploité depuis soixante-dix ans par la Compagnie des Indes, qui a toujours affectionné cette source de revenu fiscal. Lorsque les abus des *gomastahs*, ou agents de la Compagnie, forcèrent la cour des directeurs à renoncer au monopole du commerce intérieur du sel, du bétel et du tabac, commerce dont les employés de la Compagnie tiraient les plus grands bénéfices, ceux-ci ne se laissèrent pas si aisément frustrer, et trouvèrent moyen de rester intéressés dans un trafic abandonné en apparence aux indigènes. A plusieurs reprises, le gouvernement ressaisit de nouveau le monopole de la fabrication du sel, et en 1816, lorsque le parlement autorisa l'exportation de cet article des ports anglais, la cour des directeurs ordonna aussitôt aux autorités du Bengale de prendre les mesures les plus propres à garantir le revenu fiscal. On conçoit sans peine la préférence donnée à un impôt facile à lever, susceptible d'augmentation si les nécessités de l'état l'exigeaient, et qui ne pesait d'ailleurs que sur des millions d'infortunés *ryots*, trop avilis pour murmurer, trop faibles pour essayer de la révolte.

A l'abri de la censure de l'opinion, car la presse locale fut longtemps bâillonnée, le gouvernement indien continua de lever un impôt désastreux sans rencontrer d'obstacle, jusqu'en 1836. Alors seulement, et par un concours tout particulier de circonstances, l'attention du parlement fut attirée de ce côté. On voulut savoir sur quels droits reposait le monopole de la Compagnie, et pourquoi le sel anglais était exclu de l'Inde.

La presse indienne avait fini par secouer insensiblement le joug, et les journaux anglais, de leur côté, prenaient un intérêt plus vif aux affaires de l'Inde. Un empire de cinquante millions d'âmes valait bien la peine qu'on s'en occupât. L'iniquité du monopole du sel fut bientôt mise dans tout son jour. Au blâme de l'opinion

vinrent s'ajouter les griefs des intérêts commerciaux lésés. Les propriétaires des salines du Cheshire avaient expédié dans l'Inde des cargaisons d'excellent sel, à un prix très-raisonnable; mais cette tentative avait échoué. Le parlement ordonna une enquête, dont le résultat fut la condamnation morale du monopole. Le comité déclarait en effet que le monopole du sel avait tous les inconvénients des monopoles exercés par les gouvernements sur les grands articles de consommation. Rien ne prouvait que le même revenu ne pût être perçu avec autant de sécurité pour la Compagnie et plus d'avantage pour les consommateurs et le commerce, par un système combiné de douanes et d'accise. « Quelles que soient d'ailleurs, ajoutait le comité, les modifications qui seront apportées au monopole, nous sommes convaincus que sa complète abolition peut seule en détruire les inconvénients.

Le rapport, entre autres signatures, portait celle du président actuel de la direction des Indes-Orientales, sir James-Weirr Hogg. Son unique résultat fut de décider le gouvernement indien à rendre fixe la taxe du sel fabriqué par ses agents, et à imposer un droit égal sur le sel anglais. Ce droit, déjà exorbitant, devait être acquitté avant le débarquement du sel, quelle que fût la situation du marché, et il n'était tenu aucun compte du déchet en entrepôt. Ainsi la Compagnie des Indes-Orientales se montrait, comme par le passé, habile à éluder les prescriptions légales; elle a joué jusqu'ici le même jeu. Toutes les réclamations du commerce furent inutiles; on eut beau envoyer des députations au bureau du contrôle, à la cour des directeurs, à l'assemblée de Leaden-Hall Street; la réponse fut toujours la même. « Il nous faut un revenu. Rien ne vous empêche d'importer votre sel dans l'Inde, mais votre tonnage est insuffisant pour l'approvisionner tout entière. Nous soumettrons vos griefs aux gouvernements locaux, etc., etc. »

La patience n'est pas la vertu dominante du commerce anglais. Il ne saurait accepter de pareils fins de non-recevoir, quand ses droits sont aussi positifs que ses intérêts, dans un moment surtout où la législature vient de se prononcer si catégoriquement en faveur de la liberté commerciale. Le Cheshire et le Worcestershire ont protesté les premiers; Manchester, Blackburn, Liverpool se sont prononcées dans le même sens, et Londres n'est pas resté en arrière. Il en est de même de Glasgow, Bristol, Belfast, Preston,

Bolton, de toutes les villes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, où les intérêts commerciaux, se trouvant d'accord avec les intérêts humanitaires, donnent aux doctrines du free-trade la puissance d'axiomes irrésistibles.

Le monopole du sel ne peut se défendre. Cinquante millions d'hommes qui se nourrissent de riz et de végétaux, et pour qui la consommation du sel est de rigueur, car il corrige ce qu'une nourriture purement végétale a d'insipide, et il les préserve seul de maladies dégoûtantes, sont forcés de le payer deux pence (20 cent. la livre). Sur ces cinquante millions, un cinquième ou dix millions sont des ouvriers qui ne gagnent pas plus de cinquante shillings (60 fr.) par an. Ces ouvriers ayant en moyenne une famille de cinq personnes, dont chacune consomme douze livres de sel au moins annuellement, il s'ensuit qu'un cinquième des fruits de l'industrie des pauvres gens est appliqué au seul achat du sel. Plus de dix semaines d'un rude travail sous un soleil brûlant leur sont nécessaires pour acheter une insuffisante provision d'un article de première nécessité. Comment veut-on qu'ils puissent se vêtir ou faire la moindre épargne pour l'employer à la production du sucre ou de tout autre article qui serait à la fois pour eux une jouissance domestique et un moyen de prendre une part, si minime qu'elle fût, au commerce général? C'est ainsi que des populations, traitées par la nature en mère prodigue, sont réduites à la misère et à l'abrutissement qui l'accompagne par les extorsions du fisc. Et tout cela pour assurer à la Compagnie des Indes-Orientales un revenu d'un million et demi sterling (37,500,000 francs) qui va s'engloutir dans de somptueux établissements et dans des guerres injustes ou inutiles. Admettons que la compagnie soit dans l'impossibilité de se passer de l'impôt du sel; ne peut-elle au moins substituer au monopole actuel un droit d'importation sur les sels du Cheshire et du Worcestershire et un droit d'accise sur le sel fabriqué par les indigènes de l'Inde? Le sel anglais peut être rendu à Liverpool au prix de 20 sh. (24 fr.) la tonne (de 20 quintaux anglais, 1715,65 kil.). Le transport maritime et les autres frais coûteront 36 sh. (43 fr. 20 cent.) de plus, total 56 sh. (67 fr. 20 cent.) pour 2,240 livres ou un demi penny (5 cent.) par livre (1) à l'arrivée du sel dans l'Inde. En admettant que le droit d'importation fût aussi d'un demi-penny par livre, le prix du sel se trou-

verait réduit pour les habitants de l'Inde à un penny (10 cent.), la moitié précisément de ce qu'il coûte aujourd'hui. Cette première réforme leur épargnerait déjà cinq semaines de travail ou 5 sh. (6 fr.) par an. En n'évaluant approximativement la consommation du sel dans l'Inde qu'à 12 livres par tête, pour les cinquante millions d'habitants, le gouvernement lèverait encore sous le nouveau régime un revenu d'un million et quart sterling (31,250,000 fr.).

Mais d'après l'incontestable principe d'économie politique que la réduction du prix accroît toujours la demande, on doit supposer que la consommation du sel, au lieu de rester limitée à 12 livres par individu, s'élèverait peut-être à une moyenne de 15 à 20 livres par personne, pour l'usage domestique seulement. Il est aussi probable que le sel serait appliqué à l'agriculture; que le fermier indigène en donnerait à ses bestiaux et l'emploierait également à conserver leurs peaux pour l'exportation. Les pauvres Indiens destineraient sans doute l'argent ainsi épargné à l'achat de marchandises anglaises et surtout d'étoffes, et c'est ici qu'à part la question d'humanité, on voit tout l'intérêt qu'a l'Angleterre à soulager les ryots d'un impôt écrasant. Si chacun d'eux, en effet, dit M. Aylwin, achetait seulement un yard (0,944 mètres) d'étoffes de plus, ce serait 50 millions d'yards (45,715,000 mètres) à leur fournir en sus de la demande actuelle. Des personnes fort au courant du commerce des Indes trouvent cette évaluation beaucoup trop faible; mais tenons-nous-y; le résultat n'est pas indifférent. Cinquante millions d'yards d'étoffes représentent une valeur de deux millions et quart sterling (55,250,000 fr.) environ de marchandises qu'on demanderait naturellement à Manchester et à ses rivales d'industrie.

Ce n'est pas tout: le transport de ces marchandises dans l'Inde et celui du sel venant de Londres, de Liverpool, de Bristol, de Gloucester, augmenterait de cent mille tonnes (1,015,650,000 kil.) approximativement, le tonnage de notre marine marchande. Le développement de la production du sucre, l'accroissement de la valeur des peaux, résultant tous deux de l'abaissement du prix du sel, accroîtraient aussi le chiffre de nos importations de l'Inde et amélioreraient nos retours. En un mot, l'abolition du monopole aurait les plus vastes et les plus heureuses conséquences.

La Compagnie n'a pas un argument sérieux à opposer. Le système est oppressif, elle en convient; elle avoue aussi que la contrebande déjoue tous les efforts d'une surveillance ruineuse et presque impossible; mais il lui faut un revenu. Elle n'est pas assez riche pour courir la chance des résultats problématiques d'un système plus libéral. La Compagnie fait valoir encore l'extrême difficulté que présenterait, selon elle, l'établissement d'un droit d'accise. Enfin, c'est l'humanité qui l'empêche de jeter dans la misère des milliers de *molunghies* (ouvriers des salines). Ce serait une calamité pour les provinces du Bengale et de Behar.

Tout cela est aisé à réfuter en peu de mots. D'abord notre grand réformateur commercial, sir Robert Peel, a victorieusement établi une doctrine qui renverse tous les arguments de la Compagnie: il a prouvé qu'il était prudent et politique de remplacer par des droits modérés, favorables au développement du commerce et du revenu, les droits élevés qui restreignent ou prohibent l'importation des produits étrangers pour protéger certaines branches d'industrie au détriment des finances publiques. D'un autre côté, l'expérience même de la Compagnie dément ses appréhensions. Jusqu'en 1834, si nous ne nous trompons, le gouvernement indien tirait un revenu considérable des taxes perçues sur le commerce intérieur des rivières et des grandes routes. Ce système entraînait tant d'abus, il entravait si complètement l'industrie indigène, qu'il fallut bien l'abolir en 1836. On le remplaça par un tarif sur les exportations au delà des mers et sur les importations anglaises ou étrangères dans l'Inde. C'était précisément le même cas; il s'agissait de substituer un droit d'importation à une taxe locale. Nous ne demandons pas autre chose à la Compagnie pour le sel, au moins quant à présent. Le droit d'accise sur le sel ne peut être plus difficile à lever que le droit d'accise actuel sur les liqueurs spiritueuses fabriquées dans les diverses présidences. La surveillance de l'abkaree (l'accise) s'exercera tout aussi bien sur le sel que sur l'arak, le mowrah, le rhum. Mais les *molunghies*, les cent cinquante mille infortunés *molunghies*, que deviendront-ils si nous les congédions? disent encore les avocats peu logiques ou peu sincères d'un système qui opprime des millions d'hommes.

Nous ne pouvons partager les craintes philanthropiques de la Compagnie à cet égard. « Les ouvriers les salines, ces *molung-*

les, comme le fait remarquer l'auteur d'un important écrit sur le free-trade et la colonisation de l'Inde, sont dans un véritable état d'esclavage. Tous sont endettés envers la Compagnie et enchaînés par leurs dettes à son service, la loi leur défendant de se livrer à une autre industrie tant qu'ils ne se sont pas acquittés. Émancipez vos ilotes, et ils trouveront tout de suite à employer leurs bras là où leur travail sera le plus utile; ils défricheront les marécages malsains et presque déserts, mais si vastes et si aisés à conquérir, que forment les grandes rivières vers leur embouchure. » Oui, il faut émanciper les molunghies, nous sommes en cela d'accord avec l'auteur, mais les employer à défricher des marais, des jungles où la maladie les décimera, ce serait assez mal servir la cause de l'humanité. Laissez-les s'occuper comme ils l'entendront. Le monopole étant aboli, ne pourront-ils pas fabriquer du sel à leur compte, sous la surveillance de l'accise, ou bien du sucre, ou tout ce qu'il leur plaira ?

La Compagnie des Indes, si elle tient au renouvellement de sa charte, ne doit heurter de front aucun des grands intérêts commerciaux de l'Angleterre. C'est par des concessions opportunes qu'elle désarmera l'opinion. On commence à se demander pourquoi l'Inde anglaise ne serait pas représentée dans le parlement ? Sir Robert Peel exprimait dernièrement le même vœu et le généralisait encore : « J'espère, disait-il, vivre assez vieux pour voir le jour où toutes les dépendances coloniales ou autres de l'Angleterre seront traitées comme parties intégrantes de l'empire Britannique et entièrement assimilées aux comtés d'York ou de Hamp. » Les colonies de l'Amérique du Nord ne se seraient certainement pas détachées de la métropole s'il en eût été ainsi (1).

The Asiatic and Colonial quarterly Journal.

(1) M. Aylwin, l'auteur de la brochure dont il est fait mention dans cet article, écrivait le 9 février dernier au président de l'Association commerciale de Manchester : « Je suis charmé de vous apprendre que j'ai reçu hier de mon ami sir Denis le Marchand, membre du parlement pour Worcester, l'avis que le bureau de contrôle avait envoyé par la dernière malle des Indes l'ordre d'admettre le sel en entrepôt dans les diverses présidences, comme tous les autres articles de commerce. En vous félicitant sur cette première concession faite à nos demandes, permettez-moi de vous témoigner ma reconnaissance pour l'appui énergique et habile que votre puissante association nous a prêté dans cette grande cause du christianisme, du commerce et de l'humanité. »

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE, DE L'AGRICULTURE, ETC.

CORRESPONDANCE DE LA REVUE BRITANNIQUE.

RÉCONCILIATION DIPLOMATIQUE. — LE PRINCE ALBERT, CHANCELIER DE CAMBRIDGE.
PROCESSION D'ÉTON. — LA LOI DES SUBSTITUTIONS. — LE JEUNE SOLENNEL. —
SAINT PATRICK ET M. SOYER EN IRLANDE. — LE POTAGE FRANÇAIS ET LE POTAGE
ANGLAIS. — ALIMENTATION ÉCONOMIQUE. — VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES. — LE
NOUVEAU CROISÉ. — VOYAGE EN ESPAGNE ET EN PORTUGAL. — SUCCÈS D'AMBRELL
— M. BULWER ET M. HUGHES. — PHYSIONOMIE DE MADRID. — LE *Verre d'eau* DE
M. SCRIBE EN ESPAGNE. — RÉFORME AGRICOLE DES ÉTATS ROMAINS. — L'ANGLE-
TERRE EN 1500. — LOIS DE CHASSE, ETC., ETC.

Londres, 23 mars 1847.

AU DIRECTEUR,

Convenez que ceux qui ont pris parti pour le ministre des affaires étrangères de France contre l'ambassadeur anglais ou pour l'ambassadeur contre le ministre, doivent se mordre un peu les lèvres en voyant ces deux ennemis mortels s'embrasser comme Asmodée et Pillardoc dans le *Diable boiteux* de Lesage. Quant à moi, je me félicite de nouveau d'avoir prévu dès le premier jour le dénoûment de cette grande guerre diplomatique. — Il est vrai que pour rassurer en France ceux à qui l'alliance anglaise donne des accès d'hydrophobie, ce grand financier qu'on appelle le czar est devenu tout à coup un *rentier* français.

Je ne crois pas empiéter sur le domaine de la politique sérieuse en vous racontant la lutte entre le prince Albert et le comte de Powis, prétendant tous les deux au titre de grand chancelier de l'université de Cambridge. Ce n'est pas sans efforts que le prince l'a emporté; il lui a même fallu persuader à quelques votants qu'il n'accepterait pas l'honneur qu'on voulait lui faire. Mais déjà ce triomphe est oublié à Cambridge même, jusqu'au jour où le royal fonctionnaire de l'université convoquera les badauds à sa installation. Le titre de chancelier est tout à fait honorifique, en

peut même dire que le prince qui en est revêtu n'influera en rien sur les questions de réforme qui agitent Cambridge comme Oxford. La plus grave est celle qui ouvrira enfin les portes des collèges aux cultes dissidents. Je dirai en passant, pour y revenir plus tard, que ceux-ci, qui protestent si haut contre leur exclusion des grades scholastiques, viennent tout à coup de faire une démonstration contre le plan d'éducation nationale proposé par le gouvernement. Un nombreux meeting a eu lieu à Leeds, et il s'est terminé par une motion d'opposition votée à une nombreuse majorité. M. Baines, l'infatigable avocat de ce qu'on appelle le système indépendant, a été fort applaudi; mais il a eu ses contradicteurs. Remarquez comme dans ce pays cette question aura au moins passé par toutes les épreuves d'une discussion libre. L'intolérance elle-même a le droit de proclamer tout haut sa pensée, non-seulement par ses organes dans la presse, mais encore par des débats publics presque aussi solennels que ceux du parlement.

Je vous ai parlé de la suppression de cette promenade d'Eton, que la *jeune* Angleterre et tous les fanatiques des vieilles coutumes britanniques voudraient perpétuer. La chose leur a paru valoir aussi la peine d'un meeting, présidé par l'orateur-poète lord J. Manners. L'importance qu'ils y attachent a naturellement appelé la contradiction dans ce pays d'éternelles thèses pour et contre toute chose. Voilà un antiquaire qui est tout à coup arrivé avec son érudition pour prouver à ceux qui voulaient conserver la procession *ad montem* parce qu'elle remontait au moyen âge, que c'est tout bonnement un usage relativement moderne, postérieur à cette révolution *prosaïque* de 1688, qui est si souvent attaquée par lord J. Manners. Selon ce savant, auquel ni poètes ni archéologues n'ont encore répondu, il n'y aurait guère plus d'un siècle que les écoliers d'Eton vont tous les ans, costumés en bandits plus ou moins classiques, se poster aux environs de Salt-Hill, où il est de bon goût pour tous les parents de venir se faire demander la bourse ou la vie. Nous verrons un peu si cette quête à main armée se fera encore en 1847. Les élèves, se sentant soutenus en dehors de l'école par des hommes politiques, pourraient bien au jour désigné commencer leur expédition de jeunes voleurs par une petite émeute contre le chef de l'institution.

Une sensation autrement sérieuse est causée par le mouvement

qui se fait en Écosse contre la loi des substitutions (*entails*). L'abus des substitutions est bien autre en Écosse qu'en Angleterre, et voilà pourquoi c'est en Écosse que le système est enfin dénoncé comme funeste au développement de toute espèce de progrès. L'industrie a commencé par s'élever contre les substitutions ; c'est aujourd'hui le propriétaire lui-même qui se plaint d'être plus esclave de sa propriété que le serf autrefois de la glèbe. Il est avéré qu'une foule d'améliorations agricoles ont été entravées par la loi actuelle. Les terres *substituées* sont reconnues inférieures en culture aux terres non substituées, et naguère encore un homme considérable, M. Macculloch d'Arduwell, déclarait que la *loi des entails*, loin de tendre à entretenir une classe de propriétaires honorables, soigneux de leur dignité, ne pouvait que *démoraliser* cette classe en lui imposant des habitudes de dépenses auxquelles ne répond plus le revenu. Le fait est que ces vieux *lairds*, qui nous intéressaient hier encore dans les romans de Walter Scott, se trouvent eux-mêmes arriérés, ridicules peut-être, et qu'ils ne seraient pas fâchés de pouvoir détacher quelques hectares de leur *apanage* héréditaire pour avoir, eux aussi, des actions de banque, des inscriptions en trois pour cent et des actions de chemins de fer.

Jusqu'en 1830, le nombre des domaines substitués s'élevait, en Écosse, à 1,531. Ce chiffre s'est accru depuis, et, en ce moment, on peut dire que la propriété du sol est monopolisée par trois mille individus environ. On ne sera donc pas étonné que dans un meeting d'Édimbourg, présidé par le lord prévôt (titre du maire), on ait pu faire entendre sans être accusé de démocratie toutes sortes d'objections contre un système qui enchaîne, jusqu'à la vingtième génération, tous les héritiers d'un domaine au caprice d'un testateur excentrique ou qui disposa de son bien sous l'influence d'une époque avec laquelle celle où nous vivons n'a plus rien de commun par les mœurs, les opinions politiques, les doctrines économiques et agricoles, etc.

Au reste, à part les inconvénients des substitutions, cette année la propriété en Écosse est, dans plusieurs provinces, presque aussi maltraitée que la propriété en Irlande par l'insuffisance des récoltes.

Les journaux de Paris ont traduit, je crois, la proclamation du jeune général ordonné par la reine Victoria et la formule de prière qui

est *constitutionnellement* rédigée par Sa Majesté elle-même comme papesse anglicane. Les bons protestants se sont préparés à cette manifestation d'humble piété avec la simplicité du cœur ; les plaisants de la presse ont trouvé là un texte à des commentaires très-peu bibliques ; les statisticiens ont calculé combien l'Angleterre consommait de viande et de pain par jour pour faire une soustraction exacte sur le chiffre de la consommation annuelle, sans tenir compte de l'appétit extraordinaire avec lequel l'estomac du chrétien se réveille le lendemain d'une abstinence rigoureusement observée ; enfin les personnes charitables ont invité tous les jeûneurs à envoyer au comité de secours pour l'Irlande une aumône équivalant à la somme par eux dépensée dans les quatre repas (*breakfast, luncheon, dinner and supper*) que fait tout Anglais bien portant.

Quel triste mois pour l'Irlande que celui-ci, quoique dans le calendrier se trouve justement, à la date du 17 ; la fête du bienheureux saint Patrick, ce grand patron de l'Île Verte, qui, entre autres miracles, nourrit un jour quatorze mille personnes par la multiplication d'un repas à peine suffisant pour quatorze ! Hélas ! les lettres de Dublin nous disent que, quoique la fête n'ait pas été supprimée, elle s'est ressentie de la calamité nationale. Cependant, à défaut de saint Patrick, les Irlandais ont vu arriver à leur aide un pourvoyeur précieux, M. Soyer en personne, l'illustre maître d'hôtel du *Reform-club* de Londres. La présence de cet artiste ingénieux au milieu d'une famine ne semble-t-elle pas d'abord une infernale moquerie ? Mais M. Soyer n'est pas allé à Dublin pour y préparer les délicieux morceaux qui ne sont faits que pour *Dives*, le riche de la parabole évangélique, il ne s'est occupé, dans sa mission culinaire, que du pauvre Lazare. Ce que M. Soyer porte à l'Irlande, c'est la facile recette des soupes économiques. Dans les trois royaumes le potage est un mets de luxe ; on ne le sert que sur les grandes tables, où, il est vrai, il se compose de coulis, de jus et de toutes sortes d'ingrédients. Le pot au feu n'existe pas. La *soupe maigre* est un texte de railleries dans les anciennes comédies anglaises. L'infériorité physique de la race française est attribuée par le peuple à cette soupe maigre et à la fricassée de grenouilles. Or M. Soyer prétend pouvoir sauver l'Irlande de la famine en utilisant les végétaux culinaires, et en y mêlant, dans de certaines proportions, le bouillon gras. En arrivant à Dublin, il

s'est rendu à l'*Institut de mendicité*, où il a assisté à la préparation d'une soupe à l'anglaise. Il a souri en voyant fondre cinquante livres de grosse viande dans quatre cents litres d'eau. Le produit qu'il a dégusté n'était pas une mauvaise soupe ; mais il s'est engagé à en confectionner une meilleure avec douze livres de la même viande. Au moment où j'écris, les soupes à la Soyer sont sur toutes les tables de Dublin. Il paraît que ce cuisinier philanthrope utilise non-seulement les légumes ordinaires, mais une algue saccharine déjà bien connue des habitants des bords de l'Atlantique, la *Rhodomenia palmata* des botanistes, appelée *dillisk* par les Irlandais, *dulze* par les Écossais, et qu'on mange dans l'Archipel grec comme en Irlande. L'*alaria* est encore un fucus comestible qui doit entrer dans ses potages. Bref, voilà le miracle de saint Patrick presque égalé par un maître d'hôtel français. La grande affaire est de persuader à l'Irlande qu'on peut vivre sans pommes de terre, comme il serait temps de persuader à la France que le régime alimentaire de sa population pauvre serait heureusement modifié s'il y entraient un peu plus de viande de boucherie (1).

C'est peut-être vous parler beaucoup de l'Irlande ; mais, même littérairement, n'est-ce pas le thème exclusif ? L'Église prêche pour l'Irlande, le parlement parle pour l'Irlande (excepté lord Brougham et M. Roebuck) ; les artistes exposent pour l'Irlande ; les musiciens donnent des concerts pour l'Irlande ; le beau monde danse pour l'Irlande, à une guinée par billet, et les libraires publient aussi, pour l'Irlande, livres, brochures, etc., etc., même les prières du jour de jeûne, à raison de deux pence (40 cent.) la prière. De toute cette littérature, je ne vous envoie cette fois-ci que des *lettres de lord Ross*, le lord au télescope monstre, lettres très-sages qui contiennent de la statistique raisonnée.

J'exagérerais peut-être un peu trop si je réduisais toute la littéra-

(1) NOTE DU DIRECTEUR. C'est une idée qui malheureusement dérange certains intérêts ; car malgré les expériences concluantes de l'honorable député de la Haute-Vienne, citées en note de notre article sur un propriétaire d'Irlande, nous venons de voir un conseil municipal d'une ville importante refuser l'offre faite par ce même député de contribuer pour moitié à une distribution de bons pour viande de boucherie destinés à remplacer les bons pour du pain au-dessous du prix du marché. Ce n'est pas évidemment l'acte charitable qu'on reproche, mais l'idée économique.

ture du mois à ces publications. Je dois au moins mentionner une *Vie de Henri IV*, par M. James le romancier, en deux volumes in-8° ; une *Histoire de Louis XIV et de sa cour*, par Mrs. Pardoe ; le premier volume de l'*Histoire de la marine d'Angleterre*, par M. Harris Nicolas ; un *Nouveau voyage au Brésil*, en un volume compacte, par G. Gardner ; une *Biographie* de F. Cary, traducteur en vers du Dante ; la douzaine ordinaire de romans, par Mrs. Gore, MM. James, Carleton, Shéridan Knowles, etc., etc. Dans le nombre je comprends le *Tancrede*, ou la *Nouvelle croisade*, de M. D'Israéli, le seul dont je vous parlerai, parce que c'est le seul qui semble être destiné à un vrai succès. Je ne prétends pas, toutefois, l'analyser ; il suffira de faire connaître le sujet par l'explication du titre. Malgré son nom emprunté à la *Jérusalem délivrée*, Tancrede est un seigneur tout moderne, un jeune lord Montacute, qui débute dans le monde sous le patronage de ce Juif fantastique, véritable héros du roman de *Connigsby*. Nous avons dans Tancrede un de ces oisifs que l'*ennui* ou le *spleen* menace d'étouffer sous cette vaste machine pneumatique qu'on appelle quelquefois le ciel de Londres. Sa noble famille veut le marier, remède allopathique pour la jeune aristocratie, en ce sens que c'est encore l'ennui administré à sa plus haute dose. Le malade préfère voyager. Grand effroi de sa mère la duchesse, qui a peur qu'il aille perdre sa santé à Paris ou sa foi à Rome. Un ami de la famille espère le retenir en Angleterre, en lui ménageant une rencontre avec lady Constance Rawley, qui a tout ce qu'il faut pour charmer un jeune cœur. Cette lady, malheureusement, se laisse aller à faire le bel esprit, et persifle devant Tancrede un livre de science qui a une grande vogue (*les Vestiges de la création*, 6^e édition). Tancrede croit lire un feuilleton français, et si les chevaux étaient attelés, il partirait à l'instant même. Une autre lady est alors substituée à la première, et celle-ci ravit le cœur romanesque du rejeton des ducs de Bellamont par un jargon sentimental... Tout à coup, au milieu de la plus tendre expansion, on lui apporte un billet qu'elle ouvre à la hâte en reconnaissant l'écriture de son correspondant. Elle pâlit, jette un cri et s'évanouit. Tancrede, tout en se précipitant à son secours, ne peut s'empêcher de prendre connaissance du fatal billet... fatal, en effet ! C'est un agent de change qui annonce à lady Bellair une baisse soudaine sur les actions de chemins de fer... Lady Bellair

jouait à la hausse !... Tancrede l'abandonne à sa mauvaise fortune, et va chercher deux lettres de crédit que Sidonia lui a promises pour l'Orient.

Une de ces lettres est conçue en ces termes :

A ADAM BELLO A JÉRUSALEM.

Londres, 1845.

Mon bon Adam, si le jeune homme qui vous remettra cette lettre a besoin d'avances, donnez-lui assez d'or pour qu'on pût en faire le lion qui est à main droite sur le premier degré du trône de Salomon, et s'il en désire davantage, donnez-lui-en assez pour faire le lion qui est à main gauche, ainsi de suite en montant tous les degrés du trône. De toutes ces sommes sera garant l'enfant d'Israël que les gentils appellent

SIDONIA.

Si cette lettre semblait dérobée au portefeuille d'Alexandre Damas, il serait juste de se rappeler que M. D'Israéli avait inventé Sidonia avant que le romancier français eût découvert, dans la Méditerranée, l'île de Monte-Christo. — Mais vous comprenez enfin ce que c'est que Tancrede, et à quelle croisade il se rend pour fuir les prosaïques coquettes qui font de la littérature ou jouent à la bourse. Le roman de Tancrede nous conduit en Palestine, comme l'auteur d'*Eothen* ou comme notre ami Titmarsh partant de Cornhill pour le Caire. Tancrede nous y présente à la fille du banquier juif, la belle Eva, et à une lady Stanhope païenne. Hélas ! qui le croirait ? l'Orient aussi s'occupe de la politique d'Occident : les harems y parlent des querelles de lord Palmerston et de M. Guizot, et par les indiscrétions de M. D'Israéli, les dames orientales déplorent le malheur de cette innocente Isabelle d'Espagne... qui justement commence à ne plus être si malheureuse.

Puisque j'ai trouvé cette transition, je veux vous dénoncer un impertinent *Voyage en Espagne et en Portugal* (1), deux volumes dans lesquels M. F. M. Hughes a devancé encore Alexandre Damas pour raconter les mariages espagnols. M. Hughes se dénonce ici comme un de ces correspondants des journaux de Londres, qui ont si curieusement dénaturé l'histoire contemporaine, au risque de brouiller à jamais la France et l'Angleterre.

(1) An overland Journey to Lisbon at the close of 1846, by F. M. Hughes.

M. Hughes, dans sa vie nomade, a fait quelques haltes à Paris, où il est connu dans le foyer de l'Opéra et même dans les coulisses des petits théâtres. Il joue là l'Anglais intéressant, par sa figure souffrante; en Espagne, sa santé délicate lui procure aussi de temps en temps des succès d'auberge, comme celui qu'il raconte avec une adorable fatuité dans son chapitre sur Burgos. En arrivant dans cette ville, il est pris pour un secrétaire de l'ambassade anglaise, et les officiers de la garnison étant opposés aux mariages viennent faire de la politique avec lui : il parle assez haut pour les compromettre, et il réclame le mérite d'avoir si bien réchauffé le patriotisme de la bourgeoisie, qu'on doit lui attribuer le vote négatif de la municipalité, lorsqu'il fut proposé de faire une réception au duc de Montpensier. Le voilà donc en lutte directe avec la police; mais il tient tête à un brigadier avec une verve si chevaleresque, que la servante de l'auberge tombe subitement amoureuse de l'Anglais souffreteux (*doliente Ingles*). L'infortunée ! M. Hughes brave ses yeux noirs avec le même stoïcisme que ceux du brigadier :

« Réduite enfin au vrai désespoir (ces mots sont en français dans l'original), elle se livre, en présence de sa maîtresse et de ses compagnes, à toute l'expansion inexprimable d'un cœur du Midi et laisse échapper cette flatteuse exclamation :

« *Yo gusto de usted muchissimo* (Je vous aime infiniment). Je fus forcé de répondre en caballero : *Ah ! que lastima que no tengo fuerza de sentimientos ni de salud para responder a la preferencia li-gonjera de tan hermosa señora !* (Ah ! quel dommage que je n'aie ni la force de sentiments ni celle de santé pour répondre à la préférence flatteuse d'une si belle dame !) Francisca laissa couler une larme et reconnut bien que mon mal était incurable. »

N'est-ce pas là un trait digne de Don Quichotte, lorsqu'il prend les filles d'auberge pour des princesses qui veulent le rendre infidèle à Dulcinée ? Alexandre Dumas seul pourra l'emporter sur ce chevalier anglais dans le cœur des vraies señoras. Mais M. Hughes s'en consolera par son importance politique : à peine arrivé à Madrid, le 25 septembre, il reçoit la visite du señor Chico, chef de police de cette capitale, qui vient lui demander sérieusement s'il n'apporte pas une émeute ou une révolution dans sa poche. M. Bulwer, de son côté, s'empresse de l'inviter à dîner : invitation

que M. Hughes, plus fier aussi que M. Alexandre Dumas lui-même sur le chapitre des dîners d'ambassade, le force de répéter deux fois avant qu'il daigne l'accepter. Il est vrai que M. Hughes déclare que sous la politesse de M. Bulwer il devinait la secrète envie de lui faire jouer un rôle malgré lui, et, outre sa défiance de tous les diplomates en général, le touriste fait éclater une vive antipathie à l'endroit de M. Bulwer. Il l'accuse d'avoir par sa vanité et sa faiblesse, donné beau jeu à M. Bresson, puis d'avoir blessé l'orgueil espagnol par sa protestation, quand il aurait fallu se renfermer dans un noble silence. Le comte Bresson, au reste, n'est guère mieux traité que son rival: tout ce que M. Hughes lui accorde, c'est d'avoir une haute taille et une large poitrine: il lui trouve l'air peu distingué: il se moque aussi de l'air commun du duc de Glucksberg, qu'il décrit faisant le bandellero dans un combat de taureau; puis, passant aux Espagnols, il peint le ministre de la justice comme un nain difforme et tous les membres de la grandesse comme des avortons. La cour d'Espagne n'est pas épargnée. M. Hughes nous assure que le mari de la reine ayant la voix grêle d'une fille de dix à douze ans, la reine elle-même l'appelle sa *cousine*, *prima*, et *Paquita*, le diminutif espagnol de Francisco. Si M. Hughes a dit vrai, si Isabelle ne reconnaît à son époux aucun des attributs de son sexe, nous apprendrons bientôt le dénouement de cette imitation du *Verre d'eau* de M. Eugène Scribe, dont les premières scènes se jouent à la cour de Madrid; Isabelle mettant dans son rôle un peu plus de hardiesse que la reine Anne dans le sien, et le général Serrano n'ayant pas non plus la timidité de ce pauvre Masham, qui se laisse protéger si innocemment par des fées invisibles.

Mais M. Hughes porte jusqu'à Lisbonne sa médisance, et je vous envoie ses deux volumes, d'où vous pourrez faire extraire quelques esquisses assez amusantes de la révolution portugaise.

Réforme agricole des États romains.—La *Revue britannique* révèle dans cette livraison (1) les résultats remarquables obtenus en Irlande par un propriétaire qui a osé appliquer dans ses domaines les doctrines économiques, inutilement discutées par tant de théo-

(1) Voir l'article : *Un propriétaire d'Irlande*.

riens. Il paraît, d'après une correspondance anglaise, que le nouveau pape est capable de réaliser aussi bien qu'un lord protestant, et sur une plus vaste échelle, les réformes sociales et agricoles, non moins nécessaires peut-être à la régénération de l'Italie qu'à celle de l'Irlande. Voici ce que nous lisons dans le *Daily News* : « Rome, 8 mars. — L'organisation des institutions municipales et le choix d'une magistrature laïque éclairée ont, cette semaine, occupé le pontife romain. Le prince Corsini, le marquis del Bufalo, Vincenzo Colonna et Camillo Borghese ont été nommés membres d'une commission chargée de l'examen de ces réformes désirables. Mais une mesure bien plus importante a été prise par Sa Sainteté, une mesure vitale qui doit être d'une influence plus directe sur la condition du peuple. Pie IX a réuni au Quirinal une nombreuse assemblée des principaux propriétaires du territoire romain, et dans une allocution énergique, il leur a dit clairement qu'il ne tolérerait plus la négligence individuelle qui laissait tant d'arpents de terrain improductifs et un si grand nombre de ses fidèles paysans privés d'ouvrage. « Je vous préviens, a-t-il ajouté, que je veillerai sur l'administration des biens immenses confiés à vos soins ; car je nie que vous puissiez faire ce qu'il vous plait, tant qu'il y a sur vos domaines des bras oisifs et des estomacs vides. Si je rencontre des travailleurs sans travail, je leur en trouverai aux frais des propriétaires. » Le pape a finalement congédié ces seigneurs féodaux, tout surpris, et bien avertis que leur héritage se compose de devoirs, aussi bien que de droits. Ce qu'il a dit, il est homme à le faire.

« Pour comprendre toute la valeur de cette déclaration hardie de Pie IX, cherchant ainsi à s'appuyer sur le peuple seul, sans capter les suffrages d'une aristocratie dégénérée, il faut savoir que les cinq septièmes de la population dépendent de l'agriculture, qui forme la véritable ressource des États pontificaux. Il y a ici plus de 3,000,000 d'habitants, et si le produit du sol était également réparti, chaque habitant aurait droit à 750 livres de bons aliments. En d'autres termes :

Les produits en pâturages sont de.....	350,000,000 livres.
Les produits en riz, grains et végétaux.....	1,900,000,000
Total.....	<u>2,250,000,000 livres.</u>

Or la surface du pays, montagnes et plaines, présente en terres cultivées une surface de 16,071 milles carrés, tandis qu'il reste une surface de 1,315 milles tout à fait négligés, quoique susceptibles de culture, et seulement 731 milles indéfrichables. Total : 18,117 milles carrés. »

Il est curieux de rapprocher la déclaration faite par le pape aux propriétaires de la Campagne de Rome, de ce que lord John Russell a répondu à cette députation du parti irlandais qui est allée le 6 mars protester contre l'application de la loi des pauvres aux propriétaires d'Irlande : « Je ne puis que vous répéter, dit lord John Russell, ce que j'ai exprimé ailleurs : la misère, même dans les années ordinaires donne au peuple d'Irlande les mêmes droits sur la propriété d'Irlande que possède le peuple d'Angleterre sur la propriété d'Angleterre; dans les années de détresse, il faut que des secours soient légalement attribués aux indigents dans la maison de travail lorsqu'elle n'est pas pleine, et hors la maison de travail lorsqu'elle est pleine. »

L'Angleterre en l'an 1500, tel est le titre d'un petit volume traduit de l'italien par Charlotte-Auguste Sneyd. C'est le premier livre édité par une dame aux frais d'une société archéologique, la Société Camden. Vous pouvez là jeter un coup d'œil sur les mœurs et les coutumes de l'Angleterre il y a trois et quatre siècles. La Société Camden avait déjà fait quelque chose dans ce but, en imprimant, il y a six ans, une traduction du grec moderne, les *Voyages de Nicander Nucius*, édités par le docteur Cramer d'Oxford; mais Nucius n'avait fait qu'un séjour de peu de durée dans la Grande-Bretagne, sous le règne de Henri VIII; il ne paraît pas d'ailleurs avoir disposé des mêmes moyens d'observation que l'anonyme italien, dont miss Sneyd a revu le texte original imprimé en regard de sa traduction. Dans sa courte préface, après avoir dit que le manuscrit est entre les mains du révérend Walter Sneyd, miss Sneyd fait remarquer qu'on ignore le nom de l'auteur; et celui de la personne à laquelle il adresse son récit. Cet auteur, selon toute apparence, était un noble vénitien qui suivit un ambassadeur de Venise à la cour de Londres. Miss Sneyd nous donne une longue liste des envoyés vénitiens, de l'an 1502 à l'an 1763; mais elle

aurait pu s'épargner une peine inutile, tous ces noms étant postérieurs à l'ambassade dont l'anonyme fit partie. Diverses circonstances du récit prouvent que son séjour en Angleterre ne se prolongea pas au delà de l'an 1500. Tout ce qu'il dit s'appliquerait donc au milieu du règne de Henri VII.

Miss Sneyd se laisse entraîner, dans ses notes, par l'opinion commune, mais peu fondée, que Henri VII était d'une parcimonie ridicule. Rien dans le récit de l'anonyme italien n'autorise cette accusation ; on y trouverait même plus d'une preuve du contraire. Ainsi le noble vénitien raconte quelque part que Henri fit présent à don Pédro d'Ayala d'une bourse pleine d'espèces, *non veduti ne numerati*, pour le remercier d'avoir conclu la paix avec Jacques IV d'Écosse. Henri VII, élevé à l'école de l'adversité, trouva, à son avènement au trône, son royaume dévasté, ses sujets ruinés par les guerres des deux Roses ; la plus stricte économie était un impérieux devoir pour tout le monde ; le roi en donna l'exemple. La simplicité de ses vêtements et de ses habitudes dut étonner les étrangers et désappointer les courtisans, habitués à profiter des extravagances des princes ; mais Henri VII n'encouragea pas moins les sciences, les lettres et les arts. Sa réputation d'avarice ne peut venir que des folles prodigalités de son fils Henri VIII.

Quelques observations du noble vénitien peuvent encore s'appliquer au temps présent :

Les Anglais des deux sexes et des différents âges, dit-il, sont pour la plupart beaux et bien proportionnés ; mais, à mon avis du moins, il y a loin de la réalité à la renommée. Des personnes qui connaissent bien ces pays-ci, m'assurent que les Écossais sont plus beaux, mais que les Anglais s'aiment beaucoup eux-mêmes et sont très-fiers de tout ce qui leur appartient. Ils semblent croire qu'il n'y a pas d'autres hommes qu'eux, ni d'autre monde que leur île. Lorsqu'ils voient un étranger de bonne mine, ils s'écrient : Comme il a l'air Anglais ! ou bien : C'est grand dommage qu'il ne soit pas Anglais ! Quand ils offrent quelque friandise à un étranger, ils lui demandent si l'on fait d'aussi bonnes choses dans son pays (*nei paesi del convitato*). Ils aiment la bonne chère et ils restent très-longtemps à table, mais ils épargnent trop le vin lorsqu'ils le boivent à leurs frais. — Peu d'Anglais ont une provision de vin ; ils l'achètent en général à la taverne, et lorsqu'ils ont l'intention d'en boire beaucoup, c'est à la taverne qu'ils vont aussi, non-seulement les gentilshommes, mais les dames (1) de la plus

(1) Il est rare aujourd'hui qu'une dame anglaise entre dans une taverne.

haute distinction. La rareté du vin en Angleterre est amplement compensée par l'abondance de l'ale et de la bière. Les Anglais y sont tellement habitués, que dans les repas même où le vin ne manque pas, ils donnent la préférence à ces deux breuvages, dont ils boivent d'énormes quantités. Comme ils sont gens discrets, ils attendent pour en verser aux Italiens que ceux-ci leur en demandent. On ne peut leur faire un plus grand honneur que de manger chez eux ou que de les inviter à leur tour, et ils dépenseraient plus volontiers cinq ou six ducats pour régaler une personne à leur table, qu'ils ne lui donneraient un liard pour la tirer d'embarras..... De temps immémorial, ils portent de riches habits. Leur langue, bien qu'elle dérive de l'allemand, comme la langue flamande, a perdu sa dureté naturelle, et elle est assez agréable quand ils la prononcent. » On se serait peu attendu à cet éloge de la bouche d'un Italien, à qui l'on doit supposer aussi une oreille italienne. — « ... Cette ville n'a pas d'édifices dans le style italien, dit encore l'anonyme, mais des maisons de bois et de briques comme les Français. Les habitants de Londres n'en sont pas moins logés commodément (*habitano i Londrest comodamente*), et il me paraît qu'il n'y a pas moins d'habitants ici qu'à Florence et à Rome. Londres abonde en objets de luxe, aussi bien qu'en articles d'un usage commun; mais la chose la plus remarquable est la merveilleuse quantité d'argenterie. Je ne parle pas des maisons particulières, quoique l'hôte de la maison où logeait l'ambassadeur milanais eût de la vaisselle pour plus de cent couronnes; je parle des boutiques de Londres. Dans une seule rue, nommée le Strand, qui conduit à Saint-Paul, j'ai compté cinquante-deux boutiques d'orfèvres, si riches et si garnies de pièces d'argenterie, grandes et petites, que dans toutes les boutiques de Milan, de Rome, de Venise et de Florence réunies, je ne crois pas qu'on en trouve un si grand nombre ni d'une telle magnificence. Ces pièces d'argenterie sont des salières, ou des coupes, des algières ou des bassins pour se laver les mains. »

Notre gentilhomme vénitien est, comme on le voit, un observateur minutieux. De là, l'intérêt de son voyage pour les antiquaires de la Société Camden, qui l'a fait traduire.

Des lois de chasse en Angleterre. — Dégâts causés par le gibier. — Rigueur des pénalités. — Entre autres vérités sérieuses, lancées sous formes de plaisanteries, le *Punch* ou le Polichinelle, qui marche de l'autre côté de la Manche sur les traces du *Charivari*, disait l'autre jour : « Les souscriptions en faveur des populations affamées étant un peu lentes, l'aristocratie terrienne se décidera-t-elle à les grossir de la sienne, ainsi formulée : Abolition des réserves de chasse, 2,000,000 de bushels (1) de blé ! »

(1) Le bushel vaut 36 litres 347.

La destruction d'une partie de la subsistance du peuple par le gibier n'est ni la seule ni la plus fâcheuse conséquence des lois de chasse actuelles. Il suffit de jeter les yeux sur un document parlementaire récemment publié, pour comprendre la démoralisation qu'un pareil système engendre dans la classe inférieure des campagnes. Ce document est le relevé des condamnations pour délits de chasse ou crimes amenés par ces délits aux Petty Sessions, aux Quarter Sessions (1) et aux assises. Les peines sont spécifiées, ainsi que les comtés et les propriétés où les délits ont été commis. On avait déjà publié un relevé semblable en 1844. Ces relevés sont loin de montrer toutes les funestes conséquences des lois de chasse, mais le nombre et la sévérité des peines infligées n'en est pas moins incroyable. Pendant les années 1844, 1845 et 1846 (les relevés s'arrêtent au mois d'août), 11,392 personnes ont été condamnées pour infractions aux lois de chasse en Angleterre et dans le pays de Galles, 11,006 en Angleterre et 386 dans le pays de Galles. Pour ne nous occuper que des condamnations prononcées en Angleterre, 209 l'ont été aux assises et 10,797 aux Petty Sessions et aux Quarter Sessions, c'est-à-dire par des juges profondément, passionnément intéressés à la conservation du gibier. Le nombre des braconniers condamnés par des esquires ou propriétaires de campagne qui ont eux-mêmes des réserves et sont, par conséquent, à la fois juges et parties, ne peut être moins de 4,000, car les 10,797 condamnations indiquées dans les relevés n'embrassent qu'une durée de deux ans et demi, et on a omis dans plusieurs comtés les jugements prononcés aux Petty Sessions. C'est un grand scandale assurément, un impertinent défi jeté par l'aristocratie terrienne à l'opinion d'un siècle éclairé! Des milliers d'hommes meurent de faim en Irlande; le reste de la population ne s'y procure qu'avec peine le pain quotidien; le blé nécessaire aux semences est hors de prix ou introuvable; et pourtant la *nobility* et la *gentry* persistent à faire dévorer par leur gibier la subsistance de l'homme. L'année dernière, à cause de son extrême sécheresse, a été très-favorable à la reproduction de cette *vermine* privilégiée, en sorte qu'outre les dégâts habituels, le mal fait aux jeunes blés pendant l'hiver est sans exemple. Un fermier de Wiltshire écrit à l'*Economist* que les lapins et les lièvres lui ont rasé 70 acres de blé (un peu plus de 28 hectares). En admettant que la saison soit très-favorable, il perdra au moins 12 bushels (4 hectolitres 1/2) par acre. Ce n'est là pourtant, nous le répétons, qu'un mal très-secondaire, comparativement à la démoralisation répandue par les lois de chasse dans les

(1) Sessions tenues par les juges de paix.

populations rurales; et tout cela pour ménager des distractions à une gentilhommerie ennuyée.

Le public intelligent ne peut envisager les résultats d'un pareil système sans demander à grands cris qu'on fasse disparaître de notre législation ces derniers et honteux vestiges de la féodalité. Parmi les braconniers condamnés aux assises, 48 l'ont été à l'emprisonnement avec travail forcé, pour une durée d'un à deux ans; 34 à la déportation pour une durée qui varie depuis sept ans jusqu'à la vie entière. Il est vrai que, dans la plupart de ces derniers cas, le braconnage avait été accompagné de circonstances aggravantes, de voies de fait, de violences; mais cela n'est pas nécessaire pour aggraver ainsi la peine: il suffit qu'un braconnier ait été condamné deux fois; et le pauvre diable qui a subi une première condamnation n'a le plus souvent d'autre ressource que de braconner encore. S'il se trouve dans une pareille circonstance et qu'on le rencontre sur une terre quelconque avec un filet, un engin pour prendre ou détruire le gibier, la loi est formelle; il doit être transporté pour sept ans ou condamné à la prison avec travail forcé pour une durée qui n'excédera pas deux ans.

Ce qui nous a frappé encore, en lisant les relevés des délits de chasse, c'est le grand nombre de personnes condamnées, outre l'emprisonnement, à fournir caution pour leur bonne conduite future. Cette aggravation de peine est surtout fréquente dans les relevés du Buckinghamshire, comté plus qu'aucun autre infesté de gibier. On y lit constamment: « Condamné à quarante jours de prison avec travail forcé, et à donner caution pour un an, ou à défaut de caution, à rester six mois de plus en prison. » La disproportion entre une condamnation à quatorze jours de prison pour le délit même, et une condamnation à six mois d'emprisonnement pour le singulier crime de ne pouvoir garantir par une caution en argent qu'on ne braconnera pas d'une année, est trop monstrueuse pour ne pas choquer tout autre esprit que celui des juges de paix ou des sberrifs gentilshommes qui ont eux-mêmes des réserves de chasse. Telle est cependant la peine portée par la loi pour le braconnage nocturne et contre le braconnier surpris avec des engins pour prendre ou détruire le gibier. Une première récidive, outre la peine plus forte portée par la loi, oblige le délinquant à fournir caution qu'il ne braconnera pas de deux années, et faute de caution, il subit une année de prison de plus. M. Philipps, le sous-secrétaire d'état, interrogé à ce sujet par un comité du parlement, déclarait que c'était là selon lui une source d'oppression cruelle. N'est-il pas absurde d'exiger une caution d'un braconnier, réduit souvent à ce périlleux métier par la misère? En supposant que ce soit un bon ouvrier, quel fermier oserait employer un homme qui a encouru

la colère de l'aristocratie des esquires campagnards? Il faut qu'il s'expatrie ou qu'il entre au dépôt de mendicité. Comme on le pense bien, la presque totalité des braconniers subit l'emprisonnement supplémentaire. Etait-ce l'intention du législateur, si barbare qu'on le suppose? Non, assurément, et en s'en tenant ainsi à la lettre de la loi, on en fausse l'esprit, on aggrave ses effets déjà si désastreux.

On voit encore avec peine, pour ne pas dire plus, les mêmes noms revenir sans cesse sur la liste des propriétaires dans les réserves desquels les délits ont été commis. Au premier rang apparaissent lord Salisbury dans le Hertfordshire, les ducs de Newcastle et de Portland dans le Nottinghamshire; les comtes d'Eldon et de Digby dans le Dorsetshire; le marquis d'Exeter dans le Northampton et le Rutland; et les ducs de Rutland et de Cleveland dans plusieurs comtés. Ce sont là les grands pourvoyeurs de gibiers; ils nous montrent ce qu'un seul homme peut faire de mal autour de lui; ils nous rappellent les éloquents plaintes de Burgher contre les grands chasseurs féodaux de l'Allemagne. Un paysan exhale ainsi sa douleur et son juste ressentiment :

Qui donc es-tu pour qu'en courant
Ton cheval me foule et me blesse ;
Pour qu'en ma chair impunément
Morde le chien de ton altesse ?

Qui donc es-tu ? Dans nos guérets
L'ouragan fait moins de ravages
Que les bêtes de tes forêts,
Que tes chiens et tes équipages !

As-tu donc creusé le sillon
Pour détruire ainsi ma récolte ?
C'est mon pain : lève le bâton
Sur un rustre qui se révolte.

On te dit le représentant
D'un Dieu qui bénit et console ;
Non, ton pouvoir vient de Satan,
Car ton altesse pille et vole.

Le langage du poète est par trop radical assurément, mais si nos grands seigneurs ne pillent ni ne volent, leur gibier pille et vole pour eux; c'est tout un pour le paysan. Le duc de Buckingham s'est montré plus habile que les grands propriétaires cités plus haut. On sait que Sa Seigneurie possède les plus vastes réserves de chasse de son comté et

peut-être de toute l'Angleterre ; on sait aussi qu'elle ne se pique pas de se rappeler en faveur des braconniers, et qu'elle concourt plus que personne à peupler l'aile de la prison du comté réservée aux auteurs des délits de chasse. Son nom pourtant brille par son absence dans les relevés, et lord Buckingham serait blanc comme neige, et à l'abri de tout reproche, si on ne savait que le plus grand nombre des noms laissés en blanc ne sont qu'un seul et même nom, celui d'un noble seigneur sur les domaines duquel il se trouve plus d'une ferme où le gibier détruit le quart au moins de la récolte. L'enquête parlementaire a constaté le fait, et moins discrète que les relevés, elle a nommé le duc de Buckingham.

Il est un autre nom que nous voyons figurer à regret dans les relevés du Berkshire, c'est celui de Sa Majesté la reine Victoria qui, forcée d'assister à une immense tuerie de gibier, sous prétexte de chasse, dans le duché de Cobourg, ne pouvait retenir ses larmes. Quelque honnête courtisan devrait bien mettre sous ses yeux l'enquête publiée par Groombrige, dans un format maniable pour les plus délicates et les plus royales mains. Si la reine le savait ! comme dit le peuple ; oui, si elle avait la moindre idée des dégâts, des misères, des crimes produits par le système actuel des lois de chasse et les réserves de gibier, bien certainement elle épargnerait tout cela à son bon peuple, et les domaines de la couronne cesseraient d'être réservés. (*The Express.*)

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

DE LA

REVUE BRITANNIQUE,

ET BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Paris, mars 1847.

Nous sommes restés ce mois-ci dans notre Revue à la discrétion de l'*Économist*, qui nous force d'attendre jusqu'à la prochaine livraison le second article sur la *crise financière*. Dans l'intervalle, la place de Londres ne s'est guère moins émue que celle de Paris de cette transaction de la Banque de France qui livre à l'empereur Nicolas 50 millions en rentes 5 p. %. Au premier moment, il s'est trouvé à Londres aussi des journaux qui ont cru que le czar faisait un acte politique ; mais on revient sur cette opinion, et il est parfaitement démontré aujourd'hui que ce n'est qu'une opération purement financière de S. M. impériale, un excellent placement pour l'excédant de métal qui encombre le trésor russe, un expédient pour empêcher la prompte dépréciation dont nos achats de grain menaçaient son papier-monnaie, enfin un moyen de ramener à son marché les expéditeurs que les États-Unis sollicitaient pour le leur. Ajoutez à ces considérations que la Russie, qui, comme beaucoup d'autres grandes maisons, n'est pas pressée de payer ses dettes ou ne les paye que pour en contracter de nouvelles, songe en ce moment à contracter un nouvel emprunt ; cela semblerait au premier abord lui imposer l'obligation de conserver ses espèces métalliques et ses lingots au lieu de les employer en rentes françaises ; mais encore une fois, la Russie n'a pas intérêt à conserver ses métaux, puisque chaque année elle livre au commerce les riches produits de ses mines, qui sont un de ses moyens d'échange : c'est de *crédit* qu'a besoin la Russie, puisqu'elle tient à avoir toujours des créanciers. Au moyen de l'échange qu'elle vient de faire avec la Banque de France, elle ne se prive pas d'une ressource, elle en change seulement la nature, et elle peut donner en garantie de son emprunt ces mêmes rentes en retirant un intérêt annuel de son gage. Le czar avait, du reste, déjà paru sur la place de Londres en capitaliste et en spéculateur. La faillite de



MM. Harman, ses banquiers, lui fit perdre 400,000 £ (12 millions de francs), valeur de ses remises en or consignées dans cette maison. Le czar a pu être dégoûté des banquiers, surtout des banquiers anglais, et préférer à un crédit chez eux ces 50 millions en inscriptions, si facilement réalisables, ou dont le dépôt se fait sans risques.

Remarquons encore que l'opération russe a fait monter les fonds anglais. Les directeurs de la Banque d'Angleterre ont été ravis de voir que l'or exporté en Russie allait si vite rebrousser chemin vers l'Europe occidentale. En dernière analyse, la politique a peu de chose à voir dans tout ceci, sauf cette considération que les rois en descendant à la bourse y contractent de plus en plus cet amour de la paix qui caractérise les banquiers, les agents de change et les hommes d'argent en général.

— La littérature sérieuse offre en ce moment à la critique un texte assez monotone malgré son vif et inépuisable intérêt. Trois grandes histoires de la révolution française sont en voie de publication. Celle d'abord d'un publiciste qui avait essayé sur la révolution de 1830 quelques volumes épigrammatiques, empruntant au style du journal, parfois du petit journal, la facilité piquante de sa narration, les traits malins de ses portraits, et ces allusions plus ou moins transparentes, ces énigmes dont chacun a le mot, au grand dépit de cet OEdipe judiciaire qu'on appelle le procureur du roi. Vient ensuite un professeur original, un peu mystique, mais souvent inspiré, historien tour à tour grave et souvent puéril, énergique et naïf, semblable à l'éléphant dont la trompe soulève un canon avec tous ses affûts, et puis s'amuse à ramasser une épingle. Enfin, c'est le poète de nos orateurs ou l'orateur de nos poètes, l'homme à la magnifique parole et au vers harmonieux, si grand par son indépendance au milieu des partis, lui dont tous les partis seraient fiers. Tels sont les trois hommes qui nous ramènent dans cette brûlante arène où nos pères ont tous combattu en gladiateurs politiques, quelques-uns se laissant égorger en martyrs par trop chrétiens. Des trois historiens il en est deux qui ont, ce nous semble, un peu reculé leur point de départ; l'un, l'historien mystique, remontant jusqu'à la première pensée démocratique du christianisme; l'autre, l'historien journaliste, jusqu'à Luther. M. de Lamartine, quoique avec son coup d'œil d'aigle il eût pu se placer sur la montagne où l'arche domina le déluge, s'est sagement contenté de commencer son récit à l'assemblée constituante. Mais autant qu'on peut en juger par leurs exordes, lus plutôt en extraits éparpillés que page à page, les trois historiens semblent tendre à la même

conclusion, que la révolution fut une sainte palingénésie sociale, une œuvre de justice et de grâce même, où il y eut des victimes sans doute, mais pas de bourreaux. Nous ne sommes pas tout à fait préparés encore, nous l'avouons, à admettre cette conclusion : mais peut-être y arriverons-nous en lisant avec attention ces révélations nouvelles où nous ne demandons pas mieux que de voir justifier ceux-là même pour qui peut-être nos pères ne nous avaient légué que leur pardon. Nous espérons cependant que ces messieurs, s'ils devaient couronner de fleurs la guillotine à laquelle on marchait du moins après une forme quelconque de jugement, auraient été moins anacréontiques en parlant de la lanterne, cet autre instrument où l'on était hissé sans façon aucune. M. Michelet, amoureux des contrastes, s'est laissé aller à trouver dans ladite lanterne une charmante héritière de l'esprit du moyen âge. L'historien cite le discours que Desmoulins faisait tenir à la lanterne de la Grève, « disant que les étrangers étaient en extase devant elle, et admiraient qu'une lanterne eût plus fait en deux jours que tous leurs héros en cent ans! » Desmoulins est pour M. Michelet la *force comique* de la révolution (dont Danton fut la *force tragique*). « Desmoulins, dit-il, renouvelle avec une » verve intarissable la vieille plaisanterie qui remplit tout le moyen âge » sur la potence, la corde, les pendus, etc., etc.; ce supplice hideux, » atroce, qui rend l'agonie risible, était le texte ordinaire des contes » les plus joyeux, l'amusement du populaire, l'inspiration de la basoche. » Celle-ci retrouva tout son génie dans Camille Desmoulins. Le jeune » avocat picard, très-léger d'argent, plus léger de caractère, traînait » sans cause au palais, lorsque la révolution le fit tout à coup plaider au Palais-Royal. Pour être quelque peu bègue, il n'était que plus » amusant. Les saillies errantes sur sa lèvre embarrassée s'échappaient » comme des dards. Il suivait sa verve comique sans trop s'informer » si la tragédie n'allait pas en résulter. Les fameux jugements de la » basoche, ces farces judiciaires qui avaient tant amusé l'ancien palais, n'étaient pas plus gais que les jugements du Palais-Royal; la » différence est que ceux-ci souvent s'exécutaient en Grève. »

La différence! diable! grave et honnête historien, elle est grande en effet. Vous terminez heureusement par ce paragraphe : « Chose étrange et qui fait rêver, c'est Desmoulins, ce polisson de génie aux plaisanteries mortelles, c'est ce taureau de Danton qui rugit le meurtre, ce sont eux, dans quatre années, qui périront pour avoir *proposé le comité de clémence*. »

Toutes ces histoires de la révolution nous feront naturellement relire une histoire plus originale encore, celle de Th. Carlyle, qui surprendrait bien notre public, s'il y avait un traducteur possible pour cet écri-

vain qui n'est pas toujours compris en Angleterre même. Carlyle aussi a un mélange d'enthousiasme et de sarcasme qu'on ne saurait comment définir. Robespierre est appelé par M. de Lamartine l'homme-principe, Carlyle l'appelle l'homme-formule. Mais Carlyle a bien d'autres surnoms pour tous les acteurs du grand drame qu'il divise en trois actes : *la Bastille, la Constitution, la Guillotine!* L'ouvrage ne forme que trois volumes in-12, car Carlyle ne va chercher la chrysalide de la révolution que dans le fumier des derniers jours de Louis XV; et quand la France, joyeusement résignée, institue les *bals à la victime*, l'historien anglais baisse le rideau : la farce sublime est jouée.

Nota bene. Celui qui a écrit ces lignes déclare à MM. de L., L. B. et M., qu'il n'a pas l'honneur, malgré son antipathie de la lanterne, d'être un *aristocrate*.

Deux petits livres nous ont consolé, ce mois-ci, de bien des divagations. Le fameux Th. Payne était tout glorieux d'avoir écrit les *Droits de l'homme*, nous aimerions mieux avoir écrit les *Devoirs de l'enfant*; car c'est ainsi que nous appellerions vaniteusement un petit volume lilliputien que M. Marbeau appelle, avec sa modestie ordinaire, *Simplex devoirs de la jeunesse*, ou instructions morales à l'usage des écoles, des apprentis et des jeunes ouvriers. C'est M. Marbeau que nous avons autrefois surnommé un *saint Vincent de Paule laïque*, M. Marbeau le fondateur des *crèches* (1), homme de bien qui a su réconcilier le libéralisme et la religion, la philanthropie et la charité. Son petit livre prouve à l'enfance que le devoir est le seul chemin du bonheur. C'est un recueil d'aphorismes et de préceptes qui s'appliquent à tous les cultes. Nous critiquerions volontiers une des conditions que M. Marbeau met à la sécurité du bonheur : il faut entre autres choses pour être heureux, dit-il, *n'avoir pas d'ennemis*. Nous croyons que, même avec des ennemis, on peut encore être heureux, si on a la conscience de se les être attirés en défendant ses amis. La vie est un combat, et la vertu le triomphe du bien sur le mal, dit ailleurs M. Marbeau. Le courage est une des qualités qu'il recommande; qu'en ferions-nous si nous n'avions quelques ennemis? M. Marbeau veut, il est vrai, que nous aimions jusqu'à nos ennemis; mais les méchants ne veulent pas être aimés; en général, ils préfèrent

(1) L'inauguration de la Société des crèches du département de la Seine a eu lieu le mois dernier, et a été l'occasion d'une solennité littéraire dans laquelle on a entendu un excellent discours de M. Marbeau, précédé d'un autre de M. le baron Dupin, et suivi de vers inspirés par l'idée de l'institution.

être craints. — Il y a souvent un optimisme inaltérable dans la morale de M. Marbeau. Nous avons trouvé une mélancolie pour nous plus sympathique dans *Une heure de solitude*, cet autre recueil de réflexions bon à lire dans le recueillement de soi-même sans doute, comme nous l'avons lu d'abord, mais qui nous a charmé encore quand nous nous sommes mis à le lire en tête-à-tête. L'auteur, M. Alp. Grün, est un penseur qui agit bien des problèmes. Parvient-il à les résoudre tous? peut-être que non; mais les doutes qu'il nous laisse se perdent dans une douce rêverie. M. Grün s'occupe aussi des enfants, et il en parle avec charme, amoureux qu'il est de leur *mystérieuse* ignorance. L'épithète nous appartient, car nous aussi nous aimons à jouer avec elle, persuadés comme le poète Wilson que les anges transmettent à cette ignorance seule les dernières communications du ciel avec l'homme.

On trouve le petit livre de M. Marbeau à la librairie des imprimeurs-unis (prix, 25 cent.), et celui de M. A. Grün au bureau de *l'Écho de la Littérature*, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n° 75.

Le Théâtre-Français a joué cinq actes de M. Léon Gozlan : *Notre fille est princesse*. Provost dans certaines scènes de cette pièce a été pathétique comme un grand tragédien. C'est donc un drame? Hélas! oui; l'auteur s'est laissé trop dominer par le côté sérieux de son sujet. Il n'a pas osé lutter avec Molière. Une scène bouffonne nous a pourtant égayés, une scène d'*humour* britannique. Le prince de Charlemont est un grand amateur du turf; il monte lui-même ses chevaux en jockey. Il n'a de rival qu'un duc d'Angleterre avec lequel il doit incessamment exécuter une *course au clocher*. Le domestique du prince lui remet la carte d'un M. Clarke qui se permet d'écrire au crayon qu'il demande un entretien à M. Charlemont tout court. Qu'il entre, dit le prince de Charlemont; et l'on introduit ce M. Clarke, qui se trouve être un Anglais roide comme un mannequin, avare de ses paroles : « Ignorez-vous donc, lui dit le prince, que le hasard a voulu que je sois né prince, que mon père l'était, que mon grand père était duc et mon trisaïeul premier baron d'Alsace? Je crois, en un mot, ma généalogie assez européenne pour que tout le monde doive la connaître. Quant à moi, je ne connais qu'un M. Clarke qui puisse me parler familièrement comme il parle au duc de Bedford, c'est M. Clarke le plus célèbre maquignon de l'Angleterre. — C'est moi, » répond l'Anglais. Le prince secoue la main à ce maquignon qui traite d'égal à égal avec les princes et les ducs de l'aristocratie anglo-normande. M. Clarke est d'autant plus excusable qu'il vient exprès

de Londres pour rendre un service éminent au prince de Charlemont. Il possède le seul cheval qui puisse lutter avec celui du duc de Bedford. Le prince semble hésiter à croire qu'il ait besoin même d'un pareil auxiliaire; mais M. Clarke à son tour fait la généalogie de son quadrupède, et prouve au prince, qui a justement épousé une bourgeoise, que sa noblesse ne saurait se comparer à celle de l'animal pur sang qui lui est proposé. Le prince est réellement humilié, baisse la tête, et ne rabat pas un shelling sur les vingt mille francs qui lui sont demandés. La scène, encore une fois, nous a divertis comme tout le monde; mais franchement il n'est pas dans les mœurs anglaises qu'un maquignon anglais quelconque s'avise de supprimer les titres des grands seigneurs avec lesquels il fait son commerce. Cette familiarité lui serait permise qu'il ne la prendrait pas. Ce n'est pas lui qui disputerait aux ministres français eux-mêmes ce titre d'*Excellence* dont la démocratique chambre de 1847 vient de les dépouiller.

M^{lle} Mars n'est plus. Un nombreux cortège de ses camarades et d'auteurs dramatiques l'a accompagnée à sa dernière demeure. Admirable actrice qui malheureusement ne laisse pas d'héritière sur la scène où elle a régné si longtemps! Si la France avait une abbaye de Westminster, qui aurait plus de droits que M^{lle} Mars d'y représenter l'art de la comédie?

« I would give you some violets! »

Nous murmurions ces mots d'*Hamlet* en voyant la couronne printanière qui décorait son cercueil.

L'exposition du Louvre est ouverte. L'absence de quelques grands talents rend peut-être le public injuste envers ceux qui ont exposé, cette année. Nous voyons déjà *dans les journaux de Londres* que nos artistes sont inférieurs à eux-mêmes. D'ici à notre prochaine livraison; nous espérons qu'on reviendra sur ce jugement à Londres comme à Paris.

Les propriétaires et négociants de la Gironde ont adressé aux chambres une pétition imprimée pour réclamer la révision du tarif sur les céréales, les bestiaux et les fers. C'est un mémoire rédigé avec la véritable intelligence des questions économiques.

Le *Tancredi* de M. D'Israéli sera publié en un volume dans la collection de M. Baudry, quai Malaquais, et rue du Coq, 9, chez MM. Stassin et Xavier.

REVUE
BRITANNIQUE.

Mœurs. — Jurisprudence.

ESQUISSES ADMINISTRATIVES, POLITIQUES ET JUDICIAIRES

DE LA CHINE.

NOTE DU TRADUCTEUR. C'est avec confiance que nous soumettons les articles suivants à l'appréciation du lecteur. Après un an et demi de séjour en Chine, après avoir visité nous-même tous les points où les traités permettent aux Européens d'aborder (1), nous avons acquis la conviction que dans la sphère qu'il embrasse, et sur les matières dont il traite, rien n'a été écrit ou produit de plus substantiel, de plus complet, de plus exact que ce travail. Ce n'est pas à dire cependant que nous le croyions parfait de tout point. L'auteur (nous n'avons pu pénétrer le mystère de ses initiales) n'a pas toujours, et surtout dans le commencement de son travail, fait preuve de beaucoup de méthode; il marche difficilement quelquefois à travers les généralités philosophiques qui viennent se mêler d'elles-mêmes à un pareil sujet; et ce que regrettera probable-

(1) NOTE DU DIRECTEUR. Notre collaborateur faisait partie de la mission envoyée en Chine par le gouvernement français.

ment le lecteur français, c'est qu'un écrivain aussi instruit, aussi compétent, n'ait pas cherché à systématiser tant de connaissances, n'ait pas tenté de présenter un ensemble mieux enchaîné des rouages, des habitudes et de la moralité de l'administration chinoise. Nous croyons cependant que sous cette modestie se cache une véritable sagesse. Malgré tout ce qu'on a écrit sur la Chine, malgré les livres qui ont osé prendre le titre plus que hardi de *la Chine ouverte*, la Chine est encore un pays presque fermé et inconnu, et l'auteur de ces articles, en aimant mieux ne dire que ce qu'il savait, que ce qu'il avait appris d'une manière certaine, a fait preuve, dans notre opinion, d'autant de bon sens que de loyauté. C'est un homme pratique; on dirait qu'appelé par la curiosité ou par ses intérêts à faire un long séjour en Chine, il a employé les tristes loisirs de sa résidence à inscrire chaque jour tous les faits qui parvenaient à sa connaissance, et qu'ensuite il a vu qu'en réunissant toute cette masse de détails et d'anecdotes sous de certains titres spéciaux, il en jaillissait de vives lumières sur l'existence du peuple au milieu duquel il avait vécu.

§ 1^{er}.

DU CODE PÉNAL. — DE LA CONFECTION ET DE L'APPLICATION DES LOIS.

« Malgré tous ses défauts et toutes ses complications, le Code chinois, dit sir George Staunton dans la préface qu'il a mise en tête de sa traduction du *Ta-tsing-leuh-le*, le Code chinois est, aux yeux de la population qu'il régit, un sujet d'orgueil et d'admiration; tout ce qu'elle semble en général désirer, c'est la juste et impartiale application des lois qu'il contient, sans caprice comme sans corruption. Il est malheureusement trop sûr que ces lois sont au contraire trop souvent violées par ceux que la constitution de l'empire a commis à leur garde; cependant c'est encore une question très-difficile à juger que celle de savoir si ces violations sont plus fréquentes en Chine que dans d'autres pays, et en même temps il est juste de dire en faveur du système chinois, que les juges les mieux informés penchent généralement à croire qu'il n'y a pas d'injustices flagrantes ou souvent répétées dont les auteurs, quels que soient d'ailleurs leur rang ou leur puissance, puissent espérer d'échapper toujours au châtement qu'ils ont mérité. »

Ces observations préliminaires serviront aussi de préface à ces esquisses, dont le but est de montrer comment les lois sont aujourd'hui appliquées et observées en Chine. Sous ce point de vue, elles pourront servir de suite et de complément à l'excellent ouvrage de sir G. Staunton, bien que l'auteur doive avouer en toute humilité qu'il a surtout composé son travail de traductions empruntées à d'autres écrivains, comme aussi de traductions d'originaux chinois, toutes les fois que les unes ou les autres ont pu lui fournir quelque appui.

En théorie, le gouvernement chinois est essentiellement patriarcal. L'empereur est le souverain maître et père de tout l'empire ; ses officiers sont les *aînés* de ses enfants, à qui il a remis sous leur responsabilité l'administration des provinces, des villes, des villages, pour les gouverner comme le chef d'une famille en gouverne tous les membres. On peut dire en général que cette théorie est celle de tous les gouvernements ; toutefois, en Chine, depuis qu'elle fut systématisée par Confucius, elle a été appliquée à la société avec plus de rigueur et pendant une beaucoup plus longue suite de siècles que dans aucun pays du monde. Sans compter qu'elle a été le produit des instincts naturels, elle a été inculquée en Chine aux générations successives par un système d'éducation générale qui, fort de l'absence de toute influence extérieure, a fini par produire une uniformité de caractère vraiment merveilleuse dans l'innombrable population à laquelle il a été appliqué. Si donc la théorie du gouvernement est naturelle et bonne mais sa pratique mauvaise, il faut en accuser les ressorts, le principe d'action, c'est-à-dire l'éducation du peuple, car la bonne administration d'un gouvernement dépend surtout du caractère moral des gouvernés. Sans doute on trouve dans tous les pays civilisés une certaine morale conventionnelle qui est à peu près la même partout, parce qu'elle est fondée partout sur les mêmes nécessités ; mais, dans la plupart de ces pays, l'expérience a montré l'insuffisance de cette moralité pour soutenir les lois et forcer à leur juste administration : ... c'est la cause qui presque partout a fait appeler la religion à l'aide de cette morale.

De tous les empires asiatiques, on pourrait dire de tous les empires du monde, la Chine seule n'a pas eu recours à la religion comme machine politique. L'absence d'une religion de l'état, car les

maximes de Confucius ne sauraient s'appeler ainsi, a probablement contribué à la stabilité de l'empire. Cette absence est la cause vraisemblable du défaut d'imagination qui forme le principal trait du caractère chinois, ou peut-être ce signe distinctif du caractère chinois doit-il expliquer lui-même le peu de prise que les idées religieuses ont toujours eu sur ce singulier pays. Quoi qu'il en soit, c'est l'absence des idées religieuses dans la construction de la machine politique et le défaut de tout enthousiasme dans la population qui distinguent surtout les Chinois des autres Asiatiques. Mais le défaut d'une religion de l'état et des qualités enthousiastes a-t-il sauvé la Chine des guerres sanglantes et de l'anarchie ? Aucunement, et la suite de ce travail le prouvera. Elle a réussi à réunir sous un même joug une étendue de territoire et un chiffre de population plus considérable qu'aucun autre peuple ; et ce joug, quoique despotique, est plus tempéré que celui qui pèse sur les autres états asiatiques, auxquels cependant la Chine ressemble essentiellement dans tous les grands traits de sa physionomie. Elle est parvenue certainement à un haut degré de civilisation, mais ses institutions sont défectueuses et ses maîtres corrompus, ses hommes sans honneur et ses femmes esclaves. Au point de vue moral, sa civilisation est à peu près ce qu'était celle des Assyriens : elle est asiatique et non pas européenne.

Qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas à l'absence d'une religion de l'état qu'il faut attribuer la stabilité de la Chine, quelle que puisse être d'ailleurs l'influence que ce défaut exerce sur le caractère uniforme et sans relief de sa population. Cette stabilité, la Chine la doit à sa position isolée, à sa langue, si différente de toutes les autres langues, et qui, par cela même, l'a privée de toute communication avec les autres peuples. Ce qui n'était d'abord qu'un accident de position est devenu un principe de sécurité pour le gouvernement, surtout depuis que ses frontières sont menacées par l'approche de peuples puissants. De même que l'association morale des individus est nécessaire pour produire le progrès dans une société, de même l'association des peuples est aussi nécessaire au développement de la civilisation générale, et la Chine, en se préservant de tout contact avec les autres nations, a fini par s'arrêter d'abord elle-même pour se voir ensuite dépasser par l'Europe dans tous les travaux de l'intelligence. Non qu'elle n'ait aussi éprouvé des révolutions et

que chaque révolution n'ait pas réformé, au moins en partie, les abus qui s'étaient introduits dans l'état; mais il lui a manqué une rénovation morale comme celle que le christianisme a réalisée chez les peuples de l'Occident.

Les dynasties mongole et mantchoue, la dernière surtout, sont probablement celles qui ont introduit les réformes les plus importantes en Chine. On est généralement trop porté à croire que les Tartares en Chine, comme les Goths en Europe, n'étaient que des barbares qui apportèrent seulement dans leur nouvel empire le courage personnel allié naturellement à une énergie remarquable, qualités qui s'absorbèrent bientôt dans le caractère du peuple conquis. C'est probablement une erreur et une erreur à l'endroit des deux races. La ressemblance générale des formes du gouvernement chinois et de celui qui régit encore les Mongols dans le reste de l'Asie rend très-probable que les conquérants imposèrent leurs lois dans une proportion considérable aux vaincus, ou du moins firent entrer leur esprit dans le Code des lois chinoises; si peut-être même les deux peuples n'ont pas puisé leur législation et leur morale à la même source.

Non pas que nous voulions dire ici que les Chinois en sont encore au point de civilisation où les prit la conquête mongole, mais bien qu'ils étaient alors à peine plus avancés que leurs vainqueurs et qu'ils pouvaient tout autant recevoir que donner le mouvement de progrès. D'un autre côté, il ne faut pas imaginer non plus que les Chinois aient depuis lors beaucoup avancé dans la science de la législation, à moins de leur tenir compte de ce qu'ils doivent à la dynastie mantchoue, comme il ne faut pas croire non plus que leur civilisation, au point de vue moral, ait été jadis plus grande qu'aujourd'hui: deux hypothèses également erronées, quoiqu'elles semblent jusqu'à un certain point ressortir des livres des jésuites. Certes, les Chinois ont fait de notables progrès dans les arts de luxe. Les ambassades récentes et d'autres sources d'information permettent au lecteur éclairé de corriger ce qu'il y a de trop flatteur dans les descriptions des missionnaires catholiques, quoiqu'à vrai dire on voie encore bien des Européens arriver en Chine avec des idées préconçues, empruntées presque toutes au Père du Halde, et prêts, comme Staunton le père, à donner, avant d'avoir même débarqué,

des descriptions de mœurs que leurs fils seront ensuite obligés de corriger.

Les livres des missionnaires catholiques du dix-huitième siècle sont aujourd'hui une source abondante d'erreurs, non pas seulement à cause de leurs exagérations, mais parce qu'ils jugeaient toujours la Chine par rapport à l'Europe d'alors, et que depuis ce temps si la Chine a fait fort peu de progrès, l'Europe au contraire a prodigieusement développé sa civilisation. Ils croyaient aussi très-probablement faire la leçon à l'Europe de leur temps en vantant les Chinois comme des modèles de vertu et les institutions de leur pays comme des chefs-d'œuvre admirables; en cela ils ne faisaient d'ailleurs que suivre l'exemple qui leur avait été donné par la plupart des auteurs modernes qui ont écrit sur l'antiquité. Ainsi l'histoire des anciens Égyptiens ou des Assyriens par Rollin, celle de la Chine par les Jésuites ou par l'abbé Raynal, sont des livres qui pourraient en bien des cas se faire des emprunts réciproques sans qu'il fût possible de les reconnaître, à peine s'il y faudrait changer quelques mots, quelques noms propres. Et ce n'est pas seulement parce qu'il y a une grande ressemblance entre l'Égypte et tous les grands empires de l'Asie, mais aussi parce que chacun de ces auteurs, en voulant exalter le peuple dont il écrivait l'histoire, a été naturellement conduit à imaginer pour le peuple dont il racontait les annales une théorie de gouvernement monarchique absolu qui se trouvait forcément être presque la même pour tous. De plus ils empruntaient presque tous leurs matériaux à des écrivains anciens, qui, entraînés par les mêmes passions qu'eux-mêmes, avaient presque tous vécu sous des gouvernements despotiques, et ils flattaient les morts pour capter la faveur ou éviter la disgrâce des princes vivants; ou bien ils puisaient à la source des documents officiels de leur temps, et qui étaient surtout publiés dans l'intérêt du gouvernement. Lisez comme spécimen les instructions données par l'empereur à l'ambassadeur qu'il envoie auprès des Tourgouths : « Dans notre empire, la fidélité, la pitié filiale, la charité, la justice et la sincérité, sont les principes de notre gouvernement, les objets de notre vénération, les guides constants de notre conduite, etc., etc. »

En résumé, il est infiniment plus sage de déduire le caractère gé-

néral des Chinois de celui des peuples modernes de l'Asie qui sont le mieux connus, puisque leur ressemblance commune est incontestable. C'est ce qui fait croire aussi qu'il serait plus sensé de choisir les diplomates ou les consuls chargés des affaires des Européens en Chine parmi ceux qui ont déjà une connaissance pratique des institutions et des mœurs de l'Asie; on éviterait ainsi les fautes que ceux qui ne connaissent encore d'autre civilisation que celle de l'Europe ne manquent presque jamais de faire au début de leur carrière en Asie. « Ceux qui arrivèrent, dit Ellis dans la relation qu'il a écrite de l'ambassade de lord Amherst, ceux qui arrivèrent en Chine persuadés que les Chinois méritaient de figurer dans l'échelle des peuples civilisés sur un rang aussi élevé que les nations de l'Europe, eurent tous à modifier grandement leur opinion, tandis qu'au contraire ceux qui persistèrent à les tenir pour des Asiatiques ont vu peu de choses qui aient pu les surprendre dans la conduite du gouvernement comme dans celle des individus. »

Le travail qui va suivre aura pour but de corriger les idées erronées qu'en général on se fait encore des Chinois. S'il est prouvé, d'après les aveux même de l'empereur, que l'insouciance et la corruption règnent en souveraines dans toutes les parties du gouvernement; que les dépenses excèdent constamment les revenus; que la famine fait de fréquents et cruels ravages dans le pays, que ce fléau y est toujours rendu plus redoutable encore par les exactions des autorités; que de la mauvaise administration naissent des mécontentements qui finissent par d'incessantes insurrections; que toutes les provinces sont infestées de bandits protégés, sinon même excités par la lâche connivence des autorités locales, nous pourrions sans doute conclure, et sans trop de présomption, que si ce gouvernement subsiste, c'est par la force des habitudes contractées, par un concours de circonstances factices plutôt que par son propre mérite. Et cette conclusion ne sera probablement pas invalidée par les vertueuses maximes que de menteurs historiens mettent dans la bouche des empereurs, ni même par la sagesse de leurs lois. « On a justement remarqué, dit Gibbon en parlant des deux empereurs Arcadius et Honorius, que malgré le méprisable caractère de tous deux, les lois rendues par eux respirent à très-peu d'exceptions près les plus admirables sentiments et les principes de la plus sage politique; mais cela prouve seulement qu'il y avait

des gens de talent employés à la confection de ces lois ; c'était tout autre chose de les faire exécuter, et la situation déplorable où ils laissèrent l'empire prouve que tous ces édits si magnifiques ne représentaient rien que des mots vides de sens et de vaines paroles avec lesquelles l'administration publique se mettait perpétuellement en contradiction. »

Les extraits de la *Gazette de Pékin*, qui nous ont donné en grande partie les matériaux de ce travail, ont été recueillis dans l'*Indo-Chinese Gleaner*, le *Malacca observer*, le *Canton Register*, dans les traductions publiées par la Société royale asiatique de Londres et les pièces jointes en appendice à la traduction publiée par sir Georges Staunton de la relation de l'ambassade envoyée par la cour de Pékin au khan des Tourgouths. Nous avons fait aussi de nombreux emprunts à d'autres sources, et notamment aux travaux des missionnaires protestants, car presque toutes les traductions empruntées aux trois journaux que nous venons de nommer ont été faites par feu M. Morrisson, dont le nom suffit pour garantir leur exactitude. Les extraits commencent avec le premier numéro de l'*Indo-Chinese Gleaner*, recueil impossible à trouver aujourd'hui, et qui, datant du mois de mai 1817, comprend, jusqu'au moment où il cessa de paraître, les trois dernières années du règne de Kia-king et la plus grande partie du règne de l'empereur Tao-kwang, aujourd'hui encore sur le trône. Une compilation faite avec de tels matériaux sera quelquefois défectueuse, quelquefois elle ne saura pas donner de conclusion bien précise, mais cependant elle ne saurait manquer d'être instructive, car elle présentera les événements contemporains racontés par les Chinois eux-mêmes dans leurs récits officiels. Dispersés dans les colonnes des journaux ou des Revues, et complètement isolés les uns des autres, ce sont des faits qui attirent peu l'attention et peut-être jouissent de peu de crédit auprès des personnes qui ignorent par quels moyens on a pu se les procurer. Au contraire, réunis et classés avec soin, ils se confirment l'un par l'autre et souvent jettent des lumières importantes sur les sujets auxquels ils se rapportent.

Après ces observations préliminaires, qu'on a peut-être trouvées un peu longues, mais qui nous ont semblé indispensables pour apprendre loyalement au lecteur sur quelles données philosophiques et sur quels matériaux se fonde notre travail, nous entrerons

enfin en matière, et nous commencerons par parler du Code pénal de la Chine.

Bien que le despotisme du souverain soit subordonné au despotisme encore plus tyrannique des usages établis, il faut bien se garder de croire que les lois de la Chine, comme celles des Mèdes et des Perses, n'ont jamais subi d'altérations. Le Code pénal a déjà été soumis à plusieurs changements depuis le temps même où parut la traduction de sir George Staunton. Originellement, il se composait des *leuh*, qui pendant plusieurs siècles n'ont compris que 457 chapitres, lesquels, et même dans la cinquième année du règne de l'empereur Yung-ching, ont été réduits à 436. Les *le*, c'est-à-dire les parties nouvelles ajoutées pour définir, expliquer ou amender le texte ancien, ont été introduites d'abord sous la dynastie des Ming, la dynastie antérieure à celle des Mantchous. Dans la première année du règne de Tao-kwang, elles avaient fait monter le nombre des chapitres au chiffre de 1573.

En 1829, le bureau criminel de Pékin adressa un placet à l'empereur pour lui demander de faire faire une nouvelle édition du Code pénal. Déjà le précédent empereur avait ordonné qu'une édition revue et corrigée serait publiée tous les cinq ans; mais il paraît que sa volonté n'avait pas été exécutée. « Par suite, dit le Bureau, des nombreuses modifications qui ont été faites sous le règne actuel, la loi et la manière dont elle est appliquée dans la pratique ne sont plus d'accord. » Une nouvelle édition fut donc publiée l'année suivante, conformément à cette requête, sans doute; elle se composait de vingt-huit volumes, ou plutôt de vingt-huit cahiers du format in-octavo. L'empereur ordonna en même temps, au lieu de fixer des époques régulières où il serait publié de nouvelles éditions du Code, que les tribunaux suprêmes prissent garde de faire aussi peu d'altérations qu'il serait possible au nouveau Code, et que toutes les fois qu'ils seraient obligés d'en faire, ils eussent soin d'en dresser aussitôt un rapport pour obtenir la sanction impériale, et faire promulguer les nouveaux amendements dans tout l'empire. La raison donnée de cette mesure, c'est que de coupables plaideurs et des gens de loi sans principes, mettant à profit les innombrables lois rendues par les six tribunaux suprêmes de Pékin, invoquent tantôt les nouvelles lois et tantôt les anciennes, selon qu'il convient à leurs intérêts ou à leurs passions, ce qu'ils

peuvent faire aussi longtemps que les nouvelles lois n'ont pas encore été officiellement publiées. Et pour montrer que les coutumes sont loin d'être immuables en Chine, nous pouvons ajouter ici que l'empereur va même jusqu'à se permettre d'altérer le sens des caractères de l'écriture, car à son avènement au trône, il ordonna que le caractère qu'on prononce *ning*, et qui veut dire repos, étant le nom du dernier empereur, son père, il serait désormais sacré, et remplacé, à l'avenir, par un nouveau caractère dont il donna le modèle.

Bien qu'un code de lois soit, jusqu'à un certain point, un gage de sécurité pour les individus, il ne faudrait pas lui attribuer en Chine, et nous le prouverons, les vertus qu'il possède en France et ailleurs. Il faut que les sentiments de moralité soient bien répandus chez un peuple pour y assurer la stricte et impartiale application de ses lois écrites ou traditionnelles, et sans cela elles seront bien vite et bien facilement détournées de leur véritable esprit. « Vu l'impossibilité de prescrire pour tous les cas possibles, dit la quarante-quatrième section du Code pénal, il peut se présenter des espèces auxquelles il n'y a ni statuts ni lois applicables. Pour déterminer ce qu'on doit faire alors, il faut comparer soigneusement ces espèces à celles qui sont déjà prévues, et qui leur sont le plus semblables, afin de pouvoir juger équitablement s'il faut aggraver ou mitiger le châtement ordonné par la loi. Dans ce cas, la sentence rendue d'abord provisoirement sera communiquée aux magistrats supérieurs, et après avoir reçu leur approbation, elle sera soumise en dernier ressort à la décision impériale. Tout jugement erroné qui serait prononcé par les magistrats, dans des cas douteux, et parce qu'ils auraient voulu suivre une procédure plus sommaire, sera puni comme un déni volontaire de justice. » Cet appel à l'empereur doit se faire, comme cela se pratiquait dans l'empire romain, par écrit, « très-mauvaise méthode suivant Blackstone. Interroger le pouvoir législatif pour en obtenir des décisions applicables à des cas particuliers, n'est pas seulement inutile, c'est encore ouvrir la porte toute grande à l'injustice et à l'oppression. Les réponses de l'empereur romain à ces requêtes s'appelaient des rescrits, qui finirent avec le temps par composer une jurisprudence dont l'autorité était égale à celle des lois. » Un code qui accorde aux magistrats une latitude plus ou

moins considérable pour faire rentrer dans les prescriptions de la loi certains cas que celle-ci n'a pas prévus, attribue nécessairement aux juges un pouvoir à peu près arbitraire, et se base, comme premier principe, sur l'honnêteté des hommes. L'impuissance du Code chinois se prouve encore par une autre de ses sections, la trente-troisième, qui dispose « que tout homme coupable d'une conduite mauvaise et contraire à l'esprit des lois, lors même qu'il n'aurait violé précisément aucune de leurs prescriptions, sera puni d'au moins quarante coups de bambou, et même de quatre-vingts, si les faits qui lui sont reprochés sont de nature grave. »

Si les empereurs romains rendaient des lois aussi iniques que celles d'Arcadius et Honorius, qui ordonnent que les enfants des coupables condamnés pour crime de haute trahison seront perpétuellement infâmes, incapables d'hériter, d'occuper aucun emploi public ; qu'ils devront languir dans les privations et la misère, de telle sorte que la vie soit pour eux un fardeau et la mort un bienfait, les Chinois, bien qu'au dire du Père du Halde il ait été question de modifier cette jurisprudence dès le temps de l'empereur Wan-ti, c'est-à-dire 151 ans avant Jésus-Christ, les Chinois ont encore conservé jusqu'à aujourd'hui cette barbarie dans leur code. En effet, nous voyons, en 1828, l'empereur ordonner, comme développement sans doute de la section 287, « qu'à l'avenir, dans tous les cas où, par suite d'homicide, une ou plusieurs personnes d'une famille auront succombé sans qu'il leur reste d'héritier, alors le fils ou les fils du meurtrier qui ne seront pas encore arrivés à l'âge de la virilité seront livrés aux gardiens du harem impérial, et mutilés. Le bureau criminel enregistra cette disposition dans les lois supplémentaires, et veillera à son exécution. » Cette loi fut appliquée presque immédiatement au cas d'un homme qui, après avoir inutilement attenté à l'honneur de la femme de son voisin, tua le mari et deux autres membres de la famille, qu'il priva ainsi de ses héritiers. L'empereur fit arrêter le fils de l'assassin, un enfant d'environ dix ans, qui fut livré aux officiers du harem et mutilé. Par cette application de la loi du talion, la postérité du meurtrier fut supprimée.

En septembre 1832, le bureau criminel de Pékin adressa un mémoire à l'empereur pour demander des changements à la loi qui punit tous les parents d'un rebelle, pour le seul fait de la pa-

renté, aussi bien que le rebelle lui-même. L'empereur répondit qu'il était impossible de donner suite à cette requête. « La rébellion, dit-il, est un poison virulent qui infecte tout un pays, si elle a gangrené des officiers, des soldats ou leurs familles ; c'est un crime impardonnable, et si les descendants des coupables ne sont pas tous exterminés, ce ne peut être que par un acte de la clémence souveraine. » Conformément à cette loi barbare, la femme, les filles et toutes les femmes de la famille d'un oncle de Jehanguir, le célèbre chef de la révolte dans le Turkestan chinois, furent déportées, en 1827 et 1828, dans les provinces méridionales de la Chine, et réduites en esclavage, tandis que les mâles furent, sans exception, condamnés à un emprisonnement perpétuel. En 1832, les familles de sept beys mahométans du Turkestan, qui avaient été exécutés pour crime de rébellion, furent également condamnées à l'esclavage. Trois fils du chef de la révolte qui éclata dans les montagnes situées entre le Kwang-tong, le Kwang-si et le Hoonan, sa fille, sa belle-fille, l'un de ses frères et deux de ses complices, furent traduits de même, en 1832, devant le bureau criminel de Pékin ; cinq d'entre eux furent condamnés, au mois d'octobre, à être coupés en mille pièces, et leurs têtes, séparées de leurs corps, durent rester exposées pendant longtemps aux insultes de la multitude.

L'incertitude et la vanité d'un code dont les prescriptions peuvent changer au gré du gouvernement sous le moindre prétexte, parurent dans tout leur jour, à propos d'une affaire qui arriva dans la province de Nganhwuy, à peu près à la même époque. Six personnes avaient été tuées dans une querelle survenue entre des gens qui faisaient la contrebande du sel. L'un des meurtriers, un mahométan, éventa les cadavres de ses adversaires, en arracha les entrailles, et dispersa ces horribles débris dans la rivière. On lui fit son procès et il fut condamné à être décapité, après toutefois avoir subi un certain temps d'emprisonnement (ce qui veut dire ordinairement que la vie du coupable sera épargnée) ; l'arrêt se basait sur la section 290 du Code, qui traite spécialement « des meurtres commis dans une rixe. » L'empereur ne se contenta pas de censurer seulement le juge qui avait rendu ce jugement, il réclama aussi le tribunal de Pékin, qui lui avait renvoyé l'affaire, la parce qu'on n'avait pas tenu compte des cruautés gratuites

du meurtrier. En conséquence l'empereur ordonna qu'on « rendit une nouvelle loi destinée à prévoir de pareils cas. »

Pour corriger l'esprit de chicane qui se répandait parmi les membres du clan impérial, l'empereur rendit en 1829 des lois qui s'appliquaient spécialement à cette classe de personnes. L'édit porte dans son préambule « qu'on les a vus souvent se mêler de querelles qui ne les regardaient pas directement et employer leurs privilèges et leur influence pour extorquer de l'argent sous prétexte de légalité. » Le conseil militaire de l'empire, les ministres d'état, les dignitaires de la maison impériale et le tribunal suprême s'étant donc assemblés par ordre de Sa Majesté, rendirent de certaines lois, qui furent confirmées. Ces lois disposaient que « tout membre direct ou collatéral du clan impérial qui paraîtrait devant un tribunal et pour une affaire où il ne serait pas directement intéressé, lorsqu'il serait prouvé que son intervention avait pour but d'extorquer de l'argent par des moyens frauduleux, serait condamné à recevoir cent coups de bâton, dont quarante, au moins, seraient appliqués avec le bambou. Si dans une affaire qui ne les concerne pas, des membres du clan impérial se liguent avec des témoins ou d'autres personnes pour extorquer de l'argent, les coupables seront déportés en Mantchourie, privés de leurs distinctions honorifiques, et recevront au moins quarante coups de bambou. Ceux qui protégeront de pareilles intrigues seront exposés au pilori pendant trois mois et seront ensuite déportés au delà de la frontière. » L'empereur ordonna que ces lois feraient désormais partie du Code, seraient publiées parmi toutes les tribus tartares, afin que personne ne pût arguer de les ignorer et qu'on leur assurât une obéissance éternelle. Peu de temps après, un cas se présenta où elles durent être appliquées, et par ordre spécial de l'empereur, les coupables durent en effet être punis selon toute la rigueur de la loi.

Une circonstance à noter dans cette loi, c'est qu'elle permet l'application de coups de bambou aux Tartares du sang impérial, tandis que la section 9 du Code dit expressément que « tous les sujets de l'empire enrôlés sous la bannière tartare, lorsqu'ils se seront rendus coupables de délits que les lois punissent de châtimens corporels, recevront, sans rémission aucune, le nombre des coups prescrits par la loi, mais que le châtiment leur sera infligé

avec le *fouet* au lieu du *bambou*. » Cette clause du Code doit avoir été abrogée ou être tombée en désuétude, au moins c'est ce que semble prouver encore un édit de l'empereur, inséré dans le numéro 88 de la *Gazette de Pékin* de 1828, et rendu contre Ngan-seu, noble tartare, revêtu d'une charge héréditaire. Ce personnage avait tué, à force de coups, un de ses serviteurs, et au lieu de le dire à l'empereur, comme c'était son devoir, il avait essayé de cacher son crime. L'empereur en fut instruit cependant et fit informer sur l'affaire par un conseil d'enquête. Les membres du conseil, intimidés sans doute par le crédit de Ngan-seu, restèrent pendant vingt jours sans envoyer leur rapport, et l'empereur, pour les punir de leur connivence, les renvoya tous, juges et accusé, devant la cour criminelle. Ngan-seu comparut devant la cour, qui lui fit infliger, séance tenante, « vingt coups appliqués avec le bambou plat sur une partie du corps qu'on devinera sans peine. »

Outre les lois faites par l'empereur ou avec sa sanction par les six bureaux suprêmes de Pékin, les ordonnances rendues par les officiers chargés du gouvernement des provinces ont aussi force de loi, ou du moins elles l'appliquent sans qu'il soit besoin d'en référer à l'empereur. Si cependant, pour couvrir leur responsabilité, ces officiers croient devoir en référer à l'empereur et que leurs ordonnances soient revêtues de sa sanction, alors elles prennent place parmi les lois. Pour altérer ou modifier les lois locales, les gouverneurs des provinces réclament le plus souvent le concours du foo-yuen (leur lieutenant), du juge, du trésorier de la province, etc., qui viennent alors prendre leur part de la responsabilité : ces ordonnances peuvent s'étendre jusqu'à des cas qui intéressent la vie des individus. En 1830, le gouverneur et le foo-yuen du Kwang-tong publièrent, sous leur double sceau, une proclamation dirigée contre des bandits qui, prenant le costume des visiteurs de la douane, arrêtaient et pillaient les bateaux sur la rivière de Canton. Les mandarins établissent en principe qu'aucun bateau ne peut être visité sur la rivière ailleurs qu'aux bureaux de la douane, et ils ordonnent en conséquence que tout individu qui voudra tenter de faire la visite des bateaux, soit garrotté et amené devant un magistrat. S'il résiste, on peut le tuer, en vertu de la loi qui accorde le droit de légitime défense contre des brigands armés. La proclamation se termine par le conseil

donné aux marchands de ne pas abuser de cet édit dans l'intérêt de la contrebande.

Le seul article qu'on puisse trouver dans le Code à l'appui de cette doctrine des mandarins est compris dans la section 388, relative aux criminels qui résistent à main armée aux officiers de la police. Il est ainsi conçu : « Si le criminel qui résiste est armé et que les officiers de la police le tuent en essayant de s'assurer de sa personne, ou si le criminel, après s'être échappé de leurs mains, fait encore une nouvelle tentative d'évasion et qu'il soit tué par les officiers de la police, alors ceux-ci ne seront pas responsables de sa mort. D'un autre côté, s'il arrive qu'un officier de police tue ou blesse grièvement un criminel qui n'est pas passible, à raison de ses méfaits, de la peine de mort, et qui s'est rendu sans résistance, soit immédiatement, soit aussitôt qu'il a été pris, cet officier de police sera puni selon les prescriptions de la loi qui réprime les homicides commis ou les blessures faites dans une rixe. » Considérant cependant les sections 141 et 146 du Code qui, dans le cas de contrebande du sel, accordent toute la marchandise saisie au dénonciateur ou au capteur, et, dans le cas où la contrebande s'est faite sur d'autres articles, trois dixièmes au dénonciateur ; considérant de plus les clauses de la section 310 relative à « ceux qui résistent à tout officier du gouvernement chargé de la perception des taxes, » on peut à peine imaginer un cas où il ne dépendrait pas des magistrats de juger selon leur bon plaisir et dans lequel il ne serait pas possible de retourner complètement leur sentence au nom même de la légalité. En 1833, cependant, il se présenta une affaire où le gouverneur d'une province se montra fidèle au texte de la loi. Il avait été informé qu'un bateau de passage, allant de Canton à Chaouking-fou, distance d'environ soixante-dix milles, avait de l'opium, c'est-à-dire de la contrebande à bord. Un bateau de la douane, dépêché à la poursuite du délinquant, le joignit au milieu de la nuit. Le contrebandier fut hélé et reçut l'ordre de s'arrêter pour être soumis à une visite ; mais le patron refusa d'obéir, et menaça les gens de la douane de faire feu sur eux s'ils essayaient d'aborder son bateau. Ils voulurent passer outre ; mais ils furent accueillis à coups de canon et contraints de retourner à Canton avec quatre morts et douze blessés. Le contrebandier poursuivit donc librement sa route, et, arrivé au plus prochain bureau

de douane, le patron raconta tout ce qui s'était passé et prétendit que l'embarcation de la douane, si toutefois c'en était une, avait agi contrairement au dernier édit du gouverneur, et que pour lui, patron, il avait été impossible de reconnaître si ceux qui avaient voulu l'arrêter étaient réellement ce qu'ils disaient être ou bien des pirates. De retour à Canton, il renouvela sa déclaration, et le gouverneur, en réponse à la plainte que les officiers de la douane avaient déposée entre ses mains, accueillit la justification du patron, et blâma les employés d'avoir violé les ordres qui leur défendaient de visiter les bateaux ailleurs qu'aux bureaux de la douane. Pendant ce temps, quatre des blessés avaient encore succombé. Cette petite histoire pourra aussi servir à montrer comment, en dépit de toutes les ordonnances impériales et vice-régales, le commerce de l'opium se fait et se fera toujours.

Un édit impérial de 1824 dispose qu'il est illégal d'avoir des armes à feu en sa possession, et annonce qu'il a été adressé aux gouvernements des provinces l'ordre de fixer une époque passée laquelle tous les fusils à mèche qui peuvent se trouver dans les mains des habitans auront dû leur être achetés moyennant une certaine indemnité préalable. En 1831, on voit paraître un nouvel édit par lequel les armes à feu, à l'exception cependant des armes de chasse, sont prohibées et doivent être remises aux mains des autorités dans un délai de six mois. D'un autre côté, en 1830, le magistrat du district de Nauhâï, près de Canton, avait autorisé d'abord par proclamation ses administrés à traiter comme des voleurs tous les gens qu'on verrait sur les toits des maisons après la seconde heure de la nuit, et même à faire feu sur eux. Toutefois il ne permettait pas de tirer à balle ou même à plomb : les fusils devaient être chargés avec des grains de riz, « parce que, disait-il, si je veux découvrir les voleurs, je veux aussi conserver les existences. » Deux mois plus tard, cependant, il révoqua en partie sa proclamation, déclara que la possession des armes à feu était illégale, et que le cas le plus pressant en pouvait seul excuser l'usage. Il ne l'excuse même plus dans le cas où il est certain que l'homme aperçu sur le toit de la maison est un voleur, et où il est impossible de le saisir : « il faut bien se garder d'agir sur de simples soupçons qui favorisent, dit-il, les projets des voleurs plus encore qu'il ne les entravent. » Sa première ordonnance, il le reconnaît, ne profitait qu'au

désordre, et les habitants du pays étaient tenus en alerte toute la nuit par d'incessantes explosions de mousqueterie. Elle contenait cependant un détail que nous ne pouvons laisser passer sans le noter. Elle disait que lui, magistrat, il avait fait arrêter un grand nombre de voleurs, mais que bien rarement il avait pu arriver à la restitution des objets volés, d'où il inférait que les recéleurs devaient être très-nombreux. Aussi ordonnait-il, pour les intimider et pour forcer les gens à exercer une surveillance active sur leurs domestiques, que « toute maison, grande ou petite, dans laquelle on trouverait des objets volés serait confisquée au profit du dénonciateur du vol. »

En outre de tous ces édits, rescrits et ordonnances, les villages sont administrés suivant des traditions locales appliquées par un conseil des vieillards ou des gens considérables du lieu, et que le gouvernement, à ce qu'il semble au moins, appuie et soutient dans l'exercice de leur autorité.

Tous ces divers degrés de la hiérarchie, depuis l'empereur jusqu'au simple mandarin de district, jusqu'à l'humble conseil de village, ne sont pas cependant encore seuls à faire les lois, car il semblerait que l'on publie encore des édits apocryphes ; si la section 355 du Code les punit de mort, c'est qu'il est probable que plus d'une fois on a pu les imposer aux populations ; autrement on n'y songerait pas. Et ce n'est peut-être pas aussi rare qu'on pourrait le penser ; on voit, en 1827, le gouverneur de Pékin faire arrêter un des commis du bureau des finances qui, de complicité avec plusieurs personnes, avait, dans un but de concussion, fabriqué un édit impérial ; l'un de ces complices tenait une boutique de marchand d'habits. Quelques mois après, d'autres commis de la même administration furent encore condamnés à Pékin à porter d'abord la cangue pendant deux mois, puis à être déportés dans des pays malsains, ce qui veut dire la province de Canton ou le Yunnan, pour y être livrés comme esclaves à des soldats, après toutefois y avoir encore porté la cangue pendant trois mois. En 1829 on trouve dans la *Gazette de Pékin* une nouvelle condamnation prononcée pour le même crime ; le coupable ne fut toutefois condamné qu'à la déportation, parce que le document apocryphe n'avait pas encore été publié. La cour d'appel réforma cependant la sentence et reçut à ce sujet l'approbation impériale, parce que, dit l'empereur, quand

l'édit qui formait le corps du délit arriva à la connaissance du public il obtint l'assentiment universel.

En 1831, il parut à Canton une ordonnance attribuée au fou-yuen, qui contenait les noms et les signalements de tous les compradores et domestiques employés dans les factoreries européennes; on se proposait, en les accusant de conspirations avec les étrangers, de leur extorquer de l'argent. Après un examen minutieux, l'un des compradores reconnut dans cette pièce certains détails qui le firent douter de son authenticité. Lorsqu'il en eut conféré avec le chef des Hanistes, il se convainquit que ce n'était qu'une imposture. Un plan fut aussitôt arrêté pour saisir les auteurs du délit; on les invita à un repas sous le prétexte d'arranger avec eux les affaires à l'amiable. L'invitation acceptée, quand les convives arrivèrent, ils furent appréhendés par les soldats de la police. Il paraît cependant qu'ils parvinrent, au moyen d'arguments irrésistibles, à étouffer l'affaire, car on n'en entendit plus parler.

Dans un second extrait nous parlerons des *examens* en Chine.

X. R. (*Chinese Repository.*)

Esquisses de Biographie Politique.

LA DIPLOMATIE ET LES DIPLOMATES.

DROIT DES GENS. — SCIENCE DIPLOMATIQUE. — LE MINISTRE ET LES AMBASSADEURS.
— DIPLOMATES ANGLAIS : CROMWELL, BLAKE, BOLINGBROKE, ADDISON, GIBBON, HENRY FOX, LES DEUX PITT, SHELBURNE, HAWKESBURY, CH. FOX, LORD GRENVILLE, COMTE GREY, CANNING, LORD WELLESLEY, COMTE DUDLEY ET WARD, PALMERSTON, LORD ABERDEEN, H. BULWER. — DIPLOMATES DU CONTINENT : D'OSSAT, D'AVAUX, L'ABBÉ DE LA VILLE, GROTIUS, SALVIUS, LE PRÉSIDENT JEANNIN, ETC.
— LES ÉLÈVES DU PROFESSEUR KOCH : METTERNICH, MONTGELAS, COBENZEL, ETC.
— CHEFS-D'OEUVRE DE LA DIPLOMATIE MODERNE : NÉGOCIATIONS DE 1756, DE 1783, DE 1791. — RÉFORMES A INTRODUIRE DANS L'ÉDUCATION DIPLOMATIQUE.

Et d'abord, qu'est-ce que la diplomatie? Le sens de ce mot, plus étendu de nos jours qu'il ne l'a jamais été, parce que la science qu'il représente n'a jamais été plus compliquée ni plus essentielle, implique la connaissance des relations que les diverses nations peuvent avoir entre elles, et des traités qui servent de base à ces rapports internationaux. A ces connaissances indispensables vient s'adjoindre l'art du négociateur. Le but de la diplomatie, son seul but légitime — but que trop souvent elle perd de vue — est de pourvoir au maintien de la bonne harmonie entre les divers états et à la tranquillité des peuples; d'obvier aux dissentiments, aux antipathies, aux passions, aux froissements d'intérêts, d'où peuvent sortir la guerre et ses horribles conséquences; de mettre un terme aux hostilités — lorsque, malgré tout, elles ont éclaté — par un équitable échange de concessions réciproques. Ainsi un diplomate qui serait à la fois honnête et habile n'aurait jamais en vue que la sécurité, le repos et la dignité du pays qu'il représente. Tous ses travaux seraient consacrés au maintien de la paix, des relations commerciales fondées sur une réciprocité complète et une liberté

sans entraves; ses efforts auraient pour objet l'union des divers peuples dans les liens étroits de la fraternité humaine.

La diplomatie, considérée comme science, a des principes fixes; ces principes sont énoncés dans l'espèce de loi commune d'où émane le *Droit des Gens*, loi reconnue par tous les peuples civilisés de l'Europe. Les règles qu'elle impose sont consacrées à titre égal par la coutume et par une sorte de convention qui dérive des précédents. Les états, soit en paix, soit en guerre, y puisent la connaissance de leurs droits et de leurs devoirs. Tout ce qui constitue essentiellement leur existence, leur prospérité, leur indépendance, leur richesse intérieure, leur sécurité au dehors, tombe dans le vaste domaine ouvert aux spéculations du diplomate.

C'est assez dire quelle importance appartient à cette carrière diplomatique où les connaissances les plus variées, les dons les plus précieux de la nature, trouvent leur emploi le plus essentiel, leur plus haut degré d'utilité : il est des moments suprêmes où le sort d'une nation — son bonheur ou son infortune, sa liberté ou son esclavage — dépendent d'une inspiration éclosée dans le cerveau d'un homme d'état, et de la puissance persuasive qu'il met à la faire accepter par deux ou trois de ses collègues. Maintenant, il faut en convenir, la science diplomatique est aussi complexe, aussi ardue, aussi difficile à posséder, qu'on peut la trouver attrayante et désirable. Que de conditions imposées au diplomate ! Outre la connaissance approfondie de ce droit sans code, qu'on appelle le *Droit des Gens*, il doit avoir une autre érudition, non moins indispensable bien que plus frivole en apparence : celle qui consiste à connaître les privilèges et les devoirs des agents diplomatiques, la conduite méthodique et régulière des négociations, la formule de ces contrats solennels qui lient les peuples; et ce n'est pas tout : un bon diplomate ne peut ignorer ni la statistique matérielle et morale des divers états, ni l'histoire politique, militaire et sociale des puissances avec lesquelles il lui faudra traiter tour à tour; la tendance de chaque cabinet, les *systèmes d'état* — pour nous servir d'une expression allemande — des différents peuples européens. les maximes traditionnelles de leur politique, le caractère des souverains, des hommes d'état; celui des hommes éminents — orateurs ou publicistes — qui, sans avoir une influence officielle et régulière, ont conquis le droit de se mêler aux affaires pu-

bliques. Puis, à cette masse énorme de science acquise, le négociateur, qui n'est rien par elle seule, doit joindre la modération, la dextérité, le sang-froid, le tact, l'art de convaincre. La connaissance des hommes lui est plus nécessaire encore que celle des livres, et sa mission dans un salon est tout aussi difficile qu'au fond de son cabinet. Ce qu'on appelle le *coup d'œil* chez les grands généraux est indispensable à cette autre tactique où les propositions, les refus, les hésitations calculées, les empressements trompeurs, les protocoles insignifiants, les articles dont rien ne trahit la portée, remplacent les marches et contre-marches, les fausses démonstrations, les soudaines retraites, les embuscades, les surprises obliques. Ajoutez à tout ceci que chaque politique a ses formes et ses conditions bien différentes les unes des autres. Le représentant d'une monarchie absolue et celui d'une république agissent en vertu de pouvoirs tout à fait divers. L'ambassadeur constitutionnel encourt une autre responsabilité que l'agent direct d'un souverain tout-puissant. Ce qui est permis à l'un ne l'est pas à l'autre. Ici sont les ténèbres, là le demi-jour, plus loin le plein soleil de la publicité; ici c'est une volonté immuable et certaine qui préside aux négociations, là-bas une direction capricieuse et que le moindre événement peut modifier du tout au tout. Selon les temps, selon les institutions, selon les revirements de la pensée publique, selon les circonstances qui changent du jour au lendemain, il faut que le diplomate, calculant tout, y compris le hasard, règle lui-même sa marche et mette au jeu son infailibilité. Il faut que, cédant à propos, inflexible quand il le doit, assez probe pour inspirer la confiance, assez adroit pour en tirer parti, toujours instruit de tout ce qui lui importe, vigilant sans en avoir l'air, modeste dans le succès, ferme dans les revers, il obtienne et conserve un ascendant qui lui est disputé chaque jour et que la moindre imprudence peut compromettre.

Ainsi, deux sciences; ou, pour mieux dire, une science qui s'apprend, un art qui se devine et pour lequel on nait plus ou moins bien doué. La théorie fournit quelques grands principes, phares qu'il ne faut pas perdre de vue au plus fort de la tempête; mais ces ressources incomplètes ne sont rien si le navigateur manque d'expérience, d'invention, de sagacité native. La sonde à la main, le sextant et les cartes sous les yeux, c'est de lui-

même, de son instinct, de sa logique, de sa mémoire, de sa vue perçante, de son imperturbable lucidité d'esprit, que dépend le succès du voyage. Encore est-il vrai de dire que le pilote le plus consommé, le plus instruit, le plus prévoyant, le plus calme, le plus inventif, rencontre quelquefois sous les ondes un écueil inconnu qui déjoue tous ses calculs. Qu'importe ? et faudrait-il conclure par hasard, de ces accidents inévitables, que toute règle est inutile, tout système démenti, tout enseignement frivole et vain ? La conséquence serait singulière.

Les progrès de la diplomatie frapperont aisément quiconque voudra se reporter au temps où l'envoi d'une ambassade n'était qu'un acte isolé, l'ambassade elle-même une mission limitée, spéciale, temporaire. Prenons pour exemple les trois visites que le comte de Carlisle, par ordre de Charles II, en 1663 et 1664, alla faire au grand duc de Moscovie, au roi de Suède et au roi de Danemark (1). Mais dès la fin du dix-septième siècle, ces communications de monarque à monarque prirent un caractère permanent et régulier. Il n'a fallu pour cela que la décision d'un gouvernement à qui parut avantageux le maintien d'un ambassadeur dans telle ou telle capitale : les autres, à qui cette démarche devait porter ombrage, ne pouvaient manquer de suivre l'exemple une fois donné. De ce moment, la diplomatie changea de nature. A la torpeur ordinaire du moyen âge, çà et là interrompue par de vigoureux efforts, succédait une guerre permanente dont les alternatives et la physionomie, chaque jour différentes, se modifiaient d'après la nature des événements, celle des intérêts mis en jeu, la position et le caractère individuel de chaque souverain ; surtout d'après le génie particulier et les vues particulières du ministre ou des ministres dirigeant les négociations extérieures.

Ce dernier emploi, jusqu'à la fin du règne de Henri VIII, avait été, en Angleterre, confié à un seul homme. Soit jalousie de l'influence qu'il donnait, soit qu'il prit sérieusement en considération l'importance et les pesantes obligations d'un tel poste, ce prince jugea convenable d'en diviser les attributions, désormais partagées à pouvoir égal entre deux secrétaires d'état. On forma ainsi deux départements : celui du nord et celui du midi, auxquels,

(1) Le récit en a été publié en 1669. *A Relation of three embassies, etc.*

beaucoup plus tard, en 1768, Georges II régnant, il fallut en ajouter un troisième, spécialement consacré aux affaires coloniales. Du temps de Henri VIII, les deux secrétaires d'état se rencontraient au bureau du conseil. Leur travail mis en ordre dans une pièce adjacente à la salle même où se tenaient les séances, ils venaient ensuite se placer, debout, auprès du roi; mais aucun débat ne pouvait s'engager avant qu'ils eussent pris l'initiative en exposant leurs vues et leurs propositions.

Sous Élisabeth, ce système de délibération fut modifié. La reine, qui venait rarement au conseil, ordonna que les deux secrétaires d'état prendraient place au bureau même à titre de conseillers privés (1), ce qui s'est toujours fait depuis cette époque. Pour ce qui concernait les affaires étrangères, chacun des deux secrétaires avait son département distinct, et recevait directement, pour y répondre de son chef, toutes les communications qui le concernaient. Ainsi marchèrent les choses jusqu'au moment où le principal secrétaire d'état pour les affaires étrangères fut chargé de tout ce qui regardait les affaires extérieures, arrangement qui ne remonte pas à plus d'un siècle.

En France, la création d'un ministère des relations extérieures date du temps où les ambassades devinrent permanentes, c'est-à-dire de la fin du seizième siècle. Mais, pas plus qu'en Angleterre, ce département ne fut tout d'abord remis aux mains d'un seul. A plusieurs reprises, on en changea l'organisation, et, seulement à la fin du règne de Henri III, on vit les affaires étrangères sous la direction unique d'un homme d'état. Villeroi inaugura ces hautes fonctions.

Après ce que nous avons dit plus haut en parlant des ambassadeurs, il serait oiseux d'insister sur le degré d'intelligence et de capacité que réclame le poste de ministre d'état aux affaires étrangères. Sagesse, expérience, caractère, talents de toute sorte, ne sont pas de trop pour remplir des devoirs qui intéressent au plus haut degré l'honneur et la prospérité du pays dont on devient ainsi, vis-à-vis du reste du monde, l'unique représentant. Il est dur de penser que fort peu de souverains ont senti à quel point il importait de remettre au plus digne et au plus habile de leurs su-

(1) *Wood's Institut.* 438.

jets ces immenses attributions. Un bon choix, en pareille matière, attesterait à la vérité un jugement supérieur et une supériorité de lumières qui placeraient le monarque lui-même au-dessus des hommes entre lesquels il aurait à se décider. Il faudrait ensuite supposer une cour exempte d'intrigues, supprimer la désastreuse influence des favorites et des favoris; bref, changer presque toutes les conditions du gouvernement monarchique, même lorsqu'il est tempéré par une constitution toujours facile à éluder.

Aussi voyez combien peu l'Angleterre a compté de véritables hommes d'état, depuis Cromwell jusqu'à nos jours.

Le Lord-Protecteur mérite une place à part. De son temps on ne voyait pas, comme du nôtre, les chemins de la diplomatie obstrués par une foule d'apprentis que l'aristocratie impose et dont la nullité est dissimulée ou protégée par leur apparentage imposant. L'influence parlementaire, les devoirs du patronage, les droits de naissance, étaient alors peu consultés. Partout où le vieux Noll trouvait un employé laborieux, instruit et remplissant bien sa charge, soit dans la diplomatie, soit dans la judicature, il se gardait bien de le déplacer, à moins qu'il ne le surprît mêlé à quelque cabale. Mais il ne voulait parmi ses serviteurs aucun imbécile, aucun intrigant, aucun lâche, celui-là eût-il dans les veines tout le plus pur sang des Howard. Cromwell mettait une sollicitude constante et une sagacité sans pareille à s'assurer, même parmi les hommes opposés à ses vues, des gens de cœur et de talent qui, une fois ralliés à sa fortune, pussent devenir réellement utiles au pays. Pour rédacteur latin de ses dépêches, il avait l'illustre Milton; pour grand juge, Hale, un royaliste pieux et savant; un de ses ambassadeurs était Saint-John, jurisconsulte du premier ordre; et lord Broghill, enfin, qui possédait toute sa confiance, remplissait, au dedans et au dehors, les missions les plus délicates.

Du reste, remarquons-le bien, la même règle a toujours été suivie partout, si ce n'est en Angleterre depuis qu'elle est revenue aux errements de la monarchie et du patriciat.

Ainsi nous voyons Hugo Grotius patroné par Gustave-Adolphe, qui, durant la minorité de Christine, le détacha du service de la Suède; Oxenstiern, ensuite, lui confia les négociations à suivre avec la France. Le même prince alla chercher, dans la plus hum-

ble condition, un autre diplomate, Adler Salvius, dont il se servit pour les affaires les plus secrètes et les plus essentielles. De même, alors que la France était gouvernée par des princes absolus, Jeannin, simple fils d'un échevin, lui-même avocat plaidant, s'éleva aux grades les plus élevés de la diplomatie; et l'histoire de ses ambassades, pleine d'enseignements pour les ambitieux, fut plus tard la lecture favorite de Richelieu pendant sa retraite à Avignon. Jeannin négocia successivement avec la cour d'Espagne et le gouvernement hollandais; Henri IV l'avait mis dans la confiance de ces grands projets au milieu desquels la mort le surprit, et la reine-mère, après l'attentat de Ravallac, témoigna la plus grande estime et la plus entière confiance à ce vieux conseiller de la couronne. Les notes que Jeannin faisait passer à la cour de France, et dont la rédaction serait encore aujourd'hui un modèle de soins, d'exactitude, de savante méthode, ont été utiles à ses successeurs, à son pays, au monde entier. Elles ont contribué à généraliser pour la France, la Russie et la Prusse, un usage que l'Angleterre devrait adopter et recommander à ses agents diplomatiques. Nous voulons parler de ces dépêches annuelles où chaque ambassadeur résume l'ensemble de ses travaux, et qui, successivement réunies, analysées, classées, présentent, sur chaque question, un si utile répertoire. Nous trouvons dans la biographie de M. de Saint-Priest (1) que, durant son ambassade à Lisbonne, en 1767, il ne manquait jamais d'adresser au cabinet de Versailles un travail approfondi sur l'état intérieur du Portugal, la cour, le gouvernement, les ministres, les agents les plus importants de la diplomatie. M. de Barante se conforma régulièrement à cette utile pratique, et ses dépêches ont éclairé d'un jour assez vif la politique du cabinet russe. M. Bulwer, représentant de l'Angleterre à Madrid, renchérit encore sur l'exactitude de ses collègues étrangers. Chaque mois lord Palmerston reçoit de lui un exposé complet des événements et de la situation où ils ont placé nos affaires. On croira aisément que tous les ambassadeurs ne se sont pas toujours astreints à une si grande exactitude. A la fin du règne de Louis XV, par exemple, la France avait pour représentant auprès du cabinet de Saint-James, M. de Guerchy, dont le duc de Praslin, son pro-

(1) En tête des *Lettres de Louis XVIII* publiées par M. de Barante.

lecteur et son ami, disait hautement : « *Il ne sait pas écrire, et c'est encore le meilleur que nous ayons.* »

Pour en revenir à Cromwell, et se rendre compte de ses talents diplomatiques, on n'a qu'à bien se pénétrer de la méfiance, de la crainte qu'il inspirait au début, et voir comment, sur la fin de sa carrière, il avait su se concilier le respect, l'admiration de toutes les puissances européennes. Pas un monarque, pas un ministre auquel un peuple ait dû tant et de si réels avantages, achetés par aussi peu de sacrifices. Il connaissait la politique secrète de chaque cour. Il savait par cœur les faiblesses de tous les princes, de tous les hommes d'état auxquels il avait affaire. Il pénétrait leurs desseins les plus cachés, il déjouait leurs négociations les plus mystérieuses. Ses agents avaient l'oreille à toutes les portes, l'œil dans tous les portefeuilles, et, quoi qu'il advînt, se trouvaient prêts en toute circonstance. Il est vrai qu'on les avait choisis précisément à cause de leur aptitude reconnue et de leurs talents éprouvés. Ils avaient à surmonter partout les intrigues du monarque exilé, dont les agents obtenaient aisément accès dans toutes les cours du continent. Partout ces agents furent vaincus. Parmi les diplomates de ce temps, Blake eut un rôle particulier. Devenu marin à plus de cinquante ans, en même temps qu'il promenait sur toutes les mers le pavillon victorieux de la Grande-Bretagne, il assurait au loin son influence diplomatique et réglait les intérêts de notre marine partout où un vaisseau anglais avait chance d'être admis. Blake avait acquis sur le roi de Portugal un ascendant aussi grand que celui de Cromwell sur Mazarin. Ce dernier est constaté par tous les historiens, et montre ce qu'on doit toujours attendre de la vigueur, de la fermeté dans les résolutions, des talents réels et des hautes visées, quand elles sont aux prises avec les subtiles ressources d'une intelligence purement et simplement féconde en expédients évasifs, en ruses, en dissimulations sans dignité. Le cardinal, toujours souple, toujours humble, pliait sous la forte main de Cromwell, à qui la nature avait donné l'autorité impériale du génie.

Bolingbroke, esprit plus orné, plus brillant, armé d'une instruction qui manquait à Cromwell, lui est resté inférieur plutôt par le cœur que par l'intelligence : il n'avait ni principes, ni honnêteté, ni conduite. Les talents et le bon goût d'Addison ne sauraient être

mis en doute, mais les grandes qualités de l'homme d'état lui firent défaut, et la charge qu'il avait occupée fut bien plus convenablement remplie lorsque, vingt-neuf ans plus tard (en 1746), Philippe Dormer Stanhope, comte de Chesterfield, reçut le portefeuille des affaires étrangères (1).

Pas un diplomate des temps modernes n'a été, selon nous, si mal compris et si mal interprété (2). Sans prétendre donner ses *Lettres à son fils* comme les meilleures leçons qu'un père puisse offrir, sans excuser en rien ce qu'elles ont de hautement immoral, il doit nous être permis de faire remarquer que lord Chesterfield fut incontestablement un administrateur de premier ordre, un homme d'état des plus instruits et des plus habiles, et certainement un diplomate, un négociateur comme l'Angleterre, malheureusement, en a eu fort peu. Bien qu'il eût suivi à l'université de Cambridge, avec une assiduité remarquable, les cours de législation civile qu'on professait à Trinity-hall. voyant que ni les lois et coutumes des pays étrangers, ni le droit international européen, n'étaient compris dans ce cours, il s'adressa directement à Vitriarius, le célèbre professeur de Leyde, et, sur la recommandation de ce dernier, prit à demeure auprès de lui un homme assez versé dans ces matières pour compléter son éducation diplomatique. Son ambassade à la Haye fut brillante et heureuse; dès 1744, il fut en assez grand crédit pour faire ses conditions avant d'entrer au ministère, et peu après, chargé d'une seconde ambassade en Hollande, il y confirma pleinement la bonne opinion que ses premiers succès avaient donnée de ses talents. Sa dextérité, sa discrétion, furent universellement appréciées; en effet, il était aussi remarquable par la pénétration avec laquelle il jugeait les dispositions d'autrui, que par son adresse à cacher les siennes. Il écrivait et parlait le français avec la même élégance et la même facilité que s'il fût né à Paris. L'allemand et l'italien lui étaient familiers : non content de ceci, on le vit, à trente ans passés, s'adonner, avec

(1) Voir, pour plus de détails, les études spéciales que la *Revue Britannique* a consacrées à ces deux hommes d'état littérateurs.

(2) Dans l'introduction qu'il a placée en tête de la *Correspondance de Bedford*, lord John Russell a glissé un portrait fort spirituel, mais fort injuste à certains égards, de lord Chesterfield. Il l'accuse, entre autres choses, d'avoir conduit la noblesse française à la guillotine et dans l'exil.

un zèle couronné de succès, à l'étude de l'espagnol. Dès sa plus tendre jeunesse, il s'était pénétré des auteurs classiques de l'antiquité, et, homme de trop bon sens pour perdre son temps à versifier des centons grecs ou romains, il écrivait avec une correction parfaite la prose latine.

Cette érudition, à laquelle il n'accordait qu'une importance très-secondaire, était toute au service des affaires publiques et ne leur déroba jamais une heure du temps qu'il y pouvait utilement consacrer. En toute occasion, du reste, il se montra le patron généreux des gens de lettres et prit avec lui, lors de sa seconde ambassade à la Haye, un poète dont le nom est arrivé jusqu'à nous (1). En 1746, comme nous le disions plus haut, il accepta une position ministérielle; mais après deux années durant lesquelles il avait constamment travaillé à la pacification de l'Europe, il finit, lorsqu'il vit ce but à peu près atteint, par donner sa démission et se confiner à la chambre des pairs, où sa position demeura une des plus hautes. Ses discours y étaient mieux écoutés et plus admirés que ceux de tout autre. Horace Walpole — dont le témoignage n'est pas sans valeur, puisqu'il avait entendu à la tribune, et son père, et Pitt, et Pulteney, et Wyndham, et Carteret, — déclarait, en 1743, que la plus belle harangue dont il eût gardé le souvenir était un discours de lord Chesterfield (2).

Une trentaine d'années après que Chesterfield eut quitté les affaires, un simple major de milice, que ses études et son mérite pouvaient appeler à combler le vide laissé par sa retraite, entra aux communes sous le patronage de lord Elliot pour y représenter le bourg de Liskeard. Mais quoique, lorsqu'il s'agit de répondre diplomatiquement au manifeste du roi de Prusse, le ministère fût réduit à réclamer l'aide d'Edward Gibbon, du docteur Lee et de L. Mansfield, le célèbre historien de *la Décadence romaine* ne fut jamais ni *attaché*, ni secrétaire de légation, ni chargé d'affaires, ni envoyé, ni ministre plénipotentiaire, ni ambassadeur, ni secrétaire d'état aux affaires étrangères. Les seules fonctions que l'on jugea bon de lui confier furent justement de celles que le

(1) David Mallet, auteur de *William et Marguerite*. Il écrivait aux gages des ministres.

(2) Voir la *Vie de lord Chesterfield*, par lord Mahon. Lord Mahon est issu des Stanhope.

premier venu, portant la livrée ministérielle et sans autre capacité que celle de percevoir un gros traitement, sera toujours apte à remplir : Gibbon fut nommé Lord du Commerce et des Plantations (1).

Les noms de Henri Fox et de William Pitt, premier comte de Chatam, appartiennent à l'histoire. Le premier fut deux fois premier ministre, en 1755 et en 1762 ; le second occupa cette haute position en 1756. Le comte de Shelburne, premier ministre en 1766, était encore plus instruit et plus accompli négociateur que Chatam ou Henri Fox. Cependant — et la renommée a quelquefois de ces caprices — les gens instruits, les curieux d'histoire politique, ont seuls le secret de ce mérite méconnu. Des Weymouth, des Rochford, des Suffolk, des Stormont, des Hillsborough, à quoi bon parler ? Ils n'ont passé aux affaires que pour montrer à quel point la médiocrité demeure inconnue, même en si haute position.

Le second Pitt resta toujours assez mal instruit de la politique étrangère, et fort peu au courant de la diplomatie européenne. Contrairement à l'usage anglais, il n'avait pas complété son éducation par les voyages, n'étant jamais allé plus loin que la Corogne, sur les côtes de Galice. D'ailleurs, toute l'énergie, toute l'activité de sa puissante intelligence furent concentrées, surtout au début de sa carrière politique, sur des questions intérieures ou purement commerciales ; il put à peine jeter les yeux hors de l'arène parlementaire où le retenaient des luttes incessantes, des ennemis nombreux et acharnés. C'est là que s'absorbèrent longtemps les éminentes facultés dont la nature l'avait doué : plus tard, à la vérité, quand il fallut combattre la révolution française et se prendre corps à corps avec le grand capitaine qui en fut la dernière expression, l'attention de Pitt, nécessairement détournée de ses premiers travaux, se porta tout entière sur le théâtre de cette lutte nouvelle. Il y montra, comme il l'eût montrée ailleurs, une force peu commune. Mais ses vues, exposées avec son éloquence ordinaire, soutenues par des raisonnements impérieux et persuasifs, n'en furent pas moins celles d'un esprit opiniâtre, téméraire, emporté par la passion. Les *Mémoires de lord Malmesbury*, récemment

(1) Voir la *Revue Britannique* de février 1847, page 343, pour les attributions de cet emploi.

publiés (1), prouvent que le grand ministre se laissa souvent aller, en pareille matière, aux inspirations malheureuses de personnes dont la jeunesse explique l'imprudente confiance, les calculs chimériques, et qui avaient conquis, à force de le flatter, un certain empire sur cet esprit si ferme et si sagace. Il est évident que Pitt aurait pu être un grand diplomate, un négociateur excellent; il est non moins évident qu'il ne l'a pas été. Cependant, quelques-unes des meilleures dépêches de lord Hawkesbury furent écrites sous la dictée du premier ministre. On ne peut douter que Pitt ne connût à fond les doctrines du droit public. Ses études pour se préparer au barreau, et le court apprentissage qu'il fit comme auditeur à Westminster-hall, avaient dû le mûrir et le compléter, sous ce rapport; mais lord Hawkesbury, auquel nous reconnaitrons tout justement la capacité d'un bon secrétaire, connaissait pourtant bien mieux que son illustre patron la routine diplomatique, et avait étudié avec une bien autre suite les négociations et les traités.

Le rival de Pitt, Charles Fox, lui était aussi, à cet égard, très-supérieur. Il avait beaucoup voyagé, beaucoup lu, et il montre toujours une certaine prédilection pour les questions extérieures. Lord Grenville et son frère Thomas, que la mort vient d'enlever à l'Angleterre, connaissaient à fond les cours étrangères, les hommes d'état européens, les traités, etc. Ils les connaissaient mieux qu'aucun de leurs contemporains, à l'exception cependant du docteur Lawrence, le plus éminent juriste de l'époque. Mais à lord Grenville et à son frère manquaient les dons précieux du génie, qui eussent fait valoir tout son prix à cette science acquise avec tant de soins.

Feu le comte Grey, alors connu sous le titre de lord Howick, remplaça M. Fox dans le poste de secrétaire d'état aux affaires étrangères. On ne sait pas généralement qu'à l'exception de lord Holland, de lord Malmesbury — tous deux défunts — et du comte de Harrowby, nul homme d'état de nos jours n'était, mieux que lord Howick, versé dans la politique étrangère. Sous le nom de Ch. Grey, il avait passé deux ou trois années sur le continent, et bien qu'une vingtaine d'années se fussent écoulées entre son re-

(1) La *Revue Britannique* en a donné d'amusants extraits.

tour en Angleterre et le moment où il prit le portefeuille des affaires étrangères, il avait conservé de ses voyages une rare connaissance des cours et du langage diplomatique. Nous tenons de son secrétaire même, feu Robert Talbot, comme preuve de la singulière facilité avec laquelle lord Grey écrivait le français, qu'un jour il remit à cet employé le brouillon d'une dépêche griffonnée sur ses genoux, à la chambre des communes, pendant le cours des débats. Le style était d'une correction irréprochable et pur de tout anglicisme.

M. Canning et lord Wellesley prirent successivement le portefeuille des affaires étrangères, après la retraite de lord Howick. Ni l'un ni l'autre n'étaient éminents par les connaissances que leur prédécesseur poussait à un si haut degré de perfection. Mais tous deux orateurs diserts, littérateurs excellents, écrivains distingués, n'en sont pas moins classés parmi nos premiers hommes d'état : leurs dépêches resteront comme des modèles et serviront aux questions spéciales pour lesquelles ils les avaient rédigées. Tous deux ont également occupé des fonctions diplomatiques : le premier comme ambassadeur à la cour de S. M. T. F., le second comme accrédité auprès de la junte espagnole. Mais l'ambassade de Lisbonne fut une mesquine affaire, où l'éloquence et l'esprit de Canning n'avaient qu'un assez triste emploi. Le marquis de Wellesley dut l'ambassade d'Espagne (au printemps de 1809) à une proposition de M. Canning, alors secrétaire d'état aux affaires étrangères. Sa mission ne dura guère plus de trois mois (août à novembre), et le marquis fut alors rappelé par Georges III, qui lui confia justement le ministère des relations extérieures, dans le cabinet formé après la mort du duc de Portland. Pendant le peu de temps qu'il avait passé dans la Péninsule, lord Wellesley étudia l'espagnol avec un grand zèle ; et, bien qu'il ne se soit jamais hasardé à traiter dans cette langue les affaires diplomatiques, — ce que faisait lord Heytesbury, après une résidence beaucoup plus longue dans le même pays, — le noble marquis n'en resta pas moins, jusqu'à la fin de sa vie, un admirateur très-assidu de la littérature espagnole.

Lord Dudley et Ward, ami, protégé de Canning, et plus tard son parent par alliance, lui fut redevable du poste que ce dernier avait par deux fois occupé avec tant d'éclat. Le comte Dudley était

un érudit et un homme d'état accompli sous certains rapports. L'énergie et la vigueur morale lui manquaient certainement; mais pour la variété, la solidité des connaissances, la clarté, la vivacité du discours et sa valeur épigrammatique, nous ne voyons personne à lui comparer, parmi nos ministres actuels.

Lord Palmerston, qui remplit aujourd'hui les fonctions de secrétaire d'état aux affaires extérieures, fut promu pour la première fois, en 1830, à cet important emploi. Au risque de voir nos éloges passer pour des flatteries, nous voulons rendre justice à son expérience consommée, à son talent pour la discussion publique, à la loyauté avec laquelle il a toujours tenu à l'exécution des traités dans lesquels il avait engagé le pays représenté par lui. Or, depuis seize ans, son nom est mêlé à presque tous les actes diplomatiques de quelque importance. Comme négociateur, on vante son sang-froid, sa présence d'esprit, son adresse : on lui reconnaît les deux qualités si souvent recommandées par lord Chesterfield : le *suaviter in modo*, cependant, à moindre dose que le *fortiter in re*. Du reste, nous parlerions de lui plus librement, et nous le louerions plus à notre aise, s'il n'était actuellement au pouvoir.

Quant à son rival, lord Aberdeen, deux fois ministre avec sir Robert Peel, en 1834 et en 1840, nous lui reconnaitrons sans hésiter un savoir considérable, un caractère loyal, des intentions patriotiques. Mais toujours froid, calme, recueilli en lui-même, laissant quelquefois percer un certain dédain pour ses adversaires, il a la lenteur, la solennité, la pompe, le pédantisme, nous dirions presque l'importance et la fatuité qui dénotent un esprit de second ordre. Il a toujours pris une fort petite part aux affaires intérieures du pays; ce qui explique, d'une part, qu'il soit peu connu, de l'autre, fort peu goûté par la grande majorité de ses compatriotes (1).

Parmi tous ces hommes, dont la capacité partielle ne saurait être mise en doute, bien peu, remarquons-le, répondent à la définition que nous avons donnée plus haut de ce que doit être un ministre des affaires étrangères. Mais, si notables que soient les facul-

(1) Fidèles à notre impartialité de traducteur, nous ferons observer que l'écrivain anglais est évidemment acquis au parti whig; son aversion pour sir Robert Peel — qu'il compare quelque part à l'hypocrite héros de Sheridan, Joseph Surface, — doit plus ou moins rejaillir sur lord Aberdeen.

tés indispensables à l'homme qui imprime son action à toute la hiérarchie diplomatique d'un pays, cet homme ne peut être secondé que par des hommes doués à peu près de la même capacité, munis du même savoir, rompus, autant qu'il peut l'être lui-même, à toutes les manœuvres qui constituent l'habileté des négociateurs. Ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, simples envoyés, ils sont tous placés dans la nécessité de comprendre à demi-mot, d'agir sans ordre, de prévoir les difficultés, avant même qu'elles soient nées, et alors que peut-être elles ne naîtront jamais. Tous doivent posséder au même degré la sagesse de conduite, la modération de langage qui permettent seules de faire accepter les exigences dont ils sont les organes. Les fautes, les folies, l'imprévoyance d'un agent subalterne peuvent entraîner le pays dans des querelles, dans des guerres, ou tout au moins le priver d'une alliance précieuse, lui en faire contracter une qui le conduit à mille périls. Au dedans, une erreur se répare aisément, et ne compromet pas une nation aux yeux de toutes les autres : mais au dehors, un seul faux pas, une combinaison maladroite, une simple indiscretion quelquefois, engagent la dignité du souverain, les intérêts d'un peuple, et la réputation tout entière du diplomate qui en est responsable. Et nulle règle, nul code écrit, nulle étude *à priori*, nulle instruction, si détaillée qu'on la suppose, ne vient en aide au négociateur dans les mille et une chances, toutes plus désordonnées, plus imprévues qu'on ne saurait l'imaginer, avec lesquelles il se trouve aux prises. S'il n'a pas reçu carte blanche, il faut, en mille occasions, qu'il la prenne de lui-même, et c'est alors à la hardiesse, à la vivacité de ses conceptions, au tour particulier de son imagination et de son esprit, aux conseils de son expérience personnelle, qu'il sera redevable du succès, si par bonheur il vient à réussir. Point de données certaines, point de prévisions assurées; tout au plus quelques vagues probabilités, sur lesquelles il faut asseoir tout un échafaudage de combinaisons, que le hasard, dans sa course aveugle, pourra bien encore jeter bas, si subtiles et si profondes qu'on les ait imaginées.

Du reste, on doit se poser, pour le diplomate, cette question que nous avons essayé de résoudre, en commençant, pour la diplomatie. Qu'est-ce donc, après tout, qu'un ambassadeur? Faudrait-il le définir comme sir Henri Wootton : un homme envoyé à l'étran-

ger pour y mentir au profit de son pays? Ce n'est là qu'une épigramme, et le fond du métier est plus sérieux. L'ambassadeur a ses devoirs envers la société en général, ses devoirs aussi comme représentant un des états qui la composent. Les premiers consistent à profiter de l'estime, de la confiance qu'il inspire, afin de rapprocher, de réunir dans des intérêts communs, les différents peuples dont une même civilisation favorise l'alliance. Par rapport à son pays, l'ambassadeur est tenu d'étudier les ressources du gouvernement auprès duquel on l'a placé. Au risque de déplaire, mais en prenant soin de ne blesser par aucune démarche hasardée, la susceptibilité nationale du peuple au milieu duquel il est admis, il doit pénétrer le secret de sa richesse et de sa force. Il doit encore, sans tenir compte des intérêts de parti, faire connaître, avec une franchise entière, soit au souverain, soit à ses ministres, le véritable état des choses dans le pays qu'il est chargé d'étudier. Sa popularité, son crédit fussent-ils à ce prix, il ne peut dissimuler aucune vérité, quelque formidable, quelque humiliante qu'elle soit. Si, par exemple, l'opinion publique incline à la guerre, et si, par un tableau fidèle des ressources militaires de l'ennemi, l'ambassadeur peut empêcher les hostilités d'éclater, c'est pour lui un devoir sacré de présenter ce tableau, sans y rien changer. A ces conditions, nous ne voyons pas de mission plus haute et plus honorable que celle de l'ambassadeur, ni plus en rapport avec l'état actuel de la civilisation.

Rien ne doit lui rester étranger. Pas une découverte importante dans les sciences et dans les arts n'est indifférente au négociateur vraiment habile. Nous le voudrions lecteur assidu de tous les grands organes par lesquels la pensée publique se révèle, plus ou moins contenue, dans tous les pays. Nous le voudrions en relations amicales avec les savants, les hommes de lettres, les inventeurs de premier ordre. Comme Napoléon, comme Pierre le Grand, il lui sied de vouloir tout connaître par lui-même, d'aller chercher, au fond de leurs ateliers, l'ingénieur, le constructeur de navires ou de machines; d'interroger les navigateurs; de ne rien ignorer d'essentiel à la prospérité du pays qu'il représente; d'être toujours au courant, que dis-je? toujours en avant des progrès, dont il doit s'efforcer de bien apprécier toutes les causes.

Il était dans les traditions de la diplomatie ancienne, alors que

la personne du souverain tenait dans l'État une plus large place, de connaître à fond les menues intrigues, les secrets de l'alcôve et du boudoir, les caprices du favoritisme. L'importance de ces détails a, Dieu merci, diminué beaucoup. Et cependant il peut arriver, il arrive encore tous les jours, que ces bagatelles, si frivoles en apparence, prennent assez d'importance pour amener des résultats dont il faut tenir compte. En pareil cas, un ambassadeur trop préoccupé de sa dignité s'abstiendrait à tort d'y prêter attention.

Pour ne prendre qu'un exemple, et le prendre parmi les actes les plus récents de la diplomatie, il est évident que M. Bulwer, envoyé à Madrid par le cabinet anglais, aurait singulièrement méconnu ses devoirs, s'il eût négligé d'instruire ses supérieurs, et de les instruire jour par jour, dans le plus grand détail, des intrigues de la reine-mère et de la *camarilla* qui l'entoure; des mouvements que se donnait M. Bresson et avec lui tout le personnel de la légation française; bref de toutes les menées souterraines, de tous les ressorts domestiques, par lesquels on agissait sur l'esprit de la jeune reine Isabelle. Une fois dans cette voie, il devenait essentiel de donner tous les renseignements possibles sur le caractère, les intentions, les vues de la reine Christine et de son mari Muñoz; — sur les dispositions d'Isabelle et de l'infante Luisa; — sur les enfants de don Francisco de Paule et sur Francisco de Paule lui-même; — sur les opinions, les vœux, les sentiments du peuple espagnol par rapport à ces divers personnages; — sur ce que pensaient les cortès, le sénat, la grandesse, et enfin cette secte puissante des journalistes, qui figure maintenant parmi les pouvoirs de chaque état. Ainsi s'ouvrait au diplomate anglais un vaste champ d'études et de remarques; mais, dans aucun cas, on ne pouvait blâmer M. Bulwer d'insister, et très-longuement, sur ces sujets futiles, de recueillir trop de vains propos, trop de scandaleuses anecdotes. Il ne s'agissait pas, en effet, de satisfaire une curiosité messéante et d'amuser une imagination blasée; il ne s'agissait pas de fournir un aliment à la médisance oisive et maligne; mais bien d'éclairer complètement une question qui peut, dans un temps donné, mettre en présence les cabinets et les assemblées délibérantes des deux peuples les plus grands, les plus puissants et les plus civilisés de l'Europe moderne.

Nous avons mentionné, parmi les devoirs de l'ambassadeur, la

nécessité de rendre compte à son gouvernement des institutions, du système administratif, des relations extérieures, tel qu'il les trouve établis dans le pays où on fixe sa résidence. Pour étudier utilement ces rouages compliqués, pour se dégager de tous préjugés aveugles, pour obtenir les renseignements les plus certains, il faut savoir se concilier la bienveillance des étrangers au milieu desquels on doit vivre. Ceci demande beaucoup d'adresse, un tact délicat, des manières conciliantes et facilement adaptées au génie, à l'humeur de chacun. On a vu d'Ossat, fils d'un pauvre forgeron, réaliser ce programme à la cour des papes pour le compte du gouvernement français : mais d'Ossat était regardé par les Romains comme un cardinal italien. D'Avaux, successivement ambassadeur à Venise, en Danemark, en Suède, en Pologne, et l'un des négociateurs de la paix de Westphalie, arriva aux mêmes résultats et par les mêmes moyens. Ce diplomate, d'une habileté consommée, dépouillant partout son caractère de ministre étranger, savait se naturaliser par le charme et la cordialité de ses manières. Ainsi faisait encore l'abbé de la Ville, à la Haye. On l'y avait vu tout d'abord arriver comme précepteur des enfants du marquis de Fénelon, ambassadeur de France. En fin de compte, le marquis fut remplacé par le pauvre abbé, qui peu à peu avait su se créer un immense crédit.

En France, du reste, en Prusse, et dans presque tous les royaumes du continent, les hommes les plus obscurs peuvent s'élever, à force de talent, jusqu'aux plus hautes positions de la diplomatie. Mais la constitution de l'Angleterre, et surtout les mœurs anglaises, jettent « les froides ombres de l'aristocratie » entre le mérite qui voudrait prendre l'essor, et la brillante récompense qui tient ses yeux arrêtés. A bien peu d'exceptions près, personne n'entre et ne peut entrer dans la carrière diplomatique, s'il n'a déjà tous les avantages du rang et de l'opulence. Qu'un jeune homme sans patrons, et d'une origine obscure, vienne demander de l'emploi aux sourcilleux bureaucrates de Downing-street, et — sût-il autant de langues que le cardinal Mezzofante — fût-il, autant que Grotius, Wolfius ou Bynkershoek, versé dans la connaissance du droit public — il verra bientôt qu'avec tout le talent du monde on a besoin d'autre chose pour être accueilli dans ces régions exclusives.

Et cependant, quel rapport naturel pourrait-on signaler entre une noble origine et l'aptitude aux fonctions diplomatiques ? La diplomatie est une science tout comme la jurisprudence, la médecine, etc. Or, on n'a jamais imaginé que le fils d'un roi ou d'un marquis eût reçu du ciel des facultés particulières pour être admis à exercer comme avocat ou docteur. Pour l'Angleterre, plus spécialement — pays commercial avant tout — où les principales affaires de l'ambassade se traitent dans les bureaux de sa chancellerie, n'est-ce pas un énorme contre-sens de voir choisir comme secrétaires et attachés une foule de jeunes cadets patriciens, à peine sortis du collège, et à qui leurs nobles parents ne sont pas fâchés de faire voir le monde, pour le compte et aux frais de la nation ?

Puisque nous en sommes sur ce chapitre, examinons la position de ces apprentis diplomates, parmi lesquels on recrute ensuite les envoyés, les chargés d'affaires, etc. Au sortir d'Oxford et de Cambridge, où ils n'ont reçu que l'instruction commune à toute la jeunesse anglaise, on les dépêche aux ambassadeurs anglais de Paris, de Vienne, de Pétersbourg, de Constantinople, de la Haye, de Berlin, de Madrid, tout à fait au hasard, et sans que rien détermine le choix de leur résidence. Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, ces jeunes *gentlemen* ne savent pas le premier mot de l'histoire ou des institutions du pays qu'ils vont ainsi visiter. Ils ne connaissent ni ses produits, ni les conditions de son commerce, ni l'état de ses finances, ni ses ressources industrielles, ni même, la plupart du temps, les principes élémentaires de la langue qu'on y parle. Leur ignorance à cet égard était, il y a vingt ans encore, un contre-sens des plus choquants. Il y a douze ans, on signalait l'abus, auquel nul remède n'a été porté depuis lors, bien que des rapports toujours plus fréquents avec le continent aient singulièrement facilité, pour notre jeune noblesse, l'étude du français, de l'allemand et de l'italien. Encore aujourd'hui, malgré les efforts intelligents du docteur Hawtrey, qui a beaucoup amélioré, au collège d'Éton, l'étude des langues vivantes, — il s'en faut bien que l'Angleterre, sous ce rapport, soit au niveau des autres nations.

De plus, le travail que nos jeunes attachés donnent *gratuitement* au pays, vaut à peine ce qu'il coûte, et cause plus d'embarras, sans comparaison, qu'il ne produit de résultats utiles. Un de nos

plus éminents ambassadeurs nous disait, il y a quinze ans, que dans toutes les circonstances difficiles, et surtout lorsqu'il était pressé par le temps, il en était réduit à prier sa femme de copier elle-même les dépêches qu'il fallait faire partir. Pas un de ses attachés ne lui inspirait la confiance nécessaire pour qu'il le chargât de ce soin; non qu'ils ne fussent tous du caractère le plus honorable, mais la négligence bien connue de ces *dilettanti* diplomatiques, et la nonchalance avec laquelle ils ajournaient les travaux les plus pressés, ne permettaient pas de compter sur eux, pour avoir, au moment voulu, les documents nécessaires. L'ambassadeur avait de plus à craindre que quelque portion essentielle de la dépêche ne fût ou perdue, ou momentanément égarée, ou exposée à des regards indiscrets, tant ces messieurs apportaient peu de tenue et de soins à leur besogne officielle. Une anecdote, qui n'a guère qu'un an de date, prouve que cette honorable tradition n'est pas perdue. On avait donné, pour qu'il la copiât, au fils d'un de nos ex-ministres, une dépêche importante. Le courrier prêt à partir, on veut assembler le manuscrit, dont une portion notable — brouillon et copie — ne se retrouve point. Après trois quarts d'heures de vaines recherches, l'affaire exigeant la plus grande hâte, il fallut que l'ambassadeur se remit à l'œuvre, et rétablit, non sans une extrême difficulté, le fragment qui manquait. Il fallut ensuite en dresser copie. Deux heures furent ainsi perdues! deux heures qui pouvaient coûter des millions à l'Angleterre! Trois jours après, on retrouva les feuillets égarés sous une boîte de cigares purs Havane.

En somme, les serviteurs gratuits d'une nation sont comme les avocats gratuits, qui perdent si souvent la cause de leurs clients, et comme les médecins gratuits, qui dépêchent si lestement leurs malades. C'est de ces derniers que Molière aurait pu dire : *Quand on a à mourir, cela se fait avec eux le plus vite du monde*, et nul homme sensé ne se remet volontiers en leurs mains. Ce qu'un particulier ne saurait faire sans imprudence, est-il permis de le risquer quand il s'agit d'un intérêt national? D'ailleurs, pourquoi dire que ces jeunes gens ne coûtent rien au pays? Ceci est fort loin d'être vrai. Sans nul doute, pendant les trois ou quatre premières années ils n'émargent pas d'appointements; mais à la longue, il faut leur reconnaître des droits acquis, leur donner des fonctions, et rétribuer leurs ser-

vices. Puis, si ces services sont mauvais et ces fonctions mal remplies, comparera-t-on les sommes que le pays peut y perdre à celles que lui aurait coûtées le salaire annuel d'une centaine d'*attachés* ?

Du jour où ils seraient convenablement rémunérés, on pourrait réclamer l'exécution d'un plan qui fut fait en 1833 pour utiliser leur résidence dans les pays étrangers. A cette époque, un personnage qui s'est depuis élevé au rang d'ambassadeur, proposait d'assigner à chaque attaché un département spécial. L'un aurait à étudier l'état des manufactures, du commerce et des finances ; un autre, l'armée, les fortifications, la marine ; un troisième, l'éducation, l'opinion publique et ses organes. Chacun ayant son rapport à rédiger, le secrétaire d'ambassade, après les avoir soumis à son supérieur hiérarchique, en formerait un travail résumé, qui serait mis une fois par an à la disposition du parlement, comme document à consulter sur les ressources et les dispositions de chaque pays étranger.

Ce système a-t-il été adopté par le *Foreign-Office* ? A-t-il été seulement essayé, dans l'ambassade qu'il dirige, par celui qui en signalait les avantages ? Nous ne pourrions le dire au juste, certains seulement qu'aucun document de la nature de ceux qu'il devait procurer n'a jamais été publié ni soumis au parlement. A la vérité, on pouvait mettre en doute la convenance de communiquer *in-extenso* — si ce n'est en certaines circonstances particulières — les renseignements obtenus par voie diplomatique. Mais quant aux avantages résultant de leur dépôt dans les archives du ministère ou des ambassades, il ne peut s'élever, nous le croyons, aucun doute. Au bout d'un certain temps, nous n'aurions pas une ambassade où ne fussent réunis, sous la forme commode d'un répertoire, tous les détails relatifs à la statistique morale ou matérielle du pays où cette ambassade est établie. Nous n'aurions pas un ministre des affaires étrangères — whig, tory ou protectionniste (1) — qui ne trouvât, au besoin, dans les cartons de Downing-street tout ce qu'il lui serait bon de connaître sur le commerce et les finances de chaque peuple étranger. Ce serait le premier pas à faire dans la voie des réformes diplomatiques ; mais on ne saurait

(1) NOTE DU TRADUCTEUR. Cette classification des partis nous paraît encore une épigramme à l'adresse de sir Robert Peel.

concevoir que ce programme puisse être rempli, tant que les *attachés* d'ambassade seront pris dans la même classe et aux mêmes conditions qu'à l'heure présente.

Le sentiment de notre infériorité bien constatée, doit aussi nous faire songer aux avantages d'une éducation méthodiquement et spécialement diplomatique, telle qu'on la reçoit dans les pays mieux organisés sous ce rapport.

Dans la plupart des universités du continent, il existe des chaires, fort bien rentées, de droit public et de science diplomatique. Au siècle dernier, Leyde était célèbre pour ses professeurs dans ces deux facultés, et nous avons montré Chesterfield allant y chercher un homme capable de lui apprendre son métier d'ambassadeur. Göttingue hérita de la réputation que Leyde avait peu à peu perdue, et, il n'y a guère plus d'un demi-siècle, Martens, qui a laissé une renommée durable, y préludait par ses *prélections* aux écrits nombreux où il a posé les principes de l'*Ars diplomatica*. Quelques-uns des plus habiles diplomates allemands et russes ont suivi ses cours, dont le premier fut professé en présence du duc de Sussex, alors étudiant à Göttingue. D'ailleurs, sur le continent, toute éducation est regardée comme incomplète, à laquelle manque l'étude du droit, de la loi romaine et canonique, etc. La jurisprudence est naturellement la base de l'éducation secondaire, à cause du grand nombre d'emplois administratifs et judiciaires qui sont offerts à l'ambition de la jeunesse. Or, c'est là un des meilleurs fondements — si ce n'est le meilleur de tous — pour asseoir les développements ultérieurs de l'intelligence et les principes définitifs de la morale privée; le droit civil n'étant après tout que l'équité codifiée, la connaissance exacte, et réduite en axiômes, des droits qu'on doit revendiquer, des devoirs qu'il faut savoir accomplir.

Ce que nous venons de dire pour l'Europe en général, est plus particulièrement vrai pour l'Allemagne et la Hollande. Les étudiants y sont façonnés par le perfectionnement successif de chaque chaire, non-seulement à l'abstraite science du jurisconsulte, à l'érudition du publiciste, mais aux enseignements plus précis et plus applicables de la diplomatie pratique. Vers la fin du dernier siècle, il existait à Strasbourg un professeur de cet art qui semble n'avoir pas de principes certains, et n'être susceptible d'aucune méthode fixe. C'était le savant et laborieux Koch, l'auteur des *Révolutions*

europtennes et de l'*Histoire des traités de paix*. Sous lui se sont formés des hommes, devenus depuis les principaux diplomates de l'époque. Metternich, premier ministre d'Autriche; Montgelas, premier ministre de Bavière; le comte Jean Philippe de Cobenzel, ambassadeur d'Autriche au congrès de Teschen, et à Paris, en 1805; Christian-Frédéric Pfeffel, commissaire nommé par la France pour la convention relative à la délimitation des frontières rhénanes; le comte Otto Stackelberg, plénipotentiaire russe à Drotningholm; Strogonoff, général et ambassadeur russe; Tolstoï, qui avait, au congrès d'Erfurth, les pleins pouvoirs de l'empereur Alexandre; Razoumoffski, successivement ambassadeur en Suède et en Autriche, plénipotentiaire à Chatillon et à Vienne; le comte de Narbonne, ministre de la guerre sous Louis XVI; d'Oubril, ministre de Russie à Madrid, et chargé d'affaires en France; plusieurs membres de la famille Galitzin, mêlés à diverses négociations; le prince de la Trémouille, le duc de Lévy, M. de Tracy, M. de la Salle, M. de Brézé, M. de Custine, s'y sont trouvés réunis, ou successivement; et nous n'avons pas besoin, après avoir écrit leurs noms, d'insister sur le profit que ces jeunes gens, au début de la vie publique, trouvèrent dans les *prélections* de leur savant professeur. Il n'a guère eu d'élève qui n'ait, par la suite, fourni une brillante carrière diplomatique; jusqu'à son modeste collaborateur Schoell, qui est conseiller de l'ambassade prussienne à Paris.

Tous ces faits avaient tellement frappé le prince de Polignac, que durant son ministère, en 1829 et 1830, il avait formé le projet d'établir en France un collège exclusivement consacré aux études diplomatiques. Le plan de cette nouvelle institution était déjà préparé. On allait y donner suite, lorsque la révolution de juillet vint tout ajourner, et pour longtemps. Du moins n'a-t-il été question, depuis cette époque, d'aucun projet analogue.

Il est du reste assez remarquable que, parmi tous les élèves de Koch — Français, Allemands, Russes, Suédois, Danois et Suisses — on ne trouve pas le nom d'un seul Anglais. Les Anglais appelés à remplir des fonctions diplomatiques, n'ont jamais, *a priori*, les connaissances qu'elles réclament. C'est au moment même où ces connaissances sont requises, qu'ils se les procurent plus ou moins complètes. On ne saurait trop insister sur ce vice radical de notre organisation politique.

Car enfin, c'est par une longue discipline, et seulement par elle, que les hommes peuvent devenir grands négociateurs, ambassadeurs habiles et préparés à tout. C'est en étudiant l'histoire et la politique des nations, les conditions diverses et les prévisions de chaque traité, que l'intelligence d'un jeune diplomate se prépare à comprendre les doctrines fondamentales du droit des gens, l'origine et la portée de toutes les règles auxquelles il soumet les peuples; c'est par là qu'il arrive à pouvoir se rendre compte de cette délimitation si délicate, qui fixe, pour chaque état, les bornes de son indépendance, absolue en ce qui le concerne seul, limitée dès que ses affaires touchent à celles des peuples voisins; car un état, prenons-y bien garde, est par rapport à la grande famille dont il fait partie, comme l'individu par rapport à la société, protégé tour à tour, et comprimé par une autorité commune, qui s'exerce en définitive au profit de tous. Pour saisir en toute occurrence, dans toutes ses applications, le vrai sens de cette règle première, l'étude individuelle, si appliquée, si intelligente qu'on la suppose, ne saurait vraiment suffire; il y manquera toujours cette certitude, cette cohérence méthodique, dont les avantages se font si bien sentir dans le progrès rapide de l'enseignement, lorsqu'il est centralisé, surveillé, amélioré par l'influence des gouvernements.

Fidèle à son système de laisser faire, le pouvoir, en Angleterre, ne s'immisce que fort indirectement, et d'une manière très-inefficace, dans le régime des universités. Ceci explique comment il n'existe ni à Oxford ni à Cambridge, des facultés de science diplomatique. M. Starkie, homme de talent et de savoir, représente, dans le second de ces établissements, la jurisprudence proprement dite; mais ses rares leçons ne traitent jamais le droit public qu'à un point de vue strictement national. Ce sont des enseignements constitutionnels, et le droit des gens proprement dit n'y entre pour rien. Il est également exclu des leçons du professeur de droit civil (1), qui ne cherche jamais à étendre le cercle de ses

(1) NOTE DU RÉDACTEUR. Voir sur l'enseignement du droit l'avant-propos des Contes d'un avocat, *Revue Britannique*, livraison de mars, page 129. Les statuts d'Oxford et de Cambridge obligent les professeurs à établir des cours de droit civil et de droit anglais (*civil and english law*); mais les examens ordinaires ne portent jamais sur ces matières.

routinières traditions. A Oxford, il y a aussi des professeurs de droit anglais et de droit romain, mais pas un de droit public ou de science diplomatique. Même défaut dans nos quatre *Inns of courts*. Donc, en supposant que notre jeune *attaché*, après avoir fait ses premières études à Éton, à Harrow, à Winchester, ou à Westminster, ait passé ensuite une couple d'années à Christ-Church ou à Oriel, à Trinity-college ou à Saint-John, voire à Trinity-Hall, collège de juristes, dont un juriste est directeur; — supposons qu'ensuite il ait été adjoint, par le crédit de sa famille, à l'ambassade de Saint-Petersbourg, de Constantinople ou de Vienne, il va prendre possession de son nouveau grade, sans avoir fait la moindre étude préparatoire, sans avoir subi le moindre examen qui garantisse sa capacité, sans posséder même les rudiments de la science à laquelle il semble qu'il aurait dû consacrer toute sa jeunesse.

Il arrive à Vienne, par exemple, à vingt-deux ou vingt-trois ans, plein de vie, de santé, d'ardeur, mais sans savoir un mot d'allemand. Nos lecteurs croiront-ils aisément que, riche, noble, et bien vu dans le monde, il va s'enfermer pour compulsuer les *Institutiones juris naturæ et gentium* de Wolfius, les *Quæstiones juris publici* de Bynkershoek, le *Codex diplomaticus* de Leibnitz, le *Corpus juris gentium recentissimi* de Wenck, le *Teutsche Staats-Canzley* de Reuss, les *Teutsches Reichs Archiv*, ou le *Staats Recht Lexicon* de Lunig et de Hempel? Mais d'abord, il faudrait à notre apprenti la faculté de comprendre le texte même de ces immenses résumés, et nous ne la rencontrerons pas chez un sur douze de nos attachés ou rédacteurs.

C'est à notre incroyable ignorance de ces autorités et de bien d'autres, qu'il faut imputer, en grande partie, notre faiblesse diplomatique. Tout ambassadeur, tout employé d'ambassade, à l'étranger, lorsqu'il lui vient à débattre une question relative à quelque territoire disputé, à des droits de navigation, etc., sait tout d'abord sur quels principes du droit des gens doit porter la discussion. Il ne connaît pas seulement les conventions et les traités, les cessions, acquisitions, renonciations, soit par droit de conquête ou par dévolution héréditaire, qui forment le droit de chaque maison impériale ou royale; il sait encore, et sur le bout du doigt, l'histoire généalogique de chacune d'elles. De prime abord,

dans toute bibliothèque, il pourra désigner le livre, et pour ainsi dire la page, où doivent se trouver les textes dont il a besoin; de même qu'un avocat, une fois qu'il tient le nom des parties, trouvé dans l'*Index* de Harrison ou de Chittys, saura mettre immédiatement la main sur les décisions dont il veut étayer le droit de ses clients.

Le diplomate étranger n'est pas seulement au courant des précédents, mais des règles et du vrai sens que l'expérience leur a reconnues. C'est pour lui l'A B C du métier que de vous citer telle ou telle attribution de territoire consacrée par les traités de Munster ou de Westphalie; mais il peut en outre dissertar savamment sur les principes et les doctrines de droit public, dont ces arrangements n'étaient que des conséquences spéciales et accidentelles; bien qu'à l'heure présente, ces conséquences même, par leur caractère et leur durée, aient acquis à leur tour force de lois.

Or — que cette humble question nous soit permise — est-il en Angleterre un duc, un marquis, capable de traiter, à première vue, dans un salon de Vienne ou de Berlin, la simple question du jour, celle des mariages espagnols? En est-il un qui, sans s'être muni pour cette occasion d'une érudition d'emprunt, puisse discourir pertinemment des clauses du traité d'Utrecht, avec un Allemand, un Danois, un Hollandais bien élevé? Bien que tous les journaux anglais, et du matin et du soir, aient, depuis quelques mois, porté leur jugement sur ce fameux traité, pas un ne s'est avisé d'en donner le texte, et peut-être pas un de leurs rédacteurs n'avait pris, une fois dans sa vie, la peine de le lire *in extenso*. — Maintenant, au lieu du traité d'Utrecht, supposons qu'on mette sur le tapis la question controversée des droits héréditaires sur les duchés de Schleswig et de Holstein, les prétentions rivales du roi de Danemark, du duc d'Augustembourg et de la maison de Romanzoff, cette dernière issue d'un des rejetons qui succédèrent, en 1694, au duc Albert de Gottorp, ne voilà-t-il pas de quoi déconcerter l'érudition généalogique et diplomatique de nos lords les mieux préparés? Nous avons bien oui dire que Pitt pouvait, en tout état de cause, improviser un discours de la couronne; mais autre chose est ce lieu commun solennel, autre chose serait un exposé clair et succinct des arrangements pris en 1742 par Élisabeth de Russie par rapport à Charles-Pierre Ulrick, et des chan-

gements qu'on y apporta plus tard, en 1762, après la mort de l'impératrice ; toutes combinaisons essentielles à connaître pour la solution de cette question, sur laquelle, tôt ou tard, il faudra bien s'éclairer ; et, nous le répétons sans crainte de rien exagérer, pas un de nos pairs d'Angleterre ne pourrait la traiter aujourd'hui *ex professo*. Sir Henry Wynne lui-même, que l'influence des Grenville a maintenu à Copenhague pendant près de vingt-cinq ans — sir Henry Wynne, dont nous ne voulons en rien contester l'instruction solide et variée, mais un peu bizarre — ne serait peut-être pas en état, lui donnât-on vingt-quatre heures pour s'y préparer, de dissiper les ténèbres dont ce conflit lointain est encore enveloppé pour nous ; et cependant on trouverait aisément, parmi les professeurs et les avocats de l'Allemagne septentrionale, une vingtaine d'érudits qui, de but en blanc, énuméreraient toutes les clauses de droit public relatives, depuis trois cents ans, à la transmission héréditaire des deux duchés.

Ceci est un résultat des habitudes simples et sévères, de la sincérité, de l'application sérieuse que les Allemands apportent à l'étude. Leurs professeurs et leurs publicistes ne lisent pas, ils dévorent, et du plus lourd *in-folio* ne font pour ainsi dire qu'une bouchée. Toutefois, et nonobstant la rapidité de cette espèce d'absorption, nonobstant cette avidité de loups avec laquelle ils dépêchent leur nourriture intellectuelle, elle leur profite et s'assimile à eux de la façon la plus surprenante. Nos envoyés, au contraire, se croient de véritables Hercules, s'ils sont parvenus à se faire une théorie de l'*Habeas corpus* ou du *Bill des droits*. Et quant à nos ministres, combien en est-il — si toutefois il en est — qui s'appliquent à résoudre scientifiquement les questions internationales, ou à bien connaître dans toutes ses parties le système fédéral de l'Europe ?

On dira peut-être que ce sont là des connaissances de peu de valeur, surannées, et dont on ne tire dans la pratique aucun avantage essentiel. Nous voudrions qu'avant de nous répondre par une fin de non-valoir aussi dédaigneuse, ceux qui la mettent en avant voulussent jeter les yeux sur l'histoire du dernier siècle, et voir quels prodigieux résultats ont été obtenus, dans des négociations diplomatiques, par le talent et le savoir d'un seul agent.

Étudions, si l'on veut, l'alliance conclue entre la France et

l'Autriche, en 1756. C'est le plus remarquable exemple de ce que peut un négociateur adroit dans des circonstances difficiles.

Décidé à chasser les Français du Canada, le gouvernement anglais avait rendu la guerre inévitable par ses injures et ses agressions réitérées. Cette guerre ne pouvait se vider sans que l'Europe y prît part, et les deux puissances belligérantes avaient à choisir leurs alliés. Pour la France le choix semblait d'avance arrêté. Le roi de Prusse, dont l'alliance avec la cour de Versailles n'expirait qu'au milieu de l'année 1756, lui offrit son concours. Il avait tout intérêt, instruit du profond ressentiment que Marie-Thérèse gardait contre lui, à se donner un auxiliaire aussi puissant que la France, et il proposait, comme puissante diversion, d'entrer en Bohême à la tête de cent mille hommes. Cette offre était la contrepartie de l'engagement que la czarine avait pris d'intervenir avec soixante mille hommes, si la guerre éclatait de nouveau entre Marie-Thérèse et Frédéric.

L'alliance de la Prusse était conforme aux antécédents de la politique française, telle que Henri IV et Mazarin l'avaient successivement dirigée. Mais l'Autriche, toujours bien informée, ne crut pas impossible de faire dévier cette politique séculaire. Depuis longtemps elle cherchait une occasion qui la rapprochât de la France. Elle la trouva, et Kaunitz fut le promoteur de ce rapprochement qui démentit toutes les prévisions et toutes les traditions de la politique européenne. Cet homme, « si frivole dans ses goûts et si profond dans les affaires (1), » était encore jeune, et cachait sous les apparences de la légèreté des talents du premier ordre. Dès le congrès d'Aix-la-Chapelle, il avait jeté en avant des ouvertures qui donnèrent plus tard une grande consistance aux propositions de l'impératrice. « Si Louis XV, disait-il, voulait obliger Frédéric à restituer la Silésie, Marie-Thérèse céderait la Flandre et le Brabant à la France. » Ces offres semblaient vaines, car au moment où il les faisait la liaison du cabinet de Versailles et du monarque prussien était trop intime pour qu'il y fût accordé la moindre attention. L'abaissement de la maison d'Autriche était encore le programme de tous les hommes d'état français, et M. de Puyieux, plénipotentiaire de Louis XV, jugea superflu de transmettre à son

(1) Expression du roi de Prusse.

souverain les adroites insinuations de Kaunitz. Marie-Thérèse, cependant, renouvela les mêmes ouvertures à Blondel, chargé d'affaires à Vienne, et plus tard au marquis d'Hautefort, ambassadeur de France.

En outre, elle envoya Kaunitz à Paris, où il travailla sur la même donnée, avec une persévérance et une adresse qu'on ne saurait trop admirer. « Il répétait sans cesse, dit le dernier historien de Louis XV, que Frédéric avait payé de la plus noire ingratitude les services de la France; il ajoutait que les états du second ordre tendent toujours à tout brouiller pour s'arrondir, et que l'union des grandes puissances pouvait seule les contenir, et assurer une paix durable. Ces paroles ébranlaient insensiblement les préjugés anciens. »

En attendant qu'elles eussent produit l'effet qu'il en pouvait attendre, Kaunitz s'appliquait à gagner les bonnes grâces de la favorite. Elle avait sur le cœur les sanglantes épigrammes que le philosophe de Sans-Souci se permettait contre son frère de Versailles, le roi très-chrétien, adultère au premier chef et champion zélé de l'Église. Louis XV, inspiré par elle, haïssait Frédéric, infidèle allié, monarque irrégulier et libre penseur, qui se moquait en même temps du pape et de madame de Pompadour. Choiseul et Bernis aidaient la favorite, dont ils étaient les créatures, et tous trois, après tout, obéissaient, instruments dociles, à l'impulsion secrètement donnée par Kaunitz. Stahremberg, qui remplaça ce dernier comme ambassadeur en France, lorsqu'il fut placé à la tête des affaires de la monarchie autrichienne, n'eut qu'à suivre pas à pas les errements de son habile prédécesseur.

Une fois à Vienne, et possédant toute la confiance de Marie-Thérèse, Kaunitz sut la décider à ces démarches humiliantes, mais justifiées par la raison d'état, qui lui gagnèrent définitivement le cœur et l'assistance de la maîtresse royale. — *J'ai bien flatté Farinelli!* disait l'impératrice à Kaunitz, qui crut devoir s'excuser du sacrifice auquel il conviait sa souveraine. — L'événement prouva que le calcul était juste. Le crédit de la marquise balança l'autorité du conseil, dont on résolut de se passer, certain que la majorité ne sanctionnerait jamais l'alliance projetée. Les négociations entre l'Autriche et la France, entamées à Babiole (1) par Stahrem-

(1) Petite maison de plaisance appartenant à M^{me} de Pompadour.

berg et Bernis, se continuèrent au Luxembourg chez l'historiographe Duclos, et le roi finit par nommer une commission spéciale pour discuter cette grande affaire, c'est-à-dire, en réalité, pour en assurer l'issue. C'était là une manœuvre familière à Louis XV, qui, chacun le sait aujourd'hui, eut toujours à côté de la diplomatie officielle une intrigue particulière avec chaque cabinet; intrigue suivie tantôt par des agents spéciaux, tantôt par les ambassadeurs eux-mêmes, qui étaient dans le secret, et agissaient en vertu des injonctions royales, à l'encontre des instructions ministérielles.

Kaunitz apporta la même habileté dans toute la suite de cette importante négociation. Par un reste de scrupule, Louis XV avait voulu garantir les états prussiens; on eut soin d'ajourner la signature du traité jusqu'au moment où fut connue l'alliance offensive et défensive que Frédéric, menacé par les nouvelles combinaisons politiques, venait de conclure avec l'Angleterre. Alors on obtint aisément que la clause le concernant fût effacée du traité qui liait la France. On se ménagea l'adhésion de la Russie, mais cette adhésion fut payée cher par la France; car on avait compris la Porte dans les *casus fœderis*, et bien que la convention relative à la Russie dût être tenue *secretissime*, les deux cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg se hâtèrent de la faire connaître au divan, qui, dès lors, se méfia de l'alliance française.

Ainsi, sans parler des autres avantages que Marie-Thérèse allait devoir à l'appui si peu attendu de la France, elle bouleversait le système entier de la politique européenne; brouillait Louis XV avec ses alliés naturels; l'entraînait dans une guerre continentale où s'absorbèrent des richesses que, mieux inspiré, il eût exclusivement consacrées au développement de la marine française; enfin, elle faisait descendre au second rang des nations l'altière rivale qui, depuis tant d'années, toujours menaçante et armée, contenait l'Autriche dans ses frontières si souvent envahies. L'agrandissement de la Russie, le partage de la Pologne, étaient en germe dans ces combinaisons qui, tout d'abord, amenèrent la guerre de Sept Ans. Quand cette guerre prit fin, la France était si appauvrie d'hommes et d'argent, qu'elle ne put élever la voix en faveur de la Pologne, dont l'Autriche, au contraire, s'adjudgeait une énorme portion. En outre, elle perdait le Canada, et sa dette aggravée condamnait le gouvernement à grossir excessivement les taxes,

dont le recouvrement oppressif préparait de loin les révolutions à venir (1).

Telle fut l'œuvre de Kaunitz. Mettez en regard maintenant celle des négociateurs anglais chargés, en 1763, de préparer le traité de Paris (2). Grâce à eux l'Angleterre perdit tout ce qu'elle devait à la conquête. On accorda aux Français le droit de pêche sur les rivages de Torre-Neuve et dans le golfe Saint-Laurent. On leur céda, sous condition de n'y avoir ni fortifications ni forces de quelque importance, les îles de Saint-Pierre et Miquelon. Le duc de Bedford avait reçu mission d'y stipuler une garnison anglaise ; mais ce noble personnage, placé par l'influence de famille et les croyances de parti dans un poste pour lequel il n'était point fait, fut dominé par l'adresse et la fermeté du duc de Choiseul. Tous les services rendus à son pays, de nos jours, par lord John Russell, compensent à peine les bévues de son noble ancêtre, qui coûtèrent à la Grande-Bretagne des concessions inexplicables : la perte de Belle-Île, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Marie-Galante, de la Désirade et de Gorée ; la restitution de tous les territoires ou comptoirs que la France possédait, en 1749, sur les côtes de Coromandel, d'Orixa, du Malabar et du Bengale. Ce fut encore en vertu de ce traité, débattu d'une manière inepte, que l'Angle-

(1) Dans ce traité, signé le 11 janvier 1757, entre la Grande-Bretagne et la Prusse, l'alliance conclue entre l'Autriche et la France est qualifiée d'*alliance peu naturelle*. Ce traité n'a été publié qu'en 1802.

(2) NOTE DU TRADUCTEUR. Lord Bute, comme ministre ; le duc de Bedford, comme ambassadeur. Nous donnons, sans y rien changer, l'opinion de l'auteur anglais sur le traité de Paris ; mais nous devons dire que cette opinion n'est pas celle de tous les historiens. La guerre de Sept Ans assura l'Acadie au roi d'Angleterre ; elle lui donna le Canada, l'île de cap Breton et toutes les îles du golfe et du fleuve Saint-Laurent, les îles de Grenade et des Grenadines, Saint-Vincent, la Dominique, Tabago ; la France abandonna le Sénégal, s'interdit d'entretenir aucunes troupes et d'élever aucunes fortifications dans le Bengale ; elle rendit l'île de Minorque ; elle replaça la ville et le port de Dunkerque dans l'état stipulé par les traités d'Aix-la-Chapelle. Aussi, résumant ce traité, M. de Tocqueville, dans son *Histoire de Louis XV*, dit-il avec beaucoup de raison que les Anglais « avaient acquis des royaumes et rendu de petites îles. »

Voir au surplus la justification du duc de Bedford, par lord J. Russell, dans l'ouvrage déjà cité.

terre s'obligea de détruire les fortifications de la baie de Honduras et qu'elle rendit à l'Espagne la magnifique île de Cuba.

En fait de gaucheries diplomatiques commises par nos ambassadeurs, nous pourrions citer celle de lord Stormont, qui connut beaucoup trop tard le traité signé à Paris en 1778 entre Gérard, frère de M. de Rayneval, et les négociateurs envoyés par l'Amérique, après la capitulation de Saratoga : Franklin, Lelas Deane et Arthur Lee. De même, les traités relatifs au partage de la Pologne ne furent connus du cabinet de Saint-James que deux mois après leur signature. On peut consulter à cet égard les voyages de Coxe en Russie et en Pologne.

L'histoire de l'Europe moderne nous fournit un second exemple de ce que peut un habile négociateur pour rétablir les affaires à peu près désespérées.

On se rappelle sans doute — bien qu'elles se soient perdues dans le souvenir des révolutions subséquentes — les hostilités que Joseph II, tourmenté par je ne sais quelle soif d'agrandissement, dirigea contre la république de Hollande, en 1785. Il ne voulait rien moins que rouvrir l'Escaut et s'emparer des places de la *barrière*. L'Angleterre possédait alors une grande influence sur la Hollande, et le stathouder était sincèrement dévoué à la maison de Hanovre. C'était le cas ou jamais, pour la Grande-Bretagne, de couvrir de sa protection sa très-fidèle alliée. Mais Vergennes sut prendre à propos les devants. Dans un conseil tenu à Versailles, il représenta éloquemment qu'abandonner les Hollandais, c'était les jeter sans retour dans les bras de l'Angleterre, à laquelle ils seraient contraints de demander secours et qui saurait sans doute profiter de cette occasion pour les river à sa politique ultérieure : par là seraient perdus tous les efforts tentés pour les attacher aux intérêts de la France. Ces raisonnements furent écoutés. La France intervint à propos, déjoua les machinations diplomatiques de Kaunitz, contraignit l'empereur à abandonner ses prétentions, et paya la moitié des 20 millions exigés pour les droits plus ou moins légitimes qu'il revendiquait sur Maëstricht. Ces généreux procédés, cette protection si opportune et si désintéressée, donnèrent une force immense au parti français dans les États généraux, et le stathouder lutta vainement contre les progrès tout-

puissants de l'opinion qui firent perdre entièrement à l'Angleterre son influence sur la république, devenue tout à coup un fief de la France.

Ainsi le salut de la Hollande, et l'un des actes qui relèvent aux yeux de l'histoire le règne timide de Louis XVI, furent dus à un simple particulier, fils d'un président à mortier du parlement de Dijon, que ses talents avaient élevé aux ambassades et au ministère. Il a été caractérisé par un spirituel jugement de M. de Choiseul, qui disait de Vergennes : « Il trouve toujours des raisons contre ce qu'on lui propose, mais jamais de difficultés pour l'exécuter ; et si nous lui demandions la tête du grand vizir, après nous avoir écrit combien cela est dangereux, il nous l'enverrait à coup sûr. »

Ces mêmes affaires de Hollande donnèrent, deux ans après, à M. Pitt une occasion de se signaler à son tour.

L'alliance entre la France et les Provinces-Unies était fondée sur la garantie réciproque des territoires, sur celle des libertés hollandaises, sur l'engagement d'assurer la liberté des mers et sur la promesse d'une convention commerciale. Jaloux de ces rapports si intimes, Pitt chercha et trouva bientôt l'occasion et les moyens de les annuler. Après le traité de 1785, dont nous venons de parler, le parti démocratique et français, composé principalement de la riche bourgeoisie, avait fini par ôter au stathouder toutes les charges qu'il possédait et l'avait forcé de se retirer à Nimègue. Mais Frédéric-Guillaume II, qui venait de monter sur le trône de Prusse et dont le prince d'Orange avait épousé la sœur, se crut tenu de châtier la révolte des Hollandais et de rétablir son beau-frère à la tête de la république. Vingt-cinq mille hommes, sous les ordres du duc de Brunswick, reçurent ordre d'entrer en Hollande. La France, liée par son traité, dut manifester l'intention d'intervenir à main armée. On la notifia le 16 septembre 1787 au cabinet anglais, et le baron de Grosschlag porta, vers la même époque, à Berlin, une déclaration identique. Pitt n'attendait que cette occasion pour démasquer nettement sa politique. Il déclara que si la France intervenait contre le stathouder, l'Angleterre porterait secours à ce prince ; et pour appuyer cette menace, il fit à l'instant même de grands préparatifs militaires.

A cette époque, les affaires extérieures de la France n'étaient

plus dirigées par M. de Vergennes, et son successeur, M. de Montmorin, n'osa prendre sur lui la responsabilité d'une guerre qu'il fallait aborder avec des finances épuisées, alors que les orages révolutionnaires commençaient à poindre sur l'horizon. Tandis qu'il hésitait à réaliser ses menaces, les Prussiens entrèrent à Amsterdam, rétablirent le stathouder dans tous ses privilèges, lui firent décerner de nouvelles prérogatives, et anéantirent dans les états généraux le parti français : « Voilà, s'écriait Frédéric-Guillaume, comment on châtie les peuples rebelles à leur souverain. » Son beau-frère se vengea par des exécutions et des exils. Un grand nombre de proscrits se réfugièrent en France, et la Hollande — grâce à M. Pitt — retomba entièrement sous la domination de l'Angleterre.

Supposez Vergennes au ministère et lord Bute à la place de Pitt, les mêmes événements auraient-ils eu lieu ? L'alliance du 15 avril 1788 aurait-elle réuni en un faisceau les forces de la Prusse, de l'Angleterre et des Provinces-Unies ? N'était-ce point là un coup terrible porté à la France, une atteinte mortelle à sa considération, à sa prépondérance (1) ?

En 1791, avec moins de bonheur, Pitt se montra politique non moins habile. L'inutilité de ses conceptions ne leur ôte aucun mérite aux yeux des gens qui n'adorent pas aveuglément les faits accomplis, et savent rendre justice au génie, même lorsqu'il échoue.

Il s'agissait pour lui, en 1791, de donner une direction utile aux efforts de la ligue anglo-prussienne. Cette ligue avait jusqu'alors combattu la coalition de l'Autriche et de la Russie, qui menaçaient ensemble la Porte-Ottomane ; elle avait soutenu l'insurrection belge, qui affaiblissait l'Autriche ; elle avait prêté une sorte d'assistance à la Pologne, qui cherchait à reconquérir sa nationalité. Mais en 1790 Frédéric-Guillaume, effrayé par le fantôme de la propagande révolutionnaire, avait fait la paix avec le prudent successeur de Joseph II (Reichembach, 27 juillet). La Suède,

(1) La meilleure histoire de la révolution des Provinces-Unies est celle de M. G. Ellis, longtemps secrétaire de lord Malmesbury. Cet ouvrage, publié en 1799, chez le libraire Edwards, a été traduit par Louis XVIII, roi de France. V. la *Correspondance de lord Malmesbury*, tome III, page 68. On peut aussi consulter le recueil de Martens, tome III, et les *Hollandische staatsanzeigen* de Jacobi et Luder.

qui faisait jusque-là cause commune avec la Turquie, profitant de quelques avantages militaires, cessa presque en même temps les hostilités contre Catherine. Restaient, en face l'un de l'autre, la Russie et l'empire ottoman.

Pitt, à cette époque, était convaincu que les progrès de l'empire russe étaient de nature à effrayer l'Europe. Il fallait à tout prix arrêter la marche de la czarine vers Constantinople. Il offrit donc la médiation de l'Angleterre et celle de la Prusse, pour pacifier les deux seuls états européens qui n'eussent pas déposé les armes. Catherine, que l'intervention du cabinet de Saint-James mécontentait profondément, et qui voulait profiter, pour s'agrandir, des embarras où elle voyait les autres puissances plus ou moins menacées par la révolution française, déclara qu'elle ne consentirait à traiter que si la Porte lui cédait la ville d'Okzawkow et ses dépendances. Comme revanche, d'ailleurs, elle refusait de renouveler le traité de commerce conclu quelques années auparavant entre l'Angleterre et la Russie.

A tout prendre, l'augmentation de territoire était insignifiante, et la czarine était parfaitement dans son droit quant au traité de commerce. Mais Pitt ne l'entendait pas ainsi. Il jugea essentiel de résister à ces exigences, dût son refus entraîner une guerre entre les deux pays. Les chances de cette guerre, où il aurait eu pour alliées la Turquie et peut-être la Prusse, ne l'effrayaient que médiocrement. Il les voyait plus que balancées par l'influence que prendrait l'Angleterre à Constantinople, si elle y faisait sentir, dans des circonstances aussi décisives, les avantages de sa protection. En conséquence, il fit voter par les communes, à la majorité de 93 voix, une adresse au roi, lui demandant qu'une flotte envoyée dans la Baltique y protégéât, contre la Russie, le roi de Prusse et le roi de Suède, la Pologne agonisante.

Mais, cette fois, le pays ne comprit pas les vues de l'habile ministre. L'idée d'une guerre effrayait tous les esprits; l'intérêt commercial réagissait contre l'intérêt politique. Les manufacturiers, dont les produits s'écoulaient vers Saint-Pétersbourg, jetaient les hauts cris. L'opposition s'emparant de ce mouvement des esprits, niait la réalité du danger signalé par Pitt, et faisait valoir l'insignifiance des concessions réclamées par la czarine. Certain qu'on lui faisait adopter une marche contraire aux véritables intérêts

du pays, mais ne pouvant, à lui seul, dominer l'opinion, Pitt abandonna sa proposition. Bien peu de temps après, les événements prouvèrent surabondamment qu'il avait vu juste; la Porte et la Pologne, abandonnées par l'Angleterre, furent obligées, l'une, de souscrire aux conditions imposées par la Russie (traité de Galatz, janvier 1792); l'autre, de subir l'odieux démembrement que l'Autriche, la Prusse et la Russie combinèrent pour en finir avec elle.

Dans une dépêche adressée à M. Ewart, notre ministre à Berlin, Pitt, s'expliquant sur ce dernier événement, affirme nettement que s'il n'avait pas craint la dissolution du cabinet, il n'aurait jamais renoncé à son premier projet. De fait, l'énergie du ministre anglais, sans les obstacles qui la paralysèrent, pouvait prévenir la guerre générale qui éclata peu de temps après, et la Russie eût vu échouer les plans qui menaçaient le repos de l'Europe.

Remarquons, comme un symptôme curieux et bien rarement démenti, que chez les Anglais le génie des individus, bien plutôt que l'intelligence nationale, a servi les progrès de la politique extérieure. L'être collectif qu'on appelle le peuple anglais n'accorde qu'un médiocre intérêt aux questions diplomatiques.

Par bonheur, il s'est toujours trouvé parmi ceux que le mécanisme parlementaire pousse aux premiers rangs de l'administration des hommes qui suppléent glorieusement à l'indifférence et à l'ignorance de leurs compatriotes. Tel a été le second Pitt, non moins grand que son père. Ce fut Pitt qui chassa d'Amérique les formidables rivaux de l'Angleterre. Ce fut lui qui jeta les larges bases de l'empire Indo-Britannique; ce fut lui qui, péchant par la science, nous l'avons dit, et manquant, à beaucoup d'égards, de l'éducation requise, parvint néanmoins, à force de génie naturel et de mâle intelligence, à développer ces ressources extraordinaires que nous avons vues grandir au milieu des conflits européens, et porter la marine, le commerce, les forces militaires de la Grande-Bretagne au degré de puissance où nous les voyons aujourd'hui parvenus.

Il ne faut pas lui imputer — car il y fut étranger — le traité de paix signé à Versailles, en 1763, par Vergennes et le comte de Manchester (1). En vertu de cette convention, le fleuve du Sénégal,

(1) Martens, 1^{er} vol., 459.

les forts de Saint-Louis, Podor, Arquin, Portendick, furent rendus à la France. Elle obtenait encore l'île de Gorée et tous les établissements qu'elle possédait avant la guerre : Chandernagor, Cossimbuzzar, Dacca, Jugder, Balasore et Patna, sans compter Pondichéry, Karikal, Mahé, sur la côte du Malabar, et une factorerie à Surate. Enfin, l'Angleterre, par l'article 17 du traité, consentait à effacer des conventions antérieures les clauses relatives à Dunkerque.

Mais quand il fallut, en exécution de l'article 18 du traité de Paris, et après deux longues années de pourparlers préliminaires, conclure entre la France et l'Angleterre un traité de commerce qui liait définitivement les deux peuples, Pitt déploya une habileté merveilleuse.

L'acte, en lui-même, avait tous les caractères de la réciprocité la plus libéralement comprise. Égale liberté de commerce, droit égal de circuler sans obstacles dans les deux pays, abaissement considérable, et dans un rapport qui semblait le même, des droits de douanes qui pesaient sur les produits des deux nations contractantes. Mais, sous ces belles apparences de stricte équité, l'Angleterre se ménageait des avantages immenses. Les réductions qu'elle consentait, portant sur les vins et objets de luxe, s'adressaient aux riches, c'est-à-dire au petit nombre des consommateurs; au contraire, les denrées britanniques affranchies étaient des marchandises communes, des objets manufacturés, des objets, en un mot, que le pauvre et le riche, c'est-à-dire la nation tout entière, sont appelés à consommer, et à consommer par masses. Avant que le traité fût conclu, Pitt ne se gêna point pour laisser voir les calculs qui lui en avaient inspiré les principales clauses.

« Ce traité, disait-il aux communes, procurera, sans doute, quelques avantages à la France. Ne serait-il pas ridicule d'imaginer qu'elle consentirait à des concessions sans équivalents ? Je déclare cependant, et sans hésiter, et tandis que l'affaire est encore pendante, je déclare, dis-je, que, sans doute avantageux pour la France, le traité en question le sera bien autrement à mon pays. La France acquiert un marché de 8,000,000 d'âmes, nous, un marché de 24,000,000 : la France, pour des produits à la préparation desquels concourt un petit nombre de mains, qui encouragent peu la navigation, et n'ajoutent pas grand'chose aux revenus

de l'état ; nous, pour nos manufactures qui occupent plusieurs centaines de milliers d'hommes ; qui, tirant de toutes les parties du monde les matières premières qu'elles emploient, agrandissent notre puissance maritime, et portent à l'état des contributions considérables. La France ne gagnera pas un accroissement de revenu de 100,000 £ ; l'Angleterre gagnera infailliblement dix fois plus. Ainsi, bien que le traité puisse être profitable à la France, nos bénéfices seront en comparaison si supérieurs, que nous pouvons, sans scrupule aucun, lui accorder quelques compensations... »

Et Pitt ajoutait, formulant un des axiômes les plus incontestables de la science économique :

« Il est dans la nature d'un arrangement conclu entre un pays manufacturier et un pays doté de productions spéciales, que l'avantage soit, en définitive, en faveur du premier. »

Le 26 septembre 1786, ce traité fut négocié par M. Gérard de Rayneval, premier commis au ministère des affaires étrangères, le même qui depuis ménagea une correspondance secrète entre Louis XVI et les ambassadeurs étrangers. Le représentant de l'Angleterre était M. W. Eden, plus connu depuis sous le nom de lord Auckland. Nous citons son nom d'autant plus volontiers, qu'il fait exception à ce que nous disions plus haut sur l'inhabileté diplomatique des agents anglais. Toutefois, il faut tenir compte des circonstances qui servirent puissamment ce négociateur. La France était alors livrée à toutes les agitations qui précèdent un grand bouleversement politique ; et pour surcroît de force, Pitt avait, dans cette occasion spéciale, le concours si précieux de son rival, M. Fox.

On ne peut se dissimuler que dans plusieurs occasions importantes — nous en avons plus haut donné un exemple — les manifestations puissantes de l'opinion populaire — souvent éclairée, mais quelquefois sujette à l'erreur et aux plus déplorables préoccupations — ne viennent entraver les négociations et nuire à leur succès ; mais c'est là un vice inhérent à tout gouvernement libre : les états absolus en ont d'autres. Depuis la mort de Louis XIV, la politique du cabinet de Versailles inclina toujours à la paix, dominée par cette maxime de Colbert : qu'une longue guerre ne profiterait jamais à la France. Mais une faction démocratique, qui

s'était formée dès avant la mort de Louis XV, avait ses agents auprès de chaque cabinet, occupés à contre-carrer la politique pacifique des envoyés du roi (1).

D'ailleurs, s'il y a quelques inconvénients réels à négocier au nom d'un gouvernement constitutionnel, cette combinaison politique offre d'incontestables avantages, et tout compte fait, la balance est encore en sa faveur. Compterait-on, par exemple, pour peu de chose l'impossibilité où se trouvent les factions, de chercher un appui chez les puissances étrangères ? Alliance funeste qui, dans l'histoire des monarchies absolues, joue un rôle si fréquent et si désastreux.

Nous avons dit plus haut comment nous comprenions le rôle et les talents du diplomate. Nous avons essayé de donner, s'il est permis de parler ainsi, son portrait idéal. Mais comme il est difficile de trouver à la fois chez le même homme toutes les qualités requises pour la mission qu'il est chargé de remplir, il ne sera pas inutile de dire quelles sont, à notre avis, les facultés essentielles, et celles que l'on peut regarder comme secondaires. Avant tout, donc, nous placerons la présence d'esprit, le sang-froid impassible, la fermeté de caractère, qui, dans les négociations, sont de plus fréquente mise, et d'importance plus capitale que tout le reste, y compris l'esprit et le savoir. Auguste, d'une valeur et d'une énergie fort équivoques, mais d'un caractère stable et réfléchi, finit par l'emporter sur le vaillant Marc-Antoine, soldat courageux, diplomate indécis et léger.

Richelieu, qui s'y connaissait, préférerait à toutes autres vertus, chez un négociateur, la patience, la fermeté. Dans certaines circonstances, la souplesse tient souvent lieu de longanimité, et l'homme ondoyant, celui qui sait offrir à tous les vents une voile ouverte, n'était pas, au temps jadis, sans valeur. Mais l'époque où on pouvait tirer grand parti de ces flexibles instruments est aujourd'hui passée pour jamais. Au moyen âge et dans les petites cours italiennes, les stratagèmes faisaient merveille, comme dans les combats de *condottieri*. La diplomatie des états constitutionnels, pas plus que la grande guerre moderne, n'admet guère ces mesquines ressources. Elles ont été usées jusqu'à la corde par

(1) Voir la *Politique de tous les cabinets de l'Europe*.

un célèbre politique de nos jours (1), et sont répudiées, avec un certain dégoût, par tous les peuples civilisés. Ainsi, l'abbé de Polignac, dont un pape disait : « Ce jeune homme semble toujours être, au premier abord, de mon opinion ; l'entretien fini, c'est moi qui suis de la sienne, » l'abbé de Polignac, disons-nous, risquerait à pareil jeu sa réputation d'honnête homme.

Quelques écrivains français ont fait honneur de ces subtilités diplomatiques, et comme s'il les avait inventées, au cardinal Mazarin. Mais la science des négociations et des artifices qui les facilitent, remonte, à coup sûr, beaucoup plus loin que le temps où vivait ce prêtre astucieux. Le grand saint Éloi, conseiller si connu du roi Dagobert, n'était lui-même que le successeur d'une longue lignée de grands hommes d'état français, et l'Égypte, comme la Grèce, comme l'Empire romain, ont eu leurs diplomates éminents. *Rien de nouveau sous le soleil*, a dit le Sage par excellence ; en quoi le Sage a parfaitement raison.

Depuis Mazarin — à qui don Luis de Haro, juge compétent, trouvait le grand défaut de trop laisser percer, et à tout propos, le désir d'être perspicace, avisé, méfiant et fin — les plus grands négociateurs qu'ait eus la France et l'Angleterre ont rompu avec ces traditions italiennes. Voyez Mornay, Temple, Chesterfield : ils avaient le *volto sciolto*, l'abord ouvert, le mensonge loin des lèvres, et n'en réussissaient pas moins dans toutes leurs missions. Le cardinal de Janson, courtisan et diplomate accompli, disait tout haut que l'artifice n'avancait guère une négociation, et n'était pas en ceci, quoiqu'il en pût penser, bien loin de la réalité (2). Pour tout dire, Louis XIV lui demandant un jour où il en avait tant appris sur la diplomatie : « Sire, lui répliqua-t-il, c'était lorsque, simple évêque de Digne, je courais de tous les côtés, la lanterne sourde à la main, pour faire un maire d'Aix. » Et ce propos tendrait à confondre l'intrigue avec la diplomatie. Mais, Dieu merci, ces deux arts, que nous nous croyons fondés à bien distinguer l'un de l'autre, vont s'éloignant et se séparant de jour en jour. Non qu'un

(1) NOTE DU TRADUCTEUR. Dût la conjecture sembler impertinente à quelques personnes, nous ne croyons pas qu'il soit ici question de M. de Talleyrand.

(2) Voir pour M. de Janson et ses intrigues épiscopales les *Lettres de M^{me} de Sévigné* et de Grignan.

diplomate puisse jamais se dispenser de spéculer plus ou moins sur les passions auxquelles il trouve moyen de faire appel : mais il ne doit ni mentir ni tromper.

Au surplus, et sans insister sur le portrait si difficile d'un négociateur modèle, reconnaissons que dans un temps où la guerre est devenue à peu près impossible — et ce temps, Dieu merci, est celui où nous vivons — c'est surtout de tels hommes que les peuples ont besoin. Le jour n'est pas très-éloigné où les lignes de fer et la vapeur auront créé entre toutes les nations continentales une telle identité d'intérêts, un tel amalgame de sympathies et de relations ou commerciales ou intellectuelles, qu'un bon ambassadeur vaudra cent mille baïonnettes. Mais à un bon ambassadeur, que de facultés ne faut-il pas ! Orateur, écrivain, il devra pouvoir convaincre par la plume, aussi bien que par la parole ; son intégrité lui garantira la confiance dont il a besoin. Il trouvera dans les études politiques les principes dirigeants de sa conduite. L'histoire lui donnera l'expérience ; la philosophie lui fournira des ressources logiques ; la littérature, qui reposera son esprit fatigué d'études arides et abstraites, auxquelles il sera inévitablement condamné, lui permettra d'ajouter à la puissance du raisonnement toutes les séductions de l'éloquence.

Bacon l'a remarqué le premier : les hommes d'état les plus adroits et les plus habiles ont toujours été des littérateurs ; Sully nous apprend que l'éloquence, la renommée littéraire du cardinal du Perron, le servaient mieux que toute l'astuce des autres ambassadeurs. Si nous remontons plus haut, nous avons l'aveu de Pyrrhus : « L'éloquence de Cinéas, disait-il, m'a ouvert plus de villes que mon épée. » Et Cinéas était un rhéteur, un disciple de l'orateur Démosthène. Napoléon eût dit : un *idéologue*.

Puisque nous parlons de Napoléon, il est bon de constater que, comme Cromwell, il prenait ses agents parmi les plus habiles et non parmi les plus nobles. Alquier, Bignon, Maret, Duroc, Reinhardt, Champagny, de Pradt, — nous ne parlerons pas de Caulaincourt, noble de bonne race — s'élevèrent des plus humbles rangs aux postes élevés de la diplomatie. Du reste, on l'a remarqué avant nous, les négociations tenaient peu de place dans la politique napoléonienne. Elle était simple dans ses procédés, franche dans ses exigences, violente dans ses arguments, et recourait, du pre-

mier abord, pour peu qu'on lui opposât des résistances inattendues, à cette logique du canon, appelée la *dernière raison des rois*.

Notre état-major diplomatique n'est à aucun égard aussi mal instruit, et d'une inutilité aussi grande, que par rapport au commerce. C'est à ceci que tout d'abord on devrait porter remède. N'est-il pas singulier en effet, avec une organisation sociale comme celle de la Grande-Bretagne, que ses négociants, ses manufacturiers voient leurs intérêts à l'étranger devenir l'objet de la négligence la plus impolitique et la plus insensée ! Les ministres, les consuls anglais ignorent trop souvent, et leurs obligations spéciales, leurs devoirs officiels, et les principes élémentaires du commerce; toujours disposés d'ailleurs à traiter de haut en bas, avec le plus inexplicable dédain, les hommes très-souvent supérieurs à eux et par la richesse, et par l'intelligence, qui ont forcément recours à leur insuffisante protection.

Notre fille aînée, l'Amérique, entend bien mieux cette partie du gouvernement. De l'autre côté de l'Atlantique, ce n'est pas aux cadets de telle ou telle famille qu'échoient de droit les emplois diplomatiques. On a, pour les remplir, des avocats, des publicistes, des professeurs de premier ordre, tous gens instruits, sensés, prudents, expérimentés ! Franklin, Jefferson, Adams, Pinkney, Rufus King, Pickering, Randolph, Morris, Everett, Rush, Wheaton, Maclean, Clay, Gallatin, Washington-Irving, Hughes, Waddy Thompson, N. P. Willis, sont tous ou des jurisconsultes éminents, ou des hommes de science, ou des littérateurs justement populaires. Aussi, nous défions que l'on nous cite une négociation où *Frère Jonathan* ait été dupe. Éclairés par un tel exemple, ne serait-il point à propos que l'on recrutât plus souvent au barreau le personnel des ambassades, dût-on encourir le reproche de revenir aux traditions républicaines du Lord Protecteur.

On ne se trouverait pas alors aussi souvent dans la nécessité de faire suivre nos diplomates en titre par des agents spéciaux, chargés de réparer les fautes des premiers ou de porter secours à l'ignorance. C'est ce qu'ont fait successivement, depuis une douzaine d'années, feu M. Villiers, frère de lord Clarendon, feu sir Henry Parnell, le docteur Bowring, M. M'Grégor, M. Porter, M. Featherstonhaugh, M. Rothery. Il faudrait cependant mettre un terme à ces abus. Dans les états les plus despotiques — en Espagne, par

exemple, en Portugal, en Turquie, en Russie,—la carrière diplomatique est plus accessible que chez nous au vrai mérite, au travail intelligent. Quant à notre système consulaire, ses nombreux abus demandent un article à part. Nous le ferons quelque jour, et peut-être alors jetterons-nous un second coup d'œil sur les différentes écoles diplomatiques du continent (1).

O. N. (*The British Quarterly Review*).

(1) Une longue liste d'ouvrages spéciaux auxquels l'auteur de cet article n'a presque rien emprunté, sert de passe-port à cette critique libérale du régime diplomatique anglais. A titre de renseignement bibliographique nous pensons que nos lecteurs ne seront pas fâchés de la trouver ici.

Histoire abrégée des traités de paix, par de Koch, augmentée et continuée par Schoell, Bruxelles, 1837; — *Traité complet de diplomatie*, par un ancien ministre, Paris, 1833; — *les Diplomates européens*, par M. Capefigue, Paris, 1843; — *Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest*, publiées par M. de Barante; Paris, 1845; — *British consuls abroad, their origin, etc.*, by Rob. Fynn, esq. London, E. Wilson, 1846; — *Cours de style diplomatique*, par H. Meisell, Paris, J. Aillaud, 1826; — *Manuel diplomatique*, par le baron Ch. de Martens, Leipsick, Brockhaus, 1822; — *le Ministre public dans les cours étrangères, ses fonctions, ses prérogatives*, par le sieur F. de la Savaz de Franquesnay, Amsterdam, 1721; — *l'Uomo di stato*, par Nicolo Donato, Napoli, 1747; — *De la manière de négocier avec les souverains*, par M. de Caillères, Londres, Jean Nourse, 1750.

Voyages.

L'ILE DE JAVA.

Le possesseur opulent d'une grande propriété, tout occupé à contempler ses vastes forêts, ses champs fertiles, ses riches pâturages, ses innombrables bestiaux, s'inquiète peu, en général, des petits jardins que les paysans cultivent pour eux ou pour leur famille, à l'entour des murs ou des palissades de son magnifique domaine. A peine même s'il daigne y laisser tomber de temps à autre un regard superbe et indifférent. Il trouve sur ses propres terres toutes les occupations, tous les sujets d'étude qu'il désire; il peut y dépenser largement son activité physique et intellectuelle. Telle est la situation des Anglais par rapport aux colonies. Leur esprit aventureux, leur aptitude particulière pour la colonisation, leur ont acquis, sur tous les points du globe, d'immenses territoires rattachés l'un à l'autre par une chaîne continue de possessions moins importantes et de postes fortifiés, qui fait le tour du monde. Aussi ne s'occupent-ils guère des rares établissements que leurs rivaux et leurs alliés d'Europe ont fondés en Asie, en Amérique et en Afrique. Ils les visitent peu, et ils en parlent encore moins souvent dans leurs relations de voyages. Dans certains cas cette indifférence a été forcée. Quand le second titre du souverain de l'Espagne et des Indes n'était pas un vain mot, quand la moitié de l'Amérique gémissait sous le joug espagnol, il était presque impossible à un étranger de pénétrer et de voyager dans les diverses provinces de ce vaste empire alors presque inconnues. Que savait l'Europe du Mexique avant son émancipation? Ce que lui en avaient appris les relations mensongères des moines espagnols. Quelquefois aussi la distance, la difficulté du transport et les dangers du climat, refroidissaient singulièrement la curiosité, et modéraient l'ardeur des voyageurs.

Ces diverses observations s'appliquent particulièrement à l'île de Java. L'Angleterre, qui s'était emparée de cette île, en 1811, pour qu'elle ne tombât pas entre les mains des Français, l'avait rendue à la Hollande après la conclusion de la paix. Son ex-gouverneur, sir Stamford Raffles, publia alors sa savante et volumineuse *History of Java*. Trois années plus tard, Crawford lui consacra plusieurs chapitres dans son *History of the indian Archipelago*. Le livre de Marchal, publié en 1824, à Bruxelles, fait entièrement avec ces deux histoires, ne contenait pas un fait nouveau. Depuis, divers ouvrages estimables ont paru sur l'île de Java, en Hollande et en Allemagne, et aujourd'hui un recueil périodique, qui s'occupe exclusivement des affaires des possessions hollandaises dans les Indes-Orientales, se publie régulièrement à Amsterdam. Mais nos compatriotes ne prennent qu'un faible intérêt aux colonies et aux colons de la Hollande, et bien que de temps à autre quelques-uns des voyageurs qui ont visité l'Asie aient consacré à cette île cinq ou six pages, ou même un chapitre entier, depuis plus d'un quart de siècle elle n'a pas été en Angleterre le sujet d'un ouvrage spécial et digne d'une mention.

La plupart des hommes éprouvent, dès leur enfance, le désir de voir un pays étranger qu'ils préfèrent d'avance, sans savoir pourquoi, à tous les autres. Celui-ci ne rêve que montagnes, glaciers et cascades; celui-là soupire après les classiques monuments de la Grèce et de Rome. L'un ne partirait qu'à la condition d'aller se réchauffer au soleil du Midi; à l'autre, au lieu des chaleurs énervantes de la Provence, de l'Andalousie ou de l'Afrique, il faudrait, pour que ses vœux fussent remplis, les brouillards de la Scandinavie et les neiges de l'Islande ou de la Sibérie. Tel employé profitera du premier congé qu'il obtiendra pour courir dans l'Hindoustan; tel autre, qui n'a jamais quitté l'Angleterre, s'embarquera dès qu'il le pourra pour une île de l'Océanie. Chacun de nous a un penchant différent, et nous serions en vérité fort embarrassés de nous en rendre compte à nous-mêmes. A plus forte raison n'essayerons-nous pas d'expliquer pourquoi Java fut la terre de prédilection du docteur Édouard Selberg, jeune médecin allemand, qui est allé dernièrement la visiter, et qui, à son retour, a publié une curieuse et remarquable relation de son voyage, sous ce titre : *Reise nach Java, und Ausfluge nach den Inseln Madura und St-He-*

lena. (Voyage à Java, et excursions aux îles Madura et Sainte-Hélène (1).

Le docteur Selberg possédait toutes les qualités nécessaires à un bon voyageur. Il était jeune, instruit, intelligent, plein de zèle, dévoué à la science; il ne lui manquait que la chose principale — celle sans laquelle les autres ne sont rien — un peu d'argent. Il attendit patiemment pendant plusieurs années un regard favorable de la fortune. Enfin, touchée sans doute de sa résignation et de son ardeur, elle se décida à lui sourire. Des amis qu'il avait à Amsterdam le firent nommer médecin d'un bâtiment de l'état, à bord duquel il s'embarqua au mois de septembre 1837, pour son île favorite, l'île de Java.

Outre l'équipage, le docteur Selberg avait pour compagnons de voyage cent soldats et deux officiers que le *Betsy et Sara* était chargé de transporter à Java. Les possessions hollandaises des Indes-Orientales n'attirent pas un grand nombre d'aventuriers civils ou militaires. Il y a là peu de chances de rapide fortune, d'avancement ou de gloire; presque toujours on y meurt de la fièvre ou de la dysenterie, ou on en revient vieux avant l'âge. Aussi, le gouvernement hollandais, qui n'a pas le droit de se montrer exigeant, ferme-t-il forcément les yeux sur le passé des hommes qu'il envoie à Java. La peinture que fait le docteur Selberg de ses compagnons de traversée le prouve suffisamment. « Les soldats, dit-il, appartenaient à toutes les nations de l'Europe. Il y avait des Hollandais, des Belges, des Français, des Suisses, etc. La moitié au moins était l'écume et le rebut des divers états de la confédération germanique. En général, la figure des Allemands ne prévenait pas en leur faveur; naturellement laide et repoussante, elle portait des traces de tous les vices, et elle laissait voir en outre les ravages des divers climats sous lesquels ils avaient vécu. La plupart avaient déjà servi en Algérie, en Espagne, dans les Indes-Occidentales. Revenus dans leur patrie après une absence plus ou moins longue, les ennuis d'une vie inactive, ou d'impérieux besoins, les avaient déterminés à partir pour les Indes-Orientales. Les Hollandais se composaient de condamnés auxquels on avait fait remise du reste ou d'une partie de

(1) Oldembourg et Amsterdam 1846.

leur peine, à la condition qu'ils prendraient du service dans un régiment colonial. C'était ce qu'il y avait de pire dans cette troupe. Sûrs d'avance qu'ils ne résisteraient pas au climat meurtrier de Java, ils ne redoutaient aucun châtement; aussi était-il presque impossible de prévenir et de réprimer leurs excès. La minorité était formée d'aventuriers qui, trompés par de folles espérances de fortune, s'étaient engagés uniquement pour avoir le passage gratuit. »

Si de pareils passagers restaient oisifs pendant une longue traversée, le capitaine du bâtiment ne parviendrait pas à maintenir l'ordre à bord. Aussi le gouvernement hollandais a-t-il la sage précaution de lui fournir, au départ, les moyens de les occuper et de les amuser. Nuit et jour on leur fait monter la garde à différents postes. On leur fournit abondamment des pipes, du tabac, des dominos, des quilles, et même des instruments de musique; mais c'était la saison de l'équinoxe, et le mal de mer ne permit guère d'abord aux passagers de profiter de toutes ces distractions. Le temps ne devint beau et la mer calme qu'au delà de Madère. Alors seulement, le docteur Selberg put observer à son aise, à défaut d'autres sujets d'étude, les dauphins, les requins et les poissons volants qui entouraient le navire. Vers le commencement du second mois de navigation les vents alizés tombèrent tout à coup, et la chaleur fut si forte que les soldats de service montaient la garde en bonnet de nuit, en chemise et en caleçon, le fusil sur l'épaule et le sabre au côté. Le docteur Selberg fut bientôt las de toutes ces distractions monotones. La sauvagerie bourrue des officiers contribuait à rendre la vie encore plus triste à bord. Au lieu de se réunir pour s'égayer, ils ne se parlaient que lorsque les nécessités du service l'exigeaient. L'un d'eux, un jeune lieutenant que l'espoir d'obtenir de l'avancement avait décidé à abandonner sa patrie, sa famille et une maîtresse adorée, n'eut pas la force de résister aux regrets qu'il éprouvait. Il se brûla la cervelle dès les premiers jours de la traversée. Il n'y eut aucun baptême au passage de la ligne, car on craignait que ces fêtes burlesques n'amenassent quelques querelles entre les soldats et l'équipage. Enfin, le 1^{er} janvier 1838, le *Betsey et Sara* jeta l'ancre dans la rade de Batavia, à une lieue et demie environ du rivage. Les bancs de sable accumulés à l'embouchure des deux

fleuves qui viennent se jeter ensemble dans la mer, forcent les navires à se tenir à cette distance de la côte, et un grand nombre de bâtiments n'en approchent même pas aussi près, dans la crainte des miasmes pestilentiels que pourrait porter jusqu'à leur mouillage le vent de terre.

Il fait si chaud sous ces latitudes, que les matelots européens n'ont pas la force de ramer. Dès qu'il eut jeté l'ancre, *le Betsey et Sara* prit quatre Malais à son service, pour débarquer ses passagers et établir des communications suivies avec la terre. La traversée commençait à paraître longue au docteur Selberg. Grande fut sa joie quand il sauta dans un canot. Une heure après il débarquait enfin dans le port de Batavia. Mais qu'au premier aspect elle lui parut déçue de son ancienne splendeur, cette ville qui avait jadis mérité le surnom de *Perle de l'Orient!* Partout des canaux engorgés, des maisons en ruine, des rues désertes attristaient ses regards. De loin en loin seulement, une construction monumentale rappelle que le passé ne ressemblait en rien au présent. Le plus remarquable de tous ces édifices est le Stadt-Huis ou l'hôtel de ville, bâtiment colossal d'une architecture simple, mais appropriée à sa destination, et dont les grandes ailes entourent une vaste cour pavée. Autrefois le Stadt-Huis renfermait les tribunaux, la banque et l'hôpital des enfants trouvés. Mais l'insalubrité de la ville a fait reléguer ces divers établissements dans le faubourg plus élevé de Weltevreden. Les ailes servent encore de prisons. Dureste, aucun autre édifice public de Batavia ne mérite une mention particulière.

Batavia a été malheureusement construite sur le plan d'Amsterdam. Ses rues étroites et ses canaux où l'eau ne se renouvelle pas facilement, n'ont pas peu contribué à augmenter l'insalubrité naturelle de sa position. Ce n'est que pendant le jour qu'elle donne des signes de vie; le soir venu, tous les Européens s'empressent de fuir l'atmosphère empoisonnée qui a tué un si grand nombre de leurs compatriotes, et ils vont chercher un air plus pur dans les faubourgs et dans les villages voisins, où ils demeurent et où ils passent la nuit. Vers neuf heures du matin, toutes les routes qui aboutissent à Batavia se couvrent de voitures; — les voitures étant aussi nécessaires à Java, que les bottes et les souliers en Europe, car personne ne songe à marcher dans ce climat, — et la ville déserte

commence à se peupler. Les Chinois, les Arabes, les Arméniens s'installent dans leurs boutiques, où ils étalent aux regards des acheteurs des produits des trois quarts du globe; le négociant européen, aux larges vêtements de coton, se rend à son comptoir; les administrations publiques s'ouvrent, et le bazar se remplit des diverses races d'hommes que le commerce a rassemblés de tous les pays sur ce petit coin de terre.

La ville de Batavia, les villages et les maisons de campagne qui l'entourent, renferment environ 3,000 Européens — la garnison non comprise — 23,000 Javanais et Malais, 14,700 Chinois, 600 Arabes et 9,000 esclaves, en tout 50,300 habitants. Il fut un temps où sa population totale s'élevait à 160,000 âmes. Les Arabes, les Chinois et les Javanais ont chacun leur quartier séparé ou leur camp, comme on l'appelle; celui des Arabes est situé dans la rue Malacca — un dernier souvenir des Portugais — et se compose d'un labyrinthe de maisons basses bâties à la mode hollandaise, et de petites huttes de bambous. Les Arabes inspirent aux aborigènes un respect extraordinaire. La rigidité avec laquelle ils observent la loi de Mahomet, leur donne un certain caractère de sainteté, et ils sont tellement vénérés que les pirates de l'Archipel n'abordent jamais, ou du moins abordent rarement; les bâtiments qui leur appartiennent. Du reste ils justifient par leur conduite exemplaire la considération dont ils jouissent. Ils mènent une vie calme, rangée, et parfaitement bonnête. Les crimes sont, dit-on, inconnus parmi eux. Ils obéissent aux ordres d'un chef auquel le gouvernement hollandais confère le titre de maire, et qui est responsable des délits de ses compatriotes. Lorsque le docteur Selberg traversa leur quartier, il remarqua devant la plupart des portes des arcs de triomphe de branches d'arbres, ornés de papiers de couleur, décoration extraordinaire, qui prouvait que les habitants de ces maisons étaient arrivés tout récemment d'un pèlerinage à la Mecque, et qu'ils avaient, par conséquent, des droits tout particuliers au respect de tous les vrais croyants.

Pour se rendre dans le camp chinois, il faut traverser un labyrinthe de rues désertes et de maisons en ruine, d'où l'insalubrité a chassé leurs anciens habitants. Quand on y pénètre enfin sans transition, on est tout d'abord frappé du contraste étonnant qu'offre son aspect riant et animé avec cette solitude désolée. L'in-

dustrie et le commerce s'y disputent l'attention de l'étranger. Ici des ouvriers qui n'ont pourtant que des outils d'une simplicité primitive et en apparence insuffisants, achèvent de petits chefs-d'œuvre d'habileté et de patience; là les marchands étalent aux regards des passants des jouets, des habits, des comestibles, en un mot, tout ce qui peut servir à satisfaire les besoins ou les caprices des Chinois, des Javanais ou des Européens. « Je remarquai sur les toits de certaines maisons chinoises, dit le docteur Selberg, des jarres placées dans deux positions différentes; les unes avaient leur partie inférieure tournée du côté de la rue, les autres lui présentaient leur partie supérieure; je demandai ce que signifiait cette coutume, et je reçus à mon grand étonnement la réponse suivante : La jarre dont la partie inférieure est tournée du côté de la rue, indique qu'il y a dans la maison un enfant du sexe féminin, qui est encore impubère; dès qu'une fille est en âge de se marier, ses parents retournent la jarre; quand elle se marie ils l'enlèvent. »

Les Chinois forment, par leur nombre, par leur énergie et par leur industrie, une partie importante de la population de Java, et sans les sages et prudentes précautions que prend le gouvernement hollandais, ils ne tarderaient pas à envahir l'île entière. Le nombre de ceux qui obtiennent l'autorisation de s'y établir chaque année est fixé par une loi. Pendant le séjour du docteur Selberg à Surubaya, une grande jonque qui contenait 400 émigrants fut obligée de repartir sans avoir pu débarquer un seul passager. Ainsi, loin d'augmenter, au lieu même de rester stationnaire, le nombre des Chinois établis à Java tend à diminuer; car, en 1817, Raffles le portait à 100,000, et, d'après les calculs du docteur Selberg, en 20 années il aurait été réduit à 85,000. Quoique l'émigration soit défendue en Chine par les lois, des milliers de Chinois s'échappent, — surtout quand la récolte est mauvaise, — des districts trop peuplés, et ils vont chercher des moyens d'existence sur diverses îles de l'archipel indien. La majeure partie de ceux qui habitent Java sont nés de femmes javanaises mariées à des Chinois, et contraintes par leurs époux d'adopter les usages de la Chine. Les enfants issus de ces unions reçoivent des Hollandais le nom de *Pernakans*, et à leur tour ils épousent des Chinois ou des Chinoises. Le résultat de tous ces croisements a été

une race qu'il est fort difficile, — sinon impossible, — de distinguer des Chinois pur sang. Les émigrants n'apportent, en général, à Java que les haillons dont ils sont couverts. Leurs compatriotes, qui sont déjà dans une meilleure position, leur procurent du travail ou leur distribuent des aumônes jusqu'à ce qu'ils connaissent suffisamment les coutumes et la langue du pays, pour gagner eux-mêmes leur vie. Autant ils étaient hautains et suffisants en Chine, autant ils se montrent humbles et rampants à Java. L'intrigue et la ruse sont les principaux moyens qu'ils emploient pour parvenir. Ouvriers laborieux et habiles, ils rendraient de grands services à leur patrie adoptive, n'étaient leur sensualité et leur immoralité. Dans ce climat énervant, les artisans européens n'ont aucune chance de pouvoir lutter avec eux. Non seulement ils peuvent chaque jour travailler beaucoup plus longtemps; mais ils obtiennent les mêmes résultats avec moitié moins d'outils. D'un autre côté ils s'abandonnent à toutes les passions sensuelles, et leur amour du jeu est effréné. Leur jeu favori se nomme tapho, c'est une espèce de *rouge et noir*. Ils volent les Javanais assez naïfs pour faire leur partie avec une audace et un sang-froid qui dépassent toutes les bornes.

Les canaux stagnants de Batavia, les marais dont elle est entourée, et le manque d'eau potable, la rendent la ville la plus insalubre, peut-être, du globe entier. Mais on aurait tort d'adresser à Java des reproches que Batavia et quelques autres localités très-restreintes n'ont, il est vrai, que trop bien mérités. Les fièvres et la dysenterie ne sévissent que sur certains points faciles à éviter. « Java, dit M. Carrier, médecin du 78^e régiment, qui tint garnison à Batavia pendant toute la durée de l'occupation anglaise de 1811 à 1815, Java ne doit plus être regardée comme le tombeau des Européens, car, à part les lisières des forêts ou les bords des marais salins, c'est-à-dire si on excepte Batavia et deux ou trois autres localités de la côte septentrionale, on peut affirmer en toute sûreté qu'aucune contrée des tropiques n'est plus salubre que cette île si redoutée. » L'auteur d'un ouvrage qui a paru l'année dernière à Londres, sous ce titre : *Trade and travel in the far East*, va encore beaucoup plus loin. A l'en croire, et il parle d'après son expérience personnelle, « avec une prudence ordinaire, en renonçant tout-à-fait à la fatale habitude de boire du genièvre et de l'eau

quand on a soif, en adoptant et en suivant un régime sobre, mais confortable, en se mettant à l'abri des rayons du soleil dans des voitures fermées ou couvertes, en prenant les précautions les plus vulgaires contre l'humidité et les refroidissements, on peut vivre et jouir de la vie à Batavia aussi longtemps que dans toute autre contrée du globe. » Cette assertion de M. Davidson s'applique aux faubourgs de Batavia qu'il a habité pendant plusieurs années ; mais il reconnaît que Batavia est une résidence fatale, surtout dans la saison des pluies. Toutefois, ces faubourgs, où l'on peut vivre et jouir de la vie aussi longtemps qu'en aucune autre contrée du globe, ne réunissent pas toutes les conditions de salubrité désirables ; car ils sont trop rapprochés des marécages, des forêts et de la côte pour que les personnes que leurs affaires n'obligent pas à demeurer à une faible distance de la ville, doivent y fixer leur domicile. Wartz, — un Hollandais, — dans ses *Levensregeln voor east Indico*, divise les établissements européens de Java en trois classes :

1° Les salubres ou les districts montagneux où l'air est sec et la chaleur tempérée ;

2° Les dangereux, qui sont chauds et humides ;

3° Les insalubres, c'est-à-dire ceux dans lesquels la chaleur est excessive, l'humidité constante et l'atmosphère chargée de miasmes pestilentiels.

A la seconde classe appartiennent Weltevrede, Ryswyk et les autres villages ou faubourgs au sud de Batavia. Batavia, Bantam, Cheribon, Tubang et Banjowangie font partie de la troisième. Le docteur Selberg, pendant son séjour à Java, n'y a vu que deux upas, le premier à Cheribon, le second à Banjowangie. Cette coïncidence semblerait donner raison au préjugé populaire qui attribue à cet arbre une influence mortelle ; mais elle est facile à expliquer, les upas préfèrent un sol marécageux à tous les autres sols et n'aiment à vivre que dans les lieux humides et malsains pour l'espèce humaine. C'est un goût comme un autre. Pourquoi les accuser d'un crime dont ils sont certainement innocents ?

Les calculs du docteur Selberg ne s'accordent nullement avec ceux de M. Davidson, en ce qui touche la longévité possible des Européens à Java. Les employés hollandais sont condamnés à seize années de service dans la colonie, s'ils veulent obtenir un

congé et le passage gratuit pour le retour sur un bâtiment de l'état, et à vingt années pour avoir droit à une pension. Un très-petit nombre, à en croire le docteur, atteignent ce but si ardemment désiré. Ceux qui y arrivent payent bien cher leur bonheur. Vous les reconnaissez aisément, ces rares élus, à leur dépérissement physique et moral. Ils n'ont plus que la peau sur les os, leur vue est affaiblie, il ne leur reste que deux ou trois touffes de cheveux, leur intelligence a perdu son ancienne vigueur, ils sont, en un mot, l'ombre d'eux-mêmes. Avouons-le toutefois, à peu d'exceptions près, ils n'observent aucune des prescriptions hygiéniques si nécessaires dans un pays chaud. Au lieu de suivre le régime recommandé sous peine de mort à tous les habitants de Java, ils boivent constamment des spiritueux et se gorgent d'épices. Malheureusement pour eux ils sont persuadés que, pour se bien porter, il faut boire beaucoup, — *aut bibendum aut moriendum*. — Or c'est l'axiome contraire qui est vrai : sous ces latitudes les spiritueux sont du poison. Du reste, ils font ces excès de boisson surtout pour chasser l'ennui qui les ronge, et pour bannir, pendant quelques instants, le regret qu'ils éprouvent d'avoir pu consentir à s'exiler à Java. Tous les Européens, avec lesquels le docteur Selberg s'est trouvé en rapport dans la colonie, lui ont exprimé un vif désir de retourner en Europe, mais la traversée est coûteuse. Ils restent à leur poste par nécessité, jusqu'à ce que la mort les débarrasse d'une existence qui leur est devenue insupportable, ou jusqu'à ce que le temps de leur exil étant expiré, ils obtiennent un congé. Quelques colons, plus heureux que les autres, parviennent à réaliser, en peu de temps, d'immenses bénéfices, et ce sont ces exemples fort rares qui déterminent chaque année un certain nombre de Hollandais à quitter leur patrie, leur famille et leur confortable intérieur, pour venir à Java braver les fièvres, les dysenteries, les tigres, les mosquites et tant d'autres dangers, grands et petits, dans l'espoir très-incertain d'y amasser, au risque de leur vie, une fortune dont leur état maladif les empêchera de jouir, si leurs efforts sont jamais couronnés de succès. Tous les colons de Java n'appartiennent pas à cette catégorie d'honnêtes, mais trop confiants ambitieux. Une classe beaucoup plus nombreuse se compose des voleurs et des assassins qui ont fui l'Europe pour ne pas y être exposés au désagrément de s'y voir

forcés à régler leur compte avec la justice. Du reste, ils jouissent à Java presque de la même considération que ceux de leurs compatriotes qui n'ont jamais eu la plus légère peccadille à se reprocher. Il semble qu'en passant d'un hémisphère dans l'autre, ils aient complètement oxpié leurs fautes passées. Personne ne leur demande qui ils sont et ne s'inquiète de ce qu'ils ont pu faire avant leur arrivée. C'est une vie nouvelle qui commence pour les nouveaux débarqués, et, en effet, la population européenne, si faible d'ailleurs à Java, compte un si grand nombre d'individus dont la conscience devrait être bourrelée de remords que, si les honnêtes gens refusaient de se mêler à ceux qui n'ont pas toujours fait preuve d'une probité rigide, ils seraient certainement en minorité. Plusieurs ex-bandits ont amassé une fortune considérable. Le riche propriétaire du principal hôtel de Surabaya est un galérien qui a été marqué. Le docteur Selberg fréquentait des colons qui faisaient bonne chère et qui buvaient bien. Souvent, quand les fumées du vin égaraient leur raison, ils lui racontaient, à son grand étonnement, les épisodes les plus scandaleux de leur vie passée. « Je fus un jour, dit-il, invité à un dîner qui finit, selon l'usage, par une orgie ; un de mes voisins de table était un Allemand des bords du Rhin, qui avait exercé pendant douze ans les fonctions de juge à Java. Avant la fin du dîner il était complètement ivre, et il se mit à me parler de sa patrie adorée qu'il ne devait jamais revoir. Il possédait une fort jolie fortune et il jouissait dans la colonie d'une grande considération. En causant avec lui, je lui demandai pourquoi il avait quitté ce pays qu'il paraissait tant aimer, pour venir s'établir à Java. C'est parce que j'avais commis un vol, me répondit-il avec un imperturbable sang-froid. Je me levai aussitôt comme si j'eusse été piqué par un serpent, et j'allais prier le maître de la maison de me permettre de prendre une autre place. « Vous êtes libre, me dit-il ; mais tous mes convives, ajouta-t-il en souriant, vous feraient peut-être la même réponse si vous leur adressiez la même question. Après tout ce sont de bons enfants, de joyeux camarades, et depuis leur débarquement à Java, ils ont eu une conduite exemplaire. » Dans une société aussi mêlée, le plus sage est de s'abstenir de toute question, et de ne contracter aucune intimité, si on a peur de se compromettre. C'est ce que fit le docteur Selberg, et peu de temps

après son arrivée il prit tranquillement sa bonne part des excellents dîners javanais, dégustant, avec une admirable philosophie, les vins délicieux qu'on lui versa, sans éprouver ou du moins sans manifester le besoin de savoir si ses compagnons de table n'eussent pas été plus convenablement placés dans une Zutchthaus d'Amsterdam que dans une société d'honnêtes gens.

Le docteur Selberg passa à Batavia la saison des pluies. A la suite d'averses, dont les Européens ne peuvent pas se former une idée, tant leur abondance est extraordinaire, le ciel s'éclaircit subitement, et le soleil chassant les nuages qui interceptaient ses rayons, chauffe si fortement la terre, qu'elle se fend de toute part. C'est alors que des terrains bas et marécageux sur lesquels cette capitale de la fièvre est bâtie s'élèvent ces exhalaisons si fatales à ceux qui les respirent. Le docteur Selberg eut donc de nombreuses occasions de rechercher les causes et d'étudier les effets des principales maladies endémiques de Java. Son dévouement à la science l'exposa aux plus grands périls. Il se décida à passer une nuit entière dans la ville, à une époque où ceux de ses habitants que leur pauvreté ou d'autres causes empêchaient de la quitter, mouraient comme des mouches qui traversent un courant d'air empesté. L'atmosphère était tellement chargée d'exhalaisons malfaisantes, qu'on ne respirait qu'avec difficulté et avec douleur; aussi, bien que le docteur Selberg ne fût resté que quelques heures exposé à ces redoutables influences, il éprouva un malaise fort pénible, et pour rétablir sa santé compromise, il se vit obligé d'avoir recours à sa science et à ses drogues. On peut juger par ce seul fait des terribles effets que doit avoir un air si corrompu sur les malheureux qui le respirent continuellement.

Un autre fléau, moins dangereux mais également insupportable, afflige Batavia. Nous voulons parler des mosquitoes, qui mènent une existence de sybarites sur ces marais empestés, où ils se reproduisent avec une désespérante fécondité. Le docteur Selberg a encore observé pendant son séjour à Batavia, un singulier phénomène, dont il a eu le tort de ne pas chercher l'explication. Une forte odeur de musc se fait toujours sentir dans la ville et dans ses environs.

Nous nous bornons à indiquer ici les curieuses et utiles études auxquelles le docteur Selberg s'est livré sur la fièvre; car cette partie si intéressante de son ouvrage ne s'adresse qu'à des lecteurs spé-

ciaux, et nous nous transportons avec lui dans la ville de Surabaya, où il se rendit en quittant Batavia.

« Il était quatre heures de l'après-midi lorsque nous jetâmes l'ancre, dit-il. En un instant notre bâtiment fut entouré d'une flottille de ces petites barques que les indigènes appellent tambangans; et nous nous vîmes assaillis de tous côtés de salutations bruyantes et d'offres de services. Ceux-ci nous proposaient de nous conduire dans la ville; ceux-là voulaient nous vendre toutes sortes de comestibles, des ananas, de l'arrack, du poisson frit, des crabes bouillis, etc.; le tout contenu dans des jarres et dans des vases d'une propreté fort douteuse. Les Chinois nous engageaient vivement à acheter de grands chapeaux de paille tressés, des cigares, des parasols, de l'encre de Chine, des éventails et d'autres babioles. Telle proa javanaise était pleine de bottes et de souliers de toutes les couleurs; telle autre semblait une ménagerie flottante, de perroquets, de singes et de cacatoës, non moins variés, qui se donnaient presque pour rien. Des joailliers, des marchands de diamants et d'objets de corne et d'ivoire sculptés, sollicitaient l'avantage de s'enrichir à nos dépens. Des blanchisseuses réclamaient notre pratique et nous exhibaient d'innombrables certificats de probité dans une douzaine de langues différentes, dont elles ne comprennent pas une seule; plus loin, nos regards s'arrêtèrent sur des canots remplis de jeunes filles javanaises, qui étaient aussi à vendre. A cette vue, je reconnus que j'arrivais dans un pays où la civilisation européenne avait fait des progrès considérables. Car j'avais remarqué, sans aucune exception, que plus les aborigènes sont rapprochés de grands centres de population étrangère, plus ils sont corrompus. Cependant des offres de service de plus en plus bruyantes se croisaient dans tous les sens. Ici : « Monsieur, d'excellents fruits. — Achetez mes poissons. — De l'or de Padang. — Des souliers pour un florin d'argent. — De l'arrack de première qualité, etc., et cinquante autres exclamations, se croisant dans tous les sens, se mêlaient aux gazouillements des oiseaux et aux cris de nombreux singes qui se disaient des injures dans leur langage, en se faisant les grimaces les plus diaboliques. La plupart des canots étaient tout simplement des troncs d'arbre creux, solidement attachés à une charpente de bambous, qui les empêche de chavirer. »

La ville de Surabaya ou de Soraboya (rendez-vous des croco-

diles) est située vers l'extrémité orientale de la côte nord de Java, en face de l'île de Madura et à cinq cents milles anglais de Batavia. Bâtie sur une vaste plaine près de l'embouchure du Kalimas ou de la rivière d'Or, elle est aujourd'hui le plus florissant des établissements hollandais de Java. Le climat est humide et chaud, car le thermomètre s'y élève souvent à quatre-vingt-cinq degrés, pendant la nuit, mais il n'est pas aussi malsain que celui de Batavia ; car les eaux de la rivière ne servent pas à alimenter des canaux. Les rues sont larges, bien tracées, bien aérées, et les maisons élégamment construites, séparées par de vastes jardins. Toutefois le port est comme celui de Batavia, plus ou moins encombré par des bancs de sable qui ne permettent pas aux bâtiments d'un fort tonnage d'y entrer. Sorabaya doit en partie sa prospérité actuelle à deux de ses gouverneurs. Le général Daendels et son successeur le baron Vander-Capellen l'ont faite ce qu'elle est. Elle possède aujourd'hui, grâce à eux, un hôtel des monnaies, un arsenal, des docks pour la construction des bâtiments, des fonderies d'ancres et d'autres établissements semblables. Malgré ces avantages, la population européenne civile, la ville et la province comprises, — et la province est fort étendue, — ne dépasse pas six cent cinquante individus. Ses autres habitants, de toutes les nations et de toutes les couleurs, sont au nombre de deux cent cinquante mille environ. Sorabaya offre un séjour beaucoup plus sûr, plus gai et plus agréable que Batavia, qui n'est plus aujourd'hui qu'une ville de commerce, une agglomération de comptoirs, de boutiques et de magasins. Tous les soirs, durant la belle saison, la grande place du quartier chinois, bordée de maisons solides et confortables, qui contrastent favorablement avec les huttes fragiles des Javanais, se transforme en une espèce de champ de foire, où toute la ville se réunit. « Elle est illuminée par des milliers de torches, qui ajoutent encore, pour les étrangers, au caractère exotique de ce curieux spectacle. Des Javanais, des Chinois, des Européens, les liplaps (mot de Batavia qui sert à désigner les enfants des Européens et des femmes javanaises) et les représentants des diverses autres races domiciliées dans la ville ou dans les environs y accourent en foule pour y rassasier leurs yeux et leurs oreilles. Ici des jongleurs et des danseurs de corde y déploient une adresse bien supérieure à celle de leurs confrères d'Europe ; là, des ac-

teurs et des musiciens venus de la Chine y représentent des comédies ou y exécutent des symphonies, qu'ils ont apportées avec eux de leur patrie. D'un côté, des Rongengs ou danseuses attirent par leurs poses voluptueuses un nombreux cercle d'admirateurs enthousiastes. De l'autre, des Chinois, assis par terre, volent les Javanais au jeu favori du tzo et topho ; partout sonnent des trompettes, des gongs retentissent. » Les habitants de Java aiment beaucoup la musique ; ils possèdent une grande variété d'instruments extraordinaires, mais la plupart sont très-grossiers. Ils ont une passion plus grande encore pour les représentations théâtrales et pour les spectacles de marionnettes ; et ils se prétendent même les inventeurs primitifs des *ombres chinoises*. Crawford, dans son *Histoire de l'archipel indien*, leur attribue la gloire de cette découverte, qui des contrées les plus éloignées de l'Asie s'est propagée rapidement dans toutes les contrées de l'Europe et qui a immortalisé M. Séraphin.

Les Javanais ne se contentent pas de ces plaisirs innocents ; bien qu'ils aient le sang calme et l'humeur douce, ils aiment à la folie les combats d'animaux ; quand ils se régalent de leur divertissement favori, ils perdent cette gravité froide et cette réserve mystérieuse qui les caractérisent ; leur figure s'enflamme et s'anime comme celle d'un enfant trop ardent et trop excité. Les combats de coqs jouissent surtout d'une grande vogue parmi eux, et dans plus d'un poème javanais les exploits des combattants sont racontés avec une emphase risible. D'autres combats plus sérieux se livrent souvent à Java ; mais avant d'en parler mentionnons une chasse au tigre qui eut lieu à Surabaya pendant le séjour du docteur Selberg.

Java possède de nombreuses espèces de tigres. Les plus communs sont le tigre royal et le léopard. Ces animaux, aussi rusés que féroces, commettent de grands dégâts dans l'intérieur de l'île. Dans le voisinage des établissements européens, les accidents sont moins fréquents, car les tigres évitent les districts populeux et se retirent dans les forêts à l'approche de l'homme. Dès que l'un d'eux, plus hardi ou plus affamé, se laisse apercevoir, les autorités ordonnent une battue. Mais il est rare que ce moyen produise le résultat désiré. Bien qu'une forte récompense soit accordée à tout individu qui parvient à tuer un tigre, ces redoutables animaux échappent presque toujours aux chasseurs, et ils mangent chaque

année, en moyenne, environ trois cents Javanais. C'est, à vrai dire, la faute des indigènes; car au lieu de faire tous leurs efforts pour exterminer l'espèce entière, ils conservent pour elle une sorte de respect superstitieux. S'aperçoivent-ils qu'un tigre rôde dans le voisinage, avec l'intention de les dévorer, ils se gardent bien de lui donner la chasse ou de lui tendre des embûches; au contraire, ils s'empressent de déposer dans les endroits où il se plaît à se promener les morceaux les plus succulents, dans l'espoir qu'ils se le rendront favorable et qu'il épargnera leurs femmes et leurs enfants. Si par hasard ils se voient forcés de l'attaquer ou de le combattre, ils témoignent un sang-froid et un courage d'autant plus remarquables, que dans les dangers ordinaires, ils se montrent rarement braves. Raffles cite plusieurs exemples de l'intrépidité incroyable avec laquelle ils affrontent, quand la nécessité l'exige, les animaux féroces, et l'anecdote suivante, rapportée par le docteur Selberg, vient à l'appui de ses assertions :

« Un criminel javanais, dit le docteur Selberg, fut condamné par le sultan à combattre un énorme tigre royal, dont on avait surexcité la férocité naturelle par une longue abstinence. La seule arme qu'on lui avait permis de prendre pour sa défense, était un poignard, et encore avait-on eu le soin d'en émousser la pointe. Après avoir enveloppé son poignet et son bras gauche d'une épaisse couverture de laine, cet homme entra dans l'arène, avec un calme intrépide, et il lança à son ennemi un regard provocateur et menaçant. A sa vue le tigre s'était élancé sur lui en fureur, mais il plongeait son bras gauche presque tout entier dans cette gueule immense qui s'ouvrait pour le dévorer, et de l'autre main il lui enfonça son arme jusqu'au cœur. En moins d'une minute, le tigre fut étendu mort et sans mouvement aux pieds de son vainqueur. Le sultan ne se contenta pas d'accorder sa grâce au criminel, il l'anoblit. »

Un tigre ayant attaqué et dévoré une femme javanaise, une chasse fut ordonnée. Le docteur Selberg, invité à prendre part à ce dangereux divertissement, partit à cheval avant le lever du soleil. Mais la journée était déjà avancée et la chaleur très-ardente quand il arriva au lieu du rendez-vous. Un grand nombre d'Européens et de Javanais l'y avaient précédé. « En face de nous, dit-il, s'élevait un petit bois tout rempli d'épaisses broussailles; c'était

le repaire du tigre. Nous nous postâmes, nous autres Européens, avec nos fusils, à vingt pas des arbres environ, à douze pas l'un de l'autre, et en ayant soin de former un demi-cercle. Derrière nous se tenaient plusieurs centaines de Javanais armés de longues lances, de kris et de dagues. Si le tigre dépassait notre ligne, ils devaient le tuer à leur manière. Les indigènes — ceux du moins qui n'ont pas été soldats — étant incapables de se servir d'armes à feu, on ne leur en confia jamais, de peur d'accident. De l'autre côté du bois s'avancait vers nous une troupe de musiciens qui faisaient un bruit infernal avec leurs tambours, leurs triangles et leurs gongs, afin d'effrayer le tigre, de le chasser de sa retraite et de le forcer à venir à nous. Nous nous tenions tous en position de tirer, les fusils armés, les yeux fixés sur le bois. Les musiciens se rapprochant de nous de plus en plus; je m'attendais à chaque moment à voir le tigre s'élançer hors du fourré; mais la battue se termina sans qu'il eût donné signe de vie; les musiciens venaient de nous rejoindre. Vivement désappointé d'un résultat si inattendu, je me dirigeai vers le chasseur posté à ma gauche, lorsque celui qui se trouvait à ma droite appela un Javanais et lui ordonna de lancer sa lance dans un épais buisson isolé, juste en face de moi, entre notre ligne et le bois. C'est impossible, me dis-je en moi-même, que le tigre soit dans ce buisson, et je me retournai pour parler à mon ami; mais à peine avais-je ouvert la bouche, qu'un bruit étrange me fit de nouveau tourner la tête. Le Javanais, debout devant le buisson, tenait un tigre à la gorge et le serrait fortement avec ses deux mains. Le tigre était déjà transpercé de balles, de lances et de poignards, et le Javanais, bien que son visage ruisselât de sang, ne lâcha sa proie que lorsqu'il se fut assuré qu'il n'avait plus rien à craindre. Sa blessure n'était pas aussi grave que nous l'avions pensé d'abord; les griffes du tigre lui avaient labouré le front et déchiré légèrement le nez. Il se tenait debout, immobile et silencieux comme une statue, et il ne sembla revenir à lui que lorsqu'on lui annonça qu'il avait droit à une récompense de dix dollars; c'est le prix ordinaire de la tête d'un tigre. »

Ces chasses sont fréquentes à Java; mais les indigènes ont une autre méthode plus simple et moins dangereuse de détruire le tigre. A cet effet ils construisent une énorme souricière, qu'ils amorcent avec une chèvre, et dont la porte se ferme d'elle-même,

dès que le seuil en est franchi. Parviennent-ils à s'emparer d'un tigre de cette manière, ils le tuent avec des lances de bambou, ou le plus souvent, l'enfermant dans une forte cage de bois, ils le transportent à la ville voisine où ils s'amuseut à le faire battre avec un buffle. Le buffle de Java est de la plus grande espèce; il a le corps couvert d'un poil ras, très-épais, et d'un bleu noir un peu sale; ses cornes aiguës, de soixante-dix centimètres de long, sont presque horizontales. C'est un rude adversaire même pour les tigres. Ces derniers en font souvent l'expérience. Les combats de buffles et de tigres ont lieu dans des arènes disposées tout exprès et entourées de fortes palissades, derrière lesquelles se tiennent des Javanais armés de lances. Dès que le buffle a été amené dans la lice, un indigène, généralement un chef, s'approche en dansant et aux sons des instruments, de la cage du tigre; il en ouvre la porte et se retire de la même manière en tenant toujours les yeux fixés sur l'animal. Le tigre, qui connaît bien son redoutable adversaire, hésite à sortir; il se glisse plutôt qu'il ne s'élançe hors de la cage, et il fait en rampant le tour de l'arène, évitant le buffle et épiaut l'occasion de lui sauter sur la tête ou le cou; mais le buffle, qui engage presque toujours le premier la lutte, se précipite, en poussant un effroyable mugissement, sur son lâche et perfide ennemi. Le tigre, saisissant alors un moment favorable, enfonce ses longues griffes dans le cou du buffle; mais le buffle furieux le pousse si rudement contre les palissades, qu'il est forcé de lâcher prise en rugissant. Averti par cette première leçon, il évite plus que jamais la rencontre de son adversaire; mais celui-ci le poursuit jusqu'à ce qu'il l'ait transpercé de ses cornes ou écrasé contre la barrière. Quelquefois le tigre refuse le combat dès sa sortie de la cage; dans ce cas les Javanais le piquent avec des bâtons armés de pointes de fer; ils lui jettent de l'eau bouillante ou des bottes de paille enflammée; en un mot, ils emploient tous les moyens possibles pour ranimer son courage abattu et le mettre en fureur. Du reste si le buffle fuit le combat, ce qui arrive rarement, il est soumis aux mêmes tortures; mais le pauvre tigre, une fois qu'il est entré dans l'arène n'a plus l'espoir d'en sortir vivant. Parvient-il par hasard à vaincre et à tuer son ennemi, les Javanais qui, malgré sa bravoure, n'éprouvent évidemment aucune sympathie et aucune pitié pour lui, lui infligent le supplice du *rampok*. Ils

forment cercle autour de lui et le harcèlent, jusqu'à ce que, tentant un bond désespéré, il vienne s'enfermer lui-même sur les pointes aiguës de leurs lances.

A dire vrai, on ne saurait en vouloir aux Javanais de se venger si cruellement des tigres, car, de leur côté, ces animaux ne leur font jamais grâce quand une fois ils les tiennent sous leurs griffes. Un fait assez extraordinaire, c'est que, bien qu'ils dévorent des indigènes par douzaines, ils n'attaquent presque jamais les Européens. Le docteur Selberg n'a nulle part entendu raconter qu'un Hollandais ou un autre blanc ait été mangé par un tigre. Les Javanais n'ignorent pas la préférence dont ils sont victimes. « Si un tigre, disent-ils, surprend une petite troupe d'Européens dans laquelle il ne se trouve qu'un seul indigène, il y a cent à parier contre un qu'il s'élancera sans hésiter sur l'indigène. » De nombreux exemples prouvent qu'ils disent vrai. Le docteur Selberg propose diverses explications de ce goût étrange des tigres pour la race indigène. Entre autres conjectures, il suppose que le tigre aime passionnément l'huile de noix de coco, avec laquelle les Javanais se frottent tous les membres. Les Javanais repoussent cette hypothèse, et prétendent que si les tigres sont si friands de leurs personnes, c'est que l'âme des Européens passe, après leur mort, dans un corps de tigre; amère satire de ceux qui avaient reçu pour mission d'améliorer la condition physique, intellectuelle et morale des indigènes, et qui trop souvent les ont exploités à leur profit, abrutis, dépravés. Cette croyance superstitieuse nous fait mieux connaître que toutes les relations de voyage et les histoires les premiers rapports des Européens et des indigènes. D'odieus actes de cruauté signalèrent les débuts de la domination hollandaise à Java. « Dans le but d'en imposer à la simplicité crédule des Javanais, dit Raffles, ils affectaient vis-à-vis d'eux une fière et insolente supériorité; mais en même temps ils en avaient une telle peur, qu'ils voyaient partout des complots et des dangers qui n'existaient que dans leur imagination. » Ainsi, au seizième siècle ils égorgèrent le prince de Madura, ses femmes, ses enfants et toute sa suite, uniquement parce que le jour où il leur rendit à bord de leurs navires, avec les intentions les plus pacifiques, une visite réglée d'un commun accord, son escorte un peu nombreuse leur avait causé de ridicules alarmes. » Le massacre des Chinois dans les

rues de Batavia, en 1731, n'eut pas une cause plus sérieuse. En une seule matinée ils tuèrent de sang-froid, sans aucun motif réel, plus de neufmille individus. Nous pourrions citer d'autres barbaries aussi inutiles. Peu à peu, cependant, en cimentant sa domination avec des flots de sang, ce peuple, qui avait d'abord sollicité humblement et obtenu avec reconnaissance la permission de fonder une seule factorerie à Java, prit possession de l'île entière. Les provinces méridionales sont encore en apparence soumises à des princes indépendants; mais ces souverains, en réalité vassaux de la Hollande, cesseront de régner dès que la Hollande le leur donnera.

Aujourd'hui, nous devons le reconnaître, la domination hollandaise est douce et paternelle. Les esclaves surtout, dont le nombre diminue chaque année, sont traités avec humanité, et beaucoup plus heureux que les hommes libres des dernières classes, car ils remplissent en général les fonctions peu pénibles de domestiques, tandis que les indigènes libres se voient condamnés aux plus rudes travaux des champs. Mais si recommandables que soient les intentions actuelles du gouvernement hollandais, quelques éloges qu'aient mérité les efforts faits par certains gouverneurs généraux, et surtout par Vander Capellen, pour améliorer le sort physique, intellectuel et moral des Javanais, les résultats obtenus jusqu'à ce jour sont encore bien insignifiants. Il y a plus : dans l'intérieur de l'île où les Européens restent en petit nombre, les indigènes sont, nous ne saurions trop le dire, bien moins corrompus que ceux qui habitent les côtes, car ces derniers ont contracté, dans les établissements hollandais, tous les vices que leurs conquérants avaient apportés d'Europe. Les Javanais ont pour demeures de misérables huttes, dont le prix variait du temps où Raffles visita Java — matériaux et main-d'œuvre compris — de 5 à 10 shellings, et ils cultivent, moyennant un faible salaire, la terre que leurs ancêtres ont possédée. Malgré la misère qui les accable, et les maladies auxquelles ils sont sans cesse exposés, ils paraissent assez contents de leur sort. Ils aiment tant le jeu, que lorsqu'ils peuvent satisfaire leur passion favorite, ils oublient tous leurs chagrins pour savourer avec délices le bonheur de vivre, c'est-à-dire de jouer. Le jeu est leur dieu; ils lui sacrifient tout sans hésiter. Il serait même inutile de leur parler de leurs enfants pour

les retenir. Ils exposent sur une seule chance non-seulement tout ce qu'ils possèdent, mais encore leur liberté. Dès qu'une partie s'engage devant eux, ils perdent toute raison. C'est une maladie nationale qui exerce également ses ravages dans toutes les classes indigènes ; le prince n'en est pas plus exempt que le dernier de ses sujets, et elle sévit aussi avec la même intensité parmi les liplaps, qui unissent les vices de leurs pères européens à ceux de leurs mères indigènes. Si les combats d'animaux sont si populaires à Java, c'est qu'ils fournissent de nombreux sujets de pari. Les Javanais ne se contentent pas de faire battre des coqs et des cailles, destigres et des buffles, ils obligent les animaux les plus inoffensifs à lutter ensemble. Tantôt ils enferment deux sauterelles dans une arène étroite, et ils leur grattent la tête avec un bria de paille jusqu'à ce qu'elles soient assez irritées par le chatouillement pour se jeter l'une sur l'autre ; tantôt ils prennent, dans des pièges, des cochons sauvages, et ils les contraignent à se mesurer avec des chèvres, qui généralement remportent la victoire, car les cochons javanais sont petits et n'ont pas plus de force que de courage. Nuit et jour, sur les routes, aux alentours des villages, on aperçoit des groupes d'indigènes, assis ou étendus à terre et jouant à des jeux de hasard. Les pauvres jouent aussi bien que les riches. Les femmes se montrent aussi passionnées que les hommes. Le docteur Selberg avait conclu un marché avec un Javanais qui s'était engagé à lui livrer tous les jours cent cigares moyennant un florin. Les deux premiers jours cet homme exécuta ce contrat, puis il disparut pendant une semaine entière. Bien qu'il ne possédât absolument rien et qu'il eût une nombreuse famille à nourrir, il n'avait pas pu résister à la tentation d'aller jouer ses deux florins. Grâce aux subdivisions infinies de la monnaie javanaise, qui a trouvé le moyen de partager un dollar en cinq mille six cents parties ou pichi — petits morceaux d'étain percés d'un trou — cette faible somme lui avait procuré huit jours d'émotions et de jouissances. Lorsque le docteur Selberg quitta Java, un pilote hollandais conduisit jusqu'à Passaruang le bâtiment sur lequel il s'était embarqué. Cet homme paraissant plongé dans une profonde mélancolie, le docteur lui demanda quelle était la cause de son chagrin : « Durant mon dernier voyage, lui répondit-il, ma femme a joué et perdu toutes mes économies. J'avais eu

l'imprudence d'oublier la clef de ma caisse, et à mon retour j'ai trouvé ma caisse vide. — Ne pourriez-vous pas, ajouta le docteur, corriger votre femme d'un penchant si dangereux ? — Hélas ! non, monsieur, répliqua l'infortuné pilote en haussant les épaules ; c'est une liplap, » — ce qui voulait dire que toute tentative de ce genre serait inutile, et qu'une bonne serrure était le meilleur de tous les préservatifs contre le renouvellement d'un pareil accident. Les marchands qui chargent des sommes d'argent ou des marchandises précieuses à bord d'un navire javanais, ont la sage précaution de distribuer aux matelots assez de menue monnaie pour qu'ils puissent jouer pendant toute la traversée. C'est le seul moyen de les tirer de leur apathie habituelle, et de les empêcher de dormir quand ils devraient veiller.

Un jour, en remontant le Kalimas, le docteur Selberg rencontra une jeune métis qui se promenait au frais dans un *tambangan*, richement vêtue à la mode européenne et accompagnée de deux esclaves du sexe féminin. Les yeux de cette grande dame brillaient d'un si vif éclat qu'il en fut ébloui ; ses autres perfections produisirent sur lui une égale impression. Quelques jours après, il se rendait en voiture chez son ami et compatriote le docteur F., le médecin en chef de l'hôpital de Subaraya, lorsqu'il rencontra de nouveau cette charmante beauté de couleur, nonchalamment étendue dans une élégante calèche attelée de quatre chevaux, à l'ombre de grands parasols chinois, soutenus au-dessus de sa tête par des domestiques à livrée. Cette fois il ne put pas résister à sa passion naissante, et il résolut de suivre sa belle inconnue. Malheureusement son attelage eut une de ces fantaisies si communes aux petits chevaux entêtés de Java, il s'arrêta court, et longtemps avant qu'il se fût décidé à se remettre en route, toute poursuite eût été déjà inutile. Toutefois, il ne se désespéra pas longtemps de sa mésaventure ; non-seulement il retrouva la jeune métis, mais il eut le bonheur d'être présenté à son mari — un Allemand de bonne famille. Forcé de s'exiler à la suite d'un duel dans lequel il avait eu le malheur de tuer son adversaire, M. Von N. s'était réfugié à Java. Il y exerça pendant quelque temps des fonctions publiques ; mais dépensait beaucoup plus qu'il ne gagnait ; pour payer ses dettes et pour pouvoir à l'avenir satisfaire largement tous ses goûts, il se détermina à se marier avec une riche héritière métis. L'histoire

de la jeune fille qu'il avait épousée révèle un singulier état social. Sa mère était une esclave javanaise, son père l'administrateur de l'une des provinces les plus riches de l'île. Comme presque tous les enfants métis, et comme un grand nombre d'enfants européens, elle fut élevée par sa mère — ou plutôt elle ne fut pas élevée du tout — dans la société de Javanais de la plus basse classe, c'est-à-dire avec les domestiques de son père. Elle avait environ dix ans quand son père mourut. Avant de rendre le dernier soupir, il la reconnut pour sa fille et il lui légua toute sa fortune. Jusqu'alors elle avait été complètement abandonnée à elle-même, à peine vêtue : ses tuteurs lui imposèrent une vie plus réglée et lui donnèrent les plus riches toilettes ; mais ils ne s'occupèrent pas de son éducation, et bien qu'elle fût moins libre et mieux parée, elle ne sortit pas de l'ignorance barbare dans laquelle elle avait toujours vécu. Quatre années après la mort de son père, elle fit la connaissance de M. Von N., et leur mariage suivit de quelques semaines seulement leur première entrevue. Le docteur Selberg raconte ainsi la première visite qu'il rendit à M. Von N. :

« J'allai, avec le docteur F., voir M. Von N. ; mais lorsque nous nous présentâmes chez lui, M. Von N. était sorti. « Attendons son » retour, me dit mon ami ; pendant ce temps, nous irons présenter nos hommages à la maîtresse de la maison : N. est très-flatté » qu'on soit aussi poli et aussi cérémonieux avec sa femme qu'on le » serait en Europe avec une femme de la haute société. » Nous traversâmes plusieurs pièces garnies de meubles et d'objets de luxe européens et asiatiques, et nous arrêtâmes à l'entrée d'un vaste salon ouvert. D'un geste plein de réserve, mais significatif, F. me désigna le tableau caractéristique qui s'offrait à notre vue. Plusieurs esclaves noirs des deux sexes étaient étendus pêle-mêle sur un magnifique tapis, et la maîtresse de la maison, Mevrouw Von N., s'étalait nonchalamment au milieu de ce groupe. On ne la distinguait de ses compagnes qu'aux étoffes plus riches de son costume. Elle portait un *serong* de soie (sorte de pardessus) et une *kabaya* de la même étoffe ; ses pieds nus venaient de se débarrasser de deux pantoufles chinoises de velours rouge, brodées d'or, qui étaient encore là sur le tapis. De sa main droite, elle agitait violemment un cornet plein de dés, et les serviteurs, suivant

avec des regards passionnés tous les mouvements de leur maîtresse, attendaient dans une anxiété fébrile qu'elle lançât les dés sur le tapis. Enfin elle se décida à les laisser tomber, et les joueurs qui avaient gagné se précipitèrent sur les enjeux en poussant des cris inarticulés. Telle était leur préoccupation, que, pendant quelques minutes, aucun d'eux ne s'aperçut de notre présence. Enfin une exclamation de surprise révéla à la maîtresse de la maison la fâcheuse vérité. A notre vue, les esclaves s'enfuirent au plus vite chacun de son côté. Mevrouw Von N. s'empressa de remettre ses pantoufles, fit en rougissant un salut à M. F. et se retira toute confuse. Je ne revenais pas de l'étonnement où m'avait jeté cette scène étrange. Le docteur F. se mit à rire, m'emmena dans une autre pièce et me recommanda de ne pas parler de cette petite aventure à M. Von N. Presque aussitôt, M. Von N. entra dans le salon où nous l'attendions, et il nous accueillit avec cette franche cordialité et cette hospitalité vraie qui caractérisent les habitants de Java. Il voulut absolument nous présenter à sa femme. La *wrouw*, comme on l'appelle, ne se fit pas longtemps attendre. Quand nous la revîmes, elle était vêtue de la tête aux pieds à l'européenne... »

Le docteur Selberg, déjà singulièrement désenchanté, ne put pas causer avec madame Von N., car elle ne savait pas parler le hollandais. Placée par sa naissance dans une position fautive et incertaine, entre les femmes javanaises et les femmes européennes, la belle et riche métis n'avait ni l'instruction, le ton et les manières des Européennes, ni les qualités domestiques propres aux Javanaises. Son mari, qui n'avait épousé que sa dot, mangeait sa fortune et négligeait sa beauté. Il n'eût pas été fâché, à ce qu'il paraît, qu'un étranger obtînt les bonnes grâces de sa femme. Un matin, il se promenait avec le docteur Selberg qui, sur sa demande, était venu depuis quelque temps s'établir chez lui.

« Mon cher docteur, lui demanda-t-il avec un flegme étonnant, n'avez-vous pas séduit ma femme ?

— Ah ! monsieur, pouvez-vous le penser ! s'écria l'innocent docteur — stupéfait autant qu'indigné d'une pareille question.

— Allons, allons, pas de mystère. Soyez franc avec moi : avouez-moi toute la vérité ; il n'en sera ni plus ni moins.

— Mais, monsieur, je vous jure...

— Ma femme est une liplap, mon cher docteur, lui dit son hôte en l'interrompant, et bien que vous ne soyez qu'un *oran bar* (nouveau venu), vous savez ce que cela signifie. »

Le docteur Selberg ne crut pas devoir accepter plus longtemps l'hospitalité d'un homme qui le croyait capable d'une pareille action et qui faisait si bon marché de l'honneur de sa femme. Il en prit congé le lendemain, après lui avoir donné un fusil à deux coups. Partout à Java, même dans les villes où il y a des hôtels, les maisons particulières sont toujours ouvertes aux étrangers, qui y reçoivent, dès qu'ils s'y présentent, l'accueil le plus empressé et le plus cordial; mais à leur départ, ils sont obligés, par les coutumes de l'île, d'offrir à leur hôte un présent dont la valeur égale à peu près la somme qu'ils auraient, pendant leur séjour, dépensée dans un hôtel.

La crédulité et la superstition des Javanais dépassent tout ce qu'on peut imaginer. Les songes, les présages, les bons et les mauvais jours, l'astrologie, les amulettes et la sorcellerie, tels sont les objets principaux de leur culte et de leur vénération. Ils croient que tous les buissons, tous les rochers, et l'air lui-même, sont habités par des *dhevos* ou esprits. Non contents des nombreuses variétés d'être surnaturels que leurs propres traditions leur ont léguées, ils en ont emprunté d'autres aux Indiens, aux Persans et aux Arabes. Les *dhevos* sont les bons génies; aussi leur témoignent-ils un profond respect. Ce sont eux, disent-ils, qui font pousser les arbres et mûrir les fruits. Ils se retirent dans les retraites les plus solitaires des forêts; le murmure des ruisseaux est leur voix; mais leur demeure favorite est l'arbre *warinzie* (*ficus indica*), qui étend ses longues branches jusqu'à terre pour leur former un palais. Le docteur Selberg cite plusieurs exemples curieux des ridicules préjugés de ces naïfs insulaires. Un voleur est-il décidé à commettre un vol: il prend un peu de terre sur une tombe récemment fermée et il va la jeter dans la maison où il a l'intention de pénétrer, persuadé que toutes les personnes qui habitent cette maison s'endormiront aussitôt d'un profond sommeil. S'il parvient à placer une motte de cette terre sous le lit, il commet le vol avec la certitude qu'il ne sera jamais découvert. Souvent les voleurs sont porteurs, au moment de leur arrestation, de boîtes de bambou remplies de terre, et ils avouent qu'ils ont recueilli cette terre pour

s'assurer l'impunité de leurs crimes. Durant l'occupation anglaise, on découvrit par hasard que les indigènes transportaient sans relâche le crâne d'un buffle d'une extrémité de l'île à l'autre extrémité : ils s'étaient imaginé, en effet, qu'une épouvantable malédiction avait été prononcée contre l'homme qui le laisserait un seul moment à la même place. Ce crâne *errant* avait déjà parcouru plusieurs centaines de milles, lorsqu'un jour il arriva à Samarang. Le résident anglais l'ayant arrêté au passage, le fit jeter à la mer, à la grande satisfaction des Javanais, convaincus que l'intervention d'un homme blanc neutralisait l'effet de la malédiction. Le fait suivant, non moins curieux, est extrait des ouvrages de Raffles et de Crawford. En 1814, on constata qu'une route de plus de six mètres de largeur et de soixante milles anglais de longueur venait d'être ouverte jusqu'au sommet fort élevé de la montagne de Sumbing. Elle décrivait de nombreux zigzags le long des flancs de la montagne, car ses constructeurs l'avaient tracée à dessein, de manière qu'elle ne traversât aucun cours d'eau. Ce travail gigantesque, auquel une province entière avait pris part, fut complètement terminé avant que le gouvernement apprît qu'il était commencé. Chacun se demanda comment un peuple si mou et si indolent avait pu se décider de son plein gré à faire un effort si extraordinaire. La vérité ne tarda pas à être connue. Un jour, une vieille femme, en s'éveillant, déclara qu'elle avait rêvé qu'une divinité devait descendre du ciel sur le sommet de la montagne de Sumbing, et que les plus grandes calamités frapperaient tous ceux qui n'auraient pas travaillé à la route par laquelle elle se proposait de descendre dans la plaine. Aussitôt toute la province se mit à l'ouvrage et ne prit plus aucun repos jusqu'à ce qu'elle eût réalisé ce rêve d'une vieille folle. Des intrigants de bas étage ont souvent profité de cette crédulité illimitée pour entraîner les Javanais à la révolte. Il n'y a pas de peuple plus facile à tromper ; les moins habiles y réussiraient.

La pauvreté d'esprit des Javanais n'est égalée que par leur manque de mémoire. Deux ou trois semaines après un événement grave dans lequel ils ont cependant joué un rôle important, ils en ont oublié complètement et la date et les circonstances. Aucun d'eux ne connaît son âge. Le docteur Selberg avait pour domestique un homme qui paraissait sexagénaire. Il lui demandait souvent quel âge il

avait, et il n'en obtint jamais deux réponses semblables. Marsden a constaté le manque absolu de mémoire chez les Malais de Sumatra, et M. de Humboldt chez les Indiens Chaymas. Ce dernier peuple ne sait pas compter au delà de six. Les Javanais sont plus instruits. Leur manque de mémoire ne permet guère de se fier à leurs chroniques historiques, car ils commettent à chaque page des erreurs de dates étonnantes dans ces étranges récits, où ils mêlent d'ailleurs les contes les plus ridicules aux événements réels.

Bien que les Javanais, domiciliés dans les établissements européens ou dans leur voisinage, soient, comme nous l'avons déjà dit, aussi pervers et aussi corrompus que ceux de l'intérieur de l'île sont encore honnêtes et innocents, les crimes ne sont pas fréquents à Java. Au commencement de ce siècle, quand le gouverneur général entreprenait un voyage, ses compatriotes priaient Dieu solennellement de veiller sur ses jours; à son retour ils adressaient au ciel des actions de grâces. Aujourd'hui l'île entière est aussi sûre qu'aucune contrée de l'Europe. Les Javanais ne sont ni querelleurs ni cupides. Quand la nécessité ou leurs passions les forcent à embrasser la profession de voleurs, il est rare qu'ils tuent ou même qu'ils maltraitent les individus qu'ils dévalisent. En revanche, ils sont terriblement chatouilleux à l'endroit de leur honneur, et la plus légère injure est presque toujours suivie d'un *amok*. Ce mot malais signifie une attaque furieuse tentée avec l'intention de donner la mort. Autant les Javanais sont généralement calmes et doux, autant dans certains moments ils se montrent emportés et féroces. Ce changement étonne d'autant plus ceux qui en sont témoins qu'aucun indice ne révèle l'explosion prochaine de leur fureur. Un Javanais est insulté, même frappé, et pendant quelque temps il conserve sa tranquillité et sa gravité habituelles; mais tout à coup, au moment où on s'y attend le moins, il pousse un cri épouvantable, tire son poignard et il frappe indistinctement non-seulement ceux qui l'ont offensé ou battu, mais les assistants et même ses parents, ses amis. Cet accès de folie temporaire ne cesse que lorsqu'il tombe à terre épuisé ou lorsqu'un coup violent l'abat. Quand il revient à lui, le remords déchire son cœur, et il gémit amèrement sur les fâcheux résultats de sa *matta-glab* ou démence. La crainte du danger produit quelquefois chez les Javanais le même effet que la soif de la vengeance. « Deux Javanais,

dit le docteur Selberg, mariés et amis intimes, se rendirent un jour à Tjandjur pour y vendre des paniers de bambous. L'un d'eux s'étant défait de toutes ses marchandises, entra dans une boutique chinoise, y acheta un parapluie et un mouchoir de poche pour sa femme, et repartit avec son compagnon qui, moins heureux que lui, n'avait rien vendu. Il était si satisfait de son voyage qu'il sautait de joie sur la route, en ricanant et en se parlant à lui-même. Tout à coup il tomba dans une profonde tristesse. Son ami ne prenant pas part à sa joie, il s'imagina qu'il était jaloux de son bonheur et qu'il complotait sa mort. A peine cette folle idée fut-elle entrée dans sa tête, que tirant son poignard, il se précipita sur lui et l'étendit d'un seul coup raide mort à ses pieds; mais dès qu'il l'eut tué, il eut honte de ses absurdes soupçons, il se repentit de son crime, il arrosa de ses larmes le cadavre de son innocente victime, et il se dénonça lui-même aux premières personnes qui passèrent, en les priant de le livrer à la justice.» Il est rare, toutefois, qu'un *amok* ne fasse qu'une victime.

Les femmes javanaises n'ont pas de semblables accès de fureur, mais elles sont tout aussi dangereuses. Elles ont des dispositions extraordinaires à la jalousie, et elles possèdent des moyens moins violents, mais plus sûrs encore de se venger de leurs rivales. Elles savent fabriquer une énorme quantité de poisons, un surtout qui tue lentement avec tous les symptômes de la consommation. Dès qu'une Javanaise reconnaît un de ces symptômes, elle se résigne à son sort, et s'appête à mourir sans vouloir faire usage d'antidotes qu'elle sait d'avance devoir être inutiles. Les médecins européens n'ont pas encore pu découvrir de quels éléments se composait ce poison. Un des confrères du docteur Selberg lui a dit qu'il y entrait de la poudre de cuivre et des cheveux humains combinés avec d'autres substances qui lui étaient complètement inconnues. Il s'administre d'ordinaire dans du riz, l'aliment principal des Javanais. L'arsenic, autre poison d'un usage commun, se vend dans tous les bazars. Bien qu'elles se disent chrétiennes, les femmes liplaps mariées à des Européens sont affligées, pour la plupart, de tous les vices et de toutes les superstitions des mahométanes, et elles font un usage égal du poison. Ces dernières n'ont, à dire vrai, aucune religion, car elles ne connaissent de l'islamisme que quelques-unes de ses formes extérieures. On a re-

marqué que les *amoks* ont diminué de nombre depuis que les indigènes sont soumis à un régime plus humain. Avec de la douceur on obtiendra des Javanais tout ce qu'ils peuvent donner, car ils se montrent très-reconnaissants et très-fidèles envers ceux qui leur témoignent de la bonté. Ils possèdent une autre excellente qualité : ils disent presque toujours la vérité. Les tribunaux n'ont pas de peine à constater la culpabilité d'un accusé : dès qu'un homme est arrêté sous la prévention d'un délit ou d'un crime, s'il est coupable, il l'avoue de suite, et il ne fait jamais valoir pour sa justification qu'une seule excuse, un état de démence temporaire.

Passaruang fut la dernière ville javanaise que visita le docteur Selberg. Il espérait pouvoir explorer la province de ce nom et examiner en détail tout ce qu'elle offre d'intéressant. Ainsi il se proposait de faire l'ascension du volcan de Pelian-Bromo, dont le cratère fumant, qu'il avait aperçu de loin en mer, piquait vivement sa curiosité. Il désirait étudier les ruines de vieux temples, débris de la civilisation javanaise qui remontent à plus de 1000 ans, et il admirait d'avance en idée les magnifiques cascades qui se précipitent d'une hauteur de 100 mètres, des flancs abruptes du mont Arjuna. Ces désirs et ces espérances ne devaient pas se réaliser. Jusqu'à ce moment sa santé avait été excellente ; au lieu de prendre une teinte bilieuse comme celui de la plupart des Européens établis à Java, son teint était toujours blanc et frais ; ni la chaleur ni les exhalaisons pestilentielles n'avaient altéré sa bonne constitution germanique. Le climat toutefois ne le tenait pas quitte de son tribut. En allant de Surabaya à Passaruang, il tomba gravement malade. Après huit jours de cruelles souffrances à bord du bâtiment sur lequel il faisait cette traversée, il se sentit un peu mieux et il descendit à terre ; mais il éprouva une rechute et on le transporta sans connaissance dans la maison d'un riche Javanais. Bientôt Java n'eut plus de mystères pour lui ; il en put apprécier par expérience tous les fléaux. Il avait failli mourir étouffé à Batavia par les miasmes des marais, dévoré par les moustiques à Surabaya, noyé en mer par une tempête. Un autre jour il traversait un marais à Madura, sur les épaules d'un indigène, son porteur s'arrête tout à coup, et profite de la position dans laquelle il se trouve pour essayer de lui voler sa montre. Il se permet de lui reprocher son odieuse conduite, et il n'échappe que par miracle

à la vengeance de ce voleur qui ne recule pas devant l'assassinat. A Passaruang une maladie cruelle et dangereuse le retient cloué sur un lit de douleurs, et pendant qu'il souffre, s'inquiète, regrette d'être venu à Java, et n'ose même plus espérer revoir sa patrie, il est attaqué jour et nuit par une armée d'insectes qui ne lui laissent pas un instant de repos. Son hôte, il est vrai, le soigne comme son propre fils. Un soir en le quittant il pose sur sa table, à côté de son chevet, une noix de coco ouverte, la plus simple, mais la plus agréable de toutes les boissons permises aux malades qui ont la fièvre. Après avoir dormi d'un pénible sommeil, il s'éveille en sursaut, la gorge brûlante et la langue desséchée, il étend les bras, il cherche dans l'obscurité la noix de coco, enfin il la trouve, il la prend avec précaution, il la porte avidement à ses lèvres. Est-ce un rêve? Est-ce une illusion? Elle est vide. La nuit suivante, mêmes désirs, mêmes déceptions. Il se demande qui a bu le lait qui lui était destiné. Il fait placer deux noix et une veilleuse sur sa table. Vers minuit un léger bruit attire son attention du côté de la porte, il tourne la tête et il aperçoit deux petites bêtes qui s'approchent avec prudence, montent sur sa table, le regardent fixement avec leurs yeux saillants et plongent leurs affreux et sales museaux dans ses deux noix de coco. Ces petites bêtes étaient des *geckos*, espèce de lézard de trente centimètres de longueur environ, d'une nuance vert gris tendre tacheté de rouge. Ils ont une grande bouche garnie de longues dents aiguës, une longue queue ornée de raies blanches circulaires et des pieds armés de griffes pointues. Entre ces griffes, avec lesquelles ils se cramponnent à tout ce qu'ils touchent, découle une sécrétion venimeuse qui se répand dans les blessures qu'ils font aux êtres animés. Le docteur Selberg connaissait parfaitement ces aimables et charmantes créatures; il en avait même déjà mis dans un bocal rempli d'esprit-de-vin un jeune couple qui orne aujourd'hui les tablettes d'un muséum allemand; mais il était si faible, il avait l'esprit tellement troublé par la fièvre, que leur présence l'intimida. S'imaginant que s'il interrompait leur repas, ils se régèleraient peut-être de son sang au lieu de lait de coco, il les laissa vider à leur aise ses deux noix, jusqu'à ce qu'un bruit accidentel les mit en fuite. Du reste, il n'eut pas trop à se plaindre de leur visite, car le lendemain même, il se trouva assez bien rétabli pour re-

tourner à bord. Après avoir essuyé quelques bourrasques en mer, il fit un court séjour à Sainte-Hélène, et il débarqua enfin en Europe parfaitement remis de son accès de fièvre et bien guéri, surtout, de son inexplicable passion pour Java, d'où il rapportait du moins comme consolation de ses grandes et petites misères, le livre le plus complet et le plus intéressant qui ait été écrit jusqu'à ce jour sur cette riche et belle île de l'archipel indien.

AD. J. (*Blackwood Magazine.*)

LA CHASSE AUX OIES.

Le mois de mars, dans les provinces septentrionales de l'Écosse, et plus particulièrement dans la partie du comté de Moray où j'habite, est un mois propice au chasseur d'oiseaux sauvages et au naturaliste qui étudie leurs mœurs. Après avoir arrosé une des plus fertiles plaines du pays, le Findhorn va se jeter dans la baie du même nom. On ne reconnaîtrait plus à sa paisible allure la rivière qui bondissait écumeuse, au milieu des rochers escarpés et des romantiques solitudes des forêts de Darnaway et d'Altyre, quelques milles seulement plus haut.

La baie de Findhorn est un grand lac d'eau salée où toutes les tribus d'oiseaux aquatiques trouvent, à marée basse, une abondante nourriture. Une chaîne de monticules de sable la sépare du détroit de Moray et l'abrite des orages si fréquents dans ce bras de mer. C'est au bord de la baie et dans la plaine où coule le Findhorn que j'ai fait ce mois-ci la chasse aux oies sauvages avec un certain succès.

Dans la dernière semaine de février et la première de mars, j'avais vu arriver une multitude de huppés, bientôt suivies des mouettes à tête noire, des hérons, des hultriers ou pies de mer, etc.

Le 2 mars, une troupe d'oies sauvages passa au-dessus de ma maison. Elle se dirigeait à l'est, vers le lac Spinie. C'étaient les premières oies du printemps, et si j'en crois Simon, ancien braconnier dont j'ai fait mon garde-chasse, ces oies avaient passé l'hiver dans les tourbières au delà de Brodie.

L'oie sauvage qui arrive la première en Écosse, au printemps, n'est pas l'oie grise commune, mais l'oie à front blanc, *anas albifrons*, que Buffon appelle l'oie rieuse, à cause de son cri. On veut que ce cri ressemble à un éclat de rire, à un ricanement. L'oie

rieuse diffère encore de l'oie grise par la préférence qu'elle donne au trèfle et au blé vert sur les grains. Souvent aussi elle niche dans le champ même où elle a pâturé l'après-midi, tandis que l'oie grise retourne invariablement coucher au bord de la baie. Jamais je n'ai vu l'oie rieuse en grandes troupes, c'est toujours en petites compagnies de neuf ou dix à vingt oisieux au plus. Sa vigilance est grande, mais elle se laisse approcher plus aisément que l'oie grise. Il n'est pas rare de la rencontrer pâtureant dans des bas fonds marécageux ou des prés enclos d'éminences de terre, de broussailles, de taillis, et d'une très-petite étendue; l'oie grise ne commet jamais cette imprudence.

Le 10 mars, je tirais quelques lapins dans les genêts quand j'aperçus une troupe de quinze à seize oies qui tournoyait au-dessus d'un champ de trèfle situé à peu de distance. Simon s'empressa d'arrêter les chiens et me fit asseoir, pour observer plus à notre aise et à couvert les mouvements de la troupe. Comme il était aisé de le prévoir, les oies s'abattirent bientôt sur le trèfle. Avec une impatience juvénile, je voulus marcher à elles; le vieux braconnier me le défendit bien, et me montrant une partie du champ ombragée par une petite éminence couverte de genêts et plus creuse que le reste, où le trèfle était aussi d'un vert plus foncé, il me dit: « Avant dix minutes, monsieur, les oies seront dans le trou. » J'avais foi dans son expérience et j'attendis. Les oies, après un moment d'immobilité, commencèrent à se nettoyer les plumes, et ce peu de toilette achevé, elles se mirent à paître en se dirigeant vers le point désigné par Simon. « Avant une minute, monsieur, vous verrez si je me trompe jamais, les oies seront dans l'endroit creux; courez vite, jusqu'à ce que vous arriviez derrière l'éminence, et il vous sera facile alors de ramper sans être vu jusqu'à l'endroit où elles se trouvent. Ce ne sont pas des oies grises qui se risqueraient ainsi, ce ne peut être que des oies rieuses; rira bien qui rira le dernier. » Je suivis le conseil de Simon, je partis *contre à terre*, c'est le mot; une des oies, jugeant peu sage de s'engager ainsi toutes à la fois dans le trou, était revenue sur ses pas; le cou tendu, la tête haute, elle ne pouvait manquer de m'apercevoir, elle m'aperçut. Je traversais alors un endroit humide et couvert de joncs; je n'hésitai pas à y imprimer mon image. L'oie me voyant ainsi paraître et disparaître, fut dépistée, car il était malaisé de

distinguer mes habits grisâtres des joncs et des herbes flétries par l'hiver. Cependant elle jeta le cri de réclame pour rappeler toutes ses camarades autour d'elle. On tint conseil et j'étais fort inquiet du résultat, ne pouvant tirer d'aussi loin, si les oies s'envolaient, lorsque Simon poussa à son tour un cri sauvage. Cette fois la panique fut complète, les oies se bouscuaient en courant pour prendre leur essor. Au moment où elles passaient sur ma tête par un bonheur inespéré, je me redressai de toute ma hauteur. Cette apparition inattendue eut pour effet de rompre leur ligne de retraite et de les faire fuir dans toutes les directions, par tous les rayons d'un cercle dont j'étais le centre. Excellente position pour les tirer ! J'en tuai une paire ; l'une tomba raide morte, l'autre ouvrit ses ailes toutes grandes comme un aéronaute ouvre son parachute. Mais elle finit par tomber sur des buissons où elle resta suspendue et où je la ramassai mourante. Simon se frottait les mains en songeant au bon tour qu'il avait joué aux oies rieuses : nos deux victimes appartenaient en effet à cette espèce. Voyant le conseil assemblé et prévoyant un résultat défavorable, il avait chassé les oies vers moi par ses cris et je lui étais entièrement redevable de ce que j'appelais mon bonheur.

Vers la fin de mars, des troupes nombreuses d'oies grises arrivent dans la baie de Findhorn et tiennent tous les cultivateurs en émoi, car elles déterrent les semences, le blé, l'avoine, l'orge, les pois. Je m'étais mis en campagne à la grande satisfaction d'un fermier, mon voisin : « Tuez-les toutes, monsieur, me disait-il, tuez toutes ces oies gourmandes qui s'engraissent à nos dépens. N'est-ce pas assez que les ramiers mangent le trèfle ? Tuez aussi les ramiers, je vous en prie ; tous les matins ils sortent du bois pour nous voler. » En ce même moment, les ramiers, pour leur malheur, revenaient du champ de trèfle de mon homme et regagnaient en effet les bois. J'en tuai huit, et, pour constater le flagrant délit, on leur ouvrit la gave ; mais quel fut notre étonnement de la trouver pleine de semences des deux plus mauvaises herbes du pays ! Que de journées de travail il eût fallu pour arracher un jour les plantes parasites qu'un seul des ramiers détruisait en germe à chacun de ses repas !

Cependant Simon haussait les épaules en voyant tuer des ramiers ; mais c'était la première et dernière fois. Si les ramiers n'ont

qu'une note, cette note me plaît au printemps et dans les matinées d'été. Les roucoulements de ces oiseaux amoureux sont le premier indice certain de l'approche de la belle saison. Je les épargnerai toujours.

Simon en voulait aux oies grises qui ne se laissaient pas approcher. « Elles se moquent de nous, monsieur ; c'est égal, nous leur apprendrons à vivre comme aux oies rieuses. » M'étant dirigé un matin vers le rivage, j'eus enfin plus de chance. Un épais brouillard couvrait la baie ; impossible de rien apercevoir, mais on entendait les cris de milliers d'oies qui répondaient à une sorte d'appel militaire avant de se mettre en route et se consultaient sans doute pour savoir où elles iraient déjeuner. Bientôt je reconnus à un changement de diapason que les oies avaient pris leur volée, et, dans le brouillard un peu éclairci, j'en vis une longue troupe passer presque au-dessus de ma tête. J'en tuai sans peine une paire. Dans l'après-midi, je me promenais encore sur le rivage, quand une autre troupe d'oies s'éleva des bords de la baie et se dirigea dans l'intérieur des terres. Armé de ma lunette d'approche, je suivis tous leurs mouvements et je les vis s'abattre sur un champ à deux milles environ de distance. J'envoyai chercher aussitôt mon fidèle Simon avec les fusils et nous nous mîmes en campagne. Nous n'étions plus séparés des oies que par deux champs de médiocre étendue ; le plus difficile était de raccourcir encore cet espace sans être découverts. Des deux côtés du champ où la troupe paissait, il y avait de profondes rigoles d'où nous étions sûrs de ne pas les manquer, mais comment y parvenir ? Le hasard voulut qu'un paysan se trouvât là avec son attelage. Il labourait un des champs que nous avions à traverser, et, à chaque sillou nouveau, il approchait jusqu'au fossé du champ d'avoine pâturé par les oies. Celles-ci connaissent leur monde ; peut-être aussi font-elles réflexion qu'on laboure avant de semer et qu'on sème pour elles, en sorte que le laboureur est leur Providence. Nous rejoignîmes la charrue et l'attelage, et nous tenant cachés derrière les chevaux, nous parvîmes à nous glisser inaperçus dans le fossé. Il y avait un pied d'eau au moins, de l'eau de source à une température de glace ou peu s'en faut. Mais je n'avais pas le droit de me plaindre ; la rigole nous cachait entièrement. Au bout de trois cents pas environ, nous en rencontrâmes une autre qui coupait la

première à angle droit; comme elle était beaucoup moins profonde, je dus me ployer en deux au risque d'attraper une courbature. Simon savait par cœur la carte des haies et des fossés du pays. Il se coiffa d'une étrange casquette de toile à sac, de la couleur d'un champ labouré, et allongeant son chef ainsi orné à travers une touffe de joncs : « En avant, monsieur, murmura-t-il tout bas; il ne nous reste qu'à choisir l'endroit le plus favorable. » Et avec un sourire radieux, l'ancien braconnier, qui se trouvait là dans son élément, patangea de plus belle jusqu'à l'autre grande rigole, qui coupait aussi le fossé de jonction à angles droits. Il remonta cette rigole, plus profonde encore que la première et où j'enfonçais jusqu'aux genoux, enviant aux oiseaux échassiers leurs longues pattes écailleuses, tant l'eau était froide! La rancune de Simon contre les oies grises commençait à me gagner. Enfin mon guide fit halte à un endroit où le bord du fossé était couvert de quelques joncs. « Regardez, monsieur, me dit Simon, nos oies s'embrochent. » Elles venaient droit à nous, mais à vingt pas, elles s'avisèrent de faire volte-face. Il était trop tard pour elles; un coup de sifflet donné à propos par Simon fit serrer les rangs à toute la troupe avant qu'elle prît l'essor. C'était le moment : mon fusil par malheur s'étant mouillé comme moi, un de mes coups rata, mais trois oies tombèrent; une quatrième, blessée mortellement, eut encore la force de s'envoler jusqu'au rivage, où Simon courut la ramasser. Chargés de notre butin, nous regagnâmes la maison au pas de course pour faire rentrer un peu de calorique dans nos extrémités inférieures, si cela était possible avec la bise de mars qui soufflait. Tous les plaisirs sont mêlés de peine, et la chasse ne fait pas exception.

Chemin faisant, nous aperçûmes une immense troupe d'oies qui levait au moins la tête sur un champ de pois fraîchement ensemencé. Nous étions peu disposés à recommencer la partie; elle fut remise au lendemain. Simon coucha dans une ferme voisine pour prendre ses dispositions.

L'oie sauvage est loin d'être un gibier à dédaigner, surtout quand elle s'est engraisée avec les graines qu'elle déterre dans les champs, après les semailles. Sa chair devient alors plus ferme et plus savoureuse. Le comté de Moray est visité par trois sortes d'oies sauvages, l'oie riuse, l'oie grise commune et l'oie à

fève. Cette dernière, plus petite en général et d'un plumage plus foncé que l'oie grise, en diffère surtout par une petite tache à la base du bec, tache de la dimension et de la couleur d'une fève. L'oie est loin de mériter la réputation proverbiale de bêtise que lui a faite l'opinion. Qui ne se souvient des oies du Capitole, nourries aux frais de la république sauvée par leur vigilance ? L'oie domestique, bien que dégénérée, est douée d'un instinct admirable et susceptible d'attachement et de reconnaissance. Il n'est pas de meilleure mère, sans en excepter la poule, car on trompe celle-ci en lui faisant couvrir toutes sortes d'œufs ; il n'en est pas de même de l'oie. Est-il un plus touchant spectacle que celui d'une oie mâle ou jars dansant de joie, car son trépigement de pattes est une véritable danse, lorsque ses petits commencent à manger ! Je défie le plus habile automédon de surprendre une oie sous la roue de sa voiture, tandis qu'il lui arrive souvent d'écraser une poule, un chat, un chien, un cochon, animal qui a un prodigieux instinct de préservation, et qui semble après l'homme, épicurien comme lui, mourir le plus à regret.

Les oies sauvages ont plus d'un rapport de mœurs avec les cygnes. L'ouïe, la vue, l'odorat, sont également subtils chez ces palmipèdes. Il suffit d'un pas mal calculé sur du gravier, d'un bruissement de feuilles, du plus léger bruit ou de leur laisser apercevoir la moindre partie de la personne et de l'attirail du chasseur, pour rendre inutiles les manœuvres d'heures entières. Lorsqu'une troupe d'oies a fixé son choix sur un champ, elle décrit avant de s'y abattre de nombreux circuits ; le moindre objet suspect la retient en l'air. Si tout va bien, la troupe finit par descendre. Immobile pendant une ou deux minutes, le cou tendu, la tête droite, elle reconnaît encore les lieux. A un signal donné par un des plus gros oiseaux, — un des anciens, sans doute, de la tribu emplumée, — les oies s'écartent les unes des autres, en observant un certain ordre ; elles paissent sur une ligne assez régulière ; une d'elles fait sentinelle sur un point élevé du champ. Si elle suit quelquefois les autres, c'est à une certaine distance, comme une arrière-garde. Jamais elle ne donne un coup de bec, jamais elle ne déterre un grain ; ce serait violer la consigne. Toute son énergie physique et intellectuelle est absorbée par la surveillance qu'elle est chargée d'exercer au profit de tous. Les oies sauvages

n'ont pas la marche oblique et traînante de l'oie privée, mais un pas vif, ferme et dégagé. Quand la sentinelle trouve la faction trop longue, elle allonge un coup de bec à sa plus proche voisine, et si le premier avertissement ne suffit pas, elle lui en applique un second plus sévère. Il n'est pas rare que le deuxième coup de bec enlève une touffe de duvet. La sentinelle se plaint aussi en son langage. L'oie trop gourmande ou trop paresseuse se résigne alors à faire son tour de garde ; elle tend le cou, dresse la tête, promène partout ses deux yeux qui valent tous ceux d'Argus, jusqu'à ce qu'on la relève de faction. A la moindre apparence de danger, son cri de réclamation rallie toute la troupe, et selon la gravité des circonstances, on décampe ou on se remet à pâture après un moment de délibération. Lorsque les oies prennent leur vol, il y a d'abord pêle-mêle et confusion ; mais elles se rangent bientôt sur une seule ligne, si elles sont en petit nombre, et si elles sont, au contraire, nombreuses, sur deux lignes obliques, formant un angle ou coin destiné à fendre l'air et le vent. A mesure que les oies formant le sommet de l'angle se sentent fatiguées, elles cèdent leur poste à celles qui les suivent, et ralentissant leur vol, prennent place au dernier rang.

Vers le soir, les oies grises qui ont élu momentanément domicile dans cette partie du comté de Moray, reviennent des champs à leur gîte habituel sur les bords de la baie. Dans les temps calmes, leur vol est très-élevé, et leur cri de retour, cri tout particulier, se fait entendre avant qu'elles soient en vue. Dès qu'elles arrivent au-dessus des sables où il n'y a plus d'embuscade à redouter pour elles, les oies descendent en décrivant dans l'air des cercles rapides jusqu'au bord de l'eau où elles prennent leurs ébats. L'arrivée de chaque troupe est accueillie par un concert d'acclamations qui se prolonge assez avant dans la nuit, car il y a des retardataires.

Le lendemain, les oies retournent pâture dans leur champ favori ; mais elles sont plus ou moins matinales, selon la distance. Dans les temps d'orage ou de brume, elles rasant pour ainsi dire la tête des paysans qui travaillent à la terre. J'ai tué aussi des oies sauvages en les guettant sur le bord des étangs où elles vont se désaltérer dans le courant de la journée. En général, elles s'abattent à cent ou deux cents pas de l'étang, et après un moment

de halte, destiné à reconnaître les lieux, elles courent toutes à l'envi, et pêle-mêle, vers l'eau.

Dans quelques parties du Sutherland, par exemple sur le lac Shin et sur d'autres pièces d'eau solitaires, les oies sauvages nichent et font leur ponte dans de petites îles. Les jeunes oisons ne volent pas avant d'avoir atteint leur croissance ; mais ils nagent et plongent avec une rare vivacité. C'est donc encore un préjugé que d'appeler un lourdaud un franc oison. On peut faire couver les œufs d'oies sauvages par des oies domestiques, mais il faut alors avoir soin d'arracher les ailes aux petits, ou de les tenir captifs dans la saison des migrations, si on ne veut qu'ils aillent rejoindre la première troupe qui passera au-dessus de la basse-cour, tant l'amour de l'indépendance est inné chez ces volatiles ! Il faut plusieurs générations pour les accoutumer à la servitude. Après cette digression, je reviens à ma chasse :

Au point du jour, je me rendis à l'endroit désigné ; je trouvai Simon à son poste ; les oies seules étaient en retard. Au centre du champ de pois où elles avaient pâTURÉ la veille, et où elles ne pouvaient manquer de revenir, mon homme me montra son embuscade. C'était un trou dans la terre ; je m'y glissai comme un reptile et jusqu'au menton. Des mottes de terre et des joncs habilement disposés cachaient ma tête et devaient me rendre invisible aux oies, à moins que l'une d'elles ne vint me déterrer, comme elles déterraient les pois. Simon se posta lui-même derrière une haie, à peu de distance, espérant, disait-il, que les oies passeraient de son côté lorsque je les aurais mises en déroute. Le soleil n'était pas encore bien levé, quand le bruyant caquetage des oiseaux m'avertit de leur approche. Je vis la troupe défiler au-dessus de ma tête, à une élévation considérable ; puis elles se mirent à décrire une infinité de cercles, qui allaient toujours en se rétrécissant. Enfin, elles s'abattirent, se doutant peu de la surprise que je leur ménageais pour leur dessert. Rien n'égalait leur habileté à déterrer les pois. Elles parcoururent une première fois le champ dans toute sa longueur, mais sans approcher, comme il était très-large, assez près de moi pour me donner une bonne occasion de les tirer. J'aurais pu tuer une ou deux capricieuses qui s'écartaient de la troupe, mais cela ne valait pas la peine, et Simon m'aurait fait une singulière mine

si j'avais si mal profité de son embuscade. Un incident inattendu faillit me démontrer la vérité de cet axiome de la Sagesse des nations : « Un moineau dans la main vaut mieux que l'oie qui vole. » La troupe fit halte soudain ; quelque chose l'avait inquiétée. Je regardai avec précaution, et j'aperçus, du côté où les oies tournaient la tête, un superbe renard assis sur ses pattes de derrière, et qui lorgnait ces dames d'un œil de convoitise. Trop fin sans doute pour se flatter d'atteindre à ce gibier, il ne pouvait pourtant se résigner à une contemplation platonique. Le soleil levant colorait la robe du sire d'un rouge vif, et l'avertissait qu'il était temps de gagner le couvert des bois. Il s'éloigna donc, mais à pas lents. Arrière-neveu du renard de la fable, il cherchait en vain à se persuader que ces oies étaient trop maigres pour son garde-manger. Telle était, néanmoins, la conclusion forcée de son monologue, lorsque les aboiements lointains d'un chien le firent détaier. Quant aux oies grises, rassurées par la distance où le chien devait être et par le départ de maître renard, elles recommencèrent de plus belle à déterrer les pois. J'attendis pour démasquer ma batterie que le gros de la troupe fût tout près de moi, ce qui ne pouvait tarder. Écartant alors brusquement les roseaux et les mottes de terre, je fis feu de mes deux canons. Trois oies tombèrent foudroyées ; deux autres s'abattirent avant que la troupe fugitive fût bien loin. Simon courut pour les ramasser ; l'une était déjà morte, l'autre, par un effort suprême, s'enleva de terre et parvint même à prendre l'essor. Simon la fit retomber d'un coup de fusil.

« Avez-vous vu le renard, monsieur ? me dit-il.

— Oui, il a trouvé les oies trop maigres.

— Je ne suis pas de son avis. »

Le fait est que Simon pliait sous le faix de nos cinq oies, tant elles étaient grasses !

(*The Sportman's Magazine.*)

Littérature. — Histoire. — Philologie (1).

LES ORIGINES

DE LA POÉSIE PROVENÇALE (2).

Un historien des anciens troubadours a sagement remarqué qu'il n'est point de spectacle plus sublime que celui d'un peuple barbare qui fait de victorieux efforts pour arriver à un état de civilisation. Millot appelle ces efforts un chaos en fermentation pour produire un nouveau monde. On voit alors toutes les plus nobles facultés qui distinguent les êtres raisonnables s'y développer graduellement autant que les circonstances où se trouve cette société en travail le permettent. Tous les obstacles cèdent à l'énergique exercice de ces facultés, et malgré les fluctuations auxquelles les choses humaines sont sujettes, malgré quelques revers et quelques temps d'arrêt, la civilisation n'en a pas moins une tendance progressive assez marquée pour justifier notre confiance dans l'heureux avenir de toutes les races.

Depuis Millot, l'histoire des troubadours a été l'objet de sérieuses investigations. Des scènes semblables à celles qu'il a contemplées se sont passées successivement dans une longue période d'au moins deux mille ans, dans le midi de la France, terre classique de ces élégants troubadours, qui s'étendait du pied des Alpes jusqu'aux Pyrénées. —

(1) NOTE DU DIRECTEUR. LA REVUE BRITANNIQUE n'a jamais négligé l'occasion de faire connaître les opinions de la critique anglaise sur les auteurs français. Elle s'associe aujourd'hui volontiers à l'hommage rendu par l'*Eclectic Review* à l'un des hommes les plus érudits de la littérature contemporaine. L'article qu'on va lire est de M. Saxe Bannister, connu par d'estimables travaux de philologie, de biographie et d'histoire littéraire que nous espérons avoir l'occasion de recommander aussi à nos lecteurs.

(2) *Histoire de la Poésie provençale*, par M. Fauriel, 3 vol. in-8°. Paris, 1846.

Cette période va du sixième siècle avant J.-C. jusqu'au quatorzième siècle après l'ère chrétienne. Quoique durant cet intervalle la civilisation n'y ait jamais été assez forte pour détruire complètement la barbarie dans aucune des classes, il s'est pourtant présenté deux époques où elle fit des progrès extraordinaires. La première unit le siècle de Cicéron à celui de Tacite et même de Lucien. Alors Marseille n'était pas le siège seulement d'un commerce florissant, mais aussi des beaux-arts et de la littérature, que son exemple contribua à répandre au loin à travers les Gaules, l'Espagne et probablement la Grande-Bretagne. Le succès de Marseille dans l'architecture, par exemple, est attesté par des ruines admirables, et l'influence de sa littérature se fait sentir même aujourd'hui dans le langage du peuple après dix-sept siècles de révolutions politiques. Le second exemple est celui des Provençaux, qui, après avoir résisté aux barbares du Nord plus longtemps peut-être qu'aucune autre nation de l'Occident, créèrent dans le onzième siècle, par leur poésie, une nouvelle forme de civilisation, longtemps le modèle des belles-lettres dans toutes les contrées de l'Europe.

Au premier rang des nombreux écrivains qui ont envisagé l'histoire de cette seconde période sous différentes faces, fut M. Claude Fauriel, professeur de littérature étrangère dans la faculté des lettres de Paris, qui, sans en excepter Herder lui-même, fut le plus habile interprète de cette civilisation, objet de ses études. Combien devons-nous regretter que les distractions des événements politiques l'aient empêché de consacrer exclusivement ses rares talents à la tâche que plus que tout autre il était capable de remplir !

Dans son *Histoire de la Poésie provençale* M. Fauriel a rattaché avec une patience et un savoir inépuisables les éléments de cet important sujet, à leur origine grecque, romane, arabe, hébraïque et même gauloise, aquitaine et celtique. Mais il a rendu un beaucoup plus grand service à l'histoire en découvrant, dans cet ouvrage, les grandes sources de la civilisation européenne, tout en paraissant n'être occupé que de recherches littéraires. L'explication qu'il donne des motifs qui l'engagèrent à adopter l'histoire de la *Poésie provençale* comme le commencement de son examen des diverses littératures étrangères fait ressortir ce point d'une manière frappante (1).

(1) Voir la préface à l'*Histoire de la Poésie provençale*, vol. I, p. vi, viii.

Le sentiment, le sens du beau et les autres facultés qui se développent en nous par la culture des lettres et des arts, se développent, comme toutes les facultés humaines, selon certaines lois nécessaires et sous l'empire de diverses circonstances, de divers accidents, ordinairement difficiles, souvent même impossibles à démêler, mais dont la recherche est toujours importante.

Toutes les littératures ayant une source commune dans des besoins et des sentiments naturels, participent toutes à la marche générale par laquelle l'humanité s'élève progressivement d'une condition à une autre, de l'enfance à la jeunesse, de la jeunesse à la maturité et d'un degré de maturité à un autre; mais cette tendance générale se croise ou se combine toujours avec des tendances particulières ou secondaires qui la favorisent ou la contrarient. Le climat, le sol, l'état social, la croyance religieuse, les relations de commerce, les résultats des guerres et des conquêtes, et mille autres circonstances modifient à l'infini le fonds commun, les données primitives de toutes les littératures, pour communiquer à chacune une physionomie locale, un caractère d'individualité, des beautés et des défauts propres, un rang déterminé dans l'échelle de l'art.

C'est sous ce point de vue que l'histoire des littératures se rattache d'une manière intime et directe à l'histoire générale de la civilisation; c'est celui sous lequel je me propose de considérer principalement les parties de cette histoire qu'il me sera donné de traiter avec vous.

Le champ qui m'est ouvert est beaucoup trop vaste pour que je puisse me flatter d'en parcourir ni même d'en bien mesurer toute l'étendue. Mais, entre tant de sujets divers, j'aurai peut-être encore quelque choix à faire, et ce choix, je tâcherai toujours de le faire de manière à seconder votre désir de connaissances et d'idées nouvelles; peut-être oserai-je un jour vous entretenir de quelques littératures qui, si riches et si intéressantes qu'elles soient, restent jusqu'à présent un sujet de curiosité pour un petit nombre d'érudits: peut-être, enhardi par votre indulgence, pourrai-je essayer de lire et de coordonner dans un seul et même ensemble les faits les plus saillants des littératures étrangères, de manière à en former une ébauche d'histoire générale de la littérature.

Mais surpris par une nomination à laquelle je ne devais point m'attendre, et pressé par le temps, j'ai dû, dans une carrière difficile et nouvelle, prendre mon point de départ plus près de moi, et sur un terrain où mes premiers pas fussent plus assurés; je me suis décidé à vous exposer d'abord l'histoire de la poésie provençale.

Cette littérature est bien réellement aujourd'hui pour nous une littérature étrangère. La contrée qui en fut le berceau ne faisait point alors partie de la monarchie française, et la langue qui lui est propre diffère à peu près autant du français que l'italien ou l'espagnol; mais ce n'est point à raison de ces convenances secondaires que je me suis déterminé à vous parler de cette littérature; c'est par des motifs plus graves, et que je crois plus dignes de vous intéresser.

L'ancienne littérature provençale n'est pas seulement la première en date des littératures de l'Europe moderne. C'est celle qui a agi le plus tôt et le plus long-

temps sur la plupart des autres, qui leur a donné le plus de son esprit et de ses formes, et dont l'histoire tient le plus à la leur.

Je n'aurais donc pu suivre les unes dans leur développement progressif sans les trouver un moment en contact avec l'autre et sous son influence. Des premiers poètes allemands, italiens, espagnols, j'aurais été obligé de remonter plusieurs fois aux provençaux, pour expliquer à chaque fois les emprunts faits à ceux-ci par les autres. J'aurais donné ainsi, par occasion et par fragments, une histoire de la poésie provençale qui n'aurait pu avoir ni suite ni clarté. Cette inévitable histoire, il m'a paru plus naturel de la faire d'abord, et de la faire pour elle-même, complète et suivie.

Et je me suis décidé pour ce parti d'autant plus volontiers que la littérature provençale est redevenue depuis quelque temps, en Europe, un sujet de réflexions et de recherches. En publiant son précieux recueil de poètes provençaux, M. Raynouard a comme rajeuni la renommée de ces poètes. Ses importants travaux sur leur langue et leur poésie ont provoqué partout des travaux analogues. Plusieurs écrivains distingués, en Italie et en Allemagne, ont fait à ce sujet de doctes recherches. Au nombre des premiers, il suffira de vous citer M. Galvani de Modène, le comte de Perticari, et un grand poète, V. Monti. Parmi les Allemands, je me contenterai de vous nommer M. Guillaume Schlegel et M. Dietz, qui a donné récemment une histoire de la poésie provençale (1).

M. Fauriel commence par une étude de la littérature provençale considérée en elle-même et de son influence, puis il retourne à la civilisation grecque et romaine, dans le sud de la Gaule, pour expliquer le caractère élevé de cette littérature. Il est peut-être plus utile de suivre directement toute cette histoire dans ses phases diverses, à partir de son origine à nous connue, pour démontrer comment cette civilisation grecque ou romaine n'avait pas d'autre issue que de devenir comme les autres ce qu'on peut appeler une ruine imposante, quoiqu'elle reparût avec un nouvel éclat dans le moyen âge.

La colonie grecque de Marseille fut fondée six cents ans avant notre ère, et durant près de quatre siècles elle fut engagée dans une série de luttes et de guerres, non-seulement avec les tribus voisines, mais encore avec les Carthaginois et les Étrusques, en même temps qu'elle fondait ce vaste commerce qui la rendit l'égale des plus puissantes nations de l'antiquité. Environ deux siècles et plus se passèrent dans une intime alliance avec Rome, période pendant laquelle Marseille et ses colonies jouirent de la

(1) Préface, page v et suiv.

plus grande prospérité. Ces colonies s'étendirent le long de la Méditerranée et dans l'intérieur de la Gaule, bien au delà d'Arles et Nîmes. La monnaie et les statues des Grecs attestent leur influence dans le pays (1), et leur langage, qui remonte certainement aux temps les plus reculés, peut être facilement reconnu dans quelques expressions usitées par le peuple de nos jours. Les fêtes religieuses des Grecs étaient remarquables par le caractère poétique et gracieux de leurs chants et de leurs danses : ce culte fut adopté par les Gaulois, comme le prouvent d'un côté les restes d'architecture, et de l'autre, le long attachement des peuples du Midi à ces chants et à ces danses. Il est certain que les vieilles coutumes survécurent à l'établissement régulier du christianisme, et se trouvèrent ainsi mêlées à ses propres observances, en dépit de l'opposition du clergé. A Limoges, le peuple avait coutume de se réunir dans l'église à la fête de son saint patron, et à la fin de chaque psaume il chantait en langue vulgaire ces paroles : « *Saint Martial, priez pour nous, et nous danserons pour vous.* » Effectivement ils dansaient tous en chœur dans l'intérieur même de l'église. Le jour de l'Ascension, la même chose avait lieu, mais alors la danse se faisait dans une prairie voisine. A Châlons, le peuple suivit longtemps une coutume semblable, dernier vestige du paganisme des aïeux Grecs et Romains, mêlé à d'autres usages dérivés des Celtes.

Voici un autre exemple bien remarquable. On sait qu'à Rome la déesse Flore était adorée en reconnaissance du retour du printemps. Sa fête était célébrée dans cette saison, par une course de femmes nues auxquelles les magistrats décernaient les prix comme dans les autres jeux publics. Eh bien, tout incroyable que cela puisse paraître, il est pourtant certain que dans le midi de la France et après l'établissement du christianisme, ces mêmes fêtes de Flore étaient célébrées dans la même saison. A Arles, où elles furent longtemps continuées, elles consistaient en exercices gymnas-

(1) A Toulouse, il n'est pas rare de trouver une monnaie avec une inscription grecque et la marque du culte grec. On ne la trouve nulle part ailleurs. Cependant on sait que les habitants de Toulouse étaient barbares. A Fréjus on a trouvé du temps du savant Pieresc, dans la ruine d'un temple marseillais, un *canot* avec une sorte de parodie de la récolte des olives, sujet très-commun dans l'art grec. De jeunes filles y sont représentées abattant des arbres, et de petits amours sont perchés sur les branches.

tiques de sauts et de luttes, et se terminaient par des courses de femmes nues, où des prix étaient également distribués par les autorités et aux frais du trésor public. Toutes ces cérémonies étaient réglées par une loi et ne furent abolies qu'au seizième siècle par l'influence de la prédication d'un capucin.

En 1551, un concile primicial tenu à Narbonne dénonça ces usages païens comme ils avaient été condamnés par un autre concile neuf siècles auparavant, et en 1645, un ami du célèbre moine Gassendi publia dans le même sens un pamphlet intitulé : « *Complainte sur les usages antichrétiens du peuple de Provence,* » qui entre dans de longs détails sur les danses et les chansons de la fête de saint Lazare, comme si les temps du paganisme étaient revenus. Rien ne prouve avec plus d'évidence les traces profondes que les Grecs et les Romains avaient laissées dans le Midi.

Des inscriptions grecques du goût le plus pur ont été découvertes près de Marseille, celle-ci entre autres, sur la tombe d'un religieux inconnu : « Ici reposent deux corps, mais une seule âme. » Une autre est plus remarquable par ses allusions aux opinions pythagoriciennes qui reprenaient faveur à la date de cette inscription; c'est l'építaphe d'un jeune marin qui s'adresse aux passants :

« O toi qui erres sur ce rivage et qui prêtes l'oreille aux vagues de la mer, écoute mes paroles. Comme toi j'étais errant, et jeune comme les protecteurs du marin, les jeunes dieux d'Amycles. Je n'ai pas été favorisé par les flambeaux de l'hymen, si chers aux immortels. Marin, je voguais sur les flots, et maintenant dans la tombe, que je dois à la piété de mes maîtres, je suis pour toujours délivré du travail et du malaise, de la fatigue et des soucis, maux auxquels le corps n'est sujet que pendant la vie. Parmi les morts une partie revient sur la terre, d'autres sont emportés parmi les étoiles dansantes du ciel. J'ai obtenu ce dernier partage pour avoir obéi à la volonté des dieux. »

Les premiers Marseillais cultivèrent avec tant de zèle leur littérature nationale, que leur Homère devint célèbre parmi les anciens qui avaient adopté la méthode de Solon pour multiplier considérablement des éditions populaires de ces deux poèmes. Ainsi, les idées sombres des druides furent tempérées dans la Gaule par les usages plus aimables des Grecs, longtemps avant que la conquête romaine y eût introduit ces grands changements politiques et préparé ces nouvelles mœurs dont celles des Grecs continuèrent d'être

un élément essentiel jusqu'à une époque avancée du moyen âge.

Pour apprécier l'influence des Grecs de la Gaule sur les mœurs des Romains, il suffirait de rappeler ce que dit Tacite d'Agricola : qu'il avait acquis son goût pour les lettres et la pureté de son caractère à Marseille, où il avait été élevé et où le raffinement des Grecs s'alliait à la simplicité des mœurs d'une province.

Outre Marseille et ses dépendances grecques immédiates, les Romains fondèrent à Narbonne, cent dix-huit ans avant notre ère, une colonie qui fut le foyer le plus fécond de la civilisation romaine dans le sud-ouest de la Gaule et qui contribua, avec les conquêtes subséquentes, à y établir de nouvelles mœurs, une nouvelle science et une nouvelle religion, toutes choses qui se combinèrent intimement avec les coutumes des Grecs, aussi bien qu'avec les rites de l'ancienne religion, et avec les mœurs des tribus aborigènes.

M. Fauriel analyse parfaitement les divers degrés d'influence qu'exercèrent dans la Gaule les Grecs et les Romains, attribuant les progrès plus faibles des Grecs à leur moindre sympathie pour leurs voisins barbares, et la supériorité des Romains autant à leur humanité plus grande qu'à la supériorité de leurs armées. On peut démontrer, en effet, que l'esprit d'hostilité qui prévalut entre les Grecs et les Gaulois indigènes fut le résultat des préjugés et de la conduite oppressive des premiers, et qu'il les réduisit nécessairement à l'isolement et à l'abandon quand, par la suite, ils se virent privés du secours des habitants dans leur dernière et fatale guerre contre Jules César. Les Romains éprouvèrent plus tard, d'une autre manière, le même sort. Leur système de conquête universelle fut ruiné lorsqu'il provoqua des sentiments d'hostilité irréconciliables sur toutes les frontières de leur vaste empire.

Tous les peuples barbares, dit avec vérité M. Fauriel, n'avaient pas l'intention de détruire la civilisation romaine ; plusieurs d'entre eux, au contraire, respectaient la religion des vaincus, leur culte, leur langage, leurs lois, leur système municipal, leurs arts, leurs usages de toute espèce. En effet, un siècle au moins après le succès de leurs invasions, la littérature gauloise conserva son caractère distinct, et des nations entières de ces barbares, telles que les Visigoths et les Bourguignons, étaient fortement disposées à adopter cette civilisation, dont quelques-uns de leurs rois

furent les zélés partisans. La ruine de l'empire, et particulièrement celle de la Gaule, arriva plus tard ; elle fut due aux plus barbares de ces peuples, aux Francs, dont la violence eût pu être tenue en échec si les préjugés des Romains n'avaient pas aliéné réellement les tribus qu'ils étaient incapables d'écraser. M. Fauriel n'a pas examiné son important sujet à ce point de vue, qui n'eût pas manqué de lui inspirer des réflexions instructives. C'est une de ses erreurs d'accepter la conquête comme inévitable et peut-être comme utile aux progrès du genre humain, au lieu de proclamer la doctrine plus vraie que les conquêtes de la paix produisent des résultats meilleurs et plus durables.

Le christianisme entra de bonne heure parmi les éléments complexes de la société en Gaule ; mais ses pures doctrines religieuses et ses bonnes pratiques ne formèrent qu'une partie des tendances qui prévalurent après son établissement. Les corruptions mêmes de l'Évangile ajoutèrent aux causes de discorde qui existaient auparavant. De nouveaux principes prévalurent aussi parmi les barbares du Nord, et l'ambition que montrèrent leurs chefs, comme tous les autres conquérants, amena des luttes effroyables entre eux et le peuple de la Gaule méridionale. Cette crise fut augmentée encore par le choc des deux peuples de la Gaule avec les Arabes envahisseurs. C'est au terme de ces événements sanglants que paraissent dans le Midi de nouvelles mœurs et une nouvelle littérature, dont M. Fauriel est, spécialement, devenu l'historien critique, et qui a fini par produire la civilisation que nous voyons aujourd'hui.

Le développement de ces luttes de races et de ces révolutions de mœurs, suivies dans leurs conséquences, jusqu'au quatorzième siècle, constitue le grand mérite de M. Fauriel. Le style peut-être fait quelquefois défaut à cette haute intelligence, qui avait cependant toutes les ressources du grand écrivain ; mais il est si plein de son sujet, si abondant en détails, qu'il semble n'avoir jamais achevé son œuvre. Après avoir dit tout ce qui semble nécessaire pour être complet, M. Fauriel s'aperçoit qu'il y a certains points importants qu'il n'a pas entièrement éclaircis, et, s'arrêtant à d'autres qui réclament davantage son attention, il indique seulement les points qu'il a omis dans sa marche, en promettant de les reprendre dans une occasion plus convenable.

Le langage des habitants de la France méridionale est ramené, par l'analyse de M. Fauriel, à huit souches bien distinctes : le gaulois ou belge, le celtique et ses branches, l'aquitain ou breton, le grec, le latin, les divers dialectes de l'allemand, l'arabe et l'hébreu. Le professeur possédait une profonde connaissance de ces langues et de quelques autres, telles que le sanscrit, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le portugais, et, naturellement, le français. S'il eût connu l'anglo-saxon, il eût été, sans contredit, le linguiste le plus universel de son temps. Notez que les langues ne furent pour lui que de simples instruments dans son étude des diverses formes de la civilisation ; avec quelle logique il explique la disparition de quelques-uns des dialectes ci-dessus mentionnés, comme dialectes populaires, puis la fusion de tous dans le français et le provençal, et, enfin, la formation de ce dernier idiome avec tous ces éléments (1) :

Des langues diverses qui sont accidentellement en contact entre elles, tendent naturellement à se pénétrer, à se modifier, à se supplanter les unes les autres. Organes des forces morales et politiques, elles partagent nécessairement les prétentions et les destinées de ces forces ; elles triomphent ou périssent avec elles. Toutes ces langues, qui coexistèrent en Gaule de la fin du cinquième siècle au milieu du huitième, n'y avaient pas à beaucoup près des chances égales de vie et de durée ; mais il serait trop long, et il n'est pas nécessaire pour mon but, de rendre raison de la diversité de ces chances. Il me suffira de noter qu'avant la fin du dixième siècle, la plupart des langues dont j'ai parlé avaient disparu du sol de la Gaule, les unes plus tôt, les autres plus tard, sans que pour aucune on puisse dire précisément à quelle époque.

L'une des trois plus anciennes de ces langues avait été l'une des premières à disparaître : du moins le dernier témoignage positif que l'on ait de son existence en Gaule se rapporte à la fin du quatrième siècle ; il est dans un passage curieux de la *Vie de saint Martin* par Sulpice Sévère. Cette biographie est sous forme de dialogue : ce sont des Aquitains qui, empressés de connaître la vie et les miracles du saint, en demandent le récit à un Gaulois qui en a été le témoin : mais celui-ci montre un peu de honte et d'embarras, lui Gaulois et se feignant

(1) M. Fauriel donne comme celtiques douze mots dont, pour être bref, nous n'avons choisi que sept. Mais leur identité frappante avec les mots bretons actuellement en usage dans le sud de l'Angleterre n'échappera pas au lecteur. Cette identité jette un jour nouveau, non-seulement sur la fusion des anciens Bretons avec le peuple primitif du sud de la France, mais encore sur le point obscur de l'extinction des rapports supposée du langage breton, par les Saxons, dans le Sussex par exemple.

peu lettré, à s'expliquer en latin devant des hommes d'un goût exercé et difficile. « Parle comme il te plaira, lui dit alors Posthuvianus, l'un des interlocuteurs pressés de l'entendre, parle celte, ou, si tu l'aimes mieux, gaulois, pourvu que tu parles de saint Martin. » Nul doute qu'il ne s'agisse ici, sous ces dénominations de celte et de gaulois, de deux des anciens idiomes de la Gaule encore alors subsistants, mais de l'un desquels toute trace se perd dès ce moment.

On ne trouve plus, passé le sixième siècle, aucun indice de l'usage du grec. Avant la fin du huitième, l'Arabe avait été refoulé, avec la domination musulmane, au delà des Pyrénées. Dès le commencement du neuvième, le latin avait cessé d'être parlé, et n'était plus que la langue du culte, des lois et de l'administration. Enfin, il y a toute apparence que vers le même temps les Visigoths et les Burgondes avaient renoncé à leurs idiomes teutoniques.

Au dixième siècle, l'histoire ne trouve plus dans les limites de la Gaule que quatre différentes langues. Le francique était généralement parlé sur la rive gauche du Rhin, dans les portions de l'ancienne Belgique où la population franque s'était jetée en masse, et d'où elle avait banni la population gallo-romaine. Dans l'Armorique de César, alors nommée Bretagne, on continuait à faire usage du celtique, dès lors ou bientôt après, désigné par le nom de breton. Dans les vallées des Pyrénées-Occidentales, persistait l'ancien idiome aquitain, qui avait pris le nom de basque, aussi bien que le peuple qui le parlait.

Dans tout le reste du pays, les Gallo-Romains parlaient une langue en grande partie dérivée du latin, à laquelle les historiens donnent le nom de langue *romaine rustique*, ou simplement de langue romaine. C'était, comme nous le reconnaitrons plus expressément par la suite, ce même idiome que j'ai distingué plus haut par la dénomination de latin rustique, et qui fut un peu plus tard nommé langue romane ou roman, divisé en nombreux dialectes dont les plus tronchés, aux deux extrémités du pays, formèrent, l'un le français, ou roman du Nord; l'autre le provençal, ou roman du Midi.

.....

Il y a dans le provençal beaucoup plus de mots étrangers au latin qu'on ne le suppose d'ordinaire. J'en ai recueilli environ trois mille dans les monuments divers en cette langue que j'ai eus sous les yeux. Or, vu le petit nombre de ces ouvrages comparativement au nombre immense de ceux qui sont perdus, il est à présumer que trois mille mots ne sont guère plus de la moitié de ceux qu'aurait fournis le recueil complet des monuments. Du reste, si incomplet qu'il soit, ce nombre indiqué suffit pour donner lieu à des rapprochements curieux.

De ces trois mille mots provençaux étrangers au latin, ou du moins au latin tel que nous le connaissons par les livres, la majeure partie ne peut, à ma connaissance, être rapportée avec certitude à aucune langue connue. Il m'est impossible de dire si elle appartient à la portion perdue des trois idiomes primitifs de la Gaule, ou à des langues ignorées, sur l'existence desquelles l'histoire ne fournit aucun indice. Mais le reste de cette portion non latine du provençal peut être assez aisément, et avec plus ou moins d'assurance, rapporté à des langues encore aujourd'hui non-seulement connues, mais vivantes, et qui n'ont pu donner des

mots au provençal, qu'à moins d'avoir été usitées avant lui dans les pays où il se forma. C'est cette partie du provençal qui renferme des indices précieux pour sa propre histoire et pour celle des anciennes populations de la Gaule.

L'arabe a été la dernière venue en Gaule des langues qui ont pu avoir quelque influence sur le provençal. On trouve effectivement dans celui-ci un certain nombre de termes indubitablement tirés du premier. Ils purent aisément y entrer, les uns par le fait de la domination arabe à Narbonne, les autres, plus tard, par suite des nombreuses relations des peuples du Midi avec les Arabes d'Espagne.

Après tout ce que j'ai dit précédemment de l'influence des Massaliotes dans le midi de la Gaule, il serait étonnant de ne pas trouver de vestiges du grec dans les idiomes vulgaires du pays. Aussi y en a-t-il, et de très-marqués, surtout à la gauche du Rhône, dans la Provence proprement dite, où les établissements des Massaliotes furent plus multipliés et leur population plus compacte qu'entre le Rhône et les Pyrénées. Il règne dans le langage des habitants de la côte un assez grand nombre de mots grecs, surtout parmi ceux qui sont relatifs à l'industrie du pays, à la culture des champs et à la pêche. Il y eut assez récemment, et il y a sans doute encore dans la basse Provence et même dans les parties des Alpes fréquentées en été par les pâtres provençaux, des villages où le pain se nommait *harto*, de son nom grec *ἄρτος*. Le provençal écrit, représentant l'état de la langue à une époque de sept à huit cents ans plus rapprochée de son origine, abonde encore davantage en termes grecs. Il y a des troubadours qui nomment la mer *pelek*, *pelech*, *pelagre*, noms évidemment dérivés du grec *πέλαγος*. Beaucoup des actes les plus ordinaires de la vie sont de même exprimés par des mots grecs dans l'ancien provençal. Rêver, se dit *pantaisar*, *phantaysar*. — Saisir, prendre avec la main, *marvis*, *amarvis*. — Manger, prendre le principal repas de la journée, *dipnar*, d'où nous avons fait dîner. — Déchirer, lacérer, *skissar*, *skissar*. — S'efforcer, tâcher, *ponhar*. — Se cacher, se faire petit, *tapinar*. — Combattre, guerroyer, *peletar*. — Trancher, partager en deux, *entamemar*, dont nous avons fait *entamer*, par une suppression qui détruit ou déguise l'étymologie. — Tourner, se tourner, *vïrar* et *girar*. — Or, tous ces verbes provençaux se ramènent avec la plus grande facilité à des verbes grecs dont ils dérivent presque sans altération. Il en est de même d'une multitude d'autres noms employés pour désigner des objets ordinaires. Ainsi, par exemple : Flèche, dard, se dit *pilo*. — Pomme, *mala* ou *melha*. — Eclair, *lampec* ou *lamps*. — Coloane, *stilo*. — Burin, style, *grafï*. — Cruche, *ydrïa*. — Visage, *cara*.

Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler ici que les Massaliotes parlaient un dialecte ionien, particulier à Phocée, leur métropole, et à l'île voisine de Samos. Or, ce dialecte avait indubitablement des mots qui lui étaient propres, des mots inconnus, dont plusieurs peuvent être restés dans le provençal, sans que nous ayons les moyens de les y reconnaître. Il y aurait là-dessus des recherches curieuses à tenter ; mais elles m'écarteraient trop de mon objet. Je ne ferai plus, à ce sujet, qu'une seule observation, c'est que l'histoire n'eût-elle jamais dit un mot des populations grecques qui fleurirent longtemps dans le midi de la Gaule, on pourrait deviner leur existence aux vestiges de grec épars dans le provençal.

Parmi les matériaux de ce dernier idiome, il y en a de plus anciens et de plus curieux que le grec. Il s'y trouve des mots encore aujourd'hui dans le bas-breton et le gallois. Or, il n'y a aucun doute que ces deux dialectes n'appartiennent à l'une des trois langues primitives de la Gaule et à celle à laquelle j'ai appliqué la dénomination de celtique. Il y eut donc autrefois des peuplades celtes dans une partie des contrées où se forma depuis le provençal, et c'est principalement dans les pays composant la moitié septentrionale du bassin de la Garonne qu'il faut supposer la source de ce qu'il y a de celtique dans cet idiome.

Il faudrait un travail de critique philologique assez compliqué pour démêler avec certitude tous les mots bretons ou gallois entremêlés au provençal, et ce n'est pas ici le lieu d'un tel travail. Je puis seulement affirmer que ces mots sont en assez grand nombre, et en citer pour échantillons quelques-uns des plus remarquables. Ainsi, par exemple, en provençal : *Vas*, signifie tombeau. — *Dorn*, la main fermée, le poing. — *Anaf* et *enap*, coupe, tasse. — *Agrs*, troupeau, multitude. — *Rans*, la terre, la campagne. — *Ruska*, écorce d'arbre. — *Comba*, vallon. — *Maboul*, enfantin. — *Cuend*, gracieux, joli. — *Prím*, mince, subtil. — *Truan*, vagabond, mendiant. — *Fell*, mauvais, méchant. Or, tous ces mots se retrouvent avec le même sens, et presque sans variantes, dans le gallois et dans la partie originale et primitive du breton.....

Parmi les pays de langue provençale, sont comprises l'Aquitaine de César et la plage maritime qui s'étend des Bouches-du-Rhône à l'extrémité orientale des Pyrénées; et, comme je l'ai déjà dit, il est constaté historiquement qu'une langue ibérienne fut anciennement en usage dans ces contrées. Or, après avoir vu du celtique dans le provençal, il n'y a rien d'étrange à présumer qu'il pourrait bien s'y trouver de même quelques restes de cette antique langue ibérienne, dont l'identité avec le basque est un fait incontestable. La conjecture n'est point vaine. Il y a effectivement, tant dans le provençal écrit que dans les idiomes actuels qui en dérivent et le représentent, un certain nombre de mots fort curieux qui lui sont communs avec le basque. En voici quelques-uns : *Aonar*, aider, secourir. — *Asko*, beaucoup. — *Big*, noir, sombre. — *Bresca*, miel. — *Enoc*, chagrin, tristesse. — *Néc*, triste, morne. — *Gats*, mal, dommage, etc. — *Gatssar*, mal faire, ravager. — *Serra*, montagne. — *Gavarrer*, buisson. — *Rabi*, courant d'eau, rivière. — *Gragal*, vase, écuelle. Tous ces mots et une cinquantaine d'autres que j'y pourrais joindre ont exactement, en basque, la même signification et le même sens qu'en provençal. Il n'y a pas lieu de supposer que c'est ce dernier qui les a empruntés de l'autre. Depuis des siècles que le basque est relégué dans les montagnes, loin de pouvoir donner des mots aux langues voisines, il est obligé d'en prendre d'elles pour exprimer des idées et des relations nouvelles pour le peuple qui le parle. Le provençal n'a donc pu prendre du basque ce qu'il en a adopté que dans le pays où fut autrefois parlé la langue ibérienne.

Nous sommes maintenant assurés que le roman provençal a, dans son dictionnaire, des mots empruntés à deux des langues primitives de la Gaule. Nous allons encore y reconnaître des restes encore plus marqués de la troisième.

Que les Gaëls d'Écosse et les Gathil d'Irlande soient des peuples de même race

que les anciens Gaulois proprement dits, et qu'une langue très-rapprochée de la leur ait été autrefois parlée dans une partie de la Gaule, ce sont des faits très-probables, des faits indiqués par l'identité des noms. Toutefois, l'histoire n'en donne aucune preuve positive et directe. Le lexique provençal peut sur ce point suppléer à l'histoire. Il renferme un grand nombre de termes qui ne se renouvellent nulle autre part què dans l'irlandais et dans le gallique, comme on nomme la langue des montagnards écossais. Je n'en citerai point une liste, craignant l'ennui de ces sortes de citations. Je m'en tiendrai à noter quelques-uns de ces mots galliques, dont l'existence dans des monuments provençaux peut être regardée comme un fait curieux. Tel est, par exemple, l'adjectif *certain*, *certans*, dans des cas où il n'y a point de sens, si, comme on en est de suite tenté, on le traduit par *certain*, *certaine*, mais qui devient très-expressif si on le traduit d'après le substantif gallique *heart*, qui signifie *justice*, *droiture*, *loyauté*. Beaucoup de mots employés par les troubadours, et des plus difficiles à interpréter, sont de même des mots galliques, des restes de l'ancien gaulois. Et c'est une chose remarquable, que le seul des trois idiomes primitifs de la Gaule qui ait disparu du pays, et cela depuis des siècles, soit précisément celui dont on retrouve dans le provençal les vestiges les plus nombreux, les plus prononcés et les plus caractéristiques (1).

La littérature formée de ce nouveau langage, grandit dans des circonstances dont on peut fixer très-distinctement l'origine. Vers la fin du huitième siècle, à l'époque où le latin usité dans les églises n'était plus compris par le peuple, Charlemagne, dans ses grandes réformes civiles et ecclésiastiques, composa des instructions politiques dans les dialectes populaires. Ce fut un progrès dans l'étude de ces dialectes, déjà favorisée par les mœurs des méridionaux qui n'avaient pas profité des études classiques remises en honneur par Charlemagne.

La seule littérature originale des grossières tribus de l'ouest de l'Europe était la chanson et les vers dans lesquels se conservaient leurs traditions. Les lettres grecques et latines ne les ont jamais complètement supplantées; mais quand, vers cette époque, les études classiques cessèrent d'être cultivées comme base du langage populaire, les dialectes primitifs se développèrent avec leur propre originalité, mais plus ou moins mêlés de grec et de latin. Les sujets traités dans ces nouvelles langues dérivèrent de différentes sources aussi bien que les mots qui servaient à les exprimer. Quelquefois ils étaient identiques aux conceptions des auteurs classiques, et

(1) *Histoire de la Poésie provençale*, tome 1^{er}, pag. 192 et suiv.

souvent d'une origine aussi peu classique que les sujets de chansons des indigènes de l'Afrique, de l'Amérique, des îles de la mer du Sud, qu'ils rappellent de temps en temps.

Dans le midi de la France, l'usage du latin, comme langue vulgaire, cessa sans contredit vers la fin du neuvième siècle, alors que furent écrits quelques romans d'un latin barbare. Le latin fut suivi de la formation du *romance*, et il nous reste quelques fragments des premières compositions dans ce dialecte, de la fin du dixième siècle. Le thème principal de ces ouvrages était les guerres de la population méridionale de la Gaule contre les Germains envahisseurs du Nord et les Sarrasins de l'Espagne. Vers la fin du onzième siècle, la langue provençale se ressentit de l'immoralité qui devenait alors générale dans la société de la France méridionale, et M. Fauriel produit de nombreux exemples de récits et d'autres poèmes en langue provençale avant le douzième siècle, particulièrement une espèce de petits contes appelés *fabliaux*, ordinairement attribués aux poètes français, à l'entière exclusion des provençaux (p. 11, 387). Il nous parle ensuite des nombreux romans sur Charlemagne dans le langage provençal, et s'efforce de prouver qu'ils précédèrent les romans français sur le même sujet.

1° Les Provençaux possédaient des poèmes sur des sujets analogues avant que les Français eussent l'ombre même d'une littérature.

2° On reconnaît que les Français ont emprunté aux Provençaux leur poésie lyrique.

3° Les romans carlovingiens remontent à l'année 1170, époque qui précède toutes les compositions françaises analogues.

4° Chrétien de Troyes est le plus ancien poète français qui vécut vers cette époque, et il est d'ailleurs certain qu'il a fait beaucoup d'emprunts aux Provençaux (1).

On peut de là *conjecturer*, sans aller trop loin, que la série des romans sur Charlemagne fut écrite en provençal avant de l'être en français.

Mais on peut en donner des preuves plus positives. On possède

(1) « Il est difficile d'affirmer d'où Chrétien de Troyes a tiré ses sujets. » — *Sir Tristram* de Walter Scott, p. 32.

un roman fameux sur Guillaume Courtnez, à la fois en français et provençal, et dont le sujet, le fond et la forme, sont provençaux; quelques-uns des incidents remontent jusqu'au dixième siècle — ce qui est une époque bien antérieure à toute littérature française.

En outre, la série des romans carlovingiens est beaucoup plus complète en provençal qu'en français, et il existe quelques poèmes provençaux sur Charlemagne qui n'ont point de correspondants en français. Ce simple fait est concluant en faveur de l'origine provençale de ces romans; car c'est une règle générale que le berceau de la peinture est le pays où l'on trouve les tableaux avec plus d'abondance et de variété, et, dans ce cas, le pays du Midi présente partout la preuve du fait en question : on y rencontre un nombre infini de lieux auxquels Charlemagne et ses chevaliers ont donné leur nom, et cela longtemps avant l'existence d'aucun des poèmes dont nous parlons.

Par une suite de raisonnements analogues, M. Fauriel montre que la série des romans de la *Table ronde* ou ces sujets d'apparence anglaise, sont réellement d'origine provençale :

Le sujet est obscur, dit M. Fauriel, faute de matériaux, et rendu difficile par la foule des assertions contradictoires ou sans preuves. Les avocats d'une origine armoricaine n'ont cité aucun document à l'appui. Il n'en est pas de même de ceux qui ont réclamé une origine bretonne ou galloise : dans ce cas deux sources sont dignes d'examen : 1° les Triades en langue galloise et 2° les Chroniques de l'histoire bretonne en gallois et en latin. Quelques-unes des Triades font allusion à de très-anciens événements, tels que le déluge, d'une manière différente du texte de la Bible. Elles ont des passages qui ressemblent beaucoup aux traditions hindoues, elles n'ont jamais été écrites en latin, circonstance singulière qui semble attester un original breton pour les documents; mais dans leur forme présente on ne peut leur attribuer une date antérieure au treizième siècle. Les passages cités ordinairement des Triades pour prouver la source bretonne des romans de la *Table ronde* n'ont pas ce caractère antique. Ces passages y ont été transportés des romans eux-mêmes avec lesquels les Bretons se familiarisèrent plus tard, et ils sont tout à fait étrangers à l'idiome gallois comme à l'histoire galloise. Un exemple de ces termes étrangers est celui du *Graal*, titre d'une des grandes séries des romans de la *Table ronde*. Ce mot est provençal et non breton. Ainsi quand les Triades mentionnent le personnage de Lancelot du Lac, les mots mêmes seraient inintelligibles à un Gallois qui ne saurait pas le français. Ces parties des Triades ressemblent au roman de la *Table ronde*, mais sont d'une date comparatively moderne et renferment des additions faites aux anciens documents bretons. Les parties des Triades qui portent un cachet d'originalité et d'ancienneté

n'ont aucune ressemblance avec les romans. L'Arthur des Triades est un tout autre personnage que l'Arthur des romans. (Vol. II, pag. 312 à 322.)

D'après ces principes, l'origine galloise ou bretonne de cette série de romans où la fable d'Arthur et des chevaliers de la Table ronde est introduite, est rejetée par M. Fauriel. Il regarde la preuve d'origine fondée sur les chroniques comme moins importante que celles des Triades. La principale est celle de Geoffroy de Monmouth, dont la date doit se trouver de 1138 à 1150, tandis qu'il est certain que plusieurs des romans en question avaient été écrits auparavant.

Le fond des romans de la Table ronde ne présente pas non plus aucun des caractères historiques des Bretons ou de quelque autre nation. Ce ne sont que des fictions, présentant des tableaux de la chevalerie, après que cette institution se fut pénétrée de la nouvelle forme de civilisation du douzième siècle; conservant ce joyeux esprit de galanterie aventureuse, si profondément distinct de la sombre ferveur religieuse et du mysticisme que l'Église cherchait à répandre par ses propres chevaliers — les Hospitaliers et les Templiers.

Les romans qui nous font connaître la chevalerie aux aventures amoureuses, et dont le fameux sir Tristram est le grand modèle, diffèrent entièrement de ceux qui sont consacrés à la chevalerie religieuse — ces derniers sont appelés la série du Graal et leur principal héros est le Perceval de Chrétien de Troyes. Leur objet est de décrire la garde de la coupe (appelée en langage provençal grazal ou graal) dans lequel Notre Seigneur avait célébré la cène avec ses disciples.

Cette coupe, douée de pouvoirs miraculeux, avait été emportée par les anges pour être gardée dans le ciel jusqu'à l'apparition sur la terre d'une lignée de héros dignes de l'honneur de la garder. Titurel, le héros de ces romans, fut choisi pour cet office. Titurel bâtit un temple pour recevoir la coupe et devint le chef d'un corps de chevaliers, sous la sanction de l'Église, pour la garder et en protéger le culte. Un printemps perpétuel règne autour de ce sanctuaire du symbole sacré; une jeunesse éternelle accompagnée d'autres privilèges est la récompense des chevaliers qui la défendent. Les descendants de Titurel dégénérent, et la sainte coupe fut emportée dans l'Orient. Son retour en Occident devait être la

nouvelle récompense d'une *réforme ecclésiastique*. On voit que l'institution des chevaliers destinés à protéger le Graal avait plus d'un rapport avec l'ordre des Templiers et des Hospitaliers, mûrice plus sacerdotale que mondaine.

Après avoir montré qu'aucune de ces deux classes de romans de la Table ronde ni ceux qui caractérisent la *chevalerie aventureuse*, ni ceux qui représentent la *chevalerie religieuse*, ne peut remonter à une origine bretonne, M. Fauriel entreprend de prouver, par une suite de raisonnements ingénieux, qu'ils sont tous provençaux.

Les Français, les Bretons, les Écossais, les Gallois et les Allemands, prétendent à l'honneur d'avoir écrit le poème original de *Sir Tristram* et ceux de la même classe. On néglige de dire que la littérature provençale a réellement produit ces romans, et qu'au moins vingt-cinq troubadours bien connus ont cité l'histoire de sir Tristram comme leur étant familière. De ces écrivains provençaux, le plus ancien, Raimbaud d'Orange, doit avoir écrit, en 1150, les passages qui se rapportent à sir Tristram. Ce roman était donc connu à cette époque en langue provençale. On peut prouver de la même manière que l'autre classe de romans de la Table ronde existait à cette époque dans la même langue. Familiers comme ils le sont avec l'histoire du roi Arthur, et faisant allusion à son retour désiré au trône de Bretagne, les troubadours appellent cette « Espérance qui ne désespère jamais, » malgré tous les déceptions, « l'Espérance d'un Breton. » Ces romans d'ailleurs sont remplis de descriptions des Pyrénées et de mots appartenant au midi de la France, outre celui de Graal — mots d'une signification toute provençale, et que les poètes français devaient ignorer.

Mais il est un témoignage positif d'un caractère remarquable qui donne à ces arguments une évidence irrésistible.

Dans le treizième siècle, le Minnesinger allemand Wolfram écrit deux romans sur le *Graal*, et il blâme expressément Chrétien de Troyes de n'avoir pas suivi scrupuleusement le *plus ancien roman provençal* sur le même sujet, plutôt que le poète français qu'il a copié.

Après une suite de curieux rapprochements, M. Fauriel présente une conjecture sur les motifs qui ont conduit les poètes provençaux à prendre pour sujet de leurs romans « Arthur et la Table ronde. »

Les poètes du onzième siècle et des premières années du dou-

zième avaient fait faire de grands progrès à la littérature que leur avaient léguée leurs prédécesseurs. Leur langage était d'une grande mélodie et leurs sentiments la pure expression des idées chevaleresques. C'était un genre de poésie tout nouveau et adressé à la plus haute société dans les cours et dans les châteaux, où ce qui avait appartenu à un siècle plus grossier était alors abandonné. Le peuple demeurait attaché aux vers anciens et rudes, expression de sentiments à moitié barbares et écrits dans un style légèrement empreint des traditions classiques qui allaient s'effaçant. Mais grâce à des raffinements plus récents, un changement sensible avait eu lieu dans une partie considérable de la vieille poésie par l'influence des chansons historiques, des fictions chevaleresques et des récits romanesques des guerres contre les Arabes. De là plus de beautés dans le langage, et plus d'art dans le développement des passions et des caractères. Or, quoique ces anciens ouvrages fussent toujours du goût des masses, ils avaient perdu de leur charme pour les classes plus élevées. Les troubadours, pour plaire aux seigneurs qui étaient leurs auditeurs et leurs patrons, cherchèrent naturellement de nouveaux sujets. Les Olivier et les Roland des anciens romans étaient trop grossiers pour les hommes qui inclinaient sérieusement aux nouvelles idées, et le caractère de ces héros farouches n'offrait rien qui fût en harmonie avec ce qui devait être désormais les principes de la chevalerie, savoir, *l'hommage de la beauté* et l'amour des aventures romanesques.

Dans cet état de choses, les troubadours, voués à la chevalerie, cherchaient des personnages distingués auxquels ils pussent en donner les vertus, sans déplaire aux associations existantes. Ils trouvèrent de semblables héros dans la cour et dans le camp du dernier roi des Bretons. Cela suppose qu'une certaine connaissance du roi Arthur existait parmi les troubadours par tradition, ou bien peut-être qu'on chantait avant 1150 des chansons maintenant perdues et sans aucun rapport avec l'ouvrage de Geoffroy de Monmouth, qui n'avait pas encore paru. Néanmoins il faut reconnaître que cette connaissance se bornait à quelques noms dépouillés de toute vie historique. Car on voit « *que l'idée et les actes présentés dans toute la série des romans de la Table ronde avec des noms anglais, sont purement provençaux et chevaleresques, dans le sens de la chevalerie telle qu'elle était comprise au commencement du douzième siècle.* »

Telle fut la base du double genre de poésie cultivée à cette époque en Provence et dans tout le sud de la France. Il se répandit de là certainement dans le reste de l'Europe, après deux siècles de splendeur, ne tomba en désuétude que par suite des persécutions politiques et religieuses auxquelles furent livrés les peuples civilisés de la France méridionale, particulièrement les Albigeois. — Ses poètes succombèrent contre la double barbarie de l'Église et de l'état, qui brûlèrent leurs œuvres comme autant d'hérésies contre l'orthodoxie romaine.

M. Fauriel termine son ouvrage en résumant son opinion au sujet de cette grande persécution, telle qu'il l'avait déjà exprimée dans la préface d'un volume publié il y a dix ans pour la première fois : — une histoire en vers d'une partie de la guerre contre les Albigeois.

Les recherches de M. Fauriel et ses savantes conclusions seront fatales à une foule d'élucubrations sur les origines du roman et de la poésie modernes ; mais nous admirons moins encore l'originalité de son opinion que le talent avec lequel il en expose les preuves. Avant lui et en même temps que lui, des savants anglais ont établi la filiation des modernes avec les auteurs classiques, et particulièrement les romanciers. Warton l'avait fait dans le siècle dernier : on pourrait même citer de plus anciennes autorités, et plus récemment sir Walter Scott lui-même, en vrai troubadour, émit quelques idées justes sur ce sujet, dont M. Price a tiré des conclusions plus saines avec la même éloquence de style. M. Price s'appuie sur une brillante citation de Campbell, qui avait saisi aussi le vrai côté de la question :

« Les ressemblances à noter entre les romans modernes et les fictions classiques sont évidemment trop frappantes, dit M. Price, pour être un résultat accidentel et le développement commun de circonstances qui ont entre elles quelque analogie. » Si l'on y regarde de près, on trouvera que la plupart découlent, quoique indirectement, des sources de l'antiquité classique. — Leur origine dans cet état de confusion est signalée par M. Campbell dans une métaphore également remarquable par sa vérité et sa beauté : — « La fiction voyage sur des ailes encore plus légères (que la science), et répand imperceptiblement sur le monde la semence de ses fleurs sauvages, jusqu'à ce que, à notre grande surprise, on les voit se reproduire semblables à elles-mêmes dans les régions les plus diverses et les plus éloignées » (*Essai sur la poésie anglaise*, p. 30). Mais en même temps que ces ressemblances tendent à établir le fait que la fiction populaire est dans sa na-

ture traditionnelle, ils appellent nécessairement notre attention sur une autre question importante, le degré d'antiquité que l'on doit attribuer aux grandes fables nationales relatives à Arthur, à Théodore et à Charlemagne. (Préface de M. Price à l'*Histoire de la poésie anglaise* de Warton, édition de 1824, vol. 1, p. 72.)

Les nombreux admirateurs du génie de feu M. Price seront charmés de rencontrer, dans un ouvrage tel que celui de M. Fauriel, une confirmation des opinions du savant anglais et une critique rationnelle des difficultés auxquelles il fait allusion.

Ce serait une très-curieuse étude de soumettre les nombreuses théories aujourd'hui soulevées sur l'origine de la poésie moderne, à l'épreuve des arguments de M. Fauriel. La savante réclamation de M. Laing en faveur des Scandinaves comme étant les plus anciens, et l'influence de leur poésie au moins sur l'ensemble de la littérature anglaise, et les prétentions des Allemands qui veulent attribuer une origine au delà de l'histoire connue à leur poésie primitive, se trouveraient peut-être également en défaut.

La partie la plus intéressante de l'ouvrage de M. Fauriel est le chapitre qu'il consacre aux poèmes des Minnesinger allemands, dont la source semble remonter aux Provençaux, dans la délicieuse histoire de Gauthier d'Aquitaine. Quelques mots sur ce poème inspireront au lecteur le désir de le connaître plus à fond. Gauthier d'Aquitaine, le génie de la civilisation, s'est échappé de la cour d'Attila, où il était en otage. Il est attaqué dans sa fuite par un chef barbare dont il défait les compagnons avec un grand courage, dans une suite de combats singuliers. Il a fui Attila avec un autre otage, Hildegunde, fille de son oncle maternel, et il est fiancé avec elle. Après avoir fait essuyer un rude échec à ses assaillants, il prend, à la tombée de la nuit, la résolution d'attendre une seconde attaque sur les montagnes où il a fait halte, afin qu'on ne puisse pas dire qu'il a fui comme un voleur dans les ténèbres. D'abord il fortifie sa position, puis s'agenouillant sur le corps des hommes qu'il a tués, il les embrasse l'un après l'autre, et, se tournant vers l'orient, avec son épée nue, il prononce cette courte prière :

« Je t'offre mes actions de grâces, ô Dieu ! créateur de toutes choses, et sans la permission duquel rien ne peut arriver. Je te

remercie d'avoir garanti ma vie de l'épée de mes ennemis, et mon honneur de leurs reproches. Je te prie humblement, ô Seigneur! qui ne veux pas que les méchants périssent, mais que leur péché soit effacé. Je te prie humblement que je puisse revoir ces hommes morts dans le ciel. » (Hist. de la Poésie provençale, pag. 373.)

Le lieu de la scène de cet incident inattendu, est un point élevé des Vosges, où les fugitifs ont pensé pouvoir faire halte en sûreté.

Le combat du jour suivant a une issue heureuse, et Gauthier se sauve avec sa fiancée en Aquitaine, pour poursuivre la longue lutte de la vieille civilisation du Sud et de l'Ouest contre les invasions et les conquêtes des tribus barbares du Nord et de l'Occident.

Nous avons déjà remarqué que dans son système de civilisation, M. Fauriel reconnaît la conquête comme un de ses éléments légitimes. Cela est d'autant plus surprenant que la partie la plus énergique de tout son ouvrage est son indignation contre la conquête des Francs, dont les incursions chez les Provençaux et les hommes du Sud causèrent sans contredit une immense misère. Il a prévu aussi la calamité qui s'appesantit plus tard sur le Midi, par les guerres de propagande religieuse contre les Albigeois, au treizième siècle. Néanmoins, il ne se déclare pas ouvertement contre la force comme moyen de conquête, et ne la distingue pas des influences plus civilisatrices de la paix, du commerce et des arts. Il mentionne presque avec approbation, mais certainement sans aucune expression de blâme, les guerres perpétuelles des anciens Marseillais contre les Barbares leurs voisins, lesquelles furent, dans un sens étendu, des guerres de conquêtes, non de défense. Il traite de la même manière les conquêtes faites avec leur assistance par les Romains, dont le résultat fut un immense accroissement de territoire pour les Marseillais aux dépens des tribus conquises. Il regarde les conquêtes subséquentes et la civilisation de la Gaule par les Romains, qui les accompagna, comme une coïncidence indispensable et naturelle. Il exalte Charlemagne comme *conquérant* autant que comme *civilisateur*. Il n'a aucune parole d'indignation, enfin, contre les énormités des croisés, quoiqu'il raconte naturellement avec satisfaction le déclin de la puissance des Musulmans et des Arabes, devenus les maîtres de l'Occident par la conquête de l'Espagne.

En un mot, ses sympathies sont aussi bien pour les chants guerriers des troubadours que pour leurs hymnes de paix et de civilisation.

C'est là une grande faute qui nous afflige dans un tel homme et dans un tel sujet. M. Fauriel a tant fait, et son influence en France a été si grande, qu'il est profondément regrettable qu'il n'ait pas tiré les conséquences légitimes de ses propres doctrines.

Les éloges prodigués à M. Fauriel pourraient remplir un volume. On les recueillerait dans les écrits de Benjamin Constant, de Desdutton de Tracy, de Cabanis, de madame de Staël, de MM. Cousin, Villemain, Guizot, Thierry, Mignet, Ampère et une foule d'autres littérateurs français. Parmi les étrangers qui ont su apprécier aussi ses rares talents, on peut mentionner Monti, Manzoni et W. Schlegel. En Angleterre il semble n'être connu que par ses *Chants de la Grèce moderne*. Cet ouvrage, où se réalisait si bien l'alliance du savoir et du goût, fut loué éloquemment par la *Westminster Review*, et eut un fidèle traducteur dans M. R. B. Shéridan. L'étude que fit M. Fauriel de la plupart de nos travaux littéraires mérite que nous nous occupions plus soigneusement des siens, quoique nous soyons forcés de convenir qu'il n'avait que des notions incomplètes sur notre littérature.

M. Fauriel laisse plusieurs travaux inédits. Pendant cinquante ans il fut en rapport très-intime avec tout ce qu'il y avait d'érudits en Europe, et ses contemporains les plus capables le regardent comme le chef de la nouvelle école historique en France. Ses *Mélanges critiques* forment une série très-précieuse d'essais sur des sujets historiques et philosophiques, et sa correspondance pourra fournir des trésors également précieux. L'intégrité de son caractère fut à la hauteur de son érudition. Quoiqu'il eût devant lui une belle perspective de fortune quand Bonaparte fut premier consul, il préféra une obscure retraite à des honneurs qui auraient répugné à ses principes. Pendant trente années il se défia stoïquement de la double séduction de l'empire et de la restauration :

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

Après la révolution de 1830, il avait été nommé professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Paris,

chaire créée pour lui. L'ouvrage qui sert de texte à cet article contient plusieurs des leçons qu'il prononça dans cette chaire.

M. Fauriel est mort dans un âge avancé, en 1844, universellement respecté, léguant sa vaste collection de manuscrits plus ou moins complets, aux soins d'une dame anglaise et à la révision littéraire du docteur Jules Mohl, l'intelligent éditeur de ces volumes.

(*Ecclectic Review.*)

Romans.

TANCRÈDE OU LE NOUVEAU CROISÉ (1).

« Faut-il s'étonner qu'au dix-neuvième siècle un jeune noble d'Angleterre, un descendant de ces antiques familles normandes, dont le blason date des croisades, parte pour la Palestine, et, pèlerin religieux, s'agenouille sur la pierre froide de l'église du Saint-Sépulcre? La Palestine n'est-elle plus la *terre sainte* pour l'Europe chrétienne? N'est-elle plus le berceau des vérités mystérieuses, le pays des miracles et des messages célestes, le berceau des prophètes et des apôtres, le lieu privilégié où le Créateur parla directement à l'homme, revêtit la forme humaine parmi les enfants de la race choisie et frappa de son bras vainqueur le génie du mal? Une contrée si favorisée d'en haut n'a-t-elle donc pas quelque chose de particulier et d'éternel, qui la distingue à jamais de toute autre? La Palestine serait-elle une terre ordinaire, comme la Normandie, ou le Yorkshire, ou même comme l'Attique et la Campagne romaine? »

Voilà à peu près ce que s'est dit le jeune Tancrède de Montaigu, qui, selon M. D'Israéli, a quitté Londres, non-seulement dégoûté des nobles ladies, qui sont à la fois coquettes et bas-bleus, sentimentales et jouant à la bourse; mais encore convaincu, après avoir vainement consulté un savant et pieux évêque anglican, qu'il existe un *mystère asiatique*, une véritable définition orientale de ces mots solennels *devoir* et *foi*, une révélation nouvelle enfin, qui doit régénérer le monde par d'autres moyens que les chemins de fer. Rencontre-t-on réellement à Londres ce type du jeune lord mystique? Oui, mais

(1) *Tancred or the new Crusader*, 1 vol. in-8°; prix 5 fr., chez Baudry, quai Malaquais, 3. — Notre Correspondance de Londres du mois dernier contenait déjà quelques pages sur le premier volume de ce bizarre roman, qui est déjà à sa seconde édition en Angleterre.

il est rare, heureusement pour les artistes qui chantent au théâtre de la reine, pour les maquignons qui vendent si cher la postérité d'Eclipse et d'Arabian-Godolphin, pour les maîtres d'hôtel qui reçoivent vingt-cinq mille francs d'appointements au Reform-Club, et pour beaucoup d'autres individus intéressés à la prosaïque routine de la civilisation britannique.

Le père et la mère de Tancrède, qui comptent leurs revenus par millions, ont voulu que leur fils partît pour sa croisade avec l'escorte d'un colonel de milices, d'un médecin et d'un chapelain; mais le moderne paladin laisse son colonel au consulat de Jérusalem, où il raconte ses campagnes de la péninsule; son docteur est confisqué par la femme du gouverneur, qui profite de l'occasion pour avoir des vapeurs quotidiennes. Quant au chapelain, il devient le desservant de l'évêque anglican, très-enchanté de se décharger sur lui du soin de convertir quatre ou cinq juifs, qui se laissent catéchiser moyennant vingt piastres par semaine. Un seul homme de confiance n'abandonne jamais lord Tancrède, c'est un Italien, nommé Baroni, qui a autrefois accompagné aussi M. de Sidonia en Palestine. Baroni est un nom plus hébreu qu'italien, qui signifie le Fils d'Aaron. Chaque membre de la famille Baroni démontre à sa manière l'influence héréditaire d'une race supérieure, à travers toutes les vicissitudes de la vie sociale. La misère en avait fait une troupe de saltimbanques, courant les foires et les fêtes de village. Sidonia, en leur voyant jouer des tableaux vivants, devina dans le père un homme d'affaires habile, dans le fils aîné, un grand artiste, dans la jeune fille, la rivale de mademoiselle Rachel du Théâtre-Français, ou plutôt mademoiselle Rachel elle-même; M. D'Israéli, en la proclamant la plus grande tragédienne de ce temps-ci, n'ignore pas qu'il n'y en a qu'une qui soit juive : quant au Baroni qui guide lord Tancrède dans l'Orient, c'est pour le moins un agent secret du futur roi de Jérusalem; car M. D'Israéli, à la fois homme d'état et romancier, rêve sérieusement le rétablissement du temple et un autre roi Salomon, à défaut d'un autre Messie. Tout son roman est une préparation à cette phase de la politique moderne. Il s'agit de populariser l'idée avant de la réaliser. Voilà pourquoi tous ses personnages sont plus ou moins juifs, quel que soit leur costume. Le dévot lord Tancrède lui-même est tout disposé à accepter comme roi ou messie un fils de la race

de David pour régénérer à la fois l'Occident et l'Orient, l'Europe et l'Asie. Il est essentiel de noter cette disposition d'esprit, afin d'expliquer son enthousiasme, tantôt un peu vague, tantôt traduit en véritable conspiration contre le *statu quo* européen, mais qui éclate surtout, quand le nouveau croisé est sous l'inspiration d'une es-pèce d'Égérie israélite.

Après avoir admiré romanesquement Jérusalem au clair de la lune, lord Tancrede se rend à Béthanie, et au milieu de la chaleur du jour il cherche un abri dans un véritable Éden où il s'endort au bord d'une fontaine. A son réveil, c'est à peine s'il est surpris de se trouver en présence d'une nouvelle Ève, la maîtresse de ce jardin enchanté, qui a pour costume quelque chose de plus que les feuilles de figuier de notre première mère : « Elle était jeune, même pour l'Orient ; sa taille dépassait la taille ordinaire, et elle portait le riche costume des dames syriennes : une veste couleur d'ambre, en soie brodée d'or, qui dessinait son buste, et fermée par des boutons de pierres fines, depuis la gorge jusqu'à la ceinture, où elle s'ouvrait en tunique pour laisser aux membres inférieurs la liberté de se déployer dans de larges pantalons à la mamelouke, faits avec ce cachemire blanc dont un châle passe à travers une bague. Ces pantalons, serrés au-dessus des hanches par des agrafes en rubis, retombaient sur de jolis petits pieds, prisonniers dans des babouches. Par dessus sa veste, l'inconnue avait une pelisse brodée en soie violette à longues manches pendantes, qui montraient çà et là des bras plus précieux que les riches diamants de ses bracelets ; une écharpe turque lui serrait la taille, et sa tête était coiffée d'un bonnet plus semblable à ceux des mandarins chinois qu'à ces bonnets turcs ou grecs que nous voyons souvent en Angleterre ; bonnet rond, presque plat et si incrusté de perles, qu'on ne pouvait distinguer la couleur du velours. Il s'en échappait deux longues tresses de cheveux qui auraient balayé la terre si elles n'avaient été rattachées de côté sur les épaules avec des broches de diamants. »

Peut-être trouvera-t-on qu'un pareil costume de pagode fait un singulier effet dans un jardin ; mais la beauté qui en était parée réunissait les charmes de l'Occident à ceux de l'Orient, et sa belle figure ovale était illuminée par deux yeux « qui vous rappelaient à la fois les étoiles d'une nuit d'Arabie et de Chaldée. » Une expression d'ineffable tendresse en eût rendu la fascination irrésistible, sans la

longueur de ce *voile* des paupières qu'on ne trouve qu'au désert (the long eyelid of the desert). « Cette organisation supérieure, ajoute M. D'Israéli, est toujours accompagnée d'un noble front, d'un sourcil parfaitement arqué aux racines invisibles, d'un nez petit, légèrement renflé, avec des narines rondes, d'une petite bouche, de dents qui effacent les perles de l'Ormuz, d'un menton poli comme le marbre, d'oreilles délicates et de mains aux doigts effilés, avec des ongles taillés en amandes. »

Si cette apparition charmait Tancrède, la vue du jeune descendant des croisés normands n'était pas indifférente à la dame de Béthanie ; car il était de cette race dont la blancheur aristocratique plait assez aux filles arabes. Milton, qui n'était qu'un poète, mérita qu'on dit de lui, en Italie : *Angelus si non Anglus* ; « ce serait un ange, si ce n'était un Anglais. » Tancrède eut cependant la modestie de se croire presque un intrus, et spontanément, *sans attendre qu'il fût debout*, il s'excusa en s'écriant : *Lady, I am an intruder!*

La dame, assise elle-même au bord de la fontaine, fit un geste pour lui dire de ne pas se lever, et répondit : « Nous sommes si près du désert, que vous ne devez pas douter de notre hospitalité.

— J'ai été entraîné à mon indiscretion par la vue du premier palmier, et puis, assis près de cette eau claire, je ne sais comment je me suis endormi.

— Vous avez succombé aux ardeurs de notre soleil de Syrie, qui fut fatal à tant de voyageurs. Heureusement je me promenais avec mes suivantes dans le jardin : nous vous avons aperçu, et l'une de nous vous a couvert la tête. Si vous restez dans ce pays, il faudra prendre le turban.

— Ce jardin est un paradis ; je ne m'attendais pas à en trouver un pareil dans ces montagnes, dit Tancrède ; ce lieu est bien digne de Béthanie.

— Vous autres Francs, vous aimez Béthanie.

— Naturellement ; c'est un lieu cher et intéressant pour nous.

— Dites-moi, je vous prie, si vous êtes de ces Francs qui adorent une Juive, ou de ceux qui l'insultent, brisent ses images et blasphèment devant ses portraits.

— Je vénère, quoique je n'adore pas, la mère de Dieu, dit Tancrède avec émotion.

— Ah ! la mère de Jésus ! reprit la dame ; c'est lui qui est votre

Dieu ; il vécut longtemps dans ce village. Ce fut un grand homme ; mais il était Juif et vous l'adorez.

— Et vous, vous ne l'adorez pas ? demanda Tancrède en rougissant.

— Il me semble quelquefois que je devrais l'adorer aussi, répondit-elle ; car je suis de sa race, et l'on doit sympathiser avec sa race.

— Vous êtes donc Juive ?

— Je suis du même sang que la Marie que vous vénerez, mais que vous n'adorez pas.

— Vous venez de remarquer, dit Tancrède, qu'il vous semble quelquefois que vous devriez reconnaître mon divin Seigneur et maître. Il fit plusieurs conversions à Béthanie et y trouva quelques-uns de ses plus fidèles disciples. Je voudrais que vous eussiez lu l'histoire de sa vie.

— Je l'ai lue ; l'évêque des anglais m'a donné ce livre ; c'est un bon ouvrage, et à ce que j'ai vu, entièrement écrit par des Juifs. J'y ai remarqué plusieurs choses qui me semblent vraies, et celles que je n'approuve pas, c'est peut-être faute de les comprendre.

— Vous êtes à moitié chrétienne ? dit Tancrède avec animation.

— Hérétique, sans doute, répliqua malicieusement la jeune Juive, qui se trouve de force à soutenir une thèse théologique avec le lord protestant, qu'on pourrait prendre pour un adhérent du docteur Pusey. Elle finit même par le battre en lui prouvant que ce sont les Juifs qui sont les vrais rois de l'Europe chrétienne.

— Qu'est-ce qu'on honore le plus en Europe ? lui demanda-t-elle.

— L'argent, répond Tancrède après avoir hésité un peu.

— Quelle est la plus grande capitale de l'Europe ?

— Londres.

— Après Londres ?

— Paris.

— Après Paris ?

— Vienne.

— Eh bien, quel est l'homme le plus riche et, par conséquent, le plus honoré à Londres ?

— Un Juif.

— Et à Paris ?

— Le frère du Juif de Londres.

— Et à Vienne ?

— Un autre frère des deux autres.

— Eh bien, dit la belle Israélite, une moitié du monde adore un Juif : l'autre moitié une Juive sa mère ; les plus puissants états de l'Europe dépendent du caprice de trois ou quatre frères juifs, et vous voulez que les Juifs soient bien à plaindre ? Quelle est la race supérieure ? celle qu'on adore ou celle qui adore ? »

Tancrede allait répliquer ; mais en lançant cette épigramme, la dame du jardin avait levé le pied et disparu.

La belle Éva est la fille du banquier Besso, à qui Tancrede a été recommandé par M. de Sidonia, son coreligionnaire de Londres. Ce Besso fait la pluie et le beau temps dans les déserts de Syrie, comme MM. de Rothschild dans les capitales d'Europe. Dans sa lettre de crédit emphatique, M. de Sidonia autorisant Besso à compter au jeune lord tout l'argent dont il aura besoin, serait-ce une somme assez ronde pour rétablir le temple de Salomon avec tous ses trésors, les oisifs de Jérusalem supposent que Tancrede de Montaigu est pour le moins le frère de la reine d'Angleterre. L'arrivée d'un personnage pareil occupe surtout l'émir Facredin, qui, depuis les événements de 1840, se croit appelé à recueillir la double succession politique de l'émir Beschir et d'Ibrahim-Pacha. Il est frère de lait d'Éva, qu'il aime comme une sœur, et peut-être plus tendrement encore ; mais ambitieux comme un autre Mahomet, c'est le démon de l'intrigue qui domine tous ses sentiments. Par malheur il n'a pas d'argent, et Besso, fatigué de son amitié indigente, l'abandonne presque à ses créanciers. Facredin est un homme d'expédients, et ne perd pas courage devant ses ennemis. Il s'exerce avec eux au grand art de la politique. Ce qu'il dépense de génie pour amortir ses anciennes dettes et en faire de nouvelles, suffirait, en vérité, à la réputation des plus grands diplomates. Il le sent lui-même, et quelquefois il remercie son destin d'avoir mis son ambition à une si bonne école :

« Que serais-je sans mes dettes ? s'écrie-t-il, ces chères compagnes de ma vie, qui ne m'abandonnent jamais ! Je leur ai obligation de toute ma connaissance de la nature humaine. C'est en administrant mes affaires que j'ai sondé la profondeur du cœur de l'homme, analysé les combinaisons de son caractère, développé mes propres facultés, et confisqué à mon profit celles des autres.

Quel expédient de négociateur m'est inconnu? Quel est le degré de patience que je n'ai pas calculé? Quelle expression de physionomie a échappé à mon regard? Oui, parmi mes créanciers j'ai su apprendre cette diplomatie, qui me servira un jour à confondre et dominer les cabinets étrangers. O mes dettes! je sens votre présence comme celle d'anges gardiens. Si je suis endormi, vous me réveillez; si je m'exalte trop, vous me ramenez à la réflexion, et c'est ainsi que vous seules me donnez ce mélange d'activité et de prudence qui dompte les hommes.»

• Luxe et indigence! Notre Europe a aussi ses Facredin, qui entretiennent respectueusement leurs dettes. Nous connaissons de ces débiteurs illustres, princes, ducs, marquis et hommes de lettres même. Un de ces derniers est à nos yeux le type du débiteur philanthrope comme le Facredin de M. D'Israéli le type du débiteur politique. Ses dettes font aussi la moitié de son importance et de son talent; il a ses enthousiastes parmi ses créanciers eux-mêmes, qui sont les premiers à le proclamer le prince de l'intelligence. Dernièrement encore, de retour d'une dispendieuse odyssee, n'a-t-il pas été accueilli avec acclamations par Paris et la banlieue? Un de ces honnêtes bourgeois, incapables également de vice et de vertu, s'étonnait d'entendre exalter la générosité de ce prodigue, qui laisse saisir ses meubles pour une créance de cent écus, et donne un festin qui lui coûte mille francs: Oui, monsieur, fut-il répondu à ce prosaïque censeur, notre *prince* est le plus libéral des hommes. Je veux, disait-il l'autre jour, qu'avec moi tout le monde puisse gagner sa vie — sans en excepter les huissiers.

L'émir Facredin n'a pas cette charité pour ceux qui sont porteurs de ses lettres de change. Il compte bien, lorsqu'un jour il sera le roi reconnu de la nouvelle monarchie syrienne, confisquer les propriétés de ses créanciers les plus complaisants; mais en attendant il faut vivre, et il faut surtout pour l'émir payer je ne sais combien de mille mousquets dont il vient de faire l'acquisition afin d'armer ses montagnards. Son crédit étant épuisé, il imagine de livrer au cheik Amalek, autre chef très-peu scrupuleux, *le frère de la reine d'Angleterre*, à condition qu'ils partageront les deux millions de rançon qui seront exigés pour le remettre en liberté. Lord Tancrede n'ayant pu pénétrer le grand *mystère asiatique* à Jérusalem, poursuit son pèlerinage jusqu'au mont Sinaï, avec l'espoir d'y avoir

une révélation comme Moïse. Dans un défilé étroit, sa petite escorte est attaquée par les Arabes rechabites. Il a beau se défendre en chevalier errant, il est blessé et fait prisonnier ; mais on respecte sa vie : « Chaque goutte de son sang, s'écrie le chef des pillards, vaut deux mille piastres ! »

Le frère de la reine d'Angleterre est donc traité avec beaucoup d'égards par ses vainqueurs. Le rusé Facredin se présente à lui, et se gardant bien de dire la part qu'il a dans sa capture, cherche à obtenir sa confiance. Lord Tancrède, qui a son idée fixe, prêche Facredin, et disserte éloquemment sur la foi, cette puissance capable de rapprocher deux montagnes. Facredin l'écoute plus volontiers qu'un missionnaire ; il cède peu à peu au charme, et regrette presque d'avoir fait tomber ce pieux chrétien dans un guet-apens dont lord Tancrède se fût douté, s'il avait lu le *Rob-Roy* de Walter Scott avec la même attention que les homélies de MM. Newman et Pusey. L'émir ne renonce pas tout à fait à la rançon, mais son ambition se persuade que ce lord beau diseur doit avoir une grande influence sur l'esprit de la reine Victoria. Pourquoi, puisqu'il est si amoureux de l'Orient, ne déciderait-il pas sa souveraine à transporter son empire en Asie ? C'est très-sérieusement que l'émir propose au croisé ce fantastique moyen de sauver l'Angleterre de la crise de ses destinées :

« Je vous dis, s'écria l'émir en jetant le tube de son narguilé à l'autre bout de la tente, je vous dis que la partie est dans nos mains si nous avons de l'énergie. Une combinaison changerait toute la face du monde, et rendrait à l'Orient son antique domination. Quoique vous ne soyez pas le frère de la reine, vous êtes un grand prince anglais, et la reine se laissera magnétiser par vous comme j'ai été magnétisé moi-même. Allez donc arranger tout cela avec elle. Vous ne pouvez nier que c'en est fait de l'Angleterre. Il y a trois choses qui doivent nécessairement la détruire : — Premièrement, O'Connell, qui s'approprie les revenus d'une moitié des domaines de Sa Majesté ; — secondement les cotons... le monde commence à se dégoûter de ces cotons... naturellement chacun préfère la soie, et je suis sûr que le mont Liban fournirait le monde entier de soieries s'il était bien administré ; — troisièmement la vapeur : avec la vapeur, vos grands vaisseaux ne sont plus qu'une respectable arche de Noé. Louis-Philippe peut prendre le château de Windsor quand il voudra, comme vous avez pris Saint-Jean d'Acre, contre vents

et marée. C'en est fait, vous dis-je. Eh bien, voici le *coup d'état* qui sauvera tout : il faut que vous imitez le Portugal sur une grande échelle ; il faut quitter une position mesquine et épuisée pour un vaste et prolifique empire ; que la reine des Anglais réunisse une grande flotte, qu'elle y embarque tous ses trésors, lingots, vaiselle d'or, bijoux, armures précieuses ; qu'accompagnée de sa cour et de son peuple elle transfère le siège de son empire de Londres à Delhi. Elle trouvera là un immense empire tout organisé, une armée nombreuse et d'énormes revenus. En même temps je m'arrangerai, moi, avec Méhémet-Ali ; il aura Bagdad et la Mésopotamie, je me chargerai de la Syrie et de l'Asie-Mineure. Nous reconnaitrons l'impératrice des Indes pour notre suzeraine, et lui garderons les échelles du Levant. Si elle veut, elle aura Alexandrie comme aujourd'hui elle a Malte. Tout peut s'arranger, croyez-moi. Votre reine est jeune ; elle a un *avenir*. Aberdeen et sir Peel ne lui donneront jamais ce conseil ; ce sont des routiniers ; ils sont trop vieux, trop usés ; mais, vous voyez, ce sera le plus grand empire qui ait jamais existé, sans compter que la reine Victoria se débarrassera de ses chambres ! La chose est praticable, car l'unique difficulté, la conquête de l'Inde, qui arrêta Alexandre, est déjà surmontée ! »

Lord Tancrede n'avait pas compris ainsi le grand mystère asiatique. Il croit rêver en trouvant en Asie la race arabe si ambitieuse ; mais bientôt un accès de fièvre trouble tout à fait son cerveau. Il est en danger de mort, tandis que le cheik Amalek négocie les deux millions de sa rançon avec le banquier Besso. On devine le désespoir de cet honnête Juif, qui se croit obligé en honneur d'avancer au moins la somme qu'on exige de son *recommandé*, et qui n'est pas très-sûr qu'elle lui soit rendue, car il pourrait bien être accusé en Europe de s'être entendu avec les Arabes, d'autant plus que Facedin est le frère de lait d'Éva, et le cheik Amalek son grand-père maternel. Eva alors se dévoue ; elle se rend au camp rechabite, où elle accable de ses reproches Facedin, et elle fait tant auprès de son aïeul, que Tancrede sera libre à bon marché. En même temps, comme la poétique fille d'Israël est versée dans la science des simples, elle compose une potion qui guérit le prisonnier malade. Facedin fait son hôte de Tancrede et l'emmène à son château de Canobia sur le mont Liban.

Tout est calcul dans les meilleurs sentiments de l'ambitieux

émir. En promenant le jeune lord parmi les montagnards, il prétend mystifier les crédules en leur persuadant que le *frère de la reine d'Angleterre* s'est rendu en Orient exprès pour signer un traité d'alliance avec lui. Ajoutons qu'il se mystifie lui-même en se disant toujours que le jeune lord est venu de bonne foi chercher en Orient quelque chose de plus substantiel que le mot d'une énigme mystique.

Il est un peuple sans le concours duquel il est difficile de conserver la domination tranquille de la Syrie; c'est le peuple d'Ansarie. Il habite les montagnes des environs d'Antioche, et n'y laisse pénétrer qui que ce soit; race belliqueuse qui repoussa mainte fois les Égyptiens, jusqu'à ce que Ibrahim-Pacha eut l'idée de charger son artillerie de piastres, ce qui lui concilia ses bonnes dispositions. Les Ansariens sont-ils musulmans? « Il est plus aisé, répond Baroni à Tancrède, de dire ce qu'ils ne sont pas que ce qu'ils sont. Ils ne sont pas musulmans, ils ne sont pas druses, ils ne sont pas chrétiens, ils ne sont pas juifs, et ils ne sont pas guèbres. » Baroni soupçonne qu'ils descendent des Grecs, et qu'ils ont conservé la pureté de la race primitive.

Les Ansariens étant gouvernés par une femme, comme les Anglais, l'émir et Tancrède n'en sont que plus curieux d'aller les visiter. Baroni, qui a des amis partout, même parmi les Ansariens, en trouve un pour représenter lord Tancrède comme un homme de la même foi qu'Astarté, c'est le nom de la reine. Quant à Facredin, il est politiquement toujours prêt à adopter toutes les croyances religieuses qui peuvent lui servir de marchepied au trône. Astarté consent donc à laisser pénétrer jusqu'à elle le lord et l'émir.

Astarté est une jeune reine, qui a pour premier ministre un gros eunuque appelé Federinis, sceptique esprit dont la formule officielle exprime un perpétuel compliment à la raison et à la sagesse de son interlocuteur, quoiqu'on puisse le soupçonner de se moquer de tout le monde. Une confidente plus naïve, appelée Cypros, ressemble à une soubrette des tragédies classiques. Grâce à elle, nous connaissons, par le dialogue, les petits secrets de Sa Majesté, très-encline à aimer le jeune Anglais et à saluer en lui une incarnation de l'Apollon mythologique.

Dès la première audience, l'Apollon anglais se joue de la crédulité royale, avec sa faconde moitié mystique, moitié politique. Il

répète sa grande phrase sur la suprématie spirituelle de l'Asie, *suprématie bien naturelle, puisque l'Asie est la seule partie du monde où le Créateur se soit manifesté à sa créature.* « Nous venons, ajoute-t-il, pour rendre à l'Asie cette suprématie qui lui est due; nous voulons qu'elle reconquière le monde; nous prétendons, avec des anges à notre tête, restituer à l'homme son bonheur primitif, sous un gouvernement divin, et écraser l'athéisme politique, etc. » Ces lieux communs éblouissent la jeune reine, qui veut seulement savoir de quel Dieu il s'agit :

« De celui qui a parlé à l'homme sur le mont Sinai, et expié nos crimes sur le mont Calvaire.

— Il y a aussi le mont Olympe, dit la reine; les dieux y ont habité autrefois.

— Les dieux des poètes, » dit Tancrède.

La reine ne doute pas que ces dieux, salués d'une pareille appellation, ne soient de la connaissance de ce blond voyageur. Elle fait apporter des guirlandes par les nymphes de sa cour, qui imitent assez bien les danses d'opéra, puis elle introduit ses hôtes dans un temple souterrain, où apparaissent à leur vue les statues de Jupiter Tonnant, de Junon, de Diane, de Mars. Lord Tancrède les interpelle comme un bon écolier d'Éton et d'Oxford. Ce sont les dieux qui lui furent révélés depuis l'enfance. La reine Astarté est ravie. Le classique et mystique lord partage donc réellement sa foi... car Astarté est païenne. Les Ansariens sont les descendants des anciens Hellènes, qui conservent traditionnellement la religion d'Homère sans savoir le grec, et qui espèrent qu'un jour les *barbares* reviendront au culte de ces dieux avec lesquels tout bonheur et toute poésie ont disparu de la terre.

N'est-ce pas là une invention à faire rêver les artistes? Est-il même besoin d'être Flaxman, Ingres, Delaroche, Scheffer, etc., pour être tenté de demander à M. D'Israéli, si réellement il existe, dans quelque grotte d'Orient, une galerie de statues plus belles que celles du Vatican, du Capitole, de Florence, du Louvre et du British Museum—tout un Olympe de la main de Phidias, soustrait par les enfants de Périclès à la double invasion du christianisme et de la sculpture gothique? O précieux trésor! bien fait pour perpétuer l'idolâtrie avec le culte du beau! Mais tremble, trop confiante reine, chargée de ce dépôt de l'art! Ce prétendu Apollon

venu du Nord est le compatriote de lord Elgin, qui dépouilla naguère Athènes de ses ruines; tremble pour tes dieux de marbre, en recevant dans leur sanctuaire un membre de cette nation qui lit la Bible plus encore qu'Homère, la Bible où nous voyons Rachel ne se faisant aucun scrupule de dérober les *images* de Laban, et le lévite de Micah, livrant à la tribu de Dan, ses idoles d'or, son ephod et son theraphim (1).

« Venez, dit la reine à Tancrède avec une voix remplie de douleur, » et Tancrède la suivit dans une pièce moins grande, qu'on aurait pu considérer comme la chapelle annexée à la cathédrale ou au Panthéon. A chaque angle était une statue en ivoire et or d'un admirable travail.

« Connaissez-vous celle-ci ? demanda Astarté.

— Je reconnais le dieu de la poésie et de la lumière, Phébus Apollo, répondit Tancrède.

— Notre dieu, le dieu d'Antioche, le dieu du sacré bocage; qui peut douter de sa divinité ?

— C'est en effet le dieu devant lequel ont été immolés cent hécatombes, pour qui furent versées des libations de miel dans des coupes d'or, et qui vivait dans un ciel d'encens !

— Ah ! vous connaissez tout !

— Que les anges veillent sur nous, dit Tancrède, ou je perdrai la tête. Et qu'est cette déité-ci ?

— Celle devant qui ont fléchi les genoux des pèlerins du monde; la déesse syrienne, la Vénus de notre patrie, mais appelée aussi d'un nom que, par sa faveur, je porte moi-même... **ASTARTÉ.** »

Peut-être croyez-vous que l'éducation classique de Tancrède et les charmes d'Astarté vont faire du jeune lord un adorateur de la Vénus anatolienne ! Non, avec une espèce de condescendance jésuitique que savent quelquefois affecter les méthodistes animés de la sainte passion du prosélytisme, lord Tancrède espère convertir lui-même peu à peu Astarté au christianisme, tandis que Facredin, qui sent comme lui de quel secours elle serait pour ses ambitieux projets, n'hésite pas à se dire fils d'une Ansarienne, et prêt à embrasser la religion de sa mère, si la reine veut lui accorder son cœur et sa main.

(1) Juges, ch. xviii. La Bible dit, il est vrai, qu'en ce temps-là *il n'y avait pas de roi en Israël.*

A son grand désappointement, l'émir s'aperçoit alors qu'Astarté aime Tancrède, et qu'avec Tancrède seul elle partagerait sa couronne. La jalousie brise aussitôt le fragile lien d'amitié qui unit Facredin au lord anglais. Il ne manque pas de tourner en ridicule ce culte des dieux grecs, qui n'est qu'une des bizarres contradictions de la noble jeunesse d'Angleterre. Les Anglais, dit-il, n'ont rien à eux ; ils ne vivent que d'emprunt, ces pauvres sauvages insulaires. Leur pays ne produit rien, c'est un rocher perdu au milieu de la mer, plus grand que Malte, mais pas si bien fortifié. Il leur faut importer leur blé d'Odessa, leur vin de l'Espagne, leur coton de l'Inde. Leur religion est exotique aussi ; ils l'ont reçue de Syrie ; est-il étonnant qu'ils aient importé leur éducation de la Grèce ?

« Pauvre peuple ! » s'écrie la reine émue de pitié ; mais, en véritable femme, elle se réjouit au fond du cœur de cette pauvreté anglaise, grâce à laquelle il est impossible que Tancrède dédaigne les rochers de l'Ansarie.

L'émir, pour perdre tout à fait son rival, le dénonce alors comme amoureux d'une Juive, et prétend que s'il est si enthousiaste de l'Asie, de la suprématie asiatique, c'est que dans son pays de bigoterie intolérante, il ne pourrait pas épouser cette fille d'Israël, pour laquelle il vient conquérir un royaume en Orient.

Soit hasard, soit complot, la reine Astarté a fait enlever par ses guerriers une caravane qui cheminait paisiblement de Damas à Alep, sous la protection du pacha de cette dernière ville. Parmi les captives de cette caravane se trouve Eva, fort surprise de rencontrer chez les Ansariens son frère de lait Facredin et le mystique croisé de la moderne Angleterre. A leur émotion, Astarté devine l'amour de Tancrède et d'Éva, amour discret que ni la belle Juive ni le bel Anglais ne se sont pas encore avoué à eux-mêmes. Avec une rage digne de Médée, d'Hermione, de Phèdre et des autres princesses de sa race, elle jure la mort d'Eva : Facredin intervient encore, par une nouvelle intrigue, en se chargeant de poignarder lui-même sa sœur de lait dans sa prison ; mais l'émir, toute réflexion faite, préfère s'échapper de la cour avec Eva, comptant bien qu'il tire ainsi une bonne lettre de change sur la reconnaissance du banquier son père. Celui-ci, en effet, s'écrie que désormais il ouvre à Facredin un crédit illimité, en apprenant que le jeune émir lui

ramène cette fille bien-aimée, pour laquelle il avait armé toutes les forces disponibles du pacha d'Alep. Le pacha attaque les rochers des Ansariens; mais Tancrède sachant Eva en sûreté, se donne le plaisir d'une petite bataille, en se mettant à la tête des troupes de la reine. Il est vainqueur : toutefois, emporté par l'ardeur de la poursuite, il risque d'être fait prisonnier par les fuyards, et il n'évite le danger qu'en se dirigeant à bride abattue vers le grand désert, où il est reçu sous la tente du cheik Amalek.

Et la reine Astarté, que devient-elle ?

Cette question reste sans réponse. Si vous demandez encore : Que devient Eva ? sur cette seconde question, M. D'Israéli ne nous satisfait qu'à demi, se réservant probablement de résumer dans une *suite* le véritable dénouement de ce roman.

Eva est revenue à Jérusalem; elle sent, après toutes ses aventures, un profond besoin de recueillement et de solitude. Quelle solitude serait pour elle plus charmante que ce jardin féerique de Béthanie où s'épanouit le parasol végétal d'un palmier planté par ses ancêtres ? Tancrède, de son côté, à qui l'oracle invisible qu'il était venu consulter en Orient n'a pas parlé encore, se rappelle que de toutes les voix humaines qui ont séduit son oreille, aucune n'égale en douceur celle de la tendre Juive. Il revient donc à Jérusalem, plus désireux peut-être de rêver aussi dans l'Eden mystérieux d'Eva, que de prier de nouveau sur le saint Sépulcre. Tout son monde d'Europe l'attend avec impatience, y compris son chapelain, lequel a éprouvé naguère un petit désappointement : en rentrant entre chien et loup d'une promenade aux environs de Sion, il a fait la rencontre de voleurs qui lui ont pris sa belle Bible à fermoirs d'or massif, présent de la duchesse de Bellamont. Le bon ecclésiastique a reconnu le chef de la bande... c'était un de ses catéchumènes; mais quelque confiance qu'il ait dans ses prédications, le révérend soupçonne que c'est l'amour des fermoirs d'or, plutôt que de la Bible même, qui a égaré la main de ce Juif à demi converti.

Le lendemain du jour où milord est de retour, réveillé de bonne heure, pendant que son valet de chambre Freeman fait tapage pour avoir de l'eau chaude, Tancrède se dirige par la porte de Saint-Étienne vers le mont des Oliviers. La matinée était délicieuse, la nature parée de ses plus frais atours, et il semble au promeneur solitaire qu'il respire une brise embaumée qui lui apporte tous les parfums

de l'Arabie Heureuse. Tout en rêvant, Tancrède laisse passer les heures, et le jour était déjà bien avancé lorsqu'un sentier serpentant le conduit à Béthanie.

Eva était dans son jardin. *Le Croisé* et la *Juive* se retrouvent avec une mutuelle impression de mélancolie, qu'ils se communiquent réciproquement. Qu'est devenue leur foi en l'avenir? Eva accuse son imagination de l'avoir entretenue d'illusions trompeuses, Tancrède adresse le même reproche à la sienne. Cependant il lui semble qu'il retrouve un peu de courage en revoyant Eva. Si les jalouses fureurs d'Astarté ne l'eussent guéri de son accès de reminiscences classiques, il se fût peut-être comparé à un nouveau Numa, tant il se plaît aux inspirations que son Egerie juive réveille dans son âme. Mais elle : « Non, dit-elle, vos sentiments ne peuvent plus être ce qu'ils étaient lorsque nous nous rencontrâmes pour la première fois : vous ne pensiez alors qu'à une cause divine, aux étoiles, aux anges, à tous les dons célestes de notre terre privilégiée. Vous y avez trouvé depuis, comme en Europe, les intrigues de la politique, le mensonge et les ruses des petites ambitions : vous n'y avez pas trempé sans doute ; mais votre foi n'est plus la même... Avouez-le, vous ne croyez plus à l'Arabie.

— Ah! s'écrie Tancrède en se jetant à ses genoux, tu es pour moi l'Arabie, l'ange de l'Arabie et l'ange de ma vie; que parles-tu de foi vacillante? la mienne est ferme; que parles-tu de renoncer à une cause divine? n'es-tu pas ma cause et n'es-tu pas divine? O Eva, daigne accepter le tribut de mon cœur agité; oui, moi aussi je me sens quelquefois rempli de désespoir, mais c'est quand je me rappelle que j'aime et aime peut-être en vain! »

O théologiens d'Oxford et de Cambridge! quelle profanation de votre argot mystique; ô révérend chapelain de lord et lady Belamont, si vous entendiez une pareille déclaration, vous vous voileriez la face : voilà qui est un bien autre sacrilège que le vol de votre belle Bible aux fermoirs d'or... Facedin a dit la vérité en croyant mentir. Le jeune croisé confié à votre dévotion confesse qu'il aime une Juive.

« Ah! dit Eva, vous savez qui je suis et qui vous êtes; à qui vous appartenez et à qui j'appartiens... Fuyez, fuyez loin de moi, fils de l'Europe et du Christ.

— Je suis un chrétien dans la terre du Christ, reprit Tancrède, et je m'agenouille devant une fille de la race de mon Rédempteur ! pourquoi fuirais-je ?

— Oh ! c'est démençe, répond Eva.

— Dis plutôt inspiration ; car je ne quitterai pas cette fontaine où nous nous vîmes pour la première fois, que tu ne m'aies déclaré que nos destinées sont à jamais unies. Je n'ai plus de famille, de patrie, Eva... Réponds seulement que tu m'aimes, et je foule aux pieds tous les liens du monde.

La tête d'Eva s'était penchée sur son épaule. Tancrède osa déposer un baiser sur ses lèvres ; elles étaient froides, insensibles. La main serrée dans l'étreinte de la sienne était celle d'une morte. Eva s'était évanouie, vaincue par la lutte de ses émotions. Tancrède cherche à la faire revenir à elle avec l'eau de la fontaine. Quand elle reprend ses sens, c'est pour jeter çà et là des regards égarés... En ce moment des cris se font entendre : le bruit des voix et le bruit des pas approchent : Tancrède distingue son nom fréquemment répété. Il voit tous les gens de sa maison : le colonel Brace en tête avec le chapelain... « Où est lord Montaigu ?

— Me voici, dit Tancrède sortant du kiosque, pâle et agité. Que me veut-on ? »

Le colonel Brace commençait à répondre ; mais tout le monde semblait parler à la fois.

Le duc et la duchesse de Bellamont, le père et la mère de Tancrède venaient d'arriver à Jérusalem.

Ainsi finit ou plutôt ne finit pas le roman.

Notre esquisse ne saurait qu'accuser quelques-unes des intentions de M. D'Israéli, littérateur à la chambre des communes, et homme politique dans ses fictions ; il y a dans son ouvrage une fausse prétention de grandeur, l'absence complète de bon sens, quant à la conception de la fable, mais il y a aussi tout l'éclat de sa phrase descriptive, toute la grâce de son style, toute la pointe de son esprit. Un seul de ses caractères est original, c'est celui de Facredin ; et puisque M. D'Israéli avait un but sérieux en nous montrant l'Asie qui pense et vit, l'Europe qui travaille et se meurt, il

aurait dû se pénétrer, lui orateur plein d'ironie, de la philosophie moqueuse de Voltaire. Il y avait dans le voyage du croisé moderne en Orient le sujet d'un piquant roman à mettre à côté de *Candide*, du *Huron* et des autres ingénieuses créations de celui qui n'avait pas, il est vrai, le respect de l'auteur de *Tancredi* pour l'idéalisme judaïque et le mystère asiatique.

(*Collection of ancient and modern British authors.*)

Economie Politique.

DE LA CRISE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE EN 1847.

II (1).

La situation commerciale de la France et de l'Angleterre et l'influence que cette situation exerce sur les affaires générales de l'Europe, préoccupent en ce moment tous les esprits sérieux. Un journal anglais, l'*Economist*, a publié à ce sujet un exposé théorique complet de ce qui constitue le capital d'un pays et des fonctions que le capital exerce dans le grand travail de la production nationale.

L'*Economist* a fort nettement indiqué la différence qui existe entre le capital réel et le capital monétaire, entre la monnaie métallique et la monnaie de papier.

Dans sa pensée, l'une des causes principales des embarras qui se manifestent dans l'un et l'autre pays, résulte de la violation des lois invariables qui doivent présider au judicieux emploi du capital.

Nous avons fait connaître ce travail dans une des précédentes livraisons de la REVUE BRITANNIQUE.

C'est une recherche qui nous a paru de nature à inspirer quelque intérêt, que de faire l'application de ces principes à la crise commerciale et financière que la France traverse si laborieusement en ce moment.

Nous avons déjà exposé, en traduisant l'article de l'*Economist*, que le capital d'une nation se compose de cette partie de la richesse na-

(1) Voir la livraison de février.

tionale destinée à favoriser la reproduction. Nous avons ajouté qu'il existe deux espèces de capitaux, distincts par leur nature et par leur destination, le capital fixe et le capital circulant.

Ainsi, l'ensemble de la richesse d'un pays se divise en trois parties :

1° Le fonds de consommation annuelle;

2° Le capital fixe, qui comprend les machines, les constructions et les améliorations de terre, etc.;

3° Le capital circulant, qui comprend tous les objets qui servent à la nourriture, aux vêtements et à l'ameublement des ouvriers producteurs, plus la portion des produits accumulés en magasin qui attendent acheteur.

Le capital fixe, simple instrument de production, ne se renouvelle point par le travail; il ne donne à son possesseur qu'une rente ou l'intérêt de ce qu'il a coûté.

Le capital circulant, au contraire, se reproduit tout entier dans les résultats du travail qu'il alimente; le producteur doit retrouver dans les produits obtenus et le capital qu'il y a engagé; et le profit légitime qu'il a droit d'espérer.

L'argent monnayé n'est pas le capital, il n'en est que le représentatif, destiné à faciliter sa rapide circulation. L'argent monnayé remplit une fonction sociale d'une haute importance, mais il est par lui-même improductif.

Le billet de banque n'accroît ni la masse du capital ni la masse des agents de circulation, il ne fait que se substituer aux espèces métalliques qui sortent de la circulation dans la même proportion que le billet y entre.

Le billet de banque n'a d'autre résultat que de remplacer un agent de circulation dispendieux, l'or et l'argent, par un agent qui l'est beaucoup moins, le papier.

C'est la division du travail qui rend le capital indispensable à la production.

L'homme sauvage qui pourvoit par son travail à toutes les nécessités de la vie n'a pas besoin de capital; chaque jour se suffit à lui-même.

A mesure que les professions diverses se classent et s'isolent, l'homme qui concentre toutes ses facultés sur un produit unique a besoin d'un capital qui lui permette de vivre jusqu'à ce que ce

produit ait trouvé acheteur. Le tisserand qui ne fabrique que de la toile a besoin de deux choses ; d'abord d'un métier pour faciliter son travail, c'est son capital fixe; puis d'une certaine quantité de nourriture qui lui permette de subsister jusqu'à ce que sa toile soit vendue, c'est son capital circulant.

Plus la division du travail s'accroît, plus la nécessité du capital augmente.

La division du travail, en simplifiant chaque opération industrielle, étend par cela même l'emploi des forces mécaniques. Plus une opération est simple, plus il est facile de la faire exécuter par une machine. L'extension des forces mécaniques ne peut avoir lieu sans un grand emploi de capital.

En outre, plus la division du travail s'étend, plus l'ouvrier se trouve éloigné du moment où le produit deviendra complet et sera livré à la consommation ; plus grande dès lors doit être l'accumulation des choses nécessaires à la vie, destinées à l'entretenir jusqu'à cette époque.

Le développement du commerce accroît encore la nécessité d'étendre le capital circulant ; le fabricant qui expédie ses produits aux Indes ou en Chine, et qui n'en recevra les retours qu'au bout de deux ans, a besoin d'un capital bien plus considérable que le modeste artisan qui, ne travaillant que pour une clientèle de voisinage, peut rentrer dans son capital tous les trois mois.

De là il suit que dans nos sociétés modernes, où les machines prennent une si large part dans la production, où le commerce dissémine les produits à de si longues distances, le pouvoir producteur d'un peuple se mesure non plus à l'accroissement de sa population, à l'habileté de ses ouvriers, mais à l'importance de son capital.

C'est parce que ce fait important n'est pas suffisamment apprécié, que les partisans du système protecteur ne cessent de représenter l'Angleterre comme prête à inonder le monde de ses produits, dans le cas où la liberté du commerce serait adoptée par les autres peuples.

Pour inonder le monde de ses produits, il faudrait que l'Angleterre doublât sa production actuelle, car sa production actuelle est absorbée par ses besoins présents et les débouchés qu'elle

alimente; mais pour que sa production pût doubler, il faudrait que son capital doublât instantanément, or c'est ce qui est impossible. Une nation ne crée pas ainsi tout d'une pièce et d'un seul jet un capital considérable; la formation d'un capital nouveau est le fruit lent et successif de l'épargne; il se compose de l'excédant du revenu sur la consommation annuelle; cette formation exigeant du temps, de la patience et de l'économie, doit dès lors rassurer complètement les nations qui entreront résolument dans la voie du libre commerce, contre ces craintes d'inondation des marchandises anglaises dont on les menace.

Pour que la production se développe dans un pays, il ne suffit pas qu'un capital suffisant s'y rencontre, il faut encore que l'usage de ce capital soit bien réglé; il faut qu'il y ait une certaine harmonie entre le capital fixe et le capital circulant.

Supposez un capital circulant trop faible pour le capital fixe de la nation, une partie des forces du capital fixe demeurera paralysée; ce sera comme une vaste usine pourvue avec luxe de tous les engins nécessaires et qui s'arrête faute d'eau pour la mettre en mouvement.

Un tisserand emploie tout son capital à acheter son métier; le voilà par cela même hors d'état de rien produire; car il ne peut ni acheter la matière première ni soutenir son existence jusqu'au jour où sa pièce de toile pourra être vendue.

Un agriculteur dépense tout son capital à payer la terre qu'il achète; son domaine va bientôt dépérir entre ses mains, dépourvu qu'il est des moyens nécessaires pour le féconder. C'est la faute que commettent la plupart de nos agriculteurs français.

Cette faute, les nations mal gouvernées la commettent fort souvent; ce qui constitue le capital fixe d'une nation, ce sont ses routes, ses canaux, ses chemins de fer, ses ports, et enfin tous ces grands moyens de circulation qui apportent à la production de si larges facilités.

Construire des routes, des chemins de fer, creuser des canaux, est certainement une chose très-utile en soi: mais si pour développer outre mesure ces établissements, une nation absorbe une trop large part de son capital circulant, si à l'aide de primes et de moyens factices de surexcitation, elle détourne le capital de ses emplois industriels ou agricoles; au lieu de faciliter et de déve-

lopper la production, elle l'aura tarie dans sa source ; elle aura de belles routes, de magnifiques chemins de fer, et pas de marchandises à transporter.

Le capital fixe s'alimente et s'entretient à l'aide du capital circulant — un ouvrier ne construit une machine qu'en y employant une partie de son capital circulant — le fabricant d'étoffes ou le filateur de coton qui achète cette machine rembourse au constructeur la portion de capital circulant qu'il a employée à sa construction, mais c'est avec son propre capital qu'il fait ce remboursement ; l'acheteur se met au lieu et place du constructeur ; la conversion du capital circulant en capital fixe demeure irréversible.

De plus, toutes les machines dépérissent, elles ont besoin d'un entretien annuel, et c'est encore le capital circulant qui est appelé à y pourvoir.

Le capital circulant appelé à constituer le capital fixe, et à pourvoir à son entretien, finirait bientôt par être épuisé s'il n'était lui-même constamment alimenté par l'épargne.

L'épargne est cette portion du revenu d'une nation qu'elle soustrait à sa consommation annuelle pour la consacrer à féconder la reproduction.

Sans l'épargne une nation finirait par voir bientôt son capital circulant s'épuiser, et avec lui tarir la source de la reproduction.

Supposez un fabricant employant tous ses bénéfices à sa consommation personnelle, ce fabricant court à une ruine inévitable ; son capital circulant obligé d'entretenir ses machines et de les renouveler, ne recevant lui-même aucun secours de l'épargne, ira s'amointrissant chaque année, jusqu'à son complet épuisement.

Une nation qui ne prélève pas chaque année sur son revenu une portion quelconque pour alimenter son capital circulant doit aboutir au même résultat.

Ainsi, la production nationale est, comme le système du monde, soumise à une grande loi de rotation, dont le retour constant et régulier entretient le mouvement et la vie dans tout l'univers.

L'épargne alimente le capital circulant, le capital circulant alimente le capital fixe, le capital fixe facilite et développe la production, et une production plus abondante rendant l'épargne plus

facile et plus rapide, lui restitue par cela même ce que le capital en a reçu.

De là il suit que pour maintenir le capital circulant à un niveau régulier, une nation ne doit convertir en capital fixe qu'une quantité égale à celle que l'épargne annuelle peut remplacer et reconstituer.

D'où cette conséquence, qu'une nation bien gouvernée doit en premier lieu faire tous ses efforts pour accroître son capital circulant en favorisant l'épargne, c'est-à-dire en développant sa production au-delà de sa consommation ; — en second lieu, modérer le plus possible ces entraînements de construction, ces fantaisies de monuments, ces goûts irréfléchis de travaux publics d'une utilité douteuse, qui dévorant chaque année une large part du capital circulant, tarissent par cela même la source de toute production et de toute prospérité.

Or, le système politique de la plupart des états de l'Europe, et celui de la France par dessus tous, est organisé de manière à restreindre le plus possible l'influence féconde et réparatrice de l'épargne et à développer le plus possible l'action absorbante des dépenses fixes et des dépenses improductives.

C'est là une cause permanente de malaise et d'appauvrissement; c'est ce qui a conduit insensiblement la France, sans dépenses extraordinaires, sans guerre, sans bouleversements, mais par une pente irrésistible, à se trouver en présence d'un déficit énorme avec une recette annuelle de près de quinze cents millions.

La crise commerciale et financière qui afflige le pays n'est qu'un symptôme de cette tendance périlleuse.

La cherté des subsistances et l'insuffisance de la récolte est venue donner momentanément à ce symptôme un nouveau degré d'intensité.

Les causes de la situation présente sont donc de deux natures : les unes permanentes, ce sont les plus graves, quoique les moins apparentes ; les autres temporaires et soudaines, qui par cela même frappent tous les regards.

Il est essentiel de déterminer séparément leur degré d'influence.

Tous les travailleurs d'un pays se divisent en deux classes : ceux qui créent des produits, ceux qui rendent des services.

Ceux qui créent des produits, comme les tisserands, les méca-

niciens, les filateurs, les teinturiers, les savonniers, les raffineurs, etc., sont les agents directs de la formation de la richesse, c'est par leurs mains que le capital circulant se reproduit, se grossit et s'accumule.

Ceux qui rendent des services, comme, par exemple, les domestiques attachés au service personnel des individus, ne créent rien; leurs travaux sont fort utiles, sans doute, ils forment un rouage indispensable du mouvement social; mais le capital consacré à leur entretien ne se reproduit pas par leurs mains, il est irrévocablement consommé.

De là il suit que pour favoriser l'épargne dans un pays, pour développer l'accumulation du capital il faut multiplier les ouvriers qui créent des produits et restreindre ceux qui ne rendent que des services.

Un fabricant qui réduirait le nombre de ses ouvriers pour accroître le nombre de ses valets courrait à une perte inévitable.

Adam Smith a remarqué avec raison que l'une des causes principales qui s'opposaient au progrès de la richesse dans le moyen âge, c'est cette multitude de valets, de pages, d'écuyers, de servants, que les seigneurs entretenaient dans leurs châteaux, et qui absorbant inutilement toute la production du pays, rendaient par cela même toute accumulation de capital impossible.

Cette observation s'applique aux nations comme aux individus.

Il y a dans toute nation une partie de la population qui produit; ce sont les agriculteurs, les manufacturiers, les commerçants, et une partie de la population qui ne rend que des services, ce sont les administrateurs, les hommes de guerre, les magistrats.

Certes, ces trois classes de la population sont loin d'être inutiles au pays; sans elles la société ne pourrait subsister; elles remplissent une fonction sociale de la plus haute importance, mais elles ne concourent pas d'une manière directe à la formation de la richesse; leur intervention ne tend pas à grossir le capital national, mais à le consommer.

Un pays bien administré doit donc tendre à multiplier autant que possible les classes productives et à restreindre en de justes limites les agents qui ne rendent que des services au pays.

Un pays pourrait gérer ses affaires intérieures avec un corps de mille administrateurs intelligents et zélés, il en emploie deux mille;

évidemment il y a là mille hommes employés d'une manière complètement improductive. Cent mille hommes suffiraient au maintien de la tranquillité intérieure, un pays en entretient deux cent mille sous les armes, c'est là une large déperdition de forces sociales, il y a là consommation sans profit d'une partie du capital national.

Si ce capital était destiné à alimenter des ouvriers producteurs, si ces cent mille hommes qui surabondent dans l'administration ou dans l'armée employaient leur activité à féconder nos champs ou à développer notre industrie, la partie du capital national qu'ils absorbent annuellement ne périrait pas, il se reproduirait dans les résultats de leur travail, il se grossirait du bénéfice que ce travail pourrait procurer; l'épargne alors serait plus facile et l'accumulation du capital national plus rapide.

L'un des plus grands obstacles qui s'opposent au développement du capital national est donc l'extension démesurée donnée aux classes improductives.

C'est là une des causes permanentes qui arrêtent le développement de la richesse publique en France. Son action lente et imperceptible nous a conduits insensiblement à l'état de malaise qui pèse aujourd'hui sur les finances de l'état. En France, il n'y a pas assez de gens qui travaillent et trop de gens qui consomment sans travailler.

Quelques chiffres suffiront pour faire comprendre l'étendue du mal.

L'administration de la justice occupe en France un nombre d'agents salariés s'élevant à 10,881, savoir :

Administration centrale, employés.....	151
Conseil d'état.....	111
Cour de cassation.....	85
Cours royales.....	1,081
Tribunaux de première instance.....	3,333
Greffiers de tribunaux de commerce.....	220
Greffiers de police.....	105
Justices de paix.....	2,847
Greffiers de justices de paix.....	2,847
Secrétaires.....	101
Total.....	10,881

A quoi il faut ajouter les greffiers, avocats, avoués, notaires et huissiers, que l'on peut aisément évaluer à plus du triple. C'est donc environ 40,000 personnes qu'occupent les fonctions de judicature.

En Angleterre douze juges suffisent à l'administration de la justice.

L'administration des cultes emploie :

Pour le culte catholique.....	40,102 personnes.
Pour le culte protestant.....	731
Pour le culte israélite.....	112
Total.....	40,945 personnes.

Elles sont réparties comme il suit :

Administration centrale.....	65
Évêques et archevêques.....	90
Vicaires généraux.....	173
Chanoines.....	661
Curés.....	3,350
Desservants.....	29,062
Vicaires.....	6,686
Chapitre de Saint-Denis.....	33
Total.....	40,102

A ce, non compris les prêtres non salariés, les missions étrangères, les lazaristes, etc.

L'administration des affaires étrangères occupe en employés de tous grades 381 personnes, savoir :

Administration centrale.....	100
Ambassadeurs.....	10
Ministres plénipotentiaires.....	21
Chargés d'affaires.....	2
Secrétaires d'ambassade.....	33
Attachés.....	15
Consuls généraux.....	25
Consuls.....	88
Chanceliers, drogmans.....	76
Courriers.....	11
Total.....	381

L'instruction publique occupe 1,683 employés salariés, savoir :

Administration centrale.....	152
Conseil de l'université.....	26
École normale.....	»
Bibliothèque de la Sorbonne.....	10
Administration académique.....	142
Facultés de théologie catholique.....	48
<i>Id.</i> protestante.....	18
Facultés de droit.....	125
<i>Id.</i> de médecine.....	126
<i>Id.</i> des sciences.....	100
<i>Id.</i> des lettres.....	90
Écoles de pharmacie.....	40
Inspecteurs d'écoles primaires.....	230
Institut.....	231
Collège de France.....	35
Muséum d'histoire naturelle.....	125
Bureau des longitudes.....	30
Bibliothèques de Paris.....	110
Académie de médecine.....	8
École des chartres.....	23
Langues orientales.....	15
Établissements divers.....	2
Total.....	1,683

A ce, non compris le personnel fort nombreux des collèges royaux, au nombre de 52; celui des institutions particulières et celui, plus nombreux encore, des instituteurs primaires s'élevant à 32,808.

L'administration de l'intérieur occupe 3,977 employés de tous grades, savoir :

Administration centrale.....	272
Télégraphes.....	1,289
Surveillance de la librairie.....	9
Établissements de beaux-arts.....	80
Inspecteurs des monuments historiques et autres.....	8
Commissaires près les théâtres royaux.....	12
Préfets.....	86
A reporter.....	1,756

392 DE LA CRISE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE EN 1847.

<i>Report</i>	1,758
Sous-préfets.....	365
Secrétaires généraux.....	8
Employés dans les préfectures à raison de dix employés par préfecture.....	860
Conseils de préfecture.....	258
Employés de sous-préfecture à raison de deux par sous-préfecture.....	730
Total	3,977

Le ministère de l'agriculture et du commerce en occupe 505 :

Administration centrale.....	181
Écoles vétérinaires.....	16
Bergeries.....	2
Haras.....	73
Conservatoire des arts et métiers.....	155
Établissements thermaux.....	10
Établissements sanitaires.....	68
Total	505

Celui des travaux publics 2,253 :

Administration centrale.....	144
Conseil général des ponts et chaussées.....	23
Dépôt des plans.....	10
École des ponts et chaussées.....	18
Ingénieurs de tous grades.....	702
Navigation.....	191
Conducteurs embrigadés.....	1,000
Mines (personnel).....	150
Conseil des bâtiments civils.....	15
Total	2,253

Le ministère de la guerre en emploie 349,838 :

Administration centrale.....	681
Nombre d'hommes sous les armes.....	336,535
Garde municipale de Paris.....	1,800
Poudres et salpêtres.....	150
A reporter	339,166

<i>Report</i>	339,166
Écoles militaires (environ).....	150
Hôtel des invalides à Paris.....	204
<i>Id.</i> à Avignon.....	43
Troupes indigènes en Afrique.....	8,275
Administration en Algérie (environ).....	2,000
Total	349,838

Le ministère de la marine 64,098 :

Administration centrale.....	226
Conseil d'amirauté... ..	11
Préfectures maritimes.....	5
Officiers de marine.....	1,872
Réserve.....	19
Artillerie, état-major.....	63
Infanterie, <i>id.</i>	112
Commissariat.....	600
Contrôle.....	66
Comptabilité.....	1,168
Substances.....	108
Ingénieurs des ponts et chaussées.....	90
Conseils des travaux.....	3
Aumôniers.....	13
Officiers de santé.....	446
Indret.....	25
Lachaussade.....	28
Usines d'artillerie.....	33
Maîtres entretenus.....	269
<i>Id.</i> aux subsistances.....	17
Divers agents.....	197
Gabiers de port.....	315
Gardienage de vaisseaux.....	420
Rondiers et canotiers.....	864
Pompiers.....	348
Équipages à terre.....	2,632
Équipages à la mer.....	29,330
Infanterie de marine.....	15,918
Artillerie de marine.....	4,834
Gendarmerie de marine.....	317
Gardes chiourmes.....	1,070
Compagnies de discipline.....	216
A reporter	61,637

384 DE LA CRISE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE EN 1847.

<i>Report</i>	61,637
Hôpitaux.....	502
Vivres.....	90
Justice maritime.....	10
Sciences et arts maritimes.....	40
Examineurs.....	49
Écoles de maistrances.....	9
Bibliothécaires.....	7
Service colonial.....	1,685
Total	64,098

Le ministre des finances 51,727 :

Administration centrale.....	706
Commission des monnaies.....	54
Monnaies et médailles.....	139
Service de trésorerie.....	361
Payeurs des départements.....	83
<i>Contributions directes.</i>	
Administration centrale.....	38
<i>Id.</i> départementale.....	1,030
<i>Enregistrement et domaines.</i>	
Administration centrale.....	137
<i>Id.</i> départementale.....	2,700
Timbre.....	319
<i>Forêts.</i>	
Administration centrale.....	67
<i>Id.</i> départementale.....	3,592
<i>Douanes.</i>	
Administration centrale.....	131
Service actif.....	26,906
<i>Contributions indirectes.</i>	
Administration centrale.....	192
Service actif.....	8,125
Receveurs.....	676
Agents de répression.....	195
Poudres à feu.....	8
<i>Tabacs.</i>	
Administration centrale.....	48
Service actif.....	163
A reporter	45,731

Report..... 45,731

Postes.

Administration centrale.....	228
Service actif de distribution.....	4,058
Courriers et paquebots.....	1,491

Services divers.

Monnaies des départements.....	17
Inspecteurs.....	54
Gens de service.....	150

Total..... 51,727

Ce développement exagéré des professions improductives n'est malheureusement pas un fait accidentel, le résultat de telle ou telle administration, de tel ou tel ministère; c'est la conséquence nécessaire de notre organisation sociale et politique tout entière; c'est un mal inhérent à notre caractère national.

On a dit qu'en France la passion de l'égalité était plus forte que l'amour de la liberté. C'est vrai; mais l'égalité est de sa nature une passion envieuse, jalouse et mesquine, passion à courtes vues et à calculs étroits, qui repousse toutes les grandes supériorités sociales et recherche avec fureur les petites distinctions et les petites faveurs. Tel est le caractère français: il n'est personne qui ne s'insurge au souvenir des privilèges de notre antique noblesse, mais chacun veut être maire de son village, percepteur, buraliste de tabac et souvent moins encore!

La division des fortunes, résultat de notre constitution civile, ajoute à cette disposition: le partage du patrimoine paternel entre les enfants ne laisse la plupart du temps à chacun d'eux qu'un capital insuffisant pour se livrer à des professions industrielles; un emploi devient dès lors nécessaire pour satisfaire aux nécessités d'une existence incomplète et amoindrie.

La constitution politique du pays semble être organisée tout exprès pour seconder ces fâcheuses tendances. Le cens électoral est réglé de manière à échapper à la corruption d'argent, mais à donner un large développement à la corruption d'influence: peu d'électeurs consentent à se vendre à deniers comptants, tous demandent une place et sont prêts à se livrer corps et âme pour le plus mince emploi.

L'élu, pour se maintenir, est contraint d'environner le ministre de sollicitations incessantes; le ministère à son tour, obligé de satisfaire sans cesse de nouvelles demandes, est fatalement poussé à de nouvelles créations dont le budget de l'état fait toujours les frais.

Ce n'est pas tout: comme l'employé supérieur possède ou est censé posséder plus qu'un autre le moyen de pousser à des emplois, et disposer d'une plus large influence, cette grande monnaie électorale, la chambre tend chaque jour davantage à se peupler de fonctionnaires; de telle sorte que les professions improductives, cantonnées, retranchées au centre du gouvernement, toujours armées contre toute attaque qui tendrait à les amoindrir, toujours coalisées pour accroître leur pouvoir et leurs traitements, forment comme une phalange invincible, présentant de tous côtés un front d'airain aux attaques qu'on essaierait de diriger contre elles.

Ainsi, électeurs, ministres, chambre législative, tout est organisé de manière à développer chaque jour de plus en plus les professions improductives et à restreindre l'élan de la richesse publique en substituant la consommation à la production.

Notre système industriel et commercial obéit aux mêmes directions.

L'épargne se compose, ainsi que nous l'avons dit, de cette partie de la production sociale qui excède la consommation; de là il suit que pour que l'épargne puisse avoir lieu, il faut une production abondante et une consommation restreinte. Notre système politique paralyse la production, notre système commercial tend à donner à la consommation nationale une puissance d'absorption énorme en exagérant tous les prix. Tout notre système industriel est organisé de manière à rendre la vie la plus chère possible: tous les grands articles de consommation, le blé, la viande, le fer, les vêtements, sont frappés de droits prohibitifs. Avec une pareille tendance, toute épargne est impossible, toute accumulation de capital une illusion que l'on poursuit en vain; l'épargne n'est possible que là où la vie est à bon marché. La vie à bon marché, tel est le grand problème des temps modernes, telle est la haute et vaste question qui doit occuper sans cesse les méditations des ministres et des hommes d'état. Au pays qui,

le premier, sera parvenu à la résoudre et à la pratiquer appartiendra la force, l'influence, la domination; or la France paraît, jusqu'à ce jour, peu disposée à entrer dans cette voie.

Telles sont les deux grandes causes qui, d'une part, paralysant la production, de l'autre, exagérant la consommation, ont amené le pays insensiblement, sans éclat et sans bruit, mais aussi par un travail de décomposition incessant, à la situation où il se trouve. Voilà comment il se fait qu'après plus de trente ans d'une paix profonde, sans secousse, sans grande guerre, sans aucun grand fléau destructeur, nous en sommes venus à un budget de 1,500 millions et à un déficit de plus d'un milliard !

Les deux causes accidentelles qui pèsent sur la situation présente, à savoir, l'insuffisance des récoltes et le développement exagéré des travaux publics, ont sans doute accru les difficultés publiques, mais ils ont plutôt mis en lumière les embarras du pays qu'ils ne les ont créés; ces faits sont graves plutôt comme symptômes que comme agents directs et immédiats.

L'insuffisance des récoltes est le fait le plus apparent, celui qui frappe le plus l'observateur superficiel: c'est dès lors à ce fait que le vulgaire est enclin à imputer tout le mal qu'il éprouve; c'est une erreur: l'insuffisance des récoltes a sans doute sa part dans la crise actuelle, mais cette part est la moindre de toutes.

L'insuffisance des récoltes n'est pas un fait complètement imprévu, il se reproduit d'une façon à peu près régulière dans le cours d'un certain nombre d'années; un pays qui se laisse surprendre et étonner par un fait pareil est un pays évidemment mal organisé.

Les importations de blé qui ont eu lieu depuis la récolte de 1846 jusqu'à ce jour n'ont pas dépassé six millions d'hectolitres; en calculant que chaque hectolitre pris à l'étranger coûte 20 fr. au négociant français, c'est une somme de 120 millions que la France a dû cette année payer à l'étranger.

Il est difficile de supposer que la totalité de cette somme ait été acquittée en espèces, que les pays étrangers qui nous ont vendu leurs blés ne nous aient rien acheté. En admettant la supposition extrême que tout le blé venu des pays étrangers a été payé argent comptant, qu'est-ce que cent vingt millions pour un pays comme

la France, que les évaluations les plus réservées indiquent comme possédant plus de deux milliards de numéraire (1) ?

L'achat des blés à l'étranger a été sans contredit une circonstance fâcheuse ; mais cette circonstance n'a pas créé à elle seule les embarras de notre situation.

Le développement exagéré des travaux publics a exercé sur ces embarras une influence plus directe et plus décisive.

Nous avons dit plus haut que la première condition d'une bonne constitution économique dans un pays, c'est d'établir une proportion convenable entre son capital fixe et son capital circulant.

Le développement irréfléchi des travaux publics dans un pays tend à altérer ces proportions, à troubler cette harmonie qui doit exister entre les deux grands éléments de la richesse nationale.

Un pays qui exagère ses travaux publics se place dans la condition d'un fabricant qui, après avoir construit une usine magnifique, n'a plus assez de fonds pour acheter sa matière première ou payer ses ouvriers.

Il est deux motifs que l'on donne communément pour justifier ces développements excessifs de grands travaux : Il faut, dit-on, procurer de l'occupation aux ouvriers ; en second lieu, l'argent ainsi dépensé ne sort pas du pays.

Cet axiome, il faut procurer du travail aux ouvriers, est en France un mot magique dont il convient de dissiper l'illusion.

On a dit avec raison, le travail n'est pas un but, c'est un moyen. On ne travaille pas pour le plaisir de travailler ; on travaille pour produire, et l'on ne produit que pour accroître les moyens de subsistance. Le problème à résoudre n'est donc pas d'augmenter le travail, mais bien d'augmenter les moyens de subsistance.

Un homme qui emploierait cent ouvriers à battre l'eau de son parc avec un bâton, leur donnerait du travail, leur payerait des salaires ; mais cet homme ferait un acte de folie, car, comme au

(1) Dans la séance de la chambre des députés du 13 avril, MM. Benoit Fould et Poisat ont expliqué avec une complète intelligence de la question, les calculs qui peuvent servir à apprécier le montant du numéraire circulant en France en ce moment ; les détails que le ministre des finances a fournis dans la séance suivante ont complété leurs renseignements.

bout de ce travail il ne rencontrerait aucune production, il aurait bientôt épuisé le moyen de fournir des salaires aux ouvriers.

Les grands travaux publics, quoique plus utiles en eux-mêmes, offrent cependant dans leur rapport avec le travail des ouvriers un inconvénient analogue. Les travaux publics n'accroissent pas la masse des moyens de subsistance d'un pays; ils ne reproduisent pas le capital qui a été employé à leur production; ce capital se trouve absorbé, et par cela même les moyens que possède un pays de payer des salaires à ses ouvriers, se trouvent amoindris; les grands travaux publics donnent une surexcitation momentanée au salaire, mais ils en tarissent la source en diminuant le capital circulant.

Le capital circulant est donc pour les ouvriers d'un pays la source de tout travail et de tout salaire; quand le capital d'un pays augmente, les salaires s'élèvent; quand ce capital décroît, les salaires s'abaissent. Lorsqu'un gouvernement fait exécuter de grands travaux, où prend-il le capital nécessaire à ces constructions? Dans le pays. Si ces constructions n'avaient pas été exécutées, ce capital, au lieu d'être attiré dans les coffres du trésor, serait resté certainement entre les mains des contribuables, mais il n'y serait pas demeuré oisif; ces contribuables l'auraient employé; l'emploi en eût été différent peut-être, il n'en eût pas été moins productif de travail et de salaire; au lieu d'être employé à niveler des chemins de fer, à percer des montagnes, à bâtir des fortifications, à creuser des canaux, il eût servi à planter des vignes ou des mûriers, à irriguer des prairies, à engraisser des troupeaux, à construire des navires, à établir de nouvelles fabriques; l'emploi eût été autre, peut-être meilleur, mais la masse des salaires eût été toujours la même (1).

Les grands travaux publics ne suscitent pas le travail, ils le déplacent; ils ne créent pas les salaires, ils leur donnent une nou-

(1) Ce qui se passe en Irlande en ce moment confirme pleinement ce que nous disons ici : le gouvernement anglais a consacré des sommes considérables à organiser des travaux publics en Irlande, pour procurer de l'occupation et des salaires aux classes inférieures; cette mesure n'a eu d'autre résultat que de faire désertier les travaux de l'agriculture, d'appeler tous les ouvriers de la campagne aux travaux plus faciles et mieux rétribués des grandes routes et de préparer ainsi pour l'année prochaine une situation plus difficile et une disette plus cruelle.

velle direction. Ces grands travaux publics ne font donc rien pour le bien-être du peuple. Il n'y a qu'un moyen de travailler au bien-être du peuple, c'est l'accroissement du capital national ; car cet accroissement du capital est le seul secret pour élever les salaires et multiplier les travaux.

Ceci s'applique en sens inverse à ces partisans outrés du système protecteur, qui s'intitulent fastueusement les défenseurs du travail national. Quel est le grand promoteur du travail national ? Est-ce la protection, est-ce la prohibition des produits étrangers ? Non, certes, c'est le capital. Tant que le capital national ne sera pas détruit, le travail du pays demeurera aussi actif. Le libre commerce pourra avoir pour résultat de lui donner un nouveau cours ; il tendra à transporter le capital des industries mauvaises et stériles vers les industries meilleures et fécondes ; mais cette transformation, loin de nuire à son développement, favorisera au contraire son accumulation, et préparera, dans un avenir prochain, des travaux plus abondants et des salaires plus élevés.

La seconde considération n'est pas mieux fondée. L'argent employé aux grands travaux publics ne sort pas, dit-on, du pays.

C'est ici que se rencontre l'éternelle confusion entre le capital réel, qui se compose de la masse d'aliments et de vêtements destinés à l'entretien des ouvriers producteurs, et l'argent, qui n'est que le signe et l'agent de circulation.

L'écu destiné à faire circuler les produits, ne sort pas du pays, cela est vrai, mais les aliments et les vêtements destinés à l'entretien des ouvriers employés à creuser des canaux ou à construire des routes, se consomment et ne se renouvellent pas ; il y a donc diminution, absorption du capital national, et quand cette absorption est trop considérable, la gêne du pays est inévitable.

Si cette portion d'aliments et de vêtements ainsi absorbée eût été employée à entretenir des ouvriers travaillant à cultiver la terre, ou à mettre en mouvement nos fabriques, le produit créé par eux, remplaçant la masse de nourriture ou de vêtements consommée par eux, le capital national, loin de s'amoinrir, se serait bientôt accru.

Il y a plus, cet amoindrissement du capital national finit à la longue par chasser les écus du pays. En effet, un pays qui emploie la meilleure partie de son capital et de ses ouvriers à élever des

constructions, à développer son capital fixe, ne produisant plus assez de nourriture pour entretenir sa population, est obligé d'en demander à l'étranger. Pour payer ces denrées alimentaires, il lui faut donner en échange des produits industriels; mais comme les ouvriers occupés sur les grandes routes n'en produisent pas, il faut alors donner des écus en échange du blé que l'on reçoit.

Or, c'est précisément ce qui s'est manifesté cette année.

L'Angleterre a acheté en pays étrangers une quantité de blé double de la nôtre; elle en a reçu pour plus de douze millions d'hectolitres, et cependant sa crise monétaire a été moins forte que la nôtre, parce que ce pays a toujours une plus large réserve de marchandises à donner en payement aux pays étrangers.

La France, au contraire, n'a que peu de chose à fournir à l'étranger; tout son système industriel est organisé de manière à la murer chez elle, la France a été par cela même obligée de payer en écus tout le blé qu'elle a acheté en pays étrangers.

Et c'est encore ici que se révèle une des illusions du système protecteur. Le marché intérieur, disent les protectionnistes, est le meilleur de tous, il faut nous le réserver et en exclure les étrangers; mais exclure les étrangers de chez soi, c'est se mettre dans l'impossibilité de pénétrer chez eux; ne vouloir rien leur acheter, c'est le sûr moyen de ne leur rien vendre; or, quand vient le moment de la disette, quand vient le jour de leur demander du blé, n'ayant rien à leur vendre, force est alors de les payer en écus, et de susciter, à chaque mauvaise récolte, une crise désastreuse.

Il est un pays qui ne produit pas de blé et qui cependant n'a jamais éprouvé ni disette ni crise monétaire, c'est la Hollande. Le motif en est que la Hollande a toujours dans ses magasins de quoi solder en marchandises les blés qu'elle demande aux pays étrangers (1).

(1) J'ai entendu faire cette objection : Mais la Russie consomme peu de nos produits. — Et qu'importe, si d'autres pays en consomment à sa place. Il n'est pas nécessaire pour solder le blé que l'on reçoit d'un pays, de lui envoyer directement du vin, du drap ou de la toile, il suffit de trouver dans l'univers un consommateur quelconque; supposez que ce consommateur soit pour nous l'Angleterre, supposez qu'à raison des produits que nous aurions envoyés en Angleterre ce pays fût notre débiteur. Au lieu de payer les blés de Russie en écus, nous les aurions payés en traites sur Londres, et notre crise monétaire n'aurait pas eu lieu.

Si la conversion trop rapide du capital circulant en capital fixe par suite du développement exagéré des travaux publics est une faute, cette faute est bien plus grave encore lorsque ces travaux sont mal conçus, exécutés sans économie et n'apportent au public que des avantages douteux ou restreints.

Toute entreprise d'utilité publique qui ne rapporte pas un avantage proportionné au travail qu'elle a coûté n'est pas une transformation du capital, c'est une destruction totale ou partielle du capital national.

C'est le cas de la plupart des travaux exécutés en France depuis trente années.

La restauration a dépensé trois cent quinze millions à construire des canaux, soixante millions ont été dépensés pour le même objet depuis la révolution de juillet. Ces canaux ne produisent pas de quoi payer leur entretien. C'est évidemment une destruction du capital national. Plusieurs chemins de fer récemment construits sont à peu près dans le même cas : le pays s'est appauvri de tout ce qu'ils ont coûté.

Le développement exagéré des travaux publics et leur inintelligente exécution fut une des causes principales de la crise américaine en 1836. Condé Raguét, qui l'a si nettement décrite, discute ce point important avec beaucoup de sagacité.

« Il est, dit-il, une question qui est intimement liée à celle de la circulation. C'est l'opinion qu'un pays ne souffre aucun dommage par la construction d'ouvrages publics ni par des travaux d'amélioration qui demeurent improductifs, attendu que ces entreprises procurent de l'occupation à un grand nombre d'ouvriers sans occasionner aucune perte de capital, l'argent n'étant pas consommé, mais ayant seulement changé de mains. C'est là une erreur; l'or et l'argent ne forment pas le capital, les fonctions qu'ils remplissent peuvent être comparées à celle des voitures ou des navires qui transportent d'un possesseur à un autre les marchandises dont chacun a besoin. Le véritable capital, c'est l'ensemble des matières premières employées à la construction d'un ouvrage quelconque et les objets qui ont servi à l'entretien des ouvriers. Quand une route est construite, cette route représente la quantité de pain, de viande, de bière, de vêtements, de matériaux qui ont été consommés par les ouvriers employés à la construction, et si cette

route est inutile, ces choses, qui à l'origine avaient une valeur, sont représentées par une construction qui n'en a aucune.

» Dira-t-on que cette construction a fourni de l'occupation à un grand nombre de bras? d'accord, mais ces bras occupés à la production d'objets sans valeur n'ont pas été plus profitables au pays que si on les eût employés à tourner des meules qui n'auraient pas eu de grain à moudre. Vainement prétendrait-on que sans ces entreprises les ouvriers n'auraient pas été occupés, le fait est impossible; le même capital qui a été consommé dans une affaire improductive aurait appelé ces ouvriers dans d'autres directions où ils n'auraient pas manqué de se rendre; leur sort en définitive n'aurait pas changé, mais une œuvre utile eût été accomplie, et le pays au lieu de s'appauvrir se fût enrichi.

» On dit assez souvent que tous les bénéfices acquis à la communauté ne sont pas mesurés uniquement par le revenu que retirent les actionnaires d'une entreprise publique, mais par l'avantage qu'en retire le public.

» Cela ne serait vrai qu'autant que le tarif de péage concédé aux actionnaires serait démesurément bas; or, ce fait est excessivement rare; quand un tarif est à un taux raisonnable, la seule base d'après laquelle il soit possible de déterminer l'utilité qu'une construction de canal ou de route confère au public est dans la somme qu'il consent à payer pour s'en servir.

» On ajoute encore que les routes et les canaux augmentent la valeur des propriétés dans le voisinage desquelles elles passent; cela est vrai, mais elles diminuent par compensation la valeur d'autres propriétés qui ne sont pas sur leur passage, en leur enlevant une partie de leur population et des transports qui s'opéraient sur les anciennes voies.

» En définitive, le pays en masse n'est doté par une route ou par un canal d'aucune valeur réelle autre que le profit obtenu par les facilités données aux voyages des particuliers et par la réduction actuelle des frais de transport sur les objets que les producteurs envoient au marché ou que les consommateurs tirent des lieux éloignés. »

Ces réflexions s'appliquent directement à notre situation présente; le développement exagéré des travaux publics, et de plus

le choix inintelligent de ces travaux, est l'une des causes principales des embarras qu'éprouve le pays.

Que les travaux publics aient été exagérés depuis quelques années, c'est ce qu'il est impossible de contester (1).

Depuis 1840, voici à peu près le montant des sommes qui ont été dépensées en constructions publiques :

Par le ministre des travaux publics.....	1,000,000,000	
Par le ministre de la guerre, pour fortifications de Paris.....	140,000,000	} 260,000,000
Pour fortifications d'autres places.....	40,000,000	
Pour bâtiments militaires.....	54,000,000	
Pour constructions pour l'artillerie.....	5,000,000	
Pour constructions pour poudres et salpêtres.....	3,000,000	
Pour fortifications du Havre.....	4,000,000	
Pour travaux extraordinaires.....	8,000,000	
Pour travaux de frontières.....	6,000,000	
Il a été dépensé pour chemins vicinaux environ par an, soit pour sept ans.....	30,000,000	210,000,000
Les chemins de fer ont absorbé ce qui suit :		
Pour ceux en exploitation totale.....	180,000,000	} 419,000,000
Ceux en exploitation partielle.....	50,000,000	
Ceux en exploitation prochaine.....	81,000,000	
Ceux en construction.....	108,000,000	
Total.....	1,889,000,000	

ou soit, pour chacune des sept années écoulées, 270,000,000.

(1) Tous les hommes de sens et d'intelligence ont prévu les résultats fâcheux que devait entraîner le trop grand développement donné tout à coup aux constructions de chemins de fer : voici comment M. le comte Daru s'exprimait dans un discours fort remarquable prononcé par lui à la séance de la chambre des pairs du 11 juillet 1845 : « Sans doute, messieurs, l'argent est abondant en France, mais lorsque cette somme aura été retirée de la circulation pour être transformée en déblais et en remblais, ne s'opérera-t-il pas par hasard un vide sensible dans la masse du numéraire ? l'argent devenant plus rare, l'escompte ne sera-t-il pas plus cher ? l'immobilisation de ces capitaux dans un emploi qui sera un certain temps improductif, n'entraînera-t-elle pas en un mot une crise dont l'industrie des chemins ne sera pas seule atteinte, mais dont toutes les industries souffriront ? Voilà ce qu'il est bon de rechercher. »

Sur cette somme, il n'y a que les 180 millions employés aux chemins de fer en exploitation totale et les 50 millions employés aux chemins de fer en exploitation partielle qui soient productifs de revenus ; tout le reste est, non pas inutile, mais à peu près improductif ; c'est une absorption démesurée du capital circulant du pays, et par cela même une des causes de gêne qui pèsent le plus sur la situation présente (1).

Ainsi donc, les circonstances qui ont amené, soit directement, soit indirectement, la crise qui tourmente le pays, sont au nombre de quatre :

(1) L'*Economist* attribue à la même cause les embarras qu'éprouve en ce moment l'Angleterre. Ce journal, dans sa feuille du 24 octobre 1845, avait démontré qu'à la fin de 1844 l'ensemble des chemins de fer construits dans le monde était d'une longueur de 8,560 milles, dont 2,069 milles en Angleterre ; que leur coût total avait été de 113,589,160 £, sur lesquels 74,407,000 £ représentaient les lignes en construction en Angleterre en vertu des actes de concession de 1844 et 1845, — le tout indépendamment de l'innombrable explosion d'entreprises nouvelles qui avaient été sanctionnées par le parlement en 1846 et qui ne s'élevaient pas à moins de 110,000,000 £. Heureusement, ajoute l'*Economist*, la plupart de ces dernières lignes sont encore en projet, un petit nombre seulement a reçu un commencement d'exécution. Cette circonstance rendra moins cruelle une crise qui serait irréremédiable si tous les travaux votés eussent été entrepris.

Or, la dépense de 75,000,000 £ employés en construction de chemins de fer implique une trop large conversion de capital circulant en capital fixe. Cette dépense a pour résultat immédiat de faire hausser les salaires ; l'élevation des salaires, d'une part, développe la consommation, surtout des denrées alimentaires, et d'autre part en diminue la production en détournant les bras de l'agriculture vers les chemins de fer. Une large importation de denrées étrangères est la conséquence de ce double résultat, et comme le pays ne produit plus assez de marchandises pour solder ces importations, il en résulte une perturbation dans la balance commerciale qui aboutit à une crise.

Il est vrai que les chemins de fer en exploitation ont pour résultat d'économiser l'emploi du capital circulant. Autrefois il fallait six jours pour transporter les marchandises par canaux de Londres à Manchester, maintenant vingt-quatre heures suffisent ; il y avait dès lors autrefois en route une masse de marchandises égale à six jours d'approvisionnement, aujourd'hui il n'y a plus en route qu'un approvisionnement d'un jour ; soit une économie des cinq sixièmes du capital circulant employé à ce service. C'est là évidemment une atténuation des fâcheux effets qui résultent de la construction simultanée d'une trop grande étendue de chemins de fer.

- 1° Exagération de notre système administratif ;
- 2° Exagération de notre système protecteur ;
- 3° Exagération de notre système de travaux publics ;
- 4° Mauvaise récolte de blé.

Les causes du mal ainsi connues , le remède est facile à indiquer.

L'exagération de notre système administratif appelle une réforme profonde ; le rouage est trop compliqué, notre centralisation administrative, tant vantée, arrête tout élan dans le pays par la complication de ses formes. En substituant le contrôle matériel aux garanties morales, elle tend à multiplier sans fin le nombre des employés, qu'elle réduit à des fonctions purement mécaniques ; notre administration est comme une grande manufacture dans laquelle on aboutit à l'ouvrier-machine par l'incessante division du travail.

Ce serait une entreprise digne de tenter l'ambition d'un ministre, que celle de simplifier notre rouage administratif. Cette ambition ne paraît jusqu'à ce jour en avoir séduit aucun.

L'exagération de notre système protecteur frappe tous les yeux, personne ne la conteste sérieusement ; le système protecteur impose au pays un énorme surcroît de charges par suite des bénéfices démesurés qu'il assure à certaines industries protégées ; la prohibition du fer étranger grève le pays d'une surcharge de 40 millions ; c'est une taxe que le pays paye aux maîtres de forges, pour les récompenser de l'avantage qu'ils lui procurent de payer le fer le double plus cher que nos voisins. Qui pourrait calculer ce que coûte à la population le droit protecteur sur la viande, sur le blé, sur toutes les substances alimentaires ?

Avec un système pareil toute accumulation de capital est impossible, car la production n'a plus d'élan, la consommation de temps d'arrêt.

Une lutte vive et sérieuse est en ce moment engagée entre le monopole et la liberté. La liberté triomphera, sans doute, car elle n'a jamais soutenu de lutte qu'elle n'en soit sortie victorieuse ; mais jusqu'à ce triomphe que de misères, que de pertes, que de retards dans la voie féconde du progrès et de la richesse !

Il n'est pas au pouvoir de l'homme d'empêcher les mauvaises

récoltes, mais il dépend de lui de les prévoir et d'en atténuer les effets (1). Notre législation sur les céréales appelle, de l'aveu de tous

(1) Voici comment l'*Economist* apprécie la question des subsistances au point de vue anglais : « La perte que la mauvaise récolte a fait éprouver à la nation ne peut pas s'évaluer à moins de 20,000,000 £ y compris l'Irlande. Nous aurons encore à dépenser au moins 8,000,000 £ pour l'Irlande, lesquels devant être employés en achat de comestibles, constitueront une perte sèche pour le pays. Les renseignements que nous avons recueillis nous donnent lieu de croire que les prix élevés du blé se soutiendront à peu de chose près pendant tout le cours de l'année prochaine. Il y a plus, l'approvisionnement de tous nos grands articles de matière première, tels que coton, laine, chanvre, etc., sont en ce moment inférieurs à ce qu'ils étaient dans les années précédentes. Aussi, malgré la crise monétaire, aucun de ces articles n'a baissé sensiblement et ne menace de baisser, plusieurs même sont en voie de hausse. Le prix du fret pendant les mois qui viennent de s'écouler est la cause de cette réduction de nos approvisionnements. Ainsi la diminution de la laine, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 1^{er} avril, a été de 18,335 balles sur l'approvisionnement de l'année précédente pendant la même période. Nous ne possédons que 32,242 balles contre 50,797 de l'année passée. Il est quelques articles dans lesquels la réduction de notre approvisionnement provient d'une mauvaise récolte, comme, par exemple, le coton; depuis deux ans les quantités importées de janvier à avril, ont subi les réductions suivantes : 1845 a reçu 438,624 balles, 1846 a reçu 296,160 balles, 1847 n'a reçu que 259,450 balles. Notre approvisionnement actuel n'est que de 522,000 balles contre 895,000 balles de l'année dernière à la même époque. Ainsi notre approvisionnement général de marchandises est cette année inférieur à celui des années précédentes. Nous devons donc calculer sur un emploi plus large que d'habitude de notre capital flottant pour combler ce vide. Le déficit sur les cotons occasionnera seul un excédant de dépense de 15,000,000 £, les prix étant de 50 p. % au-dessus de ceux de 1846. D'autre part, nos grands marchés consommateurs, tels que la France, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, l'Espagne et le Portugal et toutes les puissances riveraines de la Méditerranée (la Russie exceptée), restreindront leur consommation de nos produits. Il y aura peut-être accroissement aux États-Unis, dans l'Inde, dans l'Amérique du Sud et dans le Levant; mais cet accroissement sera loin de compenser la réduction qui se fera sentir sur les marchés que la disette du blé a affligés. Ajoutons que d'après nos habitudes commerciales nos importations sont payées immédiatement au moyen de traites tirées et acceptées sur simple envoi de connaissance, tandis que nos exportations se faisant presque toutes pour notre compte et par consignation, nous n'en recevons les retours que longtemps après l'expédition.

« Il n'y a donc pas beaucoup à espérer de nos relations commerciales pour reconstituer notre capital circulant.

» Mais, d'autre part, jamais notre commerce n'a été moins engagé qu'en ce mo-

les esprits éclairés, une réforme complète; le système de l'échelle mobile est maintenant jugé, c'est la plus ingénieuse déception dont un pays ait jamais été dupe. La Hollande et l'Angleterre en ont reconnu le vice et se sont hâtées de l'abandonner. Le premier besoin du commerce c'est la fixité; la certitude dans l'avenir est la condition essentielle de toute spéculation; l'échelle mobile ne lui offre que doutes et variations, elle paralyse le commerce du blé à l'intérieur tout autant qu'à l'extérieur, elle provoque les fraudes administratives et les opérations mensongères, elle suscite un antagonisme déplorable entre les divers marchés régulateurs, elle appauvrit les uns pour enrichir les autres, c'est la prohibition escortée de tout ce qui peut la rendre plus odieuse, la fraude, le mensonge et la spéculation effrontée sur la nourriture du peuple (1).

La seule des causes de nos embarras présents, sur laquelle il soit possible d'exercer une action immédiate et décisive, c'est notre système de travaux publics.

Les travaux extraordinaires votés pour l'année 1847 s'élèvent à	182,000,000
Les reports de l'année 1846 sont de	48,000,000
	<hr/>
Total.....	200,000,000.
Les besoins des chemins de fer s'élèveront pour cette même année à.....	131,000,000.

en supposant même l'ajournement du chemin de Bordeaux à Cette, et de Paris à Caen.

ment. Les deux seuls articles dont l'importation ait eu quelque importance sont le coton et le blé, et la plus grande partie de ces opérations est maintenant liquidée. La réduction de notre approvisionnement sur toute espèce de marchandises a entraîné une réduction proportionnelle dans les engagements commerciaux. L'énorme consommation de toutes les choses nécessaires à la vie, occasionnée par la construction des chemins de fer, a fourni à tous les détenteurs de marchandises le moyen de solder leurs engagements, et jamais le commerce n'a moins usé de crédit que dans les deux années qui viennent de s'écouler. C'est le résultat nécessaire de la situation de tout pays qui dépense non-seulement son revenu, mais encore une partie de son capital. Il n'y a donc pas à redouter une crise commerciale; les plus grandes pertes tomberont sur les actionnaires de chemins de fer en cours d'exécution. Lorsque ces chemins seront exécutés, ils fourniront, nous n'en doutons pas, un bon intérêt; mais jusqu'à cette époque, les actionnaires auront d'énormes difficultés à surmonter. »

(1) Cette question importante a été traitée récemment avec une haute intelli-

Évidemment cette dépense dépasse les ressources du pays, il faut la réduire.

La force des choses et la pénurie du trésor réduiront suffisamment les dépenses à la charge de l'état. Toutes facilités devront être données aux compagnies de chemins de fer, pour modérer les leurs.

Entre les chemins de fer concédés, il en est d'une utilité publique évidente, et qui promettent d'heureuses chances de profits; il en est d'autres d'une utilité contestable, et dont les résultats sont problématiques. Le meilleur système à suivre est de favoriser la liquidation des lignes mauvaises ou douteuses, et de soutenir les bonnes en y reportant tout l'effort du capital national.

On considère comme lignes douteuses celle de Bordeaux à Cette et celle de Paris à Caen, ainsi que les divers embranchements des lignes principales. Il faut ne pas balancer à les liquider.

On considère comme éminemment utile au public et comme pouvant donner, dans de raisonnables conditions d'établissement, de suffisants bénéfices aux actionnaires, la grande ligne de Paris à la Méditerranée; il faut en favoriser l'exécution par tous les moyens possibles.

Pour déterminer la liquidation des lignes douteuses, le moyen est simple, c'est d'offrir la restitution intégrale du cautionnement à toutes les compagnies qui, dans un délai donné, se mettront en liquidation, la grande ligne de Paris à la Méditerranée exceptée.

Cette proposition rencontre des résistances d'un côté de la part de certaines compagnies qui désireraient obtenir de l'état une garantie de minimum d'intérêt; de l'autre de la part de certains membres de la chambre, qui craignent de consacrer en principe la violation d'un contrat public.

L'une et l'autre prétention est également déraisonnable.

Les adjudicataires des chemins douteux se font illusion sur le résultat qu'aurait à leur profit la garantie par l'état d'un minimum d'intérêt.

D'où viennent les difficultés d'exécution de l'ensemble de nos

gences de la matière par M. Michel Chevalier dans le *Journal des Débats*, et par le *Courrier de Marseille*, qui s'est fait remarquer depuis quelque temps par ses excellentes discussions sur les graves questions commerciales qui occupent le pays. On peut consulter entre autres les numéros des 20, 27 octobre, 2, 7, 10 novembre 1846, 16 mars, 7 et 16 avril 1847.

chemins de fer? De l'insuffisance du capital national à les exécuter tous en même temps; un minimum d'intérêt garanti par le gouvernement ne remédierait pas à cette insuffisance. La garantie de l'intérêt ne crée pas les capitaux, ne les fait pas jaillir du sol comme la sonde artésienne fait jaillir la source cachée dans les entrailles de la terre. Le minimum d'intérêt, s'il était très-élevé, pourrait bien détourner les capitaux de leur emploi naturel pour les attirer vers les entreprises privilégiées; mais tenter, à l'aide de moyens factices, de détourner le capital national d'un emploi utile vers un emploi qui l'est moins, c'est nuire au développement de la richesse publique; c'est faire deux fautes à la fois, c'est entraver les bonnes affaires et surexciter les mauvaises.

La garantie d'un minimum d'intérêt peut être utile lorsqu'il y a simplement discrédit momentané, lorsqu'il ne s'agit que de rendre confiance aux écus qui se cachent. Mais lorsqu'il y a pénurie réelle, insuffisance du capital, la garantie d'un minimum d'intérêt est une fausse mesure, c'est un remède impuissant.

L'opposition de ceux qui craignent de voir ébranler la foi due aux contrats publics est tout aussi déraisonnable.

Il ne s'agit pas en effet de mettre en question le droit de l'état; personne ne le conteste. Il s'agit de savoir si l'état a lui-même intérêt d'user rigoureusement de son droit.

En usant rigoureusement de son droit, que gagnera l'état? Il confisquera le cautionnement de deux ou trois compagnies, c'est vingt millions qui entreront dans les coffres du trésor. Mais d'autre part, cette mesure jettera sur toutes les entreprises de travaux publics un discrédit irremédiable; elle frappera l'esprit d'association d'un long découragement; toutes les grandes lignes de chemins de fer seront ajournées; une perturbation soudaine sera apportée au classement du travail national; nombre de petits actionnaires se trouveront ruinés. Ce résultat vaut la peine qu'on y songe.

En second lieu, pour qu'une confiscation de cautionnement puisse se légitimer aux yeux de l'opinion, il faut qu'une faute grave puisse être reprochée à ceux auxquels cette dure pénalité est imposée. Or, quelle est la faute des compagnies? d'avoir cédé à trop d'entraînement; mais cet entraînement, tout le monde ne l'a-t-il pas partagé? gouvernement, chambres, ministres, tout le monde a subi l'illusion; les compagnies doivent-elles en être seules victimes?

en outre, les circonstances, aujourd'hui, sont-elles les mêmes qu'au moment de l'adjudication? Les compagnies pouvaient-elles prévoir les complications qui se sont manifestées dans les affaires de l'Europe? Pouvaient-elles prévoir la disette, la crise monétaire, les embarras de nos finances? Pouvaient-elles soupçonner que les plans et les devis dressés par les soins du gouvernement lui-même étaient entachés des plus graves erreurs? N'y a-t-il pas dans tout cela quelque chose qui ressemble au fait imprévu, au cas de force majeure, lequel entraîne la résolution de tous les contrats?

Enfin, quelle est la destination des cautionnements déposés par les compagnies? C'est de garantir l'état de toutes les pertes qu'il pourrait avoir à essuyer par le fait des compagnies; mais si la suppression d'une partie des chemins imprudemment votés, loin d'être pour l'état une perte, est pour lui un avantage; si c'est l'unique moyen d'alléger les difficultés d'une crise générale, de ranimer la confiance publique, est-il juste de retenir l'indemnité là où le dommage n'existe pas?

Montesquieu l'a dit avec raison : « Il ne faut pas juger par les règles du droit civil les choses qui dépendent du droit politique. Il est ridicule de prétendre décider des droits des royaumes, des nations et de l'univers, par les mêmes maximes sur lesquelles on décide entre particuliers d'un droit pour une gouttière, pour se servir de l'expression de Cicéron (1). »

Il serait bien désirable que cette maxime fût toujours présente à l'esprit de nos législateurs.

S'il faut favoriser la liquidation des lignes excentriques, il convient au contraire de seconder par tous les moyens possibles l'exécution de la grande ligne de Paris à la Méditerranée; aucune ligne n'intéresse le pays à un plus haut degré.

La liquidation des lignes douteuses rendra disponible la portion du capital national engagé dans ces entreprises. Cela ne suffit pas; il faut encore attirer ce capital vers les lignes que l'on désire voir exécuter.

Pour atteindre ce résultat, il ne faut pas craindre de faire quelques efforts dans le but de restituer à ces lignes le crédit qui les abandonne. Ce n'est qu'en inspirant confiance, qu'elles attireront

(1) Montesquieu, *Esprit des lois*, livre XIV^e, chap. vi.

à elles les capitaux dont elles ont besoin. Les concessions qu'elles réclament trouveront une large compensation dans l'impulsion que leurs travaux repris communiqueront au pays.

Le crédit ranimé aura l'avantage de favoriser le bon classement des actions, et de les faire passer de ceux qui ne peuvent en acquitter le montant, aux mains des capitalistes sérieux disposés à en verser les fonds.

En outre, il existe une assez grande masse de capitaux étrangers engagés dans la ligne directe de Paris à la Méditerranée; la liquidation de cette ligne les rendant disponibles, ils abandonneraient le pays, non sans un grand désavantage pour nous; le crédit ranimé les retiendrait au contraire, et pourrait peut-être en attirer de nouveaux.

On a beaucoup parlé d'agiotage, de primes d'actions, de combinaisons de bourse; on a dit que les compagnies qui couraient les chances de bénéfice devaient aussi courir les chances de perte, que les chambres législatives n'étaient pas instituées pour servir d'instruments aux joueurs à la hausse, et que les gros banquiers avaient recueilli d'assez larges profits pour pouvoir supporter quelques pertes.

De pareilles opinions sont inspirées plutôt par de mesquines jalousies que par le sentiment vrai et intelligent des intérêts publics et des nécessités de la situation présente.

Laisser supporter les pertes à ceux qui ont couru la chance des bénéfices serait une chose fort naturelle si ces pertes ne devaient pas rejaillir sur le pays tout entier, si les travaux publics ne devaient pas en éprouver une interruption fâcheuse, si cette interruption ne devait pas laisser momentanément une population nombreuse sans travail et sans pain.

On pourrait se réjouir à l'aise des pertes essuyées par quelques banquiers, si ces pertes, légères pour eux, ne devaient pas peser d'un poids bien lourd sur une multitude de petits actionnaires, certainement plus malheureux que coupables.

La dépréciation des actions à la Bourse serait sans doute chose fort indifférente en soi, si cette dépréciation ne réagissait sur l'ensemble des valeurs qui composent une portion notable de la fortune nationale; si les fonds publics, que le gouvernement a tant d'intérêt à soutenir, n'en étaient pas affectés, enfin, si cette incer-

titude ne tendait pas à prolonger et à aggraver la crise dont le pays ressent actuellement les tristes effets.

Mais si la ruine des compagnies de chemins de fer doit avoir pour résultat d'ajourner indéfiniment la construction de ces grandes entreprises, de tuer en France l'esprit d'association, de jeter dans la population de longs découragements, de prolonger la crise présente, de préparer pour l'année prochaine un hiver plus pénible encore aux classes laborieuses, de disperser des capitaux accumulés non sans peine, de faire peser sur toutes les valeurs publiques une solidarité fâcheuse, de jeter au sein d'une foule de familles la désolation et la ruine, alors, sans se préoccuper ni de la foi des contrats que personne ne conteste, ni des dangers d'un précédent que les circonstances justifient et rendent exceptionnel; sans tout sacrifier au savoureux plaisir de saigner le coffre de quelques banquiers qui ont su depuis longtemps se mettre à l'abri d'une baisse qu'ils pouvaient prévoir mieux que personne, il y a évidemment lieu de peser attentivement ce qui se passe, il y a lieu d'y regarder de près et d'aviser (1).

(1) *L'Economist* se propose cette question : Quelle sera la durée probable de la crise ? Pour la résoudre, dit-il, il faut comparer la crise présente à celles qui se sont manifestées en 1819, 1825, 1830 et 1836, et signaler les différences de ces diverses époques. En 1824, deux circonstances contribuèrent à développer le goût des spéculations. En premier lieu, la hausse de tous les fonds publics et quelques entreprises de mines assez heureuses avaient donné un grand attrait à ces sortes de placements ; en second lieu, la réduction des importations en 1824 avait imprimé une hausse rapide à toutes les marchandises et surexcité la fièvre de spéculation mercantile dans les premiers mois de 1825.

Ces spéculations peuvent se diviser en cinq catégories : 1° achats de fonds publics et étrangers, 2° actions dans les entreprises de mines à l'étranger, 3° spéculations sur les terrains, 4° actions dans les entreprises de tout genre, 5° spéculations sur les marchandises de toute espèce.—Les achats de fonds publics étrangers étaient faciles à liquider, les titres acquis étant d'une transmission facile ; les entreprises industrielles n'exigeaient pas le versement immédiat des capitaux ; mais la circonstance la plus grave était l'achat excessif de marchandises ; ces achats ayant déterminé une importation considérable de produits étrangers, occasionnèrent par cela même une exportation subite de numéraire qui eut lieu à la fin de 1825 et au commencement de 1826. Cette exportation de numéraire amena une forte baisse dans le prix de la marchandise, cette baisse, coïncidant avec l'époque où les billets des acheteurs venaient à échéance, les jeta dans un grand embarras ; cet embarras rejaillit bientôt sur les

Et s'il faut aviser, mieux vaut le faire plus tôt que plus tard ; en temporisant, il n'y a rien à gagner et tout à perdre ; traîner en

banquiers, dont le portefeuille regorgeait de valeurs impayées ; le discrédit général provoqua une panique dont on conserve encore le souvenir.

La crise à cette époque fut toute commerciale ; elle fut plus désastreuse en apparence, elle était en réalité moins sérieuse. En effet, les payements que le commerce avait à faire en 1825 étaient relatifs à des marchandises qui se trouvaient en magasin ; ces marchandises n'avaient pas été consommées ; elles pouvaient dès lors fournir le moyen de solder les engagements contractés et de ramener la balance du change en faveur du pays ; il ne s'agissait que d'attendre : la baisse des prix, quoique ruineuse pour beaucoup de négociants, eut cependant sur notre change extérieur un double effet, qui devait en neutraliser les mauvais résultats ; d'abord elle arrêta les importations, puis elle provoqua des exportations abondantes, et bientôt les changes redevenus favorables à l'Angleterre y ramenèrent le numéraire et guérirent toutes les blessures.

La crise présente offre un caractère tout différent : à côté de ces larges engagements contractés par le pays, nous ne voyons pas une masse considérable de marchandises destinée à les payer ; à côté de ce capital absorbé, nous ne voyons pas d'immenses approvisionnements destinés à le reproduire ; loin de là, nos magasins sont dégarnis, les grands articles de consommation se soutiennent à des prix modérés ; à aucune époque les billets du commerce ne furent plus rares, à aucune époque il n'exista moins de causes de discrédit.

Mais cette circonstance, qui met complètement le commerce en dehors de la crise actuelle, doit par cela même en prolonger la durée et ajourner longtemps encore le moment où le change extérieur nous redeviendra favorable : plus notre approvisionnement est faible, moins nous avons à exporter, plus nous serons contraints d'importer ; nous aurons donc à subir longtemps encore un change défavorable. Nous aurons encore beaucoup de blé à acheter, il faudra combler nos déficits sur les autres marchandises, il est donc inévitable que l'argent ne devienne bientôt rare et cher ; il n'y aura de temps d'arrêt à cette difficulté que lorsque l'intérêt de l'argent sera assez élevé pour attirer en Angleterre les capitaux étrangers ; ces capitaux viendront se caser de préférence dans nos fonds publics, lesquels doivent baisser inévitablement, et baisser en proportion de l'élévation de l'intérêt de l'argent.

Ainsi donc, aucune crise commerciale n'est à redouter pour le moment ; le commerce n'a à craindre que le contre-coup qui peut résulter des embarras des chemins de fer, et même en ce cas, ces embarras s'atténueront beaucoup par suite de la nécessité où se trouveront toutes les compagnies d'ajourner une partie de leurs travaux. Ce ralentissement des travaux publics amènera une baisse graduelle dans le prix de toutes les marchandises, mais n'entraînera aucune crise soudaine ou imprévue. Une extrême prudence à contracter des engagements à long terme, et une grande réserve dans l'importation des marchandises étrangères est en ce moment une règle que doit s'imposer tout négociant éclairé.

longueur, c'est ajourner le moment où le public pourra jouir des avantages des chemins, c'est laisser sans emploi utile pour le pays les fonds déposés. Ces fonds rendus à la circulation vivifieraient le travail; entassés chez le banquier, ils ne produisent rien; car le banquier lui-même, menacé d'un remboursement que la dissolution des compagnies peut rendre prochain, est obligé, pour ainsi dire, de les garder à vue.

En outre, quelle est une des plus grandes plaies du moment? C'est le discrédit; plus ce discrédit se prolonge, plus le mal s'aggrave, plus il sera difficile à guérir.

Il faut à la situation présente une de ces émotions subites et violentes qui, dans les maladies de langueur, raniment subitement les forces et redonnent au principe vital une soudaine énergie.

Une mesure large, décisive, audacieuse, téméraire même, serait en ce moment un grand acte de sagesse et d'habileté; ce serait le seul moyen de ranimer l'esprit public; l'étonnement qu'elle causerait rendrait la confiance aux plus timides. Le pire est de ne rien faire du tout; en agissant, il n'y a pas à craindre d'empirer la situation et l'on court la chance de l'améliorer.

Nos ministres auront-ils le courage de prendre en cette circonstance un parti énergique, décisif? C'est ce qu'on ignore.

S'ils temporisent par conviction, ils sont dans l'erreur; s'ils hésitent par crainte de se compromettre, ils sont indignes de gouverner le pays (1).

A. CLAPIER.

Député de Marseille.

(1) NOTE DU DIRECTEUR. Quelques-unes des considérations politiques et financières qui servent de base à cet article sont encore développées à un autre point de vue dans une lettre que nous adresse M. Ch. Dunoyer et que nous nous empressons d'insérer, parce qu'elle complète l'examen d'une des questions les plus graves de la situation actuelle.

Miscellanées.

LE BANC DE PERLES.

« Il se noiera ; c'est un homme perdu !

— Sa barque s'en va à la dérive vers la pleine mer.

— C'est un Persan, un schiite (1).

— Comme il nage ce chien d'hérétique !

— Oui, mais il ne connaît pas le ressac de la côte. Regardez comme il se tient dans le sillon des vagues ! »

Telles étaient les observations qu'échangeait un groupe d'Arabes sur la plage voisine du port de Mascate. L'accent de leur voix et leur attitude indiquaient la plus parfaite indifférence ; les uns étaient couchés sur le sable, les autres se tenaient debout enveloppés dans leurs manteaux : le malheureux qui luttait contre la mort ne les intéressait pas plus qu'un chien qu'on a jeté à l'eau. Sa barque avait chaviré au milieu des brisants et sa vie dépendait de son habileté à nager, car une rame qu'il tenait d'une main lui était d'un faible secours. Ainsi que le faisait observer un des spectateurs, il ne connaissait pas le ressac, et nageant toujours dans les sillons de la mer entre deux vagues, il se faisait sans cesse submerger par d'autres flots amoncelés qui se ruaient vers la plage. Chaque fois qu'il était enseveli de la sorte, ses forces et son courage recevaient un nouvel échec ; il reparaisait sur l'eau, mais étourdi, épuisé. et il aurait bientôt vérifié la prédiction des Arabes sans l'apparition subite d'un nouveau personnage. C'était un jeune homme de dix-huit à vingt ans ; son costume et sa physionomie indiquaient un Arabe aussi, mais d'une autre tribu que celle des spectateurs, habitants de Mascate, la ville voisine. Le teint plus clair du nouveau venu, ses traits aquilins, ses brillants yeux noirs, la mâle et

(1) Sectateur d'Ali.

sombre énergie de son beau visage, le châle de soie et de coton rayé qui formait son turban, la longue carabine qu'il portait sur son épaule, tout proclamait en lui le Bédouin de la tribu de Johassam, un des célèbres pirates du golfe Persique ou mer de Bahreïn, comme l'appellent les Arabes. Un manteau de drap noir, tissu avec le poil du chameau, l'enveloppait tout entier, et sous ce manteau on entendait résonner les armes attachées à sa ceinture. Il s'avancait d'un pas brusque et fier. Apercevant de loin le nageur dont les faibles efforts trahissaient l'épuisement, il s'écria :

« Gens de Mascate, pourquoi ne sauvez-vous pas votre frère ? » Cette question excita le rire général.

« Notre frère ! s'écria l'un des Arabes. Au nom d'Allah, sommes-nous fils d'un chien, pour qu'un Persan, un schiite, soit notre frère ?

— Qu'il se noie ! dit un autre. La mer est un trop beau tombeau pour lui.

— Qu'il invoque Ali, son imam, ajouta un troisième; peut-être Ali viendra-t-il de Kerbelah pour le sauver ?

— C'est un marchand de perles. Vous voyez bien qu'il plonge. »

Cette dernière plaisanterie fut accueillie par de nouveaux rires, qui firent froncer le sourcil au Johasmi. Un instant immobile, irrésolu, on l'entendit murmurer : « Il vaut mieux sauver que détruire. Je t'ai désobéi, ô mon père, j'ai donné la mort; pourquoi ne donnerais-je pas la vie ? Un Persan pour un Mohassani, ce sera vie pour vie. » Se tournant soudain vers un des Arabes : « Garde-moi cette carabine, dit-il, ce manteau, ce châle, cette ceinture, mon sabre, mon poignard, ma cartouchière. » Il déposait tous ces objets sur le sable. « Je sauverai ce chien. »

L'étonnement des spectateurs fut porté au comble. Qu'un Johasmi exposât sa vie pour sauver un homme d'une autre tribu que la sienne, c'eût été déjà chose étrange; mais se dévouer pour un Persan, pour un schiite ! les Arabes n'y comprenaient rien. Cependant tant d'audace forçait l'admiration. Le Johasmi s'avança sur le bord d'un rocher, et saisissant le moment propice, il plongea au milieu d'une énorme vague qui, après avoir assailli le rocher, rebroussait chemin. Les spectateurs poussèrent un grand cri, mais il ne tarda pas à reparaitre, déjà loin du rivage et à peu de distance du Persan.

« Bismillah ! le merveilleux nageur ! » s'écrièrent plusieurs Arabes.

Le Johasmi avait rejoint le Persan, mais celui-ci se cramponnait à lui avec l'énergie d'un homme qui se noie. *Khalil*, c'était le nom du jeune homme, se sentant entraîné, jeta une imprécation terrible, et levant son poing fermé, il allait repousser le malheureux dans l'abîme, quand une meilleure inspiration lui vint. Moitié par menace et moitié par force, il fit lâcher prise au Persan et lui dit de saisir de nouveau un bout de la rame, tandis que lui-même prenait l'autre. D'abord ils tournèrent le dos à la terre, et quand les grandes vagues roulaient vers le rivage, ils plongeaient à la fois et laissaient passer au-dessus de leur tête la masse d'eau, qui ne leur faisait aucun mal ; puis voyant approcher une vague d'une hauteur prodigieuse, une véritable montagne liquide :

« Maintenant, face au rivage ! s'écria le Johasmi, et nage de toutes tes forces, si tu tiens à la vie. »

Il parlait encore, quand la mer amoncelée les souleva. Le Johasmi, déployant toute sa vigueur et toute son adresse, parvint à maintenir la rame sur la crête écumeuse de la vague qui les portait tous les deux, avec la rapidité d'un cheval de course, vers la côte, où elle finit par les lancer. Plusieurs Arabes accoururent alors à leur aide et les traînèrent hors de l'atteinte des flots.

Le jeune homme, bien que meurtri par la violence avec laquelle il avait été jeté sur le rivage, se releva aussitôt, essuya l'eau salée qui dégouttait de ses membres, tordit son épaisse et noire chevelure, et reprit en silence ses vêtements et ses armes. Tout ce qu'il dit en voyant les Arabes apporter le Persan à demi noyé, fut ce peu de mots :

« Déposez-le sur le sable et laissez-le sécher au soleil ; vous le verrez ressusciter comme une mouche tombée dans du lait. »

Peu de minutes après, le pauvre diable commença à étendre les bras comme un homme qui nage ; il frissonna, il ouvrit les yeux et les referma pour les rouvrir tout à fait ; puis il s'accroupit sur le sable.

« O mes amis, apprenez-moi, dit-il, au nom d'Allah et du saint Prophète, où est mon bateau ? Et mes esclaves sont-ils en sûreté ?

— Votre bateau, ô Saadi, répondit un des Arabes, s'en retourne

tout seul à Bushire, d'où vous êtes venu, je pense, et vos esclaves sont avec les perles, au fond de la mer ! »

A cette nouvelle, l'infortuné marchand s'arrachait la barbe et se meurtrissait la poitrine.

« O jour infortuné ! s'écria-t-il. O mes fidèles esclaves, Seyd et Baba ! O mon beau bateau qui m'avait coûté cent sequins d'or ! Malheureux que je suis ! Comment retournerai-je à Bushire ? Comment oserai-je me représenter à Zemin-Khan, qui avait aventuré tant d'argent dans mon entreprise ? Mieux eût valu pour moi périr avec mes esclaves et mon bateau ! »

Le Johasmi, qui écoutait cette explosion de douleur avec un air de souverain mépris, crut devoir interrompre le marchand.

« Si tel est ton désir, Saadi, regarde, voilà la mer ! Sois persuadé que je ne t'empêcherai plus de rejoindre tes esclaves, dont les requins se repaissent déjà. »

Cette apostrophe rappela le marchand à son bon sens.

« O digne et excellent jeune homme ! s'écria-t-il, toi qui as la force d'un Zal et le courage d'un Rustan, que ne te dois-je pas ? Pourquoi ne suis-je plus qu'un mendiant, incapable de te témoigner ma reconnaissance ?

— Je suis un Bédouin de la tribu de Johassam, répondit Khalil, et ce n'est pas pour un salaire que je sauve la vie.

— Un Bédouin de la tribu de Johassam ! s'écria Saadi, étonné de devoir la vie à un de ces pirates redoutés. Pourquoi donc m'as-tu sauvé ?

— Pour obéir à mon père, répondit le jeune homme.

— Ton père ! dit Saadi en jetant autour de lui un regard de vive curiosité. Où est-il ? Je ne le vois pas.

— Mon père est mort ; mais c'est pour lui obéir, je te le répète, et rendre vie pour vie que je t'ai sauvé.

— Comment cela ? »

Le Johasmi garda un moment le silence et promena autour de lui un regard sombre ; les habitants de Mascate avaient repris le chemin de leur ville. Resté seul avec le marchand, il se décida à parler ; mais ce fut plutôt pour soulager son âme que pour satisfaire la curiosité de Saadi.

« Puisque tu le veux, dit-il, écoute. Mon père était un cheik de

la famille des Beni-Amrou, à Raz el-Kheima. On le citait pour l'homme le plus sage de la tribu de Johassam, et ses jugements étaient respectés comme ceux du cadî de Mascate, car ils étaient justes.

— En ce cas, interrompit le marchand, ils ne ressemblaient pas du tout à ceux du cadî. Que les chiens dévorent les os de son père ! Il m'a condamné à vingt sequins d'amende pour avoir vendu à faux poids !... mes poids étaient un peu légers, mais l'usage seul les avait usés. Ah ! le coquin de juge ! je lui avais donné cinquante sequins pour qu'il me fit gagner un procès contre un fripon d'Hindou ; mais, comme il devait de l'argent à mon adversaire, il lui paya sa dette à mes dépens, et je perdis mon argent avec ma cause. Que la tombe de son père soit souillée ! Un pareil juge est bon pour des Giaours et des Turcs, mais non pour de fidèles croyants.

— Cela peut être, répondit le Johasmi, dont la physionomie conservait sa sévérité impassible. Mais écoute-moi, puisque tu m'as fait parler : mon père était un lion dans le combat ; son courage ressemblait à la flamme dévorante. Dans sa jeunesse, il était fougueux, irascible ; un mot injurieux faisait bouillonner son sang ; un coup de carabine ne part pas plus vite quand une étincelle a touché l'amorce. Tous les Beni-Amrou se ressemblent sous ce rapport, et je ne devais pas faire exception. Or, il arriva que mon père se prit de querelle avec un homme de la famille des Zobei, à l'occasion du partage des dépouilles d'un navire feringie ; il se battit avec lui et le tua. Cet homme n'avait ni père, ni frère, ni oncle pour le venger ; il n'avait qu'un fils, et ce fils grandissait sous les yeux de sa mère, qui lui raconta ce qui s'était passé. Les Beni-Amrou étaient trop puissants pour craindre des représailles ouvertes ; mais, il y a trois mois, un soir que mon père était assis à la porte de sa tente, il fut frappé par derrière d'un coup de poignard, et une voix s'écria : C'est moi, le fils de Danoud Ibn Zobei, qui venge mon père !

— Lorsque, plein de douleur et de rage, j'accourus près de mon père mourant, il étendit la main et me dit : « Khalil, je meurs. Il y a une heure marquée pour la mort de tous les hommes. Ne t'abandonne pas à la tristesse ; mais écoute bien mes dernières paroles. J'ai vécu longtemps, j'ai fait le pèlerinage de la Mecque et j'ai acquis un peu de sagesse ; profite de mon expérience. Ne

venge pas ma mort dans le sang du fils de Danoud ; j'avais tué son père, et il est juste d'exiger vie pour vie ; mais les représailles doivent s'arrêter là. S'il t'offre le prix du sang, accepte-le, mon fils, et pardonne-lui. Dans le combat, sois brave comme un lion ; tue et fais du butin, c'est le droit des vrais croyants.... En temps de paix, tiens ta main écartée du poignard ; une main sanglante ne prospère jamais ; il vaut mieux sauver que détruire. Jure-moi donc, ô mon fils, jure d'obéir à mes derniers conseils, car les Beni-Amrou sont une race violente et prompte à verser le sang. » Je jurai de lui obéir, et mon père mourut.

— Et tu as tenu ton serment, en exposant ta vie pour sauver la mienne, excellent jeune homme ! dit le marchand.

— J'ai désobéi à mon père, répondit Khalil, mais écoute-moi jusqu'au bout : j'étais fiancé depuis mon enfance à la belle Amineh, fille du cheik Abdallah, de la famille de Mohassan, à Raz el-Kheima, et je devais bientôt l'épouser, quand, il y a six jours environ, je fis un marché avec son frère pour le poignard que je porte à ma ceinture. Zeyn, c'est le nom de ce frère, était avare comme un Juif, rusé comme un Hindou ; il me jura que la poignée était d'argent massif, et comme tu peux le voir, ce n'est que du cuivre argenté. Dès que je m'aperçus de sa friponnerie, un premier mouvement de colère me fit jeter le poignard à ses pieds, et je lui dis : « Fils d'Abdallah, tu m'as trompé, reprends ton poignard et rends-moi les dix sequins que je t'ai donnés. » Les dix sequins n'étaient rien, mais je ne voulais pas être pris pour dupe. Zeyn ne voulut pas me rendre mon argent ; il se sentait dans son tort et ne s'en montrait que plus impudent. Comme un chien hargneux qu'il était, il s'emporta d'abord en injures, et dans un accès de rage, il ramassa le poignard pour me le lancer à la tête. Regarde, dit Khalil ; et il montra à Saadi une petite blessure encore ouverte près de sa tempe. Alors, poursuivit le Johasmi, le sang des Beni-Amrou bouillonna dans mes veines, et l'image d'Amineh ne venant pas s'offrir à mon esprit offusqué par la colère, dans ce moment fatal, à mon tour je saisis le poignard et je frappai Zeyn ; il expira sans prononcer un seul mot. Pendant trois jours mes frères et mes parents me cachèrent et me défendirent, mais les Mohassami étaient plus nombreux que les Beni-Amrou ; je pris la fuite et je vins chercher un abri derrière les

remparts de la ville de l'Imam. J'ai donc sauvé ta vie pour expier la mort que j'ai donnée malgré le serment fait à mon père. Tu n'es qu'un Persan et qu'un schiite, mais ta vie vaut bien celle d'un chien hargneux tel que Zeyn Ibn Abdallah. »

Le marchand était si habitué au mépris des Arabes pour sa nation et sa croyance, qu'il ne songea pas même à se formaliser de ce compliment équivoque. Après un moment de réflexion, il dit à Khalil : « La famille et les amis de Zeyn en veulent-ils absolument à ta vie ? Es-tu certain qu'ils n'accepteraient pas le prix du sang ? »

— Et où trouverais-je, répondit le Johasmi, deux mille sequins pour payer le sang d'un Mohassami ? Ma famille entière ne possède pas cette somme.

— Deux mille sequins sont une grosse somme, j'en conviens, répondit Saadi en branlant la tête. Je suis un pauvre homme, presque un mendiant. Je dois à Zemyn-Khan tout l'argent qu'il a aventuré dans ma dernière entreprise. Ah ! si je n'avais pas perdu mon bateau et mes deux esclaves, je t'indiquerais bien un moyen de gagner deux mille sequins en deux mois !

— Que veux-tu dire ? demanda le Johasmi ; s'agit-il de quelque capture ? Connais-tu une bonne prise à faire ? J'ai un excellent bateau dans lequel je suis venu de Raz el-Kheima, avec trois esclaves vigoureux et intrépides.

— Je ne connais aucune prise à faire, répondit le marchand, souriant dans sa barbe de l'impétuosité du Johasmi, et je suis trop vieux pour combattre. Souviens-toi d'ailleurs des conseils de ton père. « La main sanglante ne prospère pas. » Tes esclaves sont-ils aussi bons nageurs que toi ? plongent-ils aussi bien ?...

— Qu'est-ce à dire ? interrompit ironiquement Khalil ; prétends-tu faire de moi un pêcheur de perles ? Et quand je consentirais à le devenir, comment me ferais-tu gagner deux mille sequins en deux mois ? Suis-je donc un enfant, pour que tu me fasses de pareils contes ?

— Écoute, excellent jeune homme, la perle des Bédouins, répartit Saadi, ne sois pas trop prompt. Jure-moi par la sainte Kasbah et par la tombe du Prophète de garder fidèlement le secret que je vais te révéler ?

— Par la sainte Kasbah et la tombe du Prophète, je jure de ne

pas te trahir, » répondit Khalil, dont la curiosité était vivement excitée.

Le marchand jeta un regard inquiet autour de lui pour s'assurer que personne ne les écoutait même à distance, et, pour surcroît de précaution, il raconta à voix basse ce qui suit : « Pendant le dernier Rhamadan, un pêcheur de perles vint trouver Zemin-Khan à Bushire et lui confia que pendant qu'il pêchait un jour, tout seul, près de l'île de Karack, un coup de vent l'avait fait dériver à l'ouest jusqu'à un écueil dont il avait souvent entendu parler, à cause du grand nombre de vaisseaux qui s'y étaient perdus. A sa grande surprise, il remarqua de l'un des côtés de l'écueil un banc de six à sept brasses, dont l'existence était restée jusqu'alors ignorée. Jugant d'après sa profondeur qu'il pouvait y avoir de bonnes perles, il plongea cinq ou six fois, mais il ne rapporta que douze hultres, quoiqu'il y en eût un très-grand nombre; la profondeur du banc et l'absence d'aide l'empêchèrent d'en détacher davantage. Ces hultres étaient très-grandes; il en retira trois perles d'une rare beauté, car elles valaient chacune dix tomans de Bosnah. Regarde, ajouta Saadi, en voici une. Et fouillant dans la ceinture qui fixait son ample pantalon, le marchand persan tira d'un de ses replis cachés un petit sachet contenant une grosse perle, d'une parfaite régularité de formes et d'un reflet très-vif. Khalil ne pouvait appartenir à la tribu de Johassam sans avoir appris dans son métier de pirate la valeur des perles fines et des pierres précieuses.

« Voilà une perle d'un admirable orient ! dit-il.

— Je vois avec plaisir que tu t'y connais, répondit le marchand. Imagine-toi la joie du plongeur à la vue de trois pareilles perles. Dès que le vent le lui permit, il regagna Karak et de là Bushire, où il fit part de sa découverte à Zemin-Khan, qui après avoir été, comme tu le sais peut-être, un homme important dans la ville, n'est aujourd'hui qu'un pauvre marchand. Zemin-Khan n'était plus assez riche pour équiper une barque avec des plongeurs à ses frais; il craignait d'ailleurs que le cheik de Bushire ne saisit les perles comme venant de Karak. Tu n'ignores pas les prétentions du cheik sur cette île. Je me trouvais alors à Bushire; Zemin-Khan entra en pourparler avec moi, et comme j'avais une boutique à Mascate, il me proposa de me rendre à l'endroit désigné avec Haroun le plongeur, de louer un bateau à frais communs et de partager les profits. Je revins donc

ici, il y a un mois, dans ce dessein ; mais le pauvre Haroun fut frappé par l'Ange de la Mort pendant notre voyage, à bord même du Buggalah. Muni par lui de renseignements exacts sur la situation du rocher, je ne renonçai pas à notre projet ; tout au contraire, je vendis ma boutique et mes marchandises, et j'achetai un bateau avec deux esclaves à la tribu d'Oman. Hélas ! avant d'entrer dans le port de cette maudite ville de Mascate, mes deux esclaves se sont noyés, et j'ai perdu avec mon bateau la moitié au moins de ce que je possédais. Si tu veux tenter l'aventure avec moi, il me reste encore assez d'argent pour louer des plongeurs, pour payer l'équipement de pêche et acheter les vivres nécessaires. Nous partagerons les bénéfices en trois parts égales, une pour toi, une pour moi, une pour Zemin-Khan. Que dis-tu ? cette offre ne te paraît-elle pas avantageuse ? »

Khalil avoua que l'entreprise lui souriait beaucoup, et que les propositions de Saadi lui semblaient fort loyales ; mais quelque chose le décida, plus que l'appât du gain ; ce fut le violent désir de quitter Mascate, où, enfermé dans une enceinte de murailles et de remparts, coudoyé dans des rues étroites par une population nombreuse et bruyante, des soldats, des artisans, des marchands de tous les pays, le Bédouin indépendant, le pirate habitué à vivre libre comme l'air, languissait déjà et s'irritait contre sa prison, semblable à l'oiseau de mer qui se heurte la tête et les ailes contre les barreaux de sa cage.

On sait que Mascate est une ville située sur la côte orientale de l'Arabie, près de l'entrée du golfe Persique. Son excellent port et sa situation avantageuse en ont fait un des grands entrepôts du commerce de l'Orient, et le chef qui y règne, avec le titre d'Imam, a su mettre à profit ces éléments de prospérité. Tandis qu'il encourageait le commerce et concluait des traités avec les principales puissances maritimes de l'Europe et de l'Amérique, il employait toutes ses ressources à soumettre les petits souverains et les tribus indépendantes de son voisinage. Il est ainsi parvenu à se rendre le maître d'une longue étendue de côtes, non-seulement en Arabie, mais sur les rivages voisins de la Perse et de l'Afrique. Plusieurs îles de l'océan Indien reconnaissent également son autorité. On dit qu'en général il a fait un meilleur usage du pouvoir que les despotes orientaux. Dans tous ses rapports avec les puissances

européennes, il donne des preuves de sagacité et de loyauté. Naturellement les tribus de Bédouins dont il réprime la turbulence et le penchant au pillage, nourrissent une profonde aversion contre son autorité, ce qui ne les empêche pas de recourir à lui et d'implorer sa protection dans leurs dangers. Voilà pourquoi Khalil, le Johasmi, avait cherché un refuge dans la ville de l'Imam, et pourquoi il lui tardait d'en sortir.

Les préparatifs des deux nouveaux associés furent bientôt faits. Le bateau du Johasmi était d'assez grande dimension ; il ne fallait pas moins de huit rameurs pour compléter son équipage. Outre les trois esclaves de Khalil, accoutumés à la manœuvre, Saadi loua cinq rameurs qui devaient servir aussi de *seibors*, terme dont l'explication sera donnée plus loin, sans compter six *ghowas* ou plongeurs. Après s'être approvisionnée de dattes, de riz, de poisson sec, la petite expédition fit voile de Mascate vers Karak, en serrant la côte méridionale du golfe Persique. Khalil espérait éviter ainsi la rencontre de ses anciennes connaissances, — amis ou ennemis, — de la tribu de Johassam, qui occupe la côte septentrionale et occidentale du golfe. Ce ne fut pas sans émotion qu'il découvrit dans un vague lointain le hardi promontoire derrière lequel se cachait Raz el-Kheima où habitaient ses frères et la belle Amineh. Mais la vue même de son pays natal, la douleur d'un exil qui pouvait se prolonger, n'altèrent en rien l'aspect calme et sévère de ses traits. Sans pousser un soupir, il détourna les yeux de Raz el-Kheima pour contempler le stérile rocher d'Ormuz, jadis le plus opulent marché du commerce oriental, aujourd'hui le triste séjour de quelques centaines de pauvres pêcheurs et de ramasseurs de sel. Après avoir doublé ce rocher, le bateau franchit à la rame et à la voile le long détroit situé entre l'île de Kishm et la côte persane, et se trouva enfin dans le vaste golfe où deux jours de bonne marche le conduisirent en vue de l'île de Karak. Pendant cette traversée Khalil et Saadi rencontrèrent plusieurs navires marchands, et quelques bateaux qui gagnaient les parages où se fait habituellement la pêche des perles ; un ou deux esquifs suspects leur parurent à l'affût de quelque bonne prise.

Ils eurent le bonheur d'éviter ces oiseaux de proie, et parvenus à l'endroit où le pauvre Haroun avait essuyé son coup de vent d'ouest, ils gouvernèrent dans la direction indiquée, pour découvrir

la Rocher de la Bonne Fortune. C'est le nom qu'Haroun, transporté de joie par la découverte du banc de perles, avait donné à un écueil fécond jusqu'alors en désastres. Mais vainement ils croisèrent deux jours entiers à cette même place; le rocher échappait à toutes leurs recherches, et Saadi, avec l'habituelle mobilité de l'esprit persan, passa soudain de l'enthousiasme au désespoir, maudissant tout haut sa destinée et la mémoire du pauvre Haroun, qu'il traitait de fourbe et d'imposteur. Fort heureusement Khalil, auquel il conseillait d'abandonner l'entreprise, avait l'esprit d'une trempe plus ferme. S'il consentit à regagner l'île de Karak, ce fut pour en repartir aussitôt en modifiant un peu la première direction. Cette seconde croisière n'eut pas plus de succès, mais le Johasmi ne se décourageait pas pour si peu. Il recommença jusqu'à dix fois la même exploration, et nous serions tentés de croire qu'il ne s'en serait pas tenu là, car il citait souvent à Saadi, lorsque celui-ci se désolait, la belle leçon de persévérance donnée par une fourmi à un monarque de l'Orient. On connaît cette anecdote : « Après avoir essayé soixante-dix-sept fois de porter un grain de millet au haut d'un mur, la fourmi infatigable tenta un nouvel effort et réussit. » La patience de Khalil ne fut pas soumise à cette multiple épreuve. Il n'en était qu'au dixième voyage, quand il eut l'heureuse idée de gouverner davantage vers le sud, pour tenir compte du courant qu'Haroun avait peut-être négligé dans ses calculs. Cette fois le succès faillit dépasser ses espérances; peu s'en fallut que la barque ne heurtât contre l'écueil. La mémoire d'Haroun fut réhabilitée dans l'esprit de Saadi.

Les deux associés se mirent aussitôt à l'œuvre. Les plongeurs, y compris Khalil, se vêtirent d'habillements complets de coton blanc pour garantir leurs corps du contact de ces masses gélatineuses vivantes, aux fins et nombreux tentacules, nommées par les naturalistes méduses, et par les marins gelées du soleil, chandelles de mer, orties marines, à cause de la propriété qu'elles ont d'être lumineuses dans la nuit et de produire une sensation douloureuse semblable à la piqure de l'ortie. Chaque plongeur pose ses pieds sur une pierre attachée à une corde fixée elle-même entre les doigts du pied droit. Il porte au bras gauche un petit filet destiné à recevoir les huîtres ou les moules perlières, et serrant ses narines avec un petit morceau de corne élastique, il donne le signal au seibor, qui

laisse glisser la corde et la retire aussitôt que le plongeur l'agite et sent le besoin de remonter à la surface pour respirer. Le temps nécessaire pour remplir le filet ou le panier varie de trente à cent secondes. Il ne faut pas croire ces récits merveilleux de la pêche aux perles, où l'on prétend que certains plongeurs restent sous l'eau cinq minutes et même davantage ; les plus expérimentés sont forcés de venir respirer à la surface au bout de deux minutes au plus. Un jour sans doute on tirera parti de la découverte de la cloche du plongeur pour la pêche aux perles.

La soirée était employée à ouvrir avec des couteaux les bivalves perlières dont la grosseur donnait le plus d'espérances. On sait que la perle se trouve pour ainsi dire enchâssée dans la substance même, dans la chair du coquillage, près du muscle d'attache des deux valves ou écailles. Saadi et Khalil purent bientôt se convaincre que le Rocher de la Fortune méritait son nom. Tous les jours des perles d'une rare grosseur et d'une grande beauté récompensaient leurs recherches. La masse des écailles qu'ils n'avaient pas le temps d'ouvrir étaient jetées sur le rocher, où la chaleur du soleil ne tardait pas à les putréfier et à les faire entrebâiller d'elles-mêmes. Khalil voyait s'accumuler rapidement la rançon qui devait le rendre à sa famille, à sa ville natale. Tous les matins après sa prière, il se mettait à l'œuvre jusqu'à l'heure où le soleil couchant l'invitait à faire ses dévotions du soir. C'était le plus habile et le plus heureux des plongeurs.

Septembre tirait à sa fin ; le golfe, jusqu'ici calme et tranquille, commençait à moutonner sous le souffle des vents d'automne. Une longue expérience indiquait aux plongeurs qu'il était temps de finir la campagne. Ce ne fut pas sans pousser un profond soupir, que Saadi consentit à lever l'ancre et à regagner l'embouchure du golfe. Un vent du nord très-violent les força de longer la côte méridionale, et de doubler, en le serrant de près, le promontoire de Raz el-Kheima. Khalil croyait que le même vent empêcherait ceux de sa tribu de mettre en mer ; il se trompait ; car à peine avait-il doublé le cap qu'une grande barque à voile ou *buggalah* quitta l'abri d'une longue rangée d'îles parallèle au rivage et gouverna vers eux. Un seul regard suffit pour convaincre Khalil que c'était le navire de ses mortels ennemis les Mohassanis, qui le guettaient peut-être au passage ou faisaient tout simplement leur métier de pirates.

Khalil ne doutait pas que la capture de sa barque ne fût immédiatement suivie du massacre de l'équipage. Il doubla le nombre des rameurs, en disant aux plongeurs que leur unique chance de salut était dans les rames. Le long et léger esquif tremblait et gémissait sous d'énergiques secousses, rasant et fendait tour à tour les vagues comme un poisson volant qui dispute à la fois sa vie aux oiseaux de proie et aux requins. Mais le requin même ne poursuit pas sa proie avec plus d'ardeur et d'avidité que le buggalah, dont l'énorme voile latine se projetait fort loin au-dessus du bord, et dont la proue soulevait un nuage d'écume. Saadi, couché au fond du bateau, se tordait les mains, s'arrachait la barbe et maudissait la destinée. Les rameurs invoquaient Allah et son Prophète; Khalil seul demeurait calme et silencieux. Debout à l'arrière, dirigeant lui-même le gouvernail, il attachait sur le buggalah acharné à sa poursuite un regard de sombre haine et d'indomptable orgueil. Depuis un instant il gouvernait vers l'extrémité orientale de la rangée d'îles. La connaissance toute particulière qu'il avait de certains passages très-dangereux lui laissait un dernier espoir d'échapper à ses ennemis. Leur navire, beaucoup plus gros et mu par l'unique impulsion d'une immense voile, manœuvrait difficilement au milieu des rochers; mais Khalil n'ignorait pas que les Mohasanis avaient toujours deux embarcations à bord pour s'en servir en pareil cas.

L'équipage du buggalah comprit son dessein, car il ne tarda pas à ouvrir contre la barque fugitive un feu de mousqueterie bien nourri, mais presque hors de portée. Une seule balle atteignit Khalil à la poitrine, et pénétra assez avant dans les chairs sans que son front trahît la douleur de sa blessure.

Parvenue à l'extrémité méridionale de la rangée d'îles, la barque de Khalil et de Saadi s'élança dans un étroit chenal qui la conduisit en pleine mer. Alors Khalil dit aux rameurs de faire halte un instant pour voir si l'ennemi renoncerait à la poursuite, ou s'il mettrait ses embarcations à la mer; dans ce dernier cas, il fallait se préparer à combattre corps à corps. Mais, à sa grande surprise, le buggalah s'aventura à son tour dans la passe étroite, et pour la première fois peut-être, un rayon de joie éclaira le sombre visage du Johasmi.

« Marchand, dit-il à Saadi, me vends-tu ta part de l'entreprise ?

Je ne t'en aurais pas donné une piastre, il y a quelques minutes ; maintenant je t'en offre trois cents tomans de Bosnah. »

Avant que Saadi eût suffisamment recouvré ses esprits pour répondre à son associé, la grande voile du buggalah, rabattue vent dessus par une fausse manœuvre, coiffa le mât et l'inclina violemment. La rapidité du courant resserré entre les rochers acheva de coucher la vaste coque sur le flanc, et la jeta sur un écueil où ses minces bordages s'entr'ouvrirent au premier craquement. Quelques instants après le buggalah sombrait. Une partie de l'équipage gravit les rochers où elle se trouva hors de l'atteinte du courant, qui entraînait, entre autres malheureux, deux pauvres diables cramponnés à une planche, et les poussait avec les débris du navire vers la pleine mer, et contre le bateau de Khalil : celui-ci reconnu bientôt le père et le frère de Zeyn, les vengeurs du sang qu'il avait répandu, ses plus implacables ennemis.

« Allah soit béni ! s'écria-t-il ; je tiens en mes mains la vie de ceux qui avaient juré ma mort.

— Par Allah et son Prophète, dit le marchand dont la figure encore pâle et crispée essayait de sourire, si ce sont là les parents de celui que tu as tué, profite de l'occasion pour faire un bon marché. Une petite somme les contentera. »

Ces paroles, dites d'un ton demi-sérieux, produisirent une révolution soudaine dans les sentiments de Khalil. Il se souvint que les deux hommes, que le courant entraînait vers la haute mer, étaient aussi le père et le frère de la belle Aminéh ; les dernières paroles de son père mourant lui revinrent en mémoire. Debout sur l'avant du bateau, il éleva la main en l'agitant et s'écria :

« Abdallah Ben Mohassan, me reconnais-tu ?

— Chien, fils de chien ! répondit le vieux Mohassan, meurtrier de mon fils, destructeur de ma race, oui, je te reconnais. Tu as vaincu cette fois, et lâche que tu es, tu as vaincu en fuyant, Mon imprudence ou ma fatale destinée t'ont donné la victoire. Mais ton heure n'en viendra pas moins, et tu mourras de la mort d'un chien, comme ton père.

— Cheik Abdallah, répondit le jeune homme sans se laisser émouvoir par ces injures, veux-tu accepter le prix du sang de ton fils ? »

Cette proposition inattendue, faite dans un pareil moment, mé-

ritait considération. La planche était sur le point d'accoster le bateau.

« Combien m'offres-tu ?

— Offre-lui le quart du prix auquel il aurait pu prétendre sur la terre ferme, dit le marchand en parlant à l'oreille de son associé.

— Je t'offre cinq cents sequins.

— Je ne vendrai pas le sang de mon fils pour le prix de deux misérables esclaves, répondit le vieux cheik ; l'imminence du péril ne me fait pas perdre la tête : donne-m'en deux mille.

— Deux mille, si tu veux, mais à une condition, c'est que ce sera la dot de ta fille Amineh.

— Qu'il en soit ainsi, » répliqua le vieillard ; et ce singulier marché fut conclu.

On s'empressa de recueillir dans le bateau les deux Mohassani, et la plus franche cordialité succéda aux haines mortelles. Khalil raconta à son futur beau-père le bonheur qui lui était arrivé, et le décida sans peine à l'accompagner à Mascate, où il se proposait de vendre sa part de perles pour acquitter la rançon promise. Aussitôt leur arrivée dans le port, Saadi se rendit au bazar avec son assortiment complet, qui attira bientôt tous les regards des marchands hindous. La grosseur et la beauté des perles excitèrent l'admiration des connaisseurs. On les marchandait pourtant ; mais après avoir épuisé les rubriques familières aux trafiquants de toutes les parties du monde, les Hindous se résignèrent à payer une aussi belle marchandise 14,000 sequins. Déduction faite des gages des plongeurs et des rameurs, que les associés voulurent doubler ; il restait encore plus de 12,000 sequins à partager entre trois. Khalil se trouva ainsi en possession de plus d'argent qu'il n'en avait jamais vu ni rêvé.

« T'ai-je tenu parole, mon fils ? lui dit Saadi en lui comptant sa part ; crois-tu maintenant qu'un Persan hérétique vaille la peine d'être sauvé ?...

— Je te dois plus que la vie, mon père, répondit Khalil. Viens avec moi à Raz el-Kheima, et tu verras comment les Jobasmi savent fêter leurs bienfaiteurs.

— Non, répondit Saadi, il faut que je retourne à Bushire, pour donner sa part à Zemin-Khan. Si tu es content, je le suis aussi.

Tous les deux nous avons gagné de l'argent et de la sagesse. J'ai appris qu'un Arabe de la tribu de Johassam pouvait être humain, et tu demeures persuadé, j'en suis sûr, qu'un marchand et un schiite peut être honnête. Sois heureux avec ton Amineh, et n'oublie pas les derniers conseils de ton père : il vaut mieux sauver que détruire. Bénis soient Allah et son Prophète qui t'ont envoyé à mon aide au moment où je périssais ! »

Khalil habite encore aujourd'hui Raz el-Kheima. Marié à la belle Amineh et père de famille, il a renoncé à la profession héréditaire des Arabes de sa tribu. Possesseur d'un beau navire de deux cents tonneaux, il fait quelquefois des voyages dans l'Hindoustan et même en Amérique, non plus en écumeur de mer, mais en honnête spéculateur. De temps en temps, il rend visite à son ami Saadi, un des plus riches marchands de Bushire ; ce dernier a pris beaucoup d'embonpoint, et se plaît à raconter à qui veut l'entendre, en fumant avec lui une chibouque, l'histoire de son heureuse expédition au Rocher de la Fortune.

(*United Service Magazine.*)

Correspondance.

DES TENDANCES ADMINISTRATIVES

EN FRANCE.

A M. le Directeur de la *Revue Britannique*.

Monsieur,

La *Revue d'Edimbourg* du mois de janvier dernier contient, sur la centralisation, un article remarquable, que j'avais quelque espoir de voir reproduit dans la *Revue Britannique*, et que j'exprimerais le regret de n'y avoir pas encore lu, si l'extrême indulgence avec laquelle l'auteur m'a traité dans quelques-unes de ses pages ne me faisait craindre que la manifestation de ce regret ne parût inspirée par un sentiment un peu personnel.

Cet excellent travail, qu'on attribue à l'un des jurisconsultes les plus éminents de l'Angleterre, qui est aussi l'un de ses écrivains les plus versés dans la connaissance des sciences morales et sociales, rappelle par son titre, sinon précisément par son objet, d'anciens articles du fondateur de la *Revue Britannique*, M. Saulnier, qui, à l'époque de leur publication, ont eu sur nos tendances administratives une influence très-marquée, trop marquée peut-être; et la reproduction parmi nous en serait d'autant plus opportune, qu'en prenant fait et cause pour la centralisation, en la préconisant dans ce qu'elle a d'essentiel et de vrai, l'auteur s'est tenu sévèrement en garde contre des abus graves, qu'on essaye de placer ailleurs sous le patronage de ce mot accredité, abus qui se distinguent essentiellement de la centralisation, qui n'ont rien de commun avec les conditions de son existence, et qu'on a également tort, il faut le reconnaître, de recommander ou de combattre en son nom.

En général, monsieur, c'est quelque chose d'assez remarquable que la disposition que manifestent depuis quelque temps nos voisins d'outre-mer, si peu imitateurs de leur nature, à modifier leurs traditions administratives dans le sens des nôtres, et il ne pourrait qu'être curieux pour vos lecteurs français de voir comment un sujet aussi national en France que la centralisation, a été traité par un esprit supérieur, de l'autre côté de la Manche. On ne pourrait que vous savoir gré de nous faire connaître les idées anglaises sur un point si capital. Toutefois, votre mission, même sur ce point, ne se réduit pas à cela, si je ne me trompe, et le caractère essentiellement international de votre Revue exigerait, je crois, qu'en nous informant des directions que prend la science administrative en Angleterre, vous rendissiez à nos voisins le bon office de les tenir en garde contre ce qu'il peut y avoir, à cet égard, d'erroné dans nos propres directions. C'est ce qui me détermine, monsieur, à vous adresser les réflexions qui suivent, en vous demandant, si vous les jugez vraies et utiles, de les insérer dans votre précieux Recueil.

Le temps, qui éclaircit beaucoup de choses, a fait un commentaire lumineux du pêle-mêle de bons et de mauvais sentiments, de sages et de folles pensées, d'intérêts légitimes et illégitimes auxquels nous obéissions, quand fut accomplie par nos mains la révolution de 1830, et nous savons maintenant quel est le régime qui devait sortir de cette révolution, fille de beaucoup d'autres, et auquel nous avait longuement et laborieusement préparés tout notre passé.

Si je voulais définir ce régime avec un certain degré de précision et de netteté, je dirais qu'avec la liberté de la presse, avec celle des élections à tous les degrés, avec celle de la tribune, avec le jugement par jurés, avec tout un ensemble d'institutions politiques fort libérales, plus libérales peut-être, à quelques égards, que la situation morale de notre pays ne le comporte, il constitue, d'ailleurs, un système d'administration et de police arbitraire des plus envahissants et des plus restrictifs ; je dirais que c'est toujours l'ancien système administratif de l'empire, accru, développé, amplifié, et tout à la fois condensé encore, avec un budget qui excède de plus de cinq cents millions celui de 1830, un budget toujours crois-

sant et toujours insuffisant de quinze cents millions, et des droits d'administration et de police préventive à peu près illimités sur presque toutes les branches de l'activité sociale, droits qui avaient déjà pris une extension exorbitante, il y a seize ans, qui ont néanmoins reçu depuis des extensions et des aggravations nouvelles, et dont rien ne paraît devoir limiter les progrès.

Cet immense établissement public, développement singulier de ce que nous appelons en France la monarchie administrative, semble, il est vrai, comporter à un certain degré deux avantages. Une expérience de plus de seize ans prouve qu'il peut se concilier plus ou moins avec la paix ; il laisse, d'un autre côté, à la discussion, une latitude assez grande ; et, quoique cette liberté de discussion ne soit, je le crains, que médiocrement fructueuse, au milieu des préoccupations égoïstes qui nous absorbent, et de l'influence corruptrice que ces préoccupations, à tant d'égards injustes et déréglées, exercent en général sur les pouvoirs publics et sur les organes de la publicité, elle entretient pourtant dans les esprits une certaine fermentation salutaire, qui en conserve, qui en accroît même l'activité, et qui, unie à la paix dont nous jouissons, féconde jusqu'à un certain point tous les travaux, et produit une prospérité générale relativement considérable.

Aussi, ceux pour qui est tout un certain bien-être matériel, acquis par des moyens à peu près honnêtes, n'auraient-ils peut-être rien à objecter contre un état de choses qui se montre passablement compatible avec les avantages que je viens d'indiquer, et le mieux pour eux serait-il de se laisser tranquillement aller à la jouissance de ces avantages, s'ils pouvaient en jouir, en effet, avec une véritable sécurité, et si, sous l'apparence de force et de stabilité qu'il présente, notre établissement public ne renfermait aucun principe ruineux. Malheureusement, il y a quelque sujet de douter qu'il en soit ainsi, et, pour ma part, j'éprouve très-sincèrement la crainte que, sous ce vaste amas de forces et d'attributions, extérieurement si régulier, que dans ce grand corps, d'une complexion en apparence si robuste, ne se cache un vice grave, qui en mine sourdement la vitalité, et qui finira, si l'on n'y prend garde, par altérer sérieusement sa constitution, et peut-être par entraîner sa ruine. Je crois, en m'en expliquant sans nulle réticence, faire acte de dévouement et de fidélité.

Il y a aujourd'hui, monsieur, dans les manifestations publiques des partis engagés dans la discussion de nos affaires, une chose qui doit frapper les esprits les moins attentifs : c'est un suprême dédain pour les questions de principe. On s'en occupait fort autrefois, sous la première révolution, et même depuis, sous la restauration, à une date encore récente. On n'a pas tout à fait oublié peut-être que les choses pour lesquelles les hommes publics de quelque valeur cherchaient le plus alors à passionner le pays, c'étaient les grandes questions de liberté civile, religieuse, économique : la liberté de la presse, celle de l'enseignement, celle des cultes, celle de l'industrie, celle des échanges ou du commerce, etc. Tout cela, qui excitait alors un intérêt si vif, si animé, et dont l'établissement et la consécration paraissaient si désirables, tout cela a cessé depuis, surtout dans ces derniers temps, d'être l'objet de nos préoccupations ; et, si j'en excepte la liberté des échanges, pour laquelle un certain nombre de bons esprits, par un honorable anachronisme, se sont pris de passion depuis quelques mois, et à propos de laquelle on semble tenter de faire rentrer le pays dans les voies libérales, il n'y a pas une question de liberté, pas une idée de justice sociale à l'ordre du jour. On a d'autres affaires en tête. Le grand objet de chacun de nous, aujourd'hui, est d'obtenir du gouvernement qu'il use au profit de nous, des nôtres, de nos amis, de nos clients, de notre endroit, de notre circonscription électorale, des attributions administratives illimitées, des ressources financières colossales, immenses, que le temps et les révolutions successives ont accumulées dans ses mains. Qu'on le nie, qu'on l'avoue, peu importe ; ce n'en est pas moins là un fait patent aux yeux de tous, et devenu de notoriété universelle.

Eh bien, je crois, je le dis sans déclamation, que, dans un avenir plus ou moins prochain, le gouvernement pourrait être sérieusement compromis par cette tendance, qui nous est plus ou moins commune à tous, de vouloir, tout en criant à la corruption, que le gouvernement donne satisfaction non pas à l'intérêt universel par des lois justes et libérales, mais aux intérêts particuliers par des faveurs, par des emplois, par des subventions, par des privilèges, par des tarifs douaniers, par des concessions de marchés ou d'entreprises, en un mot, par tout cet amas de droits excessifs et de ressources exagérées dont il dispose, et que tous les partis, depuis

seize ans, dans l'espoir apparemment d'en jouir chacun à son tour, ont travaillé avec une égale ardeur à consolider et à accroître.

Je n'ai, vous pouvez déjà le comprendre, monsieur, en abordant ce triste sujet, aucune envie de prendre ou de faire prendre le change, et de considérer ou de faire considérer la disposition dont je parle comme un vice particulier au parti qui est depuis six ans en possession du pouvoir. Si ce parti ne s'est pas signalé par une exagération de désintéressement et de libéralité, aucun autre, que je sache, ne s'est piqué de manifester à cet égard des dispositions plus justes et plus généreuses. Aucun ne doute, il est vrai, qu'il ne fit des attributions et des millions dont le gouvernement dispose, un usage bien plus honnête et bien plus éclairé que celui qu'en peut faire le parti qui en a, à l'heure qu'il est, la possession ; mais tous paraissent également d'avis non-seulement que la masse en demeure intacte, mais, s'il est possible, qu'elle soit accrue. Tous, à qui mieux mieux, se montrent favorables à la conservation et à l'extension des tutelles administratives de toute espèce, à l'exécution par les mains de l'état du plus grand nombre possible de travaux, au maintien et à l'aggravation des tarifs douaniers, à l'accumulation, dans les mains du pouvoir, du plus grand amas possible d'attributions et de ressources. A cet égard, si je ne me trompe, le tiers-parti manifesterait volontiers encore plus d'apreté que les centres ; le côté gauche que le tiers-parti ; l'opposition radicale que l'opposition dynastique, et les stupides sectes qu'on désigne par le nom de socialistes ou de communistes que l'opposition radicale. C'est, des uns aux autres, une émulation croissante d'accaparement au profit du pouvoir ; et, au point où ont poussé les choses, les aberrations et la dépravation de l'esprit public, le ministère en possession des affaires, est, je le dis comme je le pense, le moins illibéral qu'il paraisse possible en ce moment de réaliser, le moins entêté de la fureur systématique d'accroître les attributions administratives et les ressources financières du gouvernement, et partant, le moins entraîné encore à satisfaire, par de mauvais moyens, les ambitions et la cupidité universelles.

Il ne peut donc être question, dans ce que j'ai à dire ici, de faire la guerre à un parti, mais de signaler une disposition devenue commune à tous, et d'exposer les conséquences qu'elle peut avoir pour les uns et pour les autres.

On sait quel rôle cette disposition a joué dans nos divers gouvernements révolutionnaires, et notamment sous l'empire et la restauration. On sait aussi quelle violente surexcitation elle reçut de la révolution de 1830. On n'a certainement pas oublié ce qu'une vigoureuse et légitime satire appela alors la *curée*. Ce fut par cette curée, la curée des places, que le mal fit explosion. Ce mal, il est vrai, était, dans une certaine mesure, inévitable. Il fallait bien que les fondateurs du nouveau régime en prissent la direction, et s'emparassent des postes, en si grand nombre, d'où cette direction devait avoir lieu ; de tous les postes politiques, des ministères, des ambassades, des préfectures, des parquets, des commandements militaires et maritimes, des régies financières, etc. Mais c'était là, il faut l'avouer, une nécessité très-malheureuse, une nécessité à laquelle on ne pouvait céder sans éveiller des cupidités innombrables, et sans déterminer un mouvement de corruption que les chefs du nouveau régime, pour peu qu'ils fussent honnêtes et prudents, ne pouvaient surveiller d'un œil trop inquiet et trop sévère, et s'appliquer trop promptement à modérer, à contenir, à limiter. Malheureusement ces hommes, qui déployèrent contre l'esprit de désordre et de sédition un si admirable courage, ne surent pas se montrer aussi forts et aussi sages contre l'esprit d'ambition et de cupidité.

C'est l'honneur éternel du gouvernement de juillet que d'avoir su réprimer, avec une fermeté modérée mais persistante et bien résolue à ne pas faiblir, les agressions violentes auxquelles l'ordre public fut exposé durant les premières années de son existence, et, en conservant les libertés acquises, en les étendant même à plusieurs égards, d'avoir réussi à maintenir la paix. Le service qu'il a rendu par là non-seulement à la France, mais à l'Europe et au monde entier, n'est pas susceptible d'appréciation, et rien n'eût manqué à sa gloire s'il avait su déployer contre les passions cupides autant d'énergie et d'habileté qu'il en a montré contre les passions perturbatrices.

Cette seconde partie de sa tâche était, il faut en convenir, d'une exécution fort difficile, plus difficile peut-être que celle de résister aux désordres de la rue ; et quand les auteurs plus ou moins directs de la révolution s'étaient emparés de tant de beaux postes, quand tant d'ambitions légitimes ou non légitimes avaient mis à se satis-

faire un si grand empressement, il n'était certainement pas aisé de refuser satisfaction à la masse de celles qui venaient à la suite, dont le seul tort, dans bien des cas, était de s'être montrées moins impatientes, et qui faisaient offre de leur dévouement, en invoquant leurs services et leurs droits. Il n'était surtout pas aisé de résister à celles qui se trouvaient déjà dans une situation indépendante, qui occupaient des postes inamovibles, d'où elles pouvaient, en quelque sorte, nuire ou servir à leur gré, et particulièrement à celles qui, s'étant frayé par l'élection un accès dans les chambres, portaient gratuitement au pouvoir un appui dont il ne pouvait se passer ; à la masse des ambitions parlementaires, à celles entre autres de ces ambitions qui comptaient à la fois par le talent et par le suffrage, qui, en donnant ou retirant leur concours, pouvaient donner ou retirer le pouvoir, et qui, en soutenant les chefs du gouvernement dans la position élevée qu'elles les avaient plus ou moins aidés à se faire, avaient tant d'occasions de les avertir qu'elles ne les maintenaient en possession de ces avantages qu'à la condition d'y participer.

Et pourtant, hâtons-nous de le dire, il était possible, jusqu'à un certain point, au commencement surtout, sinon d'arrêter, au moins de contenir, de resserrer le torrent des ambitions et des cupidités qu'avait déchaînées la révolution, et rien assurément n'était plus désirable et plus nécessaire.

C'était possible en s'armant de bonnes intentions ; en laissant connaître les obsessions auxquelles on était en butte ; en les dénonçant au besoin ; en invoquant, avec les ménagements convenables, le secours de la publicité ; en prenant dans l'intérêt public un solide appui contre les intérêts particuliers et leurs insatiables exigences ; en se montrant préoccupé surtout de l'intérêt public ; en prouvant, sans précipitation mais avec constance, par la justice et la libéralité de ses vues, qu'on voulait que la révolution eût été faite pour le légitime avantage de tous, et non pour l'intérêt injuste et déréglé de quelques-uns ; en faisant comprendre enfin que nulle bonne réforme dans les lois, nulle réduction dans les charges publiques ne seraient possibles s'il fallait satisfaire à toutes les convoitises que la révolution avait fomentées, et à toutes celles qu'elle pourrait éveiller encore.

C'était nécessaire, en second lieu, parce qu'il était aisé de pré-

voir que, si l'on cédait à ce débordement, on ne saurait bientôt plus à qui entendre, on se susciterait toute sorte d'embarras, on s'environnerait d'obstacles, on se mettrait dans l'impuissance de réformer aucun abus, de limiter aucune dépense, et qu'à la longue, finalement, on s'exposerait à détourner le gouvernement de sa fin, à en altérer profondément la nature, et à faire dégénérer en exploitation du pays, un régime dont la première intention avait été foncièrement libérale.

Ajoutons que la résistance était surtout indispensable là où elle semblait le plus malaisée, c'est-à-dire au sein des chambres, de la chambre élective surtout, et cela parce qu'il était aisé de comprendre que les faiblesses auraient là plus d'inconvénient qu'ailleurs ; parce qu'on devait sentir que s'il s'établissait une fois dans les esprits que la députation était un acheminement aux faveurs ministérielles, un moyen d'assurer sa position ou d'accélérer son avancement, chacun voudrait plus ou moins la faire servir à ces fins personnelles ; tout député qui soutiendrait un ministère, en voudrait être soutenu ; celui qui ne pourrait être récompensé par des emplois, demanderait à l'être d'une autre manière ; celui-ci par la concession de marchés lucratifs, celui-là par des monopoles ou des tarifs douaniers plus lucratifs encore ; que celui qui ne demanderait rien pour lui exigerait au moins qu'on fit quelque chose pour les siens, pour ses clients, pour son clocher, pour son collège ; que ceux qui se tiendraient pour maltraités feraient défection et s'allieraient à quelque nouvelle combinaison ministérielle, à laquelle ils asserviraient leur vote par une reconnaissance anticipée ; qu'enfin, les électeurs, en voyant agir ainsi les députés, s'aviseraient, sans aucun doute, et se piqueraient bientôt de les imiter, et au besoin de les surpasser ; qu'ils mettraient des conditions à leur suffrage, comme les députés en mettaient à leur concours ; qu'ils voudraient avoir aussi leur part des faveurs ministérielles ; qu'ils trafiqueraient de leur vote sans pour ainsi dire se l'avouer, et finalement, que la législature et les pouvoirs publics se trouveraient corrompus jusque dans leur source.

Voilà certainement des choses qu'on aurait dû se dire. Je ne recherche ni ce qu'on s'est dit ni ce qui s'est fait. Il s'agit ici de servir, non de nuire, et je ne voudrais, je supplie de le croire, courir le risque de blesser injustement qui que ce fût. Mais, sans recher-

cher ce qui s'est passé, voici, en résultat, ce qui arrive. Ce qui arrive, c'est que, de l'aven des hommes les moins prévenus, le mal en question a fait les plus grands progrès; c'est que le vice dont je parle, ce vice que nos révolutions successives ont si violemment surexcité, et qui s'accroît à mesure qu'elles se renouvellent; qui se manifesta avec un emportement particulier au début du régime fondé par la révolution de 1830; qui devança alors l'esprit de désordre, et qui lui a survécu; qui, moins bruyant sans doute que l'esprit de sédition, n'était peut-être pas moins redoutable, et n'avait pas moins besoin d'être énergiquement combattu: le goût des places, la recherche des faveurs et des rémunérations de toute espèce, la tendance à considérer le gouvernement comme une proie, la disposition à lui demander non de la justice et de la liberté pour tous, mais des emplois ou autres revenants-bons quelconques pour le plus grand nombre possible de personnes; ce qui arrive, dis-je, c'est que ce dangereux travers de mœurs est devenu une véritable épidémie; que des chambres il est descendu dans les collèges électoraux, qu'il en a banni la politique, et que dans ces collèges, aujourd'hui, il s'agit à peu près universellement, non de principes de justice sociale à faire prévaloir dans les conseils du pays, mais d'avantages personnels ou locaux à obtenir de la puissance publique; qu'en un tel état des choses, les députés que doivent naturellement rechercher les électeurs, les députés-modèles, ce doivent être, non pas indispensablement les plus éclairés, les plus honnêtes, les plus capables, mais, à quelque titre que ce soit, les plus influents, les mieux placés pour demander et pour obtenir, ceux, en un mot, qui pourront remplir de la manière la plus utile l'office de patrons ou d'avocats auprès du pouvoir. De sorte que le rôle des députés, ainsi que celui des électeurs, a subi une transformation véritable; que la principale tâche des premiers est de faire valoir auprès des ministres les demandes qu'ils ne cessent de recevoir des seconds, et que le gouvernement représentatif, dans ce régime, n'est, en définitive, qu'un système organisé de sollicitation universelle.

Il importe de signaler nettement les conséquences d'une telle situation.

La première et la plus évidente, c'est que le gouvernement, en

cet état, ne saurait jamais avoir assez de prérogatives, assez de droits, assez de pouvoirs, assez de places, et partant, qu'il devient impossible de lui demander aucune réforme, de lui imposer le sacrifice d'aucune attribution, de le faire consentir à la mise en liberté d'aucune des choses qu'il peut retenir le plus abusivement sous sa tutelle. Comment le pourrait-il en effet au milieu des demandes toujours plus multipliées et plus pressantes dont il est assailli? Ne tombe-t-il pas sous le sens qu'il ne pourrait accorder une liberté sans renoncer à quelque lambeau de service, sans faire l'abandon de quelque pouvoir? Le moyen qu'il pût contenter les innombrables intérêts particuliers qui l'obsèdent, s'il ne voulait donner satisfaction qu'à l'intérêt public, et se borner à procurer sûreté et liberté à tout le monde? Comment, par exemple, pourrait-il protéger tels ou tels industriels par des tarifs douaniers, et leur procurer de lucratifs monopoles, s'il voulait établir, au profit du public, la liberté du commerce extérieur? Comment pourrait-il faire à tels ou tels autres ces concessions si convoitées de marchés et d'entreprises d'utilité publique, s'il allait permettre à l'activité particulière de prendre l'initiative des travaux publics? Le moyen qu'il pût à la fois réduire le nombre des emplois administratifs et multiplier celui des administrateurs; accroître le nombre des tuteurs et restreindre celui des tutelles?

Non-seulement, avec les tendances qui nous dominent, et au milieu des sollicitations dont il est assailli, le gouvernement ne peut renoncer à aucune de ses attributions; mais il doit éprouver un incessant besoin de les étendre, et depuis quinze ans, en effet, il les a sensiblement étendues. Il n'est guère de ministère qui, malgré diverses promesses très-explicites d'affranchissement, n'ait été entraîné à les accroître. A quoi a servi jusqu'ici l'annonce faite de la liberté de l'enseignement, sinon à rendre plus complet l'accaparement de cette grande branche de l'activité publique? Comment nier que l'affranchissement de l'enseignement primaire n'ait été surtout, et d'une façon presque exclusive, la création d'un vaste service administratif nouveau? N'est-il pas évident que les promesses d'affranchir l'enseignement supérieur et secondaire n'ont encore abouti qu'à la multiplication des établissements officiels destinés à les propager, à la création de nouveaux collèges, de nouvelles facultés, de nouvelles chaires dans les facultés anciennes et dans

d'autres établissements publics? N'a-t-on pas vu avec quelle ardeur la corporation universitaire, sitôt qu'elle a cru à la possibilité qu'il s'élevât des écoles libres, s'est hâtée de multiplier les écoles privilégiées, et d'en établir partout où elle a prévu qu'il pourrait s'en créer qui ne dépendraient pas d'elle? A quoi a servi, d'un autre côté, l'annonce de la liberté des cultes, sinon à faire entrer un culte nouveau dans la nomenclature de ceux dont l'administration appartient à l'état, et à accroître, autant qu'il a été possible, le personnel de ceux qu'il administrait déjà? Je vois, dans un document officiel d'un grand intérêt, que de 1830 à 1843, le nombre des pasteurs, dans les cultes protestants, a été porté de 524 à 994, et que le personnel du clergé paroissial s'est accru de 3,604 desservants et de 1,237 vicaires. Je lis dans le rapport qui accompagnait, l'année passée, le projet de budget, qu'il était proposé aux chambres de créer 35 cures nouvelles, 300 succursales et 300 vicariats. A quoi ont abouti encore les dispositions qu'on avait d'abord manifestées de se décharger, sur l'activité particulière de certains travaux publics, sinon à l'adoption progressive de la législation la plus propre à prévenir la formation du véritable esprit d'association, sans lequel l'exécution de ces travaux par l'industrie était impossible, à la concentration toujours plus entière, dans les mains du pouvoir, de la pensée, de la concession, de la direction de ces grands travaux et à l'accroissement du personnel nécessaire pour les préparer et les conduire? Ne sait-on pas quelle est la disposition particulière de cette administration à s'affranchir de ce qui la gêne, à étendre ses pouvoirs, et à avoir, en tout, le plus qu'il se peut, ses coudées franches? Ignore-t-on quelle extension elle a cherché à faire prendre, dans ces derniers temps, à l'application des lois existantes en ce qui touche les alignements, les cours d'eau non-navigables, les mines qui affleurent le sol, les eaux minérales et thermales? Qu'on voie, en un mot, s'il est une branche d'administration dans laquelle on n'ait cédé au besoin de s'étendre, d'accroître ses attributions, cause inévitable d'un accroissement de personnel, et avec quel empressement, dans tous les services, on saisit les occasions de multiplier les emplois, comme on croit avoir fait une découverte toutes les fois que, sous un prétexte ou sous un autre, on a aperçu les moyens de créer quelque nouvelle branche d'administration, si petite soit-elle. Le dé-

doublement des ministères et l'extrême agrandissement de toutes les constructions destinées au logement des bureaux, est un fait matériel, qui montre assez à lui seul quelle est la loi à laquelle obéit le gouvernement, et combien cette loi est impérieuse.

Si le premier effet de cette loi est de le contraindre à accroître sans relâche ses attributions préventives et le personnel de son administration, le second sera inévitablement de l'obliger à augmenter de plus en plus ses dépenses. La conséquence n'est que trop forcée. Aussi, qu'est-il arrivé depuis 1830? Nous n'avons qu'à consulter les documents officiels. Bien que les produits annuels des contributions directes et indirectes se soient accrus, grâce à la paix, de près de 350 millions, non-seulement il n'a été possible de faire aucune épargne, mais on s'est trouvé constamment à court, et il a fallu suppléer à l'insuffisance des ressources par des emprunts successifs, s'élevant ensemble, en capital, à plus de 668 millions; engager, pour un certain nombre d'années, une portion considérable des sommes affectées à l'amortissement; et encore, malgré ces détournements, ces emprunts et ces recettes croissantes, n'a-t-on pu éviter que les budgets se balançassent tous les ans par des déficits nouveaux, qui, additionnés ensemble, de 1836 à 1844, ont formé une somme de plus de 480 millions, dont la dette flottante se trouve aujourd'hui surchargée.

Tandis que nos voisins les Anglais, dont le budget n'était pas de moins de 2 milliards 150 millions en 1816, ne dépensaient plus, en 1844, que 1 milliard 377 millions, et, grâce aux dispositions d'un esprit public beaucoup moins entraîné vers l'industrie des places, et à un régime qui gêne infiniment moins les professions privées, et livre beaucoup plus de choses à l'activité particulière, étaient parvenus, en vingt-huit ans, à réduire leurs dépenses publiques de 773 millions, nous avons, en quinze ans, et au milieu de la paix, accru les nôtres de plus de 500! Notre budget, en 1830, n'avait été que de 972 millions, et la loi de finances présentée aux chambres, en 1846, a demandé, en y comprenant le service extraordinaire, service devenu, ou inévitablement destiné à devenir habituel, une somme de 1,455 millions, auxquels il faudra infailliblement ajouter, comme toujours, de nombreux crédits supplémentaires.

Nous voyons, dans les budgets comparés de 1830 et de 1843, qu'a publiés l'administration des finances, que, dans le cours des treize ans qui séparent les deux années comparées, les dépenses se sont accrues : pour l'intérêt des nouvelles dettes contractées, de plus de 18 millions; pour le ministère de l'instruction publique, de plus de 12; pour celui de l'intérieur, de plus de 43; pour celui du commerce, de près de 4; pour celui des travaux publics, service ordinaire, de plus de 19; pour le même, service extraordinaire, de plus de 69; pour les dépenses spéciales de l'Algérie, de plus de 47; pour les dépenses départementales et communales dont les fonds se centralisent au trésor, de plus de 30, etc.; et, au milieu de ces progrès, qui ont continué depuis, auxquels il ne paraît pas qu'il y ait de terme assignable, et grâce auxquels, au milieu de la plus grande prospérité financière, tous les budgets, depuis seize ans, se ferment en *déficit*, le besoin d'argent est devenu tel qu'on n'ose consentir à aucune amélioration qui pourrait faire craindre une réduction de recette, et que les plus désirables sont un objet d'effroi. Témoin ce qui s'est passé jusqu'ici pour les sels, pour la taxe des lettres, pour la retenue du dixième sur les octrois, et pour d'autres allègements encore dont l'urgence est si claire et si vivement sentie.

On observe, il est vrai, que dans la masse des dépenses qui sont venues enfler si rapidement le budget, il y en a une part notable qui tient, soit à l'accroissement des dépenses locales et départementales, dont les fonds, depuis l'administration de M. de Villèle, se centralisent au trésor, soit aux dépenses spéciales de l'Algérie, soit enfin à l'exécution des travaux extraordinaires. Je le veux bien; mais qu'en pourra-t-on inférer contre la justesse de mes remarques? N'est-il pas vrai, quelle que soit la nature de ces dépenses, qu'elles soient intérieures ou extérieures, coloniales ou métropolitaines, particulières ou générales, ordinaires ou extraordinaires, n'est-il pas vrai, dis-je, que le progrès qu'elles font tient surtout à la cause que je signale, c'est-à-dire au besoin qu'éprouve le gouvernement d'étendre et de multiplier ses services, et ce besoin à la pression chaque jour plus vive, plus générale, plus irrésistible des demandes dont il est assailli? Il faudrait sans doute être bien inconséquent et bien injuste pour ne pas reconnaître que, plus on veut qu'il ait d'attributions, plus on veut qu'il fasse de choses, et plus il faut

vouloir lui accorder d'argent; mais il n'en reste pas moins vrai que le trait le plus saillant de notre situation, c'est cette double tendance du gouvernement à accroître les devoirs et les dépenses de sa charge, provoquée par les obsessions sans frein et sans limite auxquelles il est de plus en plus exposé.

Or, c'est là un inconvénient de la nature la plus grave; car, plus il accroît ses attributions et ses dépenses, et plus il devient restrictif et onéreux; et pourtant ces inconvénients, quelque sérieux qu'ils puissent être, ne sont pas les plus fâcheux de ceux qui résultent des tendances signalées. Il y en a certainement un plus grand encore dans les efforts que font les partis à qui ces résultats profitent ou pourront profiter quand ils tiendront le pouvoir, pour s'en assurer ou en acquérir la possession, et surtout pour accréditer les doctrines les plus propres à en perpétuer la durée. Je ne pense pas que, depuis longtemps, on se soit donné plus de soins pour pervertir la raison publique, et en particulier pour lui inculquer des idées fausses sur la mission naturelle du gouvernement, sur ses attributions véritables, sur les limites dans lesquelles sa nature et celle des choses voudraient qu'il tendît à se renfermer.

On serait fort disposé, par exemple, à professer que la loi ne connaît pas de limites, et que de sa nature elle peut tout. On reviendrait volontiers aux maximes de Rousseau, de Mably, et de nos premières assemblées nationales, de la convention surtout, à savoir que la loi est l'expression de la volonté générale, et que la volonté générale ne peut pas errer. C'était bien à tort, durant la restauration, que nous combattions ces belles doctrines, que nous prétendions imposer des bornes au pouvoir législatif, que nous lui contestions la faculté de changer la nature des choses, que nous tâchions de faire comprendre qu'une sottise faite législativement et même nationalement, n'en serait pas moins une sottise, qu'une iniquité ne changerait pas de nature parce qu'elle aurait été consacrée par une loi. On paraît avoir aujourd'hui d'autres maximes. On tient qu'il n'est rien qu'on ne puisse faire par des lois, et que tout ce qui est légal est légitime. Un gouvernement ne saurait mériter des reproches dès qu'il gouverne au nom des lois; il ne pourrait devenir oppresseur que s'il opprimait par ordonnance; et aussi, dès qu'il arrive au nôtre, de faire quelque

chose dont on croit avoir sujet de s'offenser, le besoin que surtout on éprouve, c'est de rendre le mal irréparable, ou tout au moins beaucoup plus difficile à réparer, en le faisant convertir en loi. Je pourrais donner de ceci bien des preuves. Ce qu'on désire, ce n'est pas tant d'obtenir des lois justes et raisonnables, que de voir tout régler par des lois. Des hommes considérables, et qui tout récemment on eu le pouvoir dans les mains, parlent de la loi comme d'une puissance *illimitée*, qui tient dans sa main souveraine tous les intérêts sociaux, *moraux ou matériels*, et devant qui tout doit plier. De bons esprits, observent-ils, ne pensent pas que la loi *puisse, en aucun cas, commettre une usurpation*, et ils ajoutent qu'*elle est l'œuvre d'un pouvoir irresponsable et qu'elle ne comporte pas l'arbitraire*.

Une autre habitude d'esprit, devenue depuis quelque temps fort à la mode, et qui ressemble beaucoup à celle dont je viens de parler, c'est d'attribuer, en toute rencontre, une *absolue souveraineté* à l'*état*. L'*état*, aujourd'hui, est encore un de ces mots dont on a forcé le sens, et qu'on enfle outre mesure pour y pouvoir faire entrer, sans trop de violence, les pouvoirs iniques qu'on a envie d'usurper, ou dont on voudrait légitimer l'usurpation. A vrai dire, il n'est sensément et honorablement possible de reconnaître à l'*état*, à la loi, à la puissance publique, de quelque nom qu'on la baptise, qu'une autorité limitée. Nous savons tous qu'au bout du droit de l'*état*, se trouve nécessairement le droit de contrainte, et l'on sent à l'instant que, par sa nature même, ce terrible droit de contraindre, doit être soigneusement renfermé dans des espaces déterminés et circonscrits. Mais ce n'est pas là le compte de ceux qui ont besoin de placer sous l'invocation de l'*état* quelque prétention outrecuidante; et quiconque a été mis ou vise à se mettre en possession d'un pouvoir abusif est disposé à attribuer à l'*état* une autorité sans limites. Si la loi peut tout, à plus forte raison l'*état*, par qui la loi est faite. Il n'y a pas de droit, si respectable qu'il puisse être, qui ne doive baisser pavillon devant la volonté de l'*état*. La souveraineté dont on le dote est une sorte de papauté à la fois infaillible et absolue. L'*état* peut tout ce qu'il veut, et ce que veut l'*état* doit être voulu par tout le monde. Telle est la théorie de l'omnipotence de l'*état*, théorie reçue, professée à tout venant, ouvertement pratiquée, et qu'on applique

surtout aux cas difficiles, c'est-à-dire aux cas où il s'agit de s'emparer de quelque attribution très-contestée et très-contestable, mais très-convoitée. On sait l'abus étrange qui en a été fait, par exemple, dans la question du droit d'enseigner et dans mainte autre.

Un mot encore très en crédit, à l'heure qu'il est, et dont la plupart des partis font un merveilleux usage pour brouiller, à qui mieux mieux, les idées sur les attributions naturelles du pouvoir, et enfler ces attributions outre mesure, c'est le mot *centralisation*. On sait combien ce mot, si attaqué sous la restauration, a repris de faveur depuis la révolution de 1830, et quelle extension singulière il a reçue. On n'entend plus seulement par là, ainsi qu'on l'avait fait longtemps, l'action par laquelle le gouvernement a plus ou moins concentré dans ses mains, pour les soumettre à une direction uniforme et défendre les citoyens contre les excès où elles pouvaient tomber, toutes les administrations départementales et locales du royaume : on désigne aussi par ce mot l'action par laquelle il s'est attribué, sous forme de police, la régie ou la tutelle de divers ordres de travaux ou de professions.. C'est au nom de la *centralisation* qu'on veut qu'il ait attiré et qu'il retienne dans ses mains la direction de tous les travaux publics, celle des cultes, celle de l'enseignement oral, et qu'il y retenait, à une date récente, celle de l'enseignement écrit. La théorie de la *centralisation* sert aujourd'hui chez nous de véhicule et de passe-port à toutes les branches du régime réglementaire, de ce que les Anglais désignent par le nom d'*over-governing*, excès de gouvernement, et toute mesure qu'on ne saurait comment défendre ou faire passer sous son nom véritable, est maintenue ou introduite sans la moindre difficulté au nom de la *centralisation*. Non-seulement ce nom de *centralisation* est le moins décrié qu'il soit possible de donner au despotisme, mais on pourrait dire que, sous ce nom, le despotisme est favorablement accueilli, et il n'est pas, en effet, de régie vexatoire qu'avec un peu de bonne volonté, on ne pût faire accepter au nom de la *centralisation administrative*.

Je ne sais pourtant si, avec les mots d'*unité*, d'*unité sociale*, d'*unité française*, on ne parvient pas plus aisément encore à fasciner les esprits et à leur faire approuver des choses peu approuvables. C'est peut-être au nom de l'*unité*, et à la faveur du juste intérêt

que la chose inspire, qu'il est le plus facile aujourd'hui d'exagérer la tâche naturelle du pouvoir et qu'en effet on réussit le mieux à lui conserver, en l'agrandissant encore, ce que le temps et les révolutions ont pu accumuler dans ses mains de droits excessifs. Ce n'est pas que la prétention de conduire les esprits à l'*unité* par l'autorité, ne soit pleine de déceptions et de charlatanisme. On sait fort bien qu'en dehors des idées d'ordre public et de justice sociale que l'autorité peut légitimement imposer à tous, et à la longue faire respecter à tous, elle ne peut d'ailleurs, dans aucun ordre de travaux, commander l'*unité* des idées et des procédés à personne; qu'elle devient de plus en plus impuissante à établir par la contrainte l'*unité* de quelque ordre d'idées que ce soit; que l'uniformité de l'administration n'implique aucunement l'*unité* des intelligences; que, bien loin de là, elle s'oppose à la seule *unité* qu'il soit réellement possible et désirable d'obtenir, c'est-à-dire à celle qui naît du libre concours, à une certaine *unité* de fond sous une grande diversité de formes. Mais qu'importe? On n'en persiste pas moins à courir à l'*unité* par l'autorité, à recommander l'extension de l'autorité dans l'intérêt de l'*unité*; et l'*unité*, l'esprit d'ensemble, le concert, l'accord, l'harmonie sont, en effet, un si grand bien que le monde est disposé à accueillir même ce qui n'a de ce bien que l'apparence, et qu'au nom de l'*unité*, il n'est guère de concessions extravagantes que certains hommes ne soient disposés à faire à l'autorité.

Voilà quelques-uns des moyens qu'on emploie pour abuser les esprits sur la vraie tâche du pouvoir, et pour exciter le pouvoir à sortir de ses limites. On avait fait de sages efforts, à une autre époque, pour définir, pour circonscrire ses attributions: on n'en fait aujourd'hui que pour les étendre et le doter d'une prérogative illimitée. On invoque à cette fin l'*unité*, la *centralisation*, la *souveraineté de l'état*, l'*omnipotence de la loi*, et il est fait un tel abus de ces grands mots, que le pays perd chaque jour davantage le sentiment et l'intelligence de la vraie mission de l'autorité, et qu'il n'y aura bientôt plus rien qu'on ne croie les pouvoirs publics autorisés à faire. La vérité de ceci ressort des faits les plus significatifs, et j'en pourrais citer un bon nombre.

Je signalerai, par exemple, la grave extension qu'on a donnée au droit d'expropriation, et le pouvoir que l'état croit pouvoir s'ar-

roger aujourd'hui de s'emparer de certaines propriétés particulières, non plus seulement pour l'exécution de travaux d'intérêt public, mais avec la pensée de se substituer aux possesseurs et de jouir à leur place. — Je signalerai encore l'application qu'on a entrepris de faire à la voirie vicinale du mode inique d'expropriation qu'on appelle *expropriation par voie d'alignement*, mode impérial de dépossession qui permet de n'accorder aux dépossédés qu'une indemnité dérisoire, et qu'en dehors des agglomérations d'habitations on n'avait osé appliquer jusqu'ici qu'à la grande voirie. — Je citerai pareillement la prétention qu'on a tant de fois élevée depuis seize ans, de rembourser les rentes dues par l'état, à un prix inférieur à leur valeur vénale. — Je citerai l'application forcée qui a été faite de la législation des mines aux gîtes de minerais qui affleurent le sol, et grâce à laquelle il n'appartient pas plus aux propriétaires de disposer de la superficie de leur terrain que du tréfonds. — Je citerai l'extension, pour ainsi dire sans bornes, qu'on a donnée à la singulière théorie des dommages indirects, théorie suivant laquelle les travaux faits par l'état peuvent devenir la cause bien réelle et bien directe des plus graves dommages, sans que l'état, qui a conçu et exécuté ces travaux, soit tenu à aucune espèce de réparation. — Je citerai les décisions récentes qui ont fait de l'état le dispensateur discrétionnaire non-seulement des fleuves et rivières navigables, mais de tout ce qu'il peut y avoir sur le territoire de cours d'eau petits ou grands. — Je citerai le dessein qu'on a eu un moment de soumettre à une régie publique toutes les eaux thermales du pays, sans distinction de celles qui sont des propriétés particulières, et le projet qu'on a plusieurs fois soumis aux chambres, à défaut de celui-là, et par lequel il serait interdit aux propriétaires du sol, dans le voisinage des eaux thermales, et à une distance indéterminée, de faire aucune fouille dans leur terrain sans la permission de l'état. — Je ferai remarquer enfin la manière dégagée, la facilité singulière, la liberté et la tranquillité d'esprit avec lesquelles on prend ainsi ses aises aujourd'hui avec la propriété et la liberté individuelles, et l'on blesse, sans plus de nécessité que de scrupule, les droits les plus naturels et les plus dignes d'être respectés.

Voilà, monsieur, quelques-uns des faits, et il serait aisé d'en citer d'autres, qui témoignent de la situation où se trouve en ce

moment chez nous la raison publique touchant la question de savoir quelle est la mission naturelle de l'autorité, des soins qu'on a pris pour lui inculquer à cet égard des idées fausses et de l'effet que ces soins ont produit. Le succès a été tel que les idées libérales les plus raisonnables, et dont la vérité est la mieux établie, ont été graduellement abandonnées, et que bien peu de personnes, à l'heure qu'il est, osent en prendre la défense. On en peut juger par ce qui s'est passé, dans ces derniers temps, au sein de la chambre des députés. Qu'on voie un peu, sans pensée de blâme, et simplement comme étude de l'état des esprits, si, parmi les membres les plus éclairés, non-seulement de la majorité, mais même de l'opposition, il y a eu là, dans les sessions précédentes, beaucoup d'hommes qui osassent parler en faveur d'une liberté quelconque, et par exemple en faveur de la liberté de l'enseignement, ou, si l'on veut, en faveur de cette liberté des échanges qui était alors, dans un pays voisin, l'objet d'un intérêt si passionné, et qui a fini par obtenir dans ce pays un si éclatant triomphe. Il ne faut pas avoir reçu les confidences de beaucoup de nos honorables députés pour se croire autorisé à dire que bien peu d'entre eux alors auraient cru cela possible sans nuire gravement à leur réputation d'hommes d'affaires, et sans se compromettre d'une manière sérieuse dans l'esprit de leurs commettants. Il est malheureusement aisé de voir que l'ascendant est passé du côté des idées illibérales, et que cet ascendant est devenu assez impérieux et assez fort pour que le libre arbitre du gouvernement et des partis en soit sensiblement affecté. La parole n'appartient, en quelque façon, qu'aux avocats du régime réglementaire et de l'arbitraire administratif le plus étendu; qu'à ceux qui sont disposés à mettre dans les mains de l'administration le plus possible d'attributions et de ressources. Il y a entre les partis, pour la conservation intégrale de cette espèce de domaine public, une sorte d'accord tacite, et la seule question qui les divise n'est, à vrai dire, que de savoir qui en aura la possession et la gestion.

Or, il est impossible de ne pas voir dans cette disposition de l'esprit public et dans la nature des discussions qu'elle fomenté une source de dangers graves pour le gouvernement et pour le pays. Quand les choses ont pris ce cours, quand la corruption publique en est venue au point de ne plus demander au pouvoir que de sa-

tisfaire des intérêts, non-seulement la tâche du pouvoir perd la plus grande partie de son attrait et de sa noblesse, mais elle se remplit de difficultés et de périls. Dans cette situation, en effet, le pouvoir a beau multiplier ses faveurs, il ne satisfait jamais qu'une portion très-limitée des ambitions et des cupidités qui le harcèlent. Celles qu'il éconduit l'accusent d'injustice et de partialité; celles dont il accueille les sollicitations le trouvent à peine juste, et il lui arrive, hélas! trop souvent de ne faire que des mécontents et des ingrats. Il laisse d'ailleurs, en dehors des intérêts personnels qui se disputent ses bonnes grâces, les intérêts publics très-médiocrement satisfaits; car ce n'est qu'en puisant dans le fonds des libertés et des ressources communes qu'il peut accorder aux classes ou aux personnes privées qu'il favorise, des subventions pécuniaires ou des privilèges abusifs, et il fournit ainsi aux partis décidément hostiles des armes dont, en de certains moments de crise, ils pourraient faire contre lui l'usage le plus dangereux.

Et qu'est-ce que les hommes, en effet, qui poussent à l'extension toujours plus grande de l'action et des dépenses administratives auraient de solide à répondre, dans un moment de péril, à ceux qui viendraient leur reprocher le caractère que leurs doctrines ont constamment tendu à donner au gouvernement de juillet? qui leur demanderaient quelles simplifications ils ont introduites dans le service public? quel soulagement ils ont procuré aux contribuables? quelles réductions dans les dépenses ils ont opérées? quelles libertés nouvelles ils ont établies? quelles bonnes doctrines ils ont mises en honneur? Vous reprochiez, pourraient-ils leur dire, l'excès de ses dépenses au régime précédent : vous approuvez aujourd'hui que les mêmes dépenses soient du tiers plus considérables. Vous l'accusiez de trop faire pour son aristocratie : vous trouvez très-bon qu'il dépense annuellement quinze cents millions par les mains de l'aristocratie nouvelle. Vous lui faisiez un crime de refuser la liberté de la presse après l'avoir promise : vous l'excitez, depuis seize ans, à retenir la liberté promise de l'enseignement, que sa disposition serait d'accorder. Vous aviez prétendu faire une révolution de liberté : vous prêchez les doctrines du despotisme ; vous vous extasiez sans fin et sans mesure sur les beautés du régime impérial ; l'empire est un symbole que nous n'avions pas eu l'esprit de comprendre, et dont vous ne cessez de proposer les perfec-

tions idéales à notre administration. Vous tolérez, il est vrai, la liberté de discussion qui nous est acquise, encore bien qu'elle forme un violent contraste avec le fond des dogmes impériaux; mais cette liberté est une acquisition d'une autre époque, et nous ne l'obtiendrions pas aujourd'hui de vous avec les doctrines que vous préconisez; vous la refuseriez, comme vous refusez celle de l'enseignement, qui n'en est que le corollaire; vous la présenteriez, ainsi que vous présentez l'autre, comme un accroc déplorable fait à l'unité des idées, et, au nom de cette unité, de l'unité officielle, la seule que vous paraissiez comprendre et que vous admettiez, vous ne pourriez manquer de recommander la censure, et cette *Direction générale de l'imprimerie et de la librairie*, création, comme l'*Université*, d'origine impériale, et qui formait, comme elle, une branche importante de ce que, par une extension de mot tout à fait abusive, vous appelez la *centralisation*. Considérez vos doctrines, et dites-nous si leur tendance uniforme, depuis un certain temps surtout, n'est pas de tout interdire au zèle public, à l'activité particulière, de tout ramener au pouvoir administratif, et de concentrer, d'accumuler dans les mains du pouvoir le plus possible d'attributions et de ressources? Sont-ce donc là les dispositions qui avaient été manifestées sous le précédent régime, et quand on faisait à ses tendances une guerre si animée?

Voilà ce que les partis hostiles pourraient, dans un moment de péril, demander, sans qu'il leur fût aisé de répondre, aux hommes qui poussent le gouvernement né de la révolution de 1830 à accaparer le plus possible d'attributions et de millions. Or, je doute qu'il soit sage d'abonder dans un sens qui pourrait l'exposer à des objections pareilles, dans un mauvais moment, dans un moment de crise, et surtout si la crise venait à avoir lieu en plein réveil des idées libérales, et au milieu d'une réaction de l'esprit public qui serait favorable à ses idées.

Je crois donc qu'il importe infiniment à ses vrais amis, à ceux qui ont plus à cœur de le servir que de flatter les tendances dominantes, de combattre ces tendances avec sévérité. A vrai dire, le gouvernement n'a fait encore que la moitié, et la moitié la moins difficile de sa tâche. Il a réussi, à force de fermeté et de constance, à décourager l'esprit de faction. C'est, encore une fois, un service

immense, un service dont on ne peut pas trop le remercier. Mais il lui reste un service plus grand encore à rendre au pays et à lui-même, c'est de combattre l'esprit d'ambition et de cupidité déréglées, qui le poussent de toutes parts à substituer son activité à l'activité particulière, à étendre toujours davantage l'action et les dépenses de l'administration. Cet esprit, qui s'est montré jusqu'ici si peu agressif dans ses formes, pourrait bien être, en définitive, son plus dangereux ennemi, et la vérité commande de dire que plus de gouvernements ont péri par les conseils de cet esprit, en apparence si peu agressif, si doux tant qu'on le favorise, que par les rudes attaques de l'esprit de sédition. Ce n'est même, à dire vrai, que lorsque la corruption, à force d'avoir poussé aux abus et réussi à les multiplier, a préparé les voies à la révolte, que celle-ci a des chances de succès et demeure à la fin victorieuse.

Rassuré pleinement sur les dangers qu'a pu lui faire courir quelque temps l'esprit de désordre, le gouvernement, aujourd'hui, n'a pas de plus sérieux intérêt que de porter ses regards sur ceux que lui prépare, pour un avenir peut-être peu éloigné, l'esprit de sollicitation. Ce serait grandement s'abuser, je crois, que de penser, avec les très-honorables auteurs de deux propositions qui furent faites, l'an passé, dans la chambre élective, qu'il suffit d'une bonne loi sur l'avancement dans les services publics et d'une autre sur les incompatibilités parlementaires, pour arrêter, ou seulement pour discipliner et pour contenir la masse des cupidités et des ambitions que ne cesse de soulever autour de lui celle des moyens dont il dispose. Il faudra nécessairement recourir à des expédients plus sérieux. Il deviendra indispensable, tôt ou tard, d'agir sur ce qui les attire, de regarder aux attributions et aux millions, et, avant tout, de songer enfin à se faire des idées exactes de la nature et de l'étendue de la mission qu'il a à remplir dans la société. Il serait véritablement insensé, quand on ne cesse d'accroître sa tâche, de s'étonner qu'il se présente toujours plus de monde pour la remplir. Il n'y a là évidemment rien que de parfaitement simple, et il n'arrive que ce qui doit nécessairement arriver. On lui donnerait à faire plus, qu'il attirerait plus de monde encore. On voudrait le charger de tout, que, par une suite forcée de cet arrangement des choses, il faudrait que tout le monde allât à lui.

La vraie question est de savoir si l'on n'exagère pas infiniment trop sa charge, et si, pour sa sûreté comme pour la nôtre, et surtout pour notre liberté, il ne serait pas sage d'y mettre des bornes.

Il est un point sur lequel, de très-longtemps sans doute, et peut-être dans aucun temps, il ne sera possible de rien retrancher de ses attributions : je veux parler de tout ce qui touche à ses moyens réguliers d'ordre, de police et de justice. Il faut, à cet égard, qu'il soit parfaitement en mesure non-seulement de réprimer les malfaiteurs vulgaires et les plaideurs de mauvaise foi, de rendre justice à tout le monde, d'assurer l'exécution des jugements et celle des contrats, mais encore d'obliger les partis les plus forts à se discipliner et à maltriser leur fougue, de modérer les impatiences de l'esprit novateur, de régler le mouvement des réformes. Sur tous ces points fondamentaux, particulièrement en des temps aussi agités que les nôtres, dans des temps de transition, où il peut s'élever, en divers sens, tant d'injustes prétentions, l'autorité répressive du gouvernement ne saurait être trop prépondérante, avoir un ascendant trop décidé, et elle ne doit, cela va sans dire, subir aucun retranchement qui pût l'affaiblir. La sagesse commanderait plutôt de travailler à accroître ses forces.

Mais, s'il faut se garder, sous ce rapport, de rien retrancher de ses moyens, il n'y aurait pas, il s'en faut, le même inconvénient à réduire, sous d'autres aspects, ses attributions et ses dépenses. Rien, bien loin de là, ne serait plus désirable que de voir les idées des hommes publics prendre ce cours. S'il est une chose, en effet, que paraisse réclamer impérieusement l'intérêt de sa sûreté et de la nôtre, c'est de détourner le flot toujours croissant, toujours ascendant des solliciteurs qui arrivent jusqu'à lui, de les dégoûter, de les décourager, comme on a fait les hommes de désordre; d'en faire refluer une bonne partie vers les travaux de la vie privée. Or, il ne peut y avoir pour cela qu'une chose de vraiment efficace : c'est, en laissant, comme le veut justement la loi du pays, les carrières publiques accessibles à tous, d'éviter d'exciter, de tâcher d'amortir la passion beaucoup trop vive qui pousse la foule vers ces carrières; pour cela, de réduire au lieu de l'accroître, le nombre des emplois; de songer à restreindre celui des attributions et des dépenses abusives; et, par les mêmes mesures qui auraient

pour objet de diminuer l'attrait des services publics, d'augmenter le plus qu'il se pourrait celui des professions particulières; de les rendre plus accessibles en leur laissant plus de liberté, en diminuant le nombre des réglemens préventifs auxquels elles sont soumises, en en faisant la police par des moyens à la fois plus efficaces et moins restrictifs; et, pendant qu'on les rendrait ainsi plus libres, plus abordables, plus fécondes, de leur restituer, dans le nombre des travaux dont s'est chargée l'administration, tous ceux qu'elles pourraient faire, et dont elles se trouvent injustement dépossédées.

Je ne parle pas du temps et des ménagemens avec lesquels se devraient accomplir de telles réformes. Ceci est une question à part. Je me borne à les signaler comme un but à atteindre, comme une fin dernière à laquelle le gouvernement devrait sérieusement songer. Je dis que l'intérêt de sa sûreté, comme celui de la prospérité publique, demanderaient des modifications et des réductions considérables dans notre régime administratif, non pas, si l'on veut, et je m'en explique, dans la partie fondamentale de ce régime, qui se rapporte aux départemens et aux communes, mais dans celle fort considérable encore et très-diversifiée, qui est relative aux divers ordres de professions et de travaux. Au nom du communisme, du fouriérisme, du saint-simonisme, de l'impérialisme, la commune tendance, aujourd'hui, d'une multitude d'hommes, est d'accumuler dans les mains du pouvoir le plus possible d'attributions et d'argent. Je dis que cette tendance, d'où qu'elle parte, constitue une erreur et un danger publics de la nature la plus grave, et que la sûreté du gouvernement, ainsi que la prospérité du pays, demandent que cette tendance soit énergiquement combattue. Je dis qu'en laissant au gouvernement tous ses moyens réguliers de police, d'ordre, de justice, il faut tendre, ne fût-ce que de loin, à faire sortir de ses mains les ordres de travaux qui n'y doivent pas être, et les moyens de police arbitraire qu'il a retenus sur ceux qu'il ne régit plus d'une manière directe ou qu'il n'avait pas accaparés. Ceux qui pensent qu'on le fortifie toujours de tous les pouvoirs qu'on lui donne, se trompent. Ceux qui pensent qu'on l'affaiblit toujours de tous les pouvoirs qu'on lui ôte, se trompent encore. Vous croyez lui donner plus de force par cela seul que vous le dotés de plus d'attributions et de millions? c'est de la dé-

mence. Vous ne faites trop souvent par là qu'aggraver sa responsabilité, que l'entourer de plus de difficultés et d'obstacles. Vous appelez cela des moyens de gouvernement? vous diriez mieux, dans bien des cas, si vous l'appeliez des moyens d'affaiblissement et de ruine. Il faut n'avoir rien compris aux révolutions multipliées quise sont opérées chez nous, depuis un demi-siècle, pour ne pas comprendre cela.

Et comment ne pas sentir, en effet, tout ce qu'il y a de compromettant pour le pouvoir dans des systèmes qui, à force d'exagérer ses droits, étendent ses obligations sans mesure; qui, au lieu de l'exhorter à limiter discrètement sa tâche et à se renfermer le plus possible dans sa mission essentielle de justice, d'ordre et de paix, ne trouvent jamais qu'il se charge d'assez de choses, veulent qu'il s'empare des principales branches d'activité, qu'il dirige arbitrairement celles qu'il n'a pas prises à sa charge, qu'il réglemente les échanges en même temps que le travail, et qu'il assume ainsi sur lui une responsabilité pour ainsi dire sans bornes? Comment ne pas être averti, par les efforts que les hommes d'état les plus habiles font pour le décharger de cette responsabilité, et cesser de réglementer ce qui ne doit pas l'être, ou ne doit l'être que d'une manière détournée? Comment ne pas voir que les travaux dont le gouvernement se charge offrent toujours des débouchés moins considérables que ceux qu'il laisse tomber dans le domaine public? Que ceux qu'il soumet à des règlements arbitraires occupent aussi moins de monde que ceux qui jouissent de plus de liberté? Que, plus il empiète sur le domaine de l'activité universelle, plus il attire de choses à lui, et plus il y a de gens dont il est obligé de faire la carrière, et plus il fomenté autour de lui d'agitation et de corruption? C'est à qui aura les places dont il dispose; c'est à qui revendiquera pour son endroit les travaux qu'il exécute; c'est à qui se fera adjuger de lucratives concessions; c'est à qui obtiendra, pour son industrie, des privilèges plus lucratifs encore, Beaucoup d'appelés, des soupirants à foison, et en réalité peu d'élus. Je conçois l'adhésion à ce système du petit nombre des favorisés; je ne conçois pas du tout celle du grand nombre, qui ne saurait l'être. Le marché que fait la majorité du public électoral, dans cette lutte de convoitises ardentes, ressemble fort au marché d'Ésaü, qui donnait son droit d'aînesse pour un plat de lentilles. Il est difficile qu'elle ne

s'aperçoive pas tôt ou tard du rôle qu'elle y joue. Espérons qu'elle ne songera pas à se venger de son erreur par de plus graves sottises. Il n'y a pour elle qu'une bonne manière de sortir de la fausse route où elle est fourvoyée : c'est de se souvenir qu'on ne gouverne pas par les intérêts, et qu'il n'y a que la justice qui profite à tout le monde. Je ne dis pas qu'elle doive changer ses délégués; mais le jour ne peut manquer de venir où elle sentira le besoin de leur donner une mission nouvelle. Hâtons, de tous nos vœux, le moment où s'opérera dans l'esprit public cette salutaire réaction.

Recevez, je vous prie, monsieur, l'hommage de mes sentiments de considération les plus distingués et les plus sincères.

CH. DUNOYER.

Membre de l'Institut.

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE, DE L'AGRICULTURE, ETC.

CORRESPONDANCE DE LA REVUE BRITANNIQUE.

LE BANQUET DU FONDS THÉÂTRAL. — UN TOAST AUX THÉÂTRES POLITIQUES. — LES NOUVELLES SALLES. — LES CHANTEURS ITALIENS, LES DANSEUSES ET SHAKSPEARE. — LE NU ANTIQUE ET LE NU MODERNE. — QUESTION DE L'ÉDUCATION. — M. MACAULAY. — NOUVELLE BROCHURE A L'ADRESSE DE LA FRANCE. — DISCUSSION AU PARLEMENT. — M. LE DUC DE BROGLIE. — M. DE BARANTE. — LA REINE ISABELLE. — POPULARITÉ DU PAPE. — O'CONNELL A ROME. — LE DERNIER FILS DE WALTER SCOTT. — L'IMPRIMEUR CLOWES. — VIE DE NEWTON. — PUBLICATION DE M. FORTUNE. — HORTICULTURE ET BOTANIQUE. — PRIX DES ORCHIDÉES. — BIBLIOGRAPHIE: — STATISTIQUE DE LA PRUSSE, ETC. — DURÉE COMPARÉE DE LA VIE A ÉDIMBOURG DANS LES PRINCIPALES VILLES MANUFACTURIÈRES DE LA GRANDE-BRETAGNE, ETC.

Londres, 23 avril 1847.

Les vacances de Pâques ont dispersé pendant une semaine environ toutes les sommités parlementaires (1). Mais les absents n'ont pas été oubliés. Le banquet annuel de la Société du fonds théâtral (constituée pour venir en aide aux artistes indigents ou infirmes) a eu lieu à la taverne de Londres, présidé par M. Macready avec M. Charles Dickens pour vice-président, — le plus illustre des acteurs et le plus illustre des amateurs dramatiques. Or, quelle a été la santé portée par le président? « Aux deux chambres législatives : » — Messieurs, a-t-il dit, nous avons en Angleterre deux grands théâtres nationaux qui ont tous les peuples civilisés pour spectateurs, et qui possèdent d'excellents comédiens : je propose de boire à ces graves confrères! » L'assemblée n'a pas entrevu dans ce toast la plus petite épigramme, et un membre du parlement, M. Collett, présent au banquet, y a répondu avec reconnaissance.

(1) Le petit nombre des séances des deux chambres nous justifiera de remettre au mois prochain la troisième *Lettre sur la session du Parlement anglais* qui comprendra avril et mai.

Le compliment eût paru moins sérieux peut-être dans toute autre bouche qu'une bouche tragique, celle de M. Buckstone, par exemple, qui en prenant la parole s'est comparé à la *farce se* produisant après la grande pièce. M. Buckstone a révélé aux législateurs britanniques qu'ils avaient pour confrères dans la Société du fonds théâtral toutes les classes de la profession, depuis le monarque jusqu'au simple comparse, y compris le souffleur, ce fonctionnaire, a-t-il dit, qui chez nous doit toujours rester invisible, mais qu'on entend, hélas! trop souvent, quoique ce ne soit jamais à lui que le public crie : *Plus haut*. Charles Dickens a fait aussi son petit *speech*, et une souscription nouvelle a rempli la caisse sociale.

A la reprise de leurs séances, les lords qui passent en cette occasion comme en quelques autres avant les communes, ont pu prendre possession de la nouvelle salle de leurs délibérations. Les voix de Leurs Seigneuries n'ont pas encore trouvé leur diapason dans ce nouveau théâtre, mais la salle est réellement monumentale. On ne peut nier que la Grande-Bretagne aura enfin un palais digne de se mirer dans ce beau fleuve dont l'onde en baigne les fondations. Trop tôt, hélas! la vapeur du charbon de terre va badigeonner de sa teinte noirâtre cet édifice qui, dans sa splendeur actuelle, tranche si poétiquement sur la sombre magnificence de Westminster-Abbey. Le pauvre Macready n'a pas osé dire toute sa pensée dans les phrases explicatives de son *toast*; mais on a pu deviner ce qu'il éprouvait d'amertume en rappelant à ses confrères de tous les théâtres, qu'au moment où la comédie politique inaugure sa nouvelle salle, Shakspeare toujours exilé de Covent-Garden et de Drury-Lane, en est réduit à regretter ces jeux de paume et ces granges, où il rendit une seconde vie aux mêmes héros des chroniques d'Angleterre dont les statues muettes ornent le palais législatif.

Le Théâtre-Italien, faisant concurrence au Théâtre de la Reine, a commencé sa saison d'été à Covent-Garden. Jamais troupe ne fut plus complète, il ne lui manque que Lablache, resté fidèle à M. Lumley, car Mario y a Salvi pour doublure; Tamburini et Ronconi, Grisi et Persiani se releveront tour à tour, et enfin une signora Alboni est venue y faire entendre une voix de soprano qu'on ne craint pas de comparer à celles de mesdames Pisaroni et Pasta. En attendant Jenny Lind, le Théâtre de la Reine brille surtout par son corps de

ballet. Bref, ce sont les chanteurs d'Italie et les danseuses de France qui vengent les meneurs d'ours qui, sous Élisabeth, en voulaient tant à Shakspeare de leur enlever les amateurs.

Voilà bien des fois que je fais ressortir cette déplorable situation du théâtre national en Angleterre, et peut-être dans les mêmes termes, avec les mêmes rapprochements, tant il est facile de tomber dans les redites quand la situation change si peu. N'est-ce pas extraordinaire cependant que la société d'élite déserte ainsi une des plus émouvantes jouissances de l'esprit, quand elle se vante d'ailleurs d'une civilisation progressive? Ne peut-on pas soupçonner cette société de porter dans son culte prétendu des arts et des lettres beaucoup plus de vanité que cet amour naturel du beau, qui était presque toute la religion des Gerces, le seul peuple qui a été un peuple vraiment artiste? C'est la mode ici, et peut-être en France aussi, qui décide du goût. Que la mode patronne les meneurs d'ours comme les chanteurs italiens et les danseuses françaises, l'aristocratie anglaise les délaissera pour les ours comme elle délaisse pour eux Shakspeare. Si je voulais pousser plus loin cette protestation contre la *barbarie* anglo-saxone, ainsi que le fait M. D'Israéli par son dernier roman, je m'emparerais d'une curieuse anecdote que cite sir Charles Bell dans son anatomie expressive dont, par parenthèse, M. Murray publie la quatrième édition. Sir Charles Bell raconte que lorsque lord Elgin apporta à Londres les figures de la belle frise de Parthénon, il invita ses amis et quelques amateurs à venir les admirer chez lui. Voulant les intéresser plus vivement, lord Elgin eut l'idée de faire venir les plus célèbres boxeurs, qu'il fit dépouiller de leurs vêtements, afin de comparer les formes du nu moderne et celle du nus antique, l'athlète d'Angleterre et l'athlète de la Grèce. Pendant quelques moments ce fut en effet un beau spectacle, *une belle exhibition*, dit sir Charles Bell; mais à peine eut-on aperçu les membres herculéens du fameux Jackson, qui n'était plus jeune, à côté de la fine et élastique taille de Tom Crib, surnommé le champion de l'Angleterre, qu'un cri partit du groupe; on fit cercle (*a ring*, expression technique), et tous les spectateurs, oubliant Phidias et ses marbres, invitaient du regard les deux boxeurs à mesurer leur vigueur et leur adresse.

Il semblerait pour le moment qu'une lutte toute intellectuelle agite la société anglaise : c'est toujours la question de l'éducation

publique; d'une part, les champions de l'éducation par l'état, de l'autre, ceux qui repoussent toute intervention du gouvernement, si il faut accepter son influence avec ses secours. Vous voyez par quel côté cette discussion intéresse la France. Il y a plus, le système français est un point de comparaison sans cesse débattu. Jugez-en par ce passage d'une des meilleures brochures publiées ce mois-ci, et qui est de M. Henry Dunn, dont le but est de défendre le projet de lord John Russell, c'est-à-dire du comité dont lord John approuve les plans. « Vous repoussez, dit M. Dunn à ses adversaires, le projet du gouvernement, parce qu'il ressemble, selon vous, au système français : rien de moins exact que cette ressemblance. En France, tous les maîtres sont nommés par le ministre de l'instruction publique et peuvent être suspendus, changés de résidence ou mis de côté par le caprice ministériel. En Angleterre, si le nouveau plan est mis à exécution, nul maître ne pourra être ni nommé, ni suspendu, ni changé, ni renvoyé par le pouvoir. En France, toutes les écoles privées ne sont établies que moyennant une autorisation du ministre, et peuvent être fermées par un simple ordre ministériel, ce qui, nous dit-on, arrive mainte fois. Rien de tout cela dans le projet anglais. En France, un instituteur ne peut avoir des *opinions libérales*, les exprimer, ou les soutenir par son vote aux élections, sans s'exposer à une ruine complète. En Angleterre, tout ministre whig ou tory qui oserait un moment attenter le moins du monde aux convictions consciencieuses de n'importe quelle classe de la nation, serait aussitôt précipité de sa position ministérielle avec un mépris bien mérité. En France, dit-on, le ministre tient à sa disposition à peu près deux mille bourses dont il dispose généralement en faveur des enfants d'électeurs, des parents ou des créatures des députés. En Angleterre, d'après le nouveau projet, le ministre ne pourra disposer d'aucun de ces moyens d'influence. Mais il est inutile d'aller plus loin. Les deux systèmes peuvent être contrastés avantageusement, mais non comparés. Prétendre que lord John Russell, en 1847, aspire à établir un despotisme dans l'éducation politique comme celui qui existe en France, c'est une véritable ironie. » — *Qui potest capere capiat* : si la France politique mérite encore, en 1847, de si ridicules comparaisons, où en est son gouvernement, où en

est son université? Je vous envoie au reste la brochure de M. H. Dunn avec quelques autres.

Depuis deux jours le débat est ouvert dans la chambre des communes : lord John Russell a fait la statistique de la question avec une lucidité remarquable, et M. Macaulay l'a traitée à son tour en philosophe et en orateur, tantôt invoquant à sa manière l'histoire du passé, tantôt semant à pleines mains sur la situation actuelle ces allusions et ces traits vifs qui caractérisent son éloquence. En citant les troubles de 1780, qu'il attribue avec raison à l'ignorance populaire, M. Macaulay a fait un tableau pittoresque qui, au point de vue littéraire, résume ce récit animé des mêmes événements que le romancier populaire, Charles Dickens, introduisit dans un de ses romans (1); mais même à ce point de vue, je ne veux pas empiéter sur l'analyse des débats parlementaires que je laisse au collaborateur de la Revue, plus spécialement chargé de cette partie de votre rédaction.

La nomination de M. le duc de Broglie comme ambassadeur de Sa Majesté le roi des Français, en remplacement de M. de Sainte-Aulaire, a été ici accueillie comme de très-bon augure pour la bonne entente des deux gouvernements. Le choix de M. le baron de Barante n'eût pas été moins agréable; mais M. de Broglie a peut-être un titre de plus à cause de sa longue lutte contre les partisans de la traite des noirs, qui l'a fait surnommer le Wilberforce français. M. de Sainte-Aulaire, avec ses airs de vieux marquis et son libéralisme de bon ton, avait séduit surtout les salons torys: M. de Broglie a toutes les sympathies du grand monde whig. On répète déjà de lui ce qu'on disait de M. Guizot, qu'il a le caractère plus anglais que français, et qu'il va se trouver *at home* (comme chez lui), dès le premier jour de son arrivée.

Au reste, le monde aristocratique n'a pas rapporté de ses vacances de Pâques une grande provision de ces nouvelles qui donnent un peu de vie à la causerie des salons. Les journalistes semblent aussi un peu à court et en sont encore aux médisances de M. Hughes sur l'Espagne et le Portugal. J'ai recueilli seulement

(1) NOTE DU DIRECTEUR. LA REVUE a publié justement cet épisode sous le titre de la *Cloche du tocsin*. Voir l'année 1843.

hier au soir chez lady ***, une petite explication peu charitable de la résolution prise par la duchesse de Montpensier de ne pas aller faire ses couches à Madrid. Ce ne serait nullement une renonciation volontaire de la princesse à son droit de produire des héritiers ou des héritières au trône de Philippe V. La reine Isabelle, d'après ma version, aurait elle-même interdit à sa sœur (ainsi qu'à sa mère qui est également *in a family way*), de venir inspirer au peuple espagnol la funeste idée de lui faire faire à elle-même le voyage de France pour la rendre féconde comme sa jeune sœur. La vérité est qu'ici, malgré le dernier succès de M. Bulwer, on continue à fort mal parler du caractère de la reine Isabelle.

Si la reine d'Espagne est peu populaire, il n'en est pas de même du pape, dont tous les journaux anglais continuent d'exalter les vertus constitutionnelles et pontificales. Les fanatiques antipapistes en éprouvent évidemment un cruel dépit et crient de temps en temps à l'Ante-Christ, mais sans oser désigner nominativement Pie IX, même dans les brochures semblables à celle qu'a publiée ces jours-ci le révérend R. Taylor, ministre desservant de Harstepool, avec ce titre digne des temps de Titus Oates.

Pagan and popish priestcraft identified
and

Papacy proved to be Satan's systemized opposition to the work of redemption (1).

Vous comprenez que les ministres de l'Évangile qui écrivent de pareilles dénonciations, voient avec douleur ce qu'ils appellent la *loi athée* de l'éducation par l'état. Mais s'ils ont réussi hier à maintenir le bill suranné des pénalités contre les papistes, ils n'empêcheront pas le gouvernement de doter même les écoles catholiques, et d'établir enfin à Rome une ambassade anglaise, ce qui fera venir en Angleterre un nonce apostolique, lequel se trouvera le successeur immédiat de celui qui donnait à Jacques II de meilleurs conseils que son confesseur jésuite. — Les dernières nouvelles de Rome nous apprennent qu'on y attend le grand O'Connell.

« Il y trouvera, dit le correspondant du *Daily News*, une dernière fille de l'avocat irlandais Curran, la sœur de celle qui fut aimée par l'infortuné Emmet. Le correspondant ajoute malicieusement que le

(1) « La prétrise païenne et papiste identifiées, et preuve que le papisme est 'opposition systématique de Satan à l'œuvre de la rédemption. »

libérateur pacifique de l'Irlande pourra aussi saluer sur le mont Janicule (dans l'église de Montorio) le tombeau récemment restauré de deux nobles chefs de la vieille Irlande qui, de leur temps, ne se contentèrent pas de déclamer comme des avocats contre les Saxons, mais tirèrent vaillamment l'épée, sacrifiant leur fortune et leur vie à l'espoir de créer une Irlande indépendante :

« Hic jacent O'Neilus, baron de Dungannon, magni Hugoni filius, et O'Donnell, comes de Tyrconnel, qui contra hæreticos in Hibernia multos annos certarunt. »

La 192^e livraison de la *Revue d'Edimbourg*, qui vient de paraître, se compose encore des articles recueillis par feu M. Napier. Le nouveau directeur n'est pas connu : on croit que les éditeurs ont prié lord Jeffrey de reprendre provisoirement ses anciennes fonctions, et qu'il a accepté avec la promesse de pouvoir s'en démettre un peu plus tard en faveur d'un sien neveu qui se mettra au courant sous l'aile de son oncle. Le fils du directeur de l'autre grande Revue (*la Quarterly*), M. G. Lockhart, vient d'hériter de la propriété d'Abbotsford, par la mort du lieutenant colonel sir Walter Scott, dernier fils de l'illustre romancier. Le jeune Walter Scott Lockhart, qui porte les deux noms de son grand-père maternel, est lui-même sous-lieutenant de lanciers. La reine doit le créer baronnet dès qu'il aura un plus haut grade.

Je dois vous mentionner la mort d'une des notabilités de la typographie, M. W. Clowes, l'imprimeur de *la Quarterly*, dont l'établissement aura été certainement un des instruments les plus grandioses de la presse moderne. M. Clowes, qui avait commencé dans une petite sphère, s'était peu à peu élevé au premier rang de sa corporation par une intelligence et une activité qu'aucun obstacle n'arrêta jamais. Il n'avait pas l'ambition d'être un érudit; car l'érudition typographique n'était pour lui qu'un des multiples accessoires de la profession, et son génie les embrassait tous à la fois. Il avait compris l'impatience du siècle actuel qui veut que tout s'improvise en librairie comme en littérature, et la presse à la vapeur trouva tout d'abord en lui un géant typographe pour adapter à ses infatigables bras ses mille mains mécaniques. De son établissement sortaient chaque semaine des millions de feuilles d'impression. Il lui est arrivé de composer et tirer en trois

jours la *Revue trimestrielle*, qui n'a jamais moins de trois cents pages. En dix-sept jours il exécuta pour l'amirauté l'*Almanach nautique*, c'est-à-dire cinq à six mille pages de chiffres... sans une seule erreur. Vous avez, du reste, traduit, je crois en 1840, dans la *Revue Britannique*, une pittoresque description de l'imprimerie de M. Clowes.

Vous m'avez souvent demandé quand paraîtrait la nouvelle édition de la Vie de Newton, par sir David Brewster. Voici enfin l'annonce de cet ouvrage parmi les publications prochaines (works in preparation) de M. Murray : mais ce sera mieux qu'une seconde édition ; nous aurons une biographie toute nouvelle en 2 vol. in-8°, composée sur les papiers de famille récemment découverts à Hursbourne-Park et appartenant au comte de Portsmouth. Je ne vous dirai donc rien d'une autre petite biographie du grand astronome qui fait partie du neuvième volume de la *Galerie des illustrations britanniques*. M. de Morgan, qui en est l'auteur, diffère quelquefois d'opinion avec sir David Brewster, mais celui-ci, armé de ses nouveaux matériaux, va répondre à toutes les critiques.

Je voudrais aujourd'hui vous donner des nouvelles de la Chine, mais sans venir à la suite des feuilles quotidiennes vous parler de la destitution du mandarin Huang. Non. J'aimerais bien mieux herboriser pastoralement avec l'horticulteur R. Fortune, à travers les jardins du Céleste Empire. Je me sépare avec regret de son volume pour vous l'envoyer, après avoir bien regardé les images. Quoiqu'elles n'aient rien de très-extraordinaire sous le rapport de l'art, qui n'est curieux de refaire connaissance avec ces sites et ces figures qui charmèrent notre enfance, sur les paravents, les écrans, les boîtes en laque et ces vieilles porcelaines si chères à nos grand'mères et à Charles Lamb ? Vous verrez, du reste, que M. Fortune ne s'est pas exclusivement occupé de la botanique chinoise, il a eu aussi ses aventures de voyageur hardi, une rencontre avec des pirates où il a fallu faire le coup de fusil, un petit naufrage, des querelles assez vives avec les mandarins, etc., etc. Tous ces épisodes varient agréablement son récit, qui se distingue d'ailleurs par sa simplicité. Un chapitre tout entier est naturellement consacré à la culture et à la récolte des diverses espèces de thé, un autre au coton, un autre à la soie, un autre aux progrès de l'agriculture, etc. Vous n'aurez que l'embaras du choix pour vos extraits.

M. Fortune, malgré ses nombreuses importations, n'a pas fait diminuer ici le prix des fleurs à la mode. La semaine dernière encore, pendant trois jours consécutifs, il s'est vendu aux enchères pour plus de 25,000 £ (100,000 fr.) d'orchidées. La plupart venaient de l'île de Bornéo. Un spécimen du *Wander Lowei* avec ses belles fleurs de trois pouces de diamètre, a monté jusqu'à 30 £ (750 fr.), et un autre *id.* 24. Les principaux acheteurs étaient l'évêque de Winchester, le comte de Derby, sir P. Egerton, Mrs. Lawrence, riches amateurs contre lesquels se liguent quelquefois les pépiniéristes. Un *oncidium ampliatum grandiflorum* était si magnifique qu'il a été vendu 7 £ 10 sh. Il ne fallait pas moins de 2 £ pour obtenir le *dendrobium*, importation encore nouvelle, le *cœlogyne*, le *lælia superbum* (dont quelques spécimens ont été jusqu'à 7 £), le *lycaste skinneri*, l'*odontoglossum grande*, l'*epidendrum aromaticum* et *macrochilum*, le *lacœna bicolor*, le *trochopila tortilis*, etc.

Les bibliophiles ont eu enfin ce mois-ci leurs émotions comme les amateurs de fleurs. On a vendu la bibliothèque de M. Wilks, qui entre autres raretés possédait la première édition in-folio de Shakspeare, qu'il avait acquise pour 85 £ à la vente Hibbert. Ce Shakspeare, non unique, s'est vendu cette fois-ci 155 £. Si les amateurs des auteurs classiques trouvaient ce prix extravagant, je leur citerais les *Officia Ciceronis*, imprimés il est vrai sur vélin, par Fust de Mayence, en 1463, exemplaire que les enchères ont fait monter au prix de 300 £. Le manuscrit de *Rob-Roy* s'est vendu 82 £., etc., etc.

Le mois prochain nous aurons l'exhibition annuelle de la National Gallery.

STATISTIQUE DE LA PRUSSE.

La réunion des états généraux prussiens fixe en ce moment les yeux de l'Europe sur ce pays, et jette un vif intérêt sur toutes les données du problème que le roi de Prusse semble s'être posé, celui d'accorder à ses peuples une constitution qui ne restreigne pas l'autorité monarchique. Cette constitution fera-t-elle succéder l'unité nationale à un amalgame hétérogène et incohérent de territoires et de populations? C'est une grande question. Les difficultés sont nombreuses et presque insurmon-

tables. L'auteur de la *Statistique de la Prusse, Statistik des Preussischen Staats*, ne se les dissimule pas. Son livre nous a paru bon à consulter.

Dans le discours d'ouverture des états généraux, le roi de Prusse proposait pour modèle à ses amis et féaux sujets le gouvernement anglais, sans réfléchir que ce gouvernement, le seul, selon lui, qui rende un peuple heureux, est un mélange d'aristocratie et de démocratie habilement pondérées où la royauté n'est plus qu'un pivot, ou, si l'on veut, le fléau d'une balance. Les rois constitutionnels d'Angleterre ont été souvent comparés aux doges de Venise, revêtus comme eux d'une impuissante majesté. La souveraineté de la nation en Angleterre est la base de toute l'organisation politique; les libertés ont toutes été conquises sur la royauté. L'exemple ne pouvait donc être plus mal choisi, et la constitution anglaise ne doit pas moins répugner sous ce rapport au roi de Prusse, qui veut rester le maître chez lui, que les chartes octroyées, consenties ou imposées. Mais il nous paraît très-fondé à dire que l'imitation de ce qui s'est fait en France, par exemple, serait très-dangereux pour la Prusse, qui se trouve pour le moment aux antipodes de l'admirable unité française. Citons les paroles royales : après avoir affirmé qu'une constitution analogue à celle de la France est impossible, Sa Majesté prussienne ajoute : « Que si vous me demandez pourquoi, je vous répondrai : Jetez un regard sur la carte de l'Europe, sur la situation géographique de notre pays, sur la composition de notre état; regardez les contours de nos frontières, etc. »

Jetons, en effet, ce regard, et voici ce que nous verrons :

La Prusse est partagée en deux par des territoires étrangers. La partie orientale, où la capitale est située, comprend les quatre cinquièmes de toute la superficie du royaume. L'autre cinquième forme la partie occidentale. La première de ces deux grandes divisions a une étendue de frontières de 2,300 milles, dont 1,800 milles sont une frontière de terre, le reste une frontière maritime. Au nord, à l'est, au sud, ces frontières sont bien dessinées. C'est au nord, la Baltique pour 408 milles; à l'orient, le territoire russe pour environ 704 milles, et la république de Cracovie, aujourd'hui incorporée à l'Autriche, pour 12 milles environ; au sud, l'Autriche pour 332 milles et la Saxe pour 140. La frontière occidentale, au contraire, longue de 708 milles, est extrêmement irrégulière et compliquée. Elle sépare la Prusse d'un grand nombre de petits états de la confédération germanique, dont plusieurs sont enclavés et quelques-uns complètement enveloppés dans le territoire prussien. Réciproquement certaines parties de ce territoire sont isolées de la masse et entourées par les petits états voisins. Les frontières de la division occidentale ont une étendue d'environ 1,044 milles, dont 91 seulement longent des territoires

non-germaniques, 36 la Belgique et 65 la France. La frontière occidentale de cette deuxième grande division de la Prusse a une étendue de 279 milles et pour confins le Luxembourg et le Limbourg; la frontière septentrionale (176 milles), le royaume de Hanovre; la frontière méridionale (160 milles), la Bavière, la Hesse et une portion détachée du duché d'Oldenbourg; la frontière orientale, enfin, qui n'est pas moins embrouillée que la frontière occidentale de l'autre division, et dont l'étendue est de 338 milles, ne confine pas avec moins de huit états de la confédération germanique. Le plus court chemin, en droite ligne, entre les deux portions disjointes de la Prusse, est d'environ 30 milles. Les territoires étrangers qui les séparent sont principalement le Hanovre, le duché de Brunswick, la Hesse électorale et les principautés de Lippe. Avec une superficie de 78,790 milles carrés, la Prusse a 3,344 milles de frontières. Mais sur les $\frac{13}{20}$ de cette étendue, elle touche à des états qui font partie comme elle de la confédération germanique; sur $\frac{4}{21}$, elle a la Russie pour voisine; sur $\frac{1}{20}$, la France et la Belgique; le reste est une côte maritime.

Quatre-vingts sur cent des habitants de la Prusse sont Allemands, mais non pas de pure descendance germanique, car la population a été fortement croisée par la race française dans les provinces occidentales; et les provinces orientales elles-mêmes ont été colonisées à diverses époques par des masses d'émigrants hollandais et français. Toutefois, les descendants de ces colons sont complètement germanisés. A la fin de 1843, la population totale du royaume était évaluée à 15,750,000 âmes. Les trois millions et demi d'habitants qui n'appartiennent pas à la race germanique sont les Slaves résidant en Prusse, en Poméranie, dans la province de Posen et en Silésie; environ 75,000 âmes, près de la France et de la Belgique, qui parlent un patois français; un petit nombre de Juifs et de Bohémiens. Dans le duché de Posen, les deux tiers de la population sont slaves. Les Slaves de cette province seulement forment $\frac{1}{18}$ de la population totale du royaume, et les Slaves de toutes les provinces $\frac{1}{45}$ environ. En 1840, la densité moyenne de la population en Prusse était de 180 mille habitants par mille carré; en Poméranie, environ 119; dans la province Rhénane, 345; dans le Brandebourg, 165. Sur les 1,857,000 habitants du Brandebourg, le gouvernement de Potsdam, dans lequel est situé Berlin, en contient seul 1,087,200. L'accroissement de la population en Prusse, durant les dernières années, a été de 12 p. % en dix ans. Ce rapport varie selon les diverses provinces. Dans les deux provinces de la division occidentale, de 1822 à 1837 inclusivement, il a été de 20 p. %; dans les provinces slavonnes, d'environ 20, 6 p. %, et dans les provinces germaniques de la division orientale, de 21, 6 p. %. En

1816, le rapport de la population entre les âges de 15 à 60 à la population totale était de 5,918 sur 10,000 ; en 1837, de 5,918. Le rapport des deux sexes en Prusse est de 10,027 femmes pour 10,000 hommes ; mais si on ne considère que les personnes âgées de 17 à 45, le rapport est de 10,214 hommes pour 10,000 femmes. Les 14,907,091 habitants de la Prusse, en 1840, se divisaient ainsi sous le rapport des cultes : protestants, 9,084,481 ; catholiques romains, 5,612,556 ; membres de l'Église grecque, 1,257 ; memnonites, 14,474 ; juifs, 194,323 ; sans compter les Bohémiens. Il y avait 12,016 memnonites dans la Prusse occidentale et 1,320 dans la province Rhénane ; 26,367 juifs dans la même province ; mais en général ils sont plus nombreux dans les provinces slaves. On en comptait, en 1840, 77,102 dans la province de Posen seulement. Il y avait dans la Prusse orientale 1,217,034 protestants et 169,034 catholiques ; dans la Prusse occidentale, 450,227 protestants et 434,002 catholiques romains ; dans la province de Posen, 372,789 protestants et 783,916 catholiques ; dans le Brandebourg et la Poméranie, 2,837,515 protestants et 33,998 catholiques seulement ; dans la basse Silésie, 1,366,396 protestants et 368,983 catholiques ; dans la haute Silésie, 108,377 protestants et 988,347 catholiques ; dans la Saxe prussienne, 1,529,591 protestants et 103,354 catholiques romains ; dans la province Rhénane et la Westphalie, au contraire, le nombre des protestants n'était que de 1,202,552 contre 2,730,922 catholiques. Sur 130,654 mariages contractés en Prusse, en 1840, 5,545 environ étaient des mariages mixtes, c'est-à-dire entre personnes de religions différentes. Dans la basse Silésie, qui sur 1,747,081 habitants comptait 1,366,396 protestants, il y avait 1,138 mariages mixtes ; dans la province Rhénane, sur 2,591,721 habitants, dont 1,955,165 catholiques romains, 440 mariages mixtes seulement. Le nombre de ces mariages était plus restreint encore, comme on devait s'y attendre, dans les populations presque exclusivement protestantes de la Poméranie, de la Saxe et du Brandebourg.

A l'exception des juifs, tous les Prussiens sont égaux devant la loi, bien qu'ils soient partagés en trois classes, les nobles, les bourgeois, et les cultivateurs ou paysans. La classe noble comprend la haute noblesse ou les nobles de l'empire qui ont été médiatisés et l'ordre équestre ; elle possède la majeure partie du sol. Par bourgeois, on entend les personnes qui habitent les villes et s'y livrent généralement au commerce et à l'industrie ; par cultivateurs, les classes rurales qui ne possèdent pas de terres ou ne possèdent que des *bauern güter*, biens de paysans. Le rapport de ces classes à la population totale est de 5-6 p. % pour les nobles, 26 1/2 pour les bourgeois et 72 2-3 pour les cultivateurs. Classés suivant leur profession, les Prussiens appartiennent à la classe productive

(Nähr-Stand, les agriculteurs, les manufacturiers, les marchands), ou à la classe lettrée (Lehr-Stand, le clergé, les professeurs, les maîtres d'école, etc.), ou à la classe des fonctionnaires (Beamten-Stand), ou à l'armée (Wehr-Stand). Les nobles se consacrent surtout à la carrière des fonctions publiques ou à celle des armes; un grand nombre se livrent aussi à l'agriculture. On en compte peu dans le clergé et parmi les professeurs; jamais ils ne font le commerce. Les fils des cultivateurs suivent, en général, la profession de leurs pères ou entrent dans l'armée. Quelques-uns se font aussi marchands ou manufacturiers. On trouve dans toutes les classes des personnes d'origine bourgeoise, et elles forment la partie la plus active, la plus intelligente de la nation. Le nombre des personnes de la classe enseignante est de 44,000. Un quart environ appartiennent au clergé. Cette classe jouit du rang et de la considération qu'elle mérite. En Prusse, tout homme est exercé au maniement des armes; mais il y a une classe qui embrasse la profession militaire pour toute sa vie. Ce sont les instructeurs du reste de la nation. Leur nombre est évalué à 30,000, dont 9,500 officiers de tout grade. Le nombre des employés civils est à peu près quadruple, sans comprendre les magistrats et fonctionnaires de province élus par leurs concitoyens. La population rurale de la Prusse est évalué aux 74 centièmes de la population entière; reste 26 centièmes pour la population des villes.

Quant à l'organisation politique, l'institution la plus intéressante est celle des assemblées provinciales d'où sont tirés les comités dont la réunion à Berlin est qualifiée d'états généraux de la Prusse. La constitution actuelle des assemblées provinciales est due à l'ordonnance royale du 5 juin 1823. Ces assemblées se composent de la haute noblesse de la province siégeant par droit héréditaire, et des représentants des trois ordres, l'ordre équestre, les bourgeois et les paysans. Sur les huit provinces, quatre seulement comptent des nobles de la classe supérieure parmi les membres de leurs assemblées; ce sont la Silésie, la Saxe, la Westphalie et la province Rhénane. Voici quelle est la composition des états provinciaux. *Prusse*, 97 membres : 47 représentants de l'ordre équestre, 28 des bourgeois, 22 des paysans. *Posen*, 48 membres : 24 représentants de l'ordre équestre, 16 des bourgeois, 8 des paysans. *Brandebourg*, 70 membres : 35 représentants de l'ordre équestre, 23 des bourgeois, 12 des paysans. *Poméranie*, 59 membres : 25 représentants de l'ordre équestre, 16 des bourgeois, 18 des paysans. *Silésie*, 84 membres : 6 de la haute noblesse, 36 représentants de l'ordre équestre, 23 des bourgeois, 14 des paysans. *Saxe*, 73 membres : 6 de la haute noblesse, 30 représentants de l'ordre équestre, 24 des bourgeois, 13 des paysans. *Westphalie*, 71 membres : 11 de la haute noblesse, 20 représentants de

l'ordre équestre; 20 des bourgeois et 20 des paysans. *Province Rhénane*, 79 membres: 4 de la haute noblesse, 25 représentants de l'ordre équestre, 25 des bourgeois et 25 des paysans.

Une ordonnance royale du 21 juin 1842 a créé les comités permanents des assemblées provinciales qui pouvaient être réunis pour délibérer sur les questions d'un intérêt général. Les comités sont élus par les assemblées à la majorité absolue des votes. Le nombre des membres de chaque comité est de douze. Dans les provinces de Prusse, de Posen, de Brandebourg, de Poméranie, de Silésie, les comités se composent de 6 membres de la haute noblesse et de l'ordre équestre, ou de 6 membres de ce dernier ordre seulement, de 4 représentants des bourgeois et de 2 représentants des paysans. Dans les provinces de Saxe, de Westphalie et dans la province Rhénane, il y a 4 membres des deux premières classes, 4 de la troisième et 4 de la quatrième. C'est à ces 96 membres des comités permanents, que le roi de Prusse a conféré le droit de s'assembler et de délibérer à Berlin, à des époques déterminées par lui, dans un cercle étroit prescrit par lui. Il leur a accordé la publicité des débats; le temps et l'inflexible loi du progrès social feront le reste.

Jusqu'ici il n'y a pas eu à proprement parler de partis politiques en Prusse. La réunion de la nouvelle diète va naturellement en créer, ou du moins les manifester. Il est difficile de conjecturer d'avance quelle sera la répartition des forces sous l'empire de la constitution actuelle et l'élément prépondérant. L'ordre équestre semblerait devoir pencher vers la haute aristocratie; mais tout propriétaire d'un *rittergut*, bien de chevalier, quelle que soit d'ailleurs sa naissance, appartient à cet ordre. En sorte que dans les provinces manufacturières et commerçantes, il y aura même dans cette classe une invasion considérable de tendances démocratiques. Les *novi homines* de l'ordre équestre pencheront naturellement vers la bourgeoisie. D'un autre côté, la haute noblesse, la majorité de l'ordre équestre et les paysans formeront un grand parti agricole. La représentation de la haute noblesse n'est point uniforme. En Silésie, deux princes et un duc ont chacun un vote; neuf autres nobles médiatisés n'ont que trois votes collectifs. Dans la province de Saxe, trois nobles siègent et votent; deux chapitres de chanoines sont représentés par l'un de leurs membres qu'ils élisent pour chaque session, et un prince souverain nomme un représentant de l'ordre équestre en vertu d'une propriété qu'il possède dans la province. Les onze membres de la haute noblesse de Westphalie et les quatre de la province Rhénane siègent et votent en personne. Voilà bien des éléments divers et qu'il ne sera pas toujours aisé d'accorder et de faire concourir à un

même but. Le gouvernement prussien se trouvera souvent aux prises avec les difficultés d'une organisation fédérale. Les différences de religion et de race, l'influence des grandes corporations ecclésiastiques comme à Cologne, des grands commerçants et manufacturiers comme en Westphalie, des universités comme à Königsberg, accroîtront ces difficultés. Les comités mêmes ne sont rien moins qu'homogènes et ne représentent pas exactement, bien s'en faut, les assemblées provinciales, puisque les quatre classes concourent à les former dans des proportions très-différentes. L'expérience nous montrera jusqu'à quel point la nouvelle diète pourra être considérée comme l'organe des sentiments et des intérêts généraux.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

DE LA

REVUE BRITANNIQUE,

ET BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Paris, avril 1847.

Deux souverains d'Allemagne qu'un futur Horace Walpole enregistrera dans son catalogue des *Royal Authors*, méritent bien que les chroniques et les feuilletons de la presse leur fassent une petite niche dans leur Panthéon mensuel ou hebdomadaire. Nous qui nous figurions le poète couronné de la Bavière comme un honnête idéologue, employant tour à tour la prose classique et la muse teutonique avec une coquetterie bien permise au père du roi des Grecs et au fondateur d'un Walhalla architectural, voilà que nous apprenons tout à coup que Munich a sa madame Dubarry, qui déclare la guerre aux jésuites et fustige de sa cravache les fidèles sujets de Sa Majesté bavaroise. Nous attendons avec une certaine impatience le quatrième volume des poésies du roi Louis. Il est impossible qu'il ne sorte pas une littérature nouvelle pour l'Allemagne de cette inspiration espagnole. L'autre auteur royal qui nous étonne, c'est le roi de Prusse. Loin de nous de vouloir critiquer ni sa constitution ni son discours du trône : moitié libéral et moitié illuminé, il a entr'ouvert la porte à la liberté politique sans tenir compte de ce que dit Shakspeare, que « la liberté est pleine de menaces pour tous, » *full of threats for all*. Nous le laisserons régler ses comptes avec elle, désirant de tout notre cœur que cette dangereuse interlocutrice des rois lui fasse patte de velours comme Lola Montès au Louis XV de la Bavière. Mais nous oserons dire au roi-auteur de la Prusse qu'il vient de se faire une mauvaise querelle avec la littérature anglaise, en adressant à M. Jules Janin une lettre approbative sur sa traduction de *Clarisse Harlowe*. Nous apprécions l'esprit de Jules Janin autant que le roi de Prusse; nous avons même en son temps fait loyalement la part de cet esprit en parlant de la Clarisse nouvelle; mais il nous semble que nos confrères d'Angleterre n'ont pas tort de trouver que le royal parrain du jeune

prince de Galles devait penser que le bonhomme Richardson aurait été bien fâché d'avoir autant d'esprit que son prétendu traducteur, lequel, en effet, sait peut-être tout, excepté la langue de son original.

Nos chambres législatives ont continué plus encore que le mois dernier à faire leur concurrence à la *Revue Britannique*. Nous avons reconnu dans plus d'un discours sur les banques, sur les incompatibilités, etc., etc., des fragments d'anciens articles de la Revue. Il est vrai que nous comptons au moins deux de nos collaborateurs parmi les orateurs... Mais justement ce sont ceux-là qui, certes, ont porté dans les discussions les idées les plus originales. Notre vanité a été doublement flattée, comme on voit.

Death is a great disguiser,

« La mort est un grand déguiseur : » cet hémistiche de Shakspeare nous est revenu à la mémoire quand nous avons vu dernièrement l'imitation d'*Alceste* à l'Odéon, où il a été longtemps délibéré, à ce qu'il paraît, sur le sexe de la Mort, un des personnages de la pièce. Après avoir décidé que le rôle serait rempli par une femme, on a voulu dramatiquement et philosophiquement laisser l'énigme sans mot en enveloppant la Mort d'un grand voile. A ce propos quelques feuilletons archéologues ont disserté sur le sexe de la mort, en grec et en latin. Dans notre langue nous avons pour elle le genre masculin et le genre féminin, trépas et mort. Les Anglais n'emploient guère que le mot *Death*, qui est invariablement du masculin : la fameuse allégorie de Milton a fixé à jamais pour eux le sexe du terrible personnage. La première fois que nous visitâmes Westminster-Abbey, nous fûmes frappés comme tout le monde du mausolée où le sculpteur Roubillac a représenté la Mort armée de l'aiguillon biblique : la Mort de Roubillac est tout simplement un squelette, mais son sexe masculin est parfaitement observé dans la conformation anatomique du bassin.

Les beaux vers provoquent des antipathies que nous comprenons, tout amis des beaux vers que nous sommes, en voyant quelles pièces de théâtre on sert au public sous prétexte de beaux vers. Avez-vous vu le *Poète*, joué ce mois-ci à la Comédie Française? vous comprenez comme nous cette antipathie. Si nous faisons partie d'un comité, nous exigerions qu'on nous traduisit en prose de pareils ouvrages, de peur d'être

séduits par leur lecture. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'auteur du *Poète*, après avoir pendant quatre actes fait dialoguer trois types de la jeunesse actuelle, le rêveur élégiaque, le byronien et le roué, transforme le premier en sybarite au désespoir qui se suicide par tous les excès de la débauche. Le retour inespéré de celle qu'il aime abrège heureusement cette indécente agonie, et c'est le poison qui hâte le dénouement. Certes, dans l'ouvrage de M. J. Barbier, qu'on dit un très-jeune homme, nous applaudissons de grand cœur quelques nobles sentiments noblement exprimés et la conception d'un chaste caractère de jeune fille que mademoiselle Judith a rendu avec une grâce et une délicatesse infinies. Il faut même lui savoir gré de nous avoir montré Régnier dans le rôle épisodique d'un vieux domestique qui donnera, nous l'espérons, à quelque chercheur de sujets, l'idée de composer toute une comédie avec le Caleb de Walter Scott; mais que de chemin M. Barbier a encore à faire pour devenir un auteur dramatique!

C'est être un peu téméraire, il est vrai, que de prétendre débiter par une œuvre en cinq actes. M. E. Scribe lui-même y est-il arrivé du premier bond? Aujourd'hui encore, cet esprit fécond, si habile à nouer et à dénouer une intrigue, si ingénieux à multiplier les ressorts d'une action sans les embrouiller, étouffe-t-il faute d'air dans le cadre étroit d'un ou deux actes? N'est-ce pas une charmante comédie que *Daranda* ou *les Grandes Passions*, cette fine leçon donnée aux jeunes filles romanesques? Avec ses beaux vers d'idylle et d'élégie, le *Poète* aura huit à dix représentations: *Daranda* seul en aurait eu cinquante; pour lui en assurer cinquante de plus, en se passant de M^{lle} Rose-Chéri, M. Scribe a fait suivre cette pièce de la *Femme qui se jette par la fenêtre*. A ce propos, disons que M^{lle} Rose-Chéri a été fort applaudie à Londres dans la *Protégée sans le savoir* et dans le *Magnétisme*.

« Faisons honneur à l'étrangère, » comme dit la comtesse Almaviva en acceptant le bouquet de Chérubin; — saluons les artistes espagnols qui viennent de transformer la salle Ventadour en *Teatro del Principe*. Nous aimons, quant à nous, tout ce qui nous vient de la dramatique Espagne, la guitare, les castagnettes, les robes et les vestes semées de paillettes d'or, les drames chevaleresques et les comédies de cape et d'épée. La troupe espagnole nous apporte un peu de tout cela, et, mieux encore, elle convoque dans une salle de Paris tout un public de nobles señoras qu'on ne rencontrait qu'une à une dans les salons, et dont les grands yeux noirs étincelant comme les étoiles d'une belle nuit de Madrid faisant pâlir les flammes des lustres, ont déjà réchauffé deux ou trois soirées de notre

froid printemps parisien. Voilà, j'espère, une métaphore qui sent son *gon-
gorisme*, quoique ce soit tout au plus une réminiscence de *García de
Castañar*, la pièce de Francisco de Rojas :

No vi en mi vida tan hermosas damas;
Ayuda a la hermosura la alegría,
Al talle el brio, etc.

Ceci serait du Lope de Vega tout pur si nous avions bonne mémoire. Ce n'est pas seulement le théâtre de France, c'est aussi celui d'Angleterre que l'Espagne dramatique a enrichi de ses imbroglis et de ses inventions romanesques. Comme Scarron, Corneille, Molière et Le Sage. Webster, Heywood, Beaumont et Fletcher, Shirley, Dryden, ont imité ou traduit Lope, Calderone, Cervantes, Moreto, Tirso de Molina. La troupe espagnole nous a fait connaître déjà un excellent tragique, M. Lombardia, un gracioso très-plaisant et une charmante bohémienne : ses représentations subséquentes feront valoir peu à peu ses autres astres (*stars*), pour nous servir de la langue dramatique d'Angleterre. *García de Castañar* est un de ces drames essentiellement espagnols qui font admirablement ressortir cette jalousie de l'honneur et ce dévouement au roi qui caractérisaient l'ancienne nationalité castillane : le señor Lombardia, qui joue Garcia, a parfaitement rendu toutes les nuances d'un rôle difficile. Une petite comédie de *Mon secrétaire et moi*, n'a guère été pour nous qu'un de ces proverbes bon à jouer devant un paravent ; nous avons préféré comme *tableau* pittoresque sinon comme pièce, la *Feria de Mairena*, qui nous montre les *majos* et les *gitanos* sur la place publique. Somme toute, sans en excepter le chant et la danse, les représentations espagnoles viennent agréablement varier les plaisirs de tous les amateurs de théâtre. C'est un spectacle curieux qui équivaut presque à un voyage à Madrid. Encore une fois, grâce aux artistes et à une partie du public, on y voit réaliser en quelques heures le vœu de Louis XIV : sans risquer de faire bouder la diplomatie anglaise, chose essentielle dans notre politique courtoise, nous pouvons dire enfin qu'il n'y a plus de Pyrénées.

Adieu ; le printemps dans les plaines
M'appelle ; il embaume les airs ;
La mousse est fraîche autour des chênes,
La nature et l'âme sont pleines
De fleurs, d'oiseaux et de concerts :

Le poète qui nous convie ainsi aux premières promenades du printemps est un de ceux que nous engageons nos lecteurs à emporter avec eux à la campagne. Il aime la nature, mais l'amour de l'art lui a créé aussi d'ir-

résistibles sympathies dans les villes. C'est un rêveur qui jette ses pensées dans les airs comme les émanations vagabondes des fleurs ; mais c'est un rêveur ayant étudié aussi les livres et sachant en extraire des sentences philosophiques qui se fondent merveilleusement avec ses propres inspirations. On sait que nous ne sommes pas de ces critiques dédaigneux qui se piquent d'ignorer qu'il y a encore çà et là quelques poètes : M. Martin est du nombre de ceux que nous avons distingués depuis longtemps, parce qu'il démontre quelle peut être l'influence d'une littérature étrangère sur un talent d'ailleurs naturel et spontané ! M. Martin, né dans le dernier siècle, eût été un reflet de Chaulieu, de Bernis, de Dorat peut-être même ; il a toute la grâce du boudoir dans son style, et ses petits vers rappellent un moment le bouquet à Chloris du dix-huitième siècle ; mais M. Martin s'est initié de bonne heure à la littérature allemande, dont il nous a fait connaître les poètes contemporains, et cette littérature a imprimé un cachet original à son style facile, qui manque quelquefois d'une certaine condensation, mais qui n'est jamais fade et qui nous entraîne comme le murmure d'un frais ruisseau à travers les prairies embaumées, les bois, les montagnes, réfléchissant tantôt la nature solitaire, tantôt quelques-unes de ces gracieuses figures qu'on rencontre avec plaisir dans le paysage. Les puristes de la rime chercheront querelle à celui qui la néglige quelquefois : *don* et *compagnon*, *sommet* et *disait*, *meurtris* et *épis*, etc., ne sont pas des rimes riches. Le ruisseau harmonieux rencontre çà et là quelque branche en travers de son cours ; qu'il ne franchit qu'en faisant entendre une cacophonie que rend assez bien un vers tel que

C'est pour deux vierges cœurs, qu'un amour pur fiance !

Mais de pareils vers sont rares chez M. Martin. Encore une fois, même lorsqu'il imite directement la poésie allemande, M. Martin est fidèle à la langue française, à sa clarté, à sa logique et à la mélodie des bons modèles. Nous louons surtout cette qualité, non parce qu'elle est la seule qui caractérise le talent du jeune poète, mais parce que c'est celle qu'on s'attend le moins à trouver dans un enthousiaste de la littérature d'outre-Rhin. M. X. Marmier nous a rendu difficiles sur cette matière ; aussi voyons-nous avec plaisir que M. Martin regarde X. Marmier comme un de ses modèles (1).

La REVUE BRITANNIQUE a publié à diverses reprises des documents sur les mines d'or et d'argent. Nous recommandons à ceux de nos lecteurs

(1) Poésies par N. Martin, joli volume publié par Jules Renouard, rue de Tournon.

que ces articles intéressent, une brochure de M. Michel Chevalier sur les mines d'or du nouveau monde. Mais qui ne s'intéresse à ces questions et qui ne sait quel attrait sait leur donner un homme qui, comme M. Michel Chevalier, réunit les connaissances de l'ingénieur et de l'économiste? Nous l'avons déjà dit ailleurs, nul ne possède au même degré l'art de populariser la science. Le travail qu'il vient de publier a d'ailleurs tout l'agrément d'un récit de voyages. Après avoir pénétré dans les entrailles de la terre américaine, il promène aussi son regard scrutateur sur les populations qui s'agitent à la surface, et il nous révèle par une réflexion ou une anecdote l'avenir fatal dont elles sont menacées. Nous reviendrons sur cette publication, car nous avons à mettre nos lecteurs au courant de tout ce qui a paru depuis quelques années sur la matière.

La réforme postale est encore une des questions à l'ordre du jour; elle vient d'être traitée sous toutes ses faces par M. Barrillon de Lyon, qui examine également les résultats acquis au système anglais et la nécessité des modifications que réclame le système français. M. Barrillon est un de ces hommes qui n'étudient pas les questions à demi. Son travail mérite toute l'attention du gouvernement et des chambres.

LE SALON DE 1847.

Les exécutions du jury ont encore soulevé cette année une tempête de sarcasmes et de gémissements. Cela ne nous étonne point. L'étrange sénat appelé à gouverner le peuple passionné des artistes fût-il entièrement irréprochable, qu'il ne cesserait pas d'être en butte aux accusations les plus violentes, aux moqueries les plus acérées. Il verrait constamment en face de lui le nombre immense de ceux qu'il aurait raisonnablement condamnés, et plus ces derniers seraient frappés à propos, plus leur colère se montrerait ingénieuse dans ses récriminations. La situation actuelle nous paraît même offrir, parmi de graves inconvénients, un avantage qu'il est juste de mettre en lumière, celui de ne point exaspérer l'amour-propre des médiocrités qui forment, il faut le reconnaître, la majorité des concurrents. Tel peintre sans vocation, fourvoyé dans le domaine de l'art, puise une consolation délicieuse dans cette idée que les beaux génies de notre âge ont subi comme lui les rigueurs d'un ostracisme inintelligent. On se retire du concours, sinon avec une secrète gaieté, du moins avec une indifférence superbe, lorsqu'on est certain de rencontrer sur le seuil de l'exil les cinq ou six hommes qui sont

l'honneur et l'espérance de notre temps. Nous en avons d'ailleurs la conviction, ce n'est point aux artistes que le jury cause chaque année un fâcheux dommage. Les hommes sérieusement doués, c'est-à-dire les seuls qui soient dignes d'encouragement, savent toujours se faire une place considérable. Les arrêts du tribunal commis à l'examen des œuvres artistiques tourmentent sans doute l'avènement du talent, l'entravent peut-être, mais ne le rendent jamais impossible. Ils donnent, de plus, aux hommes puissants qu'ils atteignent cette féconde énergie que l'on puise dans le sentiment de sa force méconnue. Pour ne citer que deux exemples, ne voit-on pas MM. Barye et Delacroix, le premier presque toujours repoussé, le second presque toujours mutilé, occuper en définitive le rang élevé qui leur appartient, et exercer sur l'art français une incontestable influence? Ces hommes illustres ont dû sans doute ressentir vivement les injustices du jury; ils ont dû même se croire blessés par lui dans leurs intérêts les plus légitimes; cela est naturel et s'explique facilement; mais nous pensons qu'ils s'exagèrent l'étendue du mal qu'on leur a fait. S'ils n'ont pas obtenu du gouvernement ou du public l'accueil qu'ils méritent, c'est parce que le goût faux et mesquin de notre époque les trouve en dehors de ses sympathies habituelles pour l'art trivial et bourgeois.

Ceux qui perdent beaucoup à l'exclusion systématique des peintres hardis et inspirés, ce sont les amateurs éclairés, ce sont les artistes consciencieux, qui cherchent vainement au Salon un plaisir sérieux et instructif. Cette minorité intéressante et qui pourrait seule ramener l'art dans une voie meilleure, ceux-ci par leurs travaux, ceux-là par leurs encouragements, ne trouve aucun enseignement sur ces murailles frappées de stérilité. A ce mal, n'est-il donc pas de remède? Ne pourrait-on donner à la fois un gage de sécurité aux exposants et aux spectateurs? Ne pourrait-on imaginer une combinaison qui concilierait les droits du peintre qui réclame sa part de l'attention et ceux du public qui prétend n'être pas le jouet des hommes sans talent? Pourquoi n'aurait-on pas recours au procédé si familier au dix-neuvième siècle, à l'élection? Ou nous nous trompons fort, ou ce serait ici le cas de ménager une innocente satisfaction aux partisans du suffrage universel. Accordez tous les trois ans, pour une ou deux journées, la grande salle de la Sorbonne, ou telle autre, aux peintres qui ont exposé depuis la révolution de juillet et mettez-les en demeure de se choisir librement leur jury souverain: Vous obtiendrez plusieurs résultats importants: — vous fermerez la bouche au chœur des mécontents contraints de courber la tête devant un arrêt pour ainsi dire émané d'eux-mêmes, — vous provoquerez les plus curieuses et les plus instructives révélations sur les véritables

tendances de l'art contemporain, — vous imprimerez sans violence une direction meilleure à ces bandes indisciplinées qu'une indépendance sauvage conduit au suicide, — vous donnerez à une classe nombreuse de la société parisienne la preuve évidente que ses intérêts vous sont chers et que vous ne nourrissez contre elle aucune arrière-pensée de domination ou de taquinerie, — enfin, vous ôterez à des hommes éminents, dignes de notre respect ou de notre admiration, la déplorable envie d'ouvrir à l'écart de petites chapelles où l'on se parlerait bas et où l'encens fumerait du matin au soir devant des œuvres que le vrai public, que le peuple en un mot, ne visiterait jamais. Introduire dans le culte des arts plastiques un principe d'ordre, de force et d'unité, tel est le but qu'un jury électif serait appelé, non sans quelque chance de succès, à poursuivre.

Après avoir exprimé une idée qu'il faudrait développer pour la rendre accessible aux esprits que toute innovation effraye ou rebute, — et c'est là une tâche que nous ne déclinions pas au besoin, — nous allons nous expliquer franchement et brièvement sur les principales œuvres de l'exposition actuelle. Notre intention n'est pas, nous le déclarons, de regarder toutes les toiles du Musée, ni même celles qui ont quelque valeur. Nous irons droit aux rares tableaux qui préoccupent les gens de goût et qui, pour cette cause, méritent qu'on les étudie avec attention.

Nous voudrions reconnaître parmi les artistes qui s'efforcent de ressaisir les traditions de la peinture religieuse, traditions à peu près perdues en France depuis la mort de notre grand et cher Eustache Lesueur, quelques hommes doués des qualités les plus indispensables à ce genre presque exclusivement aimé des maîtres italiens ; mais si nous apercevons çà et là quelques traces de bonne volonté et d'habile exécution, nous ne trouvons nulle part de conviction et de naïveté. Il est vraiment douloureux de voir la sécheresse, la froideur, la stérilité qui règnent dans cette région si élevée de l'art. Les toiles qui ont le plus excité notre intérêt sont celles de MM. Charlier, Lefebvre et Brisset, parce qu'elles nous ont paru révéler à des degrés différents une inspiration sincère. La tête du Christ et le personnage à la robe verte dans les disciples d'Emmaüs de M. Charlier, plusieurs figures de religieuses et le *Saint François* dans la *Sainte Claire* de M. Lefebvre, le *Saint Laurent* de M. Brisset, se concilient l'estime de ceux qui cherchent dans ces graves compositions non-seulement une main exercée, mais encore un cœur pieux et ému. Les *Rois Mages* de M. Tourneux, si l'on ne s'offusque pas d'une inexpérience de pinceau bien excusable chez un artiste qui, jusqu'à ce jour, s'était uniquement, et avec succès, servi du pastel, ne manque pas d'un certain charme d'intention. Le peintre avait fait un rêve poétique. Il ne nous

le raconte qu'à demi, mais c'en est assez pour que l'âme s'y intéresse. Doit-on considérer comme sujets religieux les deux *Judith* de MM. Horace Vernet et Ziegler? Nous ne le croyons point, puisque ces figures nous représentent plutôt des héroïnes de romans-feuilletons que des femmes de la Bible. Nous n'étonnerons personne, pas même le peintre de la *Smala* et celui du *Giotto*, en disant que ces deux ouvrages sont indignes des noms qui les ont signés.

Puisque nous venons de nommer M. Horace Vernet, nous dirons quelques mots de la grande toile où il a prétendu nous donner les portraits du roi et de ses fils. On retrouve dans ce tableau les qualités habituelles du plus fécond de nos peintres, la touche rapide et facile, un dessin correct et hardi, un coloris décent sinon remarquable, mais on n'y retrouve que cela. Aucune de ces fortes intentions qui vous saisissent chez les maîtres appelés à reproduire les traits des personnages politiques, aucune grandeur, aucune poésie! Pas un homme de goût ne se soucierait d'avoir en sa possession une pareille œuvre. Ce n'est pas ainsi que Van Dyck ou Rubens concevaient le portrait historique. Aussi les types qu'ils nous ont conservés vivront-ils éternellement.

Au reste, ce n'est pas seulement à M. Vernet que s'adresse le reproche que nous venons de formuler. Le portrait est un genre abandonné comme la peinture religieuse. Sur mille toiles appartenant à cette branche si noble de l'art, on n'en citerait pas douze qui ne fussent pas une pure marchandise sans valeur réelle et par conséquent sans durée possible. Les portraits exposés chaque année au Louvre sont la honte de l'école française contemporaine. On cite avec raison parmi les meilleurs deux portraits par M. Couture, que nous allons retrouver tout à l'heure sur un plus vaste terrain, un portrait de M. Listz par M. Lehmann, un portrait de femme par M. Tissier, et quelques autres encore. Toutefois, il faut le dire, ce qu'on loue dans ces compositions, ce n'est presque jamais la puissante réalisation du type humain, ce sont les accessoires habilement rendus, ce sont les cheveux, ce sont les mains, ce sont les robes, ce sont surtout les châles, ce n'est presque jamais le visage du modèle.

Il est temps de parler du tableau qui occupe le plus l'attention publique, de l'*Orgie romaine*. M. Couture a trouvé dans un beau vers de Juvénal un prétexte spécieux pour faire de l'architecture, du nu et des draperies. Quant à l'indignation du vigoureux penseur, si M. Couture l'a partagée, nous en cherchons vainement quelque trace dans sa toile. Il s'agit d'une de ces débauches romaines qui, à elles seules, sans l'aide des barbares, suffirent à venger l'univers vaincu. Quel triste spectacle le poète évoque en peu de mots devant notre imagination! M. Couture prétendrait-il nous en rendre l'effet, et pour ainsi dire l'écho? Est-ce là la fin d'une

orgie plus terrible pour Rome que la guerre, quelque chose, en un mot, de plus lugubre qu'un champ de bataille? Certes, M. Couture a bien mal traduit le *Savior armis*. Autant l'image de Juvénal est effrayante, autant la composition de M. Couture est vague et indécise, autant la couleur de la poésie est sombre et menaçante, autant celle de la peinture est blême et sans vigueur. Le grand satirique a jeté sur ces scènes hideuses le coup d'œil que le lion de Barye jette sur le serpent qu'il écrase. M. Couture nous semble, au contraire, les avoir envisagés comme une petite fête à huis clos, célébrée entre quelques jeunes gens sans vergogne et quelques femmes échappées aux lupanars de la ville éternelle.

Après avoir dit quelle est pour nous la portée philosophique du tableau, apprécions-en la valeur artistique. Nous croyons qu'il est superflu de discuter l'opinion de ceux qui ont osé comparer l'immense toile de M. Couture aux admirables compositions de Paul Véronèse, parce que cette opinion nous paraît trop exceptionnelle pour être sérieuse; mais nous l'admettrons un instant comme étant tout au moins bonne à faire ressortir ce qui manque encore à un jeune artiste doué d'énergie et d'une rare habileté d'exécution. Nous souhaitons à M. Couture de joindre un jour à ces qualités déjà acquises, quelques-unes de celles qu'il ne partage pas avec le vieux Vénitien, à savoir : le calme, la force, la simplicité, la variété, la distinction aussi bien dans la couleur que dans les caractères de ses figures. En attendant, nous reconnaissons volontiers que l'*Orgie romaine* est le principal grand tableau de l'exposition, ce qui, à nos yeux, nous devons l'avouer, n'est qu'un mince éloge.

Au milieu de ce grand nombre d'artistes qui envoient leurs œuvres au Louvre, il en est quelques-uns qui se résignent d'avance à la défaveur publique, ne tenant compte que de leur conscience et de leur sincère amour de l'art. Il y a un véritable courage et une constance bien digne de sympathie chez ce petit groupe d'hommes qui préfèrent sans hésitation à la fortune et le bonheur de se contenter eux-mêmes et de maintenir dans notre temps les nobles traditions des bons vieux maîtres. Ceux-là ne seront jamais bien riches, car le public qui se délecte en présence de MM. Pérignon, Dubuffe et Grevedon, passera toujours en haussant les épaules devant leurs toiles. Il est vrai qu'en revanche ils goûteront plus d'une satisfaction dont ils pourront d'ailleurs jouir en paix, les privilèges de la fortune faisant plus d'envieux que les pures jouissances de l'esprit. Les poètes les aiment et ils s'aiment entre eux, ce qui n'est pas une médiocre douceur. Où sont, au contraire, les adeptes des peintres en vogue qui gagnent beaucoup d'argent? on pourrait sans doute les compter, mais les peser, mais apprécier dans la balance leur

valeur d'intelligence ! Oh ! les heureux peintres du jour n'y consentiraient pas, sachant bien ce qu'ils perdraient à cette épreuve !

Parmi ces intrépides sectateurs de la vérité, le premier et le plus éminent par le nombre comme par l'éclat de ses travaux est sans contredit M. Delacroix. Outre ses magnifiques peintures de la Chambre des pairs, peintures qui sont le plus réel ornement de ce palais, l'infatigable artiste livre cette année au regard des amateurs six petits tableaux parsemés dans ces salles arides comme des oasis où l'œil se repose avec un charme extrême. Quand vous arrivez devant ces œuvres vigoureuses, par un contraste piquant avec tout ce qui les avoisine, la toile et la couleur disparaissent pour ne plus vous laisser qu'une ouverture à travers laquelle vous plongez dans le plein air ou dans un intérieur. C'est que la lumière de M. Delacroix est une vraie lumière qui pénètre tout ce qu'elle touche comme celle du soleil. La douce harmonie dont nous parlons est surtout sensible dans l'*Odalisque*. Comme l'imagination se représente aisément l'état du ciel qu'on ne voit pas et de la température qu'on ne sent pas ! comme on comprend au premier aspect que le peintre vous transporte en Orient et qu'autour de cette femme nue l'air est brûlant et lumineux ! Dans son Christ, M. Delacroix a trouvé une occasion de nous montrer ce qu'il joint d'intime et de profond à ses rares facultés d'exécution. Nous regrettons vivement devant cette petite toile que l'illustre artiste ne traite pas plus fréquemment les sujets religieux. Certes, les cavaliers arabes, les soldats marocains, les musiciens de Tanger ont une grande valeur, mais combien son Christ nous attire davantage ! La grandeur d'un sujet ne porte-t-elle pas avec elle le génie qui s'en préoccupe ? Saint Paul disait : *Quæ sursum sunt sapite, quæ sursum sunt quærite*. Nous le répéterons après lui à M. Delacroix.

M. Diaz est un artiste distingué. Il a l'instinct du beau, mais il l'a dans une sphère peu élevée. Ne lui demandez point ces efforts désespérés qui créent de grandes choses et qui font jaillir du sol sacré des sources inconnues. Il ne pourrait vous satisfaire. Cette imagination sensuelle ne paraît chercher qu'à exprimer avec éclat la superficie des choses, la forme sans l'âme, la chair, que dis-je, le vêtement sans la pensée. Il est vrai que dans sa poursuite de la beauté extérieure, il a rencontré des effets que les maîtres ne désavoueraient pas. Aussi trouvons-nous légitime la popularité de M. Diaz. Seulement qu'il prenne garde à lui désormais : un artiste qui se reproduit sans cesse sous un même aspect monotone fatigue le spectateur. En ne provoquant plus de curiosité, il s'expose au délaissement. Si M. Diaz ne peut plus varier l'expression du visage humain, s'il ne rêve plus autre chose que ce sourire banal allumé sur les lèvres de ses sulfanes et de ses baigieuses, qu'il aborde pleinement le paysage. Il a ob-

tenu et il obtiendra dans ce genre des succès mérités. *Le bas Breau*, *la Forêt de Fontainebleau* démontrent qu'en l'absence de MM. Théodore Rousseau, Jules Dupré et Cabat, M. Diaz a peu de rivaux à craindre.

Il en est un cependant qui ne le surpasse pas en habileté, mais qui lui est supérieur, selon nous, par le sentiment. M. Corot est de tous nos paysagistes celui qui impressionne le plus ceux qui cherchent la poésie de la nature bien comprise et bien rendue. Le petit tableau du salon carré est une œuvre ravissante faite non peut-être pour le plaisir des yeux, mais pour le plaisir de l'âme. Le berger couronné de fleurs, qui caresse une chèvre, dans le tableau de la grande galerie, est un morceau du plus grand mérite. C'est de la douceur champêtre comme nous en donnent Virgile et Théocrite. Que cette forêt est silencieuse et fraîche! que ce ravin est mystérieux! que cette mer entrevue est lumineuse! Il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître et saluer un poète dans cet homme d'une simplicité si suave et si antique.

Nous ne dirons rien des paysages de MM. Charles Leroux, Hoguet, Flers, Flandrin, Desgoffe, Salzmann, Thuillier et autres. Ces peintres ont, certes, du talent, une grande habileté surtout; mais ils ne sont pas supérieurs. MM. Anastasi, Wéry marchent sur les traces de M. Diaz. Le maître se laissera atteindre, s'il ne se renouvelle pas.

MM. Leleux ont des qualités estimables; ils se sont acquis un commencement de popularité dans les dernières expositions avec leurs contrebandiers et leurs paysans aux visages basanés et aux rustiques allures. Nous ne les croyons pas en progrès cette année. Les jeunes pâtres espagnols saisissent violemment l'œil par une couleur assez vigoureuse, mais ils ne le charment pas longtemps. Ces rudes enfants de la nature ont du naturel, et c'est là tout. Point de grâce sauvage, point de véritable originalité. M. Adolphe Leleux nous avait promis davantage dans ses autres compositions.

Dans son *Mendiant*, dans son *Tripot*, dans son paysage surtout, M. Penguilly l'Haridon poursuit je ne sais quel idéal sinistre. Ces petites toiles sont remarquées des artistes parce qu'elles révèlent un esprit qui cherche un sentier nouveau. Tout homme décidé à lutter contre le courant de la banalité mérite des encouragements.

MM. Muller, Vidal, Winterhalter, nous paraissent engagés dans une voie déplorable. Quel but poursuivent-ils? Comment une intelligence un peu sérieuse trouve-t-elle à se contenter dans le domaine étrange où ils s'égarent? La peinture doit-elle être un appel aux sens? On a proscrit *Faublas*, pourquoi ne proscrireait-on pas *la Ronde de mai*, *le Pêché mignon* ou *la Femme importunée par une guêpe*. Un critique a dit à propos de cette famille de peintres qu'elle répondait à un besoin du temps.

Cela est possible; mais nous répondrons que notre temps a des besoins qu'il ne faut pas satisfaire.

Un artiste doué d'un esprit plein de grâce et de caprice, après une longue absence, reparait aujourd'hui au salon. M. Camille Roqueplan a envoyé quatre petits tableaux que nous avons vus avec plaisir quoiqu'ils soient peu remarquables. Ces cartes de visite adressées au public lui annoncent quelque heureuse surprise pour l'exposition de 1848.

M. Robert Fleury se maintient à son rang avec vigueur. Son *Christophe Colomb* et son *Galilée* sont des œuvres distinguées. Ne comprend-il pas cependant qu'il abuse des tons roussâtres et qu'il est monotone? Il nous semble que ce peintre pourrait tirer un meilleur parti de son talent.

Des trois toiles de M. Papety, une seule nous intéresse, ce sont les *Moines caloyers*. Il y a dans ce petit tableau une naïveté qui étonne chez l'auteur d'un *Rêve de bonheur*.

Le *Combat de coqs* de M. Gerôme est une délicieuse composition. Le jeune homme qui excite les belliqueux oiseaux, la jeune fille qui suit d'un œil furtif et comme effrayée les vicissitudes de la lutte, sont pleins de grâce et de chaste gentillesse. Les coqs sont peints avec un éclat et une exactitude qu'on ne peut assez louer. Cette toile dénonce chez l'heureux débutant un sentiment exquis de l'antiquité. Cela est naïf, simple et doux comme les plus riantes idylles d'André Chénier.

Il est une autre toile que nous signalons à l'attention publique, c'est l'*OEdipe détaché de l'arbre*, de M. Millet. Le jeune peintre à qui nous devons ce tableau, remarquable à beaucoup d'égards, n'obtient pas au Salon le succès qu'il était en droit d'espérer. Son œuvre, placée dans des conditions mauvaises, ne paraît au regard inattentif ou prévenu qu'un chaos où il est difficile de rien démêler. Nous croyons cependant qu'il est impossible de méconnaître la puissance du pinceau qui a tracé le paysan accroupi dans l'ombre, et surtout l'OEdipe, qu'une jeune femme reçoit dans ses bras. Que de vie et d'ardeur dans ces chairs frissonnantes d'enfant! M. Millet est dans une excellente voie; s'il persévère, s'il ne fait aucun sacrifice aux goûts mesquins de notre époque, il amènera de force à lui le seul public qui compte aux yeux des artistes, les gens d'un goût sévère et sérieux.

Nous nous taisons sur un grand nombre de tableaux, grands, moyens ou petits, qui mériteraient peut-être quelque examen si nous faisons une revue minutieuse des galeries, mais qui ne nous sollicitent pas impérieusement dans notre rapide passage. Nous nous bornerons à dire que l'exposition actuelle est faite pour jeter le découragement dans l'âme des hommes un peu difficiles. Les puissantes individualités disparaissent au

milieu d'une cohue sans nom qu'aucun don particulier du ciel n'appelaient sur ce terrain de l'art. Les maîtres absents ou éclipsés, deux ou trois beaux noms qui se maintiennent sans progrès, quelques nouveaux venus qui apparaissent sans trop d'éclat, une multitude médiocre lancée sans vocation dans les voies les plus opposées, voilà le bilan de la peinture au Salon de 1847. Est-ce du pessimisme que de redouter une faille prochaine? Dieu le veuille!

E. DE CHANDUREL.

L'article qu'on vient de lire sur l'exposition de cette année est plus sévère que nous ne l'aurions voulu; mais, hélas! il nous semble juste, et nous regrettons seulement que notre collaborateur, resserré par notre cadre, ait été condamné à des omissions dont il nous sera permis de réparer une ou deux. Ainsi nous mentionnerons un joli tableau de M. Decaisne, dont les portraits ont également du prix, et un paysage de M. Hostein (une vue de Pierrefond), que nous plaçons à côté de ceux des maîtres. Le genre de la miniature est un peu trop dédaigné des critiques en général; quant à nous, il nous semble qu'il est tel miniaturiste qui met dans ses petits chefs-d'œuvre une grande finesse d'expression. Nous ne nommerons que M. Maxime David; mais aussi à notre gré depuis quelques années il n'a plus de rivaux. Son portrait de Soliman Pacha est tout simplement admirable. Seize numéros réunis sous le même numéro disent assez que M. David a le succès qu'il mérite. La sculpture et la gravure nous offriraient aussi quelques noms à mettre en évidence; mais nous ne voudrions pas que notre *post-scriptum* devînt un second article.

Geoffrey Chaucer, poète anglais du quatorzième siècle, par M. H. Gomont (Paris, librairie d'Amyot). Ce volume, qui contient une biographie de Chaucer, des fragments et des analyses, sera pour nous un texte de recherches sur les origines de la poésie anglaise et sur les mœurs de ce siècle où vécut le poète. Il fallait une certaine érudition pour traduire Chaucer. M. H. Gomont n'a rien négligé pour donner un relief à un auteur si difficile, et dont l'étude importe à l'histoire autant qu'à la critique littéraire.

PATRIA, 2^e partie, chez J. J. Dubochet, rue Richelieu. Cette seconde partie complète une encyclopédie populaire de la France. Nous examinerons l'ouvrage dans son ensemble.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE DE MADAGASCAR, par **M. Nacé Descartes** (1 vol., chez Garnier frères). Excellent ouvrage qui nous fait connaître Madagascar et ses révolutions depuis la découverte de l'île jusqu'à nos jours. L'auteur a eu pour collaborateur **M. Maccarthy fils**, qui est déjà en géographie une autorité comme son père.

AVANT D'ENTRER DANS LE MONDE, par le docteur Saucerotte (chez Jules Renouard), petit volume composé pour de jeunes lecteurs; récit amusant et instructif dicté par une bonne pensée, exécuté avec simplicité et talent.

TABLE

DES MATIÈRES DU HUITIÈME VOLUME.

MARS ET AVRIL 1847. — 6^e SÉRIE.

	Pag.
ESQUISSES DE BIOGRAPHIE POLITIQUE. — La diplomatie et les diplomates.....	259
ÉCONOMIE POLITIQUE. — De la crise commerciale et financière en 1847.....	382
II. — Des tendances administratives en France.....	432
SITUATION POLITIQUE DE LA GRANDE-BRETAGNE. — Lettres sur la session du parlement anglais.....	180
ÉCONOMIE SOCIALE ET AGRICOLE. — Un propriétaire d'Irlande.....	94
STATISTIQUE. — ÉDUCATION POPULAIRE. — Les écoles déguenillées.	41
II. — Monopole du sel dans l'Inde.....	210
GÉOGRAPHIE. — VOYAGES. — Expédition scientifique exécutée par la marine des États-Unis.....	5
VOYAGES. — L'île de Java.....	302
MŒURS, TABLEAUX ET PAYSAGES. — Esquisses canadiennes.....	61
SPORT. — HISTOIRE NATURELLE. — La chasse aux oies.....	333
MŒURS. — JURISPRUDENCE. — Esquisses administratives, politiques et judiciaires de la Chine.....	241
LITTÉRATURE — HISTOIRE. — PHILOGIE. — Les origines de la poésie provençale.....	342
ROMANS. — Scènes de la vie anglaise, par un avocat. — Le contrat de vente.....	125
II. — Tancrede ou le nouveau croisé.....	265
MISCELLANÉES. — La jambe de bois.....	164
II. — Le banc de perles.....	416
NOUVELLES DES SCIENCES, des Arts, du Commerce, de l'Industrie; Correspondance de la Revue, etc.....	218 et 458
Chronique littéraire de la <i>Revue Britannique</i> et bulletin bibliographique.....	235 et 473

